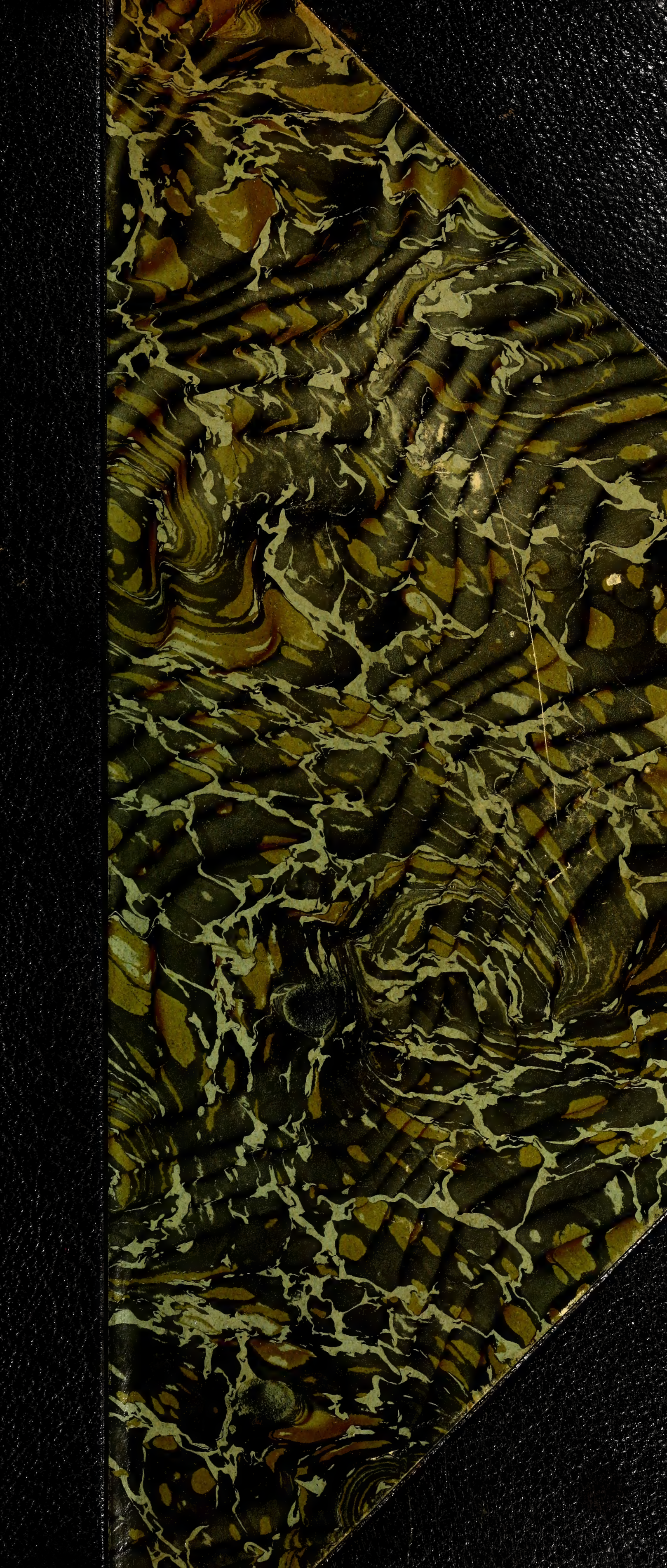
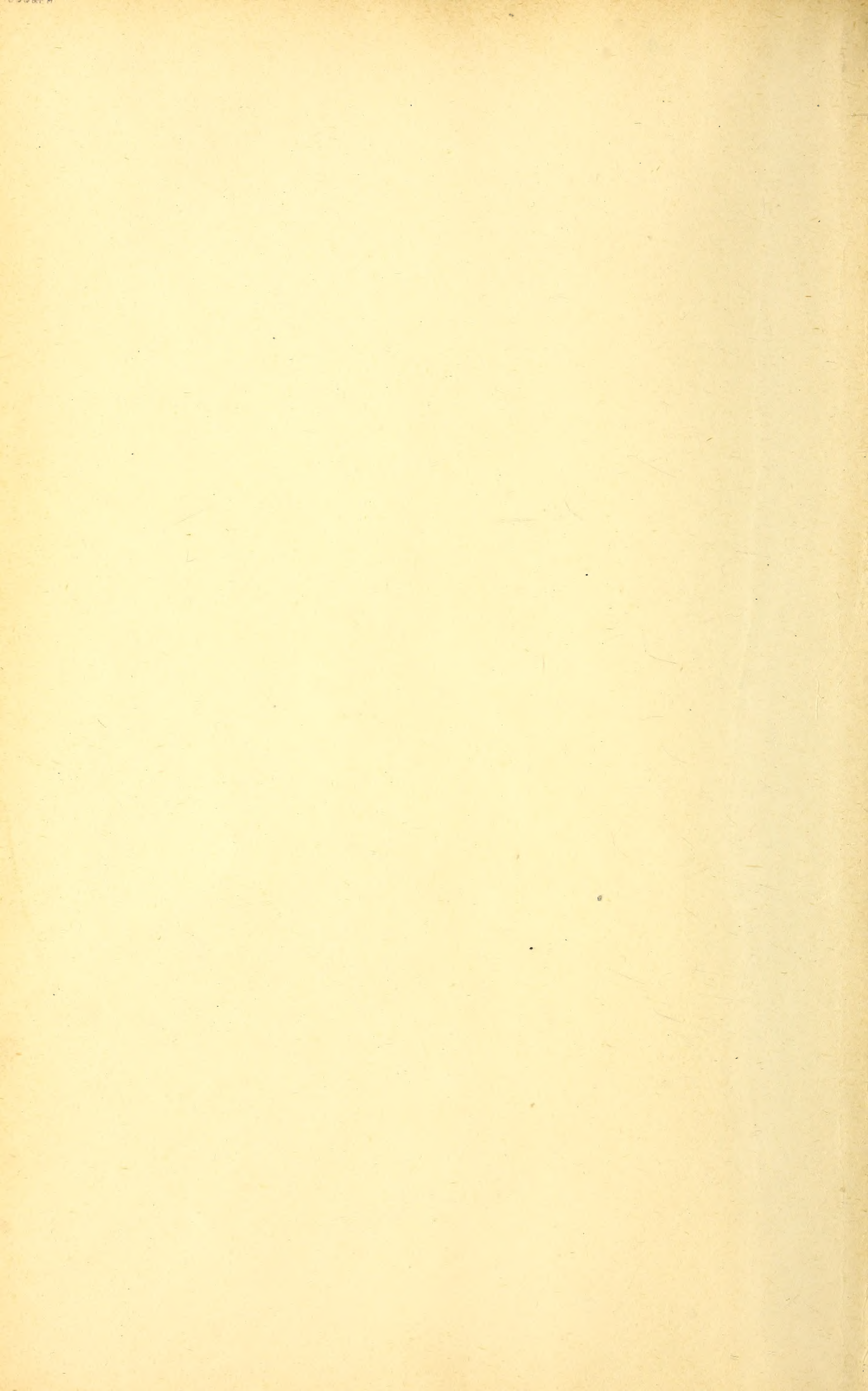










# HISTOIRE
DES
# MANUFACTURES FRANÇAISES
DE
# PORCELAINE

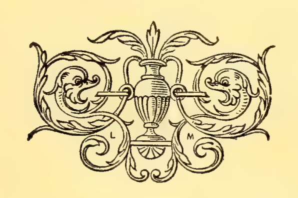
MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

C^te X. DE CHAVAGNAC ET M^is DE GROLLIER

# HISTOIRE
DES
# MANUFACTURES
FRANÇAISES
DE
# PORCELAINE

PRÉCÉDÉE D'UNE LETTRE DE M. LE MARQUIS DE VOGÜÉ

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS

82, RUE BONAPARTE, 82

1906

Mes chers Amis,

*Vous m'avez demandé de présenter au public votre histoire des Manufactures françaises de Porcelaine, fruit d'une laborieuse et cordiale collaboration. Cette présentation était-elle bien nécessaire? vous me permettrez d'en douter. Votre livre se recommande de lui-même aux chercheurs, aux collectionneurs, aux lecteurs curieux de détails précis et de renseignements authentiques sur les origines et sur le développement de notre industrie d'art. Je ne vois pas ce que mon témoignage peu compétent pourra ajouter à ses mérites : je vous le donne néanmoins de tout cœur, heureux de dire tout haut, et sans ménagements pour votre modestie, combien j'ai été frappé de la bonne méthode de votre travail, de la confiance qu'inspirent des conclusions préparées par de patientes et consciencieuses recherches, présentées avec un soin éclatant de la vérité et de l'exactitude historiques.*

*Dans ce tableau d'une des manifestations les plus intéressantes de notre génie national, vous n'avez rien négligé. Vous avez fait à chacun la juste part : aux grands initiateurs, aux mécènes intelligents, aux savants, aux artistes, aux plus humbles ouvriers, artisans illustres ou obscurs de la gloire commune.*

*Lorsqu'on parcourt ces longues listes où vous avez accumulé, avec une rare abondance, les noms des uns et des autres, les œuvres et les*

*achats, les renseignements techniques et jusqu'aux détails de famille, la pensée sort involontairement du cadre de votre récit : elle suit tous ces personnages qui défilent pêle-mêle, au tournant des pages, évoquant tout un monde de souvenirs, de rapprochements, de contrastes ; elle retrouve, dans cette foule bigarrée, tout ce qui a marqué sur la grande scène sociale, comme dans les humbles sphères de l'atelier ou du laboratoire, pendant cette seconde moitié du XVIIIe siècle : figures royales et figures populaires, grands seigneurs et artisans, financiers et militaires, grandes dames et courtisanes, les gloires, les hontes, les vertus et les scandales de cette époque douloureuse et charmante : plus heureux que l'historien de ses annales politiques ou mondaines, vous ne touchez qu'à ses brillantes qualités, vous ne quittez pas l'élégant décor dans lequel se meut sa frivolité. Vous n'enregistrez que des victoires ; ces dates qui se cachent sous de mystérieux symboles, au revers des délicieuses productions de Vincennes ou de Sèvres ne représentent pour vous que des triomphes ; et pourtant, si nous les traduisons en chiffres connus, quelles poignantes révélations : cette lettre E qui marque les délicieuses corbeilles achetées par Madame Victoire c'est l'année 1757, l'année de Rosbach ; ce K tracé sur l'exquise cuvette rose dont la marquise de Pompadour ornera sa toilette, c'est 1763, l'année de la « paix honteuse ». Il y a d'heureuses exceptions : la lettre D qui marque tant de charmantes pièces est l'année de la glorieuse expédition de Port-Mahon ; nous la saluons avec émotion, car elle évoque un nom qui nous est cher, celui du ministre qui eut le double mérite d'organiser la flotte victorieuse et de présider à la fondation de la manufacture de Sèvres : Machault d'Arnouville.*

*Vous étiez sur votre terrain en démontrant, à l'aide de documents irrécusables, la part prépondérante prise par Machault à cette création mémorable et l'impulsion décisive qu'il donna à ses pre-*

*miers travaux. Vous lui avez rendu justice, mon cher Chavagnac, plus encore par conscience d'historien que par sentiment de famille. Je ne puis que m'associer à l'hommage rendu par vous à l'homme éminent dont je m'honore de descendre. Nous nous sommes souvent entretenus de lui, devant les objets d'art que nous avons l'un et l'autre trouvés dans son héritage; nous avons ensemble admiré son goût éclairé et délicat, autant que ses grandes qualités d'homme d'État. C'était un vaste esprit, qui avait l'intuition de l'avenir, une large compréhension des transformations nécessaires, en même temps que le culte des beaux livres, des beaux tableaux et des beaux meubles. Il voulait l'impôt égal pour tous, l'amortissement assuré, la main-morte entravée, le commerce libre et les industries royales florissantes. Il aurait peut-être réalisé ces grandes réformes sans l'intrigue qui le renversa. Il vécut assez vieux pour voir la tragique sanction donnée par les événements à ses inquiétudes patriotiques, et assister à la chute du vieil édifice qu'il avait voulu rajeunir. Sèvres seul restait debout, et, par une singulière ironie des choses, c'est peut-être la fragile pièce de porcelaine qui conserve le plus fidèlement aujourd'hui le souvenir de Machault et de son inutile effort.*

*Votre livre, mes chers amis, fixe pour toujours les annales de la grande manufacture nationale et préservera de l'oubli le nom de tous ceux qui ont contribué à établir sa réputation méritée. Mais votre attention ne s'est pas seulement portée sur ce foyer de vie scientifique et artistique, elle s'est étendue aussi à toutes les fabriques que la découverte du kaolin français et les exigences du goût public ont fait surgir, avant la Révolution, sur un grand nombre de points du territoire. C'est la première fois, si je ne me trompe, que cette histoire est si complètement faite; vous l'avez écrite avec la même méthode, le même soin des détails, la même rigueur dans l'information. Votre livre offre ainsi le tableau des origines et du développement de l'industrie de la Porce-*

*laine en France; cette industrie tient une trop grande place dans la production nationale, elle est trop intimement liée à l'action artistique de la France pour que votre livre ne soit pas recherché avec curiosité et lu avec un vif intérêt.*

*Bien sincèrement à vous.*

M^is DE VOGÜÉ,
De l'Académie française.

*Le Peseau, 15 novembre 1905.*

---

# AVANT-PROPOS

Il est peut-être bien osé, à deux modestes collectionneurs, d'entreprendre une œuvre aussi importante que celle de l'histoire de nos manufactures françaises de porcelaine. Nous nous adressons donc tout d'abord à nos lecteurs, leur demandant une indulgence, qui, nous l'espérons, ne nous fera pas défaut. Car, s'ils ne trouvent pas dans ce volume le charme qu'ils seraient sans doute en droit d'exiger, ils reconnaîtront cependant le grand désir que nous avons eu de faire, non de la légende, mais de l'histoire, ne voulant émettre aucune opinion qui ne soit appuyée sur pièces, auxquelles nous renvoyons. Nous ne redoutons, en effet, ni le contrôle ni la discussion, estimant qu'ils peuvent contribuer à parfaire l'édifice auquel nous nous sommes efforcés d'apporter quelques pierres.

Même sous peine d'être taxés de pédantisme, nous sommes forcés de débuter par une définition, pour répondre à une question qui nous est fréquemment adressée : en quoi la porcelaine diffère-t-elle de la faïence ?

Dans le langage courant, faïence veut dire poterie opaque ; porcelaine, poterie translucide. Elles sont, avant d'être émaillées, la première perméable à l'eau, la seconde imperméable.

Certains auteurs n'admettent comme porcelaine que la poterie à base de kaolin et de feldspath, ne voulant pas com-

prendre dans cette appellation les produits de pâte tendre ou porcelaine artificielle.

Pour nous, n'ayant aucune prétention à la science, nous sommes moins exclusifs et admettons dans cet ouvrage la *porcelaine tendre* et la *porcelaine dure.* En cela nous suivons les céramistes du XVIII^e siècle qui adoptaient ces dénominations. Nous avons même dans nos collections une pièce marquée « *tendre* » [1].

La première porcelaine connue est celle d'Orient, Chine et Japon, porcelaine dure à base de kaolin et de petunsee. Dès le Moyen-Age, les porcelaines orientales avaient déjà pénétré en Europe. Ce sont sans doute les Vénitiens qui, les premiers, les ont importées, puis les Portugais et les Espagnols ; les Hollandais à leur tour en firent le commerce. Elles étaient connues en Angleterre au XVI^e siècle, comme le prouve le poinçon de la monture en argent d'une aiguière du South Kensington Muséum (1585).

Cette porcelaine en vint à jouir d'une telle faveur, que les recherches pour l'imiter étaient faites en Europe par de nombreux savants, et cela sous l'inspiration et la protection de princes et de grands seigneurs.

En France, sous Louis XIV, la vogue fut immense : les magasins du fameux Trinquart, rue de la Verrerie, étaient assaillis par la cour, le parlement et la ville, on s'y disputait les magots, les potiches, les vases, et les pièces remarquables étaient confiées aux plus célèbres modeleurs et ciseleurs pour être montées en bronze doré, voire même en argent et en or.

Mais arrivons à la porcelaine européenne. En 1470, un nommé Guillaume de Bologne (P. Uelmo da Bologna) envoie de Venise à un de ses amis à Padoue « un bassin et un petit

1. Collection de Chavagnac. Voir aux marques incertaines.

vase en porcelaine transparente », fabriqués par maître Antonio, alchimiste.

Un autre atelier vénitien nous est signalé par une supplique d'un certain Leonardo Peringer, qui prétend avoir trouvé un nouvel artifice pour « fabriquer toutes sortes de porcelaines comme celles transparentes du Levant ».

Jusqu'ici, aucune pièce pouvant être attribuée au maestro Antonio, pas plus qu'à Leonardo Peringer, n'est venue appuyer ces documents écrits. Il en est de même pour une porcelaine de Ferrare, qui paraît avoir dû être fabriquée par Camillo da Urbino, sous le duc Alphonse I^er^ (1519).

Vers 1568, Bernardo Buontalenti, peintre, sculpteur et architecte de Cosme I^er^, puis de François I^er^ de Médicis, ducs de Toscane, produisit à Florence une porcelaine, dont environ trente-cinq pièces sont connues et classées dans les musées et les grandes collections. Vers 1587, la fabrique de Florence semble avoir été transférée à Pise et y avoir continué jusqu'en 1620.

Cette porcelaine, d'après une recette du temps, était ainsi composée : sable blanc 24 livres, fritte cristalline 16 livres, blanc de Faënza 12 livres ; le tout cuit, écrasé et passé au tamis. A 12 livres de ce mélange on ajoutait 3 livres de terre blanche de Vicence.

La couverte était faite au moyen de : sable blanc 15 livres, alun 15 livres, saline de Voltera 7 livres, litharge d'or 10 livres, le tout fritté et broyé.

Les pièces connues sont à décor bleu ou manganèse, atténué par un émail grisâtre et un peu opaque. On ne signale qu'une seule pièce polychrome, et encore n'est-elle pas marquée. Il n'y eut pas de production industrielle. Les marques sont : soit le dôme de Florence, soit les six sphères des armes des Médicis.

A partir de 1620, aucune poterie translucide ne sera fabriquée en Europe pendant plus d'un demi-siècle. Le secret en semble perdu.

C'est alors que la France en 1673 prend la tête du mouvement avec la porcelaine tendre artificielle des Poterat, faïenciers de Rouen. Celle de Saint-Cloud, découverte par Pierre Chicaneau vers 1677, devient industrielle en 1693, et cette manufacture sera le berceau des illustres fabriques qui produisirent les pièces si recherchées de nos jours que l'on nomme les pâtes tendres françaises. Elles tiennent une place considérable dans l'histoire que nous entreprenons d'écrire.

Mais voici qu'en 1709, le kaolin, base des porcelaines orientales, est découvert en Saxe, par Böttger[1], alchimiste aux gages de l'électeur Frédéric-Auguste. Environ dix ans plus tard, la manufacture de Meissen, qui après la mort de Böttger était passée sous la direction d'Hœroldt, produisait industriellement une porcelaine dure, remarquable tant par la blancheur de la pâte et de l'émail que par les décors artistiques et le modelé le plus délicat. En peu de temps l'Allemagne se couvre de fabriques : Vienne 1718, Höchst 1740, Berlin 1751, Frankentall 1751, Nymphembourg et Louisbourg 1758, etc.....

La France s'efforçait de lutter avec sa porcelaine artificielle, mais elle ne pouvait soutenir la concurrence comme prix de revient. Les savants cherchent, les grands seigneurs montent des laboratoires où toutes les terres sont essayées; le Roy lui-même s'intéresse dans une fabrique à Vincennes, elle est plus tard transférée à Sèvres, et Louis XV en deviendra bientôt seul propriétaire.

Mais on ne peut fabriquer que la porcelaine tendre[2]. Notre

1. M. Vogt, dans son ouvrage *la Porcelaine*, écrit Bœtticher.

2. La composition est à peu de chose près la même que celle de la porcelaine de Florence donnée plus haut.

sol français ne contient-il donc pas de kaolin? Si, mais les gisements ne sont pas encore découverts. Hannong à Strasbourg a fait en 1720 de la porcelaine dure, avec des matières premières tirées d'Allemagne.

C'est seulement en 1765 que Guettard, chimiste attaché à la maison du duc d'Orléans, annonce à l'Académie des sciences la découverte de gisements de kaolin à Maupertuis, près d'Alençon; peut-être en avait-il déjà connaissance dès 1751. Le comte de Brancas-Lauraguais fabrique la porcelaine dure avec ce kaolin, dès l'année 1764, et conteste à Guettard la priorité de la découverte,

D'Arclais de Montamy, premier maître d'hôtel de S. A. S. Mgr le duc d'Orléans et chimiste associé à ses recherches sur la porcelaine de Chine, publie au moment de sa mort, en 1765, un traité de chimie sur les couleurs pour la peinture en émail et sur porcelaine, dans lequel il fait le procès à la porcelaine à fritte, autrement dite porcelaine tendre, qu'il déclare « la plus mauvaise de toutes ». Mauvaise, peut-être, mais certes jolie! Et encore, si on lui reproche d'être rayée facilement par l'acier, de ne pas permettre de produire de grandes pièces sans qu'elles se voilent au feu, de ne donner que 25 à 30 °/₀ de réussite et d'être plus coûteuse, elle a cependant, au point de vue pratique, sur la porcelaine dure l'avantage d'être bien moins cassante et moins facile à égrener, mais elle est surtout remarquable par le fondu des décors dans l'émail et par l'éclat et la variété des couleurs.

Nous qui écrivons pour le public artiste, nous ne pouvons que regretter l'abandon presque complet de la fabrication de la porcelaine tendre, lorsque Macquer, appelé par Villaris de Bordeaux, se fut rendu en Limousin pour reconnaître et étudier « la terre merveilleuse » découverte par Darnet, un pauvre chirurgien de Saint-Yrieix. Nous reparlerons longuement de

cette découverte qui amena une vraie révolution dans l'industrie qui nous occupe.

A partir de ce moment, la porcelaine dure est fabriquée à Sèvres, à Limoges, à Paris (1771). Les manufactures s'élèvent de tous côtés, un mouvement extraordinaire se manifeste, et la fin du XVIII^e siècle, ainsi que les premières années du XIX^e, nous lèguent des produits nombreux et intéressants de cette fabrication. On la nomme d'abord « la porcelaine allemande », et elle prend la place de la porcelaine française, dont les vieilles fabriques, Saint-Cloud, Mennecy, ferment en 1766 et 1773. Celles de Chantilly et d'Arras continuent à produire de la porcelaine tendre, mais sans éclat, se bornant à fabriquer des pièces de services assez communes.

En 1800, nous verrons Brongniart, directeur de Sèvres, supprimer totalement la fabrication de la pâte tendre pour se livrer à la production d'énormes vases, de formes et de décors raides et peu artistiques. Mais il fallait faire grand, très grand, le reste importait peu.

Si les détracteurs de la porcelaine tendre voyaient l'engouement, tout à notre honneur, dont sont l'objet, aujourd'hui, nos vieux produits, ils seraient bien forcés de faire amende honorable.

L'industrie de la porcelaine a joui en France, sous l'ancien régime, des mêmes privilèges que celle des verriers, qui ne dérogeaient pas en fabricant et faisant commerce de ce chef. Nous voyons en effet le Roy accorder la noblesse par lettres patentes à Grellet, maître de la manufacture de Limoges, et les grands seigneurs fournir les fonds et attacher leur nom à telle ou telle fabrique. Le Roy lui-même ne fut-il pas industriel à Sèvres? et l'étude de cette illustre manufacture nous montrera le palais de Versailles transformé chaque année, pendant quinze jours, en magasin de vente. Rien que cela nous

indique en quelle faveur fut la porcelaine, et justifie la passion qui de nos jours pousse les collectionneurs à se disputer les souvenirs de cette époque, futile, soit, mais à coup sûr élégante entre toutes.

Peut-être après nous avoir lus, pensera-t-on avec nous qu'il y eut, en outre, au XVIIIe siècle, dans cette ancienne société française, qui bientôt allait disparaître, un sentiment généreux de lutte, tendant à ne pas plus se laisser vaincre par l'étranger sur le terrain industriel que sur les champs de bataille. Cela ressort en effet des nombreux documents que nous avons feuilletés.

Vers 1742, l'Angleterre s'appropriant nos formules avait créé des fabriques à Bow, à Worcester; l'Italie avait produit à Naples, Venise, Lenove, Doccia, etc. L'Espagne avec Charles III avait vu s'élever Buen Retiro et Alcora. L'histoire de la porcelaine de chacun de ces pays sort du cadre de cet ouvrage, et nous n'avons voulu qu'indiquer les lignes générales, afin de montrer la place que la France, objet de cette étude, avait occupée chronologiquement dans ce mouvement industriel et artistique, et cela, avant d'aborder les monographies de chacune de nos fabriques. On y trouvera les détails les concernant aussi circonstanciés qu'il nous a été possible de nous les procurer, et dans leur ensemble elles formeront cet essai d'histoire de la porcelaine française.

Peut-être nous reprochera-t-on d'avoir accordé une place trop importante à la partie historique, et d'avoir cité les textes en trop grande quantité; mais nous estimons que, pour discuter et bien juger une pièce de porcelaine, il est souvent nécessaire de parfaitement connaître les différentes phases par lesquelles ont passé les fabriques auxquelles on peut l'attribuer; et nous pensons en outre qu'une analyse d'un texte ne vaut jamais une citation.

Cependant, nous avons été souvent sollicités de donner surtout des planches, des gravures coloriées, et une étude plutôt artistique qu'historique. Mais nous laissons à d'autres ce vaste champ ouvert. De plus, nous pensons que la conception de l'art est trop différente chez chaque individu pour que nous cherchions à faire partager, à tous nos lecteurs, nos préférences pour tel ou tel genre. Chacun voit à sa manière : l'un critique le décor archaïque de Saint-Cloud et admire Vincennes, tandis que l'autre conteste à la porcelaine tendre de Sèvres sa suprématie, réservant toutes ses faveurs à la porcelaine dure, le troisième n'aime que la sculpture, le quatrième......., comme nous, vous connaissez le dicton : des goûts et des couleurs il ne faut point discuter. Aussi laisserons-nous chacun juge de ses préférences. Il nous échappera certainement d'indiquer les nôtres, mais nous espérons le faire de telle sorte, que notre œuvre modeste ne choque personne dans ses goûts, et demeure familière à tous.

Il nous arrivera de reproduire plusieurs fois certains documents importants se rapportant à plusieurs fabriques. Nous préférons nous répéter plutôt que de forcer le lecteur à feuilleter le volume pour se reporter à une première citation.

Parmi les nombreuses marques que nous reproduisons, beaucoup sont prises sur des pièces de nos collections. Il ne faut pas voir là un ridicule amour-propre, mais seulement une simplification dans un travail long et minutieux, évitant d'aller les relever dans d'autres vitrines.

C'est dans l'ordre de leur fondation que nous allons vous présenter les manufactures.

Les États paroissiaux nous ont fourni des noms d'artistes et d'ouvriers que l'on retrouvera à la table. Le personnel de Sèvres est classé par ordre alphabétique ainsi que les propriétaires, chefs d'atelier, décorateurs et marchands de Paris sur lesquels

nous n'avons d'autres renseignements que leur adresse et la date à laquelle ils exerçaient leur profession. Cette dernière liste est placée à la fin du volume avant les tables.

En somme, nous avons fait tous nos efforts pour faciliter les recherches du bienveillant lecteur et du curieux amateur. Qu'ils nous soient indulgents.

---

# TABLE ALPHABÉTIQUE DES MANUFACTURES

## A



## B

## C



## E

## F



## G



## I

## J



## L

M

## N



## O



## P

## R



## S

## T



## V

# HISTOIRE

DES

# MANUFACTURES FRANÇAISES

DE

# PORCELAINE

---

## ROUEN

(PORCELAINE TENDRE). 1673

C'est à Rouen, la vieille cité normande, que revient l'honneur de la découverte en France des procédés pour faire la porcelaine.

Dès 1529, la céramique avait pris droit de cité à Rouen avec Masseot Abaquesne, émailleur en terre, qui produisait des faïences dans le genre italien. Puis Guillaume Oury, Jean Berthellemy et sa femme Nicolle Roussel, continuent la fabrication, et ce n'est qu'en 1644 que nous voyons paraître le nom d'Edme Poterat comme locataire du sieur Poirel de Grandval. Attaché à la maison de la reine Anne d'Autriche comme huissier de cabinet, Poirel de Grandval se servit de son crédit pour obtenir un arrêt du conseil d'État en date du 25 mai 1644, l'autorisant à fonder une faïencerie à Rouen, avec privilège de 30 années, porté à 50 années par les lettres patentes du 25 novembre 1645, qui furent enregistrées en 1648 [1].

Nous n'avons pas à nous occuper ici de la fabrication de la faïence normande, mais nous avons cru devoir donner ces origines pour arriver à la découverte, par notre faïencier Edme Poterat, de la porcelaine artificielle.

En 1673, Poterat obtient un privilège pour faire de la porcelaine concurremment avec la faïence, dont le privilège lui avait été accordé en 1644 pour la province de Normandie. Ce second privilège est au nom de Louis Poterat, fils aîné d'Edme Poterat. Ce dernier, en effet, était fermier de

1. Pottier, *Histoire de la faïence de Rouen.* — Ch. de Beaurepaire, *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.* — Ambroise Millet, *Historique de la faïence et de la porcelaine de Rouen.*

Poirel de Grandval pour la faïence et ne pouvait honnêtement faire mettre sous son nom le privilège de la porcelaine, il le fit donc mettre sous le nom de son fils Louis.

Nous reproduisons ici les lettres patentes du 1er octobre 1673, qui furent enregistrées le 9 décembre suivant :

« Notre bien aimé Louis Poterat nous a très humblement fait remontrer que, par des voyages dans les pays étrangers et par des applications continuelles, il a trouvé le secret de faire de la véritable porcelaine de la Chine et celui de la faïence d'Holande ; mais lui estant impossible faire travailler ladite porcelaine que conjointement avec la faïence d'Holande, parce que la porcelaine ne peut cuire qu'elle n'en soit entièrement couverte, pour ne pas recevoir la violence du feu qui doit être modéré pour sa coction, il lui est nècessaire d'avoir notre permission de travailler et faire travailler à l'une et à l'autre, et à cet effet de faire construire de grands fourneaux ; moulins et ateliers en des lieux propres pour tels ouvrages ; et ceux qui lui paraissent plus commodes sont dans un des faubourgs de Rouen appelé Saint-Sever, où l'on peut établir une manufacture desdits ouvrages, pour y faire toutes sortes de vaisselles, pots et vases de porcelaine semblable à celle de la Chine et de faïence violette, peinte de blanc et de bleu et d'autres couleurs à la façon de celle d'Holande, pour le temps qu'il nous plaira, pendant lequel il pourra vendre, débiter lesdites porcelaines et faïences susdites, sans y être troublé ; et à cet effet il nous a très humblement fait supplier lui accorder lettres à ce nécessaire. »

M. A. Millet, dans son intéressante brochure déjà citée, nous montre les Poterat seigneurs de Saint-Étienne et d'Emendreville, ce dernier fief sis à Saint-Sever où sont leur fours, puis Edme Poterat, le père, mourant le 19 avril 1687 et laissant sa veuve, née Marie Lequieu, continuer l'établissement avec son plus jeune fils Michel Poterat. Elle mourut le 22 octobre 1694.

Un peu avant sa mort, le privilège de la faïence accordé en 1644 pour 50 années étant sur le point d'expirer, Louis Poterat dut produire ses lettres patentes de 1673 pour solliciter le renouvellement du privilège en y comprenant la porcelaine. Mais avant de l'accorder, le contrôleur général des finances, M. Phelippeaux de Pontchartrain, demande à l'intendant de la généralité de Rouen, M. d'Ormesson, son avis motivé.

Le questionnaire et les réponses vont nous donner quelques « éclaircissements » sur la situation de la fabrique des Poterat et leur production en porcelaine.

*Éclaircissements sur le contenu de la lettre de M. de Pontchartrain, du 19 juin 1694, touchant la manufacture de faïence et de porcelaine entretenue à Rouen par la veuve et le fils du sieur de Saint-Étienne*[1] :

| EXTRAITS DE LA LETTRE | ÉCLAIRCISSEMENTS |
|---|---|
| Savoir en quel état est cette manufacture. | Elle est toujours bien soutenue. |
| S'ils ont le secret de faire de la faïence aussi belle qu'en faisait ledit sieur de Saint-Étienne et s'ils en font actuellement. | Ils ont le même secret et en font année commune pour près de 100.000 livres. |
| S'ils ont aussi le secret de faire de la porcelaine et s'ils pourraient en faire de la même qualité et de la même beauté que celle qu'il faisait. | Ils ont aussi ce secret mais ils s'en servent très peu, s'appliquant davantage à la faïence. |
| S'il n'y a personne autre qu'eux qui fasse ou pourrait faire de la faïence à Rouen ou dans d'autres lieux du département. | Le fils aîné du sieur de Saint-Étienne fait de très belle faïence de Hollande et la porcelaine en vertu d'un privilège particulier obtenu pour trente ans, en 1677, qui n'est que adhérent à celui de son père. |
| Si leur privilège n'était pas exclusif. | Il est exclusif pour toute la province de Normandie, réservé seulement pour toute la famille du sieur de Saint-Étienne, qui réciproquement travaille à la faïence et à la porcelaine. |
| Et au cas qu'il s'y trouve des gens capables et qui veuillent entreprendre d'en faire si on ne pourrait point séparer la faculté de faire de la faïence d'avec celle de faire de la porcelaine, en laissant à ceux qui font ou pourraient faire de la faïence, la liberté d'y travailler, et en ne donnant à la veuve et au fils du sieur de Saint-Étienne, un privilège exclusif, en cas qu'il y ait lieu de le faire, que pour la porcelaine. | La veuve et le fils puiné demeurent d'accord que le fils aîné travaille plus parfaitement qu'eux en porcelaine. Il y aurait inconvénient de leur accorder le privilège exclusif. Ils m'ont même fait entendre que ce n'était point leur intention. J'apprends d'ailleurs qu'il faut, pour rendre la porcelaine parfaite, qu'elle soit fabriquée dans les fourneaux où se fait la faïence, de manière que c'est une nécessité que la fabrique de la porcelaine soit jointe à celle de la faïence. Mais s'il y avait une exclusion ce serait plutôt pour la faïence que pour la porcelaine, ce qui n'est pas présent dans cet état.<br>Arrêté à Rouen, le 30 juillet 1694.<br>Signé : LEFÈVRE D'ORMESSON. |

Mais Louis Poterat ne veut pas que son frère Michel soit compris dans la faveur qu'il sollicite. Il prétend qu'il est seul à posséder les secrets et redoute que les ouvriers ne les pénètrent, que c'est pour cette raison qu'il n'a osé

1. Archives Nationales, G7, 494.

faire jusqu'à présent de la porcelaine fine qu'en très petite quantité et par lui-même, sans le secours d'ouvriers, et que pour produire en grand il faut qu'il soit protégé par un privilège.

M. Daguesseau rédige sur la situation un mémoire favorable à la demande, disant que personne dans le royaume n'a su encore approcher du point de perfection où ils (les Poterat) sont arrivés en cette matière. C'est sur ce mémoire que M. de Pontchartrain donne sa décision [1] : « Néant pour la faïence, vingt ans avec exclusion aux deux frères pour la porcelaine, à condition de rendre leur secret public après ce temps. » Mais Louis prétend que le privilège de 1673 lui appartient personnellement et réclame à nouveau. Les deux frères comparaissent devant le magistrat enquêteur ainsi que leurs femmes, mais, malgré les efforts de Daguesseau, l'accord entre les deux frères ne put s'établir avant la mort de Louis (30 septembre 1696), âgé de 55 ans et « perclus de ses membres par les ingrédients qui entrent dans la composition de la porcelaine ».

Cette mort mit fin à la lutte entre les deux branches des Poterat, mais aussi à la fabrication de la porcelaine rouennaise [2].

Nous verrons cependant à l'article Lille, dans une requête de Dorez au magistrat de Lille, que le maître de la manufacture de Rouen, ayant cru avoir pénétré le secret de la porcelaine, s'était ingéré d'en faire et vouloir vendre à Paris comme produit de la fabrique de Saint-Cloud, ce qui donnait une mauvaise réputation à cette dernière. L'abus découvert, il a été contraint de n'en plus fabriquer [3]. Faisait-on encore de la porcelaine à Rouen en 1711 ? Nous ne connaissons aucun autre titre venant à l'appui du dire de Barthélemy Dorez.

Telle est, pensons-nous, de nos jours l'état de l'histoire de la première porcelaine française, établie sur les documents que nous avons pu recueillir aux Archives Nationales et dans les publications très documentées de MM. Pottier et A. Millet.

On a pu dire cependant que Poterat ne fut pas le premier inventeur de la porcelaine en France, car on lit dans les lettres patentes accordées à Claude Révérend, faïencier à Paris en 1664, qu'il a « trouvé un secret admirable et curieux qui est de faire la faïence et *contrefaire la porcelaine aussi belle et plus que celle qui vient des Indes orientales* »..... Mais rien ne nous prouve que la porcelaine de Révérend ait été fabriquée. Du reste, le mot de porcelaine s'applique-t-il ici à une poterie translucide ? cela nous semble douteux.

En ce qui concerne Rouen, il est presque admis aujourd'hui, dans le

1. A. N., G7, 494.
2. A. Millet.
3. Voir Jacquemart et Houdoy.

monde des collectionneurs, que les pièces portant la marque ·A*P· proviennent de cette manufacture.

Nous devons avouer que si nous acceptons l'opinion de M. Gouellain, considérant l'étoile comme une réminiscence des trois étoiles qui étaient dans les armes des seigneurs de Saint-Étienne, et que le P. veuille dire Poterat, nous comprenons moins que l'A puisse s'appliquer à Edme, à Louis ou à Michel [1].

Il semble certain, d'après les titres, qu'il y eut fabrication, mais *pas industrielle*. C'est ce qui ressort encore des lettres patentes accordées aux Chicaneau de Saint-Cloud en 1702 [2].

Admettons donc, faute d'une interprétation plus satisfaisante, la marque ·A*P· comme celle de la manufacture rouennaise. Mais vraiment nous ne pouvons guère admirer la qualité des produits marqués ainsi ; et les nombreuses pièces sans marque que, peut-être un peu par amour de clocher, on attribue aujourd'hui aux Poterat, et qui sont généralement d'une qualité très supérieure à celle des pièces marquées A.P., ne peuvent, pour nous, recevoir cette attribution que si le style du décor et la nature du bleu rappellent les décors des faïences rouennaises. Nous en possédons plusieurs dans nos collections et nous ne pouvons pas cependant les inscrire à Rouen, sans un point d'interrogation.

Si l'on veut considérer comme une marque les armoiries des Asselin de Villequier, famille rouennaise, que porte le petit pot couvert du Musée de Sèvres (nº 4006), il y aurait là une pièce de Rouen réellement bonne. Nous en possédons une de fabrication analogue, pot pourri à gorge (haut. et diam. 0,13), reliefs Louis XIV, les jours entourés de rosaces en relief, la pâte et l'émail verdâtres, et les décors bleus à arabesques sur un pointillé bleu, le tout d'une grande finesse et tout à fait dans le goût des faïences de Rouen. Sans marque (coll. de Chavagnac). Nous citons cette pièce parce qu'elle est une de celles qui répondent le mieux à l'idée que l'on peut se faire des porcelaines qu'ont dû fabriquer à Rouen les Poterat, dans un style bien Louis XIV. Ce genre de pièces, quoique sans marque, nous semble plutôt de Rouen qu'aucune de celles portant le A.P.

Il faut dire encore cependant que nous avons nombre d'exemples de pièces marquées de Saint-Cloud, surtout au soleil, c'est-à-dire de la première époque, ayant cette teinte verte ou bleutée. Nous pensons qu'il y a là souvent des accidents de fabrication. Il ne faudrait donc pas, à notre avis, se baser seulement sur la teinte de l'émail blanc, il faudrait que tout concordât : émail blanc, émail bleu, style de la pièce et style du décor. Mais

1. Voir article de Passy vers 1700.
2. Voir lettres patentes de Saint-Cloud, 1702.

selon nous il n'y aura pas pour cela de certitude et nous n'y verrions que des possibilités. Encore sommes-nous très influencés pour les admettre, par l'opinion d'amateurs rouennais érudits, comme MM. Gouellain, Millet et Gaston Le Breton.

On donne à Rouen quelques pièces d'une rare finesse d'exécution, tant comme porcelaine que comme décor, dont le type peut être étudié au Musée de Sèvres sur une bouteille provenant de la vente Wadington. Nous n'y croyons pas.

Mais, nous dira-t-on, de quelle manufacture sortent ces pièces que vous contestez aux Poterat? Nous avouons humblement que le passé ne nous a pas révélé tous ses secrets et que nous l'ignorons.

La composition de la porcelaine artificielle attribuée à Poterat est, comme celle de Florence[1], une fritte et une argile blanche, ayant comme émail un cristal. Ce sera, avec quelques différences dans les proportions, celle de toutes les porcelaines tendres françaises que nous allons passer en revue. En traitant de la manufacture de Sèvres, nous en donnerons les formules qui n'ont guère différé pour toutes les fabriques, que par la composition naturelle des terres tirées de telle ou telle carrière.

### MARQUES

A. p. t. Boîte à épices à trois compartiments. Long. 0,108. Décor à baldaquins en bleu au grand feu. La marque également en bleu au grand feu, n'a pas d'étoile. La pièce est peu translucide, épaisse et fendillée, elle semble avoir reçu des grains de sable. (Coll. de Grollier.)

A. p. t. Deux poids pleins, forme balustre, base à côtes. Haut. 0,105, diam. 0,07. Décor bleu, rinceaux et arabesques. La marque en bleu. (Coll. de Chavagnac.)

A. p. t. Même pièce et même marque que la première ci-dessus, boîte à épices. Le décor diffère un peu comme forme des baldaquins. (Coll. Jacquemart, nº 430.)

A. p. t. Gobelet obconique, haut. 0,08, le bas côtelé. Décor à baldaquins en bleu au grand feu. Pièce bien translucide et de bonne fabrication, sauf une légère déformation. La marque en bleu au grand feu. (Coll. de M. G. Le Breton.)

A. p. t. Salière circulaire à bord évasé. Décor bleu grossier, marque en bleu presque identique à la précédente. (Musée de Sèvres, nº 5303.)

1. Voir ci-dessus, aperçu d'histoire générale.

A. p. t. Pot de toilette cylindrique. Haut. 0,052, le bas du pot et le couvercle côtelés. Décor à baldaquins, peu de transparence, mais assez bonne réussite. La marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)

A. p. t. Pot à eau. Décor bleu au grand feu, de baldaquins reliés par des guirlandes de fleurs supportant des oiseaux. L'anse est tombée à la cuisson, la base est fendillée, l'aspect est celui de la faïence, mais la transparence est très verdâtre. La marque en bleu au grand feu. (Coll. G. Le Breton.)

A. p. t. Salière de forme circulaire. Décor de lambrequins en bleu au grand feu. Le dessin assez net, émail bleuâtre. La marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)

Telles sont les marques connues de nous, attribuées aujourd'hui à Poterat, de Rouen. Un assez grand nombre de pièces non marquées sont attribuées aussi à cette fabrication, mais nous nous sommes expliqués plus haut sur ce sujet, et nous ne donnerons pas des descriptions que nous considérons comme sans intérêt. Cependant, nous devons, pensons-nous, relater ici quelques pièces polychrômes, nous inclinant devant l'autorité (pour cette question très locale) de MM. Gouellain et G. Le Breton.

A. p. t. Salière ronde à gorge. Décor symétrique rappelant celui de la faïence en bleu, vert et rouge. (Coll. Gouellain.)

A. p. t. Salière rectangulaire à pans coupés, tonalité très intense. Décor chinois en bleu et rouge. (Coll. Gouellain.)

A. p. t. Deux manches de couteau, décor à baldaquins bleus au grand feu rehaussé d'ocre. (Coll. G. Le Breton.)



# SAINT-CLOUD

## 1677-1766

## ET RUE DE LA VILLE-L'ÉVÊQUE

## 1711-1766

(PORCELAINE TENDRE)

Nous venons de voir (art. de Rouen), qu'il est certain que Poterat ne fabriqua de la porcelaine que de ses mains et en petite quantité. C'est lui-même qui nous le dit. A Saint-Cloud nous nous trouvons en face d'une fabrication industrielle, vendant au public et au commerce. Cependant les procédés se sont longtemps conservés secrets, connus seulement des membres de la famille de l'inventeur Pierre Chicaneau [1], faïencier.

Des lettres patentes, en date du 16 mai 1702, dues à l'influence de son altesse royale, Monsieur, frère du Roy [2], accordèrent un privilège à sa veuve et à ses enfants. Nous les reproduisons dans leurs parties essentielles :

« Louis, par la Grâce de Dieu roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut. Les grâces et privilèges que nous avons accordés en faveur de différentes manufactures, pour en procurer l'établissement dans notre royaume, ayant excité nos sujets à faire des recherches et à parvenir, par leur application, à la connaissance des arts les plus cachés, les nommés *Barbe Coudray*, *veuve de Pierre Chicanneau*, *Jean*, *Jean-Baptiste*, *Pierre et Geneviève Chicanneau*, *frères et sœur*, *enfants de ladite Coudray et dudit Pierre Chicanneau*, *et entrepreneurs de la manufacture de faïence et de porcelaine établie à Saint-Cloud*, nous auraient très humblement remontré que ledit *Pierre Chicanneau père*, *s'étant appliqué plusieurs années à la fabrique de la faïence et étant parvenu à un haut point de perfection dans cette fabrique*, *il aurait voulu pousser ses connaissances plus loin et jusqu'à trouver le secret de faire de la vraie porcelaine; il aurait pour cela fait plusieurs expériences de différentes matières et essayé différents apprêts* QUI AVAIENT PRODUIT DES OUVRAGES PRESQUE AUSSI PAR-

1. Le nom de Chicaneau est écrit de manières différentes : Chicoineau, Chycoinneau, Chicannau, etc. Nous adoptons Chicaneau, le trouvant ainsi orthographié dans des actes notariés que nous possédons, et surtout dans les signatures de Jean-Baptiste, de Pierre et de François (1706).
2. A. N., F. 12, 1494.

FAITS QUE LES PORCELAINES DE LA CHINE ET DES INDES, *ses enfants qu'il avait élevés au travail de ladite fabrique, et auxqels il avait enseigné tout ce qu'il avait trouvé, ont depuis sa mort continué la même application et sont enfin parvenus, dès avant l'année mil six cent quatre-vingt-treize, au point de pouvoir faire de la véritable porcelaine de la même qualité,* plus belle et aussi parfaite et propre aux mêmes usages que la porcelaine des Indes et de la Chine, suivant le témoignage des personnes les plus habiles et les plus capables d'en juger, et qu'ils étaient en état de donner à cette fabrique dont le commerce serait très avantageux au royaume, toute l'étendue qu'elle peut avoir, s'il nous plaisait de leur accorder les grâces et privilèges nécessaires pour retirer de l'établissement de cette manufacture, qu'ils feront à leurs frais, tout le profit qu'ils en peuvent espérer, et se dédommager des grandes dépenses qu'ils ont été obligés de faire pour acquérir la connaissance de la fabrique de la porcelaine et pour se mettre en état d'en faire l'entreprise et d'y réussir....

...........................................................

« A ces causes et autres, à ce Nous mouvant, étant bien informés de la bonne qualité, de la beauté et de la perfection de la porcelaine fabriquée par lesdits Chicanneau, de leur capacité et habileté pour l'art d'en fabriquer, et de grandes dépenses qu'ils ont faites pour acquérir la connaissance de cet art au point qu'ils le possèdent, et que l'établissement de cette manufacture pourrait être très avantageux au royaume; et désirant favorablement traiter lesdits exposants; de l'avis de notre conseil et de notre certaine science, pleine puissance et autorité royale, nous avons, par ces présentes signées de notre main, permis et accordé, permettons et accordons *auxdits Barbe Coudray, veuve de Pierre Chicanneau, Jean, Jean-Baptiste, Pierre et Geneviève Chicanneau, tant conjointement que séparément, leurs hoirs et ayants cause, de faire dans le bourg de Saint-Cloud, et dans telles villes* et autres lieux de notre royaume que bon leur semblera, excepté néanmoins la ville et faubourg de Rouen un ou plusieurs établissements de la manufacture de porcelaine fine de toutes couleurs, façons et grandeurs. Permettons partiellement auxdits Coudray et Chicanneau de continuer la fabrique de la faïence dans ledit bourg de Saint-Cloud.................... pendant le temps et espace de dix années à commencer du premier jour d'octobre prochain à peine de confiscation des marchandises.................... et de trois mille livres d'amende.

...........................................................

« Donné à Versailles le 16e jour de mai, l'an de Grâce 1702, et de notre règne le soixantième. »

On peut voir dans ces lettres patentes qu'il est dit fort explicitement que Pierre Chicaneau chercha la porcelaine, fit des expériences et que ce ne furent que ses enfants qui trouvèrent l'application industrielle des formules

découvertes par leur père. Or Pierre Chicaneau mourut avant 1678[1].

Barbe Coudray[2], sa veuve, épousa en secondes noces un sieur Henri Trou, maître faïencier à Saint-Cloud dès 1679, comme nous le prouve un contrat notarié du 18 août, passé entre Henri Trou, maître faïencier[3] à Saint-Cloud, et un nommé des Jambons, qui s'engage à travailler chez lui de son art de tourneur[4]. Ce même Henri Trou, d'après divers mémoires, était qualifié de « huissier de l'antichambre du duc d'Orléans », et dans des actes de 1688 « officier de S. A. R. Monsieur ».

Dans un acte de la Prévôté de Saint-Cloud du 4 mai 1706[5] il est dit : « Barbe Coudret, veuve en premières noces de Pierre Chicaneau, et en secondes noces du sieur Henri Trou, tous deux vivants, maîtres de la manufacture de faïence et de porcelaine établie à Saint-Cloud. » Son fils aîné, Henri Trou, était déjà né en 1680[6]. Donc, Henri-Charles Trou avait épousé Barbe Coudray au plus tard en 1679, et était devenu maître de la manufacture du chef de sa femme, veuve au plus tard en 1678 de Pierre Chicaneau, comme nous le disons plus haut.

Mais Henri-Charles Trou, en 1702, ne participa pas aux privilèges, pas plus que ses fils, ce qui prouve que la découverte de la porcelaine doit être attribuée uniquement aux Chicaneau, Barbe Coudray n'étant comprise dans ces lettres patentes qu'en qualité de veuve et ayant cause de son premier mari.

L'acte du 4 mai 1706 auquel nous faisons allusion est un « Avis de parents » pour Gabriel Trou, mineur, par le fait de la mort de son père[7]. Il nous est donc impossible de suivre M. Jacquemart quand il donne la réception de maître émailleur de Henri Trou, le 1er septembre 1706, comme applicable au mari de Barbe Coudray. C'est leur fils Henri Trou qui fut le récipiendaire. Or, nous savons que Henri II Trou était déjà majeur, puisqu'il était né en 1680, et l'avis de parents ne concerne que son frère Gabriel.

1. États paroissiaux de Saint-Cloud.

2. On écrit généralement son nom ainsi, mais nous avons trouvé un acte de prévôté signé par elle où elle est nommée Coudret et où sa signature est orthographiée de même.

3. Nous devons remarquer que jusqu'à la fin des travaux de la manufacture, les ouvriers sont qualifiés presque toujours faïenciers, tant dans les actes que dans les registres paroissiaux sur lesquels nous lisons cette dénomination appliquée même à des ouvriers de la manufacture de Sèvres qui pourtant ne produisait pas de faïence.

4. A. de S. et O. Série E, pièce 7545.

5. A. de S. et O. Série B, pièce 516.

6. États paroissiaux de Saint-Cloud.

7. Les parents convoqués et assemblés pour délibérer sur un voyage de Gabriel Trou en Cadie (Canada) et donner leur avis sur la somme qu'il convient de lui donner sur l'héritage de son père sont : Jean Pellevaux, marchand verrier et faïencier à Paris, cousin germain et son tuteur ; Henri Trou, son frère ; J.-B. Chicaneau, maître du magasin de porcelaines et faïences à Paris ; Pierre Chicaneau, maître de la manufacture de la porcelaine dudit Saint-Cloud, frères utérins ; François Chicaneau, peintre en faïence, son oncle; Pierre Vitrou, jardinier, cousin maternel à cause de Marie Coudret sa femme; Bernard Vitrou, petit-cousin.

Martin Lister, un savant médecin et minéralogiste anglais, qui voyagea en France et visita la manufacture de Saint-Cloud en 1698, dit qu' « un sieur Morin, propriétaire de cet établissement, exploitait depuis plus de vingt-cinq ans le secret de cette pâte, mais n'était parvenu que depuis trois ans à un haut degré de perfection dans ses produits ». Ce Morin, dit Chaffers, était un chimiste de Toulon[1]. Fut-il collaborateur ou commanditaire du père ou des enfants Chicaneau ? Nous l'ignorons. Les titres et registres paroissiaux n'indiquent que Chicaneau et Trou comme maîtres de la manufacture, et Pierre Chicaneau seul y est qualifié d'inventeur. C'est donc à lui que l'on attribue l'honneur de cette fabrication très remarquable, surtout pour des débuts, et de laquelle devaient naître de nombreuses et illustres manufactures françaises de porcelaine tendre.

D'après les lettres patentes, nous devrions inscrire la fondation de la fabrique de Saint-Cloud à la date 1693, mais nous venons d'établir, d'après les titres cités, qu'il peut y avoir des pièces d'essai d'une date très antérieure, puisque l'inventeur était mort au moins quinze ans auparavant. Nous reporterons donc la date de l'invention de la porcelaine tendre à Saint-Cloud en 1677, puisque Pierre I Chicaneau mourut *au plus tard* en 1678.

Nous avons peu de renseignements sur la période comprise entre 1678 et 1702, sauf par Martin Lister. Nous transcrivons ici son récit[2] :

« J'ai vu la poterie de Saint-Cloud, et j'en suis très content, car, je l'avoue, je n'ai pu trouver aucune différence entre les articles faits dans cet établissement et la plus belle porcelaine de Chine que j'aie vue. Cependant les peintures en étaient beaucoup mieux exécutées, nos ouvriers étant bien meilleurs artistes que les Chinois ; mais l'émail de cette porcelaine n'est nullement inférieur à celui des porcelaines chinoises, en blancheur, en égalité de surface, et en absence de tout défaut. La substance qui constitue cette poterie m'a paru complètement identique, dure et ferme comme le marbre, du même grain et du même aspect vitrifié, de la même vitrification. Je ne m'étais pas attendu à ce degré de perfection ; je croyais ne trouver qu'une espèce de porcelaine de Gombron, qui n'est à vrai dire qu'une sorte de matière vitreuse ; mais je l'ai trouvée, à mon grand étonnement, tout autre, et je crois que le siècle doit se féliciter de pouvoir surpasser les Chinois dans leur plus bel art.

« On vend, à Saint-Cloud, ces poteries a un prix très élevé ; on demande plusieurs écus pour une seule tasse à chocolat. On est parvenu à fixer, au four, l'or en charmants dessins d'échiquier. On a vendu des services à thé, à raison de quatre cents livres le service.

1. Chaffers, 8e édition, p. 548. — Il n'indique pas la source de ce renseignement, et nous n'avons pas pu trouver trace de ce Morin autre part.

2. Marryat. Traduction de MM. d'Armaillé et Salvetat, 1866, t. II, p. 212.

N.

B
Cou
lettr
16 r
12 a
1715

Laurent Chicaneau, jardinier à Saint-Cloud, époux de Marie Puteaux. † avant 1707.

Jean-Dominique-Franchand Chicaneau, ouvrier, de la rue ... directeur à Saint-des Pet... dénommé ins-Victoires ... 1713 et 1715. 16 mai ... le Marie Mo-15 septe... de la Ville- locataire de ... Manufacture, 16 ... 1731.

x en premi
e Élisabeth
eur de Marie

Éta

noces

e Chica-
née en
s. a.

Antoinette Chicaneau, épouse de Henri Vincent, peintre en faïence, mariée avant 1701.

Descendance des Vincent, artistes et ouvriers en porcelaine, dont Henri-François Vincent, peintre à Sèvres, époux de M. Dupont, 1764.

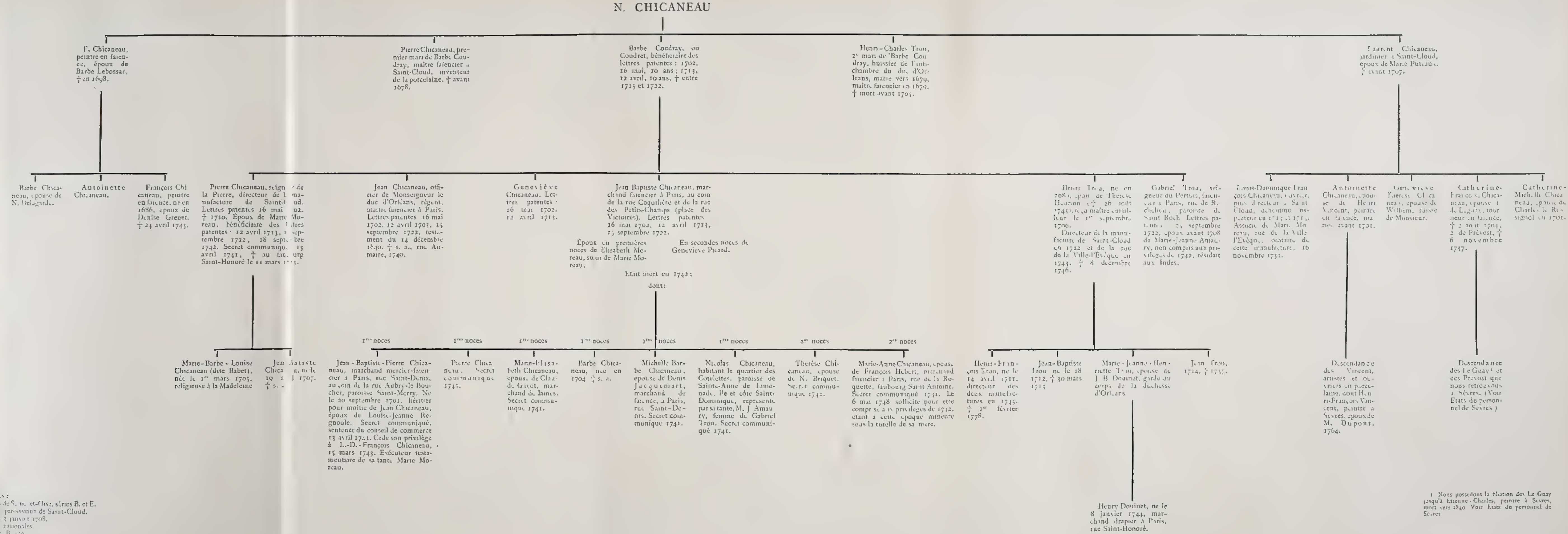
Geneviève-Thérèse Chicaneau, épouse de Wilhem, suisse de Monsieur.

Catherine-Françoise Chicaneau, épouse: 1° de Leguay, tourneur en faïence, † 2 août 1704; 2° de Prévost, † 6 novembre 1737.

Descendance des Le Guay[1] et des Prévost que nous retrouvons à Sèvres. (Voir États du personnel de Sèvres.)

Catherine-Michelle Chicaneau, épouse de Charles le Rossignol en 1701.

1. Nous possédons la filiation des Le Guay jusqu'à Étienne-Charles, peintre à Sèvres, mort vers 1840. Voir États du personnel de Sèvres.




Sources :
Archives de Seine-et-Oise, séries B. et E.
Registres paroissiaux de Saint-Cloud.
Arrêt du 3 janvier 1708.
Archives nationales
F 8,1, B 150
F. 12 88, p 124
F 12, 1494 174.
...actes mss. notariés (dossiers de Chavagnac).

1 Nous possédons la filiation des Le Guay jusqu'à Étienne-Charles, peintre à Sèvres, mort vers 1840. Voir États du personnel de Sèvres.

« Il n'y a pas de sculpture ou de modèle de porcelaine de Chine qu'on n'ait imité en y ajoutant de nouveaux dessins, qui font un très bon effet et sont très remarquables. »

Deux années plus tard, en 1700, nous lisons dans le *Mercure de France* :

« Le trois septembre, madame la duchesse de Bourgogne ayant passé par Saint-Cloud et tourné le long de la rivière pour aller chez madame la duchesse de Guiche, fit arrêter son carrosse à la porte de la maison où messieurs Chicannaux ont établi depuis quelques années une manufacture de porcelaines fines, qui, sans contredit n'a point de semblable dans toute l'Europe. Cette princesse prit plaisir à voir faire sur le tour des pièces d'un très beau profil. Elle en vit peindre quelques autres sur des dessins plus réguliers et mieux exécutés que ceux des porcelaines des Indes. Elle alla ensuite voir travailler aux faïences qui se fabriquent dans la même manufacture ; après quoi MM. Chicanaux la conduisirent dans leur cabinet où elle vit quantité de fines et belles porcelaines dans leur perfection, dont elle fut si contente qu'elle leur promit d'y revenir. Elle ne sortit de chez eux qu'après avoir marqué sa satisfaction par les libéralités qu'elle fit aux ouvriers.

« Leurs altesses royales, Monsieur et Madame, font souvent l'honneur à MM. Chicanaux d'aller voir leur manufacture. Ils reçoivent aussi de fréquentes visites de princes, de seigneurs, d'ambassadeurs et de toutes sortes de curieux qui viennent chaque jour admirer la beauté des ouvrages qui s'y fabriquent et dont il se fait un grand débit pour les pays étrangers. Ils ont établi leurs magasins pour la vente de leurs porcelaines à Paris, au coin de la rue Coquillère et de la rue des Petits-Champs, proche la place des Victoires[1]. »

Ces éloges nous semblent empreints d'un peu d'exagération. Une phrase est surtout faite pour nous étonner, c'est celle que Martin Lister consacre à la dorure. Du reste, ce récit de Lister, duquel tous nos prédécesseurs ont fait état, nous semble peu sincère, et il paraît singulier que ce Morin, dont il parle, ne paraisse dans aucune des pièces authentiques connues jusqu'à ce jour, non plus que dans celles que nous avons eu la bonne fortune de découvrir.

Pour l'intelligence de cette étude historique, nous avons établi, sur documents, un état de la filiation des familles Chicaneau et Trou.

Nous n'avons pas pu retrouver aux Archives Nationales, série G. 1342, cote indiquée par M. A. Millet dans sa brochure sur l'historique de la porcelaine de Rouen, les documents auxquels il a puisé, mais il a bien voulu

1. Jean-Baptiste Chicaneau, marchand faïencier, l'un des trois fils de Pierre Chicaneau et de Barbe Coudray.

nous communiquer les extraits relevés par lui dans un placet des enfants Chicaneau au Roy.

Ce placet porte la date de 1696 (en marge au crayon). Jean-Baptiste, Pierre, Jean et Geneviève Chicaneau y disent travailler depuis longtemps à la faïence de Saint-Cloud, sous la protection de S. A. R. Monsieur, et demandent au Roy d'accorder un privilège exclusif au sieur Henri Trou, leur beau-père, pour la composition de la porcelaine *dont chaque pièce sera marquée d'une fleur de lis et d'un soleil.*

Ils ajoutent qu'ils n'ont trouvé ce secret qu'après un travail de plusieurs années et des peines excessives, qu'ils ont travaillé dès leur jeunesse et travaillent encore sous la protection du duc d'Orléans; que le roy, S. A. R. Monsieur, plusieurs grands seigneurs et autres curieux très habiles dans la connaissance des beaux arts, ont admiré la qualité des produits.

Ce placet n'eut pas de suites, nous pensons avec M. A. Millet que ce fut à cause du privilège accordé précédemment à Poterat, et nous ajouterons que la demande des enfants Chicaneau ne venait certainement qu'après des succès remportés par eux et pour protéger leur invention et leurs procédés.

Les enfants Chicaneau avaient donc déjà, en 1696, un droit de propriété sur les procédés trouvés par leur père, puisque ce sont eux qui demandent au Roy d'en faire bénéficier leur beau-père en lui accordant un privilège exclusif.

On s'est souvent demandé comment il se faisait que, dans les lettres patentes de 1702, Henri Trou ne figurât pas. De ce qui précède, il résulte que bien certainement il était déjà mort. Nous ne verrons donc apparaître en nom les Trou qu'après le décès de leur mère Barbe Coudray, survenu avant le renouvellement du privilège en 1722, comme héritiers, pour partie de ses droits.

Que Henri-Charles Trou ait été co-propriétaire avec sa femme et ses beaux-enfants de la manufacture, c'est incontestable [1], et dans le pays il était qualifié de maître de la manufacture, parce qu'il était chef de famille; mais sa situation ne l'autorisa jamais à faire acte de directeur, et après sa mort, ses enfants ne recueillirent de lui aucun droit sur la fabrique, si ce n'est ceux de l'association, et Henri Trou et Pierre II Chicaneau furent jusqu'en 1710 co-directeurs, mais la propriété des secrets restant aux Chicaneau.

En effet, en 1700, le Mercure de France ne nous parle que de MM. Chicaneau qui reçoivent à Saint-Cloud, comme propriétaires, Madame la duchesse de Bourgogne; l'arrêt du 3 janvier 1708 [2] dit : Sur la requête présentée par Barbe Coudray, veuve de Henri Trou, et Pierre Chicaneau, entre-

1. Arrêt du 31 décembre 1748 et registres paroissiaux.
2. Arrêt au sujet des bois employés aux fours de la manufacture de Saint-Cloud.

preneur de la manufacture de faïence et porcelaine de Saint-Cloud....... et plus loin : Les mouleurs, chargeurs et contrôleurs avaient obtenu une sentence qui condamne le sieur Chicaneau, marchand faïencier à Paris et consorts associés en ladite manufacture...... Et enfin, de divers mémoires, il ressort que Pierre II Chicaneau mourut en 1710 directeur de la manufacture, et que son cousin François Chicaneau la dirigea ensuite ainsi que celle de Paris jusqu'en 1724[1].

Nous avons insisté sur ce point, le trouvant intéressant à élucider pour fixer la date à laquelle on peut placer le commencement de la marque $\overset{+}{\underset{T}{S\,C}}$, portant l'initiale de Trou.

C'est donc l'explication de notre opinion, que l'on doit ramener cette marque à la date de la mort de Barbe Coudray, entre 1715 et 1722, ou même à cette dernière, celle des lettres patentes dans lesquelles nous voyons enfin figurer Henri et Gabriel Trou. La date exacte de la mort de Barbe Coudray nous fait défaut, une lacune dans les registres paroissiaux existant de 1715 à 1737, mais elle est certainement aux environs de 1720.

Il est vrai que plus tard, en 1742, dans un mémoire produit au soutien des moyens de Henri Trou, lors de ses différents avec Louis-Dominique-François Chicaneau, il est dit : Que Pierre Chicaneau, premier mari de Barbe Coudray, n'a tenu la manufacture de Saint-Cloud que six mois à loyer avec sa femme, que c'est pendant le mariage de Henri Trou et de Barbe Coudray que l'acquisition de la manufacture s'est faite, et que le sieur Henri Trou, beau-père des Chicaneau, a élevé les enfants de Barbe Coudray, leur a montré à travailler et les a fait recevoir marchands de faïence à Paris, de son vivant et à ses dépens; que l'inventaire de leur père avec Barbe Coudray ne se montait au total qu'à 300 livres, lorsque Trou a épousé leur mère en secondes noces[2].

Mais nous ne voyons rien dans ce mémoire qui puisse infirmer notre opinion, d'autant plus qu'il est écrit pour les besoins de la cause de Henri II Trou.

Ce que nous pouvons accorder à Henri I Trou, c'est qu'il apporta à la manufacture la protection plus efficace du duc d'Orléans, et que ce dernier lui avança des sommes importantes[3]. Ceci ressort de la requête adressée le 19 juillet 1742 à Mgr le duc d'Orléans, et d'une note explicative jointe à ladite requête. Il y est dit : « La manufacture de Saint-Cloud établie par lettres patentes le 16 mai 1702, confirmées par celles du 15 septembre 1722, protégée de l'auguste maison de Monseigneur, de telle sorte qu'elle doit son

1. A. N., F. 12, 1494, divers mémoires, liasses 138 et suivantes.
2. A. N., F. 12, 1494, liasses 187 et 190 (1742).
3. A. N., F. 12, 1494, liasses 158 et 159.

établissement à feu S. A. R. Monsieur, et sa perfection à feu S. A. R. Mgr le Régent, qui lors de la confirmation du privilège *communiqua lui-même un nouveau secret pour perfectionner cette manufacture,* à Henri Trou qui est aujourd'hui entrepreneur [1]. »

En se reportant au tableau de filiation donné plus haut, on peut voir quels sont les membres de la famille Chicaneau-Trou qui eurent part aux privilèges des lettres patentes en 1702, 1713, 1722 et enfin en 1742.

Henri I Trou ne figure dans aucune, Henri II et Gabriel Trou n'y sont compris qu'en 1722, et Henri II seul en 1742, son frère Gabriel étant aux Indes.

En 1737, la manufacture avait été en partie détruite par un incendie, mais relevée de suite [2].

En 1742, Jean Chicaneau, associé du sieur Henri Trou à Saint-Cloud, meurt sans alliance rue Aumaire à Paris, il est qualifié de propriétaire de la manufacture, et dans son testament, en date du 14 décembre 1740, il dit que les secrets seront communiqués à tous ses héritiers, ce à quoi Henri Trou son frère utérin s'oppose. Mais le Conseil de Commerce donne un avis favorable à la communication [3].

« Du jeudi 24 novembre 1740. — M. de la Bove a fait rapport que Henri Trou, l'un des entrepreneurs de la manufacture de porcelaine et de faïence établie à Saint-Cloud, représente que par lettres patentes du 17 mai 1702, il a été permis à Barbe Ducoudray (sic) sa mère, veuve de Pierre Chicaneau, à Jean, Jean-Baptiste, Pierre et Geneviève Chicaneau, de faire dans le bourg de Saint-Cloud et dans les autres lieux du royaume, que bon leur semblerait, excepté la ville et les faux bourgs de Rouen une ou plusieurs manufactures de porcelaine fine, de toute espèce, façon et grandeur, avec défense à toutes personnes d'entreprendre, de fabriquer la porcelaine dans le royaume. Que ce privilège a été continué par plusieurs lettres patentes successivement accordées en sa faveur, de Gabriel Trou, son frère, de Jean et Jean-Baptiste Chicaneau, et de Marie Moreau, veuve de Pierre Chicaneau.

« Que l'avantage de cette manufacture consiste non seulement dans le privilège exclusif qui a été accordé aux entrepreneurs, mais encore dans le secret de la fabrication de la porcelaine dont ils étaient seuls dépositaires, sans que malgré le décès de presque tous les intéressés, il ait été jusqu'à présent rendu public.

« Que cependant Jean Chicaneau, l'un des entrepreneurs étant décédé depuis peu, a, par son testament olographe du 14 décembre 1740, déposé chez Hazon, notaire, le 5 novembre suivant, prié ses exécuteurs testamentaires

1. A. N., F. 12, 1494, liasse 159.
2. A. de S., D. I.
3. A. N., F. 12, 87, p. 396.

de communiquer à tous ses héritiers le secret de faire de la porcelaine pour en faire des copies .......... que .............

« Demande de casser et annuler la clause du testament de Jean Chicaneau, qu'on lui remette les copies dudit secret.

« Le Conseil décide de proposer à M. le contrôleur général d'autoriser M. de Marville à se faire remettre par le notaire tous les papiers qui se trouvent sous scellés concernant ce secret — Caze de la Bove.

« 14 septembre 1741. — Au rapport de M. de la Bove, séance du 13 avril dernier, ordonne la communication du secret de faire la porcelaine, aux héritiers du feu sieur Chicaneau [1]. »

A la suite de cet arrêt, les secrets furent communiqués à Marie Moreau, à Jean-Baptiste-Pierre Chicaneau, à Nicolas Chicaneau, à Thérèse Chicaneau femme Briguet, à Pierre Chicaneau, à Marie-Anne Chicaneau femme Hébert, à Marie-Élisabeth Chicaneau femme Claude Gayot, et à Michelle Barbe Chicaneau femme Denis Jacquemart.

Mais Marie Moreau, veuve de Pierre II Chicaneau, avait été fonder un établissement à Paris au faubourg Saint-Honoré, rue de la Ville-l'Évêque, paroisse de la Madeleine, tout en restant co-propriétaire des secrets et bénéficiaire des privilèges [2].

Pour le moment, nous n'avons qu'à enregistrer les nouvelles lettres patentes du 18 septembre 1742, qui ne font mention que de Marie Moreau, veuve de Pierre II Chicaneau, de Henri II Trou et de Jean-Baptiste-Pierre Chicaneau leur neveu, tous les anciens propriétaires des privilèges étant morts, sauf Gabriel Trou et Nicolas Chicaneau qui étaient aux Indes.

Ceux qui avaient reçu communication des secrets en 1741 pouvaient sans doute en user, mais n'étaient pas pour cela bénéficiaires des privilèges.

Marie Moreau meurt le 11 mars 1743. La manufacture de Saint-Cloud est alors complètement entre les mains de Henri Trou, car Jean-Baptiste-Pierre Chicaneau cède ses droits à Dominique-François qui sollicite pour être compris aux privilèges mais est débouté de sa demande.

Trou rachète la manufacture de la rue de la Ville-l'Évêque et nous sommes dès lors moins au courant de ce qui se passe, puisqu'il n'a plus d'associés et par suite plus de difficultés.

En 1745, il associe son fils Henri-François à la direction, et le 14 avril 1746 il meurt le laissant seul à la tête des deux manufactures de Saint-Cloud et de Paris [3].

Pendant près de vingt années, rien d'important ne nous est révélé sur l'histoire de Saint-Cloud, mais en 1764 Henri-François Trou prend comme

1. A. N., F. 12, 88, p. 524.
2. A. N., F. 12, 1494, liasse 168.
3. États paroissiaux.

associé un sieur Edme Choudard des Forges. Une supplique adressée au roi par Trou va nous éclairer sur ce point : « ....... le suppliant, chargé de beaucoup de dettes par la succession de feu son père, ayant fait tous ses efforts pour se soutenir, et ne voyant pas lieu d'y parvenir sans secours, a été forcé de prendre, en 1764, un associé qui loin de raccommoder ses affaires, l'a mis dans le dernier détroit, ce qui a fait tomber cette manufacture. Dans ces circonstances, Sire, il supplie votre Majesté d'avoir égard aux services rendus à l'État par ses ancêtres qui sont les premiers auteurs de la porcelaine en France, et se trouvant hors d'état de relever sa manufacture, il supplie votre Majesté de lui accorder la survivance du sieur Boileau, directeur de la manufacture royale des porcelaines de France à Sèvres[1]. »

En effet la manufacture avait dû liquider, et nous avons l'inventaire de cette liquidation en date du 29 septembre 1766.

Passif, 50.129. 10

Actif :

Diverses personnes, 44.894. 17. 6.

Marchandises au magasin de Saint-Cloud :

Porcelaines blanches, 3.177. 10.

16 grands plateaux d'écuelles à 3 l., 48.

23 grandes soucoupes, 37. 10.

37 — à côtes, 46.

658 — ordinaires, 658.

916 gobelets différentes formes, 916.

28 pots à jus, 56.

9 pots pourris, 108.

5 moutardiers, 17. 10.

74 pots à oil, 259.

125 boîtes à sucre, 375.

1 grand groupe, 108.

1 grande figure, 24.

20 gobelets à lait de plusieurs grandeurs.

Coquetiers.

Pots à tabac.

*Porcelaine beau bleu et violet*, 808. 10.

31 boîtes à sucre, 186.

194 gobelets avec leurs soucoupes à 3, 582.

Pots à jus.

*Porcelaine de différentes couleurs*, 4.409 l. 10.

28 sucriers à 10 l.

1. Arch. de Sèvres.

4 theyères à 12.
452 gobelets et soucoupes, 2.260.
72 pots à jus, 162.
23 moutardiers, 10 l. 10.
Vases pots à pomade.
1 grand vase en miniature à tête de bel or, 150 l.
1 — bleu et couleur, 72 l.
5 vases et pots pourris, 210 l.
8 vases pour des fleurs, 168 l.
1 grand groupe à 5 figures, 150 l.
1 moyen groupe, 30 l.
12 figures de plusieurs formes, 144 l.
*Porcelaine bleue ordinaire*, 662. 12.
Tasses à limonade, pots à pâte, pomadiers.
*Porcelaine en biscuit*, 6.281. 5.
14 groupes, 135 l.
38 figures grandes et petites, 224 l.
2.860 fleurs, 273 l.
*Marchandises en cru*, 4.040. 1.
*Fayence*, 466.
*Nouvelle porcelaine en biscuit*, 648.
2 groupes de chevaux, 96.
1 — de 3 enfants, 60.
5 figures à 18 l., 90.
6 — 15, 90.
2 grandes terrasses, 48.
*Porcelaine nouvelle en cru*, 564.
Matière de porcelaine, 2.745. 10.
*Total des marchandises du magasin de Saint-Cloud*, 25.262.
*Marchandises du magasin de Paris*, près la porte de Paris rue Saint-Denis, 6.930 l.
*Porcelaine en couleur*, 691.
*Porcelaine blanche*, 1.560. 5.
*Bleus ordinaires.*
*Figures en émail et biscuit*, 2.040 l. 5 s.
*Porcelaine nouvelle et biscuit*, 1.158 l.
Total de l'actif : 89.086. 7. 6. [1]

La manufacture disparut donc en 1766 après environ un siècle d'existence. Cette liquidation forcée survenait au moment où toute l'attention des céra-

1. A. de la Seine. Bilans n° 18.

mistes se portait vers la porcelaine dure que Brancas venait de présenter au public et dont le duc d'Orléans, le protecteur de Saint-Cloud, était un des plus fervents adeptes, en ayant cherché avec ardeur les matières premières et les formules.

Nous n'avons pas retrouvé celles de la pâte et de l'émail de Saint-Cloud, mais une note de 1765 nous dit : La porcelaine de Saint-Cloud est composée de terre de Garches, de sable et de potasse [1]. Une autre ajoute que, au feu, elle se déforme beaucoup [2].

## TRAVAUX ET PRODUITS

En examinant la production, nous voyons que cette manufacture, si elle a varié ses formes, a peu varié ses décors. Les dessins bleus, dans le genre de Bérain, les rinceaux, les arabesques, les lignes géométriques et les reliefs blancs, dominent, prolongeant pendant la régence et le règne de Louis XV le style du règne précédent. On rencontre cependant quelques décors de fleurs peintes en bleu dans le genre japonais. Les pièces polychromes sont rares, nous en voyons un certain nombre mentionnées dans l'inventaire que nous donnons ; mais cet inventaire comprenait peut-être des produits de la manufacture de la rue de la Ville-l'Évêque, qui était alors entre les mains de Trou, comme nous le verrons ; les tons y sont chauds et l'émail très beau, surtout dans les bleus et les verts ; mais souvent les émaux vert ou bleu pâle ont un peu coulé sur le blanc.

La sculpture a joué un rôle assez important, mais elle est très rarement décorée, le modelé en est primitif, les terrasses assez grossièrement traitées comme des assises de blocs de pierre, et le feu a souvent amené une déformation, l'émail blanc ton de crême en est beau, mais empâte les formes et les détails.

La marque n'existe pour ainsi dire jamais, sous les groupes, statuettes, brûle-parfums ou pots-pourris, et les indications que nous donnons ici sont les seules qui permettent, pour la sculpture, de faire une attribution. Cependant nous avons vu dans la collection de M. le marquis de Luppé un grand perroquet sur un tronc d'arbre marqué S C / T en creux.

Comme nous le verrons tout à l'heure, il est très possible de confondre les pièces non marquées avec celles provenant de la manufacture sœur de Saint-Cloud, celle de la rue de la Ville-l'Évêque.

Les plats ou assiettes sont presque inconnus de nous. Une assiette que

1. Académie des Sciences, année 1765, p. 92, note a.
2. Id., p. 98, note.

nous avons rencontrée et de laquelle nous avons perdu la trace[1], était blanche, rehaussée de reliefs de fleurs d'aubépine sur le marli. Comme pièces de service, ce qui existe le plus communément, ce sont les tasses forme de bols avec soucoupes à galeries, les moutardiers, les coquetiers, les salières à pieds pleins ou creux. Les boîtes à épices, soit blanches à reliefs, soit à décor bleu sont fort rares et recherchées, elles sont en forme de trèfles ou à deux compartiments et couvertes. Nous avons vu passer en ventes deux boîtes à hosties, l'une à décor bleu (vente Leroux)[2], une blanche à reliefs (vente Montigny), une se trouve aussi au musée des arts décoratifs. Nous ne connaissons pas d'écuelles, sauf celle que nous décrivons plus loin en parlant de la dorure à Saint-Cloud. Nous possédons des petits pots à onguents, sans couvercles, mais avec rainure pour fixer le parchemin recouvrant sans doute des produits de pharmacie, ainsi que des bouteilles blanches à imbrications en relief et une à décor bleu[3]; une boîte à savon ronde, blanche, à imbrications en relief, montée en argent[3]. Le musée de Limoges nous montre une boîte d'horloge d'un seul morceau, haut. 0,325 à imbrications en relief. Les pots couverts destinés à garnir les toilettes sont nombreux dans les collections, ainsi que les pots à crême blancs à décor en relief et les manches de couteaux de même genre ou en camaïeu bleu.

Il en est de même des sceaux à rafraîchir, le plus communément en blanc, décor en relief et mascarons grimaçants. Nous en signalons trois fort intéressants au musée de Sèvres, deux polychromes n° 5749, le troisième à larges décors bleus, au centre un vase et des fleurs escortés de dauphins, à la bordure, des fleurs de lis; il est catalogué sous le numéro 5590. Deux autres analogues sont au musée de Rouen sous les n$^{os}$ 1956 et 1957. Cinq autres plus petits, polychromes (haut. 0,12), dont quatre dans une collection particulière et un provenant de la collection Gaston de Montigny, actuellement dans la collection de Chavagnac. Nous possédons aussi des pots à crême polychromes marqués en creux S C. T.

Quelques pièces de Chantilly peuvent être confondues avec les Saint-Cloud polychromes, quand la marque fait défaut. Les tons seuls pourront guider l'acheteur, car souvent l'émail à base de plomb de la deuxième époque de Chantilly se rapproche beaucoup de celui de Saint-Cloud. Nous possédons un bec de canne polychrome daté de 1730 que nous attribuons à Saint-

1. On nous a présenté des assiettes à petits godrons, décorées en bleu et dorées. Ce sont des assiettes de Tournay du XIX$^{e}$ siècle, auxquelles on a ajouté au feu de mouffle la marque S. C. T., grossières contrefaçons.
2. Coll. Thierry.
3. Coll. de Chavagnac.

Cloud, à cause de son émail à base de plomb qui ne devait pas être encore employé à Chantilly [1].

On a pu remarquer dans l'inventaire de liquidation qu'il était question de porcelaine nouvelle ; il ne s'agit pas certainement de porcelaine dure, car à la date de 1766 aucune manufacture française n'en produisait. Nous ne saurions dire ce que l'on entend ici par porcelaine nouvelle, c'est évidemment une pâte perfectionnée, mais toujours porcelaine tendre.

La manufacture de Saint-Cloud a connu et mis en usage un procédé pour appliquer la dorure sur la porcelaine, par estampage. Il semble analogue à celui employé plus tard par Cotteau sur des pièces de Sèvres, il consisterait dans une sorte de colle faite avec des pépins de coing, sur laquelle on appliquait des feuilles d'or au moyen de fers comme pour les reliures, puis on repassait la pièce au four. On prétend qu'à la même époque ce procédé était en usage en Allemagne pour décorer des émaux. Nous en connaissons plusieurs, dont une boîte dans la collection de Grollier.

Les pièces de Saint-Cloud ainsi dorées et émaillées sont rares, nous en possédons six dans nos collections [2], le musée de Sèvres en a deux, celui du Louvre une, celui des arts décoratifs une ; le catalogue de la remarquable collection Franks (London, 1896) en mentionne trois (n^os^ 344 et 345). M. Fitz-Henry nous en signale trois dans ses vitrines et nous en avons encore rencontré une à Paris dans le commerce de la curiosité, mais il y en a certainement d'autres qui ont échappé à nos investigations. L'une des nôtres [3], boîte montée en vermeil, dorée et émaillée vert, nous donne par les poinçons de la monture la date approximative de sa fabrication (1723), boîtes, écuelle et pommes de canne. Au musée de Sèvres, un couvercle à décor violet (n° 8852) et un bec de corbin (n° 8989). Celles de la collection Franks, deux pots à toilette, or et émail vert, et une bonbonnière (poinçons de la monture 1733). Au musée du Louvre une pomme de canne. Celles de M. Fitz-Henry sont deux petits pots à toilette (hauteur 0,05) et une boîte.

Mais il est une pièce entrée depuis peu dans nos collections qui nous semble assez intéressante pour en donner ici la description. Écuelle couverte, blanche à reliefs de fleurs d'aubépine (haut. 0,13, diam. 0,15). Les applications d'or à la feuille sont d'une épaisseur telle qu'il a été possihle de les graver ensuite. Elles représentent des paysages chinois animés de personnages, puis des oiseaux volants, et autour du couvercle ainsi qu'à la base des ornements Louis XIV. Nous croyons cette pièce des premières années du XVIII^e^ siècle. A la fabrication elle avait été fendue d'un grave coup de

1. Coll. de Chavagnac.
2. Coll. de Chavagnac, cinq. — Coll. de Grollier, une.
3. Coll. de Chavagnac.

feu, mais on la considéra cependant comme assez intéressante pour la réparer à l'émail et chercher à dissimuler en dedans la fêlure par une dorure analogue à celle de l'extérieur [1].

Nous ne parlons naturellement ici que de l'or appliqué en feuilles. On prétend que la dorure fut peut-être employée plus tard par les procédés ordinaires, en rehauts sur des décors polychromes et même bleus.

A l'inspection des pièces nous pourrions encore l'admettre pour les premiers et (quelque bizarre que puisse sembler cette appréciation), vu le peu de solidité que nous y rencontrons; mais quant aux derniers, les bleus à rinceaux, arabesques, etc., ils doivent, selon nous, tout d'abord être considérés comme surdécorés d'or et par conséquent rejetés, sauf consciencieux et très méticuleux examen.

Aux premières pages de cet article nous émettions des doutes sur la sincérité du récit de Martin Lister (1698) en ce qui concerne les pièces dorées qu'il signale. En voici les raisons : Les quelques pièces dorées à l'estampage que nous venons de citer semblent par la date des poinçons de montures devoir être attribuées aux premières années de la direction de Henri II Trou, 1720 à 1730. Il semble donc probable que la dorure par l'or moulu ne fut pas appliquée à Saint-Cloud auparavant. Depuis, nous ne voyons d'ors solides sur porcelaines qu'à Vincennes et à Sèvres, par les procédés du frère Hipolyte et de Hellot [2]. Tous ceux qui décorent les pièces de Chantilly, de Mennecy-Villeroy, de Sceaux, etc., sont tous mal fixés et disparaissent facilement au frottement, ne laissant qu'une légère trace du mordant. Cela se conçoit, du reste, puisqu'à partir de 1745 des arrêts royaux interdisent l'emploi de l'or à ces fabriques, qui n'avaient par suite aucune raison de monter un atelier spécial. Or les pièces de Saint-Cloud, bleues rehaussées d'or que nous avons rencontrées, sont au contraire fort bien et solidement dorées, ce qui tend à prouver qu'elles l'ont été depuis par les procédés modernes. Cela est d'autant plus probable que ces ors sont assez plats et n'ont rien d'analogue aux seuls solides de cette époque, c'est-à-dire à ceux de Vincennes et de Sèvres, qui sont épais et généralement brunis à effets. Ceux que l'on voudrait aujourd'hui attribuer à la fabrication de Saint-Cloud n'auraient certainement pas été obtenus par les mêmes procédés.

Pour nous résumer nous avons peine à croire que l'or moulu ait été appliqué sur des pièces bleues de Saint-Cloud à l'époque de leur fabrication.

1. Coll. de Chavagnac.
2. Voir art. Vincennes-Sèvres.

## MARQUES

Les marques employées à Saint-Cloud sont : S^t. C. — La fleur de lis — le soleil — et enfin S^t C. T il y a aussi de nombreuses lettres seules ou accompagnant cette dernière marque.

Nous allons les passer en revue, nous efforçant de déterminer les dates auxquelles elles se rapportent.

La marque S^t.C. dut être celle des premiers essais. Nous la trouvons sous un vase de nos collections [1] qui semble par sa facture et son décor indiquer peu d'expérience de la fabrication. Elle est si rare du reste que nous sommes disposés à croire qu'elle a été très peu employée. Nous pensons qu'elle doit indiquer les pièces sorties des mains de Pierre I Chicaneau vers 1677.

S^t. C.

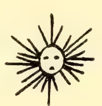
En bleu.

La fleur de lis, d'après le document de 1696 cité dans la partie historique de cette étude, devait être jointe au soleil : nous ne la connaissons que seule et n'en possédons qu'un exemplaire [1]. Elle peut être attribuée à 1696.



En creux.

Quant au soleil, flatterie à l'adresse du Grand Roi, il nous est signalé à la même date et par le même document, mais on le rencontre très fréquem-

ment, toujours en bleu, et jamais en creux ; du moins nous n'en avons jamais vu. Nous pensons qu'il fut employé jusqu'en 1724 ou tout au moins jusqu'en 1722. Pour cela nous nous appuyons sur les raisons développées

au cours de cette étude, fixant à cette époque l'introduction en nom de Trou dans la direction de la manufacture. La mort de Louis XIV, en 1715, fut-elle une raison pour faire abandonner son emblème ? nous ne le croyons pas.

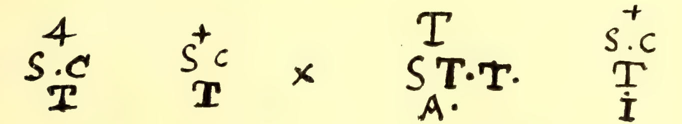
1. Coll. de Grollier.

A l'appui de notre opinion, nous ajouterons qu'en rapprochant les pièces de nos collections qui sont marquées au soleil, de celles marquées S.C. T. nous sommes frappés de la différence dans l'émail blanc des fonds. Celui des pièces marquées au soleil est souvent assez maigre et sensiblement bleuté, tandis que l'émail de celles marquées de Trou est très blanc, crémeux et profond. Serait-ce le résultat du « nouveau secret pour perfectionner » communiqué à Henri II Trou par le duc d'Orléans ? nous serions fort tentés de le croire.

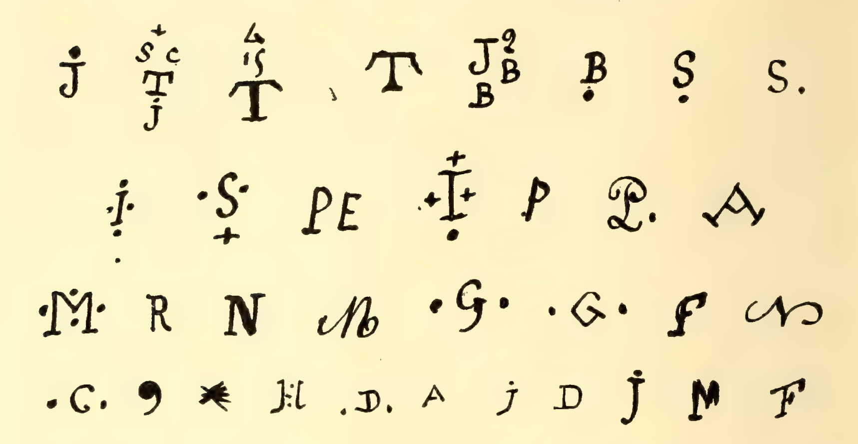
Un autre argument en faveur de cette manière d'envisager la question, serait le départ définitif de Saint-Cloud de Marie Moreau, veuve de Pierre Chicaneau, et de son cousin L.-D.-François Chicaneau pour la rue de la Ville-l'Évêque. Cela expliquerait et justifierait l'affirmation de L.-D.-François Chicaneau « qu'il fut directeur de la fabrique du bourg de Saint-Cloud jusqu'en 1724 » [1]. Pourquoi en effet L.-D.-François et sa cousine auraient-ils quitté Saint-Cloud, si ce n'est par suite d'une diminution de situation pour l'un et de difficultés pour l'un et l'autre, Henri Trou qui nous apparaît comme ambitieux et processif, ayant pris une situation prépondérante [2]? Les pièces marquées au soleil peuvent donc, d'après ce qui précède, être placées dans la période 1696-1724.

Voici enfin la marque la plus commune S.C. T. avec ou sans lettre sous le T. Elle se trouve en bleu, en creux, et très rarement en rouge [3], sous des pièces que nous plaçons dans la dernière période, 1724 à 1766. Il y a du reste une grande quantité de pièces attribuées à Saint-Cloud, non marquées.

De nombreux objets, surtout des pots à toilette et des crémiers, marqués ou non S. C. T., portent une lettre en bleu. Quelle en est la signification ? On a fait grande dépense d'imagination pour trouver une explication. Nous pensons qu'il faut voir là simplement des lettres de séries. Nous donnons toutes ces marques venues à notre connaissance.




1. A. N. F. 12, 1494, liasse 138.
2. Voir art. suivant : Rue de la Ville-l'Évêque.
3. Ces dernières marques en rouge sont généralement sur pièces polychromes.



On peut faire cependant exception pour les pièces qui, malgré leur type Saint-Cloud bien prononcé, sont marquées D + ou même L L L. Il y a lieu, sans doute, de voir là des produits de Lille [1].

Quand M est seul vous êtes devant du Saint-Cloud ; si un C le précède (C. M.), c'est la fabrique de la rue de la Ville-l'Évêque (Chicaneau-Moreau).

D'autres pièces affectant nettement le genre Saint-Cloud portent des marques pour lesquelles il ne nous est pas possible de faire une attribution certaine.

Telles sont les deux flèches en bleu que nous avons relevées principalement sur de petits pots à toilette, décor bleu à rinceaux, et aussi sur un petit pot à crème à décor de fleurs, en bleu.

Nous possédons aussi, portant cette marque, deux groupes, l'un polychrôme, assez intéressant pour que nous en donnions ici la description : six personnages, quatre soldats emmenant prisonniers deux seigneurs. Ils sont vêtus de casques à l'antique et chaussés de guêtres noires lacées. L'exécution en est très ordinaire, les couleurs assez vives, mais le feu a produit des déformations ; la marque aux deux flèches est sur la terrasse [2]. Et encore, portant la même marque, un groupe blanc composé d'une chèvre et son chevreau jouant avec un chien [3].

Telles sont aussi les marques L O * ou L O + en bleu, sur des pièces à décor bleu, soit à rinceaux, soit à fleurs.

1. Voir art. de Lille, p. t.
2. Coll. de Grollier.
3. Coll. de Chavagnac.

Ces marques, généralement sur des porcelaines tendres de fabrication peu réussie, pourraient être attribuées aux héritiers Chicaneau, possesseurs des secrets, qui ont peut-être essayé de les mettre en pratique pour leur compte personnel; entre autres François Hébert, époux de Marie-Anne Chicaneau, marchand faïencier à Paris, rue de la Roquette, et Denis Jacquemart, époux de Michelle-Barbe Chicaneau, marchand faïencier à Paris, rue Saint-Denis [1].

Les deux flèches pourraient être de François Hébert, qui demeurait rue de la Roquette près de l'hôtel des Arbalétriers [2].

Nous devons encore signaler les pièces de porcelaine tendre, d'un décor bleu analogue à celui de Saint-Cloud, mais d'une pâte grossière, peu serrée et bise, qui sont marquées MP. Ce sont des pièces provenant de la manufacture d'Étioles (1768). Une tasse de la collection de Grollier a ce monogramme sous la tasse et seulement J sous la soucoupe. (Voir article Étioles.)

*Personnel d'après le relevé des États paroissiaux de Saint-Cloud.*

1692. Bellegneule, François, peintre, époux de Marguerite Lassan, et 1712. Chicaneau, François, peintre, époux de Barbe Libesart.

1693. Miette, Jacques, époux de Geneviève Fire. Fillet, Guillaume. Picard, Jacques. Vallet, Léonard, époux de Geneviève de la Houdière, † 12 mars 1710 à 55 ans. Vallet, Claude.

*Pas de registre en 1694.*

1695. Dechar ou Dechau, Nicolas, peintre, époux de Magdeleine Lecoq, était † en 1707. Maugras, Jacques. Guay, Jean, époux de Catherine Chicaneau, tourneur. Arpin, Charles, et 1705 et 1711. Pélissier, Jacques, époux de Marguerite Davignon. Verdat, Louis. Picard, Joseph, peintre. Belluaux, Jean-Baptiste. Borgnet, François, peintre. Chicaneau, Joseph. Lamotte, Jean, manœuvre. Noël, René, époux de Françoise le Chiroux, et 1713.

1698. Vinant, François, peintre, épouse Antoinette Chesneau. Chesneau, François, peintre. Gerbois, charretier à la manufacture. Mougrot, Jacques.

1699. Gratté, Louis, tourneur. Poisson, Gilles, Pierre, époux 1° d'Agathe André et 2° de demoiselle Boussinard, 1702.

1701. Bolvry, Nicolas, † le 29 juillet 1740. Lemasle, Jean. Pottier, Guillaume, émailleur, époux de Jeanne Davignon.

1702. Léger, Bouger, fils d'un faïencier de Rouen, époux de Renée-Charlotte Doré, † vers 1735.

1703. Fillien, Claude, peintre.

1. Voir tableau de filiation.
2. Voir art. de la rue de la Roquette. Vincent Dubois, marques.

1704. Lamy, Jean-Pierre, époux de Catherine Dubois, 1709.

1705. Dupont, Claude, tourneur, époux de Madeleine Hédouin, † le 14 mars 1710, âgé de 45 ans. Pélissier, Pierre, fils de Jacques Pélissier, âgé de 27 ans, épouse Madeleine Vallet.

1709. « Le registre est rongé par les souris dans l'armoire de la paroisse que les marguillers n'ont voulu raccommoder jusqu'à ce jour..... Certifié par le curé Maheas de Fierville. »)

1710. Picard, Henry, peintre, † 10 mars 1740, âgé de 58 ans environ. Beaudoin, Pierre, enfourneur, époux de Madeleine Morlet.

1712. Dugné, Jean. Dubourg, Louis, époux de Marthe Lecœur.

1713. Dechar, Antoine, fils de Nicolas. Vallet, Jean-Léonard, volatiseur au four, fils de Léonard.

1714. Lamotte, Jean, compagnon, meurt le 26 décembre, âgé de 74 ans. (Lacune dans les registres, de 1715 à 1737.)

1737. Davignon, Henry. Davignon, Gilles. Bolvry, Henry, peintre, et 1743. Laronde, Antoine, peintre.

1738. Goujon, Louis-Jacques, sculpteur en porcelaine, et 1741. Baudoin, Claude, Ville-l'Évêque.

1740. Le Picard, Jacques-Henry, peintre, frère de Henry, † 26 septembre 1741, âgé de 55 ans. Massüe, Louis-Pierre, peintre, et 1743, passé à Sèvres en 1745. Prévost, Claude-Thomas. Leguay, Jean, tourneur, † 3 mai 1741, âgé de 48 ans. Neppel, Jean-Louis, peintre, époux de Anne Henry, et 1750, sans doute le même que Neppel Louis, que nous trouvons à Mennecey en 1753.

1741. Leguay, Jean-Dominique, † âgé de 25 ans. Leguay, Louis. Leguay, Henry-Étienne, tourneur, passé à Vincennes, peintre en bleu en janvier 1747. (Voir personnel de Sèvres.) Leguay, Joseph. Vincent, François. Prévost, Jean-Louis. Prévost, Claude-Thomas.

1743. Michel, journalier, † 1er mai. Gaudry. Boudin, Jean-Pierre, époux de Françoise-Clotilde Languillier, † 1763.

1746. Salé, Gilbert, tourneur, âgé de 33 ans, † 1747.

1748. Sion, Jean, 28 ans, tourneur, époux de Marie Léguiller, † 1756. Beise, Jean.

1750. Pin ou Pain, Jean, peintre, époux de Suzanne Vitrou, et 1767. Merle, Antoine, chez Trou depuis 1748. Bourdele, Catherine, depuis 1746. Jobert, Nicolas, peintre, époux de Marie Michaud.

1751. Neppel, Nicolas, fils de Jean-Louis.

1752. Duponchelle, Gilbert-François, tourneur.

1753. Corne, Gabriel, tourneur. Mouchard, Frédéric, peintre.

1754. Potin, Jean-Louis, † 1755, âgé de 40 ans. Cuvillier, Antoine, peintre.

1756. Provost, Henri-Marin, peintre. Duchesne, Antoine, peintre, époux de Marie Nadot.

1757. Simogé, Claude, peintre, originaire de Nevers.

1758. Dupré, Charles, entré en 1756. Haye (de la), Jacques, peintre, entré en 1753.

1759. La Ville, Pierre, peintre, † 11 juillet 1771. Cerisier, Antoine-Philippe, tourneur, époux de Joséphine Delcourt.

1760. Baize (de), Jacques, peintre. Durand, Pierre, tourneur, époux de Philiberte Passot. Mérian, Louis, peintre. Degeois, François, tourneur, originaire de Nevers, époux de Geneviève Leguiller.

1760. Robert, François, tourneur.

1762. Sion, Charles, tourneur, fils de défunt Jean Sion.

1764. Bouillon, François, originaire d'Avranches. Baux, Jean.

1765. Losmède de la Rivière, Louis-Antoine, veuf de A. de Saint-Omer, venant de Mennecy. Voir personnel de Mennecy. *Edme Choudard des forges, maître de la manufacture royale de Saint-Cloud*, associé de Henri-François Trou depuis 1764 (A. S. D. I.). Beillet, Louis, commis, figure en 1764 commis à Mennecey. Feuilleret, Louis, employé.

1766. Sailly, Thomas, tourneur. Marot, Michel-Ange. Vinin ou Rivien, Edme-Georges, tourneur. Michel, Jean, peintre. Robinot, Pierre, peintre.

27 février 1767. *Dubeau, Pierre, directeur de la manufacture du faubourg Saint-Honoré.* (Voir rue de la Ville-l'Évêque.)

1778. *Décès de Trou, Henri-François*, âgé de 67 ans, 12 février.

---

## RUE DE LA VILLE-L'ÉVÊQUE

### PAROISSE DE LA MADELEINE, FAUBOURG SAINT-HONORÉ

ALIAS : RUE DE LA MADELEINE A LA VILLE-L'ÉVÊQUE
FAUBOURG SAINT-HONORÉ

PORCELAINE TENDRE. 1711-1766.

La manufacture de la rue de la Ville l'Évêque n'est qu'une filiale de celle Saint-Cloud, puisqu'elle ne fonctionna que grâce aux privilèges accordés par les lettres patentes de 1702, 1713, 1722 et 1742, aux Chicaneau et Trou.

Elle semble même n'avoir été dans l'origine qu'une succursale de Saint-

Cloud et n'avoir eu son autonomie que plus tard, sans doute vers 1722, pour redevenir succursale en 1743, après la mort de Marie Moreau. Nous prions le lecteur de se reporter à l'histoire de la fabrique de Saint-Cloud, à laquelle celle de la rue de la Ville-l'Évêque est intimement liée.

Marie Moreau comprise nominalement aux privilèges en 1722 avait bénéficié de ceux accordés par les lettres patentes de 1702 et 1713 comme femme, veuve et héritière de feu Pierre II Chicaneau.

Son cousin germain par alliance, Louis-Dominique-François Chicaneau [1], suivit sa fortune et fut la cheville ouvrière de la manufacture que Marie Moreau vint établir au faubourg Saint-Honoré, quoiqu'il n'ait jamais pu être compris personnellement aux lettres patentes.

Nous n'avons pas une date exacte de la fondation à Paris, cependant celle de 1722 adoptée généralement par les auteurs [2] nous semble devoir être trop récente.

Dans une requête de L.-D.-F. Chicaneau adressée au contrôleur-général Orry, le 15 août 1743, il expose qu' « il a travaillé à la porcelaine avec Pierre II Chicaneau, son cousin, fils de l'inventeur de la porcelaine en France, jusqu'au décès de Pierre II Chicaneau arrivé en 1710 ; qu'après ce décès, lui, L.-D.-François Chicaneau, a eu à Saint-Cloud le gouvernement de la manufacture et ensuite qu'il a eu la direction de la fabrique établie à Paris [3] ». Dans un autre mémoire il dit : « En 1710 l'on me donna le gouvernement de la fabrique tant a Saint-Cloud qu'à Paris..... j'ai été associé avec la veuve Chicaneau pendant un temps au bout duquel j'ai travaillé pour mon compte [4]. »

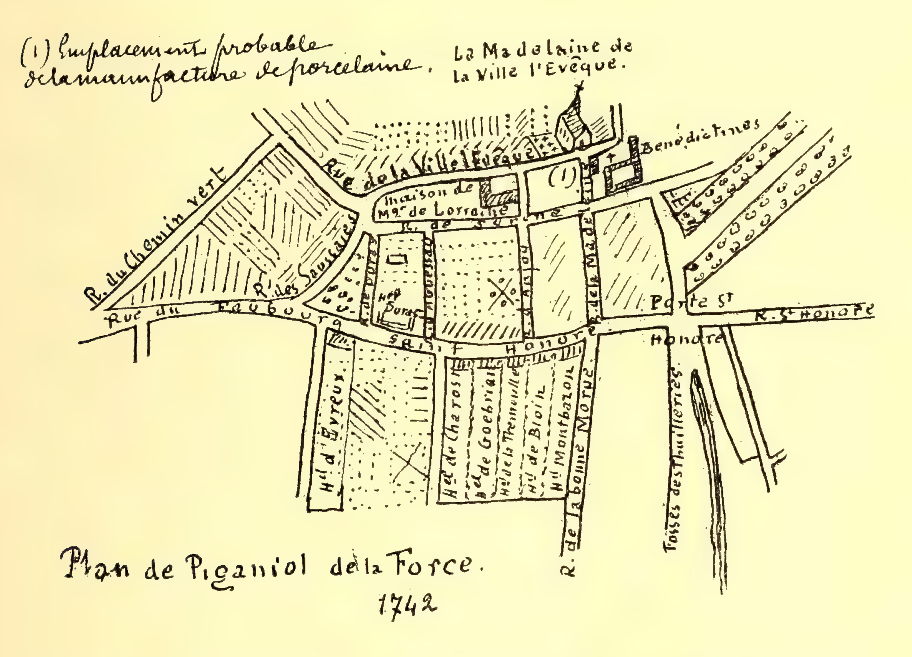
Dans les registres paroissiaux de Saint-Cloud, nous trouvons L.-D.-F. Chicaneau en 1713 et 1715 dénommé inspecteur des porcelaines, et Henri Trou, maître de la manufacture. Depuis, nous ne le voyons plus figurer, il est sans doute à Paris à la nouvelle manufacture fondée par Marie Moreau, ce qui coïnciderait à peu près avec la date probable de la mort de Barbe Coudray.

Nous lisons dans le testament de Marie Moreau [5] le 17 avril 1743 : qu' « elle maintient L.-D.-François Chicaneau dans les manufactures de porcelaine de Saint-Cloud et de Paris » ; que « le 16 novembre 1731, elle a cédé en bail audit Chicaneau les lieux dépendants de la maison où elle demeure, moyennant 1500 livres » ; qu' « elle n'a été associée avec lui qu'un temps. »

1. Voir tableau de filiation des Chicaneau-Trou à l'art. de Saint-Cloud.
2. Chaffers et Jacquemart.
3. A. N., F. 12, 1494, 146.
4. A. N., F. 12, 1494, 147.
5. A. N., F. 12, 1494, 152.

Nous avons vu à l'article de Saint-Cloud que les lettres patentes de 1722 mentionnaient les sieurs Henri et Gabriel Trou, fils de Barbe Coudray, et que Henri Trou dut prendre, vers cette date, la direction effective de Saint-Cloud. C'est, sans doute, ce qui a fait supposer que ce n'était qu'à cette époque que Marie Moreau avait quitté Saint-Cloud pour fonder la manufacture de la rue de la Ville-l'Évêque.

Étant donnés les textes cités soit ici, soit à l'article Saint-Cloud, nous pensons que la fabrique de Paris fut créée peu après la mort de Pierre II Chicaneau. En janvier 1711, sa veuve demeurait à Paris, rue Saint-Honoré, paroisse Saint-Roch [1]. Elle avait donc quitté Saint-Cloud et sans doute fondait la rue de la Ville-l'Évêque.

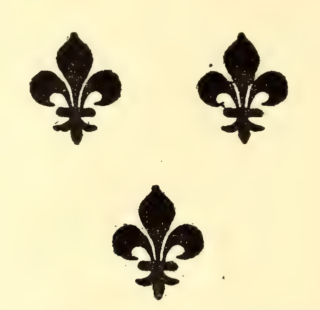



En 1724, Marie Moreau et L.-D.-François Chicaneau se séparèrent de Henri Trou, L.-D.-François devenant associé de sa cousine à Paris. A partir de ce moment les deux manufactures sont bien distinctes jusqu'en 1743, et Marie Moreau est devenue seule propriétaire de celle du faubourg Saint-Honoré, puisqu'elle en dispose le 16 novembre 1731 en la donnant à bail à L.-D.-François Chicaneau.

A cette époque la manufacture de Paris dut prendre un essor considérable,

1. États paroissiaux de Saint-Cloud.

si nous nous en rapportons au prospectus-annonce que nous reproduisons ci-après :



A LA MANUFACTURE ROYALE

## Des Porcelaines de Saint Cloud, Ruë de la Madeleine, Faubourg S. Honoré, à Paris.



DOMINIQUE FRANÇOIS CHICANEAU de St. Cloud, fait & vend en gros & en detail toutes ſortes de belles Porcelaines, bleües, blanches, en relief à feuillages & en toutes ſortes de couleurs, ſçavoir pots à œüil, & leurs plats, Baſſins à barbe, Pots pourris, Pots à boüillon, & leurs ſouſcoupes, Chandelliers, Pots à l'eau & leurs jattes, Ecuelles couvertes & leurs ſouscoupes, grands Sceaux à rafraichir du vin & des Liqueurs, Aſſietes blanches en relief, Saucieres, Poivrieres, Salieres, Moutardiers, Ecritoires, Cabarets en Goblets couverts à anſe & ſans anſe, Taſſes & Souſcoupes, Theyeres, Boëtes à Sucre, en relief comme celles qui viennent du Jappon, toutes ſortes de figures Groteſques & Troncs d'Arbres, pour faire des Girandoles, toutes ſortes de Manches en relief, en couleurs & en bleu pour couteaux, Cuillieres & Fourchettes, Tabatieres de toutes ſortes de contours, garnies & non garnies, Pômes de Cannes, Marteaux, Becs de Corbins, pour toutes ſortes de Cannes & en envoye dans les Provinces & Païs Etrangers : il vend auſſi toutes ſortes de belles Fayances, Criſtaux & Verreries.

Le tout ſans ſurfaire. 1731.

De l'Imprimerie de la Veuve ROBUSTEL, Rue S. Jacques, à l'Image S. Jean. 1741.

Nous n'avons rien à ajouter à cette *réclame*, elle nous dit tout ce qui se fait sous l'administration de L.-D.-François Chicaneau et même peut-être un peu plus.

Nous y voyons que la manufacture jouissait du titre de manufacture royale. Il est fort probable en outre que, sur la porte, l'enseigne portait les trois fleurs de lis et que le portier était vêtu d'une livrée aux couleurs du roi [1].

Mais arrivons à 1742, c'est-à-dire à l'expiration du privilège des vingt années (lettres patentes 1722). Henri Trou et la veuve Pierre Chicaneau (Marie Moreau) en sollicitent et obtiennent le renouvellement. L.-D.-F. Chicaneau demande à y être compris aux lieu et place de ses cousins décédés, en considération des services qu'il a rendus. Mais Henri Trou, appuyé par le duc d'Orléans, s'y oppose par tous les moyens et arrive à ses fins (22 octobre 1742), malgré le consentement donné à L.-D.-F. Chicaneau par Marie Moreau.

Cette dernière meurt le 11 mars 1743.

Son testament cité plus haut nous montre qu'elle avait conservé des intérêts dans la manufacture de Saint-Cloud, puisqu'elle les lègue à son cousin L.-D.-François; par contre, Henri Trou n'est pas co-propriétaire de la fabrique de la Madeleine, puisqu'à la mort de sa belle-sœur, il propose de racheter tout le matériel de sa fabrique, ce qui eut lieu certainement.

En mourant, Marie Moreau avait nommé son neveu Jean-Baptiste-Pierre Chicaneau, fils de Jean-Baptiste et de sa sœur Élisabeth Moreau, son exécuteur testamentaire. Afin de remplir les intentions bienveillantes de sa tante à l'égard de L.-D.-François, Jean-Baptiste-Pierre lui cède, le 15 mars suivant, son privilège et demande l'approbation du roi.

Henri Trou, toujours protégé par la maison d'Orléans, continue sa lutte contre les Chicaneau, disant que Marie Moreau étant décédée sans enfants [2], il ne doit plus être question de la fabrique de la rue de la Ville-l'Évêque et que celle de Saint-Cloud doit subsister seule [3]. Mais L.-D.-F. Chicaneau et J.-B.-Pierre répondent que c'est afin de n'avoir plus de concurrents et d'élever les prix de vente à sa guise. Cela ne pouvait guère cependant se soutenir, étant donné l'existence de plusieurs autres manufactures, dont Vincennes.

Comme nous l'avons dit, les deux fabriques continuèrent à fonctionner entre les mains de Henri Trou. Nous ignorons ce que devint L.-D.-F. Chicaneau, mais, sans doute vers 1764, François-Henri Trou nommait un sieur Pierre Dubeau directeur de la manufacture du faubourg Saint-Honoré.

1. Voir article de Eauplet, arrêt du 12 septembre 1730. Toutes les manufactures auxquelles on accordait le titre de *royales* jouissaient de ces privilèges.

2. Elle n'avait qu'une fille : Marie-Louise Chicaneau, religieuse à la Madeleine.

3. A. N., F. 12, 1494, 138.

Il est probable qu'elle suivit la fortune de celle de Saint-Cloud, et disparu peu après, le bilan de Saint-Cloud ayant été déposé le 29 septembre 1766.

### TRAVAUX ET MARQUE

Le genre très spécial de Saint-Cloud a été exécuté à Paris, par Marie Moreau et L.-D.-F. Chicaneau, tandis que les fabriques contemporaines, Chantilly, rue de Charonne et Vincennes nous présentent, sauf de rares exceptions que nous signalerons, des types très différents. Nous pensons donc que les deux manufactures sœurs ont dû donner, à peu de chose près, les mêmes produits, tout au moins jusqu'en 1731, et qu'il est fort difficile, sinon impossible, pour les pièces non marquées, de faire une attribution judicieuse à l'une ou à l'autre. Nous renvoyons au prospectus de 1731 pour la nomenclature des produits.

La marque C M + , la seule connue (sauf quelques petites variantes dans la forme des lettres) n'a dû probablement être employée que jusqu'en 1731.

Mais après ?... nous ignorons s'il y en eut une autre, sous la direction de L.-D.-François Chicaneau seul et pensons que beaucoup de pièces ne furent pas marquées. A partir de 1743, elles portent la marque + S C T des Trou. Un grand nombre de celles qui ne sont pas marquées, surtout parmi celles à sujets, recouvertes d'un émail blanc laiteux, mais avec des tons de couleurs qui pourraient être attribuées à Chantilly, pouraient l'être aussi, sans aucune certitude il est vrai, mais avec des probabilités, à la manufacture de la Madeleine.

A l'appui de cette opinion, nous citerons l'annonce de 1731 et la requête de L.-D.-François Chicaneau, dans laquelle il prétend avoir fait toutes sortes de figures et de choses imaginables qui n'avaient pas été faites en France avant lui [1]. Il est dit aussi dans un mémoire : « C'est à lui (L.-D.-F. Chicaneau) qu'on est redevable du plus beau blanc qui s'emploie aujourd'hui. »

Nous avons relevé la marque C M + toujours en bleu au grand feu sur des tasses, soucoupes, pots de toilette. Nous ne l'avons jamais rencontrée sur aucune pièce polychrome ni sur des sculptures ou objets de fantaisie. Nous ne la connaissons pas non plus en creux.

1. A. N., F. 12, 1494, 146.

# PORCELAINE DE VERRE

1686-1739

Nous pensons devoir mentionner à cette place, en les groupant, les tentatives faites pour fabriquer une sorte de porcelaine de verre dévitrifié. Elles furent faites à Eauplet près de Rouen, à Fay-aux-Loges près d'Orléans, et plus tard à Paris par Réaumur, qui au cours de ses recherches sur la porcelaine, découvrit le moyen de fabriquer un verre blanc opaque, connu sous le nom de porcelaine de Réaumur.

Il semble certain qu'aucun de ces produits ne donna de résultats suffisants pour qu'on pût les livrer au commerce.

**Eauplet**[1]. 1686-1736. — Une lettre de Daguesseau, sans date, mais jointe à des pièces portant celle de 1708, nous apprend que Nicolas Massolay, sieur de la Motte, a trouvé le secret de faire des ouvrages façon de porcelaine d'une *matière vitrifiée*, mais que le nommé Perrot, d'Orléans, a obtenu un privilège à peu près semblable, qu'il faut donc les entendre l'un et l'autre afin de régler la chose avec connaissance. Il demande que l'on écrive à M. l'intendant d'Orléans, lui envoyant le projet des lettres que demande le sieur de la Motte, afin qu'il le communique au sieur Perrot, et retire de lui le mémoire des raisons qu'il aura données au contraire, pour y être ensuite prononcé [2].

Nous trouvons ensuite un arrêt du 12 septembre 1730 : « Vu par le roy en son conseil, la requête présentée par Cécile Massolay, veuve de François Fouquet, écuyer, seigneur du Boulay, et Catherine Calais, veuve de Nicolas de Massolay, écuyer, seigneur de la Motte, tendante à ce qu'il plut à Sa Majesté leur continuer le privilège accordé au sieur de Massolay, ce faisant, leur permettre de fabriquer dans leur verrerie située a Eauplet près Rouen, toutes sortes d'ouvrages de porcelaines façon et imitant celle de Chine, d'agathe de toutes sortes de couleurs, du jaspe et du lapis imitant le naturel, le tout de matières vitrifiées . . . . . . . . . . . .

1. Eauplet-lès-Rouen, commune de Blosseville-Bon-Secours.
2. A. N. G.7, 1694.

« Leur permettre encore de laisser les armes de Sa Majesté au-dessus de la grande porte de la manufacture avec cette inscription : Manufacture Royale de porcelaine et agathe, et leur conserver la liberté de donner à leur portier la livrée du Roy [1]. »

Le Roy autorise, et fait défense de faire pareil établissement à dix lieues d'Eauplet. Il permet de conserver l'inscription de la porte et les livrées du Roy.

Puis enfin dans les procès-verbaux du Conseil du Commerce, nous rencontrons un rapport de M. de Hauteroche qui résume la situation :

« Séance du 13 janvier 1735. Par lettres patentes d'août 1686, il a été permis au sieur Massolay d'établir dans ce même lieu une verrerie, et d'y fabriquer toutes sortes d'ouvrages de porcelaine façon de la Chine, d'agathe de toutes couleurs, de jaspe et de lapis imitant le naturel, le tout de matières vitrifiées, des fanaux et lanternes, des lustres et des girandoles imitant le cristal de roche, avec défenses à toutes personnes de faire aucun pareil établissement à dix lieues à la ronde d'Eauplet.

« Que par arrêt du Conseil du 12 septembre 1730, il a été permis à Catherine Calais, veuve du sieur du Boulay, de continuer la fabrication de ces différents ouvrages, suivant les lettres patentes de 1686.

« Mais que le décès de la veuve Massolay étant arrivé, et le grand âge de la veuve du Boulay ne lui permettant pas de continuer seule la manufacture, elle a, par acte, sous signature privée, du 8 juin 1734, cédé, au sieur Cado de Beaumont, le privilège par elle obtenu en 1730 et lui a confié ses secrets pour la fabrication des ouvrages de sa verrerie [2] ».

Le 29 novembre 1736 survient un arrêt portant révocation du privilège accordé à Cado de Beaumont, pour une manufacture à Eauplet près Rouen, d'ouvrages de porcelaine, faute de s'être mis en devoir de faire un établissement. Il est remplacé par un privilège exclusif, dans lequel il n'est plus question que de cristaux, accordé à Cardon apothicaire de l'artillerie, pour monter une verrerie à Eauplet.

C'est donc en 1736 que prit fin le privilège de la porcelaine de verre à Eauplet.

Nous ne possédons aucun autre renseignement sur cette fabrication, et nous n'en connaissons pas de produits.

**Fay-aux-Loges** [3]. 170...-1714. — Nous venons de voir que Daguesseau assimilait le privilège dont le sieur de Massolay, d'Eauplet, sollicitait le renouvellement, à celui qui avait été accordé au sieur Perrot, d'Orléans. Il est donc probable que les produits étaient analogues.

Les procès-verbaux du Conseil du Commerce vont nous renseigner.

1. A. N., F. 1061, B., n° 61.
2. A. N., F. 12, 82, p. 12.
3. Canton de Châteauneuf-sur-Loire (Loiret), 21 kil. d'Orléans.

« Vendredi, 6 décembre 1710 : Le conseil assemblé, M. d'Orsay a fait le rapport d'un placet des sieurs Perrot de Limonty et Jourdan, envoyé par M. le contrôleur général le 29 novembre dernier, sur l'exposé que font lesdits sieurs de Limonty et Jourdan, que le feu sieur Perrot leur parent, mort sans enfants, avait obtenu du roy un privilège exclusif de vingt-neuf années, pour établir une verrerie à Orléans, suppliant de leur continuer ledit privilège pendant vingt-neuf autres années, ayant durant le vivant du sieur Perrot et de son consentement établi une verrerie dans le lieu de Fay près d'Orléans; et après le rapport, lecture ayant été faite dudit placet, d'un sentiment unanime, il a paru que la continuation de ce privilège pourrait être accordé aux sieurs de Limonty et Jourdan.

« Signé : d'Aguesseau — Boucher d'Orsay[1]. »

Aux mêmes procès-verbaux, à la date du 22 mai 1733, nous lisons : « M. de Levignen a fait rapport que par le relevé d'un mémoire ci-devant envoyé à M. de Bouville, il paraît qu'en 1710 Jean Perrot et Jacques Jourdan avaient établi une verrerie dans la paroisse de Fay-aux-Loges, à quatre lieues d'Orléans, au moyen de la subrogation par eux obtenue, au privilège qui avait été accordé à feu Bernard Perrot leur parent, pour l'établissement d'une verrerie dans cette ville. Que Jourdan qui paraît aujourd'hui seul propriétaire de ces deux privilèges, ne fait depuis longtemps travailler ni l'un ni l'autre[2]............ »

Les registres paroissiaux de Fay-aux-Loges, compulsés à partir de 1700, fournissent quelques renseignements peu explicites, bien incomplets, mais cependant révélant l'existence à Fay, vers 1715, d'une verrerie dirigée par les sieurs Perrault, Perraut ou Perrot, ainsi que l'attestent les actes suivants :

Le 7 mars 1714, inhumation de messire Claude de Colnet, écuyer, en présence de Jean-Baptiste Perraut, écuyer, sieur de Limonty et Jacques Jourdan, maîtres de la verrerie de la duchée d'Orléans.

Signé : Perrot de Limonty, Perrot, Jourdan.

Le 24 décembre 1714, inhumation de Joseph Lancueil, de son vivant ouvrier de la verrerie, en présence de Nicolas Jourdan, sieur de Sergy.

Signé : Jourdan[3].

A partir de cette date, les registres ne contiennent plus trace des noms de MM. Perrot et Jourdan. Il est probable qu'ils n'ont pas été inhumés à Fay. En tous cas il n'est plus fait mention d'aucune inhumation, ni d'aucun mariage d'ouvriers verriers.

La tradition locale est muette en ce qui touche la verrerie, une famille du pays porte cependant le nom de *verrier*.

1. A. N., F. 12, 55, p. 120.
2. A. N., F. 12, 80, p. 446.
3. Relevés des registres paroissiaux, dus à l'obligeance de M. le marquis de Courcy.

Malgré toutes nos investigations, nous n'avons rien pu découvrir de plus.

Ce qui nous semble probable, c'est qu'à Eauplet et à Fay-aux-Loges on a dû fabriquer au commencement du XVIII^e siècle un verre opaque imitant un peu la porcelaine ; mais si nous connaissons quantité de verres blancs laiteux, nous ne pouvons les attribuer avec certitude à l'un ou à l'autre de ces établissements.

Au musée de Sèvres se trouve une boîte montée en cuivre doré cataloguée : n° 4036, boîte de porcelaine artificielle, polie au tour du lapidaire, non vernissée (?), attribuée à la fabrication de Perrot, maître verrier de la ville d'Orléans, fin du XVII^e siècle. (Voir livre d'adresses de la ville de Paris, 1690, p. 30.)

Une autre pièce dans la collection de Grollier, une tasse, peut être aussi attribuée à la même fabrication.

**Réaumur à Paris.** — Nous trouvons dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* (années 1727, 1729, 1739), les communications de M. de Réaumur [1], sur *l'art de faire une nouvelle espèce de porcelaine par des moyens extrêmement simples et faciles, ou de transformer le verre en porcelaine.*

Ne pouvant donner ces mémoires *in extenso*, nous y puisons, soit en les analysant, soit en en détachant des extraits.

Réaumur commença vers 1717 les expériences sur la conversion du verre en porcelaine. Il avait été amené à faire ces recherches en examinant la nature des matières premières de la porcelaine de Chine. Il avait vu à peu près juste en constatant sur les matières envoyées par le P. d'Entrecolles en 1722, l'infusibilité du kaolin et la fusibilité du petuntse, et en avait conclu qu'en prenant du talc, qu'il supposait être le kaolin, et y joignant du verre pour remplacer le petuntse on devait produire une porcelaine analogue à celle de la Chine [2].

De là, il en arriva à constater que le verre broyé donnant une poudre blanche à laquelle on ne voit aucune transparence, si on liait ensemble tous les grains de cette poudre on aurait une matière blanche, peu transparente, et qui serait grainée comme la meilleure porcelaine. Des ouvrages formés de cette poudre pourraient donc être pris pour être de bonne et belle porcelaine. Il pensa qu'on en pourrait faire de tels, et il en fit.

Pour cela, il ne faisait supporter à cette poudre qu'un degré de feu très léger pour amollir et coaguler le verre. Mais pour donner la forme, il y joignit de la farine, en fit une pâte qu'il façonna et mit au four. La farine étant brûlée complètement et les parcelles de verre s'étant collées, il en retira des gobelets très blancs semblables à de la vraie porcelaine.

1. René-Antoine Ferchault de Réaumur, physicien et naturaliste, né à La Rochelle (1683-1757), de l'Académie des Sciences.

2. Voir art. de Lauraguais.

Les pièces, résultats de ces expériences, ne sont pas parvenues jusqu'à nous, et nous devons nous en rapporter au dire du chimiste. Réaumur avoue ensuite que cette porcelaine doit être chère et ajoute qu' « un Étranger, qui a beaucoup de connaissances et de génie, après avoir travaillé à faire de la porcelaine sur les principes que j'ai donnés, a pourtant offert d'en faire des établissements en France, et a cru pouvoir promettre de la débiter à un prix qui serait bien au-dessous du prix de celle de la Chine. Je souhaite que les expériences qu'il se dispose à faire en grand, dissipent la crainte que j'ai que ses calculs de dépense ne soient pas aussi exacts qu'il serait à désirer. »

Mais arrivons à ce qu'il appelle la troisième manière de faire de la porcelaine. C'est avec le verre seul qu'il la fait, et cela sans avoir besoin de le réduire en poudre, et sans manipulations, changeant les bouteilles du plus vilain verre, telles que celles dont on se sert journellement sur les tables, en bouteilles de porcelaine blanche.

Mais, avant d'expliquer les moyens de la faire, il cherche à prouver qu'aucun des caractères essentiels de la bonne porcelaine ne lui manque. Il constate que les cassures n'ont rien d'analogue à celles du verre, qu'elles n'ont pas de luisant ni de brillant, mais une espèce de mat-satiné, et qu'elles sont plus blanches que la surface. Mais ces cassures ne sont semblables ni à celles du verre, ni à celles de la porcelaine. Leur mat est soyeux, il semble que cette matière soit composée de fibres, de filets de soie d'une extrême finesse, couchés les uns contre les autres. Les fibres sont composées de grains extrêmement fins.

Cette porcelaine est très peu fusible et pourrait servir de creusets pour fondre les porcelaines d'Europe, et les changements brusques de température ne peuvent la casser ni même la fêler.

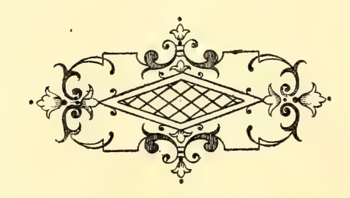
Réaumur prétend que ces affirmations résultent d'expériences les plus sévères qu'il a faites sur sa porcelaine qu'il nomme : *Porcelaine par transmutation* ou *Porcelaine par revivification*, ou enfin *Porcelaine de verre*. Il prétend encore qu'il peut lui donner à la surface extérieure les nuances que l'on donne aux porcelaines ordinaires. Il s'étend ensuite sur les verres les plus propres à cette transformation, constatant qu'il n'a pu l'opérer ni pour le cristal, ni pour l'émail. Puis il arrive à la formule :

« Lorsqu'on a choisi des ouvrages d'un verre convenable, et qu'on a provision de gyps bien blanc, calciné et bien pulvérisé, rien n'est plus simple que de les convertir en ouvrages de porcelaine. Ceux qui sont un peu au fait des pratiques des arts, savent que les fayenciers font cuire leurs ouvrages dans de grands vases de terre cuite, ou d'autres pareils, il n'importe, c'est-à-dire des espèces de très grands creusets. On mettra dans ces vases, dans ces grands creusets, des ouvrages de verre qu'on voudra convertir en

porcelaine. On remplira les ouvrages et tous les vides qu'ils laissent entre eux, de la poudre faite d'un mélange de sable blanc et fin et de gyps. On aura attention de faire en sorte qu'elle touche et presse les ouvrages de toutes parts, c'est-à-dire, que ceux-ci ne se touchent pas immédiatement, et qu'ils ne touchent pas non plus les parois du creuset. La poudre ayant été bien empilée, bien pressée, on couvrira la gazette, le creuset, on le lutera ; et tout ce qui dépend de l'artiste sera fait ; ce sera au feu à achever le reste. On portera la gazette, le grand creuset, chez un potier de terre, pour être mis dans son fourneau et dans un endroit où l'action du feu est forte. Quand la fournée de poterie de terre sera cuite, on retirera le creuset. Lorsqu'on l'ouvrira, on aura le plaisir de voir que les ouvrages de verre seront devenus d'une belle porcelaine blanche. »

Ne connaissant aucune pièce attribuée à Réaumur, nous nous bornons à donner, sans contrôle possible, les explications et descriptions du chimiste académicien. Elles pourront servir de guide à l'amateur qui penserait posséder un échantillon, encore à découvrir.

Ce qui semble certain, c'est qu'aucune application industrielle de ce procédé ne fut tentée. Nulle part nous n'avons trouvé trace d'une manufacture ayant adopté ce genre de fabrication.



# PASSY

PORCELAINE TENDRE

VERS 1700

Nous devons citer ici un article du *Dictionnaire universel* de Savary-des-Brûlons. 1re édition, 1823.

« Porcelaine..... Il y a quinze ou vingt ans que l'on a commencé en France à imiter la porcelaine de Chine; les premières épreuves qui furent faites à Rouen réussirent assez bien, et on a depuis si heureusement perfectionné ces essais dans les manufactures de Passy et de Saint-Cloud qu'il ne manque plus [1] ........... »

Nous devrions donc conclure qu'il y eut une manufacture de porcelaine tendre à Passy, analogue à celle de Saint-Cloud.

On a voulu lui attribuer la marque A. P. en l'interprêtant : *à Passy*. Nous n'osons nous ranger à cette opinion, et renvoyons le lecteur à l'article de Rouen (1673) où nous nous expliquons sur cette marque.

Nous ne possédons aucun autre renseignement sur une manufacture de porcelaine à Passy.

1. Nous avons inscrit comme date approximative 1700, parce que Savary parle en 1723 d'*il y a 15 ou 20 ans* pour la découverte. Mais elle était bien antérieure, comme nous venons de le voir, et nous remarquerons que le dictionnaire en question est un ouvrage posthume.

# LILLE

## PORCELAINE TENDRE

### 1711-1730

Le 25 avril 1711, le magistrat de Lille accorda, à Barthélemy Dorez, de Douai, et à Pierre Pellissier, son neveu, l'autorisation de fonder une manufacture de porcelaine, plus une maison occupée jusqu'en 1708 par une raffinerie de sucre, et une avance de 2.000 florins remboursable en six annuités. Mais il ne leur accorda pas de privilège exclusif comme ils le demandaient. Le local fut bientôt reconnu insuffisant, et le magistrat concéda une autre maison quai de la Haute-Deûle. Sur les 2.000 florins, 500 furent consacrés à la construction du four.

En novembre 1712, les entrepreneurs présentèrent des porcelaines qui parurent assez réussies pour que l'avance des 2.000 florins leur fût complètement versée.

L'association de Dorez et de son neveu ne dura que jusqu'en 1716, et Dorez resta seul entrepreneur. Il avait été contrôleur des poudres à Douai jusqu'à la conquête par les Hollandais, et obtint vers 1720 le titre de salpêtrier du roi à Lille. A ce moment, Dorez passa la direction de la manufacture à deux de ses fils, François et Barthélemy. Nous connaissons les noms de ces derniers par leur requête présentée au Conseil du Commerce, tendant à obtenir l'exemption pendant trois années des droits d'entrée de leurs produits dans les cinq grosses fermes. Ils obtinrent seulement une réduction, de 10 livres à 50 sols °/₀, non compris les 4 sols pour livre. (Arrêt du 20 août 1720[1].)

Il est probable que vers 1730 ils cessèrent de fabriquer la porcelaine, mais la manufacture de faïence se maintint jusque vers 1790, après avoir passé, à plusieurs reprises, en d'autres mains.

Les produits de Lille ont une grande analogie avec ceux de Saint-Cloud. Il est même fort difficile de les distinguer.

1. A. N., F. 12, 67, p. 171.

MARQUES

Les marques elles-mêmes ne nous présentent pas une certitude absolue. En effet, on attribue à Dorez les marques de L pour Lille et de D pour Dorez. Mais Saint-Cloud ayant employé, comme nous l'avons vu, presque toutes les lettres de l'alphabet, soit sous la marque S C T, soit seules, on se trouve, dans ce dernier cas, assez perplexe devant les lettres D et L.

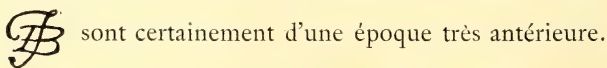
Cependant un certain nombre de pièces nous font penser que l'on peut faire des attributions judicieuses à Lille, et nous les passerons en revue tout à l'heure.

Quant aux marques des frères François et Barthélemy Dorez, nous osons émettre une opinion sur le monogramme FB que l'on avait jusqu'ici attribué à François Boussemart.

Ce Boussemart avait épousé la fille de Febvrier, faïencier de Lille, et l'on supposait qu'il avait, ainsi que Dorez, fabriqué de la porcelaine tendre.

Ce qui avait semblé confirmer cette opinion, c'est la découverte d'une statuette de nos collections (de Grollier) dont nous reproduisons plus loin la marque, que l'on avait cru lire J. f. B. (Joseph-François Boussemart); le lecteur en jugera.

Nous nous sommes livrés à des recherches longues et consciencieuses aux archives de Lille et de Paris, et rien de ce que nous y avons trouvé ne peut nous autoriser à attribuer à François Boussemart cette marque sur porcelaine tendre de Lille. Il en fit bien cependant, mais à la fin de sa vie, en 1770, à Arras, où il alla fonder une manufacture. Mais les pièces marquées


sont certainement d'une époque très antérieure.

Ne pouvant cependant attribuer ce monogramme à aucune autre fabrique qu'à celle de Lille, nous pensons qu'il pourrait être l'assemblage des initiales des noms de baptême des deux frères Dorez, François et Barthélemy, quand ils prirent la direction que leur cédait leur père vers 1720.

Nous n'affirmons rien, mais cette hypothèse est la seule que nous trouvions admissible. Un chercheur heureux découvrira peut-être un texte ou une pièce confirmant ou infirmant notre opinion.

Quelques amateurs de faïence ont voulu aussi attribuer cette marque à Jean Bossu, mais il en est de même que pour Boussemart, et nous ne croyons pas que Jean Bossu ait fabriqué de la porcelaine.

A. p. t. Petite soucoupe à galerie et larges gaudrons droits. Décor bleu grand feu, palmettes et rinceaux. Marque bleu grand feu. (Coll. de Chavagnac.)

Petite tasse semblable, mignonnette : même décor, même marque. (Coll. de Chavagnac.)

A. p. t. Petit pot de toilette décoré de palmettes bleues, la marque ci-contre au grand feu. (Coll. de Grollier.)

A. p. t. Pot de toilette moyen, décoré de palmettes bleues. Marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)

A. p. t. Pot de toilette décoré de palmettes bleues. Marque en bleu au grand feu. (Coll. Jacquemart, n° 447.)

A. p. t. Tasse à café, gaudrons droits, au bas. Mêmes décor et marque. (Coll. de Chavagnac.)

A. p. t. Soucoupe trembleuse, décorée de lambrequins bleus. Marque en bleu au grand feu. (Coll. Jacquemart, n° 448.)

A. p. t. Une tasse à anse, décorée de palmettes bleues. La marque en bleu au grand feu. La soucoupe, sans galerie, marque au grand feu. (Coll. de Grollier.) La lettre E sous la soucoupe n'indique pas que cette lettre puisse être attribuée comme marque à Lille.

A. p. t. Très petite tasse et sa soucoupe à galerie. Tasse, haut. et diam. 0,05. Marque en bleu au grand feu. Soucoupe, diam. 0,09. Marque en bleu au grand feu. Décor semblable sur les deux pièces, palmettes et rinceaux, genre Saint-Cloud, mais plus maigre d'émail et pâte plus grise. (Coll. de Chavagnac.)

A. p. t. Soucoupe à galerie et gaudrons. Décor, bleu grand feu, palmettes et rinceaux. Marque, bleu grand feu. (Coll. de Chavagnac.)

A. p. t. Pot de toilette et couvercle. Haut. 0,09, diam. 0,06. Décor bleu, palmette et rinceaux. Marque en bleu grand feu. (Coll. de Chavagnac.)

A. p. t. Plateau de moutardier de forme ovale et lobé, décor palmettes, bleu grand feu. Marque D en bleu grand feu, M en creux. (Coll. de Grollier.)

A. p. t. Pot de toilette moyen et couvert, décor palmettes bleues, le D en bleu grand feu, la croix en creux. (Coll. de Grollier.)

A. p. t. Tasse cylindrique, décor bleu grand feu, trois tiges de fleurs. Marque en bleu grand feu. (Coll. Gasnault, nº 1184.) [1]

A. p. t. Soucoupe de tasse à café à galerie et gaudrons. Décor bleu grand feu, palmettes et rinceaux. Marque bleu grand feu. (Coll. de Chavagnac.).

A. p. t. Petit pot de toilette, baldaquins bleus, grand feu. La marque en bleu au grand feu, semble être l'anagramme de Lille. (Coll. G. Le Breton.)

A. p. t. Deux petits pots de toilette et couvercles. Haut. 0,05, diam. 0,04. Décor bleu grand feu, genre Bérain. Marque en bleu au grand feu. (Coll. de Chavagnac.)

A. p. t. Soucoupe à galerie. Décor rinceaux bleus, au grand feu. Émail bleu gris, décor faisant bosse sur l'émail, pâte grossière. Marque en bleu grand feu. (Coll. de Grollier.)

A. p. t. Même pièce et même marque. (Musée de Sèvres, nº 8344.)

A. p. t. Salière circulaire, écrasée en plateau. Décor lambrequins bleus. Marque en bleu au grand feu. (Coll. Jacquemart, nº 432.)

A. p. t. Soucoupe à galerie. Décor lambrequins bleus. Marque en bleu au grand feu. (Coll. Gasnault, nº 1301), portée au catalogue comme pièce de provenance indéterminée.

Nous devons rappeler encore la marque que nous avons signalée aux incertaines de Saint-Cloud. Quelques personnes ont voulu l'attribuer à Lille à cause de l'L. Nous ne partageons pas cette opinion.

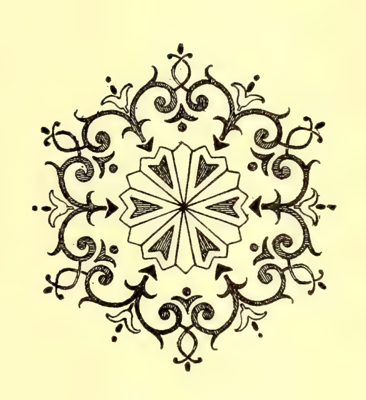
SCULPTURE

A. p. t. Buste d'un prélat, émail blanc, marque en creux. (Coll. Gasnault, nº 1285), donné au catalogue comme de provenance indéterminée. On pourrait, pensons-nous, rattacher cette pièce à la fabrication de Lille.

1. La forme du D et le décor pourraient faire douter de l'attribution à Lille.

A. p. t., blanche. Brûle-parfums, accompagné d'un enfant assis sur la terrasse, jouant avec un chien. Haut. 0,14. Marque en creux. La pièce assez empâtée d'émail. (Coll. de Chavagnac.)

A. p. t., blanche. Statuette représentant une jeune fille en sabots, chapeau large. La marque peu lisible, mais suffisamment pour y distinguer f. B. (Coll. de Grollier.) Comme on peut le voir, la marque remplit presque le dessous de la terrasse, les pointillés sont des éraflures de l'outil du sculpteur. L'émail est épais et assez opaque, le modelé assez grossier.



# STRASBOURG

1721-1754 et 1766-1780

(PORCELAINE DURE)

Nous ne pouvons mieux faire, pensons-nous, en ce qui concerne l'histoire de la manufacture de Strasbourg, que de suivre M. Tainturier dans son étude si complète et si consciencieuse sur les manufactures de porcelaine et de faïence d'Alsace et de Lorraine, publiée à Strasbourg en 1868. Aucun travail, jusqu'ici, n'est venu, croyons-nous, contredire ou même compléter le sien.

Naturellement, nous négligeons en grande partie ce qui concerne la faïence, quoique, dans les manufactures de l'Est, elle soit très intimement liée à la porcelaine, et qu'elle ait même été la principale raison de son succès.

Il semble étonnant de trouver en France, à cette date, une manufacture de porcelaine dure, les gisements de kaolin du royaume n'ayant été découverts qu'en 1765. Mais dans les débuts, c'est plutôt, à proprement parler, une porcelaine étrangère, puisque les matières premières étaient tirées des bords du Danube, que le fabricant lui-même était originaire de Maëstricht, et qu'il travaillait à Mayence avant de venir s'établir à Strasbourg en 1709. Lorsque Charles-François Hannong, le fondateur, voulut perfectionner sa fabrication, il retourna encore à Höchst pour y chercher des procédés et des ouvriers. M. Tainturier nous dit avoir eu entre les mains les documents établissant ces faits.

Au mois de septembre 1721, Hannong, qui à cette époque était encore fabricant de pipes, s'associa avec un certain Wankenfeld, originaire d'Anspach, et sans doute ancien ouvrier de Meissen, qui fuyant les sévérités de l'Électeur, réservées aux transfuges, était venu à Strasbourg solliciter des magistrats des secours et un emplacement. Hannong, qui avait plus que Wankenfeld l'expérience de la conduite des fours, fut heureux de trouver un homme qui connaissait sans doute mieux que lui la manipulation des pâtes.

Ils s'adressèrent donc en commun aux magistrats pour obtenir l'autorisation de se livrer à la « continuation de la fabrication de la porcelaines. »

Leurs premiers travaux n'obtinrent d'abord que peu de succès, et nous doutons que l'association ait continué, car nous ne voyons plus que Hannong figurer dans les pièces officielles. A cette époque la manufacture était située rue du Foulon.

En 1723, Hannong obtint la concession d'un moulin sur le Rhin, pour la préparation de son émail; en 1726 il avait, sans doute, perfectionné sa fabrication, car il offre des assiettes, des saladiers et des plats d'un « travail fin et blanc » à la corporation des maçons.

Vers 1724, il avait fondé une fabrique de faïence à Haguenau, et le 22 septembre 1732, il céda ses deux établissements à ses fils Paul-Antoine et Balthazard. Il mourut le 29 avril 1739, âgé de 70 ans.

Charles Hannong, comme le dit M. Tainturier, fut certainement le premier qui posséda en France les secrets de la fabrication de la porcelaine dure.

L'usine de Strasbourg, la seule qui nous intéresse, puisque Haguenau ne produisit sans doute que de la faïence, resta aux mains de Paul qui en 1738 devint propriétaire des deux établissements. Nous le voyons mener son existence laborieuse à Strasbourg, entouré de considération. En 1741, nous pouvons constater la construction d'un four à porcelaine, puis en 1745, il se fait autoriser à édifier une manufacture plus considérable sur le Ziegelwasser. C'est dans cette période que se place l'association de Hannong avec Ringler, antérieurement ouvrier de Meissen, l'un des fondateurs de la manufacture de Vienne, puis directeur de Höchst. Un troisième associé, Lowenfinck, venait aussi de Höchst où il avait été chef d'atelier.

Il semblait que tout souriait à Paul Hannong, mais la création de Vincennes et l'arrêt de 1745, qui accordait à cette manufacture un privilège exclusif, allaient lui porter un coup dont ni lui ni ses successeurs ne devaient se relever. En effet, en 1752, les entrepreneurs de Vincennes, inquiets des succès remportés par l'usine strasbourgeoise, se prévalurent de leur situation privilégiée, et firent notifier à Hannong qu'il eut à fermer ses ateliers de porcelaine. La requête qu'il adressa à M. de Machault, contrôleur général, fut sans effet; il vint alors à Paris pour conjurer le péril, et crut y être parvenu en cédant à Boileau, directeur de Vincennes, les formules et procédés pour la fabrication de la porcelaine dure. (1er septembre 1753.)

M. Tainturier dit ignorer les circonstances qui empêchèrent l'exécution de cette convention. Mais, elle était inexécutable, puisque l'acquéreur Boileau, n'avait pas à sa disposition la matière première, le kaolin.

En février 1754, survint l'arrêt portant défense de continuer la fabrication, et ordre de démolir le four dans la quinzaine.

C'est alors que Paul Hannong obtint de Charles Théodore, électeur du Palatinat, d'installer son industrie de porcelaine à Frankentall.

Ici se termine la première période de l'histoire de la manufacture de porcelaine de Strasbourg.

Sous la direction de Paul Hannong, pendant douze années environ, la porcelaine ne sera plus fabriquée qu'à Frankentall, Strasbourg ne produisant que de la faïence. Paul meurt en 1760, et Joseph-Adam, l'un de ses fils, reste en Palatinat, tandis qu'un autre, Pierre-Antoine, dirige encore quelque temps l'usine française. C'est ce dernier, quoiqu'il n'eut, soi-disant, pas recueilli de son père en héritage les secrets de la porcelaine dure, que nous verrons se rendre à Paris en 1761, pour les vendre au ministre Bertin. Nous le suivrons, tour à tour, à Sèvres, à Vincennes, à Paris (faubourg Saint-Lazare), à Verneuil, etc.[1] . . . . .

Son frère Joseph, pendant ce temps, avait vendu en 1761 sa fabrique de Frankentall, à l'Électeur Charles-Théodore, et était revenu à Strasbourg prendre la place de Pierre-Antoine à la tête de la faïencerie.

Mais l'arrêt royal de 1766, autorisant la fabrication en France de la porcelaine décorée en bleu ou en camaïeu d'une seule couleur, Joseph ralluma ses fours à porcelaine.

Il semblait que l'ère des difficultés était passée, quand les fermiers généraux émirent la prétention de taxer les poteries selon le tarif de 1664, c'est-à-dire à 28 l. le cent, pesant, au lieu de 3 l., selon les dispositions de l'arrêt de 1723. Les démêlées avec la ferme duraient encore, lorsque survint en 1779 la mort du cardinal Constantin de Rohan, le protecteur de Hannong.

C'est alors que nous voyons se dérouler les phases de ce procès inique, intenté par les héritiers du cardinal, en revendication des sommes avancées par lui à Hannong pendant sa lutte contre la ferme.

M. Tainturier a pu reconstituer toutes les péripéties des derniers jours de la fabrique strasbourgeoise, nous ne le suivrons pas dans ces longs et tristes détails, qui aboutirent à l'emprisonnement du manufacturier, et à sa ruine complète en 1781.

Il avait cependant tout mis en œuvre, jusqu'au point d'aller avec sa famille, se jeter aux pieds de la Reine, à la Muette, lui présentant un vase, remarquable d'exécution, peint des mains de sa fille. Mais il lui fallut abandonner la lutte, et il quitta la France pour aller finir misérablement sa vie à Munich.

Toute cette longue histoire des Hannong, porcelainiers à Strasbourg, que nous avons cherché à abréger, tout en y maintenant les faits principaux, peut être résumée ainsi :

1. Voir articles Sèvres, Vincennes, p. d., et faubourg Saint-Lazare.

*Charles*-François HANNONG, né en 1669 à Maëstricht, fonde une fabrique de pipes à Strasbourg, en 1709, et une de porcelaine en 1721 (associé à Wankenfeld, ancien ouvrier de Meissen), fonde la faïencerie de Haguenau en 1724, meurt en avril 1739.



*Paul*-Antoine HANNONG, propriétaire de la manufacture de Strasbourg en 1732, et des deux établissements en 1738. Associé vers 1748 avec Ringler et Lowenfinck.
La manufacture de porcelaine de Strasbourg, fermée en 1754, est transportée à Frankentall; il meurt en 1760.

*Balthazard* HANNONG, propriétaire de la faïencerie de Haguenau en 1732, et régisseur en 1738.

*Joseph*-Adam HANNONG, propriétaire de Frankentall, cède cette manufacture à l'Électeur Charles-Théodore en 1761, et revient à Strasbourg, où il reprend en 1766 *la fabrication de la porcelaine.*
Poursuivi pour dettes en 1779, par les héritiers du cardinal Constantin de Rohan, ferme ses ateliers en 1780, et va mourir à Munich après 1790.....

*Pierre*-Antoine HANNONG, propriétaire de la manufacture de Strasbourg en 1760, se rend à Paris en 1761, pour vendre les secrets de la porcelaine dure à Sèvres, monte une manufacture à Vincennes en 1765, une autre à Paris au faubourg Saint-Lazare en 1771, etc...

La porcelaine de Strasbourg n'est généralement pas d'une très bonne exécution; la couverte est souvent pointillée et les couleurs peu glacées; nous verrons tout à l'heure cependant quelques pièces remarquables, mais seulement à l'état d'exceptions. On comprend que dans les débuts, Charles Hannong n'ait pas produit très beau, puisqu'il était dans la période d'essais. Mais ce qui peut surprendre, c'est que plus tard, Joseph, dont le père, Paul, avait, depuis 1754, fait exécuter à Frankentall de si belles pièces, soit d'art, soit de services, n'ait pas su conserver ces traditions, et que celles qui peuvent être rattachées à la période de sa direction à Strasbourg soient si ordinaires.

Mais ce que l'on peut dire, c'est qu'il n'avait sans doute pas ramené avec lui d'ouvriers de Frankentall, puisque, lorsqu'il revint à Strasbourg en 1761, il ne pouvait encore y fabriquer que de la faïence, et que, lorsque cinq ans plus tard, il put remonter ses ateliers de porcelaine, il fut sans doute obligé de former à nouveau des ouvriers et des artistes. C'est la seule explication que nous puissions donner de cette anomalie apparente.

L'Almanach général des marchands, de l'année 1772, signale deux dépôts de la manufacture de Hannong à Strasbourg, l'un à Paris chez la veuve Lachal, rue de Grenelle-Saint-Honoré, vis-à-vis l'hôtel des fermes; l'autre à Hambourg, chez Jollait, commerçant.

## MARQUES DE CHARLES HANNONG

A. p. d. Salière ovale à cuvette, posée sur piédouche, décor rose pâle, diam. 0,09. La marque en bleu au grand feu. Porcelaine d'essai de Ch. Hannong vers 1724. (Coll. Jacquemart, nº 480.)

A. p. d. Saucière oblongue, rinceaux et ornements en relief avec hachures pourpres, filet vert, bouquets de fleurs au naturel. Le pourpre est bien glacé, mais les autres couleurs le sont peu; la pâte est très transparente mais a des défauts, surtout à l'intérieur, où l'un d'eux est dissimulé par un décor. En somme la pièce a bien le type des faïences de Strasbourg. Ce doit être un essai de Ch. Hannong. La marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)

## MARQUES DE PAUL HANNONG

A. p. d. Soucoupe hémisphérique, guirlandes circulaires de fleurettes rouges et de feuillages verts. Au centre, oiseaux en couleurs de convention, sur terrasse en vert et violet; autres oiseaux au vol. Décor exceptionnel pour cette manufacture. La porcelaine est assez bonne, les couleurs sont peu glacées. La marque en bleu pâle au grand feu. La tasse obconique, de même décor, n'est pas marquée. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Cette pièce construite dans le genre des pharmacies chinoises se compose d'une base carrée; sur celle-ci s'adapte un fût de colonne, qui est surmonté d'un autre récipient et le tout se termine par un couvercle plat; il semble manquer une ou plusieurs parties. Excepté le fût de colonne qui porte des cannelures bleues, le tout est orné de roses au naturel et de filets or. La marque en bleu au grand feu. La porcelaine est meilleure et les couleurs un peu mieux glacées que dans la plupart des pièces de Strasbourg. (Coll. de Grollier.) Au Musée de Hambourg, deux pièces semblables portant la même marque. Ris-Paquot donne cette marque en rouge.

A. p. d. Assiette bord violet, décor de fleurs au naturel. Strasbourg vers 1753. La pièce a bien le caractère de cette fabrication, la couverte pointillée, les couleurs peu glacées. (Musée de Sèvres, nº 5495.) Ris-Paquot donne la même marque en rouge.

A. p. d. Théière ovoïde, fleurs camaïeu rouge. La marque en bleu au grand feu. (Musée de Sèvres, nº 2842.) Ici nous ne retrouvons plus les caractères des porcelaines de Strasbourg, mais plutôt ceux des porcelaines de Paris. Aussi Riocreux a-t-il classé la pièce dubitativement à Strasbourg. Jacquemart a relevé deux

marques semblables de Paul-Antoine, il donne aussi celle ci-contre, dont H serait en creux. Il ajoute : « Quelques spécimens particulièrement soignés de peinture, et travaillées finement, ont reçu la marque en creux par impression des lettres P. H. Nous avons vu cette même marque en creux sous des figurines, auprès de la signature cursive appliquée en bleu. » Quant à nous, nous n'avons vu ce P. H. en creux que sur des pièces de Frankentall.

A. p. d. Pot à lait couvert et à panse. Haut. 0,12, filets or, branches fleuries en camaïeu vert. Même marque que celle citée par Jacquemart, P H en monogramme bleu au grand feu, et H en creux. (Coll. de Grollier), n° 127 de la vente Gasnault.

### MARQUES DE JOSEPH-ADAM HANNONG

Joseph-Adam n'a guère employé qu'à Strasbourg l'H avec ou sans point, car à Frankentall il marquait de A. J. H ou du lion. On trouve cependant des pièces de Frankentall avec H en creux. A Strasbourg, H avec ou sans point est presque toujours accompagné de nombreuses lettres ou de numéros.

Tainturier nous dit qu'après l'H les statuettes portent F, les assiettes VC, et les tasses C ou CC; parfois il n'y a que H et des lettres de série. Il semble, à quelques exceptions près, que les grandes pièces, telles que les jardinières, n'ont qu'un V.

A. p. d. Assiette à huit pans, filets creux et violet. Décor polychrome dans le goût des faïences. Chinois dans le paysage, fleurs et insectes. Les couleurs sont peu glacées, l'émail est inégal et pointillé, la pâte est commune; la marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Tasse cylindrique, fleurs polychromes. Marque en bleu au grand feu. (Musée de Sèvres, n° 6293.)

A. p. d. Soupière à pieds formés de colonnes cannelées, décor polychrome dans le goût chinois, rappelant celui des faïences. La marque en bleu au grand feu. (Musée de Sèvres, n° 5898 [1].)

A. p. d. Petite statuette de femme, décor polychrome, la marque en creux.

H
F 16
F

A. p. d. Assiette filets en relief. Décor polychrome dans le goût chinois, la première partie de la marque en bleu au grand feu, la seconde en creux. (Coll. Gasnault, nº 1336.)

H
V36

V36
A 14
H

A. p. d. Statuette. Haut. 0,09. Homme tirant son épée, il est appuyé sur un tronc d'arbre, socle carré et plat; vêtements blancs avec galons d'or, le reste est au naturel. Les couleurs sont peu glacées, ce qui indique bien une fabrication de Strasbourg; mais la pâte et la couverte sont presque aussi bonnes qu'à Frankentall. La marque en creux. (Coll. de Grollier.)

H
F 1 A 15
6

A. p. d. Tasse obconique, haut. 0,07 et soucoupe; filets or, bouquets de fleurs au naturel, dans le genre des faïences de Strasbourg, mais plus dures. La tasse a la première marque en bleu avec en dessus, en bistre, 45 300; la soucoupe a la seconde marque également en bleu au grand feu. Dans l'intérieur de la tasse, les défauts de la couverte sont dissimulés par des brindilles verdâtres. (Coll. de Grollier.)

H
C 28

H
C 86

A. p. d. Statuette. Haut. 0,125. Grotesque bossu, jupon blanc, veste avec ornements bleus, souliers et calotte noirs; socle plat imitant le terrain. Le modelé est très fin, ce qui est rare dans cette fabrique. La marque en creux. A côté, on distingue difficilement H en bleu au grand feu, et d'autres signes qui semblent être la répétition de la marque en creux. (Coll. de Grollier.)

H
F 10
A 77

A. p. d. Bol, 0,265 × 0,245. Huit lobes dont deux plus petits, filet or, bouquets de fleurs au naturel, très finement peints. Marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)

H
VG 527
5

A. p. d. Soupière, sans couvercle, ronde, à quatre pieds cannelés, amincis du bas, et anses formées de têtes de bœufs avec anneaux mouvants dans la gueule. Diam. 0,25. Décor polychrome, bouquets de fleurs. Les marques en bleu au grand feu, sauf le chiffre 60 en bistre. Le K inexpliqué, ne semble pas un H mal fait. (Vente San Severo.)

K
V 419
60

A. p. d. Soupière couverte, diam. 0,25, avec quatre pieds cannelés. Anses, têtes de bouc avec anneaux mobiles. Décor polychrome chinois, dans le genre des faïences. Marque en bleu au grand feu. Le chiffre doit être 467. (Musée de Sèvres, n° 5898[1].)

H
V 467

A. p. d. Pot à lait à panse, haut. 0,082, trois pieds forme rocaille, filets et traits or; mouton couché dans un paysage, le tout au naturel. La couverte est peu pointillée, le décor assez bon mais les couleurs peu glacées. La marque en bleu au grand feu est peu facile à lire, à cause d'une autre marque en brun foncé qui est placée dessus (C 541); il y a en plus en creux la deuxième marque. (Coll. de Grollier.)

H
51
C G 242

A. p. d. Grand vase, formé de deux parties, fond rose avec les armes et le chiffre du roi en or. Sur le milieu, une frise circulaire en biscuit représentant des enfants. Très belle pièce d'une très bonne réussite. (Marque relevée dans l'ancienne collection du vicomte de Rainneville. En bleu.)

VHchannong

Ce vase doit être la pièce dont parle Tainturier, décorée par la fille de Joseph Hannong, et offerte par lui le 2 avril 1781 au roi Louis XVI, pour tenter d'obtenir sa protection dans ses difficultés avec les héritiers du cardinal de Rohan.

Il y a au Musée de Sèvres une pièce attribuée à Hagueneau, qui porte la marque de Joseph Hannong.

A. p. d. Tasse décorée de branches de fleurs au naturel. La marque en bleu au grand feu. (Catalogue de la coll. Franks, n° 402.)

IH

Cette pièce n'a pas un caractère bien défini de Strasbourg. Nous ne pourrions pas affirmer qu'elle n'est pas de Frankentall. Nous devons en outre nous rappeler qu'à Strasbourg, les initiales de Joseph Hannong étaient ordinairement accompagnées de lettres et de chiffres de séries.

A. p. d. Statuette, haut. 0,23, jeune faune jouant de la flûte. Décor

polychrome. La marque en creux faite avec des caractères d'imprimerie. (Musée de Hambourg, 77-406.)

Nous avons un certain doute sur cette pièce qui ne semble pas de l'époque, surtout en ce qui concerne le décor. La marque n'est pas au cachet, et les caractères posés séparément semblent plus modernes qu'ils ne devraient l'être. Sous toutes réserves.

H
F 20
2011

A. p. d. Salière ronde, forme Saint-Cloud. Diam. 0,085. Décor de bouquets de fleurs au naturel. Les Marques H et C en bleu au grand feu. VC en violet. 201 en noir. (Coll. de Grollier.)

H
VC 201
C

BISCUITS

A. biscuit dur blanc. Groupe de 0,17 de hauteur. Deux enfants se disputent des raisins. Le modelé est bon, le biscuit est un peu rugueux. La marque en creux. (Coll. de Grollier.)

H
FC4Z
A 11

A. biscuit dur, blanc. Statuette de faune jouant d'une sorte de flûte. Le biscuit a été déformé à la cuisson. La marque en creux. (Musée de Sèvres, nº 8167.)

H F
20
M 3

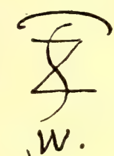
MARQUES ATTRIBUÉES SANS PREUVE A STRASBOURG

Nous trouvons les deux marques suivantes dans Tainturier :

La première avec ou sans A, attribuée à Wankenfeld, comme originaire d'Anspach. Plus loin Tainturier dit qu'elle peut être de Charles Hannong. Nous la croyons d'Anspach.



La seconde a été relevée sur une très belle soupière. Elle est généralement attribuée à Hoxter, et les pièces sur lesquelles on la rencontre sont en général d'une très bonne fabrication qui n'a aucun rapport avec celle de Strasbourg.




Dans Chaffers les deux marques suivantes :

La première relevée sur une pièce du Kensington Museum, en brun. Une marque presque semblable est donnée à Furstemberg.



La seconde comme de Joseph Hannong. Chaffers ne donne aucune raison et nous n'en voyons pas.



Dans Ris-Paquot nous relevons :

1° Marque en creux de Charles Hannong, vers 1725.

2° Marque en rouge or et noir de Joseph-Adam, 1766.

3° Ces deux marques que l'on trouve généralement en bleu et qu'il indique en rouge. Sans origine.

Nous donnons comme incertaines les deux marques ci-contre, la deuxième en or.

Demmin attribue cette marque à la première fabrication de Charles Hannong. Nous ne la connaissons que sur des pièces de Pierre-Antoine au faubourg Saint-Lazare.

Jaennicke dit que Paul-Antoine Hannong a employé ces trois marques en creux à Strasbourg. Il dit plus loin que Joseph-Adam les y a employées aussi, de même que l'H avec un point, mais ordinairement en couleurs. Nous remarquerons que la plupart des pièces marquées de l'H en creux ont un caractère bien défini de Frankentall.

M. Greslou donne cette marque sans en indiquer la couleur. Ce serait une association entre Paul-Antoine et son fils Joseph-Adam. Ris-Paquot la relève sur les faïences de Strasbourg.



# CHANTILLY

## 1725-1800.

### MANUFACTURE DE LA RUE DE LA MACHINE

PORCELAINE TENDRE

Ciquaire Cirou, 1725-1751.
Buquet de Montvallier et de Roussière, 1751-1754.
Buquet de Montvallier, 1754-1760.
Pierre Peyrard, 1760-1776.
Louis-François Gravant, 1776-1779.
Dame Gravant, 1779-1781.
Antheaume de Surval, 1781-1792.
Potter (Christophe), 1792, vers 1800.

Avant de commencer l'histoire de cette importante fabrique de porcelaine, nous devons dire que les documents historiques qui nous ont servi à rétablir cette longue suite d'années de travail céramique dans le domaine de Chantilly, nous ont été, pour ainsi dire, tous communiqués par M. Macon, conservateur-adjoint du Musée Condé. Non content de nous avoir d'abord autorisés à puiser dans l'étude si intéressante « des arts dans la maison de Condé », il nous a fait part des résultats de ses recherches, dans les archives du château, dans le pays et dans les études des notaires. Ce n'est donc pas seulement un concours gracieux que nous avons rencontré chez lui, mais une vraie collaboration, pour laquelle nous lui adressons ici nos plus sincères remerciements. Le lecteur, nous n'en doutons pas, se joindra à nous.

En 1725, Louis-Henri de Bourbon, prince de Condé, fonda dans son domaine de Chantilly une fabrique de porcelaine. Il choisit pour la diriger le sieur Ciquaire Cirou [1].

Ce ne fut que dix ans plus tard (5 octobre 1735) que le roi lui accorda ces lettre patentes : « Notre bien-aimé Ciquaire Cirou, nous a fait représenter

1. Le prénom est tantôt orthographié tel que nous le donnons ci-dessus, tantôt Sicaire, tantôt Cicaire. Voir notes biographiques au personnel de Chantilly.

que depuis plus de dix ans, il s'est appliqué à la fabrique de la porcelaine pareille à celle qui se faisait antérieurement au Japon; que ses peines et les dépenses qu'il y a faites ont eu un succès si favorable, qu'il n'y a aucun lieu de douter que sa porcelaine ne soit au-dessus de celle de Saxe, qui néanmoins avait trouvé un grand crédit en France et dans le reste de l'Europe; que les différents ouvrages qu'il en a produits, et l'empressement avec lequel les pays étrangers tels que l'Angleterre, la Hollande et l'Allemagne en demandent, tendent à assurer la supériorité de sa porcelaine sur tout ce qui a paru jusqu'à présent en ce genre, et qu'il était en état de donner à cette fabrique, dont le commerce serait très avantageux au royaume, toute l'étendue qu'elle peut avoir....... permettons et accordons audit Ciquaire Cirou, ses hoirs et ayant cause, de faire dans la manufacture qu'il a établie à Chantilly, de la porcelaine fine de toutes couleurs, espèces, façons et grandeurs à l'imitation de la porcelaine du Japon et ce, pendant l'espace de vingt années consécutives..... »

Dans l'histoire de Chantilly de M. l'abbé Fauquemprez (p. 41), nous lisons : « C'est alors (1735) qu'une fabrique de porcelaine fut établie par lettres patentes du roy, sous l'influence généreuse du prince de Condé, qui en fit construire les vastes bâtiments, à l'extrémité de la ville, sur les bords de la Nonette; ses eaux alimentaient un moulin qui mettait en mouvement douze paires de meules servant à la préparation des pâtes..... » L'historien confond ici la date des lettres patentes avec celle de la fondation. Or, nous avons vu à Saint-Cloud, et verrons plus tard, que les lettres n'étaient accordées que lorsque la manufacture avait fait ses preuves.

Grâce à un renseignement particulier de M. Macon, nous connaissons la position exacte de la fabrique appartenant au prince de Condé. Elle était située rue du Japon ou de la Machine, à droite de la rue, dans le pâté compris aujourd'hui entre la route de Creil et la rue de la Machine, là même où se trouve encore aujourd'hui la cour « Aaron ». Dans un manuscrit anonyme, cité par M. Macon, nous lisons : « S. A. S. a établi une manufacture où l'on fait des porcelaines qui imitent parfaitement celles du Japon, tellement, qu'il y a des morceaux qu'on ne peut distinguer de la véritable. Elle travaille pour le public. »

Hellot, le chimiste de Vincennes, dit dans son mémoire écrit vers 1751, que Cirou[1] était un porcelainier de la rue de la Ville-l'Évêque. Nous avons peine à le croire, ne trouvant aucun de ses premiers ouvriers cité comme venant de Saint-Cloud, mais presque tous des environs de Chantilly, ou des localités où l'on faisait de la faïence. De plus nous avons vu que Saint-

1. Il épousa, vers 1739, Marie-Ursule Polhay, fille de Jean-Louis Polhay et de Charlotte-Ursule Fontaine, marchands, demeurant à Chantilly, grande rue.

Cloud n'employa jamais que l'émail à base de plomb pour recouvrir sa pâte, tandis qu'à Chantilly, dans les débuts, ce n'est que l'émail à base d'étain, c'est-à-dire opaque, qui sert de glaçure, comme pour les faïences qui, elles, avaient besoin d'une couverte dissimulant le ton de la matière première. Il est donc plus probable que Cirou était un faïencier, ayant eu connaissance des formules, employées à Saint-Cloud et à Lille, pour composer la pâte blanche et translucide de la porcelaine tendre.

Cirou demeura à la tête de la manufacture jusqu'à sa mort (1751). Aucun acte ne nous dit s'il en était concessionnaire ou s'il la gérait pour le prince. Mais de ce que nous venons de voir et de ce qui sera dit plus loin, il ressort clairement qu'il devait en être concessionnaire. Ce qui le prouve encore, c'est que nous relevons après la mort de Louis-Henri Bourbon, prince de Condé (1740), un dernier paiement de 2.772 livres fait « au sieur Cirou, marchand de porcelaine à Chantilly, pour ses fournitures en 1737, 1738 et 1739.

Le comte de Charolais, oncle et tuteur du nouveau prince de Condé, supprima les dépenses fastueuses, se bornant aux travaux d'entretien du parc et du château qu'il voulait remettre à son pupille en parfait état, à sa majorité. La manufacture semble s'en être ressentie[1].

Ce fut dans cette première période que se produisit l'émigration des frères Dubois, ouvriers de Chantilly, qui allèrent offrir leurs services à M. Orry de Fulvi et fonder la manufacture de Vincennes (1738). On en trouvera les détails à l'article : Vincennes-Sèvres.

Cirou, mort concessionnaire de la manufacture, il est probable qu'elle fut transmise dans les mêmes conditions à Buquet de Montvallier (Jean-Baptiste-Suzanne), et à de Roussière, associés, qui en 1752 sont qualifiés de « maitres de la manufacture ». Le second disparaît presque aussitôt, et dès 1754, de Montvallier, intéressé dans les affaires du roy, reste seul.

Il nomme alors directeur un sieur Le Bouteiller du Bordage (Charles-Joseph), et inspecteur le sieur Guenel (Nicolas-Claude).

Mais cette nouvelle administration de la fabrique ne devait pas être de longue durée. En 1760, un sieur Peyrard (Pierre), principal concierge du château et trésorier provincial de S. A. S., devenait acquéreur de la manufacture. Il devait en garder la propriété jusqu'en 1776.

Un état des logements de Chantilly de 1774 nous signale un sieur Nicolet « conducteur », et un sieur Lenoir « commis ».

Nous arrivons enfin à une époque où nous trouvons quelques renseignements précis, grâce à des actes et des plans conservés dans les archives du château. Sans les reproduire ici in extenso, nous en donnons des résumés

1. Macon, *op. cit.*

qui permettront de se rendre compte de la situation réciproque du Prince et des maîtres de la manufacture.

Le sieur Louis-François Gravant, que nous allons voir acquéreur des sieur et dame Peyrard, était le fils de François Gravant, qui avait quitté Chantilly en 1738, avec les frères Dubois, pour Vincennes. Nous trouverons, en étudiant cette manufacture, tous les détails concernant Gravant père.

Quant à Louis-François, il avait succédé à son père, à Sèvres, comme fournisseur des pâtes : mais avait été congédié en 1774.

### DEMANDE DE CONCESSION DE LA DAME GRAVANT

*Rapport adressé au Conseil par Me Michel, administrateur général.*
*14 mars 1781.*

(Archives du château de Chantilly.)

RÉSUMÉ

En 1776, le sieur Louis Gravant acquit des sieur et dame Peyrard l'entreprise de la manufacture de porcelaine établie à Chantilly, le secret, les fours, terres, sables, moules, et tous les ustensiles nécessaires à la fabrication, ainsi que toutes les marchandises qui existaient dans les magasins et dans ceux de Paris, moyennant la somme de 150.000 livres, — contrat passé par devant Me Bro, notaire à Paris; — il s'engagea par ledit contrat à fournir aux sieur et dame Peyrard l'obligation solidaire de dame Madeleine-Caroline-Gasparine Adam, son épouse, mineure, lorsqu'elle serait parvenue à sa majorité.

Ladite dame Gravant, parvenue à sa majorité le 12 août 1778, reconnut que son mari gérait mal ses affaires, et au lieu de donner sa caution, elle demanda sa séparation de biens qui fut prononcée au Châtelet de Paris, le 2 septembre 1779, et exécutée par saisie-exécution et vente des meubles, effets et marchandises appartenant au sieur Gravant, tant à Paris qu'à Chantilly, savoir à Chantilly, par procès-verbal du 29 octobre 1779, et à Paris, par autre procès-verbal du 5 novembre suivant.

Elle se rendit ainsi adjudicataire du tout, à valoir sur les condamnations portées contre son mari par la sentence de séparation, c'est-à-dire à charge par elle de payer sur le montant des condamnations, jusqu'à concurrence du prix de son adjudication, au moyen de quoi elle est devenue propriétaire de tout ce qui avait été vendu à son mari par les sieur et dame Peyrard, et de tout ce qui a pu y être ajouté depuis.

La dame Gravant se trouva donc libre d'agir par elle-même; elle désira augmenter son commerce, et ajouter tout ce qu'elle croyait nécessaire, aux

bâtiments et ustensiles existant dans la manufacture. Mais les bâtiments, le terrain, le moulin et le cours d'eau appartenant à Mgr le prince de Condé, elle le supplie de lui accorder la concession perpétuelle à tel titre et sous telles conditions qu'il lui plaira.

Cette demande, examinée par le sieur Le Roy, architecte du Prince de Condé, il n'y souleva aucune objection, faisant réserve pour le cours d'eau que S. A. S. pourrait vouloir utiliser ou détourner, et il estime que la concession demandée par ladite dame Gravant procurera un bien général pour les habitants de Chantilly.

En conséquence....... comme à la délibération ci-après.............

*Extrait des délibérations du Conseil du prince de Condé.*
*14 mars 1781.*

(Archives du château de Chantilly.)

RÉSUMÉ

Concession du terrain et des bâtiments de la manufacture, concédés à dame Madeleine-Caroline-Gasparine Adam, femme séparée, quant aux biens, de sieur Louis-François Gravant.

Le Conseil du prince de Condé estime que la concession demandée par ladite dame Gravant est absolument essentielle au maintien et au progrès de la manufacture de porcelaine, qu'il y a lieu d'accorder à ladite dame Gravant, à titre de bail à cens et rente, le terrain et les bâtiments servant à l'exploitation, ainsi que le moulin situé au-dessous, et servant à préparer les pâtes, pour elle, ses hoirs, successeurs et ayants cause, jouir et disposer, etc., le tout sous les conditions suivantes :

1° Que lesdits terrains, bâtiments et moulin, ne pourront jamais être employés qu'à l'usage et exploitation de ladite manufacture, en sorte que, s'il arrivait qu'on les appliquât à d'autres usages, ou que le travail de ladite manufacture vînt à cesser entièrement pendant trois ans, la présente concession demeurera nulle et résolue de plein droit. S. A. S. rentrerait dans la possession des terrains, etc., sans formalités judiciaires ou indemnités.

2° Le droit pour S. A. S. de détourner ou supprimer le cours d'eau sans indemnité.

3° Obligation pour ladite dame Gravant, ses hoirs ou successeurs, de mettre et entretenir les bâtiments existants en bon état de réparations, ainsi que ceux qui pourraient être construits par les concessionnaires, et qui dans le cas de déchéance de l'art. 1er rentreront à S. A. S. sans indemnités.

4° Un plan sera levé aux frais de ladite dame Gravant.

5° Elle supportera les frais de la concession.

6° Ladite concession faite en outre, moyennant cent cinquante livres de rente et cens par an, non rachetables, suivant la coutume de Senlis, et payables le 1er octobre de chaque année.

Le sieur Antheaume de Surval est autorisé à passer par-devant notaire le contrat de ladite concession.

*Bail à cens de la manufacture de porcelaine de Chantilly.*
*15 avril 1781.*

(Archives du château de Chantilly.)

RÉSUMÉ

Par-devant Me Patin, notaire de la châtellenie..... présent André-Joseph Antheaume de Surval, avocat au Parlement, procureur fiscal général de la châtellenie, demeurant à Chantilly..... a, par ces présentes, vendu, transporté et délaissé, à titre de cens et rente, non rachetable, emportant lods et ventes, ventrolles, défaut, saisine, amende et autres droits, le cas échéant, suivant la coutume de Senlis, avec promesse de garantir de tous troubles et empêchements généralement quelconques.

A dame Madeleine-Caroline-Gasparine Adam, épouse séparée, quant aux biens, du sieur Louis-François Gravant, bourgeois de Chantilly.......... demeurante avec son mari audit Chantilly, dans les bâtiments ci-après désignés, servant à l'exploitation de ladite manufacture de porcelaine.

1° Une maison située à Chantilly, quartier des Fontaines, en la rue de la manufacture de porcelaine, et servant à l'exploitation de ladite manufacture depuis nombre d'années, consistante en une porte cochère sur ladite rue servant d'entrée; à droite de ladite porte, en entrant dans la cour, ci-après et toujours à droite, en tournant autour de ladite cour, sont :

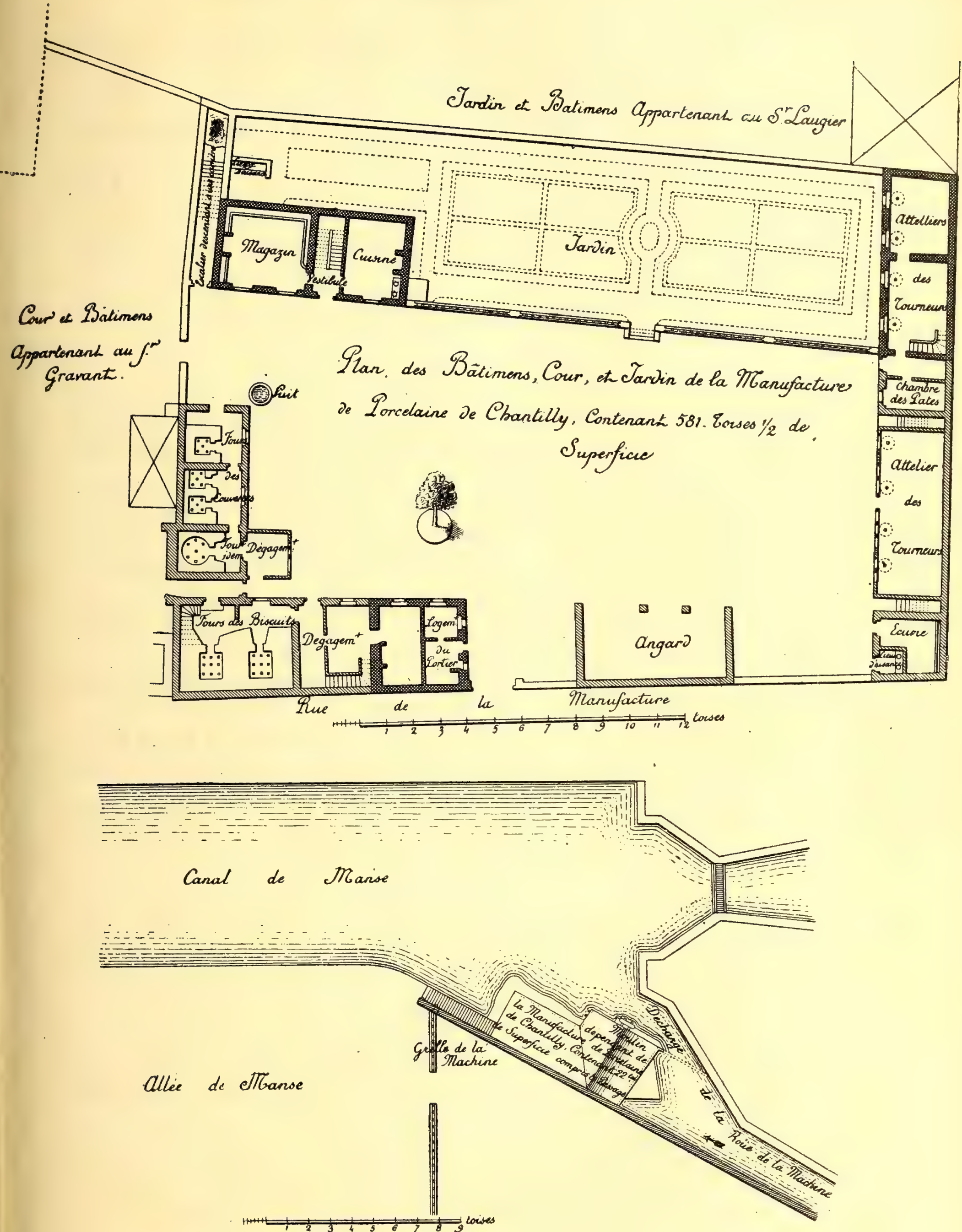
1° Un hangar.

2° Un corps de bâtiment en appenti, composé au rez-de-chaussée d'une écurie, lieux d'aisances, atelier des tourneurs et chambres à pâtes, et au-dessus dudit rez-de-chaussée, trois greniers servant à déposer les moules et autres ustencils, dont deux petits et un grand.

3° Un autre corps de bâtiment composé au rez-de-chaussée d'un autre atelier des tourneurs; au premier étage, une chambre nommée chambre des mouleurs, et un grenier au-dessus de ladite chambre, éclairé par le dessus du comble.

4° Un jardin-parterre.

5° Un autre corps de bâtiment, composé au rez-de-chaussée d'un vestibule, d'une cuisine et d'un magasin; au premier étage, un salon et une


Jardin et Batimens Appartenant au Sr Laugier
Cour et Bâtimens Appartenant au Sr Gravant.
Magazin
Vestibule
Cuisine
Jardin
Attelliers des Tourneurs
Chambre des Pates
Attelier des Tourneurs
Ecurie
Puit
Plan des Bâtimens, Cour, et Jardin de la Manufacture de Porcelaine de Chantilly, Contenant 581 toises 1/2 de Superficie
Fours des Couvertes
Four idem
Dégagemt
Fours des Biscuits
Degagemt
Logem du Portier
Angard
Rue de la Manufacture
toises
Canal de Manse
Grille de la Machine
Allée de Manse
Décharge de la Roüe de la Machine
toises

chambre à coucher; au-dessus dudit premier étage, sont les attiques, composés de deux chambres lambrissées sous le comble.

6° Un escalier descendant à une carrière attenant le corps de bâtiment précédent et partie du jardin ci-devant.

7° Encore un corps de bâtiment composé au rez-de-chaussée de quatre fours nommés les fours des couvertes, et d'un dégagement, au-dessus desquels est un comble.

8° Et aussi un corps de bâtiment composé au rez-de-chaussée de deux fours nommés les fours des biscuits, dégagement et logement du portier, au premier étage sont le dessus des fours et les chambres des tourneurs et peintres; au-dessus dudit premier étage est le comble.

9° Et une cour dans le centre des bâtiments......... tous les bâtiments et lieux ci-dessus désignés contiennent cinq cent quatre-vingt-une toises et demie de superficie, s'étendent et comportent, tenant d'un côté à la rue de Chantilly, d'autre côté audit sieur Gravant, mari de ladite dame acquéreure, par-devant à la rue de la manufacture, et par derrière au sieur Laugier.

Plus le moulin servant à préparer les pâtes qui s'emploient à ladite manufacture, contenant vingt-deux toises de superficie, compris le passage, et situé dans le parc et près la machine de S. A. S. et au-dessous de ladite maison et bâtiments ci-devant désignés, tenant d'un côté à la grille et au chemin conduisant à ladite machine, d'autre côté au canal de Manse, d'un bout à la décharge de la roue de la machine, et d'autre bout vers l'entrée dudit moulin, tant audit canal qu'à l'allée de Manse.

........... La jouissance du tout, à commencer le 1er du présent mois d'avril [1]............. (*Voir les deux plans, p. 65.*)

Louis-François Gravant et sa femme ne conservèrent la manufacture de Chantilly que fort peu de temps, car cette même année (le 24 juillet 1781) la dame Gravant cédait ses droits de concessionnaire et vendait ses marchandises et objets mobiliers à Antheaume de Surval (André-Joseph), et à sa femme Marie-Denise-Émilie Bourgeois.

En ce qui concerne la concession, les acquéreurs s'obligeaient, pour tout prix, à payer et acquitter les cens et rentes dus au Prince de Condé, à satisfaire à toutes les autres conditions imposées par ladite concession, et à payer le droit de centième denier.

Quant à la vente mobilière, elle comprenait l'entreprise de la manufacture avec le secret pour la fabrication de la porcelaine, les meubles et ustensiles nécessaires à la fabrication, comme moules, étags, renversoirs, tours, terres, sables, marnes, planches, rayons, tablettes, fours et ustensiles desdits fours,

1. Voir article Chantilly, porcelaine dure (1803), les extraits de plans dressés vers 1810.

les porcelaines en cru, prêtes à mettre en couvertes, les pâtes, les matriots, couvertes et tout ce qui est relatif à leur composition.

Tous les poëles qui se trouvaient dans les ateliers, les charettes, le tombereau et les brouettes.

Moyennant 70.000 livres payables ainsi qu'il est fixé dans l'acte passé par devant Me Giroust, notaire à Paris.

La fabrique s'augmentait encore d'une maison voisine, propriété de Louis-François Gravant, et qu'il vend par le même acte aux sieur et dame Antheaume de Surval.

Antheaume de Surval était avocat au Parlement, procureur fiscal général des châtellenie et grurie de Chantilly, fils de Hugues Antheaume, régisseur général des revenus du duché d'Enghien et Chantilly, il épousa le 11 septembre 1777, Marie-Denise-Émilie Bourgeois, fille de Jean-François, principal concierge de Chantilly.

Il dirigea la manufacture pendant onze années, c'est-à-dire jusqu'en 1792.

Un acte de vente passé devant Me Patin, notaire à Chantilly, le 6 février 1792, transporte la propriété de la manufacture à Cristophe Potter, citoyen de Londres, y demeurant place des Princes, no 3, Westminster, et ce jour à Chantilly, chez Labussière, hôtel d'Angleterre.

Les locaux se sont encore augmentés d'un jardin, d'une cour, de plusieurs petits bâtiments achetés par les sieur et dame Antheaume, et d'une ruelle servant de passage, faisant communiquer la manufacture avec le parc au moyen d'une porte ouverte par permission verbale du Prince, mais révocable à son gré.

Ladite vente, faite moyennant les obligations incombant aux concessionnaires, les rentes foncières et une somme de mille livres payable en assignats.

Par le même acte, les époux Antheaume vendent au sieur Potter les mêmes entreprise, secret et objets mobiliers acquis par eux de la dame Gravant, en plus toutes les porcelaines finies et prêtes à vendre, qui sont dans les magasins de la manufacture à Chantilly, dans l'état où elles se trouvent, y compris celles de rebut, et tous les bois de fente ou de chauffage, ces deux derniers articles désignés dans un état dressé par les parties, moyennant la somme de 62.142 livres, et 2.000 livres de pot de vin. Les sieur et dame Antheaume s'obligent à rester trois mois, à compter du 1er février, pour mettre le sieur Potter au fait de ladite manufacture et de la correspondance.

Ils se réservent la faculté de disposer comme et bon leur semblera, et même de vendre à telles personnes que ce soit, toutes les marchandises de porcelaine en rebut, et qui se trouvent en leur demeure ordinaire, hôtel des juridictions, même les porcelaines finies qui leur appartiennent et sont dans les magasins de M. Bazin, marchand faïencier, rue des Fossés-Saint-Germain à Paris.

Ils ne pourront, à l'égard des rebuts, les vendre à des marchands ou négociants en faïence ou porcelaine.

Nous verrons plus loin, en étudiant les travaux de la manufacture, les porcelaines cédées par les époux Antheaume au sieur Potter.

Qui était ce sieur Potter ? Dans l'acte de vente il porte le prénom de Cristophe. Est-ce un autre Potter ou le même qui avait monté en 1789 une fabrique de porcelaine, rue de Crussol à Paris ? ce dernier avait demandé un privilège exclusif pour l'impression sur porcelaine, ainsi que cela ressort d'un rapport en date du 22 juillet 1789, des sieurs Bertholet et Desmarest, sur lequel il ne fut pas statué pour attendre que l'assemblée nationale eut fait connaître sa manière de penser sur les privilèges exclusifs [1].

Il marqua ses pièces, rue de Crussol, « Potter » ou C. P. Marryat, faisant du reste une confusion entre cette dernière marque et le C. P. couronné qui signifie Charles-Philippe, comte d'Artois, ajoute que l'on trouve quelquefois « Charles Potter [2] ». Nous n'avons jamais rencontré cette marque, et elle n'est citée par aucun autre auteur. Chaffers dit aussi [3] : Manufacture de la rue de Crussol « Établished 1789 by Charles Potter, an Englishmann », mais il copie sans doute Marryat, et la marque C. P. est traduite par eux « Charles Potter ». Elle peut tout aussi bien signifier Cristophe Potter, et dans ce cas, le Potter de la rue de Crussol et celui de Chantilly ne seraient qu'une seule et même personne.

Il résulte des renseignements que nous avons pu recueillir, que c'est vers 1800 que Potter cessa de fabriquer. Puis des poursuites en expropriation forcée furent dirigées contre lui, et la manufacture fut adjugée par jugement du tribunal de Senlis, du 12 frimaire an XIV (3 décembre 1805), à Jean-Geordes Becht.

Nous lisons dans l'ouvrage de M. l'abbé Fauquemprez, déjà cité (p. 97) : « Un riche Anglais de nation, M. Potter, essaya de relever cette branche industrielle de Chantilly, à laquelle il joignit une manufacture de faïence, terre de pipe, et une manufacture de cardes (1793). Il fut assez heureux pour voir d'abord prospérer la fabrique de porcelaine ; il obtint un tel succès qu'il augmenta considérablement le nombre des ouvriers jusqu'à deux cents de tout âge. Les travaux immenses étaient soutenus avec une si grande activité, que l'on confectionnait neuf mille douzaines d'assiettes par mois [4]. La vallée de la Nonette, près de Gouvieux, fournissait assez de tourbe pour alimenter en grande partie les fours de la fabrique. Les progrès rapides de cette industrie, qui semblait marcher à grands pas vers la perfection, inspi-

1. A. N., F. 12, 1493, voir art. de la rue de Crussol.
2. P. 246.
3. P. 578.
4. Ce chiffre nous semble très exagéré.

rèrent peut-être trop de confiance et de hardiesse dans ces genres d'entreprises, à son ingénieux propriétaire : car outre les établissements de Chantilly, il avait fondé d'autres fabriques à Montereau et à Forges. Ces vastes spéculations qui n'avaient pas été assez mûries, ou qui ne furent pas favorisées par les chances du commerce, éprouvèrent des embarras qui causèrent bientôt la ruine de toutes ces manufactures (1800). M. Potter perdit une brillante fortune, et suspendit donc les ressources de l'ouvrier, pour n'avoir pas mis de bornes à ses désirs lucratifs. »

Dans un acte postérieur à la vente du 3 décembre 1805 (19 avril 1808), par lequel le sieur Becht vend les bâtiments de l'ancienne manufacture à un sieur Richard, il est dit que les sieurs Paillart frères, fabricants de porcelaine [1] et faïence, dite anglaise, qui exploitaient ci-devant la manufacture comme locataires du sieur Potter expulsé, réclament la propriété de certains objets mobiliers.

Il nous semble probable que Potter ne fabriqua que peu de temps la porcelaine, et qu'il fit surtout de la faïence fine, ou terre de pipe. On en trouve d'assez nombreux échantillons décorés soit à la main, soit par impression, ce qui nous confirmerait dans l'opinion que ce fut le même Potter que celui de la rue de Crussol.

Nous nous arrêterons ici. D'autres fabriques s'élevèrent plus tard à Chantilly, et même les bâtiments de la manufacture de la rue de la Machine devaient revoir les tours et les fours en 1845 [2], mais la fondation du Prince de Condé après avoir vécu trois quarts de siècle et avoir produit des pièces qui sont restées comme des types remarquables de nos porcelaines tendres, avait pris fin, entre les mains d'un Anglais, par une faillite! Elle aussi, avait été tuée par la Révolution.

Nous allons donner une nomenclature du personnel de cette manufacture tel que nous avons pu le reconstituer par les états qui se trouvent aux archives du château, les registres paroissiaux et les états de Sèvres. Nous adoptons l'ordre chronologique, les dates indiquées sont celles auxquelles nous avons relevé les noms cités.

### *Maîtres de la manufacture. Directeurs, inspecteurs et employés.*

1725. Ciquaire Cirou (ou Sicaire, ou Cicaire), fondateur de la manufacture, 1725, époux de Marie-Jeanne-Ursule Polhay, morte veuve en janvier 1759. Ciquaire Cirou mourut sans doute en 1751.

1. Il est probable qu'il n'est question ici que de faïence fine que l'on nommait souvent, à tort, porcelaine opaque.
2. Voir manufacture Chantilly, porcelaine dure.

1752. De Roussière, maître de la manufacture, 1752-1754.

1752. Buquet de Montvallier (Jean-Baptiste-Suzanne), intéressé dans les affaires du roy, maître de la manufacture, associé avec de Roussière (1752), reste seul en 1754[1].

1752. Charles-Joseph le Bouteiller du Bordage, directeur, 1752.

1754. Jacques Briet, « soi-disant associé dans la Cie des Indes », directeur 1754, natif de Paris.

1754. Nicolas-Claude Guenel, inspecteur 1754.

1760. Peyrard (Pierre), maître de la manufacture en 1760, paraît en 1774 dans l'état des logements de Chantilly, — vend en 1776 à Louis-François Gravant — est indiqué en 1761 comme principal concierge du château et trésorier provincial de S. A. S., et en 1774 comme principal concierge.

1774. Nicolet, conducteur de la manufacture. (État des logements de Chantilly, 1774.)

1774. Lenoir, commis à la manufacture. (État des logements, 1774.)

1776. Louis-François Gravant, fils de François Gravant, le fournisseur de pâtes à Sèvres, avait succédé à son père en 1765 et avait été congédié en 1774. Acquéreur de la manufacture de Chantilly en 1776, il fut obligé, par jugement, de la vendre à sa femme en 1779.

1779. Dame Gravant, née Madeleine-Caroline-Gasparine Adam, séparée de biens (1779), rachète la manufacture de son mari, concession perpétuelle lui est accordée par S. A. S. le prince de Condé, le 14 mars 1781.

1781. Antheaume de Surval (André-Joseph), avocat au Parlement, procureur fiscal général des châtellenie et grurie de Chantilly, fils de Hugues Antheaume, régisseur général des revenus du duché d'Enghien et de Chantilly, épousa, le 11 septembre 1777, Marie-Denise-Émilie Bourgeois, fille de Jean-François, principal concierge du château.

Devient propriétaire de la manufacture le 14 juillet 1781, vend à Cristophe Potter le 6 février 1792. Il était à cette époque maire de Chantilly.

1792. Cristophe Potter, de nationalité anglaise, acquéreur en 1792 de la manufacture aux sieur et dame Antheaume.

Il était, dit-on, propriétaire des faïenceries de Montereau et de Forges.

Fabriqua à Chantilly jusque vers 1800.

### *Artistes et ouvriers*

1725. Dubois, Robert, né en 1709, travailla depuis 1725 à Chantilly, comme tourneur, quitta en 1738 pour aller à Vincennes. Fils de Robert

1. Serait-ce le sieur de Montvallier que nous retrouvons en 1773 intendant de Mme du Barry? Voir Ujfalvy, *Biscuits de porcelaine*, différent entre Locré et la du Barry, pour son buste par Pajou.

Dubois et de Marguerite-Denise Verrier, marié le 14 mai 1736 à Chantilly à Thérèse Poulet. (Voir notes art. Vincennes.)

1725. Poisson, Jacques, né en 1714 à Émeray, près Condé en Normandie, entré à la manufacture en 1725. Mouleur en 1734 et 1737.

1731. Dubois, Gilles, né en 1713, à Bezancourt près Pontoise. Entré à Chantilly en 1731, premier garçon 1734, puis peintre 1737, passa à Vincennes avec son frère Robert, ci-dessus. (Voir notes à l'art. Vincennes.)

1734. Gremy, Antoine, né en 1705 à Delft en Hollande, peintre en 1734, n'est plus à Chantilly en 1737.

1734. Lannoy, Pierre, né en 1703 à Vautelet près Reims, à Chantilly en 1734, sorti en 1737.

1734. Fauchet, Antoine, né en 1711 à Saint-Maur (Oise), mouleur en 1734, n'est plus à Chantilly en 1737.

1734. Douillet, Marguerite, née en 1709 à Nogent-les-Vierges (Oise).

1736. Goujon, Louis ou Lucien, né en 1711 à Rouen, maître sculpteur à Rouen, figure en 1736 comme sculpteur chez Cirou, avait épousé Anne le Picart.

1737. Bulidon, Henri, à Chantilly en 1737, entré à Vincennes, sculpteur en 1745.

1737. Bonnet, Jacques, natif de Rennes.

1737. Roy, Jean, né en 1709 à Nevers.

1737. Bray, Jean-Baptiste, né à Paris en 1717.

1737. Huet, Marie, femme du précédent.

1737. Mesnil, Louis, né en 1689.

1737. Beaufranc, Claude, né à Saint-Germain-en-Laye en 1707.

1737. Grenier, Jean, né à Villeroy en 1709.

1737. Pinçon, Martin.

1737. Launay, Jacques.

1737. Ménétrier, Charles, garçon.

1737. Picard, Marguerite, née à Ham en 1718.

1737. David, Jeanne, née à Vaujours (Seine-et-Oise) en 1717.

1745. Robin, Jean, peintre.

1745. Dudos, demoiselle, peintre.

1745. Dudos, demoiselle, peintre.

1748. Robin, Edmond, dit Nemon, peintre en 1748 et 1756.

1750. Gabin, Michel, tourneur en 1750 et 1752, avait épousé, 24 juillet 1742, Marguerite Pelletier.

Sans doute Cabin dont nous trouvons le nom en creux sous des pièces.

1752. Butteux, Charles, né en 1721 à Grandvilliers en Picardie, marié à Barbe Trichon, entré à Chantilly, peintre en 1752, quitte en 1756 pour

entrer à Sèvres (4 octobre 1756). Notes de Sèvres : fait mal la figure; plus tard en 1780 : bon ouvrier de manufacture.

1752. Fournier, Louis, sculpteur, né à Paris, entré à Chantilly en 1752, y était en 1756. Quitta vers 1759 pour aller fonder une manufacture de porcelaine *tendre* à Blaataarn (Danemark).

1753. Goffard, François-Louis, tourneur, succéda à Michel Gabin, mourut à Chantilly en 1760.

1753. Fouquet, Jean, compositeur, né à Breteau en Poitou, entré en 1753, figure en 1756.

1753. Anteaume, Jean-Jacques, peintre, né en 1726, sorti de Vincennes pour aller à Chantilly, rentré à Vincennes en novembre 1754.

1753. Dubuisson, Pierre-Noël-Mathieu, né à Paris en 1715, marchand éventailliste, puis ouvrier à Chantilly, demeurant grande rue, près l'Hôtel-Dieu, en novembre 1753 passe à Vincennes peintre de fleurs, à 30 livres par mois, quitte le 13 janvier sans congé; de Montvallier l'engage à 100 livres par mois pour faire des paysages et figures. Arrêté, mis à la Bastille le 13 avril 1753, sorti le 8 décembre. (Arsenal, mss. 11818.)

Avant 1754. De Fey, Charles, tourneur, né en 1725, entré à Vincennes en 1754.

1754. Toussoc, Jacques, peintre, né à Paris, entré à Chantilly en 1754, figure en 1756.

Avant 1755. Cornaille, Antoine-Toussaint, né en 1734, peintre de fleurs, entré à Vincennes en 1755. Noté : bon ouvrage, bonne réussite.

Avant 1755. Chulot, né en 1735, peintre, avait travaillé à Chantilly et à Orléans avant d'entrer à Vincennes en 1755. Notes de Vincennes : peint les attributs et trophées, médiocre; noté à Sèvres 1780 : bon ouvrier de manufacture.

Avant 1755. Parpette aîné, Jacques-François, né en 1734, élève à Chantilly, passe à Tournay, puis à Vincennes en 1755.

Avant 1755. Parpette, le jeune, né en 1742, travaille enfant à Chantilly, entra à Vincennes en 1755.

Avant 1755. Parpette, Philippe, peintre, né en 1738, entra à Vincennes en 1755.

1755. Mozé, Laurent, enfourneur, né à Paris, entré en 1755.

Avant 1756. Celier, Jean-François, né en 1737, entra à Sèvres en 1756.

1756. Laporte, Jacques, tourneur, né à Paris, entré en 1756.

1756. De la Rucelle, Thérèse, née à Paris, entrée en 1756.

1756. Viridal, Marguerite, née à Paris, entrée en 1756.

1756. Gobin, Étienne, dit Dubuisson, né en 1731 à Lunéville, avait travaillé à Lunéville et à Strasbourg, figure comme peintre de fleurs en 1756, quitta la même année pour entrer à Sèvres le 26 août.

1756. Petit (la famille), peintres. Ces peintres succédèrent en 1756 à Butteux et à Étienne Gobin.

1756. Ocrus, Jean, né à Strasbourg, entré en 1756.

1756. Dumesnil, André-Michel, polisseur.

1756. Lefer, mouleur.

1756. Gérard, Adrien, mouleur.

1756. Noël, Claude, mouleur.

1756. Dububry, Pierre, mouleur.

Avant 1757. Duru, Nicolas, né en 1739, élève de Chantilly, entra à Sèvres répareur en 1757.

1761. Drand, Jean-François, peintre, époux de Marie-Catherine Poulet.

1765. Mathieu, Jacques, peintre, époux de Marguerite-Félicité Brillouet, sans doute le même que le prince de Condé recommande le 28 septembre 1777, pour la direction de la manufacture de la Seynie. (A. N., O. 1, 2062[1].)

1774. Sourday, né à Chantilly.

1774. Lay.

1774. Maurice, né à Tournay.

1774. Fontaine.

1774. Aingue.

1774. Herbet, né à Saint-Léonard, près Chantilly

1774. Buisson, né à Crépy-en-Valois.

1774. Duclot.

1774. Ledoux, Jean, né à Chantilly.

1774. Bourenne, né à Vineuil, près Chantilly.

1774. Sourdet, né à Chantilly.

1774. Sitarme, Denis, né à Chantilly.

1778. Mainguet, Jean, enfourneur, époux de Catherine Duchâtel.

Avant 1778. Poissonet, alias Poisson, mouleur, époux de Catherine Piaux.

1778. Pélisson, Louis-Isidore, tourneur.

1793. Joseph Zwinger, de Vienne (Autriche), peintre à la manufacture, (déclaration à la municipalité), il avait des procédés pour faire des couleurs ne changeant pas au feu. Sa veuve les vendit à Dihl. (Voir art. rue de Bondy.)

*Noms relevés sur pièces, en creux, et par conséquent de modeleurs ou mouleurs.*

A. Duchene. (Musée de Sèvres.)

Bonnefoy (Musée de Sèvres), ou Bonfoy, sur un crémier. (Marquis de Luppé), 2 décembre 1766. (Comte d'Yanville.)

Lorin. (MM. Camondo.)

Bouley. (MM. Camondo.)

Cabin ou Cabine. (de Grollier et de Chavagnac.) Voir en 1750, Gabin.
Adrot ou Adro. (de Chavagnac et marquis de Luppé.)
O. Abbany. (de Chavagnac.)
Lrible (?) (de Chavagnac.)
Arid. (Grollier.)
Ledru. (Coll. Chasles.)
De Palte ou de Potte. (Marquis de Luppé.)

## TRAVAUX ET PRODUITS

Chantilly ne procède ni de Saint-Cloud ni de Lille, pas plus au point de vue de la fabrication qu'au point de vue de la décoration. Seule la composition des pâtes est analogue [1]. C'est à ses artistes que nous devons le style, si français, qui bientôt rendra illustres aussi Mennecy, Vincennes et Sèvres.

Dans ses débuts, nous l'avons déjà dit, la manufacture s'attacha surtout à imiter les porcelaines importées de Chine et du Japon, dont le Prince, son protecteur, avait une riche collection, mais elle s'appliqua à imiter bien plutôt le décor que la forme. En effet, sauf quelques potiches et quelques animaux ou oiseaux rappelant l'Orient, nous trouvons généralement des pièces de formes européennes.

En examinant l'œuvre considérable de la manufacture de Chantilly, nous sommes frappés par la grande diversité de ses produits. Ils doivent être classés en deux époques, très faciles, du reste, à distinguer.

Il est admis que ceux de la première sont recouverts d'un émail stanifère, très blanc et opaque; ils sont marqués, au feu de moufle, d'un cor de chasse en rouge brique, peu ou pas glacé. Sur aucun nous n'avons relevé d'initiales ou de noms de mouleurs ou de décorateurs.

Il nous paraît probable que ce ne fut guère qu'après 1735 que Cirou cessa d'employer l'émail à base d'étain. En effet, c'est vers cette date que fût créée la manufacture du duc de Villeroy, et nous ne trouvons que de très rares pièces de cette fabrique (tout à fait de l'origine croyons-nous), à émail opaque. Il semble donc que les porcelainiers l'abandonnèrent presque complètement à ce moment.

On rencontre cependant, recouvertes de cet émail, quelques rares assiettes, plus basses d'époque, décorées en camaïeu bleu, bouquets de roses, insectes et papillons portant la marque bleue et la lettre du décorateur, d'un dessin tout semblable à celui d'assiettes à émail de plomb transparent, et évidem-

1. La note a du recueil de l'Académie des Sciences, mémoire du 13 novembre 1765, p. 92, dit : La porcelaine de Chantilly se compose de marne de Luzarche citronnée, de sable blanc de la butte d'Aumont et de potasse.

ment faites en même temps[1]. Mais comme nous connaissons des pièces de faïence faites à Chantilly, soit portant une date précise[2], soit dont le décor indique une époque antérieure à la direction de Potter, cela n'a rien de très extraordinaire, puisque pour ces faïences on devait employer forcément l'émail opaque dans la manufacture. Mais ce ne fut que très accidentellement pour les porcelaines.

Les types, les plus fréquemment rencontrés, de ces pièces de la première époque, sont des cache-pots, ou sceaux de forme cylindrique ou semi-conique avec petites anses, ou oreilles en coquilles ou salamandres, ou têtes de chien, des pots à lait de forme allongée, des bols et tasses sans anses, unis ou lobés, des salières à deux ou trois compartiments recouverts ou non de coquilles. La plupart de ces pièces, à décor japonais rouge, vert et bleu, soit à la haie, soit à l'écureuil, soit à la perdrix, ou même à fleurs de pommiers. Citons aussi quelques boîtes, de formes encore Louis XIV.

Un peu plus tard, viennent les pots de toilette à décor de fleurs finement traitées, des pots à crême, à boutons de fruits sur le couvercle, des beurriers décor fleurs ou camaïeu bleu de paysage, des cache-pots à oreilles, branches et feuillage, et enfin quelques pièces de sculpture, sujets, personnages ou enfants de style régence; des brûle-parfums sur terrasses avec arbres et fleurs en relief, décorés en polychrome. Nous connaissons aussi des pots à eau, cuvettes et aiguières. De grands plats à décor oriental furent faits dans les premières années de la fabrique, mais très peu d'assiettes, croyons-nous.

Dans la seconde période qui s'étend jusqu'à 1800 environ, l'émail à base de plomb est adopté d'une manière générale. La plupart des objets que nous venons de citer sont encore fabriqués, mais les formes deviennent franchement Louis XV, les décors aussi. La sculpture prend une grande importance, mais les statuettes restent rares, et il semble que le biscuit qui fut si en faveur dans d'autres manufactures à partir de l'innovation à Vincennes vers 1751, ne fut jamais adopté par celle du Prince de Condé; nous n'en connaissons pas qui puisse lui être attribué. Les sculpteurs de Chantilly produisirent surtout des animaux, des oiseaux et des brûle-parfums.

A partir de la direction de Peyrard, on n'a guère en vue que le côté commercial, et la fabrique devient la grande productrice de services de table. Les types en sont nombreux comme décor, car le moulage est presque toujours le même; assiettes et compotiers festonnés ne différant que par le marli uni ou en osier.

Sous Gravant et Antheaume de Surval il en est de même. Sous Potter, la

1. Coll. de Chavagnac.
2. Vase signé Petit, légué par M. Gérard au Musée Condé.

production est encore plus ordinaire, pensons-nous; fit-il de la porcelaine dure? c'est possible, et une pièce marquée P, que nous signalons, peut être de lui; nous ne saurions cependant l'affirmer.

Sans avoir la prétention de donner ici la description de tous les décors d'assiettes, nous en citerons un certain nombre que l'on rencontre encore dans le commerce de la curiosité. Beaucoup de personnes ont reconstitué des services complets.

1. Le modèle le plus riche que nous connaissions, tant en assiettes qu'en compotiers ovales ou ronds, est un modèle festonné à marli uni, décoré en plein d'un quadrillé bleu pointillé d'or, sauf six réserves à moitié engagées sur le marli, dans des cartouches dorés et au centre, un médaillon rond entouré de feuilles de palmier en or, filet d'or autour du feston. Les sujets des réserves et du médaillon sont, soit des fleurs, soit des animaux, soit des oiseaux. Les encadrements varient aussi.

2. Assiette, dite de Villers-Cotterets, festonnée, marli uni, décor bleu de guirlandes et pendentifs rattachés au filet par des nœuds. Au centre, chiffre en roses de deux P entrelacés surmontés d'une couronne à cinq fleurs de lis. Ce service fut exécuté pour le duc d'Orléans. Pendant la Révolution, un certain nombre de ces assiettes furent meulées pour effacer la couronne. Depuis, repassées au feu, la partie meulée a reglacé un peu; mais pour être intactes, toutes doivent avoir la couronne. (Nous connaissons dans la collection Riggs deux seaux du même service.)

3. Assiette aux armes du Prince de Condé, marli festonné, filet bleu, armes avec drapeaux et cordon des ordres au centre, en camaïeu bleu.

4. Assiette festonnée marli, en osier, filet manganèse; au fond, décor polychrome, bouquet renoncule et anémone, insectes et fleurettes jetés.

5. Assiette festonnée, filet marron ou jaune, marli uni avec fleurs polychromes détachées; au fond, bouquet de deux roses, petits épis, fleurettes et volubilis. Ce type est dit « de la ménagerie » portant souvent avec le cor de chasse un grand M.

6. La même, avec le marli en osier sans décor. La marque n'a pas l'M.

7. Assiette festonnée marli en osier, filet bois; au fond, bouquet polychrome : une rose, une sorte d'anémone bleue, myosotis et volubilis, fleurettes et insectes détachés.

8. Assiette festonnée, marli en osier, filet jaune; au fond, trois bouquets roses et fleurettes au naturel.

9. Assiette à grands feston, marli en grosse vannerie, à filets en relief et trois cartouches. Le filet et l'encadrement des cartouches manganèse, pendentifs de fleurs au naturel dans les cartouches; au centre, un bouquet polychrome de roses et fleurs diverses. Émail stanifère.

10. Assiette mosaïque. Nous ne connaissons pas ce décor, il est indiqué dans un état que nous publions plus loin.

11. Assiette festonnée, marli uni, décor bleu, guirlandes de roses rattachées par des nœuds à un filet; au fond, une guirlande de roses autour de laquelle court un lien de feuilles de palmiers; au centre, bouquet de roses et fleurettes. Tout le décor bleu. Le décor du marli est le même que celui de l'assiette dite de Villers-Cotteret.

12. Assiette festonnée, marli osier, sans filet; au centre, décor bleu, bassin et jet d'eau avec entourage de bosquet.

13. Assiette festonnée, marli filet bleu, en vannerie fine; au fond, décor dit à l'œillet, en bleu.

14. La même, sauf le marli uni.

15. Assiette festonnée, marli osier; au fond, décor dit à la tulipe, en bleu.

16. Assiette festonnée, marli uni, filet et décor bleus, fleurettes détachées et insectes; au centre, bouquet deux roses, épis et fleurs diverses en bleu.

17. La même, mais à émail stanifère.

18. Assiette festonnée, marli osier, filet bleu; au fond, petite guirlande composée d'épis ou brindilles, en bleu.

19. Assiette festonnée, marli uni, filet bleu, brindille, papillon et coléoptère, au centre, décor japonais assez grossier, en bleu.

20. Assiette festonnée, marli uni, filet bleu, décor bleu de brindilles ou épis détachés.

21. La même, sauf le marli osier.

22. Assiette festonnée et godronnée genre Tournai, décor camaïeu rose, violet; au centre, bouquet œillet, tulipe, etc.

23. Assiette festonnée, marli osier, décor camaïeu rose, trois petites fleurs jetées au fond.

24. Assiette semblable, sauf un des bouquets plus important et attaché par un ruban.

25. Assiette festonnée, marli uni, dent de rat en or. Au marli, guirlande d'épis jaunes à feuillage vert; au centre, perdrix rouge dans les blés. (Marque C. P. 1787, en or effacé.)

26. Assiette festonnée, marli osier, décor bleu, bouquets de fleurs, insectes, etc.

27. Assiette festonnée, marli osier, décor bleu, bouquets de fleurs, insectes, etc.; décor différent de la précédente.

28. Assiette festonnée, marli uni, décor en rouge brique, sorte de grande salamandre, copie de Saxe, dite service du prince Henri.

29. Assiette festonnée, décor polychrome barbeau.

Nous devons remarquer que le décor à la brindille, qui fut si couramment employé à Chantilly, a été imité souvent en Angleterre, et principalement à

Worcester. Tournay aussi a quelquefois imité ce décor. Il ne peut être confondu avec celui d'Arras qui est plus petit et fait moins largement.

Dans le journal de Lazare Duvaux nous relevons :

1749. 20 janvier. — Vendu au prince d'Enrichemont, 4 pots de chambre de Chantilly, 40 l.

*Porcelaine fournie à S. A. S. Mgr le prince de Condé, par M. Antheaume de Surval, propriétaire de la manufacture de Chantilly.*

(Archives du château de Chantilly.)

1781-1789.

Du 3 août 1781 au 20 juin 1788. Total : 6.602 l.

Pots à jus, à 2 l.
— aux armes, à 4 l.
Gobelets — 3 l.
Soucoupes — 3 l.
Moutardier blanc et cuillère, 5 l.
Seaux à verres, bleu et blanc, 8 l.
Assiettes aux armes, à 5 l.
Fromager — 8 l.
Seaux à bouteilles aux armes, à 36 l.
Seaux à verres — 15 l.
Petits compotiers — 6 l.
Sucriers de table — 21 l.
Tasses et soucoupes — 6 l.
Boîtes à sucre — 10 l.
Cocottes dorées — 6 l.
Pots à jus dorés à côte dorée, 6 l.
Et couvercles à côte, 3 l.
Telles (?) aux armes, à 48 l.
Plat à potage, blanc à deux anses, 48 l.
Salière double, blanche, à 4 l.
Pots à jus à filets dorés, à 6 l.
Tasses sans anses aux chiffres, à 4 l.
Pots à jus, cannelés et dorés, à 6 l.
Seaux à bouteilles à *mosaïque*, à 72 l. (1787).
Assiettes à *mosaïque*, 24 l.
Seaux à 1/2 bouteilles à *mosaïque*, à 72 l.
Seau à *mosaïque* pour mettre des fleurs, 60 l.
Grand pot à l'eau et cuvette pour appartement de M^me^ de Monaco, 30 l.

*Porcelaines cédées par les sieur et dame Antheaume à Potter, le 6 février 1792.*

Résumé de l'état :

Assiettes à osier, 44 douzaines.
— à œillet, 16 —
— unies, 64 —
— — 75 —
— à barbeaux, 7 —
— blanches, 6 1/2
Compotiers gros osier, à œillet, unis, blancs, 482.
— forme de Sève, — 71.
Plats ronds, 20.
— ovales, 65.
— carrés, 62.
Seaux à bouteilles unis, 6.
— à œillet, 6.
Sceaux à verres à œillet, 48.
— à liqueurs, 2.
— crénelés unis, 3.
Glacières unies, 2.
— à œillet, 3.
Saladiers gros osier ou unis, 100.
Sucriers de table à œillet ou unis, 52.
Saucières, 45.
— plateaux, 36.
Pots à jus unis, 176.
— à côte, 206.
— blancs, 36.
Boîtes à sucre, 32.
Moutardiers à œillet ou unis, 55.
Beurriers, 6.
Huilliers, 7.
Confituriers à 3 pots, 6.
Fromagères forme assiette, 14.
Grandes bolles (*sic*), 182.
Coquetiers à pied, 28.
— à pied plat, 78.
Salières à triangle, 3.
— doubles, 4.

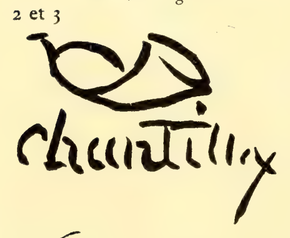
Salières simples, 26.
Cocottes simples, 11.
— blanches, 12.
Pots à lait blancs, 21.
Cuillères à moutarde, 36.
— à sucre, 18.
Théières, 37.
— forme Sève, 2.
Gobelets Saxe et soucoupes, 310.
— Litrons et soucoupes, 193.
— cylindre, 142.
Mignonnettes, 176.
Raviers, 6.
Pots à trois pieds, 3.
Écuelles et plateaux, 5.
Corbeilles ovales et rondes, 6.
Écritoires, 6.
Tasses à glace, 28.
Baignoires d'yeux unies ou à œillet, 233.
Pots à pommade, 9.
Pots de chambre ovales ou ronds, 8.
Pots à eau et jattes, 22.
Geigneux[1], 19.

MARQUES[2]

1 — en rouge

Assiette festonnée, marli vannerie, filet manganèse; au fond, décor polychrome, bouquet renoncule et anémones, insectes et fleurettes. (Coll. de Chavagnac.)

2 et 3




Assiette festonnée, marli uni, décor dit à l'épi ou à la brindille, bleu grisâtre, contours tracés et remplis.

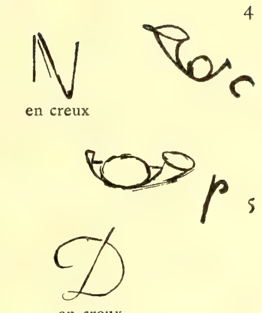
Assiette festonnée, marli filet bleu, vannerie fine, sans décor; au fond, décor dit à l'œillet, en bleu. (Coll. de Chavagnac.)

CL
en creux

1. On appelait geigneux des pots à lait à grosse panse.
2. Toutes les marques sans indication de couleur sont en bleu.

Assiette festonnée, marli vannerie; au fond, décor dit à la tulipe, bleu. 4
Autre semblable, sans le C bleu à la marque. (Coll. de Chavagnac.)

Assiette festonnée, filet marron, marli vannerie sans décor; au fond, décor polychrome, bouquet de deux roses, petits épis, fleurette et volubilis, insectes et fleurs détachées. (Coll. de Chavagnac.) 5



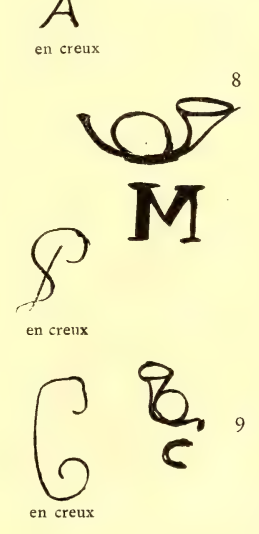

Assiette festonnée, marli uni, décor bleu, guirlandes de roses rattachées par des nœuds à un filet; au fond, bleu aussi, guirlande de roses autour de laquelle court un lien de feuilles de palmier; au centre, bouquet de roses et fleurettes. (Coll. de Chavagnac.) 6

en creux

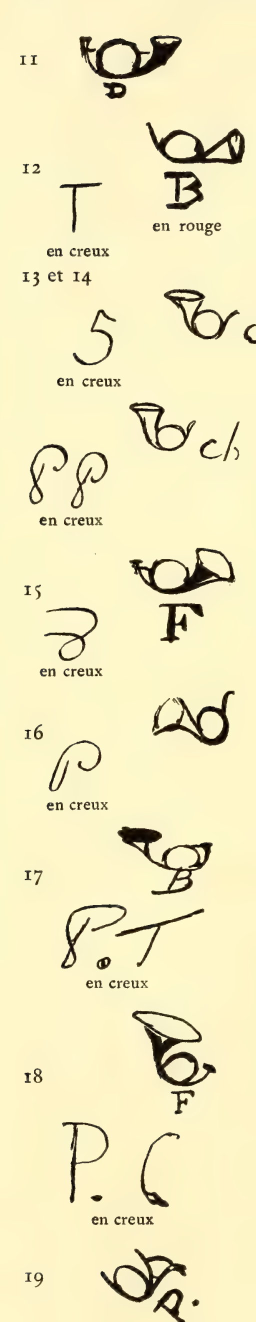
Assiette festonnée, marli vannerie sans filet, décor en bleu dit : au jet d'eau. (Coll. de Chavagnac.) 7

Assiette festonnée, marli uni, filet jaune; au marli, fleurs polychromes détachées; au fond, bouquet de deux roses, petits épis, fleurettes et volubilis. Assiette dite « de la ménagerie ». (Coll. de Chavagnac.) 8

Assiette festonnée, marli vannerie, filet bleu; au fond, petite guirlande composée d'épis ou brindilles, en bleu. (Coll. de Chavagnac.) 9




Assiette festonnée, marli vannerie, filet bois; au fond, bouquet polychrôme, une rose, sorte d'anémone bleue, myosotis et volubilis, fleurettes et insecte détachés. (Coll. de Chavagnac.) 10




11 Assiette festonnée, semblable au nº 1. (Coll. de Chavagnac.)

12 Assiette festonnée, marli vannerie, filet jaune; au fond, trois bouquets, roses et fleurettes au naturel. (Coll. de Chavagnac.)

13 et 14 Assiettes dites au jet d'eau, festonnées, marli vannerie, sans filet; au centre, bassins et jet d'eau avec entourage de bosquet, décor bleu. (Coll. de Chavagnac.)

15 Assiette festonnée, marli uni, etc., semblable au nº 8. (Coll. de Chavagnac.)

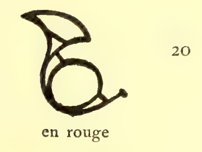
16 Assiette festonnée, marli uni, filet bleu, décor à l'épi ou brindille, très soigné, semblable au nº 2. (Coll. de Chavagnac.)

17 Assiette festonnée, semblable au nº 6. (Coll. de Chavagnac.)

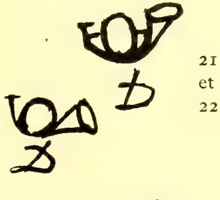
18 Assiette festonnée, semblable au nº 10. (Coll. de Chavagnac.)

19 Assiette festonnée, marli uni, filet bleu, brindille, papillon et coléoptère; au centre, décor japonais, assez grossier; le tout en bleu. (Coll. de Chavagnac.)

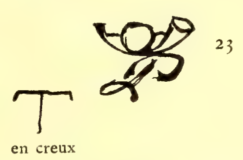
Assiette à grands festons, marli vannerie, à filets en relief et trois réserves, filet et encadrements des réserves manganèse, pendentifs de fleurs polychromes dans les cartouches ; au centre, un bouquet polychrome de roses et fleurs diverses, émail stanifère. (Coll. de Chavagnac.)



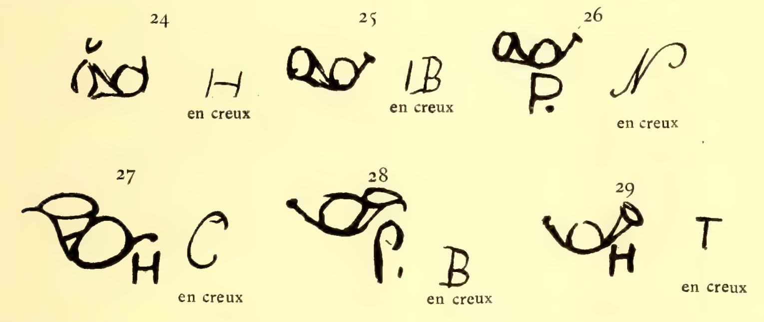

Deux grandes assiettes à fruits festonnées, très petit marli uni, décor polychrome, semblable à celui du nº 8. (Coll. de Chavagnac.)




Assiette festonnée, marli vannerie, filet bois, décor du fond semblable à celui du nº 8. (Coll. de Chavagnac.)



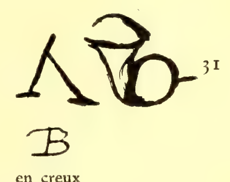

Assiettes décor brindilles ou à l'épi, marli uni, décor bleu. (Coll. de Chavagnac.)




Assiette décor brindilles ou à l'épi, marli uni, décor bleu, et assiette aux armes des Condé. (Coll. de Chavagnac.)




Assiette semblable à la précédente. (Coll. de Chavagnac.)






Assiette festonnée, marli uni, filet et décor bleu, fleurettes détachées et insectes; au centre, bouquet deux roses, épis et fleurs diverses. (Coll. de Chavagnac.)




Même assiette, mais *à émail stanifère.* (Coll. de Chavagnac.)




Assiette festonnée et godronnée, genre Tournai, décor, camaïeu rose violet, bouquet œillet, tulipe, etc.




Assiette semblable à la précédente. (Coll. de Chavagnac.)

36 F en rouge

Assiette festonnée, marli vannerie, décor camaïeu violet pâle, trois petites fleurs jetées au fond. (Coll. de Chavagnac.)

37 D en rouge

Assiette semblable à la précédente, sauf un bouquet plus important attaché par un ruban. (Coll. de Chavagnac.)

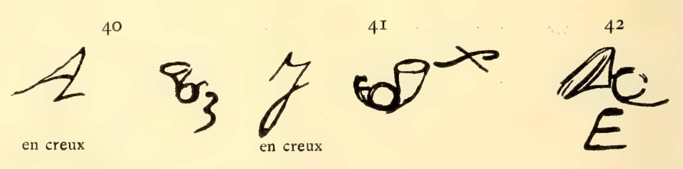


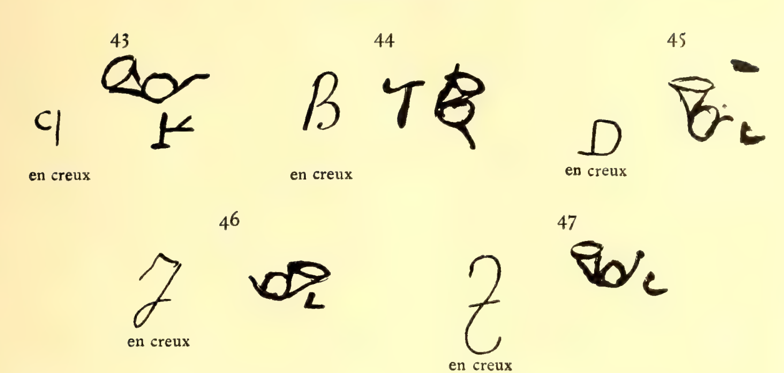

Compotier bord vannerie, décor bleu à l'épi. (Coll. de Chavagnac.)



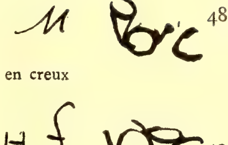

Compotier bord vannerie, décor polychrome au fond, semblable au décor du nº 8. (Coll. de Chavagnac.)

Tasses et soucoupes décor à l'épi ou brindille. (Coll. de Chavagnac.)

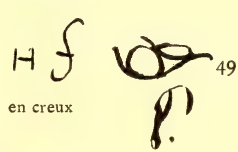





Tasses et soucoupes, décor bleu à l'épi. (Coll. de Chavagnac.)



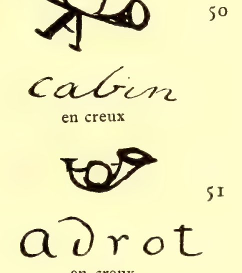

Pièces semblables aux précédentes. (Coll. de Chavagnac.)




Sucrier à poudre, décor à l'épi. (Coll. de Chavagnac.)

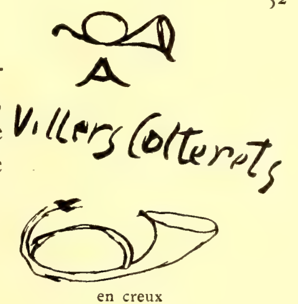
50

Plateau ovale, à festons et *reliefs*, décor à l'épi. Deux salières doubles, l'une marquée Adro, l'autre A. Décor à l'épi. (Coll. de Chavagnac.)

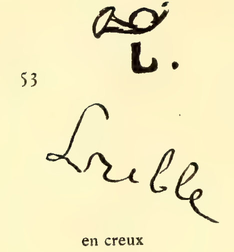



52

Assiette festonnée, marli uni, guirlandes et pendentifs rattachés au filet par des nœuds; au centre, chiffre entrelacé, fait en roses de deux P, couronne 5 fleurs de lis. Service de Villers-Cotterets pour le duc d'Orléans. (Coll. de Chavagnac.)



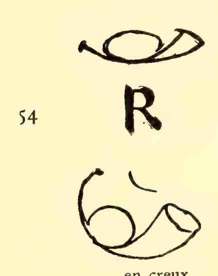
53




en creux

Fromagère ou jardinière ajourée à anses formées de rinceaux et rubans, décor bleu à l'épi dans les pleins; au fond, rosaces ajourées; les jours bordés d'un filet bleu. Longueur 0,27 1/2, largeur 0,18 1/2, hauteur 0,07 1/2. (Coll. de Chavagnac.)

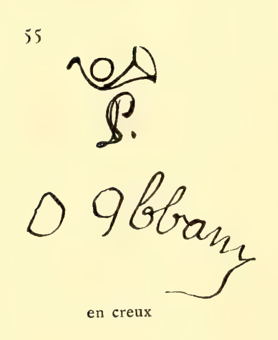
54




en creux

Assiette festonnée, marli uni, décorée en plein de quadrillé bleu pointillé d'or, sauf six réserves au marli dans cartouches dorés, et une grande ronde au fond, entourée de feuilles de palmier en or, filet d'or autour du feston. Les sujets des réserves : oiseaux genre Vincennes dans paysages, au naturel. (Coll. de Chavagnac.)

55



en creux

Pot à crème godronné et son couvercle, bouton simple, décor bleu à l'épi. (Coll. de Chavagnac.)

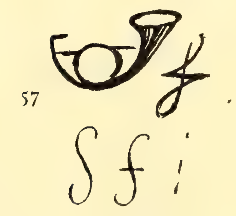
56




en relief

Statuette femme du peuple portant une hotte blanche. Haut. 0,26 1/2, marquée sous le pli du tablier, petite marque en relief. (Coll. de Chavagnac.)

57



en creux

Huillier sur quatre pieds formés de feuilles, décor bleu à la brindille. (Coll. de Chavagnac.)



Tasse décor brindille. (Coll. de Chavagnac.) 58

en creux

Crémier décor bleu à l'épi. (Coll. M^is de Luppé.)

en creux 59

Moutardier gros bleu et blanc, décor or et plateau. Pièce remarquable pour le bleu et les ors; très bonne exécution. (Coll. Chasles.) 60

en creux

Grand plat creux, carré, filets relief, décor bleu à l'épi. 61

en creux

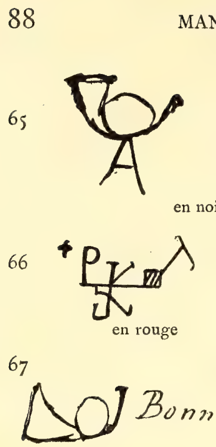
Assiette marli osier, filet jaune, décor polychrome. 62

en creux

Petit plateau décor bleu à l'épi. 63

Assiette marli osier, filet jaune, décor polychrome. 64

en rouge

65 


Assiette semblable à la précédente.

66 en rouge

A. p. t. Boîte ronde, de 0,045 de diam., montée en argent, décor chinois, émail ordinaire, marque chinoise en rouge, fantaisie du décorateur. (Coll. de Grollier.)

67 


en creux

A. p. t. Petit plateau ovale, quadrilobé, ornements en relief, fleurettes bleues. Marque en bleu, le nom en creux. (Musée de Sèvres, nº 1279.)

68 

A. p. t. Assiette marli festonné, filet et fleurettes bleus. Marque en bleu. (Coll. de Grollier.)

69 C. P. 1787

A. p. t. Assiette bord festonné, dent de rat en or, marli décoré d'épis jaunes à feuillage vert; au centre, une perdrix rouge dans les blés, mauvais décor. Marque en violet très pâle, le C en or. (Coll. de Grollier.) (La même marque en bleu, anc. coll. Gérard.)

70 


A. p. t. Pot à crème à petits godrons, filets or dans les creux, et haut et bas. La marque en or. (Coll. de Grollier.)

71

A. p. t. Soucoupe hémisphérique, décor filets et brindilles bleus. Marque en bleu, sauf le D en creux. (Coll. de Grollier.)

72 D

A. p. t. Sucrier obconique, diam. 0,107, décor brindille. La marque en bleu au grand feu, sauf le D en creux. (Coll. de Grollier.)

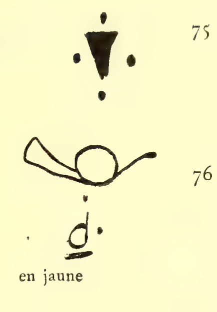
73 D : R

A. p. t. Soucoupe hémisphérique, sorte de paysage chinois, en bleu. Marque en bleu. (Coll. de Grollier.)

74

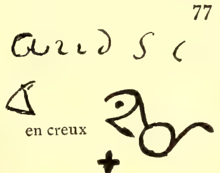
A. p. t. Tasse hémisphérique sans anse, très épaisse, paysage chinois, diam. 0,085. Marque en bleu. (Coll. de Grollier.)

A. p. t. Soucoupe très épaisse, même décor que la tasse ci-dessus, rangée à Chantilly, sous réserve. (Coll. de Grollier.) 75

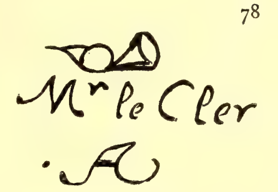



A. p. t. Assiette bord festonné, marli osier, dent de loup jaune, filet bleu; au centre, bouquets de fleurs au naturel. La marque en jaune. (Coll. de Grollier.) 76

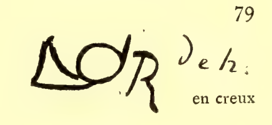
A. p. t. Cafetière ovoïde à bec. Haut. 0,105, décor brindille. Arid S. C. et un commencement de cor de chasse en creux. Le reste de la marque en bleu. (Coll. de Grollier.) 77




A. p. t. Pot à lait, décor de fleurs polychrome. Marque en bleu. Fait sans doute pour un M. Lecler. (Coll. de Mme Caillot.) 78



A. p. t. Geigneux à large bec et à trois pieds, décor brindille en bleu. La marque en bleu, sauf dehi en creux. (Coll. Fitz-Henry.) 79




A. p. t. Deux vases cache pots, godronnés, anses rinceaux attachés en relief sur les vases, décor fleurs au naturel, les anses en bleu, sur les reliefs. Les marques : le cor de chasse en rouge, et m et MB en noir, au pinceau. (Rencontrés dans le commerce.) 80




MB
en noir

m
en noir

A. p. t. Sucrier à poudre avec fleurettes bleues. Marque en creux. (Coll. M. Camondo.) 81

Lorin

A. p. t. Pièce semblable et même collection. 82

Bouley

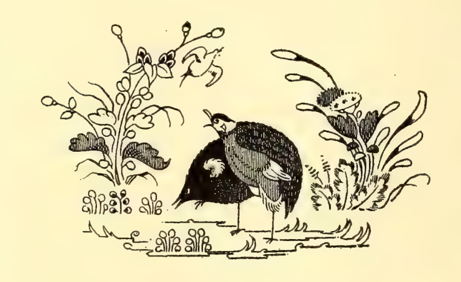
83 *De putte desp*

en creux

P. d. Pot de toilette couvert, diam. 0,05, décor brindilles bleues au grand

*P*

feu. (Coll. de Grollier.) Cette pièce peut aussi être attribuée à Pigory, porcelaine dure de Chantilly au XIX^e siècle. En effet, nous ne saurions affirmer que Potter fit de la porcelaine dure, mais la forme du P et le décor peuvent le faire supposer. (Voir Chantilly, porcelaine dure, marques de Pigory.)



# CÜEILLY-SUR-MARNE

1726

Nous n'avons, sur cette manufacture, d'autre renseignement que le rapport du Conseil de Commerce que nous publions ci-après.

Nous avons fait des recherches dans le pays et dans les archives de Cüeilly sans rien y découvrir. Nous ne connaissons aucune pièce que l'on puisse attribuer avec vraisemblance à cette fabrication, si fabrication il y eut?

Rapport du sieur d'Hauteroche, 24 janvier 1726 :

« Arrêt du 25 octobre 1723, rendu sur la requête du sieur de Laage, écuyer, seigneur de Cœilly-sur-Marne, capitaine de vaisseau, lui permettant d'établir une manufacture de faïences et lettres patentes du 18 décembre de la même année.

« Aujourd'hui, nouvelle requête, pour obtenir que le terme « Porcelaines » omis dans ledit arrêt soit considéré comme y étant.

« Mais un titre s'y oppose, savoir les lettres patentes du 16 mai 1702, par lesquelles il a été accordé à la veuve Chicaneau et ses associés, le privilège exclusif pour dix années, d'établir dans le bourg de Saint-Cloud et dans telles autres villes et lieux du royaume, et dans toutes autres villes que bon leur semblerait, excepté dans la ville et fauxbourgs de Rouen, des manufactures de porcelaine fine de toutes couleurs, façons et grandeurs, lequel privilège a été prorogé pour dix ans en 1713, en faveur de ladite veuve, et pour vingt autres années qui expireront en 1742 par lettres patentes du 15 septembre 1722, en faveur du sieur de Saint-Étienne, ses hoirs et ayants cause[1].

« Ce rapport fait, après avoir pris lecture de l'avis des députés, MM. les commissaires ont pensé qu'avant d'examiner si par les solides raisons expliquées dans ledit avis pour augmenter et perfectionner en France l'art de faire de la porcelaine autant qu'il le peut être, à quoi un privilège exclusif pour cette fabrique, renouvelé pour un si grand nombre d'années, est fort contraire, on prendra la résolution de restreindre le privilège exclusif accordé en faveur du sieur de Saint-Étienne par lesdites lettres patentes du mois de

1. Erreur du rapporteur. Voir Rouen et Saint-Cloud. Ces lettres patentes sont celles de Saint-Cloud.

septembre 1722 et de permettre au sieur de Laage de faire faire dans sa terre de Cüeilly-sur-Marne de la porcelaine en concurrence avec ledit sieur de Saint-Étienne, il convenait que ledit sieur de Laage fît des essais de cette fabrique et présentât au Conseil des porcelaines de sa manufacture, de différentes formes et grandeurs, afin que par ces essais on pût juger de l'utilité de son travail, à l'effet de quoi il lui sera donné une permission particulière par M. le Contrôleur général, pour qu'il ne soit point troublé dans la fabrique de ses essais. »

Ces essais furent-ils même faits ? nous l'ignorons.

---

# TOURS

## PORCELAINE TENDRE. 1727

Nous rapportons seulement ici un arrêt en date du 15 mai 1727, qui autorise un sieur Jean-Baptiste Roussin à établir à ses frais une manufacture de poteries, de faïences et *de porcelaines* dans la ville de Tours, en employant une terre qu'il a trouvée propre pour fabriquer ces sortes d'ouvrages; en la recherchant jusqu'à trois lieues aux environs de son établissement, après en avoir obtenu la permission de l'intendant de la province, et en dédommageant les propriétaires des terrains, à dire d'experts[1].

M. de Lesseville a observé le 29 mai 1741 que « cet établissement n'a point été exécuté, le sieur Roussin étant décédé dans les commencements de l'obtention de l'arrêt[2] ».

Cela ne veut pas dire que Roussin ne fit pas du tout de porcelaine, puisqu'il n'obtint l'arrêt précité qu'après des expériences prouvant qu'il avait découvert aux environs de Tours des matières premières propres à cette fabrication. Mais la fabrication industrielle n'eut certainement pas lieu.

La brochure de M. l'abbé Bosseboeuf sur les manufactures de faïence et de porcelaine de Tours et des environs[3] ne fait pas mention de celle de Roussin, et nous n'avons pas trouvé d'autre document écrit.

1. A. N., F. 12-74, p. 375.
2. Observation recueillie dans un inventaire d'arrêts, à l'usage d'un intendant, communiqué par M. François Carnot.
3. *Documents sur la céramique en Touraine,* par M. l'abbé F. Bosseboeuf. Tours, chez Deslis frères, 1893.

# RUE DE CHARONNE
1734-1748
# MENNECY-VILLEROY[1]
1748-1773
# BOURG-LA-REINE[2]
1773-1806

PORCELAINE TENDRE

Avant d'aborder l'histoire de cette fabrique, il semble presque inutile de dire combien notre tâche nous a été facilitée par les remarquables travaux de M. Aymé Darblay, sur le duché de Villeroy et sa manufacture de porcelaine.

Malheureusement, ce chercheur infatigable et consciencieux, ce collectionneur passionné et intelligent a été enlevé aux siens et à ses nombreux amis au moment où il mettait la dernière main à son œuvre.

Mais Mme Aymé Darblay, qui s'était associée aux recherches de son mari, joignant au culte du souvenir familial celui du passé, a voulu que rien de lui ne périsse après lui, et elle a donné aux curieux un merveilleux ouvrage plein de documents précieux[3].

En ce qui nous concerne, elle a ouvert, avec une telle bonne grâce, des cartons pleins de notes qui avaient servi à édifier ce travail, que nous ne saurions trop dire ici la reconnaissance que nous lui gardons.

Nous ne sommes pas complètement d'accord avec nos prédécesseurs sur les origines de la manufacture de Mennecy-Villeroy. Nous avons trouvé aux Archives nationales une requête de François Barbin qui indique très clairement que la manufacture fut d'abord installée rue de Charonne, à Paris, en 1734. Or, M. Aymé Darblay pense qu'elle fut dès l'origine sur le territoire de Mennecy; il est en cela en conformité d'opinion avec la tradition qui veut qu'elle ait été fondée à Mennecy en 1735.

1. Commune de Seine-et-Oise, à 8 kil. de Corbeil.
2. Commune de la Seine, à 8 kil. de Paris, 1 kil. de Sceaux.
3. *La porcelaine de Villeroy*, par Aymé Darblay, Corbeil, 1897. — *Villeroy, son passé, sa fabrique de porcelaine, son état actuel.* Corbeil, Crété, 1901.

Pour permettre à nos lecteurs de juger, nous reproduisons la pièce sur laquelle nous basons notre manière de voir :

« Procès-verbaux du Conseil du Commerce. 15 mai 1748.

« M. Rouillé a terminé son rapport en disant que le sieur François Barbin, demeurant rue Charronne, fauxbourg Saint-Antoine à Paris, avait représenté que depuis quatorze ans il s'était appliqué à la fabrique de la porcelaine, et qu'il y employait journellement tous ses soins et son industrie, n'ayant d'autre but ni ambition que d'exceller en ce genre, qu'il avait réussi dans son entreprise, *qu'ayant tenu manufacture dans ladite rue de Charronne, pendant quatorze années au bout desquelles on lui avait saisi et vendu ses porcelaines, il avait été obligé de solliciter auprès de M. le duc de Villeroy* [1] *un emplacement dans sa terre de Villeroy, pour y travailler sous la protection de la cour.* Il a ajouté que n'ayant jusqu'à présent reçu aucune récompense pour les soins et l'assiduité qu'il avait eus à porter sa porcelaine au degré de perfection, il a observé que la vivacité des couleurs étant nécessaire pour l'entière perfection desdits ouvrages, il avait besoin de mains habiles pour appliquer les dernières couleurs, mais que l'éloignement de Villeroy où il avait la permission de travailler le privait d'avoir à son gré d'excellents peintres, et il a demandé qu'il lui fût permis de faire construire un fourneau en sa maison rue de Charronne, fauxbourg Saint-Antoine, pour avoir commodément les peintres. Il a enfin ajouté qu'il résulterait de cette permission un avantage pour le public, par la facilité qu'il aurait de donner ses ouvrages à meilleur compte.

« M. le rapporteur ayant observé que le sieur Charles Adam ayant obtenu un privilège à l'effet de fabriquer exclusivement à tous autres la porcelaine façon de Saxe, et que la demande dudit Barbin ne pouvait être accordée sans intéresser essentiellement l'entreprise dudit Adam..... MM. les commissaires ont été de sentiments unanimes de rendre un arrêt qui, en ordonnant l'exécution de l'arrêt accordé au sieur Charles Adam, défend audit sieur Barbin et à tous autres de former aucun nouvel établissement dans la ville, fauxbourgs de Paris, etc. [2] »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Arrêt du 6 août 1748.

« Extrait des registres du Conseil d'État.

« Vu au Conseil d'État du roy, la requête présentée par François Barbin, tendante à ce qu'il lui soit permis de faire construire en sa maison située rue de Charronne, fauxbourg Saint-Antoine à Paris, un fourneau propre à la cuisson de la porcelaine. Et Sa Majesté s'étant fait représenter les différents

1. Louis-François-Anne de Neufville, duc de Villeroy, fils de Nicolas et de Marguerite Le Tellier de Louvois, né le 13 octobre 1695, mort à Paris le 22 mars 1766, époux de Marie-Renée de Montmorency-Luxembourg. (Aymé Darblay, *op. cit.*)

2. A. N., F. 12, 95, p. 431.

arrêts du Conseil, par lesquels elle aurait bien voulu accorder à Charles Adam un privilège à l'effet de fabriquer, exclusivement à tout autre, la porcelaine façon de Saxe, il aurait été reconnu que la demande dudit Barbin ne pouvait être accordée sans intéresser essentiellement l'entreprise dudit Adam, qui par les dépenses considérables qu'il a faites, et la perfection à laquelle il est parvenu pour les ouvrages qu'il a entrepris, mérite d'être soutenu; ce qui ne peut se faire qu'en lui conservant sans aucune concurrence les ouvriers qui se sont formés dans la manufacture qu'il a établie avec l'agrément de Sa Majesté, dans le château royal de Vincénnes, et qu'en empêchant que ces sortes d'ouvrages qu'il a inventez et perfectionnez, ne puissent être copiez et imitez par tous ceux qui, sans privilège et sous l'autorité de quelques permissions particulières, travaillent à la fabrication de la porcelaine; ce qui ne peut avoir lieu qu'autant qu'il ne se fera plus de nouveaux établissements, et que ceux qui sont faits ne pourront travailler qu'en certaines espèces de pièces en porcelaine : à quoi Sa Majesté voulant pourvoir.......... a ordonné et ordonne que lesdits arrêts seront exécutés selon leur forme et teneur; en conséquence, sans avoir égard à la demande dudit François Barbin, à fin d'établissement d'un fourneau dans la rue de Charronne, fauxbourg Saint-Antoine, lui fait Sa Majesté, ainsi qu'à tout autre, très expresses inhibitions et défenses de former aucun nouvel établissement, soit dans la ville et fauxbourgs de Paris, soit ailleurs, pour travailler à la porcelaine. Défend pareillement audit Barbin et à tous autres entrepreneurs de manufactures de porcelaine, d'employer dans leurs atteliers aucun des ouvriers qui auront travaillé à Vincennes, sans une permission par écrit du sieur Charles Adam ou ses cautions, ni de faire travailler ailleurs que dans l'enceinte de leurs établissements; et ce sous peine de trois mille livres d'amende, applicable, moitié au profit dudit Adam, et l'autre moitié à celui de l'hôpital général de Paris; de confiscation des pâtes, matières et ouvrages qui se trouveront hors de ladite enceinte, et de prison contre les ouvriers ou particuliers chez qui lesdites pâtes, matières ou ouvrages pourront se trouver.......

« Fait au Conseil d'État du Roy, Sa Majesté y étant, tenu à Compiègne, le six août mil sept cent quarante-huit. »

Cet arrêt rendu sur la requête de François Barbin n'est, comme on peut le voir en se reportant à ceux de 1745 et 1747, reproduits à l'article de Vincennes, que la conséquence des privilèges accordés à Charles Adam. Il est donc très probable que la saisie et la vente dont il est question eurent lieu à la requête de ce dernier. Malheureusement, malgré nos recherches, nous n'avons pu découvrir ni au Châtelet, ni à l'Arsenal les dossiers les concernant, et l'incendie en 1871 par les gens de la Commune de tous les actes d'état civil nous a privés du contrôle que nous eussions pu y trouver en compul-

sant les registres paroissiaux de Paris. Mais il nous paraît hors de doute que la création d'une manufacture par François Barbin eut lieu en 1734, à Paris, rue de Charonne, et que ce ne fut qu'en 1748, comme il le dit lui-même, qu'elle fut transférée à Mennecy.

Nous regrettons vivement que cette pièce ne soit pas tombée sous les yeux de M. Darblay. Il possédait tellement l'histoire de Mennecy-Villeroy qu'il en eût tiré certainement des conséquences exactes, et nous ne serions pas aujourd'hui en léger désaccord avec son argumentation très serrée.

Il signale[1] cependant le mariage d'un certain : *Joseph Huet sculpteur*, *demeurant au chasteau de Villeroy*; *François Barbin*, maître manufacturier de porcelaine, *demeurant au chasteau de Villeroy*, témoin du futur (16 décembre 1737).

Mais il n'est pas dit que Huet était sculpteur *en porcelaine* ni que Barbin fut manufacturier de porcelaine *au* château, mais seulement *demeurant au château*. Le 23 août 1737 et le 26 mars 1738, Joseph Huet est encore signalé comme *sculpteur*, sans autre indication, tandis que d'autres témoins cités dans ces actes sont désignés : « ouvriers *à la manufacture de Villeroy*. » Or, la présence au château de Huet et de François Barbin s'explique, sachant que les grands seigneurs avaient volontiers, à cette époque, des artistes comme protégés et commensaux.

François Barbin dit, dans sa requête de 1748, qu'il fabriquait de la porcelaine rue de Charonne depuis quatorze ans, ce qui ferait remonter la fondation à 1734. La seule explication, contraire à notre manière de voir, que l'on pourrait donner à ce texte, serait qu'il ait fait à Villeroy la porcelaine en blanc, pour l'apporter à Paris dans un atelier de décoration; mais les termes: *tenir manufacture* sont trop précis, et en outre les moyens de communication étaient trop difficiles à cette époque (Barbin nous le dit lui-même), pour que nous nous arrêtions à cette interprétation.

Si d'autre part nous examinons les registres paroissiaux de Mennecy conservés depuis 1737[2], nous voyons à l'origine François Barbin désigné, soit comme « fabricant de faïence et de porcelaine », soit comme « faïencier », soit comme « maître de la manufacture de Villeroy », et ce n'est qu'en 1750 que nous voyons le mot « *faïencier* » disparaître de ces appellations, et François Barbin nommé « fabricant de porcelaine de Villeroy, de cette paroisse ».

Son fils Jean-Baptiste, en 1739, est qualifié lui aussi de « faïencier », puis à partir de mars 1752 « Directeur de la manufacture de porcelaine de cette paroisse », et de mai 1753 « un des entrepreneurs de la manufacture de porcelaine ».

1. Darblay, *op. cit.*, pp. 73 et 74.
2. Documents relevés par M. A. Darblay.

Dans ces registres paroissiaux, nous ne relevons de sculpteurs qu'en 1753. Quant aux peintres, deux figurent en 1737, et deux en 1738 (les peintres du reste exerçaient leur art indifféremment sur porcelaine ou sur faïence); à partir de 1752 ils sont nombreux et tous désignés : « peintres en *porcelaine* ».

Or, la pièce de faïence du Musée de Sèvres, datée de 1738 et marquée D. V., est une nouvelle preuve de l'existence à Mennecy-Villeroy d'une faïencerie sous la haute protection du duc.

Il serait donc naturel de penser qu'en 1734 François Barbin, entrepreneur d'une manufacture de faïence à Villeroy, incité par les succès obtenus à Chantilly depuis environ dix ans, voyant en outre la faïence sur le point d'être détrônée par la porcelaine, et désirant utiliser ses connaissances de céramiste et la protection dont le favorisait le duc de Villeroy, installa des ateliers et des fours à Paris, rue de Charonne, comme il le dit. Nous pouvons penser aussi que cela ne l'empêchait pas d'aller surveiller sa faïencerie de Mennecy, et que, reconnaissant à son protecteur, il ait continué, même à Paris, à marquer ses porcelaines D. V.; du reste, nous verrons plus tard le chiffre des princes protecteurs servir de marque aux fabricants.

Il est tout naturel que Charles Adam ait usé des prohibitions contenues dans les arrêts de 1745 et 1747, pour supprimer une concurrence qu'il jugeait à juste titre redoutable, et on verra à l'article de Sceaux, qu'en 1749 Charles Adam fit signification à la manufacture de de Bey et Chapelle d'avoir à cesser leur fabrication de porcelaine.

Telles sont les raisons pour lesquelles nous avons inscrit en tête de cette étude : rue de Charonne 1734-1748 et Mennecy-Villeroy 1748-1773.

A partir de ce moment, nous sommes en conformité de vues avec M. Aymé Darblay; les documents inédits, fort intéressants, qu'il a produits, et ses découvertes dans le parc de Villeroy nous font admettre que la manufacture de Mennecy-Villeroy fut installée tant dans le village de Mennecy que dans les dépendances du château; quoique dans l'acte d'échange que nous citons plus loin il soit dit que la manufacture de porcelaine de Villeroy était établie à Mennecy.

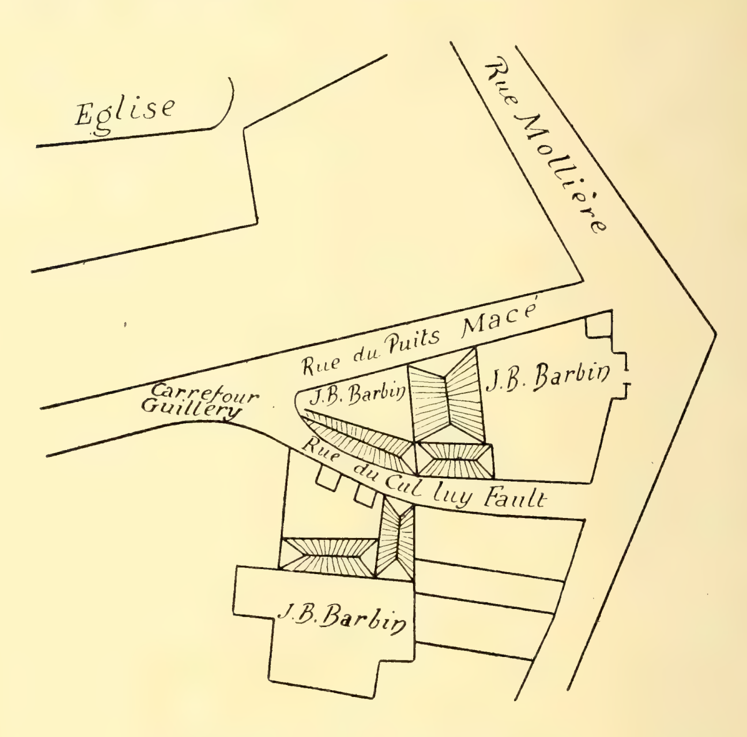
Comme l'ouvrage dans lequel nous puisons n'a pas été mis dans le commerce, mais seulement offert à quelques rares privilégiés, nous reproduisons, avec la permission de M$^{me}$ Darblay, un extrait réduit du plan terrier de Villeroy, pour indiquer l'emplacement occupé par la fabrique, à Mennecy.

Dans un acte d'échange de 1756, le duc cède à Jean-Baptiste Barbin la ruelle du « Cul luy faut », contre reculement par lui de pareille largeur sur la rue du puits Macé.

C'est donc Jean-Baptiste qui est propriétaire, et non son père François. Nous pourrions supposer que François aurait cédé la propriété à son fils,

pendant son séjour de 1734 à 1748 rue de Charonne. Dans ce même acte il est dit :

Jean-Baptiste Barbin, « entrepreneur de la manufacture de *porcelaine de Villeroy, établie à Mennecy* » [1], ce qui nous indique comment on appelait à cette époque les porcelaines fabriquées à *Mennecy*, et que nous désignons de nos jours plus communément sous ce dernier nom.




François Barbin, le fondateur de la manufacture qui nous occupe, avait épousé une demoiselle Marguerite Bertrand. Il en avait eu de nombreux enfants; un seul, Jean-Baptiste, nous intéreressera.

Il dirigea seul la fabrique jusqu'en 1751, puis nomma son fils Jean-Baptiste directeur, et se l'associa, sans doute en 1753. Nous trouvons en effet chacun d'eux, désigné à cette date : « l'un des entrepreneurs de la manufacture de porcelaine ».

L'association du père et du fils dura jusqu'en 1762, puis François Barbin se retira et mourut à Mennecy, le 27 août 1765, âgé de 74 ans. Son fils Jean-Baptiste ne lui survécut pas un mois et mourut âgé de 45 ans, le 14 septembre

1. Aymé Darblay, *op. cit.*, p. 76.

de la même année. Les Barbin avaient donc été fabricants pendant 31 ans.

Leurs successeurs devaient être Joseph Jullien et Symphorien Jacques, associés, déjà entrepreneurs de la manufacture de Sceaux.

Devinrent-ils locataires de celle de Villeroy immédiatement après la mort de Jean-Baptiste Barbin? Nous n'avons rien de précis à cet égard; mais si nous consultons les registres paroissiaux, nous y trouvons un certain Antoine Merle, ou Le Merle, tourneur, qualifié inspecteur, commis ou directeur de 1766 au 20 novembre 1768, date de sa mort; dès le 18 janvier de cette même année, Joseph Jullien, et presque de suite, avril 1769, Symphorien Jacques : « maîtres des manufactures de Villeroy et de Sceaux. » Merle fut-il pendant deux ans directeur pour le compte des héritiers Barbin, ou pour celui de Jullien et Jacques, qui demeuraient à Sceaux? Cela a peu d'importance.

Joseph Jullien, peintre attaché à la manufacture de Sceaux depuis 1754, et Symphorien Jacques, maître sculpteur, étaient déjà locataires de cette manufacture depuis le 12 juin 1763[1]. Ils étaient donc très au courant de la fabrication qui ne devait pas péricliter entre leurs mains, aux points de vue professionnel et artistique. Mais il semble que le nombre des ouvriers dut diminuer un peu, puisque sous les Barbin, pour une période de huit années (1758-1765), nous relevons 119 actes d'état civil où figurent des ouvriers ou artistes de manufacture, tandis que pour une période de même durée (1765 à 1773) nous n'en relevons que 73.

Le bail de Jacques et Jullien à Mennecy prenait fin en 1773, ils ne le renouvelèrent pas et portèrent leur installation à Bourg-la-Reine sous la protection du comte d'Eu.

Mais quoique quittant Mennecy, ils faisaient le 23 juillet 1773 leur soumission devant le Lieutenant général de police pour les deux établissements, et déposaient les marques : Mennecy D. V. Bourg-la-Reine B. R.

Ce dépôt d'une marque pour Mennecy au moment où ils quittaient cette localité s'explique parce qu'ils devaient sans doute y fabriquer encore jusqu'à la fin de l'année.

Nous allons les suivre à Bourg-la-Reine qui n'est en somme que la continuation de Mennecy-Villeroy. A cette époque ils abandonnaient aussi leur fabrique de Sceaux. Joseph Jullien ne devait pas diriger longtemps la nouvelle manufacture, il mourait le 16 mars 1774, à l'âge de 49 ans.

Son fils Joseph-Léon Jullien lui succéda[2] comme associé de Jacques. Le Dr Thore ajoute que Joseph-Léon Jullien se retira vers 1780, il doit faire erreur, car la notification de l'arrêt de 1784 fut faite à Bourg-la-Reine, aux

1. Voir article de Sceaux, personnel.
2. *Faïence et porcelaine (Anciennes fabriques de) de l'arrondissement de Sceaux*, par le docteur Thore, p. 19.

noms de Jacques et Jullien[1]. Jullien chercha à entrer à Sèvres, mais sa demande ne fut pas accueillie. Nous le retrouvons en l'an VII, présentant au bureau des arts un mémoire qui a été analysé par M. Gaston Le Breton[2].

Lors du départ de Jullien, Charles-Symphorien Jacques devint l'associé de son père, puis en 1790 seul directeur. Jacques père mourut en l'an VII, et son fils déposa son bilan le 7 thermidor an XII[3] (28 juillet 1804).

Le Dr Thore nous donne encore la date de la vente de la maison, le 27 février 1806.

Nous lisons dans l'Almanach Dauphin de 1789 : « Bourg-la-Reine, Bourg de l'Isle de France, à deux lieues de Paris, manufacture de porcelaine et faïence, dans laquelle on fait des vases, des figures, des groupes et tout ce qui est relatif au service de table. Tous ces ouvrages sont exécutés de manière à plaire aux amateurs qui ne jugent pas de leur mérite en raison de leur valeur. — Jacquet, entrepreneur. »

Malgré ces éloges payés, nous sommes tentés de penser que la manufacture de Bourg-la-Reine ne fut jamais très prospère. Les pièces qui nous sont parvenues ne sont pas nombreuses et, sauf de très rares exceptions, elles sont ordinaires et peu intéressantes; le décor en est lâché et le coloris lavé. Nous ne connaissons pas de pièce de sculpture, sauf deux biscuits signalés par M. de Ujfalvy dans collection Captier et signés B. R. MO. (Voir ce nom au personnel, sculpteurs.)

Dans le bilan de Jacques déposé en l'an XII, nous ne relevons que des faïences et pas de porcelaines.

Nous ne nous arrêterons donc pas plus longtemps sur cette fabrique qui n'a été que la fin médiocre d'une brillante et longue période à Mennecy-Villeroy.

Là, par exemple nous trouvons une production aussi remarquable par la qualité de la porcelaine que par la sculpture et les décors.

M. Darblay nous donne l'analyse de la pâte de Mennecy-Villeroy, faite par M. Vogt, directeur technique de Sèvres : silice, 69,79; alumine, 4,78; oxyde de fer, 1,24; acide titanique, 0,20; chaux, 12,71; potasse, 3,29; soude, 5,43; magnésie, 1,86; oxyde salin de manganèse, 0,07; perte au rouge vif, 1,10; total : 100,47.

Dans une note des mémoires de l'Académie des Sciences de 1765, nous voyons qu'un anonyme envoya à feu M. le duc d'Orléans différentes compositions de porcelaines l'assurant qu'il était sûr de la réalité de ces compositions.

Celle de Villeroy se compose de sable de Fontainebleau, de tripoli et de potasse.

1. Voir art. Sèvres.
2. *La manufacture de porcelaine de Sèvres*, d'après un mémoire du XVIIIe siècle. Chez Plon, 1882.
3. Archives municipales de la Seine.

Une autre personne donna encore à ce prince la composition suivante pour être celle des Petites-maisons : sable blanc d'Étampes, tartre blanc, sel de soude d'alicante et minium [1].

Les belles pièces de Mennecy sont très nombreuses, il y a peu de collections qui n'en possèdent. Mais il suffit de jeter les yeux sur celle de Mme Darblay, pour comprendre que les succès de cette fabrique aient effrayé les entrepreneurs de Vincennes.

Il y a des pièces qui tiennent parfaitement à côté des produits de la manufacture royale, les fleurs y sont merveilleusement traitées sur une porcelaine d'un beau blanc laiteux. Quelques décors d'amours ou d'enfants sont d'un excellent dessin.

Nous connaissons des brûle-parfums, des pots à crème, un bol, un sucrier et des manches de couteaux recouverts de l'émail stanifère; mais il semble qu'ils ne soient que des essais, et que Barbin adopta de suite l'émail à base de plomb. Les décors chinois avec émaux en relief et transparents sont rares, et la manière de Mennecy est généralement celle de la seconde époque de Chantilly, mais plus soignée et plus parfaite.

Le genre de Saint-Cloud, soit en décors bleus, soit en bas-reliefs de fleurs d'aubépine, a été exécuté à Mennecy. On doit cependant remarquer que les dessins bleus sont plus maigres et les reliefs plus nets qu'à Saint-Cloud. Nous ne citerons ici, pour ne pas nous étendre trop longuement, que deux pièces de nos collections dans ce genre [2] : un pot à poudre décor bleu, haut. 0,09, et un sucrier blanc à reliefs, haut. 0,10. Sans être très rares, ces pièces ne se rencontrent pas fréquemment. Leur émail est à base de plomb. Nous avons acquis la conviction que les reliefs de fleurs d'aubépine de quelques pièces ont été décorés à l'époque. Dans nos collections se trouvent des manches de couteaux, soit fond blanc, soit fond jaune, un gobelet fond blanc, marque bleue au grand feu; un grand pot de toilette, marque D.V. en creux, dont les reliefs d'aubépine sont décorés en polychrome.

Il convient encore de remarquer que les débris de manches de couteaux, non émaillés, découverts à Villeroy par M. Darblay, étaient préparés pour être décorés sous émail.

Dans les décors polychromes ordinaires, les peintres ont souvent imité le genre de Vincennes comme fleurs ou comme oiseaux; mais il est rare de trouver des pièces à fond de couleur bleu turquoise, rose ou vert, encore sont-elles fort douteuses et faut-il examiner avec grand soin si l'on n'est pas en face d'un surdécor; pour nous, nous n'en connaissons pas nous donnant une certitude absolue d'authenticité, pas même celles de nos collections. Les

1. Année 1765, p. 92, note a.
2. Coll. de Chavagnac.

garnitures de toilettes de Mennecy eurent une grande vogue, si l'on en juge par la quantité de pots de toutes tailles à cet objet; tous ou presque tous sont à décor de bouquets de fleurs. Le registre de commerce de Lair, marchand, nous signale des pots à tabac en couleur[1].

Il reste encore de nos jours nombre de fort jolis brûle-parfums sur terrasses, avec ou sans oiseaux, quelques caisses à fleurs, des boîtes, des vases Médicis, puis des groupes tournants et des statuettes : militaires, artisans, marchands ambulants, savoyards, soubrettes, femmes du peuple, marquises, etc. Ces dernières souvent en minuscules.

Les groupes ou statuettes, blancs ou décorés, sont à la première époque traités très naïvement, plus tard ils s'affinent et sont d'un modelé délicat, à moins qu'ils ne représentent des grotesques. Ces groupes de la seconde période sont très reconnaissables, les figures assez finement modelées, varient peu et presque toutes se ressemblent; quant au décor, on pourrait lui reprocher d'être un peu pâle. Quelques-uns de ces sujets ont conservé des traces de dorure. Dans la sculpture de Mennecy, les coups de feu sont plus rares que dans celle de Saint-Cloud ou de Chantilly.

Après l'innovation des biscuits en 1751, à Vincennes, Mennecy en produisit en assez grand nombre. Tous sont joliment sculptés, et la pâte en est fine, mais cependant moins blanche et plus rugueuse que celle de Vincennes et de Sèvres. Nous relevons aux archives de la Seine, sur le registre d'Obled, marchand, un grand oiseau en biscuit payé 600 livres, sur le registre du marchand Hennique, des oiseaux, des petits canards à 4 livres; 12 moyennes figures à la grecque, en biscuit, à 15 livres, et un groupe peint représentant la lanterne magique à 72 livres.

Nous ne pensons pas que, sauf des bouillons, théyères, cafetières, sucriers, tasses à café et salières, les services de table aient jamais été fabriqués industriellement. Nous ne connaissons que trois assiettes, car il ne faut pas confondre les plateaux d'écuelles avec les assiettes. Deux sont dans la collection Darblay, la troisième dans l'une des nôtres[2]. Le décor est analogue à celui des assiettes de faïence de Marseille, portant au centre, entouré d'une légère guirlande, un paysage animé, très finement traité. On nous a parlé de six assiettes semblables, qui seraient chez un autre amateur; mais nous ne les avons pas vues. On nous a aussi signalé six assiettes à décor de guirlandes de fleurs, en Belgique (?).

La marque de Mennecy-Villeroy a toujours été D. V., qui signifie soit « Duché de Villeroy », comme le pense M. Darblay, soit « Duc de Villeroy », soit « de Villeroy ». Une petite corbeille en vannerie genre Saxe, connue de

1. Archives de la Seine.
2. Coll. de Chavagnac, reproduite dans l'ouvrage de M. A. Darblay.

nous, porte, outre le D. V. en creux, cette autre marque aussi en creux [1]

J Voi ylle. Cette indication n'est pas suffisante pour nous permettre de
D.V
nous prononcer.

Les pièces à émail stanifère que nous signalons plus haut sont le plus souvent marquées en couleur et pas en creux. Plus tard, celles à émail à base de plomb portent presque toujours la marque en creux, souvent accompagnée d'une lettre qui doit désigner le mouleur, le sculpteur, ou le répareur.

Les marques en couleur sont généralement en bleu, rarement en noir, et plus rarement encore en rouge, en brun ou en vert. Nous avons relevé deux noms de sculpteurs en toutes lettres, J. Mo. ou simplement Mo., et Mathieu. On verra qu'il y avait deux Mo, Jean et Christophe.

Nous donnons ci-dessous les différentes marques connues de nous ou signalées par des auteurs, avec l'indication des pièces, des collections, ou des ouvrages où elles se trouvent.

La nomenclature des ouvriers ou artistes qui suivra, quoique incomplète, pourra quelquefois permettre de faire une attribution à l'un d'eux.

MARQUES

| | |
|---|---|
| Tasse conique, décor de Chinois polychrome. (Coll. de Grollier.) | .D.V.<br>en rouge |
| Petit pot à crème, forme bursaire, décor polychrome. (Anc. coll. Vallet.) | Id. |
| Musée de Limoges, n° 1232, émail stanifère. Marque en rouge. | Id. |
| Coll. Jacquemart, n° 458. Marque rouge foncé, presque brun. | Id. |
| Deux cachepots, haut. 0,12. Mascarons têtes d'homme ailées. Décor paysages animés de personnages et animaux dans le goût chinois, émaux transparents et en saillie; la pâte très bise, émail un peu stanifère. (Coll. de Chavagnac.) | D.V<br>en rouge |

1. A la vente de Me Davilliers: une figurine, singe monté sur un chien, est aussi signée « de Villeroy » en toutes lettres. Coll. de Grollier.

| | |
|---|---|
| .D.V. en noir | Manche de couteau décor polychrome chinois, émail stanifère, marque en noir sur le biscuit, à l'emplacement de la monture. (Coll. Jacquemart, nº 460.) |
| D.V. en noir | Boîte en vannerie, fleurettes au naturel. Marque en noir à l'intérieur, émail à base de plomb. (Coll. de Grollier.) |
| Id. | Pots à crème couverts, cylindriques, avec renflement à la base, émail stanifère, branches de fleurs polychromes, genre dit corréen. (Coll. Darblay et de Chavagnac.) |
| D.V. en noir | Chinois jongleur, debout, tête nue, poitrine découverte, manches pagodes, robe décorée genre cachemire. Haut. 0,16, marque en noir sur le biscuit du fond. (Coll. de Chavagnac.) |
| +V en noir | Vase Médicis et son socle, décor polychrome, bouquets de fleurs, haut. totale 0,115. Sous le socle, cette marque en noir. (Coll. de Chavagnac.)[1] |
| D.V. en bleu | Brûle-parfums blanc, émail stanifère. Décor de fleurs en haut relief, haut. et diam. 0,10. (Coll. de Chavagnac.) |
| Id. | Nid avec branchages et fleurs décorés au naturel. (Musée de Sèvres, nº 2552.) |
| Id. | Pot en forme de tonneau, cercles en relief, décor polychrome. (Coll. Jacquemart, nº 459.) |
| Id. | Grand gobelet ou trembleuse sans anses, décor en bas-relief de fleurs d'aubépine décorées, marque au grand feu. (Coll. de Grollier.) |
| Id. | Petit poussah accroupi, haut. 0,09, décoré genre chinois, famille verte. (Anc. coll. Vallet.) |
| Id. | Chinois assis, haut. 0,13, robe à fleurs, genre dit corréen, marque au grand feu. (Coll. Darblay.) |
| D.V. en bleu | Socle carré, blanc, haut. 0,055, marque au feu de moufle. (Coll. de Grollier.) |

1. Cette marque est celle de Vineuf (Italie), mais la forme, la pâte, l'émail et le décor ne peuvent laisser de doute sur l'attribution à Mennecy-Villeroy. La + est une fantaisie.

Soucoupe semis de fleurs au naturel, et au centre médaillon avec paysage en camaïeu violet bordé d'or, large filet bleu. (Musée de Sèvres, nº 5035.)

D V

en bleu

Sujet blanc, représentant un fleuve allongé, haut. 0,21. Sous le D V, nous croyons lire B A. (Coll. Fitz-Henry.)

D. V
B A.

en bleu

Sucrier à bords plats et dentelés, couvercle dont le bouton est formé d'une branche d'aubépine portant ses fruits. Émail stanifère. Décor polychrome, personnages chinois assis, bouton du couvercle ou naturel. Les émaux de couleur un peu en saillie, la pâte très bise. Pièce des débuts de la manufacture. (Coll. de Chavagnac.)

D. V

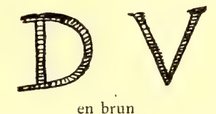
en bleu

Pot de toilette décoré de fleurs, pièce peu réussie. La marque en brun. (Coll. Jacquemart, nº 458.)

D. V.

en brun

Grand groupe composé de trois personnages; scène champêtre, la terrasse simulant des rochers. Décor polychrome. Pièce très remarquable. La marque très grande. (Coll. Darblay.)



en brun

Chinois décor polychrome. La marque en vert. (Coll. Darblay.)

D. V.

en vert

La marque en creux est la plus fréquente, nous la relevons sur une statuette blanche Louis XV, haut. 0,25. Le roi est debout, la tête laurée, vêtu à l'antique; à sa droite, son casque placé sur le globe du monde fleurdelisé. Il est en partie drapé d'un manteau, les pieds chaussés de cothurnes. C'est à peu de chose près le modèle de Sèvres et de la statue de Reims. Très beau spécimen. (Coll. Darblay.)

D. V.

en creux

Pièces et collections diverses.

| .D.V. | D, V, | D. V. f | D; V |
|---|---|---|---|
| en creux | en creux | en creux | en creux |

D. V. g
en creux

Assiettes et pièces diverses.

D. V. ch.
en creux

Salières doubles, etc. (Coll. Darblay et autres.)

D. V. P
en creux

Tasses, soucoupes, etc.

D. V. P x

D. V. f x
en creux

Pièces diverses.

D. V. S
en creux

Groupe biscuit, haut. 0,25. Flore Zéphir et l'amour. (Coll. de Grollier.)

D V R
en creux

Biscuit, vase conique à godrons.

D. V
R
en creux

Biscuit, groupe, haut. 0,15. (Coll. Darblay.)

1767
C f 'A 'D
f 31 1767
en creux

Sucrier à poudre, lobé, oblong, long. 0,15. Le couvercle, avec bouton formé d'une rose, porte également la date et F. 31. (Coll. de Grollier.)

D V N 3
en creux

Tasse trembleuse, conique, décors genre Sèvres, filets bleus et guirlandes fleurs au naturel. (Musée de Sèvres, n° 1493.)

C D, V
en creux

Pot à sorbets, anse rocaille, filets bleus, fleurs au naturel. (Coll. Fitz-Henry.)

D V D X
en creux

Pot à toilette.

Pot pourri (reproduit dans l'ouvrage de M. A. Darblay). (Musée de Sèvres, nº 1277.)

. J. D. V.
en creux

Salière double, octogone. (Anc. coll. Gasnault.)

D V F
en creux

Vase à oignons. (Coll. de Mme Alfred André.)

A D V
en creux

Paire de petits vases Médicis sur socles carrés. (Coll. Franks, nº 357.)

D, V, L
en creux

Pot à crème.

P, DV
en creux

Biscuit blanc, vase tulipe, haut. 0,10. (Musée de Sèvres, nº 9086.)

en creux

Biscuit, statuette de jeune garçon, coiffé d'un chapeau, un bouquet dans chaque main, haut. 0,14. (Coll. de Grollier.)

en creux

Deux petites corbeilles vannerie, genre Saxe, décor polychrome de fleurettes. Sous l'une, la marque ci-contre. (Anc. coll. R. de Bonnières.)

D. V.
en creux

A. p. t. blanche. Groupe, haut. 0,15, long. 0,12. Un chien portant deux paniers sur lesquels est assis un singe habillé et coiffé. Le chien est soutenu par un tronc d'arbre. (Vente Davilliers, 1904.) (Coll. de Grollier.)

De Villeroy
en creux

Biscuit blanc, groupe tournant, style Louis XVI, haut. 0,17. (Coll. Darblay.)

en creux

D · V
JMO
en creux

Statuette décorée, tambourinaire debout battant de la caisse. La marque de Jean Mô, sculpteur. (Coll. de Chavagnac.) Voir état du personnel.

MO
en creux

Biscuit, groupe. (Coll. du Cte de Riocour.)

MO
en creux

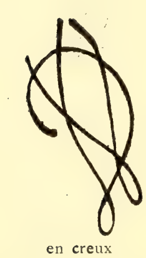
Bourdaloue, décor filets bleus, oiseaux sur branchages. (Coll. Vtesse de Lestrange.)

Mathi...
DV
en creux

Grande statuette; les deux dernières lettres de la signature de l'artiste sont peu lisibles. Mathieu ou Mathias, sans doute Mathieu Simon. (Marque relevée par M. Augst dans une collection en Suisse.)

Dj. V
en creux

Décor imitation de Saxe. (Musée de Limoges, no 1230.)


en creux

Biscuit. Statuette de jeune fauconnier portant sur le poing ganté son oiseau chaperonné, haut. 0,20. (Coll. de Chavagnac.)

D. U.
en creux

Pot à toilette, décor polychrome, bouquets de fleurs.

D. V.
en creux

Pot à crème gaudronné, décor polychrome, bouquets de fleurs.

*Marques en creux attribuées à Mennecy, mais que nous classons aux incertaines.*

. D .
en creux

Sucrier ovale, plateau adhérent, filet pourpre, oiseaux volants bleus et jaunes. (Coll. de Grollier.)

D
en creux

Pot à lait, bouquets de fleurs au naturel. (Musée de Rouen, no 1544.)

Pot, diam. et haut. 0,06. Six lobes à vannerie. (Coll. de Grollier.)

D C, O
en creux

Pot de toilette. (Musée de Sèvres, nº 4675.)

D O, O
en creux

Biscuit, groupe jeune homme costume Louis XV et perruque, et jeune fille coiffée d'un chapeau de bergère, les pieds nus. (Coll. de Grollier.)

D, C; O
en creux

Tasse litron, décor fleurs au naturel, genre Mennecy, plus pâle. Voir cette marque et les explications article Crépy. (Coll. de Chavagnac.)

D, C, P,
en creux

Corbeille ovale en vannerie ajourée, filets violets, myosotis au naturel autour; au fond, oiseaux, fruits et fleurs. (Coll. de Grollier.)

M, D
en creux

*Marques en bleu qui peuvent être attribuées à Mennecy, à cause de la similitude de fabrication, mais pour lesquelles on ne peut rien affirmer, puisqu'on ne peut leur donner aucune explication.*

Pots de toilette, décor bleu à la brindille. (Coll. de Grollier.)

n ʃ
T
en bleu

Pots de toilette, décor bleu à la brindille. (Anc. coll. Gasnault.)

. n . ʃ .
. O .
en bleu

Pots de toilette, décor bleu à la brindille. (Anc. coll. Gasnault.)

n . ʃ

Ne serait-ce pas Bousch, peintre à Mennecy?

B Bour
en bleu

(Coll. de Grollier.)

. N . F.
en bleu

Marque donnée par Ris-Paquot, nº 1537.

. n . ʃ .
B .
en bleu

en bleu

Le mot Sion aussi inexpliqué. (Coll. de Chavagnac.) Ne serait-ce pas une signature? Nous voyons à Saint-Cloud un Sion Jean en 1748, tourneur, d'une famille de céramistes.

en creux

Groupe blanc, jeune homme et jeune fille; de la collection Franks, nº 362. Dans son catalogue, M. Franks dit que ce doit être le sculpteur Jean-Louis qui alla de Strasbourg à Sceaux, et de là à Orléans [1].

Pourquoi alors l'attribuer à Mennecy? Nous reproduisons la marque et l'attribution telles qu'elles sont données par le grand collectionneur anglais.

Il en est de même pour le nº 363 du catalogue Franks, qui donne à Mennecy-Villeroy l'inscription en creux : Pierre Renau.

Nous croyons devoir signaler encore ici cette marque que nous avons relevée sur un pot à fard en porcelaine tendre, décoré d'oiseaux de convention et indiquant une fabrication de Mennecy, tant par la pâte que par le décor. Il est écrit en noir autour du pied : BELANGIER. (Coll. de M. Fould.)

MARQUES DE BOURG-LA-REINE

en creux

Vase Médicis, haut. 0,055, filet violet, bouquets de fleurs au naturel. (Coll. de Grollier.)

en creux

Sucrier à poudre et plateau, décor polychrome, fleurs.

en creux

Pot à crème uni, décor bleu à la brindille, genre Chantilly. (Coll. de Chavagnac.)

Id.

Pot à crème gaudronné, décor fleurs au naturel. (Coll. de Chavagnac.)

Id.

Grand socle rectangulaire, 0,17 sur 0,12, haut. 0,065, filets bleus et roses, base marbrée, guirlandes de fleurs au naturel, style Louis XVI. (Coll. de Chavagnac.)

1. Voir Orléans.

Salière trilobée, décor camaïeu rose, très beau de dessin et d'exécution. (Vente Gérard.) — Id.

Cachepot conique, décor polychrome de guirlandes de fleurs. (Coll. Fitz-Henry.) — Id.

Deux cachepots coniques, mascarons têtes de chiens, décor oiseaux polychromes sur terrasse. — B R en creux

Deux groupes gardes françaises et soubrettes signalés par M. Ch. de Ujfalvy, dans la collection Captier. — M O en creux

Crémier, haut. 0,12. Décor camaïeu bleu, guirlandes de fleurs de bonne exécution, le bec du couvercle en coquille, bouton fait d'une rose, rehauts d'or. (Coll. de Chavagnac.) — B R en creux

Chaffers donne cette marque. Nous ne l'avons jamais rencontrée que sur des faïences. — B la R en creux

Chaffers donne aussi cette marque comme relevée sous un plat de porcelaine dure (?). La pièce est, dit-il, décorée d'un Chinois traînant une femme dans un palanquin. (Coll. Bagshawe.) Nous n'avons rencontré cette marque que sur des faïences. — O B en creux

### PERSONNEL [1] (ANNÉE 1737)

Registre pour servir de première minute des baptêmes, mariages et sépultures qui se feront *en la paroisse de Saint-Pierre de Mennecy et de Notre-Dame de Villeroy*, duché et pairie de Villeroy, diocèze de Paris, pendant l'année 1737, contenant dix-huit feuillets qui ont été cottez et paraphez par premier et dernier de nous Jerosme Dargouges, chevalier, seigneur de Fleury, conseiller du roi en ses conseils, maître des requestes honoraire de son hostel, lieutenant civil de la ville, prévosté et vicomté de Paris.

### CLASSEMENT PAR PROFESSIONS DES PERSONNES EMPLOYÉES A LA MANUFACTURE DE VILLEROY

(Jusqu'en 1745, Saint-Pierre de Mennecy et Notre-Dame de Villeroy. En 1745. Notre-Dame de Villeroy est supprimée. Un registre pour chaque année.)

1. Extraits des registres paroissiaux relevés par M. Darblay et communiqués par Mme Aymé Darblay. Renseignements personnels des auteurs. A. de Seine-et-Oise, prévôté de Villeroy.

*Entrepreneurs et Directeurs.*

Barbin François.

19 janvier 1737[1]. Fabricant de faïence et de porcelaine de cette paroisse.

30 mars 1737. Faïencier de cette paroisse.

12 novembre 1737. Maître de la manufacture de Villeroy.

5 septembre 1750. Fabricant de porcelaine de Villeroy de cette paroisse.

13 mai 1753. L'un des entrepreneurs de la manufacture de porcelaine.

27 août 1765. Ancien maître de la manufacture de porcelaine, décédé âgé de 74 ans; son inhumation en présence de Antoine Merle, Jean-Nicolas Charton, Claude Haroux, tous ouvriers en ladite manufacture.

Il avait sans doute abandonné la direction de la manufacture vers 1762, puisque le 21 décembre 1761, son fils Jean-Baptiste Barbin est encore qualifié : « Un des entrepreneurs », mais pour la dernière fois.

Barbin Jean-Baptiste, fils du précédent.

24 janvier 1739. Faïencier.

11 mars 1743. Ouvrier de la manufacture de Villeroy.

28 mars 1752. Directeur de la manufacture de porcelaine de cette paroisse.

1er mars 1756. Entrepreneur de la manufacture de porcelaine.

Jusqu'en 1762. Soit chef, soit maître, soit un des entrepreneurs de la manufacture de porcelaine. (Reg. par. et arch. de Seine-et-Oise, prévôté de Villeroy.)

1762 à 1765. Entrepreneur ou maître.

14 septembre 1765. Maître de la manufacture de porcelaine, décédé âgé de 45 ans; son inhumation en présence de Antoine Merle, Jean-Nicolas Charton, Claude Haroux, ouvriers en ladite manufacture.

Merle ou Le Merle Antoine.

21 janvier 1751. Faïencier, qualifié de tourneur ou ouvrier jusqu'au 2 juin 1766. (Reg. par. et arch. de Seine-et-Oise, prévôté de Villeroy.)

2 juin 1766. Inspecteur de la manufacture de porcelaine de Mennecy.

4 août 1766. Commis en la manufacture de porcelaine. Qualifié commis, directeur ou inspecteur jusqu'à son décès.

20 novembre 1768. Directeur de la manufacture de porcelaine, décédé âgé de 40 ans ou environ; son inhumation.

Marié en premières noces à Catherine Bordet, inhumée le 28 octobre 1754, et en secondes noces le 16 janvier 1758 à Charlotte-Françoise Leloup, fille de Pierre Leloup, fermier; témoin : J.-B. Barbin.

Jullien Joseph.

1. Les dates que nous donnons sont celles auxquelles nous trouvons cités les individus, et non celles de leur entrée à la manufacture ou de leur sortie.

18 janvier 1768. Maître des manufactures de porcelaine et de faïence de Villeroy et de Sceaux du Maine, demeurant à Sceaux.

16 avril 1769. Un des entrepreneurs desdites manufactures.

16 avril 1769. Jacques Symphorien, un des entrepreneurs des manufactures de porcelaine et de faïence, demeurant à Sceaux du Maine.

*Commis.*

Janicot Jean-Pierre.

22 septembre 1760. Ouvrier en la manufacture, qualifié ainsi jusqu'au

16 avril 1769. Commis en la manufacture.

15 février 1762. Rochemont Louis-Lucas, commis en la manufacture (au moment où François Barbin se retirait laissant la manufacture à Jean-Baptiste son fils).

1er octobre 1764. Beillet Louis, commis en la manufacture (figure en 1765 commis à Saint-Cloud).

*Sculpteurs.*

2 juillet 1753. Gauron Nicolas-François, sculpteur à la manufacture de porcelaine.

22 novembre 1760. Charton Jean-Nicolas, qualifié ouvrier.

31 août 1766. Charton Jean-Nicolas, qualifié sculpteur.

30 septembre 1768. Charton Jean-Nicolas (inhumation de).

Nous trouvons un Charton Jean-Baptiste en 1753, un Jean de 1752 à 1765, un Nicolas-Guillaume le 3 février 1768, tous les trois qualifiés ouvriers. (Voir aux ouvriers.)

28 août 1766. Gottelop Berger-Chrétien, sculpteur en la manufacture de porcelaine, Saxon de nation. Sa femme, Catherine Gebelin, née à Hesse-Cassel.

4 août 1767 et 10 octobre 1768. Mô Christophe, qualifié ouvrier, mais sans doute celui qui signe la sculpture Mô. En 1766 il est sculpteur à Sceaux, il dut passer aussi à la rue Fontaine au roi, puisque nous avons un biscuit signé Mô, marqué des deux flambeaux de Locré. (Coll. de Grollier.)

4 mars 1768. Mô Jean ou Jean-Baptiste, qualifié ouvrier, mais était certainement sculpteur, puisque nous trouvons sous des statuettes sa signature : J. MO. (Coll. de Chavagnac.) Il passa à Bourg-la-Reine lors du transfert de la manufacture.

14 juin 1759 au 5 novembre 1772. Fournier Simon, ouvrier en la manufacture de porcelaine, ainsi qualifié aux états paroissiaux jusqu'au jour de son inhumation où il est qualifié de sculpteur. Frère de Jean-Baptiste Fournier.

16 février 1756. Simon Mathieu, fils de Jacques et frère de Charles Simon,

voir aux ouvriers, qualifié aussi ouvrier, mais voir aux marques au nom de Mathieu.

16 octobre 1763. Son inhumation.

16 mai 1764. Huet Bernard. Nous ne le trouvons qualifié qu'ouvrier aux états paroissiaux de Mennecy-Villeroy, mais nous le voyons sculpteur en 1767 à Orléans, ayant des difficultés avec l'entrepreneur Gérault d'Areaubert. Avant de se rendre à Orléans il demeurait à Paris, faubourg Saint-Laurent.

*Tourneurs.*

28 janvier 1753. Mauny, Guillaume de, ou Guillaume Mauny, tourneur à la manufacture.

4 décembre 1762. Son inhumation.

16 mai 1764. Dumas Léonard, qualifié ouvrier et tourneur jusqu'en 1771. Nous le trouvons tourneur à Sceaux en 1776.

10 février 1766 au 26 janvier 1768. Carlet ou Curlet Charles, ouvrier et tourneur.

21 septembre 1766. Vivien Edme-Georges, tourneur.

12 novembre 1766 au 15 mars 1774. Pinard Jean-Edme, tourneur ou ouvrier, est à Sceaux tourneur en 1781.

Avant 1756. Tamisé Antoine, né en 1737, entré à Sèvres en 1756.

*Peintres.*

31 janvier 1737. Dubray Jean-Baptiste, peintre en la manufacture.

Meunier Nicolas.

23 août 1737. Ébéniste et peintre.

3 septembre 1741. Peintre en faïence.

11 mars 1743. Son inhumation.

26 mars 1738. Barbin Étienne-François, peintre, fils de François Barbin, fabricant de faïence et de porcelaine, et de Marguerite Bertrand, décédé âgé de 20 ans.

21 août 1738. Hubert Laurent (inhumation de), peintre de la manufacture de Villeroy, âgé de 51 ans.

20 juin 1752. Vincent François-Henry, peintre en porcelaine.

1er octobre 1753. Neppele Louis, peintre en porcelaine, venant de Saint-Cloud (1740-1750).

1er octobre 1753. Boucher Étienne-Nicolas, peintre de fleurs. entré à Sèvres en 1754, était né en 1725.

10 mars 1757 au 29 décembre 1765. Haroux Claude, peintre en la manu-

facture de porcelaine, fils d'Ignace Haroux, peintre. Qualifié jusqu'au 29 décembre 1765 peintre ou ouvrier.

5 novembre 1758. Bousch ou Pouch André, ouvrier en la manufacture de porcelaine.

20 août 1763 au 19 mars 1768. Bousch ou Pouch André, peintre.

20 janvier 1759. Pidou Protais, peintre en la manufacture de porcelaine.

9 août 1761. Sonnere Jean, peintre en la manufacture.

8 août 1762. Sonnere Jean-Baptiste, sans doute le même. Il passa à la manufacture de Sceaux en 1763.

24 juin 1762. Horne Jean, ouvrier et peintre en la manufacture de porcelaine.

22 février 1764. Seigne François, peintre.

22 février 1764. Haroux Jean-Baptiste, peintre en la manufacture de porcelaine, garçon mineur.

1er janvier 1766. Bertrand Étienne, peintre en la manufacture.

25 février 1766. Barre Jacques, peintre.

*Maître doreur.*

Perrault Jean.

25 mai 1758. Maître doreur, qualifié ensuite soit ouvrier, soit maître doreur.

26 mai 1766. Maître doreur.

*Enfourneur.*

Boudin Pierre.

2 juillet 1742. Enfourneur en la manufacture de Villeroy.

5 mars 1743. Son inhumation.

*Ouvriers.*

Parmi ceux-ci il y en a évidemment un certain nombre qui devraient figurer dans les listes des peintres et des sculpteurs, puisque les états paroissiaux ne font pas généralement de distinction, et les désignent le plus souvent comme ouvriers. Nous les donnons tels qu'ils sont qualifiés.

23 août 1737 au 24 juin 1742. Biesse Jean-Baptiste, ouvrier à la manufacture de Villeroy.

23 août 1737. Longuet Pierre.

11 mars 1743. Rouillé Jean-Antoine.

11 mars 1743. Caval Jacques-Philippe.

9 octobre 1748. Lotier Antoine-Joseph (inhumation de), travaillant depuis 6 ans à la manufacture de Villeroy.

Barbieux (des) ou Debarbieux Pierre-Antoine.

9 octobre 1748. Ouvrier à la manufacture de Villeroy.

17 mars 1755. Ouvrier à la manufacture de porcelaine de Mennecy.

29 août 1758. Son inhumation.

7 février 1751. Beauveille Christophe.

30 août 1752 au 18 février 1765. Charton Jean.

5 décembre 1753. Charton Jean-Baptiste.

3 février 1768. Charton Nicolas-Guillaume.

3 juin 1753. Simon Jacques.

18 mars 1756. Son inhumation.

2 juillet 1753. Desbois François ou Dubois.

6 avril 1759. Son inhumation, âgé de 47 ans et demi.

9 juillet 1753. Didier Jean, époux de Éleine-Françoise Védé [1].

29 octobre 1754. Vincent Nicolas.

15 novembre 1755. Feuilleret Louis (inhumation de), âgé de 46 ans.

17 février 1756 au 18 juillet 1762. Gagnepain ou Gaignepain Louis-François. Il fonda la manufacture de Crépy-en-Valois en 1762. Voir Crépy.

17 août 1757 au 12 novembre 1765. Rivière Louis-Antoine (La) ou Losmède dit La Rivière, ou Losmède de la Rivière. Tutelle de ses enfants, mineurs de leur mère Françoise Clémançon; Jean-Baptiste Barbin, subrogé tuteur [2], 1758. (Voir personnel de Saint-Cloud, 1765.)

23 janvier 1758 au 1er novembre 1767. Poussin Pierre-René, fils majeur de Léonce-Claude Poussin, ancien notaire royal, depuis deux ans en cette paroisse. Son mariage (1758).

28 mars 1758 au 22 septembre 1760. Borille Christophe.

23 juillet 1759. Liter Edme-Vincent.

14 août 1759 au 7 septembre 1769. Mestrot Pierre, ou Métrot, ou Maitrot, ou Maistrot, ou Mettrot.

7 janvier 1760 au 17 janvier 1763. Auclerc René, journalier ou ouvrier.

15 janvier 1760. Fortin Jean, journalier.

24 mars 1760 au 8 avril 1775. Simon Charles, fils de Jacques et frère de Mathieu Simon.

1er décembre 1760 au 13 août 1770. Fournier Jean-Baptiste, frère de Simon Fournier ci-dessus.

1er décembre 1761. Radigot Pierre, de la paroisse d'Écharcon, ouvrier en la manufacture.

6 avril 1762 au 1er décembre 1769. Hivert Jean-Baptiste.

12 août 1762. Huché Charles.

1. A. de S.-et-O., prévôté. Clôture d'inventaire après son décès, 29 mars 1754.

2. A. de S.-et-O., prévôté.

8 décembre 1762 au 12 mars 1768. Delisle Louis.
14 juin 1763 et 9 mai 1764. Pouthé, manouvrier, ou Pouté, ouvrier.
29 décembre 1763. Cantayrelle Michel.
18 août 1766 au 1er août 1769. Duclos Pierre-Nicolas.
13 mars 1767 au 3 octobre 1769. Debert Pierre-Étienne.
7 février 1765. Jonquet Jacques, journalier.
23 juin 1765. Corculet Jacques.
29 décembre 1765. Rimbert François.
26 janvier 1766. Choucrou (ex-paroissien de Saint-Cloud).
23 mars 1766. Jouquet Pierre.
30 juin 1766. Houbloup Pierre.
14 juillet 1766. Allais Pierre.
14 juillet 1766. Allais Jean-Baptiste.
2 mai 1868. Potier Nicolas-Jean.
9 décembre 1768. Jouquet Jean-Baptiste.
1er août 1769 au 16 octobre 1771. Fauguin Pierre.
15 décembre 1769 au 4 avril 1770. Génin Jacques.

Berthevin qui, dit-on, après avoir travaillé à Mennecy, aurait été diriger une manufacture en Palatinat, puis en fonder une de porcelaine tendre à Marieberg, ceci sous toutes réserves, n'ayant aucune référence à fournir à l'appui de cette tradition. Nous retrouvons ce Berthevin candidat à la direction de la manufacture de la Seynie, en 1777.





CHATEAU DE VINCENNES

DESSIN DE LEGUAY PÈRE (COLLECTION DE CHAVAGNAC)

Reproduit au fond d'une grande jatte en porcelaine de Vincennes
(Musée de Sèvres.)

# VINCENNES-SÈVRES

1738-1900

L'histoire de cette importante manufacture nous obligera, afin de l'exposer plus clairement, à la diviser en plusieurs périodes.

La première : Vincennes de 1738 à 1756.

La seconde : Sèvres de 1756 à 1779.

La troisième de 1779 à 1792.

La quatrième de 1792 à 1800.

La cinquième de 1800 à 1900.

Les principales sources auxquelles nous avons puisé sont :

La Bibliothèque et les archives de la manufacture de Sèvres [1].

Les archives nationales.

La Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrits.

Le Mémoire de Bachelier [2].

La Porcelaine par Vogt.

La Manufacture de Sèvres par A. Troude.

La manufacture de Vincennes, berceau de la manufacture royale de Sèvres, n'arrive en date que la quatorzième de nos fabriques françaises, mais elle devait bientôt passer au premier rang par le mérite artistique et la qualité de ses produits. Il est vrai qu'elle fut créée dans des conditions tout à fait spéciales, que le roi la protégea à ses débuts, alors qu'il n'y était pas encore intéressé officiellement, et qu'elle bénéficia de ses faveurs, de ses libéralités et d'un logement dans les bâtiments royaux.

M. Orry de Fulvi, conseiller d'État et intendant des finances [3], frère de

1. En dehors des livres de ventes et des états de personnel, nous n'avons pas trouvé de nombreux renseignements aux archives de Sèvres. Il y régnait un désordre qui rendait les recherches très difficiles. Au moment où nous mettons sous presse, une mission a été confiée par le ministre à M. E. Bourgeois, pour en rétablir le classement. Il est secondé par M. Lechevallier-Chevignard. Nous avons trouvé près de ces messieurs le plus gracieux concours, mais leur travail profitera certainement aux chercheurs qui viendront après nous.

2. *Mémoire historique sur la manufacture nationale de France*, rédigé en 1781 par Bachelier, réédité par Gouellain (1878).

3. *Orry de Fulvi* (*Jean-Louis-Henri*), magistrat, né à Paris en 1703, mort à Paris en 1751. — Conseiller au parlement 1723, maître des requêtes 1731. — Conseiller d'État et intendant des finances 1737.

M. Orry, comte de Vignori [1], contrôleur général, était un de ces magistrats ou grands seigneurs que nous voyons, à cette époque, passionnés pour la chimie industrielle et les arts.

En 1738, deux frères, Robert et Gilles Dubois, ouvriers porcelainiers [2], vinrent lui offrir leurs services, et l'expérience qu'ils disaient avoir acquise à la manufacture de Chantilly; l'aîné, Robert, était tourneur, le second, Gilles, était peintre, après avoir été ouvrier.

Ces hommes, sans conduite et débauchés, qui étaient obligés de fuir devant leurs créanciers, surent si bien se faire valoir auprès de M. de Fulvi qu'ils lui inspirèrent une confiance illimitée et que, grâce à la haute situation de son frère, il obtint du roi des locaux dans le château de Vincennes, pour y installer les Dubois, leur donnant l'argent sans compter.

En 1741, M. de Fulvi se lassa de cet état de choses et congédia les Dubois [3]. Un nommé Gravant venu avec eux de Chantilly [4], profitant, dit-on, de leur fréquent état d'ivresse, avait surpris leurs secrets et copié leurs formules; intelligent et laborieux, il s'était mis au courant du détail de toutes les compositions, et il proposa à M. Orry de Fulvi de travailler pour lui. Ce dernier accepta ses offres. Il semble que Charles Adam fut chargé de la direction dès ce moment. Gravant fut mis à la tête de l'atelier que l'on renforça de

1. *Orry, C^te de Vignori (Philibert)*, né à Troyes en 1689, mort au château de la Chapelle près Nogent-sur-Seine, 1747. Cornette de cavalerie, acheta une charge de conseiller au parlement, maître des requêtes en 1715, intendant de Soissons en 1725, de Perpignan en 1727, de Lille en 1730, et la même année contrôleur général à la place de Pelletier des Forts. Ministre d'État en 1736 et directeur général des bâtiments, arts et manufactures; tomba en disgrâce, combattu par M^me de Pompadour en 1745, termina sa vie dans la retraite.

2. *Robert Dubois*, fils de Robert et de Marguerite-Denise Verrier, né en 1709, tourneur à Chantilly, y travaillant depuis 1725, épousa à Chantilly, le 14 mai 1736, Thérèse Poulet, fille de Claude Poulet, maître maçon. (Macon, *Les arts dans la maison de Condé*, renseignements particuliers de M. Macon.)

*Gilles Dubois*, son frère, né à Bezancourt près Pontoise en 1713, s'était adonné dès son bas âge aux ouvrages de faïence, avait travaillé au faubourg Saint-Antoine qu'il avait quitté pour gagner davantage à Chantilly, il y resta neuf ans comme premier garçon (1734), puis peintre (1737), en sortit pour venir à Vincennes. (Arsenal, mss. 11780, pièce 145. Macon, *op. cit.*)

3. Les Dubois congédiés, l'un d'eux, Gilles, entra de l'agrément de M. de Fulvi aux terres d'Angleterre (sans doute chez Mignon), y resta 9 mois, fut à Valenciennes avec le sieur Dorez, faïencier, pour y établir une manufacture de terres d'Angleterre qui n'a pas réussi, y est resté un an et demi, puis s'est rendu à Saint-Amand, où il a travaillé dans deux manufactures de faïence, a quitté pour aller à Tournay *où son frère était directeur*, en quitta en 1746 avec Chanou cadet, pour faire des expériences à Vincennes devant Hellot, continua ses expériences à Sceaux avec Chanou, fut arrêté chez François Hébert, rue de la Roquette, puis relâché à la demande de Hébert. A partir de ce moment nous perdons la trace des Dubois. (Arsenal, mss. 11780, *Mémoire de la manufacture de Vincennes et interrogatoire de Gilles Dubois*, 15 octobre 1752.)

4. *François Gravant*, épicier à Chantilly, avait été d'abord faïencier à Vauréal près Pontoise, il vint à Vincennes avec les frères Dubois. Il avait épousé Marie-Henriette Mille. Par contrat passé le 30 mars 1756 par-devant M^e Bouland, notaire au Châtelet de Paris, ils vendent leur maison de Chantilly. (M. Macon, conservateur adjoint du Musée Condé.) Il demeura à Sèvres fournisseur des pâtes jusqu'à sa mort en 1765.

quelques ouvriers de Chantilly. Le sieur Caillat, qui possédait le secret des couleurs, entra à la nouvelle manufacture. Gravant, par son assiduité et son intelligence, perfectionna les procédés qu'il avait surpris aux Dubois ou ceux apportés de Chantilly. Mais tout cela n'était point encore suffisant pour arriver à une production qui permit de faire face aux dépenses.

Le Conseil du commerce fut saisi dans sa séance du 1er juillet 1745, d'un « placet du sieur Gravend (*sic*), par lequel il demande un privilège exclusif pour l'établissement à Vincennes, au moyen d'une compagnie formée à cet effet, d'une manufacture de porcelaine façon de Saxe et du Japon ».

Sur la décision favorable, un arrêt fut rendu conformément le 24 juillet 1745, en faveur du sieur Charles Adam [1].

Arrêt du Conseil d'État du Roy, qui accorde à Charles Adam le privilège pour la manufacture de porcelaine, façon de Saxe, au château de Vincennes.

Du 24 juillet 1745. Extrait des registres du Conseil d'État.

Sur la requête présentée au Roy étant en son conseil, par Charles Adam, contenant que le désir que l'on a eu de fabriquer en France des porcelaines de même qualité que celles qui se font en Saxe, pour dispenser les consommateurs de ce royaume de faire passer leurs fonds dans les pays étrangers pour se procurer cette espèce de curiosité, aurait depuis un grand nombre d'années engagé Sa Majesté à former les divers établissements qui se sont faits dans l'espérance de parvenir à la perfection désirée, et notamment celui que le sieur Dubois avait formé à Vincennes, qu'Elle a bien voulu autoriser, soit en lui permettant de se servir des logements situés dans la cour de la surintendance des bâtiments dudit château, qui servaient autrefois de cuisine pour la bouche, soit en lui faisant avancer une somme de dix mille livres qui a été consommée, et beaucoup au delà, par les différentes tentatives qui ont été faites par ledit Dubois sans aucun succès, lequel après trois ans de recherches a été forcé d'abandonner ladite entreprise, le suppliant qui avait des notions assez positives sur la matière première qui sert à la composition de la plus belle porcelaine, bien loin d'être rebuté par la réussite de tous les différents entrepreneurs, s'est flatté de pouvoir parvenir par ses recherches à perfectionner tant la matière première, la couverte et les émaux, que la façon d'appliquer l'or, à quoi il s'est attaché avec d'autant plus de zèle et d'attention qu'il a été excité par les séances, commissions du bureau du commerce, d'y travailler avec une méthode suivie, de sorte qu'il

1. On a beaucoup discuté sur la personnalité de Ch. Adam. Quelques auteurs le confondant avec Lambert-Sigisbert Adam prétendent que c'était un sculpteur; d'autres veulent que ce nom ne servit qu'à désigner la raison sociale de la compagnie. Mais nous avons vu à l'article de Chantilly que le fils de Gravant épousa Madeleine Adam, qui bien probablement était la fille de l'administrateur de Vincennes, pour le compte de la compagnie.

a le bonheur de voir réussir son entreprise, puisque....................
Il ose encore représenter qu'il est d'autant plus avantageux pour l'État qu'il ait réussi, qu'un nouvel établissement qui vient de se former en Angleterre d'une manufacture de porcelaine qui paraît plus belle que celle de Saxe....
........................ Des motifs aussi intéressants feraient désirer au suppliant que ses facultés le missent à portée, sans importuner Sa Majesté, de former un établissement assez grand pour approvisionner dans le royaume des magasins où le public pût s'assortir........................ Pour faire parvenir cette manufacture au but désirable, sans le secours d'une compagnie qu'il se propose de former pour fournir les fonds dont il a besoin, tant pour rembourser ce qu'il a emprunté que pour continuer son travail, à quoi il ne pourrait parvenir s'il ne plaisait à Sa Majesté de lui accorder un privilège exclusif pour fabriquer de la porcelaine façon de Saxe, c'est-à-dire peinte et dorée, à figure humaine..................... A cette faveur, le suppliant prend la liberté de demander à Sa Majesté d'en joindre une nouvelle qui ne lui est pas moins nécessaire que la première................
C'est de lui accorder par un brevet l'usage des bâtiments absolument inutiles, situés dans l'enceinte du château de Vincennes, tels que ceux de la surintendance, du manège couvert et de la ménagerie située à Bel-Air, dans laquelle il transporterait la plus grande partie de son établissement, s'il plaisait à Sa Majesté d'habiter ledit château de Vincennes, ou l'accorder aux princes de la maison royale. Cette grâce, quoique avantageuse à la manufacture, ne fera point charge à Sa Majesté, puisqu'il est constant que tous ces lieux, faute d'être habités, sont dans un dépérissement considérable; et que, par les réparations locatives que l'exposant y fera, ces bâtiments s'entretiendront bien mieux qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent. Par toutes ces considérations, requérait le suppliant, qu'il plut à Sa Majesté lui accorder le privilège exclusif de faire la porcelaine façon de Saxe, peinte et dorée, à figure humaine, avec défense à toutes sortes de personnes d'en faire de semblable, à peine de confiscation et de trois mille livres d'amende, lui permettre de faire comme les autres manufactures qui peuvent en avoir obtenu le privilège, tous autres ouvrages de la même porcelaine, tant blanche que peinte, tant dans ledit château de Vincennes que dans les autres lieux où le suppliant pourrait juger à propos d'établir des manufactures; comme aussi déclarer que le suppliant ne pourra être tenu de payer la somme de dix mille livres que Sa Majesté a eu la bonté de faire avancer audit sieur Dubois pour commencer ses recherches et ses épreuves, de laquelle somme Sa Majesté fera, en tant que besoin serait, don en faveur de ladite manufacture; ordonner qu'il lui fera expédier un brevet particulier, portant concession de la jouissance des bâtiments de la cour de la surintendance, du manège couvert et de la ménagerie dépendants du château de Vincennes, avec la faculté de transpor-

ter la meilleure partie de son établissement dans ladite ménagerie, au cas que Sa Majesté juge à propos d'habiter ledit château....................

...........................................................................

faire défenses aux ouvriers de quitter et de s'absenter de ladite manufacture sans permissions et congés, par écrit du suppliant, à peine de prison et cinquante livres d'amende, comme aussi à tous maîtres de manufactures de porcelaine, verreries et fayenceries, et autres, de recevoir lesdits ouvriers à leur service, sans se faire représenter ladite permission ou congé par écrit, à peine de mille livres d'amende; enfin faire inhibitions et défenses à toutes sortes de personnes de le troubler, ni ses cautions, concessionnaires, leurs successeurs et ayant cause dans la fabrication et débit de ladite porcelaine.

Vu ladite requête, ensemble les observations des fermiers généraux, et l'avis des députés du bureau du commerce, ouï le rapport................ ......... Accorde audit Charles Adam le privilège de faire et fabriquer de la porcelaine pendant vingt années consécutives, à compter du jour du présent arrêt, la porcelaine façon de Saxe, peinte et dorée, à figure humaine... .....................

(Le reste de l'arrêt conforme aux demandes énumérées dans la première partie ci-dessus.)

Signé : PHELYPEAUX.

La société formée fut composée de 21 actions formant un capital de 90.300 livres, sur lesquels elle devait rembourser 58.914 l. 15 s. au sieur Charles Adam, pour le couvrir de ses avances de mai 1741 au 31 juillet 1745.

Les intéressés étaient :

| | | |
|---|---|---|
| MM. De Verdun............ | 9 actions........... | 38.700 l. |
| De Curis. ............ | 2 — ........... | 8.600 |
| De Boisemont.......... | 2 — ........... | 8.600 |
| Bonfils................ | 2 — ........... | 8.600 |
| Douet ......... ..... | 2 — ........... | 8.600 |
| De Parseval............ | 2 — ........... | 8.600 |
| Bouillard.............. | 2 — ........... | 8.600 |
| | 21 actions | 90.300 l. |

De nombreux appels de fonds furent faits dans la suite [1].

Le personnel dirigeant est alors composé de : Boileau de Picardie, ancien commis aux fourrages, chargé de la comptabilité et de la police des ouvriers, avec 1.800 livres d'appointements, et de Blanchard, garde-magasin, avec 1.200 livres d'appointements.

Le sieur Gravant qui livre les secrets de la pâte et de la couverte, moyen-

1. A. de Sèvres, mss. recettes et dépenses, carton I.

nant 24.000 livres et une rente viagère à sa femme et à ses enfants, s'il vient à décéder au service de la Compagnie, est chargé de la fourniture de la pâte au prix de 20 sols la livre.

On a alloué 30 sols par gros d'or au frère Hypolite, pour la préparation de celui qu'il livre en poudre sèche à la manufacture, ce qui fait 12 livres par once, outre les 3.000 livres qu'il a reçues, et les 600 livres de rente viagère que les héritiers de M. de Fulvy sont tenus de lui payer annuellement pour prix de son secret, M. de Fulvy ayant reçu de l'ancienne Compagnie la somme de 9.000 livres pour cette convention [1]. Ce frère Hypolite était un bénédictin de Saint-Martin-des-Champs.

Ce sont alors les intéressés, et parmi eux principalement M. de Verdun, qui dirigent les travaux de la manufacture, Gravant étant devenu entrepreneur de la fourniture des matières premières et ouvrier.

On peut se demander s'il avait livré tout son secret comme nous le disons plus haut, d'après Hellot, ou si l'ayant livré il continuait à chercher de nouvelles formules. En effet, nous trouvons aux archives de Sèvres le sous-seing suivant passé entre lui et Humbert Gérin :

« Nous soussigné, François Gravant, et promet au sieur Imberre Gérin, sur ce qu'il y a de plus sacré et sur ma foi de chrétien, de ne jamais communiquer à âme qui vive les secrets mentionnés ci-dessous, que du consentement dudit Gérin, et, au cas de communication, lesdits Gérin et Gravant communiquant le secret sans le consentement des deux parties, s'oblige de verser deux mille livres de dédit, et faute de satisfaire à la première demande, sera dans le cas de poursuivre le trompeur sur ses meubles et immeubles, et quelconque lui appartiendra et par corps, et si lesdits Gérin et Gravant communiquent lesdits secrets de leur propre consentement, ils partageront entre deux le profit qu'il en pourra revenir par égales parties, sans que l'un en ait plus que l'autre. Les épreuves en seront faites en commun sans contredire, et au cas de mort de l'une des deux parties, les veuves et les enfants du défunt auront les mêmes prérogatives et les mêmes droits. Et au cas de communication après le décès de l'une des deux parties, sans le consentement desdites veuves et enfants, elles auront les mêmes droits et mêmes prérogatives que le défunt, et au cas de contrevenance, poursuivront le contrevenant pour se faire payer lesdites dix mille livres ; et au cas de refus, aura le droit de dessaisir le contrevenant et par corps et sur ses biens meubles et immeubles, à quoi nous sommes convenus, moi Gravant et Gérin, en foi de quoi nous avons signé le présent engagement, en promettant sur notre foi et part de paradis d'être fidèles observateurs des conventions ci-dessus marquées, lesdites femmes de Gérin et Gravant ont signé le présent et s'engagent de suivre lesdites conventions ci-dessus.

1. A. de Sèvres, carnet manuscrit de Hellot.

« Fait à Vincennes, le neuf avril mil sept cent quarante-sept. Fait double.

« François Gravant, Claude-Humbert Gérin, Anne Fleury femme de Gérin, Marie-Henriette Mille, femme de Gravant.

« Explication du secret ci-dessus marqué, et pour tenter de faire avec la terre qui se prend à Chimet ou Belleux, dans la principauté de Liège, de la porcelaine pour faire des services par les communications que nous en ferons l'un et l'autre, qui seront pour le présent, savoir :

N° 1. Une partie de terre et le tiers d'alun calciné.

N° 2. Une partie de terre et le tiers de gypse calciné.

N° 3. Une partie de terre et le tiers de cailloux calcinés.

N° 4. Une partie de terre et le tiers de sable blanc calciné.

N° 5. Une partie de terre et le tiers de sable de Nevers calciné.

En foi de quoi nous avons signé le présent.

« F. Gravant, C.-Humbert Gérin. »

Nous ignorons si ces formules furent mises à l'essai à la manufacture de Vincennes. Mais nous avons un peu anticipé, puisque ce sous-seing est daté de 1747.

Revenons à 1745. C'est en cette même année que le roi, cédant aux menées d'une cabale, à la tête de laquelle se trouvait d'Argenson, M. Orry de Vignori fut disgracié.

M. de Machault, intendant du Hainaut, lui succéda au contrôle général [1].

Sous l'ancien régime, le contrôleur général des finances était chargé de l'administration de toutes les manufactures du royaume. M. de Machault devint-il de suite l'arbitre des destinées de la manufacture de Vincennes? Bachelier semble nous dire que non, dans son mémoire de 1781. Mais, le rédigeant pour les besoins de sa cause, 35 ans plus tard, il paraît que ces temps éloignés ne sont plus très présents à sa mémoire, puisqu'il écrit [2] : « La manufacture commençait à être en concurrence avec celle de Saxe quand la mort de M. Orry, contrôleur général, suivie de celle de M. de Fulvi, en 1751, suspendirent ses progrès.... »

1. *Jean-Baptiste de Machault d'Arnouville*, d'une ancienne famille de robe, fils de Louis-Charles, premier président au grand conseil, et d'Élisabeth Milon, né le 13 décembre 1701, conseiller au parlement 1721, maître des requêtes 1728, épouse Louise-Geneviève Rouillé du Coudray le 2 avril 1737, président au grand conseil 1738, intendant du Hainaut 1743, contrôleur général des finances, succédant à M. Orry 1745, garde des sceaux 1751, conserve l'administration des finances jusqu'en 1754 où il est nommé ministre de la marine; disgracié par une intrigue de Mme de Pompadour, 1757.

Retiré dans son château d'Arnonville, près de Gonesse, il y vécut oublié pendant trente années, se réfugia à Rouen pendant la tourmente révolutionnaire, y fut arrêté et amené à la prison des Madelonnettes à Paris, où il mourut le 12 juillet 1794.

2. Bachelier, réédition Gouellain, p. 7.

Or, quand M. Orry mourut, en 1747, il y avait deux ans qu'il n'était plus contrôleur général; de plus, un nouvel arrêt de 1747 intéressant la manufacture fut rendu sur le rapport de M. de Machault.

Il semble, d'après les titres que nous avons pu consulter, que MM. Orry avaient été désintéressés par la nouvelle société, et qu'ils n'avaient plus rien à voir dans la manufacture de Vincennes. M. de Machault eut donc de suite la haute main sur elle, et en surveilla la marche et les travaux, comme contrôleur général, avant la mort de MM. Orry, car, d'après Bachelier, ce ne serait qu'après 1751 que la Compagnie releva de M. de Machault, mais elle n'avait pas, comme il le dit, à choisir le ministre auquel s'attacher, il était tout indiqué par ses fonctions [1].

Machault avait nommé en 1745 un chimiste de valeur, le sieur Hellot, pour travailler aux perfectionnements qu'il rêvait pour la manufacture de Vincennes. Dans l'en-tête de son mémoire de 1751, Hellot écrit qu'il contient les corrections qu'il a faites pour remédier aux vices de la pâte et endurcir le biscuit, les changements qu'il a faits à la couverte, ceux des fondants des couleurs pour en ôter le nébuleux; les nouvelles couleurs : bleus, pourpres, rouges, jaunes, orangés, verts, etc.; enfin tout ce qu'il a fait pour perfectionner les opérations de cette manufacture, en exécution des ordres de Mgr le garde des sceaux [2].

Bachelier de son côté nous dit que M. de Machault avait chargé un sieur Hults de donner des soins réguliers à la manufacture.

Au cours du mémoire d'Hellot nous lisons encore : « M. Hults, dont le goût est connu et constant, fut nommé en même temps que moi pour choisir les formes et diriger ce qui concerne les ornements et la peinture, c'est à lui que l'on doit la plus grande partie des succès à cet égard. »

Hellot et Hults furent donc les hommes de Machault à la manufacture, et les metteurs en œuvre de ses idées. Il est incontestable, du reste, que sous les apparences d'un magistrat froid et sévère, le contrôleur général fut un ami éclairé des arts. Les collections de meubles, bronzes, porcelaines qu'il a laissées et qui ont été, depuis, séparées entre les familles de Vogüé, de Valanglart et de Choiseul-Daillecourt en sont une preuve évidente.

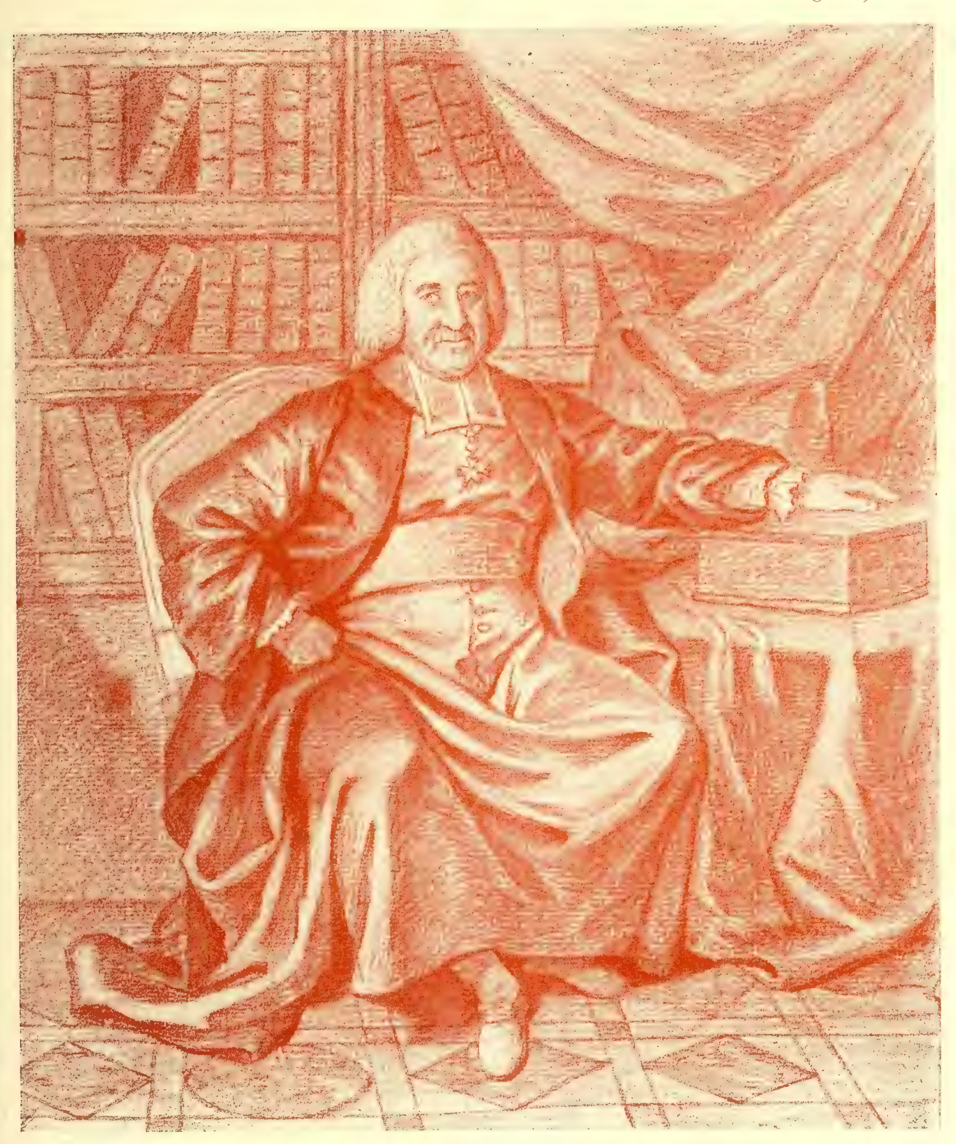
Il y a quelques années, une copie d'un de ses portraits a été faite pour la manufacture de Sèvres, et nous reproduisons ici un dessin, représentant dans son cabinet celui qui eut la haute main sur la grande fabrique des porcelaines de France à ses débuts [3].

1. Boislile, *Correspondance des contrôleurs généraux*. — Jouvencel, *Le contrôleur général des finances sous l'ancien régime.*

2. Machault avait été nommé garde des sceaux en 1751, tout en conservant le contrôle général des finances.

3. Coll. comtesse de Chavagnac, née de Valanglart.

Page 129



JEAN-BAPTISTE DE MACHAULT

CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DES FINANCES

A partir de 1745 il semble que Vincennes ait pris son essor. En dehors de Hellot et de Hultz, Duplessis, l'orfèvre du roy, dirigeait les travaux des mouleurs, tourneurs et réparateurs; Mathieu, l'émailleur du roy, inspectait un jour par semaine (le lundi) les travaux de peinture et de dorure, et un personnel d'ouvriers avait été recruté soit dans les autres fabriques, soit parmi les artistes.

Quoique les états du personnel ne nous donnent que de rares renseignements sur cette période, nous trouvons cependant un certain nombre de ces nouveaux venus à Vincennes, que nous verrons y faire, et poursuivre à Sèvres, une vie de labeur artistique.

Citons-en quelques-uns : Capelle (d'après une note des Archives nationales [1]), à la manufacture depuis 1738, qui, en 1748, devenait chef des fours de peinture et était encore à la tête de cet important atelier en 1799. En 1741, Thevenet, peintre; Bulidon, sculpteur, venu de Chantilly, 1744-1793; Bailly, chimiste, 1745-1781; Armand Honoré, peintre, 1745-1785; Armand jeune, peintre, 1745; en 1746, Massue, venu de Saint-Cloud, chef de l'atelier de dorure; Chanou aîné, sculpteur, venu de la manufacture du faubourg Saint-Honoré; Millot, au moulin et pâtes; Deparis, le futur chef de l'atelier de porcelaine tendre; Chanou jeune, modeleur sculpteur, etc., etc. L'on peut du reste se reporter au tableau des ouvriers et artistes que nous publions, mais nous avons voulu montrer ici que la nouvelle manufacture avait su à son origine recruter un personnel de choix.

Cependant, il paraît que le sieur Boileau éprouva de suite des difficultés à faire observer les prescriptions de l'arrêt du 24 juillet 1745, car le 19 août 1747, le conseil d'État du Roy en rendait un nouveau portant règlement pour les ouvriers de la manufacture de porcelaine façon de Saxe, établie au château de Vincennes :

« Le Roy étant informé que nonobstant les dispositions portées par l'arrêt du conseil du 24 juillet 1745, par lequel Sa Majesté, en accordant à Charles Adam, entrepreneur d'une manufacture de porcelaine, à l'imitation de celle de Saxe, un privilège exclusif pour l'imitation desdites porcelaines, en peintures et dorures, aurait pris toutes les précautions qui avaient paru nécessaires, pour, en prévenant toute concurrence entre cet établissement et ceux qui étaient déjà formés dans le royaume, assurer audit Charles Adam la conservation des ouvriers qu'il avait formés, on pourrait former par la suite, pour l'exploitation du privilège qui lui était accordé, quelques-uns des ouvriers, dans l'espérance de trouver ailleurs des conditions plus avantageuses que celles qui leur étaient faites par ledit Charles Adam, se seraient absentés de ladite manufacture, où, pour se procurer la liberté d'aller ailleurs, ils auraient,

1. A. N., F. 12, 1496.

par leur peu de régularité dans leur travail et leur mauvaise conduite, forcé ledit entrepreneur à les renvoyer : que même quelques-uns qui sont encore dans les ateliers ont fait des tentatives pour engager de leurs camarades à prendre parti ailleurs, pour se procurer des avantages plus considérables en travaillant pour leur propre compte, ou celui de quelques particuliers avides de profiter de ce que lesdits ovvriers avaient appris dans ladite manufacture, sur la composition des matières et sur la main-d'œuvre à laquelle ils étaient employés, pour former de nouveaux établissements qui nuiraient infiniment à celui entrepris par ledit Adam, que l'on peut considérer comme parvenu au point de perfection désiré, et ferait perdre à ceux qui ont soutenu jusqu'à présent cette manufacture pour l'avantage du commerce et la satisfaction des consommateurs du royaume, les dépenses considérables qu'ils ont faites, et auxquelles Sa Majesté a bien voulu contribuer en quelques parties pour en assurer le succès; à quoi désirant pourvoir. Ouï le rapport du sieur de Machault, conseiller ordinaire au conseil royal, contrôleur général des finances, le Roy étant en son conseil royal de commerce, a ordonné et ordonne ce qui suit :

« Art. I. — Tous les ouvriers qui auront été admis et payés pendant plus d'un mois par Charles Adam ou ses cautions, dans la manufacture de porcelaine établie au château de Vincennes, ne pourront, sous aucun prétexte, s'absenter aucuns jours ouvriers des ateliers de ladite manufacture, sans une permission expresse dudit Adam ou de ceux qui seront par lui préposés à cet effet. Ordonne Sa Majesté que dans le cas de contravention, l'entrepreneur de ladite manufacture retiendra à chacun desdits ouvriers le double de ce qu'ils pourront gagner par jour; et au cas qu'ils s'absentent pendant plusieurs jours, sans permission ou congé, que, conformément à l'arrêt du 24 juillet 1745, ils soient punis par la peine de la prison et de cinquante livres d'amende.

« Art. II. — Ceux qui voudront se procurer un congé absolu, ne pourront le demander audit Adam, sans s'être préalablement soumis à ne jamais faire usage des connaissances qu'ils pourront avoir acquises dans ladite manufacture, tant sur la formation des matières qui s'y emploient que sur la main-d'œuvre à laquelle ils auront été occupés; et en cas de contravention de leur part à ladite soumission, de payer mille livres d'amende, faute de payement de laquelle somme, ladite peine sera convertie en celle de trois années de prison pour la première fois, et en peine afflictive, s'il y a lieu, en cas de récidive.

« Art. III. — Permet Sa Majesté audit Charles Adam, conformément audit arrêt du 24 juillet 1745, de réclamer tous ceux des ouvriers qui ont ou auront travaillé dans ladite manufacture, partout où ils pourront être; et pour cet effet enjoint Sa Majesté auxdits ouvriers, après la première somma-

tion qui leur aura été faite par ledit Charles Adam, de se rendre à ladite manufacture de Vincennes, pour y être de nouveau employés sur le même pied qu'ils l'auront pu être précédemment, et ce, jusqu'à ce que par leur intelligence et leur application, ils soient jugés dignes d'un traitement plus favorable; et ce, sous la même peine expliquée par l'art. I, de prison et de cinquante livres d'amende : fait, conformément audit arrêt, défenses à tous maîtres, chefs d'ateliers, ou autres particuliers, de quelque état et condition qu'ils puissent être, de retenir et employer aucun desdits ouvriers, à quelques usages qu'ils s'en servent, après que ledit Charles Adam leur aura dénoncé la sommation faite auxdits ouvriers; et ce, sous la peine de mille livres d'amende portée par ledit arrêt.

« Art. IV. — Fait Sa Majesté très expresses inhibitions et défenses, sous peine de trois mille livres d'amende, à tous particuliers, de tel état ou condition qu'ils soient, si ce n'est ceux qui ont obtenu des lettres de privilège, de travailler ni faire travailler à la formation d'aucun établissement de porcelaine, et de construire ou d'entretenir chez eux aucuns fours ou fourneaux propres à la cuisson desdites matières ou peintures sur porcelaine. Enjoint Sa Majesté au sieur lieutenant général de police à Paris, et aux sieurs intendants et commissaires départis dans les provinces, de faire faire toutefois et quand ils en seront requis par ledit Adam, les visites les plus exactes dans les maisons et endroits où il y aurait lieu de soupçonner quelques établissements de cette nature, à la destruction desquels il sera procédé sur-le-champ; et sur le rapport du procès-verbal seront les propriétaires desdites maisons ou endroits condamnés en l'amende ci-dessus désignée.

« Art. V. — Défend pareillement, sous peine de mille livres d'amende ou de trois années de prison, à tous les ouvriers qui ont ou auront travaillé dans ladite manufacture, et qui n'auront point été sommés par ledit Charles Adam d'y revenir, de faire usage des connaissances qu'ils pourraient y avoir acquises, soit en travaillant pour eux, ou en portant dans les autres manufactures ou chez quelques particuliers, la manière de composer la couverte et les émaux, soit en les employant eux-mêmes à tel usage que ce soit, si avant d'être employés dans ladite manufacture ils n'ont été de l'état de peintres en émail.

« Art. VI. — Ordonne que pour conserver l'ordre et le secret nécessaires à ladite manufacture, elle demeure exactement fermée pour tout étranger, et que l'entrée n'en soit accordée à qui que ce soit, de tel état et condition qu'il puisse être, s'il ne fait apparoir un ordre exprès de Sa Majesté.

« Art. VII. — Veut et entend Sa Majesté, que dans les cas où les ouvriers de ladite manufacture croiraient avoir lieu de porter des plaintes contre ledit entrepreneur ou ses cautions, ils remettent directement au sieur contrôleur

général des finances, leurs pièces et mémoires, pour être par lui sommairement fait droit sur lesdites plaintes.

« ...... ............ Fait au camp de Hamal, le 19 août 1747. »

Signé : PHÉLIPEAUX.

Grâce à ces réformes et règlements, le succès ne se fit pas attendre, et de ce moment datent des pièces qui sont très reconnaissables par la beauté de la pâte, par le décor, par un dessin et un coloris merveilleux, et peut-être, par-dessus tout, par l'encadrement des réserves avec ces ors aux contours harmonieux, et d'un relief qui permettait pour ainsi de les graver [1].

Bachelier s'attribue ces résultats, sans fausse modestie : « Les succès, dit-« il, répondirent aux vues du ministre : il vit avec satisfaction des progrès « sensibles dans toutes les parties, excepté la peinture, qui restait au même « point, c'est-à-dire qui n'était qu'une grossière imitation du Japon. Le sieur « Mathieu fut remercié et sa place donnée au sieur Bachelier, dont les opé-« rations commencèrent en 1748. Son premier soin fut de former des sujets : « ensuite il meubla les ateliers de tableaux, modèles et estampes dans tous « les genres, pour remplacer les productions chinoises qu'on y copiait « encore [2]. »

Il est certain que Bachelier était un peintre habile, mais la direction de Hults contribua certainement beaucoup aux succès de la manufacture. Tous les dessins de Bachelier lui étaient soumis, et dans sa correspondance avec Boileau, il donne son avis sur chacun. Nous y relevons ces appréciations sur l'art de la peinture sur porcelaine. « En fait de porcelaine surtout, les dessins les plus bizarres et les plus chimériques, l'emporteront souvent sur les dessins les plus élégants et les mieux raisonnés. Que l'on fuie le lourd et le trivial, qu'on donne du léger, du fin, du neuf et du varié, le succès est assuré. Ces petits milieux-ci vous feront un assortiment d'assiettes fort riant, mais il faudra y éviter ce travail épais et pesant qui règne encore parmi vos fleuristes. » (Lettre de Hults à Boileau, 21 septembre 1751.)

Hellot s'entend fort bien avec lui, et presque à la même date (2 novembre 1751), Hults écrit : « Il me tarde de voir arriver votre ouvrier de Bruxelles. Je me souviens de l'ouverture que vous fîtes pour le faire venir, nous verrons ce qu'il chantera. Pourvu qu'il nous apporte quelque nouveauté, M. Hellot est homme à en faire un bien solide [3]. »

Rendons donc à chacun ce qui lui est dû, et nous pensons que si Bachelier a droit à une place spéciale parmi les collaborateurs de Sèvres, nous

1. Brunissage à effets.
2. Bachelier, *op. cit.*, p. 6.
3. A. de S., I et II.

devons beaucoup à Hults et à Hellot, qui inspirés par Machault ont eu une influence prépondérante sur Boileau et le personnel sous ses ordres.

Le Directeur, ne pouvant pas faire observer l'arrêt de 1745, avait donc obtenu celui de 1747 qui édictait des peines contre les artistes ou ouvriers qui allaient chercher fortune et porter les procédés de Vincennes dans les autres fabriques. Il fallut en arriver à le mettre à exécution. On a vu à l'article de Mennecy-Villeroy qu'en 1748 on fit fermer la manufacture de Barbin, rue de Charonne, et nous verrons une mesure semblable prise en 1749 contre celle de Sceaux. Nous trouvons en outre à la Bibliothèque de l'Arsenal divers dossiers d'ouvriers arrêtés et incarcérés, soit au donjon, soit au fort l'Évêque, soit à la Bastille, pour infractions aux prescriptions desdits arrêts, et infidélités. C'est d'abord en 1750. Le sieur Caillat, peintre à la manufacture royale, accusé d'avoir vendu à Bellejambe, tourneur à la terre d'Angleterre [1], les couleurs de Vincennes pour les faire passer à Tournay, et mis au donjon au moment où il avait formé le projet de passer en Angleterre avec le secret des compositions auxquelles il était employé à la manufacture [2]. Puis Gilles Dubois, sorti vers 1741 de Vincennes, pour entrer de l'agrément de M. de Fulvi, aux terres d'Angleterre, passé à Valenciennes, à Saint-Amand puis à Tournai, d'où il revient à Vincennes avec Chanou le cadet, transfuge lui-même, pour faire des expériences sous les yeux de Hellot. Ils sont tous les deux arrêtés en octobre 1752, Chanou à Sceaux, Dubois au faubourg Saint-Antoine [3], et incarcérés au fort l'Évêque [4].

Puis en 1753, Chaponnet dit Desnoyers, ouvrier sculpteur, fils du porte-clefs du donjon de Vincennes, arrêté à Lille le 4 novembre, au moment où il veut rejoindre à Tournai ses camarades Duplessis, Varillon et Chanou le cadet [5]. Et encore Philippe Saint-Omer, ouvrier aux fours, mis à la Bastille le 17 avril 1753, sorti le 8 décembre suivant [6]; Noël Dubuisson, passé à Chantilly, incarcéré à la Bastille le 13 avril 1753, sorti le 8 décembre suivant, etc.....

Cette lutte entre Vincennes et les autres manufactures devait continuer à Sèvres, et nous la verrons surtout prendre une grande acuité lorsque de nombreuses fabriques de porcelaine dure, la plupart protégées par des membres de la famille royale, se seront établies à Paris en concurrence avec Sèvres.

Mais arrivons à 1753, date importante dans l'histoire de la manufacture des porcelaines de France.

1. Sans doute la manufacture de Mignon.
2. Arsenal, mss. 11780, 19 novembre 1752, lettre de M. de Courteilles.
3. Manufacture de la rue de la Roquette, François Hébert, directeur.
4. Arsenal, mss. 11780.
5. Arsenal, mss. 11821.
6. Arsenal, mss. 11780.

Un arrêt rendu en conseil d'État du roi, le 8 octobre 1752[1], avait « révoqué le privilège accordé à Charles Adam pour l'exploitation de la manufacture de porcelaine établie à Vincennes », celui du 19 août 1753 lui donne une forme nouvelle.

Art. I. — Le privilège de fabriquer toutes sortes d'ouvrages et pièces de porcelaine peintes ou non peintes, dorées ou non dorées, unies ou de relief, en sculpture ou fleurs, appartiendra à Éloi Brichard[2], pour en jouir privativement et exclusivement à tous autres, dans toute l'étendue du royaume. pays et terres de l'obéissance de Sa Majesté, et ce pendant l'espace de douze années trois mois, à compter du 1er octobre 1752.

Art. II. — Fait défenses, Sa Majesté, à toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles puissent être, de fabriquer et faire fabriquer aucuns ouvrages et pièces de porcelaines peintes ou non peintes, dorées ou non dorées, unies, en relief, en sculptures ou fleurs, et sous quelque forme que ce puisse être de les vendre et débiter à peine de confiscation, tant desdites porcelaines que des matières et ustensiles servant à leur fabrication, de la destruction des fours et de 3.000 livres d'amendes pour chaque contravention, applicable 1/3 au dénonciateur, 1/3 à l'hôpital général et l'autre tiers audit Brichard. Défend pareillement Sa Majesté, sous les mêmes peines, à tous fabricants de poterie à pâte blanche, de peindre lesdites poteries en quelque couleur que puisse être.

Art. III. — Permet Sa Majesté, aux commis et préposés dudit Brichard, de faire les visites qu'ils jugeront convenables chez toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient, même dans les maisons royales, en se faisant assister pour celles qui seront faites dans la ville, faux bourgs et banlieue de Paris par un commissaire au Châtelet, et dans les autres villes par le juge des lieux.

Art. V. — Jouira ledit Brichard de tous les bâtiments appartenant à Sa Majesté et servant actuellement, dans le château de Vincennes, à l'exploitation de ladite manufacture, et ce, jusqu'à ce qu'elle puisse être transportée dans le nouvel établissement qui doit en être fait au village de Sèvres; passé lequel temps, Sa Majesté disposera desdits bâtiments de Vincennes, ainsi qu'elle avisera bon être.

Art. VI. — Jouira ledit Brichard, du présent privilège, sous le titre de manufacture royale, et de tous les droits y attribués. En conséquence, il sera mis un tableau aux armes de Sa Majesté, tant sur la porte et frontispice des

1. Il fut mis à exécution avec effet rétroactif, à partir du 1er octobre. (*Livres de vente de Sèvres*, registre n° 1.)

2. Nous lisons dans le registre de comptabilité de l'année 1754 : à Éloy Brichard, 750 l. pour gratification, à raison de 600 l. par an en qualité de *prête nom de la manufacture*, pour quinze mois, d'octobre 1753 au 31 décembre 1754.

maisons et bâtiments servant à l'exploitation de la manufacture, que sur celle des *magasins de vente à Paris*, contenant cette inscription : *Manufacture royale de Porcelaine.*

Art. VII. — Les pièces de porcelaine de ladite manufacture seront marquées d'une double L entrelacée en forme de chiffre, etc.....

Art. XIV. — Veut Sa Majesté, que les commis et préposés dudit Brichard, ainsi que les artistes, ouvriers et domestiques employés dans ladite manufacture y travaillant depuis six mois soient exempts de tutelle, curatelle, collecte, de logement des gens de guerre, de guet et de garde, et du service de la milice................ fait défenses Sa Majesté, aux officiers des élections et collecteurs, de les imposer et comprendre dans les rôles des tailles et autres impositions ordinaires et extraordinaires.................

Art. XVI. — Les peintres, sculpteurs, graveurs, mouleurs, répareurs et journaliers, tant sujets de Sa Majesté qu'étrangers, qui sont actuellement employés dans ladite manufacture, ou qui le seront dorénavant, ne pourront quitter avant d'avoir averti six mois d'avance les intéressés en la compagnie dudit Brichard, et en avoir obtenu la permission par écrit, signée du directeur et visée par deux intéressés, à peine de 500 livres d'amende............. Les sujets employés aux différentes compositions et manutentions secrètes de la manufacture, lesquels étant une fois admis auxdites fonctions, ne pourront quitter dans aucun cas sans une permission expresse de Sa Majesté.

Art. XVII. Tous les sujets qui auront été employés dans ladite manufacture et qui en seront sortis, soit avec congé, soit par permission du sieur lieutenant général de police de Paris, seront libres de se retirer dans tel lieu du royaume qu'ils voudront, à la charge cependant de ne pouvoir travailler en porcelaine ni imiter aucuns ouvrages de ladite manufacture, en quelque genre que ce soit, sous les mêmes peines portées en l'article précédent.

Art. XVIII. — Fait défenses Sa Majesté, à tous dessinateurs, peintres, sculpteurs et autres sujets, employés ou travaillant pour la manufacture, de faire aucun usage des modèles, tableaux et dessins appartenant à ladite manufacture autrement que pour son service, sans pouvoir en disposer ou en donner des copies, ni de travailler de leur art pour aucune autre manufacture de porcelaine, à peine de mille livres d'amende, même de plus grande peine s'il échet.

Art. XIX. — Les entrepreneurs de manufactures, soit de terre, fayence ou autres de cette nature, ne pourront recevoir dans leurs ateliers aucuns peintres, sculpteurs, graveurs, mouleurs, répareurs, ouvriers et journaliers qui auront travaillé à la manufacture royale de porcelaine, sans qu'il leur apparaisse d'un congé ou d'une permission........ (Art. XVI.)

Art. XX. — Tous privilèges accordés jusqu'à ce jour rapportés dans le mois du jour de la notification du présent arrêt..........

Ce qui n'est pas dit en cet arrêt, c'est que la société Charles Adam étant dissoute, l'on en forma une nouvelle. Le registre de comptabilité de l'année 1753 nous révèle les noms des intéressés par leurs versements.

Parseval 3 actions, Calabre 3, d'Érigny 3, de Fontpertuis 5, Roussel 5, Douet 5, Mazières 3, Floissac 5, Bouret 5, Martin 5, Bonfils 5, Gagny 5, Boudon 3, Verdun 5, de la Bouexière 5.....

Une série de notes en tête du carnet d'Hellot, le chimiste, nous semble trouver sa place ici; nous les reproduisons sans commentaires. Elles datent de 1751.

« [1] Associés de la manufacture de Vincennes :

MM. : *de Verdun*, fermier des fermes de Lorraine, intéressé pour 15.000 livres. Celui qui a proposé au ministre qu'aucun de la société n'eut le secret de la porcelaine, qu'il n'y eut que l'homme du Roy qui le sut, il m'a désigné (Hellot) dans son mémoire. Homme inquiet, peu connaisseur, mais actif et zélé afin de faire sa cour à M. de Machault et à Mme de Pompadour.

« *Souchet*, rue de la perle : on le nomme M. de Buisseaux. Remboursé; n'est pas de la nouvelle compagnie.

« *De Saint-Martin*, rue des Enfants rouges, intéressé pour 60.000 livres. »

« *Bonfils*, intéressé dans les affaires du Roy, conservé dans la nouvelle compagnie, mort le........... 1753; ses fils ont obtenu de rester dans la nouvelle société.

« *Obelesqui*, qui se dit l'ami de feu M. de Fulvi, qui a demeuré 15 mois à Vincennes et qui a dans l'affaire 7 actions de 14.000 livres chacune. C'est celui qui voulait avoir le secret, haï des ouvriers. Remboursé; n'est pas de la nouvelle compagnie.

« *Le Roy*, intéressé pour 60.000 livres. Remboursé; n'est pas de la nouvelle compagnie.

« *Bouillard*, intéressé dans les sous-fermes de la rue Saint-Martin.

« *Directeur* : le sieur Boileau de Picardie, excellent pour la direction de cette manufacture, aimé des ouvriers et précieux à la compagnie.

« *Le sieur Gravant*, fournissant la pâte préparée, à 20 sols la livre. On dit qu'il a escamoté les secrets des frères Dubois. Sa femme modèle les fleurs; il fait aussi la couverte. C'est aussi un ouvrier à 25 sols par jours.

« Celui qui a la direction des émaux, le sieur *Bailli*.

« *Le frère Hypolite*, bénédictin de Saint-Martin-des-Champs. Son mordant est : (V. p. 12 du carnet). C'est lui qui a soin du vin. Il est fort bête. On lui fait 600 livres de pension pour ce prétendu secret, outre 3.000 livres qu'il a reçues comptant de M. de Fulvi.

« *Le sieur Cheneau* [2], chef d'atelier. Gravant dit qu'on lui donne 120 livres

1. Bibliothèque de Sèvres, manuscrits.
2. Ou Chenot.

par mois. Assez bon sujet, parlant beaucoup, disant beaucoup de choses inutiles, et ne voulant jamais avoir tort. Heureusement il est mort.

« *Mulot*, enfourneur, habile jeune homme, 72 livres par mois, bon sujet, fidèle, affectionné; il a le soin de la conduite du feu de biscuit et de couverte.

« *Bachelier*, peintre pour les fleurs, vient tous les samedis; on lui donne 48 livres chaque fois et on le nourrit. Peint bien les fleurs, fait des cartouches sans génie. Coûte beaucoup et me paraît fort inutile.

« *Du Plessis*, dessinateur habile pour les formes, vient deux fois la semaine à 12 livres par jour et nourri. C'est un habile homme, utile à la manufacture mais fort lent. »

Ces notes, émanant d'un homme qui eut une si grande influence sur les destinées de la manufacture, nous ont paru intéressantes à reproduire.

On nous permettra de ne pas nous prononcer en prenant parti pour Bachelier ou pour Hellot. Peut-être avaient-ils raison tous les deux, chacun à son point de vue.

Nous ne trancherons pas davantage le différend en ce qui touche à la composition de la société.

D'autre part, Bachelier nous affirme [1] que le Roy devint intéressé pour un tiers dans l'exploitation, et affecta les droits sur les suifs et la marque d'or et d'argent pour mise de ses fonds.

Cependant le transfert de la manufacture était décidé; la Diarme, maison de Lully, devenue la propriété de M^me^ de Pompadour, fut acquise avec l'agrément du Roy qui joignit à cette acquisition le don de la verrerie pour loger les ouvriers.

On se mit à l'œuvre : le sieur Lindet fut choisi comme architecte, et le sieur Monroy nommé inspecteur des travaux et surveillant.

Dès 1754, une lettre de Monroy, adressée à M. Perronet, inspecteur général des ponts et chaussées, signale la construction défectueuse des nouveaux bâtiments, « vu la portée énorme des poutres qui poussent les murs au point que le maçon et le charpentier refusent de continuer le travail ».

Une lettre à son père dit encore : « Le Roy ne veut jamais venir à la manufacture, ayant appris l'insolidité de l'ouvrage, vu qu'il n'y a point de jambe sous poutre, et que les murs étant faits de moellons ne sont point assez épais pour porter des poutres qui ont 33 pieds de portée. Le titre de notre édifice est nommé château de cartes [2]. »

Mais le sieur Lindet ne veut pas tenir compte de ces critiques, il monte contre Monroy, Boileau le directeur, les intéressés de Verdun, Douette, de Parceval et Broussel, et, sous prétexte qu'il met le désordre, ils obtiennent

1. *Op. cit.*, p. 7.
2. Arsenal, mss. 11909, 1754, 1755, pièces 21 et suiv. et pièce 88.

de M. Berryer, lieutenant général de police, qu'il soit arrêté, et que l'on mette les scellés sur ses papiers.

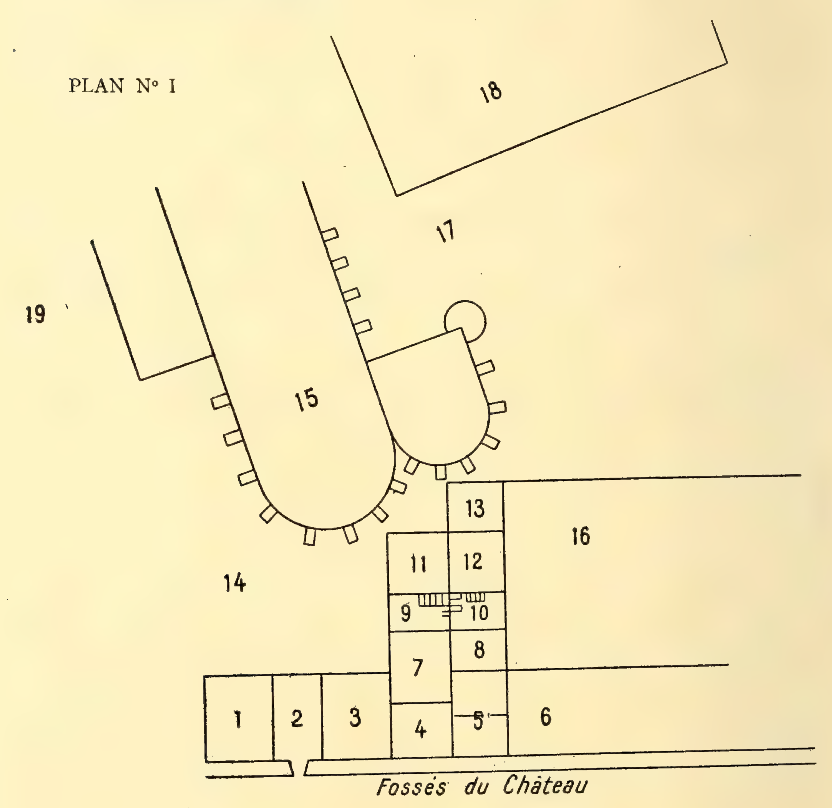
Les bâtiments n'étaient pas achevés que l'événement donnait raison à Monroy, et que l'on était obligé de faire des travaux de consolidation.

Avant de quitter Vincennes, nous pensons intéressant pour le lecteur de mettre sous ses yeux les plans des bâtiments où était née et où avait grandi la manufacture des porcelaines de France.

Nous n'avons pas pu retrouver de plan datant de l'époque où les travaux étaient en activité.

Nous en donnons ici trois :

PLAN N° I

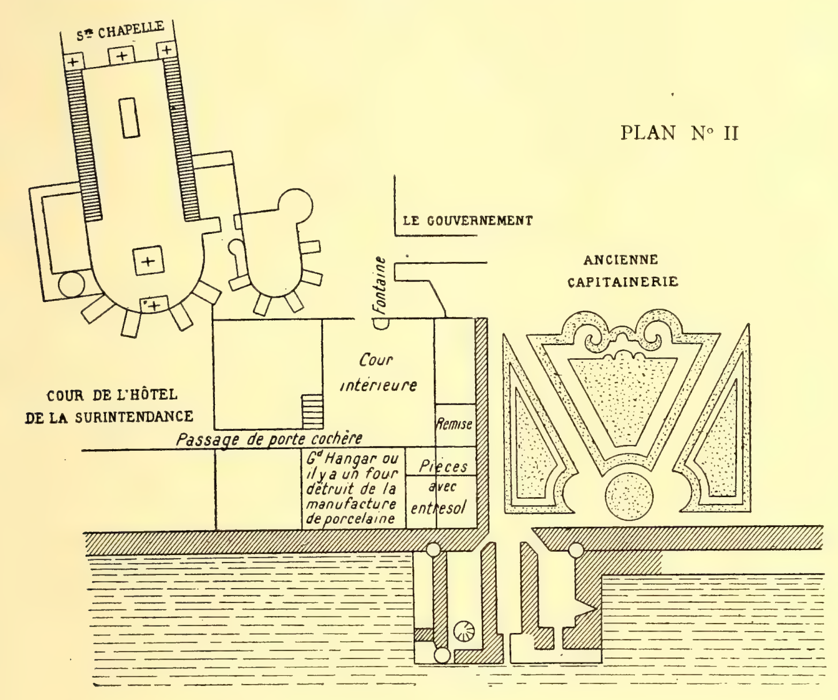



3. Bouche du roi.
4. Garde-manger de la bouche du roi.
5. Garde-manger de la bouche de la reine.
6. Bouche de la reine.
7. Potager du roi.
8. Bûcher de M. de Saint-Géran.
12. Cuisine de M. de Saint-Géran.
13. Office de M. de Saint-Géran.
14. Cour des officiers du roi.
15. Sainte-Chapelle.
16. Cour des officiers de la reine, qui sert d'entrée aux logements.
17. Cour de M. le maréchal de Bellefonds.
18. Logement du maréchal de Bellefonds.
19. Grande cour.

Au premier étage, appartement de M. de Saint-Géran.
Au deuxième étage en galtas, appartement de M. de Saint-Géran.

*Plan n° I*, de 1692, qui par sa légende nous indique la destination sous Louis XIV des bâtiments qui devaient être affectés en 1738 à la manufacture de porcelaine [1].

*Plan n° II*, sans date, postérieur à 1756, indiquant que cette partie du château était devenue la surintendance [2].

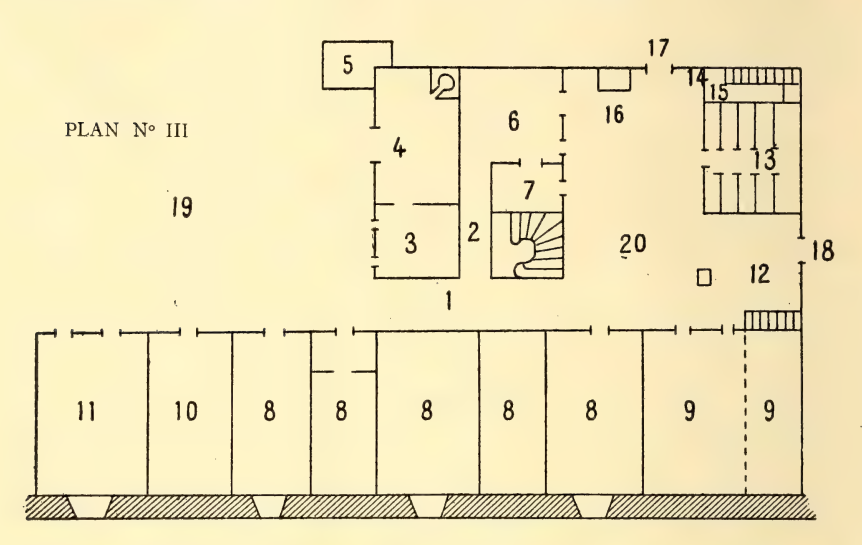



*Plan n° III*, 5 mars 1757, accompagnant une lettre de M. de Luzy, inspecteur des bâtiments du roy au château de Vincennes, à M. le marquis de Marigny [3], nous donnant l'état des bâtiments que venait d'abandonner la manufacture [4].

« Voici les plans de la surintendance que j'ai levés et dessinés exactement. Je joins à cela une légende pour vous indiquer le nom des pièces et leurs proportions. Et de plus un état pour vous informer pleinement de ce bâtiment. C'est sans contredit le plus joli logement du château. Lorsque M. le duc d'Antin me donna ce département il trouva ce logement assez beau pour lui et se le réserva. M. de Courteilles l'a obtenu par brevet, en qualité

1. Bibliothèque Le Pelletier de Saint-Fargeau.
2. A. N., O¹, 1899.
3. Frère de Mme de Pompadour, directeur général des bâtiments du roy.
4. A. N. O¹, 1900³.

de protecteur de la manufacture de porcelaine, et il n'y a jamais couché. Depuis quelque temps il a enlevé presque tous ses meubles : il ne reste que quatre rideaux de fenêtres et deux tapisseries d'indienne dans deux garde-robes. Il demande qu'on le loge à Cèves à la manufacture.




LÉGENDE : *État des pièces qui composent la surintendance des bâtiments du roi au château de Vincennes.*

1. Entrée de la cour à la basse-cour.
2. Corridor.
3. Salle à manger des domestiques.
4. Cuisine.
5. Garde-manger placé entre deux arcs-boutants de la chapelle.
6. Office.
7. Lavoir.
8. Pièces sans destination (anciens ateliers de la manufacture).
9. Petit four de la manufacture de porcelaine.
10. Chambre du portier.
11. Chambre d'un directeur de la manufacture.
12. Remises.
13. Écurie.
14. Escalier pour monter au grenier.
15. Latrines.
16. Fontaine pour abreuver les chevaux.
17. Porte de communication dans le gouvernement.
18. Porte qui communique au jardin du gouvernement.
19. Cour d'entrée.
20. Basse-cour.

Au premier étage : antichambre, salle à manger, salon de compagnie, passage, chambre à coucher, serre-papiers, garde-robes, cabinet pissoir, chambre, passage, garde-robes, lieux à l'anglaise et bains, cabinet pour la douche, chambre à coucher, cabinet.

« La manufacture a encore dans la surintendance le moulin pour les pâtes, un four pour cuire la porcelaine et le logement du sieur de Grandvent (*sic*) qui fournit toutes les pâtes. Ils se serviront de ce que dessus, jusqu'à ce que l'on leur ait fait construire les mêmes choses à Cèves.

« Depuis longtemps j'ai seulement fait entretenir les couvertures de la surintendance, afin d'en dégoûter M. de Courteille, et de faire rentrer ce bâtiment sous nos ordres. »

Signé : DE LUZY.

Ces bâtiments abandonnés par la manufacture de porcelaine allaient changer de destination et être livrés à une compagnie de 60 hommes qui devaient y travailler, dès le mois de septembre 1757, à la construction de « nouvelles mécaniques à l'usage de la guerre et qui demandent un grand secret » sous les yeux de M. le chevalier de Minard, capitaine d'artillerie commandant de l'école d'artillerie[1]. (Cette fabrique d'armes, fusils à secret, ne dura que quelques mois). Plus tard, ces mêmes bâtiments seront occupés successivement : en 1765 par une manufacture de faïence et de porcelaine (Hannong et Maurice des Aubiez), en 1769 par la manufacture de M. de la Borde, et enfin en 1774 par une dernière manufacture de porcelaine (Séguin), jusqu'en 1788. (Voir Vincennes, porcelaine dure.)

### TRAVAUX. 1738 A 1756

Avant de poursuivre à Sèvres notre étude historique, voyons quels ont été les produits de Vincennes dans cette période de 1738 à 1756, c'est-à-dire sous la direction des Dubois, 1738-41, de Gravant, 1741-45, et ensuite de Boileau, à partir de 1745.

Les marques peuvent-elles nous permettre de faire une attribution à chacun ?

Quoiqu'un certain nombre de pièces parvenues jusqu'à nous, et incontestablement de Vincennes, ne soient pas marquées, les deux L, chiffre du roy, semblent avoir servi, presque dès les débuts, à marquer les porcelaines de Vincennes. Cela n'a du reste rien d'invraisemblable, au contraire, puisque de l'arrêt du 24 juillet 1745 et de l'exposé des motifs de celui de 1747, il appert que le roy avait contribué, dans l'origine, à l'établissement de la manufacture, pour une large part. Ce n'est, il est vrai, qu'en 1753 que le roy, s'intéressant pour un tiers dans une nouvelle société, autorise, par arrêt, à marquer de son chiffre. Mais ce n'est là, en somme, que la ratification d'un état de choses déjà existant. En effet, la protection du roi se manifeste sans cesse, et dès 1749 Louis XV avait décidé qu'une exposition aurait lieu à Versailles dans les appartements du château.

Une tradition veut que les pièces de porcelaine marquées datent de la première époque 1738-1745, et que celles qui sont revêtues de la même marque avec adjonction d'un point au milieu soient d'une fabrication entre 1745 et 1753.

1. A. N., $O^{1}$, 1896.

Malgré de consciencieuses recherches, nous n'avons pas pu découvrir un document écrit nous permettant de donner une certitude à cette opinion. Mais, jusqu'à preuve du contraire, nous l'acceptons, tout en constatant que certaines pièces n'ayant pas le point sont certainement postérieures à 1745.

Ce qui nous semble indubitable c'est que, sans le point ou avec le point, les deux L. ont servi à marquer jusqu'en 1753, où elles ont commencé à porter en outre la série des lettres de l'alphabet. Les trois premières, a. b. c. indiquent la fabrication de la période que nous venons d'étudier à Vincennes, 1753, 1754 et 1755.

A partir du d. 1756, la manufacture est à Sèvres. Cependant, quelques pièces, beaucoup plus basses d'époque, ne portent pas, sans doute par négligence de l'artiste, de lettre indiquant leur date. Mais le style permet de les distinguer des produits de Vincennes.

Les notes qui suivent sont tirées du carnet de Gravant [1] et concernent ses opérations. « Les 4 gobelets en couverte marqués de *4 points bleus,* c'est de la couverte que l'on m'a rendue dans laquelle j'ajoute une livre de sel soude sur 7 livres, couverte repassée au feu.

« Les 4 gobelets marqués de *5 points bleus,* c'est de la couverte que l'on m'a rendue.

« Les pièces marquées du ~~f~~ c'est de la couverte des 24 creusets.

« Les pièces marquées d'*un point bleu,* c'est la couverte recouverte qui avait bouillonné, 3 tasses à glace et 4 soucoupes.

« Les 2 gobelets et les 2 soucoupes marqués de *2 points bleus,* c'est la couverte qui a bouillonné.

« Les 2 gobelets et les 2 soucoupes marquées de *3 points bleus,* c'est de la couverte d'une terrine que je craignais qui ne fût pas comme il faut.

« Les 2 gobelets et les 2 soucoupes marquées des *4 points bleus,* c'est de la dernière couverte cuite en bassin, prise au moulin de Saint-Cloud.

« La pièce marquée d'un f n° 2, c'est la fritte sous le four de la manufacture.

« De la pâte n° 1 f il y a 24 soucoupes et 26 assiettes. »

Ces notes sont-elles écrites avant ou après 1745? rien ne nous le dit,

1. Arch. de Sèvres, mss. n° 10.

elles peuvent être cependant une précieuse indication pour des pièces portant ces signes, mais il ne faudrait pas confondre les points de Gravant avec les ••• de Tandart, décorateur, ou les •••• de Théodore, doreur[1].

Bachelier, dans son mémoire où nous avons déjà puisé de si nombreux renseignements, nous dit que jusqu'en 1748 on copiait à Vincennes les productions chinoises.

En effet, quelques-unes des pièces de cette époque, parvenues jusqu'à nous, indiquent encore cette recherche de l'art chinois. Seize plaques, dont quatre de 0 m 40 carrés, les autres plus petites, furent copiées à Vincennes, pour M. de Machault, sur des émaux de Chine à fond blanc, de sa collection. Il les fit monter par Burb en deux meubles à hauteur d'appui, laqués bleu[2]; nous avons dans nos collections deux petites jattes lobées à décor dit corréen à la haie, l'une en porcelaine de Saxe, l'autre en porcelaine tendre de Vincennes, copiée exactement sur la première[3] : un dessous d'écuelle ovale de même décor se trouve au Musée de Sèvres.

D'autres pièces de même genre existent dans les collections en France et aussi en Angleterre, mais elles sont devenues fort rares.

Le décor qui semble avoir été le plus en faveur à Vincennes, après celui de style chinois, est celui des guirlandes de fleurs, animées d'oiseaux d'un genre très spécial, sortes de faisans, ou de grands oiseaux de marais à long bec, aux couleurs vives et brillantes. Il a marqué cette période, même jusque vers 1753. Quelques rares pièces à fond blanc, datant de cette époque, portent des décors de paysages animés dans le genre des porcelaines de Saxe. L'émail blanc en est généralement plus ou moins stanifère, ainsi que celui des pots-pourris ou brûle-parfums, à fleurs et feuillages en relief et polychromes. Cependant le style de Vincennes se modifiait de jour en jour. En peinture, les guirlandes et les oiseaux faisaient souvent place à des décors dans le genre de Boucher. Ils étaient traités en camaïeu, le plus souvent carmin, quelquefois bleu, et même en polychrome. La palette était fort étendue, elle était due à Gravant, à Gérin, à Caillat, à Massüe, à Hellot, à Taunay. Nous trouvons dans le carnet d'Hellot de 1753, toutes ces couleurs et leur composition, reproduites d'après les carnets de ces artistes qui avaient les secrets des couleurs; mais les autres fabriques de France ou de l'étranger les recherchaient et les faisaient dérober. Le sieur Caillat était arrêté en 1750 et mis au donjon au moment où il avait formé le projet de passer en Angleterre avec le secret des compositions auxquelles il était employé dans la

1. Voir état du personnel.
2. Ces meubles, qui passèrent en vente en 1890, par suite de licitation, furent adjugés 115,000 francs.
3. Ancienne collection Marchault. Coll. de Chavagnac.

manufacture[1]. Taunay, ci-devant peintre à la manufacture, qui a hérité de son père des secrets des compositions des différentes couleurs, peut, par défaut de précautions dans la vente qu'il en fait aux émailleurs, occasionner l'inconvénient qu'on voudrait éviter[1]. Le sieur Tamponoit Porty est dénoncé par Thevenet, Bailly et Massue comme ayant été porter leurs propres couleurs, desquelles il se dit inventeur, pourpre, carmin, violet et autres, à la manufacture des terres d'Angleterre. Il cherche à se disculper et signe : officier du roi et de la ville[2]. Dans ses notes, Hellot dit que : avec le cuivre on fait un beau verre vert et quelquefois bleu (Kunck); avec le cuivre et le fer on fait un verre jaune et sanguin (Kunck); avec l'argent un verre de toutes sortes de couleurs (*ibid.*). C'est avec l'or seul que l'on fait un verre de couleur de rubis oriental, par le moyen de la précipitation de ce métal par l'étain[3]. Nous y trouvons encore les formules du bleu turquin, du vert, du noir, de l'émail jaune et violet, du cristal bleuâtre, vert ponceau, et incolore[4].

Puis du pourpre rouge n° 1, pourpre foncé n° 2 (Caillat)[5], fondant jonquille, jaune, vert jaune, bleu tendre, vert brun, vert brun foncé, brun, brun noir, beau bistre[6], brun un peu rouge, brun plus foncé, noir tendre qui ne sert que pour la retouche, violet, plusieurs bruns et violets, tournesol (Indes)[7], brun roux, olive fond de couleur, gorge de pigeon.

Toutes ces couleurs sont tirées du recueil de Gravant. Fonds de couleur pour donner fonds pleins à la porcelaine : brun vert de Saxe, fond couleur de lilas, fond verd céladon, or pour les fonds à gorge de pigeon. Bleu antique de Thevenet de M. de Gagny, bleu Gagny, fond verd bleu. Remarque : (on ne peut se dispenser de le cuire deux fois si on veut qu'il soit uni), fond verd tendre du sieur Bailly, jaune oranger de Bachelier, imité octobre 1753, jaune paille Bailly, un peu feuille morte, verds avec le jaune paille Bachelier (Bailli), paille mêlé, octobre 1753, verd de mer, verd foncé, verd bleuâtre, émeraude de Teychmeyer[8].

Du livre de Massue de Périgueux...............

Du livre de Caillat : verd brun, verd de Saxe, verd guy, verd céladon, verd jaune[9], verd de Saxe pour donner fond, verd bleu ou de Saxe, verd de Saxe plus brun. Jaunes de Caillat : jaune foncé, jaune jonquille, jaune

1. Arsenal, mss. 17 novembre 1752. Lettre de M. de Courteille.
2. Bibl. de Sèvres, mss. 22e et 23e pièces.
3. Hellot, p. 13.
4. Hellot, p. 14.
5. Id., p. 34.
6. Id., p. 36.
7. Id., p. 37.
8. Id., p. 127 à 131.
9. Id., p. 133.

citron, jaune pour donner fond pareil à celui de Saxe, jaune paille[1].

Bleus du livre de Caillat : bleu foncé, beau bleu tendre, bleu de safre. Tournesol, beau gris de lin, violet foncé, violet rougeâtre, bleu du sieur Chapelle, bleu pâle.

Rouges du livre de Caillat : rouge de Saxe ou d'aiguilles, couleur rougeâtre foncé, rouge de l'abbé Roulette, rouge qui tire sur le coquelicot. Brun, beau bistre tiré des aiguilles du rouge de Saxe, brun vineux, brun noirâtre, couleur de marron foncé[2], brun noirâtre velouté, brun de bistre tirant sur le jaune, brun qui tire sur le brun foncé marron et vineux, terre d'ombre véritable couleur de Saxe, bistre jaunâtre, terre d'ombre, plus claire[3], ventre de biche, ardoise foncée, couleur de pierre, couleur de fer foncé, olive foncé, olive jaunâtre, gris noirâtre tirant sur le fer, gris blanc, lie de vin pâle, brun verdâtre pâle, brun verdâtre foncé, brun pourpre[4]. Préparation de la manganèse, violet fin tiré du pourpre, Caillat, violet de la manganèse, Caillat, manganèse tirant sur le rubis[5], pourpres de Caillat et du frère Martin, pourpre du frère Martin, beau pourpre rouge de Caillat, pourpre foncé et couleur de rose, Caillat[6]. Deliquium de cailloux de Duclos, fond d'or couleur gorge de pigeon qui font aussi un beau brun, bel incarnat de Caillat[7].

Suivent des compositions différentes des mêmes couleurs, puis des notes sur les fondants : tendre des peintres, salin pour attendrir, puis sur la composition des bases des émaux[8].

Nous avons pensé, quoique négligeant dans cette étude le côté scientifique, que cette nomenclature, avec les références au carnet d'Hellot, que l'on peut consulter à la bibliothèque de Sèvres, pouvait être utile aux chercheurs, en leur permettant de se reporter aux anciennes formules employées à cette époque, et même aux amateurs, en leur indiquant quelles couleurs étaient alors employées.

On conserve au Musée de Sèvres une pièce d'échantillons de couleurs, tasse décorée de touches et de petits dessins, signée de Taunay et datée de 1748.

### PIÈCES DE SERVICES, VASES, OBJETS DE FANTAISIE

Nous avons vu que le sieur Duplessis, orfèvre du roy, était chargé des modèles des porcelaines décoratives et de services. C'est ce qui nous explique,

1. P. 134.
2. P. 136 et 137.
3. P. 138 et 139.
4. P. 140.
5. P. 143.
6. P. 145 et 146.
7. P. 147.
8. De la p. 148 à la p. 192.

pour ces dernières, qu'elles rappellent le plus souvent les pièces d'argenterie. Elles sont généralement d'un style Louis XV moins tourmenté que celui des pièces de métal de la même époque. La forme en est presque toujours très habilement appropriée aux exigences du service ; pour quelques-unes même elle est presque sévère, telle celle du litron, tasse droite, qui dès les débuts de Vincennes fut très en faveur, et qui devait être tellement appréciée, qu'elle est encore fabriquée de nos jours ! Les plats, assiettes, soupières et écuelles étaient souvent ornés de reliefs qui recevaient ensuite des décors ; les seaux à rafraîchir, les verrières, les jardinières sont d'un type presque identique et ne diffèrent guère que par la peinture soit sur fond blanc, soit en réserves sur fonds de couleur. Quelques corbeilles sont en vannerie ajourée, décorée en bleu, en rose, ou en vert. Les contours de la platerie sont ronds, lobés et festonnés. Quant aux vases proprement dits, la forme à oreilles, que nous appelons aujourd'hui tulipe, est la plus séduisante ; elle succède à celle du vase de Vincennes (à fond blanc et à fleurs en relief), qui est plus tourmentée et ornée de deux anses enroulées et généralement dorées.

Dans le relevé des livres de ventes de la manufacture et du journal de Lazare Duvaux que nous publions ci-après, on en trouvera d'autres de plus grandes dimensions et d'un aspect plus lourd, commandé du reste par la pâte qui, pour les grandes pièces, devait avoir une certaine épaisseur pour ne pas trop se déformer au feu.

De ces extraits, il résulte que l'on peut dire que toutes les pièces de services de table ou de toilette sont fabriquées à Vincennes dans cette période. On y trouvera aussi nombre d'objets de fantaisie qui, hélas, sont parvenus en bien petit nombre jusqu'à nous.

Nous ne possédons les registres de ventes de la manufacture qu'à partir de 1753. Avant cette date nous n'avons que quelques registres de comptabilité qui nous donnent cependant de précieux renseignements à partir de 1741, puis le livre-journal de Lazare Duvaux, publié par M. Louis Courajod en 1873, débute en 1748 et nous donne plus de détails. Nous ne reproduisons pas tous les articles de ces livres, mais seulement ceux qui nous indiquent les formes, les décors, les fonds de couleur. Quelques prix ne seront pas, pensons-nous, sans intérêt, non plus que les noms des acquéreurs.

## LIVRE-JOURNAL DE LAZARE DUVAUX

30 décembre 1749. M. de Boulogne, deux vases de Vincennes, peints à fleurs, avec des anses et fleurs en relief, 312 l.

13 janvier 1750. M. Pallu, conseiller d'État, un pot pourri de Vincennes, à fleurs, 48 l.

13 janvier 1750. Mme de Brancas, pour Mme la Dauphine, deux pots de chambre de Vincennes, à 48 l.

27 janvier. M. Masse, douze petits vases de Vincennes, à 8 l.

4 avril. M. Daugé, fermier général, un vase moyen de Vincennes, avec un bouquet de fleurs d'oranger, 48 l.

20 octobre. Mme de Boulogne, deux vases de Vincennes, avec des cercles de cuivre faits en dedans pour porter les bouquets, 40 l.

11 décembre et 22 décembre. M. Hébert, pots à sucre, en rose, à 24 l.

31 décembre. S. A. Mme la comtesse de Marsan, un plateau de dessert à contours, argenté, avec la glace, sur quoi une corbeille de Saxe soutenue de quatre cygnes, avec la monture argentée, six petites figures de Saxe et six vases de Vincennes, 360 l.

13 janvier 1751. Mgr le comte d'Egmont, un pot pourri de Vincennes, 48 l.

16 février. M. le comte du Luc, deux sceaux de Vincennes à demi-bouteilles, 96 l.; un pot de chambre à miniature, 84 l.

1er mars. Mgr le comte d'Egmont, deux vases de Vincennes, avec des branchages de fleurs d'oranger et boutons d'or, 144 l.

9 avril. Port à Versailles de 36 seaux de porcelaine de Vincennes.

Juillet. Mme la duchesse de Lauraguais, S. A. S. Mademoiselle, Mme la marquise de Pompadour, lanternes de glace à 5 pans, garnies de branchages de fleurs de Vincennes, avec leur chandelier, 192 et 384 l.

Août. Les ports et rapports de porcelaines de Vincennes, pour Mme la marquise de Pompadour, à Bellevue.

26 octobre. Mme la vicomtesse de Rochechouart, douairière, et 6 décembre, M. le marquis de Thibouville, une petite tasse de Vincennes, couverte en blanc et or, à anse, avec un plateau, 94 l. et 36 l.

2 décembre. Mme la marquise de Pompadour, la garniture en vermeil d'un pot à l'eau de Vincennes, 27 l.

11 décembre. Mgr le duc de Chevreuses, un vase de Vincennes bleu et or, avec un bouquet en cannetille, garni de fleurs de Vincennes, 670 l.

16 décembre. Mme de Briolley, un bateau de Vincennes et deux tinettes, 84 l.

17 décembre. Mgr le duc de Beauvilliers, un vase de Vincennes à anses et fleurs en relief, 84 l.; 2 plus petits, 96 l.

26 décembre. Mme la marquise de Pompadour, pot de chambre rond de Vincennes, en blanc et bleu, 36 l.

26 décembre. M. de Boulogne et Mme Rouillé, deux bateaux de Vincennes avec deux tinettes couvertes dans chacun, 168 l.; deux bougeoirs bleu céleste, garnis, 48 l.

16 janvier 1752. M. Léonor La Fresnaye, un vase de Vincennes, forme Duplessis, 84 l.

4 mars. M. de Pierrevert, un pot à l'eau et sa jatte de Vincennes, garnis en vermeil, 110 l.

22 et 28 mars. S. M. le Roy, quatre gobelets de Vincennes à anses, peints à oiseaux et paysage, 96 l.; une théyère semblable, 36 l.; un pot à sucre et une théyère à contours, peints à fleurs avec une dentelle d'or, assortis à une petite tasse, 60 l.; un grand pot à sucre en bleu lapis, à cartouches d'oiseaux.

14 avril. Mme la duchesse de Brancas, un grand gobelet à anse de Vincennes, en lapis et or, 36 l.

3 juin. Mme la marquise de Pompadour, un pot pourri de porcelaine de Vincennes, peint en bleu (cheminée de l'Ermitage), 60 l.

19 juin. M. le duc des Deux-Ponts, six tasses et soucoupes de porcelaine de Vincennes, en bleu lapis et cartouches à oiseaux en or, à 30 l.; le pot à sucre et théyère assortis à 48 l., 276 l.; autre cabaret de six tasses et soucoupes en blanc et or, à 24 l.; pot à sucre et théyère assortis, à 48 l., 240 l.

22 juin. Mme la comtesse d'Egmont, douairière, deux seaux de Vincennes, dont un à rubans, 240 l.; le port de 34 sceaux de Vincennes.

25 juillet. Mme la marquise de Pompadour, deux gobelets à anses et soucoupes de Vincennes, à paysages et oiseaux, 48 l.; pot à sucre et théyère assortis, 72 l.

6 août. Mgr le garde des sceaux (M. de Machault), la garniture en or d'un étui à cure dents de Vincennes, à calonnière et cercle, 116 l.

8 août. Mme la marquise de Pompadour, pour le bosquet de l'Ermitage, deux pots pourris de Vincennes, forme d'urne, en blanc et bleu, 168 l.

14 août. A la même, quatre compotiers de Vincennes en forme de coquille, en blanc et or, à 48 l.; une petite écuelle blanc et or, le dessus d'un fruit peint, 120 l.

Le port de soixante seaux de porcelaine.

18 août. Mme la duchesse de Lauraguais, une écuelle de porcelaine de Vincennes, peinte à fleurs, avec un groupe de poissons sur le couvercle.

19 septembre. M. Jacquemin, deux seaux de Vincennes, peints à Chinois, 216 l.

20 septembre. S. M. le Roy, 4 pots de chambre de Vincennes, ovales, en blanc et bleu, 96 l.; un dit rond, 36 l.; 4 brocs de même, 96 l.; deux pots pourris forme d'urne, 120 l. (pavillon de Verrières).

14 novembre. Mme de Sonning, un gobelet à lait de Vincennes, blanc et or, son plateau et couvercle, 60 l.; un autre lapis, moyen, 30 l.; un petit, blanc et or, 18 l.

21 novembre. Mme la marquise de Pompadour, envoi de deux douzaines d'assiettes de Vincennes à Sarrelouis.

30 décembre. M. le marquis de Brancas, une tasse et soucoupe de Vincennes, fond bleu clair à dentelle d'or autour du cartouche, 24 l.; une tasse à guirlande nouvelle, 30 l.; une à cerceau bleu et or, 12 l.

13 janvier 1753. Mgr le duc de Chevreuse, deux gobelets en litron de Vincennes, fond jaune, cartouche bleu de 18 l. et 36 l.

10 février. M. de Caze, fermier général, deux tasses et soucoupes de Vincennes, peintes à guirlandes, à 30 l., 60 l.

2 juillet. Mgr le duc des Deux-Ponts : 18 seaux à verres peints à paysages, camaïeu pourpre, 540 l.; douze compotiers différentes formes, 324 l.; deux beurriers couverts et plateaux, 84 l.; deux fromagers et plateaux, 60 l.; deux sucriers et plateaux, 108 l.; deux moutardiers couverts et plateaux, 84 l. (Envoi.)

27 septembre. Nouvel envoi de six seaux semblables et de deux cuillères à moutarde, à 12 l.

29 octobre. Duc de Villeroy, diverses porcelaines de Vincennes et un pot pourri à enfants et guirlandes camaïeu pourpre, à 144 l.

Nous nous arrêtons ici dans les citations du journal de Lazare Duvaux, pour continuer par les extraits des livres de ventes de la manufacture, qui commencent en octobre 1752 et comprennent les acquisitions de Duvaux à la manufacture.

### LIVRES DE VENTES

### (1753)

Au comptant : Urnes Duplessis, 5e grandeur, fleurs en or, 48 l.
Bougeoirs, camaïeu et or, 36 l.
Gobelet à mouton et soucoupe, 30 l.
Jatte à punch et mortier, 192 l.
Tasse fond jaune, 4 pans ronds, paysage, et soucoupe, 12 l.
Lampes de nuit, oiseaux ou paysage, 12 l.
Pot pourri à jour, 3e grandeur, enfants camaïeu, 72 l.
Seaux à verres, paysage, 18 l.
Pot pourri Pompadour, camaïeu, enfants, 72 l.
Tasses à toilette et soucoupes, 12 l. et 18 l.
Bassin à barbe, fleurs, 30 l.
Cuillères à café, 3 l.
Seaux à bouteilles, fleurs, guirlande, miniature, 42 l.
Seaux à verres, forme du Roy, fleurs, 42 l.
Assiettes à groseilles, oiseaux, 24 l.
Pot à la Romaine et jatte, fleurs, 168 l.
Urnes Pompadour, 4e grandeur, lapis et or, 20 l.

Plateaux en triangle, fleurs, pots à confitures pour lesdits, 42 l.
Pot de chambre rond, lapis et or, 120 l.
Pot de chambre ovale, fleurs, 18 l.
Grand vase le Boitteux, lapis, paysage (cassé), 120 l..
Duvaux : Pot pourri, 1re grandeur, à jour, fleurs, camaïeu, 240 l.
Gobelets à litron, fond jaune, et soucoupes, 18 l.
Gobelet fond vert, fleurs, et soucoupe, 24 l.
M. de Crillon : Vases Duplessis, lapis, garnis de fleurs, 594 l.
Duvaux : Gobelet fond gris de lin et soucoupe, 24 l.
Gobelet Calabre.
Gobelet à la reine.
Gobelet « d'après le Saxe », bord brun, et soucoupe, 12 l.
Pot à boire, lapis et or, 96 l.
M. de Chauvelin : Seaux à pieds couverts.
Navette lapis et or, 24 l.
Pot à eau, 1re grandeur, fond jaune, fleurs, et jatte, 144 l.
— — fond bleu ancien, fleurs, et jatte, 240 l.
Jatte forme d'ancien, fleurs, guirlandes, 240 l.
Beurrier fond vert et bleu, oiseaux, plateau, 120 l.
M. Boyer : Étui de mathématiques, camaïeu, attributs, 48 l.
Hébert : Plateau Hébert.
De Machault : Jatte à la Romaine.
Pot de chambre rond, fond jaune, oiseaux colorés, 48 l. [1].
— ovale, fond vert bleu, oiseaux colorés, 27 l.
Gobelet à cuvier, fleurs, et soucoupe, 10 l.
Au comptant : Petite Bardaque [2] à fleurs, 6 et 28 l.
Compotier turc à fleurs, 6 l.
Vase à nettoyer la pipe (nº 14), 57 l.
Cadre de miroir à main (nº 21), 72 l.
Bordure de miroir en 10 pièces (nº 23), 450 l.
Cuillère à moutarde, 5 l.
Crachoir à fleurs, 15 l.
Lanternes lapis et or, 48 l.
Boîtes à thé blanc et or, frise, 60 l.
Lorgnette, blanc, or et frise, 6 l.
Manche de couteau, 18 l.
Lunette à voir de côté, 18 l.

1. Coll. de Chavagnac.

2. On appelait Bardaque une sorte de tasse couverte, de forme ovoïde, y compris le couvercle qui était surmonté d'une fleur ou d'un fruit, la soucoupe festonnée. (Renseignements de M. Naudot père, qui a bien voulu nous en faire un dessin.)

Étui pour ladite, 12 l.

Vase Parseval, 2e grandeur, lapis et paysage, 15 l.

Duvaux : Seau de garde robe, fleurs, 120 l.

Pièces de service, formes : Hébert, Duvaux, Bouillard, etc., total 29.894 l.

A la fin de l'année, de très nombreuses pièces en bleu céleste, parmi lesquelles le grand service fond bleu céleste et fleurs, exécuté pour le roi, et qui fut placé sous les yeux de la cour à l'exposition de Noël de 1753. Le prix de ce service était de 59.556 l.

C'est aussi cette même année que fut exécutée pour la Turquie une table en cinq parties.

Récapitulation de la vente, tant au comptant qu'à crédit, pendant les 15 premiers mois de la jouissance d'Éloi Brichard, commencés le 1er octobre 1752, finis le 31 décembre 1753 :

| | | |
|---|---|---|
| Comptant | 18.235 l. 8 s. | 119.674 l. 8 s. |
| Crédit | 101.439 l. | |

1754

Vases Chantilly.

Pot de chambre fond brun.

Pour le Roy : 120 pièces de service, la plupart bleu céleste et fleurs, dont une jatte à punch et mortier de 1,000 l. (au total 15.144 l.).

Duvaux : Sucriers ovales, bleu Hellot, oiseaux couleur, 144 l.

Lanterne bleu céleste, oiseaux et or.

— lapis et or.

Pot à oglio, forme du roy, bleu céleste.

Broc Roussel.

Total : 17.678 l.

Au comptant : Broc Pompadour.

Six pièces pour un coffre, bleu céleste, fleurs, 480 l.

Pots pourris, fleurs en relief, 18 l.

Vases Parseval.

Duvaux : Gobelets Bouret, Verdun, Calabre, Hébert.

De Machault : Navette bleu céleste, enfants colorés, 240 l.

Plateau à déjeuner du roy, comprenant : un gobelet Hébert, une soucoupe, un pot à sucre, 90 l.

De Courteille : Deux caisses bleu céleste et oiseaux (présent).

Duvaux : Compotiers mosaïque, 36 l.

Bateaux et compotiers à côtes, 36 l.

Jattes feuilles de choux.

Plateau en porte-huilliers, enfants camaïeu.

Total : 1.232 pièces, 53.197 l.

Comptant.................. 6.279 l. }
Crédit...................... 193.385 l. } 199.664 l. 14 s.

1755

M. Bailly : Un moutardier jaune, enfants camaïeu, 24 l.

M. Bouret : Deux Bardaques, n° 16, lapis et or, 120 l.

Un Bardaque à reliefs, n° 25, 168 l.

Cadres de miroirs à main : n° 2, 37 l.; n° 24, 48 l.; n° 36, 57 l.; n° 40, 66 l.; n° 41, 72 l.

Table en cinq morceaux, bleu céleste, fleurs, 1.200 l.

Au comptant : Un gobelet à huit pans, miniature, et soucoupe, 9 l.

M. de Parceval : Douze assiettes tournées, attributs camaïeu, 96 l.

M. Gaudin : Divers déjeuners, un plateau Hébert, un gobelet, une soucoupe, un pot à sucre, un pot à lait, enfants camaïeu, chairs colorées, 168 l., 192 l., 204 l.

Pot à l'eau, 1re grandeur, lapis, oiseaux colorés, terrasses, et une jatte ovale, même décor, 360 l.

M. de Gagny : Une tasse d'après le Saxe, paysage, 9 l.

Une théière litron, oiseaux, 21 l.

M. Gaudin : Vase Parceval, lapis, paysage, 18 l.

M. Bailly : Un bougeoir du Turc, blanc et or, 30 l.

Un porte-huillier lapis, oiseaux colorés, 132 l.

Mme de Sy : Une plaque de navette bleu céleste, enfants colorés, 96 l.

M. Duvaux : Pots pourris Pompadour, lapis, enfants camaïeu, 144 l. et 180 l.

Deux plaques de tabatières, enfants colorés, 72 l.

M. Machard : Deux vases à l'Hollandaise, 2e grandeur, 288 l.

M. Bailly : Deux vases Duplessis, 4e grandeur, à guirlandes, 120 l.

M. de Machault, garde des Sceaux : Deux vases à oreilles, 5e grandeur, bleu céleste, enfants colorés [1] (présent).

M. de Courteille : Une cuvette à fleurs, unie, lapis pointillé, enfants colorés (présent).

M. Roussel : Un vase Duplessis, 2e grandeur, monté en fleurs, 448 l.

M. Machard : Deux caisses à fleurs, lapis, oiseaux colorés, riches, 576 l.

M. Duvaux : Une écuelle du Turc, bleu céleste et fleurs, et un plateau de même, 600 l.

Sept tabatières en six plaques chacune, en différents genres d'ornement et de peinture, 2.520 l.

Un vase Duplessis, enfants en relief, 480 l.

1. Coll. de Chavagnac.

Une urne d'après l'antique, bleu céleste, enfants colorés, très riche, 960 l.
Deux pots à oglio et plateaux, 1re grandeur du roy, fleurs, 1.200 l.
Deux terrines et plateaux — 1.200 l.
— — 1.800 l.
Deux vases à Dauphin, bleu céleste, enfants colorés, 1,200 l.
Deux vases à oreilles, 2e grandeur, bleu céleste, enfants colorés, 864 l.
Deux vases cannelés, 2e grandeur, lapis mosaïque, fleurs, guirlandes, 600 l.
Une fontaine et cuvette, fleurs, guirlandes, 600 l.
— — enfants camaïeu, chairs colorées, 600 l.
Au Roy : 370 pièces de service pour 40.092 l.
Total de l'année 1755 :

| | | |
|---|---|---|
| Au comptant.......... | 3.833 l. | 227.443 l. 16 s. |
| A crédit.............. | 223.610 l. 16 s. | |

1756

Vase hollandais, 2e grandeur, enfants camaïeu, 168 l.
Vase à oreilles, 1re grandeur, fleurs, guirlandes, 384 l.
Gobelets paysage, mosaïque en vert, avec armes de France, et soucoupes, à 72 l.
Navette frise or, 36 l.
Coquetiers fleurs, 12 l.
Pot à la Romaine, fleurs, 144 l.
Broc Roussel, 1re grandeur, fleurs, 144 l.
Cuvette à masque, fond bleu céleste, 528 l.
Panier bleu céleste, 1re grandeur, 360 l.
Déjeuner du roy, bleu céleste, 240 l.
Corbeilles à jour, bleu céleste, 168 l.
Lorgnette lapis, fleurs, 18 l.
Salières, fleurs, 12 l.
Caisses 2e grandeur, lapis, fleurs, 132 l.
Tinettes, fleurs, 12 l.
Arrosoir, fleurs, 108 l.

FLEURS

Dès les débuts, la manufacture produisit en grand nombre des fleurs modelées, soit en blanc, soit décorées. Elles furent l'objet d'un vif engouement de la cour et de la ville. Elles servirent à orner les vases, les pots-pourris, les couvercles de pièces de service, et surtout à monter sur des bras de lumières et des girandoles, qui firent fureur jusque vers 1752.

Dans un état du personnel de 1747 ou 1748, nous lisons : « Atelier des fleurs : Mme Gravant chef, et 45 femmes ou filles de tout âge [1]. » Une autre pièce complète ce renseignement : « M. Boileau est prié d'examiner avec le sieur Gravant s'il est possible, comme la compagnie le désire, de monter l'atelier des fleurs pour en fournir pendant l'année courante jusqu'à concurrence de six cents livres et de façon par mois, et lorsqu'ils en seront convenus, ils projetteront un état de commande que la compagnie arrêtera, et moyennant lequel le sieur Gravant pourra monter son atelier avec la certitude qu'il sera entretenu sur le même pied pendant l'année. Fait à Paris, le 16 mars 1748. Verdun, Bouillard [2]. »

La pièce la plus importante en fleurs montées, fut sans doute le bouquet que la Dauphine Marie-Josèphe de Saxe envoya à son père en 1749. Il était composé, dit M. Davilliers, de 470 fleurs, et la hauteur totale du vase et du bouquet était de trois pieds. Le tout avait coûté 100 louis (2.400 l.).

Tout le monde connaît l'anecdote de la marquise de Pompadour recevant Louis XV à Bellevue, et le faisant entrer dans un jardin d'hiver où toutes les fleurs étaient en porcelaine et où des parfums complétaient l'illusion. Les fleurs étaient certes charmantes, mais nous pensons que si le Roy s'y trompa, c'est qu'il regardait plutôt la jolie marquise que le parterre.

Nous donnons des extraits du journal de Lazare Duvaux, qui indiquent la manière dont ces fleurs étaient employées. Les articles où il est question de bras montés avec des fleurs, sont trop nombreux pour être tous reproduits. Nous devons remarquer que les livres de ventes de la manufacture ne font, pour ainsi dire, pas mention des fleurs vendues. Nous trouvons cependant dans des registres de comptabilité de 1748 à 1753, quelques indications concernant ces produits, mais presque sans détails.

Extraits des registres de comptabilité de Sèvres :

En 1747 et 1748, nous trouvons des paiements faits à Thevenet pour fleurs, et à Le Boitteux pour bouquets du roi et de la reine. Puis le 31 décembre 1748, à Duplessis pour terrasse du bouquet du roi, 1.459 l., et à Le Boitteux pour monture dudit bouquet, 1.273 l., et enfin à Gravant pour façon de fleurs, 1.182 l.

En 1749, à Gravant pour garniture de deux vases, 40 l.; aux femmes du nouvel atelier pour façon de fleurs, 625 l.; à Le Boitteux, pour bouquet de Mme la Dauphine, 3.200 l.; à Le Boitteux pour augmentation et raccommodage du bouquet de la reine, 600 l.; aux femmes du nouvel atelier pour façon de fleurs, 726 l.; à un jardinier pour fleurs comme modèles........ Monture d'une branche de narcisses doubles de Constantinople pour le duc

1. Mss. S, p. 13.
2. Mss. S, p. 14.

de Gesvres....... A le Boitteux pour montage et garniture d'une pendule, 1.150 l.

Reçu, en 1752, de Becheven pour fleurs et bouquet de côté, le bouquet, 72 l.; de Bailly pour fleurs, 776 l.; de Mme la présidente de Chauvelin, 138 l. pour fleurs; de Le Boitteux pour fleurs, 103 l.; de Bazin, 222 l.; de Legrand, banquier, pour deux bouquets de fleurs montés en cannetille pour mettre dans deux vases pour le duc de Duras.

En 1753, reçu : de Bazin pour fleurs, 107 l.; de Gudin pour fleurs, 100 l.; de Cony pour fleurs, 100 l.; de Duvaux pour fleurs, 610 l.; d'Hazart pour fleurs, 114 l.; de Desforges pour fleurs, 2.089 l.; de Herbont pour fleurs, 401 l.

Payé à Gravant, d'octobre 1752 au 31 décembre 1753, pour façon de fleurs, 501 l.; à Thevenet pour peinture de fleurs, 1.572 l.

Nous relevons ensuite dans le journal de Lazare Duvaux :

27 mai 1749. Mme la Dauphine. Posé à la cheminée de son cabinet, à Versailles, une paire de bras à trois branches composés de branchages vernis imitant la nature, avec les fleurs de Vincennes assorties à chaque plante; le haut de ces bras d'une branche de lis, tulipes, jonquilles, narcisses et jacinthes bleues; les branches du milieu en roses, celles en dehors d'anémones et semi-doubles, celles en dedans de giroflées rouges et violettes; la jonction des branches garnie de différentes fleurs, le bas de boutons d'or et oreilles d'ours; les bassins de la même porcelaine avec les binets dorés d'or moulu, 1.200 l. Une autre paire de même grosseur posée en trumeau vis-à-vis, dont le haut de trois gros œillets doubles, barbeaux, branche de fleurs d'oranger, tulipes, campanules; les branches du milieu, d'anémone et semi-doubles; celles en dehors, de jacinthes d'Hollande à quatre cœurs, celles en dedans de jonquilles doubles; la jonction des bras ornée de différentes fleurs, le bas de boutons d'or et grosses jacinthes à cœur de rose, avec les bassins et binets dorés, 1.200 l.

12 juillet. M. de Villaumont, une paire de petits bras à une branche en feuillages vernis, garnis de fleurs d'oranger et barbeaux, 100 l.

17 juillet. Mme la duchesse de Boufflers, douairière. Deux caisses de terre brune montées, garnies de bouquets de fleurs de Vincennes, 336 l.; une paire de bras à une branche, garnis de fleurs blanches, 120 l.

30 juillet. Mme Rouillé. Une paire de bras en blanc et bleu avec des fleurs blanches, 75 l.

14 août. M. de Jullienne. Un très gros bouquet de différentes plantes en laiton verni, imitant la nature, garni de fleurs de porcelaine de Vincennes assorties à chaque plante, 1.440 l.

4 octobre. Mme de Castelmoron. Pendule garnie de fleurs de Vincennes.

23 novembre. M. de Fontette. Deux bouquets de Vincennes dans des vases de Saxe, 96 l.

3 novembre. M. Camuzet, une paire de petits bras à une branche, composés d'un bouquet de giroflées et le haut de fleurs d'oranger. Les bassins de porcelaine; le tout de Vincennes, 72 l.

12 décembre. M. de Caze, fermier général. Une grande corbeille de porcelaine montée en bronze doré d'or moulu, remplie de branchages de laiton verni, sur lequel des fleurs de Vincennes assorties à chaque plante; prix fait, 1.500 l.

5 mars 1750. M. de Lannoy, une paire de bras à double branche, composés de branchages et fleurs de Vincennes avec les bobèches argentées, 360 l.

11 mai. Mgr le duc d'Aiguillon. Une paire de bras en bleu avec les fleurs blanches et jaunes, les binets et les bobèches argentés, 84 l.

4 juillet. M. de Villaumont. Deux vases de porcelaine bleue, garnis en bronze doré d'or moulu, dans lesquels deux gros bouquets de fleurs de Vincennes très belles, 2.400 l.

21 juillet. M. Boucher de Saint-Martin. Une petite caisse carrée de porcelaine de Saxe, avec une branche vernie et 4 roses de Vincennes, 60 l.

6 août. M. Duflot. Deux plats de porcelaine de Saxe montés avec des branchage de cuivre doré d'or moulu, garnis de fleurs de Vincennes, avec des compartiments de bronze doré d'or moulu, garnis de velours, pour des bijoux, 720 l.

19 août. M^me^ la marquise de Pompadour. Fleurs de Vincennes employées dans les vingt-quatre vases de différentes grandeurs, et quatre-vingt-huit plantes, 2.455 l. 9 s. (Les garnitures desdits vases en cannetille couverte de soie et de quatre-vingt-huit plantes, 800 l.)

28 septembre. M. le comte de Forcalquier. Une corbeille de fleurs de Vincennes, 360 l.

22 novembre. M^me^ la marquise de Pompadour. Une paire de bras de fleurs de Vincennes à doubles branches, posés dans le cabinet du Roy, 550 l.; deux autres paires à 3 branches, dont les tiges sont dorées, posées dans le grand cabinet du roy, 2.000 l.; deux paires à trois branches dans la chambre de M^me^ la marquise, 1.900 l.; une petite paire dans le cabinet de Madame; le tout garni de bobèches dorées, 520 l.; une grande paire de bras à trois branches en fleurs de Vincennes, posés dans la pièce d'assemblée, bassins de porcelaine et bobèches dorées, 1.440 l.

14 décembre. M^me^ de Villemur. Deux terrasses faites pour des figures de Saxe, avec des branches de laiton vernies, garnies de roses et giroflées de Vincennes, 240 l.

28 décembre. M^me^ la marquise de Pompadour. Un petit bras à deux branches et fleurs de Vincennes, avec une figure de Saxe, posé dans la garde-robe du roy, 195 l.

Octobre 1751. Mme la marquise de Pompadour. Les ports et rapports de Bellevue, de onze pots de fleurs de Vincennes.

3 avril 1752. Mme la marquise de Pompadour. Une paire de girandoles à doubles branches, à feuillage et terrasse dorés d'or moulu, sur des figures et fleurs de Vincennes (pour l'Ermitage), 180 l.

13 mars 1753. M. Brochant l'aîné. 4 petits vases de Vincennes garnis de branchages en cannetille, ornés de fleurs de Vincennes, 48 l., 192 l.

27 novembre. M. de Fontanieu (pour le Roy), posé chez Mme Adélaïde, une paire de bras à berceaux peints et dorés d'or moulu, avec figures et fleurs de Vineennes, 360 l.

LIVRES DE VENTES DE SÈVRES

Au comptant[1] : Bouquets de côté, 1753, 51 l.; 1757, 60 l.; 1758, 27 l.

1770. Vendu à Poirier, pour décorer le couronnement de la frise d'un surtout à colonnes, 6.576 fleurs pour 1,644 l., soit 5 sols l'une.

27 décembre 1772. A Mme la comtesse de Talmont, 6 jonquilles, 6 seringats, 9 clochettes, 6 narcisses, 6 jacinthes, 3 pieds d'alouette, 3 fleurs d'oranger, 3 boutons d'or, 3 petits boutons de rose, 3 marguerites; total, 26 l. 8 s.

27 avril 1772. A M. Darnaud, 362 fleurs, 207 l.

En ce qui concerne la sculpture, nous renvoyons les lecteurs à l'étude spéciale que nous en faisons à la fin de l'article Vincennes-Sèvres.

1. Nous donnons ici quelques articles d'une époque plus basse, parce que nous ne reviendrons pas sur les ouvrages de fleurs.



## SECONDE PÉRIODE 1756-1779

# SÈVRES

Voici donc la manufacture de porcelaine de France installée à Sèvres, et c'est là que nous allons suivre son existence industrielle et artistique.

L'État-major se composera de :

Boileau, directeur.

Marmet, contrôleur.

Blanchard, garde-magasin.

Lenglet, commis aux écritures.

Shonen, directeur de la comptabilité et trésorier, demeurant à Paris au lieu dit la petite Pologne [1].

Hellot, chimiste.

Macquer, adjoint à Hellot.

Bachelier, directeur de la partie artistique.

Falconnet, à la sculpture à partir de 1758. (Ujfalvy prétend qu'il travaillait pour Sèvres depuis 1754 [2].)

Duplessis, orfèvre du roi, pour les formes.

Deparis, adjoint de Duplessis.

Genest, chef des peintres [3].

Chevalier, chef des tourneurs et répareurs [4].

Mulot, chef des fours et chargé des fonds de couleurs.

En arrivant à Sèvres, on alloua aux ouvriers 150 l. par an pour leur logement [5], en attendant que l'ancienne verrerie pût les recevoir.

La production se développe, et l'on peut dire que moins de 20 ans après sa fondation à Vincennes, la manufacture a pris la tête des fabriques de porcelaine, européennes.

1. Arsenal, ms. 11923, 5 février 1756.
2. Ujfalvy, p. 13.
3. A. N., F. 12, 1493.
4. A. de Sèvres.
5. A. N., F. 4, 2335

Mais, malgré cela, la situation financière n'est pas prospère et les dépenses considérables d'installation lui pèsent lourdement. « Les entrepreneurs ne peuvent obtenir le paiement de ce qui leur reste dû sur les mémoires arrêtés, ils ont fait établir garnison au *bureau établi à Paris* pour la suite de la régie et manutention de ladite manufacture, et en ont saisi les meubles et effets, dont ils poursuivent la vente; ils ont aussi saisi entre les mains des marchands, non seulement les sommes qu'ils doivent à la manufacture, mais encore les porcelaines qu'ils ont en dépôt dans leurs magasins, ce qui met le suppliant (Éloi Brichard) dans l'impossibilité de payer aux ouvriers leurs salaires et appointements............... d'un autre côté les cautions dudit Brichard ont exposé leur situation par différents mémoires................. en sorte qu'ils ne pourraient satisfaire aux payements de ce qui reste dû aux entrepreneurs et ouvriers des bâtiments, qu'autant que Sa Majesté, à qui la propriété des bâtiments doit être transmise aux termes du privilège, voudrait bien y pourvoir............ »

Arrêt est rendu sur cette requête donnant « main-levée provisoire de toutes saisies, arrêts, oppositions, entre les mains des débiteurs, marchands, dépositaires, qui continueront à payer et vuider leurs mains en celles du caissier de ladite manufacture, etc............ »

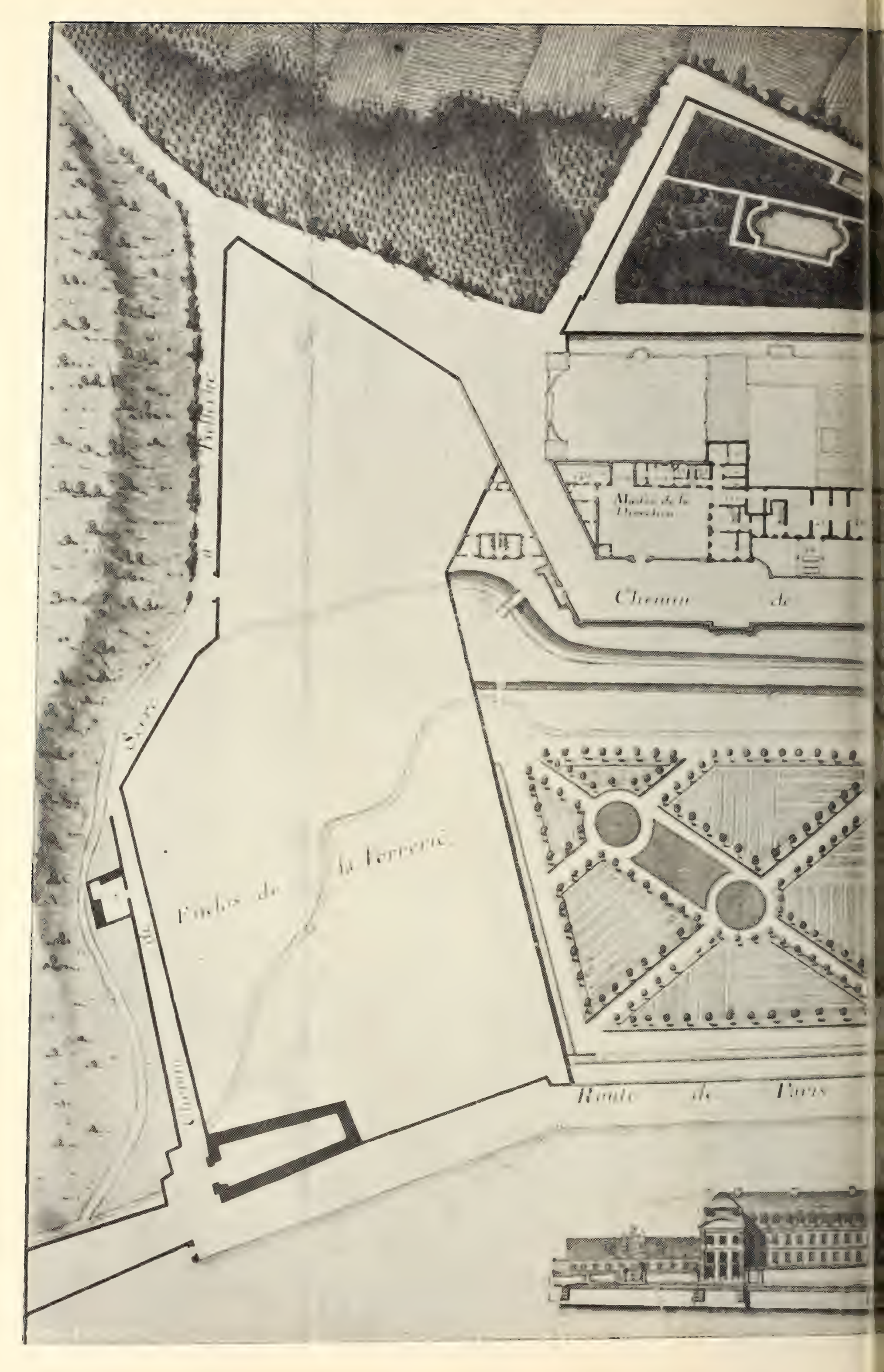
(Arrêt du conseil d'état du roi, 16 septembre 1759.)

Quelques jours après, nouvel arrêt du conseil d'état du roy, portant que le privilège de la manufacture royale de porcelaines de France, ci-devant accordé à Éloi Brichard, sera résilié à compter du 1er octobre 1759, et qu'à commencer du même jour ladite manufacture et tout ce qui en dépend appartiendra à Sa Majesté.

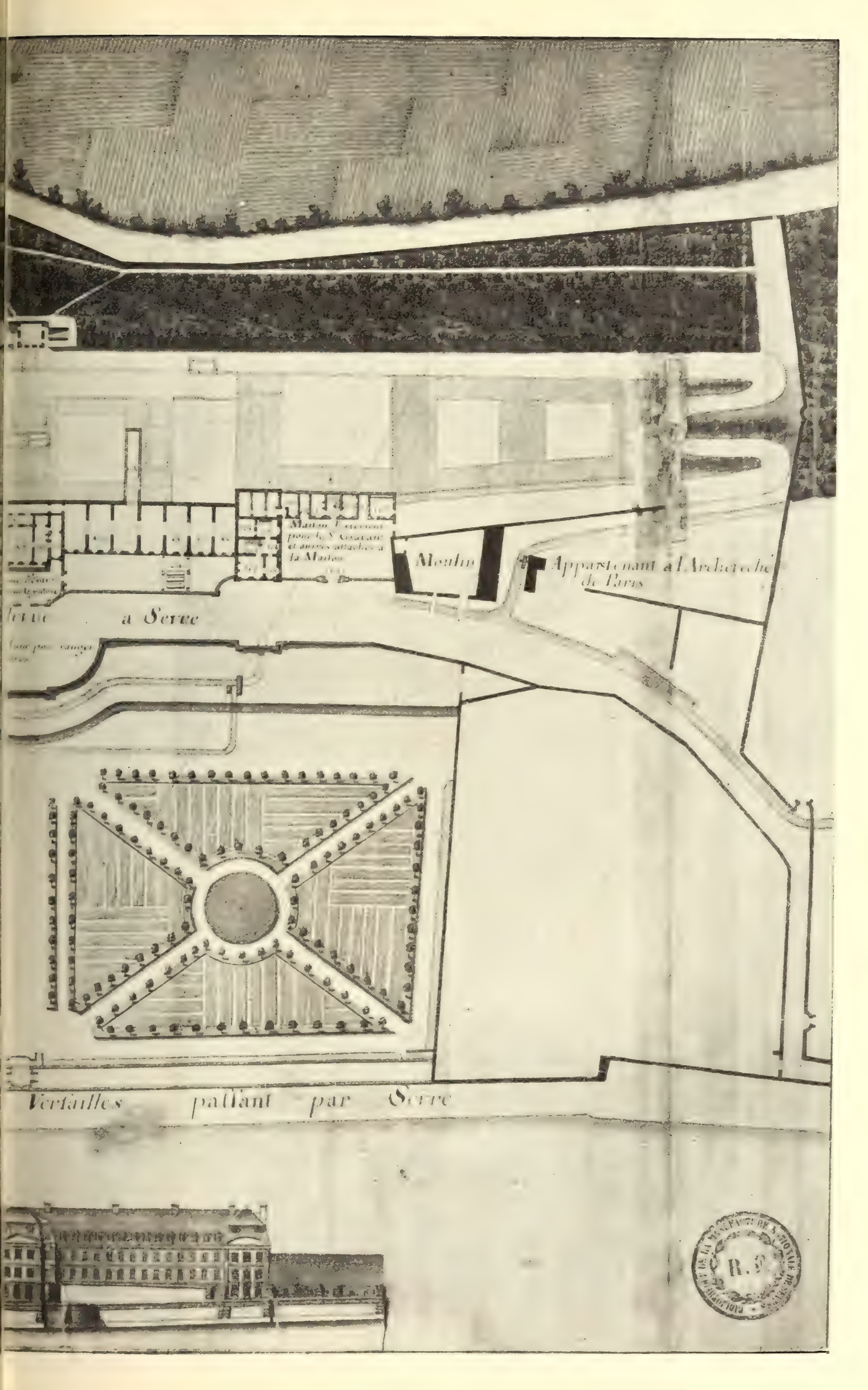
Nous allons maintenant assister pendant 32 ans à la marche de notre grande manufacture de porcelaines de France, exploitée en régie pour le compte du roy. Cette transmission est consacrée par l'arrêt du 17 février 1760, qui rappelle les arrêts du 24 juillet 1745, du 19 août 1753, et les prohibitions qui y sont contenues, elle les atténue cependant, disant que « Sa Majesté, voulant néanmoins favoriser les privilèges particuliers qui auraient été ci-devant obtenus et qui pourraient être dans la suite renouvelés pour la fabrication de certaines porcelaines communes, permet aux fabricants d'en continuer la fabrication en blanc, et de les peindre en bleu, façon de Chine seulement ».

Les associés ont donc été remboursés, et le roi alloue à sa manufacture une somme annuelle de 96.000 l.; Boileau est nommé directeur-régisseur, et M. de Courteille administrateur et commissaire du roy. Le domaine est d'environ 25 arpents, y compris la superficie des bâtiments [1] et l'inventaire de l'actif au 1er décembre 1759 de 760.950 l. [2].

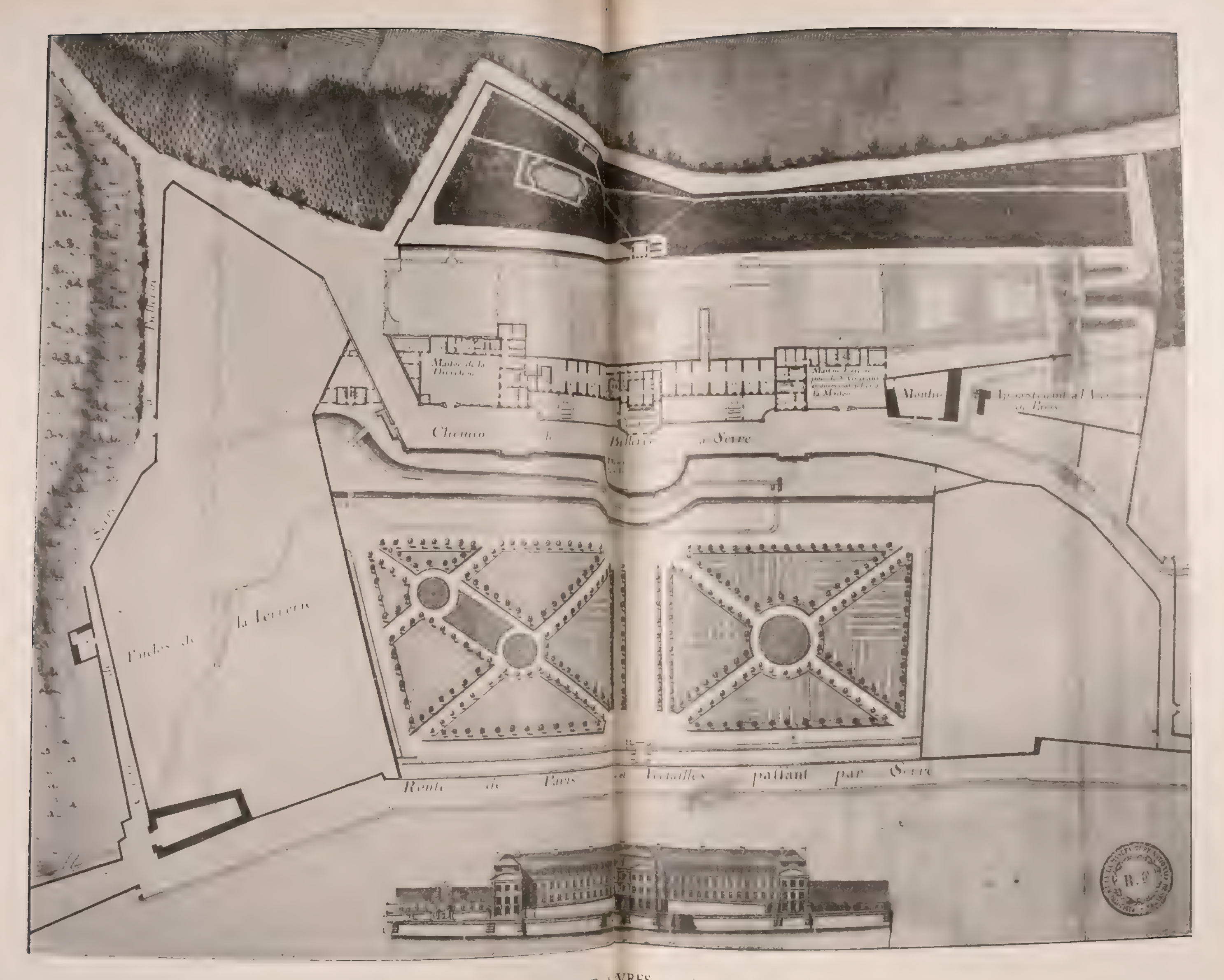
1. A. N., F. 12, 1496.
2. A. N., F. 12, 1493.




PLAN DE LA MANUFACTURE DE




.ES. 1756-1876 (Archives de Sèvres)




PLAN DE LA MANUFACTURE DE SÈVRES. 1756-1876 (ARCHIVES DE SÈVRES)

La marche de la manufacture devint normale et, grâce à la subvention du roy, la situation financière s'améliora sensiblement; les commandes affluèrent, mais les difficultés avec les ouvriers de Sèvres ou les entrepreneurs des autres manufactures étaient loin d'être aplanies.

Boileau se défend autant qu'il le peut contre la concurrence, au moyen des arrêts que nous avons cités. C'est ici, pensons-nous, que nous devons mentionner la lutte entre les Hannong et la manufacture privilégiée.

[1] En 1752, Hannong (Paul-Adam) qui fabriquait à Strasbourg de la porcelaine dure, tirant ses matières premières d'Allemagne, sur les bords du Danube, fut attaqué par les entrepreneurs de Vincennes, en vertu de l'arrêt de 1745 et du privilège trentenaire qu'il leur octroyait. Hannong s'adressa au contrôleur général, M. de Machault, pour obtenir l'autorisation de continuer sa fabrication. Ce fut en vain. Il prit alors le chemin de Paris pour tenter de conjurer l'orage. Il vit Boileau et lui proposa de lui céder ses secrets. Des expériences furent faites à Vincennes, et un traité passé entre eux le 1er septembre 1753 [2]. Mais le kaolin faisant encore défaut en France, ce traité dut être considéré comme nul, et en 1754 Boileau obtint un arrêt ordonnant la démolition des fours strasbourgeois. Paul-Adam Hannong mourut en 1760 après avoir transporté son industrie à Franckental. Son second fils, Pierre-Antoine, qui était resté faïencier à Strasbourg, s'entendit en 1761 avec le directeur de Sèvres et M. Bertin, contrôleur général, pour leur vendre les procédés secrets de la porcelaine, moyennant 6.000 l. comptant et 3.000 l. de rente viagère.

Nous ne sommes pas de l'avis de Tainturier, qui dit que Pierre-Antoine ne possédait même pas les secrets qu'il prétendait vendre à Sèvres, que seul son frère, Joseph-Adam, les aurait reçus, et qu'il n'avait pu s'entendre avec Boileau dans le voyage que celui-ci avait fait à Frankenthal pour traiter avec lui. On va voir en effet qu'il est bien probable que Pierre-Antoine possédait, lui aussi, les secrets de la famille.

Il revint à Paris « pour suivre les opérations du traité fait avec le contrôleur général, pour la vente du secret de la porcelaine de Frankenthal [3] ».

C'est alors que commença pour lui cette vie d'aventure qui nous est révélée surtout par ses démêlés avec la police.

Un rapport [4] du 14 mai 1765 nous met au courant des menées d'Hannong et d'un sieur Lassia, son complice en escroqueries :

« On croit devoir prévenir le Directeur de la manufacture de porcelaine

1. Voir art. Strasbourg.
2. Tainturier.
3. Arsenal, mss. 12125.
4. Arsenal, mss. 12247, pièce 112.

établie à Sèvres, que le nommé Lassia, homme sans aveu, a surpris au sieur Hannong le même secret de porcelaine de Franquendal (*sic*), qu'il a vendu à la manufacture, et que Lassia s'étant emparé de ce secret à l'insu du sieur Hannong a formé le projet de le porter en Angleterre pour l'y vendre. Qu'avant son départ il a fait plusieurs voyages à la manufacture de Sèvres, pour connaître la manœuvre des ouvrages qui s'y fabriquent, qu'il a des vues d'en débaucher des ouvriers pour les faire passer en Angleterre, qu'il y en a déjà qui y sont allés, et qu'il a même à ce sujet fait des propositions vagues au premier enfourneur, en lui offrant un état qui lui rapporterait 3.000 l. s'il quittait la manufacture. Qu'étant à la manufacture il a pris une note concernant les mesures de la construction du nouveau four. Qu'il s'est soigneusement informé de la manière de conduire ce nouveau four, ainsi que des différents degrés de chaleur qu'il faut à la porcelaine pour réussir à la cuire avec un succès heureux. Qu'il s'est également informé de quelle terre on se servait pour faire les étuis contenant les porcelaines à cuire, qu'il a appris qu'on la tirait de Bourgogne, et qu'il n'y en avait point ailleurs de plus fixe. Qu'il a exigé de Hannong qu'il prit à la manufacture des tasses peintes et non peintes, des essais de la porcelaine de Franquendal, ainsi que des figures vernies ou non vernies, pour les lui donner. Que parmi ces figures il y en a une en biscuit. Que Lassia a le tout chez lui, qui a été vu de la personne qui donne cet avis. Qu'elle a de même vu le secret de la porcelaine entre les mains de Lassia, qu'elle l'a lu chez lui, qu'il contient tous les détails de la porcelaine ainsi que des matières qui la composent, telles que des terres qui se trouvent en Allemagne, sur les bords du Danube, de même que la manière de composer les couleurs, de les apprêter avec leurs fondants, et les moyens de les appliquer avec succès. Que le sieur Hannong ayant appris qu'un ouvrier allemand travaillant à la manufacture de Sèvres avait le secret de la manufacture de Saxe, il avait conçu le dessein de l'enlever à ce malheureux, et que pour y parvenir il avait supposé une lettre écrite par cet ouvrier au dépositaire de ce secret qui est un cabaretier allemand demeurant à la Courtille, pour le prier de remettre au porteur, nommé Lassia, le paquet cacheté qu'il avait entre ses mains, et qu'après avoir extorqué le secret à ce cabaretier, il avait passé une nuit à en faire une copie qu'il a gardée, et que le lendemain il remit l'original au sieur Hannong qui fut le déposer à la manufacture de Sèvres. Que ce secret est écrit en allemand et qu'il contient celui de la faïence avec des détails plus étendus sur la porcelaine que celui que le sieur Hannong avait donné en français en premier lieu à la manufacture. . . . . . . . . . . . . On observe à M. le Directeur que le sieur Hannong ayant été obligé de s'expatrier pour éviter les poursuites du maître de poste de Haguenau, à qui il avait surpris, de concert avec Lassia, la somme de 100 louis, passa en Angleterre, et que, pendant le séjour qu'il

y fit, il lui fut proposé 2.000 guinées pour son secret de porcelaine. Mais le sieur Hannong remit à accepter cette offre après qu'il aurait rempli les conditions qu'il avait faites avec la manufacture de Sèvres, et que, ayant confié son secret au sieur Lassia, celui-ci a conçu le dessein de devancer Hannong en Angleterre pour y vendre le secret qu'il lui a surpris. »

Dans un rapport du 18 mai 1765, de Buhot, exempt de police [1], nous lisons : « Connaissant les sieurs Hannong et Lassia, il n'y a rien que ces deux particuliers ne soient capables. Ils sont de Strasbourg, du même âge, se connaissant depuis leur plus tendre jeunesse, et sympathisant par le même esprit d'intrigue. » Buhot conseille à la manufacture de se précautionner contre Hannong qui ne cherche qu'à la duper et à vendre à l'étranger les secrets qu'il lui a vendus ; il ajoute que c'est un mauvais sujet, « noyé de dettes, qui sera obligé de s'expatrier pour se soustraire aux poursuites de ses créanciers ».

Dans un autre rapport sur une perquisition opérée chez Hannong, le 3 juin 1765, rue de la Potterie, chez la dame Rousseau, le même Buhot dit [2] : « Sa conduite et ses dettes ne lui permettront pas de rester en France, à moins qu'il ne trouve quelque dupe qui lui avance des fonds pour les frais d'une manufacture qu'il se propose d'établir, à ce qu'il prétend, avec privilège, à Vincennes [3], mais comme il est aussi fourbe que frippon on ne doit pas le croire. »

Tel est pourtant l'homme que l'on a souvent représenté comme une victime de la manufacture de Sèvres. Tainturier, dans son livre sur les anciennes manufactures de porcelaines de l'Alsace et de la Lorraine, plaide sa cause, disant que l'on eut soin, lors de la découverte du kaolin à Saint-Yrieix, de lui faire accepter la résiliation de son marché moyennant 4.000 l. et 1.200 l. de rente viagère.

Nous le retrouverons encore à Vincennes et au faubourg Saint-Denis, toujours plus ou moins chevalier d'industrie, et augmentant le nombre de ses dupes. Si donc l'on peut s'intéresser à Paul-Adam Hannong, forcé par Boileau de s'expatrier, il nen est pas de même pour son fils Pierre-Antoine.

Telles furent les premières tentatives de la manufacture royale pour faire de la porcelaine dure ; mais c'est vers cette époque que la découverte du kaolin à Saint-Yrieix vint révolutionner l'industrie porcelainière [4].

Les nouveaux essais faits à Sèvres sur une grande échelle réussirent à mer-

1. Arsenal, mss. 12247, pièce 114.
2. Id., mss, 12185, pièce 158.
3. La même citation à l'art. de Vincennes, porcelaine dure.
4. Voir l'article du « Limousin » où sont rapportées les circonstances de la découverte des gîtes de kaolin.

veille. Macquer[1], le chimiste qui avait rapporté le kaolin du Limousin, présenta les échantillons à l'Académie des Sciences, en juin 1769, puis le 21 décembre suivant, au moment de l'exposition annuelle au palais de Versailles, le Roy, voulant connaître la nouvelle porcelaine, le fit venir.

« Le jour de la Saint-Thomas, dit Macquer, à huit heures du matin, je suis parti avec M. de Montigny[2] pour Versailles. A onze heures et demie, M. Bertin qui était allé chez le Roy nous a envoyé chercher pour nous conduire dans les appartements où l'on avait exposé la porcelaine de Sèvres comme à l'ordinaire, et sur une table était la nouvelle porcelaine toute en blanc et or.... ....... Il y avait là une casserole de la même matière qui était sur un réchaud à l'esprit de vin, dans laquelle l'eau commençait à bouillir. Mais elle s'est cassée un instant après en présence de Sa Majesté qui s'est mise à faire un éclat de rire en reculant et nous disant : Monsieur, Monsieur ! après quoi elle est sortie pour aller à la messe. »

L'expérience fut renouvelée le jour même avec succès, et le roy félicita les chimistes et directeurs de Sèvres devant toute la cour.

La porcelaine kaolinique enfin découverte en France après tant d'essais, allait détrôner la porcelaine tendre et donner un essor inouï à l'industrie de la céramique, non pas à la manufacture royale elle-même, mais en favorisant la création de nombreuses fabriques de porcelaine, surtout à Paris, à Limoges et à Orléans.

On pense généralement que Sèvres fabriqua industriellement dès 1769 la porcelaine dure, mais un mémoire du Directeur de la manufacture, daté de novembre 1790[3], mémoire que nous publions plus loin, nous dit qu'il faut rapporter cette date à 1772. Ce ne sont donc que des essais qui furent faits à Sèvres avant cette époque, et l'on n'y devança guère l'industrie privée, puisque nous voyons, outre des manufactures de l'Est et celle de faïence de Vincennes fondée en 1765 par Hannong et Maurice des Aubiez, où l'on faisait de la porcelaine dure[4], sans doute avec du kaolin d'Allemagne, nous voyons, disons-nous, à Paris et dans la région : en 1769 Vaux, en 1771 Clignancourt, le faubourg Saint-Lazare, la rue Fontaine-au-Roy et Limoges, puis en 1773 la rue de la Roquette.

Nous ne pouvons mentionner ici Louis Broillet que certains auteurs

1. Macquer (Pierre-Joseph), chimiste, né à Paris en 1718, mort à Paris en 1784. Docteur en médecine en 1742. Élève pour la chimie de Rouelle, ouvrit la voie à Lavoisier, Gay-Lussac, Thénard, Dumas; fut chargé par Louis XV de diriger les travaux de la manufacture de porcelaine de Sèvres qui lui dut d'importantes améliorations.

2. Montigny (Étienne Mignol de), trésorier de France, né à Paris en 1714, mort à Paris en 1782. En 1740, membre de l'Académie des Sciences, s'occupa de relever les manufactures de Beauvais et d'Aubusson.

3. A. N., O. 1, 2061-8.

4. Voir art. de Vincennes, porcelaine dure.

indiquent comme ayant fabriqué la porcelaine dure dès 1762. Nous ne trouvons rien nous autorisant à admettre cette opinion.

En 1765, Gravant, l'ouvrier de la première heure à Vincennes, qui était devenu fournisseur des pâtes et couvertes, mourait, mais sa femme continua son traité avec la manufacture, et son fils, Louis-François, travailla pour le compte de sa mère pendant quatre ans, puis il prit la fourniture à son compte jusqu'en 1774, époque à laquelle il fut congédié, la manufacture fabriquant elle-même ses pâtes [1].

En 1766, une importante mutation dans l'état-major de la manufacture était survenue. Falconnet avait quitté Sèvres appelé en Russie, et Bachelier avait, dit-il, repris la direction de la sculpture. Il ajoute que, en 1767, le décès de M. de Courteille fit passer l'administration générale et ses détails dans les bureaux de M. Bertin, ministre d'État [2].

En 1770, le sieur Shonen, caissier, reconnu en déficit de 280,700 l., fut révoqué et remplacé par le sieur Marmet, sous-directeur.

L'inventaire de 1770 est de 1.323.060 l., en augmentation de 542.110 l. sur celui de 1760, et à la mort de Boileau, survenue en 1772 [3], il laissait en caisse 300.000 l. comptant, et à peu près la même valeur en dettes actives, en provisions de toute espèce, et notamment d'ancienne pâte [4].

La période la plus brillante de la manufacture royale était passée. Le nouveau Directeur, un sieur Parent, renvoya presque tous les anciens employés. Le sieur Régnier fut nommé sous-directeur, le sieur Roger caissier, et la direction de la sculpture fut confiée en 1774 à Boizot [5]. La dépense pour le Directeur formait un objet d'environ 40.000 l., et pour le sous-directeur de 8 à 9.000 l. [6].

Mais en 1778, Parent, le directeur, convaincu de malversations, fut arrêté, et le 20 décembre de la même année Louis XVI confia à d'Angivil-

1. Voir manufacture de Chantilly, porcelaine tendre.

2. Bachelier, *op. cit.*, p. 10. — Bertin (Henri-Léonard-Jean-Baptiste), né en Périgord en 1719, mort en 1792. Conseiller et président au grand conseil, intendant du Roussillon, de Lyon, lieutenant général de police, 1757; nommé à deux reprises contrôleur général des finances, 1759 et 1774; pendant son passage aux affaires accorda une protection efficace aux lettres et aux arts; membre honoraire de l'Académie des Sciences et de celle des Inscriptions et Belles-lettres. (Larousse). Nous devons remarquer que Jouvencel, dans son étude sur le « contrôleur général des finances sous l'ancien régime », ne donne Bertin comme contrôleur général qu'en 1759 jusqu'en 1763, p 424.

3. A. N., O. 1, 2061-5.

4. Bachelier, *op. cit.*, p. 10.

5. Boizot (Louis-Simon), sculpteur français (fils d'Antoine Boizot, architecte, peintre, dessinateur et graveur), né en 1743, mort en 1809. Élève de Michel-Ange Slotz, grand prix de sculpture 1762, membre de l'Académie 1778. Œuvres principales : statue de Racine à l'Institut; bustes de Joubert, de Julien, de Daubenton, de Joseph Vernet; Le génie victorieux (Salon de 1800), modèle de 25 panneaux de la colonne Vendôme.

6. A. N., F. 12, 1493.

ler[1] la direction supérieure de la manufacture, et la direction intérieure à Régnier.

En 1779, le caissier Roger fut expulsé, laissant un déficit de 247.000 l.

L'intérêt que la marquise de Pompadour avait porté à la manufacture n'est pas douteux. Elle était, dit-on, presque son œuvre, puisque l'on veut que ce soit grâce à son influence que Louis XV en fit sa chose. Cela nous ne saurions l'affirmer. Il est certain qu'elle y trouva son avantage en vendant à la société les terrains de Sèvres. Mais ce n'était là qu'une petite opération financière. Ce ne fut pas certainement son seul mobile, les nombreuses acquisitions faites par elle, soit directement à la manufacture, soit chez Duvaux, nous le prouvent.

Quant à Madame du Barry, elle semble avoir aimé la porcelaine pour l'art, sans arrière-pensée de lucre ni même de politique. Pour en juger, on peut se reporter à l'opuscule très documenté de M. le baron Davilliers[2].

Malgré les preuves d'intérêt que les deux grandes favorites donnèrent à Sèvres, nous sommes très tentés de croire que le roi n'avait nul besoin d'être poussé par elles dans cette voie, et qu'il était lui-même un passionné de la porcelaine. Il fit exécuter à sa manufacture des objets pour les petites maîtresses, comme nous le prouve une pièce de nos collections, qui porte, pensons-nous, le chiffre de la Morphise[3]. Chaque année il ouvrait les salons de Versailles aux plus beaux et aux nouveaux produits. Il y présidait lui-même à la vente, donnant l'exemple des folies que l'on faisait pour devenir possesseur de ces délicieux bibelots. Maîtresses ou courtisans flattaient les goûts du Roi en donnant satisfaction aux leurs. La Reine aussi, quoique vivant très en dehors du mouvement de la cour, s'entourait volontiers des jolies porcelaines de Sèvres.

Le Dauphin (Louis XVI) s'intéressa à la manufacture royale. A peine arrivée en France, en 1770, la Dauphine Marie-Antoinette, déjà éprise de cet art délicat fort en honneur à Vienne, prenait souvent Sèvres comme but de ses promenades et y faisait de nombreuses commandes.

Nous verrons le pauvre Louis XVI, au milieu des tristesses dont l'abreuve la politique, refuser d'abandonner sa fabrique, ne maintenant guère que cette seule tradition du règne de son aïeul. Il est vrai que ce ne sont plus

1. D'Angiviller (Charles-Claude de Labillarderie, comte), directeur général des bâtiments et jardins de Louis XVI, membre des Académies des Sciences, de Peinture et de Sculpture, mort en 1810. Il doit être compté au nombre des protecteurs les plus éclairés des artistes, des savants et des gens de lettres. Son influence sur Louis XVI était fort grande. En 1791 ses biens furent confisqués, il émigra, passa quelques temps en Russie et mourut en Allemagne. Il est cité, par Courajod, dans le journal de Lazare Duvaux, comme possesseur d'un important cabinet de curiosités.

2. Les porcelaines de Sèvres de M^me^ du Barry.

3. Coll. de Grollier.

les petites maisons du roi et de ses maîtresses, Bellevue ou Luciennes qui sont garnies des riches porcelaines, mais Rambouillet, Trianon et leurs laiteries. Puis des services de table, des vases, des toilettes vont orner les châteaux royaux. Le Roi a sur sa cheminée les figurines de Jérôme Pointu et du capitaine La Roche, la Reine distribue à son entourage des vases, des groupes et des figurines. Sous les deux règnes, les cours et les ambassades étrangères reçoivent de nombreux présents sortis des ateliers de Sèvres.

Mais avant d'aller plus loin nous devons jeter un coup d'œil sur la situation réciproque de la manufacture de Sèvres et de l'industrie privée.

Un nouvel arrêt du 15 février 1766 avait confirmé les défenses édictées par les précédents, concernant la décoration en polychrome et en dorure, et, de plus, imposé aux fabricants l'obligation de marquer leurs produits, faisant leur soumission et déposant leur marque devant le Lieutenant général de police ou l'intendant de la province.

Mais tous ces arrêts étaient, il faut l'avouer, presque lettre morte. Les directeurs de Sèvres luttent, pour la forme, saisissent quelques porcelaines, font des rapports, adressent des mémoires, et n'obtiennent que de minces satisfactions.

Nous trouvons, un peu partout, de violentes récriminations contre les arrêts de prohibitions, accusant la monarchie d'avoir voulu monopoliser la porcelaine, afin de s'en faire une source de revenus. Nous nous sommes déjà expliqués sur ce point, mais nous devons y insister encore.

En 1770, le sieur Boileau, déjà souffrant de la maladie qui devait l'emporter deux ans après, avait, paraît-il, manifesté l'intention de se retirer. M. de Laborde, valet de chambre du roi et propriétaire des manufactures de Vincennes et de Vaux, adressa à M. Bertin, ministre d'État, un long mémoire dans lequel, tout en demandant la place de Boileau, il exposait un plan industriel et commercial qui, mis en pratique, pouvait, disait-il, permettre à la manufacture royale de prendre le monopole de la porcelaine en Europe.

Nous ne nous étendrons pas sur l'exposé de ce projet, mais nous pensons intéressant de reproduire un passage de la réponse écrite de la main du ministre, en marge dudit mémoire : « . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
De toutes les propositions ci-contre, il n'y a donc rien qui puisse être d'une certaine utilité à l'*objet d'état* que le roi se propose, en montant et entretenant une pareille manufacture, que celui de cuire dans un four des trois quarts moins dispendieux; mais quand le roi l'aurait aujourd'hui, ce serait pour perfectionner le modèle de fabrication que son intention est de donner, mais ce ne serait pas pour en faire un objet de profit.

« Ce point de vue contrarierait au contraire les vues que le gouvernement s'est proposé, en ce que, plus le roi concentrerait dans sa manufacture les gains et les profits d'un commerce qui n'est fait que pour ses sujets, plus il

retarderait l'établissement de cette fabrication en France, plus il découragerait tous ceux de ses sujets qui tenteraient de s'y adonner.

« Ceux qui sont chargés de la manufacture de Sèvres et qui la conduisent pour le roi, doivent donc chercher à la perfectionner sur tous les points, mais ils doivent en même temps encourager les établissements de pareilles manufactures partout où l'on voudra en entreprendre, loin de les gêner ou empêcher.

« Toutes ces réflexions et ce qui les précède doivent encourager M. de Laborde et tous ceux qui sont à portée de s'adonner à cette branche de commerce. L'intention du roi est qu'on les encourage, mais ce n'est pas au Souverain à entreprendre ce commerce ni aucune espèce de commerce; c'est au peuple industrieux à s'y adonner, et le Prince ne peut que l'encourager.

« Ce point de vue est une base dont il ne faut jamais se départir, et elle est telle que, quand même le roi pourrait se flatter de fournir de ses manufactures toutes les porcelaines à l'Europe, il devrait laisser cette branche de commerce à ses sujets et toutes les autres.

« Cela dispense d'entrer dans le détail des propositions tendantes à mettre dans la main du roi une branche de commerce général[1]. »

C'est là, il nous semble, une réponse bien catégorique aux critiques adressées à l'administration royale. Aujourd'hui nous entendons les mêmes plaintes du commerce contre la manufacture nationale; et cependant le but est le même que celui poursuivi par la monarchie. Le récent établissement du magasin de vente à Paris a soulevé un tolle dans le commerce de la porcelaine, soit moderne, soit ancienne. C'est bien à tort, selon nous, puisqu'en cela, comme dans le reste, la manufacture nationale n'a fait que suivre ses traditions. Nous devions ces constatations aussi bien à l'administration monarchique, qu'à l'administration républicaine.

Nous aurions voulu donner seulement des extraits d'un mémoire des administrateurs de Sèvres, en date de mars 1776, ou tout au moins l'analyser, mais il fait un tableau si frappant de la situation de l'industrie de la porcelaine à cette époque, que nous nous décidons à le reproduire *in extenso*.

« L'entrepreneur de la manufacture du faubourg Saint-Denis qui a succédé au sieur Hannong demande qu'il soit dérogé en sa faveur à l'arrêt de 1760 et à celui de 1766.............. Cet entrepreneur, outre la permission de peindre, dorer et faire des figures de relief, demande que les défenses portées par les deux arrêts soient maintenues contre les autres manufactures rivales de la sienne.

« Les administrateurs de la manufacture de porcelaines du roi représentent qu'il est indécent à un manufacturier qui contrevient ouvertement depuis

1. Archives de Sèvres, dossier Vaux.

quatre années consécutives aux règlements, qui a une vente ouverte dans son magasin, d'ouvrages peints, dorés et de relief, et qui a un magasin de dépôt dans Paris, au Carousel, de ces mêmes ouvrages, de demander une loi qui ratifie une infraction qu'il s'est permise de son autorité.

« Pour faire cesser cette contravention aux règlements, M. de Sartines proposa en 1773 de rendre une ordonnance qui accorderait à toutes les manufactures de Paris un délai de six mois pour vendre leurs ouvrages peints et dorés, après lequel temps ils seraient saisis. Le magistrat y fut autorisé; les administrateurs de la manufacture le virent à ce sujet, il le promit et tout demeura sans effet. L'inspecteur même de la police, chargé de faire des visites dans ces manufactures, s'avisa d'un expédient inouï. Il écrivit des lettres-circulaires aux entrepreneurs qui les rendirent publiques dans leurs ateliers, annonçant aux ouvriers qu'ils allaient être restreints à faire de la porcelaine commune et usuelle, mais qu'ils ne pourraient s'empêcher de les renvoyer, ayant reçû des ordres supérieurs de cesser les travaux.

« Cet artifice réussit. Les ouvriers vinrent en foule chez M. le Lieutenant général de police, avec les congés qui leur avaient été donnés par la manufacture du roi, et en vertu desquels ils étaient autorisés à travailler. Le magistrat écrivit à Monseigneur [1], qui lui fit observer dans sa réponse que les congés restreignaient seulement les ouvriers au genre de travail simple, sans peindre toutes couleurs, ni dorer, ni faire des figures en relief. D'un autre côté, ces ouvriers se rendirent un dimanche à Paris, chez l'intendant de la manufacture du roi, par bandes de 4 et de 6, au nombre de plus de 20 dans la même journée, pour élever des cris indécents contre l'observation des règlements.

« Depuis ce temps, le manufacturier de la rue Saint-Denis et les autres n'ont plus connu de loi que leur volonté, et le désordre prévu par tous les mémoires, dont on n'a cessé de fatiguer Monseigneur, est monté à son comble.

« 1° Les entrepreneurs des manufactures de Paris ont débauché publiquement les ouvriers de la manufacture du roi, ils leur ont fait des offres de leur payer de leurs ouvrages des prix excessifs, et ils les ont exécutés. Les tourneurs, les répareurs et les peintres qui sont sortis de la manufacture du roi viennent tous les jours de fête à Sèvres, à Saint-Cloud, narguer les ouvriers, vêtus somptueusement pour des gens de leur état, et quelques-uns étalent de l'argent avec affectation, et se vantent d'avoir plus gagné dans un mois, qu'ils n'ont gagné pendant six à la manufacture.

« En effet, on a vérifié les prix que ces entrepreneurs donnent à leurs

1. Le comte d'Angiviller.

ouvriers, il est double et triple sur de certains objets, *et encore les ouvrages sont-ils faits avec si peu de soin, qu'un ouvrier peut aisément en faire le double.*

« La suite nécessaire de cette comparaison a été la désertion de plusieurs ouvriers de la manufacture, à qui la commisération avait fait faire des avances pour payer le boulanger et le boucher; cette perte est devenue d'un objet assez sérieux. Les autres ont demandé ou leur congé ou des augmentations. Dans le premier cas c'était un usage établi, avant le désordre, que quand un ouvrier demandait son congé il était obligé de rester encore à la manufacture pendant six mois. Aujourd'hui ils ne veulent plus subir cette loi, prétendant que les privilèges de la manufacture ne sont plus renouvelés et que le roi lui retire sa protection et ses bienfaits. Ce mauvais propos a été répété plus de vingt fois en présence des supérieurs.

« Quant à l'augmentation, il a bien fallu la subir ou fermer la manufacture. Il n'y a pas de semaine où quelque ouvrier, même de ceux qui ont été augmentés il y a trois mois, ne vienne avec insolence demander, ou de nouvelles augmentations, ou de leur donner de l'ouvrage à faire chez eux à des prix pareils à ceux qu'ils obtiendraient, à Clignancourt, au faubourg Saint-Denis, à la Nouvelle France [1], à la Courtille, au faubourg Saint-Antoine [2], à Vincennes, etc.....

« 2° Les entrepreneurs à Paris diminuent le prix de leurs ouvrages, à qui plus bas, ils ont volé toutes les formes de la manufacture du roi, et ils vendent 15 l. nommément des sucriers de table qui valent 45 l., ainsi du reste. La manufacture du roi a baissé les prix de 1/3 et de 1/2 sur plusieurs objets, il y a neuf mois, mais il est de toute impossibilité de les diminuer davantage. On vient de faire récemment une nouvelle appréciation de tous les ouvrages de la manufacture; à cause de l'augmentation survenue dans les salaires des ouvriers de toute espèce, la plus légère diminution est impossible, puisque les ouvrages sont augmentés de 1/3 et que la diminution de l'année dernière était de 1/3, on courrait à une ruine absolue si l'on se portait à une nouvelle diminution.

« L'effet naturel de cette position doit être une vente beaucoup moins considérable, on s'en aperçoit chaque jour. Les marchands de Paris [3] ouvrent et ferment leurs magasins sans voir un acheteur, il en est de même à la manufacture.

« Les Anglais qui n'avaient qu'annoncé la prohibition des porcelaines de

1. Nous ne connaissons pas de manufacture sous cette dénomination. La Nouvelle France s'étendait de la rue Montmartre à la rue du Faubourg-Saint-Lazare, et nous n'y voyons à cette époque aucune manufacture autre que celle du faubourg Saint-Denis ou Saint-Lazare. Voir l'article concernant cette manufacture.

2. Sans doute la manufacture de la rue de la Roquette.

3. Les marchands dépositaires de la manufacture royale.

France en Angleterre ont porté la loi positive, comme on l'avait prévu. En conséquence, Mylord Hamington a laissé le service qu'il avait ordonné et qui était tout fait. Mylord d'Egremont a laissé au sieur Sayde celui qu'il devait lui livrer, et Mylord Lincester a laissé au sieur Poirier un service complet. Voilà trois services à la charge de la manufacture, sans compter les sculptures. Mylady Clermont a rendu la figure de l'amour Falconet de 25 louis, qu'elle n'avait achetée sans doute à Versailles que pour faire sa cour. Cependant les mois se succèdent, il faut avoir sans cesse l'argent à la main et les ressources diminuent en tant qu'elles devraient augmenter.

« 3° La protection décidée que les grands accordent aux petites manufactures, encourage les entrepreneurs et les ouvriers. On leur ordonne, et ils entreprennent, des ouvrages de prix, des miniatures, des portraits, etc.

« On lit au palais et dans la rue des Petits-Champs : *Dépôt de porcelaine de la manufacture de Monsieur* ; sur celui de Vincennes : *Manufacture royale de Vincennes*, etc.

« La manufacture de Clignancourt a entrepris un service qui lui a été ordonné par Monsieur. L'entrepreneur s'en est vanté, il l'a fait publier dans la manufacture du roi, et un ouvrier, entre autres, de la 1re classe a été débauché pour aller travailler à ce service. Il a fallu, (parce qu'il est indispensablement nécessaire), le retenir à force d'argent; son augmentation seule coûte 650 l. à la manufacture, encore heureux de l'avoir su par adresse et de l'avoir conservé.

« Tel est l'état de détresse où l'on se trouve aujourd'hui à la manufacture du roi. Il n'étonne point les administrateurs, il y a trois ans qu'ils l'ont annoncé. Il est vrai que s'ils avaient pu prévoir que tout serait entrepris contre la manufacture, que les petites manufactures (dans Paris) seraient hautement protégées, elle aurait réduit ses ouvriers de moitié, et au lieu de monter une seconde manufacture dans l'ancienne, au lieu de faire des dépenses considérables de toutes espèces pour y parvenir, elle aurait laissé faire de la porcelaine dure aux aventuriers, car après avoir consommé 1.200 mille livres à différents capitalistes, dans la manufacture seule du faubourg Saint-Denis, le sieur Hannong a été succédé par un autre entrepreneur contre lequel toutes les autres manufactures se récrient qu'il s'écrase par la diminution journalière des prix ; en effet, il vend 4 l. la pièce une assiette à bouquets avec un filet d'or, qui lui revient à plus de 4 l., et ainsi du reste.

« Tel est néanmoins l'entrepreneur qui demande le privilège exclusif de peindre et de dorer. Par où a-t-il pu mériter cette faveur ? Il n'est pas encore parvenu à faire tenir l'or sur la porcelaine. Il ne peut y placer du bleu, pas même en filet.

« Mais que diront les autres manufactures qui font de plus belle porce-

laine que celle du faubourg Saint-Denis, Clignancourt dite la manufacture de Monsieur, Vincennes dite la manufacture royale, la Courtille qui fait des envois au dehors, Limoges et plusieurs autres ?

« On ne voit, en tout ceci, qu'une perte réelle pour l'État. L'art de la porcelaine après la ruine de toutes les manufactures pourrait bien retourner en Allemagne d'où nous l'avions tiré et porté au plus haut degré de perfection.

« Dans cet état, les administrateurs de la manufacture supplient Monseigneur de représenter au roi le triste état des ouvriers de Sèvres. L'augmentation des denrées les a ruinés. Il est mort cet hiver huit à dix pères de famille qui n'ont laissé que des enfants et à peine de quoi se faire enterrer. La manufacture retire les enfants qui sont en âge d'apprendre un métier, elle paye aux veuves de quoi acheter du pain à leurs enfants, elle paie aux ouvriers, quand ils sont malades, les mêmes salaires qu'ils gagnent en santé, tous ces avantages ne les retiennent pas, ils courent à ceux qui les paient davantage. Mais le roi en aura certainement pitié et daignera venir à leur secours. »

Si nous parcourons la correspondance, nous y lisons le 6 novembre 1777 : « Boizot a modelé 6 figures pour parer l'appartement du roi au mois de décembre prochain. A peine entre les mains des sculpteurs, que les moules ont été volés, et que ces mêmes figures s'exécutent chez un sieur Locré à la Courtille. Elles seront mises en vente avant que la manufacture puisse présenter les siennes au Roy. On vole l'or et les couleurs pour les revendre aux petites fabriques. Si on ne fait pas un exemple pour les sculptures, il faudra abandonner un genre dans lequel la manufacture s'est distinguée depuis 4 ans et a fait honneur à notre art en pays étranger. Les administrateurs viennent d'être informés d'un vol, fait tout récemment, d'un moule très précieux d'un groupe de sculpture qui venait d'être achevé. Ce moule est déposé chez Locré, à la Courtille, qui l'exécute. (Lettre de Parent.) [1] »

Puis nous relevons le 3 mars 1777, un jugement du sieur Lenoir, lieutenant général de police, déclarant bonne et valable une saisie de marchandises de porcelaine, couleurs, pinceaux, etc., faite sur les nommés Catrice et Barbé, anciens peintres et doreurs de la manufacture de porcelaine du roy, et les condamnant chacun à 3.000 l. d'amende.

Une note concernant Barbé [2] nous dit que la preuve du délit de ce dernier se tire de ce que, sorti avec un certificat de Sèvres et ayant continué de travailler à Saint-Cloud, il a présenté chez le sieur Poirier et chez le sieur Bazin, marchands de porcelaine à Paris, des pièces décorées que ces marchands ont reconnu être de la manufacture de Sèvres, par l'or vert et le

1. A. N., O. 1, 2059.
2. A. N., O. 1, 2059.

carmin, que seule la manufacture possède. Ces deux faussaires avouent avoir mis la marque du roi sur leurs ouvrages.

Le 27 septembre 1779, un autre jugement déclare valables des saisies de porcelaines peintes et dorées, faites sur les sieurs Lebœuf et Deruelle [1] et les condamne en l'amende portée par les règlements.

Les nombreuses pièces de ces fabriques, parvenues jusqu'à nous, prouvent combien ces plaintes, saisies et procédures étaient peu efficaces. Nous y reviendrons encore.

Malgré ces difficultés, d'Angiviller écrit :

« La Porcelaine s'est placée à côté de la bijouterie, des glaces et des autres ouvrages d'art qui distinguent, dans toutes les cours de l'Europe, ce qui sort de la main des Français. La porcelaine de la Chine n'a plus dans le royaume cette supériorité exclusive qui nous ruinait et nous mortifiait. 1,500 mille livres que le Gouvernement a fournies pour obtenir ce double bien sont aujourd'hui représentées par un fonds réel de 2 millions 200,000 l., et les établissements particuliers qui ont profité des découvertes de la manufacture de Sèvres ont, dans l'espace de 20 ans, rendu l'usage de la porcelaine française plus commune sur nos tables que ne l'était pour nos pères il y a cent ans l'usage de la faïence [2]. »

## TRAVAUX (1756-1779)

Nous estimons que c'est dans la période comprise entre 1753 et 1760 que fut atteint le summum de l'art à Vincennes et à Sèvres. Peut-être les formes furent-elles encore perfectionnées par la suite, la pâte ayant acquis plus de résistance au feu, et les cuiseurs étant plus habiles ; mais comme décor, rien de plus artistique ne fut produit par aucune manufacture, ni à aucune époque.

Les pastorales de Boucher qui s'assimilent si bien à cet art délicat sont devenues de merveilleuses miniatures.

Nous verrons plus loin que la sculpture s'inspirait de la même école, et ce n'est qu'en 1758 que Falconet commença à modifier ce genre, suivi jusqu'alors, pour le rendre « plus noble, d'un goût plus général, et moins sujet aux révolutions de la mode » [3]. Le style de Boucher ne fut pas abandonné pour cela, et l'on continua à exécuter ses modèles.

Parent (1772), administrateur, ou incapable, ou indélicat, chercha néanmoins à donner un grand essor à la manufacture. Il perfectionna la fabrica-

1. Voir articles de la rue Thiroux et de Clignancourt.
2. A. N., O. 1, 2060.
3. Bachelier, *op. cit.*, p. 21.

tion de la porcelaine tendre et installa définitivement celle de la porcelaine dure, déjà entreprise par Boileau.

Nous retrouvons aux Archives nationales [1] un état de la consommation de l'or pendant les années :

| | | |
|---|---|---|
| 1770. | (Boileau Dr). La veuve Clérisseau, 450 onces...... | 54.450 l. |
| | Au frère Hipolyte, pour le préparer, à 12 l......... | 5.400 |
| | | 59.850 l. |

1771 et 1772. Manquent les états.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1773. | (Parent Dr). | 336 onces. | | |
| 1774. | — | 270 | — | |
| 1775. | — | 336 | — | |
| 1776. | — | 408 | — | |
| 1777. | — | 402 | — | |
| 1778. | — | 320 | — | |
| 1779. | — | 347 | — | (doré le service de Russie). |

L'inventaire de l'actif de la manufacture en 1780 est de 2.187.217 l., non compris le bâtiment estimé 991.586 l., en augmentation de 864.157 l. sur celui de 1770 [2].

Grâce à la faveur royale, la mode s'était emparée de ces objets précieux. Des extraits des registres de ventes, il ressort que les grands seigneurs et les souverains étrangers achetaient à de gros prix les pièces d'art ou de service, même en dehors des ventes annuelles de Versailles, où l'on faisait sa cour au Roy en devenant ses clients, puisqu'il se faisait industriel et négociant.

En 1769 [3], « il plut au Directeur de supprimer les étrennes en porcelaine à M. de Machault et à la dame de Courteille, sous prétexte d'économie. Dès l'origine de l'établissement de la manufacture de Porcelaines dites de France, il en a été fait des présents en nature, à titre d'étrennes, au commencement de chaque année, à des personnes qui étaient comprises et dénommées dans un état de distribution qui était remis sous les yeux du roy, au pied duquel Sa Majesté voulait bien donner son approbation. Ce même usage a continué lors de la régie prise et suivie au compte du roy........

« Les personnes dénommées chacune pour faire leur choix de pièces de porcelaine, jusqu'à concurrence d'une somme quelconque à laquelle était fixé le prix de leur présent................

« On enregistrait cet état en tête des ventes de chaque année, sur le grand

1. A. N., O. 1, 2061-2.
2. A. N., F. 12, 1493.
3. A. N., O. 1, 2062-2.

livre de commerce tenu à la manufacture pour la sortie des pièces du magasin, sans prix de vente entré dans la caisse.

« Jusqu'au décès de M. de Courteille, en novembre 1767 et pour l'année suivante seulement, l'état de distribution des étrennes a été dressé et arrêté comme ci-après :

| | |
|---|---|
| « Au ministre secrétaire d'État ayant le département de la manufacture des porcelaines du roy, en porcelaines à son choix, jusques à la valeur de | 1.200 l. |
| « Au commissaire du roy, pour la régie et administration (M. de Courteille, intendant de finances) | 1.200 l. |
| « A M. de Machault, après sa sortie du contrôle général [1], comme ayant formé l'établissement de ladite manufacture | 600 l. |
| « A l'inspecteur de la manufacture (M. de Mauroy). | |
| « Au secrétaire de M. le Commissaire du roy ayant le département de la manufacture, chacun pour 10 louis | 480 l. |
| « Aux officiers ou garçons en service aux petits appartements, lors de l'exposition de Versailles, selon l'état dressé eu égard au service extraordinaire | 520 l. |
| « Total des dépenses d'étrennes | 4.000 l. |

« Ces présents d'étrennes étaient délivrés au prix de fabrication, c'est-à-dire moitié de celui de vente. »

## EXTRAITS DES LIVRES DE VENTES

### 1756

A Duvaux : Une caisse en tombeau, oiseaux, 840 l.

Une navette, lapis, enfants colorés, 144 l.

Deux vases Duplessis, bleu céleste, oiseaux, 720 l.

Un bénitier, 600 l.

Deux caisses Courteille, bleu céleste, enfants colorés, 1.440 l.

Trois boîtes à fiches, bleu céleste, fleurs, 144 l.

Vases à l'Hollandaise, 1re grandeur, 480 l.; 2e grandeur, 360 l. et 168 l.

Une cuvette à fleurs Roussel, bleu céleste, fleurs, 480 l.

A MMmes de France : 4 gobelets, paysage, mosaïque en vert, avec armes de France, 72 l.

Deux pots pourris violet et or, forme Pompadour, 1re grandeur, à 216 l.

Navette, frise d'or, 36.

Coquetier, fleurs, 12 l.

1. 1754.

Pot à la Romaine, fleurs, 144 l.
Broc Roussel, 1re grandeur, fleurs, 244 l.
Panier, 1re grandeur, bleu céleste, 360 l.
Deux corbeilles à jour, bleu céleste, à 168 l.
Lorgnette lapis, fleurs, 18 l.
4 salières, fleurs, à 12 l.
Tasse à toilette et soucoupe, 18 l.

1757

A Duvaux : Tabatière en six plaques, enfants colorés, 360 l.
Corbeille en triangle avec gobelets et pot à sucre, 168 l.
Deux plaques, enfants colorés, à 360 l.
Au comptant : Boîtes à cadrille, bleu céleste, à 54 l.
Boîte à thé, 24 l.
Bardaque lapis et soucoupe, fleurs, 120 l.
A Mme Victoire : Trois corbeilles, 288 l.
Panier vert et or, 2e grandeur, 240 l.
Deux pieds d'estaux verts, enfants, à 136 l.
Corbeille biscuit, à 36 l.
Au comptant : Tabatières, enfants colorés, à 360 l.
Boîte à bonbons, mosaïque, 48 l.
— attributs, 72 l.
— enfants, 144 l.
Maronnière lapis, oiseaux, 192 l.
Poignée d'épée, vert, enfants, 60 l.

1758

A Duvaux : Tabatière, enfants colorés, 360 l.
Navette lapis, oiseaux, 144 l.
35 manches à couteaux, frise d'or, à 12 l.
3 — verdie, à 36 l.
2 boîtes à bonbons, mosaïque, à 72 l.
2 bougeoirs verts, à 48 l.
4 tasses Chantilly et soucoupes, à 9 l.
Soucoupe à pieds, 9 l.
24 manches à couteaux, verts, à 24 l.
2 plateaux tiroirs et octogones, à 6 l.
A MMmes de France et Mme Infante : Bougeoirs roses, à 60 l.
Présent au prince de Condé : Pot pourri à vaisseau rose, enfants, 1.200 l.
340 pièces pour 30.034 l.

2 vases, éléphants, à 840 l., 1680 l.

Présent à Sa Majesté danoise : 1 service vert, à figures, fleurs et oiseaux; total, 30.000 l.

Tabatière, vert, animaux, 360 l.

Manche de couteau, vert, 30 l.

Boîte de montre, vert, animaux, 72 l.

1759

A Mme Louise : Gobelet rose, sans soucoupe, 36 l.

2 chandeliers, fleurs, guirlandes, à 48 l.

A Mme Lair : 12 assiettes roses, attributs de chasse, 720 l.

1 sucrier et plateau rose, décor fleurs, 216 l.

2 seaux à bouteilles, roses, décor chasse, 672 l.

1 déjeuner Hébert, rose, attributs de chasse, 600 l.

A M. Dulac : 1 gobelet et soucoupe, rose, décor fleurs, 72 l.

1 tasse à toilette et soucoupe, rose, 72 l.

A Madame : 1 déjeuner Courteille, bleu céleste, 600 l.

A Mme Victoire : 1 écuelle rose, et plateau, 300 l.

1 déjeuner à jours, rose, et fleurs, 480 l.

Au Roy, à Versailles : 1 grand déjeuner quarré, safre et vert, enfants, 1.080 l.

1 gobelet à lait, 2e grandeur, et soucoupe safre et vert, 288 l.

1 vase Boileau, safre et vert Tesnières, 960 l.

2 vases à oreilles, safre et vert, 1re grandeur, 1.200 l.

A Mme de Pompadour : 1 déjeuner Courteille, safre et vert, 720 l.

1 pot pourri, vaisseau, safre et vert Tesnières, 960 l.

1 écritoire Hébert, vert et fleurs, 216 l.

A M. le contrôleur général (présent) : 2 terrines, 2e grandeur, et plateaux, fond vert et fleurs, 1.680 l.

A M. de Machault (présent) : 1 cuvette Courteille, 2e grandeur, safre et vert, 480 l.

2 vases à fleurs Chantilly, safre et vert, 384 l.

1760

A M. Poirier : 1 cuvette Mahon, vert et enfants, 528 l.

Au comptant : 1 déjeuner lozange, vert, mosaïque, 600 l.

1 écritoire, fond vert, mosaïque, 456 l.

A M. Machart : Seau à verres, rose, 120 l.

A M. Georges : 1 tabatière, vert Tesnières, enfants, 360 l.

1 tabatière, vert, enfants colorés, 360 l.

1 tabatière, vert, animaux, 240 l.

2 — — oiseaux, 432 l.

2 — lapis et enfants, 408 l.

Service offert par le roy à l'Électeur Palatin, mosaïque et oiseaux, livré à Mgr le duc de Choiseul en avril 1760. Total, 15.736 l.

A M. Poirier : 2 piédestaux en gaines, lapis, 168 l.

1 pendule, vert, 480 l.

Au roy, en décembre : Une écritoire à globe, vert, Tesnières, 960 l.

Pour présent : Un vase à compartiment, rose et vert, Tesnières, 432 l.

2 vases hollandais nouveaux, rose et vert Tesnières, 720 l.

1761

A M. Poirier : 2 vases d'ornement, fond vert, 864 l.

Au Roy : 2 pots pourris à feuillage, vert marine, 1.200 l.

1 vase Boileau, 840 l.

A Mme de Pompadour : Un tableau, 600 l.

A M. le duc de Choiseul : Un tableau avec portrait du Roy, 300 l.

A M. le commissaire du roy : 2 plateaux de chiffonnière, vert Tesnières, 656 l.

1762

A Mme Lair : Un tableau, portrait du Roy, 240 l.

1 vase vaisseau, fond vert, 720 l.

A Mme de Pompadour : 2 vases éléphants, roses et verts, Chinois, 720 l.

4 grands vases de jardin, en blanc, 960 l.

9 étiquettes pour vins de liqueurs, 40 l.

1 pendule, petit vert, 432 l.

2 pots pourris à bobèches, 672 l.

1 déjeuner Dauphin, rose, 600 l.

1 jatte à punch et mortier, lapis, 600 l.

1 vase à cordons, rose, 960 l.

Au duc de Choiseul : 1 jatte à punch et mortier, fond vert, 600 l.

1763

Au comptant : Une cassolette B.C., 240 l.

Une cuvette à masque, rose, 528 l.

1 vase, tête de bouc, rose marbré, 1.440 l.

2 pots pourris, marbrés, 1.200 l.

A Madame : 2 pots pourris à feuillage, roses, 384 l.

A M. Bachelier : 1 tableau, 480 l.

A M. Rousseau : 1 tabatière, 432 l.

A M. Poirier : 1 pièce d'ornement, 960 l.
Au Roy : 72 manches de couteaux, 864 l.
16 pièces d'ornement, 8.404 l.
A Mme de Pompadour : 1 cuvette rose, 2e grandeur, 288 l.
2 cuvettes roses, 3e grandeur, 480 l.
1 tasse à toilette et soucoupe, jaune, 30 l.
1 gobelet litron et soucoupe, jaune, 30 l.
Pour présents au com. du roy : 2 vases Choiseul, bleu nouveau.
1 gobelet et soucoupe, bleu nouveau, 786 l.
A M. de Machault : 1 pot pourri, bleu nouveau, 288 l.

1764

A Mme Lair : 5 vases Parceval, à 6 l.
2 pots de chambre, à 48 l.
2 plateaux pour salières, à 120 l.
Au comptant : 1 déjeuner octogone, 192 l.
1 vase Chantilly, 8 l.
A M. de Maziarre : 1 gobelet Hébert, 1re grandeur, vert d'oiseau, 66 l.
A Mgr le duc d'Orléans : 1 pot à l'eau, jaune, enfants camaïeu, 150 l.
1 pot à boire et soucoupe, jaune, 84 l.
1 gobelet et soucoupe, jaune, 48 l.
6 gobelets et soucoupes, reliefs, à 15 l.
1 pot à sucre, reliefs, 18 l.
1 théière, reliefs, 21 l.
A M. Poirier : Plateaux Bourret, pour tasses à glace, à 18 l
2 navettes, à 48 l.
8 œufs, à 24 l.
2 tabatières, blanches, à 10 l.
2 limaçons, à 60 l.
A M. Dulac : 1 bassin à barbe, 48 l.
10 bobèches, à 9 l.
A M. Bailly : 1 lampe de nuit, 21 l.
A M. Sayde : 1 pot à tabac, 36 l.
A M. Bertin, ministre : 2 saucières, à 120 l.
1 vase à médaillons, 640 l.
2 vases à rosettes, et guirlande, à 480 l., 960 l.
2 vases à cassolettes, à 336 l., 672 l.
Pour envoyer en Chine : 1 vase, rose et vert Tesnieres, 432 l.
2 vases B, nouveau, à 480 l., 960 l.
A M. Bertin (présent) : 2 vases à la corne, bleu nouveau, à 240 l., 480 l.

1765

A M. Bonnet : Service fond vert : 144 assiettes, à 42 l.; 24 compotiers, à 72 l.; 14 plateaux Bourret, à 60 l.; 2 plateaux à 2 pots de confitures, à 168 l.; 8 soucoupes à pieds, à 72 l.; 4 fromagers, à 168 l.; 4 salières doubles, à 36 l.; 4 maronnières, à 192 l.; 4 saladiers, 2e grandeur, à 144 l.; 4 seaux à glace, à 300 l.; total : 12.768 l.

A M. Poirier : 2 bras de cheminée, à 218 l., 432 l.

1 jatte à punch et mortier, 600 l.

A Mme Lair : Un pot à boire ou à tabac, 120 l.

A M. Dulac : 4 bobèches et bassinets, à 9 l., 36 l.

A M. Beaujean : 4 plateaux à huîtres, à 60 l., 240 l.

78 coquilles, à 7 l. 10 s., 585 l.

Au comptant : 3 cuillers à café, à 5 l.

Au Roy : 1 vase à dauphins, bleu nouveau, Chinois, 336 l.

1 déjeuner, rose, 528 l.

A M. Lair : 2 bras de cheminée, 192 l.

A M. le commissaire du roy : 6 gobelets et soucoupes, bleu à étoiles, à 78 l., 468 l.

1766

A M. le prince de Staramberg : Service de table avec surtout, total : 30.824 l.

4 plats à raves, à 72 l., 288 l.

2 batteaux pour les citrons, à 60 l., 120 l.

Au comptant : 3 tableaux à 600 l., 1.800 l.

1 tableau, 960 l.

1 tableau de soldats, 600 l.

Au Roy : 2 vases à perles, bleu nouveau, à 600 l., 1.200 l.

A Mme Victoire : 1 broc La Boixière, et plateau, 72 l.

1 écuelle et plateau, paysage encadré, 144 l.

A M. le duc de Choiseul : 2 grands vases à serpents, 2.880 l.

A M. Bertin : 1 pot à l'eau et jatte, flambé, 144 l.

1 vase à couronne, bleu nouveau, 420 l.

2 vases, feuille de mirthe, 600 l.

2 vases Bachelier, 480 l.

2 vases en burettes, bleu nouveau, 192 l.

Au Commissaire du roy : 2 vases à jets d'eau, bleu et or, 1.440 l.

A M. de Machault : 1 vase grec à médaillons, bleu céleste, 2e grandeur, 600 l.

1767

Au comptant : 1 vase Danemark, 288 l.

Au roy : 1 boîte à éponges, 240 l.

A M. Bouffé, à Vaugirard, pour le maréchal de Razomousky : 1 vase à cordons, vert, 960 l.

1 vase à cordons, rose, 720 l.

A M. de Machault : 2 vases en burettes, bleu nouveau, et couronnes, à 300 l., 600 l.

1768

Au comptant : 1 burette, rose et vert, 216 l.

2 vases, rose et vert, à 144 l., 288 l.

2 piédestaux, rose et vert à 84 l., 168 l.

1 veilleuse, 192 l.

A M. Bachelier : 4 bras de cheminée, 600 l.

Au roy pour Sa Majesté danoise et aux seigneurs de sa suite : Grand service de table, fond lapis caillouté, de 180 pièces. En 1769 on y ajoutera 197 pièces complémentaires. Le tout d'une valeur (y compris la sculpture), de 32,918 l.

Un tableau de soldats, 960 l.

Un tableau d'après M. Pierre, 840 l.

Un tableau d'après M. Van Loo, 720 l.

1 vase vert, à médaillon du roy, 600 l.

4 vases peints, en bas-relief.

A M. de Bulot : 1 déjeuner Dauphin, fond vert, 600 l.

A M. le comte de Holch : 1 tabagie et plateau, 168 l.

A M. Duplessis : 2 vases à pendule, bleu et vert, 72 l., 144 l.

A Mme Louise : 2 vases à cornet, 720 l.

A Mme la comtesse du Barry : 1 vase à médaillon du Roy, 540 l.

2 vases à médaillon du Roy, 432 l., 864 l.

A M. Bertin : Vases violets, à 120 l.

Vases sans monture, 240 l.

— 140 l.

A M. de Machault : Vases violets, à 72 et 96 l.

1769

A M. Bouffé de Vaugirard : 1 vase ovale, bleu nouveau et or, 240 l.

2 vases élevés, bleu nouveau et or, à 168 l., 336 l.

A M. le duc de Choiseul : Un service à dessert, rose et mosaïque.

A M. le duc de Praslin : 2 vases en ruches, à 240 l., 480 l.

A M. Bertin : 1 tableau de soldats, 1.200 l.

1770

A Mylord comte de Harcourt : 1 vase à têtes de boucs, vert, miniatures, 720 l.

A M. Poirier : 1 tambour pour pendule, 15 l.

Écritoires Poirier, à 48 l. et 60 l.

1771

A M. de Caumartin : Vases bas, à guirlandes, à 60 l.

Vases à écharpes, à 36 l.

A Mme Victoire : 1 plateau à carcasses garnies de burettes, avec ornements et chiffres en or et rose, 120 l.

1772

Au Roy : Soucoupes à pied, guirlande carmin, à 36 l.

Compotier, guirlande carmin, 24 l.

1 vase, bleu céleste, arabesque en or, 360 l.

2 — étrusque, à 240 l., 480 l.

3 vases gris d'agathe, fleurs rehaussées d'or, 480 l.

1 vase ovale, paysage, fond pourpre pointillé, 432 l.

2 vases élevés — — 360 l., 720 l.

1 vase laurier, beau bleu, miniature, 528 l.

36 assiettes, roses, à feuillages, à 27 l., 972 l.

A Mme la comtesse du Barry : 1 gobelet et soucoupe, pourpre, décorés d'or, 120 l.

A M. Poirier : 2 tableaux, à 720 l., 1.440 l.

1773

A M. Parent : 1 piédestal de l'amour Falconet, beau bleu, 72 l.

Au comte de L'Aigle : Pots à frais, 3 l. et 4 l.

A Mlle Dossun : 1 bague avec portrait du Roy, 36 l.

A M. Cosse : 1 vase bouteille, à écharpe, 21 l.

1 œuf, fond rose, guirlandes, 24 l.

A M. Boid : 1 vase, fond pourpre, en bas-relief et or, environ 900 l.

A M. Poirier : 1 table ronde, à groupes de fleurs, 72 l.

4 vases en cloche, beau bleu, à 60 l., 240 l.

1 — — 84 l.

A M. Gauthier : 1 déjeuner à baguettes, fond d'or émaillé, avec attributs, armes et guirlandes, 840 l.

A Mme la Dauphine : 3 cuvettes à tombeau, avec les armes de Mme la Dauphine et ornements en or, 840 l.

A Mme la duchesse de Mazarin : 1 gobelet, fond rouge, guirlande riche et or, 60 l.

1 gobelet, et soucoupe à tête de Mezettin, 72 l.

1 gobelet Calabre, chinois or et argent, 108 l.

A Mme la princesse d'Armagnac : 1 pot à sucre, fond rose, filet or, 21 l.

1 petite cuillère, fond rose, 6 l.

Au comptant : 1 gobelet, fond pourpre, 60 l.

Vase royal à têtes de lions, le portrait de Madame Louise par Pithou, 600 l.

2 gobelets et soucoupes, fond rouge, guirlandes, 60 l., 120 l.

3 — — 4e grandeur, 24 l., 72 l.

1 vase jardin, fond pourpre, sujet turc, 720 l.

2 vases à gorge, fond pourpre, — 600 l., 1.200 l.

2 vases, bas-relief Boizot, en or, 480 l., 960 l.

2 vases chinois, rouge, à bas-relief, 1re grandeur, 840 l., 1.680 l.

2 vases momies, bleu d'agathe, 240 l., 480 l.

1774

A Mme la marquise de Chavagnac : Assiettes, rose et mosaïque, à 30 l.

A Mme d'Héricourt : 1 vase pendule, bleu royal, 150 l.

2 vases œuf, 2e grandeur, bleu royal, à 36 l., 72 l.

A M. de Reynepont : 2 vases Japon, 168 l., 336 l.

A M. Poirier : 1 table ronde représentant le concert du Grand Seigneur, 3,000 l.

1 plaque de baromètre, 96 l.

1 vase à pendule, 84 l.

A M. Bastin : 2 vases lézard, 240 l., 480 l.

A Mme Victoire : 2 tambours, 120 l.

2 tableaux, paysages, 240 l.

1 réchaud, 240 l.

1775

A M. le comte de Zernichew : 2 vases à 3 cartels et guirlandes, fond rouge et figures, à 840 l., 1.680 l.

2 vases Ferré, à 600 l., 1.200 l.

Au Prince des deux Ponts : 1 plateau Courteille, 3 tasses à thé et soucoupes, 1 pot à lait, 1 théière, 1 pot à sucre, 1 boîte à thé, fond rose, 840 l.

Le même service, fond jonquille, 840 l.

A Mme Héricourt : Deux vases cloches, beau bleu, 168 l.

A M. Sprotte : Corbeilles, fond rose, à 96 l. et 144 l.

A M. Tesnières : 3 vases, sujets de soldats, à 312 l. et 360 l.

Au comptant : 1 gobelet litron des 3 grâces, 120 l.

12 tasses, camaïeu carmin, à 9 l., 108 l.

1 pot à sucre, camaïeu carmin, 15 l.

1 garniture de 5 vases, 2.280 l.

A la princesse des Asturies : Service de 24.192 l. (les pots à oille coûtent 900 l. chaque).

A Monsieur : 1 garniture de vases, 3.000 l.

1 cuvette chinoise, 480 l.

A Madame : 2 vases, 1.200 l.

A la comtesse de Roncé : 1 tableau de fleurs, 1.200 l.

A M. Bazin : Une urne, 720 l.

## 1776

A M. Laroche : 1 plaque ronde, fleurs, 84 l.

A Mme Adélaïde : 1 vase jardin, 720 l.

1 vase jardin, 480 l.

2 vases cygnes, 1.200 l.

1 tableau, sujet de soldats, 600 l.

2 vases du roy, 600 l.

1 tableau du Roy, 960 l.

1 déjeuner, singes, 600 l.

A Mme Sophie : 2 vases griffes, à 360 l., 720 l.

3 gobelets à monter, fond puce, 480 l.

A Mesdames de France : 1 vase Falconet, 384 l.

Service à dessert, roses et pensées.

A Mylord duc de Linster : 1 garniture de 5 vases en or et blanc, 2.160 l.

Au Roy : 1 autel royal, 480 l.

1 vase, portrait de Madame Clotilde, 480 l.

2 vases à oreilles, portraits, à 600 l., 1.200 l.

1 tableau, 600 l.

Garniture de 3 vases chinois, 1.320 l.

1 chasseur en tableau, 480 l.

1 boîte sur laquelle sont tous les portraits de la famille royale, 2.800 l.

1777

A Mme la princesse de Marsan : 1 tableau, miniature, 1.800 l.

A Mme Victoire : 1 vase, fond lilas, 432 l.

1 vase Dauphin, et sa pendule, 720 l.

Au roy : Pour le Temple, service à filet d'or, dessert, roses et feuillages.

1 tableau de l'Empereur de la Chine, 480 l.

1 tabatière, 960 l.; 1 écritoire, 120 l.; 1 boîte, 168 l.

Présent à l'Empereur d'Autriche : Grand service de table, fond vert, avec fleurs et fruits, surtout en sculpture, déjeuner, vases ornés du portrait du roy, le tout d'une valeur de 26.084 l.

1778

Au roy, pour l'Empereur du Maroc : Service à thé, soupières, gobelets, etc. Pour l'ambassadeur, trois déjeuners aussi en pâte tendre, 6.948 l.

A Catherine II, impératrice de Russie : Service en pâte tendre, fond bleu céleste, 744 pièces ornées de camées incrustés, du prix de 328.188 l. (Une note de juin 1779 indique les déboursés du service de l'Impératrice Russie, s'élevant à 226.124 l.) Des difficultés s'élevèrent pour le paiement, et l'ambassadeur de Russie, après négociations, en arriva, dit-on, à ne pas prendre livraison complète du service.

A M. le général Smith : Une garniture de 3 vases chinois, 3.000 l.

Service, roses et myrthe, 9.540 l.

A Mme la princesse de Guéménée : Un gobelet, portrait de Mme de Ventadour, 360 l.

A M. le comte des Cars : Garniture de cinq vases montés en bronze, 4,000 l.

A Mme la baronne de Nieukerque : 2 tableaux, fleurs, 2.400 l.

A Mme la duchesse de Mazarin : 1 tableau, 600 l.

Au comte d'Artois : Pour Bagatelle, service à filet d'or, dessert semblable.

Au roy : Un vase, fond rose, miniature, 288 l.

Quatre pots à oglio, épis de blé, 3.600 l.

Pour Versailles : Deux tableaux, fleurs, bas-relief, 1.440 l.

Deux tableaux, 2.400 l.

Une garniture, trois vases Hercule, 4.200 l.

A M. Parent : Service, bleu céleste, et service déchiré en violet, 6.960 l.

A Mgr le duc d'Orléans : Pièces de service, 15.367 l.

A M. Garrido : Service à fleurs et filet bleu, 4.646 l.

Au comptant, à Versailles : Six tableaux, 6.720 l.
Une bouillotte, 360 l.
Deux lampes antiques, 240 l.

1779

Au comte de Saint-Simon : Une plaque, oiseaux et chiffres, 288 l.
Un gobelet, portrait de Franklin, 144 l.
A M. Bouilhac, fermier général : Un service, guirlande de myrthe, 2.400 l.
Au Roy : Vingt-quatre vases; ensemble : 12.614 l.
Un vase Orléans, beau bleu, 540 l.
Un tableau de l'Empereur de Chine, 480 l.
Deux vases, lapis, 3.000 l.; + 3 de 2.160 l.
Deux vases, lapis, forme œuf, 2.256 l.
Une corbeille carrée, 240 l.
Une corbeille ronde, bleu céleste, groupe, 168 l.
Une corbeille triangle, — — 192 l.
Une corbeille octogone, — — 240 l.
A la Reine : Un gobelet et soucoupe, fond noisette, guirlande et allégorie, 144 l.
A Mme Royale : Garniture, 3 vases chinois, fond Taillandier, montés en bronze, 2.400 l.
Une bouillote, 360 l.
A Monsieur : Deux tableaux de fleurs, 2.400 l.
A Mme Élisabeth : Une pendule, 720 l.
A Mme Victoire : Une bouillote, 360 l.
Vendu par les marchands : 3 colonnes à pendules, 288 l.
Trois tableaux, ensemble, 3.840 l.
Quatre vases cloches, 492 l.

Il peut être intéressant de connaître la composition d'un service ordinaire, tel qu'on le comprenait à cette époque. Voici le détail de celui livré le 13 janvier 1762 à M. le comte de Durfort, ambassadeur à Naples, demeurant faubourg Saint-Honoré :

96 assiettes, à 18 l., 1,728 l.; douze compotiers différents, à 24 l., 288 l.; quatre sucriers et plateaux, à 72 l., 288 l.; six soucoupes à pied, à 30 l., 180 l.; deux seaux à glace, à 150 l., 300 l.; six seaux à glace, crénelés, à 144 l., 288 l.; six seaux à glace à 1/2 bouteilles, à 84 l., 504 l.; quatre seaux à liqueurs ordinaires, à 48 l., 192 l.; deux marronnières, à 120 l., 240 l.; deux saladiers, feuille de choux, à 72 l., 144 l.; deux gobelets, beau bleu, guirlandes, à 60 l., 120 l.; deux gobelets, vert, paysages, à 60 l., 120 l.; deux gobelets, lapis, rubans, à 48 l., 96 l.; une théière rose, rubans, 78 l.;

un pot à sucre, lapis et vert, paysage, 66 l.; un pot à lait jaune, enfants, 72 l.

Sculpture : un groupe Boucher, 1re grandeur, 240 l.; deux groupes Boucher, 2e grandeur, à 144 l., 288 l.; huit enfants de Boucher, à 36 l., 288 l.; seize enfants de Falconet, à 30 l., 480 l.; une figure de Flore, pour placer sur le pied d'estat du grand groupe, 36 l.; huit pieds d'estaux, 1re grandeur, à 12 l., 96 l.; huit pieds d'estaux, 2e grandeur, à 10 l., 80 l.; neuf vases à oreilles, 1re grandeur, à 15 l., 135 l.; huit vases à oreilles, 2e grandeur, à 12 l., 96 l.; un de ces vases sert à remplacer la petite Flore quand on veut [1].

1. A. N., O. 1, 2060.





VUE DE LA MANUFACTURE DE SÈVRES,

(Archi




C…STANT TROYON, NÉ A SÈVRES EN 1813, † 1865

…ÈVRES)




VUE DE LA MANUFACTURE DE SÈVRES, PAR CONSTANT TROYON, NÉ A SÈVRES EN 1813, † 1865

(ARCHIVES DE SÈVRES)

TROISIÈME PÉRIODE 1779-1792

# SÈVRES

Nous avons dit qu'en 1778 Louis XVI avait mis la manufacture sous la dépendance de d'Angiviller, directeur général des bâtiments et jardins, et qu'en même temps il avait nommé Régnier directeur, en remplacement de Parent, dont ils étaient chargés tous les deux de réparer les fautes administratives.

En 1780, le débet du sieur Schonen, caissier, était complètement remboursé par les rescriptions qui avaient été converties en reconnaissance de M. d'Harvelay, formant la somme de 280.700 l.

Les recettes et dépenses, années moyennes, depuis que la manufacture était régie pour le compte du Roi, s'étaient élevées : pour les recettes à 415.531 l. et pour les dépenses à 410.368 l.

A cette époque, on ne paie plus que 10 sols et 7 sols pour les pâtes qu'on payait 21 1/2 sols et 16 1/2 sols au sieur Gravant. On ne donne que 1 l. 10 s. par once d'or que prépare le sieur Bailly, tandis que l'on payait 12 l. au frère Hypolite [1]. Mais, de ce chef, l'économie ne devait pas être importante si l'on s'en rapporte à une note de 1783 où il est dit que l'on prend l'or à la monnaie au prix de 101 l., 101 l. 10 s. et 102 l. l'once, que l'on paie 12 l. par once au batteur d'or et 1 l. 10 s. au sieur Bailly pour la préparation [2].

Nous lisons dans un rapport du 28 août 1783 que d'Angiviller, par de sages retranchements dans la dépense, par des économies réelles dans l'exploitation, par une régie mieux entendue, a non seulement éteint les 216.437 l. de dettes exigibles, que Parent avait laissées, mais augmenté l'actif de la manufacture d'un bénéfice réel de 180.000 l. [3].

Dans le but d'arriver à faire des économies, un état du personnel fut dressé en 1780 [4]; nous en extrayons les noms des chefs d'ateliers. On pourra

1. A. N., F. 12, 1493.
2. A. N., O. 1, 2061-2.
3. A. N., O. 1, 2060-2.
4. A. N., F. 12, 1493.

retrouver les notes qui les accompagnent à la nomenclature des ouvriers et artistes que nous publions à la fin de cette étude.

Atelier de porcelaine tendre, Deparis, chef.

— — dure, Bolvry, chef.

— peintures, dorures et brunissages, Genest, chef.

École du dessin : adjoint du chef des peintres, Cardin, adjoint.

Four de peinture : Capelle, chef.

Atelier des pâtes de porcelaine dure et tendre : Millot, chef; Dufour, adjoint.

Chimie pour la composition des couleurs et la préparation de l'or : Bailly, chef; Fontellian, adjoint.

Atelier de sculpture : Le Riche, chef; Perrottin, adjoint.

Exploitation de la mine de terre à porcelaine, à Saint-Yrieix en Limousin, le chevalier Darnet [1].

Académiciens chimistes : de Montigny, Macquer.

Académiciens artistes : Bachelier, peintre; Boizot, sculpteur.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Directeur : Régnier, | appointements, | 6.000 l.; | gratification, | 1.000 l., 3 °/o. |
| Inspecteur : de Mauroy, | — | 3.000 | — | 1.000 |
| Caissier : Barrau | — | 1.500 | — | 300 |
| Commis 1er : Salmon, | — | 1.200 | — | 600 |
| » 2e : Salmon, | — | 1.000 | — | 120 |

En plus de son traitement, le directeur avait un logement à la manufacture et la jouissance d'une écurie, d'une remise, d'un grand jardin et d'une pièce de terre. D'après cet état, le personnel de la manufacture était de 291 ouvriers, employés et artistes.

En 1783, d'après le rôle de capitation, le personnel se compose de :

1 directeur, 1 inspecteur, 1 caissier, 1 garde-magasin, 2 commis aux écritures, 1 garçon de caisse, 1 garçon de magasin, 1 commissionnaire.

71 peintres, 15 doreurs, 9 brunisseurs, 7 ouvriers en couleurs, 5 mouleurs en plâtre, 7 mouleurs en pâte, 83 répareurs, 50 manœuvres, 18 sculpteurs, 2 ouvriers pour la composition des pâtes, 2 tourneurs particuliers, 1 suisse, 1 portier. Au total, 274 personnes. Mentionnons en outre le 1er commis de M. d'Angiviller, M. de Montucla, et un aumônier, l'abbé Guérin, qui touche 300 l. par an [2].

Cette même année 1783 se solde par un déficit de 16.097 l. 19 s. 1 d.

Le 29 février 1784, Cadet, chimiste de l'Académie des Sciences, est nommé chimiste de la manufacture, se contentant du titre sans traitement,

1. Mort en janvier 1781.
2. A. N., O. 1, 2060-1.

et Desmarest, aussi de l'Académie des Sciences, lui est adjoint avec le traitement[1].

Le 2 mai 1785, Lagrenée jeune, peintre, est appelé à seconder Bachelier[2]. En 1784, le comte d'Angiviller avait désigné un nommé Hettlinger, de nationalité suisse, comme inspecteur et co-directeur. Né en 1734, à Winterthur, Jean-Jacques Hettlinger travailla la chirurgie avec Henis Hess ; en 1756, il fut attaché comme chirurgien aux mines de Baygorry, où il étudia la géologie. Le 12 mars 1785, d'Angiviller lui écrivait[2] : « Diverses circonstances m'avaient empêché de fixer définitivement le traitement que je pourrais vous faire en qualité d'inspecteur et adjoint au directeur de la manufacture de porcelaines de France. Je suis enfin aujourd'hui à portée de vous instruire en quoi il consistera. Votre traitement sera donc composé de trois parties : 1° des appointements de 5.000 l. qu'il m'a paru juste de faire courir du 1er août, temps auquel la commission à laquelle je vous ai fait appeler par Sa Majesté a fait cesser votre traitement aux mines de Baygorry ; 2° une gratification annuelle de 1000 l. qui aura lieu pour l'année 1785, et 3 1/2 °/o sur le produit des ventes de la manufacture, qui commencera aussi à avoir lieu pour 1785. »

C'est sous cette double direction, sur laquelle d'Angiviller a la haute main, que se déroulera la dernière partie de la période royale. Ces trois hommes donnèrent une vigoureuse impulsion à la manufacture. Ils entreprirent de grands travaux, et malgré les difficultés sans nombre qu'ils rencontrèrent dans leur tâche, on peut dire qu'ils la menèrent à bien. Leur collaboration durera jusqu'à la fin de la période royale : 12 août 1792.

C'est cette même année (16 mai 1784) que le roi, poussé par les directeurs de Sèvres, et malgré l'opposition de M. de Fleury[3], comprenant qu'il fallait agir et rappeler les fabricants particuliers à l'observation des anciennes ordonnances, rendit un nouvel arrêt confirmant le privilège de Sèvres. Il est motivé sur ce que, quelques manufactures privées ayant obtenu des autorisations spéciales de décorer leurs ouvrages en or et toutes couleurs, « toutes celles qui se sont établies successivement se sont prévalues de cette tolérance, jusqu'au point d'entreprendre et de débiter, concurremment avec la manufacture royale de France, toute espèce d'ouvrages, sans excepter ceux dont la fabrication exclusive lui avait été constamment réservée ; que par suite de cet abus, plusieurs se sont efforcées de gagner et attirer les ouvriers dans leurs ateliers ; qu'il en est même qui se sont permis de contrefaire les marques de fabrication, etc....... »

1. A. N., O. 1, 2061-2.
2. A. N., O. 1, 2061-2.
3. A. N., O. 1, 2059.

Notification de cet arrêt eut lieu les 16 et 18 juin et 3 juillet, au domicile de douze propriétaires ou entrepreneurs de manufactures particulières établies dans la ville et banlieue de Paris : Souroux, rue de la Roquette, faubourg Saint-Antoine; Locré, rue Fontaine-au-Roi; Jacques et Jullien, au Bourg-la-Reine; Advenir et Lamarre, au Gros-Caillou; Lassia, rue de Reuilly; de Ruelle, à Clignancourt; Le Bœuf, rue Thiroux; Mignon, au Pont-aux-Choux; Stahn, au faubourg Saint-Denis; Dilh, rue de Bondy[1].

Malgré cette tentative d'autorité, dès le 24 juillet 1785, M. d'Angiviller se voyait forcé de céder aux instances de M. de Calonne et donnait aux directeurs de Sèvres l'ordre de suspendre pendant quelque temps l'exécution de cet arrêt. Mais en 1787, un nouvel arrêt autorise les manufactures de la Reine, de Monsieur, du comte d'Artois et du duc d'Angoulême à fabriquer les objets réservés à Sèvres par l'arrêt de 1784, sauf les ouvrages à fond d'or ou de grand luxe, tels que tableaux de porcelaine, ouvrages de sculpture, soit vases, figures ou groupes excédant 18 pouces de hauteur, non compris les socles, qui sont réservés à la manufacture de porcelaine de France exclusivement à toute autre. Les interdictions de l'arrêt de 1784 sont maintenues pour les autres manufactures, à moins qu'elles n'obtiennent une autorisation après avoir prouvé la perfection de leur fabrication dans un concours annuel, en présence des commissaires choisis par Sa Majesté : « Considérant que si les établissements précités se sont distingués par le succès de leurs efforts et la faveur du public, il en est d'autres qui languissent et qu'en général leur nombre est devenu trop considérable. »

Cet arrêt est, comme le dit très justement M. Auscher, « la charte d'émancipation des porcelainiers ».

La Révolution mettra bientôt fin aux quelques prohibitions qu'il contient encore, mais en même temps elle portera un coup fatal à ce commerce de luxe. Pendant une partie de cette période. la lutte continue entre la manufacture royale et les manufactures particulières d'une part, et les ouvriers de l'autre.

En 1783, le nommé Roger père, répareur à Sèvres, s'associe avec le sieur Bourdon, entrepreneur au faubourg Saint-Denis. « Mais si on exécutait l'arrêt du 19 août 1747, cela mettrait la rumeur dans toute la manufacture parce que cela ne s'est jamais fait. »

Le fils Roger, l'aîné, peintre, a débauché le nommé Martin; ils ont insulté Genest, leur chef, et ont esquissé de nouvelles frises que l'on travaille au faubourg Saint-Denis.

Shradre, cet excellent ouvrier, voudrait son congé pour aller travailler au Gros-Caillou, mais il est à conserver.

1. A. N. F. 12, 1493.

En 1784, la manufacture est aux prises avec les sieurs Perrottin, second à l'atelier de sculpture, et Cotteau, peintre émailleur, et c'est M. Lenoir, lieutenant général de police, qui sert de médiateur.

En 1785, le nomme Félix Armand est débauché par les petites manufactures [1].

Le nommé d'Albret, enfourneur de pâte dure, a porté un groupe au faubourg Saint-Denis.

Le nommé Gérard, reconnu précédemment délinquant et gagné par les entrepreneurs particuliers pour leur procurer des modèles et leur faciliter des essais et expériences de cuisson, furtivement, dans les fournées des pièces de porcelaine de la manufacture du roi, a déjà été arrêté et enfermé plusieurs jours à la prison de l'hôtel de la force, a fait sa soumission pour en sortir, mais est actuellement employé et appointé à la manufacture du faubourg Saint-Denis. Lenoir intervient encore en faveur de Gérard qui a femme et enfants, et pense qu'il est moins coupable que Bourdon, le directeur qui l'emploie et semble vouloir se jouer du privilège de la manufacture royale et de ses règlements.

Puis on est obligé d'augmenter les appointements de Lamprecht pour le conserver [2].

A partir de ce moment, il semble que la situation soit moins tendue; nous en avons l'explication par l'ordre de d'Angiviller aux directeurs de Sèvres, de fermer les yeux. Le nombre des ouvriers et artistes diminue alors sensiblement, beaucoup sachant qu'ils ne seront pas recherchés quittent Sèvres pour aller dans les manufactures particulières, ou même à l'étranger.

On a souvent reproché à l'ancien régime les entraves qu'il mettait à l'extension de l'industrie privée. Sans nous inscrire absolument en faux contre ces critiques, nous citerons ici un rapport de d'Angiviller, du 28 août 1783, montrant que le but n'était pas tel, et que s'il y eut erreur de la part des hommes d'État d'alors et du roi, il n'y eut pas faute commise contre la chose publique.

« L'Établissement royal de Sèvres, dit-il, n'a pas eu pour but seulement de proposer l'usage de la porcelaine, mais d'en étendre la fabrication, en lui imposant la tâche d'exclure, par la concurrence, les porcelaines étrangères. On n'a pas entendu lui attribuer une fourniture exclusive. L'objet de l'administration a été de fournir à l'industrie nationale des matières, des procédés, des formes, dont on a jugé que la découverte pourrait surpasser les efforts des particuliers [3]. »

1. A. N., O. 1, 2060. Lettre de Régnier à d'Angiviller.
2. A. N., O. 1, 2061-2.
3. A. N., O. 1, 2060-1, et voir manufacture de Vaux.

Nous arrivons à 1789 : le trésor était de plus en plus obéré, l'argent se faisait rare, le Roi, pressé de divers côtés, songea à se défaire de sa fabrique; il reçut même des propositions à cet égard. Le comte de Choiseul-Gouffier, qui s'occupait de céramique, envoya à M. Necker, pendant son court passage aux affaires (1788-1789), une note proposant des réformes à Sèvres et demandant la direction sans appointements[1]. Mais le pauvre Louis XVI est attaché à sa manufacture et ne peut se décider à l'abandonner. S'il l'eût fait, il est bien probable qu'elle eût sombré dans la tourmente révolutionnaire.

Le 8 septembre 1789, M. de Montucla, directeur des bâtiments, chargé de ce qui la concerne par le comte d'Angiviller, écrit à Régnier qu'il faut diminuer la fabrication d'un tiers, ce qui doit amener une économie proportionnelle. Il ne prévoit pas de ventes possibles et ajoute : « Tout ce qui tient au luxe est sabré pour quelques années. Paris s'anéantit peu à peu. Tous les gens opulents vont planter des choux dans leurs terres. Voilà la maison d'Artois flambée pour longtemps. Il y aura de fortes réformes chez le Roi, chez la Reine, chez Monsieur, les seigneurs et la cour sont ruinés. » Il ne sait plus où trouver de l'argent, il a tous les créanciers de la manufacture à sa porte et dit qu'il va en être réduit à se cacher.

A la fin de l'année, c'est Hettlinger qui écrit à son neveu : « Notre manufacture se trouve en grand embarras pour continuer la fabrication, nous ne manquons pas de précieuses marchandises, mais d'acheteurs et par suite d'argent pour payer nos artistes et ouvriers qui, sans fortune, ne peuvent temporiser. Chacun cache son argent, la mode veut que l'on s'habille comme des manants : boucles de cuivre jauni; celui qui montrerait une boucle en argent s'exposerait aux insultes. »

Le 26 mai, l'Assemblée nationale décida que ni Sèvres ni les Gobelins ne seraient ni confondus, ni aliénés avec les biens dits nationaux, mais laissés à la charge de la liste civile du roi.

Nous lisons encore dans la correspondance de Hettlinger : « La France est partagée en deux parties, la vieille et la moderne. Je dois avouer que j'appartiens à la dernière, sans cependant être d'accord avec elle en tous points. »

Il devait, comme nous le verrons plus loin, éprouver avant peu les vexations et les mauvais traitements qui ne furent pas épargnés, même aux adeptes des idées nouvelles.

### TRAVAUX. 1779-1792

Les artistes de Sèvres maintinrent, comme formes et décors, le style Louis XV plus tard que ne le firent les ébénistes et les bronziers, en réédi-

1. A. N., F. 12, 1493.

tant les anciens modèles. Il est vrai que les nouveaux étaient toujours fournis par Duplessis et que les artistes, se recrutant pour la plupart dans l'école même de la manufacture, ils étaient moins entraînés que les autres ouvriers d'art vers le style que le comte de Caylus et Vivant Denon avaient introduit en France depuis environ dix ans, à leur retour d'Italie.

La fabrication de la porcelaine dure a pris à cette époque une grande extension. Malgré cela, la porcelaine tendre n'est pas abandonnée, loin de là, et les secrets en sont encore gardés religieusement. Le 9 avril 1785, Hettlinger écrit au comte d'Angiviller : « ....... Les témoins ont été assez indifférents à la vérification de la pâte de porcelaine dure, parce que la composition, ou l'équivalent, sont connus dans toutes les manufactures de ce genre, mais les ingrédients de la porcelaine tendre et de son émail sont un secret possédé exclusivement par la manufacture du roi et, dans la manufacture même, il n'y a que le sieur Milo, son adjoint et moi, qui sachions la dose des ingrédients ; si bien que, lorsqu'il est question de les peser et de faire des mélanges, on choisit une heure où tous les ouvriers sont absents et qu'il n'y a que les deux chefs des pâtes qui fassent cette opération [1]. »

Du reste, il semble ressortir d'une requête de Dihl, directeur de la manufacture de la rue de Bondy (du duc d'Angoulême), datée de 1786, que, même à cette date, Sèvres ne faisait encore les fonds de couleurs que sur porcelaine tendre [2].

Mais les pièces de grandes dimensions étaient déjà en faveur. Le 26 juillet 1783, Hettlinger donne à d'Angiviller le détail des travaux nécessités par les *grands vases* :

« Il y a un socle ou pied passé au feu de dégourdi et à celui d'émail absolument bien réussi, il est chez M. Duplessis, on le fera prendre pour le mettre en beau bleu, on croit pouvoir assurer qu'on peut compter dessus.

« On fera passer au premier four, qui sera la semaine prochaine, une bande, ou cerce, sur laquelle il doit y avoir une arabesque en bronze et un collet, sur lequel doit être posé le couronnement. Cette bande et ce collet ont passé au dégourdi sans aucun défaut quelconque.

« On ne fait dégourdir, c'est-à-dire rougir, une pièce de porcelaine que lorsqu'elle doit être mise en couverte ou émail. Cela est nécessaire pour lui donner l'âpreté nécessaire pour prendre la quantité et épaisseur suffisante de couverte. Autrement, si on lui donnait le feu de biscuit elle prendrait une quantité ou volume quelconque de couverte, mais elle coulerait absolument en cuisant, cela est bien constaté. On a défourné hier trois morceaux en dégourdi, absolument bien réussis et sans aucun défaut. Ces

1. A. N., O. 1, 2061-2.
2. Voir art. de la rue de Bondy.

morceaux sont : le culot, qui par son immense grandeur est aussi difficile à réussir que le bas-relief; le grand cercle, ou couronnement, et un collet. On tâchera de faire passer en couverte ou émail un de ces trois derniers morceaux au prochain four, mais cela n'est pas sûr, parce qu'on ne veut rien hasarder, autant qu'il est possible.

« Il résulte de ce que dessus, qu'il y a de fait tous les morceaux qui doivent composer un vase, c'est-à-dire en couverte et biscuit, excepté le bas-relief, qui est fait et promet le possible, n'y paraissant aucun défaut quelconque. Ce bas-relief ne passera point au dégourdi, devant être absolument biscuit, mais il sera placé dans le four avec les précautions les plus grandes (M. le comte sera informé du jour de l'enfournement et de celui du défournement), et cuit de même. Au lieu de donner un petit feu de 10 à 12 heures il sera de 24 au moins, et au lieu de défourner le surlendemain, comme on le fait ordinairement, on attendra que le four soit absolument froid, car la frappe de l'air sur un morceau de cette importance qui serait tiède peut le faire fendre. C'est un bien bon usage qu'on a en Saxe de ne défourner les morceaux un peu conséquents que lorsqu'ils sont froids.

« On est après achever un second bas-relief, c'est-à-dire une répétition du premier que M. le comte a vu. Il ne paraît aucun défaut et promet le possible. On répétera également le bas-relief du second vase et, comme on espère qu'ils réussiront, M. Boizot se propose de faire servir les doubles l'an 1784, pour bases de deux figures homme et femme, de grandeur naturelle. Ces bas-reliefs seront soutenus par un pied approuvé de M. le comte. Ce pied sera couronné d'un ornement en bronze qui soutiendra le bas-relief, lequel le fera également, et varié d'un autre couronnement en bronze, sur lequel sera posée la figure.

« Il y a aussi de fait et qui sèche, de quoi compléter entièrement un second vase, on va continuer de quoi en compléter quatre, pour obvier aux inconvénients.

« Les deux figures qui doivent servir d'anses aux grands vases sont modelées. Monsieur le Comte est prié de donner des ordres pour celui qui doit les ciseler et dorer. On croit que M. Duplessis a déjà beaucoup d'ouvrage, et d'après les années passées, on craint qu'il ne fasse attendre. M. Boizot est après le second bas-relief, qui représentera des sujets d'Apollon, cela ne peut faire qu'un bon accord avec le premier qui représente des sujets de Diane [1]. »

La pâte avait été composée par Tristan. Il mêlait à la pâte dure ordinaire une certaine quantité de terre de Dreux et de kaolin passés au feu de dégourdi [1].

1. A. N., O. 1, 2061-2.

On exécutait aussi à ce moment de nombreux tableaux sur porcelaine : les Chasses du roi d'après Oudry [1], le Déjeuner de la Sultane, la Toilette, Renaud et Armide d'après Boucher et son encadrement « plaque peinte en bas-relief [2] ».

Chaque assiette du service du roi a coûté 480 l.

La Reine a commandé, le 12 février 1784, un service dont chaque assiette coûte 36 l., 22 ouvriers y travaillent ; Monsieur commande deux petits vases pareils à ceux de la reine ; un autre personnage commande deux vases serpent et un milieu.

Le 19 juillet, Masson établit la forme des compotiers du service arabesque. Le 26, les assiettes sont entre les mains des peintres Schradre, Armand, Fablot, Mérault, l'Ecot et Dieu ; elles passeront ensuite, au fur et à mesure que les ouvriers en ornements auront fini, entre les mains de ceux qui font les oiseaux et ensuite des figuristes qui font les chimères, etc., puis enfin ils seront remis aux doreurs.

Le 25 mars 1784, Dodin reçoit une gratification de 120 l. pour soins donnés au tableau de la dernière table, ainsi qu'à quelques autres exécutés précédemment.

Le 28 août 1783, M. le baron de Breteuil, ministre des affaires étrangères, envoyait à M. le comte d'Angiviller des tasses fabriquées par la manufacture de Vienne pour les Turcs, avec les prix [3].

Le 1er février 1783 : La manufacture a besoin de deux études de Desportes, l'une un ara jaune pour copier au tableau des « travaux des Sultanes » et l'autre un ara rouge pour copier au tableau « Animaux » de Desportes, sur une corniche, en place d'un vase jaspé que M. Bachelier supprime, y en restant encore un.

Le comte d'Angiviller avait acheté à Desportes de nombreuses œuvres de ce peintre. La manufacture avait acheté aussi un exemplaire des fables de La Fontaine, avec les gravures sur les dessins d'Oudry, au prix de deux louis [4].

Ce fut en 1782 que le comte et la comtesse du Nord [5] vinrent à Paris et que la reine offrit à la Grande Duchesse une toilette composée d'objets de Sèvres. Cette toilette comprenait des figures et ornements en biscuit par Boizot. Les pièces étaient décorées d'émaux sur paillons par Cotteau.

Nous avons peu de renseignements sur ce Cotteau qui reprit les procédés employés autrefois à Saint-Cloud pour la dorure et émaux translucides sur

1. Ces plaques sont à Versailles, sauf une qui est au Musée de Sèvres.
2. A. N., O. 1, 2060-3.
3. A. N., O. 1, 2060.
4. A. N., O. 1, 2061-2.
5. Le tsarewitch Paul et sa femme, née princesse de Wurtemberg.

porcelaines tendres au commencement du siècle[1]; il les perfectionna et appliqua ces perles et émaux sur des porcelaines de Sèvres qui aujourd'hui sont très recherchées et se payent de gros prix. Mais il travailla aussi pour les manufactures particulières et ne fut pas le seul à employer ces procédés. On pense généralement qu'il fut attaché à la manufacture royale, mais nous ne le trouvons nulle part figurant aux états du personnel non plus qu'aux travaux extraordinaires. Nous ne connaissons concernant ses travaux à Sèvres que les notes que nous reproduisons ici :

Février 1784. « Cotteau, peintre émailleur, demeurant rue Pompée aboutissante à la rue de la Harpe, a travaillé pour la manufacture en émaux et perles et même a décoré *une partie* des pièces qui composaient la toilette de la comtesse du Nord. En raison de ce, avait fait *des tentatives pour se faire agréger à la manufacture du roy comme artiste*, *mais sans succès*, s'est retourné du côté des manufactures particulières, pour se procurer des travaux, mais du genre de ceux qui sont défendus, en leur faisant entendre qu'étant exécutés par lui, elles ne pouvaient être inquiétées. »

....... Le 2 mars 1784, il réclame le paiement de divers ouvrages pardevant M. Lenoir qui demande les intentions de la manufacture et dit que le sieur Cotteau est considéré, et tient plus à sa réputation qu'au bénéfice[2]. Il est encore question de lui dans une requête du sieur Leguay, graveur à Paris[3], qui remontre que depuis 5 ans il a consacré ses talents à la manufacture de Sèvres. Il a fait d'après les ordres de Régnier un inventaire général de ses ouvrages avec une carte d'échantillons découpés pour être l'un et l'autre déposés à la manufacture, de manière que le tableau qu'il en a donné, permet à un artiste intelligent de faire d'un coup d'œil un choix quelconque de décoration.

D'après les ordres de M. de Mauroy, inspecteur, il a fait l'inventaire et l'examen des ouvrages du sieur Cotteau déposés à la manufacture; elle lui a confié ses matrices et celles du sieur Cotteau pour veiller à leur conservation. Il a fallu, après qu'elles sont restées à la manufacture, les repasser au poli et les charger de matières onctueuses pour éviter la rouille[4].

Voilà tout ce que nous avons trouvé touchant l'œuvre de Cotteau comme décorateur de porcelaine; aucune marque ne distingue ses ouvrages. Certaines personnes prétendent que les tasses décorées par lui sont toutes à fond bleu. Sur quoi basent-elles cette opinion ? Nous l'ignorons et n'avons aucune raison pour nous y ranger. Il est certain, d'après ce qui précède, que les petites fabriques ont employé cet artiste et que d'autres

1. Voir art. de Saint-Cloud.
2. A. N., O. 1, 2061-2.
3. Guay, professeur de Mme de Pompadour.
4. A. N., O. 1, 2061-2.

ouvriers de Sèvres [1] ont mis en œuvre ses procédés. Au XIX[e] siècle, la manufacture de Saint-Amand, qui a fait de la pâte tendre, a imité (fort mal du reste) les émaux et dorures de Cotteau. Ce n'est donc qu'un œil exercé qui peut distinguer le vrai du faux.

Le 16 mars 1783, le sieur d'Arcet [2], académicien chimiste de Sèvres, prie M. le comte d'Angiviller de procurer à la manufacture des renseignements et documents sur la porcelaine de Chine et aussi sur la porcelaine de Saxe. Il y avait, dit-il, grand mystère aux ateliers de Meissen, mais depuis l'invasion du roi de Prusse et depuis que l'on fait de la porcelaine dans toute l'Europe on s'est relâché. Il voudrait des échantillons de quelques-unes de leurs couleurs : leur bleu, leur ancien rouge dont ils peignaient les animaux sur leur ancienne porcelaine, leur beau pourpre, leur jaune, quelques bruns et quelques pièces de leur plus beau fini. M. Bachelier, dit-il encore, désirerait même de leur blanc pur pour le peindre ici, comme il voudrait qu'on pût en envoyer du nôtre pour le faire peindre à Meissen. Ces objets de comparaison auraient leur utilité. Il se souvient d'avoir vu autrefois un cabaret dont M[me] la Dauphine avait fait présent à Madame la duchesse de Brancas, qui lui paraissait admirable par la beauté des peintures, par le bel accord des couleurs et par le point juste de leur fonte avec la couverte [3].

Nous avons trouvé curieux de reproduire ici l'opinion du chimiste et du chef de la peinture de la manufacture de Sèvres, concernant les porcelaines de Saxe. Ils reconnaissaient eux-mêmes que nous n'étions pas arrivés (*pour la porcelaine dure*) à dépasser et même pas, peut-être, à égaler la Saxe.

La dépense de l'or avait été pour 1780 de 305 onces, 1781 de 283 onces, 1782 de 286 onces, 1783 de 234 onces,....... en 1790 elle n'est plus que de 216 onces environ.

A partir du 3 avril 1784, l'atelier de pâte tendre achètera la soude pour l'émail à un magasin du Pecq, au prix de 28 l. le cent, prise au Pecq, au lieu de l'acheter chez les épiciers de Paris.

La terre de Dreux pour les Gazettes étant épuisée, on en prendra à Houdan.

Nous trouvons aux Archives Nationales [4] un « État des différents feux qui s'observent au four de peinture et de dorure gouverné par Capelle, chef.

« Porcelaine tendre, premiers feux : feu de fond, feu de peinture en

1. Voir catalogue de la collection Thiers, au Louvre, n° 1291, tasse émaux, lettres DD, décor Capelle, dorure Leguay.

2. Darcet (Jean), chimiste, né à Douzit (Landes), 1725, † 1801, fut d'abord précepteur des fils de Montesquieu dont il était l'ami; fut nommé en 1774 professeur au Collège de France, puis co-directeur de Sèvres, inspecteur des monnaies, membre de l'Académie des sciences et enfin sénateur.

3. A. N. O. 1, 2061.

4. O. 1, 2061-1.

fleurs, feu de miniatures et figures, feu de paysage, feu de retouche pour la miniature, feu de 2e retouche, feu de 3e retouche.

« Feux de dorure, feu de dorure et de peinture, feu de dorure en blanc, feu de dorure Lapise (*sic*), feu de dorure sur le vert et le bleu céleste, feu de dorure sur les frises coloriées et différents petits feux à la volonté de messieurs les peintres pour les petites retouches, pour la perfection de leurs peintures.

« Porcelaine dure : feu de fleurs, feu de paysage, feu de frises coloriées, feu de figures, feu de retouches en figures, feu de dorure en blanc.

« Pour l'arrangement des pièces : à raison de leur grandeur et la différence des feux suivant la place qu'elles occupent dans la caisse. »

Lorsque la manufacture fut mise à la charge de la liste civile, il fallut prendre des mesures pour réduire la dépense et la mettre en rapport avec les ressources.

Le Roi demanda à d'Angiviller un plan de réformes. Nous extrayons du rapport qui fut dressé par Régnier les passages concernant la fabrication à cette époque, négligeant les projets d'économies, qui ne purent être mis à exécution, par suite de la marche rapide des événements.

« Mémoire que M. le Directeur général, Commissaire du Roy, a demandé au Directeur de la manufacture des porcelaines de Sa Majesté, contenant en détail toutes les dépenses à faire avec le plus d'économie pendant les années 1791 et suivantes.

*Porcelaine tendre.*

Composition pour une cuite de 6.264 livres :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 3.960 | livres | de sable de Fontainebleau à 6 d. la livre.... | 99 l. | |
| 1.200 | — | de cristal minéral ou salpêtre. | | |
| | | 2 cuites : elles se font à l'arsenal, à 17 s. la livre. | 1.020 l. | |
| | | Pour un droit de certificat.................. | | 14 s. |
| | | Futailles.................................. | 7 l. | 4 s. |
| | | Voiturier.................................. | 8 l. | |
| 438 | — | de sel marin à 2 s. la livre................. | 43 l. | 16 |
| 222 | — | de soude d'Alicante à 9 s.................. | 99 l. | 18 |
| 222 | — | d'alun de Rome à 15 s..................... | 166 l. | 10 |
| 222 | — | de gypse ou rognure d'albâtre à 2 s........ | 22 l. | 4 |
| 6.264 | — | | 1.467 l. | 6 s. |

« Il paraît que la porcelaine tendre ne reviendrait qu'à 4 s. 6 d. la livre, mais à cause du déchet provenant de l'évaporation qui se fait en cuisant et d'une perte dans l'épluchage quand tout est en fritte on la portera à 6 s. la livre pour éviter les fractions.

« On mêle bien toutes ces parties ensemble; lorsque le mélange est parfaitement bien fait on en forme une couche d'à peu près un pied d'épaisseur sur un banc de sable sous le four de fritte, on fait un feu gradué pendant environ 50 heures, on pousse le four jusqu'au degré de couleur de citron, il faut observer de le ménager beaucoup lorsqu'il est parfaitement rouge jusqu'à l'instant de le quitter.

« Il faut que la fritte soit bien blanche sans cependant être trop vitrifiée, s'il se trouve des parties de fritte rougeâtres, c'est un signe assuré du trop peu de feu qu'elle aurait eu. Alors on repasse ces mêmes parties rougeâtres au four prochain et on les place sur la nouvelle composition.

« On pile ces matières que l'on voit suffisamment frittées, et quand elles sont réduites en poudre on fait la composition suivante.

« On prend 900 livres de fritte en poudre que l'on met dans les linettes du moulin avec 300 livres de marne d'Argenteuil; le tout étant bien broyé ensemble l'espace d'environ trois semaines, forme une pâte liquide que l'on fait sécher dans des auges destinées pour cela; lorsqu'elle est sèche, on la porte au blutoir pour l'écraser avec des cylindres à main et la bluter, et ensuite on la porte dans un endroit où on en forme des ballons en l'imbibant avec de l'eau seulement. C'est ce que l'on appelle pâte neuve.

« Les parties de pâte provenant des répareurs, tourneurs et unisseurs, se réduisent en poudre, et pour les faire resservir utilement on les mêle avec un tiers de pâte neuve, et pour imbiber le tout et lui donner du liant pour mouler tous les grands objets et platerie, on se sert de l'eau bouillante et du savon vert. On se sert aussi de ce moyen pour la pâte neuve quand on la destine à mouler de grands objets et la platerie, sans cela elle n'y serait pas propre. On appelle cette pâte « chimisée ».

« On n'apprécie point la marne d'Argenteuil qui entre dans chaque broyée, puisque on n'en consomme que pour environ 120 livres pour 15 à 16 broyées, cet objet sera porté en gros par un article particulier.

« Trois cuites annuellement seront suffisantes pour fabriquer toutes les pièces nécessaires à approvisionner suffisamment la manufacture et à occuper essentiellement tous les ouvriers, répareurs, unisseurs et tourneurs.

« Une cuite comme il est ci-devant détaillé est de......... 6.264 l.
Trois cuites semblables font.............................. 18.792 l.
A quoi ajouter à chaque cuite 1.566 livres de marne d'Argenteuil que l'on emploie par portions de 300 livres sur 900 livres de fritte en poudre pour une broyée. Cela forme un capital pour les trois cuites, à raison comme ci-dessus, de 1.566 l. par cuite de 4.698 livres.

« Ce qui forme un total de 23.490 l.

« Cette totalité de matière ne produit au plus en pâte bonne à employer que 20.000 livres pesant, à cause de l'évaporation qui se fait dans les fours et des déchets lors des broyées.

*Résumé de la dépense.*

| | |
|---|---|
| Trois broyées de 1.467 l. 6 s. | 4.401 l. 18 s. |
| 4.698 livres de marne d'Argenteuil à 6 d. | 117 l. 9 s. |
| | 4.519 l. 7 s. |

20.000 livres de pâte à 4 s. 6 d., 4.500 l.

« Avant les supports en terre ou reversoirs, on consommait environ 30.000 livres de pâte, et depuis environ deux ans, on n'en consomme plus qu'environ 20.000. Cela vient du bénéfice que la manufacture fait dans la suppression des supports, plaques et reversoirs en porcelaine, qui se font en terre de la mine de Viroflay.

« Cette pâte, comme on a pu en juger, est une espèce de verre opaque et de cristal, composée de sable et de différents sels, qui est naturellement fusible et facile à se déformer ; pour remédier à cet inconvénient, on a toujours fait à chaque pièce des supports de la même pâte et surpassant ordirement en poids celui de la pièce moulée, puisque ces supports, destinés à empêcher que les pièces ne se déforment, doivent être du double plus épais que les pièces qu'ils supportent. Cette pâte, qui est la même que celle des pièces, est perdue quand elle sort du four où elle a cuit avec la pièce de porcelaine, elle a pris la même retraite et elle ne sert plus qu'à jeter.

« On n'a pu suppléer en partie à ces différents supports qu'avec la terre de Viroflay, on travaille à établir des supports pour les grandes pièces.

« Avant qu'on eût pris le parti de fabriquer cette pâte à la manufacture, le sieur Gravant, entrepreneur, qui la fournissait, en a livré en une seule année pour plus de 80.000 l. Et alors l'inégalité de cette pâte, dont le Directeur actuel a été témoin, constituait la manufacture dans une perte de plus de moitié des pièces fabriquées qui tombaient au rebut malgré la précaution que l'on a toujours eue de mouler les pièces au moins du double de l'épaisseur, autrement elles se gerceraient et tomberaient toutes au rebut; il en arrive bien souvent malgré ces précautions.

« Quand les pièces moulées sont sèches, elles passent aux mains des tourneurs, répareurs et unisseurs, qui, chacun en ce qui le concerne, les travaillent et les terminent, ce qui demande autant de temps que pour les travailler en pierre, bien différents des répareurs en porcelaine dure et sculpture, qui travaillent sur une terre molle et qui réparent comme ils veulent. Ici un coup d'outil donné mal à propos cause un défaut irréparable.

« Il en existe au 10 novembre 1790 :

| | |
|---|---|
| Chez les mouleurs et au blutoir environ | 16.000 l. |
| Dans les travaux environ | 2.000 l. |
| Au four de fritte, non encore absolument préparée, environ | 3.400 l. |
| Total | 20.400 l. |

*Couverte pour la porcelaine tendre.*

Composition pour une cuite de 234 livres pesant :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 67 | livres 1/2 | de sable de Fontainebleau à 6 d. la livre. . | 1 l. 3 s. 9 d. |
| 90 | — | de litarge à 10 s. | 45 l. |
| 24 | — | de sel de soude à 2 l. 12 s. | 62 l. 8 |
| 22 | — | 1/2 caillou noir ou pierre à fusil de Bougival à 6 d. la livre | 12 |
| 30 | — | de potasse à 13 s. | 19 l. 10 |
| 234 | — | | 129 l. 3 s. 9 d. |

« On mêle toutes ces matières ensemble et après les avoir passées au crible on les met dans 60 creusets, on les place sous le four de biscuit de porcelaine tendre, et quand on les retire on les casse, on épluche bien scrupuleusement le cristal, on le pile au moulin, ensuite on le broie comme la pâte avec de l'eau, et pour l'employer on y met du vinaigre blanc qui le fait adapter ou prendre facilement sur la porcelaine en biscuit.

« Il paraîtrait que la couverte de la porcelaine tendre, à raison des matières qui composent une cuite de 234 livres pesant et qui coûtent environ 129 l., ne devrait revenir qu'à environ 11 s. la livre, mais on compte environ un tiers de déchet, tant par l'évaporation des sels que par toutes les parties que l'on ne peut pas détacher des creusets, en partant de ce principe la couverte reviendrait à environ 16 s. 6 d. la livre.

« On se servait autrefois de creusets de Hesse, qui coûtaient fort cher parce qu'ils doivent résister à l'action du verre, on les mettait l'un dans l'autre, et malgré cette précaution il y avait beaucoup de perte, les matières se répandaient dans le four. Les creusets se font actuellement à la manufacture avec de la terre de Dreux et du sable. On s'en sert sans les doubler, comme on faisait de ceux de Hesse, et il est bien rare qu'il n'y en ait un qui ne réussisse. Il en existe au 10 novembre 1790 environ pour 2 mois.

« On fait annuellement huit cuites de 234 livres pesant. Cela forme un capital de 272 l. pesant à raison de 12 s. la livre : 1029 l. 12.

En ôtant des 1.872 livres pesant de composition le tiers, montant à 624 livres, provenant des déchets de l'évaporation et des parties restantes aux creusets, il doit rester 1.248 livres pesant, à 16 s. 6 d. la livre ; ci. 1,029 l. 4 s.

*Porcelaine dure.*

« Composition pour une broyée de 3.210 livres pesant :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1.710 | livres | kaolin ordinaire rendu à la manufacture, à 3 s. la livre. | 256 l. |
| 1.000 | — | sable d'Aumont, rendu à 6 d. la livre | 25 l. |
| 500 | — | blanc de Bougival, à 18 l. le mille pesant d'achat, et 8 l. de voiture; total 26 l. °/oo | 13 l. |
| 3.210 | — | pesant | 294 l. |

« La pâte sans la main-d'œuvre des ouvriers revient au plus à 2 s. la livre.

« On peut compter sur dix broyées entières pour la pâte, de 3.200 livres par broyée pour un an.......................................... 3.210 l.

« On en consomme au plus 30.000 livres sur 32.100, pour la confection de toutes les pièces de porcelaine dure. Le surplus mis en réserve se monte à ce jour à 15.000 livres.

« Il paraît, par des observations des Chinois, que dès le IXe siècle les plus belles porcelaines que l'on faisait en Chine étaient composées de kaolin et de cendre des os de jeunes animaux, dont 4 parties de kaolin et 1 de cendre. Que ce moyen là rendait plus solide, plus transparente et infiniment plus belle en tous points qu'elle ne l'eût été sans cela.

*Couverte pour la porcelaine dure.*

« Pour une broyée, 100 livres de petunze fusible........... 8 l.

« Cette couverte se broie avec de l'eau de puits et 12 pintes de vinaigre blanc, et quand elle est bien broyée on en ajoute encore 6 pintes pour la passer au tamis très fin, lorsqu'on l'emploie, c'est ce qui facilite l'adaptation égale sur les pièces. 18 pintes par broyée à 8 s.......................................... 7 l. 4 s.

Total.......................................... 15 l. 4 s.

« Six broyées environ par an à 15 l. 4 s.................... 91 l. 4 s.

*Four de peinture.*

« Il est ordinairement allumé six jours et six nuits.

« On fait communément 16 fournées par an.

*Four de porcelaine tendre.*

« On fait par an au moins 17 fournées.

*Four de porcelaine dure.*

« On fait annuellement trente fournées.

*Four de fritte.*

« On fait trois fournées par an. Il y a des annnée depuis 1772 qui ont été jusqu'à sept fournées, et dans les temps où on ne faisait pas encore de porcelaine dure (en 1771), on en a fait jusqu'à onze et douze par an.

« Cette diminution de fournées provient :

1° De ce que l'on a pris beaucoup de répareurs, unisseurs et tourneurs de la porcelaine tendre pour monter à l'atelier de porcelaine dure ;

2° De ce que tous les supports ou reversoirs qui étaient de porcelaine sont actuellement pour la plupart depuis deux ans en terre de Viroflay (ils réussissent bien). On compte environ un tiers de diminution dans le prix et les matières qui composent la fritte.

*Four pour cuire le plâtre et calciner le gypse ou rognures d'albâtre.*

« 16 fournées par an.

*Consommation de l'or.*

« Il y a vingt doreurs ordinaires, et quand l'ouvrage presse on les double presque par des peintres en ornements qui brunissent par effets leurs dorures. Les uns décorent plus ou moins richement, mettent le premier or sur les fonds ou bleu céleste, seules couleurs qui en sont susceptibles, et après avoir fait passer ce premier or au four on met le second or en ornement sur les fonds pour les faire passer à un deuxième feu infiniment moins fort que le premier, d'après l'expérience : quand un doreur a une coquille qui contient un gros d'or, il s'en sert jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien.

« Les autres mettent les fonds d'or sur diverses pièces riches, sur lesquelles on gratte les endroits destinés à recevoir des peintures en divers genres, et pour exécuter les différentes décorations dont sont susceptibles les pièces qui se décorent par 56 peintres.

« En détaillant le plus possible l'or, on en consomme environ 18 onces par mois, il y a quinze ans on en consommait le double.

« Les doreurs sont : Vincent, Prévost, Lecot, Nuray, Le Guay, Chauveau, Vendé, Baudoin, Girard, Vindigher, Vindigher fils aîné, Vindigher fils cadet, Vindigher jeune, demoiselle Vindigher aînée, demoiselle Vindigher cadette, Dieu, Buteux, Noël, Méraud.

*Sculpture*[1].

« Pour une broyée :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1.200 | livres | kaolin décanté, à 3 s. la livre | 180 l. |
| 400 | — | petunze ou spath fusible, à 8 l. °/o | 32 |
| 400 | — | sable d'Aumont, à 6 d. la livre | 10 |
| 100 | — | blanc de Bougival | 3 |
| 2.100 | — | | 225 l. |

« On emploie environ 8,000 livres de pâte à cause des supports, le retrait devant être le même pour les figures. Broyage, trois semaines, de manière

1. On voit qu'il n'est question ici pour la sculpture que de porcelaine dure, ce qui confirme ce que nous disons plus loin, que l'on ne fit plus de sculpture en porcelaine tendre à partir de 1777.

qu'elle soit comme du lait. On la retire des tinettes, la met dans une cuve, la passe dans un tamis de soie très fin, on la sèche puis la réduit en poudre avec des cylindres à mains, la détrempe avec de l'eau de puits, puis on la marche quatre jours pour la rendre plus compacte et moins facile à fendre. Par an, quatre broyées de 2.100 l. [1] »

Nous devons parler aussi des monteurs en bronze. Avant 1780, il était rare que l'on montât les pièces de porcelaines autrement qu'avec des fleurs, mais les grandes pièces fabriquées par la manufacture exigèrent des montures soit pour réunir les différentes parties des vases, soit pour composer des miroirs ou des pendules.

Duplessis qui avait été attaché à Sèvres pour donner des modèles, devint l'orfèvre attitré de la manufacture jusqu'à sa mort (août 1783); il occupait à cette époque 22 ouvriers, dont 5 chez lui.

Thomire lui succéda le 17 juillet 1783. Régnier écrit à d'Angiviller : « . . . . . . . . M. Boizot paraît désirer beaucoup que l'on donne à ciseler les deux figures faisant anses de vases, au sieur Thomire, elles demandent la plus grande précison et tous les soins d'un habile homme; qu'il travaille à son compte ou conjointement avec le sieur Duplessis. Cela fera peut-être de la peine à Duplessis, mais cela concilierait tout, que Thomire travaillât avec lui et fût chargé seulement des figures [2]. »

Du reste, le 28 août suivant, Duplessis était mort, et sa veuve, Élisabeth Bardot, faisait remise à Pierre-Philippe Thomire, sculpteur, ciseleur, doreur sur métaux, demeurant à Paris Faubourg-Saint-Martin, paroisse Saint-Laurent, des objets en bronze absolument finis, qui doivent entrer dans la décoration des deux grands vases de porcelaine de la manufacture du Roy.

Nous trouvons plus loin un état des ouvrages, faits pour le compte de la manufacture royale des porcelaines de France, concernant les garnitures des différents objets en bronze doré au matte (*sic*) par Thomire, à partir du 24 septembre 1783. Au total, 31.683 l. (Sans date.)

| | |
|---|---|
| 24 septembre 1783. Garniture de petits vases en Tirée avec têtes de femmes et serpents, dorés au mat. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 500 l. |
| 26 janvier 1784. Garniture dite à petite femme, en queue de poissons . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 500 |
| 11 mai 1784. Garniture en argent doré au vermeil, d'un alambic. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 72 |
| Nettoyé 3 vases et remis à neuf. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 40 |
| 27 mai 1784. Nettoyé et passé au mat les deux vases russes, refait deux cloches, dorés et remontés. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 72 |

1. A. N., O. 1, 2061-8.
2. A. N., O. 1, 2060.

14 juin. Doré au mat 3 socles en bronze pour le service de Madame........................................ 48

15 juin. Argenté 5 paires de flambeaux, fourni les binets pour la manufacture........................................ 45

14 juin. Garniture de trois vases complets, dorés au mat..... 800

15 juillet. Livré nécessaire, garni argent doré au vermeil...... 72

2 août. Livré la garniture d'une paire de vases bleus, en arabesque, avec des petites femmes formant les anses, dorés au mât. 1.600

6 août. La garniture d'une petite caffetière.................. 9

10 septembre. Garniture d'un nécessaire pour Mesdames, argent doré........................................ 72

20 septembre. Garniture d'une cassolette en trépied, forme antique portant 16 pouces de hauteur, dorée au mat, esquisse, modèle en cire, modèle en fonte, ciselure, monture, dorure et emploi d'or, treize onces; le tout ensemble.................... 4.500

Petits vases de satyres et guirlandes de lierre, modèle, fonte, ciselure, monture, dorure au mat, 2 onces 1/2 d'or............. 1.000

Livré 2e garniture, satyres, fond écaille, dorée au mat........ 1.000

Garniture vases, petits serpents, genre chinois, portant 11 pouces de hauteur, modèle, ciselure, monture, dorure 1 once.......... 500

Garniture de petits vases verts, ciselure, monture, dorure 1 once........................................ 360

Garniture de 2 paires de vases pour la reine.................. 880

Garniture de deux paires vases pour la reine, trompettes or vert, 6 onces 1/2........................................ 2.000

Une paire cadres ronds, dorés au mat...................... 80

Garniture d'une paire de vases pareils aux grands, portant 24 pouces de hauteur sur 24 pouces de diamètre, esquisse, modèle en cire des ornements, ciselure, monture, dorure au mat, emploi de l'or pour les deux vases, façon d'ouvriers pour la dorure, drogues, eau-forte, vif argent, fonte, ensemble........................ 13.000

Garniture de vases à bouc, fonte, modèle en cire, monture, dorure au mat........................................ 1.500

Garniture deux vases étrusques garnis en serpents, modèle, ciselure, monture, dorure au mat........................... 800

Garniture d'une paire de vases russes, modèle, ciselure, monture, fonte et dorure [1]................................ 2.000

Nous pensons que les prix portés par Thomire sur sa facture ont dû être un peu réduits.

Il ressort des comptes de recette de 1783 que le roy a payé à la manufacture, pour les bijoux et garnitures en or de pièces de porcelaine, faisant

partie de la toilette de la comtesse du Nord, une somme de 7.204 l. Cette monture avait sans doute été exécutée par Duplessis [1].

Mentionnons encore une note du 7 avril 1784, qui dit que l'usage est que la manufacture fournisse à la Chapelle de Versailles les vases nécessaires pour la décoration en fleurs, usitée le jour des cendres [2].

## LIVRES DE VENTES. 1779-1792

### 1779

Au roy : Un tableau de l'Empereur de la Chine, 480 l.

A Mme Royale : Deux vases lapis, 3.000 l,

Une bouillotte, 312 l.

2 plats à barbe, 168 l.

2 cuvettes, 960 l.

3 vases lapis, 2.160 l.

2 tableaux, 1.440 l.

2 vases lapis, forme œuf, 2.256 l.

A la reine : 1 gobelet et soucoupe, fond noisette, guirlande et allégorie, 144 l.

Garniture 3 vases chinois, fond Taillandier, montés en bronze, 2.400 l.

A Monsieur : Deux tableaux de fleurs, 2.400 l.

A Mme Élisabeth : Une pendule, 720 l.

A la duchesse de Mazarin : Un gobelet, portrait de Louvel, 240 l.

Trois vases hollandais, beau bleu marine, 1.200 l.

Aux marchands : Trois colonnes à pendule, 288 l.

Trois tableaux; ensemble, 3.840 l.

Quatre vases cloches, 492 l.

| | | |
|---|---|---|
| Total pour 1779 : | Au comptant..... | 256.817 l. 1 s. |
| | A crédit......... | 265.311 l. 6 s. |
| | | 522.128 l. 7 s. |

### 1780

Au duc de Chartres. Deux vases cygnes rectifiés, biscuit et filet or, 480 l.

A M. Gaillard : Une caisse, pois d'or, 48 l.

M. le baron de Staël : Deux vases beau bleu, arabesques, 576 l.

A M. Noël : Pendule et son vase, 480 l.

Aux marchands : Un vase globe, lapis, 60 l.

Deux vases cassolette, 60 l.

1. A. N., O. 1, 2060.
2. A. N., O. 1, 2061-2.

Au roy : Deux vases bouc, paysage, 1.920 l.

Un cadran très riche, en or, fond beau bleu, 600 l.

A Mme Victoire : Un vase ferré, fond vert, miniature, 600 l.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Total pour 1780 : | Au comptant. | 169.625 l. | 9 s. | 9 d. |
| | A crédit..... | 41.197 l. | 7 s. | |
| | | 210.822 l. | 16 s. | 9 d. |

1781

Deux vases en émaux transparents, 2.400 l.

Deux — — 1.200 l.

Un vase réchaud, 120 l.

Un vas lapis, monté en fleurs, 360 l.

Trois vases, fond rouge, forme chinoise, 1.920 l.

Au roy : Deux petit vases chinois, 192 l.

Pour Fontainebleau : 4 vases colonne rectifiés, 96 l.

A M. le comte d'Artois : Table miniature, Télémaque, 6.000 l.

A M. le comte de Vergennes : Table montée en bronze, l'histoire d'Achille, 6.000 l.

A Mme la duchesse de Narbonne : Quatre vases vert bleu, à côtes de melon, sans peinture, 864 l.

Deux vases flacon, cordon bleu et or, 324 l.

Deux vases, bleu et guirlandes de roses, 384 l.

Deux vases œuf, cailloutés, 432 l.

Deux vases à côtes, bleu antique, 240 l.

Un vase bleu antique et or, 240 l.

Deux vases fond vert, tête de bouc, pastorale, 528 l.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Total pour 1781 : | Au comptant. | 187.246 l. | 19 s. | 6 d. |
| | A crédit..... | 159.865 l. | 1 s. | |
| | | 347.112 l. | 00 s. | 6 d. |

1782

Garniture de cinq vases des âges, miniatures et émaux, 6.000 l.

Un déjeuner du roi, miniatures et perles, 840 l.

A MMmes Adélaïde et Victoire : Trois vases gris agathe, montés en bronze, 960 l.

A M. le comte de Vergennes : Un cabaret complet, miniatures et émaux, composé de six tasses, théière, pot à sucre, pot à lait et jatte, 2.400 l.

Aux comte et comtesse du Nord[1] : Porcelaines choisies par S. E. le prince Bariatinsky, pour les comte et comtesse du Nord.

1. Nous donnons ici les acquisitions du comte et de la comtesse du Nord, ainsi que les cadeaux qui leur furent offerts par le roi et la reine. On peut voir les Mémoires de la baronne d'Oberkirch sur le séjour à Paris des princes russes.

Garniture de cinq vases œuf, lapis, montés en bronze, 3.600 l.
Garniture de trois vases têtes de bouc, fond pointillé, paysage, 1.460 l.
Garniture de trois vases rosette, montés en bronze, 2.400 l.
Garniture de trois vases des âges, blanc et paysage, 1.920 l.
Deux vases, girandoles en bronze, lapis, 1,680 l.
Deux vases étrusques, fond marron, 960 l.
Deux vases œuf, beau bleu et or, 960 l.
Deux vases Bolvry à perles, fond pointillé et paysage, 960 l.
Un vase Bachelier, beau bleu, émaillé, 1.800 l.
Deux vases danois, fond vert, 288 l.
Un vase cassolette, 336 l.
Deux vases lacrimal, bleus, montés en bronze, 2.400 l.
Présent fait par le roy aux comte et comtesse du Nord :
Deux vases beau bleu, bas-reliefs bronze, 2.400 l.
Deux bustes, comte et comtesse du Nord, 168 l.
Deux gobelets, avec portraits desdits, 720 l.
Un déjeuner, 840 l.
Un — 1.200 l.
Un — 600 l.
Un buste de Mgr le Dauphin, 84 l.
Quatre médaillons Louis XV, 24 l.
— Louis XVI, 24 l.
— Marie-Antoinette, 24 l.
— Mgr le comte d'Artois, 24 l.
— Henri IV, 48 l.
— Sully, 48 l.
— petits, de Henri IV, 12 l.
Un creux de médaillon d'Henri IV, 6 l.
Trente médaillons, comte et comtesse du Nord, 180 l.
Un gobelet fond maron, la marchande d'amours, 360 l.
Un gobelet beau bleu, allégorie, 144 l.
Une statue équestre du roi de Prusse, 1.200 l.
Deux tables, fleurs, 2.400 l.
Deux tasses émaillées, fleurs en biscuit, 4.800 l.
Deux gobelets, portraits du roi et de la reine, 720 l.
Service de toilette offert à la comtesse du Nord :
Un miroir.
Une nef.
Deux grands quarrés.
Deux petits quarrés.
Une aiguière et sa jatte.

Un pot à l'eau et sa jatte.
Une écuelle et plateau.
Quatre flambeaux.
Deux gobelets à bouillon.
Deux tasses et soucoupes.
Deux boîtes à poudre.
Deux pots à pâte.
Quatre pots à pommade.
Deux flacons bas.
Deux flacons hauts.
Deux boîtes à mouches et pieds.
Deux pots à rouge et pieds.
Une sonnette.
Une brosse à peigne.
Un manche de couteau.
Un gratte-langue.
Un porte-mouchettes.
Une vergette.
Une écritoire.
Deux pots à opiat.
Deux boîtes.
Deux entonnoirs.
Deux manches à brosses.
Un crachoir.
Une brosse à dents.
Une boîte à éponge.
Deux cuillers à café.
Une tasse à fleur d'oranger.
Une baignoire d'yeux.

Le tout beau bleu enrichi d'émaux [1], pour la somme de 75.000 l.

Ventes à Versailles, à la reine : Un vase, fleurs biscuit; le rosier, 1.200 l.

Mme Élisabeth : Vases en fleurs, bas-relief, 360 l.

M. le comte de Vergennes : Trois vases fond vert, montés en bronze, 5.000 l.

Total pour l'année 1782 : 483.895 l. 6 s. 6 d.

1. Presque tous les émaux exécutés par Cotteau. Nous lisons dans *Le roman d'une impératrice*, de Waliszewski, p. 388 : « A Sèvres, on fait admirer à la grande-duchesse une magnifique toilette de porcelaine bleu lapis montée en or, récent chef-d-œuvre de la manufacture. Des amours placés sur le miroir se jouent aux pieds des trois grâces qui le soutiennent. C'est sans doute pour la reine, s'écrie la princesse émerveillée. Elle s'approche et sur toutes les pièces reconnaît ses armes. C'est un présent que lui fait Marie-Antoinette. »

1783

A M. de Pommery : Deux flambeaux, fond rose et chiffre, 72 l.

Au roi : 24 colonnes à écharpes, 576 l.

A Mme Adélaïde : Vase chinois, lapis, 481 l.

Deux vases cygnes, 1.200 l.

Un gobelet et service, litron 1re grandeur, fond bleu céleste, les vues de Bellevue, d'après un modèle donné, 504 l.

Au roi : Deux tableaux, le déjeuner et la toilette de la sultane favorite, à 3.000 l., 6.000 l.

Total de l'année 1783 : 322.180 l. 9 s. 3 d.

1784

A M. Le Fébure : Un vase militaire, 1.200 l.

Deux vases, biscuit et or, 720 l.

Au roi de Suède : Présent fait par le roi au roi de Suède; entre autres :

Quatre vases, fond vert, bas-relief garni de bronze, 4.800 l.

Une table, fleurs et fruits, 1.500 l.

Une table représentant le triomphe du silence, 360 l.

Une table représentant la toilette de Vénus, 360 l.

A MMmes de France : Deux vases danois, bas-reliefs, 560 l.

Au prince Henry : Présent fait par le roi au prince Henry :

Un cabaret riche, en émaux, 1.500 l.

Deux vases, fond rouge, montés en bronze, 1.920 l.

Deux vases Médicis, bleu, paysage, 2.400 l.

Deux vases richement émaillés, 3.000 l.

Total pour l'année 1784 : 398.013 l. 17 s.

1785

A M. Bertin : Tableau de l'empereur de la Chine, 172 l.

Deux vases Japon, 336 l.

Au roi : Un vase cornet, paysage, 1.200 l.

Présent de la manufacture de Sèvres, au sujet de la naissance du duc de Normandie, 3 avril 1785.

1° Un groupe en biscuit représentant la monarchie française, sur laquelle le génie de la fécondité place un troisième rejeton.

2° Une écuelle, dont le couvercle est décoré de figures symboliques faisant allusion au bonheur de la France affermi par la naissance d'un nouveau prince.

3° Un gobelet à lait couvert et sa soucoupe. Sur le corps du gobelet sont représentés, d'un côté les trois Parques filant les jours heureux d'un prince nouveau-né, de l'autre on représente Thétis plongeant Achille dans les eaux du Styx. Le troisième groupe est pour Madame la duchesse de Polignac [1].

Total pour l'année 1785 : 312.642 l. 16 s.

1786

Au roi : Deux vases ornés de bas-reliefs montés en bronze doré, 15,000 l.

A M. le comte de Vergennes : Un tableau des noces d'Aldobrandine, 600 l.

A M. Dubuisson : Un vase dauphin, 240 l.

Une colonne à pendule, 96 l.

A M. Mauprivez : Un vase chinois, 1.200 l.

Présent du roi à Son Altesse le duc de Saxe :

Garniture de trois vases, fond pourpre, 2.400 l.

Une table représentant Renaud et Armide, montée en bronze, 5,000 l.

A M. Daguerre : Un vase buire, 36 l.

Total pour 1786 : 373.858 l. 7 s.

1787

Un tableau, 300 l.

A Mgr le comte d'Artois : Deux vases, bas rectifiés, 3.000 l.

Un tableau, Le cachet de Michel-Ange, 144 l.

A Mme Adélaïde : Deux vases serpents et filet or, 1.200 l.

Deux vases cassolettes, 816 l.

Un vase de milieu, 480 l.

A M. Bonnefoy : Deux vases jatte, arabesques sur fond d'or, 1.200 l.

Au roy : Deux vases, Mars et Minerve, 12.000 l.

Au comte de Montmorin : Deux vases fond jaune, bas-relief, 3.600 l.

Vers cette époque, il existait plusieurs dépôts de la manufacture à Paris. Dans la correspondance de d'Angiviller nous lisons : « Toutes les porcelaines ont été retirées des dépôts de Paris.................. Quand elles seront étiquetées de nouveau, on regarnira tant le grand magasin, chez M. d'Aguerre, que les dépôts de M. Bazin et de Mme Poupart [2]. »

Les noms des marchands que nous trouvons le plus fréquemment en relations d'affaires avec la manufacture sont : Drais, bijoutier; Bailly, Le Fébure, d'Amsterdam; Regnault, Tesnières, Le Boigne, d'Aguerre, Bazin, veuve

1. A. N., O. 1, 2061-2.
2. A. N., O. 1, 2062-4.

Poupart, Cellier, Brosset, Mauvel, Desbordes, Ducis, Delacroix, Rousseau, de Versailles; Favart, rue Grange-Batelière.

Total de l'année 1787 : 364.224 l. 2 s.

1888

A M. Thomire : Deux vases des Cariatides, 168 l.

Total pour 1788 : 402.205 l. 9 s.

1789

A M. le duc de Gramont : Deux vases forme soupière, beau bleu, 192 l.
Une bouteille, fond violet, 96 l.
Un vase marmitte, 36 l.
Un vase rosette, Japon, fond jaune, 60 l.

Total pour 1789 : 228.508 l. 12 s.

1790

A M. le duc de Gramont : Deux vases ballon, 192 l.

Total pour 1790 : 188.377 l. 9 s.

1791

Aucune nouveauté. Total : 162.589 l. 16 s.

1792

Aucune nouveauté. Total : 295.185 l. 8 s.



QUATRIÈME PÉRIODE 1792-1800

# SÈVRES

La journée du 10 août venait de renverser la royauté ; il fallait aviser à la situation de la manufacture. La Convention, par la loi du 12 août 1792, chargea le ministre des contributions publiques de l'administration des domaines et bâtiments de la liste civile. Dans le cours du même mois, M. Haudry fut nommé par M. Clavière pour diriger la manufacture de Sèvres et dresser l'inventaire général de l'actif et du passif de cet établissement. Il ne resta que six mois (?) à la manufacture, rappelé en Alsace à la tête d'une industrie, les salines de Franche-Comté ; pour ce travail il toucha 600 l.[1].

Les deux directeurs, Régnier et Hettlinger, conservèrent leur situation, mais, naturellement, amoindrie par celle du commissaire de la Convention. Le 4 janvier 1793, Haudry fut remplacé par un sieur Delaporte, « chargé de l'administration de la manufacture[2]. »

L'anarchie règne à Sèvres comme ailleurs. Les ouvriers veulent devenir chefs ; et nous trouvons aux archives de Seine-et-Oise de monstrueuses dénonciations contre Régnier et Hettlinger, hommes droits et consciencieux.

Une suite de notes que nous avons pu recueillir aux Archives nationales nous met au courant des événements qui se succèdent à la manufacture pendant ces temps troublés.

19 janvier 1793. Les sieurs Bachelier, Cadet, d'Arcet, Desmarest, Lagrenée, Boizot, académiciens (sciences ou peinture), réclament dix-huit mois d'appointements échus le 1er janvier 1793.

3 avril 1793. Régnier, Hettlinger, Salmon et Caton sont arrêtés et peu après relâchés.

15 mai 1793. Régnier demande de dédorer des vases pour économiser l'or, en ôtant l'or avec de l'eau régale, et de remettre, en place de l'or, de la platine dissoute dont il y a beaucoup à la manufacture. On vendra les pièces

1. Cette note étant datée du 7 janvier 1793, Haudry ne peut être resté six mois à Sèvres. A. N., F. 12, 1496.
2. A. N., F. 12, 1496.

dédorées ce que l'on pourra. Approuvé par le ministre de l'intérieur. Demande de prendre de l'or à la monnaie.

24 mai 1793. Mémoire de Hettlinger au citoyen Coqueau sur la question posée, si l'on doit conserver la manufacture et dans quelles conditions ?

« La manufacture de Sèvres a été la grande ouvrière en luxe de porcelaine, elle en a propagé et entretenu le goût. Elle ne fleurissait pas par le débit multiplié d'objets usuels et de prix modique, mais de ses ouvrages riches, consacrés à l'opulente vanité qui souvent étaient payés cinq et six fois au delà des frais de fabrication. Ce débit est anéanti pour la majeure partie, ou du moins suspendu pour longtemps.

« Si on veut une manufacture nationale qui donne du bénéfice, il faut renoncer à celle de Sèvres dont le local est trop vaste, mal construit et d'un entretien dispendieux. Il faut délaisser les principaux artistes, sculpteurs, décorateurs, qui attiraient de l'argent parce que leurs ouvrages attiraient l'opulence qui aujourd'hui est détruite. On n'ose pas jouir.......

« Les ouvriers sont au nombre de 218 de toutes classes...

« Il serait trop désavantageux d'employer les *matadors en sculpture et en peinture* à des travaux communs. Les talents d'un Pithou, d'un Simpson (Sinnson) qui savent décorer des tasses de douze et quinze louis, à ces travaux communs.....

« Non, citoyen, la manufacture de Sèvres n'est bonne que par ce qu'elle a été et ce qu'elle peut être encore ; l'académie de l'art est la pépinière des bons ouvriers en ce genre. C'est, sous ce point de vue, qu'il est de la dignité et même de l'utilité nationale de la maintenir. Lui conserver ce mérite et cependant qu'elle devienne un objet de bénéfice, me paraît, surtout dans les temps actuels, une chose impossible.....

Il donne ensuite les motifs qui militent pour garder la manufacture.

« Elle fabrique une porcelaine connue et estimée, qui lui est propre, sous le nom de porcelaine tendre ou de France. Cette belle pâte donne plus qu'aucune autre un ton moëlleux aux peintures et un œil brillant aux fonds de couleurs. En ce dernier genre, il n'y a pas une autre manufacture qui puisse rivaliser avec celle de Sèvres.......

« ... Il s'y joint encore un motif politique. Ces artistes, forcés par l'indigence, iraient dans les pays étrangers qui profiteraient de leur talent au préjudice de l'intérêt national. Plusieurs savent des secrets qu'ils y propageraient, par exemple la construction ingénieuse de notre four à cuire la peinture, certaines compositions relatives aux couleurs et à la porcelaine tendre.

.......« Quant à Régnier, je le vois depuis neuf ans, honnête, attaché à sa religion, bienfaisant envers les pauvres, incapable d'une action basse. Il a dix-huit ans de services, a sincèrement à cœur l'intérêt de la maison ; aujourd'hui l'esprit républicain que quelques ouvriers mettent à toute sauce et la

mauvaise volonté d'une grande partie d'entre eux envers lui, l'ont intimidé et il se comporte passivement.......

..... « L'expulsion odieuse du sieur Gass, le plus honnête homme et peut-être le plus habile chimiste qu'il y ait en France.......

Il ajoute une notice sur lui-même :

..... « Le nouveau genre de mosaïque dans lequel j'emploie pour représenter la nature, les objets de la nature eux-mêmes.......

« Une fois déplacé de la manufacture de Sèvres et ne tenant plus en rien à ce pays-ci, si ce n'est par le souvenir douloureux des mortifications que j'y ai éprouvées, il est naturel que je songe à m'en retourner à Zurich, ma patrie, pour y établir une fabrication de ce genre au sein de ma famille ou bien à Genève. »

Il termine cependant, en demandant à être nommé concierge à la Bibliothèque nationale, ou au Garde-meuble, ou au Muséum, ou au Cabinet d'histoire naturelle, ou au Palais national, pour y former des élèves dans son art [1].

Chose bizarre, au moment où il était question de supprimer la manufacture nationale, elle fut sauvée par une souveraine, involontairement il est vrai. L'argent était rare dans le trésor de l'État; or l'impératrice Catherine envoya, pour solde de son compte, 90.000 l. qui semblèrent la manne dans le désert au ministre des Finances. Il s'opposa donc à la suppression, soit par reconnaissance, soit, ce qui est plus probable, dans l'espoir d'une nouvelle aubaine semblable.

On a vu figurer à l'Exposition de 1900 un biscuit de porcelaine représentant la « République de 1792 », et dans les catalogues qui ont été publiés depuis nous trouvons : Musée du mobilier n° 77. La « République de 1792 », exécutée par un groupe de dissidents de la manufacture de Sèvres, établis rue de Charonne pendant l'époque révolutionnaire (coll. Chevrie). Nulle part nous n'avons trouvé trace de cet établissement; nous sommes étonnés qu'il ait pu être monté sans qu'il en soit fait mention dans aucun des titres ou documents que nous avons étudiés soigneusement, et pas un seul des auteurs qui nous ont précédés ne signale son existence.

10 juillet 1793. Vu la cherté des denrées, des secours provisoires sont alloués aux ouvriers. Les mois, appointements et secours compris s'élèvent à 18.011 l. 8 s. 6 d. [2].

13 août 1793 (note en marge d'une lettre :) Écrire à Bachelier, Desmarest, d'Arcet, pour leur annoncer leur paiement et les remercier, à Boizot et Lagrenée pour les continuer, à Régnier pour l'en prévenir.

1. A. N., F. 12, 1496.
2. A. N., F. 12, 1496.

18 septembre 1793. Hettlinger est arrêté, la commune de Sèvres lui ayant refusé un certificat de civisme.

Le conventionnel Battelier est chargé de la manufacture.

Peu après, Hettlinger est mis en liberté pour remplir ses fonctions, mais sous surveillance [1].

11 octobre 1793 (20 vendémiaire an II). Salmon est nommé « chargé provisoirement de la caisse », par Battelier, « en remplacement de Barrau ». Il demande à la Commission d'agriculture et des arts de rendre son compte pour l'an II [2].

2 novembre 1793 (12 brumaire an II). Battelier nomme J.-B. Chanou, chef des fours et des pâtes, inspecteur provisoire [2].

21 décembre 1793 (1er nivôse an II). Lagrenée jeune, peintre aux galeries du Louvre, n° 15, est révoqué par le citoyen Battelier, représentant du peuple en mission pour l'organisation de la manufacture de Sèvres.

19 janvier 1794 (30 nivôse an II). Le sieur Wicar, élève de David, est nommé directeur des ateliers de peinture. Il n'accepte pas, est remplacé par un autre élève de David [3].

13 juillet 1794 (25 messidor an II). Le citoyen d'Arcet, professeur de chimie, maison de la monnaie, répond à une demande d'avis sur la requête de Hannong sollicitant une indemnité pour ses travaux à Sèvres et les injustices dont il fut victime. (Nous avons vu précédemment ce qu'on doit en penser.) Avis défavorable.

6 septembre 1794 (19 fructidor an II). Lagrenée jeune réclame, la place étant devenue vacante ; après enquête, il est rappelé à l'emploi et aux fonctions de peintre de la manufacture de Sèvres. Le citoyen Chanou, inspecteur, est chargé de le réintégrer.

26 décembre 1794 (5 nivôse an III). Les citoyens Besson et Gervais constatent un déficit dans la caisse de Chanou.

1er février 1795 (13 pluviôse an III). Arrêté du Comité d'agriculture et des arts :

« Art. 1er. L'administration actuelle de la manufacture nationale de Sèvres est supprimée.

« Art. 2. Elle sera remplacée par une direction de trois membres.......

« Art. 10. Les trois places de directeurs seront remplies par les citoyens Hettlinger, ci-devant inspecteur ; Salmon aîné, actuellement garde-magasin général, et François Meyer [4].

1. A. N., F. 12, 1496, f. 2733.
2. A. N., F. 4, 2162.
3. A. N., F. 12, 1496.
4. François Meyer, âgé de 58 ans, né à Morat, canton de Berne (Suisse), marié à une Française ; en France depuis 1758. A. N., F. 12, 1495.

« Art. 11. Le traitement de chacun des trois directeurs sera de la somme de six mille livres par an, sans aucune autre attribution. Ils auront leur logement à la manufacture ou dans les bâtiments qui en dépendent.......

« Art. 13. Les citoyens Lagrenée, peintre, et Boizot, sculpteur, continueront à diriger la peinture et la sculpture de concert avec les directeurs, et jouiront de 3.600 l. d'appointement. Le citoyen van Spaendonck jeune, peintre en fleurs, leur est adjoint au même titre et mêmes appointements [1]. »

1er juin 1795 (13 prairial an III). Démission de co-directeur du sieur Meyer cadet.

12 juillet 1795 (24 messidor an III). Distribution de pain aux artistes, employés et ouvriers, accordée par le comité de salut public. Elle est faite par pain de 5 livres pour 5 jours [2].

20 août 1795 (3 fructidor an III). Démission du sieur Leconte, chef de la chimie [1]. Le citoyen Desprès et le citoyen Leconte avaient succédé à Sèvres, à la chimie, à Mulot et à Bailly, mort en 1790; ils sont partis. Desprès a monté une fabrique de camées et porcelaine. Leconte fabrique des couleurs pour les manufactures et les ouvriers en chambre [3].

15 septembre 1795 (29 fructidor an III). Attribution aux directeurs, par le comité d'agriculture et des arts : 5 °/o sur la 1re classe, 3 °/o sur la 2e classe, 2 °/o sur la 3e classe.

28 septembre 1795 (7 vendémiaire an IV). Le citoyen Darcet, professeur de chimie au collège national, est nommé membre de la direction de la manufacture nationale de Sèvres, en remplacement du sieur Weter, nommé le 17 thermidor (5 août), qui n'accepte pas [4].

Nous arrivons au Directoire (27 octobre 1795). Hettlinger écrit : « Presque plus d'argent. Il me reste encore quelques bagues ornées de diamants et une tabatière garnie de perles. Ma dernière somme en espèces, 40 louis, je la garde précieusement pour le dernier besoin. Je tâche en attendant de me tirer d'affaires avec les assignats, puisque heureusement le Gouvernement nous fournit quelques viandes et du pain. Sans cela nous mourrions de faim. »

Les ouvriers sont mal ou pas payés, et n'ont, hélas, pas de réserves pour ces jours désastreux. Il en sera de même pendant toute la durée du Directoire.

Pourtant, les violences ne sont plus à l'ordre du jour, on réprime les actes séditieux dans les ateliers : Davignon, employé à la pâte tendre, est congédié par ordre du ministre de l'intérieur, pour avoir troublé l'ordre [5].

1. A. N., F. 12, 1495.
2. A. N., F. 4, 2162.
3. A. N., O. 1, 2061-8.
4. A. N., F. 12, 1495.
5. A. N., F. 4, 2335.

Les guerres extérieures ne contribuent certes pas à rendre facile la situation financière, mais la somptuosité vaniteuse de Barras et sa vie dissolue redonnent un peu d'essor aux industries de luxe.

Le Gouvernement donne même des encouragements aux artistes et ouvriers, le 29 germinal an IV (19 avril 1776). Le ministre de l'intérieur alloue au sieur Deparis, chef de l'atelier des porcelaines tendres, 6.000 l. en assignats pour sa découverte de supports[1].

Mais cependant l'argent manquant, on fait de grandes réformes dans le personnel, et, en l'an VI et en l'an VII, on licencie un nombre considérable d'ouvriers qui ne sont plus appointés, mais seulement employés aux travaux extraordinaires.

### TRAVAUX

Il est tout naturel que dans ces temps troublés, et sous une administration sans stabilité, les produits de la manufacture aient été très inférieurs. Aussi n'en voyons-nous sortir que de fort médiocres. Déjà à la fin du règne de Louis XVI, nous constations une dégénérescence de l'art, et la porcelaine tendre avait perdu sa vogue. Le style romain qui en 1792 devient général, ne s'accommode guère à cette céramique délicate.

Aussi, pour cette période, nous étendrons-nous peu sur les travaux de la manufacture nationale, qui n'ont d'autre intérêt pour nous que celui de prouver son étonnante vitalité.

Le public ne s'adresse plus directement à Sèvres que rarement, et, en dehors des marchands pour l'exportation, ses seuls clients sont les gens en place qui, tout en parlant de l'austérité de leur vie et de leur désintéressement, couvrent leurs tables des services les plus luxueux, et meublent même leurs cabinets de toilette de porcelaines de grand prix.

Nous lisons dans Vandal, que lorsque Reubell quitta le Directoire, et que la presse redevint libre, les journaux écrivirent : l'ex-directeur Reubell, en sortant du Directoire, a tout emporté, meubles, effets, porcelaines appartenant à la nation, entre autres un service évalué 12.000 l. Cette rectification fut ensuite insérée : le citoyen Reubell a fait remettre les objets qui avaient été réellement enlevés à son départ du Luxembourg qui ne lui appartenaient pas et dont il n'avait que l'usage[2].

En février 1793, le sieur Barrau, caissier, demande à qui il doit présenter la facture pour toucher ce que doit *feu Louis Capet* : « La dernière exposition a eu lieu en décembre 1791. Il a choisi des porcelaines pour 2.082 l., puis

1. A. N., F. 12, 1496.
2. L'avènement de Bonaparte, p. 10, note 6

on lui en a livré pendant le semestre de janvier 1792 pour 615 l. 4 s., et pendant le mois de juillet pour 7.042 l. » Le pauvre Louis XVI a aimé sa fabrique jusqu'à la fin.

Malgré la chute de la royauté, les expositions annuelles continuent. Elles n'ont plus lieu à Versailles, mais au Louvre.

Du 26 juin au 6 juillet 1793, une vente eut lieu dans les magasins du sieur Lignereux, négociant à Paris, pour le compte de la manufacture. Le produit pour les dix jours de vente est de 62.688 l., desquels on doit déduire les frais de l'huissier priseur et ceux du citoyen Lignereux. Ce dernier ayant soutenu les enchères est adjudicataire pour 21.000 l. Il devait avoir 5 °/o, mais il propose de modérer à 6 deniers pour livre, et 1,000 l. pour déboursés et temps passé, etc. Régnier écrit au ministre : ........... « Excepté quatre au cinq personnes, je n'ai vu que des revendeurs........... J'avais été prévenu qu'il se présenterait trois ou quatre acquéreurs pour le service bleu céleste, je n'en ai vu aucun. Le citoyen Lignereux me dit qu'il avait commission à 18.000 l., mais je n'ai pas jugé à propos de le donner, ce prix étant trop bas [1]. »

Cependant, en 1794, nous constatons quelques ventes importantes à des négociants, surtout à un certain Empaytaz, négociant, rue et section de la Réunion, n° 713, à Paris.

Le 1er jour des sans cullotides an II (17 septembre 1794). La manufacture, sur l'ordre de la commission de commerce et d'approvisionnement de la République, livrera au citoyen Empaytaz des porcelaines pour exportation, c'est-à-dire pour échange de vivres avec l'étranger. Il en choisit pour 230.000 l., et Chanou écrit à la commission que « ces 230.000 l. représenteraient 600.000 l., s'il fallait les établir actuellement. »

Nous relevons : l'article du citoyen Rittener, 47.000 l.; un service arabesque complet, 30.000 l.; un service, feston bleu céleste, 25.000 l.; un assortiment de cabarets de 12 à 18 tasses, chacun 50.000 l.; tasses, de 25 l. à 200 l. la tasse, 5.000 l.; plusieurs services de table assortis, filet or, fleurs, feuilles de choux et autres figures légères à bas prix pour environ 30.000 l.; un service bleu céleste, groupes de fleurs et fruits, 30.000 l.; bols à punch, pour 3.000 l.; objets détachés, propres pour l'Angleterre, 10.000 l.; une paire de girandoles à figures et trois lumières; 2 vases Boizot, biscuit; 2 vases à étoiles de Lagrenée; deux vases tête de lion, fond porphyre, bas-reliefs gris agathe; groupes assortis pour tables et cheminées, environ 30.000 l.; en bustes de Rousseau et Voltaire, ce qu'il y aura; deux collections des grands hommes; un service arabesques, fond violet; 3 vases cygnes et chinois en lapis.

1. A. N., F. 12, 1496.

Empaytaz fait observer que « les employés ont ordre de ne rien faire sans y mettre les attributs de la liberté. Cette mesure est excellente pour l'intérieur (?), mais si elle continue à être généralement observée il deviendra impossible d'entreprendre aucune exportation, attendu que les marchandises de ce genre sont invendables en pays étranger [1] ».

Nouvelle vente, au même, du 10 vendémiaire (1er octobre 1794) au 16 frimaire (6 décembre). Elle s'élève à 230.706 l. Parmi les principaux articles : un service, fond bleu céleste, groupes de fleurs et de fruits, riche frise d'or, brunie par effet, imitant la ciselure, 294 pièces, se montant à 21.703 l.; un service fond violet, cartels de figures antiques et vases en grisaille sur le fond, arabesques variées sur toutes les zones; au fond de l'assiette, riche rosette en ornements, 5.250 l.; un service, fond bleu azur, baguettes bleues enlacées de guirlandes de perles et de roses; sur le fond, frise en or et feuillage, brunie par effet, 6.984 l.; un service feston, bleu céleste, guirlandes de perles, petits vases de différentes fleurs, bouquets de barbeaux, en fond de l'assiette groupes de fleurs. Deux cercles en or, guirlandes de perles, 15.472 l.; un service petite frise, filets bleus et fleurettes, petits bouquets barbeaux, 804 l.; un service à doubles filets bleus, guirlandes en feuillages et souvenirs bleu et carmin, 972 l.; un service fond petit bleu, arabesques variées sur chaque pièce, entre deux cercles carmin garnis de perles, petits vases dans les cartels, 3.386 l.; un service à fond noir, paysages, figures et fabriques chinoises imitant le laque en or jaune, or vert et platine, 5.418 l.; un service fond jonquille, oiseaux d'après l'histoire naturelle de Buffon, frise étrusque sur le fond, 6.616 l.; un service fond bleu céleste, armoiries (Mme Crespa à Saint-Pétersbourg), 18.384 l.; un service hachures bleues, fleurs nuées, 5.250 l.; 5 services fleurs nuées, filets bleus, à 1.494 l.; un service frise d'or et fleurs d'or, 2.352 l.; un service feuilles de choux, 2.064 l.; un service barbeaux, 1.146 l.; un service frise coloriée, pois en or, petites feuilles vertes, 3.365 l.; 2 pots à oille et leurs plateaux, fond d'or, miniatures riches, arabesques coloriées, l'un 3.000 l.; lampes antiques à 240 l.; deux vases chinois, miniatures en chinois, 2.000 l.; deux vases tête de bouc, gris agathe, miniatures (les oies du frère Philippe), 4.000 l.; deux vases bleu céleste (l'amour et psychée), 3.000 l.; collection de grands hommes; groupes de la beauté couronnée, de l'offrande à l'amour, à l'hymen; divinités; une paire de girandoles, à figures en biscuit, à trois lumières, socles en bleu et or, montées par Thomire, 6.500 l. [2].

Qui était cet Empaytaz? nous ne saurions le dire d'une manière certaine, mais il semble qu'il faisait la commission pour le compte du Gouvernement.

1. A. N., F. 12, 1495.
2. A. N., F. 4, 2162.

Il devait avoir un magasin à Berlin, car nous connaissons une pendule chez le marquis de Nadaillac, d'un bon style Louis XVI, bien français, dont le cadran porte le nom d'Empaytaz, à Berlin.

C'est encore à cette époque que nous trouvons trace de nombreux cadeaux diplomatiques en porcelaine de Sèvres. Entre autres : le service arabesques, offert par le comité de salut public au ministre du roi de Prusse, avec cette note : « Toutes les pièces de ce service, de formes prises sur celles du goût antique le plus sévère, et décorées des superbes arabesques de Raphaël. » Prix, 140.000 l. [1].

Puis des loteries furent tentées pour aliéner aux meilleurs prix possibles, des biens, meubles et immeubles, provenant des confiscations. Nous citons ici, à titre d'exemple, des extraits du : Prospectus de la *seconde loterie* de maisons, bâtiments et meubles nationaux, établie en vertu des décrets de la Convention nationale, des 29 germinal et 8 prairial an III.

Une commode porcelaine de Sèvres, à fleurs et arabesques, garnie de cariathides et autres ornements de bronze doré d'or moulu, et à dessus de marbre blanc, 36.000 l.; un service de table en porcelaine de Sèvres, fond blanc à feuilles de choux et fleurs nuées, composé de 116 pièces, 14.000 l.; deux vases de porcelaine de Sèvres, fond vert à médaillons peints, représentant des jeux d'enfants, et des fleurs avec ornements dorés, 10.000 l.; deux jolis vases de porcelaine de Sèvres, fond avanturine, garnis d'anses et autres ornements en bronze ciselé et doré au mat, 10.000 l.; une écritoire, composée de plusieurs pièces de porcelaine de Sèvres, bleu céleste et blanche, montée en bronze doré au mât, avec chandelier à deux bobèches adapté et doré aussi au mat, 10.000 l.; trois vases de porcelaine de Sèvres pour garniture de cheminée, fond bleu à médaillon peint en camaïeu, 7.800 l.; deux vases forme Médicis et couverts, en porcelaine de Sèvres, fond bleu turc, à œil de perdrix en or; les médaillons en miniature, les ornements pris dans la porcelaine et dorés, 7.000 l.; deux autres vases de porcelaine de Sèvres, fond bleu céleste avec frise en or, les ornements pris dans la porcelaine et dorés, 7.000 l.; deux vases en porcelaine de Sèvres, couleur d'acier, légèrement garnis d'anses à têtes de bélier et d'autres ornements dorés au mat, 6.800 l.; deux beaux vases de porcelaine de Sèvres avec ornements en cuivre doré d'or moulu, formant girandoles (émigré Balleroy, rue de la Planche), 5.600 l.; deux vases de porcelaine fond bleu, avec divers ornements (garde meuble), 4.700 l.; deux caisses carrées et une cuvette à mettre des fleurs, en porcelaine de Sèvres, avec cartouches en paysages (maison de l'infantado), 3.660 l.; deux vases couverts en porcelaine de Sèvres, fond lilas avec ornements (infantado), 3.400 l.; un petit guéridon à deux étages, le premier en porce-

1. A. N., F. 4, 2162.

laine de Sèvres, et le second en citron avec ornements en bronze doré d'or moulu (infantado), 3.000 l.; un déjeuner à thé en porcelaine d'Angoulême et une corbeille à mettre des oignons, en porcelaine de Sèvres, avec des miniatures (infantado), 3.000 l.; une paire de petits flambeaux en porcelaine de Sèvres, avec ornements en bronze doré au mat, etc..... Nombreux déjeuners et tasses.......

D'importantes fournitures sont faites en l'an IV (novembre 1795), pour le service du Directoire, choisies par le citoyen Bayard, administrateur provisoire du garde meuble, pour 38.404 l. [1], et encore à la même date, des services, des surtouts, etc., pour 102.941 l. [2].

Le 23 prairial an V (11 juin 1797), une vente de porcelaines est faite au citoyen Jacques. Service feuillage, idéal, par Vindiguer; service jaune jonquille, guirlande de volubilis; 79 tasses; deux vases lion, beau bleu, fleurs de Parpette avec leurs colonnes; deux vases forme étrusque, fleurs de Drouet; deux vases beau bleu, oiseaux de Castel; deux vases forme médicis, fond d'or, fleurs de Drouet; deux vases fond beau bleu, arabesques sur fond d'or et figures; deux vases forme étrusque, fond d'or, petites roses de Fumez; deux vases fond vert anglais, sujets flamands par Gérard; deux lampes antiques.

« Vu la pénurie de la manufacture et la difficulté d'obtenir de l'argent du Gouvernement, le tout livré à 14.000 l., avec l'autorisation du ministre. »

Voici encore les présents faits aux sieurs Dewolvart et Abel, envoyés du duc de Wurtemberg, pour traiter de la paix. Aux chevaliers Revel et Touso, ministres plénipotentiaires du roi de Sardaigne, 24.000 l.; à M. de Waitz, négociateur de la paix pour le Landgrave de Hesse, estimé par Honoré Florentin, expert nommé par le ministre des finances, en argent, 24.000 l., en assignats, 720.000 l.; à l'ambassadeur du roi d'Espagne : envoyé au nom du Directoire, à M. le prince de la Paix, négociateur de l'alliance avec Sa Majesté catholique, 36.169 l.; à M. d'Hangwitz, qui a signé la convention avec le roi de Prusse, 24.000 l.; à Vincent Spinola (République de Gênes), 6.000 l.; au prince de Belmonte Pignatelli, pour Sa Majesté Sicilienne, 14.000 l. [3].

Mais arrêtons-nous dans cette nomenclature, les extraits cités sont suffisants pour nous montrer qu'il n'y avait rien de nouveau, et que sous la République tout se passait, à la manufacture, comme sous la Monarchie, sauf que les produits étaient moins beaux, les acheteurs plus rares et que l'argent faisait défaut.

En l'an VII, la prospérité n'est pas revenue, puisque nous trouvons une

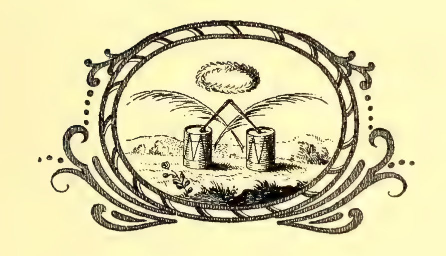
1. A. N., F. 12, 1495.
2. A. N., F. 4, 2335.
3. A. N., F. 12, 1495.

vente au sieur Sauvegrain, pour 12.278 f. Il avait fourni de la viande aux employés tout l'an VI, pour 4.482 f. 61, et en l'an VIII on vend les ornements de la chapelle et un calice, pour 300 f., sur l'ordre de Lucien Bonaparte, qui les qualifie « instruments de la chapelle [1] ».

Les ventes ont sensiblement diminué, puisque pour l'an VII elles ne s'élèvent qu'à :

| | | |
|---|---|---|
| 1re classe............ | 6.631 f. 50 | 41.438 f. 75 [2]. |
| 2e classe............. | 23.894 f. 20 | |
| 3e classe............. | 10.913 f. 05 | |

1. A. N., F. 4, 2335.
2. A. N.. F. 4, 1847.





MANUFACTURE DE SÈVRES. 1756-1876. VUE

PAR CONSTANT TROYON, NÉ A SÈVRES



URE DE LA COUR DES FONTAINES VERS 1830
3 † 1865 (COLLECTION DE CHAVAGNAC)



MANUFACTURE DE SÈVRES. 1756-1876. VUE INTÉRIEURE DE LA COUR DES FONTAINES vers 1830
par Constant Troyon, né a Sèvres en 1813, † 1865 (Collection de Chavagnac)

CINQUIÈME PÉRIODE 1800-1900

# SÈVRES

Nous voici arrivés au XIXe siècle. Nous ne ferons qu'indiquer les grandes lignes de cette période, rien moins qu'intéressante au point de vue de l'art.

Alexandre Brongniart, ingénieur et minéralogiste distingué, qui faisait déjà partie de la direction avec Hettlinger et Salmon, fut nommé seul administrateur de la manufacture, le 1er messidor an VIII (20 juin 1800)[1].

Il trouvait les services et surtout la caisse en fort triste état. Mais grâce à son esprit d'ordre[2], à son travail opiniâtre, à son énergie et à l'appui que lui donna Bonaparte, nous verrons tout ce qui touche à l'administration se relever.

On commença par faire une liquidation et par licencier 145 ouvriers, et les trois artistes Boizot, Lagrenée et van Spaendonck. Les malheureux ouvriers n'étaient pas payés, et dès le mois d'avril 1800, ils avaient réclamé leur dû. La lettre de Levé, interprète de ses camarades, mérite d'être citée, car elle donne une note peu connue sur la situation respective des ouvriers et des patrons au XVIIIe siècle.

« ........ En arrivant de Vincennes, en 1756, on alloua aux ouvriers 150 l. par an pour leur logement, en attendant que l'ancienne verrerie pût les recevoir. Cela dura jusqu'en 1778 où on les installa par rang d'ancienneté dans la verrerie.

« Quelques-uns eurent des gratifications à raison de leurs talents, on était payé en maladies comme en travaillant, enfin on recevait jusqu'au décès les mêmes appointements par mois, fût-on plusieurs années hors d'état de travailler; l'état était donc sûr et stable.

« D'ailleurs ce régime est également pratiqué dans les bureaux, dans les places quelconques de l'État, même chez les particuliers.[3] ».............

Il continue en exposant leur misère actuelle et demandant le paiement de ce qui leur est dû.

1. A. N., F. 4, 1847.

2. Nous devons cependant rendre Brongniart un peu responsable du désordre des archives qui jusqu'à lui avaient un classement très normal.

3. A. N., F. 4, 1847.

Il est vrai que 22 ouvriers, sur les 145 licenciés le 1[er] prairial (21 mai), ont droit à une gratification annuelle, comme ayant 20 ans de services et 60 ans d'âge, il est vrai aussi qu'ils ne peuvent pas se faire payer. Le temps moyen de services de ces vieux serviteurs est de 39 années.

Le 12 septembre 1800 (25 fructidor an VIII), on fit au Louvre, dans l'ancienne salle des Pairs, une vente qui rapporta 35.993 f.[1]. Nous en parlerons plus loin pour relever les pièces intéressantes vendues. Cette vente fut faite par Brongniart, pour aider à la liquidation des dettes, mais aussi, comme on le verra, pour se débarrasser de pièces d'un genre qui avait cessé de plaire.

Le 11 janvier 1801 (21 nivôse an IX), un décret réglait l'organisation nouvelle de la manufacture :

1° « Le citoyen Brongniart a la liberté de prendre les ouvriers, de les renvoyer, de fixer leurs salaires et de les employer de la manière la plus utile, mais est assujetti à l'obligation de n'en jamais admettre dans les ateliers plus de 90 sans une autorisation spéciale du ministre.

2° « Il lui est permis de distribuer, à titre de récompense, une somme annuelle de 2.000 f., soit aux artistes, soit aux étrangers qui auront fourni des procédés nouveaux et avantageux.

3° « Nouveaux traitements et nouvelles dénominations d'emploi :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Administrateur, | ancien traitement, | 6.000 l.; | nouveau, | 3.000 f. |
| Administrateur adjoint, | — | 6.000 | — | 3.000 |
| Caissier, | — | 6.000 | — | 3.000 |
| 1[er] commis, | — | 3.504 | — | 2.000 |
| Garde-magasin, | — | 1.000 | — | 1.200 |
| Chef des peintres, | — | 2.400 | — | 2.000 |
| Chef des sculpteurs, | — | 2.400 | — | 2.000 |
| Chef des fours, | — | 1.910 | — | 1.800 |
| Chef des pâtes, | — | 1.800 | — | 1.800 |
| Adjoint du chef des pâtes, | — | 1.800 | — | 1.500 |
| Chimiste, | — | 2.004 | — | 2.000 |

. . . . . . . . . . . . . »[2].

Puis, le 5 février 1801 (15 pluviôse an IX), nous trouvons cette décision de l'administration : « A dater du 1[er] ventôse an IX, il est accordé sur les ventes au comptant, de toutes sortes de porcelaines, les remises suivantes :

A l'administrateur en chef, 3 °/o.

A l'administrateur adjoint, 1 °/o.

Au caissier, 1 °/o.

1. A. N., F. 4, 2335.
2. A. N., F. 4, 2335.

« Ces remises prélevées chaque mois sur l'argent comptant entré chaque mois dans la caisse.

« Au moyen de ces remises, les administrateur et caissier ne pourront réclamer aucun faux frais pour reddition de comptes, perte de caisse, rafraîchissements donnés à des acheteurs[1]. »

En avril 1801 (17 germinal an IX), on alloue, sur le rapport de Costaz, chef du bureau des arts et manufactures, 5.000 f. par mois à Sèvres « pour soutenir une manufacture intéressante et à laquelle nous devons toutes les fabriques de ce genre[2]. »

Enfin l'Empire arrive, et la manufacture passe à la liste civile, le 1er vendémiaire an XIII, laissant 109.721 f. 77 de dettes à payer, depuis l'an IX, jusques y compris l'an XII.

Dans le rapport à l'Empereur du 7 septembre 1709 nous lisons : « Au 1er vendémiaire an XIII, la manufacture présentait un bénéfice de 168.159 f. 49 , entre la valeur des matières fabriquées et ses recettes sur le trésor public, avec lequel elle eût pu payer ses dettes, si le recouvrement de cette somme provenant de livraisons de porcelaine faites pour le compte du Gouvernement eût offert plus de certitude.

« Les dettes proviennent surtout de traitements et de salaires d'ouvriers qui y ont droit, et autres dettes suivant le tableau ci-joint.

« La manufacture est passée à la liste civile avec toutes les matières ouvrées ou non ouvrées, ustensiles, etc. Elle n'avait pas de dettes lorsqu'elle a cessé d'appartenir au Roi.

| | |
|---|---|
| « La manufacture a reçu du Gouvernement, de l'an V à l'an XII inclusivement | 447.273 f. |
| Elle a livré pour compte du Gouvernement, de porcelaine pour | 714.757 f. 45 |
| Déficit à son préjudice | 267.464 f. 45 |
| Dû par divers particuliers | 41.844 f. |
| Total de son actif | 309.308 f. 45 |
| Son passif est de | 141.148 f. 96 |
| Resterait en bénéfice | 168.157 f. 49 » |

Le 10 septembre suivant « il est accordé un fonds de 109.721 f. 77 pour payer les dettes arriérées de la manufacture, depuis l'an IX jusques y compris l'an XII, payable en bons d'annuités de la caisse d'amortissement, créés par la loi du 24 avril 1806[3] ».

1. A. N., F. 4, 2336.
2. A. N., F. 4, 1847.
3. A. N., F. 4, 2336.

Les mauvais jours sont passés. Désormais la manufacture sera subventionnée par la liste civile de l'Empereur et des Rois jusqu'à 1870, époque à laquelle un crédit spécial lui sera ouvert sur le trésor.

Brongniart présida à ses travaux pendant près d'un demi-siècle, jusqu'en 1747, date de sa mort. En étudiant les produits de cette époque, nous ne pourrons nous empêcher de le critiquer au point de vue artistique, mais nous devons rendre hommage à la haute valeur scientifique et à l'inaltérable dévouement de cet administrateur intègre. Il sut s'entourer d'hommes, comme lui, dévoués à la chose publique. Aidé de Riocreux, qu'il distingua parmi les artistes sous ses ordres, il créa le musée céramique qui aujourd'hui est une merveilleuse école pour ceux qui, comme nous, ont le culte du passé et tentent de lui arracher ses secrets.

Ebelmen, adjoint de Brongniart, lui succéda en 1848, mais dès 1852 la mort l'enlevait au milieu de ses travaux.

Regnault, père du peintre regretté, dirigea Sèvres pendant la durée du second Empire, à la chute duquel il quitta son poste.

Riocreux, Salvetat et Millet demeurèrent à Sèvres pendant la guerre de 1870.

Les travaux furent interrompus et les collections emballées dans des caisses qui furent transportées à Paris.

A partir de 1871, M. Robert occupa le poste de Directeur jusqu'à sa retraite en 1879. Il eut pour successeur un habile chimiste, M. Lauth, qui se retira en 1887 et fut remplacé par M. Deck, le faïencier, qui mourut en 1891.

La manufacture fut dirigée alors par un triumvirat composé de MM. Baumgart, Vogt et Coutan. Ce dernier fut remplacé successivement par MM. Chaplain et Sandier, chacun apportant ses qualités d'administrateur, de savant ou d'artiste, et aussi son dévouement.

Un conseil de perfectionnement siégeant près de la direction était destiné à lui donner son appui. Mais on a cessé, paraît-il, de le convoquer, et il n'existe plus que nominalement. Nous nous permettrons de le regretter, car nous sommes en face d'une manufacture nationale, et non d'une industrie particulière.

C'est en 1876 que fut inaugurée par le maréchal de Mac Mahon la manufacture actuelle située près du pont de Sèvres. On prétend que l'aménagement ne répond pas parfaitement aux besoins, tant au point de vue de la fabrication qu'à celui de la disposition des collections.

TRAVAUX ET VENTES

Pour l'an VIII, jusqu'au 1er vendémiaire an IX, le Gouvernement devait à la manufacture :

| | |
|---|---|
| Directoire | 177.774 f. |
| Ministre de l'extérieur | 28.579 |
| Ministre de l'intérieur | 64.984 |
| Ministre des finances | 1.300 |
| École polytechnique | 6.135 |
| Meudon et Javelle | 8.496 |
| Muséum national, vase beau bleu, monté en bronze | 64.984 |
| — vase, fond caillou, monté | 24.000 |
| | 376.552 f. |

Le ministre autorisa des fêtes et expositions d'objets d'art au château de Saint-Cloud. Un citoyen Mazade en fut l'entrepreneur ; mais, l'opération s'étant soldée en perte, Mazade se refusa à payer.

Le prix de la course à pied au Champ-de-Mars, le 25 messidor, est le vase forme lion, fond beau bleu, figures et riches arabesques, 720 f. [1].

Les ventes sont encore difficiles, et l'on est obligé de faire de grands avantages aux intermédiaires : porcelaines choisies par le citoyen Jacques, pour la maison Lemercier et Cie, montant à 91.585 f., moins remise de 30 °/o, 64.110 f.

Deux vases de 26 pouces, d'après les dessins de Boizot, fond lilas, miniatures, arabesques et camées, décorés sur les dessins de Lagrenée jeune, revêtus de figures en bronze dorés, à 4.000 f., 8.000 f.

Deux vases même forme, fond d'or et lilas, miniatures, figures ailées, bronze antique, 4.000 f., 8.000 f.

Deux vases forme étrusque, de 22 pouces de proportions, fond d'or, bandeau peint en miniature, dessins de Lagrenée jeune, à 3.000 f., 6.000 f.

Deux vases forme étrusque, 19 pouces, fond noir, figures et décorations en or, puisées dans les œuvres de d'Haucarville, à 1.200 f., 2.400 f.

Deux vases forme étrusque, 19 pouces, fond beau bleu, cartel or, miniatures d'après Lagrenée jeune, à 1.200 f., 2.400 f.

Deux vases forme médicis, fond beau bleu, cartels fleurs, d'après van Spaendouck, 1.000 f., 2,000 f.

Deux vases lion, beau bleu, oiseaux et paysage, 1.200 f., 2.400 f., etc.

C'est en cette même année (an VIII) qu'eut lieu la grande vente des fonds de magasins de la manufacture.

1. A. N., F. 4, 2335.

« Par ministère de François-Jacques Boileau, huissier-priseur à Paris, rue du Bacq, 847, à la requête de Brongniart, directeur de la manufacture de Sèvres, vendra le 25 fructidor et jours suivants, dans l'une des salles du Louvre à Paris, près du jardin de l'Infante (dans l'ancienne salle des pairs) ....... procédera à la vente en détail, aux derniers et plus offrants enchérisseurs, conformément aux autorisations du ministre, d'une quantité considérable de porcelaines, tant blanches que décorées, à toutes espèces d'usages, porcelaine de table, de service et d'ornement, le tout réformé des magasins et fabrique de la manufacture nationale de Sèvres, et dont les formes et modèles devenus trop anciens en rendaient le débit et la vente presque impossibles dans lesdits magasins et fabrique.

« Ladite vente a été annoncée et publiée.................... et par une exposition publique des principaux objets à vendre qui a eu lieu dans ladite salle, pendant les matinées du 22 et du 24. »

Nous ne relèverons qu'un très petit nombre des pièces vendues la plupart du temps pour des sommes insignifiantes.

Deux soupières à plateaux bleu et or, 80 f.; six seaux et deux verrières blanc et or, 16 f.; un groupe et dix figures en biscuit, 30 l. 05; un groupe, huit figures et quatre vases biscuit, 37 f.; trois groupes, huit figures et six bustes, 36 f.; trente salières blanches, 15 f.; six figures de Pélerine en biscuit, 18 f.; vingt pièces, saladiers, compotiers, etc., dits à feuille de chou, 91 f.; quatre marronniers et plateaux en blanc, 30 f.; six salières en panier, 27 f.; trente-six petits vases biscuits, 78 f.; six boîtes à savonnettes, deux saucières et trois salières en blanc, 21 f.; trente-cinq petits vases et socles biscuit, 35 f.; vingt petits bustes en gaines de biscuit, 49 f.; vingt-six semblables, 54 f.; cinq groupes et douze figures biscuit, 100 f.; deux gros vases blancs, 27 f.; deux encadrements de miroir et deux vases communs en blanc, 9 f.; un bas-relief de biscuit, camées blancs sur fond bleu, 33 f.; un plateau à déjeuner, une tasse et pot à lait, et onze coquilles à huîtres, le tout colorié, 18 f.; deux vases, fond bleu céleste, avec médaillons à miniatures et bouquets, 351 f.; neuf figures de porcelaine blanche, 24 f. 15; deux moyens vases, fond bleu amidon à médaillons d'oiseaux, 80 f.; deux seaux à glace, fond jaune, 100 f.; un tableau en médaillon de biscuit, en bouquets, 18 f.; six grands socles blancs, 15 f.; quatorze petites marmites et dix-sept cocotes coloriées, 35 l.; trois corbeilles et deux marronnières en blanc, 14 f. 10; quatre vases en bouteilles, 9 f.; quatre petits enfants en biscuit, avec des insectes, 3 f.; quatre groupes en biscuit et couverte, 9 f.; quatre figures et une boîte de pendule en blanc, 26 f.; deux flambeaux blancs et dorés, 21 f.; deux petits vases de bouquets en biscuit, sous cloche de verre, 85 f.; un service fond vert, composé de deux terrines et plateaux, quatre-vingt-six assiettes plates et treize à soupe, quatre saladiers, deux glacières, deux verrières et deux gironelles,

deux grands et six petits seaux, deux bols à punch, deux huilliers, deux jattes ovales, deux saucières et plateaux, deux beurriers, deux raviers, deux salières en paniers, quatre autres doubles et six autres simples, deux moutardiers, quatre plateaux, vingt-huit pots à crème, deux sucriers couverts, vingt-trois compotiers, deux confituriers à trois pots et deux à deux pots, quatre plateaux et vingt-huit pots à glace, 4.801 f.; deux tableaux de porcelaine à paysages et figures, 160 f.; une cuvette et trente-six manches de couteaux en blanc, 14 f.; quatorze oiseaux et un médaillon de biscuit, 19 f.; huit petites figures en blanc, 8 f.; deux figures de Préville et quatre autres pièces en blanc, 6 f. 55 ; deux vases nacelle en blanc, 14 f.; quatre douzaines de soucoupes en blanc, 15 f.; un vase fond rouge et or, 36 f.; cinquante petites tasses sans soucoupes et dix-huit petits œufs en blanc, 5 f.; dix-huit salières en blanc, trois crachoirs fond gros bleu, 17 f.; cinq petits vases de cheminée en blanc, 9 f.; neuf petites figures de biscuit et de couverte, 11 f. 95 ; huit pièces, bouteilles et supports de pipes en blanc, 3 f. 60; deux petits flambeaux, 6 f. 50; deux vases fond bleu. »

A la suite de la vente il en fut fait une autre, par distinction, de quelques articles de porcelaine anciennement saisis par la manufacture :

Douze tasses et sucrier fond blanc, à bouquets de couleur, 31 f.; six tasses et un sucrier coloriés, 40 f.; deux soupières, un plat et six assiettes à bouquets colorés, 29 f. 05; six tasses, un pot à l'eau et cuvette, 48 f. 10; quatre assiettes, cinq tasses, un sucrier, 42 f. 50; douze tasses et deux sucriers fond blanc, bouquets de roses, 18 f. 50; six tasses et un sucrier coloriés, 33 f. 50 ; une petite écuelle couverte et six autres pièces, 93 f.; douze tasses, trois sucriers, une théière coloriés, dépareillés, 24 f.; un pot à l'eau, cuvette et verrière fracturés, 20 f. 50. Total de la vente supplémentaire : 378 f. 35.

Cette vente se poursuivit pendant treize séances et produisit 39.122 f. 75, moins 8 % pour le sieur Boileau, huissier, 3.129 f. 75, soit un produit net de 35.993 f.

Les quelques extraits que nous venons de donner de cette vente, faite par Brongniart, nous montrent un assez grand nombre de pièces blanches qui, répandues dans le commerce, furent surdécorées, et n'ont de Sèvres que la porcelaine, souvent défectueuse. D'autres ventes eurent lieu par la suite dans des conditions analogues ; mais il est probable qu'elles contenaient beaucoup moins de pièces de porcelaine tendre. Les amateurs doivent donc se méfier et ne se laisser guider que par le décor, et non par la marque de Sèvres, qui, elle, peut être vraie et, en conséquence, induire en erreur et faire accepter une pièce surdécorée.

Quant aux nombreux biscuits vendus dans les mêmes conditions, il est probable que beaucoup étaient défectueux, ce qui nous explique que nous

rencontrions si fréquemment des groupes ou figures certainement de Sèvres, mais de mauvaise fabrication, que l'on veut nous vendre au même prix que s'ils étaient parfaits.

En l'an IX nous relevons quelques pièces intéressantes à noter :

Un service pour la duchesse d'Ossuna, payé par Lefèvre, le 30 nivôse, 15.000 f.

Livré au ministère de l'intérieur, pour 72.012 f. : bustes du premier consul à 60 f., du général Joubert à 60 f., de Desaix à 60 f., de Kléber à 60 f.; deux vases beau bleu, fleurs en biscuit, 4.800 f.; un cabaret de neuf pièces, par Dodin, 1.500 f.; un seau à laver les pieds, beau bleu, monté, 600 f.; un tableau bas-relief, Télémaque racontant ses aventures à Calypso, pour la porcelaine seulement, 3.000 l.; très grand vase de première proportion, beau bleu, bas-reliefs par Boizot, très riche monture en bronze, 50.000 f.; service à dessert fond jonquille, guirlandes de raisins.

Puis en l'an X, parmi d'assez nombreuses ventes à des intermédiaires, Lignereux, Sorne, Reyne à Lyon, Arretter, Osteri Nuscheler et Cie à Zurich, la composition de ce que l'on nommait cabarets à l'anglaise, 12 tasses et 7 grandes pièces; et cabarets à la française, tasses, pot à sucre, pot à lait, théière et jatte; le débit en est important, il y en a en frise riche, en fond violet, zone jonquille, zone nankin et arabesques, en pervenches et fleurettes, ruban bleu, barbaux, fond écaille, fond jaune foncé et frise à guirlandes de bruyères, fond bleu pâle, etc.

Nous lisons encore : vendu au général Hédouville, un service fond noir, Chinois, pour 3.576 f.; puis au capitaine anglais Phifolder, un tableau de la mort de Duguesclin, 3.600 f., et deux cabarets fond rouge, paysage et fond bleu, chimère. Le citoyen Daniel s'offre une pipe de 16 l. avec portrait du premier consul, tandis que « madame Bonaparte la mère » se fait faire un modeste service, filet or et chiffre, de 1.979 l. 50 s., et un service à dessert fond beau bleu et guirlandes de 3.576 l. Elle bénéficie même d'une remise de 8 %.

Le 21 floréal, une petite vente de porcelaines réformées a lieu place de Conty, par ordre du ministre. Elle occupe dix vacations qui produisent 15.056 l., moins 1.336 l. pour les frais.

Puis on livre au premier consul, en brumaire, un grand vase beau bleu, bas-relief d'après Boizot, monté très richement en bronze (sans y comprendre les réparations faites par Thomire), 50.000 l.; et le 13 thermidor, deux vases, l'un fond vert antique, l'autre fond écaille, tous deux montés en bronze, avec enfants, à 24.000 l. l'un, 48.000 l.

Carle Vernet fait le dessin à l'aquarelle du premier consul à cheval, pour être peint par Gérard ; on le paye en porcelaine (une jate et soucoupe), 48 l.

Un relevé pour les trois premières années du siècle nous indique les bénéfices réalisés :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| An IX. | Prix de fabrication, | 146.934 l. | Prix de vente, | 175.668 l. |
| An X. | — | 195.325 | — | 231.712 |
| An XI. | — | 197.653 | — | 214.680 |

Comme nous l'avons dit, nous ne nous attarderons pas sur des nomenclatures aussi détaillées que pour les périodes précédentes, et ne ferons qu'indiquer les principales pièces produites par la manufacture impériale et royale, jusqu'au second empire.

De 1800 à 1804, nous assistons au renouvellement presque complet des formes, nous relevons la table des saisons et le tableau de la bataille de Marengo par Swebach.

De 1804 à 1814, nombreux services de table : services des vues de Suisse, 111 pièces pour 18.760 l., l'un pour l'empereur et l'autre pour envoyer à Berne. Service des vues d'Italie pour le prince Andri; service dit des liliacées; service des égyptiens; les trois services de l'Empereur, l'un fond vert, le second fond beau bleu, le troisième marly d'or, vues des lieux rappelant au souvenir de l'empereur ses faits guerriers, politiques et administratifs.

Le surtout égyptien, le surtout de l'Empereur, la colonne triomphale de la grande armée, le candélabre de l'impératrice.

*Tables* : Table des maréchaux de l'Empire; table des grands capitaines de l'antiquité; table des palais impériaux.

*Vases* divers de grandes dimensions : Les trophées d'art de l'armée d'Italie, apportés au musée Napoléon du Louvre; le triomphe d'Alexandre; le triomphe de Napoléon; bivouac à Wagram; le mariage de Napoléon, etc., etc.

*Bustes* de grandeur naturelle de l'Empereur et des deux Impératrices.

Première copie sur plaque de porcelaine dure, du portrait de l'Empereur en costume de sacre et de la grandeur de l'original, d'après le tableau de Gérard.

## ÉPOQUE DE LA RESTAURATION 1814-1830

Suite donnée aux grands et riches services de table : Service néographique antique; service des vues hors d'Europe; service des oiseaux d'Amérique; service des vues historiques de France ; services historiques et typographiques des départements; service encyclopédique ou des arts industriels; service des vues pittoresques de l'Europe, etc.....

*Nombreux et riches déjeuners* : Les inventions célèbres; les peines et plaisirs de l'amour; l'apothéose de Henri IV; les diverses chasses; alliance

d'armes de Duguesclin et d'Olivier de Clisson; Louis XIV et les grands hommes de son siècle; l'apothéose d'Arnacréon, etc.....

*Nombreux et riches coffrets à bijoux* : notamment celui du mariage du duc de Berry; celui dit des tabatières du Roi.

*Bureaux secrétaires :* Bureau des productions de la nature; bureau des muses réunies sur le Pinde; bureau historique du château de Versailles.

*Armoires à bijoux :* La toilette de Psyché.

*Bibliothèque pour livres de piété.*

*Console de saisons.*

*Jardinières de salon.*

*Tables* : Table dite de la restauration du Musée royal; table de l'inauguration de la statue de Henri IV; table du sacre de Charles X.

*Pendules* : Pendule dite géographique; pendule des différentes époques de l'horlogerie; pendule dite l'horloge de Slord; pendule de Latone; pendule de Diane; pendule d'Apollon; pendule celtique; pendule colonne.

*Vases* : Michel-Ange aveugle, enseignant ses élèves au Vatican; les potiers célèbres; vase floréal; vase cordelier; vase œuf; vase carafe; vase coupe; vase fuseau; vase crater; vase théricléen; vase jasmin; Aristote et Hériodose entourés de leurs disciples; deux vases, un pendant; les amours vaincus par les nymphes de Diane; vase commémoratif de la guerre d'Espagne, Louis XVIII sur un char; grande coupe, retour de Charles X à Paris, à la suite du sacre; Louis XIV prenant les rennes du gouvernement de l'État; vase Médicis, les productions naturelles, par Philippine; Homère chez les potiers de Samos, etc.

*Grandes copies de tableaux de maîtres* : Charles-Quint visitant les tombeaux de Saint-Denis, d'après Gros, par Georget; paysage, d'après Carle Dujardin, par Robert; la Fornarina, d'après Raphaël, par Constantin; la madone de Raphaël, dite la madone du grand duc, par le même; Psyché et l'amour, d'après le baron Gérard, par Mme Jaquotot; portrait du président Richardot, d'après Rubens, par Béranger; portrait de Van Dick, par Mme Jaquotot; paysage du Poussin et du Diogène, par Langlacé; l'entrée de Henri IV dans Paris, d'après le baron Gérard, par Constantin; Atala au tombeau, par Mme Jaquotot; Sainte Thérèse, d'après le baron Gérard, par Mme Ducluzeau; la femme hydropique, d'après Gérard, par Georget; N.-D. de Lorette à Paris.

Création définitive du Musée céramique, et nomination d'un conservateur en 1829.

### ÉPOQUE DE LA DYNASTIE DE JUILLET 1830-1848

Continuation des grands et riches services de table : Service dit forestier; service agronomique; service des vues pittoresques des rivières et fleuves de France; service marine ou des pêches, par M. Garneray; service historique

de Fontainebleau; service de la chevalerie; service fleurs et coquillages; service des parcs des maisons royales de France, etc.....

*Grands déjeuners* : De l'éloge de la rose; dit chinois réticulé; dit de François Ier; dit des potiers célèbres anciens; dit des potiers célèbres modernes; des arts céramiques; déjeuner de Fontainebleau; chasses, etc., etc.

*Vases* : Vase l'éducation physique chez les anciens grecs; vase dit d'Achille; vase Renaissance, style Palissy, modèle de Chenavard; vase cordelier, fleurs; vase Æ, Louis XIV protecteur des lettres et des arts; vase dit de l'Alhambra; vase des chasses historiques, etc.....

*Meubles* : Cabinet de mariage du duc d'Orléans; cabinet chinois; coffret épistolaire; coffret de la reine; coffret de la toilette des femmes; coffret des actes maritimes du prince de Joinville; coffret réticulé.

*Guéridons et tables* : Guéridon mauresque, l'histoire des Arabes; guéridon chinois, Chenavard; guéridon de Raphaël; guéridon de Pau; guéridon des vues pittoresques des bords de la Seine; guéridon couronne de fleurs, de Jaccober; table à quatre pieds, fleurs, de Schilt; table des diverses chasses (restée en cours d'exécution).

*Jardinière de salon*, renaissance, de M. Régnier.

*Grands surtouts de table* : Surtout Chenavard, surtout Fragonard.

*Pendules* : Pendule dite l'emploi du temps; dite des repas antiques; dite des quatre saisons; pendule Romand; pendule turque à musique, etc.

*Tableaux* : La Vierge au silence, d'après Carrache, par Mme Ducluzeau; des fruits, d'après Van Huyssen; des fleurs, par Jaccober; de l'école d'Athènes; la messe de Bolsina; la délivrance de saint Pierre, fêtes à Rome, d'après Raphaël, par Constantin; la maîtresse du Titien, par Béranger; paysage de Ruysdaël dit le coup de soleil, par Langlacé; portrait en pied de Charles Ier, d'après Van Dick, par M. Lagrenée; la famille de Gérard Dow, par Mlle Tarvenel; portrait d'homme dit à la barbe rousse, d'après Tintoret, par Mme Ducluzeau; la Sainte Cécile de Raphaël, de Raphaël, de Jules II, de Jeanne d'Aragon, de Jean Bart, par Mme Jaquotot; portrait de Van Dick, par Mme Ducluzeau; portrait du duc d'Orléans, d'après Ingres, et de la reine d'Angleterre, d'après Winterhalter, par la même; portrait du prince Albert, par Béranger.

*Pièces de sculpture*. Vase dit de Phidias, de 2 m 38 de hauteur; vase style renaissance, par Fragonard; cheminée de Fontainebleau; piédestal des grands vases de la galerie de Saint-Cloud.

*Perfectionnements*, *créations nouvelles*.

Fonds au grand feu, en couvertes colorées, dits fonds d'immersion, par les procédés de M. Bunel.

*Décorations* au grand feu, par le procédé des couleurs incrustées : coupe de Henri II; vase de l'Alhambra; vase Pin, forme Ferdinand Régnier.

*Assiettes* et pièces de plâtrerie rondes, faites sur le tour à calibrer, inventé par M. Régnier.

## ÉPOQUE DE LA SECONDE RÉPUBLIQUE

## 1848-1852

### *Direction de M. Ebelmen.*

La courte durée de cette direction, à laquelle il n'a pas été donné de mener à terme la tâche qu'elle avait entreprise, se résume dans les indications qui suivent :

Renouvellement des formes et des caractères d'ornementation, sous la direction immédiate de M. Dieterle, artiste et chef.

Extension donnée au procédé de coulage, substitué à celui de tournage, pour l'établissement de certaines grandes pièces, de formes se prêtant à l'application de ce procédé, perfectionné par Greder ; vase Bertin ; vase dit de l'agriculture, par Klagmann ; grandes coupes de 1 m 14 de diamètre ; pièces extra-minces, petites et moyennes, avec appendices, telles que anses ; coupe dite de Venise ; coupe de Thèbes ; tasses, cafetières, théières, etc., etc.

*Décoration en pâte blanche sur engobes colorées* : Vases Bertin, fleurs par Fischbag ; vase de Rimini, figures par M. Régnier, etc.....

*Décoration en bleu sous couverte* : Vase Socibius, frise d'enfant, par M. Fragonard ; vase dit de la vendange, figures d'ornements par M. Régnier ; coupes dites Benvenuto, le triomphe de Galathée ; Thétis portant les armes d'Achille, par le même, etc., etc.

Couleurs pour peindre sous couverte, et pâtes colorées.

Nous nous arrêterons ici dans la nomenclature hâtive que nous venons de faire des œuvres sorties de Sèvres dans la première moitié du XIXe siècle. Elles n'ont rien de bien passionnant, mais il fallait mentionner ces travaux qui ont cependant une valeur artistique, au point de vue de l'exécution de la peinture sur porcelaine. Nous n'aimons guère les reproductions des tableaux de maîtres, et ne pouvons nous empêcher de sourire en voyant ces chevaliers moyen âge qui devaient être si étonnés de se trouver sur un vase autophore, étrusque ou tout autre, à forme soi-disant antique, et à nom tout au moins baroque.

Mais ainsi le voulait la mode, le goût du jour, au grand détriment de l'art.

Nous ne parlerons pas des produits de la dernière moitié du XIXe siècle. Il faut laisser passer quelque temps et avoir un peu de recul pour juger ce qui a pu nous plaire ou nous déplaire dans sa nouveauté. Ce que nous nous permettrons cependant de regretter, c'est la belle palette d'autrefois, avec ses tons si nombreux et si chauds. Il y a là une question de fabrication qui

ne permet plus d'obtenir, paraît-il, les mêmes effets ni les mêmes décors. Mais nous n'entrerons pas sur ce sujet, dans une discussion qui sort de notre modeste compétence.

Rendons cependant hommage aux recherches et à la découverte de M. Lauth, inventeur de la *porcelaine nouvelle*, qui accepte des fonds et décors que refuse la porcelaine dure; mais nous sommes encore bien loin des admirables fonds et décors de notre vieille porcelaine tendre.

Nous n'aurions pas voulu terminer sur un mot de critique; mais quand on vient, comme nous l'avons fait, de passer en revue l'histoire et les travaux de notre grande manufacture, on ne peut s'empêcher d'éprouver un profond regret en constatant que ce bel établissement, malgré la subvention de l'État, d'environ 600.000 f., n'a pas su conserver la haute direction artistique des travaux céramiques, sa vraie raison d'être.

Aussi bien à Sèvres que dans toutes les manufactures européennes, les travaux techniques sont l'objectif principal et l'art est passé au second plan. Le chimiste, autrefois, secondait l'artiste, aujourd'hui les rôles sont renversés. Nous sommes tout à la science et ne visons que le bilan de fin d'année.



# MARQUES DE VINCENNES ET DE SÈVRES

---

Nous pensons que les premiers essais des frères Dubois ne furent pas marqués, et nous trouvons même des pièces qui semblent un peu postérieures, c'est-à-dire faites sous la direction de Gravant, qui ne le sont pas non plus.

Les L croisés furent employés même avant l'arrêt de 1745, et l'on prétend que c'est seulement à partir de cette date que le point fut placé au milieu. Rien ne nous le prouve, et nous voyons des pièces qui tout en étant, sans aucun doute, de la période comprise entre 1745 et 1753 qui pourtant n'ont pas le point. Cette opinion peut cependant être admise, non sans quelque fondement, mais en se basant seulement sur l'examen des pièces.

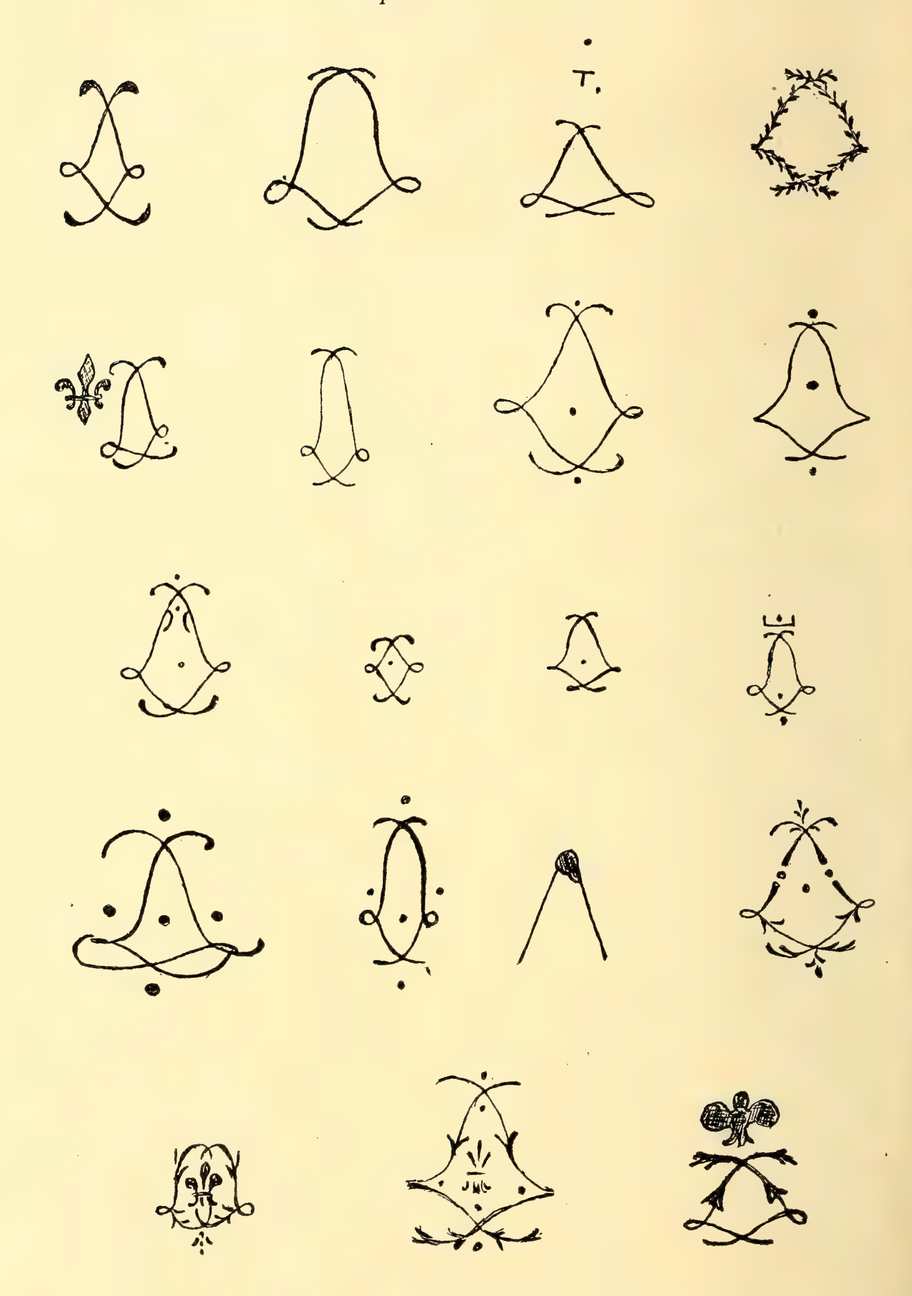
L'arrêt du 19 août 1753 obligea la manufacture à marquer des deux L, mais il ne fait pas mention des lettres de l'alphabet qui furent alors employées pour indiquer l'année. Soit : A pour 1753, B pour 1754, C pour 1755 et ainsi de suite. Ces trois premières lettres sont donc placées sur des porcelaines encore originaires de Vincennes, et ce n'est qu'à partir du D (1756) que la fabrication avait été transportée à Sèvres.

Ces lettres, à partir de 1753, indiquent l'année dans laquelle les pièces furent décorées et non fabriquées. En effet, la marque et la lettre étaient appliquées par le décorateur, il y ajoutait un sigle qui lui servait de signature, et le doreur lui-même signait souvent aussi d'une marque qui lui était personnelle.

Cependant, cet usage de signer n'est pas fréquent, chez les décorateurs et doreurs, durant les premières années pendant lesquelles on data.

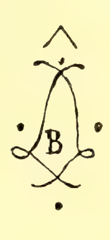
Voici les marques qui furent le plus en usage à Vincennes; elles ne diffèrent guère de celles de Sèvres que par la forme des L.

*Marques de Vincennes.*









On a prétendu que le J n'avait pas été employé, et que la lettre R avait été remplacée par la figure de la comète de l'année 1769.

La première de ces assertions est certainement erronée, puisque nous avons vu des objets marqués J, et qu'il en existe même un au Musée de Sèvres.

On a voulu que ce soit un accident; erreur d'un artiste, ou i mal formé. Mais une pièce du musée (nº 4670) ne nous laisse aucun doute. En effet, cette théière de porcelaine dure porte la marque ci-contre, ce qui prouve bien que le J a compté, puisqu'elle place l'U en 1773. Quant à la comète, nous doutons beaucoup qu'on l'ait employée, mais en tous cas elle n'aurait pas remplacé l'R, mais le Q.

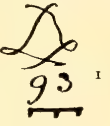
Voici le tableau des lettres et des années auxquelles elles correspondent. Après épuisement de l'alphabet, les lettres furent doublées :

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| a | 1753 | j | 1762 | u | 1773 | gg | 1784 |
| | | k | 1763 | v | 1774 | hh | 1785 |
| | | l | 1764 | x | 1775 | ii | 1786 |
| b | 1754 | m | 1765 | y | 1776 | jj | 1787 |
| c | 1755 | n | 1766 | z | 1777 | kk | 1788 |
| d | 1756 | o | 1767 | aa | 1778 | ll | 1789 |
| e | 1757 | p | 1768 | bb | 1779 | mm | 1790 |
| f | 1758 | q | 1769 | cc | 1780 | nn | 1791 |
| g | 1759 | r | 1770 | dd | 1781 | oo | 1792 |
| h | 1760 | s | 1771 | ee | 1782 | pp | 1793 |
| i | 1761 | t | 1772 | ff | 1783 | (Jusqu'au 17 juillet.) | |

Les L croisés dans lesquels sont inscrites ces lettres sont moins allongés que ceux de Vincennes et très rarement ornés.

Ces marques, placées sur les pièces de porcelaine tendre, sont presque toujours en bleu, mais ce n'est pas absolu.

Celles qui servent pour la porcelaine dure sont les mêmes quant aux L, mais elles sont en outre surmontées d'une couronne royale, comme ci-dessus, et la plupart du temps en rouge. On trouve cependant des pièces de porcelaine dure marquées sans la couronne et en bleu, ou autre couleur ayant servi au décor. On peut en trouver portant la lettre Q. (1769); mais en se reportant à ce que nous disons dans la partie historique de cette étude sur ce sujet, on verra que c'est surtout à partir de 1772 (t) que l'on fit de la porcelaine dure à la manufacture royale.

Nous arrivons ainsi au mois de juillet 1793, avec la marque ou comme une pièce de nos collections  [1]

Le roi Louis XVI était mort sur l'échafaud le 21 janvier 1793, et cependant la marque royale subsistait encore lorsque le ministre l'intérieur adressa cette lettre au directeur Régnier :

3e DIVISION — « Paris, le 17e juillet 1793, l'an 2e de la République.

« Le ministre de l'intérieur, au Directeur de la manufacture de Sèvres.

« Il est essentiel, citoyen, de faire disparaître totalement, dans un établissement devenu national, tout ce qui peut rappeler le souvenir de la royauté et les emblèmes de l'orgueil despotique. La marque de la porcelaine qui se fabrique à la manufacture de Sèvres est encore un des signes consacrés par la monarchie, et ce signe emblématique, qui caractérisait alors la propriété des rois de France, doit être remplacé par une marque qui, sans nuire au débit de la manufacture et au signe caractéristique qui doit en faire connaître les ouvrages, ne blesse plus cependant les regards de l'homme devenu libre, et constate la propriété nationale. Je crois en conséquence nécessaire de substituer dorénavant à la marque ordinaire le mot de Sèvres accompagné des initiales de République française, R. F.

« Il serait même convenable d'essayer si, à fur et à mesure des ventes, il ne serait pas un moyen d'effacer le double L sur les objets qui ont subi toutes leurs épreuves, et s'il se trouve dans ces moyens d'art une possibilité de faire ce changement sur toutes les pièces antérieurement fabriquées. Vous vou-

1. Coll. de Chavagnac.

drez bien, en conséquence, faire dans le plus court délai tout ce qui sera nécessaire pour opérer ce changement dans la marque des porcelaines, et veiller à ce que dorénavant il n'y soit plus employé d'autre que celle indiquée ci-dessus.

*Signé* : GARAT. »

Le 19, Régnier répondait au ministre que l'on se conformerait à ses instructions pour l'avenir, qu'il les avait communiquées de suite au citoyen Caton, chef des peintres, décorateurs et doreurs, que le changement a été fait pour toutes les pièces qui n'étaient pas passées au feu.

Quant au désir exprimé par le ministre, que l'on effaçât par un procédé quelconque le double L, Régnier expose trois moyens qu'il considère comme fort difficiles à employer, dangereux pour les pièces et surtout très coûteux. Il est donc probable qu'on ne les mit ni les uns ni les autres à exécution.

Régnier ajoute : « Je prie Monsieur le Ministre de me donner ses ordres expresses sur un objet essentiel ; il y a des étrangers qui ont des services avec la marque des deux L, et qui font des rassortiments de ces services, s'ils veulent absolument cette ancienne marque, refuserai-je de faire exécuter leurs commandes [1]. »

Le ministre dut, sans doute, prendre une décision conforme aux intérêts de la manufacture, en tolérant l'ancienne marque royale pour les rassortiments.

Signalons encore les étiquettes qui étaient collées sur les pièces dans les dépôts de Paris. Nous les avons en rouge et en noir.

A partir de ce moment (1793), les lettres indiquant l'année ne furent plus que très rarement employées. Nous voyons cependant dans la collection Franks la marque : R. F. de Sèvres, ss. k., c'est-à-dire : 1796.

Nous empruntons les marques depuis 1793 au *Guide du Musée céramique*, de M. G. Papillon, le conservateur qui les a prises à la manufacture même.

*Première république.*

1793 à 1800. On a employé indistinctement ces trois monogrammes, en bleu, de 1793 à 1800.

RF
Sèvres.

R.F
Sèvres

R.F
Sèvres.

1. A. de Sèvres.

1800-1802. La marque ne consistait plus que dans le mot Sèvres, en or ou en couleur.

*Sèvres.*

L'usage de mettre l'année avait été abandonné.

Nous avons relevé cependant sur quelques pièces des indications de dates telles que : an 3, etc.

M N[le]
Sèvres
— // —

de 1803 au 8 mai 1804, sous la période consulaire, on imprima cette marque en rouge à la vignette.

En 1801, l'usage de dater avait été repris, et les lettres remplacées par les signes suivants :

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| T9 | indique l'an | IX | 1801 | 10 | indique l'année | | 1810 |
| X | — | X | 1802 | oz | — | | 1811 |
| 11 | — | XI | 1803 | dz | — | | 1812 |
| ÷ | — | XII | 1804 | tz | — | | 1813 |
| -\|\|- | — | XIII | 1805 | qz | — | | 1814 |
| ψ | — | XIV | 1806 | qn | — | | 1815 |
| 7 | indique l'année | | 1807 | sz | — | | 1816 |
| 8 | — | | 1808 | ds | — | | 1817 |
| 9 | — | | 1809 | | | | |

*Premier empire.*

M. Imp[le]
de Sèvres
÷

1804-1809. Marque en rouge appliquée à la vignette.




1810-1814. Aigle impériale imprimée en rouge.

*Règne de Louis XVIII.*



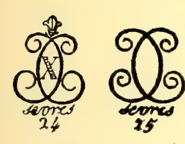




1814-1824. On reprend la marque des deux L entrelacées en bleu, avec une fleur de lys au centre et le mot Sèvres accompagné des deux derniers chiffres de l'année.

De 1818 à 1834, où le millésime commença à être mis en son entier, l'année est exprimée par les deux derniers chiffres seulement. Ainsi 18 pour 1818, 19 pour 1819, et ainsi de suite jusqu'en 1833.

*Règne de Charles X.*



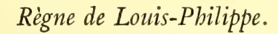

1824-1828. La marque était composée de deux C en bleu, avec le mot Sèvres et les deux derniers chiffres de l'année.




1829 et 1830. Marque en bleu pour les pièces décorées.




1829 et 1830. Marque en bleu pour les pièces avec filets dorés.



*Règne de Louis-Philippe.*




1830. Marque employée : la fleur de lys en bleu.




1831-1834. Marque en or ou en bleu.






1834-1848. Le chiffre du roi en bleu.




1845-1848. Marque imprimée en vert de chrome sous couverte indiquant l'année de fabrication.

Marques ajoutées aux précédentes sur les pièces destinées aux châteaux royaux.










*Deuxième république.*

1848 à 1852. Marque imprimée en rouge pour indiquer l'année de décoration.








*Second empire.*




1852-1854. Marque en rouge sur la porcelaine dure.




1852-1854. Marque en rouge sur la porcelaine tendre.

1854 à 1870. Chiffre impérial imprimé en rouge

Porcelaine dure




Porcelaine tendre




Décoré à Sèvres




Doré à Sèvres




*Troisième république.*




1871. Marque en rouge.






1872-1899. Marque en rouge.




1880-1889. Marque en rouge.

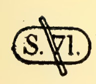



1890-1904. Marque en rouge sans millésime.




1888-1891. Marque en relief : un tourneur.

1848-1899. Marque en vert de chrome, sous couverte, imprimée sous




toutes les pièces avant leur cuisson.




Même marque, mais oblitérée par un trait à la roue pour les pièces de rebut.




1860-1899. Marque en creux pour les biscuits.




1900-1904. Marque en vert de chrome, sous couverte, pour indiquer l'année de fabrication.




1900-1904. Marque en creux pour les biscuits.

1900-1902. Marque en rouge indiquant la date de la décoration.

1900-1902. Marque en rouge pour indiquer la date de la dorure.




1900. Marque employée pour les grandes pièces décorées.




1902-1904. Marque en rouge pour indiquer l'année de la décoration.




1902-1904. Marque en rouge indiquant la date de la dorure.

*Marques diverses de Sèvres.*




1848. Marque employée pour les ministères.







Second Empire. Marque employée pour les ministères.

1898 à 1904. Marques employées pour les ministères, ambassades et légations.















# LA SCULPTURE

## A VINCENNES ET A SÈVRES

Pour donner un historique complet de la sculpture à Sèvres, il nous faudrait plusieurs volumes, et encore ne pourrions-nous pas satisfaire complètement les amateurs qui possèdent des groupes, figures, bustes, bas-reliefs, et désirent être renseignés sur leur origine, l'auteur du modèle et le sculpteur qui l'a exécuté.

En effet, les archives de la manufacture sont très pauvres de documents, et nous sommes obligés, la plupart du temps, de nous contenter de probabilités, à défaut de titres nous donnant la certitude.

Nous n'avons pu trouver à Sèvres que la liste des modèles et celle des moules existant actuellement dans les magasins. Ces listes sont loin de nous donner même la nomenclature des sculptures exécutées à Sèvres.

Nombre de modèles ont été détruits par esprit sectaire à l'époque révolutionnaire, et beaucoup de moules l'ont été par suite d'usure ou de parties brisées qui les rendaient inutilisables ou incomplets. Le XIX[e] siècle a vu disparaître ainsi beaucoup d'œuvres intéressantes du XVIII[e], sans grands regrets de la part de ceux qui étaient préposés à leur conservation, et qui de la sorte se faisaient de la place pour en loger de modernes.

On prétend que, lors de la période violente de la Révolution, la convention décida que des émissaires seraient introduits dans la manufacture, et briseraient du point du jour à la tombée de la nuit. On hésite à croire à un pareil vandalisme; pourtant c'est possible et même probable.

Sur la liste des moules, presque chacun porte une date, mais elle n'a pas l'intérêt que l'on pourrait croire, car c'est seulement celle de la création du moule en magasin et non celle originaire du modèle. Quelques-uns de ces moules sont encore contemporains de l'origine, mais c'est l'exception. Ces dates ne sont donc qu'un renseignement administratif et non artistique.

Quant à la liste des modèles, rien ne nous fixe sur l'époque de leur création. Nous n'avons eu d'autre ressource, pour nous éclairer sur ce point, que de rechercher dans les registres de ventes, la première apparition des figures ou groupes. Mais, comme le public a été de tout temps friand de nouveautés, ce renseignement doit être à peu près exact.

Nous donnerons donc les listes des moules et modèles des archives de Sèvres, telles qu'elles sont, en les complétant autant que possible par celle que nous avons pu dresser sur les registres de ventes, avec la date à laquelle nous trouvons groupe ou figure pour la première fois.

Nous n'avons pas poussé nos recherches après 1792, estimant qu'elles avaient moins d'intérêt. En outre, les renseignements que possède la manufacture sont presque complets sur la production au XIXe siècle, et l'on peut recourir facilement à ces sources.

Nous devions tout d'abord ces explications au lecteur, en nous excusant des lacunes forcées qu'il rencontrera dans ce travail.

En ce qui concerne la sculpture de la première période, recouverte d'émail, nous avons peu de documents, et les pièces parvenues jusqu'à nous sont fort rares. Plus loin on trouvera ce que nous avons pu en connaître.

L'atelier fut tout d'abord placé sous la direction de Bachelier, concurremment avec celui de peinture. Il écrit : « Jusqu'en 1749 la sculpture était luisante et colorée », et plus loin il ajoute : « L'impossibilité d'approcher des figures de Saxe par l'égalité d'emploi des couleurs allait faire renoncer à cette partie, quand le sieur Bachelier proposa d'essayer la sculpture sans couverte, c'est-à-dire en biscuit[1]. »

Nous trouvons d'autre part que l'on regrettait l'empâtement que l'émail de la porcelaine tendre donnait à la sculpture.

Il semblerait donc qu'à partir de 1750, la sculpture ne fut plus qu'en biscuit, mais l'on verra par les extraits du Journal de Lazare Duvaux et des livres de ventes que, malgré l'abandon de l'émail, en principe, sur les groupe ou figurines, on l'employa encore jusqu'en 1757, et même accidentellement jusqu'en 1777, et même 1781.

Dans les débuts, les sculpteurs furent sans doute peu nombreux. Nous relevons, en 1745, Chanou aîné, venant de la manufacture du Faubourg Saint-Honoré, et Bulidon venant de Chantilly; en 1746, Chanou le jeune, et plus tard Patouillet et Varillon, qui devait en 1752 fuir de Vincennes et se faire arrêter; puis comme apprentis : Diancourt, Deroy, Verneau ou Vernault, Bernard et Desnoyers, ce dernier arrêté aussi en 1752. Les sieurs Gremont, Paris fils, Vernault Joseph, nous sont indiqués comme acheveurs-répareurs pour grandes pièces, sans que nous puissions affirmer qu'ils étaient spécialement attachés à l'atelier de sculpture. Nous devons dire cependant que les états du personnel n'existant pour ainsi dire pas avant 1755, nous pensons qu'il y eut d'autres modeleurs et sculpteurs qui ne sont signalés que par des documents des archives de Sèvres et que nous donnons plus loin.

A cette époque, les artistes tels que Fernex et La Rue s'inspirent des œuvres

1. Bachelier, *op. cit.*, p. 20.

de Boucher, et produisent ces gracieux modèles dont la faveur ne fut pas même interrompue par la direction de Falconet en 1758. Le nouveau directeur de l'atelier de sculpture travaillait déjà depuis quelques années pour Sèvres, puisque nous trouvons le moule de l'amour sorti de ses mains, daté de 1757[1]; Ujfalvy prétend même qu'il y était déjà depuis 1754. Il donna une impulsion nouvelle en créant « un genre plus noble, d'un goût plus général et moins sujet aux révolutions de la mode[2] ».

En 1766, il fut appelé en Russie par l'impératrice Catherine II, et Bachelier, retrouvant ses anciennes attributions, lui succéda.

En 1774, on confia à Boizot cette importante direction. Cet artiste avait suivi les modifications que l'importation des cartons d'Herculanum, par le comte de Caylus, avait introduites dans le style Louis XV (1768). Il fut si peu personnel que nous le voyons dans la suite se plier au goût de la période révolutionnaire et ensuite au style empesé de l'Empire. Son œuvre, remarquable par l'habileté du modelé, n'est pas toujours d'un dessin irréprochable. Nous lui devons cependant un grand nombre de modèles qui jouissent encore aujourd'hui de la faveur des gens de goût.

Sous les directions de Bachelier, de Falconnet et de Boizot, des sculpteurs de haute valeur travaillèrent pour la manufacture. Nous pouvons citer : de Fernex, La Rue, Le Riche, François, Pigalle, Bouchardon, Duru, élève de Falconet, Leclerre, Salis, Clodion, Rolland, Caffieri, Rameau, Pajou, Perrotin, Goix, de Mouchi, Houdon, Dejoux, Berruer, Lecomte.

Les groupes et figures avaient pris de suite une faveur extraordinaire. Les services offerts par le Roy, comme cadeaux diplomatiques, comprenaient ordinairement un surtout de sculpture en biscuit; de plus, les cheminées, les consoles étaient ornées de figurines.

Nous avons rapporté, dans la partie historique de cette étude[3], les plaintes de Parent en 1777, sur les vols de modèles par les petites manufactures, et plus tard d'Angiviller écrit, le 28 août 1783 : « La manufacture a aujourd'hui dans ses magasins pour 1.100.000 l. de marchandises, dans lesquelles il y a pour 850.000 l. en pièces de porcelaine, sculpture et biscuit, dont le débit est arrêté aujourd'hui par la concurrence d'objets d'art qui coûtent moins cher parce qu'ils sont moins parfaits[4]. »

A partir de 1777, nous dit Riocreux, on ne fit plus guère de sculpture en pâte tendre; il nous semble que depuis 1792 on n'en fit plus du tout.

En 1785, on avait essayé une nouvelle pâte. En effet, le 13 juillet, Hettlinger écrit au comte d'Angiviller : « On vient d'exécuter la Baigneuse de

1. A. de Sèvres, liste des moules.
2. Bachelier, *op. cit.*, p. 21.
3. Période 1756-1779.
4. A. N., O. 1, 2060-1.

26 pouces de hauteur faite avec la pâte composée par Tristan pour les grands vases, où il mêle à la pâte dure ordinaire une certaine quantité de terre de Dreux et de kaolin passés au feu du dégourdi. Il résulte de cette espèce de ciment, que la matière acquiert plus de consistance et est moins sujette à gauchir au grand feu, mais en revanche aussi, n'est-elle pas de ce blanc éclatant de notre sculpture ordinaire. C'est un blanc de lait tirant un peu sur le jaune, qui ne me paraît du tout désagréable. » En note : « Monsieur le comte a trouvé la baigneuse d'un blanc suffisant pour tenter de nouveaux essais, le buste du Roi par Boizot, grandeur naturelle, et la statue pédestre du roi, grandeur naturelle [3]. » Nous ne pensons pas que l'on ait donné suite à cette découverte.

« Avant l'année 1779 », écrit Régnier le 22 avril 1785, « les sculpteurs étaient à leurs pièces. Les ouvriers faisaient beaucoup, mais le public s'apercevait aisément combien on négligeait la perfection de ce genre d'ouvrage. Le directeur fit en 1779 un tableau appréciatif du mérite de chaque sculpteur, avec le prix qu'il pouvait raisonnablement gagner par mois, et le présenta au ministre qui l'approuva [1]. »

Les surtouts jouissaient d'une vogue toujours croissante. Cette lettre de Régnier, du 26 juin 1785, nous le prouve : « Les trois services de M. Tourton, banquier, sont dans les travaux. Il faut qu'ils soient livrés le 1er septembre, avec un surtout en biscuit. J'ai arrêté aussi un surtout de 40 converts pour M. Lefèvre, avec les socles beau bleu dorés. J'en ai arrêté encore un, absolument pareil, pour le prince Doria. Il faut qu'ils soient livrés le 1er avril [2]. »

La composition de ces surtouts comprend des œuvres de tout style, celles d'après Boucher se mélangeant à celles de Falconet et de Boizot.

Un groupe qui ne fut sans doute pas reproduit par la suite nous est décrit ainsi :

3 avril 1785, présent de la manufacture de Sèvres, au sujet de la naissance du duc de Normandie.

Un groupe en biscuit représentant la monarchie française, sur laquelle le génie de la fécondité place un troisième rejeton.

Le troisième groupe est pour Madame la duchesse de Polignac [3].

Avant d'aller plus loin nous nous arrêterons un instant pour examiner les marques des sculpteurs de la période royale, marques qui préoccupent à juste titre les amateurs; mais nous ne pouvons partager complètement la manière de voir de M. de Ujfalvy qui a traité tout spécialement cette question.

1. A. N., O. 1, 2061-2.
2. A. N., O. 1, 2061-2.
3. A. N., O. 1, 2061-2.

Il entre dans une longue discussion sur le *B* que l'on rencontre sur la terrasse de nombreux biscuits, et finit par l'attribuer à Bachelier ou à Brachard.

Quant à Bachelier, peintre et tout à la fois directeur artistique de l'atelier de sculpture jusqu'en 1757, puis de 1766 à 1774, il est peu probable qu'il ait jamais réparé un biscuit, ni même créé des modèles, quittant le pinceau pour l'ébauchoir. En outre, on verra plus loin les enfants, dits de Boucher, exécutés par Blondeau, sculpteur. Nous estimons que les biscuits signés, le sont par le sculpteur, acheveur, répareur, et non par le modeleur créateur. Pourquoi donc attribuer une signature à Bachelier quand nous n'en trouvons aucune qui puisse l'être, à Falconet ou à Boizot, directeurs artistiques après lui. Ils auraient sans doute suivi ses errements et eussent signé avec beaucoup plus de raisons, étant sculpteurs.

Certaines personnes ont aussi prétendu que ce *B* signifiait : d'après Boucher. Mais alors, les figures que nous trouvons signalées aux archives de Sèvres comme « d'après Vanloo » devraient aussi porter une initiale.

Pour Brachard père, M. de Ujfalvy lui attribue cette même signature *B* sur des pièces de 1750. Or, il n'est entré à Vincennes qu'en 1754, comme apprenti anseur, âgé de 13 ans, et ce n'est que bien plus tard qu'il fit de la sculpture, sans grand talent, du reste, puisqu'en 1780 il n'est que sculpteur de 2e classe. Il nous faut donc encore écarter cette hypothèse. L'auteur que nous citons nous dit encore qu'une figure de la Loi, qui lui semble contemporaine de l'époque révolutionnaire, porte aussi ce même sigle, ce qui le fait pencher pour l'un des trois Brachard, qu'il confond du reste, croyons-nous, les uns avec les autres [1]. Nous avons des médaillons [2] qui sont signés *Brachard 1820*. Le B n'ayant pas du tout la même forme.

Ce *B*, en litige, était du reste, dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, employé par beaucoup de personnes comme majuscule. Nous ne pouvons y lire J. B.; on pourrait donc y voir la signature de l'un des sculpteurs dont le nom commence par un B. Lequel ? Nous ne saurions le dire et pensons qu'il vaut mieux ne pas faire d'attribution que d'en faire une,

1. Voir les Brachard à l'état du personnel.
2. Collection de Chavagnac.

tout au moins douteuse. Nous ne verrions que Bulidon, Blondeau ou Bono auxquels il pourrait se rapporter.

Quant à l' F, il semble probable que c'est de Fernex qui signa ainsi.

On peut aussi, avec beaucoup de fondement, penser que Le Riche signa L. R.

Nous rencontrons L T qui est sans doute de Le Tronne.

H. B peut être aussi de Bono, entré en 1753, ou de Henri Bulidon, entré en 1745, ou même de Blondeau.

La figurine du Musée d'Orléans que nous décrivons plus loin est signée : Dastain et la semblable de la collection Ch. Ephrussi n'a que le D quelquefois attribué à Delâtre. Nous connaissons la même signée F. (de Fernex). Un D analogue se trouve aussi sous une figure des enfants de l'agriculture, garçon à la faucille, décrite plus loin sous les statuettes émaillées de Vincennes.

Une autre statuette émaillée du Musée d'Orléans est marquée V / ?...

Nous avons relevé les marques suivantes :

fp sur un ancien biscuit tendre.

Cn A. b. t. Enfant offrant deux oiseaux, à ses pieds une hotte pleine de raisins.

gc Du n° 8054 du Musée de Sèvres. Chien poursuivant un cygne dans les roseaux.

Sous une pièce semblable, et qui paraît de même époque, c'est-à-dire Cadet des premières années où l'on fit de la sculpture à Vincennes. Ce nom de Cadet nous est inconnu, nous pensons qu'il s'agit d'un sculpteur au nom duquel on ajoutait la dénomination de Cadet.

 Sous un sujet Boucher.

Nous rencontrons sous un groupe et une figure émaillés, signature de Le Trone. L T ne

M. de Ujfalvy signale encore les marques suivantes qu'il a rencontrées sur des biscuits de Sèvres.

Br Qu'il pense de Bourdois.

JL Qu'il donne à Liance.

RL [1] Qu'il donne à Robert dit le Lorrain.

T Qu'il donne à Le Tourneur ou Tristan.

P Qu'il donne à Perrotin.

B O Sous le groupe de Pygmalion de M. Darmstädter à Berlin (?)

B D Relevée par M. Stettiner (?)



Sous la petite fille au chien (?)
Nous connaissons cette flèche sous d'autres biscuits.

De ce qui précède, il résulte que la sculpture de Vincennes et de Sèvres n'a jamais été marquée en creux de la marque de fabrique aux deux L entrelacés. Il faut donc rejeter toutes les pièces portant cette marque, comme de vulgaires contrefaçons.

Nous ne nous étendrons pas sur la sculpture à partir de 1792. On trouvera dans la nomenclature des moules et modèles la désignation de beaucoup de ces nombreux groupes ou figures qui furent inspirés par le désir de singer l'antiquité. Ce goût ne pouvait être appliqué d'une manière heureuse à un genre de sculpture qui comporte surtout la grâce et la légèreté.

Boizot dirige toujours la partie artistique de l'atelier de sculpture. En 1795, Le Riche est encore à la tête du même atelier [2], il y restera jusqu'au 1er ventôse an X, où il sera pensionné [3].

Un genre, qui avait déjà fait son apparition sous la haute direction de d'Angiviller, prend une grande extension. C'est celui des bas-reliefs. En 1778, on avait fait en pâte tendre des imitations de camées pour le service de l'impératrice de Russie. Le Musée de Sèvres en possède quelques types.

1. Marque fausse.
2. A. N., F. 12, 1495.
3. A. N., F. 4, 2336.

Josse, directeur des travaux de la manufacture de la rue Saint-Lazare, avait découvert en 1787 la pâte bleue [1], on va s'en servir pour faire les fonds de nombreux sujets de bas-reliefs en blanc, qui seront employés à la décoration des objets mobiliers, depuis la pendule jusqu'au secrétaire, et même à l'ornement des chambranles et bandeaux de cheminées.

Nous relevons cette note aux archives nationales : sculpture nouvelle exposée au Louvre le 25 décembre 1792.

Groupes : Les quatre éléments, 1.200 l.; le nid d'amours, 144 l.; le colin-maillard assis, 72 l.; le petit colin-maillard, 72 l.; une pendule, 240 l.; bas-reliefs : le matin, 42 l.; le soir, 42 l.; la terre, 18 l.; l'air, 18 l.; le feu, 18 l.; l'eau, 18 l.; bas-reliefs d'après l'histoire de Télémaque pour une table : Thermosiris montrant à jouer de la flûte; reconnaissance de Mentor dans l'île Chypre; Télémaque fuit la volupté en Chypre; apparition du Triomphe d'Amphytrite à Télémaque. Pour un chambranle de cheminée : l'offrande à Vesta; figures volantes; arabesques avec enfants et autel; rosace d'ornement; petite frise. Guillaume Tell, 36 l.; un vase amphore, 960 l.; buste de Voltaire, 36 l. Médaillons : Pétion, 1 l.; Dumourier, 1 l. [2].

Dans la suite, nous trouvons encore vers le commencement du XIXe siècle Vesta, les vestales, Vénus sur les eaux, l'hiver, l'été, l'air, le feu, etc. On continuera à faire des bas-reliefs pour meubles ou cheminées jusque vers 1830, comme nous le prouve le livre-journal de Boquet, fondeur-ciseleur, attaché à la manufacture de Sèvres.

En l'an IV, la manufacture fournit 7 surtouts complets au Directoire [3].

Les allégories, très médiocres réminiscences de l'antique, battent leur plein, et nous arrivons au style Directoire et Empire, inspiré par l'école du peintre David. D'énormes surtouts s'accommodant avec les formes et les décors raides des services, sont exécutés pour les tables des consuls, des ambassadeurs, et principalement pour celle de Bonaparte [4]. Les modèles sont fournis par les sculpteurs Boizot, Dupaty, Chaudet, Cartellier, Tonnay et Brongniart père [5]. Les sujets sont sévères et pontifes; la philosophie, la liberté, les noirs libres, la France guidée par la raison, la France gardant la Constitution, la France libre, etc. [6].

A partir du 1er messidor an VIII (20 juin 1800), c'est Brongniart qui administre seul la manufacture, et chimiste habile il perfectionne la pâte. Ses collaborateurs cherchent aussi, et Chanou, chef des fours, reçoit, le

1. A. N., F. 12, 1493.
2. A. N., O. 1, 2061-8.
3. A. N., 2335.
4. On peut en voir quelques modèles au Musée de Sèvres.
5. A. N., F. 4, 2335 et 2336.
6. A. N., F. 4, 2335.

15 pluviôse an IX, une gratification « pour la confection d'une pâte de porcelaine imitant le bronze antique, ce qui permet de faire de la sculpture qui n'est pas susceptible de se salir comme celle en pâte blanche, sans cependant que l'on soit obligé de la couvrir d'un émail qui en gâte les finesses [1] ». Cette pâte de bronze a dû être peu employée, car nous n'en rencontrons aujourd'hui que de très rares exemplaires. Nous trouvons cependant aux travaux extraordinaires de l'an X, un sieur Montpellier qui est employé spécialement à ce genre de sculpture. Puis, quelques pièces paraissent dans les registres de ventes : petite lionne en pâte de bronze, 15 f.; des médaillons à 2 f.; des bustes du premier consul à 60 f., etc. [2].

C'est en l'an X que Brongniart essaya la pâte noire déjà en usage en Angleterre, « d'un débit plus considérable que les autres pâtes colorées, tant à raison de son bas prix que de ses bonnes qualités. A l'exposition du Louvre des jours complémentaires de l'an X, figurait un grand vase en terre noire; puis on présenta, le 24 ventôse suivant, de grands échantillons. Cette terre noire de Sèvres est composée 1° d'argile d'Arcueil et de fer oxidulé scorifiés ensemble; 2° d'argile de Montereau; 3° d'oxide de manganèse et de fer oxidé rouge. Elle était exécutée par Chanou, chef des fours. »

Ce ne fut pas le résultat des recherches personnelles de Brongniart, car Oppenheim, Olivier de Paris, Michaud de Chantilly et Lambert, fabricant à Sèvres, ont présenté en même temps des échantillons de terre noire, promettant des succès heureux [3]. Nous ne pensons pas cependant que le succès, près du public, ait été grand.

Nous avons cru devoir signaler ici ces pâtes colorées, quoique ce ne soit pas, à proprement parler, de la porcelaine, mais du grès-cérame. Chanou avait aussi modifié la pâte blanche.

Les bustes de tous les hommes en vue formaient la plus grande part des travaux : le premier consul, le général Joubert, Jourdan, Desaix, Kléber, La Tour d'Auvergne, etc.; une figure équestre du premier consul et même des pipes avec le portrait de Bonaparte à 16 f. [4].

Nous trouvons aux travaux extraordinaires des ans VI et VII, 142 des bustes du premier consul, payés aux ouvriers licenciés Collet, Brachard père, Brachard fils jeune, Liance, Huny, Oger, Duchâteau et Deperrais [4].

Mais on rééditait cependant encore les anciens groupes de Boucher, de Falconet et de Boizot (première manière).

Ce dernier est réformé en l'an VIII [4], il continue malgré cela à fournir des modèles jusqu'en 1809, date de sa mort.

1. A. N. F. 4, 2335.
2. A. N., F. 4, 2335-4.
3. *Annales des arts et de l'industrie an XII*, p. 267 et suiv.
4. A. N., F. 4, 2335.

Nous extrayons des archives nationales cette livraison faite en l'an XI au premier consul :

43 médaillons en sculpture des hommes illustres anciens et modernes, tant peintres que sculpteurs, poètes, musiciens, législateurs, etc., avec bordure en peinture, à 48 f., 2.064 f.; puis 41 médaillons d'hommes illustres, peints en gris et bronze, avec bords, à 84 f., 3.844 f. Groupes : amour conjugal, amour matrimonial, 300 f. chaque; Alexandre, 360 f.; la beauté couronnée, 300 f.; les adieux d'Hector et d'Andromaque, 240 f.; les adieux de Pâris et d'Hélène, 240 f.; l'offrande à l'amour, 168 l.; Proserpine, les 4 parties du monde, à 144 l.; l'amour nourri par l'espérance, 60 f., etc.

Au consul Le Brun : Un groupe d'Iphigénie, 600 f.; les adieux d'Hector et son pendant, 528 f.; l'enlèvement de Proserpine, 200 f.; les girandoles nouvelles, à 168 f.; les anciennes, à 144 f. [1].

Ces quelques citations suffiront à montrer quelle allure l'art avait prise et quel goût dominait. Il ne se modifiera pas heureusement sous la Restauration, et l'exécution est même très inférieure à cette époque, sous le Gouvernement de juillet et le second empire il en sera de même, jusqu'à ce que l'influence de Carrier Belleuse se fasse sentir.

De nos jours, on est revenu à un genre plus en rapport avec la sculpture en biscuit de porcelaine, et nous devons rendre hommage aux directeurs actuels de la manufacture qui ont su, non seulement accepter des modèles fort agréables de formes et d'un bon dessin, mais les exécuter avec une pâte d'une finesse et d'un blanc remarquables, et aussi avec un soin dans le réparage, digne de la plus belle époque de notre grande manufacture.

Si quelques légères critiques et quelques regrets sont venus sous notre plume, nous devions rendre justice à ces travaux artistiques, que l'on peut considérer comme de tout premier ordre et faisant grand honneur à ceux qui les dirigent.

1. A. N., F. 4., 2336.

---

# SCULPTURE DE PORCELAINE ÉMAILLÉE

*Documents recueillis aux Archives de Sèvres.*

1746

Modèles payés à des personnes du dehors : Goubet, Depierreux, Patrouillet, Laurent, Bulidon, Fournier.

Deperrieux, 252 l. pour 16 modèles en terre.

1747

Depierreux, 126 l. pour différents modèles.

Un sculpteur de Paris, pour 2 modèles.

Fournier, pour modèle de nayade, 48 l., et un modèle de terre, 48 l.

Deperrieux, modèles en terre d'un groupe d'enfants et d'une Léda.

Fournier, pour avoir racommodé et réparé 3 fleuves et 3 nayades.

Hubert, sculpteur de Paris, 60 l., modèle de terre.

1748

Depierreux, 90 l. pour 6 modèles des dieux.

Laurent, 87 l. pour 2 modèles en terre.

Deperrieux, 126 l. pour 6 modèles en terre.

Deperrieux, 351 l. pour modèles en terre.

1749

Patrouillot, modèles en terre, 271 l.

Patrouillot, Chanou et Bulidon, modèles en terre, 216 l.

1753

A Blondeau, sculpteur, pour 8 modèles d'enfants d'après Boucher, 384 l.

*Extraits du Livre-journal de Lazare Duvaux.*

1748

24 octobre. M. Boucher de Saint-Martin : Vase de porcelaine blanche de Vincennes, avec deux perroquets à côté sur une terrasse de bronze doré

d'or moulu, portant un bouquet de plusieurs branchages de laiton imitant la nature, garni de fleurs de Vincennes assorties à chaque plante, 384 l.

9 décembre. Mme la vicomtesse de Rochechouart : Deux petites figures des arts, 32 l.

26 décembre. M. de Boulogne : Une pierre à papier à moutons, 72 l.; figures des arts montées en chandeliers, 264 l.

1749

18 février. Pendule de 3 enfants des arts, terrasse bronze doré, branchages et fleurs de Vincennes, 432 l.

12 juillet. M. de Villaumont : Une grande terrasse ronde de bronze ciselé et doré d'or moulu, pour un Hercule de porcelaine de Vincennes.

23 octobre. M. de Villaumont : Deux petites perruches de Vincennes, 30 l.

16 décembre. Mme Geoffrin : Quatre perroquets de Vincennes à 18 l., 72 l.; deux bouvreuils, de 36 l.

1750

27 janvier. M. Masse, deux figures fauconniers, 80 l.

23 mai. Mme Geoffrin : Deux perroquets de Vincennes, 36 l.; deux bouvreuils, 36 l.

29 décembre. M. de Roissy : Une fontaine bleue avec des oiseaux de Vincennes, garnie en bronze doré d'or moulu, 216 l.

1751

10 août. Mme la marquise de Pompadour : Deux paires de bras à doubles branches en forme de berceau, partie dorée d'or moulu, les branchages de lilas imitant la nature, garnis de fleurs de Vincennes avec quatre enfants de Vincennes, 860 l.

23 octobre. Mme la duchesse de Lauraguais : Une paire de bras en berceau, dorés et vernis en blanc et bleu, avec des figures et fleurs de Vincennes, les feuillages vernis, les bobèches et binets dorés, les bassins de porcelaine, 250 l.

11 décembre. Mme la marquise de Pompadour : Une figure blanche de Vincennes.

1752

3 avril. Mme la marquise de Pompadour : Une paire de girandoles à doubles branches, à feuillages et terrasses dorés d'or moulu, sur des figures et fleurs de Vincennes, 180 l.

29 avril. M. le duc de la Vallière : Une paire de petites girandoles à deux

branches vernies, garnies de fleurs sur des oiseaux bleus de Vincennes, les terrasses, bobèches et bassins argentés, 150 l.

23 juillet. Mme la duchesse de Lauraguais : Un groupe de Vincennes, sujet de Boucher, le joueur de flûte, 144 l.; deux autres figures avec des paniers de fleurs, 96 l.

8 août. Mme Camuzet : Deux figures de Vincennes en blanc, joueur de musette et danseuse, 96 l.

23 août. Mme la duchesse de Lauraguais : Deux figures de Vincennes en blanc, deux enfants des saisons, 96 l.

29 août. Mgr le duc de la Vallière : 2 perroquets de Vincennes, 36 l.; deux serins, 26 l.; 2 mésanges, 36 l.; deux chardonnerets, 28 l.

9 novembre. Mme la marquise de Pompadour : Une paire de girandoles à doubles branches sur des figures de Vincennes, les terrasses dorées garnies de fleurs, 288 l.

9 décembre. Mme la marquise de Villeroy : Deux figures de porcelaine de Vincennes, 96 l.

23 décembre. Mme la marquise de Briolley : Un pot pourri de porcelaine ancienne violette, avec deux oiseaux de Vincennes sur une terrasse et branchages dorés d'or moulu, garnis en fleurs, 144 l.

1753

31 décembre. Mme de la Bauve : Une figure de Vincennes, 42 l.

1754

21 décembre. M. Calabre : Un vase de Vincennes à enfants de relief, chairs colorées, 480 l.

1755

9 juillet. M. de Meulan ; Huit figures de Vincennes à 40 l., 336 l.

18 décembre. S. A. S. Mme la duchesse d'Orléans : Vase Vincennes bleu céleste, à enfants en relief, 480 l.

1756

8 janvier. M. le duc d'Aumont : Avoir mis en couverte deux figures de Vincennes (?), 12 l.[1].

30 janvier, Mme la marquise de Pompadour : Un bénitier de Vincennes dans une gloire ornée de chérubins, le tout peint et doré, 720 l.

1757

5 septembre. M. Hébert : Figure de nayade de porcelaine de France colorée, 600 l.

1. Voir Livres de ventes, 1755.

S. E. Mgr le baron de Scheffer : Une paire de girandoles sur des figures de Vincennes, blanches, à fleurs, 240 l.

9 septembre. M. de Boulogne, contrôleur général : Un groupe de figures de porcelaine en blanc, 72 l.

13 septembre. Mme la Dauphine : Envoyé à Fontainebleau, pour Mme Adélaïde, trois enfants de porcelaine blanche à 48 l., 144 l.

1758

20 décembre. Duchesse de Fleury : Paire de girandoles à deux branches en bronze doré d'or moulu, garnies d'oiseaux et fleurs de porcelaine de France, vert et or, 360 l.

*Extraits des livres de ventes de Sèvres.*

1753

Enfants de Boucher par Blondeau, sculpteur, moyens, 30 l.; grands, 48 l.; petits, 18 l.

Enfants se baisant, 12 l.

Heure du berger, groupe, 120 l.

Oiseaux, lapis et or (Présents, ou compris dans une facture totale, donc pas de prix).

Groupe de Vandrevalle, 120 l.

Groupe de l'agriculture, 48 l.

Groupe de l'architecture, 48 l.

Enfants en saison, 9 l.

Enfants agriculture (présent, pas de prix).

Chasseur d'oiseaux, 36 l.

Chasseur de lièvre, 36 l.

1754

Enfant tenant un dauphin (groupe), 15 l. et 21 l.

Enfants dormants, 15 l.

Enfants en bougeoirs, 9 l.

Gros dogue peint, 18 l.

Dogues peints, moyens, 14 l.

Enfants d'agriculture dorés, 6 l.

Petit chien couché peint, 3 l.

Berger galant (groupe), 66 l.

Minerve, 48 l.

Astrologie, 51 l.

Prêtre, 12 l.

Animaux de M. Oudry (groupe), 36 l.
Oiseaux peints, 9 l.
Chasseur couché, 36 l.
Baigneuse, 27 l.
Groupe Boucher, 96 l.
Bergère de Deperrieux, 9 l.
Plaques à papier en sculpture de Larue (présent).

1755

26 petits chiens peints, à 3 l.
Un groupe d'enfants avec un dauphin, 15 l.
Deux enfants dormants, 30 l.
Un enfant agriculture peint, 6 l.
Quatre perroquets peints, à 12 l.
Une aurore en sculpture, 36 l.
Deux enfants de Boucher *mis en couverte*, 18 l.
Deux groupes, les quatre parties du monde, 180 l.
Un groupe l'Abondance, 90 l.
Deux groupes représentant un fleuve, 48 l.
Deux enfants en saison, en blanc, 18 l.
Une figure de la France, 36 l.
Une figure représentant un fleuve, 30 l.
Un cheval, 18 l.
Un cerf, 15 l.
Quatre enfants en bougeoirs, 36 l.
Quatre chiens, 12 l.
Quatre enfants de l'agriculture, 24 l.

1756

Deux figures en blanc, la musique, 12 l.
Un groupe d'animaux, 15 l.
Figures du service du roy, 48 l.
Oiseaux bleu céleste ou lapis, 48 l.

1757

Nayade colorée, 600 l.

1758

Chiens, 2 l. 5 s.
Oiseaux lapis et or, 24 l.
Enfants de Falconnet.
Oiseaux vert et or, 48 l.

1759

La lotterie et la curiosité, groupes, 120 l.

1766

Chien coloré.
Perroquet, 7 l. 10 s.

1772

Deux divinités dorées.

1777

Deux groupes d'amours portés par les grâces et peints, à 192 l., 384 l.
La vache colorée, 180 l.

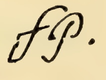
1781

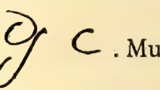
Le chevalier de la Roche en 3 couleurs (avril; vendu au roi).

Nous n'avons pas mentionné deux groupes qui figurent cependant dans le magasin des modèles du Musée de Sèvres, sans qu'ils soient signalés dans les listes ci-après, ce sont l'épagneule flamande et la chienne caniche. Les étiquettes du musée portent la date de 1747.

Nous sommes loin de posséder aujourd'hui des exemplaires de toutes les pièces que nous citons ici. Nous pensons intéressant de signaler celles que nous connaissons en porcelaine émaillée, quoique quelques-unes soient certainement très postérieures à 1756.

1° Presse-papier, deux enfants se roulant et se mordant, sujet en blanc, terrasse chantournée bleu gris (lapis), marbré et veiné d'or, par François. Marque en bleu . Musée de Sèvres, n° 5387.

2° Petite statuette, bouquetière, en blanc, marque en creux . Musée de Sèvres, n° 6253.

3° Chien poursuivant dans des roseaux un cygne qui se défend; en blanc. Pièce importante, mais d'une pâte bise et d'un émail verdâtre avec de nombreux coups de feu. Marque en creux du réparateur . Musée de Sèvres, n° 8054.

Rencontré la même pièce signée en creux Cadet La terrasse et les roseaux sont bleu céleste très pâle, avec des rehauts d'or; le chien et le cygne sont dorés en plein. Nous ne pourrions pas garantir l'authenticité du

décor, qui est signé en violet  , non plus que celle de la dorure qui s'écaille. La pièce est comme celle du Musée de Sèvres pleine de graves coups de feu.

4° et 5° Deux groupes blancs se faisant pendant, composés chacun de deux enfants assis ou couchés, avec des poissons, des instruments de pêche et agrès de marine, dans des roseaux, portant des marques en creux de répareurs, l'un H B, l'autre L Tne, 0,205 sur 0,155. Les estampages en terre cuite sont au Musée de Sèvres catalogués : Enfants presse-papier de Larue, nos 7742 et 7743 [1]. (Coll. de Chavagnac.)

6° Sujet de pendule en double exemplaire, en blanc. Homme penché au-dessus d'une femme couchée. Un de ces sujets, monté en pendule, provenant de la collection de Machault, aujourd'hui dans une collection particulière, et le semblable, non monté, moins bon d'exécution, marqué B en creux, au Musée des arts décoratifs (legs Paul Gasnault). Nous avons rencontré un troisième exemplaire que nous pensons surdécoré en bleu.

7° Statuette en blanc, figure de jeune fille tenant une cage ouverte, l'oiseau envolé, haut. 0,20, portant cette marque en creux . Musée d'Orléans, n° 290.

8° Le pendant de la précédente aussi en blanc. Jeune garçon les bras tendus, tenant dans chaque main un oiseau qu'il semble offrir. A ses pieds une hotte de vendangeur pleine de raisins, haut. 0,21. Marque en creux . Musée d'Orléans, n° 290.

9° Figure de bouquetière, costume soubrette, tenant des fleurs dans sa robe relevée, coiffée d'une fanchon, appuyée à gauche sur un socle portant une bourriche en vannerie pleine de fruits, haut. 0,21. (Coll. Ch. Ephrussi.)

10° Figure jeune garçon, costume Louis XV, les mains croisées et penché en avant, appuyé à droite sur une bourriche, vannerie pleine de fleurs, haut. 0,21. Marque en creux  (Coll. Ch. Ephrussi.)

1. Ces deux pièces offertes en présent d'étrennes, le 31 décembre 1754, à M. de Machault. Bibl. de Sèvres, mss. *Livres de ventes*, t. I.

11° Figure, haut. 0,20. Jeune fille portant une gerbe de blé sous son bras droit, et relevant sa jupe de la main gauche, coiffée d'une fanchon. Les chairs de la figure, de la poitrine, des mains et des jambes sont teintées en carmin. Le reste en blanc. Sans marque. (Coll. de Chavagnac.)

12° Figure, haut. 0,20. Jeune garçon moissonneur, tenant de la main gauche une faucille. Comme la précédente, les chairs apparentes teintées en carmin, le reste en blanc. Sous la terrasse, la marque en creux D. (Coll. de Chavagnac.) Voir ci-dessus la même marque, sans doute Dastan.

Ces deux figures dont le réparage est remarquable sont celles que l'on désignait : les enfants, d'après Boucher; moissoneuse et moissoneur, ou pour le jeune garçon : l'enfant à la faucille. Nous en connaissons des exemplaires en biscuit signés F., mais bien moins poussés comme sculpture et réparage.

13° Figure de joueur de musette d'après Boucher. Enfant ayant sous le bras gauche son instrument dont il joue. Marqué en LTne creux (Coll. de Chavagnac).

14° Statuette jardinière, d'après Boucher. Musée de Limoges.

15° Baigneuse de Falconet. Musée de Limoges.

16° Statuette femme couchée dans les roseaux. Semble aussi devoir être attribuée à Vincennes. (Coll. de Grollier.)

17° Nymphe couchée. (Coll. baron Vitat.)

18° Groupe *la source* figurée par une nymphe assise sur des rochers, vêtue d'une jupe bleu turquoise et d'une jupe rayée de rose avec entre-deux à fleurettes d'or en relief. Elle tient de la main gauche une urne marbrée et le rocher est décoré au naturel. Marque en bleu aux deux L. Lettre i (1761) et en dessous k. Monture en bronze ciselé et doré. Catalogue de la Collection Thiers au Louvre, n° 693. (Sans doute désignée aux livres de ventes : nayade.)

19° Statuette figure de jeune fille, la même que le n° 7 ci-dessus, mais décorée en polychrome. Les chairs un peu violacées. Marque en bleu aux deux L lettre R. (1770) Musée de Sèvres, n° 10446. (Legs Gérard.)

Nous croyons devoir ajouter qu'à la vente qui eut lieu à la requête de Brongniart, directeur de la manufacture le 25 fructidor an VIII, vente de porcelaines de service et d'ornement, réformées, il se trouve quelques pièces de sculpture indiquées : « en blanc », tandis que les autres sont indiquées « biscuit ». Cela semble donc dire que les premières étaient émaillées. Que sont-elles devenues ? Elles ont sans doute donné lieu à des surdécors exécutés par les acquéreurs. Nous en avons rencontré dans le commerce de la curiosité. En outre, il y a peu de temps, nous avons été avisés de tentatives faites par un industriel pour émailler et décorer des groupes ou figures d'ancien biscuit. Donc, avis aux collectionneurs.

N. B. Presque toutes les pièces de biscuit émaillées postérieurement, c'est-à-dire truquées, ont des points noirs *sous l'émail*, ce qui permet de les distinguer et de les rejeter. Cependant cette remarque n'est pas absolue, d'autant plus que nous avons relevé, dans les livres de ventes (1755), des enfants de Boucher en biscuit, passés à l'émail à la manufacture. Il est probable qu'ils avaient le défaut que nous signalons [1].

1. Voir p. 195, 6e alinéa.



# SCULPTURE DE PORCELAINE EN BISCUIT

## PORCELAINE EN BISCUIT

1° Liste donnant la date de la vente pour la première fois. (Extraits des registres de ventes de Sèvres.)

2° Listes des moules et modèles existant à la manufacture de Sèvres.

Nous reproduisons dans la première les mentions telles qu'elles sont dans les livres de ventes, souvent peu détaillés.

Nous conseillons de consulter les deux listes. Dans la première on trouvera la date probable de création, et dans la seconde quelquefois le nom du modeleur ou les différents groupes sur le même sujet, renseignements que ne donnent pas les livres de ventes.

Les amateurs qui consulteront les publications de M. de Ujfalvy[1] feront bien de contrôler les dates que nous y avons souvent reconnues erronées.

### *Groupes ou figures, etc., relevés sur les livres de ventes la première fois qu'ils y figurent* (1753-1792)[2].

1753. Enfants de Boucher, par Blondeau. — Groupe de Boucher.

1755. Enfants (François Flamand).

1756. Groupe de moutons[3] (pierre à papier). — Groupe Vandrevolle[4] (Le jaloux). — Enfants, service du roy.

1757. Groupe enfants de La Rue. — Enfants de Falconet. — Groupe de la curiosité*[5] ou lanterne magique.

1. *Les biscuits de porcelaine* et *Petit dictionnaire des marques et monogrammes des biscuits de porcelaine*, par Charles de Ujfalvy, chez Rouam, Paris.

2. Peut-être a-t-il pu se glisser quelques erreurs de dates dans ce relevé fait sur les énormes registres de vente.

3. Voir sculpture émaillée, 1748.

4. Id., 1753.

5. Tous les groupes suivis d'une astérisque doivent être de Falconet, selon un état des archives de la manufacture mais qui n'est pas en concordance avec les registres de moules et modèles.

1758. Groupe de La Rue[1] (plaques). — Groupe d'enfants au dauphin. — Enfants de l'agriculture. — Groupe de la loterie*. — Groupe de la blanchisseuse. — Groupe d'animaux. — Amour (sans doute de Falconet). — Baigneuse (sans doute de Falconet). — Groupe du chien qui danse. — Groupe du sanglier. — Plaques à papier.

1759. Groupe enfants buvant du lait. — Groupe de Silène. — Groupe d'Hébé*. — Groupe d'Érigone*. — Groupe de la vache*.

1760. Groupe du gourmand*. — Groupe de l'amour. — Groupe de la pêche. — Groupe de la chasse. — Buste du roy. — Buste de la reine. — Groupe de la marchande de fleurs. — Groupe des satyres. — Groupe du sabot cassé*. — Groupe de la feuille à l'envers*.

1761. Pendant de l'amour. — Groupe des animaux de Oudry. — Groupe à coquilles.

1762. Groupe de la maîtresse d'école. — Groupe du maître d'école. — Figure de Flore.

1763. Groupe des muses. — Buste du roy par M. l'abbé Bertin. — Groupe de Pygmalion.

1764. Obélisque. — Groupe de Léda[2].

1765. Groupe d'Annette et Lubin. — Groupe de la chiffonnière. — Le cerf. — Figure de l'amitié. — Groupe de la danse héroïque. — Groupe du baiser donné*. — Groupe des trois contents. — Groupe du baiser rendu*.

1766. Groupe, jeux d'enfants. — Groupe, on ne s'avise jamais de tout*. — Groupe de la bergère. — Médaillons du roy. — Buste de Mgr le Dauphin. — Groupe de la bohémienne*. — Groupe de l'oracle*. — Groupe du pas de cinq*. — Médaillon de Henri IV. — Groupe de la balançoire.

1767. Buste de Voltaire. — Groupe de la fée Urgèle*. — Groupe des écosseuses. — Groupe de la bergère des Alpes*. — Groupe du chat. — Groupe de la fête au château*.

1768. Groupe des grâces. — Amour de Pigalle. — Figure de la tendresse. — Buste de Rameau. — Médaillons divers (?). — Médaillon de l'Impératrice. — Amour de Bouchardon. — Groupe de Bacchus.

1769. Groupe du repos de chasse. — Figure de l'hymen. — Groupe du coupe-tête*. — Groupe de Psyché. — Groupe des poissons. — Groupe des nayades. — Groupe de la colonne.

1770. Vénus à la coquille. — Groupe des bacchantes. — L'espérance. — Figure d'Adonis. — Figure de la fortune. — Divinités. — Figure des saisons. — Mercure (de Pigalle). — Pendant de Mercure. — Groupe de Castor et Pollux. — Les fontaines. — Atlas.

1. Voir sculpture émaillée, 1754.
2. Voir sculpture émaillée, 1753.

Surtout, vendu à Poirier, marchand, en décembre. — 56 colonnes. — 56 chapiteaux pour lesdites. — 48 morceaux de frises. — 8 groupes d'enfants pour les encoignures des frises. — 16 petits vases pour le couronnement. — 6.576 fleurs pour guirlandes du couronnement.

1771. Statue du roy. — Buste de M^me la Dauphine. — Groupe de Don Quichotte. — Groupe de la renommée. — L'amour précepteur. — L'amour silencieux. — Cornes d'abondance.

1772. Buste de la comtesse du Barry. — La conversation espagnole. — Groupe de milieu. — Groupes de côté. — Figures accessoires. — Groupe nymphes à la corbeille. — Groupe enfants au guéridon. — Médaillon nouveau du roy. — Groupe des fontaines, surmonté de l'amour de Bouchardon, en porcelaine dure, doré sur biscuit (au roy). — Groupe syrènes avec pied et cascade (au roy). — Figure de Terme. — Figure de saint Louis. — Figure de sainte Clotilde. — Autel de l'amitié. — Buste du roi de Pologne. — L'amour remouleur. — Faune. — L'éducation de l'amour. — Groupe du silence.

1773. Le flûteur (Boucher). — Baigneuse entrant au bain. — Baigneuse sortant du bain. — Enfants bougeoirs. — Groupe des cymbales. — Enfants au cor de chasse. — Le marchand de colifichets. — L'amour timbalier. — La mangeuse de raisins. — Grand amour porté par les grâces. — Enfants à la corne d'abondance. — Le tailleur de pierre.

1774. Chinois. — La batteuse de beurre. — Le batteur en grange. — L'amour de Boizot. — Christ en biscuit, encadré. — Le cosaque. — L'amitié tenant son cœur. — Amour piqué par une abeille. — Figures modernes. — Triomphe de Bacchus. — Mangeuse de gimblettes. — Amour et Vénus (Boizot). — L'amazone. — L'écuyer. — Le floriste. — Pendant du floriste. — Zéphir et Flore. — Groupe des trois grâces.

1775. La mélancolie. — Figure équestre du roy. — Groupe de Loutelle. — Prométhée. — Groupes des danses. — Groupe Jupiter et Léda. — Le vieux. — La vieille. — Pendant du silence. — L'amour caressant la jeunesse. — Figaro. — Nymphes (de Boizot). — Groupe du déjeuner. — Groupe de Bacchus porté par les bacchantes. — Groupe de la nourrice (Le Riche). — Buste du roy. — Buste de la reine. — La prêtresse. — La toilette. — La baigneuse à l'éponge. — Amour discret.

1776. — Monsieur Fagon. — Amour menaçant. — Pendant de la nourrice. — Amour aiguisant ses flèches. — L'Empereur de la Chine. — La beauté couronnée par les grâces. — Les adieux d'Adonis. — La cantatrice (la du Barry par Vanloo). (Le moule est de 1774.) — Amour présentant sa flèche. — La méditation. — Groupe des girandoles (Boizot). — L'amour et la beauté. — L'offrande à l'hymen.

1777. Groupe de la rosière. — Groupe la fête des bonnes gens. — La

volupté. — Nymphes portant les offrandes. (Cadeau du roy à l'Empereur Joseph II, comte de Falkenstein.) Triomphe de la beauté. — Triomphe de la beauté, groupe de côté. — Télémaque. — Amour (Vanloo). — Groupe de la chasse au cerf. — Groupe du Loup. — Autel de l'amour. — Autel de l'hymen.

1778. Enfant à la cage (Pigalle). — Têtes antiques. — Pendant de la blanchisseuse. — Médaillon de Franklin. — Médaillon de la reine. — Pendant de la mélancolie. — L'amour nourri par l'espérance. — L'amour en capuchon. — La petite poste. — Pendant de l'amour rémouleur. — Enfants, les éléments. — Pendant de l'amour de Vanloo. — Médaillon du roi. — Pendant de la bohémienne. — L'amour quêteur. — Pendant du déjeuner. — La jeunesse.

1779. Groupe d'alliance. — Les grâces cariatides. — Enfant dormant. — Pendant de l'espérance. — Pendant de la lanterne magique. — Jeannot. — Amour médecin. — L'amour désarmé. — Le prix de cythère. — Mars. — La rose dangereuse. — Le tambour de basque. — La beauté allumant le flambeau de l'amour. — Amour et Psyché. — La marchande d'amours. — Pendant de l'amour piqué par une abeille. — Achille. — Buste de l'Empereur. — Divinités pour le médaillon du roi. — Vénus pélerine. — Amour chirurgien. — Vénus désarmée. — La comparaison. — Minerve. — Les arts et les sciences. — L'amitié pendant à l'amour. — La volupté éteignant l'amour.

1780. Eustache Pointu. — Vases biscuit, cygnes et filet or. — Enfants Boulbec. — Calchas. — Volupté et beauté.

1781. Le chevalier de la Roche. — Le jugement de Pâris. — Amour sans quartier. — Jérôme Pointu. — Statue équestre du roi de Prusse. — Cachet de Michel-Ange. — Diane au bain. — Buste de la Dauphine. — Buste de l'impératrice de Russie. — La petite dormeuse. — Mercure instruisant l'amour.

1782. Figure d'Uranie. — Jeannette. — La ruse d'amour. — La santé. — Groupe d'Églé. — Buste du comte du Nord. — Médaillon du comte d'Artois. — Médaillon du comte du Nord. — Amour conduit par la folie. — Groupe allégorique de Mgr le Dauphin. — La fidélité. — La beauté. — L'innocence. — Buste de la comtesse du Nord. — Médaillon de Louis XV. — Médaillon de Sully. — Médaillon de la comtesse du Nord. — Tableau en bas-relief.

1783. Groupe les grâces nouvelles. — Figure la sagesse. — Figure la sculpture. — Groupe hommage à la beauté. — Groupe la sensibilité. — Le petit satyre. — Figure la peinture. — Figure l'architecture. — Groupe la toilette de Vénus.

1784[1]. Groupe Diane et Endymion. — Groupe la justice. — Groupe Mademoiselle. — Groupe la rosière de Salency. — Groupe la prudence. — Groupe naissance de Bacchus.

1785[1]. Adieu paniers. — Groupe des lutteurs. — Groupe la force. — Médaillon du prince Henry. — Groupe le marchand de plaisirs. — Groupe la joueuse d'osselets. — Groupe la joueuse d'osselets, pendant. — Groupe Vénus à la ceinture. — Groupe le plaisir dérobé. — Groupe l'amant couronné. — Figure la reconnaissance. — L'amour conduit par la sagesse. — Figure de Melpomène.

1786[1]. Groupe enfants aux papillons et bocaux. — Thalie. — Groupe la douceur. — Grenadier, vase et socle (?). — Amour endormi. — La curiosité (nouvelle). — Groupe chasseuses. — Figure la tragédie. — Pendant de la tragédie. — Groupe Diane à la biche.

1787[1]. Apollon et Daphné. — Enlèvement de Proserpine. — Groupe l'amour sous le voile de l'amitié. — Groupe le rêve. — Camée de Guillaume Tell. — Groupe le guépin. — La noce Aldobrandine (bas-relief). — L'inconstance fixée par la fidélité. — Enlèvement d'Orithie. — Groupe, Apelle et Campaste. — Groupe le croc-en-jambe. — La provençale. — Groupe l'amour au char. — La force. — Toilette de Vénus (bas-relief Calliope). — L'automne. — Jupiter. — Prince de la Cochinchine. — L'hiver. — La distraction. — Table (bas-relief Télémaque).

1788. Groupe l'écolière d'amour. — Groupe Minerve protégeant l'étude. — Apollon jouant de la lyre. — L'hyménée. — Baiser de Vénus. — L'examen. — Amour esclave de la beauté. — L'Égyptienne. — Vénus de Médicis. — Groupe enfant pleureur. — 4 muses nouvelles. — Enfance de Silène. — L'irrésolution. — L'amour nourri par sa mère. — Le portrait. — L'épreuve dangereuse. — Le marchand de tisane.

1789. Groupe le larcin de la rose. — Groupe le temps découvre la vérité. — L'homme entre deux âges. — La cruche cassée. — Les oies du frère Philippe. — Le mangeur de cerises.

1790. Le char en papillon. — La musique. — La danse.

1791. Aucune nouveauté.

1792. Buste du prince royal. — La vertu couronnée. — Buste de Mirabeau. — Les quatre parties du monde.

1. Voir à la fin, figures des grands hommes.

*Figures des Grands Hommes.*

| | |
|---|---|
| 1784. | Turenne (Pajou)[1]. |
| | Sully (de Mouchy)[1]. |
| | L'Hopital (Goix)[1]. |
| | Pascal (Pajou)[1]. |
| | Descartes (Pajou)[1]. |
| | Bossuet (Pajou)[2]. |
| | Catinat (Dejoux)[1]. |
| | Corneille (Caffiery)[1]. |
| | Montausier (de Mouchy)[2]. |
| | Daguesseau (Berruer)[1]. |
| | Fénelon (Lecomte)[2]. |
| 1785. | Vauban (Rolland)[2]. |
| | Président Molé (Goix)[2]. |
| | Grand Condé (Rolland)[2]. |
| 1786. | Duquesne (Monot)[2]. |
| | Tourville (Houdon)[2]. |
| 1787. | Rollin (Lecomte)[2]. |
| | Chevalier Bayard (Bridan)[2]. |
| | Luxembourg (de Mouchy)[2]. |

2° *Liste des moules et modèles existant à la manufacture de Sèvres.*
*Figures des Grands Hommes*[4].

| Date du moule en magasin. | |
|---|---|
| 1783. | Aguessau (d'), figure, mod. moule[5]. |
| 1809. | Auguste (l'Empereur), figure, par M. Renaud, mod. moule. |
| 1787. | Bayard (le chevalier), figure, mod. moule. |
| 1783. | Bossuet, figure, par Pajou, mod. moule. |
| 1786 à 1800. | Catinat, figure, mod. moule. |
| 1818. | Charles V, roi de France, figure équestre, mod. moule. |
| 1785. | Condé, figure, par Rolland, moule. |
| 1779. | Corneille, figure, par Caffiéri, mod. moule. |
| 1818. | Crillon, figure, par Brachard, mod. moule. |
| 1783. | Descartes, figure, par Brachard, moule. |

1. Dans les travaux en 1783. — Lettre de Régnier. A. N. O. 1. 2060.
2. Attribués à ces artistes par M. de Ujfalvy.
3. A. N. O. 1, 2062, 2.
4. Relevé fait aux archives de la manufacture de Sèvres.
5. Les mentions mod. et moule indiquent que le modèle ou moule est en magasin.

1809. Didius-Julianus, figure, 1re et 2e grandeurs, mod. moule.
1819. Duguesclin, figure, par Guersent, mod. moule.
1820. Dunois, figure, par Brachard, mod. moule.
1780 à 1800. Duquesne, figure, moule.
Empereur de Chine, figure, mod. moule.
1780 à 1800. Fénelon, figure, mod. moule.
1817. François Ier, roi de France, figure équestre, mod. moule.
1782. Frédéric II le Grand, roi de Prusse, mod. moule.
Gresset, figure.
1817. Henri IV, roi de France, figure équestre, moule.
1809. Homère, figure, moule.
1783. Hopital (figure de l'), par Goix, mod. moule.
1820. Jeanne d'Arc, figure, par Fragonard, mod. moule.
1820. Jeanne d'Arc, figure, par Brachard, mod. moule.
1780 à 1800. Lafontaine, figure, mod. moule.
1780. Laroche (capitaine), figure, moule.
1817. Louis IX, Saint Louis, roi de France, figure équestre, mod. moule.
1817. Louis XII, roi de France, figure équestre, mod. moule.
1817. Louis XIV, roi de France, figure équestre, mod. moule.
1780 à 1800. Luxembourg, figure, mod. moule.
Molé, figure, moule.
1783. Molière, figure, par Caffiéri, mod. moule.
1783. Montausier, figure, moule.
1783. Montesquieu, figure, par Clodion, mod. moule.
1781. Pascal (figure de Blaise), par Pajou, mod. moule.
Prince (figure du) cochinchinois, moule.
Prince (figure du) impérial, dite « Enfant au chien », 1re, 2e et 3e grandeurs, par Carpeaux, mod. moule.
1780 à 1800. Racine, figure, mod. moule.
1783. Rollin (l'abbé), par Lecomte, mod. moule.
1808. Sextus de Chéronnée, 1re et 2e grandeurs, mod. moule.
1783. Sully, figure, par M. de Mouchy, mod. moule.
1809. Tasse (Le), mod. moule.
1783. Tourville, figure, par Houdon, mod. moule.
1785. Turenne, figure, par Pajou, mod. moule.
1783. Vauban, figure, mod. moule.
1809. Virgile, figure, moule.
1809. Zénon, figure, mod. moule.

*Bustes en ronde bosse.*

Alexandre Ier, empereur de Russie, mod. moule.
1814. Angoulême (duc d'), Dauphin, 1re et 2e grandeurs, mod. moule.
1814. Angoulême (duchesse d'), 1re et 2e grandeurs, mod. moule.
1793. Apollon (gaine), moule.
1816. Artois (Mgr le comte d'), 1re, 2e et 3e grandeurs, mod.
1783. Automnę (gaine).
Barra enfant, de Boizot, mod. moule.
1816, 1819, 1821. Berry (Mgr le duc de), mod. moule.
1820. Berry (Mme la duchesse de), mod. moule.
1817. Berry (Mademoiselle de), mod. moule.
1797. Bonaparte (général), mod. moule.
1852. Bonaparte, 1er consul, mod. moule.
1821 et 1822. Bordeaux (duc de), par Brachard, mod. moule.
Brutus, 1re et 2e grandeurs, mod. moule.
1822. Buffon (de), 1re et 2e grandeurs, par Brachard.
1782r Catherine II, impératrice de Russie, moule.
1828. Charles V, roi de France, mod. moule.
1828. Charles X, roi de France, par Régnier, mod. moule.
1820. Cicéron, mod. moule.
Colbert, mod. moule.
Cuvier, mod. moule.
Cybèle.
1821. Démosthène, mod. moule.
Daubenton, mod. moule.
Delamoricière, mod. moule.
1810. Denon, moule.
1793. Descartes, 1re et 2e grandeurs, mod. moule.
1801. Desaix (ancien modèle), de Boizot, mod. moule.
Desaix (nouveau modèle), mod. moule.
1783. Diane, moule.
1793. Diderot, 1re, 2e et 3e grandeurs, par Boizot, mod. moule.
Duplaines, moule.
Enfant François, moule.
Enfant qui rit, moule.
1820. Esculape, mod.
1783. Été, mod. moule.

1822. Fénelon, par Brachard, mod. moule.
Fould, mod. moule.
1818. François Ier, roi de France, mod. moule.
1788. Franklin, 1re, 2e et 3e grandeurs, mod. moule.
1783. Gaines (5), moule.
1823. Grétry, par Brachard, mod. moule.
Guillaume Tell, moule.
Guyet-Desfontaines, mod. moule.
1805. Haller, mod. moule.
1822. Henri IV, roi de France, par Brachard, mod. moule.
1814. Hippocrates, mod. moule.
1783. Hiver, moule.
Hoche, de Boizot.
1814. Isis, moule.
Jésus, 1re et 2e grandeurs, par Forgeot, mod. moule.
1796. Joubert (général), moule.
Jourdan, par Boizot.
1796. Kléber (général), par Boizot, mod. moule.
Krauss (Mme), mod. moule.
Lafarge (Mme), moule.
1837. Lannes (général), moule.
1823. Lafontaine, par Brachard, mod.
Lavoisier, mod. moule.
1822. Linné, mod. moule.
1821. Louis IX (Saint Louis), roi de France, par Brachard, mod. moule.
1818. Louis XII, roi de France, mod. moule.
1818. Louis XIV, roi de France, mod. moule.
1818. Louis XV, roi de France, mod.
1816. Louis XVI, roi de France, par Roguier, mod. moule.
1820. Louis XVIII, roi de France, mod. moule.
1814. Louis XVIII, roi de France, 1re, 2e, 3e et 4e grandeurs, par Brachard, mod. moule.
1833. Louis-Philippe, duc d'Orléans, mod.
1831. Louis-Philippe Ier, roi des Français, 2e grandeur, mod. moule.
Mac-Mahon (maréchal de), Président de la République, 1re et 2e grandeurs, mod. moule.
1822. Malesherbes, par Brachard, mod. moule.
1841. Marie-Amélie, reine des Français, mod. moule.
1816. Marie-Antoinette, reine de France, 1re, 2e et 3e grandeurs, par Pajou, mod. moule.

Marie-Antoinette drapée, 1re et 2e grandeurs, mod. moule.
Marie-Antoinette, dite ancienne, mod. moule.
Marie-Antoinette, par Roguier, mod. moule.
Marie Feodorowna, impératrice de Russie, moule.
Marceau, par Boizot.
1783. Mars, moule.
1781. Mars (de Mademoiselle).
1822. Massillon, par Brachard, mod. moule.
Mathilde (S. A. I. la Princesse), mod. moule.
Minerve, moule.
1783. Minerve (gaine), moule.
Mirabeau, par Boizot, mod. moule.
Mitouflet, moule.
Napoléon Ier, empereur, 1re et 2e grandeurs, par Chaudet, mod. moule.
Neufchâteau (François de), moule.
1823. Newton, par Brachard, mod. moule.
1782. Paul Ier, empereur de Russie, moule.
1750. Prêtre (Grand), par Boizot, moule.
1750. Prêtresse (la Grande), par Boizot, moule.
Raimbeaux, moule.
1783. Printemps, moule.
Rameau, moule.
République, par Forgeot, mod. moule.
1793. Rousseau (Jean-Jacques), 1re et 2e grandeurs, par Boizot, mod. moule.
1819. Saint Charles Borromée, moule.
1818. Saint Vincent de Paul, mod. moule.
1791. Sidney, 1re et 2e grandeurs, moule.
Vestale, 2e grandeur, moule.
Viala enfant, de Boizot, mod. moule.
Vierge, 1re et 2e grandeurs, mod. moule.
1793. Voltaire, 1re, 2e et 3e grandeurs, de Boizot, mod. moule.
1782. Washington (général), mod. moule.

*Groupes et figures.*

Accord (groupe de l'), moule.
Achille (groupe d'), moule.
1776. Adieux (groupe des) d'Hector et d'Andromaque, mod. moule.
1784. Adieu panier (groupe de), mod. moule.

1780 à 1800. Adieux (groupe des) de Pâris et d'Hélène, moule.
1791. Afrique (groupe de l'), moule.
Agneau (figure à l'), mod. moule.
Air (figure de l'enfant à l'), moule.
Allégorie du Dauphin, moule.
Alliance (groupe d'), par Boizot, mod. moule.
1784. Amant couronné (groupe de l'), par Boizot, mod. moule.
Amérique (l'), moule.
Amitié (groupe de l'), par Pigalle.
Amitié au cœur (figure de l'), 1re et 2e grandeurs.
Amour et l'Amitié (groupe de l'), de Boizot, moule.
1778. Amour préparant son arc (figure de l'), par Van Loo, moule.
1880. Amour (figure de l'), Bouchardon, moule.
1802. Amour (groupe de l') captif de la Jeunesse, 1re et 2e grandeurs, par Boizot, mod. moule.
1780. Amour capucin (figure de l'), de Van Loo, mod. moule.
1780. Amour chirurgien (groupe de l'), de Boizot, mod. moule.
Amour à la Dentelle (figure de l'), mod. moule.
1782 et 1792. Amour désarmé (l'), mod. moule.
Amour (Figure de l') discret, moule.
Amour dragon (figure de l'), mod. moule.
Amour nourri par l'Espérance (groupe de l').
Amour Falconet (figure de l'), mod. moule.
1757. Amour Falconet (figure de l'), 1re et 2e grandeurs, mod. moule.
Amour Falconet (pendant de la figure de l'), 2e grandeur, mod. moule.
Amour Fantassin (figure de l'), mod. moule.
1787. Amour et la Fidélité (groupe de l'), moule.
1782. Amour enchaîné par la Fidélité (groupe de l'), mod.
1788. Amour qui allume son flambeau (groupe de l'), par Boizot, mod. moule.
1782. Amour conduit par la Folie (groupe de l'), mod. moule.
Amour et la Jeunesse (groupe de l'), moule.
Amours (groupe de la marchande d'), moule.
1780. Amour médecin (groupe de l'), de Boizot, mod. moule.
1780. Amour menaçant (figure de l'), de Boizot, moule.
Amour menaçant (figure du pendant de l'), de Boizot.
Amour patriote (groupe de l').
Amour piqué par une abeille (groupe de l').
1781, 1788 et 1800. Amour et Psyché (groupe de l'), mod. moule.

1772. Amour rémouleur (groupe de l'), de Boizot, mod. moule.
1772. Amour rémouleur (groupe de l'), de Duru.
1782. Amour fuyant la Raison (groupe de l'), mod.
1791. Amour sacrifié (groupe de l'), moule.
Amour sans quartier (groupe de l'), de Boizot, moule.
1788. Amour suédois (figure de l'), moule.
Amour timbalier (figure de l'), mod. moule.
Amour triomphant (figure de l'), moule.
Amour (figure de l'), de Van Loo, moule.
1779. Amour et la Volupté (groupe de l').
1788. Amour nourri par Vénus, moule.
1804. Anacréon (groupe d'), moule.
Ange gardien des Enfants de France, par Comberwarth, mod.
Ange gardien des Enfants de France, par Pradier, mod.
Annette et Lubin, par Boucher, mod. moule.
Antoine (groupe de Saint).
1780. Apelles (groupe d'), mod. moule.
1786. Apollon et Daphné (groupe d'), par Boizot, moule.
1780, 1788, 1790. Apollon (groupes d'), mod. moule.
Apollon du surtout des saisons (figure d'), moule.
1806. Apollon (figure d'), de Boizot, moule.
Apollon (figure d'), rectifiée par Boizot pour la colonne du service olympique, moule.
1823. Apollon (figure d'), pour la colonne-pendule, mod. moule.
Architecture (groupe de l'), moule.
1780. Architecture (figure de l'), moule.
Asie (groupe de l'), moule.
Atlas (figure de l').
1783. Aurore et Céphale (groupe de l'), mod. moule.
1780. Autel de l'Amour (groupe de l'), mod.
1801. Automne (groupe de l'), surtout des saisons, danse, mod. moule.
1788. Automne (figure de l'), 1re et 2e grandeurs, moule.
Automne (figure de l'). Enfant saison, moule.
1783. Automne (gaine).
Bacchantes (groupe des), moule.
Bacchantes (groupe des), cariatides, moule.
1780. Bacchante (figure de la) au vase, mod. moule.
1780. Bacchante (figure de la) jouant de l'instrument, mod. moule.
Bacchante (figure de la), cariatide, mod. moule.
1782. Bacchante (figure de la) à la corbeille, mod. moule.

Bacchante (figure de la) des nymphes, moule.
1775. Bacchus (groupe des triomphes de), mod. moule.
1773. Bacchus (groupe de côté n° 1 de), dit du tambour de basque, mod. moule.
1773. Bacchus (groupe de côté n° 2 de), dit des cymbales, mod. moule.
1768. Bacchus (groupe de la naissance de), mod. moule.
1789. Bacchus (figure de), moule.
1806. Bacchus (figure de), divinité, 2e grandeur, moule.
Baigneuse à l'éponge (figure de la), 1re, 2e et 3e grandeurs, moule.
Baigneuse Falconet (figure de la), 1re, 2e et 3e grandeurs, mod. moule.
Baigneuse aux roseaux (figure de la), 1re, 2e et 3e grandeurs, mod. moule.
1765. Baiser donné (groupe du), de Boucher, mod.
1765. Baiser rendu (groupe du), de Boucher, mod.
Baiser de Vénus (groupe du).
1786. Ballon (groupe du).
Batelier (figure du).
Batteur en grange (figure du).
Batteuse de beurre (figure de la).
Beauté couronnée par les Grâces (groupe de la), moule.
1779. Beauté qui allume le flambeau de l'Amour (groupe de la), de Boizot, mod.
Beauté (figure de la), 1re et 2e grandeurs, moule.
Belle Provençale (figure de la), mod. moule.
Bénitier, par M. Solon, mod. moule.
Bénitier, par M. Forgeot, mod. moule.
Bergère des Alpes (figure de la), de Falconet, mod. moule.
Bergère assise (groupe de la), moule.
Berger Pâris (figure du), moule.
1784. Bienfaisance (groupe de la), mod. moule.
1756. Blanchisseuse (figure de la), par Fernex, mod. moule.
1766. Bohémienne (figure de la), par Leclerre.
1784. Bonne aventure (groupe de la), mod. moule.
Borée enlevant Orythie (groupe de), moule.
1780 et 1788. Calliope (figure de), moule.
Canard (groupe du).
Candélabres (figures nos 1, 2 : 12), pour le surtout de M. Forgeot, mod. moule.

1783. Candeur (figure de la), moule.
1818. Canéphore (figure), n$^{os}$ 1, 2, 3 et 4, par Guersent, moule.
Canéphore (figure), n$^{os}$ 1 et 2, par Forgeot, mod. moule.
1774. Cantatrice Du Barry (figure de la), par Van Loo, mod. moule.
Cantatrice à la fraise (figure de la), moule.
1780. Capitaine Laroche (figure du), moule.
Caraco (figure du).
Cariatide (figure), bout de table par M. Claude.
1788. Cariatide (figure), n$^{o}$ 1, n$^{o}$ 127, 1$^{re}$ grandeur, moule.
1788. Cariatide girandole (figure n$^{os}$ 1 et 2), moule.
1770. Castor et Pollux (groupe de), 1$^{re}$ et 2$^{e}$ grandeurs, mod.
Ceinture (figure de la), par M. Klagmann, mod. moule.
Ceinture de Vénus (groupe de la).
Ceinture dorée (figure de la), mod. moule.
Cérès et de Bacchus (groupe de), mod. moule.
1778. Cérès (figure de), moule.
1778. Cérès (figure de), nouvelle, moule.
1788. Cérès (figure de), ancienne, moule.
1806. Cérès (figure de), divinité, 2$^{e}$ grandeur.
1801. Cérès (figure de), d'après l'antique, 1$^{re}$ et 2$^{e}$ grandeurs, d'après M. Cartellier, mod. moule.
Chasse (groupe du repos de la), moule.
1760. Chasse (groupe dit de la), d'après Boucher, mod.
Chasse au cerf (groupe de la), mod. moule.
Chasse au loup (groupe de la), 1$^{re}$ et 2$^{e}$ grandeurs, mod. moule.
Chasse au sanglier (groupe de la), 1$^{re}$ et 2$^{e}$ grandeurs, mod. moule.
Chasse au renard (groupe de la).
Chasseur au cornet (figure du).
Chasseur (groupe du) au cor de chasse, n$^{os}$ 1 et 2, mod. moule.
Chasseuse au chevreuil (figure de la), moule.
Chasseuse au lapin (figure de la), moule.
Chasseuse à la levrette (figure de la), moule.
Chasseuse au sanglier (figure de la), moule.
Chat (groupe du).
Chercheuse de puces (groupe de la), moule.
Christ (figure du) en croix, mod. moule.
Claire (figure de sainte).
1780 à 1788. Clio (figure de), moule.

Clotilde (figure de sainte).
1792. Colin-Maillard assis (groupe du), mod.
1792. Colin-Maillard (groupe du petit), mod.
1800. Colombe messagère (figure de la), moule.
Combat des scarabées.
1779. Comparaison de l'Amour (groupe de la), mod. moule.
Constance (figure de la), mod. moule.
Contents (groupe des 3), moule.
1793. Contentement passe richesse (groupe du), mod. moule.
1772. Conversation espagnole (groupe de la), par Van Loo, mod. moule.
1781. Coquetterie (figure de la), moule.
Couchée (figure), nos 1, 2, 3 et 4, par Klagmann, mod. moule.
Couchée (figure), nos 1, 2, 3 et 4, par Forgeot, mod. moule.
Couchée sur les vagues (figure de femme), par Solon, mod. moule.
Couchée sur les vagues (figure d'homme), par Forgeot, mod. moule.
Crispin (figure de), par Leriche, mod. moule.
1786. Croc-en-jambes (figure du), mod. moule.
1789. Cruche cassée (groupe de la), mod. moule.
Curiosité (groupe de la), par Falconet, moule.
1803. Cybèle (figure de), moule.
1786. Danse des Enfants du groupe de Parnasse (groupe), moule.
1801. Danse (groupe de la), Boizot, mod. moule.
1775. Danseuse de menuet, de Leriche, moule.
1775. Danseuse française, de Leriche, moule.
1804. Danseuses (groupe des), par Boizot, moule.
Danseuses de la colonne du service olympique (figures nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6), moule.
Danseuse enfant (figure de la), Boucher, moule.
1781. Danse du satyre (groupe de la), moule.
1809. Deïdamie (figure de), nos 1 et 2, d'après l'antique, mod. moule.
1809. Deïdamie (figure de) au portrait, moule.
Déjeuner (groupe du), moule.
1780. Diane au bain (groupe de), par Boizot, moule.
1784. Diane et Endymion (groupe de), mod. moule.
1786. Diane à la biche (groupe de), mod. moule.
Diane (figure de), de Boizot, moule.

Diane (figure de), moule.
1787. Distraction dangereuse (groupe de la), mod. moule.
Don Quichotte (groupe de).
Dormeuse (groupe de la).
1787. Dormeuse (groupe de la petite), moule.
Eau (figure de l'), enfant élément, moule.
1787. Écolière d'amour (groupe de l'), mod. moule.
Écriture (figure de l'), par Klagmann, mod. moule.
1773. Éducation de l'amour (groupe de l'), moule.
1790. Éducation du citoyen, mod.
1800. Éffeuilleuse (figure de l'), moule.
1781. Églé (figure), moule.
1788. Égyptienne (figure l'), moule.
1792. Éléments (groupe des 4), moule.
1752. Enfance de Silène (groupe de l'), mod. moule.
Enfants de l'Agriculture (groupe des).
Enfants de l'Astronomie (groupe des).
Enfant au bouclier (figure d').
1754. Enfant au bougeoir (3 lumières), de Boucher, mod. moule.
1754. Enfant au bougeoir (2 lumières), de Boucher, mod. moule.
Enfants à la cage (groupe d'), de Pigalle, mod. moule.
Enfant au casque (figure d').
1786. Enfant au char (figure d'), mod. moule.
Enfant chasseur (figure d').
1769. Enfants à la colonne (groupe), moule.
Enfants (groupe des) portant une corbeille, par J. Larue, moule.
1754. Enfants aux cornes d'abondance (groupe des), mod. moule.
Enfant au cornet (figure d').
Enfants au cornet (figure), n^os^ 1 et 2, par J. Larue, mod. moule.
1754. Enfants au cor de chasse (groupe d'), mod. moule.
1779. Enfant au coussin (figure), mod. moule.
Enfant au cygne (figure), par J. Larue, mod. moule.
Enfant au dauphin (figure), par J. Larue, mod. moule.
1785. Enfants du dessin (groupe des), mod. moule.
Enfants (figure d') à la Coque, de M. Dufresne, n^os^ 1, 2, 3, 4.
1787. Enfants à l'écrevisse (groupe des), 1^re^ et 2^e^ grandeurs, moule.
Enfant, l'été (figure), moule.
1782. Enfants de France (groupe des), moule.
Enfants François (série de petits enfants faits par François), mod.

Enfant bêcheur (figure d'), par François, mod.
Enfant presse-papiers (figure), par François, mod.
Enfant Fragonard (figure), nos 1, 2 et 3.
Enfant géographie (figure d').
Enfant aux guêpes (figure de l'), moule.
Enfants guirlandes (figure des), nos 1, 2, 3.
Enfants de la lampe de l'Impératrice Eugénie, nos 1, 2, 3, 4, mod.
Enfant moissonneur (figure d'), de Boucher.
Enfant moissonneuse (figure d').
Enfants moissonneurs (groupe d'), moule.
Enfant à l'oiseau (figure de l'), de Pigalle, mod. moule.
Enfant au papillon (figure d').
Enfants (figure d'), de Pigalle, nos 1 et 2, mod. moule.
1757. Enfants (groupe d'), de La Rüe, nos 1, 2, 3, 4, 5, mod. moule.
Enfants (groupe de 3 grands), par La Rue, mod. moule.
Enfants (groupe des) portant une fleur, par La Rue, mod. moule.
Enfants à la Rotonde (groupe d'), nos 1, 2, 3.
Enfant au scarabée (figure d'), 1re et 2e grandeurs, moule.
1779. Enfants au Téton (groupe d'), nos 1, 2, 3, moule.
Enfants Timbalion (groupe d').
1787. Enfants au vase de M. Thomère.
Enfants (groupe d'), de M. Thomère, moule.
Enfants (groupe d') des petites boîtes de toilette A, B, C, D, moule.
1782. Enfants (groupe d') du Miroir de la toilette, mod. moule.
1782. Enfants (groupe d') de la Nef de la toilette.
Enfant vendangeur (figure de l'), par Oglio Nacelle.
1788. Épreuve dangereuse (groupe de l'), moule.
1780. Erato (figure d'), moule.
1788. Erato (figure d'), moule.
1788. Esclave de la Beauté (groupe de l'), moule.
1819. Esculape (figure d'), moule.
Étagère (figure), par Forgeot, mod. moule.
1788. Été (groupe de l'), 1re et 2e grandeurs, moule.
Été (groupe de l'), danse, mod. moule.
1801. Été (groupe de l'), surtout des saisons, mod. moule.
1787. Étude et la paresse (groupe de l'), mod. moule.
Étude (figure de l'), moule.
1823. Europe (groupe de l'), moule.

1780. Eustache Pointu (figure d'), moule.
1780 à 1788. Euterpe.
1788. Examen (groupe de l'), moule.
Fagon (figure du docteur), mod. moule.
1794. Faiseuse de couronnes (groupe de la), mod. moule.
Faune antique (figure du), moule.
Faune à la corbeille (figure du), mod. moule.
Faune Salis (figure du), moule.
Faune au tigre (figure du), moule.
Fée Urgèle (groupe de la), de Falconet, moule.
Femme assise et enfant pour supports par Solon, nos 1 et 2, mod. moule.
1799. Femme au bain (groupe de la), moule.
Femme à la goutte de lait (groupe de la), par Marcellin, mod. moule.
Femme au lapin (figure de la).
1779. Fête des bonnes gens (groupe de la), mod. moule.
Fête du château (groupe de la), de Falconet, moule.
Feu (le), mod. moule.
1781. Fidélité (figure la), 1re et 2e grandeurs, moule.
Figaro (figure de), mod. moule.
Figures accolées (groupe des 3), par Forgeot, mod. moule.
Figure de la grande Colonne.
1782. Figures de nymphes des miroirs A, B, C, moule.
Figures à la Toilette, par Klagmann, nos 1 et 2, moule.
Figure de la petite fille au tablier, mod. moule.
1807. Flore (figure de), divinité, 2e grandeur, moule.
1788. Flore (figure de), moule.
Flore (figure de) antique, moule.
Flore (figure de), cariatide, mod. moule.
1782. Flore (figure de) à la corbeille, mod. moule.
1772. Flûteur (groupe du) espagnol, Van Loo, mod. moule.
1783. Force (figure de la), par Boizot, moule.
Fortune (groupe de la).
1793. Fraternité (groupe de la), Boizot, mod. moule.
1789. Frère Philippe (groupe du), moule.
Ganymède (figure de), 1re grandeur, moule.
Ganymède (figure de), no 113, moule.
Génie de l'architecture (groupe du), moule.
Génie des arts conduit par la victoire (groupe du), moule.
1780. Génie de la sculpture (groupe du), moule.

1801. Girandole de milieu, de Boizot, mod.
Grâces (groupe des), par Chaudet, mod. moule.
1782. Grâces à la corbeille (groupe des), moule.
Grâces unies à la vertu (groupe des), moule.
Grand jardinier (figure du), Boucher.
Grande jardinière (figure de la), Boucher.
Hautbois espagnol (groupe du), moule.
Hébé (figure d'), 1re grandeur, moule.
1788. Hébé (figure d'), par Falconet, moule.
1782. Hébé (figure de la nouvelle), moule.
Hercule (figure d'), moule.
1824. Hiver (groupe de l'), danse, mod. moule.
1788. Hiver (figure de l'), 1re et 2e grandeurs, moule.
Hiver (figure de l'), moule.
1801. Hiver (groupe de l'), surtout des saisons, mod. moule.
Hommage à la beauté (groupe de l'), moule.
1789. Homme entre deux âges (groupe de l'), moule.
Hygie (figure d'), d'après l'antique, 1re et 2e grandeurs, mod. moule.
Hymen (figure de l') ancien, moule.
Hymen (figure de l') nouveau, moule.
1769. Hyménée (groupe de l'), mod. moule.
1787. Imagination flattée par l'amour (groupe de l'), Boizot.
Innocence (figure de l'), moule.
1781. Innocence (figure de l'), moule.
1788. Irrésolution (figure de l'), moule.
Jaloux (groupe du).
Jardinier au plantoir (figure du).
Jardinière au vase (figure de la).
1781. Jeannette (figure de), Le Riche, mod. moule.
1781. Jeannot (figure de), Le Riche, mod. moule.
1781. Jérôme Pointu (figure de), moule.
1802. Jeunesse tourmentée par l'Amour (groupe de la), Boizot, moule.
Jeune suppliant (figure du), mod. moule.
Joueur de mandoline espagnol (figure du).
1773. Joueur de musette espagnol (figure du), Van Loo, mod.
Joueur de musette (figure du), Boucher, moule.
1783. Joueuse d'osselets (figure de la), dite Julie, mod. moule.
Joueuse d'osselets (figure la).

1780. Jugement de Pâris (figure du), de Boizot, mod. moule.
Junon (figure de) d'après l'antique, 1re et 2e grandeurs, mod. moule.
Junon (figure de).
Junon (figure de), de la colonne pendule, mod. moule.
Jupiter (figure de), moule.
1807. Jupiter (figure de), divinité, 2e grandeur, moule.
1781. Justice (figure la), moule.
Laitière (figure la).
1760. Lanterne magique (groupe de la), Boucher, mod. moule.
1789. Larcin de la rose (groupe du), mod. moule.
1790. Leçon à l'Amour (groupe de la), Boizot, mod. moule.
1790. Leçon de l'Amour (groupe de la), Boizot, mod. moule.
Lavabo (figure au), moule.
1753. Léda (groupe de), Boucher, mod. moule.
1792. Liberté et l'Égalité (groupe de la), mod.
Lutteurs (groupe des), moule.
Madeleine (groupe de sainte).
1762. Maître d'école (groupe du), Boucher.
Magots chinois (groupe des), moule.
Mangeuse de bouillie (figure la).
1789. Mangeur de cerises (figure du), mod.
1774. Mangeur de raisins (groupe du), Boucher, mod. moule.
1774. Marchande d'amours (groupe de la), cariatide d'après Boizot, moule.
Marchande de crème (figure la), mod. moule.
1784. Marchand de plaisirs (groupe du), Boizot.
Marchand de plaisirs enfant (groupe du), mod. moule.
1771. Mariage de Louis XVI et de Marie-Antoinette (groupe du), mod. moule.
1782. Mars couronné par l'Amour (groupe de), mod.
Mars (figure de), 1re et 2e grandeurs, moule.
1788. Mars (figure de),
1793. Martyrs de la liberté (groupe des), de Boizot, mod.
1808. Matrone romaine (figure de la), 1re et 2e grandeurs, mod. moule.
Méditation (figure de la grande), moule.
Méditation (figure de la petite), moule.
Mélancolie (figure de la), 1re et 2e grandeurs, moule.
1780. Melpomène (figure de), n° 105 rectifié, mod. moule.
1780. Melpomène (figure de), n° 130, mod. moule.

Melpomène (figure de), d'après l'antique, 1$^{re}$ et 2$^{e}$ grandeurs, moule.
Mercure (groupe de), moule.
Mercure debout (figure de), moule.
1807. Mercure (figure de), divinité, 2$^{e}$ grandeur, moule.
Mercure (figure de), Pigalle, moule.
Minerve assise (figure de), moule.
Minerve (figure de), 1$^{re}$ et 2$^{e}$ grandeurs, moule.
1811. Minerve (figure de), 2$^{e}$ grandeur, divinité, moule.
1808. Minerve d'après l'antique (figure de), mod. moule.
Moutons (groupe des), de Vernet,
1801. Musiciennes (groupe des), de Boizot, mod. moule.
1781. Musique du satyre (groupe de la).
Naïade (figure de la).
1781. Naissance du Dauphin, Pajou, moule.
Nature (groupe de la), moule.
1780. Nègre (fig. le), de La Rue, moule.
1780. Négresse (fig. la), de La Rue, moule.
Neptune (fig. de), moule.
Nid d'Amours (groupe le), mod. moule.
Noirs libres (groupe des).
1774. Nourrice (groupe de la), Leriche, moule.
1782. Nymphe (fig. la), Boizot, moule.
Nymphe suppliante (fig. la), moule.
Nymphe à la corbeille (fig. la), moule.
Nymphe à la couronne (fig. la), moule.
Nymphe au cygne (fig. la), par Forgeot, mod. moule.
Nymphe à la guirlande (fig. la), moule.
Nymphes (groupe des).
Offrande à l'Amour (groupe de l'), Téniers.
Offrande à l'Amour (groupe de l'), moule.
Offrande à l'hymen (groupe de l').
1789. Oyes de Frère Philippe (groupe des), mod.
Omphale (fig. de), moule.
1766. On ne s'avise jamais de tout (groupe de), Leclerre, moule.
Oracle (groupe de l'), de Falconet.
1804. Ovide (groupe d'), mod. moule.
Paix (groupe de la), Boizot.
Paix (fig. de la) pour la grande colonne, moule.
Pandore (fig. de), moule.

Paons (groupe des), mod. moule.
1789. Paresseuse (la), moule.
Parnasse (groupe du).
Parole (fig. la), mod. moule.
1805. Paul et Virginie (groupe de), Chaudet, mod. moule.
1760. Pêche (groupe de la), Boucher, mod.
1780. Peinture (fig. la), moule.
1781. Pélerine (fig. la), Leriche, mod. moule.
1793. Penate (fig. la), mod. moule.
Pendant à l'amour menaçant, Boizot, mod. moule.
Pendant à l'amour rémouleur, Boizot, mod. moule.
Peuple Français (groupe du).
1789. Peureuse (fig. la), moule.
Philosophe (fig. du), moule.
Piété conjugale (groupe de la), moule.
Piété filiale (groupe de la).
1763. Pygmalion, 1re et 2e grandeurs, mod. moule.
Piqueur au fusil (fig. du), mod. moule.
Piqueur au cor de chasse (fig. du), mod. moule.
1784. Plaisir dérobé (groupe du), Boizot, mod.
1787. Pluton enlevant Proserpine (groupe de), moule.
Poissons (groupe des).
1790. Poissonnière (groupe de la), moule.
1780 et 1788. Polymnie (fig. de), moule.
Porteur de mouton (fig. le), moule.
Porteuse de cage (fig. la).
1788. Portrait (groupe du), moule.
Prince Cochinchinois (fig. du), moule.
Printemps (groupe du), Danse, mod. moule.
1801. Printemps (le surtout Valois), mod. moule.
1788. Printemps (fig. le), 1re et 2e grandeurs, moule.
Printemps, enfant (fig. le), moule.
Prix de Cythère (groupe du), moule.
1774. Prométhée (groupe de), 1re et 2e grandeurs, Boizot, mod. moule.
1774. Prométhée (groupe de), Perrotin, moule.
1781. Prudence (fig. la), moule.
Quant Amour parle (groupe de), Forgeot, mod. moule.
1792. Raison (fig. la), 1re et 2e grandeurs, Boizot, mod.
1783. Reconnaissance (groupe de la), moule.
1787. Refus (groupe du), mod. moule.

Renommée (fig. la), moule.
Repos de chasse (groupe du), moule.
1793. Républicain (fig. le), moule.
République assise (fig. la), par Forgeot, mod. moule.
Roi de la gaîté (le), mod. moule.
1781. Rose enflammée (groupe de la), moule.
1788. Rosière (groupe de la), moule.
1781. Ruse de l'Amour (groupe de la), mod.
Sacrifice (groupe du), Téniers.
1788. Sacrifice d'Iphigénie (groupe du), mod. moule.
Sancho-Pança (groupe de).
1781. Santé (fig. la), moule.
Satyre (fig. du), cariatide, mod. moule.
1780. Satyre jouant de la flûte (fig. du), mod. moule.
1780. Satyre jouant des cornes (fig. du), mod. moule.
Science (fig. la), mod. moule.
1780. Sculpture (fig. la), moule.
1783. Sensibilité (fig. la), 1re, 2e et 3e grandeurs, moule.
Sibylle (fig. la), moule.
Silence (fig. le), 1re grandeur, mod. moule.
1783. Sincérité (fig. la), mod. moule.
Sirènes (groupe des).
Sirène à la coquille (fig.), par Nicolle, mod. moule.
Sphinx (fig. le), moule.
1756. Tailleur de pierres (fig. du), par Fernex, mod. moule.
1789. Temps qui découvre la vérité (fig. du), mod.
Tendresse (fig. la), n° 128, moule.
Tendresse (fig. la), rectifiée, moule.
Tendresse (fig. la), ancienne, moule.
Tendresse (fig. la), petite.
Tentation (fig. la), Forgeot, mod. moule.
1780 et 1778. Terpsichore (fig. de), moule.
Terre (fig. la), enfant, moule.
Tête enchantée (fig. la).
Thalie (fig. de), 1re grandeur. Boizot, moule.
1780 et 1788. Thalie (fig. de), moule.
Télémaque (groupe de), mod. moule.
Thérèse (fig. de Ste).
1768. Tigre (groupe du), moule.
Toilette (groupe dit de la), Leriche, moule.
1780. Toilette de Vénus (groupe de la), Boizot, mod. moule.

1784. Toilette de Vénus (groupe de la), moule.
Torchères (fig. des grandes, nos 1 et 2), mod. moule.
Trempeur de mouillettes (fig. du), moule.
1776. Triomphe de la beauté (groupe du), moule.
1789. Tucia (fig. de), 1re et 2e grandeurs, moule.
1780 et 1788. Uranie (fig. d'), moule.
Uranie (fig. d'), d'après l'Antique.
Vasque (pied de), aux 3 figures, par Forgeot, mod. moule.
1770. Vénus et Adonis (groupe de), moule.
1760. Vénus qui nourrit l'Amour (groupe de).
1769. Vénus à la coquille (groupe de), mod. moule.
1790. Vénus callypige, moule.
Vénus Génitrix (fig. de), 1re et 2e grandeurs, mod. moule.
Vénus (fig. de), Pigalle, moule.
1788. Vénus de Médicis, moule.
Vénus de Boizot, moule.
1792. Vérité (groupe de la), mod. moule.
1792. Vertus civiques (groupe des), mod. moule.
1771. Vestales à l'autel (groupe des), Rameau, mod. moule.
1788. Vestale (fig. de), 1re et 2e grandeurs, mod. moule.
Vestale du Capitole (fig. de), 1re et 2e grandeurs, mod. moule.
Vestale à l'Autel (fig. de), 1re et 2e grandeurs, mod. moule.
Vierge et l'Enfant Jésus (groupe de la), mod. moule.
1808. Zénon (fig. de), 1re et 2e grandeurs, mod. moule.
1801. Zéphyr, girandole (groupe du), Boizot, mod. moule.
1801. Zéphyr (fig. le), Boizot, moule.
Zéphyr, cariatide (fig. le), mod. moule.
1782. Zéphyr à la corbeille (fig. le), mod. moule.

*Pendules*

1823. Candélabre (Pendule), Fragonard, mod. moule.
1795. Colonne (Pendule) à Enfants, moule.
1795. Étude (Pendule dit de l'), moule.
Géographique (Pendule), mod. moule.
Horlogerie (Pendule de l'), mod. moule.
Pendule Percier, mod. moule.
1842. Repas (Pendule des) antiques, mod. moule.
Romane (Pendule), moule.

Saisons (Pendule des 4), mod. moule.
Temps enchaîné par l'Amour (Pendule du), moule.
Turque (Pendule), mod. moule.
1795. Uranie (Pendule d'), mod. moule.
1809. Uranie (Pendule d'), moule.

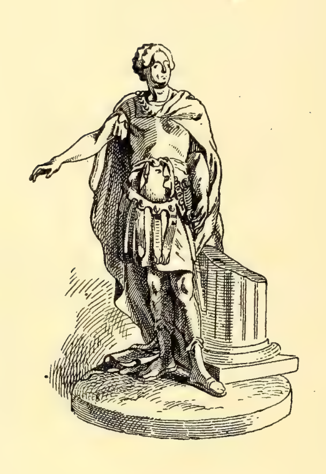
*Pièces des surtouts de table.*

Candélabre antique, mod. moule.
Candélabre Bodson, mod. moule.
Candélabre Boizot, moule.
Candélabre de l'Impératrice, mod. moule.
Cheminée de Fontainebleau, mod. moule.
Colonnes (5) de la place de Reims.
Cornet au sanglier.
Cornet au bélier.
Gerbe blé, moule.
Gerbe, raisin, moule.
Siège de Bacchus, mod. moule.
Temple égyptien.
Trépied, surtout des saisons.
Trépied, surtout de l'empereur Napoléon Ier, mod.
Surtout Chevanard, mod. moule.
Surtout Fragonard, mod. moule.

*Pièces diverses.*

Bibliothèque, Livre de piété.
Bouclier, moule.
Bras d'écorché, ronde bosse.
Bras d'écorché, bas-relief.
Colonne pour le Reposoir.
1817. Colonne pour la Rotonde.
Consoles (5).
Coque pour le Moulin, mod.
Coque petite.
Coques (2 petites) pour essais de pâtes.
Couronne de Catafalque.
Couronne Royale.

Jambe et son pied, moulage sur nature.
Jambe, moulage sur nature.
Mâchoire humaine.
Main.
Masque d'Enfant François, mod.
Masques (8) de Rois et autres.
Momies, 1re et 2e grandeurs.
Plats anciens (4), mod.



## LISTE ALPHABÉTIQUE

# DES ARTISTES ET OUVRIERS

### DE LA MANUFACTURE DE SÈVRES

ABRÉVIATIONS

| | |
|---|---|
| A. N. | Manuscrits des Archives nationales. |
| Ars. | Manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal. |
| Boq. | Livre de comptes de Boquet, monteur en bronze. |
| Br. | Description du Musée de Sèvres, par Brongniart et Riocreux. |
| Br. atl. | Atlas du traité des arts céramiques, par Brongniart. |
| C. | Marques et monogrammes, par Chaffers. |
| Ch. | Renseignements (archives et bibliothèques) centralisés et classés par de Chavagnac. |
| Coll. F. | Catalogue de la collection de sir Vollaston Franks (porcelaines continentales). |
| Dem. | Guide de l'amateur de porcelaines, par Demmin. |
| Et. mat. | États matricules des employés de Sèvres, après 1800. |
| Lar. | Dictionnaire de Larousse. |
| Mss. S. | Archives de Sèvres et avec indication du (T) tome, registres du personnel. |
| M. S. | Musée de Sèvres. |
| Man. S. | Guide du visiteur à la manufacture de Sèvres, guide du musée céramique, renseignements de la manufacture, ou du livre d'entrée du musée. |
| reg. par. S. C. | Registres paroissiaux de Saint-Cloud. |
| rens. Macon. | Renseignements de M. Macon, conservateur adjoint à Chantilly. |
| R. H. V. | Revue de l'histoire de Versailles. |
| R. P. | Dictionnaire des marques et monogrammes, par Ris-Paquot. |
| T. P. | Album d'aquarelles intitulé Types, par F. Paillet. |
| Ujf. | Petit dictionnaire des marques et monogrammes des biscuits de porcelaine, par Ch. de Ujfalvy. |
| Vogt. | La porcelaine, par M. Vogt. |

*Artistes et ouvriers.*

ABEL, poseur de couverte, 1780. (Ch.)

ABEL (fils), tourneur 1780, noté bon, est sorti 5 ans. (Ch.)

AGE, entré en 1768, tourneur de 1re classe, porcelaine tendre, 1780. répareur en pâte, 1793. (Ch.)

ALEXANDRE, né en 1725, peintre, fait les *fleurs*, entré en octobre 1751, a été renvoyé. (Mss. S. T. II.)

ALLARD (Jean-Baptiste), né en 1803, répareur en porcelaine, occupé en 1832, personnel 1834, démissionnaire 1841. (Mss. S. T. IV.)

Aloncle (François), né en 1734, peintre de tableaux à Paris, entré en mai 1758, peint les *oiseaux*. (Mss. S. T. II.) Il peignait aussi les *animaux* et les *attributs*, peintre de 2e classe. (Ch.)

André (Jules), né en 1807, peintre, occupé en 1840, au personnel de 1843 à 1869. (Mss. S. T. IV et man. S.) Peignait les *paysages* sur plaques. (Vogt.)

et en toutes lettres

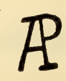
André (Louis-Antoine-Denis), répareur, né en 1828, occupé en 1854, † 1857. (Mss. S. T. IV.)

Antheaume (Jean-Jacques), né en 1727, peintre, *paysage* et *animaux*, entré en 1754, venant de Chantilly, il avait été à la manufacture avant d'aller à Chantilly. (Mss. S. T. II.)



Anxiel, sculpteur sous le Consulat et l'Empire. (Ujf.)

Apoil (Charles-Alexis), né en 1809, peintre, *figures*, *sujets*, etc., au personnel en 1845, peintre figuriste sur verre, † en 1864. (Ét. mat.).



Apoil (Mme), peintre, *figures*, *sujets*, etc., 1864-1894. (Man. S.)

Archelais (Jules), né en février 1849, décorateur, modeleur, ornements, pâtes sur pâtes, 1865-1902. (T. P. et Man. S.)

Armand (Hé . ou l'aîné), d'après l'état de Sèvres, il était entré comme peintre en 1746; appointé à 2.400 l. en 1759, en 1780 il est porté comme peintre de 1re classe, travaillant à ses pièces, *animaux* et *paysages*. (Ch., Mss. S.)

Armand jeune, Pierre-Louis-Philippe, peintre, *oiseaux* et *fleurs*, entré employé aux reliefs en 1746, gratification en 1753, demeurant à Saint-Cloud en 1771, porté en 1780 comme ancien peintre de fleurs, doreur. En 1785, très âgé, célèbre pour la dorure, autorisé à travailler chez lui pour remplacer son gendre Shradre (voir ce nom). (A. N., O. 1, 2061-2. Mss. S., reg. par. S.-C., Ch.)

Armand (fils), peintre, entré en 1779, sortant de l'école de dessin de la manufacture, débauché pour les petites manufactures en 1785. (Ch.)

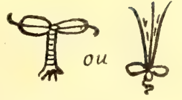
Asselin, *portraits*, *miniatures*, entré en 1764, porté en 1780 comme peintre et en 1793 comme ancien peintre, † en 1803. (Ch.)

ou

Asselin (Mme veuve Marie-Julie), née en 1751, † en 1815, brunisseuse. (Mss. S. T. III.)

Asselin (Charles-Éloy), employé aux tours et à la réparation, vers 1755, † en 1803, âgé de 61 ans. (Mss. S. T. I.)

Aubert (aîné), entré en mars 1754, peintre, fait les *fleurs*, signalé au jugement contre Nouailher, 25 janvier 1755. (Mss. S. T. II, Ch.)




Aubert (le jeune, Jean-Baptiste), né en 1736, fait les *fleurs*, entré avant 1755, † en décembre 1756. (Mss. S. T. II.)

Un troisième Aubert s'appelant également Jean-Baptiste a pris en 1758 la place de celui qui vient de mourir.

Auclos, peintre, figure en 1759 parmi les peintres à congédier. (Mss. S.)

Auger, graveur (S. T. II.) Chaffers, p. 571, modeleur-sculpteur.

Auguste, sculpteur, 1741. (Mss. S.)

Auscher (Simon-Ernest), né en juin 1857, entré aux recherches céramiques en octobre 1879, au personnel en 1881, chef des fours en 1884. (T. P.)

Auvergnat, v. L'Auvergnat.

Auvillain, poseur de fonds, 1877-1904. (Mss. S.) A

Avisse (Alexandre-Paul), né en 1824, peintre d'ornements, entré en janvier 1850, décoré en 1880, retraité en 1885. (Mss. S. T. IV et T. P.) P.A.

Bachelier (Jean-Jacques), peintre, né à Paris 1724, † 1805. Agréé de l'Académie en 1751 comme peintre de fleurs, et en 1763 comme peintre d'histoire, fut chargé vers 1750 à la manufacture de la direction artistique de l'atelier de décoration et en même temps de l'atelier de sculpture. Hellot dit de lui : Bachelier peintre pour les fleurs, vient tous les samedis, on lui donne 48 l. chaque fois et on le nourrit, peint bien les fleurs, fait les cartouches sans génie, coûte beaucoup et me paraît fort inutile. En 1757 fut remplacé à l'atelier de sculpture par Falconet reprit ce service en 1766 lors du départ de Falconet pour la Russie et fut remplacé à nouveau en 1774 par Boizot. Mais il resta Directeur artistique de l'atelier de peinture jusqu'en 1793. Il fut à cette date congédié et remplacé par Lagrenée.

C'est à Bachelier que l'on doit la fondation de l'école gratuite de dessin appliqué à l'industrie. M. de Sartines favorisa ce projet. Autorisée par lettres patentes en 1766 cette école fut ouverte en 1767 à 1.500 élèves et installée en 1776 dans les bâtiments de l'ancienne école de chirurgie. Elle existe encore de nos jours. (Mémoire de Bachelier, mémoire de Hellot. A. N. et Ch.)

Bailly, né en 1720, peintre et chimiste, avait été peintre d'éventails. Entré en 1745 fut chargé de la préparation des couleurs en 1753. (Mss. S. T. II et Mss. S.) Sorti vers 1793. (A. N., O. 1, 2061-8). (Voir Lecomte.) By.

Bailly (père), né en 1685. Doreur, entré en 1746. (Mss. S. T. II.).

Bailly (Me), née en 1722, peintre, ancienne éventailliste, entrée en 1748, travaillait aux couleurs avec son mari. (Mss. S. T. II.)

Baldisseroni (Shiridiani, fils d'Antonio), né en 1828, peintre de *figures*, au personnel en 1865. Quitta en 1879, suppression d'emploi. (Man. S. et Vogt.)

ou en toutes lettres

Ballanger, décorateur 1902-1904. (Man. S.)



Balleur (Jean-Louis), né en 1735, sculpteur, avait travaillé six mois à Saint-Cloud. Entré vers 1757, congédié en 1759. (Mss. S. T. II et Mss. S.)

Baquet (Pierre-Joseph), né en 1837, dessinateur; entré au personnel en 1862. (T. P.)

Barbeau, peintre, en 1756 absent. (Ars. 11946.)

Barbin (fils. François-Hubert), né en 1786, occupé 1811 au personnel, en 1812 au magasin de Paris comme peintre d'*ornements*, retraité 1846. (Mss. S. T. III et IV.)

Barbot, né en 1739, graveur, entré en 1754, fait la *figure*. (Mss. S. T. II.)

Bardet, né en 1732, entré en 1751, peintre de *fleurs*, renvoyé avec Gomery en 1758. (Mss. S. T. II).

Barrat, entré en 1769, peintre de *fleurs* de 1re classe. (Ch.)

Barre, peintre pour *bouquets détachés*, avant 1800. (Man. S.)



Barré (Louis Désiré), né en 1821, au personnel en 1846, fait la *fleur*, chef des peintres, † en 1881. (Mss. S. T. IV et T. P.)

Barriat (Charles), né en 1821, peintre d'*ornements* et de *figures*, occupé en 1848, au personnel en 1852, retraité en 1883. (Mss. S. T. IV et T. P.)

Barlé ou Boelé (Ujf.). V. Beslé.

Bastide (Louis Ambroise), né en 1822, d'abord peintre sur verre, à partir de 1854, poseur de fonds sur porcelaine, travaillait encore en 1856. (Mss. S. T. IV.)

Battelier, nommé par la Convention administrateur de Sèvres le 18 septembre 1793. (A. N.)

Baudoin, né en 1724, doreur de 2e classe, entré en août 1750, porté sur états de 1780 et 1790, licencié en l'an VIII pour âge et services. (Mss. S. T. II, A. N., O. 1, 2061-8, Ch.)

BAUDOIN (Mlle), entrée en 1772, sur l'état de 1772, brunisseuse par effets. (Ch.)

BAUDRY DE BALZAC (Mlle), née à Metz en 1799, peintre de porcelaine, a travaillé à Sèvres. (Dem.)

BAUGY, caissier, 1748. (Mss. S.)

BAUQUER, entré en 1773, sur état de 1780, peintre de *fleurs* de 3e classe, en 1793 peintre et doreur. (Ch.)

BAUSE, entré en 1768, répareur de porcelaine de 3e classe en 1780. (Ch.)

BAUSSE, né en 1721, sculpteur entré en 1751, élève de la manufacture, médiocre. (Mss. S. T. II.)

BAYLON, tourneur, 1745. (Mss. S.)

BECQUET, né en 1714, entré à l'atelier de la couverte en 1748, avait travaillé à Sceaux, fait les *fleurs* et surtout les *filets bleus*; il figure en 1759 : bon à conserver. (Mss. S. T. II et Mss. S.) 

Un autre Becquet était encore à Sceaux en 1751, peintre.

BELET (Adolphe), ornemaniste après 1800. (Vogt.) 

BELET (Émile), né en 1840, entré en 1876, peintre, *fleurs* et *oiseaux*, retraité en 1900. (Vogt, T. P., Et. mat.) 

BELET (Louis), ornemaniste, après 1800. (Vogt.) 

BELIDON, v. Bulidon, sculpteur, en 1741. (Mss. S.)

BÉRANGER (Antoine), peintre de *figures*, né en 1785, a travaillé en 1807, porté au personnel en 1810, retraité en 1846, artiste consultant. (Mss. S. T. III et Br. atl.) Marque en toutes lettres.

BERGERET, peintre sous l'Empire. (R. H. V.)

BERIGNON (Mme), en 1793, répareur en pâte. (Ch.)

BERNARD, apprenti à la sculpture avant 1748. (Mss. S.)

BERRUER, sculpteur en 1783. (Ujf.)

BERTHAULT, entré en 1773, répareur de 3e classe pour la porcelaine dure en 1780, à la pâte dure en 1793. (Ch.)

BERTHIOT (jeune), entré en 1763, à la couverte de porcelaine tendre en 1780; employé aux fours et licencié en l'an VIII, âgé de 61 ans. (Ch.)

BERTRAND, peintre, *bouquets détachés*, 1750-1800. (Man. S.) 

BERTRAND, né en 1707, répareur de pièces de 2e ordre. (Mss. S. T. I.)

BESLÉ, entré en 1776, porté en 1780 comme sculpteur répareur de figures et garnisseur de sculpture. V. Baslé. (Ch.)

Bienfait, né en 1717, figure en 1755 comme répareur ordinaire, congédié en 1759. (Mss. S. T. I, Mss. S.)

Bienfait (fils), acheveur ordinaire, congédié en 1759. (Mss. S. T. I, Mss. S.)

Bienfait (J.-B.), né en 1735, à l'atelier de peinture en 1755, passe à la dorure en 1759, porté en 1780 pour le *déchirage en bleu.* (Man. S., Mss. S. T. II, Ch.)

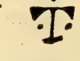


Bienville (H.), ornemaniste, 1877-1904. (Vogt, Man. S.)

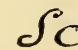


et en toutes lettres

Binet, né en 1731, entré en 1750, peintre de *fleurs*. En 1759 : bon à conserver, appointé 900 l. (Mss. S. T. II, Mss. S. et Ch.)



Binet (Mme, née Sophie Chanou) fait les *fleurs*. (Man. S.)



Binet, entré en 1776, tourneur en pâte en 1780, à la pâte dure en 1793, licencié, paraît aux travaux extraordinaires en l'an VI et VII. (Ch.)

Bisson, mouleur en plâtre en 1793. (Ch.)

Bizard, entré en 1771, répareur de porcelaine tendre de 2e classe en 1780, répareur en pâte en 1793. (Ch.)

Blanchard, commis à Vincennes en 1743. (Ars. 11818.)

On trouve un Blanchard sculpteur sous le Consulat et l'Empire. (Ujf.)

Blanchard (Alexandre), né en 1848, entré en 1875, décorateur, modeleur, au personnel 1878-1900. (T. P. et Man. S.) *A B*

Blanchard (Louis-Étienne-Frédéric), né en 1811, au personnel comme doreur en 1849, comme peintre en 1867, retraité en 1880. (Mss. S. T. IV, Man. S. T. P.) B

Blanchet, enfourneur et éplucheur de fritte à la porcelaine tendre en 1780. (Ch.)

Blard, apprenti anseur, à l'atelier des tourneurs en 1755. (S. T. III.)

Blondeau, sculpteur en 1753. (Mss. S.)

Bocquet, décorateur, 1902-04. (Man. S.)



Boileau, directeur, † 1772. Voir Histoire de la manufacture, 1re et 2e périodes.

Boileau (fils), entré en 1768, répareur de porcelaine dure de 3e classe en 1780. (Ch.)

Boileau (Joseph-Germain), né en 1773, entré en 1783 pour faire tourner le tour anglais, devint tourneur de 1re classe, sorti en 1791, rentré au matériel en 1812, au personnel en 1815, † 1843. (Mss. S. T. III et IV.)

Boileau (Mme), fleuriste en 1780. (Ch.)

Boin, entré en 1769, répareur de porcelaine dure de 3e classe en 1780, à la pâte dure en 1793. (Ch.)

Bois (M. du), peintre de marines, 1842-1848. (Man. S.) Marque en toutes lettres.

Boitel (Charles-Marie-Pierre), né en 1774, entré en 1798, doreur, interruption, rentré en l'an XI, † en 1822. (Mss. S. T. III.) B. T.

Boitel (dame Julie, née Deperrais), née en 1764, élève brunisseuse, fit les *rubans* et *souvenirs*, décorait les pots à rouge, posait les *fonds jonquille*, mit l'or sur un cabaret peint par Xhrouet, an VII. (Mss. S. T. III, et A. N., F. 4, 2335.)

Boiteux, né en 1725, acheveur de pièces ordinaires en 1755. (Mss. S. T. I.) Voir Le Boitteux.

Boizot (Louis-Simon), sculpteur, né en 1743, † 1809 (fils d'Antoine Boizot, architecte et peintre). Élève de Michel-Ange Slodtz, il fut nommé de l'Académie en 1778; en 1774 il remplaça Bachelier à la direction artistique de l'atelier de sculpture; fut réformé en l'an VIII, mais continua à fournir des modèles jusqu'en 1809, date de sa mort. Il figure alors aux travaux extraordinaires; en l'an X il demeurait rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n° 23. Pour son œuvre à Sèvres, voir art de la sculpture. Il avait remporté le grand prix de sculpture en 1762 (à 19 ans). Son morceau de réception à l'Académie fut une statue de Méléagre. Nous avons de lui, entr'autres, une statue de Racine, à l'Institut; les 5 figures allégoriques de la place du Châtelet; modèle de 25 panneaux de la colonne Vendôme, etc... (Larousse, A. N., Br. atl., Ch.)

Bolvry (aîné), né en 1737, entré anseur en 1752, en 1780 chef de l'atelier de porcelaine dure, appointé 112 l. par mois, et en 1793, 150 l. (Mss. S. T. I et Ch.) Un Bolvry était qualifié, en 1746, de anseur et aussi de laveur, celui dont nous parlons n'aurait eu que 9 ans. (Mss. S.) Les Bolvry étaient originaires de Saint-Cloud où nous en trouvons céramistes dès 1701. V. Boulvry.

Bolvry (jeune ou père), né en 1738, employé aux pièces ordinaires en 1755, à la porcelaine dure en 1793. (Mss. S. T. I et Ch.)

Bolvry (fils) était aux frontières en 1793. (Ch.)

Bonax, répareur aux pièces d'usage et à la sculpture sur liste de 1773. (Ujf.)

Bonnet, peintre sur vernis après 1800. (Mss. S. T. IV.)

Bonnuit (Achille-Louis), né en 1833, doreur, décorateur, entré en 1858, porté comme peintre en 1867 et comme doreur en 1870, décorateur en 1894. (Man. S. et T. P.) AB

Bono, entré en 1753, anseur en 1755, répareur de porcelaine tendre de 1re classe en 1780. (Mss. S. T. I et Ch.)

Bontemps, sculpteur, 1741. (Mss. S.)

Boquet, peintre de paysages, 1804-1814. (Man. S.) Marque en toutes lettres.

Boquet (Dlle Virginie), peintre de paysages, 1835-1863. (Man. S.) Marque en toutes lettres.

Boquet (Louis-Honoré), modeleur, ciseleur, né en 1786, au matériel en 1811, au personnel en 1815, retraité en 1854. (Mss. S. T. III et IV.) Sans doute le monteur en bronze dont nous citons le livre de comptes. (Coll. de Grollier.)

Bordier (Charles), né en 1804, élève agréé pour la *figure* en 1816. (Mss. S. T. III.)

Borniche, entré en 1767, répareur en uni de 1re classe en 1780. (Ch.)

Bosio (Baron), sculpteur, ou copiste sur modèle sous l'Empire et sous la Restauration. (Ujf.)

Bouché (Gaspard), mouleur en pâte en 1793, était entré en 1764. (Ch.)

Bouchardon (Edme), sculpteur, 1698-1762.

Boucher, né à Paris en 1725, entré en 1754, fait les *fleurs*, a été ouvrier à Villeroy. (Mss. S. T. II.)

Bouchet (Jean), né en 1720, peintre, avait été éventailliste, entré en 1757, fait les *animaux* et le *paysage* en 1780, peintre et doreur en 1793. (Mss. S. T. II et Ch.)

Bouchon, peintre en 1745 et 1746. (Mss. S.)

Boucot (père), né en 1733, entré en 1755 à l'atelier des tourneurs et répareurs. En 1780 à l'atelier de porcelaine tendre. En 1793 avait un four particulier. (Mss. S. T. I et Ch.) Licencié en l'an VIII avec gratification pour âge et services. (Ch.) Un autre Boucot répareur en 1759.

Boucot (Étienne ou fils), entré en 1778, à la porcelaine tendre en 1780. (Ch.)

Boucot (P.), *fleurs, guirlandes, arabesques*, 1785-1791. (C. et Man. S.) Pb ou PB

Boucot, peintre, *fruits* et *fleurs* avant 1800. (C.) B

Boudet, peintre sur vernis après 1800. (Mss. S. T. IV.)

Boudin, entré en 1767, † en 1790, porté en 1780 comme répareur de porcelaine de 2e classe. (Ch.)

Boudinot, sculpteur, noté : à conserver, sur état de 1759, appointé 576 l. (Mss. S.)

Bougon (aîné), entré en 1753, employé aux fours, répareur de porcelaine dure en 1759 et 1780, à la pâte dure en 1793. (Mss. S. T. I et Ch.)

Bougon (jeune), répareur de porcelaine dure en 1759 et 1780, à la pâte dure en 1793. (Ch.)

BOUGON (Martin), appelé aussi Bourgon, porté sur états 1773 et 1778, employé au réparage des pièces d'usage et de la sculpture. (Ujf.)

BOUGON (neveu), entré en 1774, tourneur d'assiettes en 1780. (Ch.)

BOUGON (Toussaint-Hubert), modeleur à Sèvres, a été ensuite fabricant de porcelaine à Chantilly. (Rens. Macon.) V. Chantilly, porcelaine dure.

BOUGRAY, porté en 1780 comme retoucheur de la couverte de porcelaine tendre. (Ch.)

BOUILLARD, chargé de la Caisse de Paris en 1740. (Mss. S.)

BOUILLAT (père), entré en 1758, porté peintre de *fleurs* de 1re classe en 1780, peintre et doreur en 1793. (Ch.)

BOUILLAT (F. ou fils), *fleurs* et *paysage*, 1800-1811, est cité F. Bouillat peintre en 1802. (Ch., Man. S. et Br.)

BOUILLAT (dame), peintre de groupes de *roses*, de *paysages*, de *fonds* et de *fleurs* en l'an VII. (Ch.) Ce doit être Rachel Bouillat, dame Maqueret. V. ce nom.

BOULANGER, né en 1725, doreur, entré en 1754. (Mss. S. T. II.)

BOULANGER, peintre, entré en 1779, *bouquets détachés*, porté en 1785 comme peintre *d'or* de 1re classe, brunisseur, † 1785. (Man. S. et Ch.)

BOULANGER (fils), *fleurs*, *sujets*, *enfants*, 1770-1781. (Man. S.)

BOULEUX (Jacques-Casimir), né en 1824, mouleur, répareur, au personnel en 1854, travaille encore en 1856. (Mss. S. T. IV.)

BOULLEMIER aîné (François-Antoine), né en 1773, doreur de 1re classe, entré en 1807, interruption, puis au personnel en 1809, † en 1838. (Mss. S. T. III et IV.)

BOULLEMIER jeune (Antoine-Gabriel), né en 1781, doreur de 1re classe, occupé en 1803, au personnel la même année, † en 1842. (Mss. S. T. III et IV.)

BOULLEMIER fils (Hilaire-François), né en 1798, doreur de 2e classe, occupé en 1813, au personnel en 1817, sorti en 1818, rentré en 1819, retraité en 1855. (Mss. S. T. IV.)

BOULLEMIER fils (Napoléon), né en 1804, dessine la *figure*, élève agréé en 1815, sorti en 1817. (Mss. S. T. III.)

BOULLEMIER jeune (dame, Geneviève), brunisseuse, née en 1781. (Mss. S. T. III.)

BOULLEMIER (Dlle, Virginie-Hélène), née en 1799, doreur, occupée en 1814, † en 1842. (Mss. S. T. IV.)

BOULVRY, né en 1707, avant 1748 il était à la couverte, il avait travaillé

à Saint-Cloud, son talent est pour les fonds de couleurs, en 1759 employé aux couleurs. (Mss. S. T. II.) V. Bolvry.

Bouquillier (Nicolas), entré en 1755 à l'âge de 21 ans, fait la *figure* ordinairement. (Mss. S. T. II.)

Bourdois, sculpteur sur liste de 1773 et 1774. Riocreux lui attribuait aussi le *B* (Ujf.) V. pour cette marque Brachard (Jean-Charles-Nicolas). (Ch.) *Br*

Bourguignon, peintre en bleu en 1749. (Mss. S.)

Boutin, né en 1720, peintre de *fleurs* médiocre, entré en 1752, ancien éventailliste. (Mss. S. T. II.) Employé aux couleurs avec sa femme en 1759. (Mss. S.)

Bouvet, porté comme sculpteur sur l'état général des personnes employées à Sèvres en 1781. (A. N. O. 1, 2063.)

Bouvrain (Antoine-Louis), né en 1787, peintre d'*ornements*, au personnel en 1828, réformé en 1848. (Mss. S. T. IV.)

Brachard père, né en 1741, sculpteur, entré en 1754 apprenti anseur, en 1780 sculpteur de 2e classe, appointé à 78 l. par mois ; ses travaux sont estimés à 418 l. pour 6 mois. État des ouvriers pour 1781. (A. N. F. 12, 1493). Notes accompagnant ces renseignements : « Ayant été déplacé de « ses travaux ordinaires et n'étant pas au fait de réparer la figure n'a pas « produit la quantité de travail de ceux qui la font d'habitude. »

Il est probable qu'à cette époque il vient d'être nommé de 2e classe ainsi que Roger, qui auparavant était de 3e classe, et en faisait les travaux (fleurs, tournage des modèles en terre, plâtre et porcelaine). (Ch.)

Sur l'état du 10 juillet 1793 il figure à l'atelier de sculpture, appointé à 90 l. par mois avec indemnité de 20 l. par mois vu la cherté des denrées. (A. N., F. 12, 1496.)

Les travaux se faisant rares il est licencié, mais figure aux travaux extraordinaires ans VI-VIII-IX-X. (A. N., F. 12, 2335.)

Le 1er prairial an VIII, il est porté sur l'état des ouvriers licenciés qui ont atteint leur 60e année avec 20 ans de services, et ont droit à une gratification. En effet il a 60 ans et 46 ans de services, il touche 450 l. de gratification. Il était probablement rentré au personnel, puisqu'il figure comme touchant 84 l. d'appointements.

Il est porté aux travaux extraordinaires en l'an XI. (A. N., F. 4, 2336.)

Brachard fils aîné (Jean-Charles-Nicolas), modeleur, 1er sculpteur, n'est pas porté aux états des arch. nat., ni en 1780 ni en 1793 ; mais aux arch. de Sèvres, T. III, p. 112, nous trouvons : Brachard (Jean-Charles-Nicolas), modeleur, 1er sculpteur, né en septembre 1766, entré en 1776, appointé en 1782, sorti en 1795, par faute de travaux, rentré en 1797, ressorti en 1803, rentré en 1805 et pensionné en 1823.

Sur un état de l'an VIII, travaux extraordinaires pour les années VI et VII (A. N., F. 4, 2335), Alexandre Brachard et son père sont portés comme licenciés, mais Nicolas figure au nombre des ouvriers conservés (ils font tous les 3 des bustes de Bonaparte).

On s'explique difficilement que Brachard aîné (Nicolas) ne figure pas sur l'état de 1793 des A. N. puisqu'il n'est sorti qu'en 1795. Nous ne sommes pas complètement d'accord avec M. de Ujfalvi qui donne Brachard père comme Jean-Charles-Nicolas. Ce dernier est Brachard fils aîné.

Nous n'entrerons pas ici dans la discussion sur le B., attribué par M. de Ujfalvy à un, deux ou trois Brachard.

Nous avons donné notre opinion sur ce sujet à l'art de la sculpture à Sèvres[1]. Quant à la seconde marque, v. Bourdois. By

Nous espérons que les notes biographiques que nous rapportons ici pourront aider les collectionneurs à faire une attribution exacte des pièces qu'ils possèdent, à l'un des trois artistes.

Ce qui semble certain c'est que le plus illustre fut Jean-Charles-Nicolas.

Voici deux marques qui sont incontestablement de ce dernier :

Marque relevée par M. de Ujfalvy, sur une figurine de Newton au musée de l'Ariana à Genève.

Brachard aine
7 Juin 1823
Sevres

Biscuit dur blanc, buste de jeune femme. (Col. Franks, nº 398.) Duc de Bordeaux 1820, duchesse d'Angoulême 1822. (Coll. de Chavagnac.)

Brachard f.
1820

Brachard fils jeune (Jean-Nicolas-Alexandre), sculpteur. Aux archives de Sèvres nous trouvons ce dernier Brachard indiqué comme né en 1775, élève-sculpteur en 1784, sorti pour l'armée en 1792, rentré en 1795, licencié en 1799 et rentré en 1802. Ces dates nous donnent l'explication de son absence aux deux états des archives nationales; il figure aux travaux extraordinaires ans VI et VII comme faisant 20 bustes du général Bonaparte. On le retrouve encore aux travaux extraordinaires en l'an XI. (A. N., F. 4, 2336.)

Il n'y a pas une concordance absolument exacte dans les dates de sorties et rentrées indiquées par les états où nous avons puisé les renseignements que nous reproduisons tels que nous les avons relevés; ces différences sont du reste assez fréquentes.

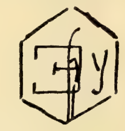
1. Voir p. 255.

Marque relevée sur une statuette en biscuit tendre représentant Dédius Julianus.

Marque donnée par M. de Ujfalvy.

Marque relevée par le même sur le groupe du sacrifice d'Iphigénie.

Brecy (Paul), né en 1862, aide d'atelier en 1880-1904. *Ornements.* (Vogt et Man. S.) Marque en toutes lettres et



Brice, mouleur en pâte en 1780 et porté de même en 1794. (Ch.)

Bridan, sculpteur, figurine de Bayard en 1788. (Ujf.)

Briffaut (Adolphe-Théodore-Jean), sculpteur, répareur, né en 1832, entré en 1857. (T. P. et Vogt.)

Brillaud, peintre en 1742. (Mss. S.)

Brillois, peintre de *fleurs*, ancien éventailliste, né en 1720, entré en 1753. (Mss. S. T. II.)

Broguet, à la pâte dure en 1793. (Ch.) V. Broquet.

Brongniart (Alexandre-Théodore), architecte 1739-1813, fait des modèles. (Ch.)

Brongniart (Alexandre), fils du précédent, administrateur, né en 1770, entré en prairial an VIII (mai 1799), administrateur en 1800, † octobre 1847. (Mss. S. T, IV.) V. période 1800-1900.

Broquet, entré en 1774, tourneur tour à pied en 1780. (Ch.)

Brunel-Rocques (Antoine-Léon-Philadelphe), peintre de *figure*, né en 1822, entré en 1863, retraité en 1883. (T. P.)

Bucq (Le), peintre de paysages 1843. (Man. S.) En toutes lettres.

Bucquet (Louis-Léon), peintre de *paysage*, né en 1806, au personnel en 1844, aux travaux extraordinaires en 1845. (Mss. S. T. IV.)

Bulidon. Nous trouvons un Belidon sculpteur en 1741, nous pensons qu'il faut lire Bulidon, mais ce ne semble pas être Henri qui suit puisqu'il est indiqué sur les registres de Sèvres eomme entré en 1745, acheveur. (Mss. S.)

Bulidon (Henri), sculpteur, était garçon à Chantilly en 1737, entré acheveur à Sèvres en août 1745, porté sur état de 1755 comme sculpteur passable. (Macon, *Revue de l'art*, et Mss. S. T. II.) Marques douteuses.

*ou*

BULIDON. *Bouquets détachés*, entré en 1763, peintre de fleurs de 2e classe en 1780. (Ch.) 1792. (Man. S.)

BULOT (Eugène-Alexandre), né en 1829, peintre de *fleurs* et *oiseaux*, entré en 1862, † en 1883. (Mss. S., Vogt et T. P.)

et en toutes lettres.

BUNEL (aîné), entré en 1773, répareur de porcelaine tendre, de 2e classe en 1780, répareur en pâte en 1793. (Ch.)

Un Bunel était président du comité de Sèvres au 10 août 1792. (R. H. V.)

BUNEL (jeune), entré en 1779, mouleur en pâte en 1780, répareur en pâte en 1793. (Ch.)

BUNEL (Jean-Augustin), emmoufleur, remplace Desfossés vers 1805. (Ch.)

BUNEL (Théodore-Antoine), peintre de *fleurs*, né en 1818, peintre en 1844, au personnel en 1845, † en 1852. (Mss. S. T. IV.)

BUNEL (Mme, née Manon Buteux), peintre de *fleurs*, en 1780 on la trouve encore Mlle Buteux. (Ch.)

m. b et MB

BUNEL (Veuve, Marie-Barbe), peintre de *fleurs*, née en 1756, entrée en 1778, pensionnée en 1817, † en 1826. (Mss. S. T. III.)

BUTEUX (Charles), né en 1721, entré en novembre 1756. (A. N. F12, 1493. Mss. S. T. II.)

Macon, p. 205 : Dénombrement de 1756, né à Grandvilliers (Picardie), 1721, époux de Barbe Brichon, travaillait à Chantilly depuis 1752. A Sèvres, en 1759, appointé 648 l., bon à conserver; figure sur l'état de 1780, noté bon ouvrier de manufacture. Aux états du personnel, noté : fait mal la figure. (Mss. S. T. II et Mss. S.)

Désigné aux A. N. peintre d'*attributs* et de *trophées*.

(Son fils aîné fut baptisé le 2 décembre 1753, à Chantilly (Macon). Ce fils ne peut être un des deux désignés ci-après.

BUTEUX (aîné). Entré en 1760, peintre de *fleurs*. État de 1780 : 2e classe, appointé 51 l., bon ouvrier de manufacture.

Licencié, figure aux travaux extraordinaires ans VI et VII, *groupes*, *guirlandes*, *souvenirs*, *pervenches*. (A. N. F4 2335 et Ch.)

BUTEUX (jeune, Guillaume), entré en 1759, appointé 360 l. État de 1780 : 2e classe, fait avec soin, appointé 51 l. par mois. État de 1793 : peintre et doreur, appointé 66 l. par mois, secours provisoires 18 l., *sujets pastoraux*, *enfants*. (Ch.)

BUTEUX (cadet), peintre, élève de la manufacture, entré en 1779, figure en 1780, appointé 12 l., dispositions progrès. (Ch.)

BUTEUX (Théodore), né en 1773, appointé en 1789. État de 1793, peinture et dorure, conservé ans VI et VII, *guirlandes*. Aux travaux extraordinaires aux pièces, peinture. (A. N. F4 2335, Ch.) Pensionné et sorti en 1822. (Mss. S. T. III.)

Cabau (Eugène-Charles), né en 1825, peintre de *fleurs*, occupé en 1847, au personnel 1848, semble s'être absenté en 1867, travailla jusqu'en 1884. (Mss. S. T. IV, man. S. et T. P.)

Caffieri (Jean-Jacques), 1725-1792, sculpteur. M. de Ujfalvi donne ses œuvres de 1760 à 1792; en 1788, il demande des lettres de noblesse. Pajou prétend que son bagage est trop léger (A. N., O. 1, 2061-5). Il fut de l'Académie en 1759.

Caillat (Jean-Mathias), peintre, porté en 1745, il préparait des couleurs dès 1746, il est arrêté en 1753 pour avoir vendu des couleurs à Bellejambe pour l'Angleterre en 1757. Caillat avait dansé à la Comédie italienne. Il avait acheté des secrets de couleurs à Philippe. (Ars. 11780, Mss. S.)

Caillot; à la pâte dure en 1793. (Ch.)

Calaix, sculpteur, figure sur les listes de 1773 à 1774. (Ujf.)

Callamare, sculpteur, fait la figurine du Tasse en 1810. (Ujf.)

Canarie; entré en 1773, répareur de porcelaine tendre de 3e classe en 1780. (Ch.)

Canary; entré en 1773, au tour à pied, 2e classe, en 1780. (Ch.)

Canu, mouleur en plâtre en 1793. (Ch.)

Capelle, né en 1722, entré en 1738, porté peintre sur les états de 1746, nommé chef des fours de peinture en 1748, y resta jusqu'en 1799; à la tête d'autres artistes il demande des secours qui sont refusés; licencié en l'an VIII, il reçoit une pension de 900 l. pour âge et services. (Mss. S. T. II., Ch., Mss. S. et R. H. V.)

Capelle (Mme), née en 1722, peintre *fleurs* et *frises* diverses, entrée en 1749, ancienne éventailliste. (Man. S., Mss. S. T. II.)



Capronnier (François ou Francisque), doreur, né en 1779, au personnel en 1814, n'est plus employé en 1819. (Mss. S. T. III.)

Cardin, peintre, faisait et fait des *fleurs*, entré en 1749, sous-chef de l'atelier de peinture en 1759, adjoint à l'école de dessin en 1780, chef des peintres en 1793. (Mss. S. T. II et Ch.)

Carette, acheveur ordinaire en 1755, répareur de porcelaine tendre de 2e classe en 1780. (Mss. S. T. I et Ch.)

Caron (Christophe-Ferdinand), peintre de genre, né en 1774, entré en 1792, porté en 1793, peintre et doreur, cité en 1803, † en 1831. (Mss. S. T. III, Ch. et Br.)

Caron, répareur en pâte en 1793. (Ch.)

Carpentier, répareur, acheveur ordinaire en 1755. (Mss. S. T. I.)

Carrier ou Carrié, né en 1734, peintre, ancien éventailliste, fait les *fleurs*, entré en 1752, renvoyé et rentré. (Mss. S. T. II.)

Carrier-Belleuse, directeur des travaux d'art, entré en 1876. (T. P.)

CASTEL, peintre, était étranger, entré en 1771, porté en 1780 comme peintre de *paysages* et d'*animaux*, en 1793 comme doreur; a été licencié, mais figure aux travaux extraordinaires ans VI et VII; artiste consultant. (Br. atl. et Ch.) C.

CATON, né en 1727, peintre de *sujets pastoraux, enfants* et *portraits*, entré en 1747, porté comme peintre de *figure* en 1755, fait la peinture et la dorure brunie en 1793, est arrêté avec tout le haut personnel en 1793, et réintégré la même année; artiste consultant. (Mss. S. T. II, Ch., R. H. V. et Br. atl.)

CATON (Antoine), né en 1726, à l'atelier des tourneurs et répareurs, meurt en 1799. (Mss. S. T. I.)

CATON (Mme), peintre, ancienne éventailliste, fait les *fleurs*, entrée en 1749, figure en 1759 et en 1780, ne paraît pas en 1793. (Mss. S. T. II et Ch.)

CATRICE, peintre, *fleurs* et *bouquets détachés*. (Man. S.)

CATRIX (Nicolas), né en 1732, peintre, entré en 1757, élève de Bachelier, fait des *fleurs artificielles*. (Mss. S. T. II.)

CATTEAU, décorateur, 1902-1904. Ch.C.

CAZALY (Jean-Joseph), né en 1733, peintre, entré en 1755, ancien éventailliste, fait la *fleur*, peintre médiocre, congédié en 1759. (Mss. S. T. II et Mss. S.)

CECIER (Jean-François), né en 1737, peintre, entré en 1756, a travaillé à Chantilly, fait les *fleurs*. (Mss. S. T. II.)

CELLIER (Jean-Louis), né en 1733, figure en 1757, d'abord répareur, puis au four à biscuit. (Mss. S. T. I.)

CÉLOS (Jules-François), né en 1841, décorateur, modeleur (pâtes sur pâtes), entré au personnel avant 1865 (T. P.), jusqu'en 1894. (Man. S.) J. C

CENSIER, répareur des pièces d'usage et de sculpture, figure sur la liste de 1773. (Ujf.)

CHABRY (père), né en 1706, sculpteur, entré en 1749, était passable. En 1759 est noté : bon à conserver et appointé 960 l. (Mss. S. T. II et Mss. S.)

CHABRY (fils), sculpteur et peintre, entré en 1763, figure à la sculpture de 1773 à 1779, passe alors à la peinture, figure à la peinture en 1780, n'est plus sur l'état de 1793. (Ujf. et Ch.) (Mss. S. T. II.) ch.

CHAMPFLEURY (Husson-Henry, dit Jules-François-Félix), conservateur du musée, entré en 1872. (T. P.)

CHAMPION, mouleur, sur état avant 1748.

CHANOU (aîné), 1re génération, né en 1724, travaillait avant à la fabrique du faubourg Saint-Honoré, sculpteur passable. (Mss. S. T. III.) Sur états

mouleur, en 1745 chef des mouleurs, puis sculpteur en 1749. Était encore à la manufacture en 1753. (Ars. Mss. 11821.) En 1759, noté : bon à conserver, appointé 1.140 l. (Mss. S.)

CHANOU, le jeune (Henri-Florentin), 1$^{re}$ génération, modeleur, sculpteur, entré en mars 1746 (Mss. S. T. II), porté comme Chanou le jeune, sculpteur sur états avant 1748 (Mss. S.); sorti en 1779 pour former un établissement à Paris, rue de Reuilly (voir la manufacture de la rue de Reuilly); rentré en 1785. (Ch.)

Au 10 août 1792, Florentin Chanou faisait partie du comité de Sèvres. (R. H. V.)

CHANOU, cadet, 1$^{re}$ génération (Jean-Bonaventure), employé à la porcelaine, né à Paris en 1731, a commencé à travailler la porcelaine à la manufacture de Vincennes comme apprenti ; noté en 1746 : sans dispositions, sorti en avril 1749, passe un an aux terres d'Angleterre (sans doute chez Mignon), passe à Tournay, puis 15 jours à Saint-Amand, revient à Vincennes, se rend à Sèvres par ordre des entrepreneurs pour travailler avec Gilles Dubois à des expériences secrètes de composition devant Hellot (manquées). Passe à Sceaux avec l'agrément des entrepreneurs de Vincennes, y est arrêté ; avait débauché Varillon, ouvrier sculpteur à Vincennes, pour aller à Tournay ou en Angleterre (interrogatoire, 15 octobre 1752). Enfermé au fort l'Évêque. (Ars. mss. 11780 et 11821.) Rentra à Vincennes et figure en 1759 : bon à conserver, appointé à 792 l.

CHANOU aîné, 2$^{e}$ génération, répareur de 3$^{e}$ classe de la porcelaine dure, entré en 1778, noté : commence à travailler la pâte, a appris à dessiner, 1780. (A. N., F. 12, 1493.) Répareur de pâte dure, appointé à 66 l. en 1793. (A. N., F. 12, 1496.)

CHANOU (Frédéric), 2$^{e}$ génération, sculpteur, entré en 1778, appointé à 6 l., sculpteur de 3$^{e}$ classe, « orphelin d'un père mort à la manufacture » 1780. (A. N., F. 12, 1493.)

CHANOU (Jean-Baptiste), 2$^{e}$ génération, né en avril 1762, chef des fours et pâtes, inspecteur provisoire. Entré en 1779, appointé 5 l., « très adroit », répareur de 3$^{e}$ classe à la porcelaine dure, 1780. (A. N., F. 12, 1493, et mss. S. T. III.) JC

Chef des fours et pâtes nommé par le citoyen Batellier le 12 brumaire an II, inspecteur provisoire, déficit de caisse, 5 nivôse an III. (A. N., F. 4, 2162.)

Gratification accordée pour découverte et perfectionnement le 15 pluviôse an IX. (A. N., F. 4, 2335.)

Travaux extraordinaires de l'an IX, payés en l'an XIV, pour les fours et gazettes; pensionné en 1825, † en 1826. (Mss. S. T. III.)

Est désigné chimiste sur sa nomination de directeur. (R. H. V.)

CHANOU (Jean-Benoist), 2e génération, répareur, né en 1767, entré en 1780, à l'armée en 1791, rentré en 1794, sorti en 1799, au matériel en 1812, pensionné en 1818. (Mss. S. T. III.)

CHANOU (Louis-Mathieu), 2e génération, né en 1772, répareur, entré en 1784, parti pour l'armée en 1792 jusqu'en 1801, rentré en 1809, porté au matériel, puis au personnel en 1814, † en 1832. (Mss. S. T. III.)

CHANOU (Louis-Édouard), 2e ou 3e génération, né en 1804, élève agréé pour la *figure* en 1816. (Mss. S. T. III.)

CHANOU (Mme, née Julie Durosey), peintre de *fleurs* avant 1800. (Mss. S.); en 1793, peintre de *fonds*. (Ch.)



CHANOU (Mlle Marguerite), entrée en 1768, fleuriste pour la *sculpture* en 1780. (Ch.)

CHAPELLE, sculpteur en 1745. (Mss. S.)

CHAPELLE, mouleur en plâtre en 1793. (Ch.)

CHAPELLIER, signalé en l'an VII. (Mss. S.)

CHAPONET (Jean-François), né en 1772, entré comme élève peintre de *fleurs* en 1789, licencié en 1800, rentré en 1814, au personnel en 1816, pensionné en 1826. (Mss. S.)

CHAPONNET, sculpteur, entré en 1760, sculpteur de 3e classe en 1780, sculpteur en 1793. (Ch.)

CHAPONNET, employé à la chimie en 1793. (Ch.)

CHAPONNET-DESNOYERS (V. Desnoyers), peintre licencié, figure aux travaux extraordinaires ans VI et VII, *arabesques*, *bouquets*, *guirlandes*, *groupes de roses*. (Ch.)

CHAPONNET (Jean-Pierre-Alexandre), né en 1804, admis en 1816 élève agréé pour dessiner la *figure*; sorti. (Mss. S. T. III.)

CHAPPUIS (aîné), acheveur ordinaire en 1755. (Mss. S. T. I.)

CHAPPUIS (Mme), entrée en 1772, brunisseuse en 1780. (Ch.)

CHAPUIS (aîné), peintre, entré en 1756, porté en 1780 pour *paysages* et *animaux*; ne paraît plus en 1793. (Ch.)

C. p.

CHAPUIS (jeune), peintre, *bouquets détachés*, après 1800. (Man. S.)

j C.

CHAPUIS (Joseph), 13 ans en 1757, était à l'atelier des tourneurs et répareurs. (Mss. S. T. I.)

CHARPENTIER (Louis-Joseph), né en 1825, au personnel en 1854 comme doreur, en 1867 comme peintre, en 1870 comme doreur. (Mss. S. T. IV et R. S.)

L C

Charrin (M^lle Fanny), peintre après 1800, *figures*, *sujets*, *portraits*; une de ses œuvres citée en 1819. (Man. S. et Br.)

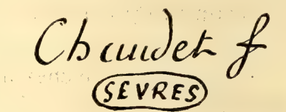
Chartier, mouleur en plâtre en 1793. (Ch.)

Chartier (fils), répareur en pâte en 1793. (Ch.)

Chatelier (père), entré en 1776, porté répareur, tourneur en 1780, † en 1785. (Ch.)

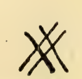
Chatelier (fils), entré en 1776, porté répareur, tourneur en 1780. (Ch.)

Chaudet, sculpteur, modeleur, travaillait sous l'Empire et la Restauration; la marque a été relevée sous un buste de Napoléon I^er. (Vogt et Br.)




Chaulin, mouleur en 1745, sculpteur en 1747. (Mss. S.)

Chauvaux (père), né en 1731, doreur, entré en 1752, porté en 1780 de 1^re classe, *dorure* et *ornements*, en 1790 et 1793 doreur. (Mss. S. T. II, A. N., O. 1, 2061-8 et Ch.)



Chauvaux (jeune), doreur pour *filets*, entré en 1764, porté en 1780, ne l'est pas en 1793, est licencié en l'an VIII avec gratification pour âge et services. (Ch.)

Chauvaux (fils), *bouquets détachés*, *dorure*, entré en 1773, porté en 1780 peintre de fleurs; ne paraît plus en 1793. (Ch.)

Chenavard, peintre consultant; on en parle en 1830. (Br. atl. et Boq.)

Chenot, peintre, figure en 1746 et en 1759, comme bon à conserver, appointé à 288 l. (Mss. S.)

Chenot, à l'atelier des tourneurs et répareurs en 1755. (Mss. S. T. I.)

Chevalier, chef des ateliers en pâte, décembre 1753. (Mss. S.)

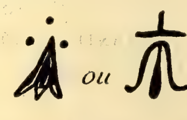
Chevalier (Pierre-François Hugong, dit), né en 1729, *fleurs* et *bouquets*, entré en 1755, à l'âge de 16 ans. (Mss. S. T. II.)



Chevillard, entré en 1755, employé à la pâte; en 1780 et 1793 il est à la pâte. (Mss. S. T. I et Ch.)

Chicot, sculpteur, figure sur les listes de 1773 à 1774. (Ujf.)

Choisy (Julien Hurel de), né en 1748, *fleurs*, *arabesques*, entré comme peintre en 1770, porté peintre de *fleurs* en 1780, peintre en 1793, licencié, puis porté aux travaux extraordinaires ans VI et VII, retraité en 1812, † en 1825. (Mss. S. T. III et Ch.)




Chonet, bourgeois de Paris, directeur de la comptabilité et trésorier de la manufacture de Vincennes en 1756 (Ars. 11923); s'écrivait aussi Shonen.

Chouler, sculpteur, deux modeleurs de ce nom : Chouler aîné et Chouler jeune figurent sur les listes de 1775 à 1779. (Ujf.)

CHOULET (A.), étranger entré en 1768, au tour à pied en 1780, répareur de porcelaine dure en 1793. (Ch.)



CHULOT, né en 1785, peintre, entré en 1755, talent médiocre, a travaillé à Chantilly, puis un an à Orléans, il est sur les états de 1758, 1780, 1793 comme peintre d'*attributs* et *trophées*; licencié en l'an VIII, il reçoit une gratification pour âge et services. (Mss. S. T. II et Ch.)

CLAIRIN (Mlle), après 1810. (Grollier.)

CLOCHETERMAN ou Closterman, né en 1705, entré à l'atelier des couleurs en 1753, a travaillé chez des chimistes. (Mss. S. T. II.) Voir art. Limoges, manufacture royale.

CLOCHETERMAN (Mlle), brunisseuse par effet, 18 ans en 1755. (Mss. S. T. II.)

CLODION (Claude-Michel, dit), né en 1738, † en 1814, sculpteur. M. de Ujfalvy donne ses modèles de 1750 à 1783.

COCHARD, graveur en plâtre, entré en 1766, porté sur états de 1780 et de 1793. (Ch.)

COCQ. V. Le Cocq.

COLLET, il y avait un répareur ordinaire de ce nom en 1755 (Mss. S. T. I); renseignements pris aux A. N. Ujfalvy en cite un, touchant 84 l. en 1783. Aux travaux extraordinaires des ouvriers licenciés ans VI et VII. (Ch.)

COMBETTES, sculpteur sous Louis-Philippe. (Ujf.)

COMMELIN, *bouquets détachés*, *guirlandes*, entré en 1765, porté sur les états de 1780 et 1793, peintre de *fleurs*, licencié, figure aux travaux extraordinaires ans VI et VII. (Ch.)

COMPONET, peintre, figure en 1747 sur une liste de distribution de couleurs. (Mss. S.)

COMOLERA (Alexandre-Jean-Louis), peintre de *fleurs*, né en 1817, occupé en 1843, au personnel en 1845, † en 1847. (S. T. IV.)

CONSTANT (Charles-Louis), né en 1778, doreur, entré en 1804-1815. (Mss. S. T. III et man. S.)

CONSTANTIN, peintre de *figure*, né à Genève, au matériel depuis 1813, au personnel avant 1823. Nous avons relevé plusieurs des plaques peintes par lui de 1818 à 1830; artiste consultant jusqu'en 1845. (Mss. S. T. IV, Br. atl. et Boq.)

COOL (Mme de), peintre de *figures* 1870 (Man. S.) Marque en toutes lettres.

CORNAILLE (Antoine-Toussaint), peintre *fleurs*, *bouquets détachés*, entré à 21 ans en 1755, travaillait à Chantilly, il est porté comme peintre sur les états de 1758, 1780, 1793, licencié en l'an VIII avec gratification pour âge et services. (Mss. S. T. II et Ch.)

Corne ou Cornes, tourneur en 1745, chef d'atelier en 1746. (Mss. S.) Sur le même état on trouve Corne jeune, tourneur.

Cortot, sculpteur, sous le Consulat et l'Empire. (Vogt et Ujf.)

Cotteau, émailleur, né à Genève.

Il décorait les porcelaines tendres avec des *émaux* imitant les pierres précieuses ou des ornements obtenus avec des feuilles d'or estampées. (V. à l'art. de Sèvres vers 1782 et à l'art. Saint-Cloud, dorure.)

Courcy (Alexandre-Frédéric de), peintre de *figures*, né en 1832; 1866-1886. (Vogt, man. S. et T. P.)

ou en toutes lettres

Coursajet, † en 1886.

Couturier, doreur, entré en 1783. (Man. S.)

Cuinier; à la pâte dure en 1793. (Ch.)

Cuvillier, né en 1728, entré à l'atelier de couleurs en 1755, antérieurement à Saint-Cloud, dans les fayenceries où il employait le saffre (Mss. S. T. II).

Cuvillier, apprenti à l'atelier des tourneurs, vers 1755. (Mss. S. T. I.)

Daboust (François-Gabriel), répareur en porcelaine, occupé en 1830, sorti la même année. (Mss. S. T. IV.)

Daguerre était un sculpteur d'ornements en or moulu, cité v. 1775. (Ch.)

Daleü (Dlle), brunisseuse. (Mss. S. T. III.)

Dammouse (Pierre-Adolphe), né en 1817, *figure* et *ornement* (pâtes sur pâtes), au personnel en 1862, sculpteur d'ornements, † en 1880 (Ét. mat.). A travaillé pour la manufacture de Jean Pouyat, à Limoges, vers 1878.



ou DAMMOUSE 1859

Danet, entré en 1759, porté au tour à pied de 2e classe en 1780. (Ch.)

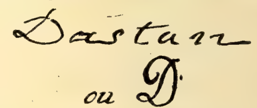
Dappe, signalé en l'an VII. (Ch.)

Danois, entré en 1768, porté répareur de porcelaine dure de 2e classe en 1780. (Ch.)

Daras, entré en 1771, porté répareur de porcelaine dure de 2e classe en 1780. (Ch.)

Darcet, chimiste, succède à Welter qui remplaçait Meyer.

Dastan, signature sous une figurine émaillée du musée d'Orléans, donc sans doute répareur avant 1751. On peut lui attribuer cette seconde marque.



ou

David, entré apprenti anseur en 1750, porté répareur de porcelaine dure en 1789, à la pâte dure en 1793. (Ch.)

DAVID (François-Alexandre), né en 1805, doreur et peintre d'*ornements*, occupé en 1850, au personnel en 1852, désigné Alexandre en 1867, porté peintre de *fleurs* en 1870, retraité en 1882. (Mss. S. T. IV, man. S. et T. P.)

DAVIGNON (père), entré en 1770, tourneur de porcelaine tendre de 2e classe en 1780, répareur en pâte en 1793. Nous trouvons Davignon Henry et D. Gilles à Saint-Cloud en 1737. (Ch.)

DAVIGNON (fils, Louis-Henri), tourneur de *grandes pièces de porcelaine*, né en 1761, entré en 1776, sorti en 1787, rentré en 1788, licencié en 1799, rentré en 1800, pensionné en 1823 ; il est porté sur les états de 1779-80-87-88-99 et 1800. (Mss. S. T. III.)

DAVIGNON (neveu), entré en 1776, porté sur les états de 1779-80 et 93, répareur en pâte, chassé par ordre du ministre de l'Intérieur en 1795 ; à cette époque il était tourneur en porcelaine tendre. (Ch.)

DAVIGNON (Jean-François), peintre, *figures et paysages*, élève payé 24 l. par mois comme encouragement en 1807, † en 1812. (Mss. S. T. III.)

DEBON (Mme), peintre de figures, citée en 1821. (Boq.)

DECELLE (Charles-Alexis), né en 1825, mouleur, répareur, au personnel en 1844, travaillait encore en 1856. (Mss. S. T. IV.)

DEDILLOT, mouleur en pâte, entré en 1775, porté en 1780. (Ch.)

DEDUIT, entré en 1772, porté tourneur de porcelaine tendre en 1780. (Ch.)

DEGAULT OU DE GAULT (Jean-Marie), peintre en *figures*, né en 1765, entré en 1808, au matériel jusqu'en 1812, parti en 1817, mort depuis. (Mss. S. T. III.)

DEGOUTTE, entré en 1773, sur état de 1780, répareur en uni de 2e classe. (Ch.)

DEJOUX, sculpteur, 1732, † 1816, élève de Coustou, de l'Institut, en 1777, cité en 1785. (Ujf.)

DELAFOSSE (Denis), peintre en *figures*, né en 1759, au matériel en 1805, au personnel la même année, jusqu'en 1815. (Mss. S. T. III, B., et Man. S.)

DELAROCHE, v. La Roche.

DE L'ATRE (Louis, ou l'aîné), né en 1733, est porté apprenti tourneur sur l'état avant 1748, entré en 1754, on le trouve sur les états de 1756-57, en 1759 il est porté bon à conserver, appointé 612 l., et en 1780 il est porté tourneur de porcelaine tendre de 2e classe. (Mss. S. T. I, et Ch.)

DE L'ATRE (cadet), né en 1736, répareur acheveur, entré en 1754, avait 18 ans en 1754, porté en 1759 bon à conserver. (Mss. S. T. I.) On lui attribue quelquefois cette marque.

DELATRE (Mme), brunisseuse, entrée en 1777, portée sur état de 1780. (Ch.)

DELOY (Jean-Charles-François), né en 1774, peintre dessinateur, entré en 1816, au personnel en 1817. (Mss. S. T. III.)

DEMARNE, peintre de *sujets*, artiste consultant, 1808-1814. (Br. atl., et Man. S.) Marque en toutes lettres.

DEMARNE (Dlle Caroline, peintre de *paysages*, 1822-1825. (Man. S.) Marque en toutes lettres.

DENOIS (Dlle Jenny), peintre de *portraits*, 1820. (Man. S.) Marque en toutes lettres.

DENON, artiste consultant. (Br. atl.)

DEPARIS. Voyez Paris.

DEPIERREUX, sculpteur en 1746-1748, fournissait de nombreux *modèles*, enterré à la manufacture de Vincennes. (Mss. S.)

DEPENSIER, entré en 1769, porté sur les états de 1780 et de 1793 comme répareur en uni et en pâte, licencié an VIII avec gratification, † la même année. (Ch.)

DEPERAIS. V. Despérais.

DEPERRAIS, porté en 1780 aux pilons et barbotine, en 1793 aux fonds. (Ch.)

DERISCHSWEILER (Jean-Charles-Gérard), né en 1822, au personnel en 1838, doreur, décorateur, retraité en 1888. (Et. mat.) JG

DESBOIS, sculpteur, 1886-1887. (Man. S.) Marque en toutes lettres.

DESCAMBON, entré en 1776, porté sur état de 1780 dorure et *ornements*. (Ch.)

DESCOINS (fils), entré en 1774, au tour anglais de 2e classe en 1780, à la porcelaine dure en 1793. (Ch.)

DESFOSSÉS, emmoufleur, est remplacé en 1805 par Bunel (Jean-Augustin). (Ch.)

DESGAULT (Jean-Marie). V. Degault.

DESNOYERS (Jean). Chaponnet dit Desnoyers, apprenti sculpteur, sur état avant 1748. En 1753 Desnoyer (Jean), sculpteur de la manufacture de Vincennes, est arrêté à Lille le 4 novembre, enfermé au fort l'Évêque, âgé de 19 ans, depuis 10 ans à Vincennes, il veut passer à Tournay retrouver ses camarades. (Mss. S. et Ars. 11821.)

DESNOYERS, porté en 1793 à la peinture et à la dorure. (Ch.) V. Chaponnet.

DESPERAIS OU DEPERAIS (Claude-Antoine), né en 1777, élève de la manufacture, peintre d'*ornements*, appointé en 1794, sorti malade en 1821, pensionné en 1822. (Mss. S. T. III.) D. P.

DESPERAIS OU DEPERAIS (Julie-Françoise), brunisseuse, née en 1777, quitte en 1815. (Ms. S. T. III.)

DESPERAIS ou DEPERAIS, sculpteur, entré en 1764, est porté en 1780 comme sculpteur de 2e classe et en 1793 comme sculpteur. (Ch.)

DESPIERRIEUX. V. Depierreux.

DESPORTES, né en 1661, † en 1743, fit des cartons pour Vincennes.

DESPRÉS ou Desprez, sculpteur, entré en 1773, il succède avec Lecomte, à Mulot et Bailly pour la chimie, porté en 1780 sculpteur de 1re classe, vers 1792, il quitte Sèvres pour fonder, rue des Récollets, une fabrique de camées et de porcelaine en concurrence avec les produits anglais. (A. N., O. 1, 2061-8 et Ch.)

DEUTSCH, doreur, *ornements*, travaille à l'extraordinaire à Paris en 1805, sorti en 1817. (Mss. S. T. III.) Dh

DEVELLY (Jean-Charles), né en 1783, peintre d'*animaux et paysages*, au matériel en 1813, au personnel en 1815, réformé en 1848, † en 1849. (Mss. S. T. III et IV.) CD

DEVICQ, peintre de figures, 1880-1904. (Vogt et Man. S.) ou

DIANCOURT, apprenti sculpteur, figure sur état avant 1748. (Mss. S.)

DIDIER, peintre et doreur en 1793. (Ch.)

DIDIER (Charles-Antoine), peintre d'*ornements*, né en 1789, entré en 1819, au personnel en 1821, pensionné en 1848. (Mss. S. T. III et IV.) D.I

DIDIER (Charles-Victor), né en 1819, élève peintre d'*ornements* en 1830, sorti en 1832. (Mss. S. T. IV.)

DIETERLE (Jules-Pierre-Michel), né en 1811, artiste en chef en 1848, chef des travaux d'art en 1852. (Mss. S. T. IV.)

DIEU, peintre, fait les *Chinois* et les *fleurs détachées*, doreur, en 1780 porté peintre doreur à ses pièces, en 1790 doreur. (Ch. et A. N. O. 1, 2061-8.)

DOAT (Taxile-Maximilien), sculpteur (petites pièces), né en 1851, élève en 1877, au personnel en 1879-1904. (Vogt et T. P.) ou en toutes lettres

DODIN, né en 1734, peintre, entré avant 1754, noté bon à conserver en 1759, appointé à 972 l., porté en 1780, peintre, doreur, brunisseur, fait la *figure* probablement, en 1793 peintre et doreur aux travaux extraordinaires de l'an VI et VII, *miniatures*, a été peintre consultant. (Mss. S. T. II., Br. atl. et Ch.) K

DORÉ peintre sur verre. (Mss. S. T. IV.)

DRAND, peintre et doreur, *Chinois*. Dans un acte de 1761 on trouve Jean-François Drand, peintre à la manufacture de Chantilly. (Man. S. et rens. Macon). DR

Drolling (Min), fut attiré par Brongniard. Vers l'an IX, il a peint des plaques et a été artiste consultant. (R. H. V. et Br. atl.) Marque en toutes lettres.

Drot, figure parmi les peintres en 1747. (Mss. S.)

Drouet (Gilbert), né en 1769, entré en 1785, porté en 1793 : *fleurs et dorure*, a été 5 mois sans travail par suite du manque de travaux. (Mss. S. T. III et Ch.)

Drouet (Émile), figures et décoration, 1879-1904. (Vogt et man. S.)

Dubois (Jean-René), 15 ans en 1756, fait la *fleur*, quitte un an après. (Mss. S. T. II.)



Du Bois (Jules-Charles-Théodore), peintre de marines, né en 1806, occupé en 1842, au personnel en 1845, démissionnaire en 1848. (Mss. S. T. IV.)

Dubois (Robert), frère de Gilles, né en 1709, travaillait à Chantilly depuis la fondation (1725), dénombrement de 1734; sur le dénombrement de 1737 il est porté tourneur. (Macon dans la *Revue de l'Art* de 1902.) V. art. de Vincennes, 1re période.

Dubois (Gilles), né à Bezancourt près Pontoise en 1713, a travaillé au faubourg Saint-Antoine (rue de la Roquette chez Hébert), à Chantilly 1731, entré à Vincennes en 1738 avec son frère aîné Robert sous M. Orry de Fulvi, à la Roquette chez Hébert en 1752, continue ses expériences sur un secret de composition avec Chanou (V. à ce nom, le cadet, Jean Bonaventure) qui travaille à Sceaux. Son frère Dubois (Robert) est directeur à Tournay. Arrêté chez Hébert, mis au fort l'Évêque. (Ars. 11780-1752.)

Travaillait comme 1er garçon à Chantilly depuis 3 ans, dénombrement de 1734; sur le dénombrement de 1737 il est porté comme peintre. (Macon, *Revue de l'Art* de 1902.) Voir à Vincennes, 1re période.

Dubuisson (Pierre-Noël-Mathieu), né à Paris en 1715, marchand d'éventails, ouvrier peintre à Chantilly, puis peintre de *fleurs* à Vincennes, engagé par Bachelier à 30 l. par mois. 1753. (Ars. 11818.)

Dubuisson (Étienne Gobin, dit). V. Gobin.

Dubuisson, répareur en pâte tendre en 1793, appointé 9 l. (Ch.)

Ducaille, entré en 1776, apprenti répareur de porcelaine dure en 1780. (Ch.)

Duchateau, sculpteur, licencié, figure aux travaux extraordinaires ans VI et VII. (Ch.)

Duclos né en 1738, entré en 1753, apprenti répareur en 1755, porté sur état de 1765 et sur celui de 1780. Sorti comme répareur de porcelaine tendre de 2e classe. (Ch.)

Ducluzeau (Mme, née Marie-Adélaïde Durand), née à Paris, peintre de *figures* au matériel en 1807, au personnel avant 1826, réformée en 1848. (Mss. S. T. IV, et M. S. no 7649.)

A. D
et en toutes lettres

Ducoudray, broyeur, entré en 1780, porté en 1793. (Ch.)

Dufour, entré en 1768, chef adjoint de l'atelier des pâtes en 1780. (Ch.)

Dufresne Henry, peintre de *figures*, 1862. (Man. S.) Marque en toutes lettres.

Dupaty, porté aux travaux extraordinaires an XI. (A. N., F. 4, 2336, 3e chap.)

Duplessis (Claude-Thomas-Chambelan), orfèvre du roi, dirigeant les travaux des mouleurs, tourneurs et répareurs dès 1745. En 1748 indiqué monteur, en 1753 chargé des modèles, demeurait à Paris, Cul-de-sac et paroisse Saint-Martin, et occupait à la fin de sa vie 22 ouvriers dont 5 chez lui. Il mourut en août 1783, et fut remplacé comme monteur par Thomire. (Mss. S., A. N., O. 1, 2060, et Ars. 11821).

Duponchel (Pierre), 1re génération, né en 1715, tourneur, acheveur en 1755. (Mss. S. T. I.)

Duponchel (Pierre-Joseph), 1re génération, né en 1736, peintre, avait travaillé dans plusieurs faïenceries, figure en 1758 et fait les *fleurs*. (Mss. S. T. II.)

Duponchel (aîné), 2e génération, répareur de porcelaine tendre de 2e classe, entré en 1768, porté sur état de 1777, sorti en 1780, † en 1790. (Ch.)

Duponchel (Pierre ou fils), 2e génération, tourneur, a travaillé dans plusieurs manufactures, entré en 1775, sur état de 1776 et sur celui de 1780, répareur de porcelaine tendre de 2e classe. (Mss. S. T. I et Ch.)

Dupont, sculpteur, figure sur les listes de 1774 à 1776. (Ujf.)

Dupont, né en 1720, répareur en 1755, puis doreur en 1757, travaille proprement les pièces d'ornements et les autres morceaux précieux. (Mss. S. T. I.)

Dupressoir, répareur en pâte en 1793. (Ch.)

Duprez (Charles), ou Dupré, né en 1735, en 1757 à l'atelier du tourneur et répareur. (Mss. S. T. I.) Cité en 1764, (reg. par. S.-C.)

Durosey (Charles-Christian-Marie), né en 1787, doreur, entré en 1802, porté pour la 1re fois sur l'état de 1806, devint doreur en chef, † en 1830. (Mss. S. T. III et IV.)

D. y

Durosey; à la pâte dure en 1793. (Ch.)

Duru, né en 1733, sculpteur, modeleur, entré en 1753, élève de Falconet auteur d'un Pygmalion. Duplessis content de son travail. En 1759 il est conservé à 1200 l. Ses œuvres sont citées jusqu'en 1768. (Mss. S. T. II, Ujf. et Mss. S.)

Duru (Nicolas), né en 1739, élève de Chantilly, entré en 1757, répareur de porcelaine dure de 1re classe en 1780; ne paraît plus en 1793. (Mss. S. T. I et Ch.)

Dusolle, peintre, *bouquets détachés*, avant 1800. (Man. S.)

Dutanda, peintre, entré en 1773, aux *fonds de couleur* en 1780, aux *fonds et guirlandes* en 1793, licencié, porté aux travaux extraordinaires ans VI et VII. (Ch.)

Dutartre, doreur, entré avant 1754. (Mss. S. T. II.)

Duverdy (François), né en 1741, peintre, entré en 1757, fait la *figure*. (Mss. S. T. II.)

Eaubonne (d'), décorateur, 1904. (Man. S.)

Ebelmen (Jacques-Joseph), né en 1814, administrateur adjoint en 1845, administrateur en 1847.

Égal Martin (étranger), répareur en uni, entré en 1767, porté en 1780 et 1793. (Mss. S. T. IV et Ch.)

Eguein, répareur, entré en 1763 à la porcelaine dure, répareur de 1re classe sur état de 1780. (Ch.)

Escallier (Mme Marie-Caroline-Éléonore, née Logerat), née en 1827, peintre de *fleurs*, 1874-1888. (Vogt et T. P.)

Étard, peintre, *têtes antiques*, licencié, figure aux travaux extraordinaires ans VI et VII. (Ch.)



Évans, né en 1733, peintre, entré en 1752, ancien éventailliste, fait les *oiseaux* en 1780, les *paysages*, les *oiseaux* et les *animaux* en 1793, licencié an VIII, gratification pour âge et services. (Mss. S. T. II, et Ch.)

Évans fils, à la porcelaine dure en 1793. (Ch.)

Faivret fils aîné, entré en 1774, apprenti répareur de porcelaine dure en 1780, licencié an VIII avec gratification pour âge et services. (Ch.)

Faivret jeune, entré en 1778, apprenti répareur de porcelaine dure en 1780. (Ch.)



Falconet (Étienne), né en 1716, † en 1791, a travaillé pour Vincennes dès 1754, a été chef de l'atelier de sculpture de 1757 à 1766, il fut artiste consultant. Sèvres a reproduit une grande quantité de ses modèles qui sont très estimés. (Ujf. et Br atl.) V. Le Tourneur. On attribue plus généralement F à Fernex.

Falot ou Fallot, entré en 1764, peintre, doreur, fait *oiseaux* et *chinois*, sur état en 1780; on ne le retrouve plus en 1793. (Ch.)

Faraguet (Mme), peintre de *figures* et *sujets*, 1856-1870. (Man. S.)

Farcy, entré en 1769, porté sur états de 1780 et de 1793, mouleur en plâtre. (Ch.)

FERNEX (Jean-Baptiste de), sculpteur, a composé de nombreux modèles d'après les dessins de Boucher, on rencontre souvent son initiale sur les biscuits de Vincennes, M. de Ujfalvy cite ses principaux modèles; une inscription au crayon ou en toutes lettres sous le petit tailleur de pierre du Musée de Sèvres dit : J.-B. de Fernex 1756.

FERRAND-MARCEL, à Paris, né à Massieu (Ain) en 1807, peintre sur porcelaine. (Dem.)

FERRY (Pierre-Augustin), né en 1742, peintre, élève de Bachelier, entré à l'atelier de peinture en 1757. (Mss. S. T. II.)

FEUCHE; à la pâte dure en 1793. (Ch.)

FEUCHÈRE (Jean), modeleur remarquable de Sèvres (Dem.), probablement au XIXe siècle.

FEY (Charles de), né en 1725, tourneur, entré en 1754, sortait de Chantilly. (Mss. S. T. I.)

FICQUENET (Charles), né avant 1840, dessinateur, décorateur (pâtes sur pâtes), au personnel en 1864, démissionnaire en 1881. (T. P.)



FILLET, peintre, figure sur état en 1747. (Mss. S.)

FIRENS, peintre, figure sur états en 1746 et 1747. (Mss. S.)

FOINET (Auguste-Joseph), entré en 1773, porté dessinateur en 1793, aux travaux extraordinaires ans VI et VII, sorti en 1800, rentré et ressorti, pris dans les bureaux. (Mss. S. T. III, et Ch.)

FONTAINE, né en 1735, peintre, ancien éventailliste, entré en 1752, en 1755 fait les *fleurs*, noté en 1759 bon à conserver; en 1780, peintre, doreur, brunisseur, *fleurs*; en 1793, doreur, ancien peintre; on dit que cette même année il avait été réintégré et avait 43 ans de services, licencié an VIII avec gratification pour âge et services, il a fait la *miniature*. (Mss. S. T. II, R. H. V. et Man. S.)

FONTAINE (Jean-Joseph), né en 1802, peintre de *fleurs*, au personnel en 1827, au dépôt de Paris, 18, rue de Rivoli, rentré à Sèvres en 1840 lors de la suppression du dépôt, marié en 1852, retraité en 1857. (Mss. S. T. IV.)



FONTAINE (Armand-Euphrosie), né en 1817, doreur, au personnel en 1854. (Mss. S. T. IV.)

FONTELLIAU, entré en 1847, était en 1780 adjoint à la chimie, composition des pâtes, broyage de l'or et des couleurs. (Ch.)

FONTELLIAU, doreur, entré en 1753. (Man. S.)



FONTELLIAU, né en 1734, peintre, entré en 1753, élève de la manufacture, peintre de peu de talent, mis aux fours. (Mss. S. T. II.)

FONTELLIAU (F.), né en 1737, peintre, élève de la manufacture, entré en 1753, mauvais, renvoyé en 1755. (Mss. S. T. II.)

FONTELLIAU (Mlle), née en 1733, entrée en 1754 à l'atelier de dorure. (Mss. S. T. II.)

FORGEOT (Claude-Édouard), né en 1826, sculpteur de *figures*, entré en 1862. (Vogt et T. P.) E. Forgeot

FOURÉ ou FOURÉE, peintre de *fleurs* sur état avant 1748, signalé dans le jugement contre Nouailher 1755 et en 1759 comme bon à conserver, appointé à 756 l. (Mss. S.)

FOURNERIE, décorateur, 1903.

FOURNIER, sculpteur. Signalé de 1746 à 1748, a fourni des modèles. (Mss. S.)

FOURNIER (A.), décorateur (Vogt), 1878-1904. et A. F. A. Fournier

FRAGONARD (Étienne-Théophile-Évariste), né en 1806, peintre de *figures*, au personnel 1847-1869, il était artiste consultant. On le dit petit-fils du célèbre peintre. (Mss. S. T. IV, et Br. atl.)

et en toutes lettres

FRANÇOIS, sculpteur vers 1750, a fait une série d'*enfants*.

FRITSCH, peintre, *figures*, *sujets d'enfants*, 1763-1765. (Man. S.)



FROMAGER (Mlle), née en 1827, brunisseuse, entrée en 1753. (Mss. S. T. II.)

FROMENT (Eugène-Jacques-Victor), né en 1820, peintre *figures* et *genre*, 1853-1884. (Vogt, T. P. et man. S.) EF

et en toutes lettres

FUMEZ, entré en 1776, peintre de *fleurs* de 3e classe en 1780, peintre et doreur en 1793 (Ch.), 1801. (Man. S.) fx ou f.x

FURET, entré en 1764, porté sculpteur de 3e classe en 1780. (Ch.)

GABIN (Michel), tourneur de 2e classe, avait épousé en 1742 à Chantilly Marguerite Pelletier, mais ne paraît pas avoir travaillé à Chantilly. (Mss. S. T. I, et rens. Macon.)

GALLOIS (Mme, née Durand), peintre de *figures*, 1871. (Man. S.) Marque en toutes lettres.

GAMBIER, répareur sur état avant 1748. (Mss. S.)

GANEAU (Jean-Louis), né en 1757, marqueur, aide des ateliers de peinture. (Mss. S. T. III.)

GANEAU, fils, doreur après 1800. (Man. S.) Gu.

GANNEVAL, employé aux fours, 1741 et 1746. (Mss. S.)

GARNERAY (L.), *marines*, 1838-1842. (Man. S.) Marque en toutes lettres.

GARNON, né en 1738, peintre, entré en 1754, ancien éventailliste, fait mal la peinture. (Mss. S. T. II).

GASNEAU, porté réparateur en pâte en 1793. (Ch.)

GASNEAU (Jean-Baptiste-Pierre-Émé-Louis), né en 1798, doreur de 3e classe, au personnel en 1816, démissionnaire en 1831. (Mss. S. T. IV.)

GAUTHIER, peintre, 1787-1791, travaillait à ses pièces en l'an VIII, *vases*, *bandeaux*, *paysages circulaires*. (Man. S. et A. N., F. 4, 2335.)



GAY, v. Leguay.

GEBLEUX (Gustave), né en 1852, ornemaniste, décorateur, au personnel 1883-1903. (Vogt, Ét. mat., et man. S.)



GÉLY (Léopold-Jules-Joseph), né en 1820, sculpteur sur pâtes, 1851-1888, décoré en 1875. (Mss. S. T. IV, et T. P.) J.G

GENARD; était chef fleuriste en 1814, cité à l'article Adèle Weidinger. (Mss. S. T. III.)

GENEST, entré en 1752 à l'âge de 21 ans, fait la *figure*, en 1753 chef de l'atelier de peinture, en 1780 chef peinture, dorure et brunissage, artiste consultant. (Mss. S. T. II, Ch. et Br. atl.) V. Mme Huet, née Genest.



GENIN (Charles), né en 1740, peintre de *fleurs*, *guirlandes*, *frises*, entré en 1756, quitte en 1758. (Mss. S. T. II.)



GEOFFROY, v. Joffroy.

GEORGET (Jean), né en 1763, peintre en *figures*, entré en 1802, † en 1823. (Mss. S. T. III.) G.G.

et en toutes lettres

GÉRARD père, peintre, entré en 1747, en 1780 adjoint au four de peinture, il procurait des modèles aux petites fabriques et introduisait furtivement des pièces pour les faire cuire dans les fours de la manufacture, arrêté plusieurs fois, il était en 1783 à la manufacture du faubourg Saint-Denis, † en 1785. (Ch. et A. N., O. 1, 2060.)

GÉRARD (Claude-Charles), né en 1757, peintre de *sujets pastoraux* et *miniatures*, entré en 1771, élève peintre, porté en 1780, devint chef des peintres, doreurs et brunisseurs, faisait partie en l'an VII des délégués de Sèvres; pensionné en 1825, † en 1826. (Mss. S. T. III, Ch. et R. H. V.) Gd.

Gérard (Mme, née Vautrin), peintre de *fleurs*. (Man. S.). V. Mme Liénard, née Gérard. Pièce marquée de 1792.

Gérin (Humbert), dénommé en 1741 incrustateur (?). On trouve aussi aux archives de la manufacture un contrat passé entre Gravant et Gérin pour la composition de la pâte (Voir article Sèvres, 1re période). En 1748 construisit un four de peinture, en 1751 un four à moufle mobile qui fut mis en usage à Vincennes et à Sèvres. (Mss. S. et Vogt, rapport du jury sur exposition 1900.)

Gérin fils aîné, anseur. (Mss. S.)

Gerin fils jeune, anseur. (Mss. S.)

Germain, sculpteur, figure sur état de 1741. (Mss. S.)

Gervais, entré en 1770, porté en 1780, répareur en uni de 2e classe. (Ch.)

Giboy ; la marque ci-contre a été relevée sur le décor d'une tasse de Sèvres dure représentant l'entrée de Henri IV à Paris, fabrication du XIXe siècle, probablement le nom du graveur dont on a copié le sujet.

Gilis (Antoine), sculpteur avant 1800.

Gillet, porté comme sculpteur en 1769. (Ujf.)

Gillotin aîné, né en 1735, entré en 1775, acheveur pour pièces de 2e ordre. (Mss. S. T. I.)

Gillotin le jeune, répareur de 2e ordre. (Mss. S. T. I.)

Gilloun, répareur. (C.)

Girard, peintre d'*arabesques* et de *Chinois*, entré en 1771, en 1780 *fonds de couleurs*, doreur en 1790 et 1793, licencié en l'an VIII à 60 ans, avec gratification pour âge et services. (A. N., O. 1, 2061-8, et Ch.)

Girard; au four de peinture en 1793. (Ch.)

Gobert (Alfred-Tompson), né en 1822 ou 1832, peintre de *figures* sur émail et sur pâte, occupé en 1849, † en 1884. (Mss. S. T. IV, et T. P.)

Gobin (Étienne, dit Dubuisson), né à Lunéville en 1731, peintre, entré en 1756, avait travaillé à Lunéville, Strasbourg et Chantilly; dans cette dernière manufacture, il n'a travaillé que 6 mois, fait la *fleur*. (Dénombrement de Chantilly en 1756. Macon et Mss. S. T. II.)

Goddé (Aimé-Joseph), né en 1823, doreur, décorateur, émaux et reliefs, entré en 1861, † en 1883. (T. P. et Man. S.)

Godeau, graveur, 41 ans en 1755. (Mss. S. T. II.)

Godin (Charles), né en 1754, entré en 1768 ou 1770, répareur de porce-

aine dure de 2e classe en 1780, à la pâte dure en 1793, † en 1817. (Mss. S. T. III, et Ch.)

Charles Godin était probablement celui qui faisait partie de la délégation des employés de Sèvres an VII. (R. H. V.)

Godin fils (Louis-Victor), né en 1776, peintre, au personnel en 1792, poseur de *fonds*, porté en 1793 peinture et dorure, *figures en gris*, *frises en violet*, metteur en fonds, réquisitionné pendant 2 ans, licencié, figure aux travaux extraordinaires ans VI et VII, sorti en 1799, rentré en 1802, pensionné en 1821, † en 1831. (Mss. S. T. III et IV, et Ch.)

Godin (François-Aimé), répareur en 1813. (Mss. S. T. III.)

Godin aîné (Mme Catherine-Élisabeth, née Breton), doreur, élève, née en 1782, entrée en 1808, † en 1828. (Mss. S. T. III.)

Godin (veuve, née Hurel), brunisseuse en 1811. (Mss. S. T. III.)

Godin (Dlle), brunisseuse en 1812. (Mss. S. T. III.)

Goffard, apprenti mouleur. État avant 1748. (Mss. S.)

Goffard, apprenti tourneur. État avant 1748. (Mss. S.)

Goffart, né en 1731, tourneur pour pièces de 2e ordre, entré en 1754, chassé en 1756, rentré en 1757. (Mss. S. T. I.)

Gois, sculpteur, né en 1731, † en 1823, de l'Académie en 1770, mouleur en plâtre, cité en 1783. (A. N., O. 1, 2060.)

Gomery (Edme), né en 1736, peintre, figure en 1756, faisait le tableau à Paris, fait l'*oiseau*, renvoyé en 1758 avec Bardet. (Mss. S. T. II.)

Gomont, sculpteur, figure sur les listes de 1773 à 1774. (Ujf.)

En 1767, Gomont s'est évadé d'Orléans avec Champagne, tous deux répareurs. (Arch. d'Orléans.)

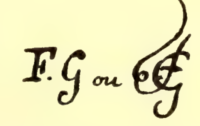
Gouault, entré en 1767, porté en 1780 tourneur de 2e classe au tour à pied. (Ch.)

Goubet, sculpteur, porté sur état de 1741 à 1748. (Mss. S.)

Gouffle, peintre, *fonds de couleur*, porté en 1793. (Ch.)

Goujon, sur état en 1743. (Mss. S.)

Goupil (Frédéric), peintre en 1863 avec la 2e marque, en 1870 peintre de *figures* avec la 1re marque, † en 1879. (Man. S.)




Gouthière (Pierre), doreur et ciseleur du roi, né en 1740, devenu misérable, demandait à être admis dans un hôpital (Chaffers, p. 584); a dû donner des modèles à Sèvres et en tous cas monter des pièces.

Gravant, épicier de Chantilly, avait d'abord été faïencier à Vauréal près

de Pontoise, il vint à Vincennes avec les Dubois et leur succéda. V. articles de Vincennes, p. t., et de Chantilly. En 1741 il composait les pâtes, en 1743 il passa un contrat comme fournisseur de pâtes et couvertes, en 1748 il avait un atelier de sculpture et de peinture pour fleurs. Il mourut en 1765 et son fils lui succéda à la fourniture des pâtes. (Mss. S. et Ch.)

Gravant (Mme), femme du précédent, était à la tête de l'atelier de fleurs; après la mort de son mari fut pensionnée. (V. fleurs.)

Gravant (François), fils des précédents, dirigea quelque temps après la mort de son père l'atelier de fournitures de pâtes, pour sa mère, puis le reprit à son compte. Congédié en 1774, il acheta la manufacture de Chantilly en 1776, mais dut presque aussitôt la céder à sa femme. (Mss. S. et Ch.)

Gravant (neveu), porté apprenti tourneur sur état avant 1748. (Man. S.) Arrêté en 1753 pour avoir en 1752 conduit Varillon au carrosse de Tournay. Voir Chanou (Jean-Bonaventure) et Dubois (Gilles). (Ars. 11821, 1753.)

Gravant, natif de Chantilly, entré tourneur à l'âge de 21 ans en 1754, chassé en 1755 a erré dans les manufactures, rentré en 1757 il se comporta bien. (Mss. S. T. I.)

Gravier, entré en 1780 au tour anglais, il manie la pâte. (Ch.)

Grémont, 1re génération, né en 1702, entré en 1746, mouleur, sur état en 1747, acheveur, répareur pour grandes pièces, il était doreur sur bois, sorti en 1748, rentré en 1754. (Mss. S. et Mss. S. T. I.)

Grémont (Mme), 1re génération, peintre, entrée en 1750, sortie et rentrée en 1754 avec son mari, fait les *fleurs pour les vases*, portée en 1780 fleuriste pour couvercles. (Mss. S. T. I, et Ch.)

Grémont, 2e génération, peintre, *guirlandes*, *bouquets*, entré en 1769, porté en 1780 : élève, *genre fleurs*. (Ch.)

Grison, doreur, entré en 1749, 30 ans en 1755. (Mss. S. T. II.)

Guebhard (Philippe-Simon-Marie), peintre sur *verre*, né en 1780, entré en 1825. (Mss. S. T. III.)

Guérard. Boquet, dans son Mémoire des fournitures faites pour la manufacture de Sèvres, dit : cadre pour une vue des Tuileries, peinture de M. Guérard. (1821.)

Guignet, entré en 1767, répareur de porcelaine dure de 2e classe en 1780, à la pâte dure en 1793, licencié an VIII avec gratification, † la même année. (Ch.)

Guillemain (Ambroise-Ernest-Louis), né en 1843, dessinateur, décorateur, entré en 1872. (T. P.)

GUYOT (M^lle^), peintre, occupée en 1833. (Mss. S. T. IV.)

HAIRION (Adolphe), né an IX, occupé depuis 1832 au dépôt de Paris comme doreur imprimeur, au personnel en 1833, démissionnaire en 1836. (Mss. S. T. IV.)

HALLION (Jean, dit Eugène), né en 1832, peintre de *paysages*, entré en 1870. (T. P.)

HALLION (François), né en mai 1825, entré en 1866, était peintre en 1877 et marquait H F, en 1870 il était doreur et marquait F H, de 1881 à 1895 chef de l'atelier de peinture. (Man. S. et T. P.)

HAMON (Jean-Louis), peintre de *figures*, né en 1821, au personnel en 1852, travaillait encore en 1856, mais n'était plus au personnel en 1854. (Mss. S. T. IV, et Et. mat.) Marque en toutes lettres.

HAUDRY, nommé commissaire de Sèvres en 1792. (R. H. V. et A. N.)

HÉBERT, sculpteur, sur la liste de 1783. (Ujf.)

HÉDIARD (Guillaume-Arsène), né en 1817, doreur, au personnel en 1854. (Mss. S. T. IV.)

HEIM, peintre sous l'Empire. (R. H. V.)

HEIN, sculpteur, figure sur la liste de 1773 (Ujf.)

HELLOT, chimiste, nommé à la manufacture par M. de Machault; a laissé des notes manuscrites, un carnet sur la composition des couleurs et un rapport au roi et à M. de Machault, 1751. (Mss. S.) V. 1^re^ période.

HENNAN (Louis-Marie), né en 1810, imprimeur, au personnel en 1848. (Mss. S. T. IV.)

HENRION, entré en 1767, porté en 1780, répareur de porcelaine dure de 3^e^ classe. (Ch.)

HENRION, peintre, *guirlandes, bouquets détachés*, entré en 1768, porté en 1780, peintre élève de *fleurs*. (Ch.)

HENRY (Laurent), né en 1746, répareur, mouleur, entré en 1768, porté en 1780 et 1793, répareur de porcelaine dure de 1^re^ classe, † en 1817. (Mss. S. T. III.)

HEREZ, entré en 1759, porté en 1780, tourneur en porcelaine tendre de 2^e^ classe. (Ch.)

HÉRICOURT, né en 1740, peintre, *guirlandes, bouquets détachés*, doreur en 1755. (Mss. S. T. I.)

HÉRICOURT (aîné), à l'atelier des tourneurs et répareurs en 1755. (Mss. S. T. I.)

HETTLINGER (Jean-Jacques), née à Wintherhur (Suisse) en 1734, † en 1803 inspecteur et directeur de Sèvres. V. art de Sèvres depuis l'année 1784 jusqu'en 1803.

HILKEN, *figures*, *sujets pastoraux* avant 1800. (Man. S.) W. ou W

HOUDON (Jean-Antoine), né en 1741, † en 1828; on se servit de ses modèles entre 1773 et 1792, d'après M. de Ujfalvy. Il était élève de Pigalle et de Slodtz ; nommé académicien en 1777.

HOURY, né en 1725, peintre, fait les *fleurs*, entré en 1747. (Mss. S. T. II.) H

HUARD (Pierre), né en 1783, peintre d'*ornements*, entré en 1811, au personnel en 1812, retraité en 1846. (Mss. S. T. III et IV.) h. D.

HUET (Mme veuve, née Genest), née en 1709, brunisseuse, entrée en 1753, sœur de Genest, chef de l'atelier de peinture, portée sur l'état de 1780, † en 1785. (Mss. S. T. II, et Ch.)

HUET fille, née en 1738, brunisseuse, entrée en 1754, brunit les *ornements*. (Mss. S. T. II.)

HUGON, v. Chevalier.

HULOT (Pierre-Auguste), né en 1797, peintre de *fleurs*, occupé en 1829, sorti en 1831. (Mss. S. T. IV.)

HUMBERT, sculpteur, entré en 1772, porté en 1780, sculpteur de *fleurs en ronde bosse* (Ch.); porté sur états 1778, 1781 et 1783; fait des travaux de fleurs extraordinaires par la beauté et la délicatesse. (Ujf.)

HUMBERT (Jules-Eugène), né en 1821, peintre de *figures* au personnel en 1862, † en 1870. (Ét. mat.) .E.J.

HUNY, peintre, *fleurs*, *bouquets*, avant 1800. (Man. S.) h

HURÉ père, entré en 1766, porté en 1780, répareur en uni de 2e classe. (Ch.)

HURÉ, entré en 1774, † en 1814, porté aux états de 1780 et 1793 : *fonds de couleur*. (Ch.)

HUREL (Louis-Léon), né en mai 1844, doreur, poseur de *fonds*, entré auxiliaire en 1882. (T. P.)

HUREUR (François-Joseph), né en 1760, metteur en *fonds grand feu*, entré en 1774, † en 1814. (Mss. S. T. III.)

HUTIN figure comme sculpteur en 1741. (Mss. S.)

HUTINET, entré en 1778, porté en 1780, répareur de porcelaine dure de 3e classe. (Ch.)

HUTINET, donneur et retoucheur de couverte. (Ch.)

HYPOLITE (le frère); a vendu son secret de l'or vers 1748, on le retrouve encore en 1753 préparant l'or et les couleurs. (Man. S.)

Isabey, né à Nancy en 1767, † en 1855, cité comme ayant travaillé à Sèvres sous l'Empire. (R. H. V.)

Sèvres possède une aquarelle de lui représentant le sacre de Napoléon, destinée à une plaque de porcelaine; aux travaux des peintres en 1811, une miniature pour modèle.

Jaccob (Ber), dit Jaccobber, né en 1786, peintre de *fleurs* et de *fruits*, au matériel en 1818, au personnel avant 1822, réformé en 1848, il était artiste consultant. (Mss. S. T. III et IV, Br. atl.) Marque en toutes lettres.

Jacquotot (M^me Marie-Victoire), née en 1772, était auparavant M^me Leguay, divorcée; entrée en 1801, au personnel en 1802, portée de 1817 à 1820, elle n'a travaillé que pour la manufacture, démissionnaire en 1842, elle demeurait en 1843 rue des Bourdonnais, 13; artiste consultant. (Mss. S. T. III et IV, Br. atl.) Marque en toutes lettres.

Jadelot (M^me), peintre de *figures*, 1864-1871. (Man. S.) Marque en toutes lettres.

Jame, né en 1723, entré en 1754, porté en 1755 acheveur très habile pour pièces de 2^e ordre, travaillait avant à la manufacture du Faubourg Saint-Honoré. (Mss. S. T. I.)

Jardel, décorateur, 1886-1904. (Man. S.) J̇E

Jean, entré en 1775, porté en 1780 tourneur de 2^e classe sur le tour anglais. (Ch.)

Jeanssen, porté en 1755 à l'atelier des tourneurs et répareurs. (Mss. S. T. I.)

Joffroy ou Geoffroy, né en 1735, peintre, entré en 1753, porté en 1755 élève de la manufacture, fait les *fleurs*, signalé dans le jugement contre Nouailher (25 janvier 1755), en 1759 peintre bon à conserver, appointé 792 l. (Mss. S. T. II et Mss. S.)

Joseph, répareur. (C.)

Joyau, peintre, *bouquets détachés* avant 1800. (Man. S.) J.

Jubin, doreur avant 1800. (Man. S.) J.

Julien, sculpteur, cité en 1785. (Ujf.)

Julienne (Alexis-Étienne), né en 1808, peintre, décorateur, occupé en 1837, au personnel la même année, démissionnaire en 1848. (Mss. S. T. IV.) J̇E

Kalt (Léo-Constant), né en 1808, au personnel en 1854 comme mouleur, répareur. (Mss. S. T. IV.)

Kinxepfler, dit le Saxon, peintre, cité en 1759 bon à conserver. (Mss. S.)

Klagmann (Jean-Baptiste-Jules), né en 1810, sculpteur, modeleur, au personnel en 1850, cesse d'en faire partie en 1858. (Mss. S. T. IV.)

Knipp (Mme), *fleurs* et *oiseaux*, sous l'Empire et la Restauration. (Br. et Boq.)

Labbé (Louis-Charles), peintre de *fleurs*, né en 1819, occupé en 1847, au personnel en 1849, † en 1853. (Mss. S. T. IV.); a travaillé pour d'autres manufactures. (Saint-Amand, exposition de 1851.)

Lafleur (Mme), en 1780 retoucheuse de couverte. (Ch.)

Sur état avant 1748, un Lafleur était employé à la manutention intérieure. (Mss. S.)

La France, entré en 1775, doreur pour filets, élève en 1780, doreur en 1793. (Ch.)

Lagrenée jeune, adjoint à Bachelier en mai 1785, lui succède le 1er février 1795.

Le citoyen Lagrenée, peintre aux galleries du Louvre, no 15, demande justice ayant été chassé par David de la place de peintre des décorations de la manufacture de Sèvres, demande qu'on l'informe.

Sa demande jointe à cette pièce est datée du 15 fructidor an II.

19 fructidor an II. Lagrenée, peintre aux galleries du Louvre, no 15, section des Thuilleries, est rappelé à l'emploi de Sèvres et aux fonctions de peintre, etc.

Le citoyen Chanou, inspecteur, est chargé de le réintégrer dans ses fonctions, il avait été révoqué le 1er nivôse an II.

Le citoyen Lagrenée (le jeune), peintre de la manufacture de Sèvres, réclame la somme de 600 l. pour appointements. (Paris, 23 vendémiaire.)

(A. N., F. 12, 1496, F. 12, 1495, O. 1, 2061-2.)

Il fut artiste consultant. (Br. atl.)

La Haye (Louis-Antoine), né en 1812, doreur, au personnel en 1842, † en 1849. (Mss. S. T. IV.)

Laleu (Mme), retoucheuse de couverte en 1780. (Ch.)

La Licque, anseur en 1775. (Mss. S. T. I.)

Lamare, né en 1804, élève agréé pour la *figure* en 1816, cité en 1823. (Mss. S. T. III et Boq.)

Lambert (Henri-Lucien), né en 1831, entré en 1864, *fleurs* et *ornements*, porté peintre jusqu'en 1896. (Man. S. et T. P.)

Lament (P.), signature recueillie sur une plaque datée de 1828; est-ce un peintre de Sèvres? (Dem.)

Lamprecht (Georges). (A. N., O. 1, 2061-2.) 2 mars 1784 : « M. le Comte, on m'a dit que vous désiriez savoir le nom du peintre qui a exécuté les sujets du cabaret de Mme la Comtesse, il se nomme Lamprecht, il est

de Vienne, son père était commissaire des guerres de l'Empereur, cet ouvrier est borgne. »..... Signé : RÉGNIER.

1er juin 1785. Lamprecht se met aux ordres (de Régnier), simple avis, il veut faire un morceau avant d'entrer et travailler dans sa chambre, parce qu'il a seul la composition du noir que la manufacture n'a pas encore attrapée.

3 novembre 1785 : « M. le Comte, le sieur Lamprecht, peintre en *animaux* et en *figures* en bistre, bas-reliefs et couleurs, sollicité de retourner dans les petites manufactures avec de beaux avantages. »..... (Régnier propose de lui donner les mêmes avantages pour le conserver, parce qu'il y tient.) Lamprecht veut travailler auprès de Castel, il ajoute qu'on le sollicite de retourner prendre son ancienne place de chef chez l'empereur d'Autriche. Signé : RÉGNIER.

En 1793 il était à Clignancourt, ainsi que le prouve le n° 7802[1] du Musée de Sèvres, une écuelle marquée du monogramme L-S-X, et signée sur le décor Georges Lamprecht, 1793, et un cabaret de la collection de Waziers. (Ch.) Il fut artiste consultant. (Br. atl.)

LAMY, sculpteur, congédié en 1759. (Mss. S.)

LANDRY père, mouleur, entré en 1763, licencié an VIII à 66 ans avec gratification. (Ch.)

LANGLACÉ (Jean-Baptiste-Gabriel), né en 1786, paysagiste, au matériel en 1807, au personnel en 1816, rayé en 1844. (Mss. S. T. III et IV.)

LANGLE (Pierre-Jean-Victor-Amable), né en 1817, peintre de *fleurs*, au personnel en 1842, † en 1847. Il était artiste consultant. (Mss. S. T. IV et Br. atl.)

LANGLET (Hector), dessine la *figure*, élève agréé en 1816, sorti en 1822, a travaillé par intervalles en 1823 et 1824. (Mss. S. T. III.)

LANGLOIS (Michel-Nicolas-Eustache-Hyacinthe-Polyclès), né en 1814, peintre de *paysages*, au personnel en 1847, jusqu'en 1872. (Mss. S. T. IV et Man. S.)

LAROCHE ou DE LA ROCHE, entré en 1758, porté en 1780 peintre de *fleurs*, en 1793, peinture, dorure, bleu céleste, *guirlandes*, *groupes de fleurs*, *zones*, licencié, figure aux travaux extraordinaires ans VI et VII, licencié an VIII avec gratification pour âge et services. (Ch.)

LA ROZE. V. Vernault.

LA RUE, sculpteur de talent, cité par Ujfalvy de 1757 à 1780, nous le trouvons en 1753; a modelé des enfants en groupes et figurines.

La Salle, graveur 34 ans en 1755, entré en 1751. Chaffers le donne comme sculpteur. (Mss. S. T. II.)

Lasserre, décorateur, 1896-1904. (Man. S.) HL

Latache (Étienne, né en 1842, doreur après 1800, au personnel 1870, suppression d'emploi 1879. (Et. mat. Man. S.) E

Latre. V. De l'Atre.

Laurent, sculpteur, a fourni des modèles de 1746 à 1749. (Mss. S.)

Laurent (Mme, née Marie-Pauline-Jullien), figures, sujets, née à Brême an XIV, au personnel en 1850, a dû travailler avant pour la manufacture. Elle travaillait encore en 1853. (Mss. S. T. IV.) Marque en toutes lettres.

Lauth (Charles), administrateur, né en 1836, entré en 1877. (T. P.)

Lauvergnat (aîné), né en 1734, entré en 1754, était acheveur et réparateur de pièces de 2e ordre. (Mss. S. T. I.) Sur un état avant 1748, nous voyons un Lauvergnat apprenti anseur. (Mss. S.)

Lauvergnat (jeune), porté en 1755, réparateur acheveur. (Mss. S. T. I.)

Lauvergnat ou Auvergnat (L'), entré en 1773, porté en 1780 réparateur en uni de 3e classe, et en 1793 réparateur en pâte. (Ch.)

Lauvergnat (Louis-Philippe-Auguste), né en 1817, éléve peintre de *figures*, occupé en 1830, sorti en 1832. (Mss. S. T. IV.)

Léandre, *sujets pastoraux*, *miniatures* avant 1800. (Mss. S. et T. P.) ou

Le Batelier, sculpteur. (Grollier).

Le Bel aîné, 1re génération, *figures* et *fleurs*. (Man. S.) Le

Le Bel jeune, 1re génération, entré en 1765, porté en 1780 peintre de *fleurs*, il était beau-frère de Schradre, et le remplace avec Armand le 24 mai 1785, porté en 1793 doreur. (Ch. et A. N., O. 1, 2061-2.) LB. ou LB

Le Bel (Mme), 1re génération, portée en 1780 : *bouquets détachés*, à ses pièces. (Ch.)

Le Bel (Nicolas-Antoine-Florentin), 2e génération, est désigné fils, puis plus tard père, né avant 1780, peintre de *paysage*, au personnel en 1804; on cite ses ouvrages en 1815 et en 1823. (Mss. S. T. III et IV, Br. et Boq.), jusqu'en 1844. (Man. S.) L. B.

Le Boitteux, porté comme monteur en 1748 et 1749. (Mss. S.)

Le Cat, poseur de fonds 1872-1904. (Man. S.) L

Le Chevalier, né en 1710, ancien éventailliste, entré en 1750, peintre médiocre, aux pâtes en 1753, porté en 1755 chef de l'atelier des tourneurs et répareurs. (Mss. S. T. I.)

Leclerc, cité sculpteur bon à conserver, en 1759. (Mss. S. et 1768. Ujf.)

Lecomte, sculpteur, cité en 1783 et 1788. (Ujf.)

Lecomte, chef de la chimie. Lecomte aîné, Lecomte Pierre, tous deux à la chimie, l'un des deux a succédé vers 1793 à Mulot et Bailly avec Desprez, il fabriquait vers l'an IV des couleurs pour les manufactures et les ouvriers en chambre. (A. N., O. 1, 2061-8.)

Le Coq (Pierre), apprenti tourneur répareur. V. 1755. (Mss. S. T. I.)

Lecot, entré en 1763, porté en 1780 doreur, peintre *oiseaux* et *Chinois*, en 1790 doreur ainsi qu'en 1793, licencié an VIII, avec gratification pour âge et services. (A. N., O. 1, 2061-8.)

LL ou LL.

Ledoux (Jean-Pierre), né en 1735. En 1758 faisait le tableau, peint le *paysage* et les *oiseaux*, il ne figure plus sur les états. (Mss. S. T. II.) Cependant signalé à conserver en 1759. Ce doit être lui qui en 1774 (Jean Ledoux) est cité comme manufacturier à Chantilly et natif de cette ville. (Rens. Macon.)

Ledoux, né en 1735, entré en 1754, répareur, acheveur. (Mss. S. T. I.)

Lefort, peintre, né en 1731, entré en 1755, fait la *figure*. (Mss. S. T. II.)

Legay (Jules-Eugène), né en 1844, modeleur répareur *ornements*, pâtes sur pâtes, entré en 1866. (T. P.). 1884. (Man. S.)

L.

Le Gendre, porté mouleur en pâte en 1780, remplaça Tristan, mouleur, décédé en 1785. (Ch.)

Le Gendre, garçon de l'atelier de sculpture, né à Annecy, canton de Fribourg (Suisse), en France depuis 1779, entre en Brumaire an II à 44 ans.

Léger, décorateur, 1902-1904. (Man. S.)

AL

Legrand, entré en 1764, porté en 1780 répareur de porcelaine tendre de 2e classe, en 1793 répareur en pâte, faisait partie de la délégation du personnel en l'an VII. (Ch. et R. H. V.)

Legrand, doreur et peintre, cité en 1780, porté en 1793 peintre *étoffes*, *Chinois*; à ses pièces, a travaillé après 1800 (Br., Ch. et man. S.)

LG

Legrand (Dlle), brunisseuse en 1829. (Mss. S. T. III.)

Legros d'Anisy (François-Antoine), imprimeur sur porcelaine, né en 1772 à Anisy-le-Château (Aisne) occupé en 1803, payé de ses travaux sur le matériel et sur le personnel en 1833, réformé en 1848, † en 1849 à Sainte-Périne. En 1819, il dirigeait une manufacture appartenant à un sieur

Frémont, tout en figurant en nom (sans doute pour ses procédés brevetés) dans la société Stone Coquerel de la rue Saint-Merry. V. art. Manuf. rue Saint-Merry. (Mss. S. T. IV et *passim.*)

Le Guay (Étienne-Henri, dit le père), fils de Jean-Claude Le Guay, tourneur en porcelaine à Saint-Cloud, et de Étiennette Deschamps; petit-fils de Jean Leguay, tourneur à Saint-Cloud, et de Catherine-Françoise Chicanneau (reg. par. S.-C.). Marié le 2 juin 1761 avec Antoinette-Jeanne Jullien (rens. Guérin descendant des Le Guay). Entré à Vincennes comme peintre en bleu, janvier 1749, retourné à Sarreguemines la même année. Rentré doreur à Vincennes en novembre 1751, âgé de 30 ans (rens. Guérin et Mss. S.). Figure sur états en 1780 : dorure et ornements, appointé 84 l., bon doreur, décore avec goût. En 1793, doreur appointé 96 l., secours provisoire 15 l. Licencié, figure aux travaux extraordinaires ans VI et VII, † avant 1800 puisqu'il ne figure pas aux pensionnés de l'an VIII. (A. N., O. 1, 2061-8, Ch.)

L G
en or.

Le Guay (Pierre-André), peintre en *figure*, né en décembre 1743, entré en 1772 ou 1774. En 1780 appointé 80 l., une manière de faire serrée, de la finesse, une couleur agréable, point de composition, en 1793 doreur ancien peintre, appointé 100 l., secours provisoire 24 l. Figure aux ouvriers conservés an VII comme peintre en *miniatures*, † en 1819. (Mss. S. T. III, A. N., F. 4, 2335 et Ch.)

Le Guay (Étienne-Charles), né à Paris le 25 avril 1762, fils de Étienne-Henri et de Antoinette-Jeanne Jullien, épouse : 1° d^lle^ Giguet avant 1786 puisqu'il a un fils (Jullien-Louis-Étienne), né le 22 septembre 1786, rue Faubourg-Saint-Honoré; 2° d^lle^ de Courtin, qui meurt; 3° d^lle^ X, qui divorce pour épouser Jacquotot. Entré élève à la manufacture, sorti de l'école de dessin en 1779 et appointé 12 l. en 1780, noté : dispositions, progrès, quitte en 1782, rentre en 1812; a travaillé pour la manufacture 1783-4-5, puis 1808-9-10-11 sur le fond du matériel; † vers 1840. (S. T. IV, A. N. et Ch.)

L G

Le Guay (M^me^), peintre, citée en 1822 (Boq.), sans doute celle qui devint M^me^ Jacquotot.

Le Jour, sculpteur sous Louis-Philippe. (Ujf.)

Le Jour (Joseph), peintre de *fleurs*, né en 1806, au personnel en 1846, révoqué en 1854. (Mss. S. T. IV.)

Leleu, peintre, entré en 1745, porté encore en 1748. (Mss. S.)

Leloy (Jean-Charles-François), dessinateur, entré au personnel en 1818, rayé à partir de 1844, † en 1846, cité comme dessinateur en 1819 et comme peintre en 1824. (Mss. S. T. IV et Boq.)

Lemaire, entré en 1764, porté en 1780 déchirage en bleu, en 1793 peinture, dorure. (Ch.)

LEMAITRE, mouleur, sur états 1745, 1746 et 1748, en 1755 répareur ordinaire. (Mss. S. et Mss. S. T. I.)

LEMAITRE, fils, répareur apprenti en 1755. (Mss. S. T. I.)

LEMOINE (Nicolas), né en 1739, entré élève à l'atelier de peinture en 1757, fait peu de progrès, est mis au bleu Hellot la même année. (Mss. S. T. II.)

LEMOINE aîné, entré en 1773, porté en 1780 répareur de porcelaine tendre de $2^e$ classe, en 1793 répareur en pâte. (Ch.)

LEMOINE jeune, entré en 1778, porté en 1780 répareur en uni de $3^e$ classe, en 1793 répareur en pâte. (Ch.)

LENDRET, cité comme sculpteur en 1783. (Ujf.)

LÉONARD, sculpteur en 1759, fut congédié à cette époque comme ayant peu de talent. (Mss. S.)

LE PIN, entré en 1759, porté en 1780 répareur de porcelaine dure de $2^e$ classe, en 1793 à la pâte dure. (Ch.)

LE RICHE (Joseph), né en 1739 à Mons (Hainaut-Belgique), sculpteur, venu en France en 1757, était avant d'entrer à la manufacture (1757) sculpteur sur bois, en 1759 noté sculpteur à conserver, appointé 612 l.; en 1780 il figure sur l'état annoté (A. N., F. 12, 1493) comme chef « de l'atelier de sculpture, appointé à 200 l. par « mois, avait 300 l. de gratification, supprimée en lui donnant un loge- « ment à la verrerie, il mérite les plus grands égards, est à peu près unique « pour exécuter ».

En 1792 nous lisons : « Le Riche se fatigue, sa vue « baisse, il préférerait une petite pension à une gratifica- « tion ». (A. N., F. 12, 1495.)

sa signature

Malgré cela il demeure chef de l'atelier de sculpture, il y est encore le 15 messidor an IX; en effet, nous trouvons son acquit pour la part des ouvriers de son atelier, dans le cadeau de 480 l. offert par le comte de Livourne. (A. N., F. 4, 2335.) Enfin il est pensionné à 250 l. à partir du $1^{er}$ ventôse an X. (A. N., F. 4, 2336.)

LE RICHE (Pierre), entré en 1756, porté en 1780 mouleur en pâte, sorti deux fois en 1790. (Ch.)

LE RICHE, entré en 1778, porté en 1780 au tour anglais. (Ch.)

LEROY, sur état avant 1748, apprenti à l'atelier de sculpture. (Mss. S.)

En 1793 on trouve un Leroy broyeur. (Ch.)

LE ROY, employé aux couleurs en 1759. (Mss. S.)

LEROY (Eugène-Éléonore), né en 1838, peintre et doreur, 1864-1888. (Man. S. et T. P.)

LESSORE, peintre de figures, etc.. 1834. (Man. S.) Marque en toutes lettres.

LE TOURNEUR, sculpteur, M. S., nº 3123 ; sur l'inventaire : baigneuse de Falconnet réparée par Le Tourneur et portant [marque] sur le socle. — 1762

Ujfalvy dit que ce peut être la marque de Tristan, sculpteur de 3e classe entré en 1758. Le Tourneur ne figure sur aucun état de personnel, sauf sur les propositions de réforme de 1759 où il est noté bon à conserver et appointé 936 l. (Mss. S.)

LE TRONNE, né en 1735, noté en 1755 sculpteur médiocre, entré en 1753. (Mss. S. T. II.) — LTne, LT ou T ou T

LEVAU ou Levaux ou Vaux (de), sculpteur, entré en 1756, sculpteur à conserver en 1859, porté en 1780 à la sculpture répareur de figures. (Ch.)

LEVAVASSEUR (aîné), répareur en pâte en 1793. (Ch.)

LEVAVASSEUR (jeune), répareur en pâte en 1793. (Ch.)

LEVÉ (père), né en 1731, peintre, fait les *fleurs*, entré en 1754, porté en 1780 peintre de *fleurs*, en 1793 doreur, non licencié, figure aux travaux extraordinaires ans VI et VII, licencié an VIII avec gratification de 500 l. pour âge et travaux. (Mss. S. T. II, Ch. et Col. F.) — L ou L ou Levé

LEVÉ (Félix), *fleurs*, *Chinois*, avant 1800. (Man. S.) — f

LIANCE, 1re génération, né en 1732, répareur en 1755. (Mss. S. T. I.)

LIANCE aîné, 2e génération, entré en 1769, porté en 1780, sculpteur répareur *figures*, n'a pas été licencié et figure aux travaux des ans VI et VII. (Ch.) M. de Ujfalvy lui a attribué la marque ci-contre relevée sur la figurine : *le petit paysan*. — JL

LIANCE jeune, 2e génération, entré en 1771, porté en 1780 répareur de porcelaine dure, apprenti, licencié, figure aux travaux extraordinaires les ans VI et VII. (Ch.)

LIANCE, 2e génération, peinture, dorure en 1793. (Ch.)

LIANCE (Auguste-Marie), 3e génération, né en 1771, sculpteur élève, au dessin en 1782, appointé en 1786 ; parti pour l'armée en 1792 ou 1793, rentré en 1797, au personnel en 1806, cité en 1818, † en 1820. (Mss. S. T. III, Ch. et Br.)

LIÉNARD, peintre, occupé en 1833. (Mss. S. T. IV.)

LIÉNARD (Mme, née Gérard), peintre de *figures* sous Louis-Philippe. (Mss. S. nº 1705.)

Ligué (Denis), décorateur, né en 1853, auxiliaire en 1881, personnel 1884 jusqu'en 1904. (T. P., Et. mat., Vogt et Man. S.) AL

Liot, chef des peintres fournissant des émaux, 1741-1748. (Mss. S.)

Longuet (Pierre), 1re génération, mouleur en pâte en 1793, augmenté en l'an X. (Ch.)

Longuet (Louis-François), 2e génération, né en 1792, peintre de *fleurs*, entré en 1806, concierge en 1813, puis aux bureaux. (Mss. S. T. IV.)

Longuet (Alexandre), répareur, marque attribuée par M. de Ujfalvy vers 1850 sur biscuit dur. A

Lucas, né en 1721, graveur médiocre, entré en 1753. (Mss. S. T. II.)

Lucas (fils), entré en 1775, tourneur à pied de 2e classe en 1780. (Ch.)

Lucas (Charles-Célestin), né en 1851, décorateur, modeleur, entré en 1877, au personnel avant 1878 jusqu'en 1904. (T. P. et Man. S.) C.L.

Lynybye, peintre de *paysages*, 1841-1842. (Man. S.) Marque en toutes lettres.

Macret, répareur sous la Restauration. Voir Mascret. (Ujf.)

Magnan, né en 1698, en 1755 broyeur de couleurs. (Mss. S. T. II.)

Maillet, acheveur ordinaire en 1755. (Mss. S. T. I.)

Maisonneuve, graveur vers 1755. (Mss. S. T. II.)

Maixant, répareur en pâte en 1793. (Ch.)

Malleret (Désiré-Louis), ciseleur, né avant 1830, entré en 1861. (T. P.)

Manon (veuve), en 1780 sans désignation. (Ch.)

Maqueret (dame), née Rachel Bouillat), peintre de *fleurs* avant 1800. (Mss. S. et C.) R.B.

Marchand, 1re génération, porté acheveur ordinaire en 1755. (Mss. S. T. I.)

Marchand fils (Pierre-Nicolas), 2e génération, né en 1786, a été répareur, entré en 1807, au personnel en 1809. (Ch.)

Marchand père, 2e ou 3e génération, sculpteur sous la Restauration. (Ujf.)

Mareillon (Claude), atelier des tourneurs et répareurs, apprenti en 1755. (Mss. S. T. I.)

Marcou, né en 1726, entré en 1754, acheveur pour belles pièces unies. (Mss. S. T. I.)

Marcou (Charles-Raphaël), né en 1799, élève sculpteur et répareur en 1813, au personnel en 1817, sorti en 1820, devenu musicien. (Mss. S. T. III.)

Marion (Émile-Ferdinand), né en 1813, occupé en 1833 comme élève sculpteur, sorti en 1836. Chaffers cite parmi les répareurs un Marion, ce ne doit pas être le même et il doit être plus ancien.

Marmin, entré en 1775, porté réparateur de porcelaine tendre en 1780, et aussi en 1793. (Ch.)

Maron, entré en 1775, apprenti réparateur de porcelaine dure en 1780. (Ch.)

Marrot (Barthélemy), né en 1817, personnel 1862, retraité 1892 (Et. mat.) On trouve aussi Mlle Marrot (Marie-Florine), née en 1855, employée, et au personnel 1869-1891

Martelet; faisait partie du comité de Sèvres le 12 août 1792, il est porté réparateur en pâte en 1793. (R. H. V. et Ch.)

Martin, né en 1744 à Chambéry, entré en 1767, sur état 1776, porté en 1780, sorti de l'école de dessin, peinture, dorure, brunissage, sur état 1795, il avait été débauché par Roger, fils aîné. (A. N. O. 1, 2060.)

Martin, entré en 1775, porté en 1780 au tour anglais, en 1793 à la pâte dure. (Ch.)

Martinet (Louis-Victor), né en 1816, peintre de *fleurs*, décorateur en 1861, peintre de fleurs en 1865, † en 1879. (Et. mat.)

Mas, marque relevée sur statuette p. d. du docteur Fagon. *Mas. xbre 1847*

Mascret (Jean-Étienne), né en 1790, sculpteur élève, entré en 1807 pour le dessin, au matériel en 1811, au personnel en 1815, † en 1848. (Mss. S. T. III et IV.) V. Macret.

Mascret (dame Anne-Joséphine), née en 1784, brunisseuse, pensionnée en 1800. (Mss. S. T. III.)

Masson, architecte, dessina le service arabesque et un service pour l'ambassadeur de Prusse an III. (R. H. V. et Ch.)

Massüe, peintre, né en 1717, entré en 1745 peintre et doreur pour le relief et peintre en 1746, en 1755 chef de l'atelier de dorure, en 1740 et 1743 était peintre à Saint-Cloud. (Mss. S. et Mss. S. T. II. et Ch.)

Massy, peintre, entré en 1779, porté en 1780 peintre de *fleurs*, élève de 3e classe, en 1793 peinture, dorure, peignait pour le public en 1802. (Ch.)

Massy (dame), *roses*, *oiseaux*, *paysages*, *bouquets*; an VII travaux aux pièces. (A. N., F. 4, 2335.)

Mathias, entré en 1762, porté en 1780 réparateur de *figures* à la sculpture, en 1793 à la sculpture. (Ch.)

Mathieu, émailleur. Il était en 1753 émailleur du roi et donnait les formes. V. article de Sèvres, première période, fut artiste consultant. (Br. atl.)

Maublanc, entré en 1769, porté en 1780 tourneur en porcelaine tendre de 2e classe. (Ch.)

MAUBRÉE, décorateur. La tradition veut qu'il ait été à Sèvres, qu'il aurait quitté pour aller à Nyon en Suisse. Mais nous ne le trouvons ni dans l'une ni dans l'autre de ces manufactures. Il décorait à Paris, pour des manufactures de Limoges.

MAUGENDRE (Charles-Edmond), né en 1852, sculpteur, statuaire, entré supplémentaire en 1880 (Vogt et T. P.), jusqu'en 1886. (Man. S.) — ou — ou en toutes lettres

MAUSSION (Mlle de), peintre de *figures* 1860-1870. (Man. S.)

(M. de Maussion. Marque relevée sur une assiette. Coll. Arthus.)

MELSENS, répareur. (C.)

MÉRAULT ou MÉRAUD ou MEREAUD aîné, *frises*. Entré à 19 ans en 1754, peignait les tableaux, fait la *fleur* médiocrement. (Mss. S. T. II.)

MÉRAULT jeune, *fleurs*, en 1759 signalé comme bon à conserver, appointé à 648 l., porté en 1780 doreur 2e classe, en 1790 doreur. (A. N., O. 1, 2061-8.)

Il alla diriger Korzec en 1803. Pétion, chimiste à Sèvres, l'accompagna et lui succéda.

MÉRIGOT (Maximilien-Ferdinand), né en 1822, au personnel en 1848, cité comme peintre d'*ornements*, et en 1870 comme peintre de *fleurs*, † en 1884. (Mss. S. T. IV., Man. S. et T. P.)

MERRY père, signalé en l'an VII. (Ch.)

MERRY (fils, Maximilien-Alexandre), né en 1779, entré en 1799, pensionné en 1838, aux travaux extraordinaires 1839. (Mss. S. T. III.)

MEYER, chimiste, 1re génération, a été remplacé par Walter. V. Darcet.

MEYER (François), 1re génération, était directeur adjoint en l'an III. Voir Historique de la manufacture.

MEYER (Jacob), 2e génération, né en 1812, peintre d'*ornements*, au personnel en 1843, † en 1849. (Mss. S. T. IV.)

MEYER (Alfred), peintre de *figures*, 1863-1871. (Man. S.) — ou —

MEYER-HEINE (Abraham), né en 1820, *figures* et *ornements* sur émail, au personnel en 1862, † en 1868. (Man. S. et Et. mat.) Marque en toutes lettres.

MICAUD, *fleurs*, *bouquets* et *cartels*, entré en 1757, porté en 1758 et en 1780 peintre de *fleurs* de 1re classe. (Mss. S. T. II et Ch.)

MICAUD (Pierre-Louis), peintre doreur, devint doreur de 1re classe, élève de la manufacture, né en 1776, appointé en 1792, au personnel en 1795, réformé en 1800, rentré en 1803, † en 1834. (Mss. S. T. III et IV et Ch.)

MICHEL, *bouquets détachés* avant 1800. (Man. S.) m ou M

MICHELIN, déjà porté en 1746, est apprenti mouleur sur état en 1748. En 1753 il semble être chef de l'atelier des mouleurs. (Mss. S.)

MIGNAN, sculpteur, figure en 1759 à conserver (Ch.), puis sur les listes de 1773 à 1774, (Ujf.)

MILET (Nicolas-Ambroise), né en 1829, entré en 1854 aux recherches céramiques, chef des fours en 1856, retraité en 1884. (Mss. S. T. IV et T. P.)

MILET (Félix-Optat), décorateur sur faïences et pâtes, né en 1838, au personnel en 1862, démission en 1876. (Man. S. et Ét. mat.) M

MILLOT, enfourneur de 1745 à 1747, chef des fours en 1753, porté en 1780 : moulins, pâtes, fonds, chef. (Mss. S. et Ch.)

MILLOT (le jeune), né en 1740, répareur pour petits objets en 1754. (Mss. S. T. I.)

MILSEUR, sur état avant 1748, tourneur. (Mss. S.)

MIMART, décorateur, 1884-1904. (Man. S.) LM

MIRAY. V. Nuray.

MISERA, sur état avant 1748, anseur. (Mss. S.) Chaffers le dit répareur.

MOILTE, sculpteur sous le consulat et le 1er empire. (Ujf.)

MOINE (Antonin), sculpteur sous Louis-Philippe. (Ujlf.)

MOIRON, peintre, *bouquets détachés* 1790-1791. (Man. S.) M

MOIRON, mouleur en plâtre, sur état en 1793. (Ch.)

MONGENOT, né en 1724, peintre, fait la *fleur*, entré en 1754, figure en 1759 bon à conserver. (Mss. S. T. II et Ch.) 5.

MONGINOT (Dlle), brunisseuse. (Mss. S. T. III.)

MONIÉ, sur un médaillon de biscuit blanc de la collection Franks, n° 397. monié F 1779

MONOT, sculpteur, cité en 1785. (Ujf.)

MONTAUBRIE (Adolphe-Gustave), né en 1840, poseur de fonds, au personnel en 1864. (T. P.)

MOREAU (Denis-Joseph), né en 1772, doreur, entré en 1809, au personnel en 1811, va en Russie en 1815. (Mss. S. T. III.) M R

MOREAU (Louis-Philippe-Auguste), né en 1817, doreur, au personnel en 1838, † en 1871. Il y en avait un autre (Émile-Rose-Germain), né en 1832, au personnel en 1862, retraité en 1892. (Man. S. et Ét. mat.) M R

MORIN, né en 1733, peintre de *marines* et *sujets militaires*, entré en 1754, dessin passable, faible pour les couleurs, figure en 1759 M

bon à conserver, porté en 1780 avec les mêmes notes à la dorure, peinture et brunissage. (Mss. S. T. II et Ch.)

Morin (Charles-Raphaël), né en 1777, doreur, entré en 1803, a quitté en 1812 pour s'établir à Nantes, a reparu un instant en 1822, puis est ressorti. (Mss. S. T. III.)

Morin (Mme), peintre, portée en 1780, *bouquets détachés*; à ses pièces. (Ch.)

Morin, doreur, 1888-1904. (Man. S.)

Moriot (Nicolas-Marie), né en 1788, peintre de *figures*, au personnel en 1830, réformé en 1848, † en 1852. (Mss. S. T. IV.)

Moriot (François-Adolphe), né en 1817, élève peintre en 1830, sorti peu après. (Mss. S. T. IV.). Fut manufacturier à Sèvres. V. art.

Moriot (Mlle), peintre de *figures* et *genre*, après 1800. (Vogt.)

Mortini, sculpteur, cité en 1808. (Ujf.)

Mouchy (de), sculpteur, cité de 1783 à 1788. (A. N.)

Mouton, signalé en l'an VII peintre.

Moyez (Jean-Louis), doreur de 3e classe, né en 1783, occupé en 1818, au personnel en 1820, réformé en 1848. (Mss. S. T. IV.)

Mulot, employé avec Bailly à la chimie, vers 1789, fabriquait des couleurs pour les manufactures et les ouvriers en chambre. V. Lecomte.

Mutel, né en 1736, peintre, entré en 1754, fait le *paysage*. (Mss. S. T. II.)



Narret, entré en 1756, aux fonds de couleurs en 1780 et 1793. (Ch.)

Nicaise, tourneur, 1741-1745. (Mss. S.)

Nicolle (Roger), né en 1810, administrateur adjoint en 1856. (Mss. S. T. IV.)

Niquet ou Niguet, entré en 1764, porté en 1780 peintre en genre *fleurs*, de 2e classe, en 1793 peinture et dorure. (Ch.)

Noel (Guillaume), né en 1735, peintre et doreur, entré en 1755, travaillait le tableau chez Pérignon à Nancy, fait les *fleurs*, passé à la dorure en 1759 (Mss. S.), porté doreur et aussi peintre en 1780, 1790, 1793; licencié an VIII avec gratification, † la même année. (Mss. S. T. II, Ch. et A. N., O. 1, 2061-8.)

Nouailhier, Nouaillier, Nouaihier, Nouhailler sont tous de la même famille, nous ne tenons pas compte de l'orthographe et les mettrons à leur temps.

Nouailhier, 1re génération, né en 1734, peintre, entré avant 1753, ancien peintre sur émail, fait les *fleurs*, poursuivi et condamné pour avoir copié des

dessins pour les envoyer à son père à Limoges; il rentra en 1757. (Mss. S. T. II et jugement du 25 janvier 1755.)

Nouailler le jeune (François), 1re génération, né en 1735, était émailliste avec son frère, en 1758 fait les *fleurs*. (Mss. S. T. II.)

Nouhailler, 2e génération, entré en 1779, porté peintre en 1780, sortait de l'école de dessin, engagé au régiment de La Fère en 1782, demande à rentrer en 1785. (Ch.)

Noualhier fils (Paul), 2e génération, aide au laboratoire des couleurs en 1797. (Mss. S. T. III.)

Noualhier (Jean-Baptiste-Étienne-Nicolas), 2e génération, peintre d'*ornements*, entré en 1761, occupé en 1823, † en 1835. (Mss. S. T. IV.)

Nouailhier (Mme) (née Sophie Durosey), 1re génération, portée en 1780 peintre de bouquets détachés; à ses pièces. (Ch.)



Nouhailler (Mme) (Sophie-Adèle), 2e génération, née en 1781, entrée en 1792, élève de la manufacture, brunisseuse à effet en 1793, † en 1843. (Mss. S. T. III et Ch.)

Nuray ou Miray, porté en 1790 doreur. (A. N., O. 1, 2061-8.)

Oger (Jacques-Jean), sculpteur, né en 1759, entré en 1784, protégé de d'Angiviller, doux, honnête, exact, répare des groupes compliqués, Pygmalion, licencié en 1799, figure aux travaux extraordinaires ans VI et VII, rentre en 1803, pensionné en 1821. (Mss. S. T. III., A. N., O. 1, 2061-5, et Ch.)

Marque sous le pygmalion de M. Darmstädter à Berlin. B.O

Oger, peintre et doreur en 1793. (Ch.)

Olivier jeune, entré en 1773, porté en 1780 tourneur de porcelaine tendre de 2e classe, en 1793 répareur en pâte. (Ch.)

Olivier aîné, entré en 1775, porté en 1780 tourneur de porcelaine tendre de 2e classe. (Ch.)

Ouint (Emmanuel), poseur de fonds, 1877-1889. (Man. S.) O

Ouint (Charles), décorateur, 1879-1882. (Man. S.) O.ch

Ouint (Édouard), poseur de fonds, 1888-1893. (Man. S.) E

Oury, mouleur, sur état avant 1748. (Mss. S.)

Paillet (Fernand), né en 1840, 1879-1888, *ornements* et *figures*, auteur de l'album. (T. P.) P

Pain (Antonin), entré en 1778, porté en 1780 mouleur en pâte, supports. (Ch.)

Pajou, né en 1822, entré en 1750, peignait les tableaux, continue une peinture surfinie, fait la *figure*. (Mss. S. T. II.)



Pajou (Augustin), né en 1730, † en 1809, sculpteur, élève de Lemoine, revint d'Italie en 1759. Il était payé à la pièce et n'a jamais été attaché à l'atelier de sculpture, cité de 1760 à 1793. (Lar. et Ujf.)

Parant (L.-B.) ou Parent, peintre de *figures*, cité de 1816 à 1827. (Boq. et Man. S.)

Paris fils, ou Deparis, 1re génération, sculpteur, entré en 1746 après avoir appris à travailler à la terre d'Angleterre rue de Charenton, a fait un nouvel apprentissage à la manufacture pendant 3 ans sans rien gagner, puis a étudié aux heures de repas, fêtes et dimanches, avec les maîtres à dessiner et à modeler, et est parvenu à être nommé en 1752 pour montrer et corriger les ouvrages, sous les auspices de Duplessis il fait le modèle. Au décès du chef d'atelier, en 1774, il fut nommé à sa place. En 1793 il gagne 150 l. par mois, logé, chauffé, éclairé; on lui payait en plus ses modèles. (États 1780 et 1793. Mss. S. T. I, A. N., F. 12, 1493, et F. 12, 1496 et Ch.) L'un des Paris faisait partie de la délégation en l'an VIII. (R. H. V.)

Paris (Baptiste), né en 1739, répareur, garnisseur, figure en 1755. (M. S. T. I.)

Paris, entré en 1760, garçon des sculpteurs, chargé des moules en 1780, nommé en 1785 adjoint à Saint-Omer, chef des fours de porcelaine tendre, était aux supports, figure en 1793. (Ch.)

Paris (Pierre), en 1793 enfourneur de porcelaine tendre. (Ch.)

Paris (Louis), en 1793 enfourneur de porcelaine tendre. (Ch.)

Parpette l'aîné (Jacques-François), né en 1734, tourneur, répareur, figure en 1755, sortait de Tournay, élève de Chantilly. (Mss. S. T. I.)

Parpette (Philippe), né en 1738, peintre et doreur entré en 1755, était avant à Chantilly, porté en 1780 peintre de *fleurs* de 1re classe, en 1793 doreur, il était artiste consultant. (Mss. S. T. II, Ch. et Br. atl.)

Parpette le jeune, né en 1742, tourneur, répareur en 1755, avait travaillé à Chantilly. (Mss. S. T. I.)

Parpette (Dlle Louison), peintre de *fleurs* avant 1800. (Man. S.)

Parpette (Dlle Louise-Suzanne jeune), née en février 1776, peintre de *fleurs*, élève de la manufacture, a travaillé depuis l'âge de 15 ans (1791) sans discontinuer jusqu'en 1825, époque de sa mort. (Mss. S. T. III.) *Riches cartels*, céladons, *fleurs*, *petits groupes sur pots à rouge*, an VII. (A. N., F. 4, 2335, et Ch.)

Parpette (Dlle), brunisseuse. (Mss. S. T. III.)

Patouillet ou Patrouillot, sculpteur, sur état avant 1748. (Mss. S. et Ujf.)

Paulin, graveur en plâtre, entré en 1776, porté en 1780 et 1793. (Ch.)

Pégard, répareur en pâte en 1793. (Ch.)

Peluche, décorateur, 1880-1904. (Man. S.) P

Pépin (Alexis), entré en 1755 à la pâte, en 1780 répareur de porcelaine de 1re classe. (Mss. S. T. I et Ch.)

Perche, poseur de fonds, Chamberlan vers 1840, a selon la tradition de Sèvres, travaillé pour la manufacture.

Percheron père, signalé en l'an VII. (Ch.)

Percheron (Nicolas-Alexandre), né en 1815, élève répareur en 1827, au personnel en 1834, était encore à la manufacture en 1852. (Mss. S. T. IV.)

Percier (Charles), architecte, né en 1764, † en 1838; il reproduisit sur la porcelaine ainsi que Drolling l'épopée napoléonienne. (R. H. V.)

Percier, sculpteur, cité en 1813, a dessiné des sujets de pendule. (Ujf.) Nous pensons que c'est le même que le précédent. Il n'y a pas de sculpteur, à notre connaissance.

Perlet (Mlle Aimée), peintre, citée en 1828. (Boq.) Marque en toutes lettres.

Perrenot, peintre, cité en 1807. (Br.)

Perrot, sculpteur, cité en 1741. (Mss. S.)

Perrottin ou Perottin, entré en 1760, porté en 1780 et 1793, sculpteur de 1re classe. (Ch.) M. de Ujfalvy lui attribue la marque P. P

Petion, entré en 1768, porté en 1780 tourneur à pied de 1re classe. (Ch.)

Petion, chimiste, quitta Sèvres pour aller avec Meraud à Korzec 1803.

Petit aîné (Nicolas), né en 1724, peintre de *fleurs* en 1756, élève de Bachelier. (Mss. S. T. II.) P.T.

Petit, porté brunisseur en 1793, licencié an VIII âgé de 75 ans, avec gratification. (Ch.)

Petit le jeune (J.-B.), né en 1736, peintre en 1758, fait le *paysage*. (Mss. S. T. II.)

Petitot, sculpteur sous le Consulat et l'Empire. (Ujf.) Ce doit être Pierre Petitot, né en 1751, † en 1840. (Lar.)

Peyre (Jules-Constant-Jean-Baptiste), né en 1811, dessinateur, au personnel en 1848 comme chef des pâtes, en 1852 dessinateur en chef des ateliers de fabrication. (Mss. S. T. IV.)

Pfeiffer, peintre pour *bouquets détachés*, porté en 1793 à la peinture et à la dorure. (Ch.)



Philipp (Jean-Baptiste-César), décorateur sur émail, né en 1815, au personnel en 1848, † 1877. (Man. S. et Et. mat.). Marque en toutes lettres.

Philippe ou Phillippes, employé à la manutention intérieure avant 1748, cité en 1753 comme ouvrier à Vincennes; vend des secrets de couleurs à Caillat. (Mss. S., Ars. 11818 et Ch.) Voir Saint-Omer, Philippe, peut-être le même.

Philippe (Jules), né en 1855, au personnel en 1885 et 1892. (Et. mat.)

Philippine, né en 1736, répareur, garnisseur pour grandes et petites pièces en 1755. (Mss. S. T. I.)

Philippine, sculpteur, figure sur les listes de 1773 à 1774. (Ujf.)

Philippine aîné, peintre de *sujets pastoraux*, *enfants*, etc., entré en 1779, élève de l'école de dessin, porté en 1780, cité en 1823. (Ch. et Boq.) P.H.

Philippine (Jean-François-Henri), né en 1771, peintre de *fleurs* et d'ornements, entré en 1785 ou 1787, sorti en 1789 ou 1791, rentré au personnel en 1803, sorti en 1804, rentré au personnel en 1807, † en 1840. Il était artiste consultant. (Mss. S. T. III et IV et Br. atl.) P. h. et en toutes lettres

Philippine (Mme), entrée en 1777, portée en 1780 brunisseuse. (Ch.)

Pian (Hypolyte), né en 1820, au personnel en 1854, retraité en 1876. (Et. mat.)

Pierre aîné, *fleurs*, *bouquets détachés*, avant 1800. (Man. S.) P.o ou P!

Pierre jeune (Jean-Jacques), entré en 1763, porté en 1780 peintre de fleurs de 1re classe, licencié, figure aux travaux extraordinaires ans VI et VIII, *bouquets noués*, *groupes de roses*. Cité aux états paroissiaux de Saint-Cloud en 1771 : peintre à Sèvres. (Ch.) P.J.

Pierre (Mme), portée en 1780 peintre de *bouquets détachés* à ses pièces, ainsi qu'en 1793. (Ch.)

Pigal, peintre. (C.)

Pigalle (Jean-Pierre), né en 1725, † 1796, sculpteur; on cite ses modèles de 1750 à 1792. (Lar. et Ujf.) Ujfalvy le dit l'auteur de l'Enfant à la cage.

Pihan, ornemaniste, 1888-1904. (Vogt.)



Pine (François-Bernard-Louis), né en 1816, doreur, au personnel en 1854, travaillait encore en 1856. (Mss. S. T. IV.)

Pinel, entré en 1773, porté en 1780, mouleur en pâte, supports. (Ch.)

Pitet (Jacques-Philippe), né en 1737, entré en 1755, fait mal la *figure*, fait les *fleurs*, renvoyé en 1757. (Mss. S. T. II.)

Pithou jeune, peintre, *figures*, *fleurs*, *ornements*, fournissait des modèles aux peintres en 1749, porté en 1759, 1780-1790-1793. (Mss. S. et Ch.)

Pithou aîné, peintre, *portraits*, *sujets*, *histoire*, était suisse de la manufacture, entré en 1772, artiste remarquable cité par Hettlinger en 1793, devint artiste consultant. (Ch. et Br. atl.)

Pline, porté en 1867 peintre, et en 1870 doreur. (Man. S.)

Ploque ou Ploëque, entré en 1762, porté en 1780 sculpteur de 3ᵉ classe. (Ch.)

Porcelet; en 1755, répareur, garnisseur ordinaire, était auparavant doreur sur bois, habile garnisseur, sorti furtivement en 1757; il était sans conduite; on pense qu'il est allé à Tournay. (Mss. S. T. I.)

Porchon, ornemaniste après 1800. (Vogt.)

Porchon (Alexandre-Victor), né en 1821, au personnel en 1854, mouleur, répareur, pensionné en 1879. (Mss. S. T. IV.)

Posneau (Dame), brunisseuse vers 1770. (Mss. S. T. III.)

Potier, peintre en 1741. (Mss. S.)

Poucet, porté répareur en pâte en 1793, licencié an VIII avec gratification. (Ch.)

Pouillot, entré en 1777, porté en 1780 peintre de *fleurs* de 3ᵉ classe, ne figure plus sur état de 1793. (Ch.) *ou*

Poulain (Jean-Jacques), né en 1813, élève peintre d'*ornements* occupé en 1827, sorti en 1832. (Mss. S. T. IV.)

Poupart (Antoine-Achille), peintre *paysagiste*, né en 1787, au matériel en 1815, au personnel en 1816, pensionné en 1848. (Mss. S. T. III et IV.)

Poupion, porté en 1793, mouleur en pâte. (Ch.)

Poussin (Jean-Baptiste-René), né en 1809, au matériel comme peintre de *fleurs* en 1822, sorti en 1835, rentré au personnel comme poseur de fonds en 1854, † en 1872. (Mss. S. T. IV.)

Prévost, né en 1735, peintre, ancien éventailliste, descendant des Chicaneau, entré 1754 comme peintre de *fleurs*, passé à la dorure en 1759, doreur de 1ʳᵉ classe en 1780, 1790, 1793. (Mss. S. T. II et A. N., O. 1, 2061-8.)

Prévot le jeune (Guillaume), entré en 1756, fait la *fleur*, est élève de Genest. (Mss. S. T. II.)

Quennoy, décorateur, 1902. (Man. S.)

Rameau, sculpteur, cité en 1771. (Ujf.)

Rameau, peintre, cité en 1824. (Boq.)

Raux, peintre *bouquets détachés*, avant 1800. (Man. S.)

Ravinet, porté à la pâte dure en 1793. (Ch.)

Raymond, né en 1712, peintre, entré en 1752, fait les *fonds de couleurs*. (Mss. S. T. II.)

Raymond (Louis-François), avait travaillé à la manufacture comme doreur, est porté en 1756 comme faisant la *fleur*, retiré sans congé en 1757. (Ms. S. T. II.)

Regnault (Henri-Victor), né en Prusse en 1810, administrateur 1852-1871. (Mss. S. T. IV.)

Regnier (Jean-Marie-Ferdinand), né en 1774, porté en 1793 modeleur, sculpteur, au matériel en 1820, au personnel en 1822, chef des fours et pâtes en 1826. (Mss. S. T. III et Ch.)

Regnier, directeur de la manufacture. V. Partie historique, 1779.

Regnier (Jean-Hyacinthe), né en 1803 ou 1804, modeleur, sculpteur, au matériel en 1825, au personnel en 1827, retraité en 1863. (Mss. S. T. III et IV et Et. mat.)

*ou*

Regnier (Joseph-Ferdinand), né en 1812, peintre *figuriste* au personnel en 1836, † en 1870. (Mss. S. T. IV, Et. mat. et Man. S.)

et en toutes lettres

Reimberg ou Rheimbert, acheveur ordinaire en 1755. (Mss. S. T. I.) Répareur, bon à conserver en 1759. (Mss. S.)

Reix, né en 1733, peintre entré en 1753, anciennement peintre sur émail. (Mss. S. T. II.)

Rejoux (Émile-Bernard), né en 1832, entré en 1862, porté peintre en 1867, doreur, 1870 jusqu'en 1890. (Man. S. et T. P.)

Remy, entré en 1776, répareur de 3e classe en 1780. (Ch.)

Renard (Jean-Baptiste), né en 1735, tourneur répareur en 1757. (Mss. S. T. I.)

Renard (Émile), né en 1825, décorateur, au personnel en 1846, † en août 1882. (Mss. S. T. IV et T. P.)




Renard (Jean-Jacques), né en 1826, chef du matériel, entré en 1856. (T. P.)

Renard (Henri), peintre *paysages*, 1881, (Man. S.)

Renaud, sculpteur sous le Consulat et l'Empire. (Ujf.)

Renaud (L.), peintre, né en 1797. (Dem.)

Richard, entré en 1773, porté répareur de 3e classe en 1780, sorti en 1784. (Ch.)

Richard (Pierre-Nicolas), né en 1779, doreur de 3e classe, occupé en 1815, au personnel en 1816, retraité en 1848, † en 1855. (Mss. S. T. IV.)

Richard (Louis-Auguste-Victor), doreur de 3e classe, né en 1786, occupé en 1818, au personnel en 1821 (au dépôt, 18, rue de Rivoli), rentré à Sèvres en 1840 pour suppression du dépôt, réformé en 1848. (Mss. S. T. IV).

Richard (Nicolas-Joseph), né en 1805, peintre *d'ornements*, occupé en 1830, au personnel en 1833, cité peintre en 1867 avec la 2e marque et cité peintre de *fleurs* en 1870 avec la 3e. (Mss. S. T. IV et Man. S.)

Richard (Eugène), né en 1808, peintre de *fleurs*, au personnel en 1838, cité peintre en 1867 et peintre de *fleurs* jusqu'en 1872. (Mss. S. T. IV et man. S.)

Richard (François-Gervais), né en 1814, doreur au personnel en 1833, cité peintre en 1867 et peintre de *fleurs* jusqu'en 1878. (Mss. S. T. IV et Man. S.)



Richard (Paul), doreur, décorateur, peintre 1849-1881. (Mss. S. et Man. S.)

Richard (Paul-Eugène), né en 1820, poseur de fonds sur porcelaine dure, au personnel en 1854 et 1856. (Mss. S. T. IV.)

Richard (Émile), né en 1842, cité peintre en 1867 avec la 1re marque, et peintre de *fleurs* avec la 2e en 1870. (Man. S. et T. P.) jusqu'en 1900. (Man. S.)

Richard (Léon), peintre, 1902-1904. (Man. S.)

Rindley, de nationalité anglaise, décoration par voie d'impression sur porcelaine de Sèvres par les procédés de Rindley, breveté vers 1846. (M. S., 3733.)

Riocreux (Désiré-Denis), né en 1791, peintre, entré en 1807, appointé en 1811 comme peintre de *fleurs*, marié en 1814; à cause de sa vue on lui confia l'échantillonnage des couleurs, en 1823 il fut attaché à la conservation des objets d'art, en 1840 nommé conservateur et chef des collections, † en 1872. (Mss. S. T. III et IV et R. H. V.)

Riocreux (Isidore), fils du conservateur, né en 1824, au personnel comme *paysagiste* en 1847, † en 1849. (Mss. S. T. IV.)

Riton (Pierre), né en 1795, peintre d'*ornements* au personnel en 1821 par intervalles, définitivement au personnel en 1824. (Mss. S.T. III.)

En 1841 il avait une fille de 14 ans employée à la manufacture. (Mss. S. T. IV.)

Robbe, né en 1721, entré en mai 1754, bon graveur et modeleur, Boileau le renvoya en 1755. (Mss. S. T. II.)

Robert, porté en 1746 et 1747 sans désignation d'emploi à la manufacture. (Mss. S.)

Robert jeune, porté peintre en 1746. (Mss. S.)

Robert (Paul-François), né en 1733, peintre, élève de Bachelier, entré en 1757, fait la *figure*. (Mss. S. T. II.)

Robert, porté en 1780 tourneur d'étuis. (Ch.)

Robert (Jean-François), né en 1778, peintre de *paysages*, de *chasses* et de *figures*, entré en 1806, au personnel en 1807, pensionné en 1843. (Mss. S. T. III et IV.) — R et en toutes lettres

Robert (Pierre-Remi), né en 1783, peintre de *paysages*, au personnel en 1815, chef des peintres sur vernis, † en 1832. (Mss. S. T. IV.) — PR

Robert (Alphonse), né en 1807, peintre de *paysages*, au personnel en 1837, démissionnaire la même année. (Mss. S. T. IV.)

Robert (Mme), peintre de *fleurs* et *paysages* après 1800. (Man. S.) — GR.

Robert (Louis-Remy), chef des peintres, administrateur 1871 à 1879. (Ét. mat.)

Robert, ancien employé à la manufacture; il fonda une fabrique de porcelaine tendre à Sèvres vers 1867. (Man. S.)

Rocher (Alexandre), né en 1729, en 1758, miniaturiste, fait la *figure*. (Mss. S. T. II.) — XX

Roda ou Rodin, peintre en 1746. (Mss. S.)

Rodin (Auguste), sculpteur, entré auxiliaire en 1880, a fait des modèles jusqu'en 1883. (Vogt T. P. et man. S.) Marque en toutes lettres.

Rogeard (Mme), peintre, citée en 1818. (Boq.)

Roger père, entré en 1754, porté en 1780 sculpteur de 2e classe (Ch.), s'associe en 1783 avec le sieur Bourdon, entrepreneur au faubourg Saint-Denis. (A. N., O. 1, 2060.)

Roger (François-Denis), entré apprenti anseur en 1755, porté en 1780 répareur de 2e classe. (Mss. S. T. I et Ch.)

Roger (Gilles ou fils aîné), peintre en 1764. (Reg. par. S.-C.) V. Martin.

Roger (Thomas-Jules), né en 1822, sculpteur d'*ornements*, entré en 1862. (Vogt et T. P.) — JR ou en toutes lettres

Rogier, sans désignation d'emploi, renvoyé en 1846. (Mss. S.)

Roguier, sculpteur, cité en 1788. (Ujf.)

Rolland, sculpteur du roi, chargé du modèle de la statue du grand Condé, 1785. (A. N., O. 1, 2061-2.)

ROSSET, né en 1735, entré en 1753, fait la *fleur*, appointé en 1759, 720 l., porté en 1780 peintre, *paysages* et *animaux*, en 1793 peintre et doreur. (Mss. S. T. II et Ch.)

ROUSSEAU (Francisque), inventeur des fonds dits de demi-grand feu, 1839, (M. S. nº 2661.)

ROUSSEAU (A...), vers 1846 fond d'argent rendu inoxidable. (M. S. nº 3686.)

ROUSSEAU (Eugène-Alexandre), aide à l'atelier de peinture, né en 1824, au personnel en 1854. (Mss. S. T. IV.)

ROUSSEL, peintre, figure en 1759, sur l'état pour économies bon à conserver. (Mss. S.)

ROUSSEL, peintre, *bouquets détachés*, avant 1800. (Man. S.) R L.

ROUSSEL (P.-M.), peintre de *figures*, 1842-1872. (Man. S.) PMR ou PMRoussel

ROUSSELLE, entré en 1766, porté en 1780 répareur de 2ᵉ classe. (Ch.)

SAINT-ARMAND aîné, peintre, né en 1723, entré en 1745, porté en 1755 : faisait vernis chinois, fait *oiseaux* et *paysages*. (Mss. S. T. II.)

SAINT-ARMAND jeune, né en 1725, peintre, entré en 1745, porté en 1755 : faisait vernis chinois, fait les *fleurs*. (Mss. S. T. II.)

SAINT-AUBIN (Charles-Germain de), né en 1721, peintre, entré en 1754, peignait la tapisserie, fait la peinture (Mss. S. T. II), † en 1786, graveur et dessinateur du Roi, fit des cahiers d'*ornements* et de *fleurs*. (Lar.)

SAINT-DENIS, répareur en pâte en 1793. (Ch.)

SAINT-OMER (Philippe), travaillait aux fours de la manufacture de Vincennes, incarcéré à la Bastille en 1753 il en sortit la même année; en 1793 il est porté mouleur en pâte. (Ars. 11818 et Ch.) Voir Philippe.

SAINT-OMER (veuve), brunisseuse en 1775. (Mss. S. T. III.)

SAINT-OMER (Dˡˡᵉ), brunisseuse, entrée en 1809, mariée à Riocreux.

SALIS, sculpteur, modèles. Voir p. 253.

SALMON (Jean-François-Hylaire), 1ᵉʳ commis en 1779, le 3 avril 1793 il est arrêté avec tout le haut personnel de Sèvres, relâché peu après, il est chargé de la caisse en remplacement de Barrau, puis nommé garde-magasin général. Le 13 pluviôse an III (1ᵉʳ février 1795), il est nommé co-directeur avec Hettlinger et Meyer, † en 1803, âgé de 57 ans. (Mss. S. T. I. R. H. V., et Ch.)

SALVETAT (Adolphe-Louis), chimiste, né en 1820, chef en 1846, retraité en 1880. (T. P.)

SANDOZ (Alphonse), né en 1847, sculpteur auxiliaire en 1881-1904. (Vogt et T. P., et Man. S.)

SAUVAGE (Plat-Joseph), né en 1747, † en 1818, peintre, belge, se fit naturaliser français et fut de l'Académie de Saint-Luc; célèbre par ses grisailles, cité en 1805. (Lar. et Br.)

SAVIGNAC (Claude-Edme-Charles Louis de), né en 1734, peintre, avait travaillé à la manufacture, en était sorti après 16 mois en 1753, figure en 1758, fait bien le *paysage*. (Mss. S. T. II.)

SCHADRE. Voir Schradre.

SCHALER, sculpteur, cité en 1774. (Ujf.)

SCHILT (Louis-Pierre), né en 1790, peintre de *fleurs*, au matériel en 1818, au personnel avant 1822, retraité en 1855. (Mss. S. T. III et IV.)

et en toutes lettres

SCHILT (François-Philippe-Abel), né en 1820, peintre *figures*, *sujets*, *portraits*, au personnel en 1847, retraité en 1880. Était artiste consultant. (Mss. S. T. II, Man. S., T. P. et Br. atl.). A travaillé pour d'autres manufactures. (Saint-Amand, Exposition de 1851.)

SCHILT (Eugène-Isidore), surveillant aux ateliers de peinture, né en 1845, entré auxiliaire en 1876, au personnel en 1878. (T. P.)

SCHNEIDER, sculpteur, cité en 1774. (Ujf.)

SCHRADRE ou SCHADRE, peintre d'*oiseaux* et *paysages*, était à ses pièces. Il avait été demandé en 1783 par la manufacture du Gros Caillou, mais fut conservé à Sèvres; il était gendre d'Armand et beau-frère de Lebel. Sollicité, il refusa de communiquer ses procédés pour mettre les couleurs, il possédait au dernier degré l'emploi de l'or dans tous les genres. « Le plus précieux décorateur qu'ait eu la manufacture », dit Régnier. Armand, son beau-père, très âgé, mais célèbre pour la dorure, et Lebel, son beau-frère, « qui réussit toutes les dispositions pour ce que faisait Schradre en fonds et dorures », le remplacèrent en travaillant chez eux, quand il mourut en 1785. (A. N., O. 1, 2061-2; O. 2, 2060, et Ch.)

SECROIX, peintre, signalé en 1759 comme peintre à conserver, appointé à 960 l. (Mss. S.)

SECROIX (Dlle), entrée en 1779; à l'école des peintres en 1780. (Ch.)

SEILLIER, entré en 1771, divers ouvrages en 1780. (Ch.)

SÉJOURNÉ, acheveur ordinaire à l'atelier des tourneurs et répareurs en 1755. (Mss. S. T. I.)

SERCEY, né en 1730, répareur, acheveur, entré en 1754. (Mss. S. T. I.)

SIEFFERT (Louis-Eugène), né en 1842, peintre de *figures* et *genre*, entré auxiliaire en 1882, au personnel 1883-1888. (Vogt et T. P. et Man. S.)

SILVAIN, répareur en pâte en 1793. (Ch.)

Simard (Eugène-Alexandre), peintre, né en 1851, entré auxiliaire en 1880, au personnel 1883-1904. (T. P. et Man. S.)

Simono, entré en 1777, répareur de porcelaine tendre en 1780. (Ch.)

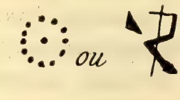
Sinsson ou Simpson ou Sisson (Nicolas), 1re génération, entré en 1773, peintre de *fleurs* et *guirlandes*, 1780, peintre et doreur en 1793, figure en l'an VI et VII, *guirlandes*. Noté très bon, avait été employé comme peintre à Sceaux en 1771. (Ch.)

Sinsson ou Simpson père (Jacques-Nicolas), 2e génération, peintre de *fleurs*, né en 1781 ou 1782, entré peintre en 1795, a été un an sans travailler, retraité en 1845. (Mss. S. T. III et IV.)

Sinsson ou Sisson ou Simpson fils (Pierre-Antoine), 3e génération, né en 1808, élève *fleuriste* en 1822, au personnel en 1825; un acte de notoriété a rectifié son nom de Sinsson; démissionnaire en 1844. (Mss. S. T. III et IV.)

Sinsson ou Sisson ou Simpson (Louis), né en 1815, au personnel en 1839, démissionnaire en 1845. (Mss. S. T. IV.)

Sioux aîné, né en 1716, peintre de *bouquets* et *guirlandes*, entré en 1752, ancien éventailliste, en 1759 appointé 720 l. (Mss. S.), porté en 1780 déchirage en bleu. (Mss. S. T. II. et Ch.)




Sioux jeune, *fleurs* et *guirlandes*, né en 1718, entré en 1752, ancien éventailliste, fait la *fleur*. (Mss. S. T. II.)

Sisson. V. Sinsson.

Soiron, peintre, cité en 1813. (Br.)

Solon, né en 1835, sculpteur, *figures* et *ornements*, pâtes sur pâtes, au personnel en 1862, quitta en 1871 pour aller chez Minton en Angleterre. (Man. S. et Et. mat.)



Solon (Mlle), peintre de *figures* et *sujets* 1862-1871. (Man. S.) Marque en toutes lettres.

Souard, né en 1728, peintre de *fleurs*, entré en 1752. (Mss. S. T. II.)

Souré, né en 1736, peintre, élève de Bachelier, fait les *fleurs*, entré en 1754. (Mss. S. T. II.)

Suzanne, cité comme sculpteur, modeleur des plus habiles, en 1755. (Ujf.)

Swebach, *paysages* et *genre*, cité en 1803, travaillait à ses pièces, était artiste consultant 1814. (Man. S. et Br. atl.)

Szamowski (Théodore), né en 1800 en Pologne, répareur, mouleur, occupé en 1846, au personnel en 1848, † en 1863. (Mss. S. T. IV et Et. mat.)



Tabary, né en 1711, peintre, ancien éventailliste, entré en 1754, peignait les *oiseaux*. (Mss. S. T. II.) Chaffers le nomme Tabory.



Taillandier, né en 1737, peintre de *bouquets* et *guirlandes*, pour les petits objets, entré en janvier 1753, avait travaillé à Sceaux, figure en 1759 bon à conserver. (Mss. S. T. II.) † 1790. (Man. S.)

Taillandier (dame), fait les fonds « Taillandier », sans autre décor, en l'an VII. (A. N., F. 4, 2335.)

Tamisé (Antoine), né en 1737, entré à l'atelier des tourneurs et répareurs en 1756; avait travaillé avant à Villeroy et au Pont aux Choux. (Mss. S. T. I.)

Tandart aîné, né en 1729, peintre, avait été éventailliste, reçut de l'augmentation en 1756, 1757 et 1758. (Mss. S. T. II.)

Tandart (Charles) le jeune, né en 1736, peintre de *fleurs*, entré en 1755, était auparavant garçon miroitier chez le sieur Deslandes. (Mss. S. T. II.)

Tardelli, sculpteur sous le consulat et l'empire. (Ujf.)

Tardi ou Tardy (Claude-Antoine), né en 1733, peintre de *fleurs* et *guirlandes*, entré en 1757. (Mss. S. T. II.) † 1795. (Man. S.)

Taunay, peintre. De 1745 à 1753 il fournissait aux autres peintres de la manufacture, ainsi qu'aux émailleurs, des couleurs fabriquées d'après ses procédés. En 1754 il vend à la Société le secret des carmins pourpres et violets. (Mss. S., Coll. F., Ars. 11780 et Vogt.)

TANAY

Taunay fils, peintre, cité en 1806. (Br.)

Taraud (A. Pierre), né en 1783, tourneur, élève de Sèvres, quitta la manufacture pour fonder en 1817 à Limoges, une fabrique de porcelaine, dans les anciens bâtiments de l'annexe de Sèvres, puis une autre en 1819 place Tourny. Il mourut en 1843. Voir Limoges, place Tourny 1819-1864. (M. S. n° 9637, 1 et 2, et Leymarie.)

Themy, sculpteur, figure sur état avant 1748. (Mss. S.)

Théodore, doreur, avant 1800. (Man. S.)

Thevenet père, né en 1708, peintre, ancien éventailliste signalé à Sèvres dès 1741, peignait surtout les *fleurs modelées* fabriquées dans l'atelier de Gravant. (Mss. S., Mss. S. T. II et Ch.)

ou

Thevenet (Mme), peignait avec son mari les *fleurs modelées*. (Mss. S.)

Thevenet (Mlle), fille des précédents, était en 1755 à l'atelier de dorure. (Mss. S. T. II.)

Thevenet fils, né en 1737, peintre entré en 1752, peignait les *fleurs*, les *ornements* et les *frises*, en 1759 il était appointé à 1200 l. (Mss. S. T. II.)

jt.

THOMAS, peintre, porté sur état en 1745. (Mss. S.)

THOMIRE, monteur en bronze, succéda à Duplessis en 1783. (A. N. et Ch.)

TIMONIER, répareur en uni et en ornements à la porcelaine tendre, s'engagea en 1777, et ayant son congé en 1785, sollicita pour reprendre son travail. (A. N., O. 1, 2061-2.)

TOLLOT (Étienne-Nicolas), né en 1730, peintre, porté sur état de 1758, élève pendant six mois de Bachelier. (Mss. S. T. II.)

TONNAY, sculpteur, figure en l'an XI aux travaux extraordinaires comme donnant des modèles, avec Boizot, Dupaty et Brongniart père. (A. N., F. 4, 2336, 3e chap.)

TOUTIN, peintre en 1741. (Mss. S.)

TOUZEZ, peintre, sans autre indication. (C.)

TRAGER (Jules), peintre *fleurs*, *oiseaux*, porté peintre en 1867 sur une liste de 1870. (Vogt et Man. S.) J. T.

TRAGER (Henry), peintre, 1887-1904. (Man. S.) H T

TRAGER (Louis), peintre 1888-1904. (Man. S.) L T

TREVERRET (Mlle de), peintre de *figures* et *sujets*, 1819. (Man. S.) Marque en toutes lettres.

TRIBOUILLET, ancien artiste de Sèvres. Directeur de Saint-Amand.

TRIQUETI, sculpteur sous Louis-Philippe. (Ujf.)

TRISTAN, sculpteur, entré en 1769, porté en 1773 Tristan jeune, et Tristan fils; en 1783, Tristan aîné, selon Ujfalvy qui lui attribue, à tort, pensons-nous, la marque T, v. le Tourneur.

TRISTAN, mouleur est remplacé à son décès (1785), par Legendre, v. ce nom. (Ch.)

TRISTAN (Étienne-Joseph), né en 1817, imprimeur sur porcelaine, occupé en 1837, au personnel en 1839, rayé en 1861, porté peintre en 1867, doreur, dessinateur en 1879, † en 1882. (Mss. S. T. IV, Man. S. et T. P.) Pt.

TROYON, répareur de 1re classe de porcelaine tendre, entré en 1768, porté en 1780 et 1793, faisait partie avec Girard, Paris, Godin et Legrand, des délégués de Sèvres qui s'adressèrent au conseil des cinq cents. (R. H. V. et Ch.)

TROYON (Jean-Marie-Dominique), né en 1780, peintre d'*ornements* et doreur, entré en 1802, absent un an, porté au personnel en 1804, et 1817. (Mss. S. T. III.) Père de Constant Troyon, le peintre célèbre, qui naquit en 1813 à Sèvres, où sa mère était concierge. (Ch. et rens. Guérin.) T

Troyon (Dame, épouse de Jean-Marie-Dominique), brunisseuse (Mss. S. T. III), était concierge de la manufacture, mère de Constant Troyon, le peintre célèbre de paysages et d'animaux. (Ch.)

Turgan (Mme Constance), citée comme peintre de portraits sous Louis-Philippe. (Vogt), 1834. (Man. S.) Marque en toutes lettres.

Turpin (Comte), artiste consultant. (Br. atl.)

Ulrich, peintre, 1889-1904. (Man. S.)

Vagon, v. Wagon.

Valois, sculpteur, cité en 1813. (Ujf., p. 105.) 1821. (Boquet, p. 51 et 100.)

Vanat, tourneur en 1756. (Reg. par. S. C.)

Vandé, né en 1727, doreur en 1755, peintre en huile et surtout brunisseur en chef. (Mss. S. T. II.)

Vandé ou Vendé (Pierre-Jean-Baptiste), né en 1766, doreur, entré en 1782, porté doreur en 1790. (A. N., O. 1, 2061-8); retraité en 1824. (Mss. S. T. III.)

Vandé aîné (Dame Marguerite-Pélagie), brunisseuse, née en 1772. (Mss. S. T. III.)

Vandervalle, sculpteur, 1753, auteur du Groupe du jaloux, cité encore en 1771. (Grollier et Ch.)

Vandier, né en 1718, tourneur pour les grandes pièces et les modèles, entré en 1748. (Mss. S. T. I.)

Van Marck (Jean-Baptiste-Joseph), peintre de *paysages*, au personnel en 1826, démissionnaire en 1832, travaillait à ses pièces (Mss. S. T. IV), rentré jusqu'en 1862. (Man. S.) Marque en toutes lettres.

Van Os (G.-J.-J.), né en 1774, peintre de *fleurs* et *fruits*, hollandais, entré en 1811, travaillait à ses pièces, † 1818. (Man. S.) Marque en toutes lettres.

Van Spaendonk jeune (Gérard), peintre, hollandais, né en 1746, † à Paris en 1822. Il s'était fait naturaliser, travaillait à ses pièces et faisait surtout des modèles; adjoint à Lagrenée et Boizot, le 1er février 1795, avec 3.600 l. d'appointements, fut artiste consultant. (Br. atl., A. N. et Ch.)

Varion ou Varillon, atelier des sculpteurs et graveurs, porté sculpteur sur état avant 1748; il travailla jusqu'en 1752, à cette époque il passa dans une manufacture en Angleterre. Il avait été débauché par Chanou cadet, fut arrêté en 1753 et rentra à Sèvres en 1754, il en ressortit un mois après. (Mss. S., Mss. S. T. II, Ars. 11821 et Ch.)

Vasseur, v. Vavasseur.

Vatinelle, peintre sur vernis après 1800. (Mss. S. T. IV.)

Vatteblet, né en 1707, broyeur de couleurs en 1755. (Mss. S. T. II.)

Vaubertrand (François-Jean-Marie), né en 1790, doreur de 2e classe, au personnel en 1823, réformé en 1848. (Mss. S. T. IV.)

Vauquelin; à la fin de la période révolutionnaire il trouve le chrome qui donne un vert de grand feu et de bons verts foncés. On reconnaît les verts clairs de chrome à ce qu'ils foncent à la lumière artificielle, ce qui n'a pas lieu avec les verts de cuivre. (R. H. V. et Grollier.)

Vautrin, signalé en l'an VII. (Ch.)

Vaux (de), v. Levaux.

Vavasseur ou Vasseur, né en 1731, peintre, entré en 1753, fait *fleurs médiocres*, absent en 1756, est arrêté et mis 6 jours au fort l'Évêque, repris en 1757, conservé en 1759, appointé 792 l. (Mss. S. T. II et Ars. 11946.) W

Vitinger ou Veitenger (Léopold), peintre, né en 1732, entré en 1758, ancien miniaturiste à Paris, fait les *fleurs*, noté en 1759 : bon à conserver et appointé 576 l. (Mss. S. T. II et Mss. S.), v. Weydinger (?).

Verdier (Charles-Victor), né avant 1839, ciseleur, entré en 1866. (T. P.)

Verdier (Joseph), dessinateur vers 1890. (Man. S.) Marque en toutes lettres.

Vernault ou Verneau, né en 1732, sur état avant 1748, apprenti à la sculpture, et en 1745 acheveur et répareur pour grandes pièces, habile. (Mss. S. et Mss. S. T. I.)

Vieillard, peintre, *attributs*, *ornements*, né en 1718, entré en 1752, ancien éventailliste, fait les fonds de *paysage* et mal la *figure*, appointé en 1759 à 108 l. : bon à conserver. (Mss. S. T. II. et Mss. S.)

Vignol (Gustave), ornemaniste, né en 1852, décorateur auxiliaire en 1882, au personnel en 1884-1904. (Vogt et T. P.)

Vigneron, 45 ans en 1755, répareur ordinaire. (Mss. S. T. I.)

Vilain (Jacques-Marie), répareur, né en 1806, au personnel en 1846. (Mss. S. T. IV.)

Vincent aîné, doreur, entré à 22 ans en 1752, figure comme doreur 1790, travaillait encore sous le Directoire et l'Empire. (Mss. S. T. II et Ch.) 2000

Vincent jeune, doreur, entré en 1753 à 20 ans. (S. T. II.)

Vindigner, v. Weydinger ou Vitinger ou Veitenger.

Vitry, né en 1734, entré en 1748, fait fleurs médiocres, mis aux fours. (Mss. S. T. II.)

Vogt (Georges), né en 1843, chimiste entré en 1880, directeur des travaux techniques en 1891-190... (Man. S.)

WAGON, mouleur, sur états avant 1748 et en 1753. (Mss. S. et Et. par., S. C.)

WAGON ou VAGON (Mme), née en 1719, entrée en 1754, fait bien les *fleurs* modelées. (Mss. S. T. I.)

WALTER, peintre de *fleurs* en 1867 et 1870. (Man. S.) W

WELTER, chimiste, remplacé par Darcet. (R. H. V.)

WEYDINGER, doreur, né en 1730 à Clostenerbourg près Vienne (Autriche); venu en France en 1749, marié à une Française, entré en 1767. (A. N., F. 12, 1495.) En 1780 (A. N., O. 1, 2061-8), noté : doreur de 2e classe, intelligence et promptitude, quatre enfants travaillent avec lui. Appointé 66 l. En 1793, appointé 78 l. + 24 l. (A. N., F. 12, 1496). Licencié, figure aux travaux extraordinaires ans VI et VII, fait *plantes* et *fleurs*, figure sous la même cote aux ouvriers conservés : Weindinger et famille, petits feuillages et dorure, marbre sur socles. (A. N., F. 4, 2335.) En l'an X : travaux aux pièces, Vindinger peinture, et enfin en l'an XIV (1806) payé pour dû de l'an IX, Weydinger père, peintre doreur. (A. N., F. 4, 2335.)

WEYDINGER aîné (Joseph-Léopold), doreur, fils du précédent, élève de la manufacture, né en 1768, porté sur états en 1778. En 1793, appointé 60 l. + 24 l. (A. N., F. 12, 1496), sorti en 1800, rentré en 1816, au personnel en 1818. (Mss. S.)

WEYDINGER (Pierre), cadet, doreur, frère du précédent, né en 1769, élève de la manufacture, a été réquisitionné pendant 4 ans, a droit à pension pour infirmités, pensionné en 1817, mort du choléra en 1832. (Mss. S. T. III.)

WEYDINGER (Dlle), cadette, en l'an VII figure aux travaux aux pièces : marguerites, dorure, feuillage, pour 348 l. (A. N., F. 4, 2395.)

WEYDINGER (Dlle), jeune, an VII, travaux aux pièces, fond jasmin, ruban, souvenir, arabesques, fond rose, pour 388 f. 50. (A. N., F. 4, 2335.)

WEYDINGER (Dlle Adèle-Pélagie), sans doute fille de Joseph-Léopold, née en 1802, peintre de *fleurs*, occupée en 1824, sortie en avril 1834. (Mss. S. T. IV.)

WEYDINGER (Dlle Adèle), sœur de la précédente, née en 1804, peintre fleuriste, élève de la manufacture, travaille chez son père depuis 1814 et prend, depuis cette époque, des leçons de Génard chef. (Mss. S. T. II.)

WILLERMET (Antoine-Gabriel), né en 1783, chef des ateliers de peinture en 1825, retraité en 1848. (Mss. S. T. IV.)

WINGES (Jean-Baptiste-Ignace), peintre paysagiste, né en 1778, au matériel en 1711, au personnel en 1815, quitte vers 1824 et continue à travailler à mémoires. (Mss. S. T. III.)

Xrowet ou Xhouuet, né en 1736, peintre, ancien éventailliste, fait le *paysage*, entré en 1750. (Mss. S. T. II). On dit que ce fut lui qui trouva le procédé pour appliquer les fonds roses.




Yvarnel ou Yvarnet, né en 1713, peintre, entré en 1750, ancien éventailliste, fait le *paysage*. (Mss. S. T. II.)



Zwinger, peintre, cité en 1819, travaillait à ses pièces. (Boq.)

*Marques indéterminées d'artistes de Sèvres.*

Musée de Sèvres, nº 4320. A. p. t. Verrière, décor fleurs et insectes, Vincennes, 1740-45.



en creux

Marque de réparateur. B en creux

Ujfalvi, p. 79. BD en creux

Sur le chien poursuivant un cygne, de Vincennes, marque de réparateur. Cadet

A. biscuit dur, blanc, médaillon ovale, haut. 0,11. Louis XIV d'après Lebrun. (Vente Ujfalvy.) D.n en creux

A. p. t. Soucoupe avec buste de femme en bistre, probablement initiales du peintre. (Coll. Franks, nº 387.) Voir LE, époque républicaine. ET en bistre

Chaffers, p. 601. A. p. t. Tasse trembleuse, fond bleu, avec sujet d'après Vernet, outre FM il y a le gland de Gauthier, année 1765. Initiales du doreur. FM en or

Sur le chien et le cygne de Vincennes. (Musée de Sèvres.) GC

A. p. t. Sucrier couvert, fond vert avec réserves de fleurs, période républicaine. (Coll. Franks, nº 386). Chaffers, p. 601, donne cette même marque sur une pièce de 1790. Elle se trouve également sur beaucoup de pièces du service de Buffon de 1784. GI en or

Chaffers, p. 600. Tasse et soucoupe jonquille, avec Léda et le cygne, année 1780. Initiales du peintre. JF

Chaffers, p. 600. Tasse et soucoupe, festons et bouquets, bordure d'ovales verts et d'étoiles d'or, peint par Tandart, 1780. I N

A. p. t. Tasse octogonale et soucoupe, branches de prunier en relief et fleurs en bleu, décor et marque d'Hourg, année 1753. J I en creux

J I pour le tourneur. V. L (Coll. Franks, nº 379.)

La même pièce porte également L en creux.




La pièce décrite à ET porte en outre pour le doreur la marque ci-contre. Lf en or

Décor d'amours avant 1800. (C.) LF

A. biscuit tendre, blanc. Statuette, haut. 0,22. (Coll. Franks, nº 393.) M·G· en creux

Chaffers, p. 600. Sur un plateau ovale orné de pêcheurs daté 1758, et sur une tasse ornée d'enfants datée de 1765.

A. p. d. Assiette, marli fleurs et feuillages, bande violette, rosace or, marque manufacture impériale de Sèvres, et le sigle et l'initiale ci-contre, en rouge.




Biscuit dur, blanc, la baigneuse aux roseaux, année 1874. Initiales du réparateur. RE-74 SEVRES en creux

Chaffers, p. 600. Tasse et soucoupe fond bleu de roi, décor pastorales, année 1764.

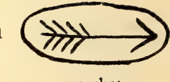
Chaffers, p. 600. Tasse et soucoupe, décor femme et enfants, dorure par Prévost, année 1781. VB

Marque relevée par M. Troude; ce doit être une fantaisie d'artiste.



Marque relevée sur un ancien biscuit tendre, blanc, statuette représentant un marchand portant des gobelets. en creux

Ujfalvy, p. 67. Marque relevée sur la petite fille au chien et sur plusieurs figurines en biscuit.


cachet

Chaffers, p. 601. Tasse et soucoupe fond canari avec corbeille de fleurs et fruits, dorure par Vincent, année 1788.





# ROUEN (Le Vavasseur)

PORCELAINE TENDRE. 1743

M. G. Le Breton, dans son *Musée céramique de Rouen*, dit que Nicolas Levavasseur fit des essais de porcelaine à Rouen. Le vase qui donne lieu à cette opinion appartenait à M. Lidehart et est maintenant dans la collection du comte Lair.



A. p. t., vase ovoïde à col, haut. environ 0,18. Décor très fin en bleu au grand feu, baldaquins haut et bas, ceux du bas se terminant par des cygnes, très bonne fabrication. La marque en bleu au grand feu. Il y a une certaine analogie avec la marque de Levavasseur sur faïences.

En outre, M. G. Le Breton possède quelques pommes de canne, décor bleu au grand feu; la pâte en est inégale et l'émail mal glacé, le bleu est épais. L'une est cassée et semble n'avoir passé qu'au feu de biscuit. Elles lui viennent d'un vieillard qui les tenait de son père, à qui elles avaient été données par Le Vavasseur, du moins telle est la légende.

# SCEAUX

PORCELAINE TENDRE. 1749

Nous avons trouvé à la Bibliothèque de l'Arsenal, dans un dossier concernant Gilles Dubois, une lettre de Labenardière, datée de Bourg-la-Reine, 4 octobre 1752, en réponse à une demande de renseignements sur Sceaux, ainsi conçue :

« Il y a environ trois ans que le sieur Chapelle s'est établi à Sceaux pour y faire de la porcelaine avec la permission et sous la protection de Madame la Duchesse du Maine, qu'il a acheté à cet effet une maison près le petit château de Sceaux, mais cette entreprise n'a pas eu lieu parce que l'entrepreneur de la manufacture de Vincennes a fait discontinuer les travaux à cause que ledit Chapelle n'avait pas de privilège du roi [1]. »

Cela ferait donc remonter à 1749 la fondation de la manufacture de Sceaux [2]. Mais cette tentative fut promptement réprimée par Charles Adam. (Voir art. Vincennes-Sèvres.) Cependant la présence de Chanou cadet à Sceaux pendant les expériences qu'il faisait à Sèvres en présence de Hellot et son arrestation qui y eut lieu en 1752, pourraient faire supposer qu'on y travaillait à la porcelaine.

Une lettre de M. de Courteilles et un mémoire des intéressés de Vincennes [3], en date du 22 septembre 1752, prient M. Berryer de faire surveiller ou arrêter Chanou qui travaille à Sceaux avec Gilles Dubois. Il est vrai que le premier, dans son interrogatoire (15 octobre), « *affirme n'avoir jamais travaillé à de la porcelaine dans les manufactures de faïence* » et « *qu'il a été travailler à Sceaux en faïence de l'agrément des entrepreneurs de Vincennes* ».

Devons-nous accepter ces affirmations qui sont la défense de Chanou ?

Il semble que s'il n'y avait pas eu délit, c'est-à-dire fabrication de porcelaine, on ne l'eût pas arrêté.

1. Arsenal, Mss. 11780.

2. Nous voyons cependant dans les registres paroissiaux que Chapelle était entrepreneur dès 1748. Voir personnel de Sceaux.

3. Arsenal, Mss. 11780.

Que penser encore de cette lettre de M. Bertin du 7 mai 1780[1] pour laisser à la manufacture de porcelaine de Sceaux la liberté de travailler en or et en toutes couleurs *comme elle le faisait avant celle du roy vu qu'elle était établie longtemps avant celle du roi*[2].

Tout cela est fort obscur en ce qui concerne la fabrication de la porcelaine, et les renseignements précis que nous avons ne portent guère que sur celle de la faïence.

Nous serions disposés à croire que sous le couvert de la faïence on continua à fabriquer clandestinement de la porcelaine tendre à Sceaux, malgré les arrêts de prohibition.

Dans l'ignorance où nous sommes des dates précises auxquelles l'on peut faire remonter les porcelaines de Sceaux, nous mentionnerons les faits historiques, comme si nous étions en présence d'une manufacture de porcelaine.

De Bey, architecte, qui exploitait une manufacture de faïence à Sceaux, s'adjoignit Jacques Chapelle, céramiste, et forma une société composée de : de Bey, Chapelle, Bragouze, seigneur d'Alancé, Joseph Minard et Bellot, seigneur de Châteauneuf. La mise étant de 20 sols, chacun des intéressés touchait 3 s. 3 d., sauf Chapelle qui dirigeait la manufacture et touchait 7 sols. Le capital se montait à 30.000 l.

Peu après survint l'interdiction des entrepreneurs de Vincennes de fabriquer de la porcelaine. La société fut dissoute, et de Bey et Chapelle restèrent seuls, le premier propriétaire, le second directeur. La fabrique devint de suite très prospère et en 1752 elle comptait 90 ouvriers, mais en 1753 la duchesse du Maine sa protectrice mourut.

Chapelle cependant continua ses travaux et en 1759 il se rendit acquéreur de l'établissement, puis en 1763 il en abandonna la direction, faisant un bail de neuf ans à Jullien et Jacques.

Nous avons donné les détails concernant ces deux entrepreneurs à l'article de la manufacture de Mennecy-Villeroy. Est-ce sous leur direction que l'on fabriqua plus ouvertement la porcelaine tendre ? Nous sommes tentés de le penser.

Les neuf années du bail de Jullien et Jacques expiraient en 1772 et le 29 avril Chapelle vendit sa propriété, la fabrique et les secrets à Richard Glot, écuyer et fourrier des logis du roy, le tout moyennant 40.000 l.

Nous trouvons sa soumission devant le lieutenant général de police le 12 juillet 1773 et sa marque déposée[3]. S. X.

1. A. N., O. 1, 2059.
2. Bertin ne faisait sans doute remonter la manufacture du roi qu'à 1753 et non à l'arrêt de 1745.
3. A. N., O. 1, 2060.

Lorsqu'arriva la Révolution, Glot nommé maire, commandant de la garde nationale, négligea sa fabrique. En l'an II, il fut arrêté puis relâché.

Le Docteur Thore, dans lequel nous avons puisé la plupart de ces détails historiques [1], pense que la porcelaine fut fabriquée surtout à partir de 1775. Nous venons de dire que telle n'était pas notre opinion. Les pièces de porcelaine de Sceaux que nous connaissons sont toutes de style Louis XV, qui à cette époque commençait déjà à être abandonné; tandis que nous en voyons de nombreuses en faïence fine, très nettement Louis XVI. De plus, Jacques et Jullien fabricants de porcelaine à Mennecy, devaient en faire aussi à Sceaux. Nous les retrouvons en effet en 1773 à Bourg-la-Reine, et le Dr Thore lui-même nous dit qu'un grand nombre d'ouvriers de Sceaux les y suivirent. Nous estimons donc que c'est, sans doute, de 1763 à 1772 que la porcelaine tendre dut être principalement fabriquée.

Presque toutes les pièces sont marquées S X. Quelques-unes marquées d'une ancre rappellent sans doute le duc de Penthièvre, grand amiral, qui devint propriétaire de Sceaux après la mort de sa tante la duchesse du Maine.

La pâte de cette porcelaine est fine, blanche et transparente, l'émail en est beau. Nous connaissons très peu de grandes pièces. Une fontaine chez Mme la baronne H. de Lestrange. Les assiettes sont assez rares, quelques-unes sont polychromes, on rencontre surtout des pots à toilette, des salières, des bouillons et des services à café, quelques cache-pot coniques. Il semble que le genre de décor qui domine soit celui des amours, en camaïeu rose.

En somme, production assez restreinte, la faïence étant l'objet le plus suivi des travaux céramiques. Nous ne connaissons pas de statuettes ou groupes marqués.

On a prétendu que l'on avait fait de la porcelaine dure à Sceaux. S'il n'était pas trop osé de nier en ces sortes de matières, nous le nierions. Nous citons cependant plus loin deux pièces que l'on pourrait penser être en porcelaine dure de Sceaux, mais nous ne pouvons y croire et les aurions plutôt rangées aux marques incertaines, si nous n'avions voulu donner ici des exemples de ce que l'on attribue à une fabrication de porcelaine dure à Sceaux.

Nous donnons un état du personnel, extrait des registres paroissiaux. On y trouvera quelques artistes de Sèvres, de Mennecy et d'Orléans.

1. *Les anciennes fabriques de faïence et de porcelaine de l'arrondissement de Sceaux*, par le Dr Thore. Paris, Paul Dupont, 1868.

PERSONNEL RELEVÉ AUX ÉTATS PAROISSIAUX

*Directeurs.*

1748. Chapelle, Jacques, entrepreneur de la manufacture de porcelaine. En 1751 on le trouve désigné : marchand, entrepreneur, démonstrateur en chimie pour les métaux, de l'Académie des sciences, pensionnaire du roi.

12 juin 1763. Jullien, Joseph, entrepreneur de la manufacture royale de Sceaux, locataire [1].

12 juin 1763. Jacques, Charles-Symphorien, aussi entrepreneur de ladite manufacture, locataire, conseiller de l'Académie de Saint-Luc [1].

1775. Glot, Richard, maître de la manufacture (depuis 1772). En 1784 nous trouvons, outre Richard Glot, Jean-Baptiste Glot intéressé dans les affaires du roi, demeurant à Paris, rue Saint-Denis.

*Commis.*

1758. Lavallière, Jacques.
1761. Maugin, Jean-Baptiste.
1779. Bécar, Marc-Joseph.

*Peintres.*

1751. Becquet, Charles-François.
1752. Taillandier, entré en 1753 à Sèvres venant de Sceaux. (A. de S.).
1753. Du Ponchet, Jean-Antoine.
1758. Meunier, Nicolas.
1758. Julien, Jean.
1758. Ferrant, Nicolas-Robert, encore en 1790.
1759. Jullien, Joseph ; travaillait déjà à Sceaux, dit-on, en 1754.
1759. Chartier, François, et en 1764.
1760. Rothe, Jean, époux d'Élisabeth Krouche, signe Johannès Rothe.
1761. Chemin, Jean-Marie.
1763. Petrou, Jacques, † en 1767, âgé de 41 ans.
1763. Sonnère, Jean-Baptiste ; venait de Mennecy-Villeroy.
1763. Icart, Joseph.
1767. Lutz, Jean-Nicolas, fils de Jean-Frédéric et de Dorothée Ceiringevin, de Strasbourg, depuis trois ans dans la paroisse.
1767. Bellier, Laurent-Jean.

1. Voir article de Mennecy-Villeroy.

1767. Tiepou, Frédéric-Adolphe, fils de feu Frédéric et de Jeanne Suchet Krouvitzsekin, de Radeberg, électorat de Saxe.

1769. Boissier, François, dit Bordeaux, † en 1787, âgé de 82 ans.

1771. Sisson, Nicolas. *Sisson* Voir artistes de Sèvres.

1772. Bonnefoy, Jean-Antoine. Voir Chantilly, p. 87.

1775. Duvivier, Fidèle.

1776. Jacquemart, Joseph.

1778. Bougant, François.

1783. Solomé, Joseph.

1783. Marcou, Pierre.

1784. Jarry, Jacques.

1784. Clesse, Jean-François.

*Sculpteurs.*

1755. Louis, Jean, venant de Strasbourg, quitta en 1765. Voir art. d'Orléans.

1765. Fougel, Joseph, ou Fogel en 1782.

1772. Benoist, Pierre-Louis, en 1781.

1776. Mô, Christophe. Voir à Mennecy-Villeroy.

1781. Benoist, Nicolas, désigné aussi pareur.

1787. Moscer, Joseph, modeleur, veuf d'Élisabeth Simon, de la ville de Strasbourg, épouse Marguerite Fouder, fille de feu Antoine et de Marie Bif, de la paroisse d'Ethe, province de Luxembourg.

*Mouleurs.*

1762. Mallart, Pierre, ou Malard.

1768. Mongin, Henri.

*Tourneurs.*

1753. Mesière, Antoine.

1759. Duché, Michel-Maniès.

1775. Ragon, Jacques-Nicolas.

1776. Dumas, Léonard (de 1764 à 1771, ouvrier et tourneur à Mennecy-Villeroy).

1781. Bougault, Jacques.

1781. Pinart, Jean-Edme (en 1766 et 1774, à Mennecy-Villeroy).

1783. Pillard, Edme.

1783. Langlois, Nicolas-Clément.

*Ouvriers.*

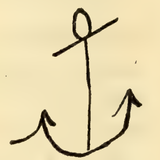
1754. Mougin, Jean-Baptiste.

1754. Benoit, Nicolas. (Voir sculpteurs 1781.)

1757. Le Marcoult, Léonard.
1758. Lavoypière, Toussaint.
1759. Aubouin, Charles.
1772. Busch, André, portier de la manufacture. Voir Mennecy-Villeroy : Bousch André, peintre, 1763.
1774. Morel, Philippe.
1774. Lucas, André.
1779. Fleury, Louis (inhumation).
1781. Marcou, Léonard.
1781. Laroche, Edme.
1784. Valois, Pierre.

MARQUES

A. p. t. Moutardier décoré de filets or. Marque en creux. (Coll. Gasnault, n° 1272.)



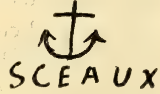
A. p. t. Pot à crème couvert. Filet pourpre, bouquets de fleurs au naturel. Le décor forme saillie. Même marque. (Coll. de Grollier.)

A. p. t. Deux pots à crème. Sur la panse, décor polychrome de paysages animés de sujets galants et oiseaux volants de Vincennes, filets et fruits du couvercle dorés. Marques en creux. (Coll. de Chavagnac.)

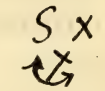


A. p. t. Petit éteignoir à anse pleine, quadrillé en relief. Haut. 0,07. Décor bleu au grand feu, œillet et ornements. La marque en bleu à l'intérieur de l'éteignoir. (Coll. de Grollier.)

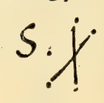
Relevé par Chaffers sur porcelaine, tasse et soucoupe, la marque ci-contre en bleu qui ordinairement ne se trouve que sur les faïences.




Ris-Paquot donne cette marque en creux. Sur porcelaine tendre.

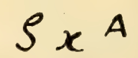



A. p. t. Cabaret de cinq tasses et soucoupes et cafetière, décor amours dans les nuages en camaïeu carmin, au bord filets carmin et or. Les marques en creux. (Coll. de Chavagnac.)



A. p. t. Dans la collection Jacquemart, les nos 469 et 470 mêmes marques en creux.

A. p. t. Musée de Sèvres, n° 5864.



A. p. t. Relevé la marque ci-contre sur un vase forme tulipe, fond bleu foncé, réserve décorée de fleurs au naturel, la marque en creux avec bleu dans le creux.

A. p. t. Tasse à bouillon, décor bleu et or. La marque en creux. (Musée de Sèvres, nº 5232-1.)

A. p. t. Plateau ovale à quatre lobes, largeur 0,27, filet pourpre, ornements en relief avec traits bleus, rappelant la fabrication de Sèvres. Bouquets de fleurs au naturel. La marque en creux. Nous pensons que l'on doit la lire : « de Sceaux. »

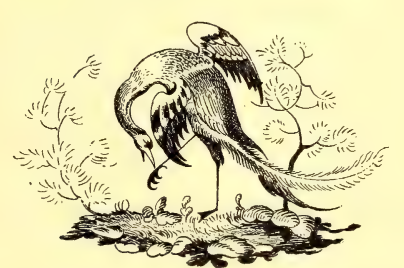
Nous ne croyons pas que la marque S. P. (Sceaux Penthièvre) ait été employée sur la porcelaine comme elle l'a été sur la faïence. Nous donnons cependant quelques-unes de ces marques, dont deux sur porcelaine dure, mais sous les plus expresses réserves, tant à cause de la marque, qu'à cause de la nature de la porcelaine.

A. p. t. Pot de toilette couvert décor à baldaquins en bleu au grand feu. La marque également en bleu. Nous ne pensons pas qu'il faille attribuer cette pièce à Sceaux, nous croyons que ces lettres sont plutôt de Saint-Cloud.

Chaffers donne cette marque en creux sur porcelaine tendre.

A. p. d. Jacquemart, p. 663, parle d'une tasse trembleuse en porcelaine *dure* de Sceaux et marquée S. P. C'est probablement le nº 536 du catalogue de sa collection. Mais sur le catalogue elle est placée avec raison dans les fabrications indéterminées. La marque en brun.

A. p. d. Écuelle à deux anses torses, filets et rehauts d'or. La pâte très feldspathique et transparente. La marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.) Sous toutes réserves comme la précédente.



# ORLÉANS

## DITE MANUFACTURE DE TERRE PURIFIÉE

### PORCELAINE TENDRE 1753

### PORCELAINES TENDRE ET DURE 1768-1812

Le 13 mars 1753 [1] le roi autorisait la fondation d'une manufacture de faïence à Orléans, avec privilège de 20 ans en faveur du sieur Dessaut de Romilly. Il semble qu'un sieur Le Roy, Louis-François, fut le premier directeur pour la société qui avait fait les fonds nécessaires à l'établissement de la manufacture, située rue du Bourdon blanc [2], sur la paroisse Saint-Euverte.

Plus tard, vers 1760, pensons-nous, le sieur Gérault d'Areaubert, Claude-Charles, racheta les actions de ses cointéressés et dirigea seul la fabrique.

Dans les premiers temps l'on ne dut produire que de la faïence, puis, assez promptement, on entreprit la fabrication de la porcelaine tendre, sans pour cela abandonner la première, tirant les terres de Flandre ou des environs de Paris et enfin, dès 1755, de Saint-Mamers, près de Châteaudun. Il s'éleva même à ce propos une contestation entre les propriétaires de la faïencerie d'Orléans et ceux de celle de Châteaudun, protégée par la duchesse de Chevreuse.

En 1767, l'établissement de Gérault est qualifié : « Manufacture royale de porceleyne d'Orléans. »

Dans un tableau de la manufacture présenté à Mgr l'intendant nous lisons : « Depuis 1764 *elle* (la manufacture) *a ajouté à sa fabrication des terres du Limousin où elle en a acquis en 1768, propriété de quatre sestercées, située à Saint-Yrieix-la-Perche, près Saint-Pierre-hors-les-murs.* » Il nous semble que cette date de 1764 pourrait être sujet à discussion, puisque la découverte du kaolin de Saint-Yrieix n'eut lieu qu'en 1768 et même que le départ de Macquer et de Millot à la recherche du précieux gîte n'est que du 22 août. Cependant on peut voir à l'article « Limousin » et à celui de Brancas-Lauraguais que Guettard, dans son Mémoire lu à l'Académie des sciences

1. Les renseignements concernant la période de 1753 à 1777 inclusivement sont tirés des Archives départementales du Loiret, G. 70.

2. Actuellement nº 37, propriété du marquis de Chanaleilles.

le 13 novembre 1765, dit qu'il avait reçu du kaolin de Limoges bien avant cette date, mais qu'il était employé dans le pays à faire une très bonne faïence [1]. Les entrepreneurs de la manufacture d'Orléans, qui produisait aussi de la faïence, auraient-ils tiré cette argile du Limousin avant qu'elle ne fût employée à la fabrication de la porcelaine ?

Nous pouvons suivre en partie la marche de la fabrique sous les directions de Le Roy et de Gérault d'Areaubert. Cette dernière prendra fin en 1788. Gérault sera remplacé par Bourdon du Saussey, fils de Bourdon des Planches [2].

Le personnel ouvrier employé à la manufacture pendant les années 1756 et 1757 était de : 1 modeleur, 10 répareurs-sculpteurs, 3 stampeurs-mouleurs, 25 fleuristes, 6 racheveuses, 2 enfourneurs, 4 retoucheuses, 2 peintres, 4 encasteurs, 6 tourneurs, 1 garde-magasin, 1 portier, 1 commis aux écritures, 2 garde-moulins.

A cette époque et jusqu'après 1760 tous les modèles se faisaient dans la manufacture. Le sieur Jean, Louis, ancien artiste de Strasbourg et de Sceaux, était chargé du modelage. Nous donnons la copie du traité passé entre ce sculpteur et les entrepreneurs.

7 avril 1756.

« Pardevant les notaires, au Châtelet d'Orléans, soussignés, fut présent le sieur Jean Louis, sculpteur, modeleur à la manufacture royale de terre blanche puriffiée établie à Orléans, y demeurant rue du Bourdon Blanc, paroisse de Saint-Euverte, lequel a promis et s'est obligé par ces présentes envers les entrepreneurs d'icelle de continuer d'y travailler aux modèles et autres ouvrages de son état qui luy seront demandés, à raison de douze cent quarante-huit livres par an à compter du premier may prochain, aux conditions suivantes :

« Premièrement, de se rendre tous les jours à son travail, sçavoir depuis le quinze mars jusqu'au dernier septembre à sept heures du matin, et du premier octobre au quatorze mars au jour, pour en sortir à midy et rentrer à deux heures jusqu'à sept heures du soir en toutes saisons.

« Secondement, de ne s'absenter de son travail qu'autant que les affaires pourront le luy permettre, et, dans ce cas, qu'il luy soit retenu quatre livres dix sols pour chaque jour qu'il manquera de travailler.

« Troisièmement, de faire le bien de la manufacture en toutes choses qui pourront dépendre de luy, et en conséquence, de former les apprentifs que les intéresssés jugeront à propos de prendre ; et dans le cas où ledit sieur

1. Il n'était pourtant question, prétend-on, à ce moment, que du kaolin d'Alençon, objet de la discussion entre Guettard et Brancas-Lauraguais.

2. Voir art. manufacture du faubourg Saint-Denis.

Louis donnerait des leçons de dessein ou d'autres ouvrages hors le temps de son travail en laditte manufacture, ces leçons lui seront payées soit par lesdits sieurs intéressés en la dite manufacture, ou par les pères et mères desdits aprentifs.

« Et quatrièmement, de ne pouvoir quitter laditte manufacture pour aller travailler ailleurs sans le consentement des intéressés en laditte manufacture, lesquels ne pourront renvoyer ledit sieur Louis, tant quelle aura lieu, en exécutant par luy les conditions cy-dessus à leur satisfaction.

« Ce qui a été accepté par le sieur Charles-Claude Gérault et le sieur Louis-Francois Le Roy, intéressés en laditte manufacture, y demeurant, susditte rue du Bourdon Blanc et ditte paroisse de Sainte-Euverte, tant pour eux que pour leurs autres associés en laditte manufacture; lesquels ont promis et se sont obligés de payer et faire payer ledit sieur Louis de quinzaine en quinzaine, à raison de laditte somme de douze cent quarante-huit livres par année, à compter dudit jour premier may prochain, dont acte promettant, obligeant, renonceant, fait et passé à Orléans en laditte manufacture susdésignée, l'an mil sept cent cinquante-six, le sept avril avant midy et ont sigué. La minute des présentes est signée : Jean Louis, Gérault, Le Roy et des notaires soussignés, contrôlée à Orléans le quatorze dudit mois d'avril, etc..... »

Mais à peine Gérault eut-il acquis la totalité des parts que des difficultés s'élevèrent entre l'artiste et l'entrepreneur qui s'adressa à Mgr l'intendant, disant que « ses devanciers étaient dans l'espérance de trouver dans le nommé Louis, modeleur, un homme qui modèlerait, recherrerait (?) et ferait des élèves, mais que le sieur Louis, bien loin de remplir ses engagements, est totalement contraire au bien de la manufacture, non seulement en ce qu'il est devenu long en ses opérations, par des tremblements qui lui sont survenus aux mains, mais encore par sa mauvaise foi à tirer en longueur les ouvrages que Gérault lui commande et à les rendre imparfaits, ce qui oblige à les faire recommencer ». Que de plus il a formé une cabale, puis, qu'il s'absente de son atelier et travaille chez lui pour divers particuliers. En conséquence, Gérault demande l'annulation du traité.

Mais Jean Louis, s'adressant aussi à l'intendant, représente qu'il fut appelé de Strasbourg par l'entrepreneur de la manufacture de Sceaux, d'où les intéressés qui établirent celle d'Orléans, pénétrés des injustices qu'il y essuyait, le tirèrent et convinrent de conditions dictées par une bonne foi réciproque. Alors, dit-il, le sieur Le Roy était religieux observateur du traité, mais le sieur Gérault, s'étant rendu acquéreur des actions des divers intéressés, et guidé par un système d'économie qu'il prétend étendre sur ses appointements,...... ne veut pas plus exécuter les conventions écrites que les promesses verbales. Nous ignorons en faveur de qui fut rendue la sentence de l'intendant.

La production à cette époque consiste en terrines, platerie, salières, jattes à sucre, saucières, toutes sortes de pièces d'usage, groupes, figures pour les desserts et les fleurs pour les bras de cheminées et lustres, et un peu de peinture et de dorure. En 1757 le débit fut considérable, il commença à tomber au début de 1758, et s'est éteint dans les derniers mois de l'année.

Pendant les années 1759, 1760, 1761, 1762, le commerce de la manufacture est resté totalement languissant, de sorte que, dans le courant de ces quatre années, il n'est sorti au plus que pour la moitié de la valeur des envois de 1757.

En 1758, pour tenter d'augmenter le débit, la manufacture a fait conduire et débiter par son garde-magasin et son commis, des marchandises de platerie et autres pièces d'usage à Blois, Tours, Saumur, Angers, Lyon, Mâcon, Dijon, Langres, Troyes, Reims, Soissons, Laon, Amiens et Rouen. Mais les frais qui en sont résultés n'ont pas permis de suivre ces débouchés.

En 1760, la manufacture fit construire et reconstruire des fours, pour ne s'occuper après la paix [1] et le rétablissement du commerce que de la production. Elle prit 40 jeunes apprentis, garçons ou filles, pour former des fleuristes et des ouvriers pour le réparage, stampage et moulage ; mais la plupart quittèrent avant la fin des quatre années d'apprentissage.

En 1763, nous trouvons une forte diminution dans le personnel qui se compose de 1 modeleur sculpteur, 1 répareur sculpteur, 4 tourneurs, 2 mouleurs estampeurs et racheveurs, 6 fleuristes, 1 garnisseuse et racheveuse, 2 retoucheuses, 3 apprenties fleuristes, 6 apprentis répareurs et sculpteurs, 1 enfourneur, 1 garde-moulin, 1 garde-magasin.

Nous avons vu que les modèles autrefois se faisaient tous dans la manufacture, mais ce système est modifié et à cette époque on les demande aux meilleurs artistes et jeunes académiciens de Paris.

La fabrication est la même, sauf qu'elle est tout en blanc. Les débouchés sont Paris, Besançon, Metz, Bordeaux, Lyon, Montpellier, Toulouse, Clermont, Riom, Tours, Angers, Rennes, Rouen, Arras, l'Espagne et la Hollande. La position de l'établissement lui permet de trouver des voitures pour tous pays.

La manufacture n'a pas de dettes, sauf les comptes courants de ses fournisseurs qui peuvent se monter à 200 pistoles au plus.

Tous ces renseignements nous sont donnés par Gérault lui-même, à la date du 7 octobre 1763. Il ajoute que les marchandises sont livrées à bas prix au public. Mais en marge nous lisons cette note : « Cette circonstance n'est pas exacte, le prix des marchandises est au contraire si haut que la manufacture a très peu de débit dans la ville. »

1. Fin de la guerre de sept ans.

En avril 1767, une contestation entre Bernard Huet, sculpteur, et Gérault amène une audition de témoins ouvriers, qui nous met au courant du personnel et du travail. Il y est dit que Huet fit quatre grands jardiniers, jardinières, pâtissiers et batteuses de beurre, quatre fermiers, fermières, bergers et bergères, dix amours changés en cris de Paris, douze petits coqs et poules en concert, figure de Bacchus, figure de Pommone, groupe à deux figures représentant la feuille à l'envers, un groupe à deux figures représentant le sabot cassé et des piédestaux.

Nous relevons quelques pièces vendues à Paris vers cette époque par le marchand Hennique :

26 novembre 1767. Quatre grandes figures assises, de concert et de jardinage, 28 l.; quatre nouvelles figures assises, les Éléments, 28 l. [1].

9 décembre 1768. Groupe à 4 figures, biscuit, 28 l.; groupe à 5 figures bacchiques, 60 l.; huit grandes figures debout, jardinage et concert, 56 l.; deux bustes, biscuit, Voltaire et Rousseau, 72 l.; un groupe enlèvement de Proserpine, biscuit, 48 l.

16 décembre 1768. Un groupe à trois figures blanches, 14 l.

Janvier 1769. Un groupe Bacchus avec un arbre, biscuit, 72 l.

22 mars 1769. Quatre grandes figures : le pâtissier, la batteuse de beurre, la protestation et la fleuriste, à 12 l., 48 l.; Mercure, la baigneuse, pots à jus, blancs.

14 octobre 1769. Un groupe porcelaine, les cinq sens [2].

Le 7 mai 1771, le privilège accordé au sieur Dessaut de Romilly est prorogé pour quinze ans à partir du 13 mars 1773 en faveur de Gérault d'Areaubert.

Mais nous arrivons à l'année 1777 où nous trouvons un programme des dispositions à prendre à la manufacture, pour la visite de Monsieur [3]. Nous y recueillerons des détails intéressants [4].

### DISPOSITIONS A LA MANUFACTURE, AU PASSAGE DE MONSIEUR

#### *Aux modèles.*

1 artiste modelant un groupe pastoral de 18 poulces de hauteur, composé de cinq figures à touttes faces.

1. A. de la Seine, registres du commerce 1967.
2. A. de la Seine, registres du commerce 1924.
3. Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence, frère de Louis XVI et depuis Louis XVIII.
4. Nous respectons l'orthographe défectueuse et ne cherchons pas à traduire des mots incompréhensibles.

*A la moulerie.*

1 mouleur jettant en moule une figure de baigneuse de 2 pieds 1/2 de hauteur.

*A la sculpture.*

2 sculpteurs montans les groupes des élémens et des quatre parties du monde, Jupiter en tête desdits groupes.

3 répareurs finissant des figures de jardinages et de vendanges.

1 stampeur, à des figures de danses de différens caractères.

*A la tournerie.*

2 tourneurs sur les tours formant des pièces creuses de différentes grandeurs et formes, 2 garnisseuses, 2 barbatineuses et 2 finisseuses.

2 ouvriers stampant des terrines d'ornemens et autres pièces d'usage.

2 racheveuses et 2 garnisseuses.

*A la fleurimanie.*

3 fleuristes faisans des fleurs naturelles.

7 autres femmes à des fleurs de caprices et demi-naturelles.

1 prépareuse aux pâtes pour la confection desdites fleurs.

*Aux marches.*

1 journalier assortissant et préparant des terres pour les matériaux.

*A la cazetterie.*

2 ouvriers, l'un mettant les terres mélangées dans les calibres et serses formes croûtes pour la réduction des caisses et cazettes, et l'autre montant desdites caisses et cazettes avec des pièces finies et rachevant d'autres après que sevitées (?), ainsy que leurs rondeaux.

*A la chambre de composition des pâtes.*

Des matières brutes, pour les 4 sortes de pâtes employées à la manufacture. Des frites, aux 3 premières pâtes.

Les alliages avec la terre de Beleu pour la première.

A la seconde avec de la Marne, près Paris.

A la 3e avec de la terre de Saint-Mamers, près Châteaudun.

La 4e, démonstration de terre blanche puriffiée kaolin et son alliage, en kaolin, marneau et gras.

Les 3 premières pâtes sont nommées par le public porcelaines tendres et la quatrième porcelaine dure.

Des pétumpzé et spates, avec des ajoutées, couvertes à la porcelaine dure. Des couvertes, cristallines et émaillées brutes; d'autres sortant des fourneaux, de pillés et de broyés, dans des terrasses prêtes à en faire usage.

*Au moulin.*

Service de 8 meules, 6 chargées de différentes pâtes, et les deux autres des couvertes, touttes broyans.

*A l'ancien four.*

Forte partie garnie d'ouvrages, en couvertes.
Le feu, sur la bouche, mené par deux conducteurs.

*Au nouveau four.*

1 répareur à encaisser des groupes et figures en crû.
6 femmes à encaster des fleurs naturelles et de caprices, avec des pièces d'usages, aussy en crû.
1 ouvrier à enfourner lesdits ouvrages.
2 manœuvres à servir cet enfourneur.

*A la salle de passage en couvertes.*

1 ouvrier à passer en couverte, des ouvrages de sculpture et pièces d'usage.
2 femmes frotant lesdits onvrages.
2 femmes à les retoucher.
1 femme à passer les fleurs en couvertes.
2 femmes à la servir.

*A la chambre de peinture.*

1 peintre aux pièces d'usage.
1 peintre en figures de sculpture.
2 femmes à peindre des fleurs naturelles et demi-naturelles.
1 femme à peindre des fleurs de caprices.

*Au laboratoire et cabinet de chimie.*

Or en dissolution pour devenir en poudre.
Or en dissolution pour former des couleurs de pourpre et viollet.
Or en dissolution pour faire celle de carmin.
Argent en dissolution pour revenir en poudre.
Étain en dissolution pour entrer dans les couleurs de pourpre et viollet.
Fer en dissolution pour différens bruns foncés.
Acier en dissolution pour des bruns rouges.

Répétition des sept opérations ci-dessus, dissolues avec chaques choses préparées pour les y introduire et les précipiter en un instant.

Desdittes dissolutions précipitées, sévitées avec les fondans pour y mêler et être employées à la peinture des porcelaines.

Préparation des mordans pour l'or en différentes couleurs.

Or, préparé pour devenir de couleur aurore, de paille, de vert et de rougeâtre.

Cobol [1] en pierre, cobol en train dans un creuset au fourneau.

Cobol devenu en différens beaux bleûs pour être employé sous couvertes.

Cobol puriffié, avec ajoutées pour être employé sur couverte.

Cuivre en dissolution.

Cuivre dissous et son absorbant, à le précipiter dans le moment de ce précipité, des verts, de différens tons de couleurs.

Étain et plomb, mêllé en fonte pour devenir en calcine.

Étain et plomb, calciné et reverbéré.

Chique de jaune de Naples brute et sa préparation; sa terminaison en différens jaunes : aurore, citron et paille.

Périgueux brute et depréparé avec son fondant pour couverte brune.

Manganaise brute et depréparé avec son fondant pour couverte brun viollet.

Émail blanc fait avec la calcine de plomb et d'étain, pour les porcelaines anciennes.

Émaux de touttes sortes de tons, de vert, de jaune, de brun, de bleu, viollet, pourpre et noir, fait avec la calcine de plomb et d'étain, avec des ajoutées, safre et base de composition de rouge et de basses couleurs pour touttes porcelaines.

Compositions de ces couleurs en des creuzets, au fourneau, d'autres sorties du feu, de pillées et de broyées avec leurs fondans.

Des matières brutes pour former des cristalines extrazes de touttes couleurs, des morceaux cristalisés de touttes couleurs, en pierre, de pillées et de broyées pour passer des biscuits en couvertes.

Des couvertes émaillées, de différentes couleurs et de broyées pour couvrir des ouvrages en biscuit, d'anciennes porcelaines.

*Au Magazin.*

24.000 fleurs de caprices, en des caisses découvertes, sous les rayons.

Sur les comptoir, quantitées de fleurs demi-naturelles, en blanc.

Des fleurs naturelles en blanc sur des tables.

Des fleurs naturelles de touttes espèces, peintes, répandues sur des tablettes.

1. Sans doute cobalt.

Aux rayons, 295 groupes de différentes hauteurs, à une, deux et quatre faces, champêtre, pastoral, de jardinage, vendange, de l'histoire et de la fable.

750 figures de touttes grandeurs et de divers caractères; des bustes, vases, pots pouris et pieds d'estaux antiques et modernes.

Des pièces d'usages et d'agrémens en couleur et dorure.

La majeure partie de sculptures en biscuit.

TABLEAU DE LA MANUFACTURE PRÉSENTÉ A M. L'INTENDANT LE 8 JUIN 1777

La manufacture aprête elle-même ses pâtes.

Sa majeure fabrication est en groupes, figures, pots pouris, petites pièces d'usage, fleurs naturelles et fleurs de caprice. Avant son établissement lesdittes fleurs de caprices étaient à 3 l. la douzaine; cette manufacture les a réduittes à 18 s., fait même réduction sur touttes les autres marchandises.

Elle fabrique aussi des pièces d'usages en terre, à l'imitation de celle d'Angleterre.

Depuis juin jusqu'à février, elle ne manque point d'ouvriers; à la veille du tirage de la milice, les ouvriers garçons partent, vont travailler dans les autres manufactures, et reviennent en été; aux femmes qui ont des enfans, on leurs donne la facilité de faire des fleurs chez elles qu'elles raportent à la manufacture touttes les semaines.

Les hommes mariés sont stables et assidus aux travaux.

Les fours sont construits de terre et de carreaux de Saumur qui ont un poulce d'épaisseur et un pied de largeur; ils soutiennent parfaittement bien les grands effets du feu.

Les bois convenables pour la cuisson des marchandises sont très communs et à très bas prix; plus de moitié moins qu'à Paris.

*Les magasins de la manufacture sont tenus :*

A Paris, par Bazin, rue des Fossés Saint-Germain-l'Auxerrois.
A Lyon, par Dumoulin et Sorlin.
A Bordeaux, par de Verneuil.
A Rouen, par Goubert.
A Toulouze, par François Martin.
A Cambray, par Duchâteau.
A Arras, par Vagon.
A Mets, par Robichon et Beure.
A Bruxelles, par Becker.
A Varsovie, en Pologne, par Durand.

A Saint-Pétersbourg, en Russie, par Montandre et compagnie.
A Londres, par des personnes indirectes.
A La Haye et Amsterdam, par Ulrich et Van Diest.
A Cadix, par Pannices frères.
A Marseille, par Mouchy.
A Nantes, par Mouton.
A Tours, par Béry.
A Angers, par Cerisier et compagnie.
A Clermont, par Cristian Wagner.

Hambourg, Avignon, Caen, Rennes, Montpellier, Gand, Troyes, Saumur, Angoulême, Besançon, Blaye, Douay, Dijon, Châlons et Amiens, tirent directement de la manufacture pour leurs comptes, ainsy que Bailly, veuve Bréaud, Grouet, Dubaut, Brillet, Obled, Robin Sauveur, Briet, etc., marchands à Paris.

Les marchandises, imitation de vaisselles de terres d'Angleterre, sont débittées par les agens de la manufacture, dans les foires à 100 lieues à la ronde.

Nous avons dit plus haut que Bourdon du Saussey, fils de Bourdon des Planches, que nous verrons entrepreneur de la manufacture du comte d'Artois au faubourg Saint-Lazare, à Paris, avait pris la suite de Gérault d'Areaubert en 1788. L'année précédente ce même Bourdon du Saussey avait adressé une demande au ministre tendant à ce qu'il soit créé en sa faveur une place d'inspecteur des manufactures de porcelaine du royaume [1].

Le 25 février 1792, appuyé par les administrateurs du Loiret, il fait une demande de secours disant qu'en 1789 il a dû dépenser des sommes considérables pour conserver ses ouvriers pendant l'hiver rigoureux, sans pouvoir les employer et que depuis est venue la révolution qui a arrêté le commerce [2].

Les successeurs furent Piédor, puis Dubois et enfin Benoist Le Brun, qui fabriqua de 1806 à 1812.

Deux autres manufactures existèrent encore à Orléans. Il semble qu'elles ne se rattachent pas à celle de la rue du Bourdon-Blanc. Nous les signalons cependant ici ne pouvant les classer à des dates précises et leur importance ne motivant pas d'articles spéciaux.

Ce sont celles de Molier Bardin vers 1793 et celle de Dabot et Barlois à la fin du XVIII$^e$ siècle. On verra plus loin les marques qu'elles employèrent.

Nous savons que Gérault d'Areaubert avait produit simultanément de la porcelaine tendre et de la porcelaine dure. La première qui est marquée, soit d'un O couronné, seule marque dont nous connaissions le dépôt

1. A. N., F. 12, 1494-1787.
2. A. N., F. 12, 1495.

devant l'intendant de la province, soit, prétend-on, d'un lambel au trait surmontant un C, est fort rare ; et la seconde qui, dit-on aussi, mais sans aucune preuve, est marquée du lambel plein, n'est pas aussi commune que l'on pourrait le penser, la manufacture ayant eu une longue existence.

Nous ne saurions expliquer ces marques au lambel, les armes de la ville ne portant pas ce signe héraldique et aucune protection ne le justifiant. A cette époque le dépôt eût dû avoir lieu et nous n'avons pas pu en trouver trace. Seul venons-nous de dire, l'O couronné aurait été déposé [1].

La manufacture de Vincennes, au contraire, sous la direction de Séguin, a déposé en 1777 la marque au lambel devant le lieutenant général de police [2].

Ce ne serait donc que la tradition qui a fait attribuer à Orléans les pièces revêtues du lambel. Pourquoi ? Peut-être par une association d'idées entre la ville et la famille d'Orléans.

Nous ne sommes pas du reste les premiers à contester le bien fondé de cette attribution, car M. Riocreux avait déjà, au Musée de Sèvres, placé sur une pièce de porcelaine tendre, marquée au lambel au trait, une étiquette l'attribuant à Crépy. Nous ne le suivrons pas jusque là, puisque nous avons maintenant les marques de Crépy; mais, comme nous, il ne comprenait pas pourquoi la manufacture d'Orléans aurait marqué d'un lambel.

Quant à celui de la porcelaine tendre, nous ne voyons pas à quelle fabrique on pourrait l'attribuer judicieusement [3]. Il n'en est pas de même pour celui de la porcelaine dure, c'est-à-dire le lambel plein. Il avait été déposé en 1777 comme marque de la manufacture de Vincennes (porcelaine dure) dirigée par Séguin, ce qui est irréfutable [4].

Pour être conséquents nous devrions donc reporter toutes les pièces ainsi marquées à Vincennes, d'autant plus que quatre pièces, dont on peut voir la description à cette fabrique, ne nous laissent aucun doute sur leur origine. Marquées au lambel elles portent le chiffre L. P. du duc de Chartres et proviennent certainement du service que nous savons avoir été fabriqué pour lui par Séguin en 1779, en même temps qu'un service pour le comte de Maillebois et un autre pour la baronne de Neukischen. Le dépôt de la marque et l'examen de ces pièces ne nous permettent pas de mettre en doute que la marque au lambel soit de Vincennes.

Mais ne devons-nous pas compter avec une opinion accréditée, qui du reste, n'est jusqu'ici que légende ? Et, quoique convaincus de l'erreur dans

1. Deux pièces de faïence d'Orléans sont marquées d'un O couronné. Musée de Sèvres, n° 10027, et coll. Gasnault, n° 858. Voir aussi Jacquemart. On verra aussi plus loin, une pièce de porcelaine tendre marquée de même.

2. Voir art. de Vincennes, porcelaine dure.

3. Au moment où nous mettons sous presse, nous arrive un document qui nous permet d'espérer que la question n'est pas insoluble.

4. Voir article Vincennes, p. d. 1765.

laquelle on s'est complu jusqu'à ce jour, nous sacrifierons cependant à « l'on dit », en donnant ici la description des marques au lambel, soit au trait, soit plein, sauf pour quatre pièces que nous ne pouvons classer autre part qu'à Vincennes.

Ce que nous en faisons est une concession et un acte d'humilité, vis-à-vis de nos prédécesseurs, Jacquemart et Chaffers, auxquels nous reconnaissons une compétence et une honnêteté qui, sans nous convaincre, nous font rendre cet hommage à leur opinion.

Il y a des pièces marquées au lambel qui portent, en outre, en dessous une fleur de lys. On ne l'explique pas davantage. On ne peut dire que la fleur de lys indique la manufacture royale; Orléans et Vincennes avaient droit à ce titre l'une et l'autre.

On trouve le plus souvent la porcelaine tendre décorée en bleu, soit du décor à la brindille ou à l'épi, de Chantilly, soit de bouquets de fleurs en camaïeu bleu. Mais les pièces de porcelaine tendre à décor polychrome sont d'une extrême rareté, nous ne pouvons en citer que trois. L'aspect est, à peu près, celui des porcelaines de Chantilly.

Quant à la porcelaine dure, la pâte en est très feldspathique, généralement à décor polychrome.

Les inventaires que nous avons cités nous dispensent de nous étendre sur la nature des produits.

## PERSONNEL

### *Directeurs.*

Le Roy, Louis-François, pour le compte d'une société, 1753.

Gérault d'Areaubert, Charles-Claude, propriétaire et directeur, 1760.

Bourdon du Saussay, 1788.

Piédor.

Dubois.

Benoist Le Brun, 1800-1812.

### *Sculpteurs, modeleurs.*

Louis, Jean. Traité du 7 avril 1756, signé par Le Roy, Gérault et Louis. Différents avec Gérault vers 1760.

Huet Bernard. Nous le trouvons en 1767 dans ses difficultés avec Gérault. Il venait de Mennecy-Villeroy où il était encore en 1764. Au cours de l'article nous avons donné une nomenclature de ses œuvres, à propos de son procès avec Gérault d'Areaubert.

*Sculpteurs, répareurs, figuristes.*

Maffleur ou Maflart, Jean-Louis, entré le 27 juillet 1761, âgé de 15 ans et demi, comme apprenti, fils de Hubert Maffleur, demeurant paroisse Saint-Paul à Orléans. Révolte de mai 1767.

Renault, Pierre. Nous le classons parmi les sculpteurs, vu Demmin, p. 685 (art. de Valenciennes, note), qui dit avoir recueilli cette signature « Pierre Renau » sur un groupe de porcelaine tendre. En 1767 il est au nombre des ouvriers qui, poussés par Bernard Huet, se révoltèrent contre le directeur Gérault.

Le Ruste, Jean-Pierre, apprenti répareur pour la figure et l'ornement en 1767. Révolte contre le directeur.

Macherot ou Mazerault, Toussaint. Révolte contre Gérault, mai 1767.

Roger, Claude, comme le précédent, 1767. Voir à Lille, p. d., note de Riocreux sur le nº 3094 du musée de Sèvres.

Gérard, dit Baulieux, donne le 31 décembre 1757 quittance d'une avance de 15 livres.

Gammont. Révolte de mai 1767, évadé sur les excitations de Huet.

Champagne, — —

Fidêle ou Fidenne. Révolte de mai 1767.

En 1778, l'Almanach orléanais indique un sieur Fédèle, fabricant de faïence, rue du Dévidet.

*Ouvriers non qualifiés.*

Ossû. Révolte de mai 1767.

Mafleur Claude. Révolte de mai 1767.

*Fleuristes.*

Ménage, Julie. Déposition du 23 avril 1767.

Ménage, Thérèse, —

Ménage, Catherine-Victoire, épouse de Jacques Thierry. Déposition du 23 avril 1767.

*Peintres.*

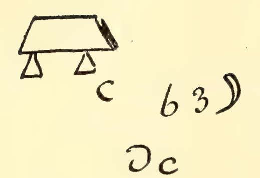
Moitrier, peintre en bleu, entré le 3 janvier 1758, appointé 30 sols par jour. Quittance du 13 mars 1758 et promesse de travailler avec exactitude.

*Enfourneur.*

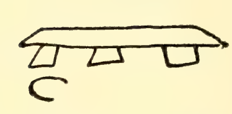
Desroches Léonard, entré en 1757, demande, le 24 mai 1764, certificat et congé pour aller à Sèvres. Il est resté à Orléans. Nous avons sa déposition du 23 avril 1767. Appointé 1 l. 5 s.

MARQUES

*Porcelaine tendre; décor bleu :*



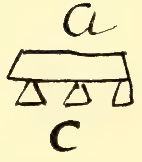
A. p. t. Pot à eau à panse. Haut. 0,215. Brindilles feu de mouffle, genre de Chantilly. La marque au trait au grand feu, lettres et chiffre en creux. (Coll. de Grollier.)



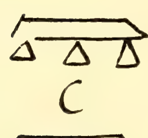
A. p. t. Assiette marli festonné, filets et brindilles genre Chantilly. Marque en bleu au grand feu. (Coll. de Chavagnac.)



A. p. t. Même pièce et même décor. Les marques en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)



A. p. t. Pot à crème, dents de loup et bouquets de fleurs, le tout bleu. La marque en bleu au feu de mouffle. (Coll. de Chavagnac.)



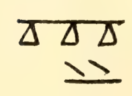
A. p. t. Mêmes pots à crème que le précédent et mêmes marques, plus celle en creux. (Musée de Sèvres, nos 5309, 1 et 2.)



A. p. t. Sucrier à poudre, ovale. Décor brindille en bleu au grand feu. Marque de même. (Coll. Gasnault, no 1275.)

*Porcelaine tendre; décor polychrome :*

A. p. t. Broc couvert et monté, l'anse formée d'une cariatide. Sur la panse, un bouquet de fleurs polychrome dans le genre de Vincennes. (Coll. de Grollier.) Cette pièce, très importante, est la seule connue de nous (en porcelaine) portant la marque O couronné. Nous devons dire que M. Fitz Henry, ayant un droit de préemption sur elle, l'a aimablement abandonné au comte de Chavagnac qui a lui-même cédé la pièce au marquis de Grollier dans l'espoir qu'elle ne quitte pas la France.



A. p. t. Soucoupe de trembleuse. Au centre un lapin, sur le pourtour un chasseur et son chien; le tout au naturel. Marque en creux. (Coll. Gasnault, no 1275.)

A. p. t. Jardinière, rinceaux en relief, haut et bas, et oreilles, rehaussés de bleu. Filets en creux et en bleu, bouquets et semis de fleurs au naturel. Haut. 0,105, long. bas 0,175, haut. 0,225, largeur 0,115. Marque en bleu et *Iom* en creux. (Coll. de Chavagnac.)



*Porcelaine dure.*

A. p. d. Tasse cylindrique et soucoupe bordure à rinceaux d'or, médaillon orné d'un carquois de colombes et de fleurs, semis de pensées. Le tout au naturel. La marque en or. (Coll. Jacquemart, nº 482.)

A. p. d. Deux vases à gorges et piédouches, anneaux adhérents dorés, fond œil de perdrix gris, médaillons entourés de rinceaux d'or et ornés d'oiseaux de couleurs de convention. Fabrication remarquable. Hauteur 0,21. La marque en bleu au grand feu. (Vente Goury du Roslan, 1905, catalogués d'après nous : Vincennes.)

A. p. d. Petite tasse droite, blanche, à trois pieds, en forme de boules. Elle est percée de trous formant trèfle. Sur la face du devant, les trous bordés d'un filet d'or simulent les armes de la famille d'Orléans. Pièce fort curieuse. Marque en bleu grand feu. (Musée de Sèvres, nº 1547.)

A. p. d. Tasse conique à deux anses, avec couvercle et soucoupe, filets or, œils de perdrix bleus, réserve pour oiseaux dans un paysage au naturel. Décor rappelant ceux de Sèvres. Même marque bleu grand feu. (Musée de Sèvres, nº 1491.)

A. p. d. Tasse. Marque au lambel en or. Marque rare. (Coll. Jacquemart, nº 482.)

A. p. d. Bol hémisphérique sur fond élevé, filets et arbres chinois dans le goût de Tournai en bleu au grand feu. La marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Tasse conique, filet or. Décor en camaïeu carmin, paysage animé; au premier plan, femme jouant des cymbales; dans le lointain, un soldat montant la garde près d'une borne surmontée d'un drapeau frangé, au centre duquel se détache une réserve ronde avec une croix formée de deux traits, l'un carmin et l'autre bleu. Pâte très fine et transparente. La marque en rouge. (Coll. de Chavagnac.)

A. p. d. Assiette à bord festonné, fleurs au naturel et filet or. Pâte très transparente. La marque en rouge. (Coll. Gasnault, nº 1384.)



A. p. d. Plateau de forme rectangulaire, à bord contourné, décor polychrome. La même marque en rouge. (Musée de Sèvres, nº 4678.)

Au musée d'Orléans plusieurs pièces portant la même marque.

A. p. d. Pot à lait avec deux palmes d'or croisées. Pâte très transparente. La marque pourrait, pense-t-on, passer pour un lambel; elle est en bleu au grand feu. (Coll. de M. Darmstädter.) Sous toutes réserves.

*Marque attribuée à Dubois (?)*

A. p. d. Grand litron anse torse, frise grisâtre, filets or, guirlandes de fleurs au naturel. Le tout faisant penser à une petite fabrique parisienne. De l'écriture de M. Riocreux : « Fabrication d'Orléans de 1780 à 1790. » La marque en rouge. (Musée de Sèvres, nº 2840.)

*Marques de Benoist Le Brun 1806-1812.*

P. d. Tasse droite, bordure et feuillage or. La marque en rouge à la vignette et le point en bleu au grand feu. (Musée d'Orléans.) Plusieurs autres pièces du même musée, même marque avec ou sans le point bleu. Quelques-unes n'ont que le point, on pense qu'il était employé seul sur les pièces communes.

P. d. Paire de vases ovoïdes. Hauteur 0,40. Doubles fonds et couvercles. Les anses sont formées de cariatides bronzées et dorées, papillons au naturel et dorures. Marque en rouge au pinceau. (Musée d'Orléans.)

P. d. Vase bleu et or à anse, portant un collier de perles en relief et un médaillon ovale orné d'un paysage polychrome. La marque en or et le point bleu au grand feu. (Musée d'Orléans.)

Orléans •

P. d. Tasse. Marque Orléans en rouge, point bleu grand feu. (Musée d'Orléans.)

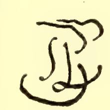
LB
orléans

M. Léon Dunnuys nous a communiqué ces deux marques, la première en rouge, la seconde en violet. Cette dernière, sous toutes réserves.

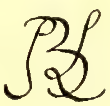
P. d. Tasse cylindrique, diam. 0,055. Semis de feuilles de chêne en or. Marque en noir. (Coll. Gasnault, nº 1388.)

Orleans

P. d. Tasse cylindrique, semis de fleurs or. La marque en rouge, point bleu grand feu. (Musée de Sèvres, nº 9657-13.)

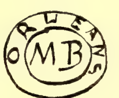


P. d. M. Chaffers donne la marque de Le Brun en bleu.

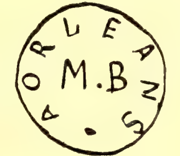


*Marques Molier-Bardin.*

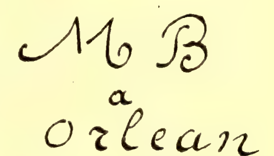
P. d. Soucoupe décorée de barbeaux au naturel. La marque en rouge à la vignette. (Musée d'Orléans.)




P. d. Assiette bord festonné, filet or, bouquets de fleurs au naturel. Marque à la vignette. (Coll. Gasnault, nº 1387.)




P. d. Soucoupe bord festonné et doré, fleurs au naturel. La marque en rouge à la vignette. (Musée d'Orléans.)




*Marques de Barlois et Dabot.*

A. p. d. Plateau circulaire, diam. 0,265. Au pourtour frise polychrome de rinceaux, guirlandes et amours, en haut et bas filets, traits et ornements or. Bonne fabrication, semble de la fin du XVIIIᵉ siècle. La marque en or. (Coll. de Grollier.)

· B · D ·
Ruieltis

P. d. Assiette marli festonné, filet or. Décor barbeaux au naturel. La marque en rouge à la vignette. (Coll. de Grollier.)

B D
orleans

a orleans
B D

P. d. Aiguière et cuvette, cette dernière d'une forme assez compliquée. Bord or, semis de fleurs au naturel. Marque en rouge à la vignette. (Musée d'Orléans.)

D (?)

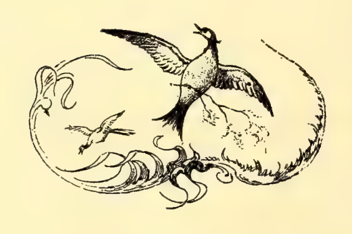
P. d. Coquetier semis de fleurs au naturel. Marque en rouge. Nous citons ici cette marque parce qu'au Musée d'Orléans on l'attribue à Barlois Dabot, mais nous en avons donné une semblable attribuée à Dubois par Riocreux, en outre on remarquera que Dihl a peut-être marqué ainsi rue de Bondy, ainsi que Vincent Dubois rue de la Roquette. (Musée d'Orléans.)

orleans

P. d. cette marque en rouge attribuée à Barlois Dabot, sans rai ons, pensons-nous. (Musée d'Orléans.)

B D

Demmin donne cette marque sans en indiquer la couleur.



# CRÉPY-EN-VALOIS

## 1762-1770. PORCELAINE TENDRE

Il y a quelques années, l'un de nous rencontrait chez un marchand de curiosités de Paris, trois petites pièces de sculpture, en porcelaine tendre, semblant avoir fait partie d'un surtout; elles étaient d'un bel émail et d'un très bon modelé. Il en acheta une, en réserva une pour son ami, et la troisième échut à un collectionneur connu.

Deux de ces petits groupes étaient marqués « Crépy », le troisième C. P. Nous n'avions pas connaissance d'une fabrique de porcelaine tendre à Crépy.

C'était une aubaine peu commune pour des chercheurs, que d'avoir un champ nouveau ouvert à leurs perquisitions.

Deux personnes, M. Ed. Garnier, conservateur du Musée de Sèvres, et le regretté M. A. Gérard voulurent bien s'associer à nos recherches. En voici le résultat :

L'historien Carlier écrivait en 1764 :

« Le projet avait été formé il y a quelques années d'établir à Villers-Cotterets une manufacture de fayance. Ce projet a échoué.

« Au mois d'octobre 1762 le même plan qui avait été dressé pour Villers-Cotterets a été entrepris et exécuté à Crépy. Les progrès qui l'ont suivi depuis deux ans font espérer qu'il se soutiendra et même que cette manufacture sera un nouvel ornement pour la province.

« Il n'est encore sorti de cet atelier que des bijouteries de porcelaines [1], des tabatières, des sucriers, des pots et des vases de diverses formes, mais ces ouvrages sont de toute beauté et d'un travail parfait. Les directeurs encouragés par le débit et par le juste tribut d'éloges qu'ils reçoivent de toutes parts, commencent à travailler en grand à des services de table complets et aux principaux ouvrages qui ont coutume de sortir de ces sortes de fabriques. »

Un premier point était acquis : une manufacture de porcelaine avait été fondée en 1762 à Crépy-en-Valois.

1. On appelait bijouteries de porcelaine, des petits groupes.

Peu après, M. Guizot, de Crespy-en-Valois, communiquait à M. Gérard ces notes :

« L. F. Gaignepain, artiste à Paris, et son associé P. Bourgeois, marchand mercier à Paris, achetèrent en 1763 à Crépy, au val Saint-Agathe, une propriété où ils établirent une manufacture de terre vitrifiée. En 1767 les fonds manquaient, un bailleur de fonds avança une somme pour payer l'arriéré du salaire des vingt-deux ouvriers et fournir le bois nécessaire au four. En 1770 mourait L. F. Gaignepain, entrepreneur de ladite manufacture, à l'âge de 40 ans, probablement dans la misère. Sa femme devint servante d'auberge et mourut en 1795, « veuve de L. F. Gaignepain, entrepreneur de la manufacture de porcelaines à Crépy. »

« La manufacture ne paraît pas avoir survécu à son fondateur.

« Un acte de 1785 porte que la manufacture de terre vitrifiée était abandonnée depuis environ douze ans.

« Cette manufacture avait été établie dans la propriété appartenant actuellement (1896) à M. Jules Magnier.

« En 1768, un ouvrier de la manufacture loue une maison à Crépy, dans la grande cour de la Croix, au bourg, avec autorisation du propriétaire d'y construire un four pour y cuire des terres vitrifiées. Le four fut construit. On n'a aucun renseignement sur ce qu'il en advint; il semble que cet établissement périclita aussitôt. La caution dudit ouvrier dut en 1770 payer les frais de construction du four. »

Qui était donc ce L.-F. Gaignepain ? Au cours de nos recherches sur les autres fabriques de porcelaine, nous l'avons trouvé figurant aux registres paroissiaux de Mennecy :

« Le 7 septembre de l'an 1761 a été baptisée Marie-Jeanne-Magdeleine-Félicité, fille de Louis-François Gagnepain, ouvrier de la manufacture de porcelaine, et de Marie-Anne Desloges sa femme, née du 4 du présent. Le Parein Mathieu Simon, aussi ouvrier en ladite manufacture. »

Depuis lors Gaignepain ne paraît plus sur les registres paroissiaux de Mennecy.

Il semble donc bien évident que c'est à cet ouvrier de Mennecy-Villeroy qu'est due la fondation en 1762 de la fabrique de Crépy.

Nous avons retrouvé aux archives de la Seine (registres du commerce 762), un livre-journal du dépôt de Crépy à Paris, pendant les années 1764-1765 et 1766. Nous n'y avons rencontré ni le nom, ni l'adresse du dépositaire, mais nous y avons relevé un nombre considérable de pièces de toute nature. Nous en donnons ici des extraits que nous considérons comme d'autant plus intéressants que nous ne connaissons que trois pièces marquées, que nous décrivons plus loin, et que l'on trouvera dans la nomenclature qui suit, à la date du 15 janvier 1765. Il semble que la manufacture

de Crépy se soit fait une spécialité des tabatières, qui sont vendues au commerce en très grand nombre. Du reste, pendant ces trois années, nous n'avons relevé qu'une seule vente (30 octobre 1766) faite en dehors du commerce.

Les fleurs se faisaient aussi à Crépy comme à Vincennes, à Saint-Cloud et à Orléans, mais c'est surtout en 1764 qu'elles donnèrent lieu à de nombreuses transactions.

1764. Pendant les 4 premiers mois de l'année nous constatons la vente de 492 douzaines de fleurs, dont beaucoup de blanches, vendues pour la décoration, à entre autres une Mme Langlumet, maîtresse peintresse à Paris, soit environ 1500 douzaines de fleurs pour l'année. Tabatières de chasse (?) blanches et guillochées, grandes ou moyennes, tabatières en pot de chambre, à sujets hommes et femmes, en chat sauvage, en très petits poissons, en mouton, en tombeau, en valise, en navette, en canard, en doguin, en bœuf, en poule, en chien avec petits à côté, et en animaux peints en diverses couleurs, en chapeau.

Petites corbeilles blanches guillochées.

Petits vases à côtes, blancs et en couleurs.

Pots à jus blancs, à colonne torse, 30 s.; en couleur, 2 l. 15.

Pots à pâte, pots à pomade.

Gobelets blancs à côtes, sans anses, soucoupes blanches à côtes.

Un certain nombre de ces pièces sont aussi indiquées « vernis bleu ».

Baignoires blanches guillochées.

Petits tambours, petits cœurs, moyens souliers de femme, blancs à reliefs moyen flacon verni en couleur, peint à oiseaux.

Fonds de salières, blancs ou en couleur, piédestaux.

Petites chèvres blanches, sur terrasse.

Petits canards.

Petits oiseaux de différentes espèces en couleurs, à 40 s.

15 janvier 1765. Vendu à M. Randour : Un grand groupe blanc sur terrasse, de trois figures; deux moyens groupes de deux figures, flûteurs; deux petits groupes de deux figures, en amours avec couronne de fleurs à la main; cinq petites figures sur terrasse; trois petits chiens blancs sur leurs pattes; dix-neuf groupes de trois grandeurs, blancs, sur terrasse; deux bergers flûteurs, d'autres en amours; les quatre parties du monde; un avec un dauphin; quarante-six petites figures blanches, debout sur terrasse, danseurs et danseuses.

15 mars 1765. Tabatières guillochées, peintes à mosaïque.

Juin 1765. Vendu à M. Detanne, peintre vernisseur à Paris : fleurs blanches et tinettes avec poisson dessus.

10 juillet 1765. A Mlle Legras : Théyère, boîte à sucre, six gobelets à

anse et soucoupes, en poire et en couleurs; tasse à bouillon à anses coudées avec son plateau à reliefs, le bord bleu, 12 l.

7 septembre 1765. A Mme Bailly : Sucrier vernis blanc, forme de Sèvres, avec son plateau, 12 l.; deux moyennes tasses à bouillon, blanches avec plateaux guillochés au bord, 24 l.; deux grands groupes de deux figures blanches, en biscuit, debout sur terrasse, à 45 l.; un grand groupe de deux figures, biscuit blanc, debout sur terrasse; un moyen groupe de deux figures blanches, en biscuit, de joueur de flûte et de vielle, debout sur terrasse, 21 l.

30 septembre 1765. A Pirotte, marchand ferblantier à Paris : Quatre petits oiseaux, serins en couleur, et vingt-trois petites figures cassées, en couleur.

Pendant cette année et la suivante, nous relevons beaucoup moins de fleurs vendues, nous avons vu à Sèvres que c'est vers cette époque que la mode s'en passa.

Avril 1766. A Croizier à Paris : Moutardiers en couleur avec leurs plateaux; trois petits groupes blancs avec tronc d'arbre, etc.; deux moyennes figures blanches; nombreux groupes en couleur; cuillères à sucre et à moutarde, etc.

29 octobre 1766. A Garbagny et Cie à Paris : Deux grands groupes blancs à deux figures sur terrasse; deux moyens groupes blancs à deux figures sur terrasse; six petites figures blanches de différentes espèces, à 7 l.; six petits groupes blancs avec tronc d'arbre; deux petites figures et deux petits chiens, à 7 l.; treize petites figures en couleur de différentes espèces, total 1 l. 8 s.

30 octobre 1766. A M. de Lamotte, écuyer du roi et porte manteau : Une théyère à cartel, un pot à sucre, douze gobelets et soucoupes, un pot à lait, un moutardier, plateau et cuillère, le tout décoré de cartels peints en camaïeu; deux salières à trois coquilles avec un petit singe pour bouton; six pots à jus guillochés, cartels peints en camaïeu.

11 décembre 1766. A Pressoteau : Deux mille deux cents tabatières, figures humaines, figures d'animaux, y compris quatre-vingt-quatorze étuis, bras, jambes, bottes, carquois, bottes d'asperges, poissons, paquets de bougies, quatre petits flacons, deux en couleur avec filets d'or, pots à tabac.

On comprendra en parcourant ces extraits des trente et quelques pages du journal de vente du dépôt de Crépy à Paris, que nous soyons surpris de ne pas rencontrer, dans les collections et dans le commerce, plus de pièces portant un signe distinctif de cette manufacture. On se demande si Gaignepain, ancien ouvrier de Mennecy-Villeroy, n'évitait pas de marquer ses pièces, très analogues à celles de Mennecy qui avaient la vogue, afin de les vendre plus facilement. Cela nous expliquerait le grand nombre d'objets de toutes sortes, sans marque, qui sont aujourd'hui attribués à Mennecy, dans le commerce de la curiosité.

MARQUES

Enfant assis sur un chameau couché, pièce blanche, émaillée. Haut. 0,13. Pâte blanche et fine, émail de plomb très transparent, un peu verdâtre.

Crepy
en creux

Enfant assis sur un caïman. (Vente Gérard.) Comme la pièce ci-dessus.

Enfant assis sur un lion couché. La marque est certainement l'abréviation de Crépy [1].

C. P.
en creux

Cette dernière marque peut nous ouvrir un horizon au sujet de la marque D, C, P, jusqu'ici attribuée sans raisons à Mennecy-Villeroy. Nous la relevons dans nos collections sur des tasses décorées dans le genre de Mennecy, de fleurs polychromes, très lavées.

Gaignepain sortant de cette dernière manufacture, on est amené facilement à penser qu'il s'inspirait de ses traditions et de son genre. Or, si D. V. veut dire « de Villeroy » (voir article de Mennecy, p. 104 et 109, sur la marque D. V.) et que C. P veuille dire Crépy, D. C. P. peut se traduire : de Crépy.

D, C, P,.
en creux

Nous livrons cette interprétation aux réflexions et aux travaux des amateurs, sans vouloir lui donner une valeur autre que celle d'une possibilité, disons même d'une probabilité, si Gaignepain voulait donner le change. Nous devons ajouter cependant que nous possédons d'autres pièces analogues comme décor, marquées D. C, O. Cet O nous fait poser un ?....

Ces lignes, si elles ont la bonne fortune d'être lues par des collectionneurs, feront peut-être sortir du fond des vitrines quelques pièces marquées, qui jetteront un peu de lumière sur la question.

1. Deux de ces figures dans la Coll. de Grollier, et une dans la Coll. de Chavagnac.



# RUE TARANNE[1]

DÉCORATION. 1763-1878

Séjournau fonda, au n° 3 de la rue Taranne, un atelier de décoration en 1763.

En 1802 Paris lui succéda et fut breveté de l'empereur Napoléon Ier.

En 1832 nous trouvons à la tête de l'établissement Demont, parent de Paris. Il fut fournisseur de la cour.

En 1842 Lavoivre reprend l'atelier, il meurt en 1844 et sa veuve continua.

En 1847 elle épousa Leroux. Ils furent fournisseurs de Napoléon III.

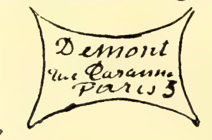
En 1866 le fils Lavoivre succéda à son beau-père. Par suite du percement du boulevard Saint-Germain la maison fut réunie, en 1878, à la maison Launay, établie rue du Bac, 71.

Parmi les objets exposés par M. Lavoivre à la Centennale, en 1900, nous citerons :

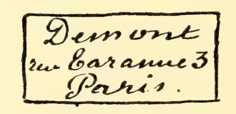
P. d. Tasse à café et soucoupe fond gros bleu et fleurs de lys. Modèle du service de Charles X pour le sacre. Fabrication de Paris.

P. d. Assiette bord vert. Les uniformes de l'armée, service du maréchal Soult, ministre de la guerre.

P. d. Assiette rocaille or, modèle du premier service de table fait pour le ministère de la guerre.




P. d. Assiette. Au centre Vénus et l'amour. Décor exécuté et signé par M. Desavis. La marque à fond doré et gravé.




P. d. Assiette très chargée d'ornements en relief et dorés. Au centre l'enlèvement d'Europe, décor exécuté par Pithou. Le blanc fabriqué par Delangre, à Charenton, les moules appartenaient à Demont. Marque à fond doré et gravé.

1. Renseignements dus à l'obligeance de M. Lavoivre.

M. Lavoivre possède aussi un lustre d'un seul morceau décoré par Pithou. (V. Personnel de Sèvres.)

P. d. Assiette creuse, ornements et fleurs en relief, filets et rehauts d'or. Un vaisseau (armes de la ville de Paris) aussi en or. Service de l'Hôtel de Ville du temps de M. de Rambuteau. La marque en rouge à la vignette. (Coll. de Grollier.)

DEMONT
R. Taranne
PARIS

P. d. Assiette filets or. Au centre les armes de la ville de Paris en couleurs. Du service de cinq cent couverts exécuté en 1856 à l'occasion du baptême du prince impérial. La marque en rouge. (Coll. de Grollier.)

Leroux rue Taranne 3

# BRANCAS-LAURAGUAIS

## 1764-1768

## (PORCELAINE DURE)

## ET TRAVAUX DU DUC D'ORLÉANS, SAINTE-GENEVIÈVE ET BAGNOLET

## 1742-1752

En tête de cet article nous inscrivons 1764-1768. Nous n'avons pas la prétention de circonscrire dans ces étroites limites la production qui nous occupe, nous avons pris les dates inscrites sur les pièces de porcelaine connues de nous. On peut en découvrir de nouvelles qui indiqueraient des travaux antérieurs à 1764 ou postérieurs à 1768.

Nous nous trouvons ici en face d'une porcelaine dure fabriquée avec des matières premières tirées du sol français. Nous avons vu en effet que Hannong, en 1720, à Strasbourg, importait son kaolin d'Allemagne.

Les produits que nous allons examiner sont l'œuvre du comte de Brancas-Lauraguais [1]. Mais s'il fut le premier à fabriquer la porcelaine avec du kaolin et du petuntse français, on est en droit de lui en contester la découverte.

Brancas, comte de Lauraguais, s'était adonné aux sciences et cherchait la porcelaine dure. Il y travailla dans son château de Lassay où l'on voit encore un four qui servit à ses expériences de chimie [2]. Les travaux de Réaumur l'avaient mis sur la voie, mais il fallait trouver du kaolin et du petuntse [3]. Il les rencontra à Alençon. Est-ce à lui ou au chimiste Guettard [4] que l'on est redevable de cette découverte ?

Désireux de nous faire, à cet égard, une opinion, pour la communiquer à nos lecteurs, c'est avec la plus scrupuleuse attention que nous avons lu les mémoires, notes, attaques et réponses de Guettard et de Lauraguais à l'Académie des sciences, ainsi que les articles de journaux et lettres, pour ou contre, sur la question de priorité de la découverte du kaolin d'Alençon et de la fabrication de la porcelaine dure, par l'un ou par l'autre.

1. Louis-Léon-Félicité, duc de Brancas, comte de Lauraguais, marquis de Lassay, membre de l'Académie des sciences 1758.
2. Renseignements fournis à M. L. Duval par le marquis de Beauchesne.
3. Voir art. de Réaumur, p. 38.
4. Né en 1715, mort en 1786.

Nous devons dire que, pour nous, dans cette circonstance, de la discussion n'a pas jailli complètement la lumière et ne voulant point imposer aux chercheurs les cent cinquante pages que nous avons lues et relues, désirant arriver à nous faire une conviction, nous les analysons et renvoyons aux *Mémoires sur différentes parties des sciences et arts* qui rapportent toutes les pièces du débat.

Guettard, chimiste, attaché à la personne et aux travaux du duc d'Orléans, prétendit, en 1765, avoir, dès le 27 janvier 1751, déposé à l'Académie des sciences une lettre cachetée, relatant la découverte qu'il avait faite de matières semblables à celles de la Chine, pour faire de la porcelaine, ainsi qu'une boîte contenant les produits obtenus avec elles, dans le four construit par le duc d'Orléans à Bagnolet; le laboratoire de l'abbaye Sainte-Geneviève ayant été reconnu insuffisant [1].

La lettre fut retrouvée et ouverte, mais il ne restait aucune trace, même sur les registres, du soi-disant dépôt de porcelaines. La lettre ne nous semble pas très explicite, elle indique que la porcelaine dure, semblable à celle de la Chine, doit être faite avec du kaolin et du petuntse. On le savait [2]. Elle donne en outre la description de ces minéraux, qui peut, du reste, avoir été prise sur ceux envoyés de Chine au duc d'Orléans ou sur celle déjà donnée par Réaumur.

Le comte de Lauraguais, qui fabriquait de la porcelaine dure avec le kaolin, que Guettard prétendait, dans sa communication du 13 novembre 1765, avoir découvert à Maupertuis, près d'Alençon, s'éleva contre les prétentions d'inventeur de ce dernier et entama avec lui une lutte, rien moins que courtoise, prétendant que c'était d'Arclais de Montamy [3] qui avait cherché à faire la porcelaine dure dans le laboratoire du duc d'Orléans et produisant à l'appui de son dire une lettre de Le Guay [4] qui affirme, contrairement à ce que dit Guettard, qu'il n'a jamais travaillé avec ce dernier, mais seulement avec d'Arclais de Montamy et qu'ils n'ont jamais réussi à faire de la porcelaine.

La discussion porte en outre sur des points très spéciaux, principalement sur la nature du petuntse.

Guettard, dans ses défenses, prétend que M. le comte de Lauraguais a

1. Le duc Louis d'Orléans, fils du régent, s'était retiré en 1742, après la mort de sa femme, à l'abbaye Sainte-Geneviève où il consacra sa vie aux bonnes œuvres et aux recherches scientifiques; il y mourut en 1752.

2. Voir les lettres édifiantes du P. d'Entrecolles, 1722, et les communications de Réaumur à l'Académie des sciences, 1727 et 1729.

3. D'Arclais de Montamy, premier maître d'hôtel du duc d'Orléans, auteur du *Traité des couleurs de la peinture sur émail*. Paris, Cavalier, 1765.

4. Ouvrier céramiste employé par le duc d'Orléans, passé ensuite dans le laboratoire de Brancas-Lauraguais.

déclaré que dans sa porcelaine il entrait sept substances différentes et que par conséquent ce n'est qu'une fritte, la porcelaine de Chine ne devant être composée que de deux matières, le kaolin et le petuntse.

Mis en demeure par Lauraguais de faire de la porcelaine, il répond que ses moyens ne le lui permettent pas et se borne à affirmer qu'il en a fait.

Nous le répétons encore : Qui devons-nous croire ?

Ce qui est certain, c'est que le comte de Lauraguais a fait de la porcelaine dure, nous en avons, tandis que nous n'en connaissons pas que l'on puisse, avec certitude, attribuer à Guettard. Il prétend que celle qu'il avait faite à Bagnolet a été volée à l'Académie ou détruite par le Guay. Il donne cependant la description d'un vase avec des fleurs, de tasses, etc.

Nous rapporterons tout à l'heure une marque de porcelaine de Lauraguais portant la date de 1764, c'est-à-dire avant la communication publique de Guettard à l'Académie des sciences.

Mais ce que l'on peut supposer, c'est que le sieur Le Guay qui est passé au service du comte de Lauraguais, et qui au dire de Guettard aurait fait avec lui le voyage d'Alençon pour rapporter les kaolins et petuntse pour le duc d'Orléans, que le sieur Le Guay, disons-nous, ait indiqué le gisement à Lauraguais bien avant 1765 et l'ait aidé à fabriquer la porcelaine dure sur les données de l'atelier de Bagnolet.

Odolant Desnos[1], dans ses *Mémoires historiques sur Alençon et sur ses seigneurs*, dit qu'il écrivit à M. de Jussieu dès 1750 pour lui donner connaissance de la découverte du kaolin près d'Alençon, par Guettard, et de l'acquisition faite par lui pour le duc d'Orléans d'une pièce de terre qui en fournissait beaucoup. Cette lettre fut lue, dit-il, à l'Académie.

D'après Odolant Desnos il semble donc que Guettard aurait découvert le gisement de Maupertuis et en aurait fait, comme il l'avance, l'acquisition pour le duc d'Orléans avant 1750. Il fréquentait, du reste, le pays en venant chaque année chez M. de Réaumur à la Bermondière, près de Couterne[2].

Après dépouillement de ce volumineux dossier, nous serions tentés de croire, sous toutes réserves cependant, que Guettard découvrit le gisement d'Alençon dans ses explorations minéralogiques à travers la France, mais qu'il n'arriva pas à fabriquer avec, une bonne porcelaine dure ; qu'il avait voulu tenir secret le lieu où ces matières se trouvaient jusqu'à ce qu'il fût parvenu au succès ; que Lauraguais en avait eu connaissance et que plus expert dans la fabrication, ou plus heureux, il était arrivé à un résultat satisfaisant.

1. Savant distingué, secrétaire de la Société royale d'agriculture d'Alençon, correspondant de la Société royale de médecine de Paris, membre de plusieurs académies.

2. *Revue normande et percheronne*, *1892*, *La découverte du kaolin aux environs d'Alençon*, par Louis Duval.

Lauraguais serait donc en réalité le premier metteur en œuvre d'une découverte qui n'était pas sienne, mais qu'il aurait voulu faire croire telle. D'où les discussions entre ces deux savants.

Tous les deux auraient alors droit à l'hommage que nous devons rendre ici aux chercheurs qui ont fait avancer la science céramique.

Les produits du laboratoire Brancas-Lauraguais (car il n'y eut pas de fabrique) ne sont pas d'une très belle qualité. La pâte en est bise et contient des petites granules grises. L'exécution n'est pas mauvaise et les défauts que nous constatons sont causés par l'impureté ou par la préparation insuffisante de la matière première.

Comme nous ne consacrons pas un article spécial aux travaux du duc d'Orléans, soit à l'abbaye Sainte-Geneviève, soit à Bagnolet, nous signalons ici une pièce de porcelaine *tendre* de la Coll. de Grollier, marquée L. P., c'est-à-dire Louis-Philippe. Nous pensons qu'on pourrait l'attribuer aux recherches faites par ce prince, plutôt qu'à la manufacture de porcelaine dure de la rue Amelot, protégée par le duc d'Orléans. Nous n'avons en effet aucune raison de penser que cet établissement ait tenté de faire de la porcelaine tendre, au moment où tous l'abandonnaient, tandis que le duc d'Orléans en fit dans ses laboratoires comme point de comparaison avec ses essais de porcelaine dure, ou même comme essai fait avec des matières analogues à celles de la porcelaine tendre. Si on admettait le dire de Jœnnicke, que l'on fabriqua de la pâte tendre à Boissette, on pourrait encore attribuer cette pièce à cette manufacture qui fut protégée, elle aussi, par le duc d'Orléans, mais nous n'avons aucune raison pour adopter cette solution.

Au contraire, une lettre trouvée aux archives de Sèvres [1], dans la correspondance de Hults, nous donne l'explication que nous cherchions depuis longtemps.

Hults à Boileau, 26 octobre 1751........ « J'ai aussi parlé (à M. de Courteille) de ce que j'ai appris d'un homme sûr, qui est dans l'intérieur de Mgr le duc d'Orléans, sur les idées d'établissement formées par ce prince sur la base de sa pâte. Il a dit à mon ami qu'il était fort éloigné de vouloir traverser Vincennes, ni lutter contre, qu'au contraire il voulait absolument prendre le contrepied de ce qui se fait dans cette manufacture, c'est-à-dire qu'il voulait ne se point attacher à faire du beau et se renfermer dans le commun, à faire par exemple des tasses et des soucoupes pour les cafés et de la platerie à l'usage des ménages bourgeois. La qualité solide et résistante de sa pâte est, dit-il, son grand point d'appui, couverte et peinture passable, et voilà tout. Il balance à établir cette manufacture dans quelqu'un de ses

1. A. de Sèvres, cartons I et II.

domaines, comme Montargis, ou dans un qu'il a assez près de Fontainebleau, afin de le mettre sous la vue, et avec le temps, sous la protection du ministère. En prenant cette route, je ne serais point étonné de voir le second tome de la manufacture de Saint-Cloud. Nous verrons ce qui en sera. Cela n'ira pas si vite que les promoteurs de cette œuvre le promettent. »

Voilà qui peut nous donner l'explication de ce chiffre L. P. (Louis-Philippe), sur porcelaine tendre.

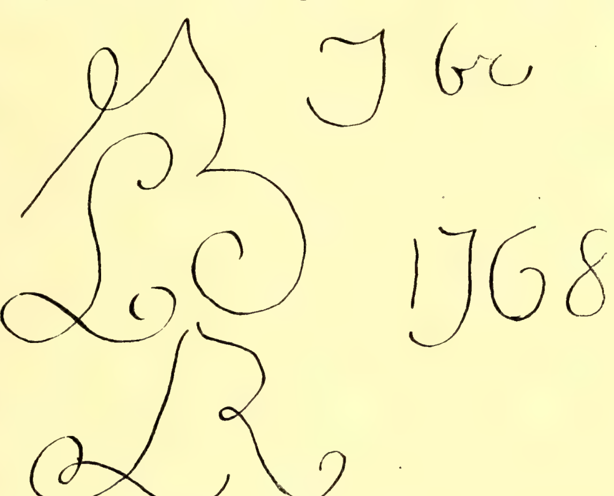
### MARQUES DE BRANCAS-LAURAGUAIS

A. p. d. Médaillon ovale représentant, en relief, un buveur d'après Téniers. Aspect gris jaune, nombreux points noirs sous couverte. C'est la date la plus ancienne des pièces connues, attribuées à Brancas-Lauraguais. (Coll. Gasnault, nº 1337.)

8bre 1764

A. biscuit dur, pâte grise. Médaillon rond, profil d'homme à droite. Sur le médaillon est écrit en creux : M. le comte de Kelus. Nini.

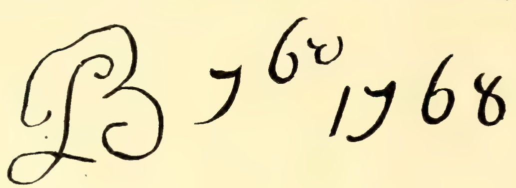
Brancas se sera servi d'un moule de Nini représentant le comte de Caylus. Les deux marques ci-contre en creux, la première pour Brancas-Lauraguais, la seconde probablement pour l'artiste mouleur ou réparateur. Le biscuit est assez brillant, c'est-à-dire ayant reçu trop de feu. (Musée de Sèvres, nº 6007.)



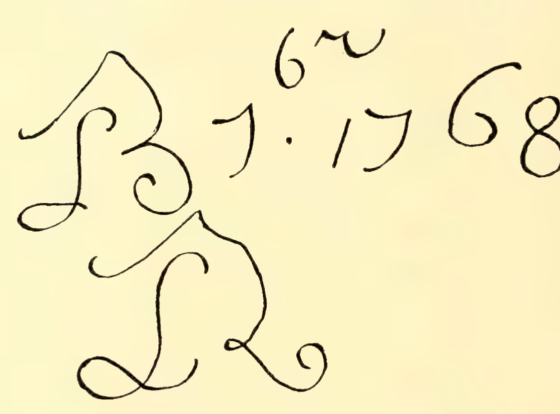

A. biscuit dur, très brillant et ayant quelques points noirs. Médaillon ovale, profil de tête de Minerve à droite. La marque en creux. (Musée de Sèvres, nº 5119, avec la mention manuscrite : porcelaine de 1759.) On peut voir, d'après l'historique qui précède, que cette date de 1759 est très contestable.



A. p. d. Médaillon ovale, 0,134 × 0,110, tête laurée de Louis XV, tournée à gauche. L'émail est gris et recouvre de nombreux points noirs. Médaillon d'après Nini. (Musée de Rouen, nº 1537.)



A. biscuit dur. Médaillon circulaire. Diam. 0,12, buste de Henri IV à droite; surmoulage d'une médaille. A la coupure du bras on lit difficilement la date 1606 et le nom du sculpteur : Gruppi. La pâte est grise, au revers on voit des points noirs. La pièce a reçu trop de feu et le bas est glacé. La marque en creux. (Coll. de Grollier.)



A. p. d. Assiette, marli festonné, filet brun; au centre, un léger ombilic orné d'une rosace en vert et rouge, semis de bouquets de fleurs au naturel. La première marque en creux sous émail, la seconde peu distincte, également en creux, mais sur une partie sans couverte. La pâte est grise et la couverte a des tressaillures. (Coll. de Grollier.)





A. p. d. Assiette exactement pareille à la précédente. La couverte n'a pas de tressaillures, mais des parties enfumées. La marque en creux sur biscuit. (Coll. de Grollier.)



A. p. d. Assiette au marli étroit, fleurs au naturel sur un rocher bleu. Les émaux en relief des fleurs rappellent le décor des porcelaines de la Compagnie des Indes. La couverte un peu grise. C'est la pièce décrite par Jacquemart. (Musée de Sèvres, nº 9356, don Gasnault.)

A. p. d. Assiette à marli festonné, décor polychrome de fleurs dans le goût dit Corréen, mal venu, la pâte est commune et l'émail un peu bistre. La pièce n'est pas marquée, mais l'étiquette de Riocreux dit : « Fait avec le kaolin d'Alençon par Guettard ou Brancas. » Nous pensons que c'est plutôt Brancas. (Musée de Sèvres, nº 5927.)

Le catalogue d'Horace Walpole signale une reproduction en porcelaine du Bacchus de Michel-Ange, par Brancas.

Chaffers donne cette marque.



Demmin dit que la marque ci-contre a été employée par Brancas-Lauraguais en creux et en bleu. Nous lui trouvons une grande ressemblance avec la marque de Bock, à Luxembourg, sur faïence fine. Nous craignons qu'il n'y ait confusion.



---

# VINCENNES

## PORCELAINE DURE. 1765-1788

Nous avons vu que Brancas-Lauraguais avait fait de la porcelaine dure, mais pas industriellement, puisque les échantillons qui sont parvenus jusqu'à nous ne sont que pièces sorties de son laboratoire.

A Vincennes, c'est une vraie manufacture. Le kaolin qui y fut employé dans les débuts était-il français ? Nous ne le pensons pas. Hannong l'importait sans doute d'Allemagne comme celui qu'employait son père à Strasbourg. Du reste les documents que nous avons sur cette fabrication ne sont pas très explicites.

Au commencement de 1763, Pierre-Antoine Hannong vint à Paris pour suivre les opérations d'un traité fait avec le contrôleur général, pour la vente, du secret de la porcelaine de Frankental [1]. Il logeait rue de la Potterie, chez une dame Rousseau, marchande orfèvre, où l'on perquisitionna, le soupçonnant d'avoir des correspondances avec l'étranger, au sujet de la fabrication ou de la cuisson de la porcelaine. Cette perquisition ne donna pas de résultats, mais Buhot, inspecteur de police, dit dans son rapport : « La conduite de Hannong et ses dettes ne lui permettront pas de rester en France, à moins qu'il ne trouve quelque dupe qui lui avance des fonds pour les frais d'une manufacture qu'il se propose d'établir, à ce qu'il prétend, avec privilège, à Vincennes. Mais comme il est aussi fourbe que frippon, on ne doit pas le croire. » (4 juin 1765 [2].)

Les notes qui suivent nous montrent que la dupe ne fut pas longue à trouver.

24 juillet 1765. « Hier M. le marquis de Voyer [3] vint examiner le local nécessaire à l'établissement de la manufacture de fayence de Strasbourg. Il ne décida rien. » Signé de Luzy [4].

1. Arsenal, mss. 12185.
2. Arsenal, mss. 12247, p. 116.
3. Marc-René, marquis de Voyer, fils de Marc-Pierre (ce dernier frère du marquis René-Louis d'Argenson, ministre des affaires étrangères, démissionnaire en 1747), né en 1722, mort en 1782, se distingua à Fontenoy, directeur général des haras, gouverneur de Vincennes, commandant militaire en Saintonge, Poitou et Aunis, présida à l'assainissement des marais de Rochefort et y contracta les fièvres dont il mourut. Possesseur d'un cabinet très remarquable.
4. Intendant des bâtiments de Vincennes.

30 juillet 1765. « Hier M. le marquis de Voyer, moi présent, donna au sieur Hannong tous les bâtiments qui composaient en ce château la manufacture des armes et une partie des grandes écuries [1], pour y mettre le magasin de fayence. » Suit une demande de réparations. Signé de Luzy. En tête de cette lettre est écrit de la main du marquis de Marigny à qui elle est adressée : « Si le sieur Hannong ne venait pas s'établir à Vincennes on ne demanderait pas de réparations, c'est lui qui aura le bénéfice, il faut qu'il ait les charges.»

14 décembre 1765. « L'entrepreneur de la manufacture a rapporté à de Luzy ces paroles du marquis de Marigny : je vous abandonne les bâtiments de la manufacture des fusils à secrets, faites-en ce qu'il vous plaira. » De Luzy demande au marquis de Marigny comment il doit interpréter ces paroles ; ce à quoi, le 25 décembre, Marigny répond qu'il a eu dessein de protéger l'entreprise mais sans que ce soit au détriment des intérêts du Roy [2].

Nous ne voyons jusqu'ici apparaître que le sieur Hannong, montant, soi-disant, une manufacture de faïence ; mais un extrait des registres du conseil d'État va nous éclairer :

« Sur la requête présentée au roy en son conseil par le sieur Maurice des Aubiez, entrepreneur d'une manufacture de fayence, façon de Strasbourg, ..... le suppliant est en état de joindre à sa manufacture de fayence une manufacture de porcelaine aussi avantageuse.....

« .....Il a besoin d'un endroit vaste, sûr et commode, qu'il ne peut se procurer qu'à grand frais : S. M. pourrait lui épargner cette dépense *en confirmant par des lettres patentes le brevet par lequel le sieur marquis de Voyer, gouverneur du château de Vincennes, a accordé au suppliant ou à ses hoirs ou ayant cause, pour le temps et espace de vingt années consécutives pour l'établissement desdites manufactures*, la jouissance de l'emplacement qui a servi anciennement à la manufacture de porcelaine, ci-devant établie audit château de Vincennes, et renfermée dans une enceinte quarrée, ensemble d'un bâtiment situé vis-à-vis, pour servir de magasin à ladite manufacture et d'un appartement dans les bâtiments dudit château pour loger décemment le suppliant et le plus à portée de sa manufacture que faire se pourrait.

« .....Vu ladite requête signée Bellart, avocat du suppliant et l'arrêt du conseil du 15 février 1766, concernant la fabrication de la porcelaine, oui le rapport du sieur Delaverdi, conseiller ordinaire et au conseil royal, contrôleur général des finances ; le Roy, en son conseil, en autorisant l'établissement déjà formé au château de Vincennes, d'une manufacture de fayence, façon de Strasbourg, par le sieur Maurice des Aubiez, lui accorde

1. Voir plans, art. de Vincennes-Sèvres, pp. 138 à 141.
2. A. N., O. 1, 1902-1.

à lui et à ses hoirs et ayant cause, la jouissance pendant vingt ans, du bâtiment dans ledit château de Vincennes, d'une enceinte quarrée qui a servi pour l'ancienne manufacture de porcelaine, d'un bâtiment et dépendances situé vis-à-vis et d'un logement convenable audit château pour lui et sa famille : *permet S. M. audit des Aubiez, de fabriquer et faire fabriquer dans ledit château*, de la fayence façon de Strasbourg de toute espèce, *ainsi que de la porcelaine, en se conformant aux dispositions de l'arrêt du conseil du 15 février 1766* [1] et de vendre et faire vendre lesdites fayences et *porcelaines* à Paris et dans tout le royaume ; sans qu'il puisse être troublé ou inquiété par qui que ce soit tant dans l'exploitation de ladite manufacture que dans la vente et le débit de ses ouvrages : voulant au surplus que les ouvriers de ladite manufacture jouissent des privilèges et immunités qui sont attribués aux manufactures royales et seront sur le présent arrêt toutes lettres nécessaires expédiées.

« Fait au conseil d'État du roy tenu à Versailles le 8 décembre 1767, signé de Vougny. Enregistré au contrôle général des finances le 29 décembre 1767. Signé Delaverdi. »

Lettres patentes sur l'arrêt ci-dessus, 31 décembre 1767, conformes à l'arrêt, enregistrées à Paris, au parlement, le 18 mai 1768.

C'est donc un sieur Maurice des Aubiez qui exploite la manufacture dont les bâtiments ont été concédés d'abord à Hannong par le marquis de Voyer.

Hannong lui a-t-il cédé sa concession, ou ses perpétuelles difficultés avec la police l'ont-elles empêché de se dire propriétaire, dans la crainte d'être poursuivi ? rien ne nous le dit. Mais on peut aussi supposer qu'il n'osa pas se dire fabricant de porcelaine dure, étant donné ses négociations avec Sèvres.

Maurice des Aubiez était sans doute à la tête de la manufacture pour une société formée par Hannong.

Si nous lisons attentivement l'arrêt ci-dessus, nous voyons qu'en 1767 le suppliant (M. des Aubiez) était en état de joindre à sa manufacture de faïence une manufacture de porcelaine. Il ne demande, en somme, que la ratification par le roy de la concession de M. le marquis de Voyer. Il est donc bien probable qu'il faisait déjà de la porcelaine, mais que l'arrêt de 1766 l'inquiéta, et que ne voulant pas avoir de difficultés, il se mit en règle, ayant jusqu'alors fabriqué clandestinement. Quelles sont les pièces que l'on pourrait attribuer à cette période ? nous l'ignorons, il est probable qu'elles ne furent pas marquées.

Mais poursuivons le dépouillement de la correspondance.

1. Voir article de Sèvres, p. 167.

30 avril 1768. Lettre de de Luzy au marquis de Marigny : « Le sieur des Aubiez, entrepreneur de la manufacture de fayence en ce château, s'est sauvé en Angleterre. Les créanciers ont saisi juridiquement tout ce qu'il y a ici, où ils le vendront les fêtes de la Pentecôte. Pour empêcher les dégradations que pourrait causer cette vente, j'ai cru l'état ci-inclus nécessaire, si vous l'approuvez j'y ferai tenir pendant la vente les deux gardes des avenues, avec l'état ci-inclus. Cela sera agréable à M. le marquis de Voyer qui protège le sieur des Aubiez, dont le beau-père continuera je crois la manufacture. »

De Luzy.

Relevé dans l'état joint à cette lettre :

2. — A la pièce au bout du grand atelier est le grand four en briques.

3. — Au bâtiment adossé au mur de rempart et dans la pièce tenant à celle du grand four est un deuxième four en briques.

9. — A l'atelier de la calcine est un petit four en briques.

10. — A l'atelier des fours de peinture sont deux fours et un manteau de cheminée sous lequel est un troisième petit four en briques.

11. — Au bâtiment vis-à-vis est un moulin pour broyer les pâtes, compliqué de six cuves, pilons, arbres, lanternes, roues d'angrenures.

12. — A l'atelier de l'émail. . . . . . . . . . . . .

13. — Dans la grande cour le lavoir des terres[1].

Le nom du beau-père de des Aubiez nous est inconnu et, si la vente eut lieu, nous n'en avons pas trouvé traces après.

Vient ensuite une lettre du duc de la Vrillère à M. de Rougemont : « Fontainebleau, 15 novembre 1770. Vous avez très bien fait, Monsieur, de ne pas permettre au sieur Hannong d'exécuter la saisie qu'il avait prémédité de faire, sur les effets de la manufacture appartenante à M. de la Borde, premièrement parce qu'une saisie ne peut, et ne doit se faire dans une maison royale, qu'avec la permission de Sa Majesté ou de ceux qui y commandent pour elle, et en deuxième lieu, parce qu'une saisie doit toujours être précédée d'un commandement de payer, ce que n'a pas fait le sieur Hannong. M. de la Borde ne refuse pas de lui payer ce qu'il lui doit, mais il veut auparavant compter avec lui, d'ailleurs la société ayant été rompue et la dissolution lui ayant été signifiée, M. de la Borde n'en veut plus pour directeur, et vous voudrez bien lui notifier de quitter très incessamment le logement qu'il occupait à Vincennes en cette qualité. Vous connaissez, Monsieur, les sentiments. . . . . . . . . . . »

Signé : Le duc de la Vrillère[2].

1. A. N., O. 1, 1902-1.
2. Arsenal, mss. 13385-6.

Que s'est-il donc passé depuis la fuite de des Aubiez ? nous en sommes réduits aux suppositions. En tous cas nous voyons que la manufacture appartenait à un sieur de La Borde, valet de chambre du roi[1], et que Hannong en avait eu la direction.

Dans le récit de Macquer, de l'épreuve du feu faite par lui et Montigny devant le roi, le 21 décembre 1769, à Versailles, sur la porcelaine dure, nous lisons : « Le roi nous faisait pendant ce temps-là plusieurs questions et nous contait comme quoi il avait fait l'épreuve depuis peu d'une casserole de la porcelaine de M. de La Borde, sur un réchaud à l'esprit de vin, pour y bouillir de l'eau et que cette casserole s'était cassée......... »

De La Borde était donc bien fabricant de porcelaine à la fin de 1769, et se séparait de Hannong peu après. Ceci ne peut plus faire aucun doute.

En se reportant à l'article de Vaux (près Meulan), on verra que M. de La Borde fabriquait aussi à la même époque dans cette dernière localité. Nous avons trouvé en outre aux archives de la Seine[2], dans un état de reconstitution des registres et papiers concernant la manufacture de Vincennes un carton intitulé : « papiers de Veaux » (*sic*). Donc, Vaux était bien une annexe de Vincennes, appartenant aux mêmes entrepreneurs, de La Borde et ses associés, parmi lesquels se trouvait un sieur Gaucherel qui succédait à un sieur Delahaye. Il est dit encore dans ce même dossier, qu'au commencement d'août 1770 la manufacture ne pouvant se soutenir, fut forcée de faire une dissolution.

Thierry, t. I, p. 523, prétend que Hannong aurait quitté Vincennes pour aller fonder en 1769 la manufacture du faubourg Saint-Denis sous la protection du comte d'Artois; mais en étudiant cette manufacture nous verrons qu'elle ne fut fondée qu'en 1771. La présence de Hannong à Vincennes au commencement de 1770 est donc expliquée et les dates concordent bien.

D'après une lettre au comte d'Angiviller et un mémoire adressé au comte de Breteuil, nous voyons que la manufacture fut achetée, en 1774, par un sieur Séguin.

Ce même Séguin dépose sa marque : le 10 février 1777 devant le lieutenant général de police. Cette marque nous indique que c'est l'époque à laquelle on pourrait placer la protection du duc de Chartres. Une note du 20 août 1776 serait de nature à nous confirmer dans cette opinion.

« J'ai l'honneur de vous instruire que M. Séguin, chef de la manufacture de porcelaine, logé dans le gouvernement, fait actuellement changer son magasin qui était dans le bâtiment de la grande écurie du roy, afin de

1. A. de Sèvres.
2. A. de la Seine, rapport n° 8, 1771.

l'établir dans la grande salle qu'il occupe à côté de son logement et cela, pour céder ladite écurie à Mgr le duc de Chartres. » Signé Collet, contrôleur des bâtiments de Vincennes [1].

Cependant, en 1776 la manufacture est qualifiée de manufacture royale de Vincennes et son dépôt à Paris porte cette même enseigne [2].

En 1779, comme il était question de rétablir un aqueduc passant sous la manufacture, Séguin s'adresse à M. le comte d'Angiviller, le 8 avril : « Je tiens, M. le comte, depuis cinq ans une manufacture de porcelaine établie par lettres patentes enregistrées au parlement et pour laquelle je paie annuellement 4.500 l. au sieur Salette, homme d'affaires de M. le marquis de Voyer. Malgré mes soins et l'économie que j'y mets, j'ai beaucoup de peine à me mettre au pair des dépenses immenses que j'y ai faites...... Je me trouve chargé en ce moment de trois services complets, *l'un pour Mgr le duc de Chartres*, l'autre pour M. le comte de Maillebois et le troisième pour Mme la baronne de Neukischen..... Pendant tout le temps que durera cet ouvrage (les travaux de l'aqueduc) il est impossible de faire travailler à la manufacture, et outre la perte d'un temps précieux pour les ouvrages, je serai encore obligé de payer les ouvriers quoiqu'ils ne fassent rien ; car, si je les renvoyais, je ne pourrais plus en trouver lorsqu'il serait question de recommencer les ouvrages [3]. »

Enfin, en mai 1788, expire le privilège accordé à Maurice des Aubiez en 1768. Séguin, qui en est bénéficiaire, par suite de son acquisition de 1774, s'adresse à M. de Breteuil pour obtenir un règlement favorable par rapport aux bâtiments construits soit par des Aubiez, soit par lui, sur le terrain du roy. Mais en même temps il semble que des Aubiez veuille faire valoir, lui aussi, ses droits sur ces bâtiments.

Ici se pose pour nous une énigme. Comment se fait-il qu'à cette même date, 1788, nous trouvions d'un autre côté un sieur Lemaire, indiqué comme chef *d'une manufacture au château de Vincennes* et devant quitter cette manufacture au moment même où Séguin abandonne son entreprise, aussi dans le château. Les deux notes auxquelles nous faisons allusion sont extraites des dossiers de Limoges. Les voici : Lettre de Grellet. 1er avril 1788. « M. Lemaire, fabricant à Vincennes, où il ne doit pas retourner. Il a dit que le ministre allait prendre le château de Vincennes pour les gardes du corps et qu'il serait obligé de quitter sa fabrique. Je lui ai demandé s'il viendrait à Limoges. »

Lettre adressée à Grellet. 1er avril 1788. « Le château de Vincennes est sur le point, non d'être affecté aux gardes du corps, mais d'être vendu au

1. A. N., O. 1, 1902-1.
2. Mémoire publié à l'art. de Sèvres, p. 67.
3. A. N., O. 1, 1902-1.

plus offrant. J'ignore ce que deviendra la manufacture de Lemaire, mais ses prétentions seraient trop fortes [1]. » Ces lettres sont écrites au sujet d'un projet de changement de direction pour la manufacture de Limoges. L'explication en serait que Séguin était propriétaire de Vincennes et Lemaire directeur.

Nous n'avons aucun autre renseignement sur une manufacture de Lemaire à Vincennes. Cependant nous verrons tout à l'heure une marque H et L que l'on a traduit jusqu'ici sans raisons : Hannong et Lemaire, et que l'on devrait lire Hannong et La Borde, certains que nous sommes que Hannong travailla avec M. de La Borde, tandis que nous ne connaissons pas un seul texte nous indiquant une association Lemaire et Hannong qui, étant donné les dates, ne peut pas avoir existé [2].

D'après les titres, nous pensons que la manufacture prit fin en 1788.

Nous espérons avoir fait faire un pas à l'histoire de la porcelaine dure à Vincennes, peu connue jusqu'ici.

Quoique ne touchant pas d'une manière immédiate à cette monographie, nous pensons devoir ajouter que Lemaire quitta certainement Vincennes en mai 1788 et que ce doit être lui que nous retrouvons en 1798, associé à un sieur Josse [3] tenant une manufacture importante, rue Pierre (rue Saint-Pierre, aujourd'hui rue Amelot), au Pont-aux-Choux [4]. Voir manufacture de la rue des Boulets.

Mais voici une question assez importante, puisqu'elle concerne la marque L. P. que l'on peut, ou que l'on doit attribuer, soit à Vincennes, soit à la rue Amelot; ou, comme l'on a fait jusqu'ici à l'une et à l'autre de ces manufactures que toutes deux l'on pensait avoir été protégées par le duc d'Orléans ou par le duc de Chartres, devenu en 1785 duc d'Orléans [5].

Cette marque est le chiffre L. P. avec ou sans couronne.

Nous n'avons pour Vincennes, de déposée officiellement, que la marque du Lambel au moment de la soumission faite par Séguin en 1777.



Nous ne trouvons pas de titre nous indiquant d'une façon certaine que le duc de Chartres ait accordé à la manufacture de Séguin, ni son patronage, ni le droit d'apposer son chiffre sur les produits. Il y a des possibilités, mais rien de plus.

C'est donc seulement la tradition qui fait attribuer la marque L. P. à

1. A. N , F. 12, 1493, 571.
2. Voir manufacture de Vaux, près Meulan.
3. Le sieur Josse est sans doute l'ancien directeur des travaux de la manufacture du faubourg Saint-Denis sous la direction de Bourdon des Planches. A. N., F. 12, 1493.
4. A. N., O. 1, 2061-8.
5. Ils se nommaient tous les deux Louis-Philippe.

Vincennes, tandis que c'est une certitude pour la manufacture de la rue Amelot, puisqu'elle fut déposée par Toulouse, en 1786.

L'employa-t-on à Vincennes de 1777 à 1788 ? Telle est la question que nous nous posons sans pouvoir lui donner une réponse basée sur un document, mais nous le pensons pas. Le lambel lui-même serait, prétend-on, la marque d'une autre fabrique, fondée à Orléans.

Nous avons dit à l'article traitant de cette manufacture que l'on devrait attribuer tout ce qui était marqué au lambel à Vincennes, nous basant sur le dépôt de cette marque par Séguin et l'absence complète de raisons pour une attribution à Orléans. Par concession à une opinion accréditée, nous avons cependant donné à cette manufacture la description des pièces ainsi marquées, nous inclinant et ne voulant pas rompre en visière avec les traditions.

Ceux qui, comme nous, croiraient de Vincennes ces pièces relatées à Orléans, n'auraient qu'à s'y reporter. Il en est cependant que nous ne pouvons pas rejeter ainsi et qui sont sans aucun doute de Vincennes, aussi nous les y maintenons ; car les concessions ont des limites.

Ces pièces décorées du chiffre de Louis-Philippe, duc de Chartres, faisaient sans doute partie du service dont il est question dans la requête de Séguin, en date du 8 avril 1779, citée plus haut.

L'une, est une assiette portant sur le marli le chiffre L. P. (en double exemplaire). Une autre assiette de même fabrication, de même décor, sauf le chiffre qu'elle ne porte pas, est aussi marquée au lambel. Elle est tellement identique que nous ne pouvons vraiment pas la reporter à Orléans.

Il semble par les deux autres pièces, connues de nous, que le service dans les travaux en 1779, comprenait un service à entremets et un cabaret, puisque nous pouvons signaler une tasse à glace et une théière dont on trouvera la description ci-dessous.

Ces pièces portant le chiffre L. P., seulement en décor, tendent à prouver que ce chiffre n'était pas employé comme marque et que le lambel seul servit à cette époque comme marque de fabrique, ce qui milite encore en faveur de notre opinion que la marque L. P. doit être attribuée uniquement à la rue Amelot.

Nous pensons donc qu'il ne faut considérer sûrement comme pièces de Vincennes que celles :

1° Marquées H et L, association de Hannong et La Borde, qui ne correspond qu'à une période assez courte, avant la fondation de la manufacture du Faubourg Saint-Lazare.

2° Celles marquées au lambel plein, puisqu'il fut déposé par Séguin le 10 février 1777. (Voir les manufactures de la rue Amelot pour la marque L. P., et d'Orléans pour celle du Lambel. Voir aussi la manufacture de Vaux.)

Le type des porcelaines de Vincennes est analogue comme pâte et décor à celui des premiers produits des fabriques de Paris, Faubourg Saint-Lazare ou rue Fontaine-au-roi. Comme sur ces dernières, les émaux, surtout les verts et les jaunes, sont restés un peu en saillie et on irrisé [1].

Les marques H L étaient jusqu'ici interprétées Hannong et Lemaire, mais nous venons de discuter cette question et de conclure à : Hannong et La Borde.

MARQUES

A. p. d. Tasse cylindrique et soucoupe, bandes bleues, décor de fleurs et rinceaux en couleurs et or. La marque en or. (Coll. Franks, nº 444.)

A. p. d. Tasse cylindrique, diam. 0,052 et soucoupe, bordure rinceaux violets, bouquets de fleurs au naturel, pâte très transparente, couverte pointillée, couleurs bien glacées. Les marques en violet, la première sous la soucoupe, la seconde sous la tasse. (Coll. de Grollier.)

Chaffers a relevé ces deux marques :

La première en or sur une aiguière décorée d'un bouquet de fleurs.

La seconde en rose sur un sucrier de la collection Davilliers.

A. p. d. Théière forme ovoïde, décorée de filets et de guirlandes de feuillage en or. Sur la panse, le chiffre ci-contre en or. La marque en bleu au grand feu. (Musée de Sèvres, nº 10489.)





1. Voir article porcelaines dures indéterminées.



A. p. d. Assiette à marli festonné, filet rouge brun, et décorée de bouquets de fleurs au naturel, un au centre et trois sur le marli qui, en outre, porte le chiffre ci-contre en bleu au feu de moufle ; chiffre de Louis-Philippe, duc de Chartres. La marque en bleu au grand feu. (Coll. de Chavagnac.)

La même assiette au Musée de Sèvres.

La pièce suivante est, comme fabrication et décor, si semblable aux deux précédentes, que nous la classons aussi à Vincennes.




A. p. d. Assiette à marli creux et festonné, filet rouge brun peu glacé. Décor, bouquets de fleurs, roses au naturel. Marque en bleu au grand feu. H en rouge au feu de moufle. L en creux. (Coll. de Chavagnac.)




A. p. d. Petite tasse à glace à anse enroulée, bord évasé et piédouche, filet or, guirlandes de fleurs et feuillages au naturel. A l'opposé de l'anse, le chiffre ci-contre. La marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)





# VAUGIRARD-LÈS-PARIS

## OU GROS CAILLOU

### PORCELAINE DURE. 1765-1783

Nous lisons dans Jacquemart : « Dès 1762 un Suisse, nommé Jacques-Louis Broillet, avait déposé à Sèvres, avec la déclaration d'ouverture d'une fabrique, sa marque qui devait être L. B. Mais son privilège était spécial aux creusets, cornues et autres ustensiles de chimie. Toutefois vers 1765, il essaya de faire de la porcelaine dure allant au feu, En 1767, il n'avait pas encore réussi et tout fait croire qu'il n'a jamais livré sa poterie au commerce. »

L. B.

Nous ne savions rien de plus sur la manufacture que Jacquemart désigne « du Gros Caillou », quand nous avons rencontré aux archives de la Seine, un bilan déposé le 19 mai 1775 qui nous semble concerner la suite de Broillet [1].

« État des dettes actives du Sr Noël Claude Chervise, marchand manufacturier de porcelaines à Vaugirard-lès-Paris. »

A l'actif, il est question d'un sieur Brottiet, ci-devant son associé, 30.185 l.

« Le sieur Chervise éprouve des pertes réelles tant avec le sieur Broyer (*sic*) qu'avec le sieur Mevrel de Vergères et autres associés pendant le cours de ses associations. Ces pertes sont estimées 16.000 l. et sont comprises dans l'actif. Le matériel de la fabrique et les ustensiles comptent pour 2.000 l.

« Passif : 18.475 l. »

Nous relevons les noms d'ouvriers suivants créanciers : Martin, 104 l. ; Nicolas Druguet père, Nicolas Druguet fils, Lubin Druguet, créanciers, ensemble de 700 l.

Ce document permettra peut-être d'en trouver d'autres sur cette manufacture, si peu connue jusqu'ici.

Nous verrons plus loin en 1773, une manufacture du Gros Caillou exploitée par Advenir, Lamare. Est-ce la même qui serait passée entre les mains de ces entrepreneurs ? Nous n'osons établir cette filiation.

1. A. de la Seine. Bilan 44.

En effet on remarquera que la marque d'Advenir, ou Advenier, Lamare fut déposée le 26 juillet 1773, et que le dépôt du bilan de Chervise n'est que du 19 mai 1775, c'est-à-dire postérieur de plus de deux ans.

Il y a donc lieu de croire que ce sont deux manufactures différentes, et nous rapporterons à la date de 1773 le peu que nous savons sur la fabrique d'Advenir, Lamare.

L'une et l'autre sont peu intéressantes.

---

# NIDERVILLER [1]

PORCELAINE DURE. 1765-1827

Le baron Jean-Louis de Beyerlé, conseiller du roi, directeur et trésorier particulier de la monnaie de Strasbourg, fonda dans sa seigneurie de Niderviller, en 1754, une manufacture de faïence; en 1765 il y installait la fabrication de la porcelaine, tirant son kaolin d'Allemagne comme l'avait fait Hannong à Strasbourg. Mais celui du Limousin était découvert peu après, et Beyerlé y acheta une carrière.

On dit que, pour créer la manufacture de porcelaine, le propriétaire fit venir des ouvriers de Saxe vers 1765 [2]. Jacquemart prétend qu'un document donnant les noms des ouvriers exempts de la subvention, semble réfuter cette assertion; mais ce document est de 1759 et la fabrication de la porcelaine à Niderviller date au plus tôt de 1765, par conséquent ledit document ne comprend que des ouvriers en faïence, qui, il est vrai, ont dû pour la plupart travailler ensuite à la porcelaine.

C'est à ce dernier point de vue seulement que nous nous plaçons pour donner ici cette liste d'artistes.

Le sieur François Anstette, controlleur de la manufacture, gagne environ 30 sols par jour.

Le sieur J.-B. Maluat, directeur de la même manufacture, a 500 livres par an de gages.

Michel Martin, peintre, gagne environ 20 sols par jour.

Pierre Anstette, peintre, gagne environ 24 sols par jour.

Joseph Secger, peintre, gagne environ 20 sols par jour.

Frédéric Adolph Tiebauld, garçon peintre, gagne environ 24 sols par jour.

Martin Schettler, garçon peintre, gagne environ 15 sols par jour.

Augustin Herman, garçon peintre, gagne environ 20 sols par jour.

Daniel Koope, garçon peintre, gagne environ 12 sols par jour.

Michel Anstette, garçon peintre, gagne environ 24 sols par jour.

1. Niderviller est depuis 1871 annexée à l'Allemagne, mais nous la revendiquons comme manufacture de porcelaine française.

2. Jacquemart : « Statistique du département de la Meurthe. »

Jean-Pierre Raquette, garçon peintre, gagne environ 18 sols par jour.
Nicolas Lutze, garçon peintre, gagne environ 20 sols par jour.
Deroy, garçon mouleur, gagne environ 20 sols par jour.
Charle Mire, garçon sculteur, gagne environ 24 sols par jour.
Jean Thalbotier, garçon peintre, gagne environ 20 sols par jour.
Philippe Arnold, garçon sculteur, gagne environ 20 sols par jour.

Nous, soussignés, maire, syndic et échevin.......... Fait à Niderviller, ce 2 novembre 1759...

Tainturier[1] nous dit : « Des mains de ce seigneur (de Beyerlé) l'usine passa en celles du comte de Custine[2] qui la fit exploiter de 1780 à 1793 par Claude François Lanfrey manufacturier des plus habiles. »

Est-ce bien en 1780 que Custine acheta la manufacture ? L'*Almanach Dauphin* de 1786 inscrit : Niderviller, fabrique de porcelaine Beerley (*sic*) entrepreneur. Mais nous avons déjà dit que nous ne pouvions ajouter une foi complète aux indications contenues dans ces recueils d'adresses, surtout en ce qui concerne les dates de transmission de propriété. Or la date de 1780 nous semble confirmée par une lettre de Cyfflé du 8 avril 1780 adressée à monsieur Lanfrais, intéressé dans la manufacture de Niderviller[3]. Lanfrey se préoccupa surtout, ajoute Tainturier, du perfectionnement et du développement de la production de la porcelaine. Il avait en 1789 cent cinquante ouvriers, et suivant le *tableau de commerce*, produisait alors « tout ce qu'on peut désirer en peinture et formes de tout genre, de la porcelaine, surtout des groupes et biscuits en très belle pâte ;.... »

Nous verrons plus loin la description d'une vierge qui est au Musée de Sèvres et sur laquelle une inscription porte : *M. F. Lanfrey et C^ie^ 1784*, ce qui semble dire que Lanfrey n'était pas seulement directeur pour le compte de Custine, mais plutôt principal associé chargé de la direction, et cela en 1784. Nous venons de voir du reste que dès 1780 Cyfflé le qualifiait : intéressé.

Quoi qu'il en soit le général comte de Custine fit preuve de propriétaire en faisant marquer les pièces à son chiffre. Lorsqu'en 1793 il mourut sur l'échafaud, Lanfrey conserva la direction, et devint définitivement propriétaire, lors de l'adjudication qui eut lieu au profit de la nation et des créanciers du général, le 25 germinal an X[4].

1. Tainturier, *Recherches sur les anciennes manufactures de porcelaine et de faïence.* Alsace et Lorraine, Strasbourg, 1868.

2. Adam Philibert, comte de Custine, général, né à Metz en 1740, se distingua dans les guerres de Sept ans et d'Amérique, fut nommé maréchal de camp en 1783, député de la noblesse aux États-généraux (1789), fut mis à la tête de l'armée du Rhin en 1792. Accusé de n'avoir pas accompli son devoir devant Mayence fut traduit devant la convention, condamné par le tribunal révolutionnaire et exécuté le 28 août 1793.

3. Voir la lettre à Lunéville.

4. Tainturier, *op. cit.*

En 1810, nous trouvons [1] le dépôt de Lanfrey à Paris, rue Grange-Batelière, nº 4.

A la suite de l'exposition de 1819, nous lisons dans les *Annales de l'industrie* : « M. Lanfrey fabricant de porcelaine à Niderviller (Meurthe). Cette manufacture est la seule de ce genre dans ce département ; ses produits sont très estimés : on en exporte en Hollande et sur les bords du Rhin. Le groupe en biscuit représentant le Jugement de Pâris, qu'il avait exposé, est d'un bon style et bien exécuté ».

En 1827, M. Dryander se rendit acquéreur de la fabrique et ses descendants sont encore, de nos jours, à la tête de cet établissement, mais seulement comme fabricants de faïence et de terre de pipe.

(Voir ci-dessous notice sur la sculpture ; avant les marques de biscuits.)

MARQUES DE BEYERLÉ

A. p. d. Écuelle à anses avec ornements, bouquets de fleurs au naturel, la marque B N au grand feu et H I en creux. (Musée de Sèvres, nº 5228.)

A. p. d. Assiette à bord festonné, ornements en relief, bouquets de fleurs au naturel. La marque au pinceau en rouge. C'est probablement la marque de A B entrelacés dont parle Tainturier. (Coll. Gasnault, nº 1345.)

A. p. d. Nous avons rencontré sous une soucoupe, faisant partie d'un cabaret, cette marque en bleu, sauf N en creux. Ces pièces étaient décorées d'un filet violet et de fleurs au naturel ; le reste du cabaret portait seulement B N en bleu.

M. Chaffers donne cette marque en brun rouge pour la faïence et la porcelaine. Nous ne l'avons jamais rencontrée que sur des faïences.

MARQUES DE CUSTINE

Les premières marques employées semblent être :

A. p. d. Cafetière couverte, à panse, hauteur totale 0.12, trois pieds et anse, rinceaux et traits violets, paysage et papillons au naturel, filets or. Marque en pourpre. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Assiette à bord festonné ; rinceaux en relief avec traits bleus, fleurs au naturel, la marque en brun. (Musée de Sèvres, nº 4629.)

1. Almanach du commerce.

A. p. d. Soucoupe, diam. 0.105, filet pourpre, fleurs au naturel, sur le marli deux palmes vertes sont retenues par deux C pourpres, entrelacés, qui rappellent le chiffre de Custine. La porcelaine manque de transparence. La marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.) Voir la même marque aux biscuits.

A. p. d. Soucoupe avec frise, filets et semis de fleurettes or; la marque en brun, le n° en creux. (Coll. de Grollier.) La tasse qui l'accompagne n'est pas marquée. Bonne fabrication, mais la pâte a peu de transparence et la couverte est grisâtre.



A. p. d. Soucoupe, paysage au naturel. La marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)



A. p. d. Deux salières à cuvettes cannelées, décor polychrome. Marque au grand feu. (Coll. Gasnault, n° 1346.)



A. p. d. Tasse cylindrique, paysage au naturel. La marque en pourpre. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Théière pyriforme; dans le haut, guirlande de myosotis, semis de fleurettes roses et de points d'or. Décor français de la fin du XVIIIe siècle. Marque en bleu grand feu.

A. p. d. Pot à crème décoré de fleurs au naturel. La marque en brun. (Musée de Sèvres, n° 4517.)

A. p. d. Soucoupe bord festonné, filet or, bouquets de fleurs au naturel. Pièce très transparente. Marque en noir. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Tasse droite et soucoupe, décor bleu au grand feu dans le goût de Tournay. La tasse porte cette marque en bleu au grand feu, la soucoupe marquée aussi en bleu, la marque peu nette se rapproche de la couronne de comte. En tous cas ces marques ne peuvent être attribuées à Louisbourg. (Musée de Sèvres, n° 4663.)

A. p. d. Assiette bord festonné, filet pourpre, bouquets de fleurs de fantaisie, polychromes. La marque en vert clair; le p. en creux. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Tasse droite et soucoupe conique; la tasse décorée d'un nœud de ruban violet, soutenant un médaillon ovale qui contient trois autres médaillons avec les attributs du clergé, de la noblesse et du tiers état, en bistre et or. La soucoupe n'a qu'un seul médaillon avec les attributs confondus. Les deux pièces portent la marque en violet. Sous la soucoupe, un ℘ en creux. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Soupière ovale et plateau lobé, petits bouquets de fleurs au naturel. Le chiffre couronné en bleu grand feu. N et M en creux. (Musée de Sèvres, nº 2581.)



Ris-Paquot donne sous le nº 2128 cette marque en bleu.



Nous avons vu cette marque en vert bleuâtre sous un vase porte-bouquet avec couvercle.



Chaffers donne cette variante en bleu.



MARQUES DE LANFREY

Les marques en monogrammes de Claude-François Lanfrey sont souvent difficiles à distinguer de celles de Clignancourt L.S.X. et même de celles L P non couronné du duc de Chartres ou d'Orléans, rue Amelot au Pont aux choux. Toutes ces marques, lorsqu'elles sont en monogrammes, sont en effet généralement assez confuses. Quant à recourir au décor ou à la qualité de la porcelaine pour faire une attribution, il n'y faut pas songer, ces fabriques ayant fait le même genre et à la même époque. Nous pensons cependant pouvoir faire les attributions suivantes.

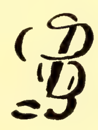
A. p. d. Deux petites caisses carrées décorées de guirlandes vertes et de fleurs au naturel. La marque en bleu au grand feu. (Musée de Sèvres, nº 1274, 1 et 2.)



A. p. d. Assiette bord festonné, dents de loup or, bouquets de fleurs au naturel. La marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)



A. p. d. Tasse droite, bord dents de loup, semis de fleurs au naturel et de brindilles or. La marque en bleu au grand feu, très confuse, mais la pièce indique très nettement la fabrication de Niderviller. (Coll. de Grollier.)



A. p. d. Grande chocolatière. Haut. 0,17 environ. Grands bouquets de fleurs au naturel. La marque en bleu au grand feu, (relevée par nous).





A. p. d. Assiette bord contourné et doré, fleurs au naturel. Marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)



A. p. d. Écuelle à deux anses et son plateau. Décor polychrome et or. La marque en or. Nous aurions été tentés de classer cette pièce à la manufacture de Clignancourt, y voyant plutôt les trois lettres L.S.X. que C.F.L. Mais nous nous inclinons devant l'autorité de M. Riocreux qui l'a classée à Niderviller. (Musée de Sèvres, nº 6028.)



A. p. d. Tasse obconique et soucoupe, décor polychrome, médaillon décoré d'un marmiton dans sa cuisine. La marque en bleu au grand feu. (Coll. Gasnault, nº 1347.)



A. p. d. Soucoupe conique. Diam. 0,11, dents de rat or, bouquets de fleurs au naturel. La marque en violet. (Coll. de Grollier.)



A. p. d. Écuelle à bouillon, couverte, à deux anses, accompagnée de son plateau, décor en or. La marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)

MARQUES « NIDERVILLER »

On prétend souvent que ces marques, le nom en entier ou l'initiale N, n'ont été employées qu'après Custine, c'est-à-dire après 1793. Une marque que nous rapportons plus loin à la sculpture : Niderviller et deux C croisés, prouve le contraire.



A. p. d. Soucoupe conique, bord or, barbeaux au naturel. La marque en noir. (Coll. de Grollier.)

*Nider*

*f*

A. p. d. Tasse cylindrique, filets et ornements or, médaillon ovale décoré d'un paysage en bistre avec des moutons; à l'intérieur, des losanges en or. La marque en or, f en creux. La soucoupe, filets et ornements or, la marque également en or. (Coll. de Grollier.)

*N*

*G*

A. p. d. Pot à lait à panse, filets bleus, barbeaux au naturel. La marque en bleu au feu de moufle, G en creux. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Tasse cylindrique, filets or, paysage au naturel. La marque en noir, N en creux. La soucoupe, même décor, marque noire et B en creux. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Assiette bord festonné, décorée d'une double guirlande de feuillages verts et de hachures or. Semis de roses au naturel et de brindilles or. La marque en brun. (Coll. de Grollier.)

Rencontrée, une pièce marquée *n* seul, en bleu.

Rencontrée, une théière avec guirlandes de fleurs et barbeaux, filets et ornements or. Armoiries dans un médaillon ovale. Marque en or.

A. p. d. Assiette filet or, semis de fleurs au naturel et petits feuillages or. Marque en creux qui peut être de Niderviller. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Soucoupe conique, filet bleu, barbeaux au naturel. N en violet B en creux. (Coll. de Grollier.)

P. d. Époque Empire, tasse cylindrique et soucoupe, frises de palmes en or rehaussées de violet, filet or. La tasse seule marquée en or. Sans doute de la fabrication de Lanfrey. (Coll. de Grollier.)

SCULPTURE

Nous avons vu, dans l'état que nous reproduisons plus haut, *Charles Mire* figurer comme garçon sculpteur, en 1759, à Niderviller. Ce Charles Mire doit être certainement Charles Sauvage, dit Lemire. Il était né à Lunéville et ce ne fut point Lanfrey, comme le dit Tainturier, qui le fit venir à Niderviller, mais bien Beyerlé. Avait-il, comme on le prétend, travaillé à Lunéville, où Cyfflé créait ses jolis modèles. On peut en douter, étant donné la date à laquelle nous le trouvons déjà à Niderviller. Il eut pendant de longues années la direction artistique de cette manufacture et y produisit des modèles remarquables. Nous sommes d'accord avec M. Tainturier lorsqu'il dit que Lemire se distingue de Cyfflé par un genre plus simple, moins grivois et même plus sévère. Il est assez difficile de distinguer les produits de Niderviller de ceux de Lunéville, mais le biscuit de Niderviller est plus rude au toucher. Dans les deux établissements on façonna la sculpture en *terre de Lorraine*. Nous ne devrions pas parler ici des terres de Lorraine, puisque la porcelaine seule rentre dans le cadre de nos études. Nous citerons cependant des marques analogues à celles des biscuits.

Les amateurs qui veulent consulter la liste des modèles peuvent la trouver à la fin de l'ouvrage de Tainturier; elle comprend des modèles de Lunéville achetés en 1780 et de Niderviller. Les moules sont aujourd'hui sans emploi, à la manufacture de M. M. Dryander.

Morey, p. 46, donne la liste des moules de Cyfflé que possède la manufacture de Saint-Clément. Nous pensons que cette liste ne concerne pas plus les modèles de Niverviller que ceux de la manufacture de Cyfflé à Lunéville, mais seulement ceux de la manufacture de faïence de Loyal.

MARQUES RELEVÉES SUR LES PIÈCES DE SCULPTURE

MARQUES DE BEYERLÉ

A. p. d. Statuette. Haut. 0,12. Le printemps représenté par une femme appuyée contre une rampe à balustres, jupon à raies violettes. Terrasse rocaille, traits violets. La pâte et la couverte sont grisâtres, mais le modelé et les couleurs sont très bons. Marque en brun violet. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Statuette. Haut. 0,12. L'été représenté par une femme en chapeau rond, corsage à carreaux, jupe rayures violettes, socle rocaille, à filets violets. La marque en violet et H I en creux. (Coll. de Grollier.)

MARQUES DE CUSTINE

A. p. d. Groupe de fillette et jeune garçon. Haut. 0,20, diam. 0,115. Décor au naturel. Marque sur la terrasse; Niderviller en relief et sous la pièce les deux C en brun. (Musée de Sèvres, nº 9030.)

A. b. d. Statuette. Petite paysanne donnant à manger à ses poulets. La marque en creux, relevée par Ujfalvy. La pièce dans la coll. du docteur Warmon.

A. b. d. Statuette. Haut. 0,11. Jardinière debout, coiffée d'un chapeau de paille et portant un pot de fleurs. Le socle rond imitant la terre. La marque en bleu. (Coll. du duc de Vallombrosa.)

MARQUES DE LANFREY

A. p. d. Groupe de la Vierge et de l'Enfant Jésus. Haut. 0,66. Décor polychrome au feu de moufle. Sur la base, la marque ci-contre en bleu grand feu, ayant coulé. Puis, sur un cartouche, l'inscription en noir au feu de moufle : DONNE A

L'EGLISE DE LA Ste CROIX A NIDERVILLE PAR M. F. LANFREY ET COMP. LE 8ME 7bre 1784.

Cette pièce, très remarquable et du plus haut intérêt, a figuré à l'exposition rétrospective de Strasbourg en 1895, et d'après Ménard (*l'Art en Alsace*, p. 397), Charles-Gab. Sauvage, dit Lemire, aurait exécuté à Niderviller une Vierge décorée en couleurs.

Cette Vierge a été faite sous Custine, d'après la date, mais Lanfrey étant principal associé directeur.

(Musée de Sèvres, n° 10357.)

A. b. d. Blanc. Statuette, haut. 0,18, le dénicheur de nids. La marque en relief. (Coll. de Grollier.)

NIDERVILLER

A. b. d. bl. Paire de vases ovoïdes, haut. 0,24. Anses en volutes, bouquets de fleurs attachés sur chaque panse par un ruban. Socle carré. La marque en dessous en creux et dans le pied S et le n° à la pointe. (Coll. de Grollier.)

S
N° 79
NIDERVILLER

A. b. d. Statuette, haut. 0,21, enfant debout les bras croisés dans l'attitude de la méditation. La marque relevée par nous. T D L au cachet, lettres en relief. N. à la pointe.

N
TDL

A. b. d. Deux petits vases, haut. 0,13, à base carrée et ornements en relief. La marque au cachet, chiffre et lettres à la pointe. (Coll. de Grollier.)

TDL 20 par

A. b. d. Autre vase formant garniture avec les précédents. (Coll. de Grollier.)

n° 19
TDL
pa...

A. b. d. Statuette de bacchante, haut. 0,44. (Musée du Kensington Museum, n° 588-74.)

LEMIRE PERE

A. b. d. Groupe du jugement de Pâris. La marque tracée à la pointe, relevée et citée par Morey.

LEMIRE PERE
NIDERVILLER

A. b. d. Statuette de Bacchante, socle ovale, longueur 0,29. La femme est étendue à terre et dort, le buste légèrement relevé. La marque à la pointe en creux. (12e vente Beurdeley, n° 5.)

Goustaut 1782

A. b. d. Nous avons relevé la marque ci-contre sur une pendule haut. 0,10, amour courant et jouant du tambourin. A la base, un cercle à jour en bronze doré.

Coustaut
13 prairial
Lan 3me

A. b. d. Groupe haut. 0,44, représentant l'amonr conduit par la folie. La marque à la pointe relevée par nous.

A. b. d. Statuette de Jardinier, haut. 0,24, bon modelage. La marque au cachet, les lettres en relief et la signature à la pointe. (Coll. de Grollier.)

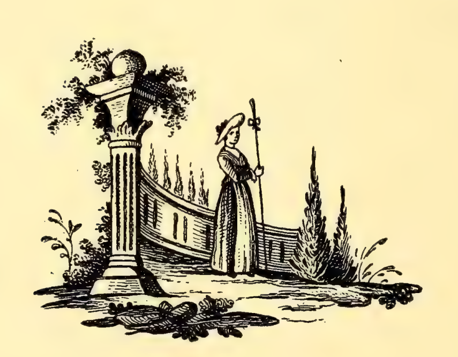
A. b. d. Statuette de Jardinière au pot cassé, haut. 0,23. La marque au cachet et le nom de l'artiste à la pointe. (Coll. de Grollier.)

TERRE DE LORRAINE

A. b. d. Groupe haut. 0,15, socle carré, une jeune fille tend sa jupe pour recevoir des poussins. Un jeune garçon qui se tient à quatre pattes a un poussin dans la main et regarde sous les jupons. La marque au cachet et lettres à la pointe. (Coll. de Grollier.)

NIDERVILLER

A. b. d. Cérès d'après Michel Auguier. Cette pièce est un peu glacée. (Musée Lorrain de Nancy, nº 859.)



# ÉTIOLLES

## (SEINE-ET-OISE)

### PORCELAINE TENDRE. PORCELAINE DURE. 1768

Nous connaissons la date approximative de la fondation de la manufacture d'Étiolles par la comparution de Jean-Baptiste Monier devant M. de Sartines le 20 juillet 1768. Il y est dit que vu l'arrêt du 15 février 1766 il déclare *conserver* son établissement et ne se servira pas d'autre marque que celle qu'il aura désignée MP.[1].

Donc la manufacture était déjà fondée puisque Monier déclare la *conserver*.

Nous le retrouvons dans l'état des manufactures de porcelaine établies dans la ville et faubourgs de Paris, dont les entrepreneurs ont fait leur soumission devant M. le lieutenant général de police, avec la même marque et à la même date[2].

Nous ne sommes pas éclairés sur l'existence industrielle de la fabrique d'Étiolles. Les marques seules que nous allons passer en revue vont nous renseigner un peu.

Les lettres M P veulent-elles dire : Monier et Pellevé. Nous ne saurions l'affirmer et cependant, trouvant ensuite la marque Pellevé, on peut supposer que Monnier eut, à l'origine, Pellevé comme associé.

Dans les débuts on fabriqua à Étiolles la porcelaine tendre. Le voisinage de Mennecy-Villeroy dut faciliter aux entrepreneurs le recrutement des ouvriers et la connaissance des procédés. Cependant, si nous nous en rapportions à M. Demmin, on aurait fabriqué la porcelaine dure dès 1768, puisqu'il cite une pièce portant cette date. Nous la verrons tout à l'heure.

La porcelaine tendre est fort ordinaire et ressemble à du mauvais Saint-Cloud, chose bizarre pour cette époque. Du reste la porcelaine dure est rarement réussie; sa couverte est le plus souvent grise et inégale et les spécimens sont rares, la fabrique ayant eu une courte existence.

Nous avons trouvé aux archives de la Seine dans le registre de commerce de M. Dubuisson, marchand, cette note concernant une manufacture à Soisy-

1. A. N., O. 1-2059.
2. A. N., O. 1-2060.

sous-Étioles. Comme nous n'en connaissons pas dans cette localité, nous reproduisons ici la note, supposant que le sieur Genesty était le directeur pour le compte de Monier et Pellevé à Étioles.

« 30 août 1769. Note de l'échantillon de porcelaines confiées à M. Genesty, manufacturier à Soisy-sous-Étioles pour exécuter en sa manufacture.

1 écuelle blanche et son plateau dorés, moyens.
1 sucrier blanc sans plateau.
2 tasses différentes, 2 de Saxe avec 2 soucoupes.
1 théyère bleue garnie.
1 moyen sucrier en couleur.
1 sallière à 3 pattes de Sèves, 1 dite de table anglaise.
2 pots à crème et 1 baignoire à œil.
1 tasse de Saxe en couleur à a corps, dorée [1]. »

MARQUES DE PORCELAINE TENDRE [2]

A. p. t. Sucrier cylindro-ovoïde à couvercle légèrement bombé, la base ornée de godrons, ainsi que le couvercle. Autour du bouton décor bleu à lambrequins, imité de celui de Saint-Cloud. Marque en bleu sous émail. (Coll. Gasnault, nº 1276.)

A. p. t. Tasse, même décor et même marque. (Coll. de Grollier.) [2]

A. p. t. Pot à pommade couvert. Le bouton du couvercle plat et décor bleu semblable à celui de Saint-Cloud. (Coll. Jacquemart, nº 474.)

MARQUES DE PORCELAINE DURE

A. p. d. Demmin signale dans la collection Corrard de Breban, à Troyes, une théière décorée de touffes de fleurs lie de vin. La marque en creux.

A. p. d. Cafetière à panse et couvercle hémisphérique à fines côtes, filets et ornements or. La cafetière est décorée sur les côtés de fleurs au naturel et sur le devant d'armoiries écartelées, deux sauvages

1. A. de la Seine, registres du commerce 690, fol. 58, registre de M. Dubuisson, marchand.
2. Voir art. Saint-Cloud, p. 27.

comme supports, le tout très effacé. La marque en creux. (Musée de Sèvres, nº 6403.)

A. p. d. Cafetière blanche sans aucun décor. La marque en creux. (Musée de Sèvres, nº 4664.) En note, Étiolles vers 1776.

MP S

A. p. d. Écuelle avec son couvercle et son plateau, décorés de filets d'or et de guirlandes de fleurs au naturel s'entrelaçant. Les anses de l'écuelle sont en partie décorées d'argent et d'or. Cette pièce est particulièrement soignée, le décor est bon, mais la couverte grise. La pâte semble bien blanche; le plateau est un peu déformé. Les marques en creux, la première sous le plateau, la seconde sous l'écuelle. (Coll. de Grollier.)

Étiolles 1770 Pelleue'

Étiolles 9bre 1770 D. Pelleve'

P

A. p. d. Sucrier cylindro-ovoïde décoré de bouquets et de fleurs détachées. La marque en creux. (Coll. Gasnault, nº 1350.)

MP P.

A. p. d. Tasse et soucoupe. Chacune des pièces est décorée d'une marine en camaïeu lilas. La tasse porte le P. et la soucoupe porte la seconde marque, toutes les deux en creux. (Coll. Franks, nº 411.)

P

E

Pelleué

1770

A. p. d. Marque de Monier rapportée par Ris-Paquot, nº 1484.



# LA FOREST

## EN SAVOIE

### PORCELAINE TENDRE. VERS 1768

Cette manufacture est une faïencerie dans laquelle on a tenté de faire de la porcelaine. Nous n'en connaissons qu'un seul échantillon, cité dans la « Notice sur la fabrique de faïence de La Forest, par M. le comte de Loche », à laquelle nous empruntons les détails qui vont suivre.

La faïencerie de La Forest fut fondée par un bourgeois de Chambéry nommé Noël Bouchard, en 1730.

Vers la fin du règne de Louis XV on y fit des essais de terre de pipe et de porcelaine.

La preuve en est l'assiette que possède le docteur Brachet (Aix-les-Bains). « Ce précieux spécimen des essais, dont nous venons de parler, mérite d'attirer l'attention des amateurs. C'est peut-être le seul échantillon authentique des porcelaines faites en Savoie au XVIIIe siècle..... Sa transparence ne permet pas le doute. Quant à son authenticité elle est établie par la légende qu'on lit au revers : *La Forest en Savoye*. Mais il est à regretter que la date ne l'accompagne pas. On peut y suppléer approximativement par la confrontation avec d'autres anciennes porcelaines et l'examen du sujet : la forme de l'assiette et l'ensemble des dessins rappellent le genre créé par le *peintre des Grâces*, le célèbre Boucher; au milieu sont des amours jouant avec une chèvre, tout autour des fleurs ingénieusement disposées. Le dessin est correct, les teintes sont bien appropriées au sujet, mais les tons manquent cependant de cette vivacité de coloris qui fait le charme des porcelaines de Saxe et des porcelaines de Sèvres. Cet échantillon appartient donc aux dernières années du règne de Louis XV sans contestation; mais s'il m'était permis de mieux préciser encore l'époque, je dirais qu'il doit être de l'année 1768, car c'est à cette date que les fils de Noël Bouchard font leurs essais de terre de pipe de porcelaine[1]. »

Nous allons reproduire encore les formules de porcelaine publiées dans la même notice[2] :

1. *Mémoires de l'Académie de Savoie*, t. VIII, 1880, p. 397.
2. *Id.*, p. 424.

PORCELAINE

Recette. N° 1. Sable 9; soude 4; terre 3.
— N° 2. Sable 9; cendre gravelée 4.
— N° 3. Cailloux 5; cendre gravelée 2; terre 1.

Couverte. Cailloux 1; fresse (?) 1; minimum 1; cristal 1; salpêtre 1; soude 1; borax 1/2.

Couverte. Recette n° 1. Sable 2; potasse 1/2; cendre gravelée 1/2.
— — n° 2. Sable trois onces et demi, minium une once et demie; cristal 3/4 d'once; soude 1/4 d'once; litharge 1/4 d'once; cendre gravelée 1/4 d'once.
— — n° 3. Litharge 14; sable 12; potasse 1/2; sel 2 1/2.
— — n° 4. Litharge 15; potasse 2 1/2; minimum 5; sel 5; sable 15; et cristal 2. »

Il ne nous a pas été donné de pouvoir ajouter aucun renseignement nouveau à ceux qui nous sont fournis par M. le comte de Loche.

---

# LIMOUSIN

## LE KAOLIN. 1768

Quoique, parlant du kaolin, il ne s'agisse que d'une matière première et non de fabrication, nous pensons qu'il peut être intéressant, vu son importance, de lui consacrer un chapitre spécial.

Les auteurs écrivent généralement que le kaolin de Limoges fut découvert en 1768 par Macquer le chimiste de Sèvres. Cependant nous trouvons dans le mémoire de Guettard, lu à l'Académie des sciences le 13 novembre 1765 : « *On envoya une ou deux fois du kaolin, le premier envoi fut fait de Lîmoges, des environs duquel il se tire et où il est employé à faire de la faïence qui passe dans le pays pour être très bonne. Le kaolin du second envoi était des biens de M. le chevalier Herington, en Basse-Bretagne, et qui sont situés à peu de distance de la Garaie*[1]. »

Nous ne nous expliquons pas très bien, étant donné ce texte, celui cité à Orléans et les recherches faites par les savants, qu'il ait fallu des circonstances, sinon romanesques, tout au moins prêtant à l'anecdote, pour amener cette soi-disant découverte en 1768. C'est encore, nous semble-t-il, une légende qui devrait être mise de côté.

Quoi qu'il en soit, nous ne voulons pas en priver le lecteur, car elle est devenue presque de l'histoire. Les versions sont un peu différentes.

M. Troude, qui était attaché à la conservation du musée de Sèvres, publia celle-ci, puisée en grande partie aux archives de la manufacture. (*Le Mobilier*, revue artistique. Bruxelles, nº 7, février 1893.)

«...... Millot, sous la direction de Macquer, qui à la mort d'Hellot était devenu chef du laboratoire de Sèvres, avait exécuté avec de la pâte et de la couverte provenant de Saxe un certain nombre d'échantillons très réussis. Boileau eut soin d'en remettre un à l'archevêque de Bordeaux, grand amateur de céramique, lors d'une de ses visites à la manufacture, en le priant de vouloir bien faire examiner si le sol de sa région ne contiendrait point une terre semblable à celle qui avait servi à confectionner ces spécimens.

1. Voir art. Brancas-Lauraguais sur le kaolin d'Alençon, p. 399, *Les mémoires sur les différentes parties des sciences et arts*, p. 101, et art. Orléans, 1753, p. 373.

« L'archevêque communiqua la pièce à un apothicaire bordelais du nom de Villaris qui en envoya un fragment à Darnet, chirurgien de Saint-Yrieix (Haute-Vienne). Au bout de quelque temps, celui-ci découvrit une matière blanche conforme à l'échantillon. Il en fit parvenir trois livres à Villaris qui les expédia à Sèvres par l'intermédiaire de l'archevêque, en évitant de parler de Darnet et s'attribuant tout le mérite de la découverte.

« Macquer et Millot composèrent avec cette terre une porcelaine fort belle, dont le premier échantillon fut une statuette de Bacchus, haute de 0m06, que l'on voit encore précieusement conservée au Musée de la manufacture.

« Mais Villaris qui d'une part avait laissé Darnet dans l'ignorance des évènements, refusait, d'autre part, de nommer le gîte où le kaolin avait été trouvé, comptant bien ne rien révéler que contre paiement d'une somme considérable qu'il se réservait de garder pour lui seul. Prévenu de cette manœuvre déloyale, Bertin, alors ministre des finances, chargea purement et simplement Macquer et Millot d'aller explorer les environs de Bordeaux et d'y reconnaître ce que Darnet y avait trouvé lui-même.

« Le départ du savant et de son habile auxiliaire eut lieu le 22 août 1768. Millot raconte leurs pérégrinations, leurs espoirs, leurs déceptions dans un mémoire fort intéressant déposé aux archives de Sèvres. Après avoir vainement parcouru Orléans, Blois, Tours, Poitiers et Angoulême, nos voyageurs arrivèrent à Bordeaux où ils furent mis par l'archevêque en rapports avec Villaris. L'apothicaire déclara ne vouloir parler qu'après récompense. Sans insister davantage, les deux compagnons repartirent à l'aventure et recueillirent à Pouillon, près de Biarritz, une sorte de plâtre, ressemblant fort à du kaolin.

« Informé par l'archevêque de cette aubaine, Villaris changea de tactique et promit de conduire ces messieurs sur le lieu tant désiré. Macquer et Millot revinrent à Bordeaux sans perdre un instant et bientôt après, sous la conduite du filandreux pharmacien, ils partaient pour Saint-Yrieix et gagnaient le faubourg de la Noaille où se trouvait un terrain appartenant à Madame de Montais, terrain qui n'était autre que le précieux gîte. Les envoyés se mirent en devoir de commencer les fouilles, mais le fils de la propriétaire vint leur interdire de continuer, et les menaça d'aller au besoin sonner le tocsin, afin de les faire expulser par la population. Macquer dut montrer l'ordre royal dont il était nanti, pour calmer le malencontreux jeune homme, et emporter un petit tonneau contenant quatre cents livres de kaolin qu'il déposa en douane à Limoges, à destination de Sèvres.

« De retour à la manufacture, Macquer fit des essais qui réussirent à merveille et le terrain de Mme de Montais fut acquis au nom du roi pour la somme de trois mille livres.

« Les pièces fabriquées furent présentées à l'Académie des sciences en juin 1769, avec mémoire explicatif... »

Voici maintenant la légende limousine et bordelaise, nous l'extrayons d'une notice sur l'industrie de la porcelaine de M. W. Manès, publiée dans le *Recueil des actes de l'Académie impériale de Bordeaux*, 1856, 1er trimestre.

« La création de l'art de la porcelaine en France date de la découverte qui fut faite du kaolin de Saint-Yrieix. Or cette grande découverte du kaolin en Limousin est due à un heureux concours du hasard et de la science, dans lequel la ville de Bordeaux peut revendiquer la plus belle part.

« Voici, à ce sujet, ce que rapporte M. Alluaud, dans une notice qui fut publiée en 1837 dans les nouvelles Éphémérides du ressort de la cour royale de Limoges :

« Les habitants de Saint-Yrieix, sans qu'ils s'en doutassent, foulaient à « leurs pieds, dans les champs du clos de Bar, le kaolin, cette précieuse « argile qui forme la base de la porcelaine. Le savon, comme cela arrivait « pour beaucoup d'autres contrées, alors que le Limousin n'avait encore « aucune route praticable, vint à manquer dans cette ville. La femme d'un « chirurgien, Mme Darnet, qui avait déjà employé cette argile pour enlever « des taches de graisse, eut l'idée qu'à défaut de savon elle pourrait, à rai- « son de son onctuosité, le remplacer dans le blanchissage du linge. L'essai « qu'elle en fit lui ayant réussi tant bien que mal, elle fit part de sa décou- « verte à son mari, qui, soupçonnant que cette matière blanche et onctueuse « contenait une essence de savon naturelle, crut devoir consulter Villaris, « pharmacien distingué de la ville de Bordeaux, sur les moyens de l'extraire. « Celui-ci reconnaît dans cette argile le véritable kaolin des Chinois et des « Allemands. Il se rend à Saint-Yrieix, prend des renseignements sur les « lieux où il se trouve, y fait des recherches, part et, de retour à Bordeaux, « écrit au ministre Bertin pour lui annoncer la découverte qu'il vient de « faire et lui offrit la vente de son secret.

« Cette proposition donna lieu à une longue négociation, qui fut plu- « sieurs fois rompue et reprise, de 1768 à 1769. Macquer de l'Académie des « sciences, fut autorisé à traiter directement avec M. Villaris ; une somme « fut promise et agréée, sous la condition qu'elle ne serait payée qu'autant « que Villaris aurait fait connaître le lieu qui recelait les carrières du kao- « lin ; que Macquer reconnaîtrait que ce kaolin était de bonne qualité ; que « la carrière paraîtrait assez abondante pour fournir à la consommation de « la manufacture de Sèvres ; que Villaris enfin ne se mêlerait pas de l'ac- « quisition des terrains kaoliniques, et qu'il mettrait la plus grande discré- « tion dans ses démarches.

« Le ministre désirait que la manufacture du roi ne fût prévenue sur un « objet aussi important par aucune entreprise particulière ; il en fut autre- « ment.

« Hannon[1] avait vendu le secret de ses compositions à qui avait voulu « l'acheter. Déjà M. de Borda qui possédait une manufacture de poterie à « Dax, y fabriquait mystérieusement de la porcelaine dure. Villaris, qui, « par ses demi-confidences sur sa découverte, sur la vente qu'il allait faire « au roi, avait irrité le ministre Bertin contre lui, fut délaissé, et Macquer « fut chargé d'aller lui-même à la découverte du kaolin avec un nommé « Millot, ouvrier de Sèvres, en suivant les indications et les renseignements « qu'il lui serait possible de se procurer.

« Macquer se met en campagne, et, guidé par les renseignements de « M. de Borda, constate le 16 octobre 1768 l'existence d'une argile propre « à faire de la porcelaine, dans le territoire de Pouillon, élection de Lanes, « à une lieue et demie de Dax.

« Cette argile ne pouvait d'ailleurs être comparée à la blancheur et à la « pureté des échantillons que Villaris avait montrés. Macquer fit d'inutiles « recherches pour découvrir le lieu d'où ils provenaient. Il fallut négocier « de nouveau avec Villaris et lui payer le prix de son secret.

« Cependant plus d'une indiscrétion avait été commise pendant cette « longue négociation. Bientôt cette découverte du kaolin ne fut plus un « mystère ; tous les environs de Saint-Yrieix furent fouillés ; d'autres car- « rières furent exploitées, et les premiers essais de porcelaine dure, encou- « ragés par Turgot, alors intendant de la province du Limousin, furent faits « dans les manufactures qui s'établirent tout aussitôt à Saint-Yrieix et à « Limoges, et qui devancèrent ainsi la manufacture royale de Sèvres, où « cette fabrication ne fut mise en pleine activité qu'en 1774.

« Les titres de Villaris à la découverte du kaolin de Saint-Yrieix sont connus ici depuis longtemps. Il nous a semblé que les particularités signalées par M. Alluaud offriraient quelque intérêt. »

Puis suit cette note : « Un buste de M. Villaris, fait avec le kaolin découvert par ce savant industriel, se trouve dans son ancienne pharmacie, située en face de l'hôtel de ville et occupée maintenant (1856) par M. Balagné. »

Nous n'avons rien à ajouter, si ce n'est que nous sommes moins enthousiastes que M. Manès du rôle joué par Viliaris dans toute cette affaire.

Quelques points se trouveront rectifiés par une série de notes relevées aux archives nationales. Ces notes, sans nous donner l'histoire de l'industrie des carrières limousines, peuvent nous en offrir un aperçu suffisant, étant donné le cadre de cet ouvrage.

26 août 1770. La terre propre à fabriquer la porcelaine, que le sieur Vil-

1. Hannong, de Strasbourg. Voir art. de Strasbourg, p. 51, art. de Sèvres, p. 161, et art. de Vincennes, p. d., p. 407.

laris avait découverte à Saint-Yrieix en Limousin, ayant répondu par des essais en grand aux espérances que l'on en avait conçues, le sieur Villaris a été chargé d'acheter pour 3.000 l. de la dame du Montet, propriétaire du terrain, la faculté d'extraire toute la terre à porcelaine qui s'y trouve, et il a fait ensuite sa déclaration que cette acquisition était faite pour le compte du roy.

Sa Majesté est suppliée d'approuver et d'accepter cette acquisition par un arrêt de son conseil.

(De la main du roy : bon [1].)

12 novembre 1771. Le sieur Darnet, chirurgien, établi à Saint-Yrieix, chargé de faire l'extraction des terres pour en séparer les matières hétérogènes. On lui alloue une gratification annuelle de 600 l. à compter du 1er juillet 1770, temps où son travail a commencé [1].

Mai 1785. D'Arcet et Hettlinger sont d'avis qu'il faut s'assurer de la carrière de la Nouaille, prolongation de celle du roy [1]. Il faut conserver celle de Valette, s'approprier celle du sieur de Bonneval, aussi bonnes que celles du Roy.

7 juillet 1785. Lettre de d'Angiviller à Grellet. Le sieur Bordas devra continuer à fournir des matières à Sèvres, mais sous le contrôle de Grellet qui doit lui-même continuer à en fournir [2].

7 juillet 1785. Lettre de d'Arcet après une visite à Limoges. Les sieurs de Valette, Chabrol et Michelet ont des carrières. On se sert du kaolin des sieurs de Valette et Chabrol. Le kaolin de Valette n'a pas la même blancheur que celui de la carrière de Borda, c'est-à-dire du Roy. Celle du roy serait en réserve, mais on va en tirer un peu pour expériences [3].

19 juillet 1785. Le sieur Grellet dit que le sieur Bordas a vendu au sieur Pouyat 1.000 quintaux de terre par an pour plusieurs années, mais provenant de sa carrière personnelle. Le sieur Bordas était commis à l'exploitation de la carrière du Roy. Le kaolin en est plus blanc que celui des carrières Chabrol, de Valette ou Gastines [3].

31 juillet 1785. Le sieur Robert remplacera le sieur Bordas pour exploiter la carrière du Roy à Saint-Yrieix [4].

30 novembre 1785. Lettre à Grellet. Darnet a fait part du résultat obtenu par Hettlinger avec l'échantillon de kaolin de la Noaille, il est de même qualité que celle du roi. Cette dernière commençant à s'épuiser, il faut s'assurer de celle de la Noaille. On peut forcer à vendre, mais il vaut mieux faire d'abord des propositions [4].

1. A. N., O. 1, 2062-1.
2. A. N., O. 1, 2061-2.
3. A. N., O. 1, 2061-2.
4. A. N., O. 1, 2061-2.

5 mai 1786. Lettres de Grellet : Ayant appris qu'il se présentait un acquéreur pour la carrière de la Noaille, je suis allé à Saint-Yrieix. J'ai su que c'était un particulier qui voulait en même temps la manufacture de faïence et de porcelaine de M. Valette. Le curé est opposant [1].

12 mai 1786. L'évêque demande un autre terrain pour le cimetière [1].

23 mai 1786. Le traité avec Valette est expiré, il faut le renouveler. Il faut traiter avec M. de Bonneval. Sa carrière permettait à Pouyat de fournir la manufacture de Monsieur [1].

30 mai 1786. Le cimetière est au roy, il ne faut que donner un terrain pour en faire un nouveau. Pouyat veut lutter avec le roy pour l'acquisition [1].

5 juin 1786. Lettre à Grellet, de Versailles. Il faut s'assurer de prendre le kaolin dans les carrières de Valette et de Bonneval. Le curé et Pouyat créent des difficultés pour la Noaille. Il faudrait donner un terrain pour le cimetière, mais mille écus semblent cher [1].

25 juillet 1786. Lettre à Grellet, sans signature. La carrière de kaolin de la Noaille serait inutile, celle du roy étant suffisante encore pour plusieurs années, pour la fabrication de Sèvres. M. de la Seynie refuse de laisser tirer du petuntse d'un terrain qui lui appartient, on traite pour un autre terrain semblable [2].

19 juillet 1787 et 24 juillet 1788. Conseil du commerce. Droit de sortie du kaolin. Avis de M. de Montaran, tendant à l'établissement d'un droit de sortie sur les terres à porcelaine de Limoges [3].

8 juin 1788. Dû à M. le comte de Bonneval, pour fourniture de kaolin à la manufacture de Limoges, Grellet, directeur, 582 l. 7 s. 8 d.

30 juin 1788. Au sieur Michelet, id., 495 l. 6 s.

5 août 1788. Au sieur Brousseaud aîné, id., 588 l. [4].

3 avril 1788. Nouvelles demandes des entrepreneurs des manufactures de porcelaine, à l'effet d'obtenir l'interdiction d'exporter les terres de Limoges propres à ce genre de fabrication. (Conseil du commerce) [5].

*Almanach dauphin*, 1789. Saint-Yrieix, ville de France dans le Limousin, à 100 lieues de Paris. Production, mines de terres propres à la porcelaine, etc. Vallette de la Chappetias, propriétaire.

Du 4 au 18 août 1790. Kaolin et pâtes livrés à la manufacture de Limoges.

1. A. N., O. 1, 2062-4.
2. A. N., F. 12, 1493-651.
3. A. N., F. 12, 106, pp. 644 et 762.
4. A. N., O. 1, 2063-1.
5. A. N., F. 12, 107, p. 90.

Kaolin décanté de Michelet, 67.031 livres pesant.
— de Valette, 46.473 —
— de Bonneval, 61.110 —
— de Chabrol, 37.900 — [1]

17 septembre 1790. Sèvres demande du petuntse sur échantillon à Alluaud, et l'achète de deuxième main à Deruelle, auquel Alluaud le fournit[2]. Plusieurs notes nous montrent à partir de cette époque le sieur Alluaud comme étant presque seul à fournir des terres aux manufactures. On signale cependant aussi Pouyat et Robert.

Nous trouvons encore Alluaud fournisseur de Sèvres en l'an IX.

Nous ne poursuivrons pas cette étude pendant le XIXe siècle, elle aurait peu d'intérêt.

On trouvera à leur date de fondation un assez grand nombre de manufactures qui s'élevèrent en Limousin à proximité des carrières de kaolin; celles d'Alluaud, de la Seynie et de Pouyat sont particulièrement intéressantes à ce point de vue.

### LIMOGES. ÉCOLE PROFESSIONNELLE

L'école professionnelle de Limoges, dirigée par M. de Lajolais, a obtenu des résultats remarquables en couleurs au grand feu. La palette en est très variée sans que l'on soit forcé d'abaisser le degré de cuisson, aussi les couleurs sont-elles bien glacées. On obtient les mêmes effets qu'avec les pâtes sur pâtes, par la seule épaisseur des couleurs, mais on n'obtient pas la même transparence.




Les pièces dont les moules sont faits à l'école sont marquées de ce cachet en relief. (A D. veut dire arts décoratifs.)




Les décors sont marqués de la vignette ci-contre en violet.

1. A. N., O. 1, 2063-1.
2. A. N., O. 1, 2063-1.

# LUNEVILLE

BISCUITS DE PORCELAINE DURE. 1769-1780

Une question se pose tout d'abord : fit-on à Lunéville de la porcelaine, ou seulement une faïence fine, dite terre de Lorraine, dont les groupes nombreux et charmants ont illustré le sculpteur Cyfflé.

Il y avait là pour nous, qui ne nous occupons que de la porcelaine proprement dite, un point très délicat à élucider. Devions-nous, en effet, passer sous silence cette manufacture ou parler de ce que nous connaissons de son existence et ses produits ?

Il semble tout d'abord certain que jamais Lunéville ne produisit de porcelaine émaillée, que les pièces de service qui en sont sorties sont toutes de faïence, et que, si on y fit de la porcelaine, ce ne fut qu'en biscuit.

La manufacture de Niderviller qui, en outre de ses porcelaines émaillées, artistiques ou de service, produisit des groupes et figurines modelés par Lemire (Sauvage), dans le même genre que celles de Cyfflé, sculpteur et propriétaire de Lunéville, avait sans doute acheté les moules et modèles de ce dernier à l'époque où il quitta Lunéville pour se rendre en Flandres à Bruges et ensuite à Hastière-sur-Meuse.

C'est ce qui peut faire penser que les modèles de Lunéville furent reproduits alors à Niderviller en vrai biscuit de porcelaine, et faire dire avec raison que cette dernière manufacture a marqué des groupes en porcelaine : terre de Lorraine, comme le faisait Lunéville.

On pouvait donc supposer que les biscuits blancs provenaient de Niderviller qui les aurait coulés dans les moules à terre de pipe de Cyfflé et marqués de son cachet. Mais une lettre publiée en 1894, par M. Favier, et que nous reproduisons ici, ne peut, il nous semble, laisser aucun doute sur la nature d'une des pâtes employées à la sculpture par Cyfflé.

« A M. Lanfrais (Lanfrey) intéressé dans la manufacture de Niderviller [1].

Lunéville, ce 8 avril 1780. Monsieur,

« Me transportant en Flandres, je quitte ma manufacture. Comme elle est assortie de bons moules, tant en figures simples, que groupes, vases,

1. Cette lettre porte un cachet en cire avec cette légende : MA.DE TERRE DE LOR. ET B. A LUNÉVILLE. P.P. DU ROI.

termes, cariatides, etc., si vous aviez envie de faire l'acquisition de quelques-uns, la vente sera faite chez moi le 17 courant. Il y aura en même temps un moulin à chevaux et des moulins à bras à vendre, de très *belles terres tant pour la fabrication de porcelaine* que terre de pipe. J'ai l'honneur d'être..... »

« Cyfflé. »

D'après les termes de cette lettre nous ne mettons plus en doute que Cyfflé fit de la porcelaine, et étant donné la liste des modèles de Niderviller publiée par Tainturier, contenant nombre de ceux de Cyfflé, il est bien probable que Lanfrey en acheta tout au moins une grande partie, ci n'est la totalité.

Mais si nous consultons l'*Almanach Dauphin* 1776 et 1789 nous y lisons : Lunéville...... Manufacture de porcelaine connue sous le nom de terre de Lorraine, dont les formes, les dessins, les figures, la variété et le goût sont fort agréables. — Cifflet, entrepreneur et propriétaire.

Nous ne nous arrêterons pas sur la confusion entre *terre de Lorraine et porcelaine*, elle n'a pas d'importance dans cet almanach. Qu'il nous signale Cifflet (ou mieux Cyfflé) comme propriétaire en 1776, rien de mieux, mais qu'en 1789 il le fasse figurer encore comme tel, cela nous semble extraordinaire, puisque la vente de la manufacture eut lieu en 1780, comme nous venons de le voir par la lettre de Cyfflé lui-même. Nous nous sommes, du reste, déjà expliqués sur le peu de foi que l'on doit ajouter à ces sortes de livres d'adresses du commerce, qui reproduisaient indéfiniment leurs éditions précédentes, sans les modifier.

Cyfflé avait obtenu en 1769, nous dit Jacquemart, un privilège pour fabriquer *une vaisselle supérieure, dite terre de Lorraine, et des figurines en pâte de marbre.* Nous ne pensons pas que l'on doive, par pâte de marbre, entendre autre chose que le biscuit de porcelaine qui imitait le marbre, et les termes de la lettre de Cyfflé, citée plus haut, semblent devoir nous confirmer dans cette opinion, puisqu'il n'y fait mention que de terre de porcelaine et de terre de pipe.

Cependant il est de tradition à Hastière-sur-Meuse, où il se fixa après son séjour à Bruges en quittant Lunéville, qu'il se servait du marbre du pays pulvérisé, pour fabriquer ses pâtes. Mais c'est de la tradition ! peut-être de la légende !

Quoi qu'il en soit, nous rencontrons des groupes et figurines soit en terre de pipe jaunâtre, soit en biscuit de porcelaine blanc, qui, les uns comme les autres, portent la marque : « Terre de Lorraine. » Or comme Niderviller a appliqué les mêmes marques sur des produits analogues, il est difficile de distinguer ceux de l'une ou de l'autre manufacture. En effet, après la vente de 1780, Niderviller fut en possession des moules et peut-

être des marques et cachets de Cyfflé. Donc, si nous ne pouvons pas attribuer à Lunéville les modèles de Lemire, la réciproque n'est pas vraie, pour ceux de Cyfflé. Un cas cependant ne permettrait pas le doute c'est celui où le nom Cyfflé serait écrit à la pointe.

Parmi les principaux sculpteurs ayant travaillé à Lunéville, on cite Falconet; mais vu les dates que nous connaissons, lettres patentes pour Cyfflé 1769, et présence de Falconet à Vincennes-Sèvres 1754, ou au plus tard 1757, cela nous semble difficile à admettre, à moins que l'on ait fait à Lunéville de la sculpture en faïence, avant Cyfflé. Mais c'est une recherche qui sort de notre cadre.

On cite encore Charles Sauvage, dit Mire ou Lemire, mais sur l'état de 1759 que nous publions à l'article de Niderviller, il y figure comme garçon sculpteur. C'est donc encore une affirmation que nous n'acceptons que difficilement.

Nous n'aurions donc vraiment pour nous guider dans la distinction des biscuits de Lunéville, ou de Niderviller, que les signatures que l'on pourrait attribuer aux Guibal, à François et à Beile. Encore rien n'est certain, puisque ces sculpteurs ont pu passer en 1780 à Niderviller.

Nous pensons que la nature du biscuit peut aussi guider les amateurs. Celui de Lunéville est, il nous semble, beaucoup plus doux au toucher que celui de Niderviller. Puis nous avons remarqué que souvent la base des groupes ou figurines n'est pas, à Lunéville, à arrêtes vives comme à Niderviller.

Nous allons donner d'abord la description et les marques des pièces de biscuit que nous croyons pouvoir attribuer à la manufacture de Cyfflé à Lunéville, sans toutefois rien affirmer, pour les raisons que nous venons d'exposer. Puis nous citerons aussi quelques pièces, quoiqu'elles ne soient pas en porcelaine, mais en terre de pipe, dont les marques peuvent renseigner le chercheur qui les rencontrerait sur des biscuits blancs.

Quelques modèles contiennent une sorte de marque, c'est un sifflet placé dans la poche d'un des personnages. Il ne faudrait pas conclure de là que la pièce est sortie de l'atelier de Lunéville.

On attribue quelquefois la signature de Coustant à Lunéville, mais on peut voir à Niderviller cette signature avec la date 1782. La manufacture de Cyfflé fut vendue en 1780, c'est pourquoi nous avons classé cette pièce à Niderviller, ne pouvant faire le départ de celles qui ne portent pas de date.

A. b. d. blanc. Rencontré un groupe représentant un jeune garçon embrassant une jeune fille. Le cachet ordinaire. Le G à la pointe. Cette marque est ordinairement attribuée à Barthélemy Guibal qui mourut en 1759. Nous pensons qu'elle doit être ici celle d'un de ses fils.



TERRE DE LORRAINE

L A

A. b. d. blanc. Rencontré une statuette, haut. 0,23, représentant un jardinier appuyé sur sa bêche. Marque au cachet et L A. à la pointe. Est-ce bien de Lunéville ? La marque à la pointe inexpliquée ne nous permet pas de l'affirmer.




A. b. d. blanc. Statuette en pied du roi Stanislas, haut. 0,55. Le modèle est sans doute de Barthélemy Guibal et la marque à la pointe des deux lettres, d'un de ses fils. (Musée lorrain à Nancy, n° 858.)

A. b. d. d'un assez mauvais blanc et la pâte fendillée. Médaillon circulaire de Joseph II. Diam. 0,215, en haut un anneau fixe, de chaque côté une guirlande de feuilles de laurier, profil d'homme à gauche. Autour cette inscription : *Il voyageait en inconnu, ses vertus l'ont fait connaître.* Même marque que ci-dessus. (Coll. de Grollier.)

TERRE DE LORRAINE

François

A. b. d. blanc. Groupe, haut. 0,25, diam. de la base 0,22. Cinq enfants jouent avec des raisins, deux colombes se becquetent. Gracieuse composition bien exécutée. La marque au cachet : terre de Lorraine, et à la pointe : François. (Cyfflé avait bien un fils du nom de François, mais il était ingénieur.) (Coll. de Grollier.)

TERRE DE LORRAINE

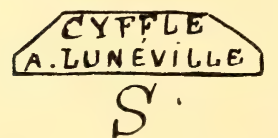
Mi

A. b. d. blanc. Groupe, haut. 0,10. Relevé la marque ci-contre Mi que Morey donne aussi, mais avec le cachet de Cyfflé à Lunéville. Nous avons dit plus haut que nous ne pensions pas que Lemire ou Mire ait travaillé à Lunéville, aussi ne pouvons-nous lui attribuer cette marque.

TERRE DE LORRAINE

leopold

Chaffers cite ces marques sur biscuit.
A. b. d. blanc. Beau groupe de Léda.




A. b. d. blanc. Deux figures de paysans, l'une marquée du cachet de Cyfflé comme ci-contre, l'autre du cachet, terre de Lorraine, portant toutes deux S en dessous.

A. b. d. blanc. Statuette d'enfant tenant un nid. Le cachet terre de Lorraine et *Besle.*

A. b. d. blanc. Figurine faisant pendant au petit paysan jouant de la

cornemuse. Le cachet terre de Lorraine et I. G. (Nous avons déjà vu

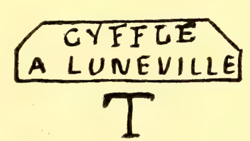
I. G., ce peut être le même.)

Voici maintenant quelques marques relevées sur des pièces en terre, grise ou jaune.

Biscuit terre grise. Statuette de paysan jouant de la cornemuse. (Musée de Sèvres, nº 5691.) La même marque relevée par nous sur la statuette de la jardinière. Haut. 0,24.

CYFFLE
A LUNEVILLE

Biscuit terre jaunâtre, se rayant facilement à l'acier. Groupe, haut. 0,17. Bataille d'une fillette et d'un garçon. Marque au cachet et T à la pointe. (Coll. de Grollier.)




Biscuit terre grise. Médaillon ovale représentant Joseph II, Empereur d'Allemagne. Encadrement de feuillages en relief, émaillé blanc avec rehauts bleu et or. Diam. 0,24, haut. 0,30. Semblable à la pièce en biscuit dur blanc cité plus haut et marquée I. G. (Musée de Sèvres, nº 10271.)

D: I: ANTOINE
FAIT

Nous ignorons si les deux pièces suivantes sont en biscuit de porcelaine ou en terre.

Buste de Voltaire, cité par M. Morey dans sa brochure sur les statuettes dites terre de Lorraine. M. Morey se demande si c'est la signature de Nicolas Guibal.

Buste de Voltaire au Musée de Nancy, nº 875.

# VAUX

## (PRÈS MEULAN)

### PORCELAINE DURE. 1769

L'existence de cette manufacture a été contestée, et cela s'explique, puisqu'il est probable qu'elle n'eut qu'une durée éphémère.

Un dossier rencontré aux archives de Sèvres nous la signale cependant, ainsi que le nom du directeur à la date de 1769. Mais c'est à peu près tout.

Le sieur Moreau, directeur pour MM. de Laborde et Hocquart, propriétaires, demanda par un mémoire, en date du 14 août 1769, adressé à M. Bertin, l'autorisation de contrevenir à l'arrêt de 1766, c'est-à-dire « de faire des figures en biscuits, des ornements de ronde bosse et d'appliquer l'or sur la porcelaine, aux conditions de ne pouvoir vendre et faire vendre les marchandises en blanc, et blanc et bleu sous couverte, qu'aux prix et au-dessous des prix indiqués dans un tableau annexé à ce mémoire, et de ne pouvoir appliquer l'or qu'en filets et seulement sur les bords des pièces en porcelaine, sans pouvoir le mêler aux ornements ».

Il ajoute : « Cette porcelaine a plus de beauté et de solidité que celle de Chantilly, Villeroy et Orléans qui mêlent les couleurs et font des figures en biscuit. »

Ce mémoire motiva une réponse où Boileau, Directeur de Sèvres, combat les arguments mis en avant par Moreau. Entre autres choses nous y lisons qu'il était impossible de lutter avec les prix de revient de la porcelaine de Chine que Moreau prétendait concurrencer avec avantage.

M. de Laborde avait envoyé à M. Bertin le mémoire dont il est question ci-dessus, en y joignant un cabaret complet qu'il le priait d'accepter, uniquement, dit-il, pour lui prouver la bonté de sa porcelaine.

Nous ne savons rien de plus ; cependant nous avons vu à l'article de Vincennes, porcelaine dure, qu'en 1769 M. de Laborde était aussi propriétaire de cette dernière manufacture, ayant Hannong (Pierre-Antoine) comme directeur ; et cette propriété nous est encore confirmée par un mémoire d'août 1770 [1], que Laborde adresse à M. Bertin pour solliciter la place de

1. Archives de Sèvres.

Boileau à Sèvres, ce dernier ayant manifesté le désir de se retirer. Il y expose tout un plan industriel et commercial[1], et termine ainsi : « je demande que les trois quarts des bénéfices appartiennent à S. M. ou à ceux qu'elle voudra gratifier, et l'autre quart à la Cie qui m'a aidé à établir ma manufacture de Vincennes, et ce quart nous sera réparti au prorata de nos intérêts. » Comme on le voit il est à peine question dans ce dossier de la manufacture de Vaux. Elle liquidait sans doute en même temps que Vincennes, dont elle n'était qu'une annexe. En effet, dans les papiers de cette dernière manufacture[2] se trouvait un carton intitulé papiers de Veaux (*sic*). On peut se reporter à ce que nous disons à l'art de Vincennes, p. d.

En ce qui concerne la marque de Vaux on prétend qu'elle est formée de deux V croisés, l'un renversé, ce monogramme permettant d'y retrouver les quatre lettres V. A. U. X.

Jacquemart et Demmin la signalent à l'art de Bordeaux, mais d'après ce qui précède on peut la donner à Vaux avec quelques chances d'être dans le vrai.

Nous avons attribué à Vincennes, porcelaine dure, la marque H et L, la traduisant Hannong et Laborde ; mais pourquoi ne lirait-on pas aussi bien Hocquart et Laborde, et ne l'attribuerait-on pas à Vaux ? C'est aussi possible et nous n'avons à cet égard aucune indication, puisque les produits de Vincennes et de Vaux doivent être identiques, étant de même époque et de mêmes fabricants.

Nous donnons donc ici la marque , mais nous maintenons H et L à Vincennes.

A. p. d. Deux vases avec anses formées par des têtes de bouc en relief, médaillons de fleurs, marque en bleu au grand feu. (Musée de Sèvres, nos 6459, 1 et 2.)

A. p. d. Théière cylindrique, dents de loup et filets or, barbeaux au naturel, même marque. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Coll. Jacquemart, no 502.

A. p. d. Coll. Gasnault, no 1360.

A. p. d. Tasses sans anses et soucoupes, fleurs et grappes de raisin au grand feu rehaussées d'or. (Coll. de Grollier et de Chavagnac.)

Toutes ces pièces ont bien les caractères d'une fabrication parisienne. Nous devons dire que les porcelaines de Bordeaux diffèrent très peu ; il n'y aurait donc que le style des têtes de bouc des vases de Sèvres qui pourrait les faire placer à la période Louis XVI. Mais nous avons déjà dit que le style Louis XVI avait pris naissance bien avant la fin du règne de Louis XV.

1. Voir article de Sèvres, pp. 167 et 168.
2. A. de la Seine, rapports, n° 8.

# ARRAS

PORCELAINE TENDRE. 1770-1790

PROTECTION DES ÉTATS D'ARTOIS. 1772

Cette manufacture, peu connue par ce que les auteurs qui, jusqu'à ce jour, ont écrit sur la céramique en ont dit, peut être cependant suivie, presque pas à pas, pendant ses vingt années d'existence, au moyen des documents qui se trouvent aux archives d'Arras ou du Pas-de-Calais, et qui ont été analysés ou reproduits dans la brochure très documentée de M. le baron Cavrois de Saternault : « *Le Refuge d'Étrun* ». Cette brochure publiée par une société savante locale n'a pas été mise dans le commerce. Avec l'autorisation de l'auteur nous y puisons largement, en lui adressant ici nos vifs remerciements. Nous devons aussi un témoignage de gratitude à M. Chavanon, l'aimable et érudit archiviste, ainsi qu'à M. Barbier.

Cette manufacture de porcelaine tendre se fonde au moment où les fabriques similaires disparaissent, battues en brèche par celles de porcelaine dure. Mais elle a sa raison d'être puisqu'elle doit lutter contre les produits de porcelaine tendre de Tournai. Elle en adoptera du reste le style, et les services d'Arras et de Tournai sont confondus très facilement lorsqu'ils ne portent pas de marque.

Dans un manuscrit des archives de l'Académie d'Arras [1], nous lisons que Joseph-François Boussemart, céramiste à Lille, obligé en 1770 d'abandonner sa fabrique, vint à Arras où plusieurs membres de sa famille étaient déjà fixés. Son but était d'y établir une manufacture de porcelaine. Il s'installa rue de la Comédie, n° 15 (aujourd'hui rue du Blanc-Pignon, n° 11) [2]. Mais les fonds lui faisaient défaut, et dès le 12 novembre 1770, les états d'Artois sollicités acceptaient le principe d'une subvention à allouer à la nouvelle manufacture [3].

Les débuts ne furent pas heureux. Boussemart devait être cependant bien au courant de la fabrication et de ce genre de commerce, puisqu'il avait déjà dirigé à Lille une importante manufacture de faïence avec sa belle-mère,

1. Dubus, projet de dictionnaire historique de Flandre et d'Artois, au mot faïence.
2. M. Souillard à Arras, renseignements.
3. A. du Pas-de-Calais, série C, Ét. d'Art., reg. des délib., 1770-71, n° 61.

la veuve Febvrier. Il trouva comme associés le sieur Delahaye, député ordinaire du tiers-état, et les quatre demoiselles Delemer, filles de Adrien-Noël Delemer et de Marie-Louise Delbarre. Elles se nommaient Louise (l'aînée), Marguerite, Robertine et Constance, et tenaient un magasin de faïences rue Royale, actuellement rue de Châteaudun. Leurs ressources furent vite épuisées, et les demoiselles Delemer qui semblent, dès cette époque, ne plus tenir aucun compte de Boussemart, le fondateur, s'adressèrent aux états d'Artois pour obtenir une subvention, se basant sur ce que leur manufacture devait être profitable à la province, jusqu'ici tributaire de Tournai.

Les États, sur leur requête, nommèrent une commission chargée de visiter la fabrique et de se rendre compte de sa situation. Cette commission était composée, pour les trois ordres, de trois délégués : Billiau, abbé d'Eaucourt, le marquis de Mailly-Couronnel et Delahaye [1].

L'enquête eut lieu le 29 septembre 1771. Nous trouvons dans le procès-verbal, des détails intéressants sur la manufacture.

« Les députés accompagnés d'Herman, greffier des États d'Artois, déclarent s'être rendus rue de la Comédie, sur la demande de D^lle^ Marie-Louise Delemer, marchande de faïence, qui dit avoir risqué d'entreprendre une manufacture de *porcelaines à l'instar de celles de Saxe et de Tournay.* »

« Ils constatent la présence d'un certain nombre d'ouvriers, tourneurs, modeleurs, mouleurs, peintres. Ils désignent dans une cave, six fourneaux, l'un à usage de calciner plomb et étain, le second pour cuire les matières par la réverbération du feu, lequel était allumé, un troisième y joignant, rempli de différentes pièces cuites en biscuit................ un quatrième rempli d'ustensiles cuits, façon de Sèvres, un cinquième en rondeur, à trois bouches à l'anglaise, un sixième pris sous un escalier de cave, de construction de Chantilly, pour la couverte. Au rez-de-chaussée ils ont trouvé un septième fourneau en reverbère, façon de Saxe, pour y cuire les couleurs, et des mouffles y joignant, pour y cuire l'or. »

« Dans une seconde salle au rez-de-chaussée, se trouvait un moulin à broyer les matières, et quantité de tonneaux avec des sables et terres préparées. Dans une chambre haute étaient des tours et différents lattis contenant au moins 1.500 pièces de porcelaine en cru. »

« Ensuite, la D^lle^ Delemer leur fit voir une certaine terre nouvellement découverte, qui se trouve sous les pierres et cornues, et que l'on nomme *Betun*, la meilleure qui peut se trouver pour sa manufacture, laquelle terre, ladite D^lle^ Delemer a fait dissoudre en leur présence, avec de l'eau pure, sans aucun ingrédient, et ils remarquèrent qu'elle se délayait sans qu'il en reste aucun grain. »

1. A. du Pas-de-Calais, série C, Ét. d'Art., assemblée générale 1771-72, f° 189 v°.

« Le magasin de bois était situé à la porte de Ronville, dans une grange, entre deux ponts, qui appartient au roi et qui lui est prêtée.

« La maison de vente était située rue Saint-Aubert, n° 3, ce qui portait les locaux à trois [1]. »

Les États accordèrent un prêt de 10.000 l. pour aider les demoiselles Delemer à soutenir leur entreprise, mais sous condition de modifier la société commerciale, en demandant une caution solvable. Elles se séparèrent donc de F. Boussemart qui se retira chez son fils aîné où il mourut l'année suivante, le 20 septembre 1773. Son acte de décès le désigne, manufacturier de fayence et de verre, demeurant à Lille en Flandre, paroisse Saint-André, âgé d'environ 75 ans [2].

Il semble donc bien probable que l'on doit attribuer la fondation de la manufacture d'Arras à J.-F. Boussemart, comme le dit Dubus. M. Houdoy, cependant, nous affirme que J.-F. Boussemart resta à Lille à la tête de la manufacture de faïence jusqu'en 1778, date de sa mort [3]. Mais il ne donne aucune référence et, obligés de choisir entre ces deux assertions, nous penchons volontiers en faveur de celle de Dubus, qui nous paraît justifiée par les registres paroissiaux de Saint-Gery.

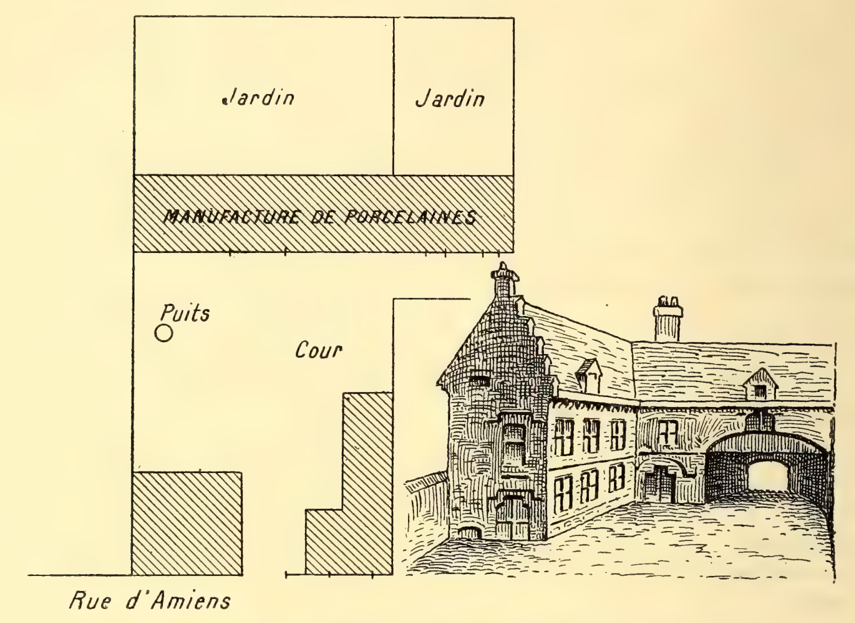
Quoi qu'il en soit, à partir de 1772, nous nous trouvons seulement vis-à-vis des D^lles Delemer qui fournirent pour caution du prêt consenti par les états, le sieur Claude-François Cocquelard, originaire de Champagne et établi depuis quelques années à Arras, marchand de vins. Cette garantie fut stipulée dans un acte du 2 mai 1772 par-devant les notaires Hazard et Lefebvre et acceptée par les États.

Les D^lles Delemer cherchèrent alors un local plus vaste pour étendre leu industrie et louèrent (17 mai 1772) le refuge d'Etrun, situé rue d'Amiens, à très noble dame Marie-Philippine-Sabine de Génevières de Samettes, abbesse de l'Église et noble abbaye de Sainte-Madelaine d'Estrun-lès-Arras. Dans le bail comparaissent D^lles Marguerite et Louise Delemer, filles majeures demeurantes à Arras, stipulantes tant en leurs noms qu'en ceux de Robertine et Constance Delemer, leurs sœurs. Il est consenti pour 3, 6 ou 9 années. La dame abbesse se réserve la chapelle, la grande chambre au-dessus de la grande cuisine, un grenier et la jouissance commune avec ses locataires, de l'écurie et de la remise.

Il est consenti encore moyennant un prix annuel de 400 l.; plus, les dépendances et appendances de rentes foncières et anciennes redevances, soit trois chapons, vingt deniers parisis vers l'évêché d'Arras, sept rasières d'avoine vers le châtelain de la cité d'Arras, etc.

1. A. du Pas-de-Calais, série C, États d'Artois, liasse n° 152.
2. A. municipales d'Arras, registre de la paroisse Saint-Géry.
3. Houdoy, *Faïences lilloises*, p. 58, dernier §.

Ledit bail est résiliable dans le cas de guerre ou autre cas fortuit où la communauté serait forcée de quitter l'abbaye pour se retirer dans le refuge [1].




Bâtiments du refuge d'Etrun, manufacture de porcelaines d'Arras, actuellement imprimerie du journal *le Pas-de-Calais.*

Malgré ces agrandissements le succès ne répondit pas aux efforts.

L'Édit de 1664 avait frappé d'un droit de 12 livres par quintal, plus 8 sols par livre, l'exportation des poteries, quand il s'agissait de les faire passer d'une province dite étrangère dans une autre.

Les provinces qui avaient consenti à supprimer leurs douanes intérieures et qui s'étaient soumises à l'impôt des cinq grosses fermes, pouvaient librement commercer entre elles; mais celles qui refusèrent de prendre part à cette association douanière furent réputées et traitées comme pays étrangers. L'Artois était du nombre [2].

Les Dlles Delemer sollicitèrent du roy la décharge des droits qui pesaient sur les produits de leur manufacture [3] et furent appuyées par les États d'Artois. Le moulin, construit dans la manufacture du refuge d'Etrun, était mu par 3 chevaux et ne produisait que 350 livres de pâte par semaine. Les

1. A. départementales d'Arras.
2. Cavrois de Saternault, *Le refuge d'Etrun.*
3. A. Pas-de-Calais, série C, Ét. d'Art. liasse 152.

États insistèrent pour que l'on autorisât les entrepreneurs à en construire un sur la Scarpe à la place d'un ancien moulin à farine, supprimé dans l'intérêt de la navigation. Malgré les réclamations des marchands de charbon [1], l'autorisation fut accordée par lettre royale (Versailles, 16 septembre 1775), à condition que les Dlles Delemer et Cie feraient chômer le moulin les jours de la semaine affectés à la navigation et, en temps de guerre, à le convertir en moulin à farine [2].

Les Dlles Delemer n'avaient cessé de réclamer contre les droits dont étaient frappés leurs produits. Tournay introduisait en fraude ses porcelaines comme fabriquées dans les Indes, ne payant, en conséquence, que 6 l. au lieu de 12 l. Une lettre de Louise Delemer du 11 août 1775 nous apprend que « les états ont avancé une somme de 10.000 l. restituables en 10 années, ce qui est une très petite somme en comparaison d'environ 100 mille livres que la société a été obligée de faire. Il a été établi à Tournay une manufacture semblable à celle d'Arras, cette manufacture préjudicie même à celle d'Arras par les porcelaines qui entrent continuellement en fraude. On croit que celle de Chantilly jouit de différents droits et exemptions. Celle d'Arras devrait être traitée aussi favorablement avec d'autant plus de raison que la porcelaine qui est aussi belle et au moins aussi bonne, ne s'y vend point, à beaucoup près, aussi cher, et l'émail en est beaucoup plus dur [3]. »

Les réclamations de Mlles Delemer se produisent encore en 1776, 1777 et 1778.

En 1775, on les avait forcées à marquer leurs pièces et à faire leur soumission devant les députés des États d'Artois, comme les manufactures de Paris ou des environs devaient le faire devant le Lieutenant général de police [4]. La mesure en effet était édictée pour toutes les manufactures du royaume, par arrêt royal.

Depuis la fondation de la manufacture, M. de Caumartin lui avait accordé sa protection comme intendant, il fut à cette époque remplacé par M. de Calonne, dont l'administration lui fut, si c'est possible, encore plus favorable.

L'*Almanach historique d'Artois* pour l'année 1776 contient, page 217, cette notice : « Manufactures nouvelles sous la protection des États d'Artois. » « Messieurs de l'assemblée générale des États de la province d'Artois accordent des encouragements aux sujets qui établissent de nouvelles manufactures, protègent une manufacture de porcelaine établie depuis deux ans à Arras, rue d'Amiens. Cette porcelaine est très belle, de bonne qualité et

1. A. Pas-de-Calais, série C, Ét. d'Art. Scarpe, dossier n° 1.
2. A. départementales.
3. A. d'Arras, lettre à M. Brunel.
4. A. d'Arras, États d'Artois, 20 septembre 1775, et A. de Sèvres, 7e division, boîte n° 6.

souffre le feu. Ceux qui en désireront pourront s'adresser aux Demoiselles Delemaire. »

Il y a dans cet article une de ces fréquentes erreurs commises par ces almanachs. Celui-ci ramène la date de fondation à 1774 au lieu de 1770.

En 1779 les bateliers et marchands de charbon adressent aux États d'Artois une plainte fondée sur ce que le moulin (dit du Rivage) nuit à la navigation de la Scarpe, en abaissant fréquemment le niveau des eaux; ils en demandent la démolition, ajoutant que « sa suppression avait été déjà ordonnée il y a environ quarante ans ».

Le 30 mars 1780, les états rapportent l'autorisation accordée en 1775 et ordonnent la destruction du moulin. Mais ils abandonnent, à titre d'indemnités, la somme de 10.000 l. prêtée aux Dlles Delemer et qu'elles n'avaient pas pu rendre. En conséquence, le 2 janvier 1781, Mlle Louise Delemer donne reçu de l'acte du 2 mai 1772, qui lui est remis par le sieur Herman, greffier en chef des États d'Artois.

En 1783, M. de Calonne est remplacé par Charles-François-Hyacinthe Esmangard des Bordes qui continue ses bons offices aux Dlles Delemer et leur obtint, le 30 avril 1784, une décision réduisant le droit d'entrée des porcelaines de 12 l. à 8 l.

Mais la manufacture n'en fit pas pour cela de meilleures affaires. Elle ne put lutter utilement contre la concurrence de Tournai. Elle fut liquidée par acte du 22 juillet 1790. Dans cet acte, nous voyons que les droits des intéressés avaient été réglés par acte du 1er mars 1778, de la manière suivante :

Le vingtième denier sur le montant des ventes aux Dlles Delemer.

Un quart du bénéfice aux Dlles Delemer.

Les trois quarts restant partagés par moitié entre Mlles Delemer et le sieur Cocquelard.

Le partage de la liquidation fut fait dans les mêmes proportions et les Dlles Delemer s'engagèrent à payer en quatre indemnités, au sieur Cocquelard, sa part se montant à 19.100 l. [1].

La pâte de la porcelaine d'Arras est presque identique à celle de Tournai, mais cependant moins fine. La terre employée se nommait Bétun ou Beton et d'après une tradition locale, dit M. le Baron Cavrois, était extraite du terroir de Sainte-Catherine-lès-Arras.

Les produits sont tous des pièces de services de table. A notre connaissance on ne fabriqua aucune pièce artistique. Les pièces de services elles-mêmes sont de formes courantes et les décors sont généralement en bleu, sauf quelques types d'assiettes à décor polychrome, au nombre de six ou sept.

1. L'acte est en la possession de M. Émile Danten (Cavrois, *op. cit.*).

Parmi les décors bleus, deux sont à signaler : celui aux armes de Caumartin qui se trouvent sans aucun accompagnement, au fond de l'assiette, la dentelure du marli est extérieure, comme le plus souvent pour les assiettes de Tournai[1]; l'autre est celui appelé dans le pays « de Calonne », il représente la broderie de l'habit de l'intendant, en une petite guirlande au fond de l'assiette; le marli est festonné et décoré de quelques fleurettes. Les autres décors rappellent ceux de Tournai ou de Chantilly.

Quant aux décors des assiettes polychromes, assez rares et recherchées, surtout dans le pays, nous pouvons signaler l'anémone, la rose, la tulipe, les deux roses, un autre analogue et la clématite. M. le baron Cavrois signale encore une assiette polychrome qu'il croit unique, qui aurait été faite, comme échantillon, pour les dames d'Ayette. (Coll. Henri Thilloy à Arras.)

Au musée nous avons vu une tasse à café à décor polychrome à la rose.

En somme production assez commune et indiquant une fabrication uniquement commerciale. Cependant quelques pièces de services sont assez bien moulées. Parmi celles-ci nous signalerons de grandes soupières ovales dont le bouton du couvercle consiste en un fruit, un porte hulllier, etc. (Coll. vicomte de Galametz.)

Nous avons des tarifs des prix des porcelaines bleues. Ils ne nous signalent pas de pièces sortant de l'ordinaire, la plus chère est la grande soupière et son plat, 45 l.

## MARQUES

La seule marque employée fut, dit-on, A et R, soit séparés, A R soit réunis en monogramme AR.

On pense que les deux A accolés sont aussi d'Arras.

Ces marques sont souvent accompagnées d'autres marques en creux ou en bleu.

La plupart des pièces polychromes sont marquées en violet ou en rouge, mais ne portent pas de marques de décorateurs, c'est ce qui nous ferait croire volontiers que les lettres en bleu jointes à A R sont des marques de séries et non de décorateurs.

La marque la plus intéressante est celle d'une assiette à godrons du Musée de Sèvres, n° 8823, décor bleu, genre japonais, imité de Tournai. La marque ci-contre en bleu sous émail.

Decembre l'an 1771
A R

1. Coll. de Chavagnac.

Les marques suivantes sont relevées par nous dans des collections arrageoises ou dans les nôtres.

A.R de le
P
Un compotier, même genre et même décor, larges godrons dits à écailles. Marque en bleu.

A R
L
Petits bols à café.

A R
D
Pots à crème.

A R M 2 — en creux — Soupière, décor bleu brindille.

Z — en bleu — Id.

A R 2 O — en creux — Soupière décor ronce.

ROZ — en bleu — Id.

A R
2
Soupière, décor bleu, barbeau.

A R
L
Compotiers genre Chantilly, brindille festons extérieurs.

A R (en bleu) DO (en creux) Id.

Plats, festons extérieurs, brindille.

| A R. | S | A R | O | A R | C | A R P | N |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| en bleu | en creux | en bleu | en creux | en bleu | en creux | en bleu | en creux |

A R. (en bleu) O (en creux) Cette marque en creux O est très fréquente.

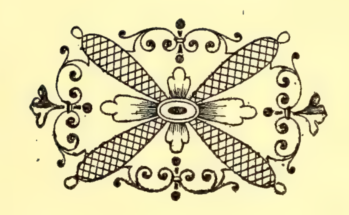
AR En rose (Chaffers).

AA Assiette, décor bleu, filet et perles, petite guirlande en feston, dans le genre du décor à la ronce. Le tout sur le marli. Décor et marque au grand feu. (Coll. de Chavagnac.)

Cette marque est généralement attribuée à Boussemart, à Lille. Mais pas plus que M. Houdoy nous n'avons pu trouver une preuve de la fabrication de la porcelaine par Boussemart, à Lille. Le style des pièces, très Louis XIV, non plus que la pâte et l'émail, ne nous permettent de l'attribuer à Boussemart, à Arras (1770)[1].

en bleu, grand feu

1. Voir art. manuf. de Lille, p. t., pp. 43 et suiv.



# PORCELAINES DURES DE PARIS

## INDÉTERMINÉES

VERS 1771

Avant d'aborder les études sur les manufactures de porcelaine dure qui se fondèrent à Paris vers 1771, nous mentionnerons quelques pièces marquées, qu'il nous est impossible de classer d'une manière certaine à telle ou telle de ces fabriques. Mais par l'aspect de la pâte, de l'émail et des décors, il semble hors de doute que ces pièces datent de cette époque, indiquant les premiers essais de porcelaine dure.

M. Vogt, l'éminent chimiste et directeur technique de la manufacture de Sèvres, consulté par nous sur ce sujet, nous a confirmé dans notre opinion et nous a donné l'explication de l'aspect souvent laiteux, se rapprochant de celui des porcelaines tendres. Cela doit provenir, nous a-t-il dit, de l'introduction de silice dans les pâtes et d'une proportion exagérée de feldspath, qui donne une grande transparence. Il a ajouté qu'il trouvait une grande similitude avec la pâte nouvelle de Sèvres.

Nous connaissons un certain nombre de pièces analogues non marquées et l'on peut en outre se reporter à l'article de la manufacture de la rue Fontaine-au-Roi, où nous signalons 7 pièces marquées, d'un aspect identique. Nous donnons ici quelques marques inderminées, pensant qu'elles peuvent avoir un intérêt et permettre, peut-être plus tard, de les attribuer avec certitude.

Les premiers produits durs d'Orléans ou de Vincennes ont une transparence aussi grande, mais la pâte et la couverte sont plus blanches, les décors ont à peu près les mêmes signes distinctifs, ce n'est donc que le ton du fond qui à défaut de marque peut guider l'expert.

### MARQUES

Pièces de porcelaine dure ayant un caractère identique par la nature de la pâte, l'émail et même les décors, avec certaines pièces marquées, des manufactures de la rue Fontaine-au-Roi, de la rue de la Roquette, de Vincennes et du faubourg Saint-Lazare ; mais les marques rapportées ici ne permettent pas de faire une attribution.

A. p. d. Soucoupe. Décor filets bruns, guirlandes de fleurs polychromes attachées à des anneaux rouges. La pièce est un peu coque d'œuf, vissée et transparente. Essayée aux acides elle donne un peu de plomb. Elle doit cependant être classée aux porcelaines dures. Les fleurs sont mieux glacées qu'elles ne le sont généralement sur ces sortes de porcelaines, ce qui tient sans doute à l'introduction du plomb. Les marques : I en rouge, l'autre signe en creux. (Coll. de Grollier.)

Soucoupe même décor mais porcelaine moins transparente. Pas de plomb à l'essai, les marques : j en rouge, l'autre signe en creux. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Tasse et soucoupe, même décor, pâte blanche de même aspect. Pas de plomb à l'essai. Marque D en rouge. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Tasse et soucoupe, pâte très transparente et très vitrifiée. Décor de guirlandes de fleurs assez mal glacées. Marque en rouge. (Coll. Henri Chasles.)

A. p. d. Tasse, même décor et même porcelaine que les pièces ci-dessus. La marque en creux. Notons que sur un biscuit le même W est accompagné de la marque de Locré. Voir la rue Fontaine-au-Roi. (Coll. de Grollier.)

Toutes ces pièces ont une grande analogie avec les sept premières pièces rapportées aux marques de la rue Fontaine-au-Roi. Nous n'osons cependant pas les y classer.

A. p. d. Tasse droite, même pâte et même décor. La marque en violet. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Pot à lait, même pâte, même décor plus un filet or, émail rugueux. La marque en vert. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Pot de toilette couvert, même pâte, même décor et même émail sur le couvercle. Les émaux verts du décor très irrisés. La marque en vert. (Coll. de Chavagnac.)

A. p. d. Soucoupe, pâte un peu moins feldspathique, décor commun. Bouquets de fleurs, filet rouge brique. La marque en rouge. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Chocolatière, couvercle perforé, manche bois. Pâte très feldspathique, décor fleurs au naturel assez soigné et bien glacé. La marque en pourpre. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Trois pots à lait à panse. Pâte très feldspathique, jaune d'aspect, décor polychrome de bouquets de fleurs. Marques en creux. (Coll. de Grollier.)

LE A. p. d. Sucrier même pâte et même décor. (Coll. de Chavagnac.)

Ces quatre dernières pièces semblent sortir de la même manufacture.

W f A. p. d. Compotier festonné, même transparence, décor fleurs au naturel. (Coll. de Grollier.) La même pièce, les mêmes caractères, en plus coque d'œuf. (Coll. de Chavagnac.)

B x A. p. d. Coquille dents de loup en or. Décor fleurs au naturel, pâte moins transparente. Cette pièce semble plus basse d'époque que les précédentes. La marque en creux. Voir cette marque à Valenciennes. (Coll. de Grollier.)

n g A. p. d. Tasse droite, filets brique, fleurs au naturel bien glacées. Transparence moindre. Semble comme la précédente plus basse d'époque. La marque en creux. (Coll. de Grollier.)

---

# LIMOGES

## PORCELAINE DURE. 1771-1796

Sur la proposition de M. Turgot, intendant du Limousin, un arrêt du conseil du roy autorisa, en 1773, les sieurs Grellet, Massié [1] et Fourneira à fonder à Limoges une manufacture de porcelaine, faubourg de la route de Paris, paroisse de Saint-Michel-des-lions. Une pièce qui lui est attribuée et porte la date de 1770 nous fait penser que cette fabrication fut tentée à cette époque dans l'établissement où Massié faisait précédemment de la faïence [2]. Mais un document des Archives nationales nous fait connaître la date de la constitution de la société Grellet, Massié et Fourneira : 1er mars 1771. C'est donc cette dernière date que nous inscrivons comme celle de la fondation [2].

Dans cette première société les frères Grellet devaient verser 4.000 l. au moins et 25.000 l. au plus. Massié fournissait le local, se réservant le four à faïence et son logement; Fourneira, le chimiste, sans apport de fonds, était directeur, logé à la manufacture, touchant moitié des bénéfices [3]. Il apportait les secrets de la fabrication de la porcelaine dure.

Nous trouvons une minute d'arrêt du 30 décembre 1773 autorisant Grellet frères, Massié et Fourneira, entrepreneurs d'une manufacture de porcelaine à Limoges, à faire passer à l'étranger, avec exemption de tous droits, les ouvrages de porcelaine provenant de leur manufacture. Le 11 juillet 1774, le roi renouvelle l'exemption des droits pour l'étranger et leur accorde celle de la milice, corvée et taille personnelle, pour eux et leurs ouvriers [4]. Puis un autre arrêt du 15 novembre 1774 autorise les entrepreneurs à faire circuler dans le royaume les objets fabriqués dans la manufacture de Grellet. Enfin dans la même liasse se trouvent les pièces relatives à une somme annuelle de 3.000 l. accordée pour dix années audit entrepreneur à titre d'encouragement [5].

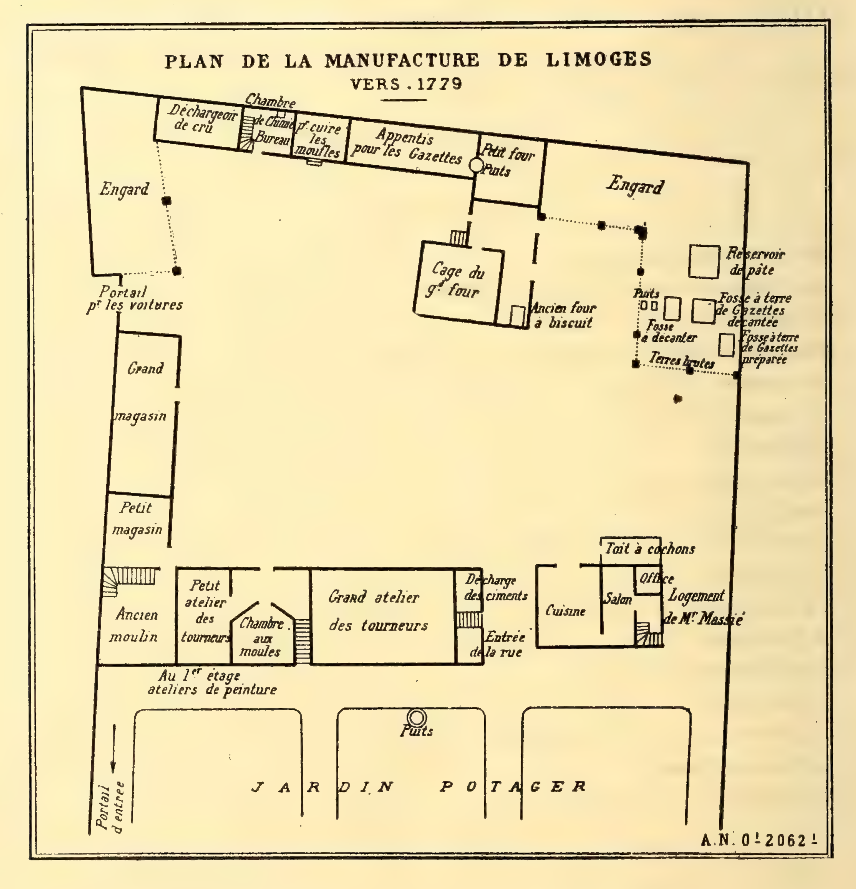
Peu après Fourneira est congédié par les Grellet qui ayant acquis la con-

1. Nous adoptons l'orthographe ci-dessus, quoique l'on écrive souvent Massier, mais nous trouvons la signature Massié, 25 ventôse an II, A. N., F. 12, 1496-124.
2. A. N., F. 12, 1495.
3. A. N., O. 1, 2062-1.
4. A. N., O. 1, 2062-1.
5. A. N. F. 12, 1494.

naissance des secrets de la fabrication, trouvaient sans doute sa collaboration trop onéreuse. Il leur intenta un procès, se basant sur leur acte de société. Nous ne nous étendrons pas sur ce différent. Nous retrouvons, dans une lettre de Parent du 3 septembre 1777, Fourneira cité comme recherchant une position dans une manufacture [1].

Mais l'aîné des frères Grellet vient à mourir et l'autre, Gabriel, rachète la part de ses neveux. Dans l'*Almanach Dauphin* de 1776 nous lisons : Gabriel Grellet, Banquier, commissionnaire en fers, etc., puis fabricant de porcelaines du comte d'Artois. Marque C. D. Il vend en outre des matières toutes préparées.

On voit, d'après ces citations, de quels avantages importants bénéficia, dès l'origine, la manufacture de Limoges, y compris la protection du frère de Louis XVI.




1. A. N., 1, 2061-1.

Gabriel Grellet et Massié l'exploitèrent, sans grand succès, jusqu'au 15 mai 1784, date à laquelle ils la vendirent au roy, par acte passé devant maître Moinet, notaire à Paris, moyennant une somme de 142.938 l. 5 s. 5 d., déduction faite des 20 °/₀ convenus. Cette somme se décomposant ainsi :

| | |
|---|---|
| Local de la manufacture .................... | 30.000 |
| Fours ....................................... | 6.000 |
| Ustensiles du moulin du Carrier.............. | 12.000 |
| Porcelaines, couleurs, matières premières, etc[1]. | 94.938 l. 5 s. 5 d. |
| | 142.938 l. 5 s. 5 d. |

Sur cette somme Grellet ne toucha que 76.000 l. environ n'ayant que les 2/3 du mobilier, et le local estimé 30.000 l., étant la propriété de Massié[2].

M. d'Arcet vint prendre possession au nom du roy. G. Grellet fut nommé directeur et Massié contrôleur.

L'inventaire, fait au moment de la vente au roi, nous révèle des détails assez intéressants pour être rapportés ici.

INVENTAIRE FAIT LE 1er JUILLET 1784

*Moules de figures :*

Le Triomphe de la paix.
Les deux chevaux de Marly. (Coustou.)
Enlèvement des Sabines.
Deux pendants, Enlèvement des Sabines.
Le groupe de Terme.
4 groupes des saisons.
Alcibiades.
Le jardinier assis.
Son pendant.
2 groupes, le porteur et la porteuse
La Baigneuse.
Le Groupe de Tartuffe.
2 groupes de Chiens.
Le ramasseur de perdrix.
Le balanceur.
2 groupes, le pauvre et pendant.
Les trois grâces.
La fontaine en ruine.

1. A. N., O. 1, 2062-3.
2. A. N., F. 12, 1493.

Les enfants au raisin.
Les deux groupes de la Rue.
Le Baiser.
Musicien.
Musicienne.
Le soldat aux gardes.
Le matelot.
2 figures, le jardinier et le pendant.
2 figures, le penseur et le pendant.
2 figures de l'enfant bachique.
2 figures du danseur de singe.
La donneuse de bouillie.
2 figures, le berger et la bergère, assis.

*Figures en biscuit existantes à la manufacture.*

Marchande de poulets ; prix d'unité, 12 l.
Jardinière, 12 l.
Jardinier, 12 l.
Bergères avec chèvres, 12 l.
Berger avec musette, 12 l.
Fauconnier, 12 l.
Marchande d'oies, 12 l.
Enlèvement des Sabines, 96 l.
Pendant des Sabines, 36 l.
Enfant aux raisins, 30 l.
Enfants bachiques, 12 l.
Alcibiades de Ghure, 18 l.
Pauvre, 9 l.
Pauvresse, 9 l.
Musicien, 6 l.
Musicienne, 6 l.
Balanceur, 15 l.
Soldats aux gardes avec leurs maîtresses, 15 l.
Matelots avec leurs maîtresses, 15 l.
Saint Benoit ou Bruno, 4 l.
Porteur d'enfant, 9 l.
Porteuse d'enfant, 9 l.
Donneuse de bouillie, 6 l.
Jardinier assis, 9 l.
Jardinières assises, 9 l.

Danseur de singe, 6 l.
Berger ou bergère tenant des guirlandes, 6 l.
Printemps, 4 l.
Automne, 4 l.
Hiver, 4 l.
Été, 4 l.
Vase à surtout de Leprince, 3 l.
Vierge en médaillon, 4 l.

*Inventaire des couleurs.*

Bleu sur couverte, bleu sous couverte, vert vert, vert jaune, jaune pâle, jaune foncé, noir, violet, pourpre, carmin, chatiron, brun, fondant commun, fondant d'or, fondant de pourpre, or.

Sur l'état des dépenses pour les six derniers mois de 1784 nous ne relevons comme personnel que : 1 directeur, 1 contrôleur, 1 chimiste, 2 commis, 3 peintres, 2 sculpteurs ou répareurs, 3 tourneurs, 2 mouleurs, 1 garnisseur, 1 tourneur de gazettes, 2 brunisseuses, 1 enfourneur, 5 ouvriers, 2 garde-moulin, 1 maître valet au moulin, et 1 2e maître valet au moulin. Soit au total 29 personnes [1].

Ce même état établit que ces six premiers mois d'exploitation pour le compte du Roy se soldent par un excédent de recettes de 6.615 l. 7 s. 6 d. Mais dès l'année 1785 il n'en est plus de même, les recettes ne s'élèvent

qu'à ........................................ 37.886 l. 4 s. 9 d.
et les dépenses montent à ........................ 60.167 l. 6 s. 10 d.
d'où un excédent de dépenses de .................... 22.281 l. 2 s. 1 d.

Les appointements de Grellet, directeur, sont de 4.500 l., plus 7 1/2 % sur le produit net des ventes, rentré dans la caisse. Le caissier gagne 2.500 l., Klostermann le chimiste touche 1.200 l., logé, chauffé et éclairé. Il y a deux commis et deux hommes de peine.

La manufacture paie une rente de 5 cartes de froment à la paroisse de Saint-Pierre, sur laquelle elle est située [2].

Grellet sollicitait des lettre de noblesse depuis septembre 1784, elles furent accordées par le roi le 8 janvier 1785 [3], à « Grellet du Marbillet. »

Il avait été mauvais entrepreneur, il ne fut pas meilleur directeur. Chaque année se solde en déficit, et il doit faire des avances personnelles à la manufacture de Sèvres de laquelle celle de Limoges est devenue une annexe.

D'Arcet et Meyer sont envoyés pour inspecter la fabrique et se rendre

1. A. N., F. 12, 1493.
2. A. N., F. 12, 1493.
3. A. N., O. 1, 2061-2.

compte des remèdes à apporter à la mauvaise gestion. Le 28 août 1787 ils écrivent pour annoncer qu'ils ont constaté un déficit de 2.705 l., disant qu'il faut tout changer, et remplacer Klostermann; qu'en outre Grellet réclame 40.000 l. d'avances [1].

Une lettre du comte d'Angiviller à Grellet va nous mettre au courant de ce qui se passe.

Versailles, 1er novembre 1787.

« La manufacture paraît avoir été abandonnée à elle-même, malgré le voyage de M. d'Arcet. Les gazettes sont vicieuses, il avait donné le moyen d'y remédier, mais rien n'a été fait lors de son dernier voyage. La fabrique est très chère, quoique vicieuse. A la foire de Bordeaux elle n'a pas su soutenir la concurrence avec les porcelaines de Paris, quoique dans un pays où tout est moins cher et à moitié route de Bordeaux. Il avait été question de tenter une porcelaine dans le goût de celle de Tournay, qui inonderait le royaume de ses produits, si elle ne pouvait y entrer autrement que par contrebande ou en payant 100 °/₀ de leur valeur. Rien n'a été fait à cet égard jusqu'à l'arrivée de M. d'Arcet, qui m'a rapporté des essais, qui paraissent annoncer la chose possible.

« Enfin un des moyens qui auraient pu rendre à la manufacture royale de Sèvres, plus supportable, le déficit annuel de la rentrée des ventes de celle de Limoges, est la fourniture abondante que vous auriez pu lui faire de terres, et cela soit de la carrière du Roy, soit des meilleures carrières pour lesquelles vous avez fait des marchés; nonobstant cela, à peine la manufacture a été alimentée de terres, et elle aurait encore risqué d'en manquer, si elle n'avait fait une convention avec M. Alluaud pour s'en assurer 100 milliers par an..................................................

« On m'a observé que les enfournements étaient mal faits, et que votre premier enfourneur, le nommé Couder, avait besoin d'instructions pour la conduite des fours. C'est pourquoi il est nécessaire que vous l'envoyiez ici, pour passer un mois à la manufacture.

« Je viens de signer un ordre de 10.000 l. pour commencer le remboursement de l'avance dans laquelle vous vous trouvez. Je ne puis en ce moment faire davantage, car la manufacture de Sèvres a des charges considérables en ce moment et les rentrées qui lui sont assignées éprouvent, par les circonstances difficiles où nous nous trouvons, des lenteurs qui m'obligent à ménager ses fonds [2]. »

Nous avons vu dans un chapitre précédent (Limousin) ce qui concerne la découverte et l'exploitation du kaolin, mais nous devons ajouter ici que

1. A. N., F. 12, 1493, 547.
2. A. N., F. 12, 1493, p. 32.

la manufacture royale fournissait des terres préparées aux fabriques de Copenhague, de Saint-Pétersbourg, de Hollande et, malgré ce supplément dans ses recettes elle ne parvenait pas à les équilibrer avec les dépenses.

Le 29 mai 1787 Klostermann, le chimiste, avait demandé son congé soit disant pour raisons de santé, mais en réalité, se rendant à Brest pour se livrer au commerce. Grellet aurait voulu lui imposer les six mois de séjour après sa démission, comme aux artistes et employés de Sèvres, mais Hettlinger lui obtint la liberté de se retirer de suite, comme il le désirait, sans retenue sur ses appointements.

Baignol, tourneur, et Couder, enfourneur ,veulent aussi se retirer. Le dernier est de retour de Sèvres, où il a été s'initier aux nouveaux procédés de son métier [1].

La situation préoccupe les directeurs de Sèvres, ils cherchent quel remède on pourrait y apporter. On songe à vendre, à louer.

Meyer écrit, mars 1788, qu'ils ont reçu deux propositions : la 1re de Sennebaux, 1er commis, offrant d'affermer la manufacture moyennant une petite somme; la 2e est de Grellet lui-même [2] !

Baignol lui aussi se met sur les rangs. On dit encore que Lemaire, fabricant à Vincennes, va être obligé de quitter les bâtiments du roy qui vont être soit affectés aux gardes du corps, soit aliénés, et qu'il songe à venir à Limoges [3].

Enfin le 1er avril 1788, Grellet adresse sa démission, et, dès le 10, Alluaud recevait sa nomination pour le remplacer.

« Nous Charles Claude de Flahaut de la Billarderie comte d'Angiviller... Directeur et ordonnateur général des bâtiments du roy, jardins et arts, académies et manufactures royales..... commissaire du roy, ordonnateur pour la régie et administration de la manufacture royale des porcelaines de France établie à Sèvres.

« Sur les témoignages qui nous ont été donnés et la connaissance que nous avons de la capacité, intelligence et probité du sieur Alluaud, habitant et négociant de la ville de Limoges, certifions l'avoir nommé et présenté au Roy pour, sur la démission du sieur Grellet, ci-devant directeur de la manufacture royale des porcelaines de France, remplir ladite place de Directeur, à l'effet d'être, ladite manufacture, à l'avenir, administrée et régie pour et au compte de Sa Majesté, et en être les travaux sous la direction du sieur Alluaud, conduits et exécutés par les mêmes procédés, et en exécution des mêmes règlements déjà intervenus ou qui interviendront pour la suite pour la manufacture royale de Porcelaines de France établie à Sèvres.

1. A. N., F. 12, 1493, p. 571.
2. A. N., F. 12, 1493, 557.
3. Voir Vincennes, p. d., p. 412.

« A laquelle place de Directeur sera réunie celle de Caissier, laquelle sera aussi exercée par ledit Alluaud au moyen des appointements et traitements pour les deux réunies, qui seront portées en l'état de tous les employés de ladite manufacture.

« ..... Comme Caissier sera tenu.....

« Comme Directeur sera autorisé à signer baux, marchés, etc., exercer activement et passivement toutes actions.

« Aura pour la police les mêmes pouvoirs que ceux attribués au Directeur de la manufacture royale de Sèvres, par l'arrêt du conseil du 17 février 1760, dont les dispositions deviennent les mêmes pour l'une et l'autre manufacture.

« En foi de quoi......

« Fait à Versailles 6 avril 1788. »

Le comte d'Angiviller écrit en outre à Alluaud lui recommandant les plus grands ménagements vis-à-vis de son prédécesseur.

On se demande ce qui avait pu militer en faveur de la nomination d'Alluaud qui était un entrepreneur de travaux publics, quoiqu'il se qualifiât d'ingénieur géographe. Il est vrai qu'il possédait une manufacture à Bordeaux, mais il n'avait pris aucune part à sa direction [1], et s'était même caché de cette entreprise qui fut du reste malheureuse. Pendant trois années sa situation fut très équivoque : Directeur aux gages du roi à Limoges et propriétaire à Bordeaux d'une manufacture qui faisait concurrence à celle qu'il dirigeait.

Il ne s'occupa que fort peu de remettre la manufacture royale en bonne marche. Nous devons avouer qu'à cette époque où toutes semblent péricliter, ce ne devait pas être chose facile.

Dans l'*Almanach Dauphin* de 1789 nous lisons : « Limoges...

« Manufacture de porcelaines sous la protection de Mgr le comte d'Artois. La beauté de la pâte ne contribue pas peu à en faire rechercher les ouvrages qui sont très estimés et marqués C D. ; ils sont exempts de tous droits même à la sortie du royaume. Grellet, entrepreneur ; cet artiste fournit encore au commerce des pâtes et couvertes toutes préparées. »

Nous ne citons cet article que pour montrer le peu de créance qu'il faut accorder à ces publications. Nous verrons tout à l'heure ce qui concerne l'emploi de la marque C . D. (Comte d'Artois) depuis 1884, date de l'acquisition par le roi.

Dès le 11 juin 1789 on supprimait le moulin dit du Carrier, et Alluaud achetait le matériel pour son établissement particulier du moulin de la Garde.

1. Voir manufacture de Bordeaux.

Nous n'insisterons pas davantage sur le désarroi qui existe à la manufacture; un tableau de la situation au 1er janvier 1792 nous éclairera complètement :

Dette de la manufacture :

| | |
|---|---|
| 1° Au sieur Alluaud, directeur, pour avances, par arrêté de compte à ce jour | 46.304 l. 11 s. 6 d. |
| 2° Au sieur Grellet, ancien directeur, pour restant de sa gestion et intérêts | 14.000 l. |
| 3° Au sieur Mourier, pour bois fourni et non compris au compte d'Alluaud | 3.300 l. |
| 4° Au sieur Michelet, pour indemnité de la cessation de son marché pour fourniture de terre | 1.200 l. |
| | 64.804 l. 11 s. 6 d. |

Avoir de la manufacture :

| | |
|---|---|
| Montant des porcelaines en magasin | 66.163 l. |
| Montant desdites porcelaines dans les dépôts des commissionnaires pour être vendues à 10 °/o de commission | 34.448 l. 10 s. |
| Montant du bois dans les hangars | 2.000 l. |
| Valeur des porcelaines en cru ou peintes, sans avoir passé à la mouffle | 2.000 l. |
| Créances solides | 1.200 l. |
| Valeur du local, four et ustensiles | 18.000 l. |
| Environ 120 milliers de pâte à 3 l. le quintal | 3.600 l. |
| Environ 60 miliers de terre du sieur Michelet à 2 l. | 1.200 l. |
| Total | 128.611 l. 10 s. |

| | |
|---|---|
| Montant de l'avoir | 128.611 l. 10 s. |
| Montant de la dette | 64.804 l. 11 s. 6 d. |
| Reste avoir | 63.806 l. 18 s. 6 d. |

Observation : On ne peut pas se flatter de vendre la porcelaine de la manufacture au prix auquel elle est portée dans ses magasins et dépôts, ce serait beaucoup de la porter dans une vente forcée à la moitié de sa valeur, c'est-à-dire 50.000 l., d'où il résulte que dans une vente de cette nature, l'avoir de la manufacture compenserait seulement et tout au plus la dette [1].

Le 10 mai 1793, le citoyen d'Hautefort, demeurant à Paris, rue de Beaune, 629, demande à acheter la manufacture à dire d'experts.

Puis le 17, 1er mois an II de la République, une et indivisible (7 octobre 1793), le ministre de l'intérieur écrit au citoyen Alluaud : « Le comité

1. A. N., O. 1, 2059.

d'aliénation chargé par le décret du 10 juin dernier, me charge de vous annoncer que vous devez, dès ce moment, cesser de vous regarder comme directeur; la commission enverra un commissaire pour recevoir vos comptes et administrer provisoirement la manufacture. » Alluaud était en même temps directeur de la monnaie et président de l'administration du district de Limoges; le citoyen Rival, délégué du peuple, l'avait forcé à opter entre ces trois fonctions [1].

Une lettre de Massié du 25 ventôse an II (15 mars 1794), dans laquelle il réclame ses appointements, est signée : Massié, directeur provisoire de la manufacture de Limoges.

La pauvre manufacture n'est donc pas encore morte, mais elle se meurt. Deruelle demande la direction pour son fils qui est à la tête d'une fabrique en Bourbonnais. (21 brumaire an III, 11 novembre 1794.)

Le 26 nivôse an IV (16 janvier 1796), le citoyen d'Arcet est nommé directeur, mais il refuse. Meyer qui a donné sa démission de co-directeur de Sèvres, le 13 prairial an III (1er juin 1795), et a été quelque temps à Limoges comme agent, sollicite la place.

Enfin le 26 messidor an IV (14 juillet 1796), d'anciens ouvriers de la manufacture, *qui n'est plus en activité*, demandent à s'en charger sur état, qui sera dressé, et à fournir caution. Le ministre de l'Intérieur répond qu'il a invité le ministre des Finances à mettre la fabrique en vente pour qu'elle soit livrée à nouveau à l'industrie [2].

C'est la fin de cette longue agonie terminant une existence remplie de difficultés et rien moins que brillante.

La manufacture fut vendue, le 18 vendémiaire an V, aux citoyens Jean Joubert, Jean-Baptiste Cacate et François Joly, demeurant en la commune de Limoges, au prix de 40.084 l. 10 s. 9 d.

Joly disparaît bientôt, et Joubert et Cacate se partagent leur acquisition; Cacate fabriquait pour son compte. Quant à Joubert, il ne sut pas tirer parti de son lot, il loua sa part à Alluand fils, pendant que celui-ci faisait construire l'importante usine des Casseaux, occupée aujourd'hui par la maison Gérald Morel et Cie. Cacate fut obligé de vendre sa fabrique par suite d'embarras financiers. Une manufacture construite sur l'emplacement de l'annexe de Sèvres a appartenu successivement à MM. Pierre Tharaud, Legay, Barbe et Poncet, Poncet, Poncet et Ardant, Vaslet de Fontaubert, Thouvenet et Spikel et enfin Jouhanneaud et Boudet [3].

Nous donnons maintenant un état du personnel tel que nous avons pu le reconstituer d'après les comptes et notes trouvés aux archives nationales.

1. A. N., F. 12, 1496.
2. A. N., O. 1, 2063-1.
3. Renseignements communiqués par M. Leymarie.

PERSONNEL

*Entrepreneurs, directeurs, contrôleur et commis*

Grellet aîné, entrepreneur, 1771-1777.
Grellet Gabriel, entrepreneur, 1771-1784.
— directeur, 1784-1788.
Massié, entrepreneur, 1771-1784.
— contrôleur, 1784-1793.
— directeur provisoire, 1794.
Fourneira, entrepreneur et chimiste, 1771-1775.
Alluaud [1], directeur, 1788-1793.
Grellet fils, 2e commis, 1785.
Sennemaud ou Sennebaux, 1er commis, 1787.
Durousseau, 2e commis, 1787.
Duclou, commis aux ventes, 1788-1793.
Klosterman, chimiste, ancien employé de Sèvres, 1784-1787.

*Peintres.*

Haroux, en 1784, peintre à ses pièces, ayant gagné pour six mois 691 l. 2 s. 6 d. Figure encore en 1790 et 1791.

Préat, en 1790. En l'an II il demande la place de directeur. (A. N., F. 12, 1496-123.)

Moreau, en 1790, peintre et doreur.
Grenier, en 1790.
Thiébaud, en 1790, fait du décor barbeaux et 1791.
Allemand (François), en 1790, décore tasses et soucoupes.
Couturier, en 1790.
Duret, en 1791.
Desseint ou Dessaint, en 1791.

*Sculpteurs.*

Huard, figure en 1784, appointé 18 l. par semaine, et en 1790 et 1791.
Lyonnet, figure en 1784, appointé 15 l. par semaine, et en 1790.
Massié fils, figure en 1884 répareur à ses pièces, gagne pour six mois 272 l. 4 s. 6 d.

*Tourneurs.*

Jubin, figure en 1784, à ses pièces, gagne pour six mois 577 l. 10 s. 6 d.
Baignol (Étienne), né en 1750, figure en 1784, à ses pièces, gagne pour

1. Voir Bordeaux 1784, et Limoges, rue des Anglais, 1798.

six mois 528 l. 1 s. 6 d. Demande en 1788 la direction de la manufacture (A. N. F., 12, 1493) ; après la nomination d'Alluaud il sollicite l'autorisation de fonder une fabrique à Limoges. Puis nous le retrouvons en l'an III entrepreneur d'une fabrique à Saint-Yrieix, proposant de prendre la manufacture avec le citoyen Chevallier, moyennant quelques avances. (A. N., O. 1, 2063-3.) (Voir manufacture de La Seynie et manufacture de Limoges, couvent des Grands-Augustins, 1797.)

Baignol (François), frère du précédent, tourneur, quitta la manufacture en 1785 pour établir une manufacture de faïence avec Pouyat.

Gobillaud, figure en 1784, à ses pièces, gagne pour six mois 648 l. 17 s. 3 d., tourneur d'assiettes, mort en 1787.

Joubert (Jean), figure en 1790. (Voir Limoges, couvent des Grands-Augustins, 1795.)

Lange, figure en 1790.

Sauvageot, figure en 1790. (Voir Lorient.)

Javaud, figure en 1791.

Abonnet, figure en 1791.

*Doreur et brunisseuses.*

Moreau, figure en 1790 doreur.

Deux demoiselles Massié, figurent en 1784, gagnant 6 sols par jour quand il y a de l'ouvrage, gagnant pour six mois 35 l.

*Donneurs de couverte.*

De Fontenille, figure en 1784, appointé à 30 l. par mois, figure en 1790.

De Fontenille, figure comme apprenti en 1784, figure en 1790.

De Fontenille (Baptiste), figure comme apprenti en 1784.

*Enfourneurs.*

Piarou, figure en 1784.

Couder, en 1787, avait été tourneur de gazettes en 1784, qualifié en 1790, ancien enfourneur.

*Garnisseur.*

Joseph, figure en 1784, à ses pièces, gagne pour 6 mois 141 l. 12 s. 6 d.

*Mouleurs.*

Montagne, figure en 1784, à ses pièces, gagne pour six mois 238 l. 1 s. 9 d., figure en 1790.

Le Brun, figure en 1790.

Cacatte, figure en 1790.

*Ouvriers non qualifiés en 1791.*

Cœur d'Acier.
Drome.
Pillet Pierre.
Morel.

*Manœuvres 1784.*

Durieux.
Lapierre.
Mathaly.
Martial.
Pierre.

*Garde moulin 1784.*

Chabrol.
Perrichon.

*Garçon 1784.*

Le Picat.

*Maître valet au carrier.*

Gabriel.
Jean (second).

## MARQUES

On s'explique difficilement l'omission de la marque sur un grand nombre de pièces de porcelaine de Limoges, puisqu'elle entraînait l'exemption des droits de douane.

Dans le projet d'arrêt adressé au ministre par Turgot en même temps que la demande des sieurs Grellet, Massié et Fourneira, il est proposé de donner comme marque aux produits, les initiales des directeurs G. M. F. Mais dans l'arrêt lui-même ces trois lettres sont barrées et remplacées par C. D., désignant le comte d'Artois qui, en 1773, venait de recevoir dans son apanage la vicomté de Limoges et prenait la fabrique sous sa protection.

Le comte d'Artois ne fut apanagiste de la vicomté de Limoges que jusqu'en 1777. A partir de ce moment il n'y avait plus aucune raison d'employer la marque C. D. et encore moins depuis 1784, date de l'acquisition par le roi. Cependant, le 14 septembre 1788, un sieur Dasseault, commis des douanes à Ruffec, écrit à Alluaud, alors directeur pour le roi, une lettre au sujet de droits perçus indûment. Nous y lisons : « En vertu des arrêts du conseil du 30 décembre 1773 et 15 novembre 1774 qui

accordent l'exemption des droits de circulation et même de sortie pour l'étranger, aux porcelaines provenant de votre manufacture, chaque pièce marquée C. D., empreinte déposée au greffe de Limoges, les pièces constituant l'envoi passant par Ruffec, examinées par les visiteurs, portaient la marque, mais ils ne la reconnurent pas et taxèrent. » Les employés des douanes ayant été mis en présence de pièces où la marque était plus apparente et mieux tracée avaient reconnu leur erreur et Alluaud fut remboursé [1].

Cette lettre est fort importante puisqu'elle nous prouve que, même depuis 1784, c'est-à-dire pendant la période royale, sous les directions de Grellet (1784) et d'Alluaud (1788) on continua à marquer les porcelaines C. D. comme à l'origine.

Cette question, très controversée, nous semble donc résolue et nous n'avons plus à nous étonner de rencontrer des pièces marquées C. D. et décorées à Sèvres ou en ayant les caractères, puisque les porcelaines sortant de la manufacture annexe de Sèvres à Limoges portaient, sinon toutes, du moins celles qui étaient livrées directement au commerce, la marque C. D. Nous pouvons penser, en effet, que les envois faits à Sèvres étaient exempts du droit de visite et n'avaient pas besoin de porter la marque.

Ces marques C. D. sont soit en creux, soit en rouge, soit en rose d'or, soit, mais plus rarement, en bleu. On les trouve souvent en double, c'est-à-dire en creux et en couleur.

Quant à la forme des lettres elle varie aussi beaucoup, comme on pourra s'en rendre compte par les quelques exemples que nous citons.

*Fontaine F. 1770*

Nous avons parlé plus haut d'une pièce datée de 1770 que l'on attribue à Limoges. C'est un biscuit dur blanc, médaillon rond, César, duc d'Estrées, profil à gauche, genre de Nini. Cette pièce est attribuée à Limoges (Musée Carnavalet), ce serait une des premières pièces d'essai de Grellet.

Une autre qui est plus certainement de Limoges que la précédente est celle décrite par M. Leymarie dans son *Essai de classification des anciennes porcelaines de Limoges*. Biscuit dur blanc, légèrement bis, médaillon circulaire, diam. 0.08 ; d'un côté les armes de Turgot et autour cette inscription : A. R. TURGOT INTENDANT DE LIMOGES. Au revers nous voyons : au centre du médaillon : PREMIÈRES PORCELAINES DE LIMOGES ; au-dessus, 1771 ; en haut, une couronne de comte, et en bas : TROY FECIT. (Musée de Limoges.)

*G R et Cie*

Ris-Paquot indique la marque ci-contre, en bleu (Grellet et Cie); nous ne la connaissons pas, elle aurait précédé la protection du comte d'Artois.

1. Communication de M. C. Leymarie, extraite de la correspondance d'Alluaud. (A. de Limoges.)

A. p. d. Théière cylindrique décorée de filets or et couleur, et d'un semis de bouquets. La marque en rouge. (Coll. Jacquemart, n° 508.)

A. p. d. Petit sucrier, haut. 0,09, orné de palmes or et de guirlandes de fleurs au naturel. Au centre, un médaillon ovale avec des armoiries. La marque en bleu, très rare. (Coll. Gasnault, n° 1365.)

A. p. d. Compotier bord lobé et doré, semis de fleurs au naturel. La marque en creux. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Écuelle à deux anses, diam. 0,14, bordure dent de loup en or; au bas, filet or. La marque en or. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Assiette festonnée, filet, dent de loup en or; au centre, un filet bleu, bouquets détachés au naturel. La marque en rouge (Musée de Sèvres, n° 6641.)

A. p. d. Soucoupe hémisphérique blanche, fleurettes en relief dans le genre de la Chine et de Dresde. Un trou de suspension comme à Sèvres pour les premières porcelaines dures. La marque en creux. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Soucoupe de tasse trembleuse, diam. 0,14, bordure dent de loup en or, guirlande circulaire de roseaux, en or. Deux nœuds de rubans violets se faisant face et retenant chacun un bouquet de fleurs au naturel. La première marque en creux, la deuxième en rouge. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Rencontré une tasse obconique et sa soucoupe, décor rubans, fleurs au naturel et armoiries. Chaque pièce portait les deux marques, la première en creux, la deuxième en rouge.

A. p. d. Assiette festonnée, filet dents de loup or, contrefilet bleu, bouquets détachés au naturel. La marque en rouge. (Musée de Sèvres, n° 6641.)

A. p. d. Tasse trembleuse conique, à deux anses, haut. 0,06, dents de loup, filet et branchages or, roses et feuillages au naturel, écusson Louis XVI et armoiries écartelées, couronne de marquis. La première marque en rouge, la seconde en creux. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Tasse cylindrique et soucoupe, filets violets, bouquets de fleurs au naturel. La première marque en violet et la seconde en creux. Les deux pièces marquées de même. (Coll. de Grollier.)

C D

A. p. d. Sucrier couvert adhérent au plateau lobé. Décor, en bleu au grand feu, de brindilles dans le goût de Chantilly. La marque également en bleu au grand feu. Centennale de 1900. (Coll. Jean Nadaud.)

Nous ne pensons pas que les mots de : *manufacture royale* inscrits sur une pièce de Limoges puissent être une indication qu'elle a été faite après 1784. Cette dénomination était commune à nombre de manufactures privilégiées, qui jouissaient de certains avantages, avaient le droit de mettre sur la porte une enseigne portant les mêmes mots, accompagnant les trois fleurs de lis et pouvaient même habiller leur portier à la livrée du roi. Ces manufactures n'en étaient pas moins la propriété de l'entrepreneur et non celle du roi [1].

Les deux pièces suivantes en sont la preuve, surtout en les rapprochant l'une de l'autre.

Limoges

A. p. d. Médaillon, diam. 0,13, le profil de Turgot. L'exergue est ainsi libellé : A.R.S.TURGOT.MINISTRE.D'ÉTAT.CONTROLEUR.GÉNÉRAL.DES.FINANCES. Au revers une fleur de lis imprimée au cachet et au-dessous Limoges en creux à la pointe en lettres cursives.

Or, Turgot n'était plus contrôleur général depuis 1776 lorsqu'il mourut en 1781. Il avait été disgracié et était brouillé avec la cour. Il s'agit donc probablement ici, d'une pièce sortie des ateliers de Grellet entre 1774 et 1776.

A. p. d. blanche. Cachet, haut. 0,08, diam. 0,055. Le manche est en forme de gerbe, le cachet rond, au centre duquel un écusson ovale aux armes de France avec couronne royale. L'exergue séparé en deux par une fleur de lis. M.N.RE.ROYAL.DES. .P.C.L.D.LIMOGES.

Ce cachet ne semble pas devoir être attribué à la manufacture, après l'acquisition par le roi, puisque l'on n'y fabriquait plus des porcelaines *de Limoges*, mais des porcelaines *pour le compte de la manufacture de Sèvres.*

C D

Les deux pièces qui suivent portent la marque C. D. dans des conditions analogues.

A. p. d. Tasse trembleuse et sa soucoupe. Décor à personnages dans le genre de Téniers. La porcelaine est bonne, mais le décor très commun.

Manufacteur Roiyalle de Limoges

porcelaine de Limoges C D

La première marque sur la tasse, la seconde sur la soucoupe. C.D en creux, l'inscription en rouge. (Musée de Sèvres, n° 9637 1 et 2.)

1. Voir divers articles et principalement celui de Saint-Cloud, rue de la Ville-l'Évêque.

La pièce suivante semble bien devoir être postérieure à 1784, puisque nous y lisons *porcelaine royale* et non *manufacture royale*.

A. p. d. Écuelle couverte à deux anses, avec plateau, décor polychrome et or, très soigné. Au centre du plateau, en grisaille et au pointillé, trois femmes vêtues à l'antique, l'une d'elles portant l'amour sur ses épaules. La marque C.D. en creux et l'inscription en rouge. (Musée de Sèvres, nº 10806.)

porcelaine
royalle de Limoges
C D

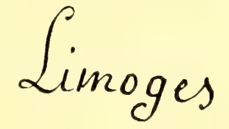
Quant à celle-ci elle porte sa date de décoration à Sèvres.

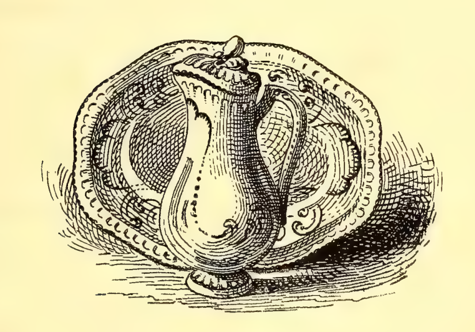
A. p. d. Assiette lobée, filet dent de loup or, semis de barbeaux au naturel et de fleurettes en or. La marque C.D en creux, le reste de la marque en bleu au feu de mouffle. D T pour du Tenda. Cette assiette a donc été décorée à Sèvres en 1785.




Nous ne saurions assigner une date à celle-ci :

A. biscuit dur blanc. Médaillon, diam. 0,105, profil à gauche de Sully. L'exergue : MAX DE BETHVNE P. S.D'HENRICHEMONT.ET DE BOIS-BELLES D.DE SULLY. La marque en creux à la pointe. (Coll. de Chavagnac.)



# FAUBOURG SAINT-DENIS

## OU FAUBOURG SAINT-LAZARE

PORCELAINE DURE. 1771-1828

*Protection du comte d'Artois, 1779.*

Avant d'aborder l'histoire de cette manufacture, nous devons, au sujet du titre ci-dessus, une explication au lecteur.

La rue du faubourg Saint-Denis, qui commençait à la porte Saint-Denis, changeait de nom à partir de la rue des Petites écuries, ou mieux, était désignée soit « rue du Faubourg Saint-Denis, section du Nord », soit « rue du Faubourg Saint-Lazare » ; prenant ce nom d'un vaste enclos, dit clos Saint-Lazare, situé au coin de la rue Paradis.

Nous donnons un extrait réduit du plan de Verniquet.

Lefeuve écrivait en 1862 : « Avant la fin du règne de Louis XIV, il y avait déjà 94 maisons depuis la porte Saint-Denis jusqu'où passe le boulevard du Nord, et 64 encore avant d'être dans la campagne. Parmi celles-ci, figurait le séminaire de Saint-Charles. Partiellement, s'en revoient les bâtiments du 167 au 177, que précédaient et contournaient à gauche un vaste enclos, dit longtemps clos Saint-Lazare, la chaussée leur donnait pour vis-à-vis plusieurs moulins............. On retrouverait évidemment du même côté les deux portes qu'avait la foire Saint-Laurent sur cette partie du faubourg qui conservait encore une dénomination particulière, celle de faubourg Saint-Lazare, au commencement de l'Empire. »

Nous avons insisté sur ce point, parce que là est toute l'explication de nombreuses erreurs commises ; par cette raison, qu'il n'y eut qu'une seule et même fabrique tantôt désignée « du faubourg Saint-Lazare » tantôt « du faubourg Saint-Denis ».

Notre conviction sur ce point est complète, et nous pensons qu'en nous suivant le lecteur la partagera.

Le guide des amateurs et étrangers voyageurs à Paris, de Thiéry, dit (t. I, p. 523) : Manufacture du comte d'Artois. « Cette manufacture située au-dessus et du même côté que la foire Saint-Laurent, dans la grande rue du faubourg Saint-Denis est la plus ancienne, fondée par Hannon Strasbour-

geois, en 1769. » Il y a là certainement une erreur de date, et ce n'est qu'en 1771 qu'Hannong fonda cette fabrique. En effet, un mémoire de Locré et Russinger, propriétaires de la manufacture établie rue Fontaine-au-Roy, en 1771, dit qu'elle fut fondée *quelques mois après celle du faubourg Saint-Denis.* Du reste, en 1770, Hannong était encore à Vincennes directeur, puisqu'il en est expulsé seulement le 15 novembre [1].

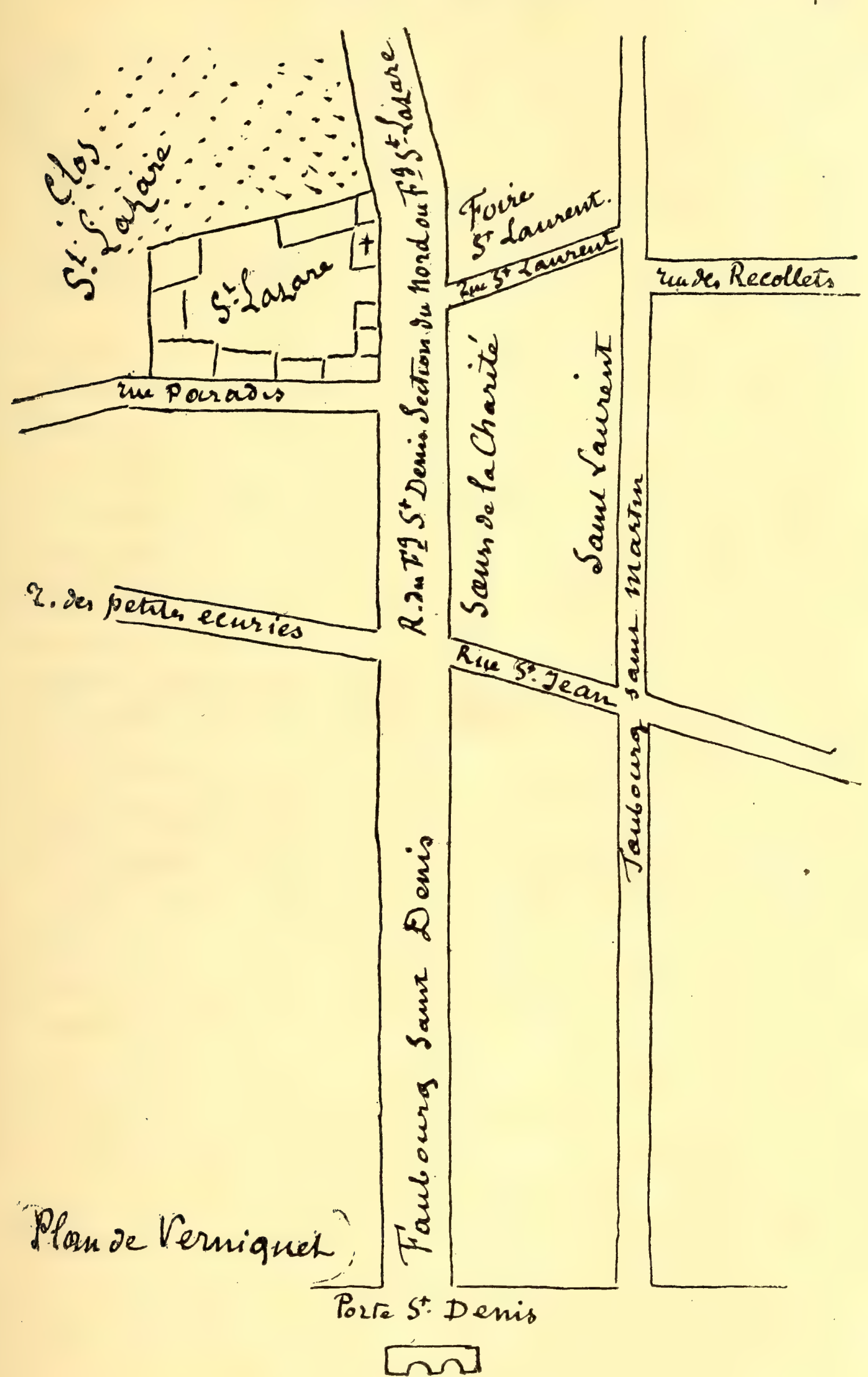
Le 26 mai 1773, il fit sa soumission devant le Lieutenant général de police pour sa manufacture du faubourg Saint-Lazare et déposa sa marque *H*.

Mais il ne dut se maintenir que peu de temps à la tête de son établissement, puisque nous lisons dans le mémoire, que nous publions in extenso à l'article de Sèvres, et daté de mars 1776 : « L'entrepreneur de la manufacture du faubourg Saint-Denis qui a succédé au sieur Hannong »....... et plus loin : « ......... Car après avoir consommé 1.200 mille livres à différents capitalistes, dans la seule manufacture du faubourg Saint-Denis, le sieur Hannong a été succédé par un autre entrepreneur contre lequel toutes les autres manufactures se récrient qu'il s'écrase par la diminution journalière des prix »........... puis enfin : « Il est indécent à un manufacturier qui contrevient ouvertement depuis *quatre années* consécutives aux règlements [2] ».......... Ce dernier passage semble indiquer que Hannong ne resta guère que deux ans au faubourg Saint-Denis, qu'il aurait quitté presque au moment où il faisait sa soumission.

C'est le marquis d'Usson qui, avec quelques associés, prit la suite de Hannong. Il eut comme directeurs les sieurs Barrachin et Chaussard avant 1776 [3]. Le 17 mai 1777, M. Bertin écrit au Lieutenant général de police, pour appuyer une demande de dérogation aux prohibitions, adressée par le marquis d'Usson, dont la manufacture est en état florissant et en progrès. Cette appréciation est en désaccord avec le mémoire de 1776 où il est dit que cette manufacture est très inférieure à celles de Clignancourt, de Vincennes, de la Courtille et de Limoges ; qu'on n'y est pas encore parvenu à faire tenir l'or sur la porcelaine, et qu'on ne peut y placer du bleu, pas même en filets.

*L'Almanach Dauphin* de 1776 nous apprend cependant qu'elle a trois magasins de vente. Le premier rue du Faubourg-Saint-Denis, le second chez le sieur Le Duc fayencier, au coin de la rue des Échelles et du petit Carousel, et le troisième chez Bailleux au faubourg Saint-Germain, rue du Four, au coin de la rue de l'Égout. Il y est dit encore que l'on peut s'adresser à M. de Leutre, directeur et administrateur général de ladite manufacture,

1. Arsenal, mss. 12385-6. — Voir Vincennes, porcelaine dure.
2. Voir le mémoire article « Sèvres ».
3. A. de la Seine, rapports, n° 41.


Clos St Lazare
St Lazare
rue Paradis
R. du Fg St Denis Section du Nord ou Fg St Lazare
Foire St Laurent
rue St Laurent
rue des Recollets
Sœurs de la Charité
Saint Laurent
Faubourg Saint Martin
R. des petites ecuries
Rue St Jean
Faubourg Saint Denis
Plan de Verniquet
Porte St Denis

faubourg Saint-Denis, nº 25. Nous trouvons aux archives de la Seine[1] un arbitrage entre le sieur Bailleux et les associés : Bailleux se plaignait de ce que la manufacture lui avait refusé des marchandises et qu'elle lui en avait donné à un plus haut prix qu'elle ne les mettait dans le magasin de la rue de l'Échelle. Son traité du 14 novembre 1775 lui imposait de ne faire aucun autre commerce. Il demandait donc que son traité soit résilié et que la Société se chargeât de son bail.

Mais la manufacture va encore changer de mains. Le marquis d'Usson l'abandonne et c'est un sieur Stahn qui « l'exerce » [2]. Ce dernier fait sa soumission et dépose sa marque le 5 septembre 1779. Cette marque, C. P., nous apprend qu'il s'est assuré de la protection du frère du Roy, Charles-Philippe comte d'Artois [3].

Il est encore propriétaire en 1784 lors de la notification de l'arrêt du conseil [4].

Cependant nous trouvons en 1782 un procès-verbal de visite au faubourg Saint-Denis, du four à porcelaines du sieur Bourdon des Planches, par les commissaires députés du bureau de la ville, et le 11 novembre 1783 les directeurs de Sèvres se plaignent de ce que Roger père, réparateur en sculpture à Sèvres, s'est associé à Bourdon [5].

Stahn avait donc confié dès cette époque la Direction à Bourdon que nous voyons en 1786 qualifié d' « entrepreneur de la manufacture de M. le comte d'Artois », et, la même année, de « propriétaire d'une manufacture de porcelaines dans le faubourg Saint-Denis » où il s'est occupé de substituer le charbon de terre au bois, pour la cuisson [6].

Dans une de ces notes Bourdon des Planches affirme qu'il est le premier qui, à Paris, ait essayé d'employer le charbon de terre, qu'il en a éprouvé des pertes, et demande en conséquence une subvention de 2000 l. par an pendant six années. Mais il n'est pas fait droit à sa demande.

En 1785, à la date du 24 août, M. le comte d'Angiviller écrivait à M. de Calonne et combattait près de lui « la demande du sieur Bourdon, d'être affranchi de transporter à 15 lieues de Paris son établissement » (arrêt du conseil du 16 mai 1784), ce qui lui permettrait de « continuer sa contravention continuelle et soutenue aux privilèges de la manufacture de Sèvres, en faisant toutes sortes d'ouvrages, même de sculpture, dans les genres les plus recherchés [7] ».

1. A. de la Seine, rapports, nº 41.
2. A. N., O. 1, 2059.
3. A. N., O. 1, 2060.
4. A. N., F. 12, 1493.
5. A. N., O. 1, 2060.
6. A. N., F. 12, 1494.
7. A. N., O. 1, 2061-2.

Le 11 janvier 1787, M. de Montaran fait savoir à Bourdon des Planches que M. le contrôleur général a bien voulu accorder au sieur Josse, directeur des travaux de sa manufacture, à titre de gratification et d'encouragement pour la découverte de sa pâte bleue, une somme de 400 l. [1].

Ce Josse est sans doute celui qui en 1798 sera associé avec Lemaire, rue Pierre, au Pont aux Choux [2].

Cette manufacture, qu'elle soit dirigée par le marquis d'Usson, par Stahn ou par Bourdon des Planches est sans contredit celle qui lutte le plus contre les arrêts de prohibition rendus en faveur de la manufacture royale de Sèvres. On dirait qu'avec la direction, chaque entrepreneur hérite du caractère intrigant du fondateur, P. A. Hannong. Mais survient l'arrêt de 1787 qui autorise quelques fabriques, et entre autres celle du comte d'Artois à fabriquer les objets réservés à Sèvres par celui de 1784.

Alors Bourdon adresse une nouvelle requête qui donne lieu à une délibération du conseil du commerce le 14 février 1788 : « M. de Tolozan a fait lecture d'une lettre que lui écrit l'entrepreneur de la manufacture de porcelaines de M. le comte d'Artois, dans laquelle il répète que le défaut de moyen de constater les contraventions des autres entrepreneurs des manufactures du même genre, à l'arrêt du conseil du 17 janvier 1787, et le défaut de juge pour statuer sur lesdites contraventions, lui cause un préjudice considérable. Cet entrepreneur allègue, en preuve, qu'il se fait, par des ouvriers en chambre, une multitude de décorations sur les rebuts des grandes manufactures que se procurent de ces ouvriers. — Délibéré qu'il n'y a rien à faire [3] ». Le 14 août de la même année, nouvelles représentations au conseil du commerce [4].

Nous avons dit à l'article de Sèvres, qu'à cette époque, l'on avait cessé de tenir la main à l'exécution des arrêts [5]. Il est assez curieux de voir l'entrepreneur qui a le plus lutté contre ces arrêts, s'en réclamer le jour où il peut en tirer profit. Nous avons reproduit les plaintes des Directeurs de Sèvres contre lui, pour cause d'embauchage des ouvriers de la manufacture royale [6], il est en vérité plaisant de le voir demander des juges pour sévir contre ces mêmes ouvriers parce qu'ils ne travaillent pas pour lui.

Rien que cela serait suffisant pour nous empêcher de nous associer à la campagne menée par quelques-uns des auteurs, ayant écrit sur la matière, contre les prohibitions édictées en faveur de Sèvres. Nous nous demandons ce qu'eût été la production artistique en porcelaine au XVIII^e^ siècle sans ces

1. A. N., F. 12, 1493.
2. Voir art. de Vincennes, porcelaine dure, p. 413.
3. A. N., F. 12, 106, p. 792.
4. A. N., F. 12, 107-384.
5. V. art. de Sèvres, p. 192.
6. d° pp. 168 et suiv.

prohibitions; du jour où l'autorité se relâche, c'est la médiocrité qui domine l'art.

A quelle date Bourdon des Planches disparaît-il? Nous ne saurions le dire exactement, nous le trouvons encore en 1789.

En 1798, Jullien fait mention de deux manufactures au faubourg Saint-Denis : l'une tenue par Benjamin, l'autre par Fauvel. Nous pensons que c'est celle de Benjamin qui nous occupe. Le catalogue de Jacquemart (n° 548, tasse marquée Schœlcher) contient cette note : « Ancienne manufacture du comte d'Artois reprise par Schœlcher, de Houet et Benjamin, et fermée en 1810. » Nous verrons que Jacquemart fait certainement erreur quant à la date de fermeture.

En l'an IV (1796), Jean-Pierre Hoffmann, fabricant de porcelaine, a pris bail pour 9 ans un terrain et quatre maisons nos 68 à 75 dépendant de la ci-devant congrégation de Saint-Lazare, faubourg Saint-Denis, section du nord, moyennant 3.500 l. par an. Il a fait construire deux fours dont le dernier a coûté 80.000 l. Les citoyens Hoffmann et Lalouette pourront acheter sur estimation lesdits terrains et maisons [1].

Il ne nous semble pas qu'il soit ici question de l'ancienne manufacture du comte d'Artois puisque ce sont de nouveaux bâtiments et que l'on y fait construire des fours.

En l'an VIII (1800), l'*Almanach du commerce* signale Schœlcher, rue du Faubourg-Saint-Lazare, n° 60. Il y a là une période pendant laquelle nous ne pouvons suivre la marche des événements dans la manufacture fondée par Hannong.

En 1803, Schœlcher est encore fabricant au faubourg Saint-Lazare et en 1807 le même Schœlcher se retrouve au n° 144 du faubourg Saint-Denis.

Mais alors qu'est donc le Schœlcher qui le 23 prairial an IV (11 juin 1796), rue de la monnaye [2], n° 4, adresse une demande aux citoyens membres du Directoire exécutif, afin d'obtenir le retour de son frère (Gervais Protais), dragon à Toul, indispensable à sa manufacture : et le 16 messidor an IV (4 juillet 1796) demande qu'il soit exempté à cause de son infirmité, il est en dépôt à Tours [3]. Il est probable que l'adresse de la rue de la Monnaye est un domicile particulier.

Un en-tête de facture datée du 17 floréal an XI (7 mai 1803) est ainsi rédigé : « A l'épreuve du Feu. Manufacture de Porcelaine de Marc Schœlcher, grande rue du Faubourg-Saint-Denis, n° 60, au-dessus de la foire Saint-Laurent.

« Porcelaine de toute espèce ; on y fait des peintures dans le plus nou-

1. A. N., F. 12, 1496.
2. La rue de la Monnaye était au bout du Pont neuf, près la rue de Rivoli.
3. A. N., F. 12, 1496, 128.

veau goût, et tous les fonds au grand feu, comme Bleu, Brun, Agathe, Écaille, Chamois, même le verd dont lui seul a obtenu la réussite.

« Plus, les services de table et de dessert, le cabaret, vases, groupes, figures et pendules en biscuit, chiffres, armes, cornues, et tout ce qui concerne la chimie et le limonadier, à l'instar de Chantilly[1]. »

En 1810, Schœlcher a un magasin, 1, rue Grange-Batelière.

En 1815, son magasin est 2, boulevard des Italiens. Vers cette époque, Schœlcher s'associe son fils qui lui succède en 1820.

« Nous lisons dans les *Annales de l'industrie*, 1820 (Exposition de 1819) : M. Schœlcher, fabricant de porcelaine à Paris, boulevard des Italiens, au coin de la rue Grange-Batelière. Les porcelaines de ce manufacturier, dont un assortiment nombreux était réuni au Louvre, se sont fait distinguer par la beauté des formes, la vivacité des couleurs et l'élégance des ornements. Son magasin est un des mieux assortis de la capitale ; indépendamment de son commerce intérieur, qui est considérable, l'étranger recherche beaucoup ses produits, ce qui prouve la bonté de sa fabrication. (Vase sur lequel est peint avec beaucoup de talent Moïse sauvé des eaux, d'après le Poussin. Vase d'un genre différent sur lequel on voit un beau sujet, la mort de Socrate, d'après David, peint par un de nos meilleurs artistes.)

« Les ornements sont d'un goût excellent, les sculptures parfaitement exécutées et décorées de beaucoup de dorures, artistement disséminées.

« La manufacture de M. Schœleher est une des plus importantes de Paris. Le Jury central lui a décerné une médaille d'argent. »

En 1820, la fabrique s'intitule : « Manufacture de Monsieur et de Madame la Duchesse de Berry. »

Et en 1828, Schœlcher se dit : « fournisseur du Roi et de Madame. »

Il y eut encore au XIXe siècle plusieurs autres fabriques, rue du Faubourg-Saint-Denis. Nous les indiquerons à leur date.

### MARQUES DE HANNONG

Chaffers à l'article qu'il consacre à Vincennes (porcelaine dure) écrit : « La lettre H se trouve avec les lettres L. P. sur une assiette de porcelaine *tendre* décorée d'oiseaux et de papillons. La marque est probablement celle de Hannong. » Et il donne la marque ci-contre. Mais il y a certainement erreur, tout au moins, en ce qui touche à la nature de la porcelaine, puisqu'il est hors de doute que P. A. Hannong ne fit jamais de porcelaine tendre. Chaffers confond sans doute avec une de ces porcelaines très feldspathiques que nous signalons à l'article des *porcelaines indéterminées*.

1. Coll. de Chavagnac.

Jacquemart attribue aussi à Vincennes les deux pièces ci-dessous, de la collection Vallet, qui sont aujourd'hui dans la collection de Grollier. On les a souvent classées à Strasbourg se basant sur ce que les deux pipes semblent indiquer une fabrication de Charles Hannong, qui y débuta comme fabricant de pipes. Mais cette raison n'est pas suffisante, car le style est très nettement de la fin du XVIII^e siècle, et Charles Hannong est mort en 1739.

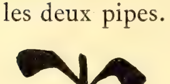
Que les deux pipes soient une réminiscence du premier établissement des Hannong, surtout accompagnées de h, nous n'en doutons pas ; mais alors elles devraient être attribuées soit à Joseph Adam, soit à Pierre Antoine et non à Charles, étant donné le style.

En se reportant à l'article de Strasbourg on peut voir que c'est l'H majuscule qui y fut employé comme marque, ainsi qu'à Frankentall. Il est vrai que la marque déposée par Pierre-Antoine Hannong le 26 mai 1773 pour le Faubourg-Saint-Lazare, nous est donnée H majuscule. Mais le plus souvent il n'y a pas conformité dans la forme des lettres de la marque déposée et des lettres dont on usa dans la pratique. Nous voyons en effet le dépôt de *A* pour la rue Thiroux et l'emploi de A majuscule et couronné; de même nous allons voir le C. P. employé au lieu du *C. P.* déposé, pour Charles-Philippe comte d'Artois.

Nous devons donc nous attacher surtout à l'usage, et au faubourg Saint-Lazare, c'est toujours l'h en cursive que nous rencontrons sur des pièces indiquant une origine parisienne. Nous pensons donc que les deux pièces qui suivent doivent être classées ici et non à Vincennes et encore moins à Strasbourg.



A. p. d. Soucoupe conique, décor composé de huit guirlandes de feuillage, un rang de perles bleues légèrement en saillie, filets et branchages en or, semis de fleurs et de feuillages, le tout au naturel. La marque en bleu au grand feu, les deux pipes.



Tasse cylindrique de même décor. La marque des deux pipes réunies par un h.

Ces deux pièces sont assez bonnes comme pâte et décor, on sent cependant un peu d'inexpérience et la couverte est enfumée et parsemée de petits points saillants.

A. p. d. Petite cafetière, haut. 0,07, rinceaux en rouge au bord. Décor

bouquets de fleurs au naturel. Pâte très feldspathique. La pièce est un peu vissée, ce qui a produit un coup de feu. La marque en bleu au grand feu, brûlé. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Différentes pièces portant cette marque. (Coll. Jacquemart, n^os^ 495-496-497.) (Coll. Gasnault, n^os^ 1355-1356-1357.)

A. p. d. Pot à lait à panse, manche en bois, haut. 0,076. Bordure de rinceaux violets, bouquets de fleurs au naturel, mal glacés. La marque en brun verdâtre, placée sur l'attache du manche. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Soucoupe, bord doré, au fond, bergère dansant. La marque en bleu au grand feu. (Musée de Sèvres, n° 8121.)

A. p. d. Pot à lait à panse, haut. 0,105. Dents de loup or et bouquets de fleurs au naturel, pièce très feldspathique, traces de cendres, h en bleu au grand feu, R. P. en or, pour le doreur.

A. p. d. Assiette bord festonné, dent de loup or, bouquets de fleurs au naturel. Un coup de feu caché par le décor, couverte inégale, pâte très transparente. La marque composée de h et 4 en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)

MARQUES DU PATRONAGE

A. p. d. Assiette bord festonné et doré, bouquets de fleurs au naturel. La marque en rouge à la vignette. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Cachepot conique, bandes verticales or et couleurs, un médaillon décoré de papillons. La marque en or. (Coll. de Grollier.)

A. biscuit dur. Buste de Mirabeau, le nom de la manufacture en creux et C. P. en or. (Musée de Sèvres, n° 7915.)




A. p. d. Tasse cylindrique et soucoupe conique, filet, frise et médaillon en bleu au grand feu, avec ornements d'or et guirlandes en couleur. La marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Assiette bord festonné, barbeaux au naturel. La marque en rouge. (Musée de Sèvres, n° 473-1.)

MARQUES DE SCHŒLCHER

Schœlcher

P. d. Pot à crème conique, couvert, décor fond vert avec ornements en or. La marque en rouge. Voir à Perche à Paris la même marque en bistre. (Coll. de Grollier.)

Schoelcher

P. d. Tasse conique à bord renversé, intérieur doré, décor fond marbré verdâtre. Trois médaillons marbrés, pourpre, larges filets d'or. La marque en or. La soucoupe de même décor ne porte que L en creux. (Coll. de Grollier.)

Schœlcher et Fils

P. d. Rencontré deux très grands vases forme Médicis, avec couvercles et bassins intérieurs. Décor de fleurs au naturel ; ce doit être un produit de la manufacture pendant l'association avant 1820. La marque en violet foncé.

Schoelcher faubourg St Denis

Ris-Paquot donne cette marque en or.

S

P. d. Tasse droite entièrement dorée, laissant en réserves blanches des feuilles de vigne et des ornements. La marque en bleu au grand feu. (Musée de Sèvres, n° 4806.) L'étiquette du musée porte : Fabrique de Schœlcher, 1810-1815. Cette marque est le plus souvent attribuée à Souroux, rue de la Roquette. La pièce suivante peut cependant donner raison à l'étiquette du Musée de Sèvres.

Schœlcher
S

P. d. Tasse cylindrique, bord évasé, fond bleu foncé, large frise, filet et semis en or, époque Restauration. Les marques : Schœlcher en violet, S en bleu au grand feu.



# RUE FONTAINE-AU-ROY

## OU PORCELAINE ALLEMANDE

## OU LA BASSE-COURTILLE

### PORCELAINE DURE. 1771-1841

Parmi les manufactures fondées en France après la découverte du kaolin, celle de la rue Fontaine-au-roy est certainement celle qui semble avoir fourni la plus grosse production.

Elle arrive presqu'en même temps que celle du faubourg Saint-Denis, ou faubourg Saint-Lazare. Nous connaissons la date exacte de sa fondation, par une requête de Russinger, en date du 12 thermidor an IV (30 juillet 1796), dans laquelle il se dit : Entrepreneur de la manufacture établie il y a 25 ans rue Fontaine-nationale[1], faubourg du Temple. Il y a huit ans seulement, ajoute-t-il, qu'il a traité de cette manufacture, de laquelle il a été directeur principal plus de 16 ans[2].

En faisant le rapprochement des dates et des indications ci-dessus, nous trouvons que c'est bien en 1771 que Locré de Roissy fonda la manufacture de la rue Fontaine-au-roy. Il fit sa soumission et déposa sa marque devant le Lieutenant général de police le 14 juillet 1773. L'an-  née suivante, le 4 juin 1774, Russinger déposa la même marque[3].

Jean-Baptiste Locré de Roissy avait habité l'Allemagne, il venait de Leipzig. C'est pour cela sans doute que l'on appelait porcelaine allemande les produits de sa manufacture. Sa femme portait un nom allemand, elle était née Cristana Caritas Hoffmann. Son fils, Guillaume Locré de Roissy, né en 1758 à Leipzig et mort en France en 1840, fut secrétaire rédacteur du conseil des Anciens, puis secrétaire du conseil d'état sous le consulat et l'empire.

1. Sous la révolution la rue fut baptisée ou mieux débaptisée ainsi.
2. A. N., F. 12, 1496.
3. A. N., O. 1, 2060.

Cette fabrique était située au coin de la rue Fontaine-au-roy et de la rue Saint-Maur, au lieu dit la Basse-Courtille, faubourg du Temple [1]. Elle ne fut pas protégée au XVIII[e] siècle.

Nous venons de voir que, à peine trois ans après sa fondation, Locré en confia la direction à un nommé Russinger qui avait été, dit-on, sculpteur à Hochst de 1758 à 1766. Celui de Hochst se nommait Laurentius. Nous ignorons le nom de baptême de celui qui nous occupe.

Malgré cela Locré resta en nom, puisque c'est à lui que fut notifié l'arrêt de 1784 [2], et ce n'est, comme le dit Russinger, qu'à la fin de 1787 que ce dernier devint propriétaire de la fabrique, mais non des bâtiments. Il avait son dépôt rue de Bondy, derrière l'Opéra.

Locré s'était rendu acquéreur de l'immeuble le 21 février 1781. Dans une pièce du 23 messidor an III (1795), nous trouvons la description de la maison où est installée la manufacture :

Une maison et dépendances situées Fontaine-nationale n° 34. Cette maison dont le dessus de la porte est garni d'un tableau portant « Manufacture de Porcelaines » est située rue Fontaine-nationale et consiste en logements..... et plus loin : cour pavée de grès, pompe dans ladite cour, à droite d'icelle bâtiment construit jusqu'à une arcade à l'usage des travaux et magasins pour la manufacture, dans lequel est construit le four à usage de la cuisson de la porcelaine qui se fabrique dans ladite maison. A gauche est un grand hangar construit en charpente et très élevé servant à mettre à couvert le bois à usage de la manufacture, vient ensuite la désignation d'autres bâtiments et pour l'un d'eux il est dit : c'est dans ce bâtiment que sont les tours et autres ustensiles servant à la fabrication de la porcelaine, lesquels, ainsi que le four, appartiennent au locataire entrepreneur de la manufacture.

Nous devons la plupart de ces renseignements et partie de ceux qui vont suivre à l'obligeance de M. Vogt, directeur technique de la manufacture de Sèvres. Il a bien voulu aussi nous tracer le plan ci-contre.

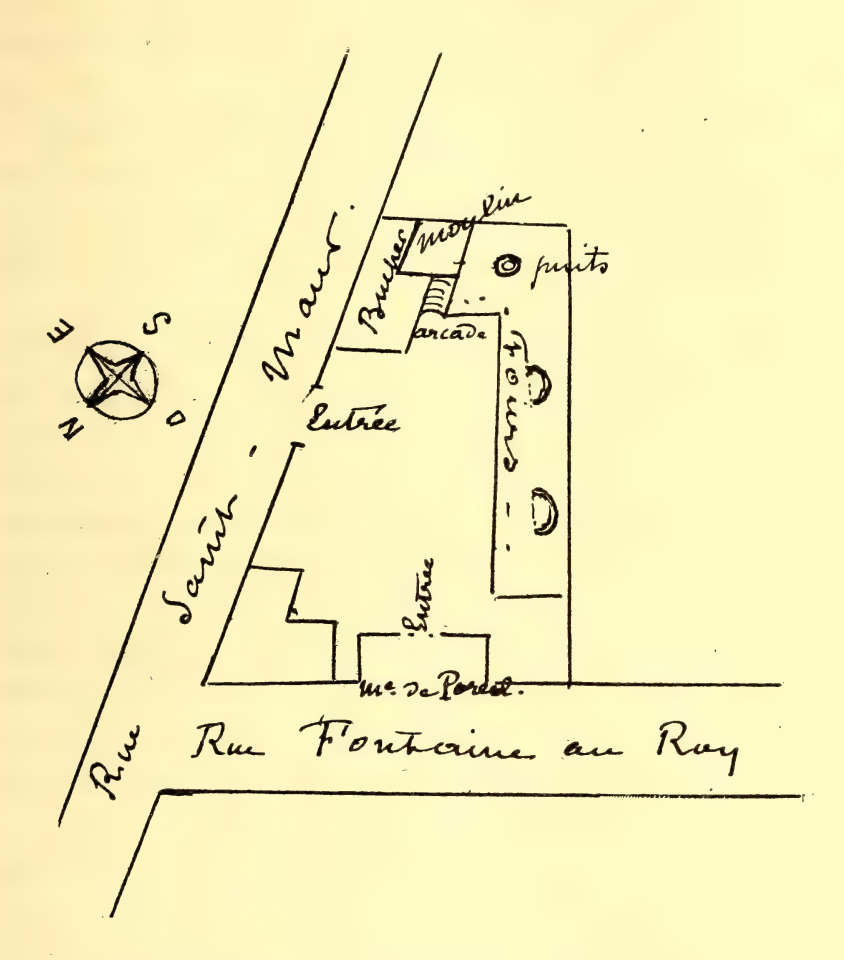
Locré avait pris des engagements pour payer par annuités son acquisition, faute de les avoir tenus il fut dépossédé, et l'immeuble remis en vente le

1. Le faubourg du Temple n'a rien de remarquable que la Courtille qui est à l'extrémité de ce faubourg, et qui consiste en plusieurs cabarets où le peuple va se divertir les fêtes et dimanches. Quelquefois même on y rencontre des gens de condition. Cela n'est pas ordinaire, mais aussi n'est pas sans exemple. Courtille est un vieux mot usité autrefois à Paris, et qui signifiait un jardin champêtre où les bourgeois allaient se divertir et qui apparemment, dit Sauval, venait de Courti, dont se servent les Picards pour signifier la même chose..... Il y avait dans ces quartiers-ci la Courtille du Temple, la Courtille Saint-Martin, Barbette et au Boucelais. De toutes ces courtilles, il n'y a plus que celle du Temple qui ait conservé son nom, mais d'ailleurs elle a bien changé de face, car autrefois il n'y avait que des jardins, et aujourd'hui il y a plus de cabarets que de jardins. (Piganiol de la Force, *Description de Paris*, 1742, t. IV, p. 246.)

2. Voir article de Sèvres.

23 messidor an III (11 juillet 1795). Il fut payé environ 4 millions en assignats.

Il semble que l'acquéreur fut un sieur Gaudron qui aurait revendu de suite 16 brumaire an IV (7 novembre 1795), à un sieur Duval.




A ce moment Locré se retira avec sa femme à Issy près Paris.

Le 6 prairial an V (25 mai 1797), Russinger est encore manufacturier à Paris, rue Fontaine-nationale n° 34 [1].

En 1800, Russinger, au n° 41, s'associa avec Pouyat, de Limoges [2].

1. A. N., F. 12, 1496.
2. Voir Limoges, 1842.

En 1807, l'association continue et en 1810 Pouyat père et fils dirigent la manufacture, 39 rue Fontaine-au-Roy, et le magasin 19, rue Vivienne [1].

Peu après nous trouvons la veuve E. Pouyat et fils.

En 1812, aux mêmes adresses, Pouyat frères qui à la restauration intituleront leur fabrique : Manufacture de S. A. R. le duc de Berry.

En 1820, ils s'associent avec un sieur Lebourgeois et ont une seconde manufacture à Fours (Nièvre).

En 1825, la raison sociale est Pouyat et Duvignaud (Jean), ils s'établissent rue du Temple nº 137 [2], puis passent faubourg Saint-Martin nº 59.

En 1828, Léonard Pouyat revient rue du Temple et dirige encore Fours.

Vers 1830 Gentil lui succède et la fabrique est fermée peu après.

La seule période vraiment intéressante est celle des 25 premières années de cette manufacture.

Elle avait obtenu l'autorisation de fabriquer, mais seulement en se conformant aux prescriptions des arrêts qui réservaient la peinture en « couleurs nuées », la dorure et les figures à la manufacture de Sèvres. Elle n'en tint que peu compte et le nombre considérable de pièces de services décorées en polychrome, datant certainement des débuts, qui sont parvenues jusqu'à nous, nous prouve que ce ne furent pas seulement les manufactures protégées par la famille royale qui se permirent d'enfreindre les arrêts de prohibitions. Du reste dans les doléances des Directeurs de Sèvres que nous publions d'autre part, nous voyons sans cesse revenir le nom de Locré comme un des plus agissants dans la lutte contre la manufacture royale. Nous y voyons encore que sa production, supérieure comme quantité et qualité à celle du faubourg Saint-Denis, lui permettait de faire de nombreux envois à l'étranger [3]. En 1794 Russinger demande une avance de 60.000 l. contre remise de marchandises que le Gouvernement échangera facilement à l'étranger puisqu'il y en a une partie de commandée [3]. C'est donc une sorte de monopole qu'a su prendre la manufacture de la Courtille pour le commerce d'exportation, puisque nous relevons des faits analogues dès 1776 et encore en 1794. Sèvres suivra son exemple dans les jours difficiles.

En 1795, Russinger demande à faire venir son bois de Bourgogne et nous apprend qu'il occupe 70 à 80 ouvriers [4]. Certes pourtant, à cette date, l'industrie et le commerce étaient particulièrement difficiles et languissants.

1. C'est un peu avant cette époque que l'ancienne manufacture du nº 34 fut occupée par Mme veuve Bail et fils qui y fabriquèrent des poêles de faïence; en 1815 cette fabrique passe à Dubost, et enfin en 1833 à M. Vogt, grand-père du directeur actuel de Sèvres, elle resta dans sa famille jusqu'en 1889.

2. Ancienne manufacture de Dihl, qui s'y était installé en quittant la rue de Bondy et la quitta pour se transporter boulevard Saint-Martin, nº 5.

3. A. N., O. 1, 2059. Mars 1776.

4. A. N., F. 12, 1496.

Ceci nous prouve quelle activité intelligente régnait dans cette manufacture.

Comme qualité, les produits égalent au moins ceux des manufactures protégées.

Les couleurs y sont vives et généralement bien glacées, les formes sont bonnes, les ors assez solides. La sculpture est bien traitée et les nombreux biscuits qui nous restent ne sont pas sans valeur artistique.

Ils sont souvent des reproductions des modèles de Sèvres. Entre autres l'amour aiguisant ses flèches et son pendant (Musée de Sèvres).

On connaît le différent survenu entre madame du Barry et Locré qui prétendait lui faire payer 1.200 l. son buste en biscuit, modèle de Pajou, tandis que Sèvres le vendait 6 louis.

M. Ch. E. de Ujfalvy en appréciant les biscuits de la fabrique de la Courtille qui sont, il est vrai, assez irréguliers, dit qu'il est tenté de croire que beaucoup sont des contrefaçons. Nous ne le contredirons pas, cependant nous ferons observer que la manufacture, ayant existé jusqu'en 1841, a pu rééditer ses modèles avec ses anciens moules, à une époque où l'exécution et le réparage étaient très inférieurs.

Quant aux divers produits qui sont sortis de la manufacture de Locré et Russinger, l'entête d'une facture acquittée par Russinger le 22 ventôse an IV (13 mars 1796), nous en donne une nomenclature intéressante : « Porcelaine à l'épreuve du feu, Russinger, entrepreneur de la manufacture de la rue Fontaine-nationale, faubourg du Temple, tient magasin et manufacture de toutes sortes de porcelaine bleue et blanche, en peintures et décorations les plus riches, pour service de table de dessert et déjeuner : figures en biscuit et vases pour les plateaux de dessert et garnitures de cheminéés ; et un très bel assortiment de pendules. »

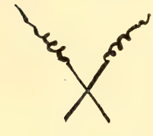
« N. B. Il a présentement un très grand assortiment de têtes de pipes. »

Ajoutons que quelques pièces d'une grande transparence pourraient presque être prises pour de la porcelaine tendre. Mais essayées aux acides elles sont reconnues dures. Parmi celles-ci quelques-unes portent la marque déposée, en bleu au grand feu. On verra aux marques que Locré fit des biscuits presque au début.

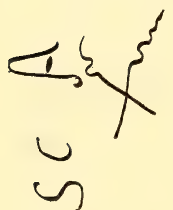
## MARQUES DE LOCRÉ OU DE RUSSINGER

Nous avons dit que la marque déposée, tant par Locré que par Russinger, consistait en deux torches croisées. Plus tard, et même sans doute presque aussitôt, les décorateurs ou mouleurs altèrent cette marque, c'est la cause de la véritable difficulté que nous avons pour distinguer les torches de cette manufacture, des flèches de la

rue de la Roquette, de Vincent Dubois [1]. Lorsque les torches ou les flèches sont accompagnées d'une lettre, on peut se rendre compte du sens dans lequel on doit les regarder ; mais, lorsqu'elles sont seules sous la pièce de porcelaine, il est extrêmement difficile, dans la plupart des cas, de se prononcer, le style étant, à peu de chose près, le même.



Nous signalerons cependant comme devant, sans aucun doute, être attribuée à la Courtille, la variante ci-contre, qui rappelle la mèche de l'artilleur.



A. p. d. Soucoupe, pâte très feldspathique, guirlande polychrome, fleurs attachées par des anneaux d'or sur filets d'or, les rouges peu glacés SC A en creux, les torches en bleu. (Coll. de Grollier.)



D P
S C

A. p. d. Écuelle et plateau, pâte très feldspathique et très blanche, filet or, paysages sur terrasses d'or. Même décor pour les deux pièces. L'écuelle dorée en plein à l'intérieur et au-dessous. Le plateau marqué des torches en bleu au grand feu, l'écuelle des lettres en creux. (Coll. de Grollier.)

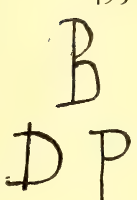
A. p. d. Tasse et soucoupe. La soucoupe semble moins feldspathique que les pièces précédentes, la tasse l'est autant; elle est peu réussie. Le décor est soigné. Bouquets de fleurs soutenus par des rubans violets formant nœuds. Au bord dorure en dentelle festonnée. La marque en violet au feu de mouffle. (Coll. de Grollier.)

DP
1772

Ces trois pièces rapprochées les unes des autres sont donc incontestablement de la manufacture de la rue Fontaine-au-Roi et nous indiquent la manière des premiers travaux de Locré. On peut se reporter à l'article Porcelaines dure indéterminées (1771), où l'on trouvera des pièces de fabrication analogue, sous d'autres marques, qui ne nous permettent pas de les classer ici.

1. Voir article traitant de cette manufacture 1774.

A. p. d. Cafetière à panse renflée, pâte feldspathique très blanche, décor bouquets de fleurs polychromes, filets bruns. Étant donné les trois pièces ci-dessus, le DP nous fait classer celle-ci à Locré. La marque en creux. (Coll. de Grollier.)




A. p. d. Sucrier même pâte, très blanche mais vissée et glaçure coque d'œuf. Décor polychrome de fleurs, peu glacé, filet brun. La marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)



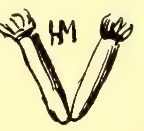
A. p. d. Moutardier, même pâte et même décor que la pièce précédente. La marque aux deux torches en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)



A. p. d. Théière de forme ovoïde, pâte feldspathique très jaune. Le décor assez bon. A cause du DP et de la similitude des pièces, nous pensons que celle-ci peut être classée à Locré. La marque en creux. (Coll. de Grollier.)

D

A. p. d. La marque ci-contre est donnée par Graesse aux inconnues françaises, mais nous pensons que l'on peut la classer ici. HM inexpliqués.




A. p. d. Assiette bord festonné, filet violet, bouquets de fleurs au naturet. La marque en bleu au grand feu et le B en creux. (Coll. de Grollier.)

 B

A. p. d. Grand cabaret douze tasses, cafetière, sucrier, crémier, formes et décors Louis XVI, guirlandes de fleurs au naturel attachées à une frise or et bleu et à des pendentifs en or. Marques en bleu au grand feu. (Coll. de Chavagnac.)



A. p. d. Vase, haut. 0,37, culot rose et bistre, médaillon orné d'une scène mithologique en bistre. La marque en bleu au grand feu, exposé à la centennale de 1900 par M. Allain.



Ris-Paquot prétend que Locré et Russinger ont marqué ainsi en toutes lettres.

RUSSINGER et LOCRÉ

Demmin dit que M. Vallet possédait une tasse marquée en creux L et R et il l'attribuait à la rue Fontaine-au-Roi.

L et R

MARQUES DE RUSSINGER ET POUYAT

R

A. p. d. Tasse cylindrique, filet or, barbeaux au naturel. La marque en noir. La soucoupe est de la rue de Bondy et porte la marque du duc d'Angoulême. Ces pièces actuellement dans la collection de Grollier ont été achetées à la vente Gasnault et provenaient de la collection Vallet.

Pouyat
Russinger
P. R.

Chaffers a relevé cette marque à la vignette en rouge et ajoute que les initiales P R sont quelquefois en rouge et quelquefois en or.

manufacture
A. Deltuf

A. p. d. Relevé aussi par Chaffers sur une tasse et soucoupe. Les torches en bleu au grand feu et le reste en or. Il ajoute que Deltuf est un successeur, nous ne le pensons pas. C'est un décorateur ou le doreur.

manuf.re de pouyat
et fils Fg du temple

P. d. Tasse cylindrique, dorée en plein, médaillon réservé représentant en grisaille des jeux d'amours, l'un d'eux tient un drapeau sur lequel est écrit : Fidélité. Les torches d'une forme particulière en bleu au grand feu, le reste en or. La soucoupe porte la même marque, mais les torches sont de la forme ordinaire. (Coll. de Grollier.)

PY

P. d. Nous avons vu au Musée de Limoges un certain nombre de pièces portant une inscription postérieure à la fabrication ainsi conçue : 1801 fab. de M. François Pouyat rue Fontaine-au-Roi Paris. 1867 donné au Musée de Limoges par ses petits-enfants. Les torches sont en bleu et P.Y. en violet. foncé.

P

Chaffers donne encore cette marque relevée sur une tasse, la soucoupe portant les torches seules. Nous avons relevé la même marque, on la verra aux biscuits.

SCULPTURE (BISCUITS)

LOCRET
FECIT ANNO
1774

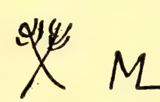
A. b. d. blanc. Groupe, haut. 0,37. Dans un médaillon deux profils opposés, le Dauphin et la Dauphine. Ce médaillon soutenu par une femme et un homme sur une sorte d'autel portant les armes du Dauphin et de la Dauphine. La femme tient sur l'autel un cœur enflammé. La marque en creux sur le revers du médaillon. (Vente de la collection du prince San Severo, juin 1902.)

A. b. d. blanc. Statuette, haut. 0,17. Chasseur appuyé contre un arbre. Il est guêtré, porte un ceinturon, un tricorne et les cheveux longs. La marque en creux. (Coll. de Grollier.) Mo est le nom du sculpteur. On peut se reporter au personnel de la manufacture de Mennecy-Villeroy où l'on verra Jean Mô et Christophe Mô.

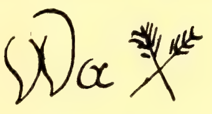
A. b. d. blanc. Statuette, haut. 0,17. Chasseur appuyé contre un arbre, il est guêtré, porte une ceinture d'étoffe et les cheveux noués par un ruban. Les torches et le K en creux. (Coll. de Grollier.)

A. b. d. blanc. Statuette, haut. 0,15. Petite fille nue, les cheveux relevés et ornés de fleurs. Près d'elle une colonne et une corbeille. Le ton de la pâte crémeux, ordinairement il est légèrement bleuté. Les torches et F. en creux. (Coll. de Grollier.)

A. b. d. blanc. Groupe, haut. 0,23. Homme et femme assis. Les torches et le monogramme M.L. en creux. (Coll. de Ujfalvy.)



A. b. d. blanc. Groupe à plusieurs personnages. (Coll. de Tanlay.)



A. b. d. blanc. Garniture de vases en forme d'urnes Louis XVI, à têtes de béliers. Haut. 0,20. La marque en creux. (Coll. de Chavagnac.)

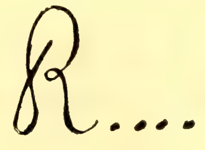


A. b. d. blanc. Figurine de guerrier, même marque. (Musée de Francfort-sur-Main, n° 4116.)

A. b. d. blanc. Figurine de l'amour. La marque en creux. (Musée de Francfort-sur-Main, n° 4117.)



A. b. d. blanc. Médaillon, portrait de Louis XVI jeune, vêtu du manteau fleurdelisé. Encadrement émaillé. Le biscuit un peu poussé de feu et légèrement glacé. Marque en creux (Russinger). (Coll. de Chavagnac.)



A. b. d. blanc. Femme et l'amour tenant un oiseau. La marque en creux.





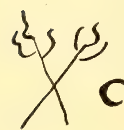
A. b. d. blanc. Grand groupe indiquant une fabrication de la fin du XVIIIe siècle. Les torches et le W en creux.



A. b. d. blanc. Statuette représentant un enfant jouant avec des fleurs. Nous ne donnons cette marque que sur la foi de celle relevée par Chaffers et qui est accompagnée des torches.



A. b. d. blanc. Groupe tournant à cinq personnages, les quatre du bas représentent les saisons. Les marques en creux.



A. b. d. blanc. Groupe, haut. 0,28, composé de quatre musiciens. En bas, deux jeunes garçons et une jeune fille sur le rocher central. Les marques en creux.



# CLIGNANCOURT

PORCELAINE DURE. 1771-1798

(*Protection de Monsieur.*)

Les renseignements que nous avons pu recueillir sur cette manufacture sont peu nombreux. Le *Guide des amateurs étrangers*, de Thierry (1786). nous indique 1771, comme la date de fondation. Nous n'avons dans le cas présent aucune raison pour le contester. Nous y lisons : « Manufacture de porcelaine de Monsieur, établie en 1771 par des Ruelles ; sous la protection de Monsieur, frère du roi, depuis 1775. 94 personnes employées ; la pâte et la couverte sont tirées de la manufacture de Limoges, ainsi que pour celle de la reine. » Nous relevons en effet aux Archives nationales [1], à la date du 24 janvier 1775, la soumission, devant le Lieutenant général de police, de Deruelle, qui dépose la marque L. S. X. [2] ; mais d'autre part nous trouvons à la même date, aux archives de Sèvres, une lettre de Lenoir, Lieutenant général de police, au ministre Bertin, ainsi conçue : « J'ai l'honneur de vous adresser la note de la soumission faite par les sieurs Deruelle, pour l'établissement d'une manufacture de porcelaine à Clignancourt. Je ferai veiller exactement à ce qu'ils se conforment à l'arrêt du conseil du 15 février 1767. » Signé « Lenoir ».

« 24 janvier 1775. — Soumission des sieurs Deruelle pour l'établissement d'une manufacture de porcelaine à Clignancourt.

« Leur marque est un moulin à vent. »

Il résulterait donc de ceci que la marque fut, depuis 1771 jusqu'à 1775, un moulin à vent et que, s'étant à cette dernière date assurés de la protection de Monsieur, les entrepreneurs adoptèrent les initiales de ses prénoms.

1. A. N., O. 1, 2060.
2. Louis-Stanislas-Xavier, prénoms de Monsieur, comte de Provence, depuis, Louis XVIII.

C'est la seule fois que nous voyons « Les sieurs Deruelle ». Et cependant nous le lisons dans une lettre autographe de Lenoir. Nous ne pensons pas qu'il s'agisse d'une association du père et du fils. Il est question plus loin de ce dernier qui, âgé de 34 ans en 1794, n'aurait eu que 15 ans à cette époque, et n'aurait pu, en conséquence, être l'associé de son père. Le pluriel, employé ici, vise plutôt un associé de Deruelle. Nous ne le connaissons pas, à moins que ce ne soit Moitte, qui devint son gendre et successeur.

Remarquons encore en passant que nous trouvons quelquefois le nom de l'entrepreneur écrit : des Ruelles.

Nous lisons dans le *Gaulois* du 21 mai 1904 : « L'ancienne porcelainerie de Clignancourt vient d'être retrouvée par M. Charles Sellier, qui est le distingué secrétaire de la commission du Vieux-Paris. Il a pu en déterminer l'exact emplacement. Il a démontré que l'hôtel appartenant aujourd'hui à la famille de l'amiral de Libran avait été construit là où se dressaient le moulin et l'usine de la porcelainerie du comte de Provence. »

L'*Almanach Dauphin* de 1776 et de 1789 donne ces renseignements : « Clignancourt, paroisse de l'Ile-de-France à une demi-lieue de Paris, manufacture de porcelaines, sous la protection de Monsieur frère du roi. Deruelle et C^ie Directeurs, dont l'entrepôt est à Paris rue des Petits Champs au coin de celle de Chabannais. Dans l'édition de 1776, nous lisons encore : « Il n'y a que M. de la Fresnaye au Palais qui tienne cette porcelaine marquée au chiffre de Monsieur. »

Ce sieur de la Fresnaye ou la Fresnaye tenait magasin d'objets d'art. Vers 1760 ils étaient deux la Fresnaye, l'un, Léonor, à l'enseigne de la Croix d'or, l'autre à l'enseigne du Dauphin.

En 1782, il y avait encore un autre dépôt à Bordeaux, chez Descat, marchand bijoutier rue Sainte-Catherine [1]. C'est sans doute des produits de Clignancourt dont il est question dans la lettre de reproches adressée par d'Angiviller à Grellet, directeur de Limoges, le 1^er novembre 1787 : « La fabrique (de Limoges) est très chère quoique vicieuse. A la foire de Bordeaux elle n'a pu soutenir la concurrence avec les porcelaines de Paris [2].... »

En 1790, le 17 septembre, la manufacture de Sèvres ayant besoin de petuntse en demande sur échantillon à Alluaud et l'achète de seconde main à Deruelle auquel Alluaud le fournit [3].

Nous voyons, par ces citations, quelle était l'importance de la manufacture de Clignancourt.

1. Recueil des actes de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, 1856, 1^er trimestre.
2. A. N., F. 12, 1493.
3. A. N., O. 1, 2063.

Deruelle avait cédé son établissement à son gendre Moitte. Nous trouvons quelques détails sur cette famille dans un mémoire que le citoyen Deruelle père adresse à la commission des Arts et manufactures le 21 brumaire an III (11 novembre 1794 [1]) :

« Le citoyen Deruelle père âgé de 70 ans, ancien propriétaire et entrepreneur de la manufacture établie à Clignancourt près Paris, ayant appris que la place de Directeur de la manufacture de porcelaine de Limoges était vacante, la demande pour son fils, aussi père de famille, âgé de 34 ans. Ce jeune homme, élève en sculpture du citoyen Mouette, et connu par ses talents, a souvent mérité les suffrages de son maître et de beaucoup d'artistes de ce genre ; malgré ses occupations dans cet art il n'a pas négligé de faire les ouvrages de son père et a pris de lui les connaissances les plus parfaites sur la fabrication de la porcelaine. Il a réussi, non seulement dans ses connaissances du modèle, mais encore dans les plus grands détails, pour tout ce qui convient à la préparation et à la fabrication de la porcelaine.

« Si le citoyen Deruelle fils n'a pas succédé à son père dans son entreprise, ce n'a été que par le désir de procurer à une de ses sœurs un établissement que le citoyen Durelle père, du consentement de son fils, a cédé à un gendre. Enfin Deruelle fils est actuellement directeur d'une manufacture de porcelaine dans le Bourbonnais. Il forme des élèves. »

A Paris, rue Neuve-Croix, section des piques 467. Signé Deruelle.

Ce mémoire ne nous dit pas à quelle date Moitte devint directeur de la fabrique. Mais en 1785 (14 mai), le sieur Deruelle est encore à la tête de la manufacture puisqu'il demande à continuer jusqu'au 16 mai 1787 à fabriquer en peinture, en or et en couleur, comme il l'a fait jusqu'à présent, se faisant recommander par Monsieur, protecteur de sa manufacture [2]. Puis l'*Almanach Dauphin* de 1789 nous donne encore Deruelle. Le 12 prairial an II (1er juin 1794), le citoyen Moitte, fabricant de porcelaine à Clignancourt sous Montmartre, a fait passer à l'agence des arts et manufactures un mémoire sur les manufactures, qui a paru important. Ce mémoire lui fut rendu après explications verbales [3].

C'est donc dans la période comprise entre 1789 et 1794 que nous pouvons placer la transmission de propriété de Deruelle à Moitte, son gendre. Nous regrettons de ne pouvoir préciser davantage, mais aucun document écrit ne nous le permet.

En 1798, le rapport de Jullien cite encore Moitte à Clignancourt [4].

1. A. N., O. 1, 2063-3.
2. A. N., O. 1, 2061-2.
3. A. N., O. 1, 2063-3.
4. A. N., O. 1, 2061-8.

Quant à la valeur artistique des produits de Déruelle et de Moitte, quelques pièces de l'origine, avant la protection, indiquent des tâtonnements, mais promptement elles furent perfectionnées, et Jacquemart, qui ne fait remonter la fondation qu'à 1775, peut dire avec raison : « Dès ses débuts, la porcelaine de Clignancourt est recommandable par la beauté de sa pâte et la grâce de ses peintures. »

Les directeurs de la manufacture de Sèvres, dans leur mémoire de mars 1776, mettent Clignancourt sur le même rang que Vincennes, la Courtille et Limoges, comme bien supérieures au faubourg Saint-Denis et aux autres manufactures de porcelaine dure. Ils la combattent comme une concurrente redoutable de Sèvres et disent : « La manufacture de Clignancourt a entrepris un service qui lui a été ordonné par Monsieur. L'entrepreneur s'en est vanté, il l'a fait publier dans la manufacture du roi, et un ouvrier, entr'autres, de la première classe, a été débauché pour aller travailler à ce service. Il a fallu (parce qu'il est indispensablement nécessaire) le retenir à force d'argent; son augmentation seule coûte 650 l. à la manufacture, encore heureux de l'avoir su par adresse et de l'avoir conservé [1]. » En 1779, un jugement déclare valable une saisie de pièces peintes et dorées faite chez Deruelle [2], en même temps que celle faite chez Lebœuf (rue Thiroux, manufacture de la reine).

Il est probable que cette supériorité ne se maintint pas, car dans le mémoire de Jullien déjà cité, Clignancourt ne nous est pas signalé comme une des manufactures les plus importantes.

Nous ne pouvons donner de noms d'artistes ou d'ouvriers; cependant un des peintres en vue de la manufacture de Sèvres, le sieur Lamprecht, passa à celle de Clignancourt. On peut se reporter à l'état du personnel de Sèvres où l'on trouvera les détails le concernant. Les décors dus à son pinceau sont généralement en camaïeu bistre, et très souvent signés. C'est ainsi du reste que sa présence à Clignancourt nous est révélée.

Nous avons vu tout à l'heure que Moitte était un sculpteur, et cependant nous ne connaissons pas sous sa direction de statuettes marquées. Dans toute la production connue de nous, nous ne relevons que peu de pièces de forme en dehors de celles destinées aux services de table.

Nous n'avons pas une date exacte de la fin des travaux; nous l'inscrivons à la dernière à laquelle nous voyons un document nous révéler l'existence de la manufacture : 1798. Elle dura donc, sans doute, un peu plus longtemps.

1. Mémoire cité à l'art. de Sèvres, p. 170.
2. Jugement cité à l'art. de Sèvres, p. 173.

MARQUES AVANT LA PROTECTION DE MONSIEUR

1771-1775

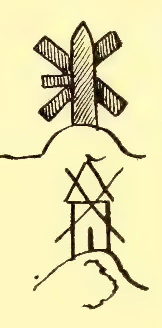
A. p. d. Assiette, marli à six festons, filet or, au centre bouquet de fleurs et fleurs variées isolées sur le marli, le tout au naturel. Les verts quelque peu en saillie et irrisés. Le fondant du décor attaquant la couverte blanche. La marque en bleu au grand feu. (Coll. de Chavagnac.)



La même marque sous le nos 1368, 1369, 1370 de la Coll. Gasnault, et sous les nos 510, 511 et 512 de la Coll. Jacquemart.

A. p. d. Assiette bord lobé, filet or, bouquets de fleurs au naturel. La marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)

Chaffers donne cette marque en bleu, sans doute au grand feu, puisqu'il donne la suivante comme peinte en bleu sur une pièce de la Collection Reynolds.

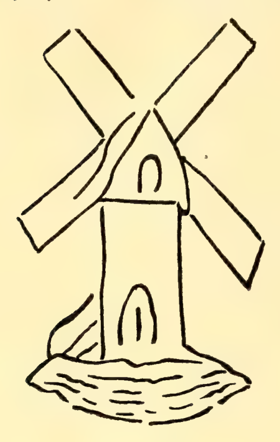


Ris-Paquot donne celle-ci en rouge.



A. p. d. Cafetière de la collection du marquis de Thuisy. La marque en or.





A. biscuit dur blanc. Statuette de l'Hercule Farnèze, haut. 0,34. Cette marque en creux sous la base. (Coll. de Grollier.)

MARQUES DU PATRONAGE 1775-1791 [1]



A. p. d. Bol bas, décoré à l'intérieur et à l'extérieur de bouquets de fleurs au naturel. La marque du moulin en or et le monogramme de L.S.X. en rouge. (Coll. Franks, n° 423.)





A. p. d. Pot à eau et cuvette à bord lobé, ornements or. Le pot à eau porte le moulin en bleu au grand feu et la cuvette le monogramme à la vignette en rouge. (Musée de Sèvres, n° 4959.)

A. p. d. Assiette marli festonné, semis de fleurs au naturel et brindilles or. La marque en rouge à la vignette. (Coll. de Grollier.)



M

Chaffers donne cette marque en or. M pour « Monsieur ». Assiette festonnée, bordure d'arabesques or et couleurs. Au centre un Chinois monté sur une autruche.

1. Date à laquelle le comte de Provence émigra.

A. p. d. Assiette bord festonné et doré, fleurs au naturel, marque à la vignette en rouge. (Coll. de Grollier.)



Chaffers donne cette marque à la vignette en rouge sur une tasse et une soucoupe de sa collection.



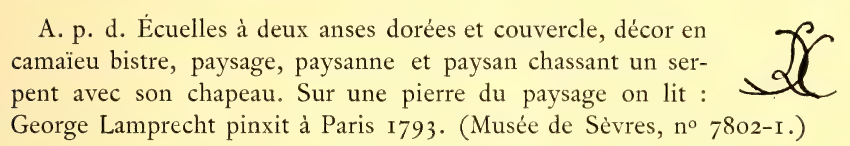
A. p. d. Petit seau à anses, décoré de fleurs au naturel et bordure bleue. La marque en rouge à la vignette. (Musée de Sèvres, n° 5777.) Dans le livre de marques de Sèvres, on lit que le B couronné était appliqué sur les objets destinés au château de Bagnolet. Mais nous ne pensons pas que ce château ait jamais appartenu au comte de Provence, Monsieur, et depuis Louis XVIII ; il était au duc d'Orléans qui ayant lui-même une fabrique, la rue Amelot, ne faisait sans doute pas exécuter des services dans la manufacture de Clignancourt. Nous n'affirmons pas que ce soit une erreur, nous le pensons cependant, quoique nous ne puissions trouver une explication plausible à ce B. Il est pourtant certain qu'il fut une des marques de la manufacture de Monsieur. Cette marque et la suivante en sont des preuves irréfutables.

A. p. d. Assiette à bord festonné, filets or, bouquets de fleurs au naturel. La marque a la vignette en rouge. (Coll. du Grollier.)



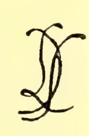


A. p. d. Assiette à bord festonné orné de rinceaux bleus, bouquets de fleurs au naturel. La marque en rouge à la vignette. (Coll. de Grollier.)



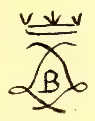
A. p. d. Écuelles à deux anses dorées et couvercle, décor en camaïeu bistre, paysage, paysanne et paysan chassant un serpent avec son chapeau. Sur une pierre du paysage on lit : George Lamprecht pinxit à Paris 1793. (Musée de Sèvres, n° 7802-1.)

A. p. d. Relevé sur deux vases d'environ 0,10 de haut, à décor grisaille d'un côté et bouquets de fleurs au naturel de l'autre, cette marque en or. Ces deux pièces montées sur terrasses en bronze doré, style Louis XVI.



A. p. d. Salière double décorée de fleurs au naturel. Vers 1776, marque en rouge à la vignette. (Musée de Sèvres, n° 4960-2.)





A. p. d. Seau, haut. 0,18, anses rocaille en partie dorées, filet or, guirlandes et semis de barbeaux au naturel. La marque en rouge à la vignette. (Coll. de Grollier.)

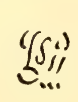
B A. p. d. Soucoupe conique, filet violet, bouquets de fleurs au naturel. La marque en rouge au pinceau.

D° la même marque en or.



A. p. d. Grand vase Médicis, les anses formées de têtes de lion tenant des anneaux.

Décor entièrement or, sauf de nombreux médaillons décorés de fleurs au naturel. La marque en or. (Musée de Sèvres, n° 5060.)

A. p. d. Assiette bord festonné, dents de loup en or, fleurs au naturel. La marque à la vignette en rouge. (Coll. de Grollier.)

On rencontre souvent M couronné seul sans le monogramme.



Chaffers donne cette marque sans indiquer la couleur. C'est sans doute la marque de Deruelle, on ne la rencontre pas fréquemment.

MARQUES DE MOITTE

*Moitte* Chafters a relevé cette marque en rouge sur un encrier de la collection A. Joseph.

CLIGNANCOURT
M

M

A. p. d. Assiette bord festonné, filet or, bouquet de fleurs au naturel. Marques Clignancourt et M dessous, en rouge à la vignette et M en bleu au grand feu. Citée par Jacquemart.

M

M

A. p. d. Tasse cylindrique, filet et brindilles or, semis de roses au naturel, et soucoupe. Les marques en bleu au grand feu.

*M* A. p. d. Soucoupe, fleurs au naturel ornements or. La marque en or. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Théière cylindrique, haut. 0,09, ornements or, et rinceaux en couleur. La marque en rouge au pinceau. (Coll. de de Grollier.) *M*

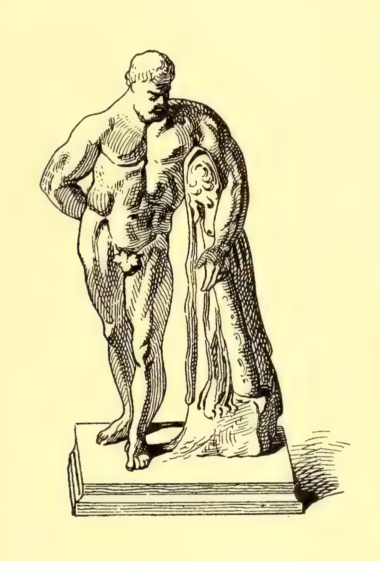
A. p. d. Tasse droite, filet or; dans un médaillon, un profil à droite en bistre. En dessous est écrit en or : Mirabeau l'aîné. La marque en or. (Musée de Sèvres, nº 8499.) *M*

Une tasse semblable dans la Collection Champfleury; nous croyons qu'elle a été achetée par le Musée Carnavalet.

A. p. d. Tasse cylindrique et soucoupe conique, filets et ornements or, frises de roses entre deux bandes bleues au grand feu. La soucoupe porte cette marque en gris pâle. (Coll. de Grollier.) M. . .

A. p. d. Tasse cylindrique, filets, frise et semis de fleurettes et feuillages en or ainsi que la marque. (Coll. de Grollier.)





# SAINT-AMAND-LES-EAUX

## (NORD)

PORCELAINE TENDRE

1771-1778 FAUQUEZ. — 1800-.... DE BETTIGNIES

Fauquez (Jean-Baptiste-Joseph) dirigeait une faïencerie à Saint-Amand depuis 1740. En 1771 il sollicita un privilège pour la fabrication de la porcelaine. Mais il lui fut refusé sous prétexte que Saint-Amand étant ville ouverte il pourrait introduire des porcelaines étrangères et les vendre comme produits de sa manufacture. Cependant il passa outre et fabriqua de la porcelaine tendre jusqu'en 1778, où la concurrence de Tournai le força à revenir uniquement à la fabrication de la faïence.

Ses produits de porcelaines n'étaient pas sans valeur, si nous nous en rapportons au calendrier de Hainaut de 1775, qui dit qu'il réussit assez bien.

Maximilien de Bettignies devint propriétaire et directeur de la manufacture de Fauquez. Ce dernier avait obtenu en 1785 [1] un privilège pour fonder une fabrique de porcelaine à Valenciennes ; mais nous ignorons s'il se transporta de suite à sa nouvelle manufacture et si Maximilien de Bettignies vint à Saint-Amand avant 1800 ou, comme on le dit généralement, seulement à cette époque.

En 1815, son frère Henri de Bettignies lui succédait et dirigeait en même temps la manufacture de Tournai.

En 1818, Bettignies prenait trois brevets, le 1er pour procédés destinés à la fabrication de vases en porcelaine tendre de toutes grandeurs, le 2e pour un four à fritte et à cuire la porcelaine tendre, et enfin un 3e pour une pâte propre à fabriquer en grandes dimensions les vases de porcelaine tendre.

Nous avons en 1820 la signature de H. de Bettignies, à Saint-Amand, département du Nord, fabricant de porcelaine, rue de Valenciennes [2].

Les fils de Henri de Bettignies prirent la suite de leur père, et la raison sociale « de Bettignies » continua avec différents directeurs, Dorchy-Herbo, Tribouillet (de Sèvres) et Hocque-Demazure.

1. Voir art. de Valenciennes.
2. Coll. de Chavagnac, documents écrits.

En 1873, nous trouvons de Bettignies frères, et en 1894 Miquet, directeur.

A l'exposition de Londres en 1851, MM. de Bettignies exposèrent et obtinrent une médaille de prix avec approbation spéciale. M. Salvetat dans son rapport s'exprime ainsi : « Les porcelaines de Tournay et de Saint-Amand étaient bien loin, jusque dans ces derniers temps, de présenter la blancheur et la beauté de fabrication de l'ancienne pâte tendre de Sèvres ; mais, comme la pâte et la glaçure étaient de même nature, les fonds de couleur et les peintures qn'on y appliquait, masquant presque complètement le corps des pièces, présentaient, avec le même aspect, le même éclat et le même glacé.

« Depuis deux ans la fabrication de Saint-Amand-les-Eaux, près Valenciennes (Nord), s'est notablement améliorée, et les produits exposés en ont fourni la preuve la plus évidente.

« De grands vases fond turquoise, avec cartels peints dans le genre Watteau par M. Ab. Schilt, peintre de la manufacture de Sèvres; d'autres vases à fond presque blanc, avec peintures de fleurs par M. Labbé, artiste aussi de la manufacture de Sèvres, qui vient de mourir bien jeune dans toute la force d'un talent remarquable; d'autres pièces à fond rose Du Barry, telles sont les pièces les plus importantes de l'exposition de M. Maximilien de Bettignies. Les couleurs de fond sont en tous points comparables à celles qui ont conservé, sur le vieux Sèvres, une si grande réputation. »

Nous ne pouvons partager l'enthousiasme de Salvetat pour les produits de Saint-Amand, et il est certain qu'un œil tant soit peu exercé ne confondra pas une pièce de Saint-Amand avec une de vieux Sèvres.

Il est vrai que le grand chimiste fait une restriction en ce qui concerne les produits antérieurs à 1850, mais, ni avant ni après, les décors ne sont comparables à ceux de nos vieilles porcelaines tendres du XVIIIe siècle.

La porcelaine est analogue à celle de Tournai au XIXe siècle, où elle devint très inférieure aux beaux produits de cette manufacture avant 1800.

Quant aux décors, les Bettignies ont cherché à imiter ceux de Sèvres, et nous rencontrons souvent dans le commerce des pièces que l'on veut attribuer à la grande manufacture royale. Les fonds de couleurs en gros bleu sont assez bien réussis, mais les turquoises, les roses et les verts sont franchement mauvais. Malheureusement, beaucoup de ces pièces portent de fausses marques de Sèvres, et l'amateur un peu novice est souvent trompé.

Les imitations d'émaux dans le genre de Cotteau ont été souvent tentées à Saint-Amand, mais pas plus que les dorures elles ne peuvent laisser de doute sur la provenance; le dessin et la qualité sont trop inférieurs pour que l'on puisse s'y laisser prendre.

Nous ne voudrions pas attribuer aux propriétaires et directeurs de Saint-

Amand toutes ces falsifications de Sèvres faites avec leurs porcelaines, car il est possible qu'ils en aient livré en blanc, et que des faussaires les aient ensuite décorées et marquées. Mais nous n'avons à apprécier que les pièces contrefaites telles que nous les voyons, et pour ces faux, nous ne serons jamais trop sévères. Nous en connaissons qui se sont introduits dans de belles collections qu'elles déparent, et nous voulons mettre en garde le public amateur.

MARQUES

A. p. t. Assiette creuse, décor camaïeu violet; au centre, un village avec tours et église au bord de l'eau, bordure composée de rinceaux accompagnés de fleurettes. La pâte est commune, grisâtre, avec de nombreuses rugosités. Marque de Fauquez en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)

S A

A. p. t. Assiette, décor camaïeu pourpre, bordure à lignes brisées; au centre, petit médaillon ovale avec sujet de marine animé de personnages. Marque en bleu au grand feu. Provenant de la vente Lejeal, nº 36 du catalogue. (Musée de Sèvres, nº 7783). A Sèvres, cette pièce est indiquée : fabrication de Fauquez, 1748-1773. D'après ce que nous avons dit plus haut il y aurait là une erreur de date; pour nous, la pièce est postérieure.

B. D.
J

P. t. Assiette décorée du grain d'orge en bleu. La marque en bleu au grand feu est celle de Bastener [1]-Daudemart. La pièce a été achetée par le musée de Sèvres en 1819. (Musée de Sèvres, nº 691.)

P. t. Assiette à filets bleus, chiffre L P couronné aussi en bleu, ainsi que la marque au grand feu. Fabrication de 1830, pièce provenant de la vente Lejeal, nº 31 du catalogue. (Musée de Sèvres, nº 7784.)

St Amand

P. t. Deux assiettes au chiffre du roi, fabrication de Dorchies-Herbot, directeur, exposition de 1825. (Musée de Sèvres, nº 811.)

P. t. Assiette à rinceaux bleus, fabrication de Tribouillet, directeur. Exposition de 1834. (Musée de Sèvres, nº 1707-3.)

P. t. Assiette décor bleu, trois feuilles de chou et fleurs sur terrasse, fabrication de H. de Bettignies, exposition de 1834. (Musée de Sèvres, nº 1708-3.)

1. Nous croyons que l'on écrit Bastenaire. Il était né à Saint-Amand, se maria en 1767 à Tournay, où il fut employé comme peintre.

P. t. Assiette à filets bleus, marque en bleu au grand feu ; exposition de Londres. (Musée de Sèvres, nº 4277-1.)

Ris-Paquot donne la même marque en rouge.

P. t. Le musée des Arts et Métiers a reçu en 1889 plusieurs échantillons de cette fabrique avec cette même marque en bleu. Nous y remarquons une tasse et sa soucoupe fond rose et ornements d'or, dont le décor a été exécuté par Mme Lefèvre.




B. t. blanc. La marque ci-contre a été relevée sur un groupe. Cachet avec lettres en relief. Nous pensons que l'on peut l'attribuer à Saint-Amand.

B. t. Essais de Tribouillet, 1833. Quatre petits profils à gauche, trois en pâte de couleur et un en blanc. Sans marques. (Musée de Sèvres, nº 1707-7.)

# APREY

PORCELAINE DURE. 1772

Cette manufacture nous est signalée pour la première fois par un rapport extrait du registre de l'Académie royale des sciences du 28 mars 1772. Nous le reproduisons ici :

« Nous avons examiné, par ordre de l'Académie, des statues en porcelaine, plus grandes que celles que l'on fait ordinairement avec cette matière, présentées par M. Devillehaut [1], chevalier de Saint-Louis, propriétaire d'une fayencerie établie dans sa terre d'Aprey en Bourgogne, dans laquelle on fait sous ses yeux et par ses soins une fayence très belle et très ornée.

« M. Devillehaut voulant profiter des connaissances qu'il avait acquises dans la minéralogie et dans l'art de la fayencerie et même dans celui de la porcelaine, pendant le séjour qu'il a fait en Saxe, a porté principalement ses vues sur les statues et autres ouvrages de sculpture, auxquels il a entrepris de donner un genre de perfection qu'on n'atteint que rarement à cause des difficultés qui s'y opposent, nous voulons parler de la grandeur des pièces de la sculpture. Il nous a fait voir deux figures d'une matière blanche, cuite au grand feu, demi-transparente et assez dure pour pouvoir être regardée comme une sorte de porcelaine.

« La plus grande de ces figures est de 33 pouces de hauteur et paraît ne s'être pas sensiblement déformée dans la cuite, et d'une réussite à pouvoir faire espérer que M. Devillehaut pourrait parvenir à faire, avec cette même composition, des figures beaucoup plus grandes encore et approchant de la grandeur naturelle.

« Ces figures réunissant, en plusieurs points, la beauté du coup d'œil du marbre blanc avec une dureté et une solidité plus grandes, auraient encore l'avantage de pouvoir être moulées dans les creux des plus beaux modèles et par conséquent celui de pouvoir se multiplier à volonté et avec beaucoup moins de frais.

« M. Devillehaut nous ayant remis, en même temps, des fragments de la même matière et un morceau de sa pâte crue, nous nous sommes assurés que cette dernière avait assez de liant pour pouvoir se travailler et se mouler convenablement ; que l'une et l'autre exposées au grand feu de la porcelaine dure, dans les fours de la manufacture de Sève, y ont résisté de manière à faire espérer la réussite que M. Devillehaut s'en promet.

1. Lallemant de Villehaut.

« Nous devons cependant faire observer que l'on a déjà fait en Saxe de très grands morceaux de porcelaine, comme des figures approchant de la grandeur naturelle, des chambranles de cheminées et autres objets de cette espèce. Nous avons vu aussi nous-mêmes un buste de Mme la Dauphine de grandeur naturelle, fait à Vienne en Autriche et d'une sorte de porcelaine qui paraît à peu près de même nature que celle de M. Devillehaut.

« Nous ne dissimulerons point non plus qu'il s'est trouvé quelques fautes sur les figures que ce dernier nous a fait voir et qu'en général cette porcelaine, étant cuite, paraît avoir un peu de sécheresse et manque d'un certain moelleux au tact et à l'œil qui plaît beaucoup dans les morceaux de porcelaine qu'on nomme *en biscuit* et qui n'ont point de couverte.

« Ces observations n'empêchent point au surplus que nous ne reconnaissions les avantages de la composition de M. Devillehaut dont nous avons déjà parlé, et qui nous paraissent d'autant plus mériter les éloges et l'approbation de l'Académie que l'auteur n'a pu parvenir à ce degré de réussite sans surmonter beaucoup de difficultés, dont ces sortes de travaux sont remplies, et qu'il paraît être sur la voie, pour porter cette invention au point de perfection dont elle peut être susceptible. »

Signé : Demontigny et Macquer [1].

A la date du mois d'avril 1784, nous trouvons [2] toute une correspondance de l'abbé de Tressan et du comte de Buffon, et un mémoire de M. de Villehaut, écrivant qu'il a servi 30 ans, et que prisonnier pendant les dernières guerres d'Allemagne, et à portée de Saxe, il en a bien observé les procédés pendant 3 ou 4 ans de suite. De retour chez lui, dans une terre près de Langres, il a établi des fours, recherché les matières et parfaitement réussi, tant en petit qu'en grand. Il a exécuté le buste de M. de Buffon de la même grandeur que le marbre fait par Pajou et qui est chez Mme Neker à Saint-Ouen. Il a fait exécuter quatre autres bustes qui ne laissent rien à désirer, tant dans la blancheur que dans le moelleux du coup d'œil.

Nous avons encore à la même date une étude par D'Arcet, du buste de M. de Buffon. Il trouve le buste pas assez cuit, sauf la dentelle du jabot. Il attribue à ce peu de cuisson le peu de retrait de la pâte dont se vante le fabricant. Il pense que la composition n'est pas sensiblement différente des autres. « Chacun a une formule à lui, chacun en a une bonne. » Il conseille de faire des essais en platerie à Sèvres avec 40 à 50 litres de pâte de M. de Villehaut, c'est ainsi que l'on se rendra compte si vraiment la pâte ne se retracte que peu.

Voilà tout ce que nous savons sur la manufacture d'Aprey, et aucune pièce, pouvant lui être attribuée, n'est parvenue à notre connaissance.

1. A. N., O. 1, 2059-5.
2. A. N., O. 1, 2061-1.

# GROS-CAILLOU

## (ADVENIR, LAMARRE)

PORCELAINE DURE. 1773

Sur l'état des manufactures de porcelaine établies dans la ville et faux-bourgs de Paris, dont les entrepreneurs ont fait leur soumission devant M. le Lieutenant général de police, nous trouvons :

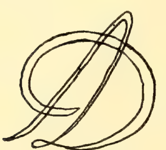
Advenier, Lamare, Gros-Caillou, 26 juillet 1773. Marque déposée AD [1].

Puis l'arrêt du 16 mai 1884 fut notifié les 16, 18 juin et 3 juillet de la même année aux entrepreneurs et propriétaires parmi lesquels : Advenir et Lamarre, Gros-Caillou [1].

Nous n'avons plus trace de cette manufacture en 1798. (Rapport de Jullien.)

Une lettre du directeur de Sèvres, Régnier, en date du 11 novembre 1783, adressée à M. le comte d'Angiviller, dit : « le nommé Schradre, cet excellent ouvrier, est venu plusieurs fois demander si je n'avais ordre de lui donner son congé, parce que M. Savalète s'est chargé de le lui obtenir, afin qu'il aille travailler à la manufacture du Gros-Caillou, pour y faire du camaïeu [2]. . . . »

Jacquemart dit : « Nous n'avons rencontré aucune porcelaine du Gros-Caillou, mais un chiffre L A D nous a été montré sur une tasse de décor ordinaire. »



Le catalogue de la vente Lejeal, du 19 janvier 1880, n° 34, fait mention d'une assiette à décor bleu, marquée ainsi et attribuée au Gros-Caillou.

Voir l'article de la manufacture de Vaugirard, p. 417.

Il faut distinguer cette marque de celle de Daenber à Amsterdam.

1. A. N., O. 1, 2060.
2. A. N., F. 12, 1493.

# LA TOUR D'AIGUES

PORCELAINE TENDRE. 1773

Jacquemart nous dit que M. de Bruni, baron de la Tour d'Aigues, propriétaire d'une fabrique de faïence, sollicita en 1773 l'autorisation de faire de la porcelaine. Il ajoute qu'il ne saurait douter qu'il y réussit, puisqu'il a trouvé dans des collections particulières des pièces marquées à la tour qui ne peuvent, selon lui, être attribuées à aucune autre fabrique.

Nous ne pouvons nous ranger à son opinion, et nous estimons que cette marque doit être celle de Tournai.

Toujours selon Jacquemart, on aurait fait aussi à la Tour d'Aigues de la porcelaine dure(?). Nous devons avouer que des pièces de porcelaine dure marquées à la tour ne peuvent être des produits de Tournai, qui n'a produit que des porcelaines tendres.

Comme Jacquemart ne nous donne aucune indication sur les collections dans lesquelles il a rencontré ces pièces, nous n'avons pas pu contrôler son dire.

---

# RUE DE LA ROQUETTE

## (SOUROUX)

### PORCELAINE DURE. 1773

Le 23 juin 1773, Souroux, entrepreneur, fit sa soumission devant le Lieutenant général de police, indiquant son adresse au faubourg Saint-Antoine et déposant sa marque : S.

L'arrêt du 16 mai 1784 lui fut notifié rue de la Roquette, faubourg Saint-Antoine.

Jacquemart prétend qu' « il eut pour successeurs Olivier, puis Pétry et Ronsse, qui plus tard transférèrent leur établissement rue de Vendôme ». Nous ne sommes pas assez documentés pour affirmer qu'il commet là, sans doute, des erreurs, mais pourtant c'est probable.

Il y eut bien, en effet, un Ollivier, fabricant rue de la Roquette, à l'époque révolutionnaire, mais il ne produisit, pensons-nous, que de la faïence.

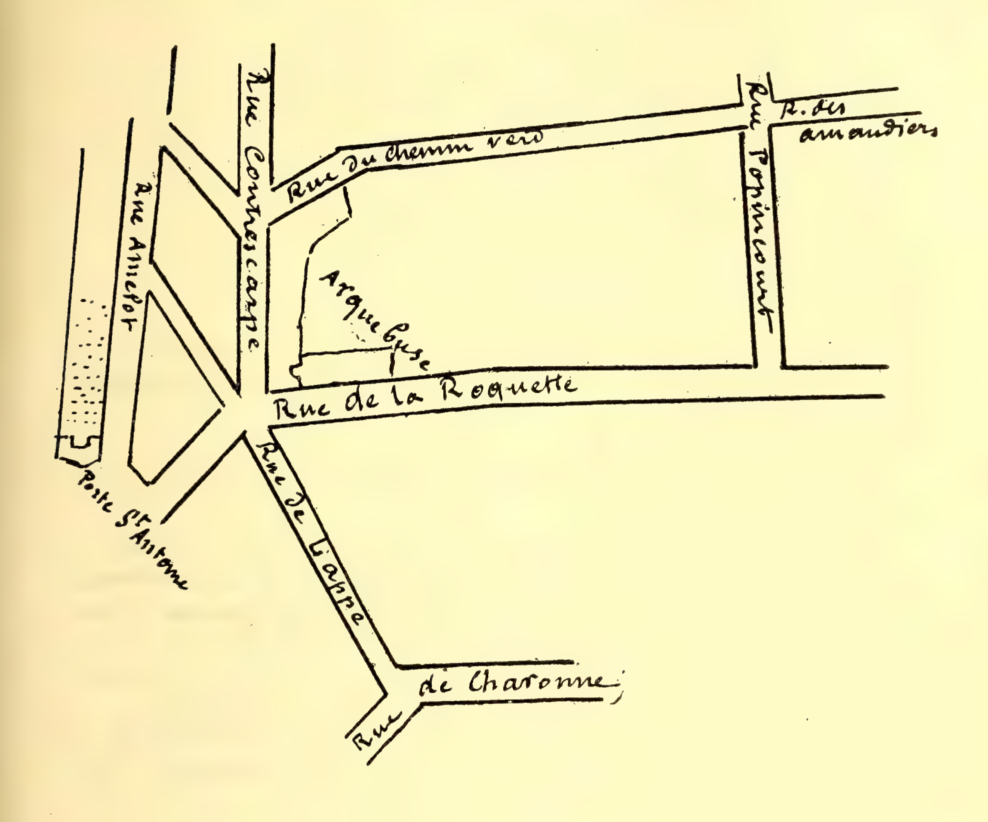
Puis, en l'an IV, une requête est adressée au ministre de l'intérieur par un citoyen Pétry, directeur d'une manufacture de porcelaine et de faïence (façon anglaise), sise au bas de Belleville, près le magasin des huiles de l'illumination de Paris. Il demande du bois pour chauffer ses fours et un prêt qu'il rendrait en marchandises, ses deux associés n'ayant pas versé les fonds qu'ils avaient promis. Le 18 fructidor an IV (5 octobre 1796) le ministre refusa[2].

Ce Pétry doit être celui signalé par Jullien dans son mémoire de l'an V (1798) comme entrepreneur d'une manufacture à Ménilmontant.

Quant à la rue Vendôme, dont parle Jacquemart, elle était située entre la rue du Temple et la rue Charlot[3].

1. Cette rue fut ouverte sur le territoire de la Roquette. (On appelle Roquette une plante à fleurs jaunes qui croît dans les terrains incultes.) De nombreuses manufactures de produits céramiques étaient situées dans cette rue.
2. A. N., F. 12, 1496.
3. Voir manufacture de Vierzon.

On voit qu'il est bien probable que Jacquemart fait erreur en ce qui concerne les successeurs de Souroux. En eut-il ? nous l'ignorons.




MARQUES

Comme marque certaine des porcelaines de Souroux, nous ne connaissons que l' S , qu'il faut se garder de confondre, lorsqu'il est en bleu au grand feu, avec l'S de Saint-Cloud ; la distinction est facile, puisque la porcelaine de Saint-Cloud est tendre et que celle de Souroux est dure.

On lui attribue aussi, mais sans preuves, une sorte de fleurette ou de nœud.

A. p. d. Soucoupe conique, filet et ornements en or, en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.) S

A. p. d. Tasse cylindrique et soucoupe, fond vert uni, médaillons en réserve, filets or. Marque en rouge, feu de moufle. (Coll. Gasnault à Limoges, n° 1361.)

A. p. d. Sucrier et couvercle peints en bleu, festons de fleurs, filets d'or, l'S mal formé. Marque en bleu grand feu. Même marque sur une saucière. (Coll. Franks, nos 420 et 421.)

A. p. d. Petit pot à eau de poupée, décor Louis XVI. Au col, semis de fleurs d'or. Marque en rouge.

# FAUBOURG SAINT-ANTOINE

PORCELAINE DURE. 1773

Le seul document que nous possédions sur cette manufacture est le dépôt de la marque et la soumission devant le Lieutenant général de police, le 16 juillet 1773 :

Morelle, faubourg Saint-Antoine, marque déposée M. A. P.

On traduit généralement ces trois lettres : Morelle à Paris. Nous ne les avons jamais rencontrées sur une pièce de porcelaine.

Ris-Paquot a sans doute été plus heureux puisqu'il donne cette marque avec une variante. MAP

Nous ignorons aussi le rapport qui peut exister entre ce Morelle et le Morel de la Vilette.

Demmin écrit que la fabrique de Morelle, à l'enseigne des Trois Levriers, était située rue de la Roquette. Mais cette désignation était celle de la manufacture de Dubois, comme on peut le voir à l'article suivant qui traite de cette fabrique[1]. Demmin ne nous indique pas ses sources. La question a du reste peu d'intérêt, puisque l'on ne cite pas *avec référence* une seule porcelaine portant cette marque de Morelle.

Dans le catalogue de la vente Lejeal, sous le nº 33, une tasse et une soucoupe portant les marques ci-contre sont attribuées à cette fabrique. La tasse porte une des marques et la soucoupe l'autre. M L

Cette attribution ne nous semble pas exacte, nous pensons que M est une marque de potier et L nous rappelle la marque de Valenciennes. (Voir art. de Valenciennes.)

Les pièces sont actuellement au Musée de Sèvres sous le nº 7781.

1. A. N., F. 12, 1494, 448, dossier 472.

# RUE DE LA ROQUETTE

## (VINCENT DUBOIS) AUX TROIS LEVRETTES

### PORCELAINE DURE. 1774-....

Vincent Dubois établit aussi une fabrique de porcelaine dure en 1774, rue de la Roquette, à l'hôtel des Arbalétriers. Nous n'avons pas relevé son nom parmi les entrepreneurs qui firent leur soumission, non plus que parmi ceux auxquels on notifia l'arrêt du 16 mai 1784. Il n'est pas non plus signalé par Jullien dans son mémoire de 1798, au nombre des fabriques fondées à Paris depuis 1769.

Nous n'avons donc de certains, le concernant, que trois documents trouvés le premier aux archives de la Seine, 1785, et deux aux archives nationales, l'un de 1787 et l'autre de 1790.

Le premier est le dépôt du bilan de Jérôme-Vincent Dubois, manufacturier rue de la Roquette, faubourg Saint-Antoine paroisse Sainte-Marguerite, le 8 mai 1785 : passif, 95.822 l.; actif, 110.878 l.; recettes, 62.975 l.; mauvais débiteurs et pertes, 15.203 l.; pertes, recettes, 32.700 l. [2].

Le second (1787) est une requête présentée au roi par Jérôme-Vincent Dubois, propriétaire depuis 1774 d'une manufacture de porcelaine, aux « Trois Levrettes », rue de la Roquette, faubourg Saint-Antoine. Il avait donc repris sa fabrication malgré le dépôt de son bilan devant les consuls.

Par cette requête il demande, malgré l'arrêt de 1787, de faire exception en sa faveur. 1° à cause de l'ancienneté de l'établissement dans lequel il s'est distingué; 2° parce que depuis 1774 il a sacrifié sa fortune dans sa manufacture; 3° parce que l'arrêt ne vise que les établissements particuliers et qu'il n'a que sa manufacture pour vivre [3].

Le troisième document (1790) est le rapport, au conseil du commerce, d'un mémoire du sieur Dubois, entrepreneur, propriétaire de deux manufactures de faïence et de porcelaine, rue de la Roquette, faubourg Saint-Antoine, par lequel il demande 30.000 l. à titre de prêt, pour remettre en pleine activité ses deux manufactures menacées de ruine.

1. Voir note et plan, art. rue de la Roquette (Souroux), pp. 516 et 517.
2. A. de la Seine, bilans, 65.
3. A. N., F. 12, 1494, 448, dossier 472, 8 avril 1787.

Délibéré que les circonstances actuelles ne permettent pas d'accorder la demande [1].

C'est dong bien, sans erreur possible, une seconde manufacture de porcelaine dure située rue de la Roquette, puisqu'en 1784 Souroux recevait notification de l'arrêt royal, et que d'après la requête de 1787, Dubois ne peut être son successeur. Mais il est possible que Pétry [2], indiqué par Jacquemart comme successeur de Souroux, ait pris la suite de Dubois, cependant nous n'avons rien qui nous le prouve. Nous trouvons dans les registres du commerce de Guy un Pétry fabricant en l'an II, c'est-à-dire septembre 1793 [3], puis en 1844 Pétry et Ronsse manufacturiers à Vierzon et à Paris, rue des Petites-Écuries, 26, la fabrique fonctionnant à la vapeur, occupant 500 ouvriers à Vierzon et 100 à Paris; médaille d'argent [4].

On attribue maintenant à Dubois la marque des deux flèches croisées, en bleu. Ce serait une allusion à la destination première du local occupé par la manufacture (hôtel des Arbalétriers). On peut confondre ces deux flèches avec les deux flambeaux de Locré à la rue Fontaine-au-Roi. Il y a quelquefois un moyen de distinguer la marque de Dubois de celle de Locré. C'est lorsque la marque principale est accompagnée d'une ou de plusieurs lettres. En lisant ces lettres les flèches doivent se présenter la pointe en haut et les torches la flamme en haut.

Une autre distinction à faire c'est que la pâte des biscuits de Locré est sensiblement plus fine et moins rugueuse que la pâte des biscuits de Dubois.

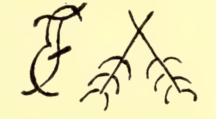
On peut se reporter à l'article sur la rue de la Fontaine-au-Roi.

## MARQUES

A. p. d. Service blanc avec bordure en or à dents de loup. Marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)



A. biscuit dur blanc. Statuette, haut. 0,20. Joueur de flûte assis et chien. Flèches mal formées, lettres inexpliquées. (Coll. de Grollier.)

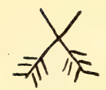


A. biscuit dur blanc. Jeune homme appuyé sur un tronc d'arbre. Haut 0,20. Même marque. (Musée de Sèvres, n° 7760.)

1. A. N., F. 12, 107, p. 932, 2 décembre 1790.
2. Voir art. rue de la Roquette (Souroux), p. 516.
3. A. de la Seine, reg. du commerce 2566.
4. Rapport de Brongniart sur l'exposition de 1844.



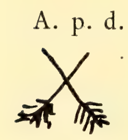
A. p. d. Plateau à écuelle ovale, diam. 0,232, quatre lobes, filets et rinceaux violets, bouquets de fleurs au naturel. La pièce a un aspect de pâte tendre, mais essayée aux acides elle est reconnue dure. Marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)



A. p. d. Tasse obconique. Deux paysages et rinceaux or, bonne fabrication. Marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)



A. p. d. Tasse et soucoupe décorées de guirlandes de fleurs au naturel, indiquées comme porcelaine française indéterminée. La marque des flèches en bleu au grand feu, les lettres S et A en or. (Musée de Sèvres, nº 8163.)



A. p. d. Écuelle couverte et plateau à quatre lobes, décor d'amours en couleurs et ornements or. Les couleurs sont peu glacées mais bonnes, et le dessin remarquable pour cette petite fabrique. La marque en bleu au grand feu. (Coll. de Lagarde.)

Nous avons vu à l'article de Saint-Cloud deux flèches, sur porcelaine tendre, comme marque indéterminée, mais que nous supposons être la marque d'essais faits par des héritiers de Pierre I Chicaneau. Parmi ceux-ci nous relevons : François Hébert, époux de Marie-Anne Chicaneau, faïencier rue de la Roquette, faubourg Saint-Antoine. L'analogie de la marque de Vincent Dubois, aussi rue de la Roquette, pourrait faire supposer que le voisinage de l'hôtel des arbalétriers aurait inspiré à François Hébert la même marque qu'il inspira plus tard à Dubois [1]. Nous avons cru devoir faire ce rapprochement sans y attacher cependant une plus grande importance, que la pensée de poser un jalon, ou mieux une amorce de travail, pour ceux qui voudraient tenter d'élucider un point obscur.

1. Voir art. Saint-Cloud, Généalogie et marques, p. 26.

# RUE DE REUILLY

## PORCELAINE DURE. 1774-1778

Le sieur Lassia Jean-Joseph qui fit sa soumission et déposa sa marque *L* le 26 octobre 1774, c'est point un inconnu pour nous[1]. Nous l'avons vu dans tous les démêlés de Hannong avec la police. Au point de vue moral ce n'est pas un personnage intéressant. Lorsqu'il vint à Paris en 1765, Bachelier, de Sèvres, donnait sur lui ces renseignements : âgé de 34 à 35 ans, natif de Strasbourg, ci-devant employé dans les hôpitaux, demeurant ordinairement à Paris rue Saint-Benoist, chez la dame Dusautois, sage-femme, sans talents, sans biens et sans occupations, il est richement vêtu, fait grande chair selon qu'il trouve des dupes. Il est fils d'un laquais et d'une servante de M. Gayot, intendant de l'armée des dernières guerres à Strasbourg où il a sa mère, sa sœur et deux frères, chevalier d'industrie exploitant les femmes, etc..... [2].

La même année (14 mai 1765), nous voyons que Lassia a surpris au sieur Hannong le même secret de porcelaine de Franquendal (*sic*) qu'il a vendu à la manufacture de Sèvres ; qu'il a fait plusieurs voyages à Sèvres pour connaître la manœuvre des ouvrages qui s'y fabriquent etc... ; puis enfin qu'il fut incarcéré à la prison du petit Châtelet.

Nous ne donnons ces renseignements que pour faire connaître comment Lassia devint porcelainier.

Une note de 1787 nous dit : « un sieur Lassia qui avait fait à la police une déclaration portant qu'il allait établir rue de Reuilly une manufacture de porcelaine, qu'il n'a peut-être pas établie, mais au moins dont il a cessé l'exploitation depuis longtemps si elle a jamais existé : demande à reprendre l'exploitation. Il faut prendre des éclaircissements sur lui. »

Et une autre de la même année : « J'ai été requis par M. Lassia et C^ie^ pour aller voir les travaux de leur manufacture de porcelaine établie dans le

1. Voir art. de Sèvres, p. 161 ; de Vincennes, p. d., p. 407, et du faubourg Saint-Denis ou Saint-Lazare, p. 478.
2. Arsenal. Mss. 12247, pièce 107 et suiv.

faubourg Saint-Antoine près la manufacture de glaces [1]. La cuisson se fait au bois, la porcelaine est très résistante à la chaleur [2]. »

Il est probable que la manufacture vécut cependant depuis 1774 puisque nous la retrouvons en 1787 sur le même emplacement et que nous avons un certain nombre de pièces portant la marque déposée en 1774.




En 1788 cette manufacture semble modifier ses procédés et son mode de fabrication. En effet nous lisons : Lassia artiste allemand, travaillant au faubourg Saint-Antoine, demande un privilège exclusif dans un arrondissement de 50 lieues pour fabriquer en porcelaine des poêles, des manteaux de cheminées et tous les ustensiles pour lesquels on emploie le marbre et les métaux [3].

1. La manufacture de glaces était située au n° 24 de la rue de Reuilly (Lazare, *Dictionnaire des rues de Paris*, 1844).
2. A. N., F. 12, 1494-565.
3. A. N., F. 12, 1494-560.

Et dans les procès-verbaux des conseils du commerce, 29 novembre 1788 : Mémoire du sieur Lassia par lequel il demande le privilège exclusif d'un arrondissement de 50 lieues pour fabriquer en pâte dure, dont il se dit l'inventeur, des poêles, des manteaux et chambranles de cheminées, des cafetières, des casseroles et enfin tous les ustensiles pour lesquels on se sert de marbre et de métaux. — Mettre néant sur le mémoire [1].

Là se bornent les renseignements que nous possédons sur la manufacture de Lassia.

En 1784, l'arrêt du conseil du roi lui avait été notifié. En 1798 Jullien n'en fait pas mention dans sa nomenclature des manufactures existantes.

Les produits sont assez ordinaires comme qualité. Nous allons passer en revue les marques que nous connaissons.

## MARQUES

A. p. d. Pot de chambre blanc, haut. 0,045, marque en noir. (Coll. de Grollier.) L

A. p. d. Tasse, diam. 0,05, et soucoupe filet or, camaïeu bistre, marque en rouge. (Coll. de Grollier.) Ris Paquot indique une marque semblable nº 1230. L

A. p. d. Tasse conique couverte, filets rinceaux et ornements or. Médaillon carré, frise ornée d'or. Marque en or. (Coll. de Grollier.) L

A. p. d. Tasse conique, hauteur 0,093, filets et ornements or, grand médaillon ovale en couleur, sujet galant la leçon de musique. Marque en rouge. (Coll. de Grollier.) L

Demmin donne cette marque en creux à Lassia, mais l'indiquant comme un sculpteur de Souroux 1784. L

Chaffers et Marryat donnent cette marque sans indication de couleur. L

1. A. N., F. 12, 107, p. 531 et 533.

# LA SEYNIE

PORCELAINE DURE. 1774-1856.....

Le château de la Seynie était situé aux portes de Saint-Yrieix-la-Perche en Limousin.

En 1774, le marquis de Beaupoil de Saint-Aulaire, le comte de la Seynie et le chevalier du Gareau de Grevigne s'associèrent pour y fonder une manufacture de porcelaine dure.

Nous trouvons aux archives nationales, datée du 15 janvier 1775, une lettre du marquis de Saint-Aulaire accusant réception de l'arrêt du conseil, qui les autorise à établir une manufacture de porcelaine. Dans cette même lettre, il demande l'autorisation de dorer et de décorer en couleurs. A des demandes réitérées sur le même objet, M. Bertin répond de Versailles qu'on leur a communiqué l'arrêt de 1766 [1] et qu'ils n'ont pas d'autres permissions à demander pour l'or et la couleur [2].

Sous la même cote, aux archives nationales, nous trouvons, daté du 27 octobre 1776, le procès-verbal de visite de la manufacture par Martial de l'Épine, sieur de Maneuf, subdélégué de M. l'intendant de la généralité de Limoges, et Pierre Cornuau, inspecteur des manufactures de la même généralité.

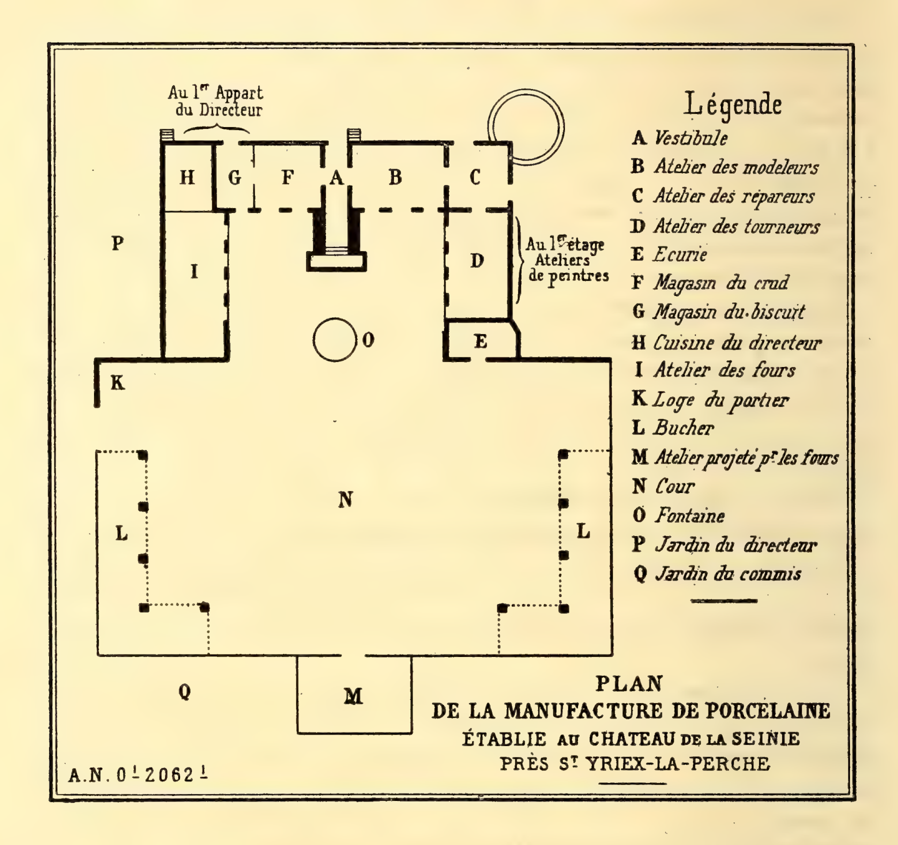
Ils se sont transportés à la manufacture établie au château de la Seynie, à un demi quart de lieue de la ville de Saint-Yrieix, pour rendre un compte détaillé de l'état de ce nouvel établissement et examiner s'il est dans le cas de mériter que l'on déroge en sa faveur aux dispositions de l'arrêt du conseil du 15 février 1766.

Suit un long rapport très élogieux et un plan annexé [3].

Le lendemain 28 octobre ils se sont rendus à la carrière de la Bachelerie, située à environ 300 toises de la manufacture, ladite carrière appartenant à M. de la Seynie. Ils ont trouvé l'argile blanche ou kaolin, après comparaison, égale pour la blancheur aux plus blanches (Sèvres, etc.), et supérieure pour la pureté et la ductibilité à toutes en général.

1. Voir art. Sèvres.
2. A. N., O. 1, 2062-1.
3. A. N., O. 1, 2062-1.

Puis ils se sont transportés au moulin du Pré Badial, à 200 toises de la manufacture, où l'on broie et triture les pâtes de biscuit et de couverte. Il est construit à neuf sur le ruisseau du Chantre, à 100 toises de Saint-Yrieix. Il possède trois pilons et quatre meules en granit très dur de la Pomarède en Périgord. Le petunzee se tire d'une carrière appartenant aussi à M. de la




PLAN DE LA MANUFACTURE DE PORCELAINE ÉTABLIE AU CHATEAU DE LA SEINIE PRÈS St YRIEX-LA-PERCHE

Seynie, située sous l'étang du Chevrier, paroisse de Saint-Pierre de la Nouailhe aux portes de Saint-Yrieix.

Un deuxième moulin est en construction sur la petite rivière de la Lon; on le nomme moulin de la Planche-aux-faux.

MM. de Beaupoil, de la Seynie et du Garreau, gentilshommes ayant déjà sacrifié de grandes sommes, méritent la faveur qu'ils demandent, et qui a déjà été accordée à plusieurs manufactures moindres.

Ils estiment donc que l'on peut accorder l'autorisation de dorer, peindre et faire de la ronde bosse.

Il semble que c'est Beaupoil de Saint-Aulaire qui s'occupe le plus activement de la manufacture, puisque c'est lui qui le 18 août 1777 écrit à Parent, le directeur de Sèvres, pour lui demander de leur procurer un bon directeur. Ils en ont déjà eu deux, dit-il, l'un français, l'autre allemand, dont les talents se sont trouvés au-dessous de leur réputation.

Parent répond que leur fournir un des artistes de Sèvres c'est en somme débaucher les élèves qu'ils ont formés. Il indique deux hommes assez habiles qu'il croit honnêtes, mais malheureux. 1° Berthevin : a eu plusieurs manufactures à régir, une en Palatinat, l'autre en Suède [1], a demandé à entrer à Sèvres il y a trois ans, mais Millot serait sorti; il a été pris par M. Le Ray de Chaumont qui l'a placé à la tête de sa manufacture de poteries pour les colonies. Ayant trouvé ses appointements trop chers il l'a congédié. Berthevin est à Châteaudun malade. 2° Fourneira, ancien associé de Grellet [2]. Ce sont, dit Parent, parmi ces coureurs les deux seuls qui méritent.

En 1777, un sieur Mathieu, ouvrier de Chantilly, fait intervenir L.-H.-J. de Bourbon, prince de Condé, pour obtenir la place de directeur de la Seynie, ce qui nous prouverait que ni Berthevin ni Fourneira n'avaient été agréés par les associés. Mais le ministre répond le 28 septembre au prince de Condé qu'il ne peut forcer M. de la Seynie à confier la direction de sa fabrique au sieur Mathieu.

Puis en 1779, les sieurs Beaupoil de Sainte Aulaire, du Garreau et de la Seynie demandent que la manufacture de porcelaine qu'ils ont établie au château de la Seynie puisse faire circuler, comme les établissements de Limoges, sa porcelaine en exemption de droits dans l'intérieur du royaume et chez l'étranger. Ils demandent en outre une gratification de six mille livres [3].

La manufacture vécut sans doute assez péniblement, car le 24 mars 1785, l'évêque de Chartres, Jean-Baptiste Joseph, écrit à M. d'Angiviller pour lui proposer l'acquisition par le roi, ou l'échange de la terre et manufacture de porcelaine de la Seynie. Le marquis de la Seynie en a parlé avec M. Thierry son ancien camarade. Ils ont comparé les pièces les plus belles de Sèvres et de la Seynie et ont trouvé celles de la Seynie supérieures. Il décrit la terre : un fonds contenant au moins 300 arpents de bois propre à cuire la porcelaine et dont le prix augmente journellement, des prairies excellentes, des fermes très revenantes et en bon état, des terres propres à la porcelaine et des carrières de petunzee inépuisables par leur étendue, un bâtiment spacieux, com-

1. Marieberg, manufacture de faïence, où Berthevin, que l'on prétend ancien ouvrier de Mennecy, alla installer la fabrication de la porcelaine tendre. A la bibliothèque de Sèvres mss., il y a un carnet de Berthevin.

2. Voir art. de Limoges, p. 461.

3. A. N., F. 12, 1494.

mode, solide et tout neuf, pour l'atelier, le four, les magasins, etc., un moulin tout neuf aussi, pour broyer les terres et pierres, le tout à un quart de lieue d'une petite ville et d'un grand chemin communiquant avec celui de la capitale. Le bois seul, à Limoges, coûte quatre fois ce qu'il coûte à la Seynie et aux environs [1].

D'Arcet répond à l'évêque qu'il vient de faire pour le compte du roi l'acquisition de la manufacture de Grellet [2] et qu'elle n'est même pas encore payée.

Nous trouvons aux archives nationales [3] une requête d'un sieur Dembly, fabricant de porcelaine à Saint-Yrieix, datée du 22 avril 1778, par laquelle il sollicite une indemnité proportionnelle aux pertes éprouvées par suite du traité de commerce avec l'Angleterre. Nous ne connaissons pas de fabricant de ce nom à Saint-Yrieix, et supposons que c'était le directeur de La Seynie. Ce qui nous porte encore à le croire, c'est qu'en 1789 M. de la Seynie abandonna la manufacture. Ce fut, croyons-nous, Baignol, ancien ouvrier tourneur de Limoges, qui la prit à bail jusqu'en 1794 [4].

C'est à cette époque que nous voyons, comme à Limoges, des ouvriers s'associer pour exploiter la manufacture. Cet état de choses dura jusque vers 1805, puis Klosterman, l'ancien chimiste de Grellet, reprit la fabrique seul, à son compte. Elle semble avoir été achetée par Honoré à la fin du premier empire.

Vers 1822, lors de la dissolution de la société Honoré et Dagoty (voir boulevard Poissonnière), Dominique Denuelle [5] leur acheta l'ancienne manufacture de La Seynie (Saint-Yrieix). En 1847 il a toujours sa fabrication de blanc à Saint-Yrieix. En 1856, on trouve rue du Faubourg-Saint-Denis, 51 et 53, Pelletier et Mailly, fabricants à Saint-Yrieix, ancienne maison Denuelle et successeurs de Corbin [6].

En somme la manufacture de la Seynie qui était placée dans des conditions exceptionnellement favorables n'eut jamais de grands succès, et l'on est en droit de penser que les propriétaires ne surent jamais s'attacher des artistes de valeur. Nous avons peu de pièces portant la marque de fabrique L. S. Il semble probable qu'elle fabriquait surtout du blanc qu'elle vendait aux décorateurs.

1. A. N., O. 1, 2061-2.
2. Voir art. de Limoges, p. 463.
3. A. N., F. 12, 107, p. 144.
4. Voir art. de Limoges, p. 471.
5. Voir rue de Crussol, n° 8 (Denuelle).
6. Corbin était un décorateur, rue du Faubourg-Saint-Denis, 57, à Paris.

MARQUES

A. p. d. Sucrier conique, décoré de filets et de guirlandes d'or, et aussi de coquelicots. La marque en rouge. (Coll. Jacquemart, n° 509.)

A. p. d. Saucière blanche à deux versoirs. Marque au grand feu. (Musée de Sèvres, n° 4665.)



A. p. d. Saucière à deux versoirs et deux anses, décorée de filets or et de petites fleurs au naturel. Même marque que ci-dessus. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Tasse blanche à grosses côtes, de 1780. Marque en bleu au grand feu. (Musée de Sèvres, n° 7775.) La manufacture de Weimar a une marque semblable.

A. p. d. Petit pot à lait décoré de bouquets au naturel. Marque en rouge, mal venue. (Coll. Gasnault, n° 1366.)



A. p. d. Soucoupe décorée de pensées. Marque en rouge. (Coll. Gasnault, n° 1367.)

A. p. d. Tasse et soucoupe fond jaune jonquille, attributs polychromes. Marque en rouge. (Coll. Pigault de Beaupré.)

A. p. d. Écuelle couverte de la coll. Gasnault au Musée de Limoges, n° 283. Marque en rouge.

BAIGNOL
Fabricant
à St Yrieix

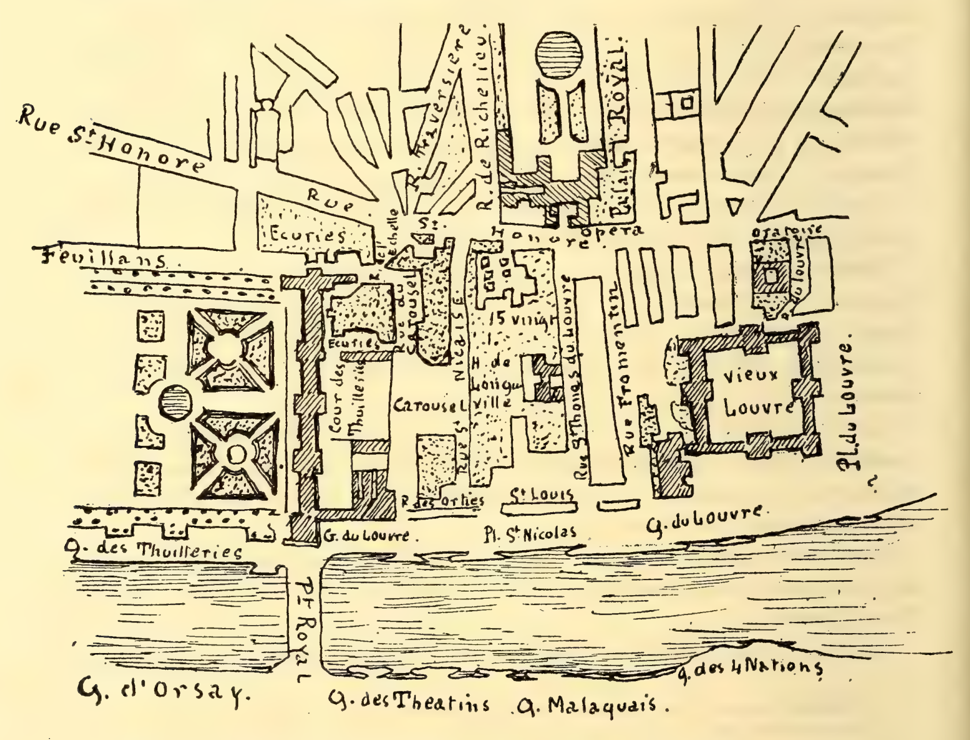
M. Jaennicke dit que l'on a marqué aussi du nom en toutes lettres.

# PETIT CARROUSEL

MAGASIN ET DÉCORATION DE PORCELAINE DURE. 1774-1800

Jacquemart pense que cet établissement fut sans doute fondé avant 1775, se basant sur ce que Monvel publia à cette date un roman historique, indiquant son adresse : rue du Petit Carrousel au magasin de porcelaine.

Nous avons des raisons pour penser avec Jacquemart que cet établissement fut en effet fondé avant 1775, car nous avons tout lieu de supposer que Guy, le seul propriétaire signalé jusqu'à ce jour, était le successeur de Le Duc, entrepositaire de la manufacture du faubourg Saint-Denis [1], au coin de la rue de l'Échelle et du Petit Carrousel.




1. *Almanach Dauphin*, 1776. Voir art. Faubourg Saint-Denis, 1771, p. 480.

Plus tard en 1789 [1], nous trouvons Guy dépositaire de la manufacture de la rue Thiroux à la même adresse. Il n'était pas encore copropriétaire de cette manufacture comme on le verra plus loin et nous pouvons reproduire ici l'en-tête d'une facture datée du 10 janvier 1789.

« Entrepôt et magasin de porcelaine à l'épreuve de la plus forte chaleur, tenu par le sieur Guy. »

« Mr's Guy, repository, and ware house of porcelain proof against the strongest heat. »

« Quartier du Palais-Royal, place du Petit Carrousel au coin de la rue de l'Échelle. »

Si nous nous en rapportions à Chaffers, cet établissement aurait été fondé par Guy, puis tenu par sa veuve et enfin vers 1798 on 1799 par son fils, lorsqu'il eut quitté l'association avec Housel à la rue Thiroux. Toujours d'après le même auteur il y serait resté jusqu'en 1804.

Nous avons pu constater dans cet historique de graves erreurs, car nous avons le livre de commerce de Guy depuis le 1er vendémiaire an II (septembre 1793), jusqu'en frimaire an VI (novembre 1797) [2]. Il y est fait mention de l'association de Guy fils aîné, et nous y relevons les noms des manufacturiers Moitte, Petry, Le Bœuf, Le Maire, Le Febvre et Lotz qui étaient en relations avec Guy, lui déposant sans doute des marchandises et lui fournissant du blanc; puis nous y voyons figurer chaque mois un sieur Perche qui a un compte courant et semble être le décorateur attitré de l'établissement. Nous verrons plus loin une marque à son nom.

Nous ne citerons pas les nombreuses pièces vendues, car elles ne sont pas, pour la plupart, des produits directs de Guy.

Nous signalerons cependant, dans une vente importante, faite au citoyen Legendre de Vilmorien, en vendémiaire an III, deux grands vases décorés, 2000 l. ; trois grands vases en pots pourris fond bleu, 800 l. ; un grand vase en cassolette, 600 l. ; une aiguière fond vert, 260 l. ; deux colonnes arabesques, 150 l. Ces prix sont, il nous semble, en assignats.

En vendémiaire an V, se trouve cette observation : « inutilement j'ai fait constater la perte occasionnée par le canon le 13 de ce mois, montant à plus de 22.000 l. en espèces, ceci pour mémoire. » On voit par là quelle devait être l'importance de ce magasin.

C'est cette même année que Guy père s'associa avec Housel pour acheter à Le Bœuf sa manufacture de la rue Thiroux [3]. Il resta cependant au Petit Carrousel.

Guy père avait envoyé son fils, Charles, à Madrid monter un magasin, en

1. *Almanach Dauphin*, 1789. Voir art. Faubourg Saint-Denis, 1771, p. 480.
2. A. de la Seine, registres du commerce, 2566 et 5853.
3. Voir art. de la rue Thiroux.

association avec un sieur Brière. Le mouvement des fonds entre Paris et Madrid se faisait par la maison de banque Michel frères.

Charles Guy avait épousé en l'an II une demoiselle Adélaïde-Marie Cahours, qui avait reçu une dot de 20.000 l., que nous voyons figurer aux comptes de la maison de commerce et dont Guy père est caution. C'est cette Adélaïde Cahours, femme de Charles Guy, qui tient les livres et sans doute la maison, après la mort de son beau-père Charles Barthélemy, arrivée le 14 pluviôse an VI (2 février 1798). Il nous semble que vers cette époque la succursale de Madrid fut liquidée et que Charles Guy suivit de près son père au tombeau. Il est probable que le magasin du Petit Carrousel dut aussi fermer ses portes peu après.

D'après ce que l'on vient de lire on comprendra que les porcelaines portant la marque du Petit Carrousel n'aient rien de spécial.

## MARQUES

P
C G

Les marques sont généralement composées des trois lettres quelquefois accompagnées d'une légende : Manufacture du Petit Carousel Paris.

On remarquera que Carousel est écrit avec un seul r. Il en est de même sur le plan dont nous donnons plus haut un extrait.

P
C G
C P

A. p. d. Assiette portant, outre la marque ordinaire, le C P couronné du faubourg Saint-Denis. Nous la citons la première, puisqu'il est probable qu'elle est du commencement de la direction de l'établissement par Guy, succédant à Le Duc, entrepositaire de la manufacture du faubourg Saint-Denis, vers 1777 ou 1778. Les deux marques en rouge à la vignette. Rencontrée dans le commerce.

P
C G
MANUFACTURE
du petit
Carousel
Paris

A. p. d. Verrière ovale à dents, décorée d'ornements, de grecques et de fleurs en couleurs et or, indiquant la fin du règne de Louis XVI. Long. 0,31. Marque rouge à la vignette. (Coll. de Grollier.)

Petit Carousel
a Paris

A. p. d. Cabaret fond jaune, décors d'ornements en couleurs et en or. Marque en or. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Soucoupe trembleuse, décorée de filets d'or et de trophées en couleurs réunis par des guirlandes de fleurs et des ornements d'or. $\overset{\text{P}}{\text{C.G}}$ en rouge, les deux lettres du bas recouvertes de noir, le reste de la marque en noir à la vignette. (Coll. de Grollier.)

P
C G
MANUFACTURE
du Petit Carousel
a Paris

A. p. d. Assiette marli vert avec bordure blanche chargée d'ornements d'or. Au centre, une étoile formée de feuilles en grisaille. La marque en rouge. (Musée de Sèvres, n°46 66 [2].)

MANUTACTURE
Petit Carousel
Paris

Pt
Carousel
Paris

Jacquemart donne les deux marques ci-contre sans indication de couleur.

P
C G
MANUFRE
du Carousel
a Paris

Ris-Paquot à sa table donne la marque ci-contre en rouge. GUY

Græsse donne la marque ci-contre sans indication de couleur. Sans doute pour Perche fils. P f

A. p. d. Grande caisse, deux côtés décorés de paysages animés en camaïeu bistre, les deux autres côtés de bouquets de fleurs au naturel. La marque en or. Rencontrée dans le commerce.

perche fils
petit Carousel
a paris

# CHATILLON

## (SEINE)

PORCELAINE DURE. 1775

Cette manufacture fut fondée vers 1775. On ne connaît pas le nom du fondateur, ni même celui d'un directeur.

Nous savons que beaucoup plus tard il y avait à Chatillon, comme fabricants, Roussel et Cie, Lortz, Rouget. Mais nous ignorons si ce sont des successeurs de la première fabrique et leurs marques nous sont inconnues.

MARQUES

D ⚓ V
Chatillon

A. p. d. Assiette à bord festonné, semis de brindilles noir et or. La marque en rouge. Les lettres et l'ancre sont inexpliquées. (Musée de Sèvres, n° 6824[1].)

Chatillon

A. p. d. Assiette à bord festonné, filet et ornements or, le marli et le fond ornés de fleurs au naturel. Vers 1775. La marque en rouge. (Musée de Sèvres, n° 6824[2].)

Chatillon

A. p. d. Assiette à bord festonné, décoré d'un large filet or et d'un semis très serré de feuilles légères, alternant en noir et or. L'attribution est indiquée douteuse. (Coll. Gasnault, n° 1392.)

# RUE THIROUX

## PORCELAINE DURE. 1775-1869

*Protection de la Reine Marie-Antoinette.*

Nous n'avons que fort peu de renseignements sur cette manufacture, mais par contre de très nombreuses pièces sont parvenues jusqu'à nous. On dit : heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire. Il semblerait que l'on puisse appliquer ce dicton à cette manufacture qui certainement produisit beau et beaucoup.

Elle fut fondée sous les auspices de Marie-Antoinette, soit comme Dauphine, soit comme reine, car nous ne sommes pas absolument fixés sur la date.

Lefeuve [1], à l'article de la rue Caumartin, nous dit que la rue Thiroux en fut le premier tronçon, ouvert en 1772 par Sandrier des Fossés, entrepreneur des bâtiments du roi, sous le nom du président Thiroux d'Arconville; le deuxième tronçon fut la rue Caumartin, ouverte en 1779, et le troisième la rue de Sainte-Croix, ouverte en 1780. Ils furent réunis le 5 mai 1849 sous le nom de rue Caumartin. Lefeuve ajoute : « Les souvenirs les plus reculés se rattachent au nº 55 où une manufacture de porcelaine fut établie avant la fin du règne du Louis XV. »

L'*Almanach Dauphin* de 1776 mentionne la « Manufacture de porcelaine de la reine établie rue Thiroux, Chaussée d'Antin. Porcelaine de la reine qui veut que chaque pièce porte la première lettre de son nom A couronné. — Dépôt chez Granchez, au Petit Dunkerque, quai Conti. »

Donc la manufacture était déjà établie dès 1775 au plus tard.

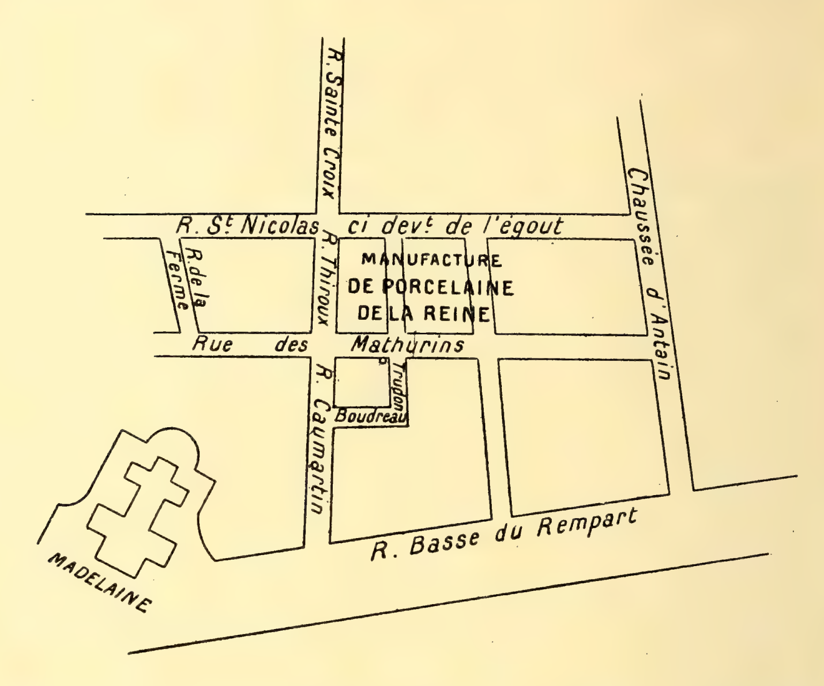
Ce qui est positif c'est que le 9 septembre 1776 Lebœuf faisait sa soumission devant le Lieutenant général de police pour sa manufacture de la rue Thiroux et déposait la marque A.

L'*Almanach Dauphin* de 1789 nous indiquera deux dépôts, l'un rue de l'Échelle chez M. Guy [2], et l'autre chez M. Granchez, au Petit Dunkerque, quai Conty.

1. Anciennes maisons de Paris, 1862.
2. Ce Guy rue de l'Échelle est le même que celui du Petit Carrousel. Voir cet article, p. 532.

La protection de la Reine n'empêcha pas Lebœuf d'avoir des difficultés avec la manufacture de Sèvres, ainsi que nous le prouve le jugement de Jean-Charles-Pierre Lenoir, lieutenant général de police, en date du 27 septembre 1779.

« Vu le procès-verbal dressé par M. Pierre-Louis Foucault, commissaire au Chatelet de Paris, le 17 septembre 1779, portant : qu'en exécution des




règlements rendus sur le privilège exclusif de la manufacture royale établie au village de Sèves, il s'est transporté, accompagné du sieur Noël, inspecteur de police, rue Thiroux, chaussée d'Antin, dans la manufacture de porcelaines exploitée par le sieur Lebœuf, demeurant à Paris, rue Saint-Pierre-Montmartre, à l'effet de constater les ouvrages qui pourraient se trouver en contravention auxdits règlements : qu'il aurait requis ledit sieur Lebœuf, de lui déclarer s'il a fait discontinuer ses travaux en peintures et dorures ; que celui-ci aurait dit n'avoir aucune réponse à faire : qu'étant entré dans l'atelier des peintures, il s'y est trouvé six établis chargés de marchandises, et six ouvriers occupés à les peindre et dorer, et notamment un vase de nuit, deux tasses à café et soucoupes, et trois assiettes ; lesquelles marchandises il a saisi, comme aussi les pinceaux et couleurs, et les a laissés en la garde du sieur Lebœuf pour les représenter quand il en serait requis.

« .......... Vu les arrêts du conseil..............................
en conséquence, que les marchandises de porcelaines, pinceaux et couleurs, saisis sur le sieur Lebœuf, seront et demeureront acquis et confisqués au profit de la manufacture royale établie à Sèves ; et qu'à les remettre au contrôleur de ladite manufacture, ils seront contraints, quoi faisant déchargés, sur les procès-verbaux qui en seront dressés par ledit sieur commissaire, et d'après la reconnaissance qu'il aura faite desdites choses saisies : Et pour la contravention par lui commise le condamnons en outre en l'amende portée aux règlements ; lui faisons défenses de plus à l'avenir y contrevenir, à peine d'être déchu de la faculté à lui accordée de fabriquer des porcelaines en blanc, bleu et blanc et en camaïeu d'une seule couleur. »..............

Nous avons rapporté ici seulement ce qui concerne Lebœuf, car cet arrêt est rendu en même temps contre Deruelle, entrepreneur de la manufacture de Monsieur à Clignancourt.

L'arrêt du conseil du roi de 1784 fut notifié à Lebœuf rue Thiroux.

C'est alors que le sieur Lebœuf fit proposer au comte d'Angiviller, par l'abbé de Tressan de lui acheter sa manufacture moyennant 120.000 l. Hettlinger, directeur de Sèvres, consulté, donna un avis défavorable disant que Lebœuf était sans doute effrayé des conséquences de l'arrêt du 16 mai 1784, et de la perspective de se voir obligé dans deux ans de s'éloigner à 15 lieues de Paris [1].

Mais l'arrêt de 1787 vint calmer ses craintes. La manufacture de la Reine y était en effet mentionnée au nombre des quatre établissements reconnus comme étant arrivés à un degré de perfection, les dispensant du concours imposé aux autres fabriques pour être autorisées à faire les ouvrages réservés antérieurement à Sèvres, sauf ceux à fonds d'or ou de grand luxe, tels que tableaux de porcelaine et ouvrages de sculpture, soit vases, figures ou groupes excédant 18 pouces, non compris les socles, qui demeurèrent réservés à la manufacture royale de porcelaines de France.

Le *Guide des amateurs*..... à Paris, de Thierry, 1786, signale ainsi la manufacture de la rue Thiroux..... Vers le milieu de cette rue, sur la droite, est la manufacture de porcelaine tenue par Lebœuf sous la protection de la Reine. On y fabrique toutes espèces de services comme à Sèves, à la réserve qu'on n'y fait pas de figures. Les terres arrivent toutes préparées de la manufacture royale de Limoges.

Comme pour les autres manufactures de Paris, nous ne sommes pas renseignés sur le personnel qui y était employé, — l'arrêt du lieutenant général de police, cité plus haut, semble nous indiquer qu'en 1779 il n'y avait que six peintres ou doreurs. Puis nous trouvons dans une lettre de Régnier,

1. A. N., O. 1, 2061-2, 12 mars 1785.

directeur de Sèvres, au comte d'Angiviller, que le sieur La Branche, peintre et doreur, travaillant à la manufacture de la rue Thiroux, dite de la reine, demande à entrer à Sèvres, qu'il est âgé d'environ 30 ans, et paraît avoir acquis beaucoup de moyens de faire intéressants et économiques. Ce La Branche était natif de Chantilly [1].

Du reste les noms de décorateurs sont ici peu intéressants puisque presque aucune pièce n'en porte d'initiale.

Il semble que ce fut en l'an III que Le Bœuf s'associa Housel. En effet nous relevons sur le livre de commerce de Guy, article passé le 29 vendémiaire an III (8 octobre 1794) [2] :

Le Bœuf de la manufacture doit à caisse, payé à Housel........ 200 l.
Le Bœuf doit à caisse, à lui payé.............................. 125 l.
— — deux gobelets à mousse.
— — en espèces, en compte............... .. 400 l.

En l'an V, il vend la fabrique à Guy père (Charles-Barthélemy), du Petit Carousel, et ce dernier prend Housel comme associé.

Voici du reste l'article passé sur le livre de comptes de Guy :

« Germinal an V (mars-avril 1797). Compte particulier du citoyen Charles-Barthélemy Guy père, contracté avec le citoyen André-Marie Le Bœuf demeurant rue Neuve-des-Mathurins, section de la place Vendôme, 1re municipalité, pour la vente et location de la manufacture sise rue Thiroux no 661, Chaussée d'Antin, conjointement avec le sieur Housel qu'il prend pour son associé de compte à demi pour les faire valoir pour leurs comptes aux clauses et conditions stipulées par acte authentique, le 17 pluviôse an V de la république, moyennant la somme de vingt-cinq mille cinq cents livres, et chacun desdits Guy et Housel, pour moitié du paiement desquels le citoyen Le Bœuf a été satisfait, sans avoir égard aux arrangements pris entre les citoyens Guy et Housel, 25.500 l.

« L'article ci-dessus n'est établi que pour prendre acte de la transaction faite entre le sieur Guy père et Housel, pour le service des paiements à faire au sieur Le Bœuf. »

Puis nous trouvons des articles de paiements faits pour la manufacture de Guy et Housel, entre autres l'un, pour six mois de patente de la manufacture de la rue Thiroux, 177 l. 15.

Le 14 pluviôse an VI (2 février 1798), Guy meurt et il ne semble pas que son fils lui succède dans l'association.

Housel resta donc seul à la tête de la manufacture.

1. A. N., O. 1, 2061-2, 17 mai 1785.
2. A. de la Seine, rég. du commerce, 2566.

En 1816, c'est Julienne qui le remplace rue Thiroux, n° 8, et après 1828 il est au n° 12 [1].

En 1832, Léveillé.

En 1850, Poulain.

En 1869, Léveillé [2].

La porcelaine à la Reine, comme nous la désignons aujourd'hui, est généralement de belle qualité, les formes copiées sur les modèles de Sèvres ou s'en inspirant, sont aussi gracieuses que peut le comporter cette époque, la pâte et l'émail sont blancs ; quant aux décors, ils sont d'un bon dessin, les couleurs sont assez bien glacées et les ors relativement solides. Nous ne pensons pas que Le Bœuf se soit jamais conformé aux ordonnances qui lui imposaient de ne décorer qu'en bleu, toutes les pièces qui sont parvenues jusqu'à nous sont polychromes. Un des décors les plus fréquemment rencontrés est le petit semis de bleuets connu sous le nom de barbeaux.

Nombreuses sont aussi les pièces blanches simplement décorées d'une dentelle d'or.

Les autres décors sont analogues à ceux des fabriques parisiennes de porcelaine dure de même époque. Nous avons rencontré quelques vases et quelques assiettes portant des médaillons à paysages ou miniatures.

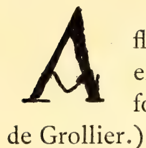
Nous avons vu qu'en 1786 on ne faisait pas de sculpture à la rue Thiroux. Nous ne pensons pas que l'on ait abordé ce genre dans la suite. Cependant M. Ujfalvy n'est pas complètement de cet avis, il dit (p. 45) : « Cette manufacture a produit de nombreuses porcelaines ornées de biscuits blancs et de biscuits bronzés », et il signale un surtout décoré de petits anges en biscuit bronzé, marqué d'un A en creux sous le socle.

## MARQUES DE LEBŒUF

Nous avons dit que la marque déposée fut un A majuscule en cursive, sans couronne, mais nous pensons qu'elle fut peu ou point employée, et que l'A majuscule d'imprimerie, couronné ou non, lui fut substitué dans la pratique.

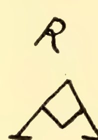
Jacquemart prétend que l'A en bleu au grand feu est du commencement de la manufacture. Nous ne trouvons rien qui confirme cette opinion. Il nous semblerait seulement, d'après le style des pièces, que l'A en rouge sans couronne pourrait être classé aux dernières années de la fabrication de Lebœuf. Cependant, les trois marques en bleu au grand feu que nous citons ne portent pas la couronne.

1. Vers cette époque nous relevons un Julienne rue du Bac.
2. De nos jours nous voyons un Léveillé, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 140.



A. p. d. Soucoupe conique à bord renversé, dent de loup or, fleurs et feuillages au naturel, fabrication médiocre. La marque en bleu au grand feu, légèrement noircie par la cuisson. Cette forme d'A donne les initiales de Marie-Antoinette, M. A. (Coll. de Grollier.)





A. p. d. Assiette bord festonné, bouquets au naturel, A couronné, en rouge et un autre A sans couronne, en bleu au grand feu, R en creux. (Coll. de Grollier.)



Jacquemart donne aussi l'A en bleu au grand feu, d'une forme particulière.



A. p. d. Assiette festonnée, dents de loup, au marli filet bleu suivant les contours du feston, petits feuillages or s'enroulant autour. La marque en rouge à la vignette. (Coll. de Chavagnac.)



A. p. d. Assiette, bord festonné, filet or, semis de fleurs et feuillages au naturel. La marque en rouge à la vignette. (Coll. de Grollier.)



A. p. d. Aiguière et cuvette, bordure rose et or, bouquets de fleurs au naturel. La marque en or. (Musée de Sèvres, nº 5300.)



A. p. d. Assiette bord festonné, dents de loup en or, bouquets de fleurs au naturel. La marque en rouge brun. (Coll. de Grollier.)



A. p. d. Tasse obconique et soucoupe, ornements et filets en or et couleurs. Sur le devant un chiffre composé de L.V. entrelacés. La marque en rouge au pinceau. (Coll. Gasnault, nº 1372.)

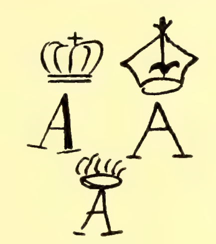
A. p. d. Théière cylindrique, de forme surbaissée, diam. 0,10, et son couvercle, décor formé d'ornements or et de filets verticaux en bleu, en or et en pointillé rose. La marque en or. (Coll. de Grollier.)



A. p. d. Théière forme droite, anse contournée, décor polychrome et or, urnes, lyres et cornes d'abondance. Marque en rouge au pinceau.



Chaffers donne ces deux marques sans indication de provenance ni de couleur.



Ris-Paquot donne celle-ci en rouge.

Chaffers donne encore « cette marque en or sur porcelaine dure, un compotier décoré de nymphes se baignant, de ne m'oubliez pas et de roses en bordure. Dorure fine ressemblant beaucoup à du Dresde. La marque M A est sans doute pour Marie-Antoinette. Coll. Bohn. »



A. p. d. Tasse et soucoupe, ornements et filets or et couleurs, la tasse porte l'A sans couronne. Sous la soucoupe l'A est couronné, les deux en rouge. (Coll. Jacquemart, nº 520.)

A

Ris-Paquot donne cette marque en noir.



Et cette autre en rouge.



Ujfalvy a relevé sur un surtout la marque en creux. Le surtout est décoré de petits anges en biscuit bronzé. (Coll. de Mme Pauline Bourdon.)

MARQUES DES SUCCESSEURS DE LEBŒUF

A. p. d. Tasse cylindrique et soucoupe, bord et semis de pois en or. Marque de Guy et Housel en rouge. (Coll. de Grollier.)

G. H
Rue Thirou
a Paris

G. h. Ris-Paquot donne cette marque aussi en rouge.

Housel Il donne encore celle-ci.

A. p. d. Soucoupe conique, marli noir, filets et semis d'étoiles d'or; au fond, un chien arrêtant une perdrix, dans un paysage, le tout au naturel. La marque en or. (Coll. de Grollier.)

houzel

JULIENNE

Ris-Paquot donne cette marque sans en indiquer la couleur et ajoute : rue Thiroux 1824.

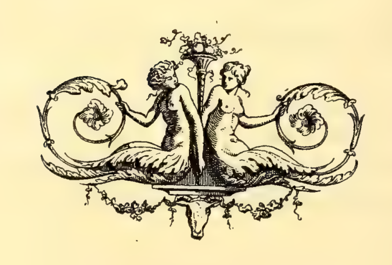
LÉVEILLÉ 12 rue Thiroux

P. d. Assiette à pied pour gâteaux, filets or, la marque à la vignette en rouge. (Coll. de Grollier.)

Leveillé 12 rue de Thiroux

DT

P. d. Tasse obconique, fond bleu foncé, médaillon orné d'un faisan doré dans un paysage, le tout au naturel, rinceaux et filets or. La marque en or et D T en bleu au grand feu.



# MARSEILLE

## (BOUCHES-DU-RHÔNE)

### PORCELAINE DURE. 1776-1793

Parmi les manufactures de faïence de Marseille plusieurs firent, dit-on, de la porcelaine; mais nous ne pouvons l'affirmer que pour celle de Robert, Joseph-Gaspard.

C'est, pensons-nous, vers 1776 qu'il commença cette fabrication.

En 1777, le comte de Provence visita son établissement qui était en pleine activité.

La manufacture fut fermée en 1793.

Les produits de Robert sont d'assez bonne qualité, cependant la porcelaine est peu transparente, la couverte est légèrement grisâtre, souvent inégale. Quelquefois on pourrait se croire en présence d'une bonne pièce de faïence fine. Cela provient sans doute de deux causes : d'abord de l'emploi du kaolin d'Alençon, qui était de qualité inférieure, puis de ce que la couverte était appliquée au pinceau.

Des pièces de service, des fleurs, de grands vases sortirent de cette manufacture.

Dans le catalogue de la vente Mortreuil, qui eut lieu le 13 mai 1877, nous trouvons sous le nº 340 la description d'une grande urne à couvercle, avec anses à têtes de béliers, reliées par des guirlandes de fleurs en relief. Le bord supérieur est décoré d'une bacchante en grisaille sur fond rose.

#### MARQUES

Les marques sont toujours R ou J. R ou J. G. R. en monogramme.

A. p. d. Vase ovoïde, haut. 0,16, à pied assez élevé et évasé à la base. En haut, six jours ovales dans le genre des pots pourris, petites anses très légères formées de branches attachées par des rubans et se prolongeant sur le vase en guirlandes de pensées et feuillages en relief décorés au naturel. Sur la couverte blanche, fleurettes et branchages d'or en semis. Haut et bas et autour, des jours avec filets d'or dentelés; tout au

• R

pied, sorte de frise en feuillages de laurier. La pâte est grise mais la transparence assez bonne, la couverte bien blanche, les ors plats. Les décors bien glacés. La marque en noir. (Coll. de Chavagnac.)

A. p. d. Vase semblable à de très petites différences près. La couverte grisâtre et terne. La marque en or. (Coll. de Grollier.) Provenant de la vente Davillier.

A. p. d. Bol hémisphérique, bordure de rinceaux rouges et pourpres, reliés par un ruban bleu, bouquets de fleurs au naturel. La marque en bleu au grand feu. Mauvais décor. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Saucière, décor fleurs à nervures à reliefs. Marque en rouge. (Vente Davillier, 1904.)

A. p. d. Assiette marli festonné avec rinceaux en or, bouquets de fleurs au naturel. La marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Soucoupe à bord renversé, dents de rat en or, bouquet de fleurs au naturel. La marque en bleu au grand feu. La tasse légèrement conique et de même décor. La marque également en bleu au grand feu. Cette marque est celle qui a été le plus contestée. Ces deux spécimens présentent cependant les deux caractères distinctifs de la porcelaine de Robert : peu de transparence, la couverte grisâtre et inégale, comme si elle avait été mise au pinceau, les fleurs criardes et peu glacées. Ces deux pièces proviennent de la vente Davillier. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Beurrier ovale adhérent à un plateau forme bateau ; il est décoré de fleurs et frises bleues ; ce bleu est sous couverte et très foncé ; il semble contenir du fer ou du manganèse. La pâte est complètement opaque et la pièce a plusieurs coups de feu. Pièce d'essai. La marque en bleu sous couverte est la même que celle des faïences. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Tasse cylindrique, un ruban violet courant circulairement au milieu de bouquets de fleurs. La soucoupe est marquée F.R. et la couverte des deux pièces a été mise au pinceau. La tasse porte la marque ci-contre en bleu au grand feu, elle est inexpliquée. (Coll. du comte Vigier.)

# QUAI DE LA TOURNELLE

PORTE SAINT-BERNARD

1776

Nous possédons dans nos collections de documents des en-tête de factures de 1777 et 1785 des frères Petit, à la manufacture de Nevers [1].

Dès 1776, l'*Almanach Dauphin* en fait mention à la même adresse; l'*Almanach du Commerce* de 1800 les donne comme fabricants.

Nous reproduisons les en-tête de factures.

« A la manufacture de Nevers, quai de la Tournelle, porte Saint-Bernard. Les frères Petit, privilégiés du roi, qui ont acquis le fonds de commerce de Mme la veuve Mazois leur sœur, avec laquelle ils demeuraient depuis et avant le décès de son mari, avertissent le public..... » (18 juin 1777.)

« A la manufacture de Nevers, quai de la Tournelle, porte Saint-Bernard. Les frères Petit, privilégiés du roi, tiennent toujours le commerce de fayance en tout genre, comme de Nevers, Rouen, Sceaux, Strasbourg; terre façon d'Angleterre allant au feu, et terre du Pont-aux-Choux ; *Porcelaines des Indes, de France, et autres,* surtouts de table, vases, figures en biscuits pour lesdits surtouts, ainsi que les fleurs et assiettes de dessert de décoration.... » Nous relevons dans la facture : assiettes blanches à 5 l. la douzaine, saladier blanc 2 l. 4 s., saucier et plateau bleu 3 l. 10 s., 1 moutardier et 2 cuilliers 2 l., 12, compotiers barbeaux 13 l. 16 s. (19 novembre 1785.)

1. Coll. de Chavagnac.

# TOURS

## 1776 - 1783

Nous lisons dans un travail de M. l'abbé Bosseboeuf : « Dans le courant de l'année 1782, Thomas Sailly faïencier à Tours s'occupa activement de rechercher les éléments et les procédés propres à la fabrication de la porcelaine [1]. » Il adressa alors une requête au contrôleur général afin d'obtenir l'autorisation de fonder une manufacture. L'intendant, M. du Clusel, chargea l'inspecteur, M. Huet de Vaudour, de faire procéder à des expériences.

Nous reproduisons quelques-unes des observations contenues dans la correspondance ou le procès-verbal concernant ces expériences.

Sailly avait, paraît-il, beaucoup de talents et de connaissances pour la fabrication de la porcelaine, il était, dit-on, sage et laborieux. Il exécuta les portraits de M. et de Mme du Cluzel en médaillons de biscuit, les contours ornés de guirlandes de fleurs, ainsi que les portraits de Voltaire et de Rousseau.

Ces pièces furent envoyées en présent à M. du Cluzel. Quant aux expériences, elles portèrent sur trois vases de différentes formes, dont le dessin avait été donné par Huet de Vaudour; hauts de un pied. sur six pouces de diamètre. Ils étaient d'un genre antique, simple et noble, avec leurs piédestaux, leurs couvercles, quelques légers ornements de guirlandes et quelques médaillons avec figures dans le contour. Ils furent exécutés en biscuit, mais le résultat ne fut pas satisfaisant, et l'inspecteur constata à la sortie du four que la couleur de la pâte en était terne, mate et semblable à de la marne, de plus ils étaient gercés, veinés, remplis d'inégalités et de petits trous qui provenaient de petites bulles d'air qui s'étaient fait jour sous l'action du feu, à travers les pores de la pâte, et avaient laissé ces parties ouvertes sans pouvoir se condenser et se refermer à la cuisson.

1. Nous avions trouvé aux Archives nationales des documents nous mettant sur la trace de cette manufacture. Nous nous sommes adressés à M. l'abbé Bosseboeuf, l'érudit archiviste-historiographe du diocèse de Tours, qui nous a aimablement communiqué les résultats de ses recherches : « Documents sur la céramique en Touraine. » Nous lui adressons ici nos sincères remerciements.

Les expériences portèrent encore sur la fabrication de tasses, soucoupes, pots au lait, théyères, sucriers, assiettes et plats festonnés, avec leur couverte et vernis, jolis de forme et bien modelés, tant dans le genre moderne qu'antique.

Mais ces ouvrages avec leur couverte ou vernis parurent avoir encore moins réussi à la cuisson que les vases. Ils avaient l'apparence du verre et de la girasole, ou fausse opale, et étaient pleins de gerçures, au lieu d'avoir un coup d'œil de cristal pur, limpide, d'un blanc transparent sans mélange de couleurs et par conséquent d'aucune substance mate, laiteuse, jaunâtre, verdâtre, comme est la couverte des faïences.

Cette porcelaine était remplie de petits trous et on y apercevait le blanc de la pâte mise en œuvre ; nombre de pièces s'étaient tourmentées, déformées et déjetées.

Huet de Vaudour ajoute que le sieur Sailly n'a pas manqué, dans ses opérations, par la main-d'œuvre première de ses ouvrages, qu'il a employé les mêmes pâtes ou terres, « tirées, toutes préparées de Limoges, que les manufactures de *Sèvres*, *Saint-Cloud*, *Chantilly* et autres du royaume tirent de cette ville ou de ses environs pour leurs ouvrages » [1].

Nous reviendrons tout à l'heure sur ce dernier point qui indique peu de connaissances de la part de l'inspecteur.

A la suite du procès-verbal, l'intendant du Cluzel note : Écrire au ministre, conformément au procès-verbal, que l'établissement pourrait mériter la protection du Gouvernement, mais pour les secours à accorder au sieur Sailly, on propose une personne des bureaux pour avoir la manutention des deniers [2].

Thomas Sailly mourut le 2 janvier 1783 à l'âge de 40 ans.

Noël Sailly, son frère, adressa une requête afin d'être autorisé à continuer ses travaux. Dans cette requête il est dit qu'il y avait *six ans* que les deux frères s'étaient attachés en petit à la fabrication de la porcelaine, etc... [3].

Les archives d'Indre-et-Loire contiennent cette note : « Le sieur Sailly vient de mourir, et emporte avec lui les connaissances de cette fabrication, dans laquelle son associé, qui reste, n'est pas aussi versé que lui ; ainsi il n'y a rien à faire pour cette manufacture. Son associé prétend qu'il fera venir des ouvriers de Paris, mais il y aurait du risque à l'en croire [2]. »

Il est donc plus que probable que la manufacture éteignit ses fours. Maintenant, si nous voulons étudier les porcelaines que l'on peut attribuer à la fabrication tourangelle, nous nous en rapporterons à M. l'abbé Bossebœuf, qui nous signale : un biscuit, l'enfant à la chèvre, signé « Tours », appar-

1. A. N., F. 12, 1494, p. 132, et Bossebœuf, *op. cit.*
2. A. d'Indre-et-Loire, Bossebœuf.
3. A. N., F. 12, 1494, pp. 134 et 135.

tenant à M. Faucheux, notaire ; une paysanne et une autre figure en pâte tendre également signée « de Tours », à M. Delouche antiquaire.

Nous avons vu que Huet de Vaudour, dans son procès-verbal d'expériences des porcelaines de Thomas Sailly, prétendait que les pâtes étaient tirées de Limoges, toutes préparées, comme celles employées par les manufactures de Sèvres, de Saint-Cloud, de Chantilly et autres du royaume. Cet inspecteur ignorait donc que Saint-Cloud et Chantilly n'avaient fait que de la porcelaine tendre, dans laquelle il n'entre pas de kaolin, c'est-à-dire d'argile blanche du Limousin. Si donc nous avions des produits de pâte tendre fabriqués à Tours, ils ne pourraient être que des essais de Sailly, datant de 1776 au plus tôt, c'est-à-dire au moment où toutes les manufactures se mettaient à faire de la porcelaine dure, ce qui est peu vraisemblable, ou alors des produits de J.-B. Roussin en 1727 [1], époque à laquelle on ne produisait en France que de la porcelaine tendre (sauf à Strasbourg avec des matières premières allemandes). Si donc il y a des porcelaines tendres de Tours, les probabilités seraient pour des produits de Roussin et non de Sailly, car nous ne pouvons croire que Huet de Vaudour ait pris dans son imagination que les terres dont se servait Sailly étaient tirées du Limousin.

Nous avons eu la bonne chance de pouvoir devenir possesseurs d'une pièce signée : Tours. C'est un biscuit dur qui pourrait induire en erreur un amateur peu expérimenté, et être pris pour une porcelaine tendre, car il est fait d'une pâte très feldspathique, jaune et très transparente. Elle a en outre quelques petits coups de feu à la base, mais trop cuite, elle a un peu glacé. Elle a les apparences des premières porcelaines dures faites en France dès 1771.

A. biscuit. Enfant, amour tenant dans la main droite un cœur et dans la gauche les débris d'une flèche. A ses pieds, une chèvre couchée. La marque en creux sous la terrasse. (Coll. de Chavagnac.)

Tours 1782

Ce biscuit est celui signalé par M. l'abbé Bossebœuf et appartenant à M. Faucheux, qui, sur nos instances, a bien voulu nous le céder. Quant à l'autre pièce signée et appartenant à Mme Delouche nous avons pu suivre sa trace, elle a été brisée et les morceaux jetés. Nous ne connaissons donc plus que celle que nous décrivons ici. Cependant, M. le comte Lair nous a dit avoir rencontré une figure de jeune homme d'une assez mauvaise fabrication en *porcelaine tendre* (T), et signée Tours. Il ne nous a donné aucun autre renseignement. Est-ce celle que nous possédons aujourd'hui ? Mais celle-ci est dure, quoique ayant un peu l'aspect d'une porcelaine tendre.

1. Voir, art. Tours, J.-B. Roussin, 1727, p. 93.

# PONT-AUX-CHOUX [1]

PORCELAINE DURE. 1777-1784

L'état des manufactures de porcelaine établies dans la ville et fauxbourgs de Paris, dont les entrepreneurs ont fait leur soumission devant M. le Lieutenant général de police, fait mention de Mignon, au Pont-aux-Choux, 10 mars 1777, comme date de la soumission, et la marque déposée est la fleur de lys [2].

En 1784, l'arrêt du 16 mai fut encore notifié à Mignon au Pont-aux-Choux [3].

Nous n'avons pas trouvé d'autres renseignements sur cette manufacture.

Avant la date de 1777 et dès 1748, nous avons trouvé Mignon, comme fabricant, au faubourg Saint-Antoine, de poteries façon d'Angleterre. Ce que l'on nommait : les terres d'Angleterre. C'est certainement le même manufacturier qui a voulu joindre la porcelaine à sa fabrication de faïence.

Nous ne pensons pas que ce soit la même fabrique que celle que Jullien signale dans son rapport de l'an V (1798), comme existant au Pont-aux-Choux et exploitée par Lemaire et Josse [4]. (Voir la manufacture : rue des Boulets, Pont-aux-Choux et rue Amelot.)

A. p. d. Beurrier à bord tronqué, diam. 0,11 ; il a été détaché d'un plateau auquel il était adhérent. Décor filet et fleurs en bleu pâle sous couverte. La pâte est peu transparente, la couverte inégale et craquelée dans le fond. La marque en bleu au grand feu. Cette pièce provient de la vente Milet de Sèvres. Elle a été pendant quelque temps attribuée à Savy, de Marseille ; mais depuis que nous avons connaissance de l'état des soumissions, nous ne pensons pas qu'il puisse y avoir de doute sur son origine. (Coll. de Grollier.)

1. Entre l'endroit où était la porte du Temple et la porte Saint-Antoine, et sur les fossés de la ville, on a bâti un pont qu'on nomme le Pont-aux-Choux, à cause qu'il est dans un faubourg où il y a beaucoup de jardins potagers qui fournissent à Paris quantité de légumes et particulièrement des choux. (Piganiol de la Force, *Description de Paris*, 1742, t. IV, p. 247.) Voir plan rue Amelot.
2. A. N., O. 1, 2060.
3. A. N., F. 12, 1493.
4. A. N., O. 1, 2061-8.

# ILE SAINT-DENIS

PORCELAINE DURE. VERS 1778

On prétend que M. Laferté, ancien fermier général, eut dans cette localité une fabrique de porcelaine dure vers 1778.

L'établissement ne prospéra pas et fut bientôt fermé.

Gross 1779

Riocreux parle de deux grands bustes en biscuit, de cette manufacture, l'un de Louis XVI marqué en creux.

Grosse l'isle St De..
1780

Le second est celui de Monsieur, marqué comme ci-contre.

D'après cela, Grosse devait être un modeleur.

Jacquemart prétend que ces bustes étaient dans les galeries de Versailles. Nous n'avons pas pu les y retrouver.

Nous avons vu dans la collection de M. de Saint-Maurice un groupe de 0,15 environ, fauve lutinant une nymphe, dans le genre de Cyfflé. La pâte ressemble un peu à ce que l'on nomme la pâte de marbre de Lunéville. Sous la terrasse nous avons relevé cette marque faite à la pointe.

Grosse

Ceci confirmerait notre opinion que Grosse était un modeleur, il avait peut-être travaillé à Lunéville (?).

# BOULEVARD DE LA RUE DE GRAMMONT

1778

Nous ignorons ce qu'était le Boulevard de la rue de Grammont et nous n'avons jamais rencontré la marque qui fut déposée par Gamont le 14 janvier 1778, en faisant sa soumission devant le lieutenant général de police. (A. N., O. 1, 2060.)

# BOISSETTE

PORCELAINE DURE. 1778

Cette fabrique fut fondée par les sieurs Vermonet père et fils. Nous allons analyser les titres qui nous font connaître ses origines.

Le 11 octobre 1777. Requête des sieurs Vermonet père et fils, pour établir une manufacture de porcelaine à Boissette.

Le 2 janvier 1778. Arrêt du conseil qui autorise l'établissement. Nous le résumons :

Sur la requête présentée au roi, étant en son conseil, par Jacques Vermonet père et Jean Vermonet fils, bourgeois de Paris, contenant que par arrêt du conseil du 1er décembre 1733 et lettres patentes expédiées sur ledit arrêt le 31 mars 1734, Sa Majesté aurait accordé au sieur Jacques-Thomas Desrues de Boudreville la permission d'établir dans le village de Boissette, près la ville de Melun, une manufacture de faïence et d'y faire fabriquer toutes sortes d'ouvrages pendant vingt années, avec défense à toute personne de faire un pareil établissement à quatre lieues à la ronde..... Cette manufacture s'est soutenue pendant la durée du privilège, et Jean-Baptiste Villenfin qui avait épousé la fille du sieur de Boudreville, obtint même un deuxième privilège pour quinze années, par arrêt du 8 mars 1757. Mais le travail et le débit de cette manufacture étant considérablement tombés depuis le décès du sieur Villenfin, ses héritiers ont abandonné cette entreprise, ayant vendu tous les meubles de cette manufacture aux suppliants qui en ont fait l'acquisition, dans le dessein d'y établir une manufacture de porcelaine.

Ils ont le secret d'une pâte supérieure en blancheur et en qualité, elle est à l'épreuve de la plus forte chaleur. Le prix modique auquel les suppliants peuvent débiter cette porcelaine, et le voisinage de Paris offrent des espérances d'un établissement avantageux.

Ils demandent privilège pour 15 ans et défense d'établir pareille manufacture dans ledit lieu de Boissette et à deux lieues à la ronde.

Demande des exemptions d'usage.

Accordé, et permission d'avoir dans l'intérieur de Paris un entrepôt de marchandises[1].

Il est probable que, pendant tout ou partie de sa courte existence, l'établissement fut protégé par le duc d'Orléans. Cela résulte de l'inscription que nous lirons plus loin sur un biscuit.

1. A. N., F. 12, 1494. 551, et O. 1, 2059.

Jænnicke dit que l'on fit à Boissette de la porcelaine tendre, nous ne le pensons pas et nous n'en avons jamais rencontré.

La porcelaine de Boissette a une belle pâte, un bon émail, et les décors sont généralement bien traités. Ils consistent surtout en bouquets de fleurs et sont analogues à ceux des porcelaines de Paris de la même époque.

La manufacture dura peu, nous ne connaissons pas la date à laquelle elle fut fermée.

MARQUES

La marque consiste en un B en cursive de formes différentes, quelquefois suivi de plusieurs points.

Comme nous allons le voir, on fit non seulement de la vaisselle, mais aussi de la sculpture.

A. p. d. Deux grands plats avec bords lobés et dorés, fleurs au naturel. Marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Soucoupe conique, dents de loup en or, guirlande de feuillages et fleurs au naturel. Marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.) Généralement le B de cette forme est suivi de plusieurs points.

A. p. d. Un sucrier à sucre en poudre avec plateau adhérent. Même décor et même marque. (Coll. de Chavagnac.)

A. p. d. Cafetière blanche, filet or. La marque en noir. (Musée de Sèvres, n° 6422.)

A. p. d. M. Ris-Paquot donne sous le n° 278 cette même marque en bleu.

A. p. d. Assiette dents de rat en or, fleurs au naturel. Marque en violet. (Coll. de Grollier.)

A. biscuit dur blanc. Statuette d'une pâte plus bise que les pièces de service, probablement de la protection du duc d'Orléans. (Coll. de Grollier.)

L P

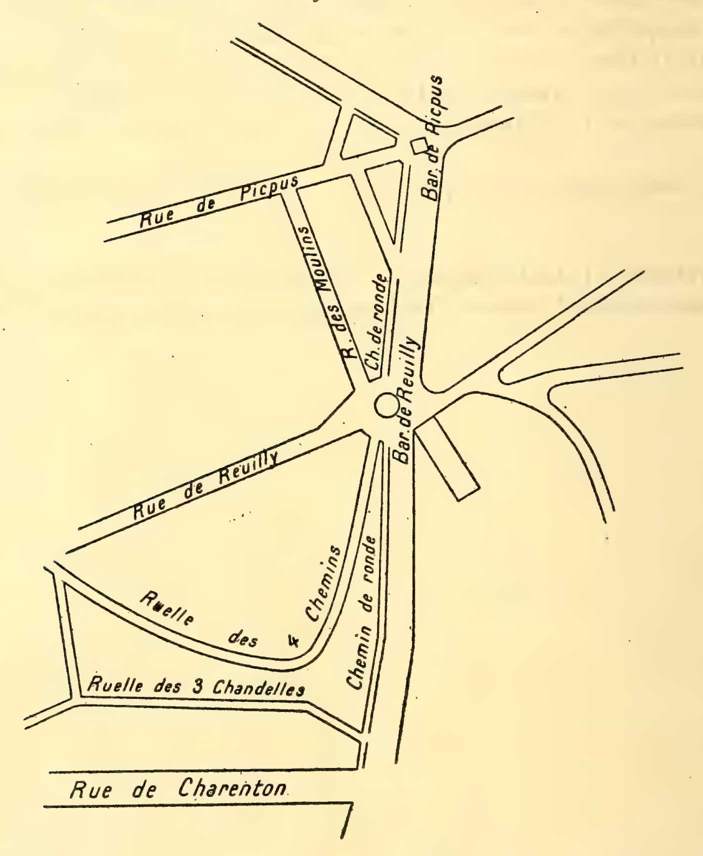
A. biscuit dur blanc. Groupe, long. 0,47, haut. 0,21. Turenne, complètement nu, sauf un manteau qui retombe, est endormi sur un canon placé sur un affût sans roues. L'affût porte en relief des armes écartelées assez compliquées. Sur la base, la marque ci-contre en creux. Sur le canon on lit difficilement la même inscription en creux mais en d'autres caractères et sur deux lignes. (Coll. de M. de Courmont.)

Manufacture de S.A.S. Mgr le Duc D Orleans A BoisseT

# BARRIÈRE DE REUILLY

PORCELAINE DURE. 1779-1785

Chanou, Henri Florentin, dit le jeune, modeleur sculpteur à Sèvres [1] depuis 1746, quitta la manufacture royale en 1779 pour fonder une fabrique de porcelaine dure à la barrière de Reuilly.




Après l'arrêt du conseil du roi, du 16 mai 1784, il sollicita sa réintégration à Sèvres. Elle lui fut accordée le 17 mai 1785.

1. Voir état du personnel de Sèvres.

Mais il s'était endetté à la barrière de Reuilly de 5 à 6.000 l., et il s'adressa à M. le baron de Breteuil pour obtenir un arrêt de surséance de trois ans, pour s'acquitter. (A. N.)

MARQUES

A. p. d. Tasse et soucoupe, rinceaux en or et en couleur. La marque en rouge. (Musée de Sèvres, n° 5583.) C H

A. p. d. Vase à rafraîchir conique, avec gorge dans le bas et au couvercle, deux anses, blanc et or, rattachées par des feuillages. Entièrement décoré en imitation de marbre brun avec filets or, haut. 0,29, marqué sur le double fond en rouge pâle. (Coll. de Grollier.) C H

A. p. d. Tasse cylindrique et soucoupe conique, filets or, fond jaune orné d'un paysage circulaire en bistre; dans le haut, frise d'ornements en or. Marque en or. Dans le même service une autre pièce, avec la même marque et de plus [marque] en creux. (Coll. de Grollier.) C H

Jacquemart dit que la marque C H en monogramme fut déposée par Chanou et qu'il existe en Angleterre une pièce ainsi marquée.

# RUE DE BONDY. 1780

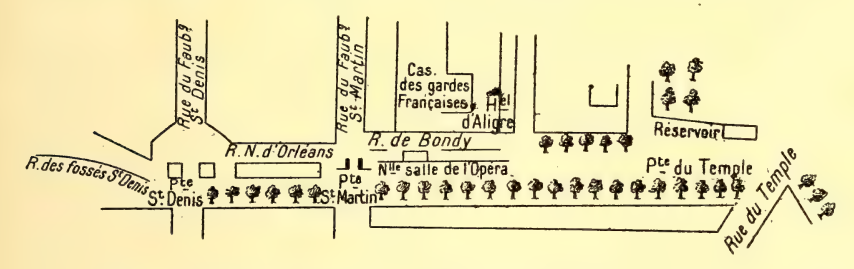
PUIS RUE DU TEMPLE 1795 ET BOULEVARD SAINT-MARTIN 1825

PORCELAINE DURE. 1780-1829

*Protection du duc d'Angoulême.*

Cette manufacture fut fondée en 1781. Nous relevons la soumission devant le Lieutenant général de police et le dépôt de la marque fait par Dihl, le 28 novembre 1781.

La fabrique de la rue de Bondy obtint la protection du duc d'Angoulême [1], ce qui fit donner à ses produits le nom de porcelaine d'Angoulême.




En 1786, nous trouvons Dihl et Guerhard demandant à faire des vases n'excédant pas 10 pouces de hauteur et des fonds de couleurs, « Sèvres n'en faisant que sur pâte tendre [2]. »

A la suite de l'arrêt de 1784, les manufactures protégées furent les premières à réclamer la mise à exécution des prohibitions édictées, dans le principe, seulement en faveur de Sèvres, et l'arrêt du 17 janvier 1787 fut rendu sur les mémoires et représentations des entrepreneurs, et « particulièrement de ceux de la manufacture dite d'Angoulême ».

Par cet arrêt, la manufacture avait été dispensée de concourir pour l'obtention de la permission de fabriquer les ouvrages réservés à Sèvres. Mais il lui était encore interdit de fabriquer « des ouvrages à fonds d'or, ni aucuns ouvrages de grand luxe, tels que tableaux de porcelaine et ouvrages de sculpture soit vases, figures ou groupes excédant dix-huit pouces de hauteur, non

1. Louis-Antoine de Bourbon, duc d'Angoulême, fils aîné du comte d'Artois (depuis Charles X), né à Versailles en 1775, mort à Goritz en 1844.

2. A. N., F. 12, 1494-46.

compris les socles, lesquels demeureront réservés à la manufacture royale de porcelaine de France, exclusivement à tout autre ».

Nous avons vu [1] qu'à partir de cette époque la surveillance s'était fort relâchée et que l'on fermait les yeux sur les infractions des manufactures particulières. Celle de MM. Dihl et Guerhard put donc produire des vases de grandes dimensions et des pièces richement décorées et dorées.

Cependant à cette époque et malgré l'autorisation qui venait de leur être accordée par l'arrêt même, les entrepreneurs demandent qu'il leur soit permis de conserver leur manufacture à Paris ; mais le comte d'Angiviller répond à cette requête, qu'y faire droit serait annuler l'arrêt [2]. Il semble qu'il y ait là une sorte de contradiction. Quoi qu'il en soit, la manufacture fut maintenue rue de Bondy.

Une lettre de Hettlinger à d'Angiviller du 17 juin 1787, nous montre que, malgré la protection et le relâchement que nous signalons, les manufactures n'étaient pas sans avoir encore quelques difficultés avec Sèvres : « hier au soir me vint la lettre ci-jointe de la dame Guerhard, et une heure après arriva Mathias Simon accompagné d'un officier de police qui me remit une lettre de M. de Crosne [3], renfermant le billet de congé de la manufacture d'Angoulême pour ledit ouvrier. Cette petite affaire est ainsi terminée d'une manière satisfaisante pour la manufacture royale, car malgré la promesse de M. de Crosne, je n'espérais pas que le renvoi de Mathias Simon fût si prochain »..... Il a remercié, ajoute-t-il, M. de Crosne et Mme Guerhard [4].

On prétend généralement que la manufacture ne fut transportée qu'en 1804 rue du Temple, mais le 23 pluviose an IV (13 février 1796) : Dihl, *copropriétaire de la manufacture de la rue du Temple*, demande l'autorisation de faire venir de Lamsseim, ville occupée par les Autrichiens, neuf personnes, dont son beau-père Leyst, maire sous les Français, pour les placer dans une exploitation de terre de porcelaine qu'il possède à Houdan [5]. Donc la manufacture était déjà transférée du Temple, puis en l'an VIII (1800) l'*Almanach du Commerce* donne Guerhard et Dilh, fabricants, rue du Temple, 166. Est-ce 166 ou 137 ?

C'est aussi installés à cette adresse que nos fabricants obtinrent la médaille d'or en 1806.

La manufacture y était encore en 1819 puisque dans les *Annales de l'industrie* de 1820, rendant compte de l'Exposition de 1819, nous lisons : « M. Dihl, fabricant de porcelaine à Paris, rue du Temple, n° 137. Ce manufactu-

1. Art. de Sèvres.
2. A. N., F. 12, 1494.
3. Thiroux de Crosne, fils d'un fermier général 1736-1794, lieutenant général de police en 1785, fut victime de la Terreur.
4. A. N., F. 12, 1493.
5. A. N., F. 12, 1494-45.

rier est un des hommes qui ont le plus contribué à porter l'art de la porcelaine au haut degré où il est parvenu en France. Il s'est toujours distingué dans toutes les expositions. Toutes les pièces qu'il a présentées à la dernière ont attiré les regards de tous les connaisseurs. »

Nous remarquerons qu'il n'est question ici que de Dihl.

En 1817, il avait offert au roi de lui vendre son établissement moyennant 200.000 francs.

En 1825 nous le retrouvons Boulevard Saint-Martin, nº 5. Et en 1829 la société Dihl et Guerhard était dissoute, comme nous le prouve l'affiche que nous reproduisons ci-dessous. Cette association n'existait plus probablement depuis longtemps que financièrement. En effet, nous voyons dès 1787 Mme Guerhard faire acte de propriétaire vis-à-vis de la manufacture de Sèvres, et nous pouvons supposer que Guerhard était mort. Puis en 1819 Dihl est seul en nom à l'Exposition.

# VENTE

APRÈS DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ DIHL ET GUÉRHARD

DE TRÈS BELLES

# PORCELAINES

De la Manufacture de S. A. R. Mgr le Duc d'Angoulême

GRANDES ET BELLES

ARMOIRES EN ACAJOU, A GLACES, COMPTOIRS, ETC.

*Les lundi 2 Février 1829 et jours suivans, heure de Midi.*

Boulevart Saint-Martin, Nº 5.

---

*Il y aura exposition les 30 et 31 Janvier et le dimanche 1er Février 1829, de midi à 4 heures.*

---

On remarque principalement dans la vente, les produits de cette célèbre manufacture, si connue d'abord rue de Bondi, où elle a été établie en 1781, et ensuite rue du Temple, nº 137.

Des vases, *services*, *cabarets*, *déjeuners*, de toutes formes et grandeurs, sur fonds de couleur, avec peintures et dorures; fonds peints seulement, et fonds blancs unis.

De très grandes et très belles armoires en acajou massif, entièrement à glaces; de beaux comptoirs et autres meubles, et ustensiles de magasin.

Nota. — *La vente de tous les Modèles, Moules et autres Ustensiles de la Fabrique, Tableaux sur porcelaine, Curiosités et autres Objets de diverses natures, dépendant de ladite société, aura lieu ensuite de celle des porcelaines, et sera annoncée par de nouvelles affiches.*

La vente a lieu au comptant.

---

Imprimerie PIHAN DE LA FOREST (Morinval), rue des Bons-Enfants, Nº 34 [1].

---

1. Coll. de Chavagnac.

D'après ce court exposé historique, nous voyons que cette manufacture était classée parmi les meilleures de Paris. Dihl fut certainement un céramiste habile et parvint à réussir des plaques de porcelaine d'une bonne exécution. Il est probable que celle sur laquelle il fit peindre son portrait par Le Guay en 1797 ne sortait pas de ses ateliers, comme on le pense généralement, puisque nous avons relevé dans un compte de Le Guay avec la manufacture de Sèvres : Portrait de M. Dihl, 1.200 l. [1].

Il acheta à la veuve de Swinger, chimiste autrichien de Vienne [2], des procédés pour faire des couleurs ne changeant pas au feu. Un second portrait de Dihl sur plaque de 0,50 sur 0,60 (Musée de Sèvres, nº 2976) est signé Drolling 1800, et sur le livre d'entrée du musée on lit : Couleurs de Dihl.

M. de Ujfalvy dit que Dihl et Guerhard fournissaient au garde-meuble de très nombreux groupes de biscuits, d'une valeur variant de 60 fr. à 1200 fr. Il dit encore que cette fabrique est la plus intéressante de toutes celles de la fin du XVIII^e siècle. Nous dirions plus volontiers avec Jacquemart, qu'il cite, « une des plus intéressantes ».

MARQUES

Le dépôt de la marque G. A. fut fait par Dihl en 1781. Peut-on la traduire : Angoulême Guerhard ? nous ne voyons pas d'autre explication, et pourtant ce nom du prince accolé à celui de l'entrepreneur est chose assez anormale; mais, d'autre part, il serait étonnant de voir la couronne sur ce chiffre, s'il était seulement celui de Guerhard.

On pourrait conclure des notes qui précèdent que Dihl n'était, dans l'origine, que directeur pour le compte de Guerhard, qu'en 1787 Guerhard était mort, et que Dihl fut alors co-propriétaire avec la veuve Guerhard. Lors de la révolution, la protection du duc d'Angoulême ayant pris fin, nous verrons apparaître les marques de Dihl et de Guerhard, puis enfin, sans doute après 1817, les marques de Dihl seul, quoique les ayant-cause de Guerhard fussent encore associés financièrement, jusqu'à la dissolution en 1829.

Nous classerons donc les marques selon ces probabilités.



A. p. d. Tasse cylindrique, haut. 0,035, fond brun avec deux bandes blanches réservées, haut et bas, et chargées d'ornements d'or. La marque en or. (Coll. de Grollier.)

Une marque semblable se trouve au Kensington Muséum.

1. Papiers de famille de M. Guérin, descendant de Le Guay, comptes.

2. Ce Swinger ou Zwinger était en 1793 peintre à Chantilly. Voir art. de Chantilly, p. t., personnel, p. 73.



A. p. d. Pot à lait décoré de barbeaux. La marque en rouge. (Coll. de Ujfalvy.)



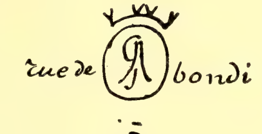
A. p. d. Vase Médicis, haut. 0,16, deux anses formées de têtes de dauphin en partie dorées, filets or, deux bouquets de fleurs au naturel. La marque en bleu au feu de moufle. (Coll. de Grollier.)



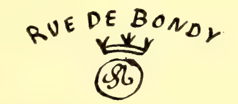
A. p. d. Assiette bord lobé et doré, décorée de barbeaux au naturel. La marque en rouge. La même marque sur le nº 522 de la Coll. Jacquemart et le nº 1374 de la Coll. Gasnault. La même citée par Chaffers.



Ris-Paquot donne cette marque en or, nº 818.



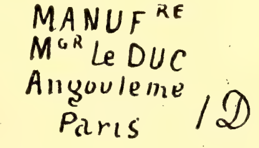

A. p. d. Sucrier conique, anses à anneaux adhérents, filets et ornements or et couleur. La marque en or. (Coll. de Grollier.)




A. p. d. de la Collection Jacquemart, nº 523. La marque en or.




A. p. d. Citées par Chaffers. Marques relevées sur un cabaret de la Collection Reynolds. La grande se trouve sous le plateau. Les deux sont en rouge.




A. p. d. Ravier forme bateau à angles carrés, décor de barbeaux au naturel. La marque en rouge à la vignette. Le D en creux pour le potier. (Coll. de Grollier.)

Même marque. (Coll. Gasnault, nº 1376.)

MANUFRE
de MGR le Duc
d'angouleme
a Paris

A. p. d. Bourdaloue, filets en or sur le bord, ornements et filets en or sur l'anse, décor de bluets sur la panse. La marque en rouge à la vignette, les deux coups de pointe en creux. (Coll. J. Protat.)

MANUFre
de MGR Le Duc
d'Angouleme
a Paris
L

A. p. d. Grande tasse litron à couvercle bombé et soucoupe conique, filets et arabesques en or. Sur la tasse un médaillon en grisaille, paysage animé de deux paysannes et un homme; même décor au fond de la soucoupe. La marque en rouge à la vignette et L V en or pour le doreur. D en creux. (Coll. de Grollier.)

MANUFRE
de MGR le Duc
d'Angouleme
a Paris
vr
M N

A. p. d. Tasse cylindrique, filets or, en haut et en bas une bande réservée en blanc sur fond d'or; sur le devant, c et couronne formés de barbeaux et feuillages au naturel. La marque en rouge à la vignette. vr en or. La soucoupe même décor porte M en or et N en creux. (Coll. de Grollier.)

Rue de Bondy

A. p. d. Tasse conique, ornements or et couleur. La marque en or. (Coll. de Grollier.)

Mre de Dihl
et Guerard
Paris.

A. p. d. Coll. Jacquemart, n° 524. La marque en rouge à la vignette.

Mf de
Guerard
et Dihl
a Paris

A. p. d. Assiette marli lobé et doré, barbeaux au naturel. Marque en rouge à la vignette. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Rencontré deux grandes plaques, long. environ 0,70, décorées de sujets mythologiques simulant le bronze, sur le fond blanc de toutes les deux : Sauvage. Les marques sont sur les sujets, en creux, dans la partie bronzée.

Mre Dihl et Guerhard

P. d. Paire de vases ovoïdes, de forme allongée, fond jaspé appelé aussi écaille, ornements d'or. Ils reposent sur une base carrée; signalés comme de la fabrication de 1800 à 1810. La marque en rouge. (Musée de Sèvres, n° 4380, 1 et 2.)

Dihl.

P. d. Paire de vases coniques à bord renversé, haut. 0,19, fond brun grand

feu à deux teintes, semblant vouloir imiter les flammes et sans doute obtenues par des couvertes colorées dans des proportions différentes avec du fer et du manganèse. Les bases brunes, l'une des deux a des reflets bleus. Des plaques mobiles à trous, pour fleurs, entièrement dorées. Sous les vases la marque ci-dessus, en bleu, au grand feu. Les bases ont une marque presque semblable en rouge brun. (Coll. de Grollier.)

SCULPTURE

A. biscuit dur blanc. Groupe, haut. 0,31, diam. du socle 0,32. Jeune fille endormie sur un banc, accoudée sur son panier. Deux jeunes garçons, l'un se hisse pour boire à une bouteille et l'autre vient de voler une pomme. La marque en creux au cachet. (Coll. de Grollier.)

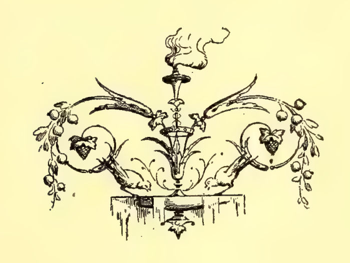
*Mre de Mr Le duc d'angoulême à paris*

A. biscuit dur blanc. Deux vases, haut. 0,27, de forme semi-ovoïde, plinthes carrées, guirlande de laurier. La marque en creux. (Vente Smith 1890, nº 38.)

*Mre de Mr le duc d'Angouleme a Paris*

DIHL Biscuit dur blanc. Deux statuettes, l'une un jeune homme marchand de plaisirs, l'autre une jeune fille marchande de fleurs. Socles très élevés. Les marques en creux sur les socles. Rencontrées dans le commerce.

*Dihl*



# NANTES

## (LOIRE-INFÉRIEURE)

### PORCELAINE DURE. 1780

Une manufacture de porcelaine dure existait à Nantes dès 1780, sous la direction de l'association Fourmy fils, Fourneira et de Nivas.

Fourneira était le chimiste qui, avec Grellet et Massié, avait fondé en 1771 la manufacture de Limoges, et avait été évincé par ses deux coassociés vers 1775 [1]. Nivas était : Auguste de Rostaing de Nivas. Quant à Fourmy c'était (nous dit Chaffers) le fils de Fourmy, fabricant de faïences à Nantes [2] ; Chaffers prétend aussi que la marque était formée des initiales enlacées des trois noms, et en rouge.

Fourneira se retira promptement et l'établissement fut fermé vers 1790.

La marque signalée par Chaffers nous est inconnue.

1. Voir article Limoges. (1771), p. 461.
2. Voir article Vosges.

---

# RUE POPINCOURT. 1782

# RUE DES AMANDIERS-POPINCOURT. 1784

## PORCELAINE DURE. 1782-1835

Le quartier Popincourt a été considérablement modifié. Autrefois la rue Popincourt commençait rue de la Roquette et finissait rue Ménilmontant, et la rue des Amandiers-Popincourt commençait rue Popincourt faisant suite à la rue du Chemin verd et finissait aux Chemins de ronde des barrières des Amandiers et d'Aunay.

La première devait son nom à Jean de Popincourt premier Président du parlement de Paris sous Charles VI. Il y possédait une maison de plaisance; des paysans y construisirent des chaumières qui finirent par former un village, compris sous Louis XIII dans le faubourg Saint-Antoine. La seconde a pris son nom de la quantité d'amandiers qu'on voyait dans le terrain sur lequel elle fut ouverte.

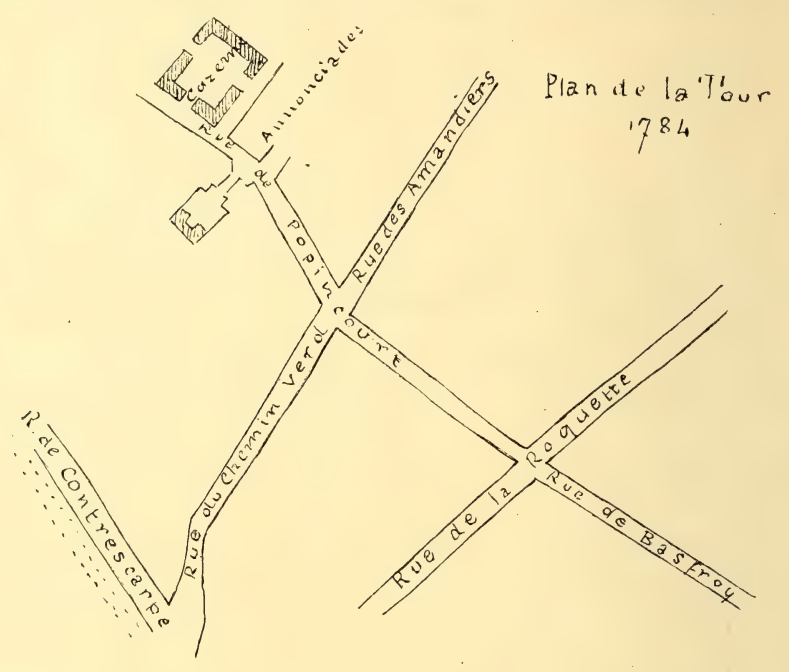
Jacquemart, Demmin et Chaffers nous disent que cette manufacture fut fondée par un sieur Lemaire en 1780, rue Popincourt, et vendue en 1783 à un sieur Nast qui la transféra rue des Amandiers-Popincourt. Mais, selon leur habitude, ils ne nous donnent aucune référence. On va voir plus loin que nous avons des raisons pour ne pas attribuer la fondation à Lemaire. Cependant nous devons reconnaître que d'après les dates il y aurait une possibilité. Serait-ce Lemaire de Vincennes en 1788 et de la rue Saint-Pierre en 1798 [1]? Il n'était pas encore à Vincennes en 1780 et Nast était manufacturier en 1798 rue des Amandiers-Popincourt, tandis que Lemaire l'était aussi à la même date rue Saint-Pierre. Ils sont du reste signalés tous les deux parmi les quatre manufacturiers les plus importants de cette époque [2].

Nous allons maintenant suivre la marche de la fabrique, grâce aux renseignements qui nous ont été communiqués très gracieusement par M. Nast, conseiller à la cour des Comptes, arrière-petit-fils du fondateur. Nous les appuierons de quelques rares documents que nous avons pu découvrir.

1. Voir les articles de Vincennes, p. d., p. 412, et de la rue Amelot, p. 576.
2. A. N., O. 1, 2061-8, rapport de Jullien, an V. (1798.)

Et d'abord qu'était le sieur Nast ? Une plaque de porcelaine, sur laquelle est peinte par Lerols une miniature du fabricant, porte la légende suivante, en or : Jean-Népomucène-Herman Nast, né à Radersbourg en Styrie le 13 mai 1754, décédé à Paris le 15 mars 1817[1].

Nast arriva à Paris venant y chercher fortune, mais à peine débarqué il tomba malade et fut soigné à l'Hôtel-Dieu. Il en conserva toute sa vie une touchante reconnaissance pour les sœurs qui lui avaient prodigué leurs soins.




A sa sortie il se fit ouvrier sellier, mais peu après, en 1780, il entrait à la manufacture de porcelaine de Vincennes.

Travailleur et intelligent, il consacrait ses heures de loisir à l'école de dessin, et dès 1782, estimant qu'il possédait assez de connaissances dans son nouveau métier, il venait à Paris monter une petite manufacture, dans un modeste rez-de-chaussée d'une maison de la rue Popincourt. Il y était tout à la fois son tourneur, son mouleur, son enfourneur et son dessinateur.

Deux fois le feu prit dans ce simulacre de manufacture. Mais Nast persévéra et la fabrique en miniature fit bientôt parler d'elle.

Un des grands céramistes de Paris vint rue Popincourt proposer une association qui fut refusée ; l'ambassadeur d'Espagne voulait doter son pays de

1. Cette plaque est aujourd'hui dans la collection Quesnel.

l'industrie de la porcelaine dure; Proust, chimiste, membre de l'Académie des Sciences, consulté, lui indiqua Nast comme un homme habile en son art. Des pourparlers eurent lieu. On lui proposa l'achat de son fonds (1.800 l.) et ses frais de voyage. Les négociations n'aboutirent pas de suite, et lorsque le Gouvernement espagnol envoya son acceptation, la petite manufacture avait déjà grandi et son propriétaire repoussa les offres, ne voulant pas lâcher la proie pour l'ombre.

Dès 1784 le petit établissement quittait le pauvre rez-de-chaussée où il était né, pour aller quelques pas plus loin s'installer définitivement dans un vaste terrain de la rue des Amandiers-Popincourt [1].

Dans les notes manuscrites de la fin du XVIII^e siècle, sur les manufactures de Paris et des environs à conserver, nous lisons : rue Popincourt. Entrepreneur Nast, douteux. Il ne devait pas tarder à se classer parmi les meilleurs.

En août 1789 il épousa Edmée Lecoutre.

Nast s'appliqua de suite à produire une vaisselle très blanche et très dure, à bon marché. Lorsqu'il fut arrivé à son but et que les bénéfices qu'il réalisait lui permirent de suivre ses goûts artistiques, il rehaussa cette vaisselle par la sculpture de la molette, son invention, et l'enrichit par une dorure solide et des décors en peinture d'un vrai mérite. Puis élargissant encore son œuvre il s'adonna à la sculpture en biscuit, et fit de nombreux vases et pièces décoratives à fond bleu et reliefs blancs, dans le genre anglais de Wedgwood.

De très importantes pendules en biscuit, montées en bronze doré, nous donnent aujourd'hui l'idée de l'activité industrielle et artistique que Nast sut donner à sa manufacture.

Quelques hommes de haute valeur furent ses collaborateurs dévoués. Nous pouvons citer : Les sculpteurs Pajou et Klagmann, les peintres Schiltz Flers et Cabat, puis Cadet de Vaux, Parmentier et le chimiste Vauquelin, qui avait accepté la direction permanente du laboratoire de la fabrique et la garda jusqu'en 1828 [2].

Nast n'était parvenu à ces résultats qu'après avoir traversé des moments difficiles et il n'avait surmonté les obstacles que grâce à son énergie, à son intelligence et à sa probité.

Il touchait à la prospérité, lorsque survinrent les tristes jours de la révolution. Malgré l'arrêt complet des transactions commerciales il conserva son

1. Il n'était sans doute que locataire puisque les actes d'acquisition ne remontent qu'au 30 juillet 1791 : Lambert-Sainte-Croix, avoué, acheta pour le compte de Nast une grande maison rue des Amandiers pour 48.000 l., des héritiers de Nicolas-Sébastien Adam le sculpteur (1705-1778), puis le 13 pluviôse an IV une petite maison de Vallet et un grand jardin de Giraud.

2. Vauquelin Nicolas, né à Saint-André-d'Herbetot, Calvados 1763, mort à Paris 1829. Chimiste distingué, élève de Fourcroi.

personnel, lui assurant le pain à 3 sols la livre, pendant les années de disette. Il n'en fut guère récompensé, car on voulut le traiter en simple aristocrate et la corde pour le pendre était déjà attachée à sa porte ; mais sa présence d'esprit et son courage déconcertèrent les misérables qui avaient comploté la mort de leur bienfaiteur.

Il dut cependant avoir recours aux emprunts pour continuer ses travaux, l'argent ne rentrant pas. Nous trouvons le relevé des dettes qu'il dut contracter en 1792, 1793 et 1794, se montant à 53.500 l. Il les remboursa en assignats, mais cet honnête homme, lorsque le calme fut rétabli, ne se considérant pas comme libéré vis-à-vis de ceux qui l'avaient aidé dans les mauvais jours, leur remboursa en 1799, 1800 et 1801 plus de 20.000 francs, différence en argent de la moins-value du papier national. Nous avons eu entre les mains les quittances de ces paiements, et considérons comme un devoir pour nous de rendre hommage à la mémoire de cet homme d'une si rare intégrité. Ses descendants peuvent être fiers de leur aïeul, à tous les points de vue.

A l'exposition de l'an VI, Nast obtint une médaille d'argent.

Nous relevons dans les brevets d'invention : Procédé propre à faire des moulures en relief, par M. Nast à Paris. (Brev. d'inv. T. XIV, p. 213, 13 mai 1810.) Pâte avec laquelle on fait des bordures médaillons et figures en relief, etc., par M. Nast à Paris. (Brev. d'inv. T. XIV, p. 216, 13 mai 1810.)

Jean-Népomucène-Herman Nast mourut à Paris le 15 mars 1717, laissant ses deux fils à la tête de la manufacture [1]. Ils étaient les dignes successeurs de leur père, qui leur avait donné les exemples d'une vie de labeur et de probité, et les avait préparés à poursuivre son œuvre en leur donnant des maîtres tels que Vauquelin et le chimiste Chevillot.

Nous les retrouvons à l'exposition de 1819, et ne pouvons mieux faire que de reproduire en partie les termes du rapport du jury :

« MM. Nast frères, fabricants de porcelaine à Paris, rue des Amandiers-Popincourt, nº 28. Cette manufacture est trop recommandable par elle-même, par les magnifiques produits qu'elle répand dans le commerce, pour qu'elle ait besoin de nos éloges. Elle est une des plus anciennes en ce genre que la capitale possède : il y a plus de 45 ans que M. Nast leur père la fonda [2]. Ses fils industrieux ont suivi ses traces, et ont soutenu, et augmenté même, la réputation que le fondateur s'était acquise [3]. Ces messieurs, jaloux de concourir au perfectionnement des arts, nous ont ouvert leurs ateliers afin que nous puissions décrire avec fidélité les procédés employés dans un art aussi impor-

1. Henri-Jean Nast, né le 17 juillet 1790, et François-Jean Nast, né le 4 janvier 1792.
2. Ceci ferait remonter la fondation à 1774. Il y a là sans doute une erreur.
3. On remarquera qu'il n'est pas question ici de Lemaire.

tant ; ils ne nous ont rien caché et nous ne trahirons pas leur confiance. Nous ne pourrions donner ici qu'une idée imparfaite de leur belle manufacture ........

« Ces habiles manufacturiers ont appliqué la porcelaine à une foule de choses nouvelles et utiles dont nous donnerons les détails avec les gravures nécessaires pour en faire apprécier le mérite. »

Suit la description de 7 figures gravées.

« Fig. 1. — Grand vase de 4 pieds 3 pouces de haut, tout en porcelaine. Sujets très bien peints représentant la paix soutenant le commerce, et les arts et la victoire couronnant la force et la sagesse. (Des vases de cette nature ont valu une médaille d'argent de 1re classe en 1806, à M. Nast.)

« Fig. 2. — Autre vase analogue de 4 pieds de haut.

« Fig. 3. — Colonne de 5 pieds 6 pouces, elle est de l'ordre corinthien avec chapiteau et embase d'une grande richesse.

« Fig. 4. — Pendule allégorique représentant l'amour qui fait passer le temps.

« Fig. 5. — Soupière d'un pied de diamètre.

« Fig. 6. — Superbe coupe.

« Fig. 7. — Cadran d'horloge en porcelaine. Ils en ont exécuté un de 7 pieds de diamètre pour M. Wagner, habile horloger-mécanicien. Il lui fut livré pour la somme de 600 francs et aurait coûté au moins 6.000 francs en émail .........

« Ces jeunes manufacturiers, à l'exemple de leur père, s'attachent principalement à perfectionner la fabrication et la dorure, plutôt qu'aux objets de peinture qui sont étrangers au fabricant de porcelaine, proprement dit, ce talent appartenant uniquement aux peintres qui le procurent à quiconque veut les employer.

« Le Jury central, appréciant le mérite et les talents de MM. Nast, leur a décerné la seule médaille d'or qui a été accordée à ce genre de fabrication [1]. »

Nous avons entre les mains une estimation de la manufacture de MM. Nast en avril 1827. Nous y relevons :

Rez-de-chaussée : Étuve, moufle en brique 18 pieds sur 5 et 7 pieds de haut, avec hotte à 4 moufles. Bâtiments des fours : un grand four, deux autres fours, fenderie : serre aux rondeaux, manège avec 12 lanternes, leurs arbres et leurs meules, deux marches à pâte, deux gâchoirs, autre étuve, hangar à terre, fosse, séchoir.

Au 1er étage sur rue : Magasin, pièce de six fenêtres, contenant 22 armoires à 2 ventaux et 8 carreaux de verre.

1. *Annales de l'Industrie nationale et étrangère,* 1820. Exposition au Louvre en 1819.

Sur cour : Pièce à 4 fenêtres, contenant 4 armoires comme les précédentes.

Nous ne voyons dans cet état aucun atelier de décoration, ce qui nous fait penser que l'on confiait les pièces à décorer à des chamberlans[1].

La manufacture fut vendue en 1835 à la ville de Paris, qui en fit une maison de secours, ou d'après Lefeuve une maison d'école.

L'un des petits-fils du fondateur qui vient de mourir récemment avait écrit il y a déjà quelques années les souvenirs qu'il avait entendu raconter aux siens. Nous y lisons : « A cette époque la modestie des cours, jointe aux usages commerciaux, n'avait pas encore inauguré les luxueux dépôts de vente de nos riches quartiers. Si l'on désirait des meubles, des bronzes, des porcelaines, c'était au faubourg, à la fabrique, qu'il fallait aller. Là on choisissait l'œuvre qui existait, où l'on commandait, sur dessin ou modèle spécial, l'objet, la pendule, le service que l'on désirait. Et encore, n'était-ce pas tous les jours de la semaine, le samedi était le jour réservé à la visite des clients. Aussi, ce jour-là, la pauvre rue des Amandiers-Popincourt était-elle sillonnée d'équipages. Pas un ambassadeur ne s'installait ou ne partait sans venir commander le surtout, les cabarets et les services à son chiffre ou à ses armes.

« Ce fut là précisément la cause principale de la fermeture de la fabrique en 1835.

« Au chauffage au bois succédait le chauffage à la houille. Les fabriques s'éloignaient de Paris en présence des charges croissantes des octrois et de la main-d'œuvre. On créait des magasins de dépôt. La clientèle regardait à aller s'égarer dans les faubourgs et préférait les étalages du Palais-Royal et des boulevards.

« En présence d'une transformation radicale à opérer et d'un éloignement indispensable de Paris, les frères Nast préférèrent remercier tous leurs collaborateurs et terminer, après un demi-siècle de succès, l'industrie céramique à laquelle leur père avait si dignement attaché son nom. »

Nous avons reproduit ces quelques lignes quoi qu'elles fussent écrites pour la famille, car elles nous dépeignent l'état de l'industrie d'art vers le premier tiers du XIXe siècle.

En 1851, à l'Exposition universelle de Londres, « le fils d'un ancien manufacturier de Paris, M. Nast, bien connu par la beauté de sa fabrication, avait adressé quelques-uns de ses anciens produits, remarquables par la perfection de leur exécution ». Ainsi s'exprime M. Salvetat dans son rapport[2]. Plus

1. On appelait Chamberlans les ouvriers ou artistes travaillant chez eux, en chambre.

2. Le 25e jury avait nommé rapporteur M. Ebelmen, administrateur de la manufacture impériale de porcelaine de Sèvres. La mort vint le surprendre, M. Salvetat, chimiste à Sèvres, reçut les matériaux réunis par M. Ebelmen et rédigea le rapport.

loin il ajoute : « M. Nast de Paris. Ce nom rappelle l'une des maisons qui avec celle de Dilh ont fait, pendant longtemps, rechercher les porcelaines françaises sur les marchés étrangers. Nous avons remarqué dans cette exposition une grande coupe avec ornements en relief. » Le jury décerna une mention honorable à M. H.-J. Nast.

Lefeuve [1] nous dit que la maison dans laquelle Nast vint installer sa manufacture portait le n° 22 et avait été achetée au sculpteur Adam. En 1800, elle portait le n° 7 [2]. En 1819, le n° 28 [3]. L'*Almanach du Commerce* nous donne de 1807 à 1825 l'adresse au n° 8 et enfin au n° 14.

La famille Nast possède encore de grandes pendules en biscuit, de grands vases décorés de paysages ou allégories, et dorés de ces ors remarquables qui sont très personnels à la fabrique de la rue des Amandiers-Popincourt, et enfin toute une série de tasses des styles Empire et Restauration.

Voyons maintenant les marques :

## MARQUES

Nous devons faire remarquer que les marques de : Nast à Paris, sont souvent accompagnées d'un point bleu au grand feu et que même souvent le point est seul sous l'une des pièces, tasse ou soucoupe, l'autre portant la marque complète. Un point bleu analogue est souvent attribué à Orléans.

A. p. d. Tasses et soucoupes de style révolutionnaire, Directoire et Empire. Les marques en rouge à la vignette. (Coll. Nast.)

NAST
à
Paris

A. p. d. Deux coupes fond blanc, grecque rouge en haut du pied et sur les bords des coupes, ornements verts, bleus et rouges. Lyre ornée sur le pied. Même marque. (Coll. Nast.)

P. d. Grande cafetière style Restauration, fond gros bleu, ornements or et argent. La marque en or. (Coll. Nast.)

Nast
a
Paris

P. d. Grand bol à pied et anses, fond bleu, ornements or et argent. La marque en or; le point en bleu au grand feu. (Coll. Nast.)

Nast a paris.

1. Lefeuve, *Les rues de Paris.* (1862.)
2. *Almanach du Commerce*, an VIII.
3. *Annales de l'Industrie*, compte rendu de l'exposition de 1819.

Nast

P. d. Tasse hémisphérique sans anse, diam. 0,065, ornements et chiffre en or. Marque en or. (Coll. de Grollier.) On rencontre la même marque en rouge et en creux.

N

P. d. Sucrier obconique, diam. 0,08, dents de loup or, décoré de guirlandes vert bleu et or et semis de feuilles en or. La marque en rouge. (Coll. de Grollier.)

P. d. Grande tasse et soucoupe, forme évasée, style romain, fond blanc, molette aux bords, grande frise à palmes simili-bronze, camés peints sur fond violet. La marque en or. (Coll. Nast.)

nast a Paris par brevet d'invention

J Lecablé

P. d. Tableau en porcelaine, environ 0,12 sur 0,15, portrait de Henry IV traité en miniature, porte la signature ci-contre. (Coll. Nast.)

P. d. Soucoupe et tasse. La soucoupe montée sur trois griffes de lion, ornements en or. Les feuilles d'acanthes dorées ont les arrêtes si vives qu'on pourrait les prendre pour du bronze doré. (Musée de Sèvres, nº 1027.)

Nast a paris par brevet d'invention

Même soucoupe (Coll. de Grollier). Les marques en or semblables.

N. à Paris

M. Demmin donne la marque ci-contre en rouge et en or, sans nous indiquer où il l'a relevée.

A. p. d. Tasse cylindrique, filets et rinceaux or. Médaillon dans lequel est un amour en camaïeu bistre. Soucoupe, paysage en bistre, mais ornements d'or différents.

Ces pièces et la suivante semblent de la fin du XVIII^e^ siècle. On prétend cependant que les marques seraient des fils du fondateur de la manufacture (?). Marque en rouge. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Vase Médicis, haut. 0,14, anses têtes de chèvres, filets et ornements en or, médaillon décoré d'une scène galante, polychrome, décor fin XVIII^e^ siècle. Marque en rouge. (Coll. de Grollier.)

BISCUITS

A. b. d. blanc. Groupe, haut. 0,50 environ, 4 personnages et une chèvre. Mercure présente un nouveau-né à deux femmes. (La naissance d'un dieu.) La pièce est d'une bonne cuisson et d'un beau blanc. La composition et le modelé sont bons. Marque en creux derrière, sur la base.

NAST.

A. b. d. Grand vase en biscuit forme tulype, fond bleu avec sujets en pâte blanche rapportée. (Musée de Sèvres, nº 8543.) Ce vase est indiqué au catalogue comme de 1789 à 1790. Nous le supposons d'une date un peu postérieure.

MANUFRE DE PORCELAINE
DU CEN NAST A PARIS

A. b. d. Deux bustes, l'un de Bonaparte l'autre de Hoche, en biscuit blanc, qui portaient cette marque en creux. On les considérait comme modelés par Houdon. (Vente Fillon.)

Manufre de Porcelaine
du Cen Nast
rue des Amandiers
Don Popincourt

ÉTIQUETTES

NAST
r. des Amandiers.



# RUE DES BOULETS ....
# PONT-AUX-CHOUX. 1784
# RUE AMELOT. 1786

PORCELAINE DURE

*Protection du duc d'Orléans. 1786.*

On dit généralement qu'une manufacture de porcelaine a été créée rue des Boulets, au Faubourg-Saint-Antoine [1], par de la Marre de Villiers. Ce qu'il y a de certain c'est que le 22 avril 1784, Louis-Honoré de la Marre de Villiers fit une déclaration devant le lieutenant général de police, disant qu'il se proposait d'établir au *Pont-aux-Choux* une manufacture de porcelaine sur laquelle il apposera une marque particulière dont il déposait l'empreinte au greffe.

(  dit Chaffers, p. 572.)

Par acte du 1er mai 1784 il s'associe avec Jean-Baptiste-Augustin de Montarcy, écuyer. Ils travaillèrent avec succès de 1784 à 1786, et le 26 juin de cette dernière année, de Villiers étant représenté par un sieur Abraham-Jean-Louis Desoliers, ils déclarent dissoute la société de Montarcy-de-Villiers.

Ce dernier est remplacé par le sieur Edme-Alexis Toulouse, et Montarcy écrit : « Je soussigné, m'engage à prendre pour mon associé, dans ma manufacture de porcelaine, M. Toulouse, à raison de moitié dans les bénéfices de tout ce qui sera par lui fabriqué et à raison de 5 °/o de tout ce qui a été fabriqué avant. »

Le 6 août de la même année, Montarcy obtient un brevet du duc d'Orléans, qui lui permet de mettre au-dessus de sa porte : « Manufacture du duc d'Orléans. »

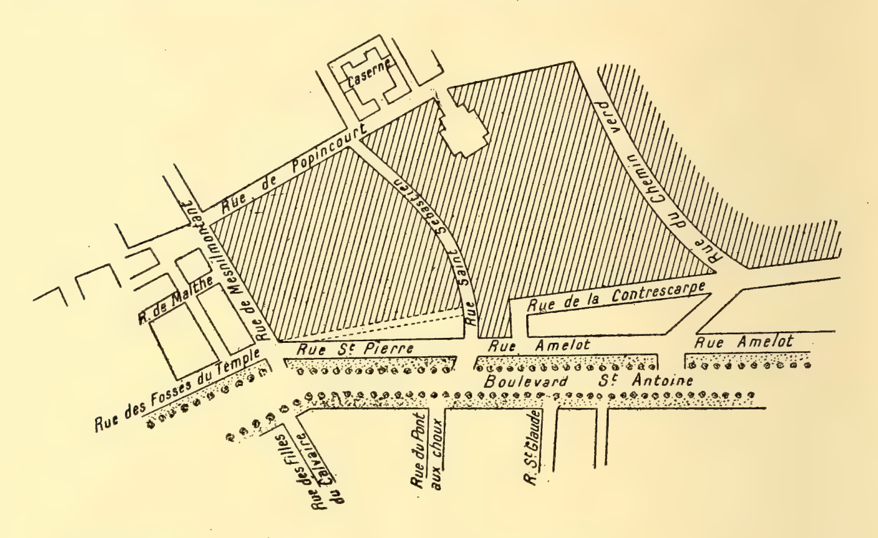
Le 9 novembre suivant, Edme-Alexis Toulouse, demeurant rue Amelot [2],

1. La rue des Boulets allait de la rue de Charonne à la rue de Montreuil.

2. La rue Amelot longeait le boulevard, de la Porte Saint-Antoine à la rue Saint-Sébastien. Au mois de mai 1777, le roi ordonna par lettres patentes que les fossés de la ville, en toute leur étendue, depuis le pont Saint-Antoine jusqu'au grand égout, seraient remplis au moyen des gravois et des décharges publiques jusqu'à la hauteur du chemin de la contrescarpe et à 6 pieds ou environ plus bas que le sol du rempart, puis que les terrains seraient divisés en plusieurs rues, dont l'une, qui aurait son ouverture dans la demi-lune, à l'entrée du faubourg Saint-Antoine et aboutirait à la rue Saint-Sébastien, serait appelée rue Amelot. M. Amelot était en 1777 ministre secrétaire d'Etat au département de Paris. (Lazarre.)

se présente pour profiter de l'arrêt du 15 février 1766 et fonder une manufacture de porcelaine dans la même rue. Il fait sa soumission et indique la marque dont il compte se servir. Le commissaire lui donne acte de sa soumission de ne se servir que de la marque L. P. Il ne devra fabriquer que des objets marqués.......... et se conformer à l'arrêt de 1784 [1].

Au sujet de l'arrêt du 1er janvier 1787, nous lisons que les sieurs Outrequin et de Montarcy, successeurs de la Marre de Villiers, demandent à être autorisés à continuer à fabriquer même les objets défendus [2].




Jusqu'ici on avait dit et écrit : Outrequin de Montarey ou Montarcy, n'y voyant qu'une seule personne. Mais, dans la pièce rapportant l'acte du 1er mai 1784, nous ne voyons pour désigner cet entrepreneur que : Jean-Baptiste-Augustin de Montarcy, et dans la note citée plus haut : *les sieurs Outrequin et de Montarcy*. Il semble donc que l'on devrait admettre cette dualité.

Mais dans le bilan déposé par Toulouse le 11 juillet 1789 [3], nous trouvons parmi les créanciers chirographaires : « Outrequin de Montarcy, ancien propriétaire, ensuite associé, postérieurement vendeur et en dernier lieu cessionnaire, toujours sans inventaire et aujourd'hui créancier suivant les livres du commerce déposés aux consuls. »

Il y a donc désaccord entre la note que nous avons recueillie aux archives nationales et le bilan de Toulouse.

1. A. N., F. 12, 1494.
2. A. N., F. 12, 1494, 474.
3. A. de la Seine. Bilans, n° 76. Voir plus loin ce bilan.

Nous lisons vers 1788 : « État des manufactures de porcelaine à Paris et aux environs : La manufacture de M. le duc d'Orléans, établie rue Amelot, au Pont-aux-Choux, ci-devant rue des Boulets, sous la raison D. Toulouse et Cie, ne peut se soutenir. » En effet, Toulouse déposait son bilan le 11 juillet 1789, comme nous venons de le voir. Nous pouvons y puiser quelques renseignements intéressants.

*État général de l'actif et passif du sieur Toulouse, propriétaire de la manufacture de porcelaine établie à Paris sous la protection de Mgr le duc d'Orléans, rue Amelot.*

A. de la Seine. Bilans, 76. — 11 juillet 1789.

DOIT

*Privilégiés.*

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Birwiche, ouvrier peintre pour ouvrages | | | | 366. | | |
| Dihl[1], | — | — | — | 178, | 18, | 6. |
| Piscia, | — | garnisseur | — | 722, | 12. | |
| Queth, | — | peintre | — | 665. | | |
| Schouler, | — | tourneur | — | 2.700. | | |
| Vauson, | — | répareur | — | 172, | 8. | |
| Wagner, | — | peintre | — | 415. | | |
| Capitation, 1788 et 1789 | | | | 156. | | |
| Location, une année, y compris les gages du portier | | | | 4.100. | | |

*Hypothécaires.*

| | | |
|---|---|---|
| Son épouse | 12.000. | |
| — pour un legs de la sœur de celle-ci dame de Frémont (2 juillet 1788.) | 2.000. | |
| Intérêts | 1.650. | |

*Chirographaires.*

| | | |
|---|---|---|
| Outrequin de Montarcy, ancien propriétaire, ensuite associé, postérieurement vendeur et en dernier lieu cessionnaire toujours sans inventaires, et aujourd'hui créancier suivant les livres du commerce déposés aux consuls, somme de | 31.354, | 10. |

1. Ce ne peut être le propriétaire de la manufacture de la rue de Bondy, puisqu'il fit sa soumission pour cette fabrique en 1781.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Plus le même, créancier pour marchandises d'ancienne fabrication, données en confiance à l'effet d'en faire la vente pour son compte, laquelle suivant les livres monte à la somme | 18.000. | | |
| Divers | 132. | | |
| | 880. | | |
| | 396. | | |
| | 8.620. | | |
| | 90. | | |
| | 110. | | |
| Ouvriers de la manufacture pour billets formant créances autres que celles ci-dessus | 3.789. | | |
| — — | 60. | | |
| Royer, marchand de terre à Alençon, pour marchandises. | 160. | | |
| Divers | 35. | | |
| | 225, | 8. | |
| Petit frères, négociants, quai des Miramionnes | 77, | 6. | |
| Pouyat, négociant à Limoges, marchandises et effets | 5.399, | 16. | |
| Divers | 1.074. | | |
| Pour balance | 5.643, | 10, | 5. |
| Total | 101.172, | 8, | 11. |

AVOIR

| | | | |
|---|---|---|---|
| Manufacture et dépendances, outils, agrès, ustensiles, engencements, matières, fours, fourneaux, évalués suivant l'état ci-joint [1], prix de facture, moins 30 °/₀ pour service et non-valeurs | 23.398. | | |
| Les marchandises fabriquées et en nature dans les magasins depuis le 21 novembre 1788, suivant le relevé des livres du commerce déposés aux consuls et surtout de celui des enfournements montant à vue de l'état en forme d'inventaire ci-joint [1] à la somme de, moins (rabais, etc.....) existant en magasin 65.475, 11, 7., moins rabais 20 °/₀ | 52.380, | 9, | 3. |
| Marchandises en cru et dégourdies, moins 10 °/₀ | 11.854. | | |

*Bons débiteurs.*

| | | |
|---|---|---|
| Bellevaux, faïencier, rue Saint-Jacques | 249, | 5. |
| Crochard, — rue Saint-Honoré | 214, | 15. |

1. Nous n'avons pas cette pièce.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Dubois, faïencier, place de la Comédie Italienne...... | 155. | 4. | |
| Dupuis d$^{e}$, — rue de Richelieu.................. | 5.057, | 18. | 6. |
| Duhamel, — pont N.-D...................... | 23, | 4. | |
| Delaporte, négociant, rue Montmartre, près l'hôtel d'Uzès.......................................... | 197, | 10. | |
| Fournier, faïencier, rue Bourg-Tibourg............... | 97, | 7. | |
| Goubert, — à Rouen......................... | 506, | 12. | |
| Jacquier, — rue Saint-Pierre à Lyon........... | 55, | 10. | |
| Lepreux v$^{e}$, — rue Beauregard.................. | 14, | 8. | |
| Lecuillier (Victoire), faïencier, faubourg Saint-Antoine.. | 1.712. | | |
| Moreau, commissionnaire, rue Aumaire.............. | 3. | | |
| Petit, faïencier, rue Saint-Jacques-la-Boucherie......... | 80. | 6. | |
| Regnault, faïencier, rue Saint-Honoré................ | 40. | | |
| Séjournant, — rue des Boucheries-Saint-Germain.. | 29, | 4. | |
| Wignier, négociant, rue Saint-Denis, pour marchandises à rendre.......................................... | 214, | 15. | |

*Débiteurs douteux.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Berger, commissionnaire à Belleville.................. | 1.775. | | |
| Bochet, négociant à Poitiers......................... | 189, | 16. | |
| Barré, sculpteur à Sceaux........................... | 79. | | |
| Chiboust, faïencier, grande rue Taranne.............. | 2.306. | | |
| Eckard, garnisseur................................ | 297. | | |
| Kouglemann, mouleur............................. | 354. | | |
| Rosambourg, marchand, rue Charlot, 23............. | 565. | | |
| Vivien, tourneur à Vincennes........................ | 17. | | |
| Total..... ............. | 101.172, | 8, | 11. |

Par-devant les conseilliers du roi, notaires à Paris soussignés, fut présent sieur Edme-Alexis Toulouse, propriétaire de la manufacture de porcelaine de Mgr le duc d'Orléans, établie à Paris rue Amelot, y demeurant, paroisse Sainte-Marguerite, lequel a, par ces présentes, constitué pour son procureur général et spécial.................................................

Nous avons pensé qu'il était bon de reproduire ce bilan presque *in extenso*, car les documents sur la marche de cette manufacture sont trop rares pour que nous négligions ceux qui, comme celui-ci, nous indiquent son importance, quelques noms d'ouvriers et d'artistes et les commerçants avec lesquels elle était en rapport d'affaires, tant à Paris qu'en province.

Nous relevons encore dans un registre de commerce de 1787 [1], des pièces

1. A. de la Seine, reg. du commerce, Toulouse, 126.

vendues, venant de la rue des Boulets et appartenant à M. de Montarcy; très petite figure en biscuit, Chinois, 2 l. 10 s., groupe biscuit, petit jardinier, figure pastorale, vase à tête de lion, etc.

Jacquemart prétend que Outrequin de Montarcy eut pour successeurs un sieur Werstock puis Lemaire. Nous regrettons qu'il ne nous indique ni les dates, ni la source de ces renseignements. Nous n'avons donc pas pu contrôler celui qui signale le sieur Werstock. Mais si nous nous en rapportons au mémoire de Jullien de 1798, il y avait à cette époque une manufacture tenue par Lemaire et Josse, rue Pierre. Or la rue Pierre à cette date n'est autre que la rue Saint-Pierre. En 1786, le plan de la Tour n'indique pas la rue Saint-Pierre, mais celui de Piquet, de 1808, donne la rue Saint-Pierre comme le prolongement de la rue Amelot, entre la rue Saint-Sébastien et la rue de Ménilmontant, c'est l'explication de l'adresse donnée par Jullien. La dénomination de rue Saint-Pierre disparut promptement. Jacquemart nous dit encore que Lemaire fut entrepreneur de l'ancienne manufacture Outrequin-de Montarcy, ce qui nous est confirmé par l'*Almanach du Commerce* de l'an VIII.

L'*Almanach du Commerce* nous indique les sieurs Caron puis Lefebvre comme successeurs de Lemaire. Sous la restauration, Jacques Lefebvre fut breveté par le duc d'Orléans (plus tard Louis-Philippe Ier). Après 1820, le successeur fut Hall au no 64 de la rue Amelot. Il tint vers 1825 une seconde manufacture à Noirlac (Cher). En 1828, les héritiers Jeanne sont possesseurs des deux établissements.

## MARQUES

La marque L. P. est attribuée à Vincennes et à la rue Amelot, mais nous avons vu que, si elle est certaine pour cette dernière manufacture, elle ne l'est nullement pour Vincennes. On pourrait l'attribuer aussi bien à Boissette qui fut également protégée par le duc d'Orléans.

Les auteurs se sont évertués à trouver des raisons pour appliquer L. P. couronné ou non couronné à l'une ou à l'autre de ces fabriques.

Dans Louis-Philippe duc de Chartres, peut-être protecteur de Vincennes sous la direction de Séguin, et Louis-Philippe duc d'Orléans, certainement protecteur de la rue Amelot, sous la direction de de Montarcy, nous ne devons voir qu'un seul et même personnage, puisque c'est bien le duc de Chartres qui aurait protégé Vincennes en 1777 et que ce ne peut être que lui qui accorda son patronage en 1786 à de Montarcy, son père Louis-Philippe duc d'Orléans, petit-fils du régent étant mort en 1785. Donc le duc de Chartres était devenu à cette époque duc d'Orléans.

S'il protégea Vincennes, et s'il maintint sa protection jusqu'à la fin, il y aurait donc une période d'environ deux années (6 août 1876 au 1er mai 1788), pendant lesquelles les deux manufactures auraient bénéficié de la protection du même prince. Mais cela n'aurait rien pour étonner, puisque le comte d'Artois protégea en même temps et Limoges et le faubourg Saint-Denis.

Quant à la couronne, si l'on veut lui chercher une explication autre que la fantaisie du décorateur, on pourrait peut-être la trouver dans l'évolution politique de Louis-Philippe duc de Chartres, se brouillant avec la cour en 1780, exilé en 1787, puis devenant Philippe Égalité avant de monter sur l'échafaud en 1793.

Mais comme nous voyons la marque L. P. déposée en 1786, sans couronne, celle du comte d'Artois C. P. au faubourg Saint-Denis, aussi sans couronne, et l'A de la reine à la rue Thiroux, non couronné ; et que malgré cela la plupart des pièces portent ces lettres couronnées, nous estimons qu'il n'y a pas lieu d'attacher d'importance au L. P. couronné ou non.

Si nous nous en rapportions uniquement au dépôt des marques devant le Lieutenant général de police, il faudrait n'attribuer à Vincennes que le lambel et toutes les pièces marquées L. P. à la rue Amelot.

Quant à la marque que l'on traduit le plus souvent Outrequin de Montarcy, M. Chaffers pense que l'on pourrait aussi la lire : Manufacture d'Orléans. C'est possible et il y a même peut-être là un rébus, comme nous en trouvons quelques exemples dans les marques de porcelaines [1]. Cette explication nous permettrait de penser que les marques L. P. et O. M. furent employées simultanément.

Nous avons parlé à l'article que nous consacrons à la porcelaine dure de Brancas-Lauraguais, d'une pièce marquée L. P. mais qui est en porcelaine tendre ; nous y disons que nous ne pouvons vraiment pas supposer que l'on ait fait à la rue Amelot, non plus qu'à Vincennes, de la porcelaine artificielle, quand toutes les manufactures cessaient ou avaient cessé d'en faire. C'est pour cela que nous supposons que cette tasse fut faite par le duc d'Orléans dans un de ses laboratoires, soit dans celui de l'abbaye Sainte-Geneviève, soit dans celui du château de Bagnolet, c'est-à-dire avant 1785.

Elle est même sans doute très antérieure, et la lettre de Hultz que nous citons à l'article Brancas nous semble bien décisive.

1. Par exemple nous lisons : 2000 pour Vincent (20 × 100). M. O. L. Manufacture oude Lordrecht, dirigée par le docteur Moll.

### MARQUES DE DE LA MARRE DE VILLIERS

A. p. d. Sucrier obconique, diam. 0,075, filets or, frise de guirlandes de feuillages s'entrecroisant, entre lesquels sont placées des roses. Le tout au naturel. Marque en rouge à la vignette. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Le nº 527 de la collection Jacquemart porte une marque semblable.

A. p. d. Petit crémier, décor fleurs au naturel. Même marque en rouge au pinceau. (Coll. de Chavagnac.)

A. p. d. Pot à lait à panse, haut. 0,10, anse ornée d'une feuille d'acanthe. Dents de loup en or, barbeaux au naturel. La marque en or. (Coll. de Grollier.)

### MARQUES OUTREQUIN ET DE MONTARCY

A. p. d. Soucoupe conique, filets or. Oiseaux et fleurs au naturel, branchages or. Marque en rouge à la vignette. (Coll. de Grollier.)

Jacquemart signale une pièce portant en même temps la marque O M et un croissant en or avec deux points en or. La même marque relevée sur une pièce de la vente Gasnault. (1898, nº 195 du catalogue.)

On peut donc attribuer ce C ou croissant à la rue Amelot.

A. p. d. Musée de Limoges, sans nº, indiquée comme de Limoges ou Bordeaux, à tort pensons-nous. La marque en or.

A. p. d. Au même musée, nº 537. Collection Jacquemart. La marque en rouge.

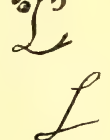
A. p. d. Pot à crème couvert, à panse, dents de loup en or, semis de fleurs au naturel. La marque en rouge au pinceau. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Pot à crème semblable au précédent. La pièce est de mauvaise fabrication. La marque au pinceau en rouge. (Coll. de Grollier.)

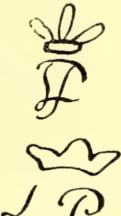
### MARQUES DE LA PROTECTION DU DUC D'ORLÉANS

A. p. d. Cachepot conique, ornements or et couleurs, guirlandes vertes. Marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Musée de Sèvres, 5353 et 5502. — Coll. Jacquemart, nº 528. — Coll. Gasnault, nº 1383. Ces pièces portent la même marque.



A. p. d. Plateau d'écuelle à bord lobé, filet or, dents de loup, bouquets de fleurs au naturel. La marque en bleu au grand feu, et L en creux. (Coll. de Grollier.)



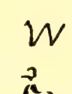
A. p. d. Saucière à deux becs et deux anses, filet en relief et doré, fleurs au naturel. La marque en bleu au grand feu. (Musée de Sèvres, nº 8109.)

A. p. d. Soucoupe conique, dents de loup or, fond rose à œil de perdrix, réserves bordées d'or et décorées de fleurs au naturel. La pâte est transparente, mais la couverte est pointillée, les couleurs épaisses et mal glacées. La marque en bleu grand feu. (Coll. de Grollier.)



B

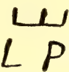
A. p. d. Tasse conique à deux anses et couverte avec soucoupe trembleuse. Gerbe et fleurs en camaïeu bistre foncé rehaussé d'or. Ornements et filets or. La marque en or L P D peut se lire : Louis-Philippe d'Orléans. La soucoupe seule marquée avec B en creux. La tasse porte seulement W en creux. (Coll. de Grollier.)



W

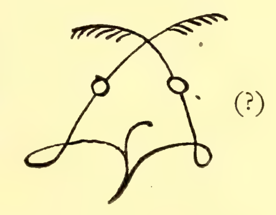


A. p. d. Tasse cylindrique et soucoupe, fond œil de perdrix pointillé bleu et or, nombreuses réserves entourées de feuillages or, contenant une rose au naturel. La réussite de ces pièces est mauvaise, tant comme porcelaine que comme couverte et décor. Les marques en bleu au grand feu, la première sous la soucoupe, la deuxième sous la tasse. Elles sont peu lisibles, nous pensons cependant qu'on peut les attribuer à la rue Amelot. (Coll. de Grollier.)




M. Greslou donne cette marque en rouge.

Nous ne pensons pas que l'on ait jamais fait de porcelaine tendre à la rue Amelot, nous renvoyons donc à l'article de Brancas-Lauraguais pour la marque ci-contre que nous pensons un essai de porcelaine tendre du duc d'Orléans. (?)



Demmin attribue à la rue Amelot et à une fabrication de porcelaine tendre la marque en relief, incolore, que nous reproduisons tout en faisant observer qu'elle a une grande analogie avec les marques de Vincennes, p. t. (?)

MARQUES DES SUCCESSEURS APRÈS 1793

Chaffers dit que la marque que nous reproduisons ici fut employée après 1793.

*Fabrique du Pont-aux-Choux*

P. d. Tasse et socoupe. La tasse cylindrique, à bords renversés, l'anse formée d'une feuille d'acanthe, le tout en or ciselé, sauf un médaillon en bistre, représentant le duc d'Orléans en costume militaire. Ce portrait est d'une grande finesse et fait au pointillé. La marque, en or, nous donne de nombreux renseignements. Le prénom de l'entrepreneur, la date, puisque le titre de A. Sérénissime nous indique la Restauration, et enfin le numéro de la rue. Cette pièce est, sans doute, un don fait après l'obtention du brevet du duc d'Orléans. (Coll. de Grollier.)

*Manufacture*
*de Porcelaine*
*de Jques Lefebvre*
*Breveté De S.A.S. Monseigneur*
*le Duc d'Orléans*
*Rue Amelot no 64*
*A Paris.*

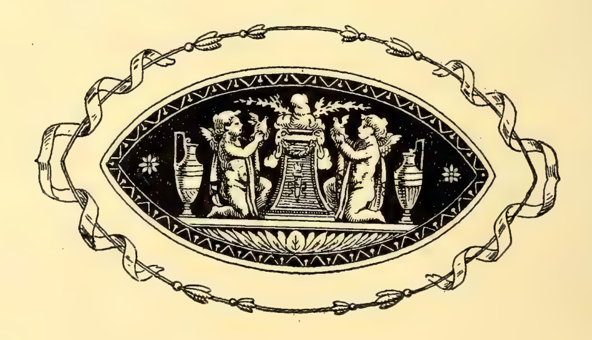
P. d. Vase fond brun, à bords évasés, soutenu par un pied doré sur lequel s'appuient trois enfants en biscuit blanc. (Musée de Sèvres, no 6799.)

*Lefevre rue amelot*
*à paris*

Voir l'article de la rue Saint-Louis, no 89. (1827.)

*Jeanne*
*P.*

Nous avons vu au cours de cet article que l'on avait fait de la sculpture rue des Boulets. Nous ne connaissons aucune pièce marquée que l'on puisse attribuer à cette manufacture.



# LILLE

## PORCELAINE DURE. 1784-1817

Par arrêt du 13 janvier 1784, un sieur Leperre-Durot obtint l'autorisation de fonder à Lille une manufacture de porcelaine dure. Le Dauphin lui accorda sa protection, et il adopta pour marque un Dauphin couronné.

M. de Calonne, originaire de Tournai, ancien intendant de la province, contrôleur général des finances, s'intéressa à cette fabrique, surtout parce que l'on y employait la houille comme combustible.

Par arrêt du 3 mai 1785, Leperre-Durot bénéficia d'un privilège exclusif de dix ans dans un arrondissement de 4 lieues de Lille.

Puis par un nouvel arrêt du 20 décembre 1885, une gratification annuelle de 2.000 l. lui fut allouée.

M. de Calonne l'appela à Paris pour y construire des fours à charbon de terre, il y resta près de deux ans. Sa manufacture périclita en son absence. C'est alors qu'il adressa de nombreux mémoires au conseil du Commerce, dans lesquels il expose qu'il avait employé 40.000 l. dans son établissement et qu'il ne se serait pas absenté ainsi pendant deux ans s'il n'avait été appelé par M. de Calonne. Il demande 48.000 l. d'indemnité. On lui accorda 10.000 l. y compris le prix des vases qu'il avait apportés au Dauphin.

En 1786 il demanda à être nommé inspecteur général des fours au charbon de terre construits suivant sa méthode « les seuls en usage en France » et offrit de faire de nouvelles expériences sur son procédé, demandant à être autorisé à pousser ses découvertes aussi loin qu'elles pourraient l'être [1].

Le 23 août 1788, sur de nouvelles réclamations, il obtint uue gratification annuelle de 4.000 l. pendant 12 ans [2].

En 1790 nous trouvons la manufacture entre les mains d'une société avec un sieur Gaboria comme directeur. Après lui vinrent Roger, puis Graindorge et Cie, et enfin Renault qui ferma l'établissement en 1817.

La porcelaine dure de Lille ne présente pas un grand intérêt. Elle est absolument analogue aux porcelaines dures de Paris de cette époque. Les décors y sont peut-être un peu moins habiles, mais en somme les marques seules peuvent permettre de la distinguer.

1. A. N., F. 12, 1494. — Ch. 489, 91-92.
2. A. N., F. 12, 107, p. 504.

MARQUES



A. p. d. Deux vases coniques à gorges. Anses masques de lion, haut. 0,235. Décor rinceaux polychromes et or, médaillons contenant des attributs, marqués l'un en or, l'autre rouge au pinceau sur gris. (Collection de M. Henri Charles.)



A. p. d. Deux vases formés d'un cône renversé, anses à muffles de lion. Décor trophées au naturel et feuillages en dorure. Marque sous l'un des vases, en or. (Ancienne coll. Delaherche.)



A. p. d. Assiette à bord festonné et doré, décorée de fleurs au naturel. La marque en rouge à la vignette. (Coll. de Grollier.)



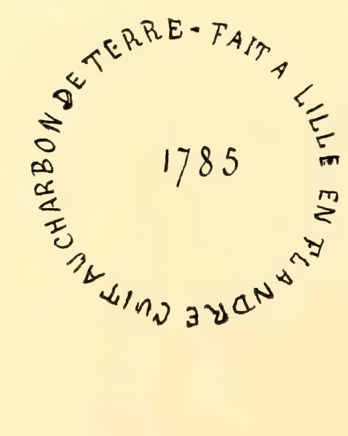
A. p. d. Sucrier à poudre et couvercle. Plateau quadrilobé adhérent. Décor barbeaux au naturel, dents de rat en or. Marque le dauphin en rouge et le monogramme en creux. (Musée de Sèvres, n° 7776.)

Nombreuses pièces de service soit de même décor, soit à décor de fleurs portant les mêmes marques.

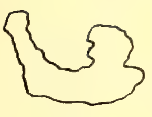
A la vente Lejeal en janvier 1880 deux pièces marquées de même étaient cataloguées : fabrique d'Angoulême, à tort pensons-nous. (Marque semblable à Hildesheim, Allemagne.)



A. p. d. Coquille trilobée. Décor de fleurs au naturel, dents de rat en or. Marque en creux. (Coll. de Grollier.)




A. p. d. Grande soucoupe décorée au milieu d'instruments de chimie au naturel et autour, ainsi que sur le marli, des signes de chimie en couleurs ; plusieurs semblent être de fantaisie. Sous la soucoupe l'inscription ci-contre en rouge. (Musée de Sèvres, n° 1635.)



A. p. d. Écuelle couverte et plateau, décor médaillons en grisaille reliés par des festons et arabesques or et couleurs. L'écuelle marquée en violet au pinceau, le plateau en rouge à la vignette. (Coll. Harbaville de Boulogne.)



A. p. d. Cafetière à panse et couverte. haut. 0,17. Décor filets violets, bouquets de fleurs au naturel. La marque en rouge à la vignette. En dessous de fortes aspérités, pâte très transparente, mais les couleurs ne sont pas glacées. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Soucoupes coniques, décorées de filets or et de guirlandes de fleurs violettes opposées à des guirlandes de feuillages verts. Au fond, semis de fleurs. Marque en rouge au pinceau. (Coll. de Grollier.)

*a Lille*

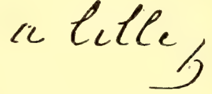
A. p. d. Tasse cylindrique et soucoupe conique décorées de filets or et de paysages au naturel. La marque en or. (Coll. de Grollier.)

*alille*

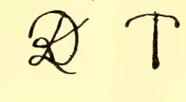
A. p. d. Écuelle avec couvercle et plateau dentelé, décorés de filets or et de guirlandes de fleurs au naturel, entremêlées de postes. Marque en bleu. (Musée de Sèvres, nº 3094.) Étiquette de la main de Riocreux : A. p. d. de Lille (Nord), de Roger vers 1795, peint par son fils puîné.

*a lille*

A. p. d. Pot à crème cylindrique couvert. Décor or et couleurs, rinceaux filets et ornements. Marque en noir et h en creux. (Coll. Franks, nº 441.)

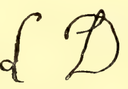


A. p. d. Cuvette bord lobé, ornements or et paysage au naturel. Marque en pourpre. (Musée de Sèvres, nº 5951.) Riocreux donne cette pièce comme de la fabrication de Lille 1784-1790, initiales de Leperre-Durot.



Jacquemart trouve cette attribution imprudente.

A. p. d. Assiette décor or, empire. Marque au pinceau, sans indication de couleur. (Exposition de Genève, juin 1902.)



P. d. Compotier avec ornements d'or sur fond blanc et paysages peints à l'encre de Chine. (Relevé par Chaffers à la keramic Gallery, nº 256.)

*fait par Lebrun à Lille*

# BORDEAUX

## PORCELAINE DURE. 1784-1790

Les origines de l'industrie de la porcelaine à Bordeaux sont très obscures. Des recherches très consciencieuses que M. C. Leymarie, archiviste du département de la Haute-Vienne, a bien voulu faire à notre intention, nous ont permis de rétablir, en partie, l'existence de la principale manufacture de Bordeaux, mais les commencements ne nous sont révélés par aucun acte authentique.

Quelques années après la découverte du kaolin à Saint-Yrieix, il y avait certainement deux fabriques à Bordeaux, la première celle des terres de Bordes en Paludate, la seconde dirigée par un sieur Bordon. Grellet (de Limoges) en signale trois au moins dans sa correspondance. Cela n'a rien d'étonnant, puisque nous avons vu à l'article « Limousin » le rôle que les Bordelais et entre autres Mgr de Lussan, archevêque de Bordeaux, jouèrent dans la découverte du kaolin. Il est même question à cette époque d'un certain sieur Bordas qui fabriquait une poterie translucide avec une terre analogue.

Nous allons donc tenter de reconstituer l'histoire des quelques années d'existence de la manufacture bordelaise la plus connue, au moyen des extraits de la correspondance d'Alluaud, fonds considérable qui a été versé par la famille aux archives de Limoges et compulsé par M. C. Leymarie.

M. W. Manès a déjà publié en 1856, dans le *Recueil de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, une « Notice sur l'industrie de la porcelaine à Bordeaux ». Nous apporterons quelques documents nouveaux.

M. Manès nous dit que ses recherches lui firent connaître « qu'en 1782 on trouvait à Bordeaux de la porcelaine de Limoges chez M. Verneuilh, marchand rue des Argentiers, de la porcelaine de Saint-Yrieix chez les sieurs Laffon et Boussenot, rue de la tour de Gassies, et de la porcelaine de Monsieur, chez M. Descat, marchand bijoutier rue Sainte-Catherine; qu'en 1783 il y avait une manufacture de porcelaine à Bordeaux, située en Paludate, dans les terrains dépendant de l'ancien château de Bordes, au-dessus de l'hôpital des enfants trouvés, qu'elle appartenait à M. Verneuilh, marchand de poteries, lequel avait son magasin de vente rue des Argentiers, où l'on trouvait

en gros et en détail, non seulement de la porcelaine et de la faïence, etc... ..... Qu'en 1788, cette fabrique passa à un sieur Vanier qui avait son magasin en ville, à Tourny, sur le pré du château, et qu'elle se maintint jusqu'en 1793 où elle fut détruite par suite de la mort de ce fabricant. »

Nous sommes d'accord avec M. Manès pour penser que Verneuil fut le premier propriétaire de la manufacture du château de Bordes en Paludate. Il est probable qu'il s'associa peu après comme directeur technique un certain Vanier qui dans les commencements ne résida pas d'une façon permanente. Originaire d'Orléans, il avait dirigé la faïencerie de Petit-Boussemart à Lille, en 1784, et la manufacture de Fauquez à Valenciennes, en 1785. Il fit pendant ce temps plusieurs voyages à Limoges, à Saint-Yrieix et à Bordeaux, où sa présence nous est révélée en 1786 par un personnage qui devait jouer un certain rôle dans la marche de l'établissement, Vergniaud, beau-frère d'Alluaud [1], avocat à Bordeaux, le futur conventionnel [2]. Vergniaud fut chargé par Alluaud de traiter de ses intérêts, et sa correspondance versée par la famille Alluaud aux archives de Limoges nous donne de nombreux et précieux renseignements. Nous y lisons que les fours commencèrent à fonctionner vers 1784.

En 1787, nous relevons la constitution de deux sociétés ; la première entre Verneuil et Vanier, la seconde entre le même Vanier et Alluaud de Limoges. Cet Alluaud nous est déjà connu, il possédait des carrières de kaolin à Saint-Yrieix et était fournisseur de nombreuses manufactures de porcelaine, entre autres de celles de Bordeaux. Pendant que Vanier traitait avec Verneuil, Alluaud traitait avec Vanier.

La première convention (Verneuil-Vanier) est faite pour deux ans et demi, avec promesse de renouvellement pour égale durée. Verneuil en cédant sa fabrique en devenait le principal client et conservait le droit d'avoir un magasin à Bordeaux. Il avait donc, comme le dit Vanier, tout intérêt à prendre la plus grande partie des produits pour éviter la concurrence à son propre magasin, il conserva en outre un atelier de décoration. Mais Vanier ouvrait aussi un magasin de vente en ville, vu l'éloignement de la manufacture.

En même temps, Vanier s'assurait un bailleur de fonds en traitant avec Alluaud. Leur acte de société stipulait un capital social de 24.000 l., soit 12.000 l. par associé, payable par mensualités de 2.000 l., mais fourni en entier par Alluaud, auquel Vanier payait l'intérêt de sa part. Ce dernier

1. Alluaud de Limoges, voir manufacture de Limoges (1771), période royale.

2. Vergniaud (Pierre-Victurnien), né à Limoges en 1753, son père, fournisseur des armées, se ruina et il fut élevé par son beau-frère Alluaud. Avocat à Bordeaux, il fut envoyé en 1791 par le département de la Gironde à l'assemblée législative. Réélu à la Convention, il lutta contre les Jacobins, succomba avec les autres Girondins le 31 mai 1793 et fut guillotiné le 31 octobre 1793. C'est lui qui dans un de ses discours comparait la Révolution à Saturne dévorant tous ses enfants à tour de rôle.

devait prélever 3.000 l. annuellement comme directeur. L'exécution de ces clauses ne fut pas sans amener quelques difficultés, et nous en avons connaissance par la correspondance entre les deux associés [1]. Vanier se plaint de la mauvaise qualité des pâtes fournies par Alluaud et de son peu d'exactitude à verser les mensualités stipulées.

Vanier avait pris possession officiellement après la signature des actes de société que nous venons de relater, et le premier état de paye qu'il adressa à Alluaud a comme point de départ le 10 août 1787. Dans l'inventaire fait par Verneuil et Vanier, nous ne voyons figurer qu'un seul four et nombre d'objets sont signalés comme en mauvais état.

Le portrait que Vergniaud trace de Vanier est celui d'un praticien habile et expérimenté, mais très désordonné et fort besogneux, dont la bonne foi pourrait même souvent être suspectée. « Cet homme est misérable, écrit Vergniaud, le moindre retard dans l'envoi des fonds le met aux abois et dans l'impossibilité de travailler. » L'année suivante Vergniaud paraît plein d'espoir et croit le succès très prochain : « Je mène de temps à autre quelqu'un à la manufacture ; dès qu'elle sera un peu connue, je suis persuadé qu'elle aura peine à suffire aux commandes, et je prédis un instant où il faudra redoubler les avances pour lui assurer le succès et les bénéfices que nous promet la beauté de la porcelaine, et pour fournir au débit qu'assure l'infériorité du prix sur celles de Paris. »

Les prévisions du beau-frère d'Alluaud se réalisèrent, en partie du moins. En 1788 Vergniaud écrit : « Je crois d'ailleurs pouvoir vous dire qu'il y a du jet et de l'ordre dans la manufacture ; on y fait de la porcelaine magnifique..... Le four est excellent. Sur la dernière fournée qui s'est faite, il n'y a eu que sept pièces invendables et un petit nombre de celles dites de second choix. » Dans une autre lettre, Vergniaud annonce la commande d'un service du prix de 1.200 l.

Mais la santé de Vanier commence à s'altérer, la pénurie des fonds se fait sentir et l'entreprise périclite bientôt.

Vergniaud revient à ses préventions contre Vanier et montre une grande défiance à son égard : « Cet homme pourrait faire son lot et décamper », va-t-il jusqu'à dire. Mais il disparut tout à coup et mourut en 1790 d'une fluxion de poitrine compliquée d'une fièvre putride. M. Manès ne le fait mourir qu'en 1793, mais les lettres de Vergniaud ne peuvent laisser aucun doute sur la date que nous donnons.

Après sa mort, sa veuve, que Vergniaud nous représente comme une espèce de mégère, tantôt menaçante et tantôt larmoyante, toujours méchante et prête à tromper, fit preuve d'une insigne mauvaise foi, détourna des fonds

1. Archives de Limoges.

à son profit et opéra, à vil prix, des ventes clandestines. Par suite de ses agissements la liquidation devint inévitable; elle se fit en 1790. Au 30 décembre 1789, l'estimation des marchandises s'élevait à 40.840 l.

Cette liquidation fut faite par Duclou, employé de la manufacture royale de Limoges; par Martin, comptable, et Sauvageot, tourneur.

Le dépouillement de la correspondance de Vergniaud nous montre de la façon la plus évidente les rôles respectifs, remplis par Alluaud et Vanier à la manufacture de Bordeaux. Le premier y était le maître absolu, il resta toujours le bailleur de fonds de l'entreprise, de laquelle il était le chef, déléguant ses pouvoirs à son beau-frère.

Pendant les trois dernières années que dura la manufacture de Bordeaux, Alluaud était directeur de l'annexe de Sèvres à Limoges. (10 avril 1788.)

Il faut convenir que pendant ces années 1788, 89 et 90, Alluaud eut une situation très fausse, il était, clandestinement, fabricant à Bordeaux, faisant ainsi directement concurrence à la manufacture royale qu'il dirigeait à Limoges et qui tenait beaucoup aux provinces du midi, où elle avait établi des magasins dans plusieurs villes et notamment à Bordeaux. C'est sans doute la raison pour laquelle il avait intérêt à répandre le bruit qu'il n'était que fournisseur de kaolin pour la fabrique bordelaise.

L'initiative de la cuisson au charbon de terre, dont M. Manès voudrait faire honneur à l'industrie bordelaise, ne peut lui être attribuée. En se reportant à l'article que nous consacrons à Valenciennes, on y verra que l'on y cuisait à la houille et que c'était même une des conditions de l'arrêt de privilège, du 24 mai 1785. C'est donc bien certainement Vanier qui apporta ces procédés à Bordeaux.

Les produits de la manufacture sont de belle qualité, autant par la pâte que par le décor. Ils ont une grande analogie avec ceux de Limoges et de Paris. Nous avons surtout rencontré des pièces de services de table, des écuelles, des aiguières. Les décors y sont généralement bien traités; Alluaud reçut en présent deux gobelets de francs-maçons dorés, que son beau-frère lui envoya.

Les produits que nous relevons au moment de la liquidation sont : les baignoires à œil, les tasses à glace, les coquetiers, les moutardiers et soucoupes, pots à oille, écuelles, écritoires, sucriers à ruban, tasses à bandes, tasses mignonettes, pots à sucre, tasses à chocolat, cabarets à 12 tasses, théières, pots à fleurs, glacières couvertes, compotiers, tasses à glaces à coquilles, seaux à verres, petits plats ronds, confituriers, verrières, bateaux à raves, seaux à bouteilles, brocs et tasses à lait, déjeuners à la reine, marabouts, petits brocs, gobelets de francs-maçons, tasses carrées, tasses à la reine, porte-huilliers écrasés, tasses à bouillon, bouquetiers, corbeilles, pots à bouquets, vases, etc.

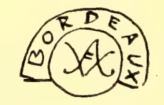
Nous voyons en outre quelques biscuits, parmi lesquels un Bélisaire. Ces biscuits étaient faits au moyen des moules de la manufacture royale de Limoges.

## MARQUES

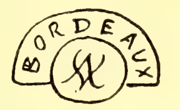
De ce que nous venons de dire il semblerait résulter que les marques que nous allons voir, formées des lettres A. V. en monogramme, seraient les initiales Alluaud-Vanier.

Quant au W, il serait moins facile à expliquer; à moins que l'on ne veuille y voir les marques de 1788 à 1790, époque à laquelle Alluaud était directeur de l'annexe de Sèvres à Limoges, et où, ne pouvant faire acte de propriétaire d'une autre manufacture, il aurait remplacé l'initiale de son nom par celle du nom de son beau-frère Vergniaud. Cette concession de la part de ce dernier était peu de chose auprès des nombreux services qu'il avait rendus à Alluaud pour sa fabrique, mais ce ne sont que des suppositions.

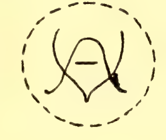
A. p. d. Grande soucoupe conique décorée de guirlandes et de semis de barbeaux au naturel. Marque en bleu au grand feu. (Musée de Sèvres, nº 6805.)



A. p. d. Tasse hémisphérique sans anse et soucoupe, larges filets, vases de fleurs, guirlandes et rinceaux or. La marque en bleu au grand feu. Bonne fabrication, porcelaine d'une grande transparence. (Coll. de Grollier.)



A. p. d. Cafetière cylindrique, filets or, fleurs au naturel. Marque en bleu au grand feu. (Musée de Sèvres, nº 6149.)



A. p. d. Même marque. (Musée de Sèvres, nº $6149^3$.)

A. p. d. Assiette décorée de fleurs au naturel et de feuillages or. (Coll. de Grollier.)



A. p. d. Tasse cylindrique, filets bleus et or, frise d'ornements or en dessous, personnages dans un paysage, en bistre, et un homme jouant avec des chiens, au naturel; marque en or. (Coll. de Grollier.) Provient de la vente Diamond où elle était classée à Berlin, fabrication de Wegeli; mais elle semble bien postérieure à 1757.

A. p. d. Pot à crème à panse, dents de loup or et fleurs au naturel. Marque en rouge au pinceau. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Écuelle à deux anses et soucoupe, ornées de fleurs et barbeaux

•W• au naturel, entre deux lignes de feuillages verts. Marque en bleu au grand feu sous la soucoupe. (Coll. de Grollier.) Ne peut être confondue avec les marques de Weesp ni de Wallendorf, le décor étant absolument français.




Marque citée par Demmin, de sa collection, en bleu au grand feu. Tasse et soucoupe; sous la dernière on lit le W.

---

# SAINT-BRICE

## (HAUTE-VIENNE)

### PORCELAINE DURE. 1784

Nous n'avons sur cette manufacture que le renseignement suivant : le 17 juin 1784 les sieurs Gomond et Croasmen, entrepreneurs d'une manufacture de porcelaines et de cristaux à Saint-Brice, demandent pour leur établissement le titre de manufacture Royale et de Mgr le Dauphin. On répond en citant l'arrêt du 16 mai 1784 et refusant [1].

A l'époque actuelle M. Ch. Berger a une fabrique à Saint-Brice.

1. A. N., F. 12, 1494.

# SAINT-DENIS DE LA CHEVASSE

## (VENDÉE)

PORCELAINE DURE. 1784.

En 1784 le marquis de Torcy obtint l'autorisation de fonder une fabrique de porcelaine dans sa terre de Saint-Denis de la Chevasse (Bas-Poitou) [1].

Cette manufacture dut avoir une courte existence, une production restreinte et peu intéressante.

A notre connaissance les seules pièces qui lui soient attribuées sont celles du Musée de Sèvres. Elles ne sont pas marquées, ne sont pas décorées et le modelage en est très ordinaire. Elles ont été données au Musée par M. Fillon et on trouve cette note sur le livre d'entrée : « ces pièces ont fait partie d'un surtout de table que possédait J. Serré de Beauregard, régisseur de la fabrique. »

A. p. d. Groupe, haut. 0,145, représentant la peinture et la sculpture, nº 7433-2.

A. p. d. Groupe de trois enfants, haut. 0,125, nº 7433-2.

1. A. N., F. 12, 1494, cahiers 125, 126, 132.

# VALENCIENNES

PORCELAINE DURE: 1785-1795

PUIS ENVIRON 1800-1810

Nous nous laisserons guider pour la manufacture de porcelaines de Valenciennes par le docteur Lejeal, puisant en grande partie dans sa brochure [1] les documents qui la concernent.

Jean-Baptiste-Joseph Fauquez dirigeait la faïencerie de Saint-Amand. Dès 1771 il avait sollicité un privilège pour y installer une manufacture de porcelaine. Il lui fut refusé, par la raison que Saint-Amand étant une ville ouverte, il pourrait y introduire des porcelaines étrangères et les vendre comme produits de son établissement. Mais il fabriqua quand même, se bornant à décorer en camaïeu. Le Calendrier de Hainaut pour 1775 dit : « qu'il réussit assez bien comme fabrication » ; mais la contrebande des produits de Tournai le força d'abandonner la porcelaine et à partir de 1778 il ne fabriqua plus que de la faïence.

Mais en 1784 il présentait une nouvelle requête tendant à obtenir le droit d'ouvrir une fabrique à Valenciennes.

Un arrêt du conseil du roi, l'autorisant, fut rendu le 24 mai 1785. En voici les termes :

« Vu ladite requête, vu l'avis, ouï le rapport, le roi, en son conseil, a permis et permet au sieur Fauquez d'établir à Valenciennes une manufacture de porcelaines fines et communes, à l'imitation de celles des Indes ; ordonne S. M. qu'il ne pourra être formé dans l'étendue de ladite subdélégation aucun établissement du même genre, et ce, pendant l'espace de dix ans, à la charge par ledit Fauquez d'alimenter ladite manufacture de charbon de terre et de l'entretenir toujours en activité à peine de déchéance du bénéfice du présent arrêt [2].

Fait à Versailles, le 24 mai 1785.

Signé : Hué de Miromesnil et de Calonne. »

Il confia la direction de la fabrique située rue de l'Intendance, à Michel

1. *Manufactures de faïence et de porcelaine de l'arrondissement de Valenciennes*, par le docteur Alfred Lejeal. Valenciennes, Lemaître, éditeur, 1868.

2. A. N., F. 12, 1493.

Vanier d'Orléans, qui était à la tête de la manufacture de faïence à Lille. Les terres étaient tirées des carrières de Grellet en Limousin [1].

On voit dans l'arrêt que la cuisson devait se faire à la houille. Il ressort d'un procès-verbal de défournement (25 novembre 1785), que dès le début on imita les porcelaines de Saxe, de Sèvres et de la rue Thiroux, ou pour mieux dire de Paris.

Il est probable que, parmi les associés de l'entrepreneur Fauquez, se trouvait son beau-frère Lamoninary. En lisant : Fauquez Lamoninary et Vanier, les trois lettres F. L. V. on pourrait croire que Vanier resta directeur, mais le V peut aussi signifier Valenciennes, et en nous reportant à l'art de Bordeaux, dès 1787, nous voyons Vanier directeur pour Alluaud. Il faut donc, pensons-nous, lire le V : Valenciennes. Étant donné ces dates, il est probable que Vanier ne resta qu'environ deux ans directeur à Valenciennes.

Deux peintres les sieurs Barre et Muiten ayant quitté la manufacture de Fauquez, faisaient venir des porcelaines non marquées qu'ils décoraient. Sur les plaintes des fabricants une saisie eut lieu et les porcelaines décorées furent confisquées au profit de Lamoninary, qui apparaît seul à cette date (1787) comme entrepreneur [2].

Il émigra vers 1795 et son mobilier fut vendu, mais pas la manufacture. Après divers sursis le ministre des finances ordonne la vente « des porcelaines de l'émigré Lamoninary de Valenciennes ; pas une ne vaut 20 francs [3] ».

Cette appréciation est peut être sévère.

Cependant le docteur Lejeal dit que la vente ne monta qu'à 89.000 l. *en assignats*. Elle n'eut lieu, paraît-il, qu'en 1798.

Rentré d'émigration vers 1800, Lamoninary tenta de remonter sa manufacture, mais elle était dans un tel état de délabrement, et l'argent pour remettre les choses en état lui manquant, il ne put que reprendre un peu la fabrication. En 1803, appelé par le Préfet, il alla à Douai présenter au 1er consul ses produits. Mais en 1810 ses affaires sont rien moins que prospères et la manufacture est vendue à la requête d'un sieur Fauquez le neveu de Lamoninary.

Les produits de Valenciennes n'ont rien de bien remarquable, ils se rapprochent beaucoup de ceux de Lille et des manufactures de Paris. Le docteur Lejeal s'étend sur les qualités de la pâte, des formes et des décors. Nous n'y trouvons rien qui nous pousse à le suivre dans ces longs détails. Nous

1. A. de Limoges, correspondance de Grellet, 22 juillet 1785.

2. Nous pensons que le docteur Lejeal a puisé la plupart de ses renseignements dans les archives communales de Valenciennes et du département du Nord. Mais nous avons trouvé aux A. N. à Paris des documents qui concordent absolument avec son récit. A. N., F. 12, 1494.

3. A. N., F. 12, 1496.

devons dire cependant qu'il y a quelques pièces d'un assez bon décor polychrome et d'autres en camaïeu noir, manganèse, violet et même rouge fer.

Mais les biscuits sont certainement ce qui semble être sorti de meilleur de l'atelier de Valenciennes, malheureusement ils sont très rarement marqués.

Nous reproduisons d'après le docteur Lejeal la liste des modèles de la manufacture de Lamoninary :

La descente de Croix.
Baigneuse (3 figures).
Groupe de 4 enfants.
La figure de Mars.
Jardinier.
Jardinière.
La femme jardinière.
Un berger.
Un homme avec un nid.
Femme avec une tourterelle.
Savoyarde.
Figure avec une cage.
Figure de Cupidon.
Le directeur.
L'hiver.
Le printemps.
L'été.
L'autome.
Un paysan.
Une paysanne.
Le pêcheur.
Figure avec un dauphin.
La joueuse de vielle.
Un chasseur.
La joueuse de harpe assise.
Le joueur de violon.
Saint Bruno.
Les deux Minerve.

La descente de Croix, œuvre de Fikaert, est la pièce en biscuit de beaucoup la plus importante. « Sept personnages sont groupés autour d'une croix très massive comme l'exigeait l'exécution d'un pareil sujet. Un ouvrier, aux cheveux crépus, penché fortement en avant, la jambe demi fléchie, soutient de sa main gauche l'épaule droite du Christ, tandis que de l'autre il s'appuie d'un vigoureux effort sur la branche de la croix. Au centre, le Seigneur, sa belle tête inclinée, le bras droit reposant sur un personnage à longue barbe, à la façon de Rembrandt, sans doute Joseph d'Arimathie, qui, un pied sur l'échelle, retient d'une large main aux tendons bien accentués, la poitrine du Sauveur. Une des Saintes femmes, la tête à demi renversée et le regard fixé plein d'angoisse sur la figure divine, aide de ses deux mains la descente du supplicié, pendant qu'un homme du peuple, aux traits endurcis, hardiment campé sur le sol, apprête ses robustes épaules à recevoir le corps dont il soutient la jambe droite. Un jeune homme d'un type énergique et qui nous rappelle certain personnage de Rude, la main gauche sur la hanche, retient le linceul, qui se réfléchit sur le sommet de la croix et va s'attacher à la poitrine du supplicié. Sur le premier plan, la Madeleine, ses longs cheveux flottant sur le cou, les épaules et la gorge découvertes, et

plus qu'il ne conviendrait à une scène de ce caractère, un genou en terre, l'autre demi fléchi, essuie de sa main gauche les pleurs qui baignent ses yeux, et de la droite comprime les frémissements de sa poitrine. Entre les deux sujets de droite, un bassin portant une éponge et quelques débris de la couronne d'épine; au-devant, deux dés à jouer; le tout sur un large socle. » (Dr Lejeal, p. 122.)

Deux exemplaires de ce groupe furent faits et l'un envoyé à Versailles, en présent au Roi. Il aura été brisé par les vandales révolutionnaires; l'autre faisait partie de la collection de l'auteur que nous citons; nous n'avons pas suivi sa trace depuis la vente, qui eut lieu à Valenciennes le 19 janvier 1880.

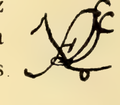
Dès 1788 le personnel était d'environ 30 ouvriers ou artistes, et dans les dernières années de l'exploitation on constatait la présence de 88 artistes ou ouvriers, au nombre desquels 10 tourneurs, 10 garnisseurs, 8 modeleurs, 12 peintres, 8 retoucheurs et 6 brunisseurs.

Parmi les noms que l'on a pu relever sur divers recensements, nous trouvons en 1789 celui de Anstett, né à Strasbourg. Ce nom nous est connu, nous l'avons rencontré à Haguenau désignant un directeur de la faïencerie, à Niderviller, puis encore un Anstett, vers 1810, directeur, pour Honoré, de la manufacture de Saint-Yrieix (La Seynie) et venant de chez Dilh. Nous ne saurions dire si c'est le même.

Nous trouvons encore Antoine Gelez, J.-Ph. Mester et Barthélemy Poinbœuf, né à Sainte-Colombe en Franche-Comté. Et enfin comme sculpteurs en renom, Barthélemy Verbœckoven, dit Fickaert, Renaud et Gillis [1] avant qu'il ne fût à Tournay. Il nous reste à étudier les marques employées à Valenciennes.

MARQUES

A. p. d. Soucoupe décorée de roses et filets or. Marque en bleu au grand feu, relevée par le docteur Lejeal. Elle peut se lire : Fauquez et Vannier. Marque très rare. On en verra une analogue aux biscuits.



A. p. d. Tasse et soucoupe, petit modèle; pâte et décor assez médiocres, filets or et bouquets de fleurs au naturel. La soucoupe, d'un diam. de 0,098, porte la seconde des deux marques ci-contre. (Coll. de Grollier.)



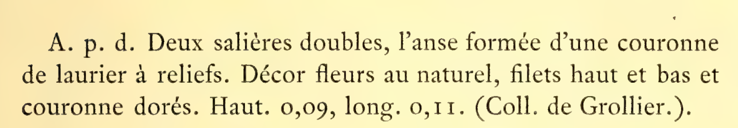
Le docteur Lejeal n'a rencontré qu'une seule fois cette variante.

1. Soil, pp. 333 et suivantes.

A. p. d. Soucoupe conique, filets et guirlandes d'or, ornements en bistre. Marque au grand feu. (Coll. de Grollier.)



A. p. d. Cafetière, manche en bois, bord or, fleurs au naturel. La marque ordinaire en bleu au grand feu, sans couverte. L en creux. Cette dernière est plutôt une marque de potier que l'initiale de Lamoninary. (Coll. de Grollier.)

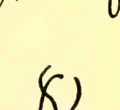


A. p. d. Deux salières doubles, l'anse formée d'une couronne de laurier à reliefs. Décor fleurs au naturel, filets haut et bas et couronne dorés. Haut. 0,09, long. 0,11. (Coll. de Grollier.).

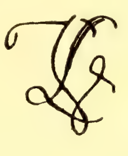


A. p. d. Cafetière piriforme à manche en bois, rinceaux violets, guirlandes de fleurs au naturel, filets, ornements et guirlandes en or, bonne fabrication. La marque en brun brûlé, sans couverte. Le P cursif en creux. Supposé la marque du répareur Poinbœuf qui a dû aussi se servir du P d'imprimerie. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Tasse cylindrique, bord nankin, filets or, semis de fleurs au naturel. La marque en jaune et le 3 en creux. (Coll. de Grollier.)



A. p. d. Tasse cylindrique, filets or, barbeaux au naturel; mauvaise fabrication. La marque en brun foncé. Le $B^x$ en creux, le signe d'un potier. (Coll. de Grollier.)



A. p. d. Tasse décorée de guirlandes de fleurs au naturel. La marque en brun. (Musée de Sèvres, n° 4804-2.)

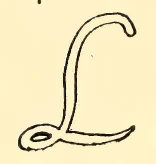


A. p. d. Tasse et soucoupe, bordure bleu foncé avec ornements d'or, médaillon orné d'un paysage en camaïeu rouge. La soucoupe porte la marque ordinaire en brun, la soucoupe L également en brun. (Le Dr Lejeal donne cette même marque en bleu.) (Musée de Sèvres, n° 7798-1.)



A. p. d. Théière cylindrique, filets or, rinceaux pourpre. Marque en noir. (Coll. Gasnault, n° 1381.)





A. p. d. Tasse à anse et soucoupe, médaillon en camaïeu rouge de fer, représentant une marine. (Catalogue de la vente du Dr Lejeal, nº 64. Marque nº 32.)



Même catalogue, les pièces de 119 à 154 portent la marque ci-contre. (Marque nº 35.)

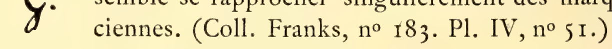
A. p. d. Soucoupe conique, diam. 0,114, bande nankin chargée et accompagnée de filets et ornements d'or. Plus au centre, des ornements bleus alternant avec des roses et feuillages. La marque en rouge L est bien formée, mais le cœur, qui est la marque de Cœur d'Acier, ne doit être qu'un V fermé. (Coll. de Grollier.) Cette marque peut être considérée comme douteuse.



A. p. d. Tasse cylindrique et soucoupe, dents de loup et guirlandes de feuillages or, large bande de fleurs au naturel avec un médaillon de même décor. La clef est en or et le trait en bleu au grand feu. (Musée de Sèvres, nº 6553.) M. Riocreux a rangé cette pièce dans la fabrication de Valenciennes, probablement à cause du décor et non à cause de la marque de la clef, qui doit être un signe de décorateur.

Une marque semblable est citée comme inconnue par Jacquemart dans la collection du marquis d'Azeglio. Figurine blanche.

Nous pensons devoir reproduire ici une marque qui dans le catalogue de la collection Franks est classée à Frankenthall, et qui nous semble se rapprocher singulièrement des marques de Valenciennes. (Coll. Franks, nº 183. Pl. IV, nº 51.)



A. p. d. Collection Gasnault, nº 1381. Marque en or qui ressemble à celle de Limbach. Mais la pièce est bien française; ce serait donc une variété des marques de Valenciennes.

BISCUITS



A. b. d. blanc, base ovoïde, long. 0,13. Chienne avec ses trois petits. La marque en creux peut se lire L ou V, ou L V. (Coll. de Grollier.)

Biscuit. Grande figurine allégorique, la nuit d'après Prud'hon. (Vente Lejeal, nº 181.) Cette marque est attribuée par Lejeal à Verbœckoven, mais elle ressemble singulièrement au cachet pastillé de nos collections que l'on trouvera à Choisy-le-Roy, fabrique de Vion et Baury.

# PETITE RUE SAINT-GILLES

### OU BOULEVARD SAINT-ANTOINE [1]

# BOULEVARD POISSONNIÈRE

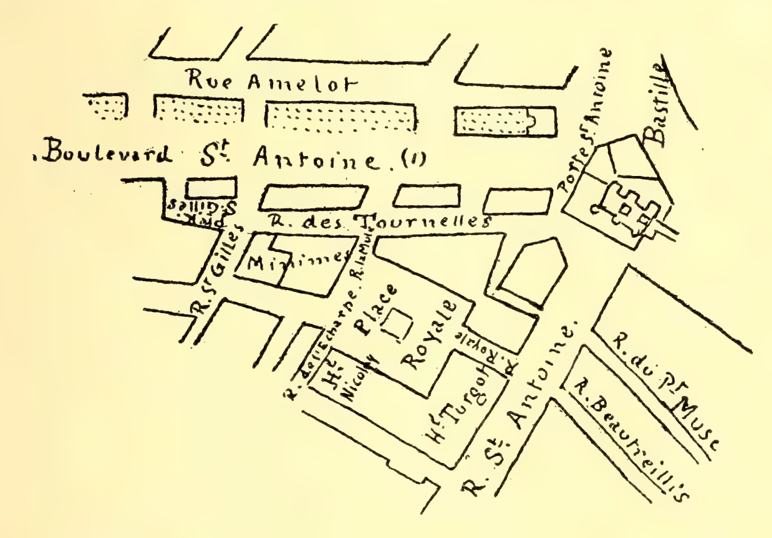
# RUE DE CHEVREUSE (*voir cet article*)

# LA SEYNIE (SAINT-YRIEIX)

# CHAMPROUX (ALLIER)

PORCELAINE DURE. 1785-1867

La petite rue Saint-Gilles, aujourd'hui rue des Tournelles dans sa partie comprise entre la rue Saint-Gilles et le Boulevard Beaumarchais, fut annexée à la rue des Tournelles par arrêté préfectoral du 15 juillet 1839.




La rue des Tournelles, lorsqu'elle fut ouverte en 1637, se nommait rue Jean Beausire et longeait le Palais des Tournelles.

1. Actuellement Boulevard Beaumarchais depuis le 22 janvier 1831. Il avait été formé en 1670 et portait depuis le nom de Boulevard Saint-Antoine (Lazare, *Dictionnaire des rues de Paris*).

La petite rue Saint-Gilles doit son nom à la rue Neuve-Saint-Gilles qui elle-même devait le sien à une statue de saint Gilles placée à l'une de ses extrémités.

Jacquemart, article de la petite rue Saint-Gilles, dit : « François-Maurice-Honoré écuyer, conseiller du roi, quartenier de la ville de Paris fonda vers la fin du siècle une manufacture dont le jardin donnait sur le boulevard en face du parc et de l'hôtel Beaumarchais. L'établissement fut transféré plus tard à La Seynie, près Saint-Yrieix. Le fils de M. Honoré s'adonna aussi à la fabrication de la porcelaine et s'associa à Dagoty. »

Et à l'article de La Seynie..... « Une seconde usine a été transférée de la petite rue Saint-Gilles à la Seynie, par François-Maurice Honoré qui lui donna pour directeur Anstett qui sortait de chez Dihl. »

De son côté Demmin à l'article : Boulevard Saint-Antoine et rue de Chevreuse dit : « François-Maurice Honoré établit une première fabrique vers 1785, nº 59 Boulevard Saint-Antoine juste en face la maison de plaisance de Beaumarchais..... les usines furent transférées à la Seynie près Saint-Yrieix (Haute-Vienne). »

Nous pensons que nous ne devons voir dans ces deux fabriques de la Petite rue Saint-Gilles et du Boulevard Saint-Antoine, qu'un seul et même établissement. Le plan de 1784 dont nous reproduisons ici un extrait, semble nous donner raison.

Nous sommes peu renseignés sur cette manufacture, il semble qu'elle se maintint jusqu'au moment où Honoré acheta La Seynie, vers 1810. C'est sans doute peu de temps après qu'eut lieu l'association Dagoty et Honoré.

Dagoty avait fondé une manufacture Boulevard Poissonnière. Nous trouvons en effet en 1800 [1], Dagoty frères fabricants Boulevard Poissonnière et nous reproduisons des marques indiquant plus tard Dagoty comme propriétaire de la manufacture dite « de l'Impératrice », 2, faubourg Poissonnière; on peut voir art. de la rue Notre-Dame-des-Champs, 42, l'un des frères Dagoty restant dans cette dernière maison.

A l'exposition de 1819 Dagoty et Honoré figurent comme fabricants de porcelaine, Boulevard Poissonnière, nº 4. Les *Annales de l'industrie* rendent compte de leur exposition dans ces termes :

« Cette manufacture est une des premières de France. Les pièces nombreuses, de diverses formes et de plusieurs genres différents, qu'ils ont exposées, ne laissent rien à désirer. On a surtout remarqué des bas-reliefs parfaitement exécutés, placés sur des vases, à l'instar des porcelaines de Wedgwood, un trépied superbe et un modèle très soigné de la fontaine des Innocents [2]. Le jury central leur a décerné une médaille d'argent. »

1. *Almanach du commerce*, an VIII.

2. Nous avons lieu de croire que cette pièce se trouve actuellement dans la collection de M. le comte de Saint-Léon. Elle a figuré à l'Exposition de 1900.

François-Maurice Honoré mourut ou céda à ses fils Édouard et Théodore. En effet nous verrons plus loin une marque donnée par Chaffers, et la même, de nos collections, qui nomme cette fabrique « manufacture de Madame la Duchesse d'Angoulême, Dagoty et Honoré ».

Vers 1822 l'association fut dissoute. Les frères Honoré conservèrent la manufacture du Boulevard Poissonnière, Dagoty gardant celle de La Seynie qu'il cédait peu après à D. Denuelle [1].

Brongniart dit que Édouard Honoré transporta sa fabrication de blanc en 1824 à Champroux.

En 1844, rapporteur de l'exposition il nous signale encore : Honoré Boulevard Poissonnière à Paris et à Champroux (Allier), dans ces termes :

« M. Honoré, déjà distingué dans les expositions précédentes, a sa manufacture de blanc à Champroux dans le département de l'Allier et ses ateliers de décoration à Paris.

« Nous savons par nos relations fréquentes avec M. Honoré et par les produits que nous avons vus à plusieurs reprises et à des époques très différentes dans ses magasins, qu'il a introduit dans sa fabrique de Champroux des procédés de préparation mécanique des pâtes, qui perfectionnent, autant qu'il est possible, celles qu'il achète toutes faites à Limoges, comme le font presque tous les fabricants ; pour les rendre plus solides il ajoute une proportion considérable de kaolin argileux.

« Il a cherché à introduire dans la fabrication de la porcelaine, le kaolin d'un gîte découvert il y a environ dix ans à Breuil dans le département de l'Allier. Le succès n'est pas encore assuré, mais cette tentative mérite d'être notée.

« On a reproché à la couverte des assiettes un pointillage appelé *coque d'œuf*, et qu'il est très difficile d'éviter. En effet, il se voit d'une manière plus ou moins sensible, sur la plupart des pièces de même nature mises à l'exposition.

« Au reste, ce défaut n'est que sur les assiettes et sur quelques plats, et encore ne le voit-on pas sur toutes ces pièces. M. Honoré l'attribue au défaut de broyage des pâtes de Limoges. Il l'a évité complètement en faisant rebroyer ces pâtes. D'ailleurs nous avons vu peu de porcelaines façonnées avec plus de pureté et de légèreté. Or ces qualités, qui exigent quelque soin, et qui ne permettent pas un façonnage précipité, sont maintenant beaucoup trop négligées.

« M. Honoré a continué de faire son or par la couperose ; c'est un procédé plus cher que la précipitation par le mercure, mais l'or est plus solide et plus durable.

1. Voir art. de La Seynie et art. rue de Crussol n° 8.

« M. Honoré présente un titre encore plus méritoire à nos yeux que ceux que nous venons d'exposer, c'est l'acquisition et l'emploi d'un procédé de décorer des assiettes et d'autres pièces plates avec de larges ornements de diverses couleurs, appliquées par un procédé mécanique ; il ne le fait pas connaître, mais je le connais en partie, et je puis assurer que son efficacité est prouvée par le bas prix auquel il peut donner les pièces décorées. Le jury décerne une médaille d'argent à M. Honoré. »

En 1851 nous le retrouvons à l'exposition de Londres où il obtint une mention honorable. Ed. Honoré mourut en 1855.

Puis en 1862, Lefeuve dans *Les rues de Paris* écrit :

« Boulevard Poissonnière. Sous Louis XVI, l'envoyé de Prusse y avait sa résidence et le n° 6 en dépendait. Une fabrique de porcelaine, bien connue, y perpétue depuis ses magasins et M. Honoré, Lauréat de la Société des gens de lettres, y succède à son père comme manufacturier : M. Honoré fils (Oscar) remplit aussi les fonctions de secrétaire de la société amicale des anciens élèves du Lycée Bonaparte, Collège Bourbon. »

Il céda sa manufacture en 1865 à M. Raingo [1].

Nous verrons une marque de Dagoty « rue Grange Batelière 2 ». Ce fut sans doute un magasin de vente.

Une autre est indiquée par Chaffers : R. F. Dagoty rue Saint-Honoré ; nous pensons qu'il y a là confusion avec le nom de l'associé de Dagoty.

Quant à la rue de Chevreuse c'est la même maison que celle de la rue Notre-Dame-des-Champs. (Voir cette manufacture.)

MARQUES

Dagoty a Paris

P. d. époque Empire. Vase piriforme à bords renversés, deux anses retenues par des palmettes fond nankin, filets, ornements et anses dorés. La marque en or. (Coll. de Grollier.)

P. L. DAGOTY A PARIS

P. d. Assiette filet or, marli gris, paysage au naturel. La marque en rouge à la vignette. (Coll. de Grollier.)

Dagoty Paris

P. d. Pot à lait forme casque, anse surélevée, fond vert de chrome, sur le bord frise à feuillage or. La marque en or. (Musée de Sèvres, n° 6808.)

1. Voir manufacture de Fontainebleau-Belleville.

P. d. Nous avons relevé ces deux marques sur le socle d'une pendule, décoré d'hiérogliphes rouges et noirs. En dessus une égyptiennne en biscuit blanc. Pièce faite sans doute après la campagne d'Égypte.

Dagoty A paris

Dagoty

P. d. Soucoupe conique avec frise de rinceaux et chimères en or bronzé. La marque en noir à la vignette. (Musée de Sèvres, nº 9656-9.)

DAGOTY
A PARIS

P. d. Tasse cylindrique et soucoupe, fond rose avec filets et ornements d'or. Marque en rouge. (Coll. Jacquemart, nº 546.)

Dagoty
a Paris

B. d. blanc. Statuette d'amour assis, haut. 0,16, petit socle, bronze doré empire. La marque en creux. (Coll. de Grollier.)

Dagoty
N 7

P. d. Plateau, diam. environ 0,30, fond rouge décoré de Chinois, dans un paysage tracés en or. Au milieu une réserve en blanc. Marque à la vignette et en rouge.

Mre
de S M
L'IMPERATRICE
de P L dagoty FS
Poissonnierre
no 2
a Paris

P. d. Assiette au chiffre de Napoléon, même marque que la pièce précédente. (Musée de Sèvres, nº 317-2.)

Chaffers donne une marque presque semblable mais sans l'adresse.

P. d. Socle, diam. 0,205, haut. 0,06, large filet or, fond imitation de marbre gris. Le tour est en biscuit bleu avec ornements blancs et un filet émaillé. Marque en rouge à la vignette. (Coll. de Grollier.)

P.L Dagoty
a Paris
Maintenant
Rue Grange Bateliere
N. 9

P. d. Assiette à dessert, époque Empire, marli bleu gris entouré de filets or et d'une bordure blanche décorée d'ornements or. Au fond un oiseau sur terrasse au naturel. La marque à la vignette en rouge. (Coll. de Grollier.)

Manufacture
de S.M. limperatrice
P. L. DAGOTY
A PARIS

Marques données par Chaffers à l'article : Boulevard Saint-Antoine, 59.

F.M HONORÉ

Mture de MADAME
Duchesse d'Angoulême
Dagoty E Honoré
PARIS

FD HONORÉ
a Paris [1]

R.F. DAGOTY.

Ed HONORE
A PARIS

P. d. époque Restauration, Théière à huit pans inégaux, filets or. La marque en rouge brun à la vignette. Le pot à lait qui l'accompagne est marqué Pochet. (Voir rue J.-J. Rousseau.) (Coll. de Grollier.)

Ancienne Maison Dagoty
Ed HONORE
A PARIS
Boulevard Poissonnière

P. d. Assiette, marli festonné, filets et rinceaux en relief, décor dans le goût japonais en bleu au grand feu, rouge, vert et or. La marque en rouge brun. Fabrication entre 1824 et 1840. (Coll. de Grollier.)

ED. HONORE
Boulevard Poissonnière N
A · PARIS

P. d. Nous avons rencontré deux grands cache-pots forme de seaux, anneaux fixes dorés, le bois et les cercles indiqués par des filets or. Au milieu guirlande circulaire de fleurs au naturel. La marque en rouge.

ED HONORE & Cie
PARIS

P. d. Tasse conique à bord renversé, intérieur doré, fond vert de chrôme, filet et palmes or, sur le devant paysage au naturel. La soucoupe, ornée de palmes et ornements or, porte la marque en rouge brun à la vignette. (Coll. de Grollier.)

H & C

P. d. Soucoupe conique, dents de loup en or, bouquets et fleurs au naturel. Marque en rouge. Attribution à Honoré et Cie, 4, boulevard Poissonnière. (Musée de Sèvres, no 9656-15, don Gasnault.)

H & Cnie

B. d. fin du XVIIIe siècle. Hercule, un génie et un lion couché. Haut. 0,44. Cette marque en creux.

1. Il doit y avoir erreur, l'F doit être E pour Édouard Honoré.

ED HONORE
Boul Poissonniere No
A PARIS
MANUFACTURE
a Champroux Allier
No

Rencontré la marque ci-contre en violet sur des tasses de porcelaine dure moderne quadrilobées, le bord doré.

P. d. Tasses et soucoupes blanches, quadrillées en relief. (Musée de Sèvres, nº 3362-1, provenant de l'exposition de 1834.)

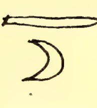
E HONORE
Boul Poissonniere
A PARIS
MANUFACTURE
A Champroux Allier

P. d. Assiette marli bleu, ornements d'émaux rehaussés d'or, fleurs au naturel. La marque en rouge. (Musée de Sèvres, nº 7315.)

Demmin dit qu'Honoré marqua :

F. D. Honoré, fournisseur de l'Empereur.

William Prime donne cette marque sous le nº 100 et dit : « Paris, manufacture de Sa Majesté l'impératrice. Ainsi marqué avec le nom de la fabrique en entier et P. L. Dagoty propriétaire. »



Ris-Paquot donne une marque analogue en noir.



D'après ces deux auteurs nous donnons les marques suivantes mais sous toutes réserves.

P. d. Tasse cylindrique et soucoupe, intérieur doré, fond rose, ornées de quatre médaillons carrés dans lesquels se trouve un losange jaune, décoré d'une coupe en bistre. La marque en bleu au grand feu et Leplé en or. (Pour ce nom voir rue du Bac.) La soucoupe ne porte que la marque en bleu. (Coll. de Grollier.)

Leplé

P. d. Tasse cylindrique et soucoupe conique, filets et ornements or, frise d'ornements or et couleurs. La marque en creux. Pour cette pièce le doute est encore plus grand, car ce signe peut être celui d'un tourneur.

# CHOISY-LE-ROY

PORCELAINE DURE? 1787-....

Sur l'état des manufactures de Paris et des environs nous lisons : « Choisy, Entrepreneur Lefèvre. Le privilège obtenu en premier par le nommé Clément; douteux. » Ce dernier mot pour indiquer qu'on hésite à la conserver.

Cet état est, pensons-nous, de 1787 ou environ. Puis avant 1789, les sieurs Lefèvre et de Villiers s'associèrent. Nous n'en avons connaissance que par la contestation survenue entre eux et qu'ils portèrent devant l'intendant de Paris qui rendit des ordonnances le 24 avril et le 27 juin 1789. Lefèvre en appela devant le conseil du commerce [1]. Nous ignorons ce qu'il en advint et ne trouvons plus traces de cette manufacture. Le sieur Lefèvre demeura-t-il à Choisy? Nous relevons un sieur Lefèvre en 1793 [2], puis un, signalé en 1798 par Jullien comme fabricant, rue du Faubourg-Saint-Denis, maison des Arts. Nous nous demandons si ce ne serait pas le même.

Quant au sieur de Villiers, il est très possible que ce soit Louis-Honoré de la Marre de Villiers, le fondateur de la manufacture de la rue des Boulets. C'est même probable, car son association avec de Montarcy ayant pris fin le 26 juin 1786, il chercha sans doute un nouvel emploi à son activité et à ses capitaux, en s'associant, peu après, avec Lefèvre [3].

1. A. N., F. 12, pp. 829 et 922.
2. A. de la Seine, reg. du commerce, Guy père, 2566.
3. Voir art. de la rue des Boulets, p. 577.

# PONTENX

## (LANDES)

PORCELAINE DURE VERS 1788

Dans une pièce manuscrite des archives de Limoges nous lisons que Vanier, directeur de la manufacture de Bordeaux, débaucha vers 1789 des ouvriers à la manufacture de Pontenx.

Jacquemart cite cette manufacture, dont il ignore le commencement. Il dit qu'en 1810 elle n'existait plus. Il a relevé une marque sur des bustes de porcelaine blanche représentant les quatre saisons. Elle consiste en cette inscription : Ponteinx, ce 10 juin (ou jouin) 1790. Klein et un parafe. La marque est vraisemblablement en creux et Klein est le nom du sculpteur. Ces pièces, nous dit Jacquemart, faisaient partie de la collection Brochon de Bordeaux et étaient d'une très bonne exécution.

MARQUE

A. p. d. Tasse conique couverte à deux anses, soucoupe trembleuse; entièrement décorées d'un treillis bleu et or. Le G doit être l'initiale de l'artiste. (Coll. Dupont.)

G

pontenx

# RUE DE CRUSSOL[1]

# RUE DES TROIS BORNES, 5, 7 ET 9

## PORCELAINE DURE. 1789-1807

Un sieur Ch. Potter, gentilhomme anglais, fonda en 1789 une manufacture de porcelaine dure rue de Crussol à Paris.

Le 25 juin 1789, il sollicita un privilège exclusif de sept ans qui lui permette d'établir en France une manufacture pour peindre et imprimer sur verre, porcelaine et faïence[2].

Un rapport de Bertholet et Desmarets, daté du 22 juillet, donne un avis favorable au privilège exclusif, attendu que rien dans ce genre n'a été tenté ni exécuté en France. Mais en marge nous lisons cette note : Nous soussigné, intendant du commerce, certifions que la présente copie est conforme à l'original, et que s'il n'a pas été statué sur la demande faite par M. Potter d'un privilège exclusif pour l'impression de toute sorte de dessin sur la poterie, faïence et porcelaine, ça été uniquement pour attendre que l'Assemblée nationale eut fait connaître sa manière de penser sur les privilèges exclusifs. Paris, 25 janvier 1790. Signé Tolozan.

Puis, le 28 juin suivant, Bailly maire de Paris, par une lettre au Président de l'Assemblée nationale sollicite en faveur de Potter, qu'il qualifie d'inventeur[3].

Mais, Glot[4] administrateur du département de Paris, fondé de pouvoirs des fabricants de porcelaine et faïence du royaume, adresse à messieurs les députés à l'Assemblée nationale des observations sur une supplique lue à

1. La rue de Crussol fut autorisée et dénommée par lettres patentes du 13 octobre 1781, registrées au Parlement le 26 février suivant, ouverte en 1783 sur les marais du temple appartenant au grand prieuré de France. Le nom donné à cette voie est celui de A. E. Chevalier de Crussol, brigadier des armées de France, chevalier non-profès de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, capitaine des gardes du comte d'Artois et administrateur général du grand prieuré.

La manufacture était située sur l'emplacement où se trouve aujourd'hui (1844) la cité Crussol, (Lazare.)

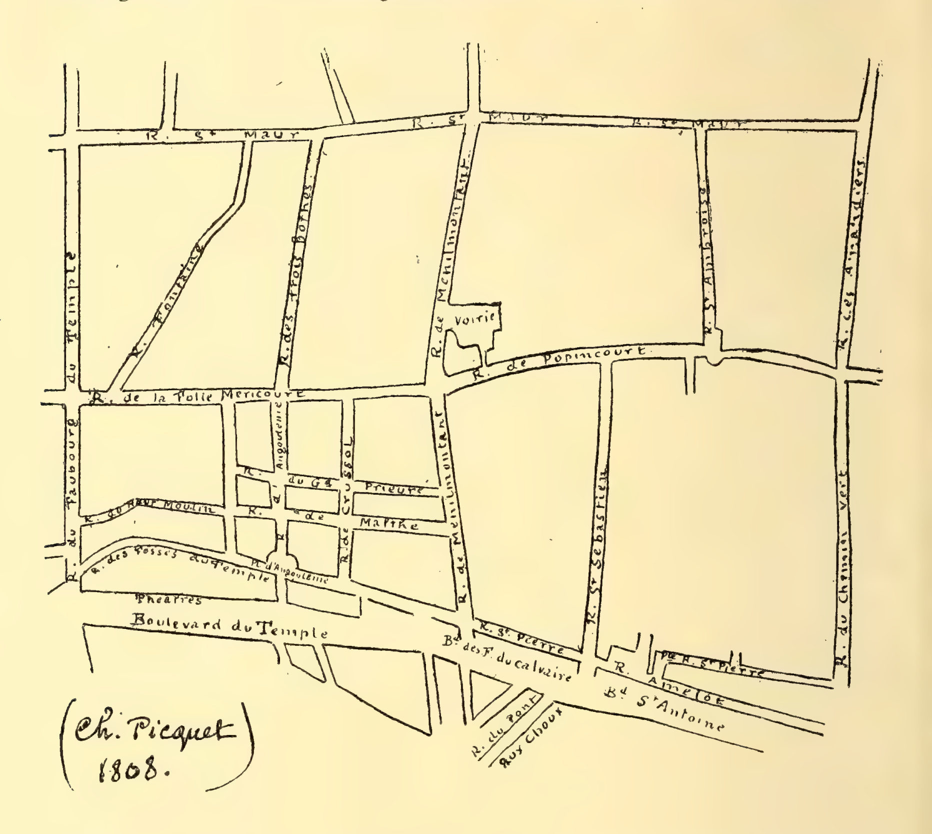
2. A. N., Conseil du commerce, p. 835.

3. A. N., F. 12, 1493.

4. Entrepreneur de la manufacture de Sceaux.

l'assemblée dans la séance du 16 janvier. Nous les reproduisons pensant qu'elles peuvent être intéressantes au point de vue de l'état de l'industrie porcelainière en France à cette époque.

« Messieurs, Lorsque l'Assemblée nationale a décrété que les découvertes avantageuses à l'État seraient généreusement accueillies, si elles étaient des




suites de l'industrie étrangère, elle a néanmoins assuré sa protection aux fabriques nationales, contre les atteintes que leur porteraient les entreprises qui n'offriraient qu'une apparence d'utilité ; à plus forte raison contre celles qui tendraient à les détruire totalement.

« Les fabricants de porcelaine et faïence du royaume, ont donc lieu d'espérer que les représentants de la nation, éclairés sur le but et les conséquences d'une adresse lue à l'assemblée nationale, séance du 16 janvier, n'accorderont point un privilège exclusif de quinze années pour un établissement de nouvelle fabrication de matières que l'on propose d'extraire du sein de la terre, département de l'Aisne.

« Le sieur Potter, auteur de l'adresse, est Anglais, et prétend établir une nouvelle fabrication avec des terres nationales ; c'est bien évidemment demander une exclusion pour détruire tous ceux du même genre qui existent dans le royaume.

« Sans prétendre pénétrer un secret que le sieur Potter couvre du voile du mystère, le corps des fabricants prend la liberté d'exposer aux représentants de la nation, qu'aucune des terres des ci-devant provinces de Normandie, Picardie, Lorraine et autres qui en produisent de semblable nature, n'ont échappé aux recherches des fabricants français ; que même plusieurs Anglais ont fait sur ces terres toutes les expériences possibles, que leur défaut de succès témoigne contre la nouveauté, non seulement de la découverte de la terre, mais encore contre la réussite du travail.

« Des épreuves de nouveaux procédés de cuisson faits à Rouen par un Anglais, après avoir coûté des sommes immenses au Gouvernement, et peut-être encore plus aux divers capitalistes trop confiants, n'ont laissé que des regrets : il est donc très naturel de présumer que l'auteur de l'établissement demandé, ne peut présenter rien de nouveau dans la fabrication ou la manière de cuire les marchandises, mais un examen plus détaillé du motif des prétentions du sieur Potter donnera lieu, sans doute, aux sages réflexions des représentants de la nation.

« Cet étranger, après avoir longtemps résidé dans sa patrie, n'apporta en France, où il habite depuis environ deux ans, que le désir d'y faire quelques entreprises avantageuses. Le goût national pour la porcelaine lui fit porter ses vues sur le genre de fabrication : loin d'enrichir la nation d'une découverte qu'il prétend aussi nouvelle qu'utile, il vit avec étonnement où l'industrie nationale pouvait atteindre ; un procédé jusqu'alors inconnu en France et découvert par un Français, pour appliquer sur la porcelaine toute espèce de sujets coloriés avec autant de pureté que de promptitude, lui parut un chemin à la fortune ; mais il fallait à l'inventeur du procédé, des pièces de porcelaine d'un volume beaucoup plus étendu que celles en usage. Les inutiles et dispendieuses tentatives du sieur Potter, sur cet objet, décidèrent l'inventeur des peintures, à renoncer à son projet, espérant trouver par la suite des artistes plus en état d'exécuter ce qu'il voulait entreprendre. Le sieur Potter alors se croyant libre de s'approprier une découverte dont il avait quelque notion, saisit le moyen de s'en assurer les avantages, en présentant à l'Assemblée nationale une adresse pour en obtenir un privilège exclusif, au détriment du véritable auteur qui cependant réclame la justice des représentants de la nation, pour que ce privilège, fruit de sa découverte, lui soit assuré. Si l'Assemblée nationale daigne l'accorder, il offre de soumettre à l'examen des commissaires, tant de l'Académie des Sciences que du comité de commerce, un travail qui, étant de même exigé du sieur Pot-

ter fera facilement connaître la différence qui existe entre l'inventeur et le copiste. Tous ces faits démontrés : il paraît évident que pour le succès de la demande, le sieur Potter a cru :

« 1° Intéresser l'Assemblée nationale, en offrant d'occuper dans son établissement cinq cents ouvriers, sans prévoir que cet établissement ajouterait à trente-deux mille infortunés déjà réduits à la mendicité par suite du traité de commerce avec l'Angleterre, un nombre de nouvelles victimes fort au-dessus des cinq cents individus qu'il prétend employer.

« 2° Que la proposition qu'il fait, d'abandonner annuellement une forte partie de son bénéfice pour l'encouragement des talents, ne présente qu'une brillante illusion, lorsque l'on considère que le travail de cinq cents ouvriers employés, même le plus utilement possible, ne peut laisser, après le bénéfice dû à l'entrepreneur, des ressources suffisantes pour rendre la vie à ces trente-deux mille malheureux ; et que, même le bénéfice existant réellement, l'acquisition des marchandises qui donneraient un pareil bénéfice, serait une imposition très insupportable au public, obligé de s'y soumettre par l'effet du privilège, ce qui serait contraire à tous les principes de bienfaisance de l'Assemblée nationale, qui, dans sa justice, a promis protection aux opprimés, et dans sa sensibilité, s'est vouée au bonheur de tous, en assurant à chacun la juste possession du fruit de ses recherches comme une inviolable propriété.

« D'après un principe si consolant, le corps des fabricants de porcelaine et faïence du royaume se flatte que les représentants de la nation, loin de favoriser un projet dans ses points de vue, plus dangereux qu'utile, daigneront regarder d'un œil favorable une pétition soumise à leurs réflexions, par la voie du comité de commerce, et qu'ils acquiesceront à une demande d'autant plus légitime, que les droits assez conséquents imposés sur les faïences anglaises à leur entrée dans le royaume ne seraient qu'une représaille qui établirait une balance de commerce, dont l'équilibre attesterait la justice de l'assemblée.

« Ils estimeront qu'un droit trop faible, déjà fixé par le dernier projet de tarif qui leur a été présenté par le comité de commerce, serait un léger palliatif aux maux que cette faïence répand gratuitement dans tout le royaume ; surtout lorsque la nation anglaise fournit des preuves si multipliées d'extension aux droits arrêtés par le traité pour l'entrée des marchandises françaises en Angleterre [1]. »

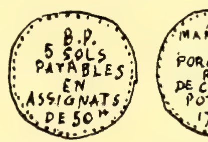
Il semble que le privilège sollicité par Potter ne lui ait pas été accordé mais la fabrique fonctionna cependant pendant quelques années.

Nous avons dit à la fin de l'article que nous avons consacré à la manu-

1. Coll. de Chavagnac.

facture de Chantilly, porcelaine tendre [1], que nous pensons que c'est le même C. Potter qui l'acheta en 1792. Il est donc probable que c'est à peu près à cette date qu'il abandonna la rue de Crussol nommée « Manufacture du Prince de Galles. »

Cependant nous possédons des monnaies fiduciaires de cette manufacture portant la date de 1792 [2]. Potter eut-il des successeurs à proprement parler ? Nous ne saurions l'affirmer. Il semble pourtant probable qu'en quittant la rue de Crussol en 1792, il fut remplacé par Blancheron qui nous y est signalé en 1798 par le rapport de J.-L. Jullien [3]. Blancheron occupe ensuite, près de là, rue des Trois Bornes nos 5, 7 et 9, une maison achetée à Potter et vendue par adjudication à Joseph Maubrée qui devint débiteur de Potter au lieu et place de Blancheron. En 1807 Maubrée déposa, lui aussi, son bilan duquel nous tirons les conclusions qui précèdent.







« 16 avril 1807. Actif et passif du sieur Joseph Maubrée, ancien fabricant de porcelaine, demeurant à Paris, rue des Trois-Bornes, nos 5, 7 et 9.

Actif : Il est propriétaire de la maison où il occupait un local, comme l'ayant acquise du sieur Blancheron. Cette maison à prendre par le Gouvernement pour le canal de l'Ourcq est de la valeur de........ 24.000 l.

« 3° par les sieurs Greder et Nicollet, sans billet......... 78

« 4° par le sieur Blancheron pour ouvrages faits pour lui avant l'adjudication, sans billet et compris dans le bilan de Blancheron........................................ 383 l. 9.

« 6° Par le sieur Housel, sans billet, pour porcelaine vendue.......................................... 48

« Il est observé qu'il n'est plus depuis longtemps propriétaire du peu d'ustensiles de la manufacture et des objets fabriqués qui restaient, ayant été obligé d'en disposer pour faire honneur à des engagements pressés, observant que depuis son exploitation il a éprouvé par des cuissons malheureuses, environ 12.000 l. de pertes.

« Doit : à divers.........................................

« Au sieur Nanceaux, ouvrages en porcelaine............... 427 l.

« Au sieur Simon — ............... 600

« Aux porteurs des 5 lettres de change du sieur Poter........ 8.100

..................................................................

« Actif..................................... 25.052 l. 3 7.

« Passif.................................... 37.289. » [4]

1. Voir Chantilly, porcelaine tendre (1725), p. 68.
2. Coll. de Chavagnac.
3. A.N., O. 1, 2061-8.
4. A. de la Seine, bilans, 108.

L'*Almanach du commerce* de 1807 nous indique rue des Trois Bornes un sieur Couciau fabricant. Il est possible que ce soit l'acquéreur de Maubrée au moment de l'adjudication qui dut suivre le dépôt de son bilan [1]. En effet, le plan de Ch. Picquet de 1808 ne fait pas encore mention du canal de l'Ourcq et les numéros 3 et 5 furent occupés en 1820 par E. Clauss [2].

On pense généralement que Potter fut le premier qui mit en pratique en France le procédé d'impression sur porcelaine. S'il en est ainsi il semble en tous cas, d'après l'adresse que nous reproduisons ci-dessus, qu'il n'en fut pas le promoteur ; quant à en être l'inventeur, comme le prétend Bailly, il est encore plus certain qu'il ne le fut pas, puisque les Anglais mettaient ce procédé en pratique chez eux depuis 1753.

### MARQUES

B
Potter
42

A. p. d. Tasse obconique sans anse décorée de barbeaux au naturel. La marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)

Potter
4

A. p. d. Soucoupe décorée de papillons au naturel. Marque en bleu grand feu. (Musée de Sèvres, nº 4551.)

potter à pari

A. p. d. Tasse conique et soucoupe trembleuse décorées d'ornements d'or. La tasse a en outre un médaillon en grisaille représentant une danseuse. Marque en or. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Même marque. (Coll. Jacquemart, nº 532.)

B
Potter
2 D

A. p. d. Assiette filet or, bande jaune, guirlandes de fleurs violettes alternant avec des feuillages verts. Dans le fond gros barbeaux au naturel. Marque en rouge au pinceau et le D en creux. (Coll. de Grollier.)

CH.
potter
a paris

A. p. d. Sucrier conique, filets et rinceaux or, médaillon avec le chiffre CP en or, de l'autre côté un portrait de jeune fille en bistre. Service fait pour Ch. Potter. On peut supposer que le portrait est celui de sa fille. (Coll. de Grollier.)

1. En 1825 et 1828 nous voyons Maubrée indiqué par l'*Almanach du commerce* comme directeur, rue de la Roquette, 55.
2. Voir art. rue du faubourg Saint-Martin, 43 (1805).

A. p. d. Tasse obconique et soucoupe, filet or, large bande violette interrompue par des médaillons de fleurs jaunes, en dessous draperies bleues, les marques différentes mais toutes les deux en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)

B
C · P
9

B
Potter
2

A. p. d. Seau hauteur 0,15, décor or, filets et oreilles.

Potter
Paris
86

Chaffers donne la marque ci-contre en rouge.

R
C · P
1

Chaffers donne cette marque en bleu sous une soucoupe, la tasse porte le nom de Potter.

E · B

A. p. d. compotier bord lobé double filet or et en creux. Neuf larges canaux disposés trois par trois, barbeaux au naturel. Marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)

E B

A. p. d. Assiette filet jaune interrompu par quatre motifs d'ornements or et couleurs. Au fond une petite rose au naturel et semis de fleurettes or. La marque en rouge. (Coll. de Grollier.)

40
E B

Ces marques E. B sont inexpliquées. M. Vallet les prétendait d'une fabrication aux environs de Chantilly (?).

Le musée de Sèvres et le marquis de Grollier possèdent plusieurs pièces d'argent avec cette inscription : A LA MANUFACTURE DE PORCELAINE RUE DE CRUSSOL POTTER 1792. Au revers : B.P. 10 SOLS PAYABLE EN ASSIGNATS DE 50 L.

Bisc. d. Marque en relief au cachet relevée sur deux bustes représentant Voltaire et Jean-Jacques Rousseau. Le biscuit est trop cuit et la reparure presque nulle, très mauvaise fabrication.

E. BLANCHERON
A PARIS

# RUE DE CLICHY

PORCELAINE DURE. VERS 1789

Nous donnons cette date approximative, ne pouvant nous baser que sur le style des pièces connues.

En effet, Marryat, Chaffers et Græsse qui parlent de cette manufacture ne nous disent ni sa date, ni le nom du fondateur. Jacquemart ne croit pas à son existence puisqu'il attribue à la rue de Bondy la marque A, prétendant qu'elle est simplement l'initiale du nom du duc d'Angoulême vers la fin du patronage.

Il dit avoir trouvé cette marque sous une fort belle tasse à fond noir avec une bordure réservée, ornée d'arabesques d'or; la soucoupe portait à la vignette : M[e] de Guerhard et Dihl à Paris.

Quoi qu'il en soit, et malgré la haute autorité de Jacquemart, nous nous rangerons plutôt du côté de la majorité.

MARQUES

A. p. d. Soucoupe hémisphérique, fond bleu chargé d'un treillis d'argent avec trois réserves en forme de trapèze, ornées de bouquets de fleurs au naturel, en dessous une bordure rouge de fer. La couverte du dessous est enfumée, la porcelaine n'a presque plus de transparence. La marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.) A

Chaffers donne cette marque sans indication de couleur. A

Il ne faut pas confondre cet A avec ceux d'Anspach, d'Hildesheim et d'Amsterdam. Le style du décor doit servir de guide.

# LORIENT

## (MORBIHAN)

### PORCELAINE DURE. 1790-1808

Un sieur Chaurey fonda en 1790 une manufacture de porcelaine à Lorient, au lieu connu actuellement sous le nom de Bois du blanc et qui est une succursale de Kerentrech.

Il se servit d'abord du kaolin et de la pegmatite qu'il trouva dans les environs. Plus tard il les fit venir de Saint-Yrieix.

Sauvageau fut directeur à l'origine, mais après 1793 il n'est plus question de Chaurey, et nous ne trouvons que Sauvageau comme propriétaire de la manufacture de Kerentrech jusqu'au 25 pluviôse an XIII, date de sa mort.

Marie Fouquet, veuve Sauvageau, vendit la fabrique le 7 nivôse an XIV, à un sieur Hervé qui ne semble pas avoir su la faire prospérer, et en 1808 elle fut fermée.

Les produits de Lorient sont rarement marqués ; cependant on a employé un monogramme composé de P. L. en bleu, que l'on doit interpréter : Porcelaine Lorientaise. Cela a souvent amené une confusion avec le L. P. (Louis-Philippe) de la rue Amelot.

Quelques pièces portent en couleur brune le nom des propriétaires, Sauvageau ou Hervé. Du temps de Chaurey, quelques porcelaines furent marquées d'initiales de tourneurs : L — N — G — J — P — S désignant Landry — Nicollet — Guenet — Jubin — Paillo — Semer. Quelques-unes, des plus belles, qui sont incontestablement de Lorient (?) portent un T[1].

Le dernier peintre connu était un nommé Raynal qui eut pour élève Mlle Martin[2]. C'est à tort et sans aucune raison que l'on a attribué à Lorient la marque : Halley[3].

1. Voir à l'art. de la rue de la Roquette le T attribué à Darte.
2. La plupart des renseignements qui précèdent nous sont fournis par la brochure de M. Jegou sur la manufacture de porcelaines de Lorient.
3. Voir art. de la rue Montmartre.

MARQUES

FABRIQUÉ DANS LE Dept du MORBIHAN
PAR SAUVAGEAU A LORIENT.

A. p. d. Vase obconique en deux parties, haut, 0,325, anses masques de lion, base carrée, décor circulaire polychrome et or; sur le devant, avec écharpe tricolore, représente la République. Elle est entourée d'inscriptions diverses, en usage au moment de la Révolution. De l'autre côté divers attributs surmontés d'un cartouche avec R.F.L.E.F. De ce cartouche partent deux drapeaux tricolores et un fanion sur lequel il y a un cor de chasse. Sur la base du socle, l'inscription ci-dessus en or. (Musée de Sèvres.)

P. d. Deux vases forme Médicis, la base carrée à décor marbre. Haut. environ 0,30. Sur le corps des vases des feuilles dorées avec réserves à sujets signés : huyon fecit à l'Orient. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Petit pot de toilette, décor fleurettes bleues au grand feu. La marque en creux. Comme aspect, la pâte rappelle celui des porcelaines tendres, mais essayée elle ne contient pas de plomb. Nous donnons cette pièce sous toutes réserves, car le T peut être un signe de potier. (Coll. de Grollier.)

T

A. p. d. époque Louis XVI. Pot à lait à panse, haut. 0,17. Trois profils de femmes sont réunis par des guirlandes, le tout en bistre à rehauts d'or, filets et ornements d'or. La marque en creux. (Coll. de Grollier.) Sans doute de Paillo, mais sous réserves.

P

# QUAI DE LA CITÉ

PORCELAINE DURE. 1790-1825

Vers 1825, Duhamel avait un magasin quai de la Cité, au bout du pont Notre-Dame.

Nous possédons une facture datée de 1790, dont l'en-tête est ainsi libellé :

A la manufacture, de toutes sortes de fayances et de porcelaines, au bas du pont Notre-Dame, à côté de Saint-Denis-de-la-Chartre, vis-à-vis de la rue de la Pelleterie, Duhamel tient magasin de toutes sortes de porcelaines de France, et terres anglaises, en toute sorte de services allant au feu ; fayances en gros et détail, comme Nevers, Rouen, Sceaux, Strasbourg, Pont-aux-Choux ; porcelaine des Indes et surtouts de tables, vases, figures en biscuit pour lesdits surtouts, ainsi que les fleurs, etc. .......................... (Coll. de Chavagnac.)

MARQUE

P. d. Tasse et soucoupe époque Restauration presque entièrement dorées, sauf des filets blancs et une large bande bleue. La marque en or. (Coll. de Grollier.)

*Duhamel*

# GALERIES DU LOUVRE, 15

## DÉCORATION DE PORCELAINE DURE. 1793

Le sieur Lagrenée jeune, qui était adjoint à Bachelier à la manufacture de Sèvres, et domicilié Galeries du Louvre nº 15, ayant été congédié en 1793, se livra sans doute à la décoration de la porcelaine. Il fut réintégré peu après dans ses fonctions [1].

Une pièce de nos collections nous amène à faire cette supposition.

### MARQUE

P. d. Soucoupe conique, décor en bistre. Au centre une tête de bacchante, ornements et filets. La pièce porte un trou de suspension, mais elle est de mauvaise fabrication et ne doit pas être de Sèvres, en tous cas ce serait un bien mauvais rebut. La marque en bistre. (Coll. de Grollier.)

Lagrenée jne

1. Voir art. de Sèvres, p. 218.

# RUE DES RÉCOLLETS, 2
# RUE DES MORTS, 25

PORCELAINE DURE. 1793-1825

C'est sans doute vers 1793 que Desprez[1], qui avait été avec Leconte l'un des chefs de la chimie à Sèvres, monta une fabrique de camées et de porcelaine rue des Récollets[2], près de l'hospice du Nord à Paris.

Cette manufacture fit de suite une concurrence redoutable aux Anglais, par le bas prix auquel elle livrait ses produits[3].

Le 18 fructidor an IV, il adressa une demande au ministre de l'intérieur, à l'effet d'obtenir un tombereau de terre argileuse de la carrière de Viroflay, dépendant de la manufacture de Sèvres, ce qui lui fut accordé[4].

Le rapport de Jullien de 1798 fait mention d'un Desprez rue de Lancry. Nous pensons qu'à cette adresse devait se trouver un dépôt ou un magasin de vente de la fabrique de la rue des Récollets.

Nous sommes peu renseignés sur la marche de cette manufacture ; nous relevons le 28 avril 1812 un brevet d'invention pris par « Depretz fils, pour une nouvelle pâte propre à faire de la porcelaine, et pour la manière de faire un émail propre à cette porcelaine. »

A l'exposition de 1819 nous retrouvons Desprez, sculpteur, fabricant de camées, à Paris, toujours rue des Récollets n° 2 ; il a exposé des camées de porcelaine très bien exécutés. Il est en outre inventeur d'une nouvelle poterie imitant la porcelaine, qui va au feu, est d'un travail facile et a le mérite de réunir la bonne qualité à l'économie[5].

Il est probable que Desprez fils était l'associé de son père depuis 1812, date du brevet d'invention. Vers 1825 il lui succéda et transporta sa fabrique 25, rue des Morts, faubourg Saint-Martin.

1. Voir personnel de Sèvres, p. 319.
2. Pour l'emplacement de la rue des Récollets, voir plan, p. 481.
3. A. N., O. 1, 2061-8.
4. A. N., F. 12, 1495.
5. *Annales de l'industrie*, 1820, t. III, p. 51.

Nous ne connaissons pas la matière employée par Desprez pour façonner ses camées, on a prétendu que c'était du sulfure d'argent, mais nous ne le pensons pas, ils sont plutôt faits, croyons-nous, d'une sorte de biscuit.

MARQUES

DESPREZ
Rue DES RÉCOLLETS
A PARIS

Cette marque a été relevée sur une tasse dont le fond est formé d'une plaque de verre contenant un camée argenté représentant Louis XVIII en buste, l'inscription est sous le camée. La soucoupe est marquée Darte frères, à Paris.

DESPREZ

Marque en creux relevée sur un médaillon circulaire en biscuit dur, diam. 0,09. Le camée représente le buste de Marie-Louise sur fond vert, le revers blanc. Modelé très ordinaire.

DESPREZ
Rue des Recolets
no 2 à Paris

Plaque de verre ronde avec attache en bronze doré. Dans la masse un profil, à droite, de la duchesse d'Angoulême. L'aspect est celui de plâtre recouvert de sulfure d'argent. La marque en creux. (Coll. de Grollier.)

# VALOGNES ET BAYEUX

PORCELAINE DURE. 1793-....

Nous réunissons ces deux manufactures, Bayeux n'étant que la suite de Valognes.

En effet vers 1793 un sieur Le Tellier de la Bertinière avait fondé une manufacture à Valognes. Elle passa presqu'aussitôt entre les mains de Masson ou Le Masson. Les ateliers furent installés dans l'ancien couvent des Cordeliers qui avait été concédé à la Société par le Directoire. Le kaolin venait de Saint-Yrieix. Malheureusement Le Masson mourut après dix-huit mois de direction.

En 1802, les actionnaires le remplacèrent par un minéralogiste et chimiste de valeur, Joachim Langlois, qui découvrit un gisement de kaolin près de Cherbourg dans la commune des Pieux. Il en résulta une grande économie car le transport de Limoges en Normandie pesait lourdement sur les prix de revient.

Jusque vers 1805 la manufacture ne produisait guère que des articles de ménage; à partir de cette date elle fabriqua aussi des objets de luxe.

Langlois s'était attaché des peintres et des doreurs de talent, parmi lesquels Chaffers cite Zwinger et Camus comme venus de Sèvres. Mais nous ne connaissons pas à Sèvres d'artistes du nom de Camus et nous n'avons révélation de Zwinger qu'en 1819 par le livre journal de Boquet le monteur en bronze.

En 1810 la concession des bâtiments prenant fin, Langlois transporta son industrie à Bayeux où il s'installa dans un ancien couvent de Bénédictines. La plupart de ses artistes et ouvriers le suivirent.

Le rapport sur l'exposition de 1819 apprécie ainsi les produits de « Joachim Langlois fabricant de porcelaine à Bayeux (Calvados). Cette manufacture anciennement établie à Valognes a beaucoup amélioré ses produits. Elle fournit au commerce des porcelaines dorées et peintes, et principalement de la porcelaine blanche, qui passe sans se casser et sans tressaillir du froid au chaud. Elle nous a affranchi du tribut que nous payions à l'étran-

ger pour la porcelaine blanche et bleue, dite de Tournay, qu'elle est parvenue à imiter parfaitement et à remplacer [1].

« Une partie de la terre que l'on emploie se tire d'Épieux, département de la Manche; les matières pour la couverte se trouvent dans le pays. Cette manufacture occupe environ 80 ouvriers ; elle vend ses produits en France et en exporte la plus grande partie en Russie. C'est principalement M^me^ Langlois son épouse et ses deux filles qui peignent et dorent les porcelaines. Le jury central leur a décerné une médaille de bronze. »

Le dépôt à Paris était faubourg Saint-Martin n° 88, il fut ensuite transféré au n° 80.

Joachim Langlois mourut en 1830. Sa veuve et son fils Frédéric lui succédèrent, mais vers 1840 Frédéric Langlois alla monter une manufacture à Isigny [2], et sa mère resta seule à la tête de celle de Bayeux, jusqu'en 1847, date de sa mort.

Brongniart rapporteur du jury de l'exposition de 1844 nous dit :

« M. Langlois, de Bayeux, et ensuite madame veuve Langlois, sont les premiers fabricants de porcelaine qui aient annoncé, et depuis très longtemps, que leurs porcelaines soutenaient, sans altération, des changements de température assez élevés et assez brusques. Cette qualité a été constatée par l'expérience.

« Le jury a décerné en 1839, à madame veuve Langlois de Bayeux, la médaille de bronze pour ses porcelaines, qui jouissent éminemment de cette qualité, et auxquelles elle a d'ailleurs donné des applications très ingénieuses et très variées. Ainsi, cette année, elle a ajouté des cornues et des serpentins à sa fabrication ordinaire d'instruments de chimie. . . . . . . . . . . . Le jury la déclare toujours digne de la médaille de bronze qui lui a été décernée en 1839. »

En 1845, le dépôt à Paris était rue Montmartre n° 164.

En 1849, M. F. Gosse, qui dirigeait un atelier de décoration rue Coquillère [3], devint propriétaire de la fabrique et, ayant d'importants capitaux à sa disposition, il donna une grande extension à son industrie. Il avait un dépôt, 42, rue Paradis-Poissonnière. C'est aujourd'hui M. Morlent qui est à la tête de la manufacture et son dépôt à Paris, après avoir été rue Martel n° 8, est situé passage des Petites Écuries, n° 20.

1. L'imitation ne peut pas être *parfaite* puisque Tournai ne fabriquait que de la porcelaine tendre et Bayeux seulement de la porcelaine dure.

2. Frédéric Langlois quitta Isigny pour aller en Espagne prendre la direction de la manufacture de Moncloa près Madrid. Il y resta de 1846 à 1848.

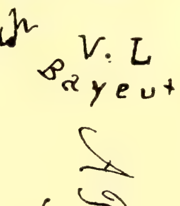
3. Voir rue Coquillère.

MARQUES

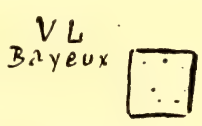
P. d. Plat rond et casserole couverte décorés en bleu. Fabrique de Joachim Langlois, exposition de 1819. (*Description du Musée de Sèvres*, par Brongniart, page 302.)

P. d. Casserole à deux anses. Fabrique de Joachim Langlois. Exposition de 1827. (Musée de Sèvres, n° 1016.)

P. d. Casserole à deux anses, filets bleus. (Musée de Sèvres, n° 684.)

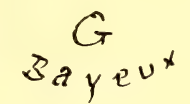



P. d. Assiette décor japonais, bleu au grand feu et rouge et or. La marque en vert de chrome au grand feu. A.P. Ch et L. en creux. (Coll. de Grollier.)




P. d. Décor dans le goût chinois, exécuté à Limoges par Lesme en 1852. La marque VL Bayeux en vert et celle du décorateur en rouge. (Musée de Sèvres, n° 4396-3.)

Au Musée de Sèvres : n° 2671, veuve Langlois, 1839; n° 3370, veuve Langlois, porcelaine à feu, 1844.




P. d. Grande chocolatière à panse, décorée de fleurs bleues sous couverte. Marque en vert de chrome au grand feu. (Coll. de Grollier.)




Chaffers donne aussi cette marque de Gosse.

Morlent marque aujourd'hui Bayeux en vert au grand feu, sans initiales.

# RUE DE CHARONNE, 5

# RUE DE LA ROQUETTE, 90

# RUE FONTAINE-AU-ROI, 39

## (DARTE)

PORCELAINE DURE. 1795-1840

Vers 1795 Darte frères avaient fondé une manufacture de porcelaine rue de Charonne, 5. Ils y sont encore en 1798 [1] et même en 1800. Sous l'Empire et la Restauration, la fabrique est rue de la Roquette, 90, avec un magasin au Palais Royal, dans la galerie de pierre, nos 21 et 22. A l'exposition de 1819 nous trouvons MM. Darte frères, fabricants de porcelaine à Paris, rue de la Roquette no 30, faubourg Saint-Antoine, et au Palais Royal, 21 et 22. Cette manufacture jouit, dit le rapporteur, d'une haute réputation en France et à l'étranger; ses produits sont remarquables par la beauté des formes, les couleurs vives et glacées de leurs peintures, la richesse des bronzes et la belle qualité des porcelaines. Les divers objets qu'ils ont exposés prouvent qu'ils peuvent dans leur manufacture exécuter les pièces les plus difficiles. Le jury central leur a accordé une médaille d'argent [2].

En 1825, Louis-Joseph Darte père conserve la fabrique de la rue de la Roquette, et François Darte l'atelier de décoration du Palais-Royal, 21 et 22. En 1828, Auguste Darte et Lemaire ont une fabrique de porcelaine rue Fontaine-au-Roi, 39, dans l'ancien établissement de Locré, qui à cette époque était transféré 137, rue du Temple. Darte père s'intitule à ce moment fournisseur breveté du duc de Bordeaux.

1. A. N., O. 1, 2061.
2. *Annales de l'industrie.*




En 1840, Darte fils aîné a un atelier de décoration faubourg Poissonnière, n° 8.

Nous avons rencontré une étiquette imprimée en rouge qui doit être de l'époque Directoire et qui met le magasin aux numéros 34 et 35 au Palais-Royal.

MARQUES

P. d. Quatre grands vases ovoïdes, haut. 0,45, entièrement dorés, sauf un médaillon représentant un sujet biblique et de l'autre côté un médaillon décoré d'un paysage, le tout au naturel. La marque en rouge. (Musée de Sèvres, n° 9090.)

DARTE
FRERES
PARIS.

P. d. Soucoupe à larges côtes, fond violet, au centre mouton et biche en grisaille. La marque en rouge à la vignette. (Coll. de Grollier.)

DARTE
Palais Royal
n° 21

P. d. Nous avons rencontré une assiette à dessert, filets or, au centre des tulipes et oreilles d'ours au naturel. La marque en rouge à la vignette.

L$^{s}$ J$^{h}$ DARTE Pere
Rue de la Roquette
n° 90 Paris

P. d. Tasse à café cylindrique et soucoupe ornée de frises en or. (Musée de Sèvres, n° 485.) Étiquette de la main de M. Riocreux : fabrique de Darte 1800-5. Il ne dit pas de quelle fabrique. La marque en creux semble un signe de potier. Les Darte ayant beaucoup décoré, cette marque peut être d'une autre fabrique que de celles des Darte. Voir à Lorient ce même T.

T

Nous avons relevé cette marque en creux.

LD

P. d. Assiette décorée de fleurs au naturel portant ces deux marques, L. D. en bleu au grand feu et Darte Palais Royal n° 21 à la vignette en rouge. (Coll. de M. Pigault de Beaupré.)

L. D.

DARTE
Palais Royal
N°21

A la centennale de 1900, nous avons relevé sur une paire de vases, haut. 0,25, fond bleu au grand feu avec décor or, une étiquette portant : manufacture de Ls-Jh Darte père, rue Vivienne no 16. (Coll. Delaherche.) Cette étiquette nous indique un autre magasin. Malgré la proximité de la rue de Vivienne de celui du no 35 au Palais-Royal, nous ne pouvons penser que ce soit le même, puisque le *Dictionnaire des rues de Paris* de Lazare nous dit que la rue de Vivienne commençait à la rue Neuve des petits Champs, nos 6 et 8.

---

# FONTAINEBLEAU

## (RUE FERRARE, ANCIENNE RUE DE BOURBON, ET BASSES LOGES)

# BELLEVILLE. 1830

# RUE PARADIS-POISSONNIÈRE, 54. 1863

# RUE BLEUE, 3. 1886

PORCELAINE DURE. 1795 A NOS JOURS

On parle quelquefois d'une manufacture royale de porcelaine qui aurait été fondée à Fontainebleau dans le courant du XVIII^e siècle, mais on ne donne aucun renseignement pouvant appuyer cette assertion. Nous ne la discuterons donc même pas.

La première fabrique dont on connaisse l'existence d'une façon certaine à Fontainebleau est celle de Benjamin Jacob et de Aaron Smoll, qui s'établirent vers 1795 dans les communs de l'hôtel de Pompadour.

Ils eurent pour successeur vers 1802 Baruch Weil, gendre de Aaron Smoll et lui-même déjà fabricant, dit-on. En 1810, la manufacture fut transférée rue Ferrare, ci-devant rue de Bourbon, dans les anciennes écuries de la reine mère, et eut un dépôt rue Boucherat. Une pièce, non marquée, du Musée de Sèvres, entrée en 1827, est indiquée comme de la fabrication de Baruch Weil. En 1832 nous le trouvons encore à Fontainebleau et en 1840 il a un atelier de décoration rue de Bondy, 26.

Il semble que cette première fabrique se divisa, puisque nous savons qu'en 1830 la manufacture de la rue de Ferrare fut achetée par les sieurs Jacob et Mardochée Petit.

Jacob Petit né en 1796, avait été élève de Gros, puis artiste à Sèvres pendant quelque temps. Avant d'acheter la manufacture de Fontainebleau il avait fait de nombreux voyages en France, en Suisse, en Italie, en Allemagne, en Hollande et en Angleterre où il demeura plusieurs années. Il y publia différents ouvrages d'ornements et exécuta les décorations de l'Opéra.

A peu près à l'époque de son acquisition il possédait en même temps

une autre manufacture à Belleville, signalée sur le livre d'entrée du Musée de Sèvres en 1830.

Jacob Petit conserva cette dernière fabrique jusque vers 1850. En effet nous l'y voyons encore en 1847. En 1851 il transporta son établissement de Fontainebleau aux Basses-Loges, comme d'Avon, puis, ayant fait de mauvaises affaires il vendit en 1862, fabrique, matériel, modèles et moules au statuaire Jacquemin, élève du peintre Winchon et précédemment son employé [1].

On prétend que malgré les engagements pris vis-à-vis de son acquéreur il continua à fabriquer sous le couvert de prête-noms. Du reste, dès 1863 nous le retrouvons établi 54, rue Paradis Poissonnière.

Certains renseignements verbaux que nous n'avons pu éclaircir, jettent quelque confusion sur cette période. On dit en effet que Jacquemin avait une fabrique de porcelaine d'art rue de la Cave Coisnart à Fontainebleau et un associé du nom de Goldbewski, avec leur dépôt 10 *bis*, rue du Chemin de fer, là même où Jacquemin aurait eu précédemment une manufacture.

Jacquemin fit, dit-on, de la porcelaine tendre et de la porcelaine dure. Nous ne connaissons pas d'échantillon de la première.

Six mois après son acquisition il s'associa avec Raingo successeur d'Honoré.

En 1866, Jacquemin disparaît et en 1868 la raison sociale est Raingo et Violatte, mais presqu'aussitôt Violatte reste seul jusqu'en 1882 où il eut pour successeur Chauvin, remplacé lui-même en 1886 par Sluizer. Ce dernier comme ses prédécesseurs a sa fabrique à Fontainebleau et son magasin de vente est situé rue Bleue n° 3.

Il possède toujours les modèles de Jacob Petit et le droit d'employer les anciennes marques.

Jacob Petit fit d'assez nombreuses statuettes décorées, ou en biscuit, qui semblent vouloir imiter le Saxe, mais dont le mauvais goût et le style rococo 1830 ne permettent aucune confusion. Il en est de même pour les autres pièces qui sont souvent ornées de fleurs en relief décorées au naturel. Le fond vert est le plus fréquemment employé.

Nous rencontrons souvent des pendules, des flambeaux, des encriers, etc. Toute cette production n'est pas mauvaise comme exécution, malheureusement ce sont les modèles qui sont, comme nous le disons plus haut, d'un goût déplorable, dont la responsabilité incombe moins au fabricant qu'à l'époque à laquelle il vivait.

Il prit divers brevets pour le perfectionnement de la fabrication, fleurs, dorure, et obtint une mention honorable à l'Exposition de Londres en 1851.

1. Nous devons la plupart de ces renseignements à M. Bourges, imprimeur à Fontainebleau.

MARQUES

Nous ne connaissons pas les marques de Benjamin Jacob et Aaron Smoll, ni de Baruch Weil, et aucune pièce n'est attribuée avec quelque fondement à ces fabricants.

Quant à Jacob Petit il marqua de ses initiales J.P.

Jacquemin de quatre épées croisées et de ses initiales E.J.

Raingo et Violatte de deux fléaux.

Sluizer d'un S.

P. d. Tasse trembleuse à deux anses, couverte, et sa soucoupe, bord doré, fleurs en relief au naturel. La marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)

J. P.

P. d. Petit flacon à col élevé, roses en relief, bouchon formé par un oiseau, fabrication de Jacob Petit à Belleville vers 1830. Même marque en bleu au grand feu. (Musée de Sèvres, n° 1589-3.)

P. d. Deux fûts de petites colonnes décorés en violet avec ornements d'or. Marque en creux.

J P

P. d. Grand chat couché, en blanc, fabrication de Jacob Petit à Fontainebleau vers 1830. (Musée de Sèvres, n° 6856.)

P. d. Statuette représentant une musicienne vêtue d'un manteau à fleurs doublé de violet, haut. 0,17. La marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)

J P

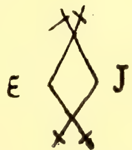
Cette marque voulait sans doute rappeler celle de Dresde. On l'attribue aussi, mais sans initiales, à Tinet à Montreuil-sous-bois. Nous pensons qu'elle a été employée par plusieurs fabricants du XIX<sup>e</sup> siècle.

P. d. Soucoupe entièrement ornée de feuillages en relief sauf le fond et quatre médaillons décorés de fleurs au naturel ; la marque J. P. en bleu au grand feu et celle de Bernon [1] décorateur, en noir au feu de moufle. (Coll. de Grollier.)

Bernon
Rue de l'Arbre Sec
J. P.

Biscuit d. blanc. Statuette représentant une mariée, elle est toute vêtue de dentelles bien exécutées. Sans marque. Inscrite : fabrique de Jacob Petit à Fontainebleau, entrée en 1851. (Musée de Sèvres, n° 4255-1.)

Marque déposée par Jacquemin.




Marque déposée par Raingo et Violatte. A Fürth une marque semblable, mais incertaine.



1. Voir art. rue de l'Arbre Sec.

# LIMOGES[1]

## COUVENT DES GRANDS AUGUSTINS (MONNERIE)

### PORCELAINE DURE. 1795-1808

Le 19 ventôse an III (9 mars 1795), le Conseil général de la Haute-Vienne autorisait Léonard Monnerie ou Monerie, ancien employé de l'annexe de Sèvres à Limoges, et Jean Joubert, ancien ouvrier au même établissement, à établir une fabrique de porcelaine dans un immeuble appartenant à Monnerie et provenant de la vente de l'ancien couvent des Grands Augustins, route de Paris, presque vis-à-vis l'ancienne annexe de Sèvres.

Joubert ne tarda pas à disparaître, et Monnerie exploita seul sa fabrique jusqu'en 1808, date à laquelle Alluaud en devint acquéreur.

Une seule pièce connue, au musée de Limoges, en blanc sans marque. C'est un vase de pharmacie, haut. 0,60, dans le style de la première moitié du XVIIIe siècle. La forme rappelle celle des vases décoratifs des jardins, les anses sont remplacées par deux mascarons, têtes de satyres. Cette pièce figurait à l'exposition de Limoges en l'an XI, ainsi que d'autres en porcelaine peinte et dorée et l'une décorée de figures, sortant aussi de la manufacture de Monnerie.

1. Nous devons à l'extrême obligeance de M. Camille Leymarie, l'érudit bibliothécaire de Limoges, presque tous les renseignements que nous donnons sur les diverses manufactures de Limoges. Nous lui adressons nos sincères remerciements.

# BELLEVILLE. 1796

# MÉNILMONTANT. 1798

# VIERZON. 1832

## RUE VENDÔME, 11. 1832. RUE DES PETITES-ÉCURIES, 26. 1840 ET 1845

### PORCELAINE DURE. 1796-1845

Nous trouvons une requête datée du 18 fructidor an IV (5 octobre 1796), adressée au ministre de l'intérieur par un sieur Pétry, directeur d'une manufacture de porcelaine et faïence (façon anglaise), sise au bas de Belleville, près le magasin des huiles de l'illumination de Paris, demandant du bois pour chauffer ses fours et un prêt qu'il rendrait en marchandises, ses deux associés n'ayant pas versé les fonds qu'ils avaient promis. Refusé par le ministre [1].

Puis en l'an V, le mémoire de Jullien nous signale le même Pétry (croyons-nous), entrepreneur d'une manufacture à Ménilmontant.

Est-ce ce même Pétry ou son fils que nous retrouvons encore en 1832 associé à un sieur Ronsse, ayant leur manufacture à Vierzon, Cher, et leur atelier de décoration 11, rue Vendôme [2] ? nous sommes tentés de le croire.

En 1840, l'atelier est transporté rue des Petites Écuries, nº 26. Nous l'y voyons encore en 1845.

En 1844, Brongniart rapporteur de l'exposition s'exprime ainsi :

« La manufacture de Vierzon, Cher, est montée sur un très grand pied, tant industriel que commercial, une machine à vapeur établie dès 1830, quatre fours, dont un de cinq mètres de diamètre, des procédés de lavage et de broyage très bien entendus, l'emploi avec succès du kaolin des Pyrénées, et des produits un peu supérieurs sous le rapport du façonnage, du blanc et de la glaçure, à ceux de la plupart des manufactures de Limoges, sont dignes d'attirer l'attention du jury sur cette fabrique. Ils ont eu leur

1. A. N. F. 12, 1496.
2. Cet établissement était en 1830 le dépôt de Penjou, fabricant à L'Isle Adam.

effet sur le commerce, car cette manufacture occupe à Vierzon cinq cents ouvriers, et une centaine à Paris comme décorateurs; elle fait faire et cuire ses décorations dans son dépôt, où elle a quatre moufles montés.

« Enfin, elle déclare qu'elle livre annuellement à la consommation intérieure pour 850.000 fr. et pour l'exportation 50.000 fr.

« Le jury décerne une médaille d'argent à MM. Pétry et Ronsse de Vierzon. »

Jacquemart prétend que ces industriels furent les successeurs de Souroux de la rue de la Roquette; nous ne le pensons pas. (Voir rue de la Roquette, 1773, Souroux, p. 516.)

Nous ne connaissons pas les marques de Pétry et Ronsse.

---

# RUE POPINCOURT

PORCELAINE DURE. 1797

En 1797, un sieur Cœur d'acier avait une fabrique de porcelaine dure rue et division Popincourt. Nous pensons que ce doit être le même qui nous est signalé à Limoges en 1791 gagnant 30 l. par semaine [1]. En 1800 nous trouvons (*Alm. du com.*) Cœur Dassier jeune, fabricant et directeur rue Popincourt. En 1805 la manufacture est au n° 26.

Son successeur vers 1807 est Darte aîné. Ce Darte avait sa fabrique rue Popincourt, n° 58, et un autre établissement rue Saint-Honoré.

Vers 1825, l'établissement passa entre les mains de Discry père et fils, puis de Discry fils seul.

L'association Discry-Talmours se fait remarquer à l'exposition de 1839 par la beauté des fonds au grand feu, et surtout la nouvelle manière dont ils avaient été posés par immersion et avec des réserves très variées et très bien faites.

L'auteur du procédé est M. Discry, une médaille d'or fut décernée à la maison Discry-Talmours.

En 1842 nous trouvons la raison sociale de Talmours et Hurel, et à l'exposition de 1844 l'adresse est indiquée : 68, rue Popincourt. Discry figure de son côté parmi les exposants fabricants de couleurs vitrifiables, boulevard du Temple, passage du jeu de boules, n° 8. De Talmours et Hurel obtiennent un rappel de médaille d'or pour les procédés Discry et la qualité de leur pâte, de leur glaçure, de leur façonnage, de leurs couleurs et décorations variées.

En 1845, de Talmours reste seul au n° 72, puis en 1863, Charles Ménard lui succède, toujours à la même adresse.

Brongniart dit que Discry et Talmours ont fait de bonnes imitations de Chine.

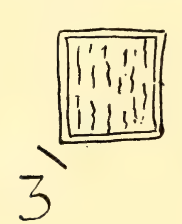
1. A. N., O. 1, 2063-1.

MARQUES

Ris-Paquot, sous le n° 2458 *bis*, indique la marque de Cœur d'acier, en bleu.

Jacquemart la donne aussi mais sans indication de couleur.

P. d. époque premier empire. Relevé la marque ci-contre sur une assiette à large marli orné d'une bande en or ciselé, au fond un sujet mithologique peint au naturel. Au revers le nom du sujet en lettres noires comme à Tournay. La marque en or.



P. d. Vase à gorge, fond céladon, paysage et personnages dans le goût chinois en bleu au grand feu ainsi que la marque qui veut imiter les marques chinoises. (Musée de Sèvres, n° 2700-1.)

Sur le livre d'entrée du même musée :

P. d. Deux pièces de M. Discry aîné à Paris, fabrication de 1825, n° 898.

P. d. Trois pièces Discry ainé, exposition de 1827, n° 1020.

P. d. Quinze vases en couverte d'immersion de Victor Discry déposés par Discry en 1837, n° 2619.

Chaffers dit que Ménard marqua comme ci-contre.

# CAEN

PORCELAINE DURE. 1797-1806

Nous empruntons à une très bonne étude de M. R. de Brébisson la plupart des renseignements que nous donnons ici [1].

Sous le Directoire, quelques habitants de la cité normande, poussés par le désir de procurer du travail aux ouvriers, eurent la pensée de fonder une manufacture de faïence anglaise ; mais les débuts de furent pas heureux et elle fut transformée en manufacture de porcelaine. Elle était établie près de l'église de Vaucelles et était désignée sous le nom de manufacture de Montaigu. Son magasin de vente était situé à l'angle des rues de Bernières et Saint-Jean.

Selon un rapport sur l'exposition de 1803, la manufacture aurait été fondée en 1797 ; mais à cette époque est-ce la porcelaine ou la faïence que l'on y fabriquait, nous l'ignorons.

Chose bizarre l'on commença par faire venir le kaolin du Limousin, quand il y en avait si près, à Alençon. Il est vrai que, comme qualité, ce dernier était très inférieur à celui que l'on tirait de Saint-Yrieix.

Un peu plus tard il fut extrait de carrières situées près de Laigle. Nous lisons en effet dans la « Chorographie du IV^e arrondissement du département de l'Orne » de Delestang : « on a retrouvé au lieu de la Poustière, commune de Beaufay, le kaolin, terre propre aux manufactures de porcelaine. On le transportait autrefois à Paris ; mais depuis peu, on l'envoie à Caen où il est vendu 30 francs le poinçon, mesure d'Orléans, et pesant 483 livres. On le tire à trois brasses de profondeur. »

Le premier directeur de la manufacture de Caen était M. d'Aigmont-Desmares. Vers 1802 il l'avait amenée à un degré de prospérité qui nous est affirmé par le rapporteur de l'exposition des produits des arts du Calvados qui eut lieu du 16 au 25 avril 1803 sous la présidence du préfet, M. Caffarelli.

« Sans se laisser rebuter par de nombreux obstacles », dit-il, « les actionnaires de la manufacture de Caen, ont porté cet établissement à un tel degré

1. *Revue normande et percheronne*, 1895.

de perfection qu'il peut déjà soutenir la concurrence avec ceux qui jouissent de la plus grande célébrité. Les objets nombreux exposés à nos regards, nous ont frappé par la blancheur de la pâte, l'élégance des formes, le bon choix des dessins, et le brillant des couleurs......... » Une médaille fut accordée aux actionnaires.

Mais cette ère de prospérité fut très éphémère. En 1802 un nouveau directeur M. Ducheval avait été nommé. L'annuaire de l'an XIII (1804-1805), p. 71, nous dit : « Nous avons à Caen une manufacture de porcelaine que la guerre fait languir, la beauté de la pâte et celle du travail, qui distinguent les pièces sorties de cette fabrique, font regretter qu'elle n'ait pas un succès plus complet. »

Enfin au début de l'année 1806, la manufacture était obligée de fermer et la liquidation eut lieu dans des conditions désastreuses.

Les éloges que l'on accorde à cette manufacture peuvent être acceptés de nos jours en ce qui concerne la qualité de la pâte, mais les formes et les décors n'ont rien pour nous séduire aujourd'hui. Ils étaient cependant inspirés de ceux de Sèvres. Les plus soignés sortaient, dit notre auteur, des mains d'un sieur Dastin et aussi d'un sieur Halley qui fut plus tard, dit-on, directeur de la manufacture de porcelaines de Lorient. Il y a là une double erreur qui a été reproduite par M. Garnier. Dastin et Halley étaient des décorateurs de Paris, le premier rue de Bondy, le dernier rue Montmartre.

Donc, Caen fabriquait surtout du blanc pour les décorateurs parisiens.

M. de Brébisson nous cite les principales pièces qui ont figuré à l'exposition rétrospective de Caen en 1883. Nous extrayons de cette nomenclature celles qui nous semblent les plus intéressantes.

« Sucrier de forme semi-ovoïde, basé, décor polychrome et or imité des décors dessinés à Sèvres à la fin du siècle dernier (XVIII^e siècle) par Masson. Marque en or Dastin. (Coll. N. Vanel.)

« Deux tasses carrées, dorées en plein à l'intérieur et leurs soucoupes. Décor en or; des guirlandes de fleurettes et pendentifs reliés à des fleurons ou à des médaillons. Sur la face antérieure un chiffre d'alliance ; au centre des soucoupes, deux sujets allégoriques. Marque : Caen à la vignette. (Coll. Jules Le Comte.)

« Vase à fleurs, cache-pot en forme de cornet; fond rouge violacé, filets dorés, palmettes noires ; arabesques et dorures sur le bord intérieur ; pied à fond rouge violacé, bandeau et palmettes dorés. Marque Caen avec paraphe en or. (Coll. G. Villers.)

« Théyère de forme cylindrique avec couvercle à bouton ; décor en camaïeu brun sépia : de chaque côté un paysage avec figures ; filets et ornements en or. Marque A. V. probablement la marque du peintre. (Coll. Renard.)

« Deux assiettes à filets dorés, décorées d'un semé de larges feuilles également en or. Marque Halley. (Coll. Ruault du Plessis.) »

Nous n'avons pas vu ces pièces et, en ce qui concerne ces deux dernières, nous ferons remarquer que Halley un décorateur et négociant de Paris ayant signé ainsi, il ne faudrait accepter cette marque que si elle est accompagnée de la marque de fabrique : Caen, et cela indiquerait seulement que la porcelaine était achetée en blanc, par Halley, à la manufacture de Caen, pour la décorer.

Nous regrettons que M. de Brébisson ne nous ait pas donné des fac-simile des marques, au lieu d'une description. Signalons encore :

P. d. Une grande cafetière fond jaune, anse, bec et col blancs avec ornements or et couleurs, de 1802 à 1808. La marque en rouge et l'S en creux. (Musée de Sèvres, nº 6605.)

CAEN
en rouge
S
en creux

P. d. Grande tasse de déjeuner, bords évasés et soucoupe hémisphérique, filets or, guirlandes de roses et feuillages, ornements or. Marque en rouge à la vignette. (Coll. de Grollier.)

Caen

P. d. Tasse cylindrique et soucoupe conique, ornements or et losanges en noir. La marque en rouge à la vignette. (Coll. de Grollier.)

CAEN

P. d. Petit médaillon rond, un génie en relief et cette inscription en or, en exergue : PRIX D'ENCOURAGEMENT DÉCERNÉ AUX ACTIONNAIRES DE LA MANUFACTURE DE CAEN. 1803. AN II. (Musée Carnavalet.) Cette pièce est sans doute une reproduction de la médaille dont nous parlons plus haut.

Chaffers mentionne des services de porcelaine blanche, décor or et quelquefois de fleurs, première moitié du XIXe siècle. Marque à la vignette ou au pinceau.

Le françois à Caen

# LIMOGES

## COUVENT DES GRANDS AUGUSTINS (BAIGNOL)

### PORCELAINE DURE. 1797-1854

Étienne Baignol qui avait dirigé la manufacture de la Seynie de 1789 à 1794, installa en 1797 une fabrique à Limoges, sur une partie des terrains occupés antérieurement par le couvent des Grands Augustins. A sa mort, en 1821, son fils continua la fabrication.

Baignol appartenait à une très ancienne famille de Limoges, dont plusieurs membres avaient été investis de la magistrature consulaire, dignité fort enviée. Il était né en 1750, puis était entré comme tourneur à la manufacture de Grellet et y resta pendant la période royale jusqu'en 1788.

La manufacture de Baignol est sans contredit, parmi celles de Limoges la plus intéressante au point de vue de l'art.

Sa production était importante et, sous ce rapport, venait immédiatement après celle d'Alluaud. Une large part y était faite aux objets d'art et de fantaisie.

Parmi les artistes employés chez Baignol nous pouvons citer les peintres : Viennot-Lafayette, qui traitait les sujets de la fable, les portraits, etc., et dirigeait l'atelier de décoration ; son élève le fils de Baignol, dit Baignol cadet, traitant également les sujets de la fable et fort habile décorateur ; Clostermann, venu de Sèvres à Limoges, avec Darcet, avait quitté la manufacture royale pour aller à Brest dans le commerce, puis était revenu à La Seynie (Saint-Yrieix), et enfin après 1805 à Limoges, chez Baignol, où il était employé comme ornemaniste et fleuriste et peut-être aussi comme chimiste, pour la préparation des couleurs, emploi qu'il avait rempli à l'annexe de la manufacture royale [1] ; nous citerons encore parmi les décorateurs Dutreix, Magnion, Gribouille, Bordas et sa femme.

Ces noms ont un certain intérêt, plusieurs de ces peintres ayant, parfois, placé leur monogramme au revers des pièces qu'ils décoraient, circonstance

1. Voir personnel de Sèvres, p. 315, art. de Limoges, p. 467, et art. de La Seynie, p. 830.

qui, en l'absence de toute marque de fabrique, pourrait tromper sur la provenance des pièces en question. Müller, décorateur parisien, travailla aussi sur du blanc de Baignol [1]. Nommons encore Bonnevie modeleur et Dubois réparеur.

Toutes les branches de la production artistique ont été pratiquées à la manufacture de Baignol qui a produit les plus beaux biscuits limousins.

Le buste de Bonaparte jeune sur un piédestal allégorique, qui figura à l'exposition du Louvre en l'an X, et fut offert au 1er consul par la société d'agriculture de la Haute-Vienne. Un porte-montre exposé également à Paris, où il est revenu en 1900, pour figurer à l'exposition rétrospective centennale avec d'autres œuvres de Baignol, notamment un encrier orné d'une statuette en biscuit représentant Cérès, etc.....

Cette fabrique produisit en outre des vases, des baguiers, des services à café, des garnitures de toilette, des bouillons, des tasses, des veilleuses, des services de table, etc..... En somme très belle production, tant par la qualité du blanc que par le décor et la dorure.

Baignol cadet travaillait déjà chez son père en 1806. Plus tard il créa la fabrique de Brigueil, et son fils celle de Passage en Espagne, après 1850.

Le nom de Baignol a disparu aujourd'hui de l'industrie limousine, mais deux fabriques sont encore la propriété d'arrière-petits-neveux de Baignol, l'importante usine de Guérin et Cie et celle de Jouhanneaud frères.

1. Voir aux marques incertaines celle de Müller.

# LIMOGES

## RUE DES ANGLAIS. FAUBOURG DES CASSEAUX

### PORCELAINE DURE. 1798-....

Alluaud, l'ancien directeur de l'annexe, établit en 1798, rue des Anglais, une petite fabrique qui après sa mort, arrivée l'année suivante, fut reprise par son fils François Alluaud. Ce dernier fit construire en 1816, dans le faubourg des Casseaux, une autre manufacture. La fabrique de la rue des Anglais cessa de fonctionner en 1824, celle du faubourg des Casseaux fut exploitée par la famille Alluaud jusqu'en 1874, date de la mort d'Amédée Alluaud, le dernier des fils de François. Elle fut reprise par Ch. Field Haviland qui s'y établit en 1878. Elle est occupé aujourd'hui depuis 1883 par Gérard-Morel et Cie.

(Voir fabrique de la *route de Paris*, 1854.)

La manufacture de la famille Alluaud a produit au commencement du XIXe siècle quelques beaux biscuits : l'Enlèvement des Sabines et un cheval de Marly, les moules de ces deux biscuits avaient sans doute été rapportés de la manufacture royale, puisque nous les voyons figurer à l'inventaire de 1784. A l'époque de la Restauration, Alluaud reproduisit en biscuit la statue équestre de Henri IV par Bozio, haut. 0,62. Elle est au Musée de Limoges. Sans marque.

La grande production de la maison Alluaud était celle des services, elle a fait aussi des bouquetiers et des pots à fleurs, etc., souvent décorés.

Il faut encore signaler des services à café à couverte jaune brun, de nuánces plus ou moins foncées. Beaucoup de ces pièces portent la marque F. A. 1827, caractères romains en rouge.

Pendant les premiers temps de la fabrication, une marque industrielle a parfois été employée.

---

# RUE DU ROCHER

## A LA POLOGNE

### PORCELAINE DURE. 1799

Le 14 vendémiaire an VII, les citoyens Nicolet et Ant. Greder, chefs d'une manufacture rue du Rocher, 477, à la Pologne, adressèrent une demande de subvention, motivée sur le défaut de vente par suite du grand nombre de manufactures et de l'encombrement des magasins. Cette demande fut repoussée [1].

Dans un livre d'adresse de l'an X [2], nous relevons encore les mêmes fabricants à la même adresse, puis l'*Almanach du commerce* de 1805 en fait mention rue Neuve des Mathurins, mais ils sont signalés comme marchands. On peut voir dans le bilan de Maubrée que nous donnons à l'article de la rue de Crussol (1789), Nicolet et Greder débiteurs en 1807. Là se bornent nos renseignements.

Nous ne connaissons pas de marques qui leur soient attribuées.

La rue du Rocher ou des Rochers (faubourg de la petite Pologne) allait seulement jusqu'à la rue de Bienfaisance, et le reste se nommait rue des Errancis ou, en français moderne, des estropiés. Ce n'est qu'en 1807 que ce dernier nom disparut. Au commencement du règne de Louis XVI, ce n'était encore qu'un chemin serpentant entre trois moulins : Boute à feu, des Prunes et de la Marmite [3].

1. A. N., F. 12, 1496.
2. Archives de la Seine, registres du commerce 5770.
3. Lefeuve, *Maisons de Paris*.

# RUE NEUVE SAINT-DENIS

PORCELAINE DURE. FIN DU XVIII^e SIÈCLE

A. p. d. Pot à rouge, bord renversé, diam. 0,05, filets or, oiseaux sur terrasse au naturel. La marque en noir.

rue
neuve St
Denis

Il n'est pas probable que nous nous trouvions ici devant une marque de fabrique. C'est sans doute celle d'un décorateur, à moins que ce ne soit seulement celle d'un parfumeur.

# COUR MANDAR

DÉCORATION DE PORCELAINE DURE AVANT 1800

Nous lisons dans le *Dictionnaire des rues de Paris* de Lazare : rue Mandar, ouverte en 1790, a porté d'abord le nom de cour Mandar, et le 3 thermidor an IX, il a été décidé qu'elle serait au nombre des rues de Paris.

La rue Mandar commence à la rue Montorgueil et finit à la rue Montmartre.

MARQUE

A. p. d. Deux cachepots coniques avec dessous mobile, diam. 0,20, haut. 0,21, frise et filets or, fond jaune, arabesques et motifs verdâtres, vases violets avec flammes au naturel.

*Scheilheimer Cours Mandar*
*N° 5*

La marque en or. (Coll. de Grollier, ancienne coll. de Valanglart.)

D'après ce que nous avons dit plus haut, ces vases sont antérieurs à l'an IX, puisque à partir de cette époque la cour était devenue la rue Mandar.

# VENDRENNES

(VENDÉE)

PORCELAINE DURE AVANT 1800

Ris-Paquot attribue cette marque en bleu à la fabrication de Marc Lozelet à Vendrennes. Elle se trouverait sur une ancienne porcelaine dure.

Nous lui trouvons une grande analogie avec la marque de la Seynie et serions tentés de l'attribuer à cette dernière manufacture.

---

# RUE DE CRUSSOL, 8. 1800

# BOULEVARD SAINT-DENIS. 1832

# RUE D'ENGHIEN, 24. 1847

# RUE DU FAUBOURG SAINT-DENIS, 51 ET 53. 1856

# SAINT-YRIEIX, 1822.

PORCELAINE DURE. 1800-1856

Nous manquons de renseignements sur les origines de cette manufacture. Il peut se faire qu'elle ait été installée dans les anciens bâtiments de Potter [1] puisque Blancheron, que nous pensons son successeur, se transporta rue des Trois Bornes.

En 1800 nous trouvons un sieur Patrault, fabricant, rue de Crussol n° 6. En l'an X (1802), un sieur Moyse Mayer [2] à la même adresse; puis en 1810 Constant, fabricant, rue de Crussol, 10.

Nous ne saurions affirmer que ces trois fabricants soient les prédécesseurs de ceux qui nous sont signalés en 1820 dans un rapport sur l'exposition de 1819 : « MM. Cadet de Vaux et Denuelle, fabricants de porcelaine à Paris, rue de Crussol, n° 8. La belle collection que présente cette manufacture est remarquable par les superbes formes et une exécution soignée qu'elle présente, et surtout par la dorure au mat, qui a fixé l'attention des connaisseurs. Le jury leur a accordé une médaille d'argent [3]. »

Peu après l'association fut sans doute dissoute, car nous voyons vers 1722 Dominique Denuelle, seul rue de Crussol, manufacture de Mme la duchesse de Berry, il achète à Dagoty celle de la Seynie [4] (Saint-Yrieix).

1. Voir manufacture rue de Crussol (1789), p. 619.
2. A. de la Seine.
3. *Annales de l'industrie*, 1820, t. III, p. 50.
4. Voir art. de la Seynie (1774-1856), p. 530.

En 1832 il transporta sa maison de Paris au boulevard Saint-Denis. Vers 1840 il obtint pour sa fabrique le titre de manufacture de la reine.

En 1847 il est rue d'Enghien 24, ayant toujours sa fabrication de blanc à Saint-Yrieix.

En 1856, on trouve aux numéros 51 et 53 de la rue du Faubourg Saint-Denis, Peltier et Mailly fabricants à Saint-Yrieix (ancienne maison Denuelle) et successeurs de Corbin.

En se reportant à l'article de la manufacture de la rue du Faubourg Saint-Denis, 57, on verra que ce Corbin n'était qu'un décorateur, exportateur pour l'Amérique.

MARQUES

P. d. Fond d'assiette décoré en couleur et représentant un paysage russe. Au revers cette marque à la vignette en rouge brun et cette inscription en rouge : Paysage des environs de Saint-Pétersbourg. (Coll. de Grollier.)

DENUELLE
Rue de Crussol a Paris

P. d. Nous avons rencontré un cabaret fond gros bleu rehaussé d'ornements en or, et relevé, sous la soucoupe d'une grande tasse, cette marque en rouge à la vignette.

Manre de Porcelaine
De S. A.R. Mme
Dsse de Berry
DENUELLE
Rue de Crussol à Paris.

P. d. Nous avons relevé cette marque en rouge à la vignette sur les assiettes d'un service; décor polychrome, marli nankin chargé d'ornements verts. Au fond bouquet de fleurs au naturel. Au revers le nom de la fleur.

Denuelle
Boulevard S<sup>t</sup> Denis
à Paris

P. d. Compotier hémisphérique, diam. 0,21, l'intérieur orné, au bord d'une guirlande de feuillage entre deux filets or, d'une large bande violette, le fond blanc et or. La marque en rouge brun. (Coll. Leroux, Paris.)

DENUELLE
A PARIS

P. d. Tasse hémisphérique, fond bleu grand feu. Denuelle à Saint-Yrieix, exposition 1834. Sans marque. (Musée de Sèvres, n° 1640-2.)

P. d. Assiette blanche de Saint-Yrieix-la-Perche, fabrique de Denuelle. (Musée de Sèvres, n° 1215, entrée en 1829.)

# RUE FOLIE MÉRICOURT, 9 OU 6

PORCELAINE DURE. 1800-1805

Nous relevons en 1800 Deuster, fabricant, rue Folie-Méricourt, nº 6, indiqué par l'*Almanach du commerce*, puis ensuite Freund à la même adresse.

Ces deux noms nous sont expliqués par le bilan ci-après [1] :

« État du bilan du sieur Christian-Joseph Deuster et de dame Marie-Anne Freund son épouse, fabricants de porcelaine, dûment patentés pour l'an XII, demeurant rue Folie-Méricourt, nº 9, faubourg et division du Temple.

« Actif : marchandises 7.800 l.

« Prix du terrain et des bâtiments dans lesquels s'exploitait la manufacture de porcelaine, vendus par expropriation forcée, 17.000 l.

« Passif : 90.411 l. »

Nous ne savons rien de plus sur cette fabrication.

1. A. de la Seine, 18 vendémiaire an XIII, bilans.

# RUE MONTMARTRE, 182

DÉCORATION DE PORCELAINE DURE. 1800-1812

On a beaucoup controversé sur Halley et Lebon-Halley.

En ce qui concerne Halley on l'a souvent classé en Angleterre, d'autres l'ont mis à Lorient et à Caen. Mais l'*Almanach du commerce* va nous éclairer.

En 1800 : Halley, boulevard Montmartre, et Lebon, rue Neuve des Petits Champs, 22, et rue Eustache, 3.

En 1803 : Halley, marchand de porcelaine rue Montmartre, et Lebon, rue Neuve Saint-Eustache.

En 1807, mêmes adresses.

En 1812 : Lebon-Halley, gendre et successeur de Halley, rue Montmartre, 182.

Il n'y a donc pas de doute possible, Halley était bien un décorateur de Paris, ainsi que Lebon, et à la suite d'un mariage, les deux maisons n'en firent plus qu'une.

Il est vrai qu'en 1825 nous retrouvons un Lebon, décorateur, faubourg Saint-Denis, n° 89, puis rue Neuve Saint-Gilles ; et en 1856 un Lebon, marchand de porcelaine, rue de Chabrol, n° 9.

Mais ceci n'infirme en rien notre opinion, basée sur un renseignement certain.

MARQUES

halley

P. d. Corbeille en vannerie à jour, fond rose, filets or, ornements en bistre. La marque en or. (Coll. de Grollier.) Cette pièce faisait certainement partie du même service que l'une de celles que nous verrons plus loin marquées de Lebon-Halley. Elles sont toutes les deux dans le style du premier Empire.

P. d. Assiette, marli décoré de festons et guirlandes or. Au centre un oiseau sur un arbuste dans un paysage, le tout au naturel; sur le terrain, en noir, le nom de l'oiseau. La marque en rouge. (Musée de Sèvres, nº 9472.)

halley

P. d. Tasse à thé forme calice et soucoupe, fond rouge orné d'un semis de points d'or. La marque en rouge. (Musée de Sèvres, nº 6990.)

halley

P. d. Assiette, diam. 0,23, décor or, filets et frise de pampres et raisins sur le marli, dans le fond semis de pampres et de fleurettes. La marque en rouge. (Coll. de Grollier.)

Id.

P. d. Vase ovoïde à large gorge avec raffraîchissoir, deux bandes violettes ornées d'attributs en couleurs, le chiffre S. D. dans un médaillon. La marque en or. (Ancienne coll. de la marquise de Valanglart, née Séraphine Dorsenne.)

halley

P. d. Tasse cylindrique, filets or, en haut une guirlande de feuillages en or s'entrecroisant, aux points de jonction un myosotis au naturel. La marque en or. (Coll. de Grollier.)

Lebon-halley

P. d. Assiette marli rose, filets or, ornements en bistre, faisait partie du même service que la corbeille en vannerie décrite plus haut. La marque en vert. Nous ne pouvons expliquer M couronné qui ressemble à une marque de Clignancourt. (Coll. de Grollier.)

M

Lebon halley à Paris.

En tête de facture :

Rue et porte Montmartre, à l'encoignure du boulevard.

HALLEY

tient magasin de porcelaines du plus nouveau goût, fait exécuter toutes commandes en peintures, dorures et chiffres, etc.

8 nivôse an XII.

(Coll. de Chavagnac.)

---

# RUE NEUVE DES CAPUCINES

PORCELAINE DURE VERS 1800

Cette manufacture, ou atelier de décoration, n'est connu de nous que par les marques ci-dessous ; nous trouvons cependant dans l'*Almanach du commerce* de 1810 : Seigneuret et Revil, marchands, rue du Rocher, n° 12, et Reville à la même adresse.

MARQUES

REVIL Rue
Neuve des
Capucines

P. d. du commencement du XIXe siècle. Tasse cylindrique et soucoupe conique, fond or, quatre réserves couleurs ocre et violet, décorées de vases antiques. La marque en rouge à la vignette. (Coll. de Grollier.)

P. d. Soucoupe fond jaune orange, frise de fleurons en rouge et or. La même marque. (Musée de Sèvres, n° 9656-35, don Gasnault.)

REVIL
Rue Neuve
des
Capucines

P. d. Tasse et soucoupe fond rose avec large bordure dorée et petits médaillons ovales blancs. Marque à la vignette en rouge, citée par Chaffers.

# RUE COQUILLÈRE

## (DUBAN)

### PORCELAINE DURE VERS 1800

L'*Almanach dauphin* de 1776 cite parmi les faïenciers : Duban, rue Coquillère.

Au commencement du XIXe siècle, il était fabricant de porcelaine toujours rue Coquillère, n° 50 [1]. Dès 1810 il est marchand dans la même rue au n° 43. Sous la Restauration il se transporta rue des Fossés Saint-Germain, 14.

Ce qui nous fait citer ce Duban, c'est une pièce de porcelaine dure de l'époque du premier Empire, que nous avons rencontrée.

MARQUE

Sucrier piriforme à deux anses, fond violet avec frise et filet or. La marque en rouge.

*Duban*

Voir art. boulevard Saint-Martin, 49, en 1837.

1. *Almanach du commerce,* an VIII.

# COUR DES FONTAINES, 9

DÉCORATION DE PORCELAINE DURE. 1800-1840

Nous trouvons dans l'*Almanach du commerce* de 1800, un sieur Bondeux, qui avait à cette adresse un atelier de décoration. La cour des fontaines dépendait autrefois du Palais-Royal et renfermait sans doute des réservoirs qui alimentaient les bassins du jardin [1].

Sous le règne de Louis-Philippe, Bondeux se transporta rue Croix des Petits-Champs, près du passage.

MARQUE

*Bondeux*

P. d. Nous avons rencontré un bol avec bordure en or, personnage dans un paysage en bistre. La pièce semble du commencement du XIX$^{e}$ siècle.

1. Lazare, *Dict. des rues de Paris.*

# NANTES

PORCELAINE DURE. 1800-1808

Nous savons par le livre d'entrée du Musée de Sèvres et la description du Musée par Brongniart qu'au commencement du siècle un sieur Decaen était fabricant de porcelaine à Nantes.

MARQUE

P. d. Tasse et soucoupe, filet or, barbeaux au naturel. Deux lettres séparées et en creux qui doivent indiquer une série ou un potier. Sur une étiquette de Riocreux on lit : Decan à Nantes 1800-1808. (Musée de Sèvres, n° 640-2.)

*J* *O*

# RUE DU PETIT CARREAU, 49

COMMERCE. 1801

Nous signalons ici une facture [1] en date du 12 nivôse an IX, dont l'en-tête est ainsi libellé :

A LA PROVIDENCE

Rue du Petit-Carreau, en face du faubourg de l'étoile, nº 49.

Gilbert, marchand faïencier, tient magasin de toutes sortes de Faïances, porcelaines de différentes manufactures..................

(Voir sur la liste de Paris, Gilbert frères, rue Fontaine-au-roi.)

1. Coll. de Chavagnac.

# FOËCY[1]

## (CHER)

PORCELAINE DURE. 1802-....

En 1799 l'emplacement de l'usine de Foëcy appartenait à M. Klein, propriétaire du château. Sur ce terrain existait une briqueterie.

M. Klein, aidé par M. Deville, transforma la tuilerie en fabrique de porcelaine. Leur première fournée date de 1802.

En 1819, MM. Klein et Deville prirent comme troisième associé M. Louis Pillivuyt qui resta bientôt seul.

C'est à cette même époque que M. Dominique André devint propriétaire de la manufacture et du château de Foëcy. M. Louis Pillivuyt resta directeur de l'usine.

Sous la Restauration, les associés avaient un dépôt rue du Faubourg-Saint-Martin, 45.

Sous le Gouvernement de Juillet, ce dépôt fut transféré, 5, passage Violet (faubourg Poissonnière).

En 1840, M. Louis Pillivuyt meurt et laisse à son fils Charles la direction de la maison. La raison sociale devient alors : « Louis André, Charles Pillivuyt et Cie. »

Le dépôt à Paris est alors rue des Petites Écuries, 41.

En 1845, le rapport de Brongniart sut l'exposition ne fait mention que de « Louis André et Cie, à Foëcy, Cher, et à Paris rue de Paradis, 46 ».

M. Louis André était le fils de Dominique André, il mourut en 1861.

M. Charles Pillivuyt alla fonder une nouvelle manufacture à Mehun-sur-Yèvre (Cher)[2], mais il est probable qu'il resta associé, car le siège social et le dépôt à Paris sont aussi 46, rue de Paradis.

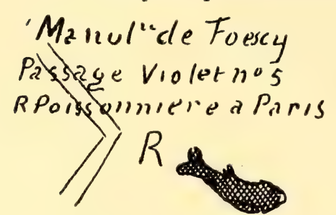
En 1865, les héritiers de M. Louis André reprirent seuls la manufacture de Foëcy sous le nom : « Héritiers Louis André. » Peu après c'est Frédéric Monnier.

1. La plupart des renseignements contenus dans cet article sont dus à la complaisance de M. Louis Pillivuyt de Mehun-sur-Yèvre.
2. Voir article Mehun.

En 1885, Monnier se retirant des affaires, nous retrouvons une société : « Albert Pillivuyt et Cie. » Puis en 1893, M. Albert Pillivuyt seul reprit la suite et il continue de nos jours à exploiter l'usine de Foëcy.

MARQUES

P. d. Pot sphérique à deux anses dorées, un couvercle plein et par-dessus un autre à jour. Paysage avec pagodes et animaux dans le goût chinois, en bleu au grand feu. La marque en noir à la vignette, R et les traits en creux. Le poisson en couleur noirâtre au grand feu est la marque de Perche poseur de fonds à Paris [1]. (Coll. de Grollier.)




P. d. Deux salières à doubles coquilles, pieds à dauphins. Fabrication d'André à Foëcy en 1823, sans marque ni décor. (Musée de Sèvres, nos 810-4 et 5.)

1. Voir art. de Perche.

# PALAIS ROYAL

## ESCALIER DE CRISTAL

### DÉCORATION. 1802-....

L'Escalier de cristal n'a jamais été une manufacture de porcelaine. Les propriétaires avaient seulement des ateliers de décoration.

En 1802, Mme Desarneaux ou Desarnaux avait son magasin, 152 et 153 au Palais royal.

En 1828, M. Boin lui succède.

En 1837, c'est M. Bouvet.

En 1839, M. Lahoche, qui en 1849 se transporte aux nos 162 et 163.

En 1854, Lahoche-Pannier, puis Pannier-Lahoche.

Vers 1874 l'établissement est installé 6, rue Scribe et 1, rue Auber.

Depuis 1885, la raison sociale est Pannier frères.

### MARQUES

Relevé sur un socle bleu avec ornements or, époque premier empire, cette marque en rouge à la vignette.

l'Escalier
de Cristal
PARIS

Relevé sur un sucrier, forme bateau à côtes, à chaque bout un cygne formant anse, le tout doré, sauf le bouton en corail au naturel. La marque en noir à la vignette. (Les tasses étaient marquées en rouge Dagoty à Paris. C'est peut-être un rassortiment.)

a l'Escalier
de Cristal

On nous a communiqué ces deux marques :

P. d. Tasse époque Empire. La marque en rouge.

Desarnaux
a l'escalier de
Cristal a paris

*Mme Desarnaux à l'escalier de cristal*

P. d. Tasse fond rouge, médaillon en réserve orné du portrait de la duchesse de Berry, signé Baltz. La marque en or.

P. t. anglaise. Assiette, décor de Sèvres dit feuille de chou, et fleurs au naturel. La marque en or et en outre

*Escalier de Cristal* MINTONS en creux. Pièce moderne surdécorée.

*Lahoche palais-Royal*

P. d. Service à thé blanc filet et frise d'or. (Coll. du Dr Moissonnet.)




P. d. Assiette décorée d'une guirlande de rubans et d'une couronne fermée, le tout en violet. La marque en rouge.

---

# CHANTILLY

## PORCELAINE DURE[1]. 1803-1870

Au XIX^e^ siècle, la fabrication de la porcelaine s'installa à nouveau à Chantilly, mais sans suivre en rien les traditions d'autrefois.

Nous sommes forcés de grouper ici les six fabriques de porcelaine dure qui s'élevèrent sur les ruines de la grande manufacture de porcelaine tendre du XVIII^e^ siècle.

Leurs origines sont cependant de dates différentes, mais trois d'entre elles sont intimement liées les unes aux autres à certaines époques de leur existence.

Nous avons connaissance d'une manufacture tenue par un sieur Michaud, en l'an XI, à Chantilly, mais nous ne possédons aucun renseignement sur elle[2].

Nous avons vu[3] que la manufacture du prince de Condé, créée en 1725, avait cessé ses travaux vers 1800, Potter le dernier titulaire ayant dû éteindre ses fours. Il avait été exproprié par ses créanciers et la vente eut lieu en 1805.

### MANUFACTURE DE LA PLACE DE L'HOSPICE

(*A droite en regardant l'hôpital.*)

En 1803, M. Pigory, maire de Chantilly, ému des souffrances des habitants, causées par les mauvaises affaires de C. Potter, conçut la pensée, pour leur venir en aide, de monter une nouvelle manufacture de porcelaine. Il l'installa place de l'Hospice. Mais à cette époque le commerce était peu florissant et bientôt, poursuivi par ses créanciers, il fut obligé de renoncer à son entreprise. Sa manufacture fut adjugée par jugement du tribunal de Senlis le 24 novembre 1812, moyennant la somme de 20.000 francs, à Jacques-Louis Chalot, maître de la poste aux chevaux de Chantilly.

1. Comme pour l'histoire de la manufacture du prince de Condé; nous devons en majeure partie, les renseignements qui vont suivre à l'extrême obligeance de M. Macon.
2. Arch. de la Seine, 3275-4, et *Annales des arts et de l'industrie*, an XII, p. 267 et suiv.
3. Article de Chantilly, porcelaine tendre, p. 69.

Chalot y établit son fils Louis-Isidore Chalot qui peu après (avant 1817) s'associa avec Pierre-Louis-Toussaint Bougon. Un nouvel acte d'association fut passé entre eux le 21 décembre 1823.

En 1836, trois usines à Chantilly sont entre les mains des deux associés.

En effet à cette époque, depuis 1831, ils tenaient déjà à bail, du duc d'Aumale, la fabrique de l'usine du Nord. Ils en résilièrent le bail pour en faire un nouveau, comprenant l'ancienne manufacture de la rue de la Machine et celle de l'usine du Nord.

Brongniart rapporteur de l'exposition de 1844 s'exprime ainsi : « A la tête de ceux qui ont fait des efforts heureux pour réduire les prix au moyen d'ingénieux procédés industriels, nous plaçons encore, comme en 1834, la manufacture de Chantilly, désignée depuis environ vingt ans sous les noms Bougon et Chalot frères, mais dirigée maintenant sous le rapport de l'art, par M. Bougon. »

Il passe ensuite en revue ces procédés : façonnage des pièces ovales, des pièces à plusieurs pans, des pièces à plusieurs jours, au moyen du tour à guillocher et du tour ovale.

Nous ne pouvons énumérer ici tous les procédés.

Les matières à porcelaine provenant de Saint-Yrieix sont associées avec des kaolins purs, il les broie, les blute, et obtient une pâte très homogène et très fine.

M. Bougon fut secondé dans ses recherches par un contremaître nommé Wanday.

Bougon fut le premier qui obtint le polissage des pieds et des bords des pièces.

On lui décerna la médaille d'or.

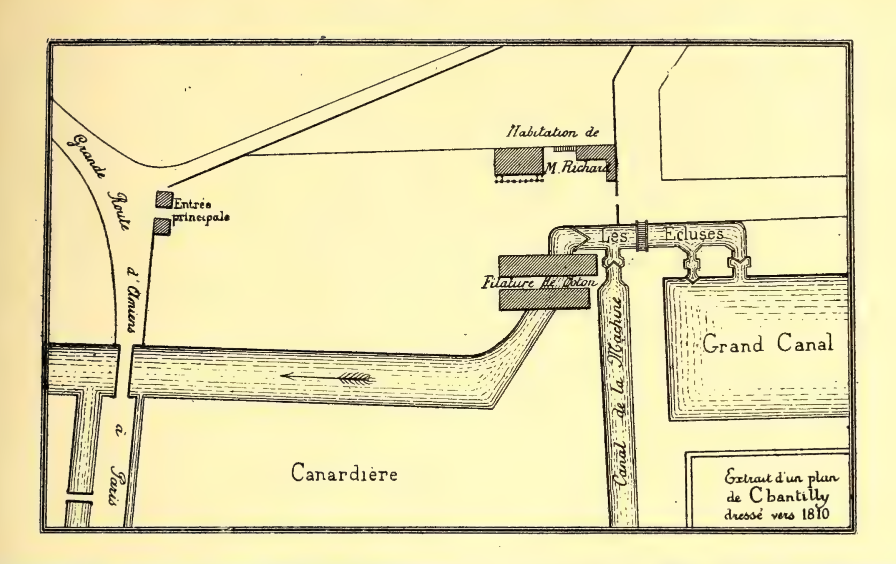
Nous admettons les succès de M. Bougon, nous inclinant devant la grande autorité de Brongniart au point de vue industriel, mais au point de vue artistique nous ne pouvons admirer les produits sortis des usines de Chantilly au XIX^e^ siècle.

Le bail de l'association Bougon et Chalot prenant fin en 1845 la fabrique qui nous occupe fut mise en vente par Chalot et Bougon et adjugée le 22 février 1846 à Michel-Isaac Aaron, de moitié avec Charles-Alphonse Chalot.

Ce Michel-Isaac Aaron avait été dès 1833 fabricant à Limoges [1]. Quand il vint s'installer à Chantilly il avait monté à Paris rue de Bondy un atelier de décoration.

Son kaolin venait du Limousin et était transporté de Paris à Chantilly par des voitures qui rapportaient la porcelaine blanche pour la décorer.

1. Voir Limoges, fabrique Michel et Valin, 1833-1879.




Canardière

Canal de Manse

de la Machine

LÉGENDE

1. Manufacture d'impressions sur toiles (manufacture de porcelaines de 1725 à 1800, et de 1845 à 1870) —

2. Manufacture de porcelaines à M. Pigory —

3. Machine élévatoire des eaux ou pavillon de Manse —

4. Manufacture de toiles peintes à M. Richard —

Amiens et Creil

Rue de la Machine

Hospice

Place de l'Hospice

vers

Grande Rue

Grande route

Pelouse

PARTIE D'UN PLAN DE CHANTILLY DRESSÉ VERS 1810

Archives du Musée Condé.

Il avait épousé une demoiselle A. E. Greis protestante, et avait abjuré la religion israélite.

Il mourut en 1856. Son fils Eugène-Édouard Aaron continua la fabrication.

Cependant nous lisons dans le rapport de la délégation ouvrière de l'exposition de 1873 : « M. Michel Aaron à Paris et à Chantilly : Il nous semble que cette maison aurait pu exposer un peu plus de décoration, car en exceptant quelques pièces de biscuit, décoré avec assez de soin, il ne reste sur ses étagères que quelques figurines en terre cuite que nous n'avons pas mission d'apprécier. »

## MANUFACTURE DE LA RUE DE LA MACHINE

(*Ancienne manufacture de porcelaine tendre du prince de Condé.*)

Potter avait fabriqué de la porcelaine dans ces locaux jusque vers 1800. Puis il les loua à Paillart frères. Ils passent successivement entre les mains de Becht, de Richard, de Patinot et de la société Michel, Lucy, Béjot et Barbé, fabricants de toiles imprimées. En 1830 le duc de Bourbon, représenté par le baron Autheaume de Surval, racheta la propriété à la société et lui consentit un bail. Mais ce bail fut résilié, par suite de mauvaises affaires, le 14 février 1835.

C'est enfin le 10 octobre 1836 que Louis-Isidore Chalot, fabricant de porcelaine demeurant à Paris 10, rue d'Enghien, loua les anciens bâtiments de la rue de la machine pour y faire un dépôt de ses manufactures de la place de l'Hospice et de l'usine du Nord, et des logements d'ouvriers. Son but était surtout d'empêcher quelque concurrent de venir s'installer à Chantilly dans l'ancienne fabrique du prince de Condé. Cependant Chalot y fit, paraît-il, construire un four pour cuire la porcelaine.

Ce bail fut consenti pour les bâtiments de la rue de la Machine et de l'usine du Nord moyennant la somme de 9.000 francs par an, pour une durée de 9 années.

Nous trouvons en 1843 et 1855 Alphonse Chalot et Toussaint Bougon qui agissent au nom d'Isidore Chalot décédé le 12 mars 1839.

Peu avant l'expiration du bail, le 22 juillet 1845, il est résilié et le 12 novembre suivant, Michel-Isaac Aaron, fabricant de porcelaine, demeurant 24, rue de Bondy à Paris, fait bail pour 15 ans au prix annuel de 2.500 francs.

En 1860, Edmond Aaron, frère et associé de Michel (décédé en 1856), acheta la manufacture et l'exploita jusqu'en 1870 selon les uns, 1868 selon les autres.

L'ancienne manufacture du prince de Condé avait donc été affectée à d'autres industries de 1805 à 1836 et elle retrouva sa première destination de 1836 à 1870.

Aujourd'hui, transformée en logements ouvriers, elle conserve le nom de cour Aaron.

### MANUFACTURE DE L'USINE DU NORD

(*Située à l'extrémité du grand canal dite : propriété des usines.*)

Le 15 août 1831, Louis-Isidore Chalot demeurant à Paris, rue du Faubourg-Saint-Denis, n° 103, prit à bail de Mgr le duc d'Aumale les usines du Nord.

Il était déjà, depuis 1812, fabricant de porcelaine à Chantilly place de l'Hospice.

En 1836, le bail fut résilié et un nouveau qui comprenait aussi la manufacture de la rue de la Machine fut consenti à Chalot pour 9 ans.

A l'expiration de ce bail on cessa de faire de la porcelaine à l'usine du Nord. Les bâtiments furent rasés après 1870 par le duc d'Aumale, sauf une grande porte, connue sous le nom de Pavillon Richard Lenoir, qui subsiste encore.

### MANUFACTURE RUE DE LA MACHINE, A GAUCHE

Nous savons que, pendant quelques années, les sieurs Raynal et Lallement tinrent à Chantilly un petit établissement où ils fabriquaient de la porcelaine et qui était situé rue de la Machine ou du Japon, mais à gauche, c'est-à-dire du côté opposé à la grande manufacture.

Nous ne possédons pas d'autres renseignements sur cette fabrique.

### MANUFACTURE PLACE DE L'HOSPICE, A GAUCHE

Hubert-Toussaint Bougon [1], père de Pierre-Louis-Toussaint Bougon, ancien modeleur de la manufacture de Sèvres, après avoir été fabricant rue de Charonne en 1800 [2], vint s'établir à Chantilly, et exploita pendant quelques années, avant 1817, une petite fabrique de porcelaine.

Elle était située sur la place de l'Hospice, à gauche, en face de l'autre, là où se trouve aujourd'hui l'hôtel d'Albion.

En 1815 Vallée avait à Chantilly une fabrique de porcelaine à l'épreuve du feu. Son dépôt à Paris était rue du faubourg Montmartre, 27. Il avait aussi un dépôt à Dijon et un à Bruxelles.

Son successeur fut un sieur Michaud vers 1820.

1. Voir personnel de Sèvres.
2. *Almanach du commerce*, an VIII.

### MARQUES DE PIGORY

P. d. Soucoupe conique, filet et fleurettes or, papillons au naturel. Marque en bleu, au grand feu. (Coll. de Grollier.)

P. d. Tasse fond lilas avec semis de fleurettes plus foncées, frise feuillage or, médaillon rond orné d'un papillon. Marque en bleu au grand feu. (Musée de Sèvres, n° 9657-19, don Gasnault.)

Il ne faut pas confondre ces marques de porcelaine dure avec d'autres semblables sur porcelaine tendre. Pour les premières le P signifie Pigory, pour les secondes le P est une désignation de série ou une marque de décorateur.

Chantilly

P. d. Soucoupe, décor bleu au grand feu dans le goût chinois. Marque bleu grand feu. (Musée de Sèvres, n° 6300, fabrique de Pigory vers 1805.)

Chantilly

P. d. Bol épais, diam. 0,11, fleurettes, filets bleus. Marque en bleu au grand feu.

P

P. d. Pot de toilette couvert, diam. 0,05, décor brindilles bleues au grand feu. Marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)

Si Potter fit de la porcelaine dure, ce que nous ignorons, cette marque pourrait lui être attribuée, non seulement à cause de la forme du P, employée par Potter rue de Crussol, mais aussi à cause du décor à la brindille très usité dans la manufacture du prince de Condé au XVIII^e siècle [1].

### MARQUES DE BOUGON ET CHALOT

Ris-Paquot n° 266 donne la marque ci-contre : porcelaine dure de Chantilly, marque de Bougon et Chalot, fabricants vers 1818.

Plusieurs numéros du Musée de Sèvres sont attribués à cette fabrication mais ne portent pas de marques. Nous allons cependant les signaler.

Une grande bonbonnière cylindrique en biscuit blanc dur, ornée de rinceaux et palmettes en relief très bien moulés, de la fabrication de Bougon et Chalot. Elle a été achetée en 1844. C'est donc de la fin de cette fabrication. (Musée de Sèvres, n° 3366.)

1. Voir art. Chantilly, p. t., pp. 69 et 90.

Huit pièces même fabrication, pâte dure. Exposition de 1834. (Musée de Sèvres, nº 1636.)

Sucrier couvert, blanc, de forme contournée, fait au tour à guillocher. (Musée de Sèvres, nº 1636-7.)

Veilleuse blanche, ovale, entièrement façonnée sur le tour ovale. (Musée de Sèvres, nº 1636-9.)

MARQUES DE MICHEL AARON

P. d. Groupe d'enfants jouant, décorés au naturel, modelage et décor mauvais, vraie porcelaine de foire. Marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.) Voir la même marque à la rue des Grésillons, Margaine.

M. A

P. d. Groupe, Indienne couchée avec deux enfants nus, haut. 0,25. Ce groupe peut être attribué à la fabrication de Michel Aaron ou de son fils. Pâte et modelé mauvais. Marque en creux sur le socle, des deux côtés.

CHANTILLY.

Demmin dit : « Michel Aaron fils continue à produire, il a 19 modèles de Pradier de 20 à 45 centimètres de hauteur. Toutes les belles pièces sont marquées ainsi en creux dans la pâte. »




P. d. Vase rocaille de 0,25. L B est en creux et M A en bleu au feu de mouffle. Il semble certain que cette pièce a été décorée par Michel Aaron. Très mauvais décor. (Coll. de Grollier.)

L B
M A

P. d. On nous a signalé une saucière portant cette marque; sous toutes réserves.

# COLMAR[1]

PORCELAINE DURE. 1803

*Colmar*

Tainturier dans sa brochure traitant des fabriques alsaciennes, dit que le nommé Anstett faïencier à Colmar fit, en 1803, de la porcelaine. Il en donne comme preuve que deux pièces de porcelaine ont été déposées au musée de la ville et portent l'une la marque de Colmar et l'autre la signature Anstett en lettres d'or.

*Anstett*

Ces deux pièces sont un bol et une soucoupe à filets d'or et décors polychromes de sujets champêtres, guirlandes de fleurs et de papillons.

P. d. Cafetière décorée sur la face antérieure et sur le couvercle d'un paysage en camaïeu et de larges filets d'or. La marque en bistre. (Coll. Gasnault, n° 1395.) L'attribution est indiquée comme douteuse.

*Colmar*

1. Annexé depuis 1870 par l'Empire allemand.

# RUE DU FAUBOURG SAINT-DENIS, 168

PORCELAINE DURE. 1803-1835

En 1803, Fleury était fabricant rue du faubourg Saint-Lazare et en 1807 rue du faubourg Saint-Denis, 168. (Voir Man. du faubourg Saint-Lazare, 1771.) En 1820, Flamen Fleury lui succède. Il était réputé pour la beauté de sa porcelaine. Sous Louis-Philippe il était fournisseur de la couronne et du garde meuble. Il semble cesser vers 1835.

Cependant, nous trouvons en 1847 et 1856 un Fleury, fabricant de statuettes en biscuit, 47, rue des Trois Couronnes.

Chaffers donne ces deux marques en or, la première au faubourg Saint-Denis, la seconde à Paris.

FLEURY

Fleury

P. d. Tasse à café, blanche et cannelée; sans marque. Sur l'étiquette : « De la fabrique de Flamen-Fleury, entrée en 1827 au prix du commerce. » (Musée de Sèvres, nº 1021-6.)

P. d. Assiette, filets or, brun et bleu, le marli décoré de fleurs au naturel disposées en forme de rinceaux; semis de fleurs et feuillages. La marque à la vignette en rouge brun. (Coll. de Grollier.)

Flamen
Fleury
à Paris

## RUE DU FAUBOURG SAINT-MARTIN, 43
## RUE DES TROIS BORNES, 3 ET 5. 1820
## RUE PIERRE LEVÉE, 8. VERS 1830

PORCELAINE DURE. 1805-. . . .

E. Clauss fonda vers 1805 une fabrique de porcelaine rue du Faubourg Saint-Martin, 43. Vers 1820 il la transporta rue des Trois Bornes, n$^{os}$ 3 et 5, dans les bâtiments occupés avant 1805 par Blancheron, puis par Maubrée [1]. Au commencement du règne de Louis-Philippe on le retrouve rue Pierre Levée, n° 8.

A l'exposition de 1844 il obtint un rappel de mention honorable pour des pièces, tant en sculpture dite biscuit, qu'en couverte.

Son fils lui succéda, et à la même adresse se trouvent Bourdois et Bloch.

Les Clauss firent surtout du blanc pour les décorateurs.

On prétend qu'ils ont fait des imitations de Saxe marquées des épées croisées, en bleu.

1. Voir manufacture de la rue de Crussol (1789), pp. 619 et 620.

# RUE VIVIENNE, 19

DÉCORATION VERS 1805

Au commencement du premier Empire, Bringeon avait un magasin et faisait décorer rue Vivienne, nº 19.

P. d. Tasse cylindrique, intérieur doré. Dans un médaillon rectangulaire, un paysage au naturel. Autour, ornements d'or et marque également en or. (Coll. de Grollier.)

*Bringeon*

P. d. Tasse à trois pieds de lion et soucoupe, décor or et la marque en or. (Château royal de Stuttgard.)

*Bringeon*
*r Vivienne*

Ris-Paquot donne la marque en rouge. Il semble qu'elle doit être en majuscules.

BRINGEON.

---

# RUE DE COURTY

DÉCORATION DE PORCELAINE DURE. 1806-1845

Gonord avait un atelier de décoration rue de Courty. Il était l'inventeur d'un procédé pour imprimer sur porcelaine, par aspiration, et obtint une médaille à l'exposition de 1806.

Il décorait, dit-on, sans rétribution, par son procédé, les œuvres des amateurs.

En 1819 il exposa et obtint une médaille d'or. Le compte rendu de son exposition s'exprime ainsi [1] : M. Gonord à Paris, rue Moreau, nº 17, faubourg Saint-Antoine, a présenté un très bel assortiment d'objets en porcelaine ornés d'impressions diverses. Il s'est fait remarquer........ Cet intéressant artiste a fait, dit le Jury central, une découverte dont l'annonce a excité la surprise du public. Si on lui donne une planche gravée en cuivre, il peut s'en servir pour tirer des épreuves à telle échelle qu'on voudra. Il fait à volonté plus grand ou plus petit que le modèle. Il ne demande que quelques heures et n'a pas besoin d'un autre cuivre. Ainsi, si l'on mettait à sa disposition les cuivres d'un ouvrage grand atlas, comme est la description de l'Égypte, par exemple, il pourrait en faire une édition in-8º, et cela sans changer les cuivres. La certitude du procédé a été constatée par les membres du jury que M. Gonord a admis dans ses ateliers.

Le brevet qui lui assure la propriété de son procédé est en date du 25 juillet 1818.

En 1825 la veuve de Gonord exploite encore cette invention rue des Marais Saint-Antoine, 17 [2], puis rue Saint-Martin, 92, et enfin rue Saint-Denis, 350.

Vers 1845, Perennot lui succède et se transporte rue Grange-aux-Belles, 6 et 34.

1. *Annales de l'Industrie*, 1820, t. III, p. 49.

2. Nous pensons que c'est la rue Moreau qui commençait rue de Bercy, nº 13, et se poursuivait sous le nom de rue des Filles anglaises jusqu'à la rue de Charenton. Elle prit le nom de Moreau, propriétaire de terrains riverains.

# BOULEVARD MONTMARTRE, 5

DÉCORATION DE PORCELAINE DURE. 1806

Au commencement du premier Empire, Person tenait un magasin de porcelaines boulevard Montmartre n° 5 et faisait exécuter des décors, comme le prouve la marque suivante.

P. d. Théière, fond jaune, palmes bleues, bord doré. La marque en or. (Musée de Sèvres, n° 480.) Cette pièce a été achetée en 1806.

*Person*

# RUE SAINT-HONORÉ, 160

DÉCORATION. 1807-1811

Nous trouvons un magasin, 160 rue Saint-Honoré, tenu par un sieur Manteau en 1807. Il le transporta vers 1810 rue Neuve du Luxembourg.

Manteau n'a jamais fabriqué.

MARQUE

*Manteau*
*au*
*Vase antique*

P. d. Deux vases ovoïdes décorés d'ornements et de médaillons or. La marque aussi en or. (Coll. de Grollier.)

---

# RUE SAINT-MERRY
# RUE CHARLOT
# RUE DE POITOU

PORCELAINE DURE. 1807-1849

C'est pensons-nous vers 1807 que nous devons placer la fondation de la manufacture de la rue Saint-Merry, dirigée par l'association Stone, Coquerel et Legros d'Anisy : ce dernier était l'inventeur de procédés d'impression qu'il mit en pratique à Sèvres vers 1803, en 1808 à la rue Saint-Merry, puis en 1819 dans la manufacture d'un sieur Frémont, rue du Faubourg Montmartre, 11, où il obtint une médaille d'argent.

Il est difficile de se rendre compte absolument de la situation que Legros d'Anisy occupait tant à Sèvres qu'à la rue Saint-Merry et à la rue du Faubourg Montmarrre.

En effet, nous lisons sur les états du personnel de Sèvres (t. IV, fol. 34, nº 134), Legros d'Anisy (François-Antoine), imprimeur sur porcelaine, né en 1772 à Anisy-le-Château, Aisne, occupé en 1803, payé de ses travaux sur le matériel et sur le personnel en 1833, réformé en 1848, † en 1849 à Sainte-Perrine [1].

Il avait inventé le moyen de transporter des planches en cuivre sur la pierre lithographique, et des procédés pour faire passer au feu les couleurs dessous l'émail, quoique l'impression se fasse réellement sur l'émail [2].

Il avait pris ses brevets avec Stone et Coquerel en 1808 [3], peut-être les appliquait-il tant à Sèvres que dans les deux autres manufactures, mais il est probable alors qu'il ne figurait dans l'association Stone et Coquerel qu'à cause de ses procédés.

En 1825, la manufacture était encore rue Saint-Merry, puis elle fut transportée rue Charlot, nº 14, et ensuite rue de Poitou.

En 1845, elle fut ramenée rue Charlot.

1. Voir ce nom au personnel de Sèvres.
2. Exposition 1819, *Annales de l'Industrie*, t. III, p. 60.
3. *Brevets d'invention*, t. VII, p. 197, 26 février 1808, et p. 202, 30 mars 1818.

Nous ne savons pas à quelle époque elle cessa sa fabrication. Sans doute à la mort de Legros d'Anisy en 1849. Il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 23 janvier 1814.

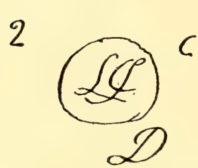
MARQUES

P. d. Plaque ornée de rosaces et fleurons, style Restauration. Elle porte cette inscription en or : « Dorure pleine, imprimée, procédé présenté en 1819 par M. Legros d'Anisy et perfectionné par le même en 1823. Sèvres, novembre 1825. (Musée de Sèvres, n° 892-1.)

P. d. Tableau contenant trois plaques de porcelaine. Gravures par impression, deux en noir et une en bistre, 1804, couleurs et cuisson à la moufle. (Musée de Sèvres, n° 705.)



P. d. Tasse cylindrique, larges filets or, décor en noir à l'impression. Restauration. La marque ne se voit que par l'altération de la couverte. (Coll. de Grollier.)



P. d. premier Empire. Soucoupe conique. Sur le marli trois groupes de fruits terminés par des têtes d'aigle. Au centre, profil de Diane coiffée à l'antique, le tout en couleurs. Marque en noir ainsi que le 2. C à l'encre cuite et D en creux. (Coll. de Grollier.)

Ancienne collection Gasnault. Tasse portant la même marque en noir.

P. d. Assiette, vue de la ville de Lyon, polychrome. La marque semblable à la première ci-dessus. (Musée national de Munich, n° 193.)

# VOSGES

PORCELAINE DURE. 1808

Nous ne connaissons rien de cette manufacture comme fabrication. Son existence nous est révélée par des notes trouvées aux archives nationales[1].

Compte de Brongniart, 18 mai 1813 :

Après permission du 11 novembre 1808, il a pris un collaborateur pour faire des essais sur les différentes argiles, ce collaborateur nommé Fourmy (rapport du 26 juin 1813) l'a quitté avant la fin des essais pour se rendre dans les Vosges comme directeur d'une fabrique de porcelaine.

On peut se reporter à l'article de la manufacture de Nantes où l'on verra un sieur Jacques Fourmy qui pourrait être celui dont il est question ici[2].

1. A. N., F. 4, 2162.
2. P. 565.

# GIEY-SUR-AUJON

(HAUTE-MARNE)

PORCELAINE DURE. 1809-1840

Nous tenons les renseignements qui suivent de M. Guignet, directeur des teintures à la manufacture nationale des Gobelins.

M. François Guignet fonda la fabrique de Giey en 1809. Jusqu'en 1830 on y occupait 300 ouvriers. Vers cette époque la fabrication diminua sensiblement et cessa en 1840.

En 1828, le dépôt était dirigé par M. Faymouse, rue du Petit-Carreau, nº 10. En 1832 il fut transporté rue Saint-Martin, 175 et 177.

François Guignet fut breveté en 1810 et en 1822 pour ses fours à porcelaine.

Le Musée de Sèvres acquit des échantillons de la manufacture de Giey en 1827 et en 1831.

Nous avons vu chez M. Guignet de nombreux spécimens de cette fabrication, mais aucun ne portait de marque.

Mlle Guignet possède des dessins de tasses très ornées et très décorées d'or avec des paysages, qui ont été faites pour l'exportation en Turquie.

Nous possédons un pavé en porcelaine dure fabriqué pour le pavage d'une salle de bains du sultan. Il est octogonal de 0,264 de diamètre, blanc, décoré d'un paysage finement peint au naturel.

MARQUE

P. d. Deux vases coniques à bords évasés, haut. 0,075, guirlandes de fleurs au naturel, les filets très bons. Les marques, l'une en or, l'autre en vert, sont la signature du peintre, Mlle Guignet. (Coll. de Grollier.)

E. Guignet

On peut voir aux marques incertaines la marque G I E. Est-ce une marque de cette manufacture ?

# NEVERS

## (NIÈVRE)

PORCELAINE DURE. 1809 (?) . . . .

Nous inscrivons la date de fondation de cette manufacture à 1809 parce que nous trouvons un sieur Neppel se faisant breveter pour un moyen de peindre ou imprimer la porcelaine sous couverte, 10 mars 1809. Nous devons dire qu'il est indiqué Neppel à Paris, 8, rue de Crussol; mais il n'était sans doute qu'employé dans cette manufacture, et nous pensons que c'est ce même Neppel que nous voyons ensuite à Nevers fabricant. (*Almanach du commerce*, 1832.) Ses porcelaines sont en effet décorées par impression. Il avait un dépôt à Paris tenu par Ch. Weil, rue de l'Échiquier, 34, dès 1828. Il y avait eu aussi, en 1863, un Neppel fabricant rue Saint-Martin. Il est possible que Neppel ne soit venu à Nevers qu'en 1832.

A l'exposition de 1844, Neppel fils et Bonnot à Nevers, présentent des hygiocérames [1] remarquables par leur légèreté, le beau vernis mince et brun rougeâtre qui les recouvre, et de la porcelaine ordinaire, qui leur valent l'obtention d'une médaille de bronze.

En 1863, c'est Louis Neppel qui est fabricant à Nevers, faubourg Saint-Martin, n° 91.

Puis en 1866, la manufacture est cédée à la société Pillivuyt de Mehun qui y installe une société composée de ses principaux employés, sous la raison sociale Rigout et Cie, jusqu'en 1893, où la société actuelle Pillivuyt et Cie en est devenue seule propriétaire [2].

MARQUE

Comme marque nous ne connaissons que celle-ci :

P. d. Plaque décorée de personnages en camaïeu vert. La marque également en vert. (Musée des Arts et Métiers, O-L-6, n° 5855.)

J. Neppel

P. d. hygiocérames. Pièces de l'exposition de 1844, offertes par MM. Neppel et Bonnot. (Musée de Sèvres, n° 3361.)

1. Poterie dans la couverte de laquelle il n'entre aucune matière nuisible à la santé. (Littré.)
2. Voir articles de Foëcy, p. 663, et Mehun, p. 788.

# RUE DE BONDY, 22

PORCELAINE DURE. VERS 1810

Parmi les marchands de Paris vers 1810 nous trouvons Dastin, 22, rue de Bondy. En 1815 il est à la même adresse mais indiqué comme fabricant.

MARQUES

*Dastin* P. d. Tasse cylindrique à large filet or, sur le devant des fruits au naturel. La marque en or. (Coll. de Grollier.)

P. d. Statuette formant flacon, représentant une sorte de Lévantin. Sur le socle cette marque en or, relevée dans le commerce, fabrication très mauvaise.

*Dastin r. de Bon.*

DASTIN. Chaffers a relevé cette marque en rouge sur une tasse et une soucoupe.

# CLAIRVAUX

## (AUBE)

PORCELAINE DURE. VERS 1810

D'après des souvenirs de famille, on nous a affirmé qu'au commencement du XIX^e siècle il existait une manufacture de porcelaine dans un château des environs de Clairvaux. On nous a même montré un petit soulier en porcelaine dure, décoré d'un filet et d'un chiffre en or. Malheureusement la pièce ne portait aucune marque.

---

# RUE N.-D. DES CHAMPS, 42

PORCELAINE DURE

L'*Almanach du commerce* de 1800 donne Dagoty frères, boulevard Poissonnière, celui de 1810 cite, outre Dagoty, propriétaire de la manufacture de l'Impératrice, au faubourg Poissonnière, un Dagoty, également fabricant rue N.-D. des Champs, nº 40. En 1815 le même almanach ne parle plus que de Dagoty rue N.-D. des Champs. L'établissement du boulevard Poissonnière est donc devenu le siège de l'association Dagoty et Honoré, l'un des Dagoty étant resté seul à celui de la rue N.-D. des Champs, ou rue de Chevreuse [1]. En effet la rue de Chevreuse commençait au nº 42 de la rue N.-D. des Champs [2].

Nous nous demandons s'il est possible d'attribuer à la manufacture de la rue N.-D. des Champs une pièce comme celle-ci :

MARQUE

Dagoty frères

P. d. Soucoupe hémisphérique, bord entièrement mordoré rappelant les décors au bismuth de Brianchon. Au centre, décor modoré, chien près d'une colonne dans un paysage. La marque en or. (Coll. de Grollier.)

En effet, nous ne connaissons pas de manufacture des Dagoty existant après les découvertes de Brianchon vers 1857. Celui-ci étant un décorateur, il eût été possible qu'il se soit exercé sur une pièce de porcelaine blanche de l'ancienne manufacture de Dagoty frères, mais la marque en or ne permet pas cette hypothèse. Nous ne donnons donc cette marque que sous toutes réserves.

1. Voir l'article petite rue Saint-Gilles et Boulevard Poissonnière, p. 606.
2. *Dictionnaire des rues de Paris* de Lazare, 1844.

## RUE N.-D. DE NAZARETH [1], 8

## RUE MESLAY, 7

PORCELAINE DURE. 1810-1840

Dès 1810, André était fabricant et doreur à cette adresse. Nous avons à la date de 1820 sa signature [2].

André Fabriquant de porcelaine
Notre Dame Nazareth N° 8

Au Musée de Sèvres, sous le n° 282-4, nous trouvons une assiette blanche, filet et chiffre en or, sans marque, signalée : décor d'André en 1825.

Nous relevons encore André fabricant en 1840, rue Meslay n° 7, dans l'*Almanach Bottin.*

1. Jusqu'en 1630 cette rue porta le nom de rue Neuve Saint-Martin dont elle fait le prolongement. A cette époque les Pères de Nazareth ayant établi leur couvent rue du Temple, elle prit la dénomination de rue N.-D. de Nazareth. (Lazare.)
2. Coll. de Chavagnac.

## RUE DE L'ARBRE SEC, 11 ET 20

DÉCORATION. VERS 1812

Gambier eut depuis l'Empire jusque sous Louis-Philippe un atelier de décoration rue de l'Arbre Sec, d'abord au n° 11 et peu après au n° 20.

MARQUES

*Gambier*

P. d. Tasse et soucoupe décorées d'animaux vert et or, style Restauration. La marque en or. (Coll. de Grollier.)

Voir un peintre du même nom à Sèvres.

---

# RUE COQUILLÈRE, 12
# RUE J.-J. ROUSSEAU, 16

PORCELAINE DURE. VERS 1812

Il n'est pas question ici, à proprement parler, d'une manufacture de porcelaine, mais bien plutôt d'un atelier de décoration.

Nous devons les renseignements suivants à l'obligeance de M. Georges Pochet qui nous a offert gracieusement des échantillons dont on verra plus loin la désignation. (Coll. de Grollier.)

M. Deroche était établi rue Coquillère, n° 12, du temps du premier Empire. Il se transporta plus tard rue Jean-Jacques Rousseau n° 16. Il s'occupait surtout de la verrerie. Ni M. Deroche ni ses successeurs n'eurent jamais de fabrique de porcelaine. Ils firent la décoration, surtout pour les pharmaciens et les parfumeurs, et aussi pour des particuliers. Le prince Louis Napoléon leur fit exécuter un service.

M. Pochet avait épousé Mlle Deroche et succéda à son beau-père sous le nom de Pochet-Deroche. Gosse, son cousin, le remplaça et céda en 1849 pour aller à Bayeux [1].

M. Vignier qui avait épousé Mlle Pochet vient ensuite. Puis Henri Pochet, fils de Pochet-Deroche, reprit la maison qu'il céda à son frère Georges. Depuis 1863 l'établissement est, 121, quai de Valmy, avec une succursale, 87, rue Saint-Denis.

En-tête de facture de 1824 :

DEROCHE

FAYENCIER, VERRIER, FLACONNIER

Hôtel Platrière, rue J.-J. Rousseau, n° 16, vis-à-vis la poste aux lettres. Tient magasin de porcelaines, cristaux, etc., tasses de Chantilly et tasses dorées,

1. Voir article de Bayeux, p. 630.

verreries et poteries pour les pharmaciens, assortiment de flaconneries bouchées à l'émeri, vaisseaux de chimie, carreaux de faïence et cuvettes à l'anglaise.

MARQUES

Deroche
R.J.J. Rousseau
Paris

P. d. Vase de pharmacie cylindrique, haut. 0,30, décor polychrome, portique formé d'un fronton soutenu par des cariatides. Le nom du produit en or. La marque en rouge.

Pochet Deroche
Paris
16
Rue J.J. Rousseau

P. d. Vase de pharmacie couvert, cylindrique, haut. 0,33, décor polychrome et or, rinceaux et anges. Le nom du produit en noir. Dans un cartouche or : Pochet-Deroche et Gosse. La marque en noir à la vignette.

Pochet. D
PARIS

P. d. Pot à lait, à huit pans, filets or. La marque en noir à la vignette. La même marque en rouge sur une assiette à filets or.

P. d. Vase de pharmacie à huit pans, haut. 0,20, décor polychrome et or, filets, rinceaux et palmiers, le nom du produit en noir. La marque est un cachet en relief avec les lettres en creux.

GOSSE
Rue JJ. Rousseau
A PARIS

VIGNIER
16 r JJ. Rousseau
a Paris

GOSSE
A PARIS

P. d. Vase de pharmacie couvert, cylindrique, haut. 0,085, décor polychrome et or à deux faces, rinceaux et fleurs, le nom du produit en noir. La marque de Vignier en noir à la vignette, celle de Gosse cachet en relief, lettres en creux.

Deroche
T

P. d. Soucoupe à large bordure or, canaux droits, en relief, séparées par des parties dorées. La marque en or et un T en creux.

Henri Vignier a aussi marqué H V et H V.

Henri Pochet. H.P.

# LURCY-LEVY

## (ALLIER)

PORCELAINE DURE. 1814

Vers 1814, le marquis de Sinéty avait une fabrique de porcelaine duie à Lurcy-Levy.

Vers 1794, Deruelle fils était à la tête d'une manufacture en Bourbonnais [1]. Nous ignorons s'il y a quelque rapport entre ces deux établissements.

P. d. Soucoupe et tasse blanches. La tasse porte les armes des Sinéty. (Musée de Sèvres, n° 3007.)

Voir Brongniart, *Description du Musée*, p. 302. R. S. 3464.

1. Voir art. de Limoges, p. 470, et de Clignancourt, p. 501.

# VIERZON

## (CHER)

PORCELAINE DURE. 1815-....

Cette importante manufacture fut créée en 1815 par MM. Perrot et Delvincourt. En 1825 nous lisons dans l'*Almanach Bottin* : Dubois et Jamet successeurs de Perrot-Delvincourt, dépôt à Paris, rue Vendôme, 6, puis en 1828, Jeannet Felman et Cie, fabricants à Vierzon et rue de Vendôme, 11[1].

En 1829, elle fut achetée par MM. Pétry et Ronsse (d'autres disent Rousse). M. Pétry était parent de M. Adolphe Hache et de Mme Pépin Lehalleur. Ces derniers devinrent acquéreurs de la fabrique en 1845 et lui donnèrent un grand développement. Le nombre des fours fut porté de trois à sept et des ateliers de décoration furent installés.

En 1872, M. Pépin Lehalleur se retira, laissant ses deux fils associés de leur oncle, M. Adolphe Hache, sous la raison sociale « Adolphe Hache et Pépin Lehalleur frères ».

En 1885, MM. Adolphe Hache et Pépin Lehalleur se retirent. La maison est reprise par MM. Alfred Hache et Jullien, sous la raison sociale « Hache Jullien et Cie ». Ces deux nouveaux associés étaient fils et gendre de M. Adolphe Hache.

En 1893, M. Alfred Hache continue seul l'exploitation de l'usine : « Alfred Hache et Cie », puis, le 1er janvier 1903, la maison fut constituée en société anonyme avec M. Morel d'Arleux comme administrateur délégué, et M. Alfred Hache président du conseil d'administration.

Les dépôts à Paris, outre celui de la rue Vendôme, furent sous Pétry et Ronsse rue des Petites-Écuries, no 26, et sous leurs successeurs, en 1844, rue Paradis-Poissonnière, 46, et actuellement, rue de Paradis, 24.

1. Voir art. rue de la Roquette (1773), p. 516 ; Belleville (1796), p. 639.

MARQUES

Les marques furent :

Hache et Pépin Lehalleur. — H & P L V

Hache et Jullien. — H. J & Cº V

Les mêmes pour les décors.



# RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN

DÉCORATION DE PORCELAINE DURE. VERS 1815

Vers la fin du premier Empire ou au commencement de la Restauration, un sieur Gaugain tenait un magasin de porcelaine et faisait la décoration rue de Grenelle-Saint-Germain, nº 76.

MARQUE

*Gaugain*

P. d. Assiette, marli jaune nankin, chargé d'ornements en or. Au fond un jeune garçon assis dans un paysage et jouant de la flûte, le tout au naturel. La peinture est assez commune. La marque en or. (Coll. de Grollier.)

---

# MONTREUIL-SOUS-BOIS

RUE DU BAC, 38, 29, 32

RUE D'ENGHIEN, 6

PORCELAINE DURE. 1815-1873

Vers 1815, il y avait un magasin situé 38, rue du Bacq (du Bac), tenu par un sieur Tinet à l'enseigne du « Désespoir de Jocrisse ».

Est-ce le même Tinet qui fut fabricant à Montreuil-sous-Bois vers 1830? Nous ne saurions l'affirmer, mais cela semble probable.

C'est sans doute encore ce même Tinet qui eut un autre magasin rue d'Enghien, nº 6.

L'en-tête de ses factures est ainsi libellé :

AU DÉSESPOIR DE JOCRISSE

rue du Bacq, nº 38, entre la rue de l'Université et celle Saint-Dominique à Paris.

Tinet, graveur sur cristaux,
tient magasin de porcelaine blanche et dorée pour le service de table et de dessert, vases et corbeilles garnis de fleurs, cabarets complets et objets de fantaisies en porcelaines et cristaux dans les plus nouveaux goûts.

Faïence fine de Lorraine, de Sceaux.................................
On trouvera dans ce magasin, des porcelaines en rebut, de quoi composer des services de table.

Paris, le.................. 181................[1].

Nous possédons une autre facture, avec même en-tête, datée de 1824[1].

En 1845, la fabrique de Montreuil-sous-Bois a un magasin rue du Bac, 29 et 32, et un autre, 6, rue d'Enghien.

En 1863, rue du Bac, 37.

En 1873, rue du Bac, 42, et toujours la fabrique à Montreuil-sous-Bois.

1. Coll. de Chavagnac.

Tinet s'est, croyons-nous, surtout occupé de décors, et a fait des imitations de Chine et de Japon.

On lui attribue une marque à quatre épées qui a été aussi employée à Fontainebleau, mais accompagnée d'initiales.

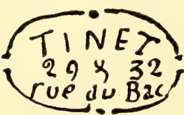
MARQUES



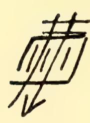
P. d. Statuette blanche, haut. 0,20, homme en costume Louis XV, assis et tenant une corbeille sur ses genoux. Marque en bleu au grand feu. (Coll. de Grollier.)

TINET
32
Rue du Bac

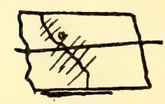
P. d. Grande soucoupe, filet or, barbeaux au naturel. La marque à la vignette en rouge. (Coll. de Grollier.)




P. d. Assiette bord lobé, filets or, bouquets de fleurs au naturel. La marque à la vignette en rouge. Époque Louis-Philippe. (Coll. de Grollier.)



P. d. Petit vase cornet, fleurs en relief et vertes, pièce très transparente, fabrication de Tinet à Montreuil-sous-bois, 1842. La marque en vert. (Musée de Sèvres, n° 3179-1.)



P. d. Bouteille à long col, fond vert d'eau, oiseaux et branchages en relief, fabrication de 1843. La marque en bleu au grand feu. (Musée de Sèvres, n° 3179-2.)

# LIMOGES

## ROUTE DE PARIS

### PORCELAINE DURE. 1817-. . .

Cette manufacture fondée dans les locaux de l'annexe de Sèvres par Pierre Tharaud[1] en 1817, et vendue par lui en 1819, à Barbe et Poncet, passa entre les mains de plusieurs associés. En 1854, Poncet, tourneur, connu à Limoges pour sa grande habileté dans l'exécution des pièces de grand creux, s'associa avec Henry Ardant.

En 1759, Poncet disparaît et Ardant continue, associé à son gendre Raymond Laporte.

En 1877, la manufacture est transportée rue des Augustins, et en 1882 rue Cruvelhier, dans des bâtiments neufs.

En 1883, Henry Ardant meurt, Raymond Laporte installe une nouvelle manufacture faubourg de Paris[2]. La fabrique qui nous occupe passe alors entre les mains de Noussat frères jusqu'en 1892, où nous voyons un nouveau propriétaire, Lanternier, qui continue à l'exploiter à l'heure actuelle.

Henry Ardant, homme intelligent et cultivé, et ayant des goûts artistiques, fut très lié avec Adrien Dubouché dont il subit l'influence. Il fit une large place à l'art dans sa production.

Les modèles des biscuits lui furent en grande partie fournis par des artistes connus, tels que Thabard, Ferru, Carrier-Belleuse, Coloméra.

Quant aux modèles des pièces de service ou de fantaisie, ils furent étudiés avec beaucoup de soin par un modeleur de talent du nom de Baylac, qui avait travaillé sous la direction de Constant Sévin.

Mais à la mort de Henry Ardant la fabrication artistique cessa.

H. Ardant marqua d'une abeille.



1. Voir Limoges, place Tourny (1819-1864), p. 712.
2. Voir Limoges, faubourg de Paris (1883-....), p. 815

# ANGOULÊME

DÉCORATION DE PORCELAINE DURE. 1819-....

Nous lisons dans les *Annales de l'industrie* de 1720, rapport sur l'exposition de 1819 : M. Mouchard, peintre en porcelaine à Angoulême, faubourg Saint-Martin (Charente), tire de la porcelaine blanche des manufactures de Limoges, et après avoir fait recuire les pièces, il y place les couleurs qu'il compose lui-même. Les pièces qu'il a exposées nous ont paru très bien exécutées.

A l'exposition des produits de l'agriculture, du commerce et des arts dans le département de la Charente, en 1822, Mouchard a présenté quelques pièces de porcelaine blanche qu'il a dorées et peintes par le moyen de plusieurs couleurs dont il a fait la découverte (catalogue). Au début, la pâte de ses porcelaines manquait de la finesse et de la translucidité relatives qu'il leur donna plus tard. Ce brave homme fut réduit par le défaut de moyens pécuniaires, à ne pouvoir étendre son industrie au delà de très restreintes limites [1].

En outre, nous trouvons dans une brochure sur les faïences charentaises : Mouchard, peintre décorateur sur porcelaine, faubourg Saint-Martin, à Angoulême. On connaît de lui quelques tasses à café signées : Mouchard à Saint-Martin fecit 1809. Puis cette réflexion : Bien que cet artiste ne soit pas sans mérite, il est regrettable qu'il ait mis son talent à la reproduction de sujets que réprouve la décence.

P. d. tasse cylindrique, filets or, décor circulaire polychrome, chasse au cerf. Il semble que ce soit la copie d'un sujet du XVIIe ou XVIIIe siècle, et que cette peinture soit l'œuvre d'un artiste expérimenté. Sous la tasse cette inscription en noir :

fi. p.
*Mouchard Angoulême fte à St Martin*
*Le 23 aout 1819.*

(Coll. de Grollier.)

1. Renseignements communiqués par M. Biais, archiviste et conservateur du musée de la ville d'Angoulême.

# RUE DE L'ARBRE SEC, 47

DÉCORATION. 1819

Nous lisons dans le rapport sur l'exposition de 1819 :

« M. Froment, Louis-Pierre, peintre sur porcelaine, à Paris, rue de l'Arbre Sec, n° 47, a exposé un plateau de porcelaine de 0,325 (12 pouces) de diamètre, de la manufacture de M. Nast, sur lequel M. Froment a peint avec beaucoup de délicatesse, de goût et de vérité, *Amphitrite portée sur les eaux*, très belle composition de Lucas Giordano, d'après la gravure de Marais, de a Galerie de Florence. »

---

# COUSSAC-BONNEVAL

## (HAUTE-VIENNE)

PORCELAINE DURE. 1819-1835

Le marquis de Bonneval fonda en 1819 une fabrique de porcelaine dans sa terre de Bonneval, pour utiliser le bois de ses forêts. Il avait épousé la veuve du général Dorsenne, et elle s'occupait beaucoup, ainsi que sa fille, de la manufacture qui était située à environ 600 mètres du château, au centre du bourg, dans des bâtiments neufs et construits dans les meilleures conditions.

Un des premiers, sinon le premier des directeurs de la fabrique, fut Dupré, le père de Jules Dupré le grand peintre paysagiste. Il appartenait à une famille de céramistes, il était lui-même fort habile et peignait des décors avec talent.

D'abord fabricant à Paris, il exerça ensuite la même industrie dans le nord et initia son fils aux secrets de l'art du porcelainier.

Le marquis de Bonneval conserva sa fabrique jusqu'à la révolution de 1830. A cette époque elle passa entre les mains de Bardon, puis de Charpentier de Bellecour et ferma en 1835.

Les produits de Coussac Bonneval, sauf quelques rares exceptions, n'ont rien de très remarquable, mais la porcelaine était de belle qualité, elle trouva même un débouché à Paris, grâce à Dupré le directeur, dont le beau-frère y était marchand de porcelaine. Il y eut, dit-on, une petite production de biscuits.

On raconte cette anecdote : Le marquis de Bonneval étant à la cour, le roi lui dit : hé bien, Bonneval, vous voilà donc fabricant de porcelaine ? — Mon Dieu oui, Sire, lui répondit le marquis, j'ai vu tant de gens faire les plats chez vous, que pour me changer je suis allé chez moi faire les assiettes.

Le musée céramique de Limoges possède une plaque sur laquelle Jules Dupré, âgé de 16 ans, a exécuté une corbeille de fleurs qui dénote une habileté précoce.

On a pu voir à la centennale de 1900 deux vases Médicis, haut. 0,38, fond vert, feuilles d'acanthe, anses et ornements en relief dorés; médaillons réservés avec les vues du château de Bonneval au naturel. Ils faisaient partie de la collection de la marquise de Valanglart, née Dorsenne, et sont maintenant en la possession de M. le vicomte Fernand de Bonneval. La marquise de Valanglart en attribuait le décor à Dupré père.

La fabrique de Coussac-Bonneval n'a pas marqué ses produits.

---

# CREIL ET MONTEREAU

PORCELAINE TENDRE. 1819-.....

C'est, dit-on, vers 1794 que MM. Bagnal et de Saint-Cricq-Cazeaux fondèrent à Creil une manufacture de terre de pipe, ou porcelaine opaque, comme l'appelaient les producteurs. Vers 1819 Bagnal se retira et à l'exposition de cette même année, Saint-Cricq-Cazeaux figure seul, fabricant à Creil (Oise) et à Montereau-Faut-Yonne (Seine-et-Marne). Sa production est surtout en faïence fine, cependant le musée de Sèvres nous montrera tout à l'heure deux pièces de porcelaine tendre entrées en 1819 et 1825, faites sans doute d'après les procédés de M. de Saint-Amans qui, croyons-nous, ne fut à Creil qu'à titre de collaborateur. En effet, Saint-Cricq seul prend en 1823 un brevet d'invention, et l'*Almanach du commerce* ne fait mention que de lui en 1825.

Il avait un dépôt à Paris 12, rue Grange-Batelière, il le transporta plus tard 37, rue du Faubourg Poissonnière.

En 1841, la société Lebœuf et Milliet achète les deux manufactures.

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire le rapport de Brongniart sur l'exposition de 1844.

« MM. Lebœuf et Milliet, à Montereau-Faut-Yonne (Seine-et-Marne), et à Creil (Oise).

« Cette même maison a présenté à l'exposition deux produits assez différents.

« Le premier appartient à la classe des faïences fines, dures, et de pâte et de vernis....... les fabricants ont cherché à réunir toutes les qualités d'une excellente poterie, d'une poterîe qui pourrait expulser la porcelaine dure, ils l'ont nommée *Pétrocérame*.

« En effet, la pâte composée à peu près comme celle de cette faïence, que les Anglais ont nommée *ironstone*, et les fabricants français demi-porcelaine, est réellement voisine de la porcelaine, puisqu'elle est très dense, très dure, et *quelquefois un peu translucide*. (?)

« La composition est très différente de celle des anciennes terres de pipe,

et se rapproche notablement de celle de la demi-porcelaine qui renferme, outre l'argile plastique qui en fait la base, du felspath et du kaolin, et dont le vernis, composé principalement de borax, de silice, de felspath, ne renferme d'oxide de plomb que la petite quantité nécessaire pour faciliter le broyage. Aussi ce vernis est-il dur au point de n'être rayable, qu'avec de grands efforts, par la pointe aciérée d'un bon couteau. Nous avons fait subir à toutes les assiettes prises par nous-même dans les magasins de la rue Poissonnière l'épreuve des treize immersions, et aucune n'a présenté la moindre trace de tressaillure.

« C'est donc une bonne et agréable faïence fine, dure, qui mérite le nom de pétrocérame que les fabricants lui ont donné, qui diffère en tout de la porcelaine opaque, et qui n'est pas d'un prix supérieur à celui de toutes les poteries du même genre, mises dans le commerce français. . . . . . . . . . . . . . . . .

« Une autre sorte de poterie établie en très grand à Creil, par la même maison, est la porcelaine tendre à la manière anglaise, poterie dure, légère, à vernis très bien glacé, susceptible de recevoir toutes sortes de décorations et de dorures, et en général très agréable à l'œil ; elle ne le cède à la porcelaine dure, que parce que son vernis est moins dur et finit par perdre par un long service un peu de son brillant poli, parce qu'elle ne peut résister aux changements de température trop grands et trop brusques sans se casser. Ce défaut n'est pas cependant porté au point qu'on ne puisse employer avec sûreté des tasses pour le thé et le café le plus chaud et même, quoique avec moins de sûreté, des théières.

« Il y a deux manières de décorer cette jolie poterie, tantôt par des peintures faites à la surface et cuites à la moufle, qui ont la solidité des peintures sur porcelaine ordinaire, mais dont les couleurs sont quelquefois altérées par le thé ; tantôt par des couleurs, non pas seulement d'un seul ton, mais de tons très variés, placées sous le vernis et par conséquent aussi durables, aussi inaltérables que lui.

« On n'avait encore en France que des essais de porcelaine tendre à la manière anglaise. On les a vus à la dernière exposition, ils n'ont pas eu de suite. Creil est, à ce que nous croyons, la seule fabrique montée très en grand, qui soit maintenant en réelle activité, et dont les produits ne nous paraissent pas au-dessous des porcelaines anglaises qu'on peut lui comparer. La décoration en couleurs variées et par impression sous couverte, était très peu pratiquée, et très peu répandue, c'est presque une nouveauté.

. . . . . . . . . . . « Le jury déclare que l'ensemble des travaux de la maison Lebœuf et Milliet, et surtout sa fabrication de porcelaine tendre, la rendent digne de la médaille d'or qui lui a été décernée en 1834 et rappelée en 1839. »

Nous avons pensé qu'il était bon de reproduire l'opinion d'un homme

aussi autorisé que Brongniart sur cette intéressante porcelaine. Ce qui nous étonne, c'est de voir celui qui avait le plus contribué à l'abandon presque complet de la porcelaine tendre en France, la louer et lui décerner une médaille d'or, quoique la porcelaine dont il s'agit ici fût très inférieure aux belles manifestations de l'art céramique au XVIIIe siècle.

Cette fabrique a continué ses travaux sous la raison sociale Barluet et Cie, puis en 1884 c'est une société anonyme; en 1895 Creil est abandonné, et la fabrication se porte tout entière à Montereau.

Le dépôt est depuis longtemps 11, rue Bleue.

MARQUES

P. t. Assiette frise courante bleue. Creil, fabrication de Saint-Cricq, exposition de 1819. Sans marque. (Musée de Sèvres, no 692.)

P. t. Creil, fabrication de M. de Saint-Amans en 1825. (Livre d'entrée du Musée de Sèvres, no 887.)

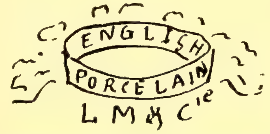
P. t. façon anglaise. Grande soucoupe bord lobé quadrillé et rinceaux en relief, ces derniers formant trois réserves unies, décorées de fleurs au naturel. La marque en vert de chrome au grand feu. Elle est composée des initiales de Lebœuf et Milliet. (Coll. de Grollier.)

L.M. & Cie
P

P. t. façon anglaise. Sucrier à deux anses, fleurs en relief, peintes au naturel. Sans marque. (Musée de Sèvres, no 2674-12.) L'étiquette porte : fabrication de Saint-Cricq-Cazeaux, 1839.

P. t. façon anglaise. Assiette filet or et chiffre, sans marque. (Musée de Sèvres, no 2674-2.)

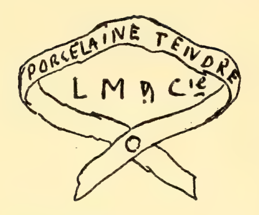
P. t. fabrication anglaise. Tasse à thé à bord évasé et lobé, fleurs au naturel. La marque en bleu. (Musée de Sèvres, no 3324-2.) Lebœuf et G. Milliet, 1844.




P. t. façon anglaise. Buire élancée avec fleurs en relief. La même marque en noir. (Musée des Arts et Métiers, O, 4-1, no 2810. Entrée en 1842.)

P. t. blanche. Sucrier couvert avec reliefs, donné en 1840 par Vernon, directeur. La marque en vert. (Musée de Sèvres, no 2882-2.) CREIL

P. t. Assiette à reliefs et bouquets de fleurs bleues, exposition de 1839. Elle a été plongée dix fois dans l'eau bouillante et dans l'eau froide, ce qui n'a laissé aucune trace. (Musée de Sèvres, no 4069.)




P. t. Sucrier couvert de forme surbaissée, rinceaux en relief, fleurs en bleu pâle ainsi que la marque. (Coll. de Grollier.)

MEDAILLE
D'OR 1834
CREIL.

P. t. façon anglaise, blanche. Grande coupe à deux anses, reliefs. La marque en vert, fabrication de Saint-Cricq-Cazeaux. (Musée de Sèvres, n° 2674.)




P. t. Bol, diam. 0,11, bord dentelé, reliefs blancs, bouquets de fleurs au naturel. La marque en violet. (Coll. de Grollier.)

Le chiffre des entrepreneurs de la rue Saint-Merry, Stone, Coquerel et Legros est quelquefois sur des porcelaines marquées de Creil, cela vient de ce qu'ils achetaient à Creil du blanc qu'ils décoraient.

---

# RUE DES GRÉSILLONS, 7

PORCELAINE DURE. 1819-1840

La rue des Grésillons avait été ouverte en 1788 et était ainsi nommée parce qu'elle longeait la voierie dite des Grésillons. Par décision ministérielle du 10 janvier 1837, elle reçut le nom de rue Delaborde, en l'honneur de M. Alexandre Delaborde qui avait été préfet de la Seine en 1830.

Nous lisons dans un rapport sur l'exposition de 1819 : « M. S. P. Jullien, successeur de Mme veuve Lalouette [1], fabricant de porcelaine à Paris, rue des Grésillons, nº 7, faubourg Saint-Honoré.

« Parmi les superbes pièces exposées en 1819 par Jullien, on a surtout remarqué deux plaques de porcelaine encadrées, de 14 pouces 6 lignes de haut sur 12 pouces de large, dont une en blanc et l'autre peinte, représentant le portrait de Henri IV, par M. Constant, d'après le tableau de Gérard. C'est la première fois que l'on fait des plaques encadrées en porcelaine. Elles présentent de grandes difficultés ; les cadres sont ornés de palmettes et de rosaces d'un très bon goût [2]. »

Nous avons connaissance de Lalouette à cette date par l'*Almanach du commerce* qui le mentionne encore en 1820 ; mais il arrive souvent que les modifications dans les raisons sociales n'y sont pas signalées de suite.

Nous pensons que Jullien dut quitter la manufacture de la rue des Grésillons vers 1827 pour aller diriger celle de Conflans (Seine) et qu'il fut remplacé par Margaine.

Ce dernier est cité sur le livre d'entrée du musée de Sèvres en 1839 rue des Grésillons, qui était déjà débaptisée depuis deux ans, comme nous venons de le voir, et aussi, sur le même livre d'entrée du musée, rue de la Pépinière ; tandis que l'*Almanach du commerce* nous le signale en 1840 place Delaborde, 7.

Ces trois adresses concernent certainement le même établissement.

P. d. blanche, exposition de 1839. La marque en vert de Margaine, ne pas la confondre avec celle de Michel Aaron à Chantilly. (Musée de Sèvres, nº 2669-6.)

MA

1. On peut se demander si Mme veuve Lalouette n'est pas la veuve du Lalouette associé de Hoffmann qui en 1796 fonde une manufacture dans les bâtiments de la ci-devant congrégation de Saint-Lazare. Voir art. faubourg Saint-Denis, p. 484.

2. *Annales de l'industrie*, 1820, t. III, p. 59.

# RUE SAINT-SÉBASTIEN, 42

DÉCORATION. 1819

« M. Legort, peintre et doreur sur porcelaine, rue Saint-Sébastien, n° 42, a exposé deux superbes vases de $0^{m}$ 65 (environ deux pieds) de hauteur de la manufacture de M. Lefevre rue Amelot [1], sur lesquels M. Legort a peint des paysages accompagnés de décors et d'ornements du meilleur goût et de la plus grande beauté. »

(*Annales de l'Industrie,* 1820. Exposition de 1819, p. 61.)

1. Voir article, rue Amelot, p. 582.

---

# LA VILLETTE

PORCELAINE DURE. 1819

Sous la restauration, un sieur Morel était fabricant de porcelaine à La Villette, et avait son dépôt Boulevard du Temple, n° 11. Sous Louis-Philippe nous trouvons un Morel marchand de porcelaine rue du Temple, 102. (Voir Morelle faubourg Saint-Antoine[1] et Morel et Gendron sur la liste des fabricants ou marchands de Paris.)

P. d. pot à eau blanc avec gaudrons en spirale. Sans marque. L'étiquette de l'écriture de Riocreux dit : Morel à la Vilette 1819. Cette pièce a été faite par le coulage. (Musée de Sèvres, n° 689-1.)

Brongniart en donne le dessin dans sa description du musée de Sèvres. (Pl. LII. Fig. 12.)

1. P. 519.

# LIMOGES

## PLACE TOURNY (AUJOURD'HUI PLACE JOURDAN)

### PORCELAINE DURE. 1819-1864

Pierre Tharaud dit Tharaud-Mainvielle établit en 1817 une fabrique dans les anciens bâtiments de la manufacture royale [1]; en 1819 il la vendit à Barbe et Poncet et en installa une autre dont l'entrée était place Tourny (aujourd'hui place Jourdan).

En 1821, le comte d'Artois, depuis Charles X, se souvenant qu'il avait protégé la première fabrique limousine (Grellet), obtint pour Tharaud le titre de manufacture royale.

Pierre Tharaud mourut en 1843 et sa veuve continua, avec succès, l'exploitation de la fabrique qu'elle vendit en 1864 à M. Dubreuil, gendre de Pouyat.

Madame Tharaud avait acheté de M. Guibert une petite fabrique située à Sauviat (Haute-Vienne), dont elle fit plus tard une importante succursale.

A. P. Tharaud, né en 1783, était le vingtième enfant d'un officier supérieur de Gendarmerie. Sa mère avait tenu le magasin de vente de l'annexe sous la direction d'Alluaud.

A l'âge de 15 ans il entra en apprentissage chez Baignol, puis à Sèvres et passa par plusieurs fabriques parisiennes. Il dirigea même celle de Darte [2]. Deux de ses frères étaient entrés au Théâtre français par la protection de Talma et y portaient le nom de leur mère (Mainvielle), illustré depuis par deux célèbres cantatrices. Pierre Tharaud ajouta alors à son nom celui de Mainvielle.

De retour à Limoges il prit la direction de la fabrique des frères Alluaud, ses amis.

Pierre Tharaud perfectionna la couverte, et très habile tourneur, il forma d'excellents élèves. Ses décors par impression et ses dorures sont de belle qualité.

On connaît de lui des grands vases de style classique avec anses en col de cygne, bandes en frises réservées en biscuit et décorées à la roulette, des services de table, etc.

Il n'a jamais marqué ses pièces.

1. Voir Limoges, route de Paris 1817, p. 699.
2. Voir rue de Charonne n° 5 (1795-1840), p. 632.

# LURCY-LEVY

## (ALLIER)

### PORCELAINE DURE. 1819

Dans le rapport sur l'exposition de 1819 nous lisons : « M. Burguin, fabricant de porcelaine à Lurcy-Lévy, arrondissement de Moulins. Les produits de cette manufacture sont ordinaires ; les terres se tirent de Limoges : Elle occupe 65 ouvriers intérieurement, sans compter ceux qui travaillent au dehors. M. Burguin a formé tous ses ouvriers qui sont nés dans le département. »

Le dépôt à Paris était rue de la Marche, puis rue Basse d'Orléans, puis rue des Marais [1] et enfin en 1873 rue des Petites Écuries n° 37.

Le 1er novembre 1837, Burguin prend un brevet pour la préparation de la terre à porcelaine, pour la rendre propre à être coulée.

Tasse à café blanche provenant de l'exposition de 1819. (Musée de Sèvres, n° 685.)

Brongniart, *Description de Musée*, p. 382.

1. Voir liste de province, Debordes 1845, dépôt à Paris, rue des Marais Saint-Martin.

# RUE DE L'ARBRE SEC, 37

DÉCORATION VERS 1820

Sous la Restauration on trouve plusieurs marchands de porcelaine du nom de Meslier.

D'abord un atelier de décoration, 37, rue de l'Arbre Sec qui, vers 1856, est tenu par Meslier jeune, et vers 1863 par Meslier fils aîné.

MARQUES

Meslier

P. d. Cafetière ovoïde, haut. 0,23, fond vert, gorge et base dorées, frises de feuilles en or mat et bruni. La marque en rouge accompagnée de lettres de série également en rouge.

MANUFACTURE
MESLIER AINE
Rue de l'Arbre sec
de — nº 37 — cristaux
porcelaine et

Étiquette en papier :

En outre, nous possédons[1] une facture datée du 10 mai 1845, dont l'entête est ainsi conçu :

Magasin de Porcelaines et Cristaux.
Vente en gros et en détail,
Rue du faubourg Montmartre, 17, en face celle Bergère.
Bullot, successeur de Meslier jeune,
tient assortiment de services de table en porcelaine blanche et dorée, vases et corbeilles garnis de fleurs...............

NOTA. — On trouve aussi à louer toutes sortes de services pour repas et bals, et l'on fait exécuter tous les dessins, chiffres, décors au goût des personnes...............

Quel est ce Meslier jeune dont Bullot se dit successeur en 1845, quand un Meslier jeune est encore marchand en 1856? Il semble que ce soient deux Meslier et deux magasins différents.

1. Coll. de Chavagnac.

# RUE DE LA PAIX, 11

DÉCORATION DE PORCELAINE DURE. VERS 1820-.....

Sous la Restauration, un sieur L. Rihouet avait un atelier de décoration rue de l'Arbre Sec. Il se transporta rue de la Paix, n° 7. En 1828 il était fournisseur du roi et du duc d'Orléans. Il vivait encore sous le second Empire. En 1856, nous trouvons Rihouet et Lerosey, puis Lerosey seul.

Dans le rapport de la délégation ouvrière à l'exposition de 1867, nous lisons : « M. Le Rosey à Paris. Cette maison qui n'a pas d'atelier, a exposé un fort joli surtout de pâte tendre, fond turquoise et bronze, sortant de l'atelier de MM. Margaine frères. Les peintures sont de M. Dessart........... Cette maison est toujours pourvue de beaux portraits de souverains, peints par Liénard. Nous citerons entre tous celui de Louis XIV, une perle. »

On a pu remarquer les belles décorations de M. Lerosey à l'exposition de 1889.

Actuellement, il fait des décors, à l'aide d'émaux translucides sur paillons, fort remarquables.

MARQUES

P. d. Tasse et soucoupe, frise bleue avec ornements d'or, semis de fleurs au naturel. La marque en or. (Coll. de Grollier.)

*Rihouet.*

P. d. Relevé sur une assiette, filets or, le marli décoré de parties vertes de forme contournée et de bouquets de fleurs au naturel. Marque à la vignette en violet.

RIHOUET
Fourr du Roi
rue de la Paix

La marque actuelle est de couleurs diverses.

*Lerosey*
*17 Rue de la paix*

# RUE DE LA PAIX, 20

DÉCORATION DE PORCELAINE DURE. VERS 1820

Parmi les décorateurs du commencement du XIXe siècle, on peut citer, parmi les meilleurs, Feuillet. Il semble même qu'il eut la prétention de rivaliser avec Sèvres, car il marqua de deux L croisés, mais avec un F au milieu. Cela du reste ne peut occasionner de confusion, puisque les pièces de Feuillet sont en porcelaine dure, et que en 1758 on ne faisait à Sèvres que de la porcelaine tendre. (Voir marques de Sèvres, p. 243.)

Ses successeurs furent Boyer vers 1845, puis Jacques et Boyer, Paul Blot, et Hébert, récemment décédé.

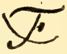
En 1847, nous trouvons un Feuillet marchand de porcelaine, rue du faubourg Saint-Denis, nº 99, et un autre Feuillet peintre sur porcelaine, passage Landrieu.

MARQUES



Chaffers donne cette marque en vert et en or relevée sur des assiettes de la collection de M. Cornwallis West.

Feuillet



Puis ces deux autres.

Feuillet
rue de la Paix
nº 20

P. d. Tasse à bord évasé, entièrement dorée, sauf un médaillon sur lequel est peint en grisaille le portrait du duc de Bourbon. Sur le fond d'or bruni, un semis de fleurs de lis en or mat. La marque en vert au feu de mouffle.

La soucoupe dorée comme la tasse, avec le semis de fleurs de lis, réserve blanche au centre. La marque en or. (Coll. de Grollier.)

P. d. Flacon formé de deux cônes opposés, à pans alternivement roses et verts, chargés d'ornements polychromes et or. La marque en or. Les lettres en creux sont probablement des signes de série ou de mouleur. (Coll. de Grollier.)

Feuillet

B n n

P. d. Nous avons rencontré une tasse à fond bleu avec un médaillon réservé, elle portait la marque ci-contre en rouge.

Boyer S.r De feuillet

P. d. Assiette marli festonné, ruban bleu turquoise ondulé, filets, ornements et œils de perdrix en or, bouquets et guirlandes de fleurs au naturel. La marque, presque semblable à la précédente, en or.

- Boyer S.r de feuillet

# VILLEDIEU

## (INDRE)

PORCELAINE DURE. 1820

Louault [1], propriétaire d'une fabrique à Villedieu, avait, nous dit Demmin, pour directeur en 1823 un sieur Lalouette.

Nous trouvons un sieur Blanc dépositaire de la fabrique de Villedieu faubourg Montmartre, 10, de 1820 à 1832, puis un sieur Leullier dépositaire 24, faubourg Saint-Denis, de 1845 à 1856. Nous ne saurions affirmer que ce furent les dépôts de la manufacture de Louault, puisque nous avons connaissance à Villedieu de trois autres fabriques [2].

Nous citons celle de Louault sur la foi de M. Demmin qui lui donne comme directeur Lalouette et parce que le musée de Sèvres possède des pièces qui y sont attribuées à ce dernier comme tourneur et directeur pour le compte d'un sieur Blanc, fabricant à Villedieu. Peut-on supposer que ce dernier fut en 1825 acquéreur de la fabrique de Louault ? (Voir listes de Paris et de Province.)

En tous cas, les produits de Villedieu ne sont pas marqués et n'ont pas un intérêt artistique suffisant pour que nous nous y arrêtions plus longtemps.

P. d. Deux vases, haut. 0,10, faits par Lalouette, ouvrier tourneur et directeur de l'établissement de Blanc, fabricant à Villedieu. Achetés par le roi à l'exposition de 1823, et donnés au Musée. Entrés en 1844. (Musée de Sèvres, nº 3405.)

P. d. Tasse à thé polygonale et soucoupe sans ornements, de Villedieu. Entrées en 1830. (Musée de Sèvres, nº 1323.)

1. Demmin écrit Jouault.
2. Voir liste de province Villedieu.

# RUE DU BAC, 19

VERS 1820

Sous la Restauration, un sieur Leplé avait un magasin de vente et de décoration rue du Bac, nº 19 [1].

Son fils lui succéda sous le nom de Leplé jeune.

MARQUES

P. d. Tasse et soucoupe, portant les marques ci-contre en or. (Coll. de Grollier.)

Leplé
Jne

Leplé. Jne
rue du bacq nº19 a Paris

1. Voir Leplé aîné, rue Richelieu, et art. boulevard Poissonnière, les marques Dagoty, p. 611.

## RUE CAUMARTIN, 29

DÉCORATION DE PORCELAINE DURE. 1820

Vers 1820, Renou tenait magasin de porcelaine, et comme la plupart des marchands faisait les décors.

Il signait en toutes lettres.

MARQUE

*Renou* P. d. Soucoupe, filet or, fond nankin avec réserve décorée d'un cornet en bistre. La marque en or.

# LIMOGES

## ROUTE DE PARIS

### PORCELAINE DURE. 1822-1835

Cette manufacture est désignée généralement sous la dénomination de deuxième fabrique Monerie.

Meyze[1] l'installa provisoirement dans la première fabrique de Tharaud[2], qu'il quitta bientôt pour s'établir route de Paris. Il n'y resta que peu de temps et fut remplacé chez Tharaud par Monerie qui abandonna cet établissement pour prendre la fabrique de Cacate avec lequel il s'associa. Tharaud entra dans l'association jusqu'au moment où sa fabrique de la place Tourny fut en pleine activité[3].

Cacate disparut bientôt ayant sans doute cédé sa fabrique à Monerie qui resta seul en nom. Ce dernier produisait encore en 1835, ou plus probablement son fils, puisque nous avons vu Monerie fabricant en 1795.

1. Voir art. de Solignac, p. 727.
2. Voir Limoges, p. 470.
3. Voir Limoges, place Tourny (1819-1864), p. 712.

# LIMOGES

## ROUTE DE PARIS

### PORCELAINE DURE. 1822-1837

Legay [1] ouvrit cette manufacture en 1822. En 1835 elle avait une succursale à Saint-Léonard et elle ferma en 1837. Produits : porcelaines de services.

1. Voir Limoges, p. 470.

---

# LIMOGES

PORCELAINE DURE. 1822-1882

Imbert Nivet établit une manufacture en 1822, et après plusieurs mutations elle passa dans les mains de Marcellin Pailler qui la conserva jusqu'en 1822. Il avait sous Louis-Philippe un atelier de décoration qui avait une grande réputation.

---

# TOULOUSE ET VALENTINE

## (HAUTE-GARONNE)

PORCELAINE DURE. 1823-1870

MM. Fouque-Arnoux entreprirent en 1823 la fabrication de la porcelaine dans les deux manufactures de faïence de Toulouse et de Valentine tenues par M. Arnoux.

Dans son rapport sur l'exposition de 1844, Brongniart dit que leur porcelaine blanche est toujours belle, bien glacée, faite avec des kaolins et des feldspaths tirés de Milher (près de Saint-Gaudens), qu'elle a toutes les qualités des meilleures porcelaines composées des matières de Saint-Yrieix.

En ajoutant à cette pâte un autre kaolin plus argileux, ils ont obtenu des pièces de grandes dimensions. Brongniart loue aussi la décoration par des fonds et de larges ornements de couleurs au grand feu. Il signale le noir, le brun, le vert bleuâtre et le cendré bleu; le nankin rosé, le gris de platine et surtout un jaune serin tirant un peu sur l'orangé. Les manufactures employaient à cette époque 400 ouvriers et 5 fours. Vers 1870 les deux établissements passèrent à la Compagnie anglo-française dirigée par M. Hollingworth. (Musée de Sèvres nos 1638-2472-1627-2473.) Sans marque.

# CHAMPROUX

## (ALLIER)

PORCELAINE DURE. 1824-1862

En 1824 Édouard Honoré transporta de Paris à Champroux sa fabrication de blanc, conservant son atelier de décoration Boulevard Poissonnière.

Nous avons donné à l'article de la petite rue Saint-Gilles et boulevard Poissonnière ce qui concerne cette manufacture qui succéda en 1824 (comme annexe) aux diverses fabriques exploitées successivement depuis 1785 par Honoré père, Dagoty et les fils d'Honoré [1].

Nous avons donc pensé qu'il était préférable de réunir dans un seul article les marques de ces fabricants et les documents qui les expliquent.

1. Voir p. 605 et suiv.

# MAGNAC-BOURG

## (HAUTE-VIENNE)

### PORCELAINE DURE. 1824-1860

Une des plus importantes fabriques limousines de cette époque fut fondée par M. Charles-Théodore-Marie-Florent Gauldrée-Boilleau, de Lossy, né à Saint-Omer (1778) et demeurant à Paris rue Sainte-Avoye, nº 57, et rue des Trois-Bornes, nº 5 [1]. Il fixa sa résidence à Magnac en 1824. Son frère Louis-Antoine y vint en 1831 comme administrateur.

En 1839, Desgouttieras et fils succédèrent aux frères Gauldrée-Boilleau. Ils avaient un dépôt, 48, rue Meslay à Paris [2]. Nous voyons ensuite à la tête de la manufacture Thomas, puis Mousnier. Ce dernier avait comme associé le sculpteur Lefèvre.

En 1849, ils ouvraient une autre fabrique à Limoges, rue des Augustins, et ensuite une route Saint-Junien.

Les fabriques furent fermées en 1860. Elles ont produit des porcelaines de services et des sculptures.

Lefèvre était un sculpteur d'un réel talent qui exposa souvent aux salons de Paris, surtout des bustes. La manufacture en a reproduit un certain nombre, souvent signés en toutes lettres : Lefèvre, en écriture cursive.

Un buste du duc d'Orléans enfant, au Musée de Limoges, de la fabrication des Gauldrée-Boilleau.

1. Le nº 5 de la rue des Trois-Bornes avait été occupé par les fabricants successeurs de Potter. Voir article de la rue de Crussol (1789), pp. 619 et 620. Nous pensons que Gauldrée-Boilleau était employé par Clauss qui y était en 1820. Voir article faubourg Saint-Martin, 43, p. 675.

2. Nous avons relevé en 1840 le dépôt de la rue Meslay, 48, au nom de Gauldrée-Boilleau. Avait-il conservé l'atelier de décoration ou l'*Almanach du commerce* avait-il omis de faire la modification ?

# SOLIGNAC

## (HAUTE-VIENNE)

PORCELAINE DURE. 1824-....

M. Meyze qui avait été pendant deux ans dans la fabrique de Pierre Tharaud à l'annexe de Sèvres[1] établit en 1824, à Solignac, localité située à 12 kilomètres de Limoges, une manufacture, dans les bâtiments d'une ancienne abbaye. Elle fut exploitée successivement par MM. Nenert, Guéry (qui fonda à Limoges une autre manufacture)[2], et plus tard par MM. Latrille frères, les possesseurs actuels.

On peut voir au musé céramique de Limoges un buste, grandeur nature, de Monseigneur Dubourg, évêque de Limoges, attribué à la fabrication de Meyze.

1. Voir Limoges, p. 470, et Limoges (1822), p. 721.
2. Voir Limoges, chemin de la Borie (1863), p. 803.

# RUE D'ANGOULÊME-DU-TEMPLE, 14

PORCELAINE DURE. 1825-1853

En 1825, nous relevons sur l'*Almanach du commerce*, Halot Eugène, directeur d'une manufacture ou plutôt d'un atelier à cette adresse.

A l'exposition de 1839, Halot se présenta comme faisant principalement et posant sur porcelaine, par immersion et avec réserve, des fonds au grand feu, remarquables par leur variété de ton et leur éclat; en 1844 il se présenta comme fabricant la porcelaine sur laquelle il plaçait ses fonds. Il obtint à ces deux expositions une médaille de bronze.

Il s'était fait breveter en 1838 pour la fabrication et la coloration de la porcelaine émaillée.

En 1847 nous lisons encore dans l'*Almanach du commerce* : Halot et fils, fabricants à Mehun-sur-Yèvre [1] et quai de Valmy, 81, à Paris.

En 1855 il entra dans la société Charles Pillivuyt de Mehun-sur-Yèvre, comme directeur technique.

Il mourut dans cette situation en 1896 (voir la manufacture de Mehun-sur-Yèvre.)

Nous ne connaissons pas de marque de Halot.

1. Voir article Mehun-sur-Yèvre, p. 788.

---

# BOURGANEUF

## (HAUTE-VIENNE)

PORCELAINE DURE. 1825

Jaucourt Filhouland et Cie fondèrent en 1825 cette manufacture, elle avait son dépôt à Paris rue de Grenelle Saint-Honoré, nº 29 [1].

Elle est restée dans la famille Filhouland jusqu'en 1902, époque à laquelle elle fut cédée à M. Robert.

Très bonne fabrication, services, vases et fantaisie pour le marché parisien.

Depuis quelques années, les formes ont été allégées et les modèles variés en vue d'obtenir la clientèle des grands magasins.

1. *Almanach du commerce*, 1825 et 1828.

# FOURS

## (NIÈVRE)

PORCELAINE DURE. 1825

Nous trouvons en 1820 les sieurs Dodé et Frin de Paris prenant un brevet pour un moyen de faire des bas-reliefs en porcelaine [1].

Est-ce le même Dodé qui en 1825 est fabricant à Fours dans la Nièvre ? Nous ne saurions l'affirmer. A cette époque celui-ci avait un dépôt rue des Trois Bornes, nº 5 [2].

Lustres d'or par MM. Dodé, pièce d'essai de 1852. (Musée de Sèvres, nº 4694.)

1. Voir liste de Paris, Dodé.
2. Voir rue de Crussol et rue des Trois-Bornes, p. 619.

# RUE DU JOUR, 19

DÉCORATION. 1825

Nous avons relevé la marque ou mieux la signature de Allard, décorateur, en rouge.

Allard 1825

Cet atelier existait encore en 1828.

---

# ATELIER DE PERCHE

PARIS

DÉCORATION DE PORCELAINE DURE. VERS 1825

Nous ignorons l'adresse à Paris de ce sieur Perche, qui était un poseur de fonds travaillant pour plusieurs fabricants, à l'époque de la Restauration. Sa marque était le poisson dont il portait le nom.

MARQUES

P. d. Assiette, marli bleu au grand feu avec ornements d'or, le fond entièrement en couleurs représente un paysage animé. La marque de Perche en bistre et celle de Schœlcher également en bistre. (Musée de Sèvres, nº 5507-2.)

Schœlcher

P. d. Tasse ovoïde à bord renversé et anse surélevée, haut. 0,115. Soucoupe, fond bleu de cobalt au grand feu et larges filets or. La soucoupe seule porte cette marque en bleu. (Coll. de Grollier.)

La même marque relevée sur un cabaret fond bleu avec décors en or.

P. d. Cache-pot conique, diam. 0,105, bouquets de fleurs au naturel. La marque à la vignette en rouge brun. Est-ce le même Perche que celui dont nous nous occupons? en tous cas la pièce est de même époque que celles ci-dessus[1].

PERCHE

1. Voir établissement du Petit-Carousel, pp. 533 et 535.

# PLOMBIÈRES

## (VOSGES)

### PORCELAINE DURE. VERS 1825

Nous n'avons sur cette fabrique aucun autre renseignement que ceux donnés par M. Riocreux sur une pièce du Musée de Sèvres, et dans le livre d'entrée de ce musée.

MARQUE

P. d. Une grande soupière couverte, blanche, ovoïde, à bosselages et fleurs en relief. L'étiquette porte : fabrique de Plombières (Vosges) vers 1825. Hévissé et Cie propriétaires. Trotté directeur. La marque en creux. (No 7324.)

Mo
Porcelaine
a
Plombieres
Vosges
2

P. d. à feu à couverte brune, deux marabouts de la fabrique de M. Hévissé et Cie. Trotté directeur. Achetés au dépôt à Paris, 1841. (No 2975.)

P. d. à feu de Plombières. Quatre pièces données en 1842 par Trotté ex-directeur.

Est-ce la même fabrique que celle que nous avons signalée à l'article *Vosges*, p. 684 ? rien ne nous le dit.

# LIMOGES

## ROUTE DE PARIS

PORCELAINE DURE. 1826-....

Michel Nivet établit cette manufacture et en conserva la direction jusqu'à sa mort en 1864. Elle resta dans la famille Nivet jusqu'en 1875, et aujourd'hui elle est entre les mains de M. Charles Martin, toujours dans le même local.

Cette fabrique, dès ses débuts, produisit une porcelaine blanche très estimée, elle a décoré par la suite.

---

# CONFLANS

## (SEINE)

PORCELAINE DURE. 1827-1856

Le livre d'entrée du Musée de Sèvres, année 1827, porte (nº 1025) cette mention : sept pièces, fabrique de Jullien à Conflans (Seine), et nº 1626 vase à tisane, piriforme, blanc, cuit à la tourbe, invention de Lefroy à sa fabrique de Conflans près Paris, exploitée par Jullien. Mars 1834.

Nous avons vu à la rue des Grésillons que Jullien avait sans doute quitté cette manufacture pour diriger celle de Conflans, vers 1827.

En 1828 il avait en outre un dépôt faubourg Saint-Denis, 24.

En 1832 il est associé avec Dupuy, et leur dépôt est boulevard Bonne-Nouvelle, 31. Il est commun à la fabrique de Lurcy-Levy.

En 1840, Dupuy est seul à la même adresse. Il nous semble probable que c'est à ce moment que Jullien aurait été prendre la direction de Saint-Léonard (Haute-Vienne)[1].

Dupuy eut pour successeur Delangre, que nous trouvons de 1845 à 1856 à Conflans-Charenton, ayant toujours son dépôt boulevard Bonne-Nouvelle, 31.

Nous n'avons pas connaissance de marque employée par ces fabricants.

1. Voir cette manufacture pp. 709 et 765.

# RUE SAINT-LOUIS, 89

MAGASIN ET DÉCORATION. VERS 1827

Nous possédons une facture du 17 février 1827[1] dont l'en-tête est ainsi libellé :

Rue Saint-Louis, au coin de la rue Vieille-du-Temple
n° 89 au marais.

JEANNE
Fayencier Breveté et fournisseur
de S. A. R. Monseigneur, Duc d'Angoulême,

tient magasin en gros et en détail de porcelaine blanche et décorée dans le plus nouveau goût, porcelaine de Tournay............

Est-ce le même Jeanne qui sous Louis-Philippe avait un magasin 18, rue de Nazareth ?

MARQUE

Jeanne

P. d. Sucrier, mascarons têtes de lion dorées, bordure et rinceaux or, cartels carrés bleus verdâtres avec sujets dorés, fleurs en camaïeu rouge brun. La marque en or. (Coll. de Grollier.) Le signe qui accompagne la marque est celui de Cardin peintre, de la première époque de Sèvres[2]. Il eût été bien âgé.

Cette pièce peut être aussi des héritiers Jeanne, rue Amelot, vers 1828[3].

1. Coll. de Chavagnac.
2. Voir état du personnel de Sèvres.
3. Voir art. rue des Boulets, 1784, pp. 582 et 586.

# L'ISLE ADAM

## (SEINE-ET-OISE)

PORCELAINE DURE. 1828

Chazaud avait en 1828 une fabrique de porcelaine à l'Isle Adam, et son dépôt à Paris était situé rue Saint-Denis, n° 350. En 1832 ce dépôt est rue des Grésillons, n° 11.

Le livre d'entrée du Musée de Sèvres, sous le n° 1703, nous montre un bougeoir (jouet d'enfants), fabrique de Chazaud, entré en 1834. Brongniart, p. 321, n° 621.

---

# LIMOGES

PORCELAINE DURE. 1829-1879

Ruaud qui s'occupait de l'industrie des kaolins, associé avec Nénert et Latrille, fonda en 1829, route de Paris, une fabrique qu'il vendit à Latrille, pour s'installer dans l'ancienne fabrique de Monerie, puis céda celle-ci à Belut pour reprendre la première en 1840. Ses fils lui prêtaient un actif concours, le dernier, habile modeleur, est mort en 1902. Ruaud cessa sa fabrication en 1869. Il fut remplacé dans le même local par Jules Parant, puis par Pinot et Barbaud qui fermèrent définitivement en 1879. Ruaud appliqua le premier à Limoges, en 1830, les couleurs de grand feu sous couverte. Parmi ses biscuits il faut signaler des groupes d'animaux formant surtout de table, exécutés sur des modèles prêtés par Sèvres, des sujets équestres, des sujets genre Louis XV, etc.

C'est chez Ruaud que débuta un artiste qui a exercé une grande influence sur l'art à Limoges, Léopold Dubois, élève de Lemaire.

Beaucoup de pièces sont signées R au grand feu. Des pièces tournées, très minces, sont signées Ruaud en vert au feu de moufle avec la date.

---

# ORCHAMPS

## (JURA)

PORCELAINE DURE (A FEU). 1829-1856

Cette manufacture produisit cette porcelaine grisâtre presque opaque qu'on nomme généralement hygiocérame, et qui résiste parfaitement aux changements de température dans les usages culinaires.

Nous en trouvons au Musée de Sèvres des échantillons entrés en 1829, fabriqués par Barré-Russin (n$^{os}$ 1158 et 1273).

En 1839, Barré-Russin obtient une médaille de bronze.

En 1844, même distinction, il emploie 70 ouvriers, 2 fours, 20 tours, et produit pour 100.000 fr. de marchandises.

En 1856, nous relevons dans le *Bottin*, Barré-Russin rue du Corbeau n° 8, à Paris. C'est sans doute un dépôt.

---

# RUE DU BAC, 50

## DÉCORATION. VERS 1830

Sous Louis-Philippe, il y avait au n° 50 de la rue du Bac, un sieur Julienne marchand de porcelaine, qui faisait décorer et dorer. Il ne doit pas être confondu avec celui de la rue de Thiroux.

En 1845, son successeur est Julienne-Moureau.

En 1852, Perrier lui succéda.

Et en 1879, ce dernier fut remplacé par Clain.

Aujourd'hui ce sont MM. Clain et Perrier fils, 238, boulevard Saint-Germain.

### MARQUE

Jullienne

P. d. Service à glaces, marli gaufré, filets or, décor fleurs polychromes. La marque en or. (Coll. de Chavagnac.)

---

# BOULEVARD DES ITALIENS, 19

ET

# BELLEVILLE

(SEINE)

DÉCORATION DE PORCELAINE DURE. VERS 1830

Au commencement du règne de Louis-Philippe, le sieur Cassé-Maillard avait un magasin boulevard des Italiens, n° 19.

Chapelle, décorateur à Belleville (Seine), qui avait reçu des mentions honorables en 1834 et 1839, lui succéda. Il avait encore son établissement de Belleville en 1844, et après lui vient Chapelle-Maillard vers 1845, toujours à la même adresse.

MARQUES

P. d. Un pitong à pieds de lion dorés, décor genre chinois. La marque en noir. (Coll. de Grollier.)

Nous avons rencontré cette même marque en rouge.

Cassé Maillard
Bd Italiens n° 19

P. d. Assiette creuse, filet et chiffre couronné en or. La marque en pourpre à la vignette. (Coll. de Grollier.)

Chapelle
19 Bd des Italiens
Médaille Expon 1844

Nous avons rencontré une jardinière applique, tout entière en vannerie, avec bouquets au naturel. La marque en or.

Chapelle Maillard
paris.

# BOULEVARD DES ITALIENS, 20

DÉCORATION. VERS 1830

Monginot était fournisseur de la cour de Louis-Philippe. Son atelier de décoration était situé rue du Faubourg Saint-Denis, 132, et son magasin 20, boulevard des Italiens.

MARQUES

P. d. Encrier à dix pans, alternativement blancs et verts. Il est supporté sur un socle par cinq anges dorés, les pans sont chargés d'ornements en or et couleurs. Le haut est formé de perles bleues en relief. La marque en or. (Coll. de Grollier.)

Monginot
boulevart des italiens
No 20 a paris.

Monginot
20 Boulevart
des Italiens

Chaffers donne la marque ci-contre en creux sur une pièce achetée à la vente de Louis-Philippe.

Petit tableau en porcelaine dure : bouquet de fleurs, signé Monginot, 1835, encadré. Haut. 0,28, largeur 0,22. (Vente Lelong, 5 octobre 1903.)

# RUE PARADIS POISSONNIÈRE

DÉCORATION. VERS 1830

Sous le règne de Louis-Philippe il y avait un Mansard, décorateur, rue du Faubourg Saint-Denis.

Sous le second Empire, A. Mansard avait un magasin rue Paradis Poissonnière, 34. Vers 1870, J. Mansard lui succéda à la même adresse. Actuellement c'est G. Mansart.

MARQUE

P. d. Compotier à pied bas, bord lobé, filets or et vert, bouquets de fleurs au naturel. La marque en rouge à la vignette. (Coll. de Grollier.)



# RUE PARADIS POISSONNIÈRE, 28

ET

# CHOISY-LE-ROY

PORCELAINE DURE. 1832-187.....

En 1832, Gille jeune était marchand de porcelaine rue du Temple nº 132.

Demmin prétend que c'est en 1845 qu'il fonda une manufacture rue Paradis Poissonnière, 28. En effet, à cette date nous le trouvons 135, rue du Temple et rue Paradis Poissonnière. Est-ce l'année de la fondation de ce dernier établissement ? nous ne saurions l'affirmer.

Le 15 avril 1850, Gille prenait un brevet pour argenture sur biscuit, et à l'exposition universelle à Londres, en 1851, il obtenait une médaille de prix.

En 1868, il céda sa manufacture à Vion, Désiré, qui en avait déjà une à Choisy-le-Roy [1].

Le meilleur sculpteur de Gille était un sieur Charles Baury, qui devint l'associé de Vion. Le rapport de la délégation ouvrière à l'exposition de Vienne en 1873 fait mention de MM. Vion et Baury, ancienne maison Gille, de Paris. Fabrication principale : statues, statuettes, modèles nouveaux, reproductions d'antiques, potiches, vases, etc., comme exception, services à thé minces, produits très soignés de façon, fabriqués en belle matière et bien venus, exécution des plus satisfaisantes et réussite à peu près complète des grandes pièces.

Gille produisit non seulement des statuettes en biscuit blanc, mais aussi de vraies statues, puisque nous parlerons tout à l'heure de sujets grandeur nature ou demi-nature. Il fit aussi quelques pièces en couverte. Nous n'en connaissons pas de décorées.

1. Nous relevons sur l'*Almanach Bottin* en 1840 et 1847 un sieur Vion, directeur, impasse de la Pompe nº 10, à Paris. L'impasse de la Pompe était située rue de Bondy, entre les numéros 80 et 83, et n'avait que 125 mètres de long.

La production de ses successeurs est semblable, d'autant plus que Vion avait conservé les moules et modèles de Gille, et quoique peu enthousiastes en général des objets d'art que le XIXe siècle nous a laissés, nous devons reconnaître un vrai mérite à ceux qui sortirent des ateliers de Gille, Vion et Baury [1].

MARQUES DE GILLE

B. d. blanc. Statue de Bernard de Palissy, grandeur naturelle (1m82), sans socle. C'est la pièce de Gille la plus importante que nous connaissions. (Musée des Arts et Métiers, O. G. 40.)

B. d. m. blanc. Deux statues se faisant pendant. Haut. 0,86.

1° Enfant assise et voilée. (Coll. J.-A. de Lagarde.)

2° Jeune garçon. (Coll. du comte d'Harcourt.) Ces pièces sont d'une très bonne exécution, et on les prendrait facilement pour des produits d'une époque antérieure. La marque en creux.

B. d. Coupe dont le décor imite le vieil argent; sans doute fabriquée vers 1850. Marque cachet bleuâtre. (Musée des Arts et Métiers, O. 11-15, n° 8164.)



B. d. Bébé formant éteignoir, fabrication commune. Même marque que ci-dessus. (Coll. de Grollier.)

B. d. blanc. Groupe, une femme implorant un Oriental, haut. 0,40. Cachet pastillé et les lettres en creux. Sans doute une signature d'artiste.



B. d. blanc. Médaillon rond, diam. 0,015, profil de Béranger à droite. Le cachet non pastillé est blanc et en relief. Le nom du sculpteur et la date en creux. (Coll. de Grollier.)



Ris-Paquot sous le n° 1143 donne le cachet ordinaire avec les lettres L C. en creux.

Demmin donne aussi le cachet mais en lilas.

1. Voir Maisons-Alfort (1875).

MARQUES DE VION ET BAURY



B. d. blanc. Grande statuette représentant la cruche cassée. Marque en vert au trait. (Musée des Arts et Métiers, n° 10132.) Cette marque est celle adoptée par Vion, mais elle était rarement employée.

P. d. Petit vase fond or, procédés Vion, décor donné par lui. Exposition 1839.



B. d. blanc. Statuette, haut. 0,18, femme assise sur une chaise faisant jouer un chat avec son fuseau. Cachet pastillé bleu. Lettres en relief. Signes d'artistes en creux. (Coll. de Grollier.)

Nous ne savions à qui attribuer ce cachet, mais nous l'avons retrouvé chez M. Lévy de Maisons-Alfort[1], qui le tient de M. Vion; il faut donc le lire Vion et Baury et l'attribuer à Choisy-le-Roi, du reste il rappelle celui de Gille.

1. Voir Maisons-Alfort (1875), p. 809.

# LIMOGES

## (MICHEL ET VALIN)

### PORCELAINE DURE. 1833-1879

Les associés Michel et Valin, bronziers à Paris, fondèrent en 1833 une fabrique à Limoges. Ils menèrent les deux industries simultanément, et à l'exposition de 1839 nous les voyons figurer comme bronziers et porcelainiers.

Valin était sculpteur de talent et créa de nombreux modèles de formes bizarres et des plus contournées, d'objets baroques, burlesques, mais brillants d'or et de couleurs. Ils surent vaincre de grandes difficultés de fabrication résultant du grand nombre de collages que ces parties détachées exigent [1].

En 1846, Michel-Isaac Aaron quitta Valin pour s'associer avec Charles-Alphonse Chalot et exploiter la manufacture de Chalot et Bougon à Chantilly [2].

C'est peu après que Valin s'associa son gendre, un sieur Berthoud, qui devait rester seul propriétaire jusqu'à la fermeture de la fabrique en 1879.

Dans les débuts, Michel et Valin ont fabriqué des pendules de grandes dimensions dans le genre du Philibert Emmanuel du baron Marochetti, qui orne une des places de Turin. La réduction de cette œuvre passe pour un des plus beaux biscuits de Valin. Citons encore une Mater dolorosa, un Christ au roseau de Lemaire-Thabard statuaire qui a débuté chez Valin en 1849; Carrier-Belleuse lui donna aussi de nombreux modèles. A l'exposition de 1855, nous relevons deux vases décoratifs de 2 mètres de hauteur, avec des cigognes combattant.

1. Rapport de Brongniart sur l'exposition de 1844.
2. Voir Chantilly, porcelaine dure, manufacture de la place de l'Hospice (1803), p. 669.

# LIMOGES

## (PLACE DES CARMES)

PORCELAINE DURE. 1834-1849

Roche créa cette fabrique en 1834, place des Carmes. Elle produisit industriellement des pièces de fantaisie et des services à café, puis disparut en 1849.

---

# LIMOGES

## (ROUTE DE PARIS)

### PORCELAINE DURE. 1834-....

Les Clostermann [1] en quittant Saint-Yrieix vinrent se fixer à Limoges où ils restèrent pendant toute la durée de l'Empire et de la Restauration. Clostermann père dirigea des ateliers de peinture pendant que sa femme en tenait un de restauration de dentelles. Clostermann fils, associé avec Besse, s'établit route de Paris, en 1834. Clostermann disparaît dès 1835 et la fabrique continue sous la raison sociale Besse et Mantin.

Elle produit des porcelaines de service, des fantaisies et des pièces décorées.

1. On écrit aussi Klostermann. Voir pp. 466, 471, 530 et 646.

---

# LIMOGES

## ROUTE DE PARIS

### PORCELAINE DURE. 1835-1838

Michel Nivet, fabricant route de Paris depuis 1826, s'associa en 1834 avec Belut qui l'année suivante le quitta pour établir une autre fabrique située aussi route de Paris. Elle disparut en 1838. Elle produisit des porcelaines de service et de fantaisie.

---

# LIMOGES

## ROUTE DE SAINT-JUNIEN

PORCELAINE DURE. 1835-....

Cette fabrique fut créée par Chaminade en 1835. Rudeuil lui succéda en 1836, puis en 1850 Deschamps prit la direction de la manufacture jusqu'en 1883, époque à laquelle elle fut transférée route de Paris où elle existe encore, dirigée par Deschamps fils.

Cette manufacture a toujours été réputée pour sa bonne fabrication qui consiste surtout en services de table, services à café, etc.

---

# BORDEAUX

## PORCELAINE TENDRE ET PORCELAINE DURE. 1836 A NOS JOURS

En 1836, M. David Johnston fonda une manufacture à Bordeaux, sur l'emplacement des anciens moulins dits des Chartrons, quais de Bacalan.

En 1839, cette fabrique occupait environ quatre cents ouvriers.

Nous extrayons quelques lignes du rapport fait à l'académie de Bordeaux, au nom de sa section des beaux-arts, en 1839.

« Quant aux matières, nous citerons l'homogénéité des pâtes et leur extrême ténuité qui leur fait facilement reproduire les détails les plus déliés, les ornements les plus délicats; en ce qui concerne la cuisson, nous répéterons qu'elle donne aux vases une consistance que les métaux ne peuvent attaquer; sous le rapport de la fabrication, nous citerons des pièces d'une grandeur inusitée, que la dessiccation et le feu n'ont nullement altérées, soit dans la rectitude de leurs surfaces, soit dans la pureté de leurs contours, nous mentionnerons des fruits, des fleurs en biscuit de porcelaine dont la vérité, l'éclat et l'inconcevable légèreté soutiendraient la comparaison avec les produits des plus célèbres manufactures; enfin, quant aux prix, nous dirons qu'ils ne dépassent pas ceux correspondants des autres fabriques analogues; nous ajouterons que les services ordinaires de M. Johnston, dont les formes sont si correctes, les dessins si élégants, l'émail si pur, se vendent au plus, le même prix que les informes porcelaines blanches de rebut, si généralement employées. »

Vers 1845, J. Vieillard[1] forma une société afin de prendre la suite de Johnston.

Jusque là on avait employé les matériaux et le combustible anglais. Vieillard y substitua matériaux et combustibles français.

En 1875, la manufacture employait 1000 à 1100 ouvriers.

David Johnston fabriquait en même temps de la faïence fine et de la porcelaine tendre d'après les procédés de M. de Saint-Amans; Vieillard fabriqua aussi de la faïence et de la porcelaine dure.

1. Vieillard était l'ancien précepteur de Napoléon III.

Nous ne parlons pas de Lahens et Rateau qui n'ont fait, pensons-nous, que de la faïence.

MARQUES

P. t. Pot à lait blanc avec reliefs, fabrication de D. Johnston, procédés de Saint-Amans. Marque en violet. (Musée de Sèvres, n° 2682-1.)




P. d. Quatre pièces cuites à la houille, fabrication de Vieillard à Bordeaux. (Musée de Sèvres, n° 4216.)

La fabrique a envoyé à la centennale de 1900 plusieurs pièces. Nous y relevons :

P. d. Assiette, fond bleu et or à compartiments. Sur le marli trois groupes d'amours dans les nuages, le tout au naturel. Au centre, un autre groupe. Comme marque : un Chinois autour duquel serpente un ruban sur lequel on lit cette inscription : A. VIEILLARD & Cie PORCELAINE A LA HOUILLE. MÉDAILLE D'OR.

Demmin donne la marque ci-contre en bleu au grand feu relevée sur une tasse de style Empire.

Ormont
B d a x

# BOULEVARD SAINT-MARTIN, 49
# RUE MÉNILMONTANT, 110
# RUE MESLAY, 54
# RUE COQUILLÈRE, 41 ET 43

DÉCORATION DE PORCELAINE DURE. 1837-1870

Un sieur Rousseau, Francisque, avait vers 1837 un établissement boulevard Saint-Martin n° 49. Il obtenait en 1839 une médaille d'argent pour une nouvelle série de couleurs dures de fonds, donnant une extension remarquable en éclat, variété et solidité à la décoration des porcelaines.

En 1844 il présenta trois nouveautés : 1° ornements d'or en relief très solides et très économiques; 2° dorures sur pâtes ou émaux en relief; 3° dorure de garniture, c'est-à-dire des filets d'or très économiques et cependant inaltérables. Il obtint une médaille d'or.

Nous trouvons encore un Rousseau signalé à la même date, jusqu'en 1845 par l'*Almanach Bottin*, rue Ménilmontant 110, comme inventeur d'émaux en relief, puis rue Meslay, 54 et boulevard Saint-Martin, 49, en 1847.

Mais à la même époque, un Rousseau est indiqué, toujours par l'*Almanach Bottin*, de 1845 à 1870 rue Coquillère n^os^ 41 et 43, comme *marchand*. On verra plus loin une marque du Musée de Sèvres donnant aussi cette adresse sur une pièce entrée au musée en 1844.

Ces Rousseau ne sont-ils qu'une seule et même personne ayant plusieurs établissements à Paris, et son magasin de vente rue Coquillère ? nous serions assez tentés de le penser.

Il est à remarquer que le n° 43 de la rue Coquillère avait été occupé par Duban en 1810, mais celui-ci s'étant transporté rue des Fossés-Saint-Ger-

main, comme on peut le voir à l'article rue Coquillère (1800)[1], nous ne pouvons considérer Rousseau comme son successeur.

Jeannicke dit que Rousseau exposa à Vienne en 1867.

Le rapport de la délégation ouvrière à l'exposition universelle de 1873 dit que beaucoup de comptes rendus de cette exposition ont prodigué des éloges à M. Rousseau pour la valeur artistique de ses produits ; mais le rapporteur ne s'y associe pas, car M. Rousseau « n'a même pas d'atelier, et pas une pièce de son exposition n'est le fruit direct de son talent ». Mais il loue un de ses collaborateurs un sieur Walter, pour des petits vases « très spirituels ». Ce rapporteur ne nous semble pas généralement très disposé à reconnaître le mérite des patrons.

Nous regrettons de ne pouvoir éclaircir davantage cette question des Rousseau à Paris.

MARQUE

P. d. décorée par Rousseau, entrée au Musée de Sèvres en 1844, nº 3685.

Rousseau
43
Rue Coquillère

P. d. décorée par le même. Vase fond d'argent rendu inoxidable, nº 3686. Musée de Sèvres.

On peut voir encore au Musée de Sèvres les nºs 2661-3450-3516-3517-3543, entrés en 1839, 1843 et 1844, fabrication de F. Rousseau.

Nous ne connaissons pas d'autre marque de Rousseau que celle que nous rapportons plus haut.

En 1894, un sieur Rousseau, boulevard Haussmann, 74, est associé de Léveillé.

1. P. 659.

# GRIGNY

## (RHÔNE)

PORCELAINE TENDRE (FAÇON ANGLAISE). 1837

En 1837, Decaen était déjà installé à Grigny, puisqu'il prenait un brevet pour décoration perfectionnée des faïences fines. Est-ce le même Decaen qui était fabricant de porcelaine à Nantes en 1808? nous l'ignorons.

En 1839 il exposait à Paris des pièces de porcelaine tendre, et en envoyait 7 pièces au Musée de Sèvres, n° 2679 du livre d'entrée.

En 1840, nous lisons dans l'*Almanach du commerce* que ce fabricant avait un dépôt à Paris faubourg Saint-Denis, n° 80.

# ARBORAS

## (RHÔNE)

PORCELAINE TENDRE. 1839

Après l'exposition de 1839, MM. Decaen frères offrirent au Musée de Sèvres des pièces de porcelaine tendre de leur fabrication à Arboras.

MARQUE

P. t. Assiette, décor de fleurs polychromes dans le goût japonais. La frise d'or près du marli est mal venue. Marque en rouge pâle. (Musée de Sèvres, n° 9082.) On dit : travail d'amateur.

P. t. Bol, frise brindilles, filets et perles bleues façon Tournai. Sans marque. (Musée de Sèvres, n° 2680-2.)

Voir art. de la manufacture de Grigny, dirigée aussi par M. Decaen.

# FISMES

## (MARNE)

### PORCELAINE TENDRE ANGLAISE. VERS 1840

Dans la première moitié du XIXe siècle, Vernon père et son fils établirent à Fismes une fabrique de cailloutage genre anglais, qui produisit aussi une porcelaine tendre naturelle, façon anglaise, d'assez bonne qualité.

Les décors y sont généralement faits par impression et la marque à la vignette de la couleur du décor.

MARQUES




P. t. Soucoupe, très ordinaire, décor et marque à l'impression en vert. (Coll. de Grollier.)




P. t. Soucoupe avec bordure à imbrications en vert et bouquets de fleurs. La marque en couleur verdâtre, 27 et Z en rouge. (Coll. de Grollier.)

# ISIGNY

## (CALVADOS)

PORCELAINE DURE. 1840-1846

Frédéric Langlois, associé de sa mère, la veuve Langlois, à Bayeux, quitta en 1840 cette manufacture, pour aller prendre la direction de celle d'Isigny appartenant à M. Royville[1]. C'est du moins ce qui résulte des renseignements que donne le livre d'entrée du Musée de Sèvres.

P. d. dite à feu. Petite tasse, décor rouge, bleu et or dans le genre japonais. (Musée de Sèvres, n° 2871.) Fabrique de Royville à Isigny, Frédéric Langlois, directeur, 1840.

P. d. dite à feu. Pièces envoyées au Musée par Frédéric Langlois, 1843. (Musée de Sèvres, n° 3188.)

P. d. et grès cérame de la fabrique de Victor Langlois à Isigny. Exposition de 1844. (Musée de Sèvres, nos 3371 et 3372.)

Le dépôt d'Isigny à Paris était situé rue Montmartre, 39. Directeur, Boway.

Nous ne connaissons pas de pièce marquée.

Langlois fut appelé en Espagne en 1846 pour diriger la manufacture royale de la Moncloa. Mais sa direction fut funeste à la manufacture et il lui porta « le coup de grâce ». Une ordonnance royale le destitua le 17 mai 1848[2].

1. Voir art. Valognes et Bayeux, p. 630.
2. *Artes é industrias del Buen retiro*, par D. Manuel Perez-Villamil. Madrid, 1904, pp. 100 et 101.

# LAMARQUE

## (PRÈS AGEN)

VERS 1840-1848

Un sieur Boudon de Saint-Amans (Pierre-Honoré), né à Agen en 1774, fut le créateur de cette manufacture.

En 1793 il fut jeté en prison mais put s'enfuir en Angleterre où il s'adonna aux travaux céramiques. Rentré en France à la suite des Bourbons, il prit part à la campagne de 1815 et fut décoré en 1816.

C'est alors qu'il chercha à tirer parti des connaissances qu'il avait acquises en émigration, et fit des expériences à Creil chez M. de Saint-Cricq.

Le document suivant, que nous relevons aux archives de Sèvres, semble faire grand cas des travaux de M. de Saint-Amans.

« Je soussigné, administrateur de la manufacture royale de porcelaine de Sèvres, certifie véritables les faits suivants :

« L'administration de la manufacture *ayant fait pendant plusieurs années* de nombreux essais pour reconnaître les avantages et les inconvénients que pouvait avoir le procédé qui lui a été proposé par M. de Saint-Amans pour mouler différentes pièces de porcelaine, a reconnu :

« 1° Que ce procédé appliqué à des camées découpés ou sur fond, et à toutes sortes de petits bas-reliefs de 0,15 à 0,18 de diamètre environ, à des anses riches de tasses et à toutes garnitures riches de petites pièces, donnait des empreintes fort nettes qui n'avaient presque point besoin d'être retouchées et qui ne gauchissaient pas plus au feu que toute autre pièce de même dimension moulée par les procédés ordinaires.

« 2° Que ce procédé apportait une économie de fabrication dans le moulage et le réparage qui pouvait aller, suivant l'espèce de pièces, depuis la moitié jusqu'aux huit dixièmes des prix actuels.

« 3° Que ce procédé ayant été, d'après cela, déclaré avantageux, le ministre de la maison du roi a autorisé l'administration de la manufacture à acquérir de M. de Saint-Amans la faculté d'en faire usage à perpétuité. Sèvres, 23 juin 1818. Signé Brongniart. »

A la suite, est écrit d'une autre main :

« De nouveaux essais ont été faits sur des anses riches de 9 à 10 pouces, qui ont parfaitement réussi.

« Les garnitures du plus grand volume réussissent parfaitement aussi, tellement que trois ou quatre femmes et deux garnisseurs sont capables de soutenir la fabrication d'une grande manufacture. Leur ouvrage sera aussi parfait que la ciselure, ne coûtera presque rien, et on ne verra plus la honte des fabricants affichée sur toutes les pièces de leur fabrication, car on ne peut rien voir de plus horrible et de plus mal fait que ce qu'on appelle garnitures, en termes de fabrication.

« La raison en est toute simple : c'est que le réparage étant très cher, les fabricants se soucient peu de faire ces sortes d'avances. »

Il nous paraît hors de doute que M. de Saint-Amans fit faire à cette époque un progrès important à l'industrie céramique.

Cette opinion ne s'était pas modifiée 30 ans plus tard, puisque M. Salvetat, dans son rapport sur l'exposition de Londres de 1851, s'exprime ainsi :

« En 1822, M. de Saint-Amans faisait connaître dans tous ses détails la fabrication et la décoration de la faïence fine anglaise ; dans un brevet d'importation, dans des additions qu'il y a jointes les années suivantes, enfin dans les brevets de perfectionnement qu'il a pris ensuite, il développe la construction des moufles, les méthodes d'imprimer en bleu sous couverte (blue printing), les appareils propres à engober (blow box), les procédés employés pour imprimer avec la gélatine (black printing), un outil propre à faire des marbrures sur cru (serpenting box), des perfectionnements dans la préparation de l'oxyde de cobalt, la mise en couverte directement sur l'impression, etc. »

Il est sans doute question dans ces lignes d'une porcelaine dure revêtue d'une deuxième glaçure, d'une *étente* parfaite sur le premier excipient, et communiquant par sa fluidité une surface lisse, brillante, d'un toucher agréable et velouté, aux couleurs vitrifiables qu'on y applique, ainsi que d'un deuxième procédé que Saint-Amans appelle *vitrocalcographie* qui consiste à appliquer par la lithographie ou la gravure sur bois, sur porcelaine dure, sans couverte de glaçure, des décors qui, composés d'éléments vitreux et fusibles, se parfondent au feu de moufle [1].

En 1824, il s'entendit avec MM. Lebœuf et Thibaut qui exploitaient Creil depuis trois ans et entra à cette manufacture. Nous trouvons au Musée de Sèvres, sous le nº 946-2, une porcelaine tendre anglaise, pot à sucre fabriqué à Creil par les procédés de Saint-Amans en 1826. Il y travailla jusqu'en 1827.

1. Archives de Sèvres.

A cette époque il se retira à Passy (Grande rue, nº 66), et proposa à Brongniart de faire des faïences fines à émail feldspathique, ainsi qu'une fournée de porcelaine tendre cuisant avec des pièces faites à Sèvres. Il est probable que ce sont les pièces cataloguées au Musée de Sèvres sous le nº 1706 : porcelaine tendre anglaise fabriquée à Sèvres en 1727 par Saint-Amans. Six pièces, dont deux tasses à filet or.

Au mois de janvier 1828, Saint-Amans fit un projet de société au capital de 20.000 fr., et il construisit un petit four. Il avait quatre ouvriers, un enfant et un chef ouvrier, du comté de Strafford.

En 1829 il entra à Sèvres où il travailla pendant quelques années, puis en 1836, il s'associa à M. Johnston, qui fondait la fabrique de Bacalan à Bordeaux[1].

Peu après il se sépara de son associé pour monter à Lamarque près d'Agen, dans son pays natal, une manufacture de porcelaine qui subsista jusqu'à sa mort en 1858.

Pendant ces dix-huit années, nous avons peu de renseignements sur cette manufacture. Saint-Amans vers 1830 avait déjà tenté l'exploitation du kaolin des Basses-Pyrénées, ce qui nous fait penser qu'il en fit usage dans sa fabrique de Lamarque.

Nous avons rapporté ici l'histoire de Saint-Amans à défaut de celle de sa manufacture de Lamarque, mais son œuvre est celle d'un chercheur et est plus intéressante que ses produits, fort peu artistiques.

Nous avons quelques pièces de lui, provenant de Lamarque, entre autres deux assiettes.

P. d. Assiette décorée du portrait en buste du père de M. de Saint-Amans, avec un des livres dont il est l'auteur. Au-dessous on lit :

St-A. Agen (Lot-et-Garonne).

Glyphographie Bougène.

(Coll. de Grollier.)

P. d. Assiette avec échantillons de décors, sans doute destinée aux voyageurs de commerce, pour obtenir des commandes. (Coll. de Grollier.)

1. Voir p. 752.

# BOULEVARD MONTMARTRE, 16

DÉCORATION DE PORCELAINE DURE. VERS 1840

La marque que nous reproduisons ici nous apprend qu'un sieur Couderc tenait magasin et atelier de décoration à l'adresse ci-dessus.

Il eut pour successeur Couderc-Boucher que nous trouvons en 1847 à la même adresse.

P. d. Assiette marli festonné, orné d'un treillis d'or. Au centre armoiries en couleurs. La marque en rouge à la vignette. (Coll. de Grollier.)

16 Bd Montmartre
COUDERC
PARIS

Plus tard on trouve un Couderc passage Sendrié.

---

# PASSAGE DE L'OPÉRA

DÉCORATION. 1840

Gaillard passage de l'opera.

A la Centennale de 1900 nous avons relevé (Coll. de MM. Hébert frères) cette marque sur un bol à pans, diam. 0,19, ornements en or. Fabrication de 1840. La marque en or.

---

# SAINT-LÉONARD

## (HAUTE-VIENNE)

### PORCELAINE DURE. 1840-1889

Nous avons vu à l'article de Conflans (Seine) que Jullien dut quitter vers 1840 cette manufacture pour aller en diriger une située à Saint-Léonard (Haute-Vienne)[1]. En 1845, Jullien fils tenait le dépôt à Paris rue du Faubourg Poissonnière, nº 66, et en 1856, Jullien fils aîné, même rue, nº 63[2].

Nous pensons qu'il ne fit que du blanc, car dans le rapport de la délégation ouvrière sur l'exposition de 1867 nous lisons : « Jullien à Paris et à Saint-Léonard (Haute-Vienne). M. Jullien, outre plusieurs porcelaines sortant des diverses maisons de Paris, a exposé un service à fond de fruits, de M. Jacobs, d'une facture commerciale des plus agréables. Le talent de cet artiste est bien adapté au service de table, qui paraît être sa spécialité. D'autres pièces à fleurs de M. Antoine, d'un coloris charmant. »

M. Jacobs dont il est question n'était pas attaché, pensons-nous, à la manufacture de Jullien, car nous le trouvons décorant pour d'autres maisons, entre autres pour Brianchon.

La fabrication cessa en 1889.

1. Voir art. rue des Grésillons, p. 709, et art. Conflans, p. 735.
2. *Almanach Bottin.*

# LIMOGES

## ROUTE DE PARIS

PORCELAINE DURE. 1841-1879

Fondée et dirigée par Chabrol en 1841, cette manufacture produisit surtout des biscuits qui ont joui d'une grande vogue, surtout pendant la première période.

Les modèles étaient fournis par des artistes de Paris dont l'un, connu seulement par son prénom, Firmin, résida à Limoges.

La fabrique fut fermée en 1879.

# LIMOGES (La Céramique)

## PLACE DES CARMES

### PORCELAINE DURE. 1842-....

La manufacture connue aujourd'hui sous le nom de « La Céramique » fut établie en 1842 par Jean Pouyat.

Le père de Jean Pouyat était propriétaire de carrières à Saint-Yrieix dès 1780[1]. Il eut aussi dans cette localité une fabrique de faïences dite « du Château des Pénitents ». (Marque P en bleu.) En 1800 il s'associa à Russinger dans la manufacture de la rue Fontaine-au-Roi[2], il avait en outre une entreprise de roulage entre Saint-Yrieix et Paris, avec Corret, propriétaire de carrières et associé d'Alluaud. Il mourut en 1811, sa veuve et ses fils lui succédèrent à la manufacture parisienne.

Après la création de la manufacture de la place des Carmes, les trois fils de Jean Pouyat s'associèrent avec leur père. En 1849, une deuxième fabrique avait été créée par eux à Saint-Léonard (au pont de Noblat).

Le dernier des Pouyat qui dirigea la manufacture fut Émile, le troisième fils de Jean.

Aujourd'hui les héritiers, MM. A. Dubreuil et baron de la Bastide, ont adopté depuis 1883 la raison sociale : « La Céramique », tout en conservant la marque ci-contre : Jean Pouyat, Limoges. Les pièces destinées à l'exportation portent en outre le mot France, le tout en vert au grand feu.

J P
L

Le blanc de Pouyat a toujours eu beaucoup de réputation. Les services exposés à Paris en 1855 eurent le plus grand succès. Pour l'un d'eux, le sculpteur Coloméra avait modelé les trois pièces principales formant surtout. Dans un autre on voit employé pour la première fois le procédé des ajourements remplis par un émail translucide.

1. *Almanach Bottin.*
2. Voir p. 491.

En 1878 nous relevons un service en blanc dont les modèles avaient été exécutés sous la direction de Dammouse de Sèvres[1] et dont les pièces principales étaient dues au sculpteur Schonwerek, et encore des vases et un panneau au grand feu de Renard[1] de Sèvres, ainsi que des assiettes et des coupes décorées par Ch. Donzel, connu à Paris comme aquarelliste.

Depuis 1878 cette manufacture a fait un emploi remarquable de la décoration au grand feu. (Musée de Sèvres, nos 4821-3 et 6.)

1. Voir personnel de Sèvres.

# LIMOGES

## AVENUE GARIBALDI

### PORCELAINE DURE. 1842-. . . .

Dès 1840, David Haviland eut l'idée de remplacer sur le marché américain, où il avait une grande situation, la porcelaine tendre naturelle anglaise par la porcelaine dure française. Il rencontra d'abord de grandes difficultés, par suite du peu de conscience des commissionnaires et même des fabricants qui lui livraient de vrais articles de traite.

David Haviland vint alors en France et conçut la pensée, sinon de fabriquer lui-même, tout au moins de faire fabriquer pour son compte, des articles spéciaux pour sa clientèle américaine. Il songea d'abord à s'établir à Paris où fonctionnaient de nombreux ateliers de décoration, puis il entra en arrangements avec Louis André et vint s'installer à Foëcy (Cher), mais n'ayant pu mener à bien ses divers projets, il pensa à Limoges.

Dès 1842 il jetait, au Champ de Juillet, les fondements d'un établissement qui fut en plein exercice en 1844 et comprenait de vastes ateliers pour la création des modèles et la décoration des pièces fabriquées.

En 1853 il installait sa première fabrique et ses ateliers sur un vaste emplacement avenue du Crucifix (aujourd'hui avenue Garibaldi), où il devait faire construire en 1865 quatre nouveaux fours.

David Haviland mourut le 13 décembre 1879. Deux de ses fils, Charles et Théodore, lui succédèrent, et un troisième, Albert, fut ensuite associé.

En 1892, Théodore Haviland quitta l'association et s'établit dans une fabrique qu'il fit construire avenue de Poitiers. Nous en parlerons à sa date [1].

Une seconde manufacture plus importante encore que celle de l'avenue Garibaldi vient d'être inaugurée (1904) dans le quartier de la Grange Garat, route de Paris.

1. Voir Limoges, avenue de Poitiers (1893).

David Haviland, le fondateur de la maison, fit d'abord décorer avec un personnel formé dans ce but, les porcelaines blanches d'autres fabriques, exécutées d'après ses modèles à lui.

Lorsqu'il devint fabricant, il continua à accorder une grande importance à la création des modèles, et à ce point de vue il eut une très heureuse influence sur l'industrie limousine.

Dès que son fils Charles devint son associé, la fabrique entra encore plus résolument dans la voie artistique. Ce fut lui qui attacha à la maison Braquemont, qui avait débuté dans la céramique par un célèbre service en faïence édité par Rousseau. Braquemont a eu la direction artistique de la fabrique que Charles Haviland avait établie à Auteuil, pour la production des poteries décorées en barbotine selon les procédés de Chapelet, et plus tard des grès d'art. Le sculpteur Delaplanche a longtemps travaillé pour la maison Ch. Haviland à laquelle les frères Dammouse ont été presque continuellement attachés.

La maison Ch. Haviland a fabriqué tous les articles qui se produisent en porcelaine, mais les services de table, à café et de toilette, ont été surtout ses spécialités. Elle a introduit un grand perfectionnement dans la décoration par l'impression en taille-douce.

Elle a des dépôts à Paris rue du Faubourg Poissonnière et à New-York.

H & C°
L

La marque ci-contre en vert.

# LIMOGES

## FAUBOURG MONJOVIS. — FAUBOURG DES CASSEAUX

### PORCELAINE DURE. 1842-....

Cette manufacture fondée en 1842 par MM. Gorsas, Montastier et Périer dans le faubourg Monjovis à Limoges, devait dans l'espace de 26 ans passer dans cinq locaux différents.

Nous donnons ici la suite des propriétaires et leurs changements de résidence.

1842. Gorsas, Montastier et Périer, faubourg Monjovis.
1845. Montastier, faubourg Monjovis.
1845. Gorsas et Périer, place des Carmes.
1848. Gorsas et Périer, faubourg Montmailler.
1854. Gorsas, rue des trois Châtains.
1854. Gibus et Redon, faubourg Montmailler.
1868. Gibus et Redon, faubourg des Casseaux.
1880. Redon seul.

Dépôt à Paris rue Paradis.

La maison Gibus et Redon a produit de très beaux fonds au grand feu. Une des premières, elle a employé à Limoges la décoration à la barbotine, et Margaine, l'un des associés, exécutait lui-même des barbotines d'une rare perfection.

### MARQUES

L'association Gibus-Redon a employé cette marque, et certaines pièces exécutées au moyen d'anciens moules la portent encore en creux.



Redon après 1880 marqua ainsi. Biscuit dur blanc, Diane. (Musée des Arts et Métiers, nº 10226.) M R

A l'époque actuelle, M. Redon marque en vert comme ci-contre. Les deux L pour Limoges. M LL R

# LIMOGES

## ROUTE SAINT-JUNIEN

### PORCELAINE DURE. 1843-1879

Cette fabrique fut ouverte en 1843 route Saint-Junien, aujourd'hui route d'Angoulême, par Hippolyte Jouhanneaud, neveu de Baignol. Il s'associa en 1845 avec Léopold Dubois qui avait débuté, comme nous l'avons vu, chez Ruaud père [1]. En 1846, la manufacture s'établit dans des bâtiments spécialement construits à son usage, rue du Petit Tour [2]. En 1866, Hippolyte Jouhanneaud se transporta rue des Tanneries, dans une fabrique qu'il avait achetée, et il laissa Léopold Dubois rue du Petit Tour.

Très habile céramiste, Dubois sut donner à la maison une impulsion dans un sens très artistique. Il s'attacha Constant Sévin qui devait être plus tard à la tête des travaux d'art de la maison Barbedienne.

L'exposition de la manufacture Jouhanneaud en 1855 fut préparée par Sévin, Schœnwerck et Carrier-Belleuse. Elle se composait en majeure partie de pièces décoratives de grandes dimensions, en biscuit, telles que des vases dans le goût de Lepautre, avec figures détachées, hauts-reliefs représentant une fête payenne se déroulant sur la panse, rinceaux, etc., dues à la collaboration des trois artistes. Puis des pièces dans le genre du vase de l'Alhambra, en imitation des grès du peintre Ziegler. Cain l'animalier donna aussi un actif concours à cette fabrique. Le célèbre céramiste de cette époque, Halot, fut attaché à cette maison, mais peu de temps.

Les pièces sont rarement marquées, cependant quelques-unes portent en creux, tracées à la pointe, les lettres H j. Sur certaines on lit la signature L. Dubois.

1. Voir Limoges, 1829, p. 738.
2. Ces bâtiments sont occupés aujourd'hui par la fabrique Guérin. Voir Limoges, 1867.

# RUE CORBEAU, 9

## FLEURS EN PORCELAINE. 1844

Brongniart, rapporteur du jury de l'exposition de 1844, s'exprime ainsi : « Parmi quelques spécialités de la fabrication de la porcelaine, il faut placer l'art de faire en porcelaine dure ou tendre, des fleurs approchant de la égèreté, et quelquefois des couleurs éclatantes ou suaves de la nature.

« Cet art est ancien. Les Chinois l'ont pratiqué, mais mal; les Saxons l'ont exercé avec plus de talent; en Angleterre, on fait de très jolies fleurs en porcelaine tendre; on en abuse même en les appliquant à tout, sans discernement. On l'a pratiqué autrefois à Sèvres, très habilement en biscuit, très lourdement en porcelaine émaillée et colorée[1].

« M. Lebourg a mis à l'exposition des fleurs fort légèrement et fort délicatement faites, colorées avec vérité et finesse; c'est une jolie industrie de peu d'importance, mais qui, exercée avec talent par M. Lebourg, a paru néanmoins mériter d'être distinguée par une mention honorable. »

1. On dirait, en lisant ces appréciations de Brongniart, qu'il n'avait jamais vu de fleurs de Vincennes décorées.

# GRIGNY

## (RHÔNE)

PORCELAINE TENDRE. 1844

MM. Ardouin Banquiers possédaient en 1844 une fabrique dirigée par M. Mittenhoff[1].

M. Michelet, administrateur de l'établissement, envoya au Musée de Sèvres :

P. t. Assiette blanche, bord festonné et à jour. Sans marque. (Musée de Sèvres, n° 2679-1.)

P. t. Autre pièce cataloguée sous le n° 3326. Voir Brongniart, p. 331, n$^{os}$ 46 et 47.

1. Garnier signale à Sèvres, en 1802, un Mittenhoff, fabricant de grès cérame bambou, puis Mittenhoff et Mouron (lire Mourot), qui fermèrent l'établissement en 1818. Il ne fournit pas de référence. Nous possédons une pièce signée. (Coll. de Grollier.)

# RUE DU FAUBOURG SAINT-DENIS, 57

DÉCORATION. 1844

Brongniart, rapporteur de l'exposition de l'année 1844, s'exprime ainsi :

« M. Edmond Corbin n'est pas fabricant de porcelaine, mais il est décorateur, et sous un rapport plutôt commerçant qu'industriel. . . . . . . . . . . . . . .

« Son talent est de faire décorer en chambre, par deux cents ouvriers à sa paye, une multitude de pièces de porcelaine, qu'il peut ensuite livrer à un prix tellement bas que votre rapporteur a cru devoir s'assurer de la réalité de ses assertions, en allant dans ses magasins voir la quantité considérable d'objets à emballer et à désemballer, en se faisant donner le devis de la plupart des objets fabriqués, et en s'assurant que l'exportation était bien réelle et que les prix de vente n'étaient pas les résultats d'efforts momentanés et d'une circonstance passagère, en voyant enfin qu'il pouvait continuer le genre de fabrication sur la grande échelle où il l'a placée.

« L'industrie, un peu individuelle, il est vrai, de M. Corbin, consiste donc à connaître bien les besoins et les goûts des consommateurs des deux Amériques, pour les avoir visitées à plusieurs reprises, et à savoir trouver à Paris les ouvriers qui peuvent faire promptement, et suffisamment bien, les articles qui conviennent à ces nombreux consommateurs, d'ailleurs faciles à contenter; c'est ainsi qu'il est parvenu à exporter pour plus de 180.000 fr. de ce genre de porcelaine.

« La commission des arts céramiques a pensé que, vu l'intelligence industrielle et surtout commerciale de M. Corbin, vu sa remarquable activité et ses heureux résultats pour le commerce d'exportation de la porcelaine, il mérite que le jury lui accorde une mention honorable. »

En 1856 on trouve aux nos 51 et 53 de la rue du faubourg Saint-Denis, Peltier et Mailly fabricants à Saint-Yrieix (ancienne maison Denuelle) et successeurs de Corbin [1].

1. Voir art. de la rue de Crussol n° 8, 1819, pp. 653 et 654.

# SAOU

## (DRÔME)

PORCELAINE DURE. 1844

Nous avons connaissance de cette manufacture, tenue par MM. Alvier et Brouhaut, par une pièce du Musée de Sèvres provenant de l'exposition de 1844.

MARQUE

*Al. B. Saou*

P. d. Tasse élevée forme calice, en blanc. La marque en creux sous couverte. (Musée de Sèvres, nº 3369-2.)

---

# RUE DE L'ARBRE SEC, 49

DÉCORATION. VERS 1845

Vers la fin du règne de Louis-Philippe, Bernon avait un atelier de décoration 49, rue de l'Arbre sec, il le conserva encore sous le second Empire.

*Bernon*

Voir à l'article de Fontainebleau, p. 637, une pièce de Jacob Petit décorée par Bernon.

---

# RUE DE LA CHAUSSÉE D'ANTIN

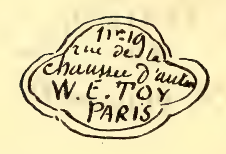
PARIS

PORCELAINE TENDRE (ANGLAISE). 1845-....

Dès 1845, W.-E. Toy avait un dépôt rue de la Chaussée d'Antin, 19. Vers 1873 il se transporta 6, rue Halévy.

Nous trouvons en 1856 F. Toy tenant magasin rue du Temple, 123.

MARQUE




P. t. anglaise. Deux soucoupes avec cette marque en violet. (Coll. de Grollier.)

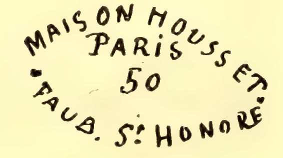
# FAUBOURG SAINT-HONORÉ

DÉCORATION. 1845-....

Housset tenait un magasin de porcelaine vers 1845. Il le céda en 1874 à M. Isambart qui continue 50, rue du Faubourg Saint-Honoré.

MARQUE

P. d. Soucoupe, décor commun de fleurs et papillons au naturel. La marque en rouge. (Coll. de Grollier.)



# SÈVRES

PORCELAINE TENDRE. 1844-1850

Vers 1844, Nicolas Moriot, peintre de portraits, travaillant pour la manufacture royale de Sèvres, monta une fabrique de porcelaine tendre dans cette même localité.

La réussite fut bonne, mais il eût fallu des fonds plus considérables que ceux dont disposait cet artiste.

Vers 1850 il dut renoncer à sa fabrication de porcelaine tendre et s'associa avec Jacob Petit. Mais il mourut peu après en 1852.

Mademoiselle Moriot, petite-fille de Nicolas Moriot, possède quelques spécimens de la fabrication de son grand-père; nous avons pu les voir chez elle à Sèvres. Ce sont des vases décorés et plusieurs grands vases en blanc.

La marque est : *Sèvres* en bleu.

# NOIRLAC

## (CHER)

PORCELAINE DURE. 1846

Nous trouvons en 1846 (5 septembre), MM. Vital-Roux et Merkens, fabricants à Noirlac, brevetés pour un four chauffé à la houille.

La même année, un vase décoré dans le goût japonais, entré au Musée de Sèvres (n° 3678-2) et non marqué, est indiqué comme provenant de cette même manufacture.

En 1847, l'*Almanach du commerce parisien* nous signale : Dubois sœurs, dépôt de Noirlac, rue Poissonnière, n° 8.

Puis enfin en 1850 (18 janvier) un brevet pris par Merkens seul à Paris nous indique que l'association était dissoute.

---

# PASSAGE DU JEU DE BOULE, 15

PORCELAINE DURE. 1847-....

Vers 1847 [1], les frères Dutertre avaient un atelier de décors 15, passage du Jeu de Boule, qui donne rue Amelot, 144, et rue de Malte, 45.

En 1867, F.-H. Dutertre aîné exposa des objets où les peintures et les fonds étaient cuits au même feu que la dorure brillante. Quelques-uns même étaient à fonds cuits au demi grand feu avec de la dorure brillante dessus.

Ce procédé, dont l'invention vient de Meissen, et y était connu sous le nom de Glangold, fut acquis par Dutertre frères en 1849, de MM. Schonburg, qui l'exploitaient eux-mêmes à Moabit, faubourg de Berlin en 1842. Il consiste dans une préparation particulière de l'or, qui lui fait recevoir son brillant du feu sans brunissage. En 1850 ils prirent un brevet, et en 1860 ils employaient quatre cents ouvriers, hommes et femmes.

Cette dorure est très économique, ce qui fit son succès, mais peu solide.

MARQUE

P. d. Pot à crème forme rustique, décor or brillant. (Musée de Sèvres, nº 4395. Livre d'entrée, année 1852.)



Demmin donne la marque ci-contre comme de Dutertre frères.

1. L'*Almanach du commerce* de 1840 donne un Dutertre décorateur, rue des Marais du Temple 41, et celui de 1856 un Dutertre marchand, cité d'Angoulême. En 1840 il indique passage du Jeu de Boule, 13, un sieur Saint-Pierry, marchand.

# RUE DE LA HARPE, 20

DÉCORATION DE PORCELAINE DURE. VERS 1850

Le Gerriez frères avaient un atelier de décors rue de la Harpe, 20, et étaient fournisseurs de l'Empereur Napoléon III.

Après la guerre de 1870, Le Gerriez aîné se transporta boulevard Saint-Michel, nº 39, et Le Gerriez jeune prit la succession de Bourgeois, rue Saint-Honoré, nº 237.

MARQUE

P. d. Soucoupe hémisphérique à bord renversé, filet et chiffre de Napoléon III en or. La marque en rouge. Le mot *frères* n'a pas pris sur la couverte. (Coll. de Grollier.)

LE GERRIEZ
20 R. DE LA HARPE
paris

# LIMOGES

## L'ASSOCIATION, FAUBOURG MONJOVIS

### PORCELAINE DURE. 1850-1869

Fabrique fondée en 1850 par un groupe d'ouvriers porcelainiers qui plaça à sa tête Ricroch, originaire du Berry. Plusieurs directeurs lui ont succédé pendant la période de décadence. Les fours ne furent éteints qu'en 1869.

La fabrication, pendant les dix premières années, fut excellente.

Un biscuit, représentant la République s'appuyant sur un fusil, fut exécuté sur un modèle de David d'Angers.

A l'exposition de Londres (1851) on remarquait deux vases de près de deux mètres de hauteur, d'une fabrication remarquable, produits de cette manufacture.

---

# LIMOGES

## COPÉRATIVE, ANCIENNE ROUTE D'AIXE

### PORCELAINE DURE. 1852-1854

Capet et Thabard avaient une fabrique route de Paris. Elle fut transformée en association ouvrière sous la direction de Capet et Thabard fils. En 1852, elle vint s'installer ancienne route d'Aixe et fut liquidée deux ans après.

Thabard fils, qui devait fournir comme statuaire une honorable carrière, donna de nombreux modèles à la fabrique, il avait commencé chez Valin et devait plus tard travailler chez Henri Ardant.

---

# LIMOGES

BOULEVARD SAINT-MAURICE

PORCELAINE DURE. 1852

Léon Sazerat fonda cette fabrique en 1852, boulevard Saint-Maurice, puis il la transporta en 1861 au faubourg Monjovis. Elle passa ensuite entre les mains de son gendre, Pichonnier, qui prit Marty fils comme associé.

Outre les produits ordinaires, signalons des statuettes et des coffrets en biscuit, de bonne exécution.

Félix Ferru, statuaire, avait débuté dans cette maison et lui avait fourni de bons modèles.

# CHARENTON SAINT-MAURICE[1]

PORCELAINE DURE. 1853

M. Millet-Robert fonda en 1853, à Charenton, une fabrique de porcelaine dure, rue du Val-d'Osne. En 1894, Madame Eugénie Millet, veuve Boulery, lui succéda. On ne fit guère que des lampes et des têtes de poupées dans cet établissement.

MARQUES

P. d. Tête de poupée en biscuit dur coloré. La marque de la maison en creux.

M

Eugène Willandt faisait souvent cuire ses fleurs en biscuit chez M. Millet. C'était un malheureux, qui longtemps séquestré par son père, était resté contrefait et presque aliéné. Il était pensionnaire de Bicêtre. Cela ne l'empêchait pas de modeler de jolis médaillons de biscuit avec des fleurs en relief.

Biscuit dur blanc. Médaillon ovale 0,16 sur 0,13, fleurs en relief. La marque en creux à la pointe. (Coll. de Grollier.)

fait par Eugene
Willandt
en 1859

Biscuits durs blancs. Deux médaillons 0,15 sur 0,12, de la collection Dupont-Auberville, avec fleurs en relief, portaient cette marque en creux.

fait par
Eugene Willandt

1. Voir Conflans.

# MEHUN-SUR-YÈVRE

(CHER)

# NEVERS ET AINAY

(ALLIER)

PORCELAINE DURE. 1853 A NOS JOURS

Jusqu'en 1853, la société Pillivuyt a eu son centre de fabrication à Foëcy (Cher), et a été exploitée sous différentes raisons sociales.

Par acte de société du 21 mai 1853, MM. Charles Pillivuyt et Dupuis formèrent une société pour l'exploitation d'une nouvelle manufacture à Mehun-sur-Yèvre, ayant son dépôt à Paris, 46, rue de Paradis[1].

En 1855, la société s'attacha Eugène Halot[2], le céramiste de Paris connu pour ses découvertes de couleurs au grand feu sous émail. (Brevet Halot, 13 juin 1838.)

En 1866, la société Charles Pillivuyt et Cie a formé avec ses principaux employés une société annexe pour l'exploitation d'une manufacture de Nevers reprise de M. Neppel, et l'a exploitée sous la raison sociale Rigout et Cie. Depuis le 21 décembre 1893, la société actuelle Pillivuyt et Cie en est devenue seule propriétaire.

M. Charles Pillivuyt mourut en 1872, mais la société conserva la raison sociale Charles Pillivuyt et Cie.

En 1883, M. Jules Dupuis, fils d'un des co-gérants de 1853, entra dans la société en y apportant son usine d'Ainay (Allier).

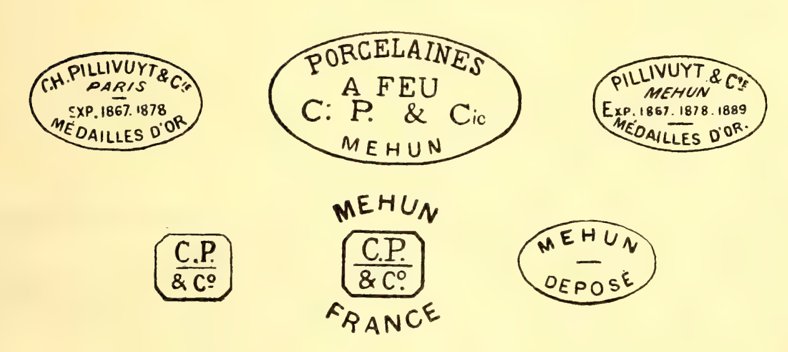
La société est gérée actuellement depuis 1889 par MM. Louis Pillivuyt et Jules Dupuis.

M. Eugène Halot est mort en 1896, et la direction de la fabrication spéciale est actuellement entre les mains de MM. Lamarre père et fils, ses élèves, et la direction technique est confiée à M. Maquaire, gendre de M. Dupuis, et aussi élève de Halot.

1. Voir art. Foëcy, p. 663, et art. Nevers, p. 685.
2. Voir article rue d'Angoulême-du-Temple (1825), p. 728.

Le rapport de la délégation ouvrière à l'exposition de 1867 cite comme œuvres remarquables, des potiches, des jardinières, etc., très bien traitées comme harmonie de couleurs et arrangement décoratif, exécutées par MM. Eugène Halot et Lamarre.

MARQUES




C. P. & Cº
Mehun

P. d. Grand vase fond vert avec pâtes d'application. La marque en vert de chrome. (Musée de Sèvres, sans nº, exposition de 1855.)

P. d. Grand plat creux décoré de hérons gris. Même marque. (Musée de Sèvres, nº 6513, exposition de 1867.)

# LIMOGES

ROUTE DE PARIS

PORCELAINE DURE. 1854-....

Un des premiers exportateurs américains fut un sieur Reess qui établit une fabrique route de Paris, vers 1854. Il disparut bientôt et fut remplacé par Ch. Field Haviland qui alla s'établir en 1875 rue des Trois Châtains, dans l'ancienne fabrique Gorsas et Perrier [1]. En 1878 il se transporta faubourg des Casseaux, dans l'ancienne fabrique Alluaud, où il fut remplacé en 1883 par Gérard Morel et Dufraisseix, actuellement Gérard Morel et Cie [2].

Une grande extension fut alors donnée à la fabrique qui reçut également une direction très artistique.

La maison Gérard et Morel a employé les deux céramistes Dammouse et Quinter. Elle a fabriqué des vases d'un art très délicat, remarquable par la finesse de ton des couvertes colorées.

G.F.H
G.D M

Ci-contre la marque.

1. Voir Limoges, faubourg Montjovis, 1842, p. 771.
2. Voir Limoges, rue des Anglais et faubourg des Casseaux, 1798, p. 648.

# SINCENY

## (AISNE)

PORCELAINE DURE. 1854

Nous lisons dans Demmin :

« M. Moulin, ancien potier à la manufacture impériale de Sèvres, a établi, en 1854, une fabrique de porcelaine à Sinceny, dont les produits sont marqués : M. »

---

# BOULOGNE

## (PAS-DE-CALAIS)

### PORCELAINE DURE. 1857

Les deux frères Ed. et Firmin Haffreingue, associés à Clarté et à Dunand, fondèrent une manufacture de porcelaine dure à Boulogne en 1857. Elle était située 50, rue du Moulin à vapeur. On n'y produisait que du blanc, d'une bonne qualité comme pâte et comme couverte.

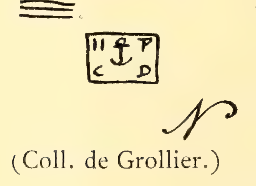
Les décors étaient souvent exécutés à Paris, chez Bourdon, rue Paradis-Poissonnière.

Les sculpteurs les plus remarquables furent Coloméra et Ferru, et M. Vaillant, dans son travail sur les céramistes boulonnais, cite deux statuettes de Coloméra, symbolisant la chasse et la pêche, signées d'un C et d'un A. La fabrique fut fermée dès 1859.

Peu après, les sieurs Docket et Jackson la relevèrent, mais pour y faire des biscuits dans le genre de Wedgwood. Ils ne marquèrent pas leurs produits et fermèrent bientôt leur manufacture.

#### MARQUES

La marque ordinaire des Haffreingue est un cachet pastillé en relief formant un parallélogramme portant en creux, une ancre au milieu et dans les encoignures H, F, C, D. On prétend que quelquefois les deux initiales des associés C. et D. n'y figurent pas, et qu'il n'y a que H. F.



(Coll. de Grollier.)

P. d. Sucrier blanc de forme surbaissée, à anses carrées, le bouton du couvercle formé d'une femme assise. Plusieurs ornements et des médaillons sont réservés en biscuit. La marque, cachet en relief avec lettres et ancre en creux. Deux signes d'ouvriers.

Chaffers dans le keramic Galery, n° 282, cite un sucrier semblable faisant partie d'un service à thé. (Coll. Lady Schreiber.) Même marque.

De la même collection : plaque représentant un oiseau mort, n° 281.

P. d. Pot à eau blanc, feuilles de lierre en relief sous couverte. Même marque. (Coll. Leblanc. Centennale 1900.)

P. d. Statuettes de Coloméra citées plus haut, d'après M. Vaillant. C. a.

---

# RUE FÉNELON, 7
# RUE LAFAYETTE, 222

DÉCORATION. 1857-1880

Brianchon, Jules-Joseph-Henri et son beau-frère Gillet, décorateurs, furent associés dans les débuts.

L'association fut rompue en 1864, et Gillet resta rue Fénelon associé avec M. Vandertaelen. Leur travaux portent sur la fabrication des laves émaillées.

Quant à Brianchon, il s'installa rue Lafayette, 222. Il mourut âgé de 60 ans, vers 1880.

En 1857 il s'était fait breveter en France et en Angleterre pour ses lustres à base de bismuth, qui donnent à la porcelaine l'aspect de la nacre. Avant sa découverte, la décoration que l'on désigne sous le nom de lustres ou de chatoyant se faisait avec un nombre très restreint de substances. Brianchon découvrit que l'oxyde de bismuth décompose la lumière blanche réfléchie sur les surfaces vitreuses, sur lesquelles on l'étend en couche mince, et qu'il communique cette propriété à plusieurs oxydes avec lesquels on peut le mêler en diverses proportions [1]. C'est ainsi qu'avec l'oxyde de bismuth seul on obtient le lustre de la nacre blanche, et qu'avec le même oxyde de bismuth additionné de sels de cobalt, de chrome, d'or, d'argent, de platine, etc., on obtient les lustres de la nacre colorée.

Dans le rapport de la délégation ouvrière sur l'exposition de 1867, nous lisons : « Les seules pièces peintes de cette exposition (Brianchon) sont des assiettes à fleurs, fruits et oiseaux de M. Jacobs. La totalité est complètement recouverte de chatoyants lustres d'or de toutes couleurs, provenant des importations allemandes. Le nacré seul qui figure sur quelques pièces exposées est l'invention, et par conséquent la propriété, de M. Brianchon. »

Ce genre de décoration fut très à la mode, et à l'expiration des brevets, plusieurs fabriques d'Angleterre l'employèrent encore davantage.

1. Voir pour plus de détails le *Traité des arts céramiques* de Brongniart, t. II, p. 786, note.

MARQUES

P. d. Soucoupe hémisphérique, filets or, fond à reflet nacré. La marque en noir. (Musée de Sèvres, n° 9656-33, don Gasnault.)

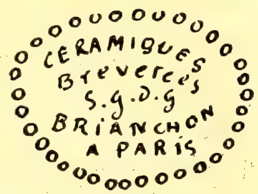



P. d. Pièce semblable. Même marque. (Coll. de Grollier.)

P. d. Vide-poche forme coquille à émail nacré. La marque en noir. (Musée des Arts et Métiers, O-K-18, n° 7260, entrée, 1864.)




P. d. Buire élancée à émail nacré. (Musée des Arts et Métiers, O-K-25, n° 9234.) La marque en rouge à la vignette.




On trouve de nombreux spécimens de la fabrication de Brianchon au Geological Museum de Londres.

# LIMOGES

## FAUBOURG MONTMAILLER

### PORCELAINE DURE. 1858-....

Labesse frères s'établirent faubourg Montmailler en 1858, puis se transportèrent rue Charpentier en 1874.

Le nom de Labesse disparaît en 1898, est remplacé par Charles Alluaud qui cède peu après à Balleroy.

De seconde importance au point de vue de la quantité de marchandises produites, la fabrique Labesse a toujours été considérée par les personnes du métier comme étant celle d'où sortaient les blancs de la plus belle qualité. Les kaolins étaient l'objet du choix le plus scrupuleux, et jusqu'à la fin de la fabrication des Labesse, la cuisson a été faite exclusivement au bois.

---

# PASSAGE DES FAVORITES, 20

PORCELAINE DURE ET TENDRE. 1859-1887

M. Deck fonda une manufacture de faïences artistiques vers 1859. Il avait travaillé chez Mme Vve Dumas-Vogt. Il fit peu de porcelaine.

M. Théodore Deck, qui fut directeur de Sèvres de 1887 à 1891, a laissé au Musée de Sèvres plusieurs échantillons de porcelaine, exécutés dans sa fabrique.

En général, la pâte est presque opaque, d'un grain assez gros, se rapprochant de celle des porcelaines de Chine ayant des fonds de couleur. Les couvertes sont teintées. Les marques en creux sous couverte. A partir de 1887 on ne fit plus de porcelaine.

MARQUES

P. d. Vase ovoïde, fond blanc teinté, décor de rinceaux et de compartiments verticaux à lambrequins. La marque en creux. (Musée de Sèvres, n° 9039.) TH. DECK

P. t. Parmi les échantillons offerts au musée par Deck, quelques-uns sont en porcelaine tendre. THD

# LIMOGES

PORCELAINE DURE. 1859

Manufacture établie par Tharaud, de la famille de Pierre Tharaud [1].




Après plusieurs mutations, elle est passée en 1874 entre les mains de Bac et Périgault.

Cette maison a été une des premières à appliquer à Limoges sur une grande échelle le procédé du coulage.

1. Voir Limoges, 1817, p. 699.

# CHARENTON SAINT-MAURICE

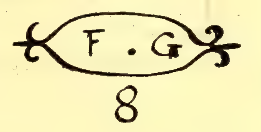
PORCELAINE DURE. 1860-....

Gaultier frères possèdent rue des Épinettes, 25, à Charenton, une fabrique qui a été fondée en 1860.

La spécialité de cette manufacture est la tête de baby qui seule est marquée en creux. On y fait aussi des décors. Ces fabricants ont obtenu une médaille en 1889.

MARQUE

P. d. Tête de baby en biscuit dur blanc. Ordinairement elles sont en couleurs sur biscuit, les yeux en émail. La marque en creux est accompagnée d'un chiffre indiquant le modèle.



# LIMOGES

## BOULEVARD SAINT-MAURICE

PORCELAINE DURE. 1862-....

Duchatelet installa un établissement en 1862, boulevard Saint-Maurice. En 1867 il le transporta faubourg du Pont-Neuf, route de Lyon. En 1871, Duchatelet disparaît, et Barjaud de Lafon, propriétaire des bâtiments, s'associa avec Aragon et reprit la fabrique, après une interruption de quelques années.

En 1900, Vultury qui précédemment était fabricant au Chinchauveau, leur succéda et il continue de nos jours.

# LIMOGES

## ANCIENNE ROUTE D'AIXE

### PORCELAINE DURE. 1863-....

Massaloux fonda cette manufacture en 1863, ancienne route d'Aixe. Trois ans après il s'associait Delhoume.

En 1883 ce dernier reste seul jusqu'en 1890, époque à laquelle la fabrique est transférée faubourg d'Angoulême (ancienne fabrique Gâté).

Massaloux se réinstalla dans les locaux de l'ancienne route d'Aixe et y resta jusqu'en 1903. Puis c'est Delhoume qui y revient et y continue la fabrication, tandis que Massaloux reprend pour son compte l'établissement du faubourg d'Angoulême.

---

# LIMOGES

## BOULEVARD DES PETITS CARMES

PORCELAINE DURE. 1863-....

Soudanas et Touze établirent cette fabrique en 1863, boulevard des petits Carmes. En 1869, Touze resta seul et s'installa en 1870 dans des bâtiments neufs, vieille route d'Aixe. Nous trouvons ensuite : V^ve^ Touze, Marty et Theillaud, puis de nos jours Touze fils et Theillaud.

Des vases et jardinières décorés de fonds rose, bleu, etc., méritent une mention.

# LIMOGES

## CHEMIN DE LA BORIE

PORCELAINE DURE. 1863-....

Nous avons vu à Solignac (Haute-Vienne), un sieur Guéry fabricant[1], qui vint s'établir à Limoges en 1863. Il s'associa avec Delinières, et ils construisirent la manufacture qui continue encore aujourd'hui. Delinières fut un des fabricants qui prêtèrent un concours dévoué à Adrien Dubouché pour la création et l'organisation du musée céramique et de l'école des arts décoratifs de Limoges. Nous donnons sa marque.

D & Cº
FRANCE

La fabrique est aujourd'hui entre les mains de M. Bernardeau.

1. Voir Solignac, 1824, p. 727.

# CITÉ DU TRONE

DÉCORATION. 1863

En 1863, Jules Houry était marchand de porcelaine faubourg Saint-Martin. En 1873, il était fabricant et avait son atelier cité du Trône.

MARQUES

Jaennicke dit que Jules-Charles Houry se servait de cette marque pour ses décorations en couleurs de moufle sur des articles de Paris en bonne porcelaine et faïence fine ; plus loin il ajoute qu'en 1872 Charles Houry était décorateur de faïences, et les marquait de cette seconde marque. (Nous donnons cette dernière pensant qu'elle peut se rencontrer sur des porcelaines.)

# LIMOGES

## RUE DU PETIT TOUR

### PORCELAINE DURE. 1867-....

La fabrique de la rue du Petit Tour fut acquise en 1867 par la maison Utzcheneider de Sarguemines, et Léopold Dubois continua à la diriger[1]. En 1877 W. Guérin en devint le propriétaire et fabrique encore de nos jours.

Les grandes pièces décorées au feu de four sont devenues une des spécialités de la maison Guérin. Dans cet ordre d'idées on doit citer la grande coupe du Musée du Luxembourg dont le modèle a été conçu par Cavallié Coll. Un exemplaire de cette pièce a été offert à l'Empereur de Russie. Il faut aussi citer plusieurs vases décoratifs dont les modèles ont été fournis par Galland. La fabrique Guérin a exécuté les parties en porcelaine de la fontaine monumentale du square de l'hôtel de ville à Limoges, et la frise extérieure des bâtiments des halles centrales de la même ville.

Ci-contre la marque.

W G
& C[E]

1. Voir Limoges, route Saint-Junien (1843-1879), p. 772.

## RUE DU FAUBOURG SAINT-MARTIN, 75

DÉCORATION. 1870

Le Hujeur a depuis 1870 un atelier de décoration sur porcelaine tendre et porcelaine dure.

Cet atelier a surtout produit des contrefaçons d'ancien qui sont faites avec talent et peuvent tromper les amateurs. Elles sont souvent sur ancienne porcelaine blanche, ou sur tendre moderne.

# COULEUVRE

## (ALLIER)

PORCELAINE DURE. 1873 A NOS JOURS

Nous trouvons en 1873 un fabricant du nom de Burguin (Paul) installé à Couleuvre. Nous avons lieu de penser que c'est le fils de celui qui avait un autre établissement depuis 1819, à quelque distance de cette localité, à Lurcy-Lévy [1].

En 1900, nous lisons dans le *Bottin* : Mme Vve Burguin, fabricant de porcelaine.

Notons qu'en 1847 un sieur Burguin de Crécy (Cher) prenait un brevet pour pâte à porcelaine.

1. Voir art. Lurcy-Lévy, 1819, p. 713.

---

# LIMOGES

ROUTE DE PARIS

PORCELAINE DURE. 1873-....

Manufacture établie en 1873 par L. Coiffé, Touron et Simon, route de Paris.

En 1893 L. Coiffé reste seul, en 1895 Coiffé et Laviolette, puis en 1896 Laviolette qui continue de nos jours.

Très bonne fabrication des porcelaines de services.

Il ne faut pas confondre cette fabrique avec celle de Coiffé jeune, faubourg Monjovis, cette dernière est beaucoup moins importante.



La marque de Coiffé et Laviolette est celle ci-contre en vert.

# MAISONS-ALFORT

## (SEINE)

PORCELAINE DURE. 1875

M. Charles Lévy fonda en 1875 une manufacture de porcelaine dure à Charenton, au lieu dit des Carrières.

En 1881, son neveu M. Henri Lévy lui succéda et transporta sa manufacture à Maisons-Alfort, rue de Créteil n° 145.

L'oncle et le neveu ne produisirent guère que des statuettes en porcelaine et en biscuit. Ils ont réuni un grand nombre de modèles parmi lesquels se trouvent ceux de Gille et de Vion et Baury [1], ceux de Sluizer qui possédait ceux de Jacob Petit, et enfin ceux de la fabrique de l'Isle-Adam (Létu et Manger).

Leurs produits sont marqués en bleu comme ci-contre.

1. Voir rue Paradis-Poissonnière n° 28 (1832), p. 744.

# SAINT-MAURICE

# MONTREUIL-SOUS-BOIS

VERS 1875

M. Samson avait une fabrique à Saint-Maurice, il la transporta à Montreuil-sous-Bois, rue de la Révolution, 21.

Il fait surtout des imitations de Saxe et de Chine qu'il réussit assez bien, surtout ces dernières. Celles qu'il fait de Chantilly et de Sèvres sont moins bonnes, mais celles des porcelaines dures de Paris, de la fin du XVIIIe siècle et du commencement du XIXe peuvent souvent tromper.

Il a deux dépôts à Paris, rue Béranger, 7, et avenue de l'Opéra, 30.

MARQUES




P. d. Assiette polychrome genre japonais. La marque en bleu brûlé. Exposition de 1878. Samson fils aîné à Saint-Maurice. (Musée de Sèvres, n° 7309-3.) Souvent la marque ne porte pas l'S.



Sur des biscuits en porcelaine dure il met souvent cette marque composée de deux S.

# SAINT-JUNIEN ET SAUVIAT

## (HAUTE-VIENNE)

PORCELAINE DURE. 1877-1894

Dupuy et Lamarche créèrent cette fabrique en 1877 ; ils quittèrent en 1882 pour aller reprendre celle de Sauviat où Dupuy resta seul à partir de 1887.

En 1886 Eskel et Raymondaud reprirent la fabrique de Saint-Junien qui cessa sa fabrication en 1894.

# LONGWY

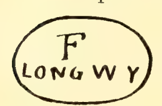
## (MEURTHE-ET-MOSELLE)

### PORCELAINE TENDRE. 1878

MM. d'Huart frères fabricants de faïence à Longwy avaient exposé à la centennale en 1900 une assiette en porcelaine tendre, façon anglaise, à marli festonné, décorée d'oiseaux sur terrasse, polychromes, dans le genre de Worcester. Elle a trois trous de suspension. Réussite assez médiocre.

Cette pièce était de la collection de la manufacture, datant de 1878.

Le dépôt de MM. d'Huart à Paris est situé rue Paradis nº 42.




La marque ci-contre, cachet en creux.

# LES HORS

## (SAINT-YRIEIX)

### PORCELAINE DURE. 1880-1895

Charles Denuelle, fils de Dominique, qui fabriqua longtemps à La Seynie [1], établit cette manufacture en 1880, elle fabriqua des services et surtout la grosse porcelaine, dite Limonade, jusqu'en 1895.

Son frère était le décorateur bien connu auquel on doit les chapelles de Notre-Dame et la galerie d'Apollon.

1. Voir La Seynie, 1822, p. 530, et rue de Crussol n° 8, 1819, p. 653.

---

# LIMOGES

## IMPASSE DES MOINEAUX

PORCELAINE DURE. 1881-....

Gérald, ancien directeur de la fabrique Jean Pouyat, créa cet établissement en 1881, impasse des Moineaux. Il mourut en 1899, et la manufacture passa entre les mains de Raby[1] qui la céda en 1903 à Mourier et Soulat.

Très bonne fabrication. Spécialité de porcelaines minces, tournées ou coulées. Une certaine catégorie d'objets reçoit la couverte bleue avec réserves. La décoration est très soignée, et sous la direction de Gérald elle fut même souvent artistique.

La marque ci-contre en vert. JBG / L

1. En 1885, Raby avait été fonder, avec un personnel limousin, une fabrique de porcelaine à la Nouvelle-Orléans. Mais après le départ des créateurs elle ne fit que languir.

# LIMOGES

## FAUBOURG DE PARIS

### PORCELAINE DURE. 1883-....

Raymond Laporte, gendre de Henry Ardant[1], avec lequel il fut associé jusqu'à sa mort, fonda à cette époque, c'est-à-dire en 1883, une fabrique, faubourg de Paris.

En 1897 elle fut cédée à Langle et Poinsot qui l'exploitèrent jusqu'en 1902, époque à laquelle elle passa entre les mains de Batiot qui continue la fabrication.

Raymond Laporte, suivant les traditions de Henry Ardant, avait monté sa fabrique pour une production exclusivement artistique. Une large place fut faite au biscuit : statuettes, groupes, bustes et objets d'art tels que coffrets, bonbonnières, porte-bouquets. Des surtouts de table, des jardinières et aussi des dessus de brosses, des manches d'ombrelles, des montures de miroirs à main, etc., en porcelaine émaillée, sortirent de ses ateliers.

1. Voir Limoges, 1817, p. 699.

---

# LIMOGES

## RUE NEUVE DES CARMES

### PORCELAINE DURE. 1884-....

Cette fabrique fut établie en 1884 dans le faubourg Monjovis par Boisbertrand et Theilloud.

En 1896 Dorat entre dans la société, et la fabrique va s'installer rue Neuve des Carmes. Theilloud disparaît en 1903.

Une grande partie de la décoration est exécutée au grand feu avec des couleurs spéciales, et à l'aide d'un nouveau procédé de l'invention de M. Peyrusson, qui a obtenu plusieurs médailles d'or aux expositions universelles de France et des pays étrangers.

---

# VIERZON ET LIMOGES

ROUTE DE PARIS

PORCELAINE DURE. 1885

Jean, l'ancien faïencier de la rue Dombasle, après avoir établi une fabrique de verreries artistiques, en créa une à Vierzon pour porcelaines d'art.

En 1885 il fut attaché à la maison Pouyat, puis l'année suivante il fabriquait pour son compte à Limoges, route de Paris, au moyen de procédés nouveaux ou peu connus.

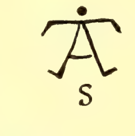
Il cessa dès l'année suivante, quoique ayant obtenu de bons résultats.

Il était intéressant de signaler cette dernière tentative, d'ailleurs heureuse, d'un céramiste qui jouit d'une grande notoriété à l'époque de la renaissance de la faïence d'art, stanifère.

Jean a fabriqué des pièces de modèles originaux : vases fermés, bouquetiers, jardinières, bonbonnières, objets d'étagères, etc. Il a aussi produit des flammés intéressants.

MARQUES

Nous lisons dans Jaennicke : « Auguste Jean, primitivement peintre de porcelaine, se mit en 1859 à la peinture sur faïence et eut une fabrique dans la suite. » Il donne ces deux marques mais ne dit pas la couleur, ni si elles furent employées sur des pièces de porcelaine.



# CHOISY-LE-ROY

PORCELAINE TENDRE. 1887-....

MM. Thomas et Girault ont commencé en 1887 une remarquable fabrication de porcelaine tendre. L'émail en est généralement couleur crème. A l'exposition de 1889 ils avaient de grandes pièces obtenues sans déformation. Elles étaient toutes à fond de couleur sans autre décor. Peu étaient marquées ; quelques-unes cependant portaient le monogramme T G en bleu.

En 1890, M. Thomas resta seul, et en 1892 il céda à M. Clément qui se transporta à Thiais, localité limitrophe de Choisy ; il continue sa fabrication de porcelaine tendre.

# BOURG-LA-REINE

PORCELAINE FLAMMÉE. 1889

M. Adrien Dalpayrat débuta en 1867 à la faïencerie de M. Vieillard à Bordeaux. Il s'occupa surtout de faïences d'art dans les différentes manufactures où il séjourna, et c'est encore une faïencerie qu'il établit à Bourg-la-Reine, Grande rue nº 7. Nous ne le suivrons que depuis 1889, époque à laquelle il produisit des grès flammés et par exception des porcelaines flammées.

Ses modèles et ses couleurs sont de premier ordre.

En 1889 il était associé avec M. Voisin-Delacroix, mais ce dernier mourut en 1891, et M. Dalpayrat continue seul.

MARQUES

Nous avons relevé ces deux marques de l'association sur des porcelaines flammées.

Les lettres en relief.



Cachet avec lettres en creux.



P. Vase de forme ovoïde allongée avec petit col, haut. 0,15. Décor flammé bleu et vert. La marque en creux de M. Dalpayrat seul.



# LE RAINCY

PORCELAINE TENDRE. 1890-....

M. Deck, directeur de la manufacture nationale de Sèvres, ayant affirmé en 1879 à M. Naudot père, que l'on produisait à Sèvres de la porcelaine tendre, ce dernier adressa une demande tendant à obtenir les renseignements sur les procédés employés. Mais il reçut une réponse lui disant que la manufacture nationale n'en était qu'à la période d'essais.

M. Naudot fils se mit résolument à l'œuvre et travailla pendant près de deux années, 1890 et 1891, à Paris, 5, passage du Désir. En mars 1891, il avait terminé un petit vase œuf en trois pièces, chacune des pièces en pâte un peu différente. Ce vase était à fond bleu turquoise ayant une réserve décorée de fleurs exécutées par M. Desfeu, peintre céramiste; il portait en outre des ors en épaisseur.

M. C. Naudot chercha alors un emplacement pour y installer une petite fabrique, son choix s'arrêta sur Le Raincy, et il se fixa 31, allée de Villemomble.

C'est là qu'il fit les études qui devaient l'amener à résoudre le problème du four qui lui permet aujourd'hui de n'avoir qu'une perte insignifiante à la cuisson.

Il était donc arrivé à produire la porcelaine tendre presque analogue à celle que l'on faisait à Sèvres au XVIIIe siècle. En 1897, un de ses clients lui ayant confié le soin de lui faire un couvercle ajouré pour en remplacer un brisé, il lui vint à la pensée qu'il était possible de remplir ces jours avec des émaux transparents, sans les entourer d'un métal qui enlève toujours de la transparence. Il y avait à vaincre de nombreuses difficultés, découper des fleurs et décors dans la pâte crue, éviter la déformation au feu de pièces très légères, et enfin trouver des émaux bien transparents cuisant au même degré que la pâte et la couverte, et ayant le même coefficient de dilatation. Il fallait en outre obtenir ces émaux, tels qu'ils puissent supporter plusieurs feux sans se dévitrifier.

M. C. Naudot parvint aux résultats qu'il se proposait et dota l'industrie céramique d'un remarquable produit. Nous devions ici une mention toute

spéciale à cette découverte artistique et à l'intelligente persévérance de son auteur. La porcelaine tendre de M. Naudot est une reconstitution de l'ancienne porcelaine française, mais sa personnalité s'est surtout affirmée par l'application des émaux translucides dans les ajourés.

En 1901, la fabrique du Raincy fut transférée 62, boulevard de l'Ouest. Le dépôt à Paris est situé 10, rue Auber.

Les pièces sont marquées en creux : C. N. suivis d'un chiffre indiquant le mois, et des deux derniers chiffres de l'année. Depuis 1901, la plupart des pièces, sauf les petites, sont marquées C. Naudot en toutes lettres.

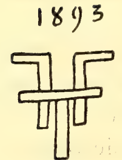
---

# NEULLY-SUR-SEINE

DÉCORATION DE PORCELAINE TENDRE. 1892

M. Thesmar produit des émaux cloisonnés d'or sur porcelaine tendre.

MARQUE




Petit vase genre persan, à émaux cloisonnés d'or. La pièce est en porcelaine nouvelle de Sèvres et a été décorée par Thesmar. La marque du décorateur est en émail noir cloisonné d'or, la date en or. La pièce est en outre marquée de Sèvres en bistre. (Musée de Sèvres, nº 9502-5.)

Tasse hémisphérique entièrement faire avec des émaux translucides cloisonnés d'or et sans soutien. La marque semblable à la précédente, mais la date : 1892.

# LIMOGES

## AVENUE DE POITIERS

### PORCELAINE DURE. 1893-.....

Th. Haviland se sépara, comme nous l'avons vu, de l'association[1] pour fonder une manufacture avenue de Poitiers. Pendant les préparatifs de sa nouvelle installation, il loua une usine rue Neuve des Carmes, pour la fabrication des moules, cazettes, etc. Sa production est très développée et il n'emploie que des kaolins de première qualité, de Saint-Yrieix et de Coussac-Bonneval, aussi son blanc est-il de première beauté. Une partie des services de table sont décorés au grand feu.

La maison Th. Haviland fabrique depuis sa création des flammés très variés de coloration, toujours et complètement au grand feu et sous couverte. Ces pièces sont exclusivement fabriquées en porcelaine dure.

De plus, cette maison produit des blocs en biscuit pour la décoration architecturale.

1. Voir Limoges, avenue Garibaldi, 1842....., p. 769.

---

# ARMENTIÈRES

PRÈS LA CHAPELLE AUX POTS (OISE)

PORCELAINE DURE. 1896

Au lieu dit Les sables rouges, Auguste Delaherche fonda en 1896 une fabrique de grès flammés. On y fit quelquefois des porcelaines flammées.

MARQUE



P. d. flammée, achetée à l'exposition de 1900. Vase piriforme, haut. 0,10. La marque en bleu.

# LIMOGES

## RUE HYACINTHE FAURE

PORCELAINE DURE. 1896

Cette fabrique fut créée en 1896 par Barjaud de Lafon [1] et presque de suite cédée aux fabricants actuels (1898), MM. Bawo et Dotter. Ils lui donnèrent une grande extension, leur but étant de pouvoir offrir à leur clientèle des États-Unis, en même temps que leurs produits allemands, des porcelaines portant leur marque et fabriquées à Limoges.

La fabrication est bonne mais les formes sont lourdes, la décoration très chargée et tout à fait dans le goût allemand.

1. Voir p. 800.

---

# PONT-DE-SÈVRES

## (SEINE)

PORCELAINE DURE. 1896

R. Lahaussais, ancien employé à la manufacture nationale, fonda une petite fabrique qui ne travailla qu'en 1896.

MARQUE

PT SEVRES
R.L & Cie

Nous avons relevé cette marque sur un buste en biscuit (haut. 0,11) de l'impératrice de Russie. Le socle est émaillé vert et filets or. La marque en noir.

---

# RENAUD

(PARIS)

DÉCORATEUR. 1896

P. d. Boîte en forme de cœur, haut. 0,025, sujet galant en couleurs. La marque en bleu au feu de moufle. Pièce achetée en 1896. (Coll. de Grollier.)



---

# RUE DE LANCRY

PORCELAINE DURE. 1900

A la fin de l'année 1900, MM. Viltard et Collet obtinrent des décors d'émaux translucides incrustés dans des repercements de pièces de porcelaine dure.

M. Naudot était déjà arrivé au même résultat, mais en opérant sur une porcelaine tendre, et le résultat était supérieur.

Les émaux de la rue de Lancry sont encastrés dans un cercle d'or, ils sont cuits à une température beaucoup plus basse que celle du feu de couverte.

Dépôt 33, rue Paradis.

 La marque est V. C. en or.

# VILLENAUXE

## (AISNE)

PORCELAINE DURE. TEMPS MODERNES

M. de Ujfalvy donne à cette localité la fabrique de porcelaine dure moderne de MM. Beaugrand et Nœl qui produit beaucoup de biscuits.

Il signale cette marque.

BEAUGRAND
ET NŒL.

# RUE ROYALE, 8

DÉCORATION

Produits de Sevres
Ed. Personne
8 Rue Royale. Paris.

P. d. Tasse et soucoupe décorées de fleurs communes et mal glacées. La marque en bleu au feu de moufle. (Coll. de Grollier.)

Cet Ed. Personne est un décorateur des dernières années du XIXe siècle. Voir Boulevard Montmartre n° 5, p. 679, un Person. Nous pensons qu'il n'y a pas lieu de faire un rapprochement.

---

# RUE DE LA MICHODIÈRE, 12

PORCELAINE DURE

Nous trouvons dans nos collections la marque ci-contre sur une porcelaine dure de fabrication récente. Sans doute magasin de vente et décoration.

P. d. Saucière ovale, haut. 0,05, formée par un cygne dont le col sert d'anse. Les plumes du cygne en relief et en biscuit. Seuls le pied et l'intérieur ont reçu une couverte. La marque en rouge. (Coll. de Grollier.)

T. Touchard Rue
de la Michaudiere
N° 12 a Paris.

Voir à la liste de Paris un Touchard faubourg Saint-Denis.

# MARQUES INCERTAINES

---

AM A. p. d. Soucoupe filet or, fond rouge avec insectes or, un trou de suspension. La marque en creux. (Musée de Sèvres, nº 9656-18.)



B. d. blanc. Enfant coiffé d'un grand chapeau bicorne formant porte-allumettes, son habit de général est trop grand pour lui, inscription en creux : *Le fils du Brave.* La marque ci-contre en creux.

B A. p. d. Soucoupe hémisphérique, fleurs au naturel. Mauvaise fabrication. La marque en creux. (Musée de Sèvres, nº 9658-5.)

B A. p. d. Plateau pour saucière, fleurs au naturel. La marque en creux. (Coll. de Grollier.)

Ces deux pièces sont de la fin du XVIIIe siècle, et les marques doivent être des sigles de potiers.

Blauzy S. & Cie Paris — B. S. & Cie

P. d. époque Empire. Plateau ovale entièrement doré. La marque en or. (Musée de Francfort-sur-Mein (place du Dôme), nº 17024.) Les pièces qui accompagnent ce plateau sont ornées de vues de Cassel avec inscriptions allemandes. La marque en abrégé, également en or.

B. et S. paris

P. d. Tasse cylindrique et soucoupe, elles sont ornées de chevaliers en bleu. Le reste est entièrement doré. La marque en or. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Deux vases coniques à gorge, avec anneaux or, haut. 0,19, décor

B polychrome et or, fleurs, rinceaux et ornements, deux médaillons avec une grisaille sur fond rose, fabrication de la fin du XVIIIe siècle. La marque en or pour le décorateur. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Tasse cylindrique, haut. 8 cent. 1/2, et soucoupe, fond rose, décor or, filets, ornements et chiffre, fabrication de la fin du XVIIIe siècle. La marque en or probablement pour le doreur. (Coll. de Grollier.)

J. Battite B...

A. p. d. Deux statuettes blanches, un garçon et une fille habillés en pèlerins. La marque en creux. Cette fabrication paraît française. (Coll. Gasnault, nos 1287 et 1288.)

B N

P. d. époque Empire. Écuelle couverte à deux anses carrées, fond bleu de roi, décor or, signes du zodiaque et ornements. La marque en or, pour le doreur, a été relevée par nous.

§ par P. J. Bocourt

A. p. d. Compotier forme coquille, dent de loup or, fleurs au naturel. La marque en creux. Voir à Valenciennes une marque semblable accompagnant la marque de cette fabrique. (Coll. de Grollier.)

B x

Parmi les p. t., Jacquemart donne la marque ci-contre relevée sur une cuvette bordée d'arraché rose, bouquets de fleurs genre Mennecy.

B x

B. d. blanc. Marque en creux relevée sur une statuette, fin du XVIIIe siècle, représentant une femme nue jusqu'à la ceinture. Initiale du répareur ?

C

A. p. d. Tasse obconique, filet or, semis de barbeaux violets. La marque en rouge, probablement marque de série. (Coll. de Grollier.)

C. no 1.

A. p. d. Cette marque en creux accompagnée d'un V en or a été relevée sur un vase, avec médaillon de fleurs au naturel, bien peintes. V serait pour le doreur, Cassepierre pour le tourneur.

V.

Cassepierre

P. d. Pot à lait à huit pans, filets or. La marque en or probablement du décorateur. (Coll. de Grollier.)

chaperon

P. d. commencement du XIXe siècle. Soucoupe conique entièrement dorée, sauf au centre qui est orné de roses et feuillages au naturel. La marque en or pour le décorateur. (Coll. de Grollier.)

Chi...

A. p. d. fin Louis XVI. Théière, bec et anse dorés, vers le haut frise de rosaces violettes entre deux filets de même. La marque en or pour le décorateur. (Coll. de Grollier.)

Cussey

D

A. b. d. blanc. Deux groupes, chasseur, et marchande de gibier. Relevé la marque ci-contre sur la terrasse.

D

P. d. blanche. Gueulard à trois pieds, indiqué comme une des premières porcelaines faites avec le kaolin du Limousin. (Musée de Limoges, n° 336.)

DC

A. p. d. Époque Louis XVI. Nous avons relevé cette marque en creux sur un sucrier décoré d'un semis de fleurs or et couleurs, avec ornements or.

D et Cie
a Paris

M. Jacquemart a relevé la marque ci-contre sur une tasse à lustre cantharide avec paysage. Il y a un M gravé à la pointe sur le paysage.

D et Cie
a Paris

M. Ris-Paquot donne cette variante en jaune.

DE

A. p. t. blanche. Statuette, haut. 12 cent. Junon enfant, debout et couronnée, fabrication indéterminée mais française. La marque en creux. (Coll. de Grollier.)

Deyrieu sculpsit
70.0.

M. Demmin a relevé cette marque. (Probablement en creux sur un biscuit.)

Didier
1856

On nous a communiqué cette marque en rouge relevée sur une plaque de porcelaine. Était-ce un des deux Didier de Sèvres ? V. personnel de Sèvres.

D.n.

B. t. blanc. Médaillon ovale, long. 0,11, représentant Louis XIV. La marque en creux. (Vente Ujfalvy, n° 16.)

Du

A. p. d. Fin Louis XVI. Tasse et soucoupe, décor rinceaux, or et couleurs. Marque en or.

B. d. Statuette, haut. 0,19. Fileuse assise vêtue à l'antique. La marque

f Duboys f.

à la pointe en creux. La pièce est trop basse d'époque pour que l'on puisse songer à Dubois de la rue de la Roquette. (Coll. de Grollier.)

charles Duboust
alfred

Cette marque en creux a été relevée sur un médaillon, diam. 0,10, représentant Napoléon; le tour en porcelaine, le reste en biscuit; fabrication milieu du XIX^e siècle.

A. p. d. Fin Louis XVI. Soucoupe hémisphérique, sur le fond et trois médaillons, paysages en bistre avec inscriptions, bordures verticales or, alternant avec feuillages fleuris. La marque en rouge. (Coll. de Grollier.) On peut songer à Dagoty, mais la fabrication paraît un peu plus ancienne.

P. d. Époque Louis-Philippe, tasse obconique, diam. 0,10, et soucoupe à côtes dans le bas, filets et ornements or. La marque en bleu grand feu, v. L Z. (Coll. de Grollier.)

M. Græsse donne la marque ci-contre et la croit française.

V. Guitelle, ci-dessous.

A. b. d. blanc. Fin du XVIII[e] siècle, médaillons de Voltaire et de J.-J. Rousseau. La marque en creux pour l'artiste. (Musée de Sèvres, n[os] 8106-1 et 2.)

P. d. Marque relevée par Chaffers sur un cabaret décoré de fleurs genre Saxe.

Chaffers dit encore en parlant des peintres sur porcelaine, de Paris : « A. Gouvrion qui depuis 1860 s'occupe de la peinture sur faïence, signe A. G. en noir. Il a fait des décors pour Creil. »

A. p. d. Corbeille ronde, diam. 0,18, le pourtour à jour avec filets or, au fond paysage et fleurs, en bistre. Fabrication du temps de Louis XVI. La marque mal venue en bistre, probablement pour le décorateur. (Coll. de Grollier.)

P. d. Époque Restauration. Veilleuse forme de tour, paysage circulaire au naturel. Sous le pot les marques Flan en or; le reste en creux. La veilleuse en forme de Bourdaloue a seulement Flan en or. (Coll. de Grollier.)

Marque en creux relevée sur a. p. t. française.

Marque en creux, probablement du répareur, relevée sur un biscuit dur blanc, chasseur debout avec son chien. Epoque Louis XVI.



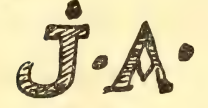

P. d. Époque Empire. Nous avons rencontré deux vases ovoïdes, haut. 0,43, à anses de Dauphins, ornés d'un paysage en peinture sur chaque face. Palmettes et gaudrons en relief et or. La marque en rouge à la vignette.

I A

Marque en rouge, relevée sur des vases époque de la Restauration, probablement pour le peintre.

·J·A

Cette marque, en bleu émaillé se rencontre sur des biscuits de la fin du XVIII^e siècle. V. cette même marque accompagnant celle de Jacquot.




M J

·M·L·P·

A. b. d. blanc. Groupe, haut. 0,21, jeune fille et un amour avec un chien. Sur le socle, la marque en creux ; autour du socle, en bleu émaillé, ces deux marques inexpliquées, et sous le socle, également en bleu émaillé, la même marque rapportée ci-dessus qu'on pourrait interpréter Jacquot. (Coll. de Grollier.)

J·A·

K

A. p. t. Pot à crème à panse et à godrons inclinés, sans décor, pièce de rebut, probablement de Villeroy. La marque en creux inexpliquée. (Coll. de Grollier.)

L 23

M. Jacquemart donne cette marque en creux aux porcelaines indéterminées ; ce n'est probablement qu'une marque de série.

A. p. d. Fin du XVIII^e siècle. Compotier hémisphérique, diam. 0,20, filets et ornements or. La marque également en or. Un Levasseur eut une faïencerie à Sèvres vers la fin du XVIII^e siècle. Fit-il des décors ? (Coll. de Grollier.)

f Levasseur

L 1 11 fev. 1819

M. de Ujfalvy a relevé cette marque en creux sur une pendule du mobilier national représentant les trois grâces.

B
L I

A. p. d. Plateau ovale, long. 0,33, bord à jour, nœuds de rubans bleus, fleurs au naturel. Les marques en creux. (Coll. de Grollier.)

M. Ris-Paquot a relevé cette marque en or sur des p. m. Si on voulait

lire Longwy il faudrait supposer des décors faits à la faïencerie [1].

LORGWY

P. d. Fin du XVIII[e] siècle. Tasse trembleuse, diam. 0,10, et soucoupe, le fond est jaune, avec filets or, sur le devant un médaillon, enfant en grisaille. La marque en rouge. (Coll. de Grollier.)

L·Z·

A. p. d. Tasse conique et soucoupe, arabesques rouge et or alternant avec des camées sur fond or. Une des pièces porte M en creux rempli de noir, l'autre une espèce de V en creux ; elles sont indiquées comme de fabrique parisienne. Ces pièces ont été achetées à la vente Lejeal sous le n° 33 du catalogue, qui le donnait à la fabrique des *trois leviers*. Ce ne sont peut-être que des marques d'ouvriers. (Musée de Sèvres, n° 7781.)

M

V

A. p. d. Soucoupe conique, décor polychrome, au centre médaillon hexagone, paysage à la sépia. Le nom en rouge et L en creux. (Musée archéologique de Genève.)

mallet

L

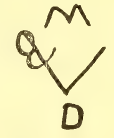
P. d. Époque Restauration. Théière cylindrique couverte, haut. 0,16, caillouté bleu et or, filets et ornements or. La marque également en or. (Coll. de Grollier.)

Mantou

P. d. Soucoupe trembleuse, décor polychrome, oiseaux sur branches et insectes voulant imiter la Saxe, filets or. Fabrication commune qui semble être du XIX[e] siècle. La marque en noir. (Coll. de Grollier.)



P. d. XIX[e] siècle. Tasse fond bleu avec large bande d'or ornée de grecques en relief. Marque en bleu relevée par nous. M. Ris-Paquot la donne aussi.



A. p. d. Petite tasse et soucoupe, intérieur doré, guirlandes de fleurs et de fruits au naturel. La marque en or. (Musée de Limoges.)

Müller

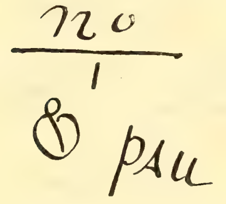
L

Müller, décorateur à Paris, a travaillé pour Limoges, sur du blanc de Baignol. (Voir Limoges, 1797, p. 646.)

A. p. t. Pot de toilette moyen, décor bleu grand feu à baldaquins. La marque en bleu grand feu. (Coll. de M. G. Le Breton.)

1. Voir manufacture de Longwy, 1878, p. 812.

A. p. t. Assiette à bord festonné, grosses côtes, pâte très lourde et crémeuse, décor polychrome, fleurs dans le goût oriental avec trait noir, autour, émaux légèrement en relief. Pau en noir, le reste en creux. (Coll. de Grollier.)



A. p. t. Assiette semblable à la précédente, mais elle n'a pas de grosses côtes. La pâte très légère et émail verdâtre, et le trait autour des fleurs est plutôt brun. Même marque en noir, numéro de série en rouge brûlé et D en creux. (Coll. de Grollier.)

Nous ne connaissons pas l'existence d'une manufacture de porcelaine à Pau, et pas davantage d'artiste de ce nom.

A. p. d. Bol hémisphérique sans anse, diam. 0,085, décor japonais grossier, en bleu au grand feu, la pièce est épaisse et ressemble aux bols qu'on a fait à Chantilly en p. d. et en p. t. La marque inexpliquée en bleu grand feu. (Coll. de Grollier.)

A. p. d. Fin du XVIII[e] siècle. Pot à lait, haut, 0,18. Il a la forme d'un casque, l'anse retournée dans l'intérieur, filets et ornements or. Marque P H en or, P W en creux. La porcelaine est très transparente, bien blanche, plus même que dans les produits de Pierre-Antoine Hannong. Serait-ce la marque d'un doreur ? (Coll. de Grollier.)

Cette marque en creux a été relevée sur des biscuits blancs de bonne qualité. Chacun représente un buste d'empereur romain formant le couvercle d'une colonne creuse.; probablement le nom de l'artiste.

M. Demmin a relevé cette marque sur un groupe en porcelaine tendre.

A la vente Crignon de Montigny, cette marque en creux a été relevée sur un bas-relief ovale dans le genre de Clodion, 0,14 de longueur, trois amours dont deux dansant. Certaines personnes l'attribuaient à Tournay.

A. p. d. Tasse hémisphérique, intérieur doré, large bande bleu et or, et barbeaux. Marque en creux relevée par nous.

Marque en creux sur une statuette de la vente du baron d'Alcochète, femme assise tenant une quenouille.

M. Jacquemart a relevé cette marque en rouge sur une belle porcelaine française à dessins d'or bruni.

P. aspect tendre mais qui doit être dure. Cafetière montée en bronze, guirlande or. La marque en jaune avec reflets métalliques. (Coll. de Mme de Taragon.)

S P

A. p. t. Petit pot à toilette, décor bleu à la brindille. Marque en creux. (Coll. de Chavagnac.)

tendre

M. Chaffers donne cette marque en rouge relevée sur une tasse et une soucoupe décorées de fleurs et feuillages dorés.

T. G.
C
Paris

M. Jacquemart attribue à la France cette marque relevée sur une pièce d'essai. Décor bouquets de fleurs genre Saxe.

Marque en creux relevée sur un biscuit dur blanc, époque Louis XVI. Pendule, haut. 0,31 × 0,33, nymphe lutinée par un amour, gracieux sujet très bien modelé.

P. d. Couvercle de pot à crème, filet or, barbeaux au naturel; couleurs peu glacées. La marque en rouge inexpliquée. La pièce pourrait faire penser à Valogne. (Coll. de Grollier.)

VA

P. d. Époque Louis XVI. Tasse cylindrique, haut. 0,05, et soucoupe; plusieurs frises l'une sur l'autre, dont une de roses en bistre, filets or. La marque à la vignette en rouge. (Coll. de Grollier.)

La même marque sur une tasse, décor barbeaux. (Musée de Sèvres, nº 9658-3.)

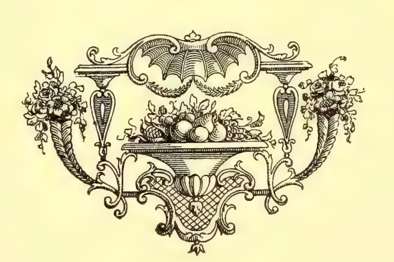
Ve M
L C

A. p. t. Statuette blanche, haut. 0,125, un enfant qui bêche, il est soutenu par un tronc d'arbre. La marque en creux est inexpliquée. (Coll. de Grollier.)

WI

P. d. Tasse hémisphérique à gorge, diam. 0,10, filets or, décor polychrome, fleurs et lettres entrelacées, les couleurs bien glacées. La marque en violet. (Coll. de Grollier.)

Z. C

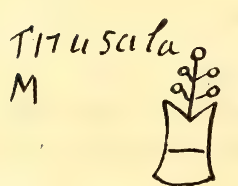


# MARQUES DIVERSES ET INDÉCHIFFRABLES

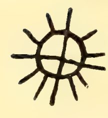
---



MM. Marryat et Chaffers donnent cette marque dans un ovale en relief qu'ils ont relevé sur des biscuits français.

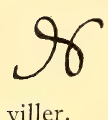


A. p. d. blanche. Groupe quatre personnages mythologiques, le socle hexagonal n'est pas adhérent. Les marques ci-contre en creux sous le socle. Il semble qu'on peut lire Musala. (Musée de Hambourg, 97-336.)



A. p. d. Tasse cylindrique, anse forme de cor de chasse, filets et fleurettes en bleu au grand feu. La marque en bleu, grand feu, est inexpliquée. (Coll. de Grollier.)

P. d. Fin du XVIII^e siècle. Pot à lait à panse, haut. 0,18, filets or, décor bistre, jeune fille dormant sur une cage, un chat guette l'oiseau. La marque inexpliquée, en bleu grand feu. (Coll. de Grollier.)



A. p. d. Soucoupe hémisphérique, brindilles bleues dans le goût de Chantilly. La marque en bleu grand feu. (Coll. de Grollier.) Ni la marque ni la pièce ne se rapportent à Niderviller.



A. p. d. Assiette festonnée, bouquets de fleurs au naturel. La marque en rouge. Indiquée : Fabrique de Paris, fin du XVIII^e siècle. (Musée de Sèvres, n° 474-1.)

---

# LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

## DES PROPRIÉTAIRES, CHEFS D'ATELIER, DÉCORATEURS, PEINTRES ET MARCHANDS DE PARIS

*Auxquels un article spécial n'a pas été consacré, ou qui n'ont pas été mentionnés.*

La date est celle à laquelle le nom a été relevé sur l'*Almanach du commerce*, sur des factures, des bilans ou autres documents.

Abazer, marchand, rue des Petites-Écuries, 24. 1847.
Acloque, marchand, rue de la Barillerie, 22. 1815-1828.
Allard, décorateur, rue du Jour, 19. 1825-1828.
Allard veuve, fabricant, boulevard de la Chopinette. 1840.
Allard aîné et Fleury, fabricants, rue des Trois-Couronnes, 32. 1845-1847.
Alluaud fils, marchand, rue Thevenot, 16. 1810. Dépôt de terre, 1812.
Ambiel, décorateur, rue Saint-Maur, 132. 1840.
André, décorateur et fabricant, rue N.-D.-de-Nazareth, 8. 1810-1825.
— — rue Meslay, 7. 1840.
Appert et Mazurier, marchands, rue N.-D.-de-Nazareth, 31. 1847.
Ardouin, rue des Prairies, 33, fleurs.
Armand, décorateur, rue N.-D.-de-Nazareth, 28 et 30. 1840.
Aubert, peintre, rue Jean Robert, près Saint-Martin. 1802.
Aubin, marchand, boulevard des Capucines, 9. 1825 et 1828.
Aubin, décorateur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 89. 1825.
Azabaner, marchand, rue des Petites-Écuries, 26. 1856. V. Abazer.
Bailleux, décorateur, rue des Trois-Bornes, 13. 1840.
Baltazard, fabricant, rue Petite-Pologne. 1798 [1].
Balthasar, décorateur, rue des Trois-Bornes, 26. 1828.
Barbier, marchand, Palais du Tribunat. 1805 et 1807.
Barbier, curiosités, quai Malaquais, 1. 1812-1815.
Barbier, marchand, rue des Bons-Enfants, 24. 1810-1825-1828.
Barbier (H.), marchand. 1828.
Barbin, rue des Tournelles, 85. 1802.
Barbin, marchand, passage des Panoramas, 15. 1807-1828.
Bardet, marchand, rue Montfaucon, 6. 1847.

1. Rapports de Jullien, man. formées depuis 1769.

Barlu (J.), fabricant à Saint-Genou, rue Saint-Denis, 380. 1847.
Barrault, marchand, faubourg Montmartre, 43, 1828, et successeur de Lefrançois, décorateur, rue des Petites-Écuries, 17. 1856.
Baudoin, marchand, rue Grange-Batelière, 5, 55 et 3. 1805-1810.
Belcourt et Richard, fabricants, rue du Temple, 102. 1840-1847.
Belcourt et Cie, marchands, rue Paradis-Poissonnière, 24. 1856.
Belliard, marchand, rue Croix-des-Petits-Champs, 54. 1825.
Benoist, marchand, faubourg Saint-Denis, 89. 1840.
Berger, marchand, faubourg Saint-Denis, 135. 1856.
Bernard, marchand, rue d'Angoulême, 12, 1819, et rue Folie-Méricourt, 18. 1825-1840.
Bernard, marchand, rue des Fossés-du-Temple, 68. 1828.
— — rue Martel, 10. 1847.
— — rue du Faubourg-Saint-Denis, 92.
Bertrand, fabricant, petite rue Saint-Gilles, 93. 1803-1805.
Bertrand, marchand, rue de Turenne, 58. 1810.
— — rue Saint-Denis, 89. 1840.
Betz, rue du Rocher, 12.
Beus, marchand, rue du Cherche-Midi, 74. 1856.
Bing et Renner, fabricants, rue Martel, 12. 1856.
Bizot, fabricant, rue Faubourg-Saint-Lazare. 1803.
Blanc, dépôt de Villedieu, faubourg Montmartre, 10. 1820-1832.
Blanchard, décorateur, rue de la Fidélité, 2. 1825.
Blanchard (Mme), rue Grange-aux-Belles, 11. 1828.
Blanchon, marchand, rue Paradis-Poissonnière, 2. 1856.
Blesson, décorateur, rue des Vieux-Augustins, 63. 1825-1828.
Blottière, marchand, rue Mabillon, 12. 1828.
Bodson, décorateur, rue Grange-aux-Belles, 29, 1819, et rue des Récollets, 2, 1825.
Boichot, fabricant, rue Fontaine-au-Roi, 28. 1856.
Boinot, marchand, rue Michel-le-Comte, 32. 1825.
Bonnefont (E.), fabricant de biscuit, cours de Vincennes, 84. 1895.
Bontemps, marchand, faubourg du Temple, 112. 1840.
Boquet, décorateur, rue Taranne, 12. 1825-1828.
Borgne, marchand, rue Jacob, 50. 1856.
Bouché (Fréd.), marchand, rue Saint-Jacques-la-Boucherie, 23 et 25. 1837.
Boucheron, curiosités, rue Vivienne, 58. 1805.
Boucot, décorateur, faubourg Saint-Martin, 16. 1828.
Boulanté, fabricant, boulevard Montparnasse, 50. 1847.
Boulenger Hautin et Cie, fabricants, rue Neuve-Saint-Laurent, 10. 1845-1847.
— — — rue du Vert-Bois, 14. 1856.

Bourdon, marchand, rue Paradis-Poissonnière, 38. 1856.
Bourgate, marchand, rue du Bac, 13. 1825-1828.
— — rue des Saints-Pères, 30. 1847.
Bourgeois et Cie, fabricants, faubourg Saint-Denis, 42, 1805, et 92, 1807.
Bourlet, fabricant, boulevard Poissonnière, 14. 1847-1856.
Bourlet, marchand, rue N.-D.-de-Nazareth, 53. 1856.
Boutel, marchand, rue Rochechouart, 19. 1856.
Bouthey, marchand, boulevard Saint-Martin, 31, 1825, et 32, 1828.
Brelot, marchand, rue des Vinaigriers, 24. 1840.
Brou, marchand, rue des Vieux-Augustins, 7. 1803.
Brousse, marchand, Palais du Tribunat, Galeries de bois, 1805 et 1807, ou Breuze, Palais Égalité, Galeries de bois. 1800.
Bruangeau, marchand, rue Vivienne, 66. 1805.
Brunin, marchand, rue des Vinaigriers, 19. 1840.
Buraux, marchand, rue Gaillon, 14. 1815.
Bureau, décorateur, faubourg Saint-Denis, 47. 1828.
Burter, peintre, rue Fontaine-Nationale, près la manufacture de porcelaine. 1802.
Burter, peintre, rue Philippon. 1802. (Livre Flandin.)
Cabanel, décorateur, faubourg Saint-Martin, 45. 1825.
— — rue de l'Échiquier, 34. 1828.
— — rue Saint-Maur-du-Temple, 112. 1840.
Cailar, marchand, quai Voltaire, 22. 1800-1805, et 27, 1807.
Caillard, marchand, passage de l'Opéra, Galerie du baromètre.
Camus, marchand, rue Saint-Lazare, 10, 1847, et rue des Petits-Champs, 78, 1856.
Capoy, marchand, rue Hauteville, 64. 1856.
Caprenier, peintre, faubourg Saint-Denis, 10. 1802.
Carlier, marchand de statuettes, rue Royale-Saint-Martin, 29. 1825 et 1828.
Caron, fabricant, rue Amelot, 8. 1803-1810.
Caron et Lefèvre, fabricants, rue Amelot, 4, et rue Saint-Marc, 1. 1807. V. rue Amelot.
Carta (Joseph), marchand biscuits, rue Frépillon, 5. 1828.
Carta, marchand, rue N.-D.-de-Nazareth, 11. 1847.
Cartoy, marchand, rue N.-D.-de-Nazareth, 41. 1856.
Cauchois, dépôt de P. Thoumas, rue Meslay, 44 et 46. 1828.
Cauzard, fabricant, rue Ménilmontant. 1803.
Cavenat, marchand, boulevard Montparnasse, 9. 1812.
Cayron, fabricant, dépôt de Limoges et Solignac, rue de Bondy, 30. 1832.
Chablin, doreur, rue Neuve-Saint-Jean, 10, 1825; faubourg du Temple, 53, 1828.

Chalmel, marchand, rue N.-D.-de-Nazareth, 39. 1856.
Chapelle fils, peintre, faubourg Saint-Denis, 19. 1819.
— jeune, — — 1847.
Chappe, doreur, faubourg Saint-Martin, 33 et 35. 1825-1840.
Charpentier, marchand, rue du Bac, 28. 1856.
Chartier, peintre, rue de la Chauvinerie, 8. 1802. (Livre Flandin.)
Château, fabricant, rue d'Enghien, 11. 1856.
Chauffin et Thomas, marchands, faubourg Saint-Denis, 86. 1856.
Chauvet, fabricant, rue des Petits-Augustins. 1805.
Chauvin, marchand, rue Vieille-du-Temple, 114. 1856.
Cheri-Valette, marchand, quai Voltaire, 23. 1856.
Chevalier frères, fabricants, rue de la Pépinière. 1798-1803.
Chocardelle, marchand, Au sacrifice d'Abraham, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, 25. Facture de 1817. Voir Courtois.
Choisel, marchand, rue de Bondy, 30. 1856.
Claretie, marchand, rue Paradis-Poissonnière, 8. 1856.
Clément, marchand, passage Vendôme, 31. 1856.
Clermont, marchand, rue Saint-Honoré, 296. 1856.
Cocheux, marchand, rue de la Roquette, 19 et 21. 1828-1847.
Coenon, marchand, rue Phélipaux, 11. 1856.
Collet, fabricant, rue Paradis-Poissonnière, 5. 1856.
Collin, marchand, rue de Rivoli, 90. 1856.
Colville, décorateur, faubourg Saint-Martin, 138, et rue des Vinaigriers, 22. 1825-1828.
Corbin, marchand, faubourg Saint-Denis, 57. 1847.
Corniquet, décorateur, rue Saint-Maur-du-Temple, 120. 1825-1828.
Cossart, rue Ménilmontant.
Couciau, fabricant, rue des Trois-Bornes. 1807.
Coulon (François), marchand, rue des Trois-Couronnes, 66. 1847-1856.
Courtois, marchand (successeur de Chocardelle. V. nom et adresse). Facture 1834.
Crémière-Guillemot, fabricant, rue Ménilmontant, 48. 1815-1820.
Crépin, marchand, rue de Seine, 69. 1856.
Creuleux, rue des Petits-Augustins, 15.
Crignon, décorateur, faubourg Saint-Martin, 132. 1825.
Dameville, marchand, boulevard des Capucines, 29. 1847.
Dampoux-Launay, marchand, rue de Damiette, 1. 1856.
Danaux, fabricant, rue Ménilmontant, 77. 1856.
Daneville, marchand, boulevard des Italiens, 21. 1828.
Darche, marchand, boulevard Saint-Martin, 37. 1825.
Darche aîné, même adresse. 1828.

Darche : carte adresse, Au triomphe du bon marché, boulevard Saint-Martin, 53, en face du théâtre, etc..... Sans date.

Dastain, fabricant, ou Dastaing, rue des Deux-Portes. 1800.

— — rue Sainte-Barbe. 1803.

Debacq (Dlle), Palais Bourbon. 1840.

Decan et Lion, marchands, rue du Corbeau, 26. 1840.

Demarle, décorateur, rue Amelot, 34. 1825-1828.

Demonceaux et Danin, marchands, rue Quincampoix, 20, et rue Saint-Martin, 85. 1856.

Denamur, rue des Prairies, et dépôt rue Paradis, 33.

Denise aîné, marchand, boulevard des Capucines, 1. 1825 et 1828.

Denise jeune, marchand, rue Sainte-Anne, 77. 1828.

Dermaire (Dlle), marchande, rue de Seine-Saint-Germain, 6. 1810-1812.

Derouin, marchand, ancienne maison Pamier-Launay, rue Sainte-Marguerite-Saint-Germain, 14. 1847.

Deruelle jeune, marchand, boulevard Bonne-Nouvelle, 19. 1832.

Deruelle et Leulier, marchands, fauhourg Saint-Denis, 24. 1828. Dépôt des fabriques de Chazaud (Louis), de Barbe Poncet et de Tharaud (Limoges), 1832, puis fabricant à Esternay (Marne). 1840.

Desclaux (Ch.), fabricant, rue Paradis-Poissonnière, 17 ou 42. 1840-1856.

Desclaux frères, fabricants, faubourg Saint-Denis, 92. 1845 et 1847.

Deséglise, fabricant, faubourg Saint-Denis, 168. 1840.

Deseulle (Alf.), marchand, faubourg Saint-Antoine, 54. 1847.

Deslondes aîné, marchand, rue des Marais-Saint-Martin, 31. 1840.

Desnoes, marchand, rue Neuve-des-Petits-Champs, 124. Quittance de l'an X.

Desplas (Dlle), marchande, rue de Grenelle-Saint-Germain, 83. 1840.

Destin, fabricant, rue Folie-Méricourt. 1803.

Deveney frères, marchands, rue des Écluses-Saint-Martin, 23. 1847.

Devolué-Meuron et Cie, dépôt de leur associé Neppel, rue de l'Echiquier, 34. 1825-1828.

Devoyau, marchand, et occasions, 2, rue Guiscarde. Carte adresse.

Dibon, peintre, rue de la Lune, vis-à-vis le ci-devant passage de l'église.

Didier, décorateur, quai Saint-Michel, 25. 1825.

Diebalt, décorateur, rue Ménilmontant, 7 *bis*. 1825-1828.

Dodé, marchand, rue Fontaine-au-Roi, 2. 1820. Voir Fours.

Doerchues, marchand, place de la Bastille, 10. 1856.

Dolter, décorateur, rue de Seine-Saint-Germain, 55. 1825.

Dommartin, marchand, rue des Petites-Écuries, 13. 1856.

Dorville, marchand, boulevard et place de la Madeleine, 25 *bis*. 1825-1828.

Doyen, marchand, rue Saint-Roch. 1805.

Dubois, décorateur, figures en biscuit, rue de la Roquette, 66. 1825-1828.

Dubois, rue Basfroy.
Dubost, marchand, rue Paradis-Poissonnière, 5. 1856.
Duchemin et Grandin, marchands, boulevard de la Madeleine, 1. 1825.
Duchemin seul, même adresse. 1828.
Duchemin jeune, marchand, boulevard Poissonnière, 7. 1847-1856.
Duchemin Léonard, marchand, rue Vieille-du-Temple, 92. 1847.
Dufrêne, commissionnaire, rue des Écluses-Saint-Martin. 1840.
Dumareille, marchand, rue de Saintonge, 45. 1856.
Dumont, marchand, boulevard Poissonnière, 19 et 21. 1825-1828.
Dumont (Mme), née Corbion, marchande, rue des Coquilles, 2. 1825.
Dupont, marchand, rue Villedo. 1825.
Dupuis et Taquin, dépôt de Charenton, boulevard Bonne-Nouvelle.
Duquin, marchand, rue Grange-aux-Belles, impasse Sainte-Opportune, 10, 1840, puis rue de Lancry, 57, 1856.
Duriez, fabricant, rue des Marais-Saint-Martin, 68. 1840-1845.
Duriez, marchand, rue Paradis-Poissonnière, 2. 1856.
Duval, peintre, boulevard du Pont-aux-Choux, 758. 1802.
Duvent, marchand, rue de Bondy, 70. 1840.
Duvernoy, marchand, rue des Vieilles-Haudriettes, 2. 1847.
Enouf, marchand, Pont-Neuf, 8. 1825-1828.
Erbie (ou Ernié) et Couderc, fabricants, rue Paradis-Poissonnière, 20. 1856.
Esmard (Galvanocérame), Galerie des Variétés, 5. 1847.
Esnault, marchand, rue Saint-Jacques, 3. Quittance de 1833.
Etienne, marchand, rue Paradis-Poissonnière, 20. 1856.
Eudes, marchand, quai Voltaire, 9. 1812-1828.
Fabre, marchand, rue des Petits-Augustins, 12. 1810.
Fadié, marchand, faubourg Poissonnière, 128. 1847.
Fauvelle aîné, marchand, rue du Mail, 2. 1812.
Felly, marchand, rue Saint-Guillaume, 29. 1825.
Ferrière, marchand, rue du Cadran, 19, 1825, puis rue Charlot, 19, 1828.
Figre, marchand, rue Fontaine-Saint-Georges, 3. 1856.
Forgeon, marchand, rue Fontaine-au-Bac, 53. 1856.
Foureau, fabricant, faubourg Saint-Denis, 83. 1856.
Fournier neveu, marchand, rue de Richelieu, 41. 1825-1828.
Fournier, marchand, faubourg Saint-Honoré, 6. 1825-1828.
Fournier, peintre sur porcelaine de Sèvres, rue Scipion, 1. 1246. (Musée de Sèvres.)
Fourny, fabricant, rue de la Pépinière. 1805.
François (Nicolas), marchand, 1820.
Frémont, procédés Legros d'Anisy, impression, faubourg Montmartre, 11. 1819-1825.

Freund, marchand, rue Saint-Louis-au-Marais, 89. 1825.
Freund fils, marchand, rue Phélipaux, 3. 1825.
Frion, marchand, rue du Temple, 85. 1840.
Froment, peintre, rue de l'Arbre-Sec, 47. 1819.
Froger, marchand, rue de la Monnaie, 2. 1805-1812.
Frust, peintre, rue de Grenelle-Saint-Lazarre, 666. 1802.
Fuchs, décorateur, faubourg du Temple, 12. 1828-1840.
Gaillard, dépôt de la Chapelle-Saint-Prix, faubourg Saint-Denis, 89. 1845-1847.
Gaillard, marchand, passage du Grand-Cerf, 23. 1847.
Gaillard, fabricant, rue Martel, 15. 1856.
Garnier, marchand, rue de la Chaussée-d'Antin, 6. 1847.
Garnier, fabricant, rue Montmartre, 18. 1856.
Gasse, marchand, rue des Messageries, 3. 1856.
Gastel, marchand, rue du Corbeau, 8. 1856.
Gastel d'Origny, marchand, boulevard Saint-Martin, 35. 1825-1828.
Gaucher, peintre et doreur, rue Faubourg-Saint-Denis, 10. 1802.
Gaudet, peintre, passage du Saumon. 1802.
Gaudon, marchand, rue de la Chaussée-d'Antin, 26. 1828.
Gauthier, décorateur, faubourg du Temple, 62. 1840-1847.
Gautier, doreur, rue Saint-Denis, au coin de la rue Guérin-Boisseau. 1802.
Gauvain et Conty, fabricants, rue Paradis-Poissonnière, 27. 1856.
Gay, fabricant, faubourg Saint-Denis, 92. 1810.
Gérard, peintre, rue Saint-Honoré, 83, en face l'hôtel d'Aligre. 1802.
Gérard, fabricant, rue Quincampoix, 45. 1815.
Gérono, décorateur, rue Neuve-Saint-Eustache, 32. 1825.
Gilbert frères, décorateurs, rue Fontaine-au-Roi, 19. 1840.
Gillet, marchand, rue Fontaine-au-Roi, 10. 1820.
Gillet (Arsène), rue Sainte-Avoye, 47. 1825-1828. V. Pinard.
Gillet (Arsène) et Lachassagne, successeurs de Bougnol aîné, rue Meslay, 55. 1832. V. Pinard.
Gilquin, fabricant, square Napoléon à Belleville. 1856.
Girard, décorateur, rue Culture-Sainte-Catherine, 32, 1825, et place Royale, 10, 1828.
Givargue jeune, décorateur, rue Saint-Maur-du-Temple, 128. 1840.
Gonord, rue Moreau, 17, faubourg Saint-Antoine. 1819.
Goret, marchand, boulevard Beaumarchais, 91. 1856.
Goujet, marchand, rue Saint-Antoine, 121 et 123. 1847.
Gouverneur, décorateur, rue Neuve-d'Orléans, 6. 1825-1828.
Gouvrion, décorateur, faubourg du Temple, 57. 1840.
Governois, marchand, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, 88. 1810.

Grancher, marchand, au Petit Dunkerque, rue Richelieu, 91. 1812-1825.
Grandidier, décorateur, faubourg Saint-Martin, 106. 1828.
Grenon, marchand, rue Mabillon, 12. 1847.
Grignon, décorateur, rue des Vinaigriers, 19, 1840, et rue de la Fidélité, 15, 1856.
Guérin, marchand, rue de Sèvres, 34. 1856.
Guidot, décorateur, rue des Marais-Saint-Martin, 41. 1828-1840.
Guichard, décorateur, rue Saint-Denis, 53. 1802.
Guillomot, décorateur, rue Sainte-Avoye, 6. 1825.
Guy, butte de Belleville.
Hagunier, peintre et racommodeur. rue Chapon, 23. 1802.
Hartwig, marchand, cité Vauxhall, 6. 1847. V. Leeser.
Hautin, décorateur, rue Neuve-Saint-Laurent, 10. 1825-1832.
Hérault, marchand, faubourg Saint-Denis, 83. 1856.
Herbin, colleur, rue Tête-de-bouc, près les Italiens. 1802.
Hesse, fabricant, rue Bourg-l'Abbé, 38. 1845.
Hesse jeune, — — 1847.
Henry, doreur, faubourg Saint-Denis, 62. 1840.
Hipgé, fabricant, rue Faubourg-Saint-Martin, 204. 1800.
Hoguer, décorateur, rue des Saints-Pères, 53. 1825-1828.
Hoguer (Mme), marchande, rue du Bac, 69. 1840.
Holfeld, marchand, boulevard Montmartre, 19. 1825-1828.
Houel (Louis), fabricant, rue des Blancs-Manteaux. 1800.
Hue (J.), décorateur, faubourg du Temple, 120. 1825.
Imbard, marchand, passage Violet, 3. 1847-1856.
Jacob (C.), décorateur, rue Neuve-Saint-Nicolas, 22. 1828.
Jacotot (Mme), décorateur, rue de Sèvres, 91. 1840.
Jacquel, décorateur, rue Richelieu, fournisseur de Louis-Philippe, 1830, puis rue de la Paix, 3, 1856.
Jacquotot (Dlle), décorateur, rue Jacob, 14. 1825. V. Jacotot.
Jamotin, marchand, rue Taibout, 48. 1856.
Jaquet, figuriste, rue Fontaine-Nationale, 13.
Jaubert, marchand, rue Geoffroy-l'Angevin, 6. 1856.
Jeanson, fabricant à Nevers, rue Paradis-Poissonnière, 6. 1847.
Jofroy (Mme), marchande, passage du Havre, 25. 1856.
Joly, marchand, rue Paradis-Poissonnière, 47. 1856.
Jumel, directeur, rue des Vinaigriers, 17 *bis*. 1840-1847.
Kévrin, décorateur, faubourg Saint-Denis, 105. 1825-1828.
Klinge, marchand, boulevard Poissonnière, 29. 1828.
Knauss, marchand, rue Croix-des-Petits-Champs, 54. 1828.
Lachassagne, décorateur, rue de la Marche, 4, 1825, et rue Meslay, 55, 1840-1847.

Lachassaigne, décorateur, rue de Poitou, 24, 1828, et rue du Corbeau, 9, 1840.
Lacour, marchand, rue d'Aguesseau, 16. 1856.
Laffineur, marchand, faubourg Saint-Denis, 107. 1847.
Lagarigue, marchand, rue Saint-Honoré, 95. 1800-1807.
Lagrange et Pistorius, décorateurs, faubourg Saint-Martin, 95. 1840.
Lamberton, marchand, rue aux Fers, 23. 1856.
Lambotin, fabricant, rue Jacob, 16. 1807-1810.
Lancel, marchand, place Royale, 15. 1847.
Landray, peintre et doreur, rue des Marais, 54. 1802.
Landry, marchand, rue Saint-Honoré, 287. 1812.
Langlois et Cie, fabricants, rue du Château-d'Eau, 94. 1856.
Langlois, marchand, rue de Richelieu, 41, 1812, et rue Saint-Merry, 9, 1828.
Langlois et Thiand, marchands, faubourg Saint-Denis, 89. 1856.
Largant, marchand, rue N.-D.-de-Nazareth, 10. 1856.
Lasne, marchand, rue de Richelieu, 26. 1856.
Lassagne, fabricant, rue Meslay, 55. 1856.
Lavoine, marchand, rue Saint-Honoré, 322. 1847-1856.
Lablond-Boulenger et Cie, fabricants, rue Saint-Laurent, 10. 1840.
Leblond, marchand, passage de l'Industrie. 1847.
Leborgne, marchand, boulevard Bonne-Nouvelle, 127. 1847.
Lebourg, imitation de décors japonais. (Jaennicke.)
Lebourgeois, fabricant, faubourg Saint-Denis, 92. 1810-1815.
Leclerc, peintre, rue Thevenot, 5. 1819.
Le Catthelinais, marchand, rue Montparnasse, 61. 1856.
Lecointre, faubourg Saint-Denis.
Ledreux, ancienne maison Morand, fabricant, rue du Grand-Hucheur, 25. 1856.
Ledru, marchand, boulevard du Dépôt. 1805 et 1807.
Leeser et Cie, marchand, cité Vauxhall, 6. 1856. V. Sellmar-Leeser.
Lefèvre, marchand, rue de Seine-Saint-Germain, 4, 1812 et 1815, et rue de Castellane, 8, 1847, puis faubourg Saint-Denis, 42.
Lefrançois, décorateur, rue des Petites-Écuries, 17. 1856.
Léger, peintre, rue Elveter, 557. 1802.
Legoss, doreur, rue Popincourt, 35. 1825.
Legrand, peintre en figures, boulevard des Capucines, 350; rue Basse-du-Rempart, au dépôt de la manufacture de terre blanche.
Legros, peintre, rue Boucherat, 9, au coin de la rue de Saintonge. 1802.
Leleu, impressions sur porcelaine, rue Grange-aux-Belles, 17, 1828; rue du Marais-Saint-Martin, 54, 1840-1847.

Lemoine (E.), marchand, boulevard Saint-Denis, 8. 1856.
Lépinois, marchand, rue Richelieu, 69. 1856.
Leplé aîné, marchand, rue Richelieu, 49. 1825-1832. V. rue du Bac.
Lepreux-Darte (Veuve), dépôt de L.-J. Darte père, faubourg Poissonnière, 8. 1832.
Leroy, marchand, rue Martel, 10. 1856.
Leroy et Bourdon, marchands, faubourg du Temple, 25. 1847.
Lesage, marchand, rue du Bac, 49. 1856.
Leullier, dépôt de Villedieu, 24, faubourg Saint-Denis. 1845-1856.
Leune, marchand, rue des Deux-Ponts, 31. 1847.
Levasseur (Victor), marchand, rue Duphot, 11. 1810-1812.
Levasseur (M^lle^), marchande, boulevard Bonne-Nouvelle, 21. 1825-1828.
Levasseur (Julien), marchand, rue Hauteville, 4. 1845-1856.
Levert, décorateur, rue Saint-Martin, 70 et 66. 1825 et 1828.
Leymarie de Lavergne, dépôt de kaolin de Saint-Yrieix, rue de Crussol, 12. 1810-1812.
Lhote, fabricant, rue Baffroy, 32. 1810-1825.
Lignereux et C^ie^, dépôt de Sèvres, rue Vivienne. 1805.
Londe, marchand, rue de Bucci, 12. 1856.
Longchamp, quai Voltaire, 16. 1800.
Lortz, rue Neuve-Saint-Gilles. 1798 [1].
Lothon (M^lle^), marchande, Palais des Pairs. 1840.
Louvet, peintre et doreur, grande rue du Faubourg-Saint-Denis, 43. 1802.
Luton, marchand, faubourg Saint-Denis, 235. 1807.
Mabille, marchand, boulevard des Italiens, 26. 1810-1815.
Macé, marchand, Galerie Vivienne, 18, 1847; boulevard des Italiens, 23, 1856; rue de Choiseul, 20. 1856.
Maillard (M^me^), marchande, boulevard des Italiens, 37. 1825.
Maître, décorateur, rue de Bellefond, 21. 1825-1828.
Mancel, rue Faubourg-Saint-Denis, 21. 1800.
Manoury, décorateur sur porcelaine tendre de Sèvres et Saint-Amand, passage Sendrié, vers 1845.
Marcel (D^lle^), décorateur, rue du Four-Saint-Germain, 70. 1825.
Marcel, décorateur, rue du Jardinet, 1. 1828.
Maugin, marchand, rue de Chaillot, 91. 1856.
Marceaux, marchand, rue Feydau, 15. 1828.
Marchand, fabricant, rue des Marais, 15. 1800.
Marchand, rue de Thionville, 49. 1807.
Marchand, biscuits et décors, faubourg Saint-Martin, 29. 1856.

1. Rapport de Jullien, man. formées depuis 1769.

Marcy, peintre, rue de Malthe, près le chemin de Ménilmontant. 1802.
Mars, peintre, rue Rochechouart, 660, à la tasse d'or. 1802.
Martinet, décorateur, rue de Lorillon, 12. 1828.
Marx et Cie, doreurs, rue Saint-Maur-du-Temple, 122.
Masson jeune, marchand, rue Sedaine, 12 et 14. 1856.
Massonet, rue de Charonne. (Jacquemart.)
Mayer, fabricant, rue Sainte-Avoye. 1805.
Mayer et Cie, fabricants, rue Chapon, 1903; rue des Marais-Saint-Martin, 50 *bis*, 1840-1847, et rue de Bondy, 52, 1856.
Mayer, peintre, rue du Faubourg Saint-Martin, 163. 1802.
Mazaud, matières pour porcelaine. 1810.
Mazurier, marchand, rue Montmartre, 13. 1815.
Mercier, rue des Marais. Moderne. (Jacquemart.)
Messieux, décorateur, rue du Corbeau, 12 *ter*. 1840.
Meunier, doreur, rue N.-D.-de-Nazareth, 24, 1825; rue du Grand-Chantier, 17, 1828, et rue Bichat, 20, 1840.
Meyer, marchand, rue Saint-Louis-au-Marais, 60. 1856.
Michallet, marchand, passage du Pont-Neuf. 1847.
Milan, fabricant, rue Paradis-Poissonnière, 10. 1856.
Mirabal, marchand, rue Vivienne, 23, 1815; décorateur, rue Froidmanteau, 13, 1825, et rue Jean-Robert, 22, 1828.
Mirvaux (J.), marchand, place Maubert, 35. 1856.
Miton, marchand, rue Paradis-Poissonnière, 18. 1856.
Monnerie fils, Meize et Legay, dépôt de Malherbe de Limoges, rue Meslay, 55. 1828.
Monvoisin, fabricant d'objets de sainteté, rue de la Croix, 6. 1847.
Moraud, marchand, rue du Grand-Hurleur, 25. 1847.
Morel et Gendron, fabricants, faubourg Saint-Denis, 76. 1856.
Morlot (Mme), décorateur, rue J.-J.-Rousseau, 15. 1825.
Morlot, décorateur, rue Godot, 11. 1828.
Mortelèque, décorateur, faubourg Saint-Martin, 132. 1825-1828.
Mose, figuriste, rue Culture-Sainte-Catherine, 250, près les Jésuites. 1802.
Mouchard, décorateur, rue Saint-Maur-du-Temple, 122. 1840.
Mourot et Delaunay, marchands, rue Paradis-Poissonnière, 43. 1856.
Maidbled (Dlle), décorateur, rue Cadet, 36, 1825, et rue Bleue, 32 et 34, 1828 et 1840.
Mutel (Dlle), décorateur, rue de l'Arcade, 23. 1825-1828.
Nadan, peintre, rue Bougard, 216. 1802.
Naigeon, rue Froidnente, 173. 1802.
Naud, marchand, faubourg Saint-Denis, 384. 1856.
Nelaton, marchand, rue Saint-Honoré, 244. 1812.

Nepelle, peintre, rue N.-D.-de-Nazareth.

Neveux, décorateur, rue N.-D.-de-Nazareth, 28 et 30. 1828.

Olivier, marchand, rue de la Chaussée-d'Antin, 28. Quittance an X.

Ory, peintre, rue Saint-Louis, 402, au coin de la rue Vieille-du-Temple. 1802.

Pailleur, marchand, rue Vieille-du-Temple, 76. 1856.

Pancré et Leveau, fabricants, faubourg Saint-Denis, 19. 1847.

Parant (L.-B.), décorateur, rue de l'Arbre-Sec, 46. 1825 et 1828.

Parcheminier (Ch.), décorateur, au Chandelier d'Or, faubourg Saint-Denis, 68. 1807-1840.

Parent (L.-B.), décorateur, rue d'Orléans-Saint-Honoré, 19. 1840. V. Parant.

Paris, décorateur, rue de Crussol, 6. 1825; 17, 1828-1840.

Paris-Betz et C[ie], rue du Rocher, 12. V. Betz.

Pascal, décorateur, faubourg du Temple, 43, 1825; 127, 1828-1840.

Pastier, décorateur, rue des Juifs, 15. 1825-1828.

Paulmier aîné, marchand, rue Paradis-Poissonnière, 11. 1856.

Peglier, décorateur, rue Pierre-Levée, 10 *bis*. 1840.

Perdu, décorateur, boulevard Poissonnière, 1805; faubourg Saint-Martin, 120, 1807, et cul-de-sac de la Pompe, 10, 1828.

Pérès, rue du Rocher.

Perlet (D[lle]), décorateur, rue Croix-des-Petits-Champs, 43. 1825-1828.

Perrin, marchand, boulevard Bonne-Nouvelle, 19. 1825.

Perrot-Delvincourt et C[ie], dépôt de Vierzon, faubourg Saint-Martin, 88. 1820.

Petit (Ch.), marchand, rue Poissonnière, 19. 1847-1856.

Petit, rue Corbeau, 47.

Petit jeune, marchand, rue Basse-du-Rempart, 52, 1747; rue des Fossés-du-Temple, 67, 1856.

Petit, marchand, boulevard Poissonnière, 18 et 21. 1856.

Peuiller (ou Peultier) et Salmon, marchands, rue Paradis-Poissonnière, 19 et 21. 1832-1856.

Picard, peintre, rue Perpignan, 11, près la Cité. 1802.

Picard, marchand, rue Laffitte, 42. 1847-1856.

Picot (Constant), marchand, faubourg Saint-Antoine, 54 et 58. 1828.

Pierre, marchand, rue Saint-Laurent, 4, 1847, et rue Paradis-Poissonnière, 17 *bis*, 1856.

Pierry, marchand, rue des Fossés-du-Temple, 32, et passage du Jeu de Boules, 13. 1740.

Piet, marchand, rue Montmartre, 71. 1847.

Pinard, dépôt d'Arsène Gillet de Sauviat, faubourg Poissonnière, 8. 1845-1847.

Pinard (H.), fabricant, rue Paradis-Poissonnière, 26. 1856.
Pistorius, fabricant, boulevard Saint-Martin, 122. 1845. V. Lagrange.
Plateau, rue de Bondy, 11. 1800.
Plotel, marchand, faubourg Montmartre, 71. 1856.
Poinsot, peintre. 1802.
Pommier, marchand, rue des Marais-Saint-Martin, 41. 1856.
Poter, fabricant, rue du Faubourg-Saint-Laurent, 43. 1800.
Poter, fabricant, rue de Charenton, 186. 1800.
Potey, marchand, faubourg du Temple, 57. 1840.
Pottiez, marchand, rue de la Monnaie, 24. 1828.
Pressinger, rue de Charonne. (Jacquemart.)
Prunier (M^me^), marchande, faubourg Montmartre, 17. 1856.
Queltier, marchand, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, 22. 1825.
Rauty et Labrosse, fabricants à Belleville, rue de Bondy, 34. 1845.
— — à Ris — 1847.
Renard, décorateur, rue Saint-Louis-au-Marais, 56. 1825-1828.
Restout (Élisa), peintre en portraits, élève de Jacquotot. (Jaennicke.)
Reville, rue du Rocher. V. Seigneuret.
Revol père et fils, fabricants à Saint-Uze (Drôme), rue du Corbeau, 12. 1847.
Richard, décorateur, rue Paradis-Poissonnière, 40, 1840, et rue Hauteville, 59, 1856.
Rieder et Chambige, marchands, faubourg Saint-Denis, 77. 1856.
Riou (Et.), décorateur, rue Thevenot, 29. 1825.
Riou (Ed.), décorateur, passage du Jeu de Boules, 4. 1840.
Rivard, marchand, rue Folie-Méricourt, 16. 1840.
Rivart, marquetterie, porcelaine tendre, 1849-1869. (Demmin.)
Rivière (Suzanne), marchande, boulevard des Italiens, 5. 1828. V. Robert.
Robert, peintre, rue Dorée, au bout de celle Saint-Louis, 565. 1802.
Robert, marchand, successeur de Rivière, boulevard des Italiens, 5. 1847-1856.
Robinet, marchand, rue de la Fidélité, 16. 1840.
Roger et Toussaint, fabricants, au Montparnasse. 1798 [1].
Rogier, marchand, rue de la Fidélité, 22. 1856.
Rondin, marchand, boulevard Bonne-Nouvelle, 27. 1828.
Roulez, marchand, rue d'Enghien, 9. 1856.
Ronneaux, marchand, rue de la Roquette, 1. 1856.
Rouget, rue Neuve-Saint-Gilles.
Rousseau (A.) et Riou (E.), décorateurs, faubourg du Temple, 23. 1825.

1. Rapport de Jullien, man. formées depuis 1769.

Rousseau (A.), décorateur, rue Charlot, 19. 1828.
Rousseau et Cie, doreurs, rue des Fossés-du-Temple, 77. 1840-1845.
Rousseau, marchand, boulevard du Temple, 5. 1856.
Roy et Richard, marchands, rue du Marché-Saint-Honoré, 8, 1825; passage Vivienne, 45, et Galerie Vérododat, 25 et 27, 1828.
Sadron, marchand, rue Montmartre, 36 *bis*. 1847.
Saglier, marchand, rue des Jeuneurs, 42. 1856.
Saillard, décorateur, rue des Trois-Bornes, 11. 1828.
Saint-Évron, marchand, maison Baneville, rue Richelieu, 26. 1825-1828.
Sautereau, peintre, rue Gît-le-Cœur, au coin de la rue de l'Hirondelle, chez le marchand de vins [1].
Savarin, décorateur à Paris. (Musée de Sèvres, nº 3732.)
Savoie, rue Neuve-Saint-Gilles.
Sazerat, marchand, rue Paradis-Poissonnière, 4. 1856.
Schneider, marchand, passage de l'Opéra. 1825.
Schwartz, marchand, rue Vavin, 17. 1856.
Seigneuret et Revil, marchands, rue du Rocher, 12. 1810. V. Reville.
Sellmar-Leeser, marchand, faubourg Saint-Martin, 154. 1847. V. Leeser.
Sellmar et Cie, marchand, rue des Marais-Saint-Martin, 82. 1856.
Seurre, décorateur, cul-de-sac Saint-Sébastien, 24. 1825-1828.
Simon, marchand, passage des Panoramas, 26. 1847-1856.
Simon (P.), marchand, rue Chapon, 13. 1847.
Simon-Cocheux, marchand, rue de la Roquette, 21. 1856. V. Cocheux.
Sobre, fabricant, rue des Trois-Couronnes, 32. 1840.
Souris, marchand, quai Voltaire, 5. 1805-1807.
Souris, rue Saint-Fiacre, 42, au coin du boulevard. 1800.
Spooner, décorateur par impression, rue du Cadran, 9. 1819.
Tarneaud, marchand, rue Paradis-Poissonnière, 56. 1856.
Tesson jeune, marchand, rue Vieille-du-Temple, 65. 1825-1828.
Thiaucourt, marchand, passage Feydau, 24. 1820-1825.
Thiellant, peintre, place Royale, 299. 1802.
Thuillier, décorateur. (Musée de Sèvres, nº 3012.)
Touchard, marchand, faubourg Saint-Denis, 40. 1856.
Toulouse, rue des Marais. Moderne. (Jacquemart.)
Tournière, marchand, rue des Petits-Augustins, 18. 1810.
Tourriche, marchand, rue de Rivoli, 59. 1856.

1. A. de la Seine, 5883. Registres de commerce, livre d'adresse de Mme Flandin : donné à peindre à Sautereau : 1 modèle de tasse, décoration or et trois attributs de musique, prix convenu 7 l. 5 s.; un modèle de tasse, fond jaune et lilas, avec décoration or formant 4 arches, prix convenu 6 l. 5 s.; un modèle de tasse bois d'acajou, prix convenu 6 l. 5 s.; fourni en blanc cinq grandes pièces, prix convenu 12 l.

Tregent, fabricant (hygiocérame), rue de la Pépinière, 16, 1807-1812; dépôt rue de la Feuillade, 1815-1820.

Trégent, marchand, boulevard des Capucines, 15. 1815.

Tréverret (D[lle]), marchande, rue de Bucci, 30, 1825; rue des Grands-Augustins, 20, 1828; rue Saint-Dominique, 46, 1840.

Truton, marchand, rue Meslay, 40, et boulevard Saint-Martin, 35, 1812-1815.

Vaconsin, peintre et doreur, rue de Provence, 58. 1856.

Vauthier, commissionnaire, rue des Marais-du-Temple, 46. 1840.

Vecque, marchand en gros, boulevard du Temple, 39, 1847; 43, 1856.

Vendich et C[ie], fabricants fleurs en biscuit, petite rue Saint-Gilles, 5. 1807. V. Windich.

Vergent, marchand, rue de Rivoli, 104. 1856.

Véry, marchand, rue Albouy, 14. 1847.

Vilain, barrière de Charonne. 1847.

Villette, fabricant, rue du Corbeau, 13. 1856.

Villiers, marchand, rue du Marché-Saint-Honoré, 44. 1847.

Vimeux, marchand, ancienne maison Acloque, place du Châtelet, 3. 1847.

Vion, décorateur, impasse de la Pompe, 10. 1840-1847.

Wagnac, marchand, faubourg Saint-Martin, 70. 1840.

Weil (C.), dépôt de Nevers, rue de l'Échiquier, 34. 1832.

Weil et Klop, fabricants, rue du Temple, 192. 1856.

Wickenden, marchand, rue des Vinaigriers, 23. 1856.

Windich, fabricant, rue de la Roquette, 102. 1815-1820. V. Vendich.



# LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES LOCALITÉS OU NOUS AVONS TROUVÉ SIGNALÉE L'EXISTENCE DE MANUFACTURES DE PORCELAINE N'AYANT PAS DONNÉ LIEU A UN ARTICLE SPÉCIAL

Ainay-le-Château (Allier), Seigle et Chaviot, mod.

Alfortville (Seine), Dubois, rue des Camélias, 16.

Arboras (Rhône), porcelaine tendre, de Rouville, vers 1840.

Baulieu, barrière des Fourneaux, Dalter, vers 1847.

Belleville, les successeurs de Coulon.

Belleville (Butte de), Pétry, Guy, Desfossés, mod.

Briare (Loire), Bapterose, mod.

Bruère-Alichamp (Allier), Giraud, Demay, Vignolet, mod.

Charenton, Leullier fils et Bing (V. Esternay), Rollin-Leboucq, 1873. Diffloth et fils. (Musée de Sèvres, 1868.) Dubois, 1892. Auger, mod. Guignard, mod.

Conflans (Seine), Dupuis, 1847. V. dépôt à Paris.

Esternay (Marne), Deblet et C^ie, 1840. Dépôt à Paris, 18, rue N.-D.-de-Nazareth, Chauffier et Thomas, mod. Thomas, mod. Collet frères, mod. Leullier fils et Bing, mod. Leullier frères, Pigal.

Fours (Nièvre), Lebrun et C^ie, mod.

Gournay (Seine-Inférieure), Wood, vers 1802.

Hennebon (Morbihan), sans nom, vers 1802.

La Celle (Cher), Dannière et C^ie.

La Rivière (Allier), E. Thoulet, porcelaine blanche.

Lisle-Adam, Dupré, vers 1820, dépôt rue Fontaine-au-Roi, 10. Veuve Baury, vers 1825, dépôt rue de la Lune, 23. Bonnaire, vers 1830, dépôt faubourg Saint-Denis, 103. Peujou, vers 1830, dépôt rue de Vendôme, 11. Delandre, mod. Haime, mod. Mangé et fils et Pèze, mod.

Lurcy-Lévy (Allier), Couturier et C^ie, mod. Lutaud et Silvestre, mod. Rollin, mod. Desbordes, 1845, dépôt à Paris, rue des Marais-Saint-Martin.

Nantes, Morin (Ch. Raphaël), 1812 (ancien ouvrier de Sèvres).

Montreuil-sous-Bois, Dubois et Perrin, Fragon, Fraléon aîné, Lenoble, Masson-Chevalier, tous modernes.

Ponsas (Drôme), Faure et Cie, mod. Ad. Régal père et fils, mod. Reymond, mod. Sorel fils, mod.
Provins (Seine-et-Marne), Gaupin et Schœffer.
Rioz (Haute-Saône), Em. Peignot, mod.
Ris-Orangis (Seine-et-Oise), Leroy, mod.
Saint-Denis. V. Sézanne.
Saint-Genou (Indre), Martin, Pommier, dépôt à Paris, rue Martel, 17, mod. Carré, Chapu frères, Chapu (E.), Robin (Am.), Robin-Mauban.
Saint-Jean-Ligoure (Haute-Vienne), Blondeau, Richebourg, Sazerat.
Saint-Junien (Haute-Vienne), Berger frères.
Saint-Martin-Teresus (Haute-Vienne), Dupuy. V. Sauviat.
Saint-Pierre-le-Moustier (Nièvre), Menissier et Galatry, mod.
Saint-Uze (Drôme), Révol père et fils, 1847, dépôt rue du Corbeau, 12.
Saint-Vallier (Drôme), Boissonet, Révol frères, Siguret et Cie, mod.
Saint-Yrieix (Haute-Vienne), Marchais père et fils, mod. Maussang et Marchais, mod.
Saôn (Drôme), Crémieux, 1856.
Sézanne (Marne), Chauffier et Thomas (établissement aussi à Saint-Denis), mod.
Siereck (Moselle), Renault (A.), mod.
Thiais, près Choisy-le-Roy (Seine), Rivierre, porcelaine artistique.
Versailles (Seine-et-Oise), Panckouke, Roger, Teingout, mod.
Vierzon, Armand (Basile) et Cie, Besnard et Lachaize, Bonneville, Bontemps-Soulat et Aussourd, Boutet, veuve Boutet, Charlemagne, Guillemin-Sotteville, Nicolas frères, Vincent.
Villedieu (Indre), Blanc, Leullier, v. liste de Paris. Pereme. Bernard (Musée de Sèvres, 1830). Catherinot, mod. Frelon, mod. Nonblanche, dépôt à Paris, rue Paradis, 54, mod. Sauvaget, mod.
Villenauxe (Aube), Létu et Manger, Manger et Pèze successeurs, mod. Gérard, mod. Veuve Collot, mod.



# TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS

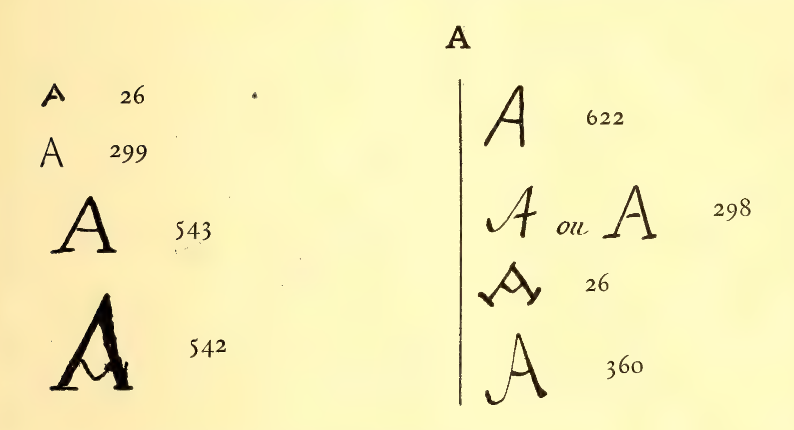
ABRÉVIATIONS : v. p. s., voir personnel de Sèvres.

# TABLE DES MARQUES[1]

## I^re^ SÉRIE

### MARQUES COMPRENANT DES LETTRES DE L'ALPHABET

### A




1. Les marques sont divisées en deux grandes séries :
1^re^ série : marques comprenant des lettres de l'alphabet.
2^e^ série : marques n'offrant qu'une figuration sans traces de lettres.

I^re^ SÉRIE

1° Marques d'une seule lettre.
2° Marques composées à la fois d'une lettre et d'une figuration.
3° Monogrammes formés de deux ou plusieurs lettres, classés à celle de ces lettres qui se rapproche le plus de la lettre A, sans faire de distinction entre l'initiale du nom ou celle du prenom.
4° Marques composées de lettres ou monogramme et de figurations.
5° Marques qui présentent plusieurs mots, classés alphabétiquement au mot qui se présente le premier.

2^e^ SÉRIE

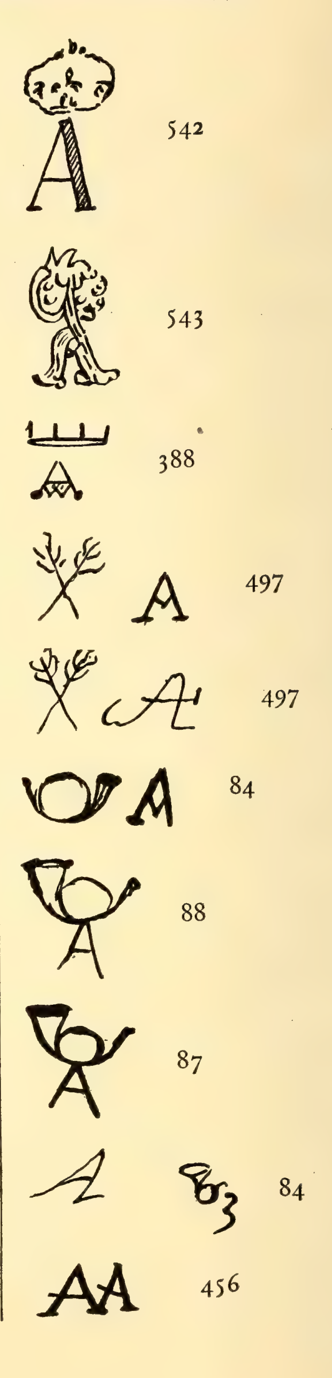
Figurations : chiffres, animaux, plantes, croix, ancres, signes croisés (flèches, épées, etc.), cors de chasse, signes de musique, moulins à vent, signes astronomiques, ustensiles divers, figures héraldiques, figures géométriques, signes indéterminés.

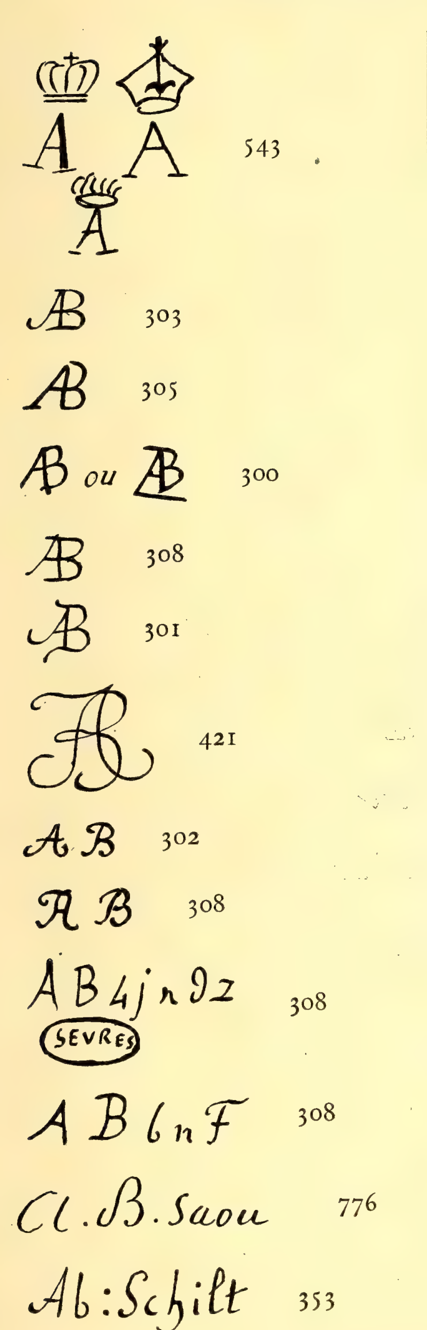
---

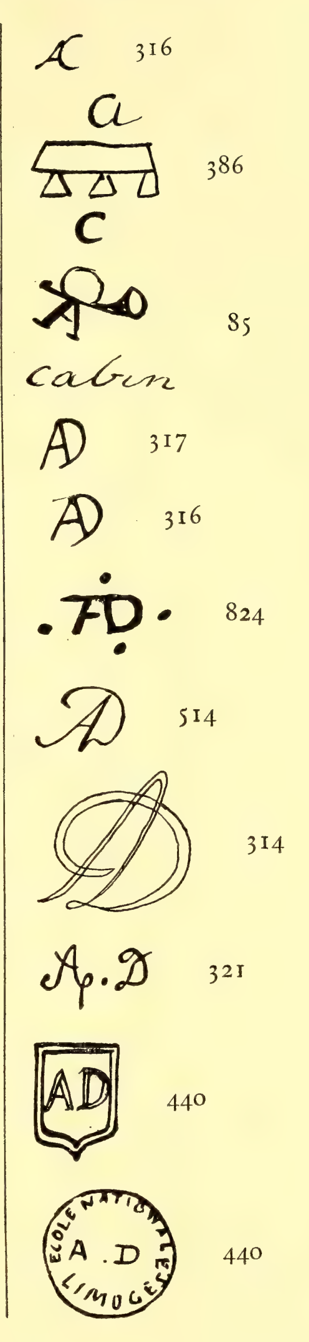
Cette table des marques étant destinée à faciliter les recherches de l'amateur qui désire identifier une pièce d'après la marque *qu'il croit y lire*, le classement est fait selon les lettres qui semblent frapper les yeux sans tenir compte de ce que, à l'étude, le texte auquel nous renvoyons fera lire.

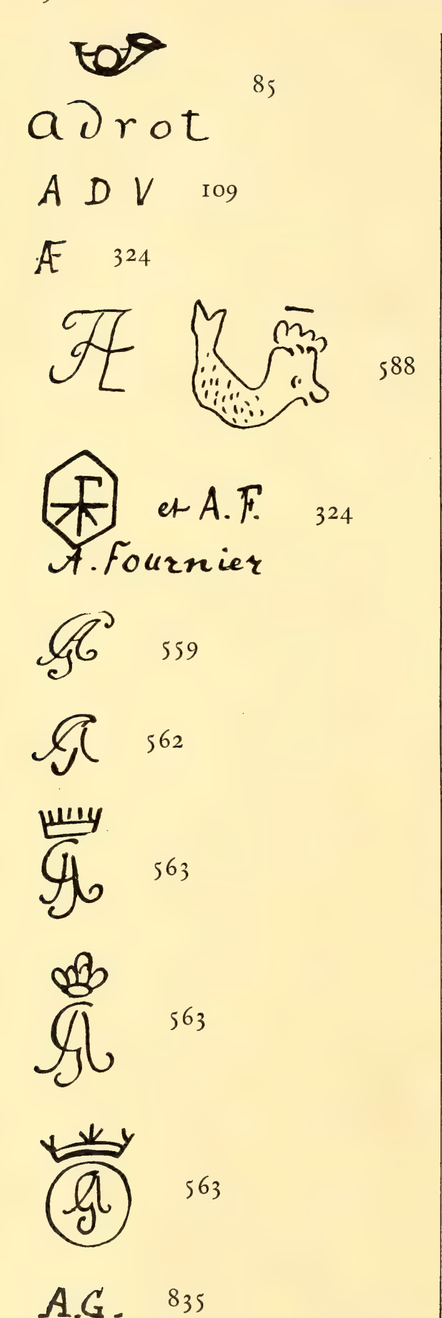
Les diverses marques figurant sur une même pièce restent groupées dans la table des marques.

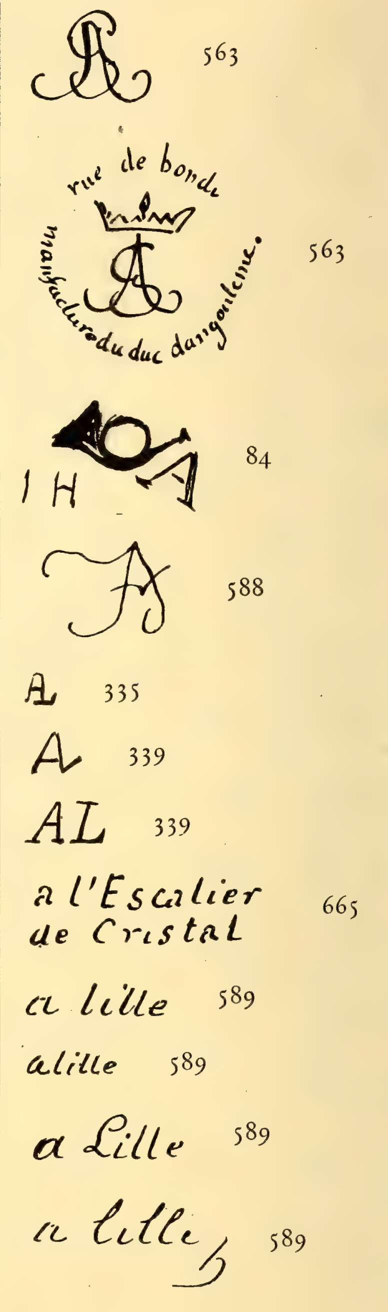

622
543
543
542
542
543
542
542
542

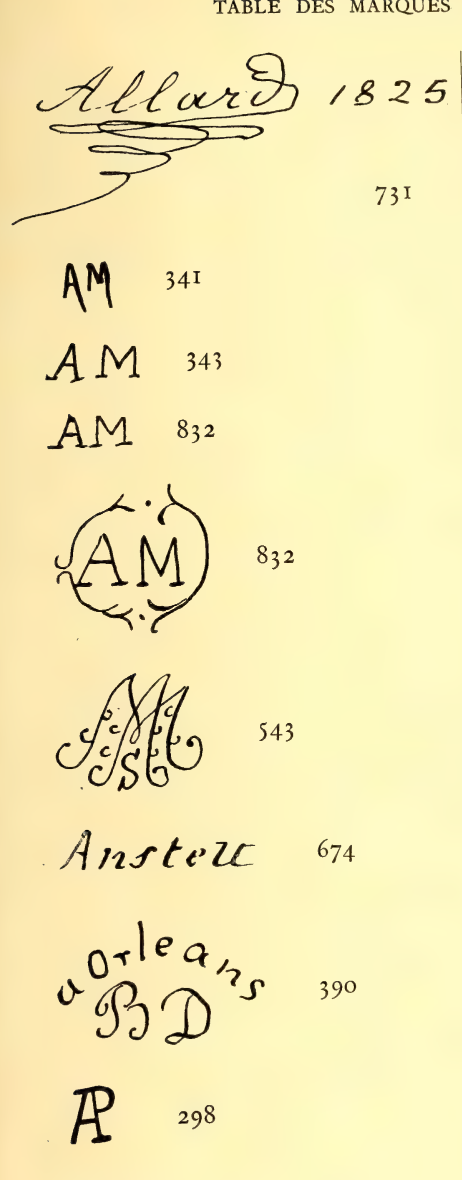

542
543
388
497
497
84
88
87
84
456

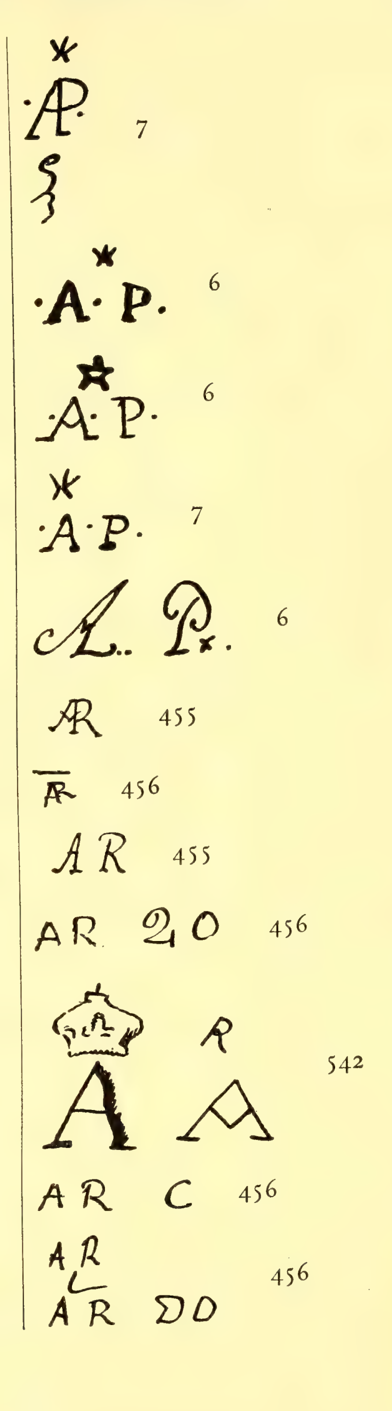

543
303
305
ou
300
308
301
421
302
308
SEVRES
308
308
776
353


316
386
85
317
316
824
514
314
321
AD
440
ECOLE NATIONALE
A . D
LIMOGES
440


85
adrot
A D V
109
Æ
324
588
et A.F.
324
A. Fournier
559
562
563
563
563
A.G.
835


563
rue de bondi
manufacture du duc dangouleme
563
84
I H
588
335
339
AL
339
a l'Escalier
de Cristal
665
a lille
589
alille
589
a Lille
589
a lille
589


Allard 1825
731
AM 341
AM 343
AM 832
AM 832
543
Anstett 674
a Orleans BD 390
298
348
7


7
·A· P· 6
A P 6
·A·P· 7
A. P. 6
455
456
AR 455
AR 20 456
R
542
AR C 456
AR
456
AR DD

AR D 456

AR 456

AR D N 456

aux d s c 89

AR L 456

AR M2 456

AR. O 456

A.R dele P 456

AR. G 456

AR 456

352

510

574

522

494

A S 817

595

Villers Cotterets 85

# B

360

459

506

832

300

304

305

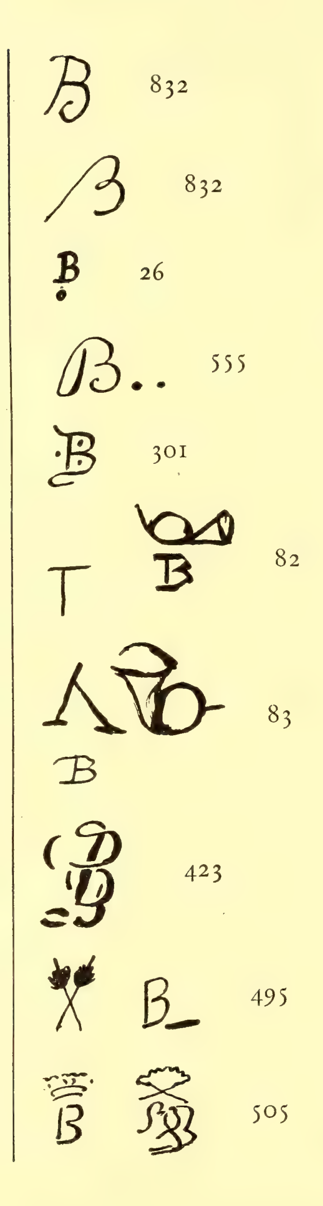
425

555

555

555

757



B 505

BAIGNOL
Fabricant
à St Yrieix 531

BARRIAT 300

B Bour 111

B 300

B & C. 672

B
C · P
9 B
Potter
2 621

B 255

B D 257

B D 360

B D 300

B D 390

B. D.
J 510

B D
orleans 389

B
D P 495

· B · D ·
Rueldus 389

B 300

B 309

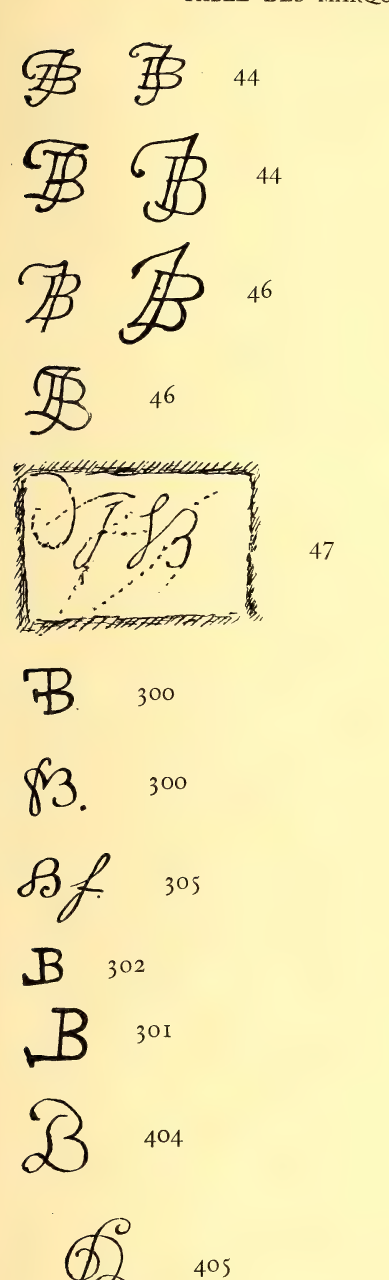
BEAUGRAND
NŒL 829

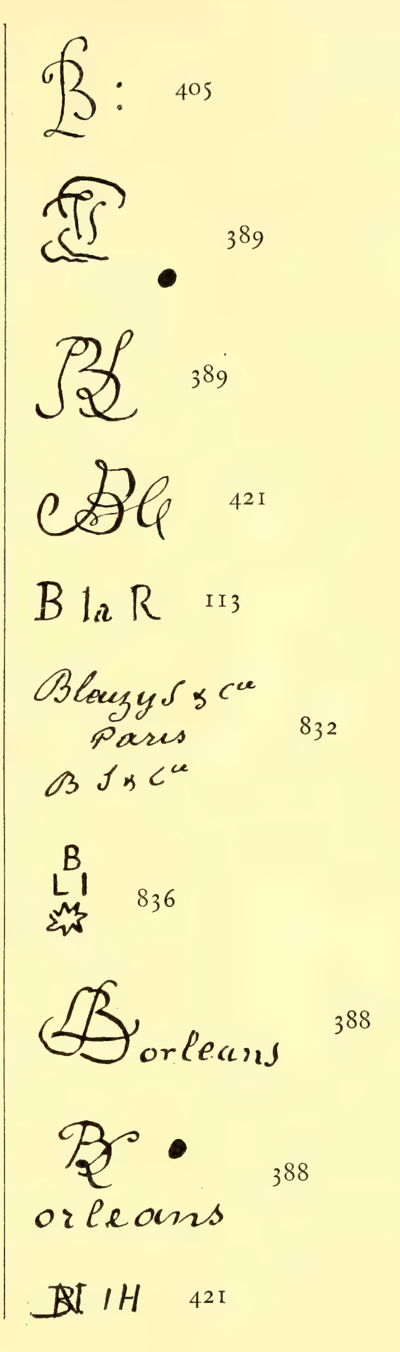
Bernon 777

Bernon
Rue de
l'Arbre sec 637

IB 302

IB
C 386


44
44
46
46
47
300
300
305
302
301
404
405


405
389
389
421
B la R
113
Blazy S & Cie
Paris
B S & Cie
832
B
L I
836
orleans
388
orleans
388
IH
421

BN 426

BN 833

Bn. 309

BN B N 421

B.O 344

BO 257

Bondeux 660

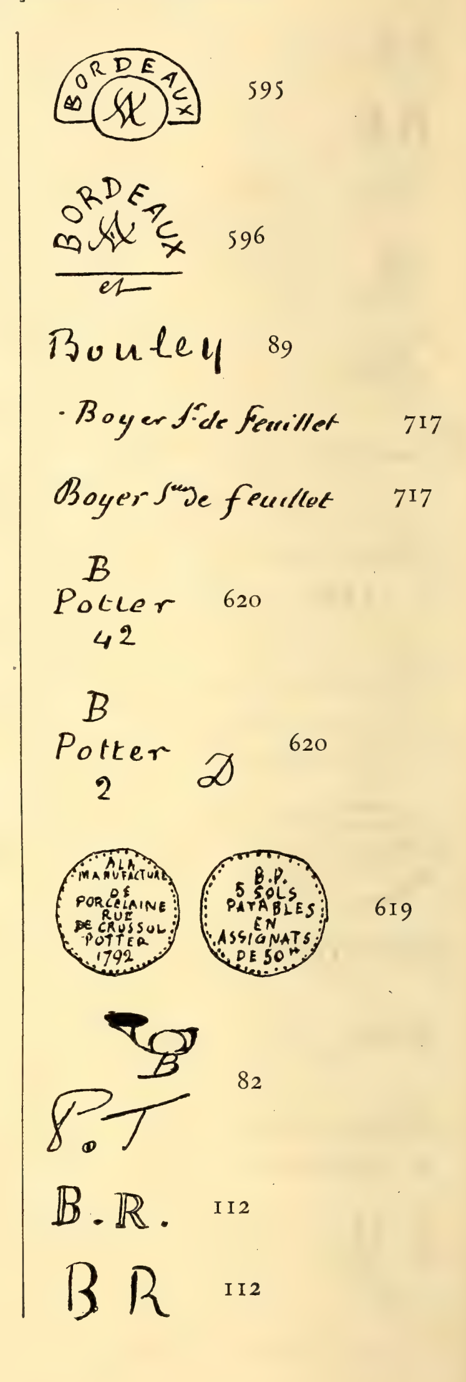
Bonfoy

D 87

Bonnefoy 88

Bonnefoy 87

BORDEAUX 595



## C

613

584

833

311

584

611

26

584

584

404

475

498

386

386

386

81

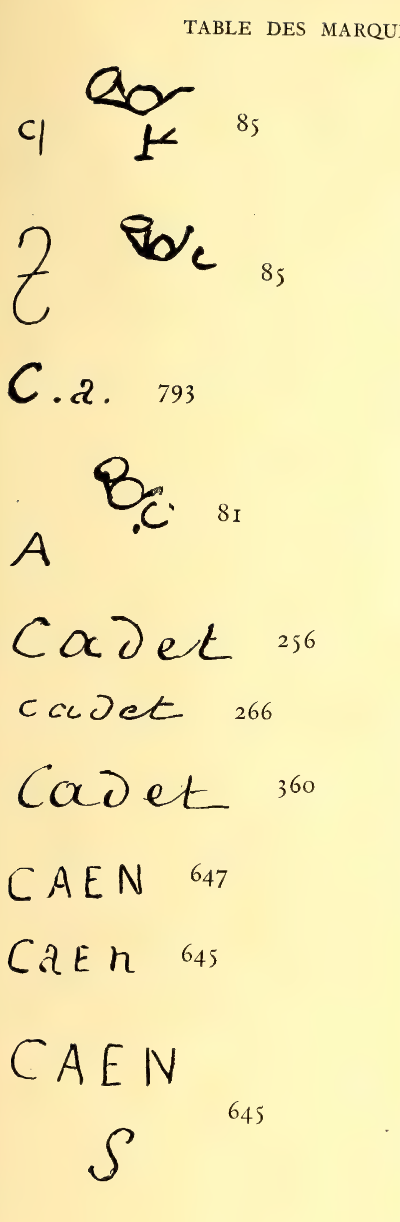
81

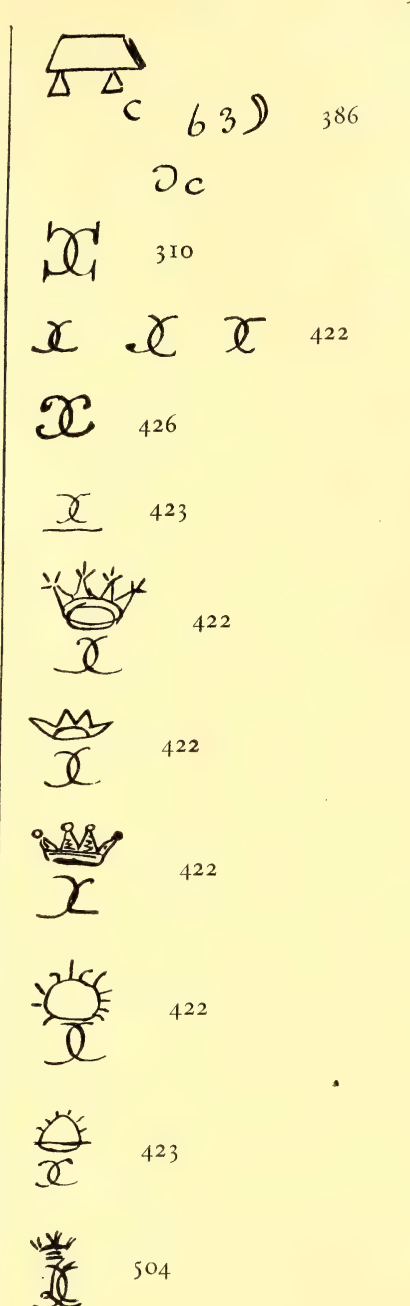
84

86

88

81


85
85
C.a. 793
81
Cadet 256
cadet 266
Cadet 360
CAEN 647
CaEn 645
CAEN
645
S
B 505


386
310
422
426
423
422
422
422
422
423
504

C.C. 315

A 93 421

DÉCORÉ À SÈVRES 30 247

506

n 423

NM 423

p 422

Sèvres 24 Sèvres 25 Sèvres 26 247

CD 319

CD 475

CD 475

C.D. 468

CD 475

cd 475

c.d. 475

c d 475

cd 475

c.d 475

C d 476

c d 476

C·D 475

C·D- 475

C.D. 475

C·D· 475

C.D c.d 475

c D DT 477

C 12 / 50 To 58

CERAMIQUES Brevetées S.G.D.G BRIANCHON A PARIS 795

323

423

557

CH 55;

CH n57

CH 557

ch. 311

361

5 ch 82

ch 497

CHANTILLY. 673

Chantilly 672

Chantilly 672

Chantilly 80

CL

Chantilly P y V 673

Chapelle
19 Bd des Italiens
Médaille Expon 1844 721

Chapelle Maillard
paris. 741

chapperon 833

charles Duboust
alfred 834

CHATEAU DE FONTAINEBLEAU 248

CHATEAU DE St CLOUD 248

chatillon. 536

Chatillon 536

Chaudet f
SEVRES 314

Ch.C. 311

C.H.
DREUX. 248

Chl... 833

CH.MENARD
Paris
72 rue de Popincourt 642

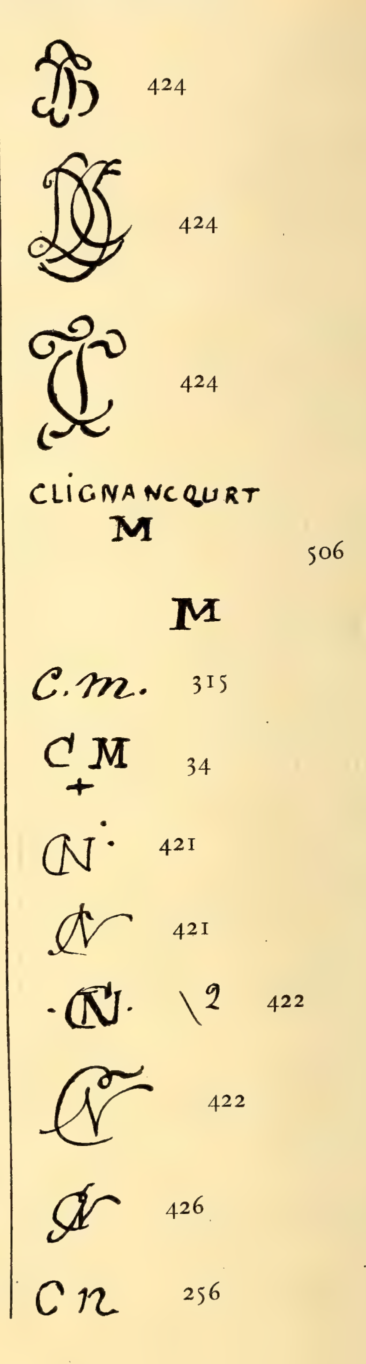
CH.PILLIVUYT & Cie
PARIS
EXP. 1867. 1878
MÉDAILLES D'OR 789

C H.
potter
a paris 620

C.L. 339

423

424



348

546

GR 351

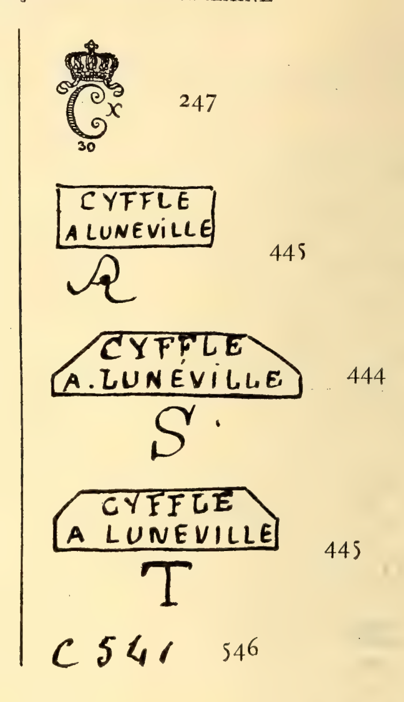
CREIL 707

crepy 395

C.T. 315

Cussey 833

828




## D

D 26

D 45

D 46

D 84

D 114

D D 459

D 495

256

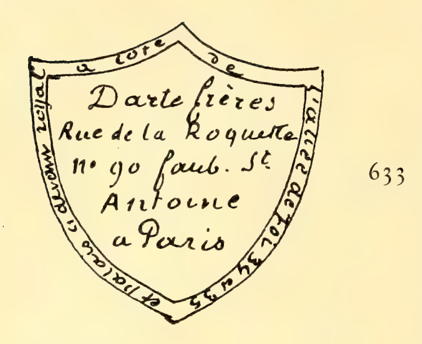
256

316

317

D 322

D 388



633

DARTE FRÈRES PARIS. 633

DARTE Palais Royal N°21 633

Dastin 256

Daslan 267

Dastan 316

Dastin 686

DASTIN. 686

Dastin J^n Du a Bar 686

DAVID Johnston BORDEAUX 753

DC 834

D, C; O 111

DC, O 111

D. C, O. 395

D, C, P, 111

D, C, P,. 395

D, C, P, 395

D.C.P. 395

D DC 84

. J. D. V. 109

320

DE 834



249

DeGault. 317

Delemer l'an 1771 AR 455

D F 317

D.F. 317

DG 318

D.G. 327

FD 797

Dh 319

D.I 319

D 85

D: I: ANTOINE FAIT 445

Didier 1856 834

DIHL 565

Dihl. 564

Dihl 565

D ou D 319

Dj. V 110

D T 589

D B W 585

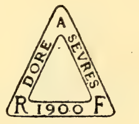
D M 45

D.n. 834

D.n 360

D o 661

D O, O 111



249

D. S. 318

DP 1772 494


D P Sc 494

DR 319

D:R 88

.D. S X 376

319

DT 322

D.T 320

Du 834

D.U. 110

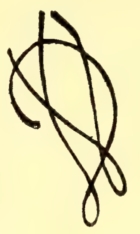
Duban 659

Duhamel 625

357

109

 109

 110

.D.V. 105

D.V. D.V. 106

.D.V. D.V. 106

D.V. D. V. 107

 107

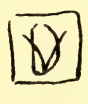
D.V' D; V 107

D.V. D, V, 107

.D.V. 107

D, V 108

D.V. D.V. 395

  819

D. V. 110

D. V. 106

DV 105

D. V BA. 107

DV 107

D. V. ch. 108

D V Chatillon 536

DV DX 178

D. V. f 107

D V F 109

D. V. f x 108

1767 D. V. f3 f31 1767 108

D. V. g 108

Droi Ville D. V. 109

De Villeroy 109

D. V JMO 110

D, V, L 109

DV N3 108

D. V. P 108

P, D V 109

D. V. P x 108

D V R 108

# E

ED. HONORE Boulevard Poissonnière N A. PARIS 610

ED HONORE Boul Poissonnière N° A PARIS MANUFACTURE a Champroux Allier N° 611

ED HONORE & Cie PARIS 610

E 322

E & Z 835

EF 324

F 521

E. Forgeot 324

G 328

E. Guignet 684

E HONORE Boul Poissonnière A PARIS MANUFACTURE A Champroux Allier 611

E J 637

E L 337

M 343

NE ou NE 341

MR 350

ENGLISH PORCELAIN L M & Cie 707

P 348

R 349

ER 350

E R 350

E.S 354

ES 353

Escalier de Cristal
MINTONS 666

E 334

ET 360

ET 361

Étiolles 9bre 1770
·D· Pellevé
P 431

Etiolle
1768
Pellevé 430

Étiolles 1770
Pellevé 431

Etiolles 1770
Pellev 430

Ey 308

.E.Z. 330

F

F 84

F 256

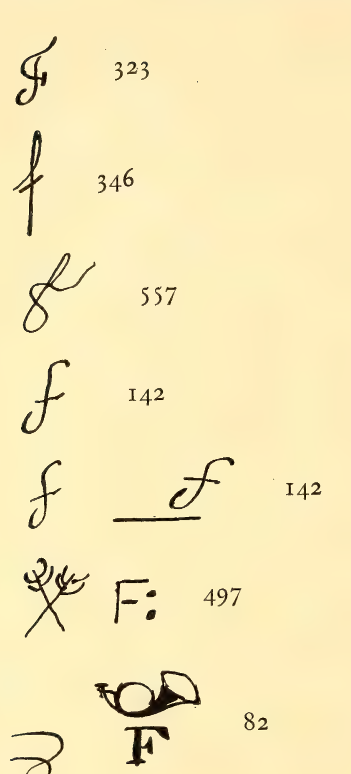
F 322

F 322

F F 26

F 323

f 338




FABRIQUE DANS LE Dept du MORBIHAN PAR SAUVAGEAU A LORIENT. 624

Fabrique du Pont-aux-Choux 586

CUIT AU CHARBON DE TERRE - FAIT A LILLE EN FLANDRE 1785 588

fait par Eugene Willandt 787

fait par Eugene Willandt en 1859 787

fait par Lebrun à Lille 589

F. B 305

F. C. 314

FC ou FC 316

FD HONORÉ à Paris 610

f Du Bois fi 834

FELSPATH PORCELAINE LMC 788

Feuillet BNN 717

fP 256

fP. 266

f par P. J. Bocourt 833

F 82

P. C

R 349

FR 245
Sèvres.

1893
822

J. Bouchard Rue
de la Michaudiere
N° 12 a Paris 831

602

602

fz ou f.x 324

G

G 325

·G· ·G· 26

553

563

Gailliard
passage de
l'opera. 764



*Jacquemin 1856* 745

325

*G.t.* 328

*NG* 445

*NG* 445

*Gob.R.* 326




631

GOSSE
Rue JJ. Rousseau
A PARIS 692

771

*G R et Cie* 474

*Grl a Par* 835

*Groſs 1779* 552

*Groſſe* 552

*Groſse l'isle St De..*
*1780* 552

818

*Gu.* 325

*Gutelle*
*fla'victor* 835

GUY 535

358

# H

H H 53

.H. 53

H 58

H. H. 58

H 330

H. 480

H 26

H H 804

h 58

h 330

h 333

h h 487

h h 487

H 83

H 58

1878 MÉDᴸᴱ D'OR-PARIS HACHE JULLIEN & Cᴵᴱ VIERZON PARIS PARIS 695

halley" 657

halley 657

halley 657

halleÿ 656

H B 54

H.B 256

HB 308

hc. 329

H C 83

H C 28 55

H C 86

H C·7 54

HCR 349

H C G 5 U R 51 51

C G 2 4 2

h. D. 330

H. DECK 797

H 329

H & C 610

h & Cnie 610

H & C° L 770

h d L 415

H & P L V 695

HF 322

H f 85

H C D 792

H F 16 F 55

H F 10 A 77 55

H F A 15 6 55

H
F 20 57
2011

H F
20 57
M 3

H
FC4Z 57
A II

H.J & Co
V 695

HK R 58

HL 334

H·L· 415

H·L· 415

H
L 416

hIL 415

HM 495

Housel 544

houzel 544

R 53

H 53

R. H 58

HP. 348

H.P. 692

h
RP 487

HT 356

H T 83

HU 357

hu 835

H V H V. 692

H
VC 46 54

Ḣ
VC 201 57
C

H
V u 67 56

Ḣ
VG 527 55
5

H V36
V36 A14 55
H

H
W 67 54

J....y 835

I

İ 26

İA 836

IB 83

IC 312

Ich 58

iH 56

J Lecablé 574

IN 361

## J

Ė 331

Ė 331

Jean 817

Jeanne 736

Jeanne 586

Jelly a·Paris 836

J 84

J.G 325

J·G· 445

J.Goddé. 326

j h. 329

JR 349

Jh.R 350

J I 361

J F 360

J L 257

J L 338

J 85

M 577

M 584

M 584

J. MANSARD PARIS 34 R. PARADIS P. 743

N 574

j.n. 314

K

# L

334

546

45

47

525

525

45

45

26

*ou* 338

361

361 et 488

603

604

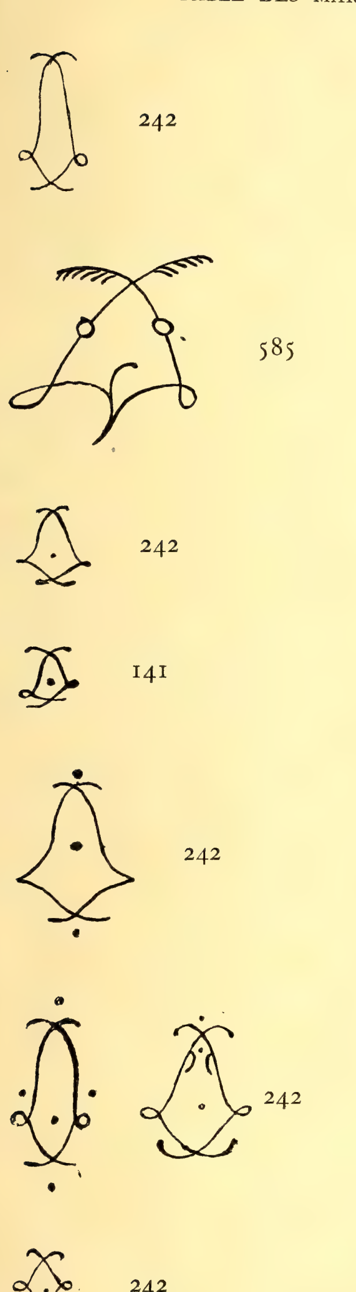
316

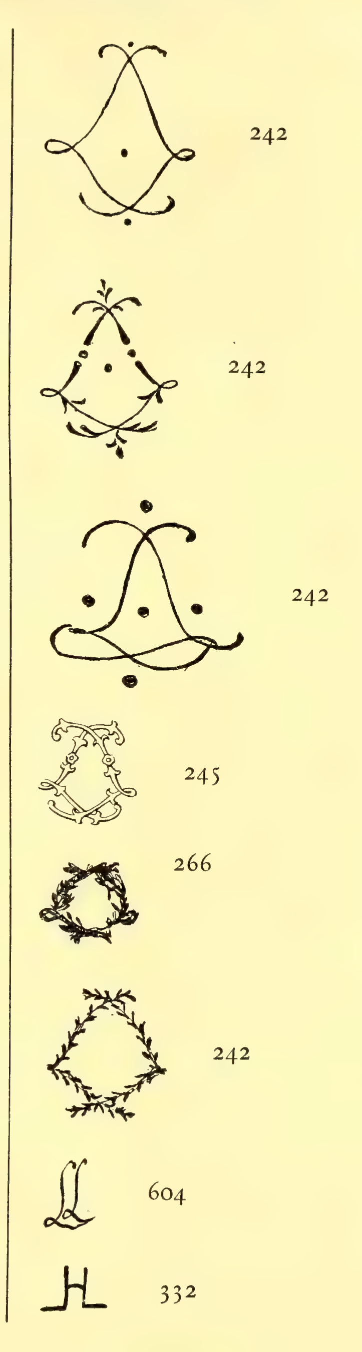
46

141

242

242


242
585
242
141
242
242
242


242
242
242
245
266
242
604
332

L 23 836

L 338

L 604

L. 84

242

93 144

242

242

242



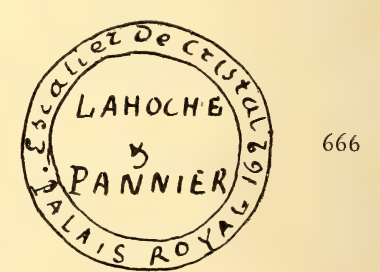
243

243

243

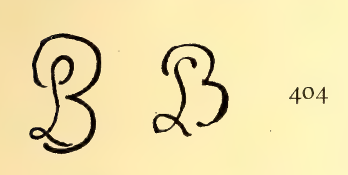
Lagrenée Jne 332

L'agrenée jne 626

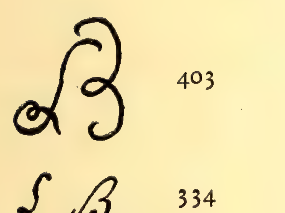



666

Lahoche
palais-Royal 666

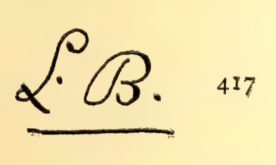


404

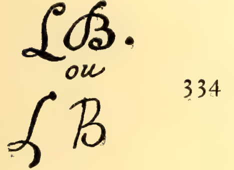


403

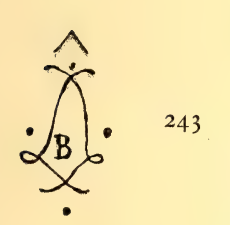
334



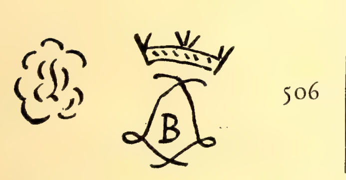
417



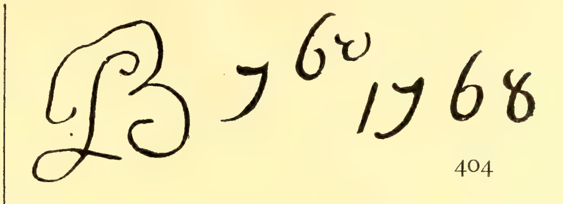

334



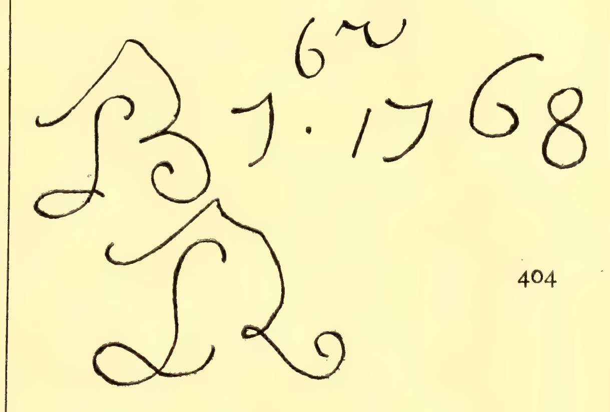
243



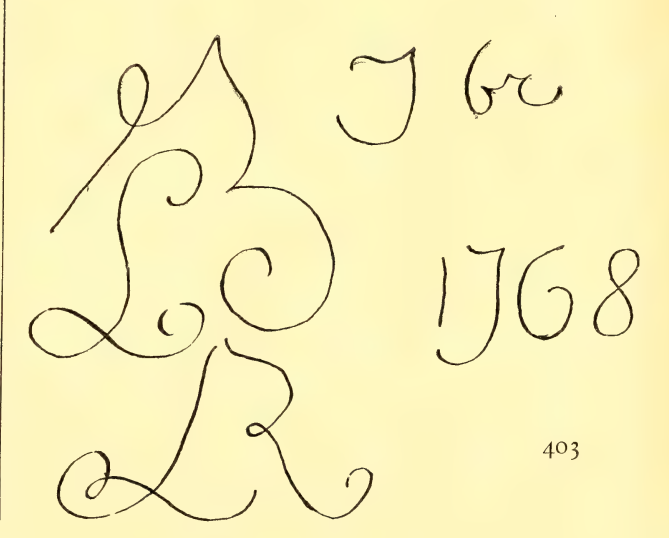
506



404



404



403

L B
orléans 388

L B
MA 673

L C 313

C 267

504

423

505

2 C
682
D

505

M 504

322

589

L D 633

L. D.
DARTE 633
Palais Royal
n° 21

L E 460

$L^{e}$ 334

lebon-halley 657

87
Ledru

L et R 495

Lefevre rue amelot à paris 586

Le francois à Caen 645

LE GERRIEZ 20 Rᵉ DE LA HARPE paris 783

LEMIRE PERE 427

LEMIRE PERE NIDERVILLER 427

Leplé ☽ 611

Leplé Jᵉ 719

Leplé. Jᵉ rue du bacq n° 19 a Paris 719

Lerosey 17 Rue de la paix 715

Leroux rue taranne 3 396

l'Escalier de Cristal PARIS 665

Lerez 338

LÉVEILLÉ 12 rue Thiroux 544

Leveillé 12 rue de Thiroux DT 544

424

LF 361

Lf 361

716

LG 336

LG 335

LG 336

L. Gardie à Paris 835

L. Gce 333

585

Ll 11 fev. 1819 836

Limoges 477

LIMOGES 808

Limoges 476

L. 335

L L 45

LL ou LL 335

585

L.

Lille 86

L o +
L o * 46

L o + ou L o * 26

504

LOCRET
FECIT ANNO
1774 496

LORGWY 837

Lorin 89

LOU
IS 112

LM 342

L· H· 415

LMB 302

L.M. & Cie
P 707

MLR 771

LR 584

LL 388

LL 345

LP 585

LP. 585

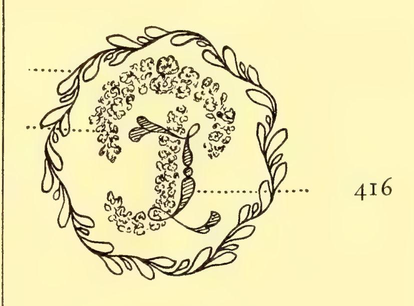
L 585



416



415



416

L P
B 555

pp 144

L.S 353

SÈVRES 1843 — SEVRES 1848 247

SV. LP 48 247

L R 350

LR 333

LR 337

L.R. 256

Le Riche 337

L L 531

L S 531

LS 652

L: S 531

L.S. 531



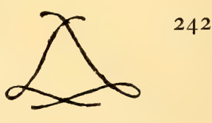
246

Ls Jh DARTE Pere
Rue de la Roquette
no 90 Paris 633

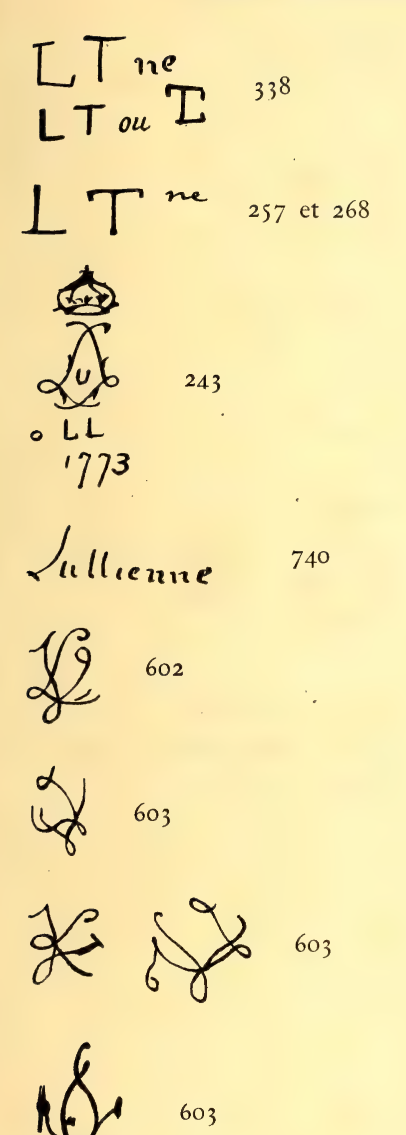
T 356

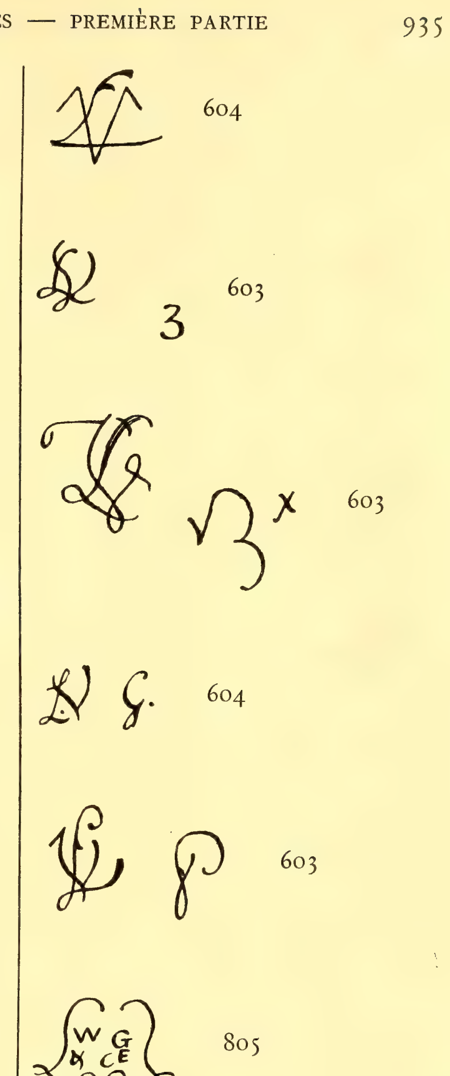
T 338

T.


242

L T 256


LT ne
LT ou LT
338
LT ne
257 et 268
LL
1773
243
Jullienne
740
602
603
603
603


604
3
603
x
603
604
603
W G
C E
805
L·Z·
837

# M

M 26

M 342

M 787

M 837

M 26

M 342

M M 507

·M· 26

M ou M 342

M· 507

M... 507

M 340

M 506

M 506

M 506

MA 709

M. A 673

M A
CHANTILLY 673

MAISON HOUSSET
PARIS
50
FAUB. St HONORÉ 779

mallet
L 837

Flamand 510

Manteau
au
Vase antique — 680

Mantou — 837

Manufacteur
Loiyalle de Limoges — 476

manufacture
A. Deltuf — 496

Manufacture
de Porcelaine
de J^{ques} Lefebvre
Breveté de S.A.S. Monseigneur
le Duc d'Orléans
Rue Amelot nº 64
A Paris. — 586

Manufacture
de S.M. l'imperatrice
P. L. DAGOTY
A PARIS — 609

manufacture
du fb... S^t denis
Nº 25
C P — 487



246

MANUFACTURE
MESLIER AINE
Rue de l'Arbre sec
— nº 37 —
de porcelaine et cristaux — 714

MANUFACTURE
Petit Carousel
Paris — 535

manuf^{re} de pouyat
A & fils Fg du temple — 496

Manul^{re} de Foescy
Passage Violet nº 5
R Poissonnière à Paris — 664
R

MANUF^{RE}
de M^{GR} le Duc
d'angouleme
a Paris — 564

MANUF^{re}
de M^{GR} Le Duc
d'Angouleme
a Paris — 564
CL

Manufacture de S.A.S. Mgr le Duc D'Orleans A Boisset — 555

MANUF^RE de M^GR Le DUC d'Angouleme a Paris 564

VZ

M N

MANUF^RE DE PORCELAINE DU C^EN NAST A PARIS 575

Manu f^re de Porcelaine du C^en Nast rue des Amandiers Don Popincourt 574

MANUF^RE M^GR Le DUC Angouleme Paris /D 563

M.A.P. 519

MAP 519

MAN^re de PORCELAINE DE S A.R. M^lle D^sse de BERRY DENUELLE Rue de Crussol a Paris. 654

Mas· 340
x^bre 1847

mathieu 110

DV

m.b et MB 309

MB a Orlean 389

ORLEANS M.B 389

MB 89

m

ORLEANS MB 389

M D 837

MC 341

M 85

M N[le]
Sèvres
—//— 246

583

584

342

MO 113

MO 110

MO 110

• C 584

MO 497

Moitte 506

Monginot
20 Boulevart
des Italiens 742

Monginot
boulevart des italiens
No 20 a paris. 742

monié F 1779 342

Mouchard Angoulême f.t à S.t Martin
Le 23 aout 1819. 700

MP. 27

MP 430

MP S 431

MP 430

MP. 429

MP
C 431

M 81

MP P. 431

M Porcelaine a Plombieres Vosges 2 733

M R 771

M R 342

M R 342

Mre de Dihl et Guerard Paris. 564

Mre de Mr le duc d'Angouleme a Paris 565

Mre de Mr Le duc d'angouleme à paris 565

Mre de S M L'IMPERATRICE de P L dagoty FS Poissonnierre no 2 a Paris 609

Mr le Cler 89

354

M s p 371

Mre Dihl & Guerhard 564

Mture de MADAME Duchesse d'Angoulême Dagoty E Honoré PARIS 610

Müller 837

Thusala M 840

MV 343

## N

| | |
|---|---|
| N 26 | N. à Paris 574 |
| N 425 | nast 574 |
| N 574 | NAST. 574 |
| N 26 | Nast a Paris 573 |
| N 298 | NAST a Paris 573 |
| N 424 | Nast à paris. 573 |
| N 425 | |
| N. N 425 | |

nast a paris par brevet d'invention 574

nast a Paris par brevet d'invention

| | |
|---|---|
| NBHI 426 | .N.F. 111 |
| DÉCORÉ A SÈVRES N 55 — DORÉ A SÈVRES N 55 248 | n.f .n.f. B. 111 |

# O

8bre 1764 403

Or 388

Orleans 389

orleans 390

Orléans • 388

ormont Bd a x 753

# P

P 26

P 88

P 257

P 346

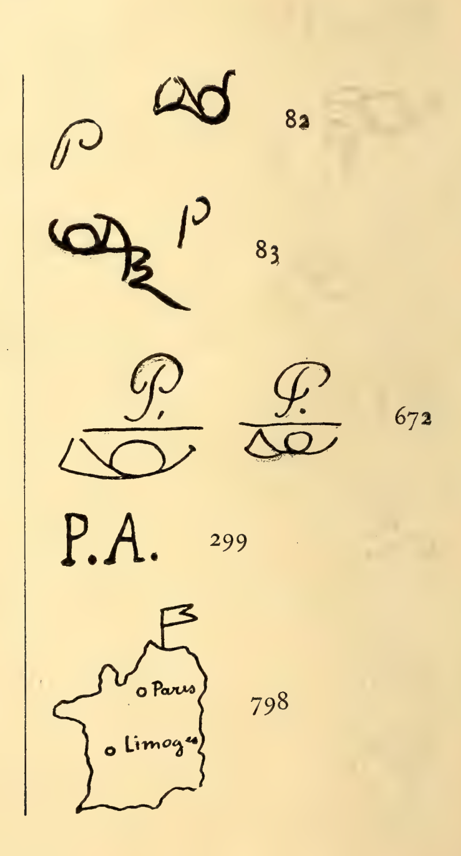
P 348

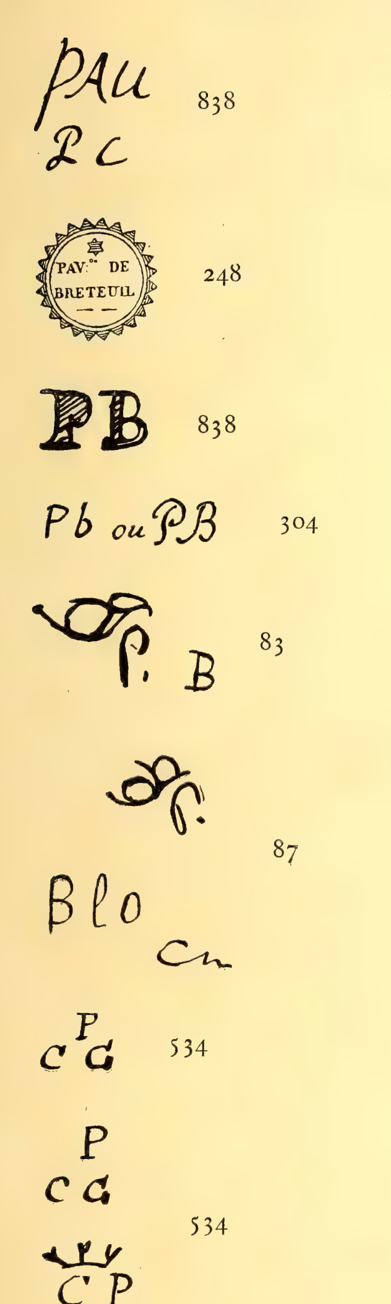
P 624

P 672

P. 26

82






P
C G
MANUFACTURE
du Petit Carousel
a Paris — 535

P
C G
MANUFACTURE
du petit
Carousel
Paris — 534

P
C G
MANUFRE
du Carousel
a Paris — 535

p D — 81

P. — 86

PE — 26

P
E
Pellené 431
1770

PERCHE 732

perche fils
petit Carousel 535
a paris

Person 679

Petit Carousel 534
a Paris

P 344

Pf 535

PJ 87

Pi 53

PH 54

P.H. 347

P.h. 347

.:P.:

PW 838

Pierre Renau 838

PILLIVUYT & Cie
MEHUN
Exp. 1867. 1878. 1889
MÉDAILLES D'OR. 789

P.j. 348

p.j. 347

PK 88

P 346

P: Langlois 333

P. L. DAGOTY 608
A PARIS

P.L Dagoty a Paris Maintenant Rue Grange Bateliere N. 9 — 609

P L E C — 459

PMR ou PMRoussel — 352

P. N — 83

p.° ou p! — 347

Pochet. D PARIS — 692

Pochet Deroche Paris 16 Rue J.J. Rousseau — 692

porcelaine de Limoges C D — 476

porcelaine royalle de Limoges C D — 477

PORCELAINE TENDRE L M & Cie — 708

PORCELAINES A FEU C. P. & Cie MEHUN — 789

Potter 4 — 620

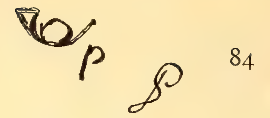
potter à pari — 620

Potter Paris 86 — 621

Pouyat & Russinger P. R — 496

P P — 345

P P Ch — 82


84

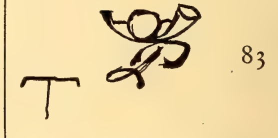
PR 351

Pr. 356

Produits de Sevres
Ed. Personne 830
8 Rue Royale. Paris.

P.T. 346

P.t. 348



83

Pt
Carousel 535
Paris

PT SEVRES
R.L & Cie 826

PY 496

**R**

R 26

R 326

R 350

R 496

R 546

R 351

R 545

R 546

R R 546

R.... 497



250



250



248



248

R.F
Sèvres. 245

R.F
Sèvres 245



250

Regnier 349

Renou 720

Rigoüy 838

Rihouet. 715

RIHOUET
Fdeur
du Roi
rue de la Paix no 7 715

R L. 352

RL 257

Rousseau
43
Rue Coquillere 755

ROZ 456

Rue de Bondy 564

rue de bondi 563

RUE DE BONDY 563

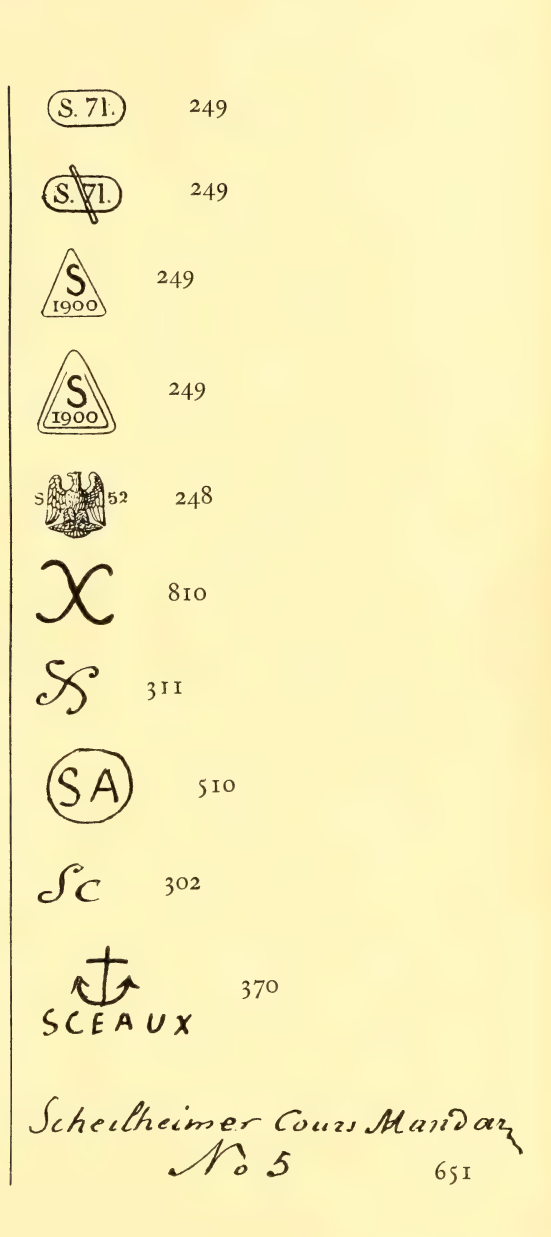
rue
neuve St
Denis 650

RUSSINGER et LOCRÉ 495

Rx 350

# S





S. 71. 249
S. 71. 249
S 1900 249
S 1900 249
S 52 248
810
311
SA 510
SC 302
SCEAUX 370
Schelheimer Cours Mandar
No 5 651

Schoelcher 488

Schœlcher 488

Schœlcher 732

Schœlcher
S 488

Schœlcher
et Fils 488

Schoelcher
faubourg St Denis 488

S C T 15, 20, 21, 34, 44

4
S. C
T 25

SD 838

S. D. 657

CS 344

A
DECORE A SEVRES
S
R 1900 F 250

SEVRES 249

Sèvres 780

Sèvres. 246

SÈVRES.
1848. 248

SÈVRES.
34
Sèvres
30. 247

SÈVRES MANUFACTURE NATIONALE 249

SF 838

S A 510

S. h. 353

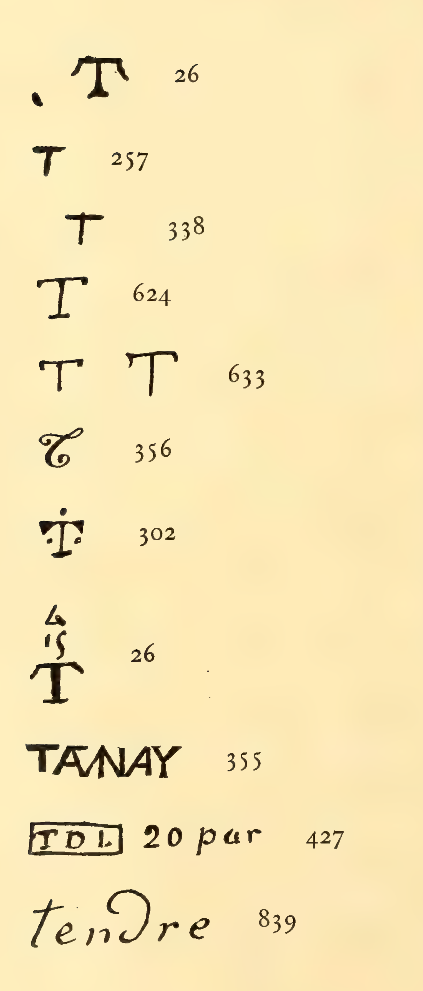
. Sion : h 112

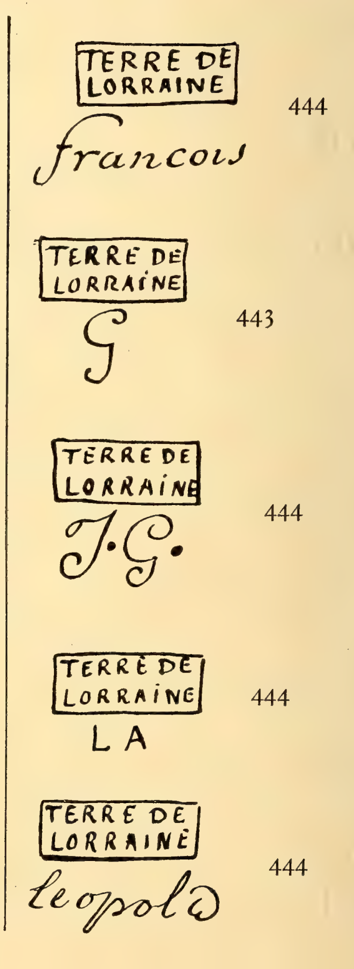
S x A 370

S.X. Dh. 371

W. 57

T



TERRE DE LORRAINE Mi 444

TERRE DE LORRAINE S Dzn 428

T. G. C Paris 839

Chz. 324

TINET 32 Rue du Bac 698

TINET 29 X 32 rue du Bac 698

Tours 5 1782 550

ts VB 361

T ST·T· A· 25

V W

V 839

V 837

V 106

V. . . 839

604

Ve 603

V1 267

XX 447

XX 447

XX 351

XX 447

VA 839

W 359

V. Casseperre 833

D'ÉTAT. Vᵗᵉ P.ᵗᵉ DU CONSEIL 250

362

Vᵉ M & C 839

VHchannong 56

VIGNIER 16 r. J.J. Rousseau a Paris

GOSSE A PARIS 692

V. L 361

VL Bayeux 631

V. L Bayeux 631

Voi Jville 105

D.V

V P F 758

V P F. Cⁱᵉ 27 Z 758

V.ᵗ ou Vt 326

W. ou W 330

W 358

W 359

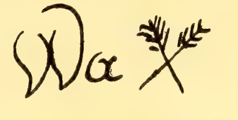
W 459

 595

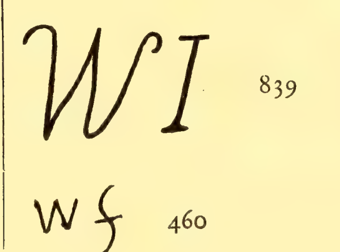
W. ·W. 595

 476

498

 497

 363

 839

W f 460

## X Y Z

X 341

X ou X 328

Y. 305

Y· 324

Z 456

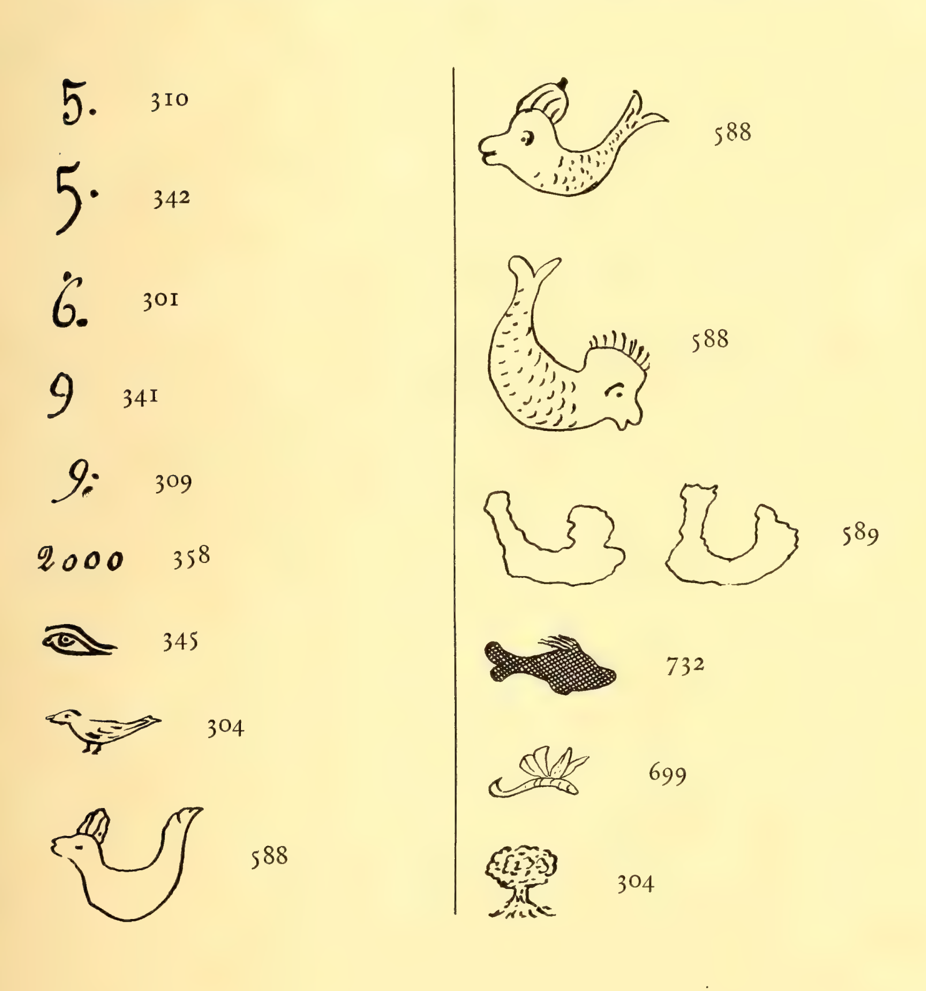
Z. 331

Z · C 839

# TABLE DES MARQUES

## IIe SÉRIE

### CHIFFRES, ANIMAUX, PLANTES, CROIX, ANCRES, SIGNES, ETC.




361


320


325


354


349


323


360


302


311

350

360

325


352

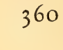

309

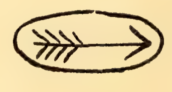

746


370



370

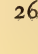

360


362


257

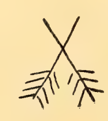

840



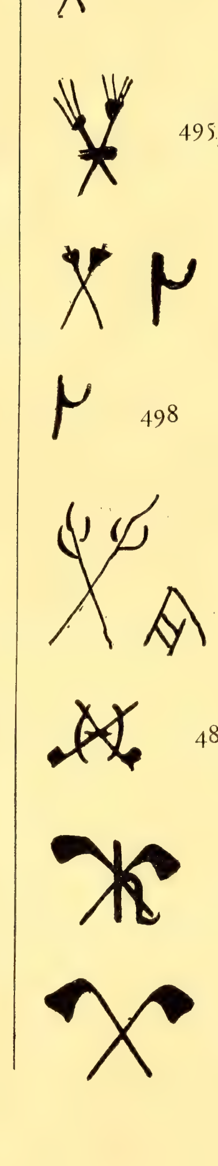

26

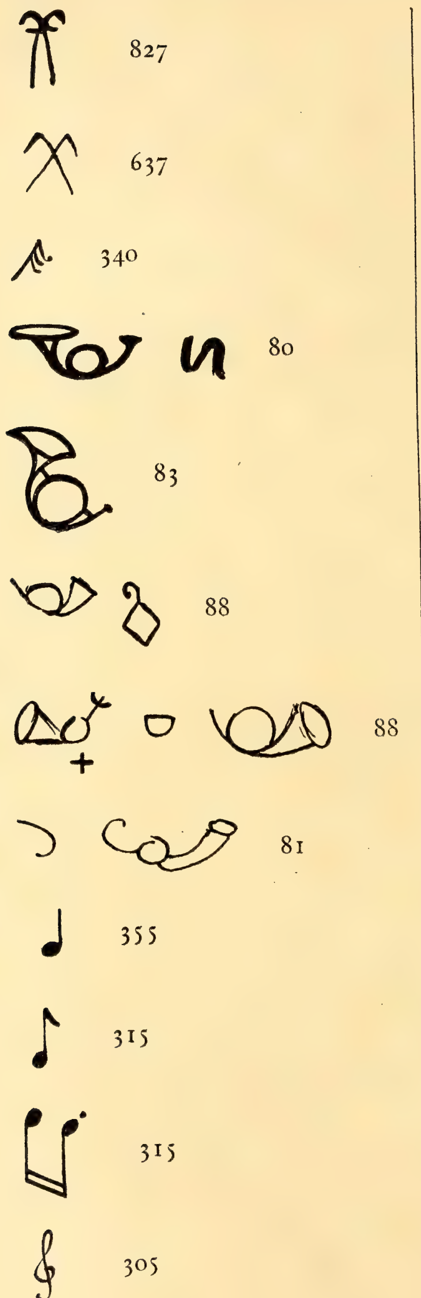


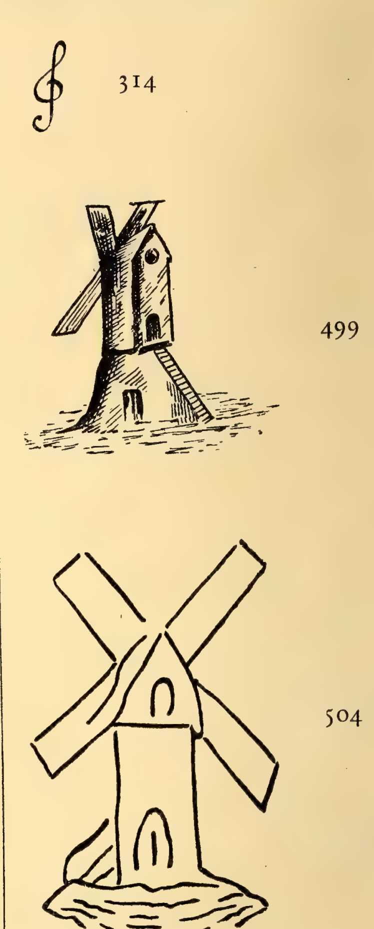
522

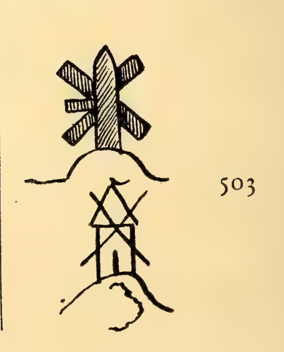

521


522
57
371
698
334
336
489
493
494
495


495
495
495
496
498
498
485
486
486


827
637
340
80
83
88
88
81
355
315
315
305

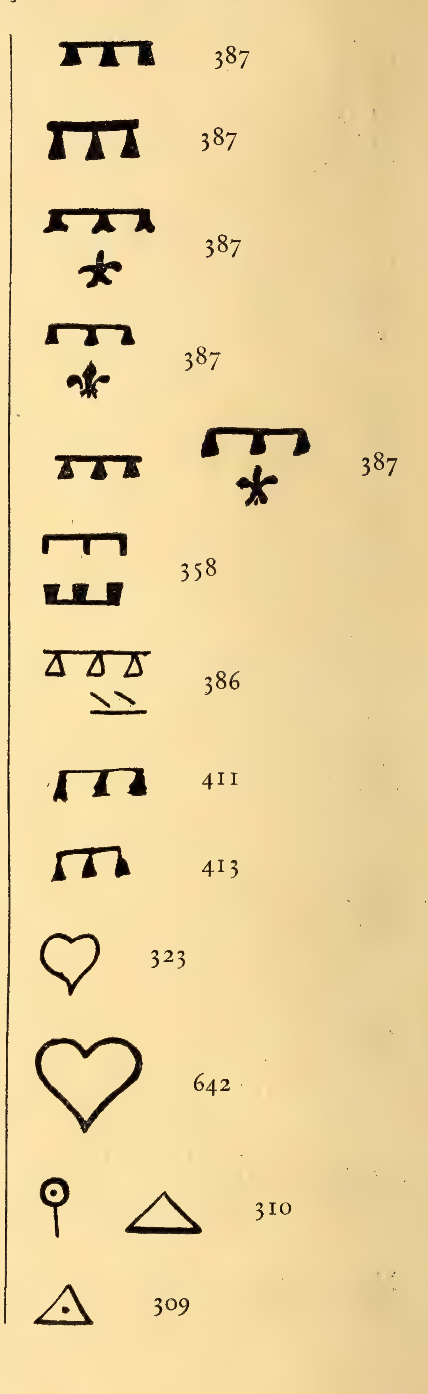

314
499
504


503


503
305
503
809
298
324
24
24
24
24


334
26
840
819
354
611
611
335
361
256
242
343


604
301
ou
348
386
355
551
24
476
551
57
343


387
387
387
387
387
358
386
411
413
323
642
310
309




MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

# ERRATA

P. 34, ligne 1 : *et disparu*, lire : *et disparut.*
P. 41, ligne 2 : *1823*, lire : *1723.*
P. 50, dernière ligne : *porcelaines*, lire : *porcelaine.*
P. 55, ligne 16 : *plus dures*, lire : *plus durs.*
P. 59, dernière ligne : *ces lettre*, lire : *ces lettres.*
P. 110, ligne 10 : *M. Augst*, lire : *M. Angst.*
P. 132, ligne 9 : *pour ainsi de les*, lire : *pour ainsi dire de les.*
P. 161, lignes 8 et 18 : *Paul-Adam*, lire : *Paul-Antoine.*
P. 163, ligne 30 : — —
P. 209, ligne 10 : *un vas lapis*, lire : *un vase lapis.*
PP. 234 et 235, au lieu de *L* (livres), lire : *F* (francs).
P. 256, ligne 14 : *Enfants de l'agriculture*, lire : *Enfants moissonneurs.*
P. 260, lignes 9 et 10 : au lieu de *L* (livres), lire : *F* (francs).
P. 312, ligne 7 : *rue de Reuilly*, lire : *Barrière de Reuilly.*
P. 414, ligne 5 : *nous le pensons pas*, lire : *nous ne le pensons pas.*
P. 432, ligne 29 : *de terre de pipe de porcelaine*, lire : *de terre de pipe et de porcelaine.*
P. 437, ligne 33 : *par Viliaris*, lire : *par Villaris.*
P. 442, ligne 10 : *ci n'est*, lire : *si ce n'est.*
P. 451, ligne 25 : *étendre leu*, lire : *étendre leur.*
P. 454, ligne 12 : *indemnités*, lire : *indemnité.*
P. 492, ligne 11 : *vers 1830*, lire : *vers 1840.*
P. 501, ligne 18 : *le citoyen Durelle*, lire : *le citoyen Deruelle.*
P. 505, ligne 24 : *Écuelles*, lire : *Écuelle.*
P. 521, ligne 3 : *C'est dong*, lire : *C'est donc.*
P. 523, ligne 4 : *c'est point*, lire : *n'est point.*
P. 564, ligne 3 : *les deux coups*, lire : *et deux coups.*
P. 588, ligne 6 : *Charles*, lire : *Chasles.*
P. 649, ligne 9 : *d'adresse*, lire : *d'adresses.*
— ligne 17 : *rue de Bienfaisance*, lire : *rue de la Bienfaisance.*
P. 688, ligne 17 : *modoré*, lire : *mordoré.*
P. 794, ligne 7 : *leur travaux*, lire : *leurs travaux.*
P. 822, ligne 10 : *entièrement faire*, lire : *entièrement faite.*





